HAL
open science

La victoire triste ? : espérances, déceptions et commémorations de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre (1918-1924)

Aline Fryszman

To cite this version:

Aline Fryszman. La victoire triste ? : espérances, déceptions et commémorations de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre (1918-1924). Histoire. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2009. Français. NNT : . tel-00739078

HAL Id: tel-00739078

https://theses.hal.science/tel-00739078

Submitted on 5 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES (PARIS)

AHMOC (Approches Historiques des Mondes Contemporains)

La victoire triste ? :
Espérances, déceptions et commémorations de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre (1918-1924)

Aline FRYSZMAN

Soutenance le mardi 8 décembre 2009 pour l'obtention du doctorat de l'EHESS

Membres du jury :

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU (EHESS), directeur de la thèse

Jean-Jacques BECKER (Université Paris X – Nanterre)

Mathias BERNARD (Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II)

Jean-François CHANET (Université de Lille III)

Christophe PROCHASSON (EHESS)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **12**

La victoire de 1918 et la sortie de guerre des Français 12
Parcours de recherche 14
Le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre 15
Les sources 19
Les temporalités et les attentes de la guerre 27

PREMIERE PARTIE : LE 11 NOVEMBRE 1918, LA GRANDE VICTOIRE **28**

CHAPITRE 1 : LE 11 NOVEMBRE 1918 DANS LE PUY-DE-DÔME **30**

I. L'EUPHORIE FESTIVE AUTOUR DU 11 NOVEMBRE 1918 31

1. Apprendre l'événement de l'armistice 31
La réception de la nouvelle et sa diffusion 31
Une émotion collective, symbole d'union sacrée ravivée ? 34
2. Fêter spontanément la victoire 36
Grèves spontanées et manifestations publiques enthousiastes 36
L'encadrement ultérieur des fêtes 37
3. S'emparer de la victoire 39
Les premières fêtes municipales : exprimer la joie et le deuil 40
Inscrire la victoire dans l'espace public 42
Célébrer la délivrance par des rituels patriotiques et religieux 45
Recouvrer les provinces perdues par le cinéma 49

II. LES VOIES DE LA REMOBILISATION PATRIOTIQUE EN 1918 53

1. Garder confiance en la victoire ? 53
Morosité et nervosité des populations 53
L'anxiété face aux offensives ennemies de mars 1918 55
La dégradation du ravitaillement 56
Les troupes américaines, une force nouvelle pour vaincre ? 59
Un attentisme prudent face aux offensives alliées 60
2. Les ressorts d'une remobilisation patriotique 62
La résolution patriotique 62
La haine envers l'ennemi 65
Les rumeurs sur les atrocités allemandes 67

CHAPITRE 2 : LE SENS DE LA VICTOIRE **70**

I. LA VICTOIRE, RESULTAT D'UNE CROISADE ? 71

1. Une victoire pour une cause juste 71
La perception de la victoire à la veille de l'armistice 71
La perception de la victoire autour de l'armistice 73
2. Un messianisme ? 74
La croisade des catholiques 74
La perception d'une croisade dans les milieux politiques 78

II. UNE VICTOIRE SACRIFICIELLE 81

1. Les artisans de la victoire 81

Les héros d'une victoire miraculeuse : une image renouvelée en 1918 81
Répéter les hommages de reconnaissance 82
Le Poilu, héros et victime 85
Une victoire grâce à Dieu 88

2. Les sacrifices de la nation ou de la République ? 90

La victoire par la mobilisation patriotique 90
Le sentiment républicain et la victoire 92
Le panthéon de la victoire 94

3. La victoire, une catharsis ? 97

La victoire et le deuil 97
La victoire, une purification morale 99

III. QUELLE RETRIBUTION POUR LA VICTOIRE ? 101

1. Une victoire mutilante et endeuillée 101

La mort de masse 101
Joie délirante et profonde tristesse 103
Des débordements festifs intempestifs ? 104

2. La paix vue par les modérés et les radicaux : justice ou vengeance ? 108

Obtenir justice 108
Obtenir l'expiation de l'Allemagne 109

3. Le monde ouvrier entre « culture de guerre » et « culture révolutionnaire » 114

Patriotisme et « wilsonisme » 115
La victoire, l'aube d'un monde nouveau 115
Faire entendre les attentes ouvrières de la victoire 117

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 123

DEUXIEME PARTIE : 1919 ET LES ESPERANCES D'UN MONDE NOUVEAU 126

CHAPITRE 1 : GAGNER LA PAIX 128

I. HAINE DE L'ENNEMI, HAINE DE LA GUERRE 129

1. La guerre et l'Allemagne vues par les cercles conservateurs 129

Desdevises du Dezert : la haine d'un ennemi héréditaire 129
L'Avenir du Puy-de-Dôme : juguler une « race de proie » 131
Les cercles politiques et syndicaux de la droite : héroïsme guerrier et responsabilité allemande 136
Dans les milieux conservateurs de l'école privée catholique : une guerre saccrificielle 137
Les conférences patriotiques et l'image de la guerre 139

2. La vision de la guerre et de l'Allemagne dans les milieux radicaux 140

Etienne Clémentel et les élus radicaux : une victoire du droit et de la liberté 140
Les représentations du *Moniteur du Puy-de-Dôme* : le rejet de la culture allemande 141

3. La guerre et l'Allemagne vues par le mouvement ouvrier 147

La presse socialiste : la victoire des combattants 147
Les réunions publiques : l'union nationale de 1914 avalisée 150

II. DESIRS DE PAIX 152

1. La Société des Nations : un espoir de paix ? 152

La SDN pour bâtir un monde nouveau 152
La SDN pour garantir la paix 154

2. La paix en discussion 155

Desdevises du Dezert : approuver le traité de paix au nom de la victoire 155
Clémentel 158
La presse locale : un traité critiqué mais accepté 160
Les élus socialistes et leurs journaux locaux : entre abstention et rejet du traité 166

3. La question de la paix dans les élections de 1919 169

La paix dans les élections législatives de novembre 1919 170
La paix dans les élections municipales et cantonales 173

CHAPITRE 2 : RELEVER LA FRANCE VICTORIEUSE 176

I. LA GUERRE EN TETE : 176

1. L'esprit de la victoire chez les modérés 176

Le bolchevisme, nouvel ennemi pour Desdevises du Dezert 176
Des conférences pour dénoncer le danger bolchevique 178
Union et travail pour les élus modérés du département 180
Union, travail et ordre : l'engagement syndical agricole des modérés 180

2. Des références à la victoire distinctes entre radicaux et socialistes 182

Renouveler « l'union sacrée » pour Clémentel et les radicaux 182
Le progrès social, fruit de la victoire selon les socialistes 183

3. Les élections législatives de 1919 : entre guerre et paix 184

Les « leçons de la guerre » dans les professions de foi 184
La France ou la République victorieuse ? 185

II. LA PAIX REPARATRICE EN LIGNE DE MIRE 188

1. Relever une France victorieuse mais meurtrie 188

Une France meurtrie 188
Une victoire économique pour asseoir une France nouvelle 191

2. Des doléances au nom des sacrifices consentis 192

Les revendications des instituteurs 192
Les revendications syndicales ouvrières 193
Dans les milieux catholiques : restaurer une France chrétienne 195

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE 197

TROISIEME PARTIE : 1919 - LES FÊTES DE LA VICTOIRE ET DES COMBATTANTS VICTORIEUX 198

CHAPITRE 1 – CELEBRER LA VICTOIRE ET LA PAIX EN 1919 200

I. L'INTENSE SOCIABILITE FESTIVE ET COMMEMORATIVE DE 1919 201

1. Le calendrier commémoratif de 1919 201

321 fêtes en 1919 201
Les acteurs 201

2. La signature du traité de Versailles ne fait pas date 203

Des fêtes peu nombreuses et spontanées 203
Des fêtes officielles sans grand éclat 204

3. Un retour aux autels ? 207
Prier en faveur de la paix et remercier les saints intercesseurs 207
Les pèlerinages mariaux 209
Honorer religieusement les démobilisés et les soldats morts pour la Patrie 211

II. CELEBRER LA VICTOIRE : LE 14 JUILLET 1919 213

1. Organiser localement la fête nationale 213
Le poids des fêtes de la Victoire 213
L'organisation locale des fêtes 214
Le manque de moyens financiers 216

2. Les rituels du 14 juillet 216
Le cérémonial patriotique : Fêter la victoire militaire de la nation. 217
Te Deum et hommage religieux aux morts 220
La fête populaire 224

3. Les mots du 14 juillet 228
Glorifier les combattants, héros de la victoire 228
Fêter la victoire de la patrie libérée 230
Glorifier l'union nationale 231
Fêter la république victorieuse ? 231

4. La patrimonialisation des fêtes parisiennes de la victoire 232
Les récits des cérémonies parisiennes 232
Les actualités filmées 234

CHAPITRE 2 : COMMEMORER LES SOLDATS ET LEURS SACRIFICES 237

I. LES FETES ET LES COMMEMORATIONS EN L'HONNEUR DES COMBATTANTS EN 1919 238

1. Les fêtes de la Reconnaissance nationale du 3 août 1919 238
Une date en surplus ? 238
Une commémoration pédagogique de la victoire du droit 239
Le programme et les discours 240

2. Novembre 1919 et les commémorations des morts pour la Patrie 241
La singularité de novembre 1919 241
L'hommage par la parole 243

II. LES FETES DU RETOUR DES COMBATTANTS 1919-1920 246

1. Un foisonnement de fêtes de village : 246
L'impulsion communale 246
La chronologie des fêtes du retour 248
Fêtes mariales et fêtes du retour 250
Un unanimisme dans les fêtes du retour ? 251
Quelques indices des difficultés du retour des soldats au foyer. 252

2. Les rituels du retour : 255
L'accueil des régiments dans les villes de garnison 255
Les cérémonies religieuses 258
La cérémonie au cimetière 261
L'hommage civique aux héros : défilé, arcs de triomphe, pavoisement 263
Le banquet festif 266
La fête : Les bals du retour 269

3. Les mots du retour 270
Les intervenants 270
L'hommage aux héros et à leurs souffrances 271
La douleur et le deuil 272

La perception de la victoire 274

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE 277

QUATRIEME PARTIE : LES DECEPTIONS DE LA PAIX VICTORIEUSE 1920-1924 279

CHAPITRE 1 : 1920-1922. SORTIR DE LA GUERRE, ENTRER DANS LA PAIX ? 281

I. LA GUERRE, L'ALLEMAGNE, LA PAIX : UNE DEPRISE DE LA HAINE ? 281

1. La persistance d'une haine envers l'Allemagne : 281
   Desdevises du Dezert 282
   Alexandre Vialatte 286
   Les milieux conservateurs 289
   Etienne Clémentel et les radicaux 292
2. Négocier avec l'ennemi : 294
   Une victoire du Droit toujours revendiquée ? 294
   Discuter avec le vaincu 295
   1922 : De Briand à Poincaré, l'intransigeance de la victoire 298
3. La poussée d'un idéal pacifiste 303
   « La trop grande guerre » 303
   Á droite, anti-germanisme et antibolchevisme au nom de la défense de la paix. 305
   Un pacifisme des radicaux ancré dans la tradition d'arbitrage international 307
   Pacifisme et antimilitarisme chez les socialistes 308
   Les communistes : pacifisme et anti-capitalisme 310
4. Le retour du thème de la paix dans les élections cantonales de 1922 312
   La victoire, la paix et le paiement des réparations 312
   Le retour de la République ? 315
   La politique extérieure dans les débats du Conseil général 317

II. LA FRANCE ENTRE QUETE DES FRUITS DE LA VICTOIRE ET MAUX DE LA GUERRE : 319

1. Une désunion nationale en 1920 ? 319
   Entre image d'union et hantise du déclin. 320
   Le 1er mai 1920 : La violence révolutionnaire va-t-elle gagner la France victorieuse ? 323
2. Relever une France meurtrie 332
   L'anxiété d'un déclin démographique 332
   Un désarroi moral ? 334
   Une déception des anciens combattants ? 338
   Une amère victoire pour le monde rural ? 340
3. La culture scolaire : comment transmettre l'esprit de la victoire ? 341
   Les nouvelles attentes dans le choix des manuels scolaires 342
   La communauté enseignante 348
   Les discours lors des distributions des prix 353

CHAPITRE 2 : 1923-1924. RESTER DES VAINQUEURS ? 357

I. L'OCCUPATION DE LA RUHR EN 1923 : LE RETOUR DE LA GUERRE ? 358

1. À la recherche d'une nouvelle victoire ? 358
   Une occupation de la Ruhr pour dépasser les déceptions de la paix ? 358
   La violence du débat politique sur l'occupation de la Ruhr 362

Violences politiques et affirmation de l'antifascisme 367
La haine de l'Allemagne réactivée ? 368

2. L'opinion publique et l'occupation de la Ruhr 371

Les rapports du Préfet : L'acquiescement d'une opinion désabusée 372
Un mot d'ordre à droite : préserver les fruits de la victoire 374
Les radicaux et la Ruhr : entre approbation patriotique et critiques 376
Mobiliser contre l'occupation de la Ruhr : un enjeu entre socialistes et communistes ? 378

3. Le sens de la victoire en 1923 385

Une victoire du droit et de la justice 385
La quête des fruits de la victoire, au nom des sacrifices 385
Une victoire déficiente pour les catholiques 388
La guerre, un thème de retour à l'école lors des distributions des prix 391

II. LE SENS DE LA VICTOIRE AU CŒUR DES ENJEUX ELECTORAUX DE 1924 ? 394

1. L'héritage de la victoire dans la campagne électorale 394

Les trois listes en présence 394
La victoire et la paix : Des thèmes encore cruciaux ? 398
La République au cœur des enjeux électoraux 401

2. Le cartel des gauches : pour en finir avec la guerre ? 404

Desdevises du Dezert et les conservateurs : dénoncer une trahison de la victoire 406
À gauche : La conférence de Londres vu comme l'acte final de la guerre 410

3. Un pacifisme de plus en plus affirmé ? 416

Une culture scolaire pacifiste ? 416
Jaurès, apôtre de la paix : Une célébration contestée 419
Bilan : Haïr la guerre, ne plus haïr l'ennemi ? 423

CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE 426

CINQUIEME PARTIE : LA RANÇON DE LA VICTOIRE - L'INSTITUTIONNALISATION COMMEMORATIVES (1920 -1924) 429

CHAPITRE 1 : LA VICTOIRE ET LE DEUIL – La perception de la victoire dans les cérémonies autour des monuments aux morts et des ré-inhumations au village 430

I. LA LECTURE DE LA VICTOIRE SUR LES MONUMENTS AUX MORTS 431

1. Des communes en deuil 431

Le rôle des édiles 431
Quel calendrier d'érection des monuments ? 436
Les intentions commémoratives 439

2. Iconographie de la victoire 442

Des statues de victoire 443
La République victorieuse 445
Attributs iconographiques et épigraphie de la victoire 447
La représentation de la France endeuillée 448
Les combattants : les figures de héros victorieux ? 451
Les représentations de la guerre et de l'ennemi 454

3. La place de la victoire dans les cérémonies d'inauguration 456

Les rituels : des communautés en deuil 456
Les orateurs 461
Un discours de construction du souvenir historique de la guerre 463
Les représentations oratoires de la victoire 468

Héros et victimes ? 472

II. LE RETOUR DES CORPS 473

1. Les ré-inhumations dans le département du Puy-de-Dôme 473
La pression des familles 473
Les demandes de transfert des corps et les modalités de transport 475
Les convois dans le département du Puy-de-Dôme 479

2. Cérémonial et discours : le retour des victorieux ? 480
Les rituels d'accueil 480
Les discours : Le sens du combat 485

CHAPITRE 2 L'INSCRIPTION DE LA VICTOIRE DANS LES CELEBRATIONS DE LA GUERRE 489

I. LA CELEBRATION DE LA VICTOIRE ET LA FETE REPUBLICAINE 489

1. Le 14 juillet 1920 marqué par l'empreinte de la guerre 489
La fête de l'armée victorieuse 489
L'éclat de la fête populaire 491
La participation des autorités religieuses : un sujet polémique 492

2. Le cinquantenaire de la République : le 11 novembre 1920. 493
Les débats sur la commémoration officielle du 11 novembre 493
La commémoration des gauches, le 4 septembre 494
Le 11 novembre 1920 dans le département du Puy-de-Dôme 496

3. Le 14 juillet, une célébration républicaine ou une commémoration de la guerre (1921-1924) ? 503
Un lent déclin du 14 juillet ? 503
Affadissement du républicanisme, affirmation des références à la guerre 504
La concurrence d'autres fêtes nationales 506

II. LA PERCEPTION DE LA VICTOIRE DANS LES COMMEMORATIONS DE NOVEMBRE : LA TOUSSAINT ET L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 508

1. La Toussaint : La commémoration traditionnelle du souvenir des morts 509
Des cortèges en deuil 509
Les paroles de reconnaissance et d'hommage aux sacrifices des combattants 510

2. Le 11 novembre devient fête nationale 512
La fête de la victoire ? 512
Un 11 novembre revendicatif, face aux déceptions de la victoire 513
Le recueillement plutôt que la glorification de la victoire ? 515

CONCLUSION DE LA CINQUIEME PARTIE 517

CONCLUSION GENERALE 518

La contraction de l'idée de victoire 518
Une sortie de guerre hautement ritualisée et centrée sur les morts sacrifiés de la victoire 519
La République et la victoire 520
Les temporalités de la sortie de guerre 521

INDEX 527

INVENTAIRE DES SOURCES 532

SOURCES MANUSCRITES ET FONDS D'ARCHIVES 532

ARCHIVES NATIONALES 532

1. SERIE C 532
2. SERIE F 532

SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMEE DE TERRE (S.H.A.T.) 533

ETABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DEFENSE (E.C.P.A.D.) 533

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU PUY-DE-DOME 534

1. SERIE M 534
2. SERIE O 536
3. SERIE R 536
4. SERIE T 536
5. SERIE X 537
6. SERIE Z 537
7. SERIE 3E 537
8. PHOTOTHEQUE 539
9. ARCHIVES PRIVEES 539

ARCHIVES MUNICIPALES DE CLERMONT-FERRAND 540

ARCHIVES MUNICIPALES D'ISSOIRE 540

ARCHIVES MUNICIPALES DE RIOM 541

ARCHIVES MUNICIPALES D'AMBERT 541

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET INTERUNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND : 541

SOURCES IMPRIMEES 542

ARCHIVES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE 542

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE 542

B.D.I.C. 542

ARCHIVES DEPARTEMENTALES 543

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET INTERUNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FD 543

INSEE 544

PRESSE 545

JOURNAUX NATIONAUX 545

PRESSE DEPARTEMENTALE 545

BIBLIOGRAPHIE 547

DICTIONNAIRES, INSTRUMENTS DE TRAVAIL 547

HISTOIRE DES EMOTIONS POLITIQUES – HISTOIRE DES SENSIBILITES – ANTHROPOLOGIE HISTORIQUE 547

LES ATTENTES ET LES REPRESENTATIONS DE LA GRANDE GUERRE 547

DEMOBILISATIONS ET SORTIES DE GUERRE 548

La démobilisation et le retour des combattants 549
La démobilisation des scientifiques 550
L'anxiété démographique de l'après-1918 550

LES FIGURES DU HEROS 550

CELEBRATIONS, LIEUX DE MEMOIRE ET COMMEMORATIONS DE LA VICTOIRE 551

LA VICTOIRE ET SES ENJEUX INTERNATIONAUX 552

CULTURES POLITIQUES 553

LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME ET LA GRANDE GUERRE 554

LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME EN SORTIE DE GUERRE 554

CULTURES POLITIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME 554

LA VICTOIRE DE 1918 ET LA DEFAITE DE 1940 556

TABLEAUX 557

ANNEXES 558

INTRODUCTION

Etudier la victoire de 1918 peut paraître un thème insolite dès lors que l'on s'éloigne de l'histoire militaire et du succès conquis par les armes. La victoire, désormais acquise, a peu intéressé les historiens du point de vue de l'histoire politique et culturelle des années d'après-guerre. Or l'idée de vaincre l'ennemi et de sortir du conflit en triomphateur est au cœur des attentes des Français durant le premier conflit mondial. Et les vainqueurs ont été les maîtres du jeu pour organiser le monde d'après-guerre, précisément parce qu'ils considéraient que la victoire leur donnait des droits. Ce qui frappe l'historien de la Grande Guerre qui se penche sur le moment de basculement entre la guerre et la paix, c'est d'abord l'extraordinaire exultation collective exprimée le 11 novembre 1918 dans la France de l'arrière, malgré la lassitude provoquée par un conflit long et très meurtrier, lequel couvre cette atmosphère euphorique d'un voile de tristesse et de deuil. L'idée de victoire n'est-elle pas au cœur d'« une ferveur née de la guerre, née dans la guerre, et soudée par les millions de morts et de blessés », pour reprendre la formule d'Annette Becker appliquée à d'autres manifestations symboliques de l'immédiat après-guerre[1] ? L'étude de l'idée de victoire est à même d'éclairer l'état d'esprit de ceux qui furent vainqueurs d'un conflit dont ils sortaient cependant terriblement meurtris. Elle apparaît au centre des processus de sortie de guerre dont l'étude est récente dans l'historiographie des conflits, et précisément dans celle de la Première guerre mondiale. Il s'agit de questionner, durant l'étape cruciale du passage du temps de guerre au temps de la paix, la pérennité des constructions idéologiques nées autour de l'idée de victoire et forgées au temps du conflit.

La victoire de 1918 et la sortie de guerre des Français

L'immédiat après-guerre a été longtemps confiné à une étude des conséquences du conflit. Relations diplomatiques, découpages territoriaux et traités de paix, reconstructions et reconversions économiques, retour à la normale de l'appareil politique, autant de questions qu'il était indispensable d'étudier mais qui n'expliquent pas comment les individus et les sociétés sont sortis du Premier conflit mondial. Pour dépasser cette interrogation première, l'histoire culturelle et l'anthropologie historique ouvrent de nouvelles perspectives. Le processus de « démobilisation culturelle », que John Horne a défini comme la démobilisation des « cultures de guerres », conduit à interroger l'évolution des représentations de l'ennemi, celle des figures du sacrifice et du héros qui marquent la vision de la guerre, celles aussi de la paix. L'historien en a bien défini la problématique : « Le processus de démobilisation, au lieu d'être une condition de la paix, en devient un enjeu »[2]. Car rétablir la paix, c'est aussi avoir quitté des représentations haineuses de l'ennemi et pouvoir donner un sens au conflit. On peut donc suivre, au niveau collectif et individuel, les phénomènes de reflux de la violence, de poussée de l'idéal pacifiste et d'humanisation de l'ancien ennemi. Les premiers travaux sur la « démobilisation culturelle » menés par John Horme, ont été suivis par ceux de Bruno

[1] Annette BECKER, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920, Mort où est ta victoire ? », *Vingtième siècle*, n°49, janvier-mars 1996, p.31-44.

[2] John HORNE, « Introduction » à « Démobilisations culturelles après la guerre », *14-18 Aujourd'hui, Today, Heute*, n°5, 2002, p.46.

Cabanes qui a brillamment envisagé celle des soldats de retour[3]. Yaël Dagan[4] a suivi la « démobilisation culturelle » des intellectuels autour de la *Nouvelle Revue française*. Des travaux récents ouvrent la voie à l'étude d'autres acteurs[5] et à une perspective comparée, scrutant les modalités contrastées prises par les sorties de guerre selon que l'on se situe dans un pays vaincu, vainqueur, toujours en guerre, ou bien encore dans les colonies et les dominions[6]. Par ailleurs quelques travaux à l'échelle départementale ont étudié les commémorations de l'après-guerre, en recherchant les marques du traumatisme de guerre et la construction d'une mémoire du conflit[7].

L'angle de vue adopté est celui de l'étude de la perception de la victoire dans le moment problématique de la sortie de guerre. La France sort en vainqueur du conflit. Or, paradoxalement, la situation est vécue comme extraordinairement pénible, tant pèsent les difficultés nées de la guerre (poids du deuil et déficit démographique, démobilisation militaire, reconversion économique, négociations des traités de paix…). Horizon d'attente du temps de guerre, la victoire apparaît comme un élément central des phénomènes de mobilisation-remobilisation-démobilisation, dans la mesure où ses représentations soutiennent celles des attentes portées par la Grande Guerre. Elle s'inscrit dans une histoire longue du premier conflit mondial qui, ici, cherche à définir comment et selon quelles temporalités est-on sorti de la Grande Guerre. Ainsi s'agit-il d'étudier la perception de la victoire au filtre des notions de mobilisation, de remobilisation et de démobilisation de l'opinion, pour rechercher les temporalités dynamiques du conflit et comprendre les évolutions des représentations de la guerre, de l'ennemi et de la victoire, au moment où précisément on cherche à donner un sens au conflit dans le temps de la sortie de guerre.

Je me suis anciennement intéressée à la victoire et à la sortie de guerre par le biais de l'évolution du sentiment républicain, en partant du constat que le républicanisme d'un département – celui du Puy-de-Dôme – bien ancré en 1914, paraissait en net retrait en 1919, lors des premières élections à la sortie du conflit, ce qui constituait un paradoxe pour le régime victorieux[8]. L'enjeu avait alors été d'évaluer les rapports entre le sentiment républicain et la victoire – sa perception et ses pratiques commémoratives, ses moments

---

[3] Bruno CABANES, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004, 555 p. Version remaniée de sa thèse soutenue en 2002 : *Finir la guerre : l'expérience des soldats français (été 1918-printemps 1920)*, sous la direction d'A. Corbin, Université Paris 1.

[4] Yaël DAGAN, *La NRF entre guerre et paix (1914-1925)*, Paris, Tallandier, 2008, 427 p. Version remaniée de sa thèse dirigée par C. Prochasson et soutenue en 2005 : *La Nouvelle Revue française de la guerre à la paix, 1914-1925, mobilisations et démobilisations culturelles*, EHESS, 2005.

[5] Manon PIGNOT, *Allons enfants de la patrie ? Filles et garçons dans la Grande Guerre : expériences communes, construction du genre et inventions des pères (France, 1914-1920)*, thèse sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau. EHESS, 2007. La dernière partie est consacrée à la question de la sortie de guerre : « Sortir de la guerre, sortir de l'enfance ? ».
La démobilisation scientifique est étudiée par Anne Rasmussen dans deux articles : « Réparer, réconcilier, oublier : enjeux et mythes de la démobilisation scientifique, 1918-1925 », numéro « Sorties de guerre au XXe siècle », *Histoire@politique*, n°3, novembre-décembre 2007. Et « Mobiliser, remobiliser, démobiliser : les formes d'investissement scientifique en France dans la Grande Guerre », numéro « Le sabre et l'éprouvette. L'invention d'une science de guerre 1914-1939 », *14-18 Aujourd'hui, today, heute*, Paris, Éditions Noesis, 2003, p. 49-59.

[6] S. AUDOIN-ROUZEAU, C. PROCHASSON (dir.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après-1918.*, Taillandier, 2008, 511 p.

[7] Pierrick HERVÉ, *Le Deuil, la Patrie. Construire la mémoire communale de la Grande Guerre : l'exemple du département de la Vienne*, sous la direction de Nicole Piétri, Université de Poitiers, 1998, 750 p.
Stéphane TISON, *Guerre, mémoire et traumatisme : comment Champenois et Sarthois sont-ils sortis de la guerre ? (1870-1940)*, Thèse sous la direction d'Elisabeth du Réau, Université Paris III, 2002, 954 p. et 239 p. d'annexes.

[8] A. FRYSZMAN, *Le sentiment républicain et la victoire de 1918* dans le département du Puy de Dôme, mémoire de maîtrise sous la direction de S. Audoin-Rouzeau, Séminaire de recherche d'A. Gueslin, 1990, 132 f.

d'émotions collectives, celui de l'armistice ou bien encore celui du 14 juillet 1919, jour de la fête de la victoire. L'idée a été de poursuivre cette première recherche en l'ouvrant à l'étude des attentes de la victoire qu'elle avait révélée, de leur évolution dans le champ politique et au travers des célébrations et des commémorations du conflit. Cette étude s'inscrit donc à la fois dans des perspectives d'histoire culturelle, d'histoire politique, d'anthropologie historique, voire d'histoire sociale des émotions politiques[9]. Par le biais de sources locales, elle s'adosse particulièrement à la vie politique locale.

Parcours de recherche

Cette thèse m'a occupée bien plus longtemps que prévu. Cette contrainte aura eu toutefois le mérite de permettre une double évolution favorable des approches et des sources.

Le choix d'une étude à l'échelle départementale a été dicté par plusieurs impératifs. Il me faut revenir sur les premiers pas de cette recherche envisagée à une échelle nationale et qui a buté sur plusieurs difficultés. Premier obstacle, celui de la masse des sources. Entreprendre un travail sur les années de l'immédiat après-guerre encore peu étudié pouvait amener à une ouverture maximale de l'angle de vue, englobant les sources aussi bien politiques et sociales (archives des partis politiques et papiers d'hommes politiques, archives syndicales, travaux parlementaires, archives ministérielles et préfectorales…), la presse nationale et régionale, les revues spécialisées, la littérature… Quitte à perdre de vue la problématique du sujet. Deuxième obstacle, en privilégiant ces sources, la masse documentaire éloignait du but premier qui était d'approcher une histoire de parcours individuels et de cheminements collectifs. Assez rapidement, l'échelle favorisée a été celle d'un cadre départemental, choisi pour la proximité géographique et intime qu'il offrait, mais aussi parce qu'il permettait de circonscrire les sources du monde politique et social ou de l'environnement culturel à une dimension exploitable, raisonnable et mieux à même de servir le sujet. Il permettait de dresser un corpus cohérent de textes politiques et d'envisager l'élaboration et l'étude détaillée du calendrier des célébrations du conflit. Toutefois, une première lecture des sources nationales, notamment des grands quotidiens de la presse nationale a sans doute permis de mieux apprécier ensuite les sources régionales et d'entreprendre, quand cela est apparu pertinent, un emboitement d'échelles dans l'analyse. Concernant le département du Puy-de-Dôme, mon travail de maîtrise avait dévoilé une documentation locale riche permettant d'étudier une prise de parole souvent ignorée, celle d'élus ruraux ou d'acteurs politiques et associatifs inconnus. La découverte et l'accès à de nouvelles sources, publiées ou mises à disposition du public au cours de mes recherches – correspondance A. Vialatte – H. Pourrat[10], papiers Clémentel[11], Fonds Bardoux[12] – ont réorienté ces dernières, accompagnant aussi une évolution des approches.

---

[9] P.BRAUD, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sc. Po, 1996. C. PROCHASSON, « Emotions et politique : premières approches », dans *La politique et la guerre. Pour comprendre le XXe siècle européen*. Hommage à Jean-Jacques Becker, sous la direction de S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, S. Cœuré, V. Duclert et F. Monier, Editions Agnès Viénot –Noésis, 2002, p. 431-449.

[10] Correspondance publiée par les Presses Universitaires Blaise Pascal en 2001 pour les années 1916-1921, puis en 2003 pour les la période 1922-1924.

[11] Déposés depuis longtemps aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, ce fonds a donné lieu à l'établissement d'un répertoire de classement seulement en 1998. Dans les notes, les services départementaux des Archives sont abrégés en *A.D. Puy-de-Dôme*.

[12] Les papiers de la famille Bardoux ont été déposés aux Archives départementales en 2006. Pour notre période, le fonds recèle une riche correspondance de Jacques Bardoux. La présente recherche étant à cette date très avancée, l'étude de cet ensemble très volumineux n'a pu être que partielle. Elle est venue en complément des

C'est ainsi qu'un travail d'abord centré sur le politique par les élections et par l'étude de la presse s'est peu à peu déporté vers ce qui constituait au départ les marges de sa documentation, à savoir les témoignages, pour finalement se recentrer, chaque fois qu'il fut possible, sur ces itinéraires individuels pour envisager une approche locale et collective de la sortie de guerre. Certes, ces parcours n'ont pas valeur d'exemplarité ou de représentativité. Certes, ils restent issus de milieux sociaux voisins. Mais ils ont permis de suivre des cheminements individuels pour mieux saisir la complexité du processus de démobilisation culturelle et de sortie de guerre. Ils démontrent sans doute l'unicité de chaque parcours, même si, nous le verrons, des pratiques collectives et des représentations communes, peuvent permettre aussi de dégager de grandes tendances. Ils permettent au fond d'envisager une certaine flexibilité de la démobilisation culturelle.

Il s'est donc agi d'approcher au plus près les parcours individuels et collectifs d'une société locale en sortie de guerre, de mesurer la variation de leurs représentations de la victoire, de la guerre et de la paix mais aussi de leurs pratiques festives et commémoratives. Car comme le remarque très justement Stéphane Audoin-Rouzeau, la sortie de guerre est hautement ritualisée, tout comme le fut l'entrée en guerre. C'est le temps des rites de réincorporation, pour reprendre la formule de Leonard Smith appliquée à la sortie du champ de bataille, la sortie de guerre constituant la phase post-liminaire, celle qui certifie l'identité de l'initié – en l'occurrence le combattant – et le réincorpore au monde[13]. Nous avons recherché l'articulation entre l'expérience singulière et l'action collective[14] dans une approche micro-analytique, chaque fois qu'elle a été possible, afin de relativiser l'évidence et la simplicité supposée d'une approche macro-analytique. Il fallait essayer de mettre en lumière des expériences singulières de sortie de guerre avec leur propre logique et leur propre signification, suivant Jacques Revel qui appelait à « prendre au sérieux une poussière d'informations et à chercher à comprendre comment ce détail individuel, ces bribes d'expériences, donnent accès à des logiques sociales et symboliques qui sont celles du groupe, voire celles d'ensembles beaucoup plus larges »[15]. L'histoire locale permet de saisir, à travers l'expérience d'individus ou de groupes, une histoire globale, elle en est une modulation[16]. La variation d'échelles rend possible la construction de la notion complexe de démobilisation culturelle et pour ce qui nous concerne, celle des évolutions de la perception de la victoire et de ses attentes. Ce changement de focale doit permettre de mieux définir les temporalités de cet après-guerre, celle des démobilisations culturelles à l'aune des évolutions de la perception de la victoire.

Le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre

C'est à la vision de la victoire par une société locale de « l'autre-front »[17] et au moment de la sortie de guerre que s'attache cette étude. Le Puy-de-Dôme constitue l'exemple

---

autres sources. Elle mériterait cependant à elle seule une étude dont la mobilisation dans la guerre pourrait constituer un fil rouge, parmi d'autres.

[13] Son analyse appliquée précisément au combat et à la sortie du champ de bataille est donc ici étendue à l'expérience guerrière dans son ensemble et à la sortie de guerre, au moment du retour du combattant dans le monde civil. Léonard SMITH, *The Embattled Self*, Cornell University Press, 2007, p.22.

[14] Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'achelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard et le Seuil, Coll. Hautes Etudes, 1996, p.10

[15] *Ibid*., p.12.

[16] *Ibid*., p.26.

[17] Patrick FRIDENSON (sous la dir.), *L'autre front, 1914-1918*, Cahier du *Mouvement social* n°2, 1977, 235 p.

d'un département rural de l'arrière[18] (cartes géoéconomique et politique en Annexe 1). Par ses petits centres industriels, il offre le visage d'une société au travail durant le conflit, participant à la Défense nationale, et restant peu touchée par l'agitation connue dans les usines pourtant proches de la Loire ou celles plus éloignées de la région parisienne. Un département qui fait montre d'« une lassitude résignée » dans les premiers mois de 1918, un département qui « n'a jamais, autant que la documentation dont on dispose permette de le dire, connu de courant défaitiste, ou simplement pacifiste, conséquent »[19]. Le choix du département du Puy-de-Dôme est apparu pertinent justement par ce caractère, qui pourrait être hâtivement qualifié de banal, mais qui, au fond, se révèle heuristique dans l'étude des comportements en guerre, et précisément en sortie de guerre, si l'on ne veut pas se centrer sur l'exceptionnel, mais au contraire sur le cas plus fréquent d'une société lasse du conflit mais qui a pourtant poursuivi l'effort de guerre. En outre, grâce à l'échelle départementale et au regard porté à la fois sur les communautés et sur les individus, il est possible de balayer un large éventail des attitudes qui tempère l'impression générale. L'étude du département du Puy-de-Dôme pendant la guerre bénéficie de travaux historiques initiés par Jean-Jacques Becker et poursuivis par la suite[20]. Celle de l'immédiat après-guerre est plus évoquée dans quelques mémoires[21]. La grande étude d'Annie Moulin-Bourret sur la guerre et le développement industriel clermontois s'est révélé être une mine d'informations, au-delà de son sujet principal, éclairant plus largement la situation politique, économique et sociale de l'immédiat après-guerre, grâce à sa connaissance approfondie des archives locales, et révélant souvent des sources inédites[22]. Les campagnes ont été très touchées par le départ des hommes. Les centres industriels, malgré les détachements de militaires, ont fait appel à d'autres catégories de salariés (davantage de femmes et d'étrangers). L'Etat eut un rôle décisif grâce aux commandes publiques qui relayèrent les débouchés d'avant-guerre mis à mal par le conflit[23]. En 1918, c'est une société, pourtant lasse de la guerre, davantage touchée par les pénuries (sans avoir connu de privations extrêmes) mais qui a tenu, et qui sort du conflit profondément affectée par le deuil. Les pertes militaires atteignent des proportions conformes à la situation nationale[24].

---

[18] Voir carte géoéconomique (Annexe 1 : Le département du Puy-de-Dôme)

[19] Jean-Jacques BECKER, *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980, p.283-284.

[20] Des mémoires de maîtrise ont été conduits sous sa direction à l'Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II : G. LANG, *L'opinion publique dans le Puy de Dôme pendant la première guerre mondiale*, 1979, 244 f. M.-J. VANDRAND, *Les campagnes du Puy de Dôme pendant la première guerre mondiale*, 1983, 201 f. A.-M. DUPIN, *Le « bourrage de crâne » dans la presse du Puy-de-Dôme pendant la Première guerre mondiale (1914-1916)*, sous la direction de J.-J. Becker et S. Audoin-Rouzeau, 1986, 185 p. Laurent VERAY, *Le cinéma au service de la Nation, de 1914 à 1920*, Clermont-Ferrand : Mémoire de maîtrise Université Blaise Pascal 2 , 1987, 206 f .
Et son ouvrage qui contient des développements sur l'exemple du Puy-de-Dôme, notamment pour l'étude de son moral en 1918 : Jean-Jacques BECKER, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, Paris, 1980, 317 p.

[21] Laurent VERAY, *Le cinéma au service de la Nation, de 1914 à 1920*, op. cit. J.-C. GAUREL, *Le souvenir historique de la Grande Guerre chez les Anciens combattants du Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise d'Histoire sous la direction de S. Audoin-Rouzeau, 1989. A. FRYSZMAN, *Le sentiment républicain et la victoire de 1918*, op.cit. F. CLEMENT, *La mémoire figée : les monuments aux morts de la Grande Guerre, exemple de l'arrondissement de Riom dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal-Clermont II, 1997, 187 p.

[22] A. MOULIN-BOURRET, *La guerre et le développement industriel de Clermont-Ferrand (1912-1922)*, Thèse sous la dir. de J.J. Becker et A. Poitrineau, Université de Paris X-Nanterre, 1993, 5 vol., 1055 fol. Thèse publiée en 1997 par l'Institut d'Etudes du Massif Central sous le titre *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922: la Victoire du pneu*, 2 tomes, 1997.

[23] Sur cette situation industrielle, A. MOULIN-BOURRET, *op. cit.*

[24] 18215 combattants morts, soit 3,5% des effectifs recensés en 1911 et 11,5% de la population masculine. Plus de 60% des morts ou disparus sont des agriculteurs, 30% appartiennent au monde de l'artisanat ou sont ouvriers de l'industrie. J.-C. GAUREL, *op. cit.*, p.5.

Ces difficultés démographiques et économiques prennent ici un relief particulier dans ce département en profonde mutation. Clermont-Ferrand, au passé industriel récent, devenu un petit centre industriel durant le conflit[25], a maintenu toutefois ses activités, mais la reconversion industrielle se révèle laborieuse et la population ouvrière est en proie à une incontestable dégradation de sa situation[26]. La ville subit durement la crise de 1920-1921 et une reprise ne s'amorce qu'en 1922. Plus globalement, ce département rural, touché inégalement par l'exode[27], a vécu la guerre comme l'origine d'une saignée démographique pourtant plus ancienne, le conflit n'ayant en fait qu'accentuer une tendance séculaire[28]. L'anxiété face à un déclin démographique s'affirme dans un environnement où le deuil est si présent. Les attentes de développement économique et de bien-être social s'avèrent très fortes aux lendemains du conflit. Tous, nous le verrons, conservateurs ou progressistes, espèrent alors un monde nouveau.

La population est devenue majoritairement urbaine. Cependant, ce département reste profondément marqué par la vie rurale au village qui est le cadre de pratiques festives souvent singulières auxquelles viennent s'adjoindre les nouvelles célébrations nées de la guerre. Par ailleurs, les ouvriers, souvent premiers urbains dans des familles restées rurales, continuent à pratiquer les aller-et-retour entre la ville et le village. Dans les petits bassins miniers développés dans un environnement rural, Saint-Eloy-les-Mines au nord-ouest et Brassac-les-Mines au sud-est, les mineurs sont alors souvent des ouvriers agricoles exerçant une pluriactivité. L'originalité du département tient aussi à l'activité saisonnière du thermalisme. Les cinq grandes stations (Châtelguyon, Le Mont-Dore, La Bourboule, Royat et Saint-Nectaire) ont par ailleurs accueillis de nombreuses formations sanitaires françaises et américaines pendant la guerre. Une caractéristique qui singularise la pratique commémorative et festive de ces petites villes au moment de la saison thermale. Par ailleurs, l'attraction urbaine demeure limitée. Thiers connaît une certaine prospérité grâce à l'industrie coutelière. Clermont-Ferrand où la manufacture Michelin domine désormais, connaît une croissance urbaine nouvelle, ce qui vient renforcer les difficultés et accroître les tensions sociales.

Un mouvement ouvrier modéré s'est développé dans ces pôles industriels[29]. Avant la guerre, le socialisme avait renforcé son assise départementale dans les bassins industriels et miniers du département mais il disposait également d'une implantation rurale. En 1914, la

---

[25] D'après une enquête nationale sur les effectifs travaillant dans les usines de guerre et établie à partir de statistiques datées de l'automne 1916, le département arrivait au 11e rang (département de la Seine non compris), avec 23 856 salariés répartis dans 117 établissements. À titre de comparaison avec des départements industriels voisins, la Loire avançait un effectif de 108 007 employés, le Cher 28 268. L'agglomération clermontoise, sans passé industriel lié aux établissements militaires, avait connu un développement industriel récent et très spécifique. Les établissements Michelin, qui comptait 4 444 à la veille de la guerre, employait en mai 1918, 6 977 salariés, soit 57% de plus. A. MOULIN-BOURRET, *op. cit*., p.435-442

[26] A. Moulin-Bourret conclut à une dégradation de la condition ouvrière clermontoise : « Les salariés de l'industrie, d'abord soumis à une aggravation de leur condition de travail, subirent aussi à partir de la fin de 1916 une nette baisse de leur pouvoir d'achat. Dans une ville en proie aux pénuries, dans un environnement dégradé, les conditions d'existence se détériorèrent » (*op. cit.*, p.728).

[27] Les montagnes de l'ouest gardent un certain équilibre grâce aux revenus de l'élevage dominant qui maintiennent la population. Dans la plaine de la Limagne, la situation est plus diversifiée et les conséquences de la crise du phylloxera ont produit des difficultés pour les petits exploitants. Les montagnes de l'est, et plus généralement le Livradois-Forez, constitue une « véritable aire de pauvreté » où l'exode rural s'enracine dans une région de polyculture vivrière marquée par de fortes densités de population.

[28] La baisse de la natalité et les migrations en sont les causes profondes. La première est constante depuis un siècle. La natalité atteint 15,1‰ de 1911 à 1921, avec des taux plus bas que la moyenne nationale. Mais surtout il faut noter un fort mouvement de migration depuis un siècle (71 800 départs entre 1821 et 1920 pour l'ensemble du département). Selon les chiffres des recensements, la population départementale est de 490 560 en 1921 (contre 525 916 habitants en 1911). M.-J. VANDRAND, *op. cit.*

[29] Guy ROUSSEAU, *Les "mouvements ouvriers" dans le Puy-de-Dôme (1871-1914)*, Thèse pour le Doctorat de 3e cycle, sous la direction de J.-J. Becker, 1982, p.371.

fédération socialiste comptait un millier d'adhérents environ[30]. Elle était fortement influencée par Alexandre Varenne. Quant au syndicalisme ouvrier, il avait, avant la première guerre mondiale, une faible implantation dans le Puy-de-Dôme[31]. Le mouvement ouvrier, comme les milieux politiques, avait été désorganisé par la mobilisation et par le long conflit. L'union départementale des syndicats restait modérée, son mensuel avait d'ailleurs reçu du préfet l'autorisation de reparaître en mai 1918. Dans ce département très tôt républicain – la première majorité républicaine est acquise aux élections de 1848 –, les gauches dominent. Une gauche modérée, d'abord radicale, puis radical-socialiste. L'enracinement radical repose sur le poids de chefs de file plus que sur les structures du parti radical qui, du reste, se sont assoupies depuis 1914. Etienne Clémentel, président du Conseil général et ministre en exercice est l'homme fort du département en 1918[32]. La connaissance des forces communistes du département est mal aisée pour les premières années de leur existence, en l'absence, localement, d'archives du parti communiste, d'un organe de presse et en raison de la faiblesse des effectifs[33]. La S.F.I.O. connut la scission mais dans des proportions exactement inverses à celles du Congrès de Tours, puisque seulement un tiers des militants quittèrent la fédération.En février 1921, les deux tiers des militants de la fédération locale de la SFIO ont rejeté l'adhésion à l'Internationale communiste[34]. La première fédération départementale communiste regroupa 600 adhérents environ, mais perdit 20% de ses effectifs en un an et poursuivit son déclin les années suivantes, tandis que la SFIO retrouvait en quelques années ses forces militantes locales[35]. L'implantation communiste fut d'abord limitée. Elle se heurtait à la solidité de l'implantation socialiste, notamment au sein d'une population majoritairement rurale et attachée à la petite propriété paysanne. Mais sa stratégie politique négligeait également le monde paysan, en privilégiant les milieux industriels et urbains[36].

Marginale dans la vie politique locale, la droite parlementaire adopte progressivement une culture militante qui lui permet de sortir de cette marginalité[37]. En 1919, les élections au scrutin de liste donnent une majorité à la droite. Les radicaux, alliés au centre droit, apparaissent comme les grands perdants. Toutefois, ils restent après la guerre la composante essentielle des gauches, mais ils cèdent du terrain aux socialistes. Aux élections suivantes de 1924, la liste départementale du cartel des gauches obtient une victoire complète.

---

[30] Laurent RONDREUX, *Géopolitique du département du Puy-de-Dôme*, op. cit., p. 205-509.

[31] En 1914, le congrès de l'Union départementale C.G.T., qui s'était tenu à Saint-Eloy-les-Mines, avait réuni une trentaine de chambres syndicales dont la majeure partie était implantée essentiellement dans l'arrondissement de Clermont-Ferrand. Les syndicats de mineurs organisés dans les bassins de Brassac-les-Mines et de Saint-Eloy-les-Mines, et les couteliers et émouleurs de la région de Thiers représentaient les deux autres ensembles de l'implantation syndicale. G.ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 284 et s.

[32] Carte en Annexe 1 : Le département du Puy-de-Dôme – Une majorité radicale au Conseil général.

[33] On dispose essentiellement des rapports de police chargée de les surveiller. *Le Cri du peuple*, le journal local du PCF ne paraît qu'à partir de 1926. Cette même année, la police a réalisé un rapport détaillé sur l'implantation communiste dans la région (*A. D. Puy-de-Dôme*, M 3792, Enquête sur la situation du PC dans le département du commissaire central de Clermont-Ferrand, 1926). Les années 1920 et 1930 ont été étudiées par C. SPINA, *Le parti communiste dans le département du Puy-de-Dôme*, Mémoire de maîtrise sous la direction d'O. Faure, Université B. Pascal Clermont-Ferrand II, 1992-1993, 192 p.

[34] M. WAUQUIER, *Le parti socialiste dans le Puy-de-Dôme (1919-1924)*, Maîtrise d'Histoire, sous la direction d'A. Silbert, Université de Clermont II, 1970, p.185.

[35] C. SPINA, *op. cit.*, p.13-15. La baisse s'explique par un retour de certains militants à la « vieille maison » (la SFIO progresse dans le département à la même époque). À la fin de 1925, la fédération communiste ne compte plus que 200 adhérents. Elle connait donc un déclin jusqu'au début des années 1930, suivant une évolution nationale mais de manière plus accusée.

[36] *Ibid.*, p.72-83.

[37] Mathias BERNARD, « A la recherche des militants : la droite républicaine du Puy-de-Dôme sous la IIIe République », *Siècles*, n°11, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, p.122. Les efforts aboutissent au bout de cinq ans par la création par Jacques Bardoux du parti républicain fédéral à la fin de 1924.

Les sources

Corpus de textes et calendrier des fêtes et commémorations

L'échelle départementale a permis de bâtir un important corpus de textes (964 documents) regroupant les discours des élus et de responsables locaux, les professions de foi électorales, les discours prononcés dans le cadre de festivités, de commémorations ou de cérémonies d'inauguration de monuments aux morts. Il s'agit de textes et de prises de paroles peu étudiés et pourtant indispensables à cette histoire « au ras du sol », approchant l'expression politique au sein des petits conseils municipaux et dans les discours des fêtes locales.

Tableau 1 : Discours, professions de foi et textes publics (Puy-de-Dôme, 1918-1924)

Nature des textes	Nombre de textes ou de discours
1. Discours, motions, appels	**251**
Discours prononcés dans des réunions publiques (politiques, syndicales, conférences).	
Appels	63
réunions politiques, syndicales et associatives	102
Appels à souscription : emprunt national, monuments aux morts	6
Discours, vœux, rapports des assemblées locales	
assemblées politiques (Conseil général, conseils municipaux, conseils d'arrondissement)	15
assemblées consulaires et judiciaires. Conseil académique	8
Conférences patriotiques	29
Distributions de prix	28
2. Professions de foi électorales	**110**
Législatives 1919 (listes départementales)	3
Municipales 1919	17
Cantonales 1919	38
conseils d'arrondissement 1919	15
sénatoriales (11 janv 1920)	9
Cantonales partielles (17 cantons concernés) mai 1922	25
Législatives mai 1924	**3**
3. Discours prononcés lors de fêtes et de commémorations	**292**
1918	14
1919	119
1920	94
1921	38
1922	13
1923	14
4. Discours prononcés lors de l'inauguration de monuments aux morts ou de plaques commémoratives	**311**
1920	34
1921	111
1922	68
1923	78
1924	20
Total	**964**

Cet ensemble a été constitué grâce au dépouillement de nombreuses sources, celles émanant des assemblées locales (archives municipales, délibérations du Conseil général), de

la presse (quotidiens régionaux, journaux d'arrondissement) et des archives publiques (préfecture, rectorat).

Pour les premières, la fréquentation des archives des 470 communes du département n'était pas envisageable ni forcément nécessaire. Les archives de Clermont-Ferrand et des sous-préfectures ont été largement mis à contribution. Pour les petites communes, nous avons privilégié celles qui avaient déposées leurs fonds aux archives départementales (série 3E), disponibles sous la forme de microfilms : soit 98 communes (en 2000, année de leur dépouillement). L'essentiel est constitué des procès-verbaux des conseils municipaux. Cette archive s'est révélée de qualité diverse. Les comptes-rendus sont plus ou moins détaillés selon les secrétaires de séance, parfois illisibles quand la calligraphie est peu soignée. On a pu regretter des notes souvent laconiques et parfois irrégulières, les comptes-rendus se bornant alors à relever les seules délibérations exigées par la loi. Mais elles ont révélé aussi une parole précieuse en raison même de sa rareté. On devine aussi parfois une pratique politique basée sur l'oralité qui tend à échapper à la connaissance historique. Ce sont les conversations tenues en marge du conseil municipal, au café ou sur la place du village, avec tel ou tel représentant d'association, sur l'emplacement d'un monument ou sur l'organisation de la fête de retour des combattants,. On devine aussi l'émotion du conseil municipal, sobrement évoquée, au moment de l'armistice ou du retour de ses membres mobilisés ou bien encore lors de la fête du retour des combattants. C'est parfois la simple répétition d'un sujet qui affirme le fort investissement collectif. L'importance des demandes de trophées de guerre est ainsi manifeste dans ces archives, où l'on note soigneusement les nombreuses démarches entreprises auprès des autorités préfectorales et militaires pour les obtenir.

Concernant les discours politiques, seuls ceux des grandes villes et ceux prononcés au Conseil général ont été publiés *in extenso*. Par contre, les discours tenus lors des très nombreuses commémorations d'après-guerre, ne sont souvent connus que par des extraits, voire par de brefs résumés publiés dans la presse locale. C'est là un obstacle important à leur étude. Toutefois, le recoupement des quotidiens régionaux permet de vérifier la véracité des propos tenus. Et au-delà des sensibilités politiques des trois principaux journaux, ce sont souvent les mêmes passages qui ont retenu l'attention, ce qui souligne d'autant la pertinence des thèmes relevés.

La presse a donc été largement dépouillée pour élaborer le corpus des textes et le calendrier des fêtes. Elle a aussi apporté le regard des journalistes sur la victoire, par l'étude de leurs éditoriaux. Les deux grands quotidiens régionaux, sont *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, journal conservateur, et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, plutôt radical modéré. Des publications locales complètent cet ensemble, le journal hebdomadaire *Riom Républicain* qui soutient Etienne Clémentel, le ministre radical et maire de Riom, et le *Journal de Thiers*, une feuille hebdomadaire modérée. La presse socialiste représentée par *L'Ami du peuple* jusqu'à la déclaration de guerre, connait un changement important avec la création par Alexandre Varenne de *La Montagne*, en octobre 1919. Jusqu'à cette date il a donc fallu pallier son absence en faisant appel aux journaux nationaux. Concernant la presse catholique, *La Croix d'Auvergne* et la feuille diocésaine, *La Semaine religieuse*, ont été largement consultées.

Les archives préfectorales sont venues compléter les informations recueillies sur les activités politiques, syndicales et culturelles par les comptes-rendus de réunions et les dossiers administratifs concernant les célébrations, les voyages officiels ou les commémorations. Par ailleurs, les rapports préfectoraux concernant le moral des populations se sont avérés déterminant pour l'étude de l'année 1918 et la période de l'occupation de la Ruhr. Les archives des sous-préfectures, celles des Archives nationales (et du Service Historique de l'Armée de Terre pour 1918) ont complété les dépôts locaux. Par ailleurs, les archives maçonniques, essentiellement de la loge les Enfants de Gergovie, ont pu être étudiées. Elles sont venues parfaire notre connaissance des acteurs locaux. Par contre, l'ambition de conduire

une étude des attentes et de l'état d'esprit des francs-maçons s'est révélée limitée par l'absence des livres d'architecture de cette loge pour les années d'après-guerre[38].

Pour approcher l'état d'esprit du milieu enseignant, les archives rectorales ont révélé deux ensembles particulièrement intéressants : d'une part, les rapports des sessions du baccalauréat qui exposent des sujets de composition française touchant à la guerre et les réflexions des professeurs sur l'état d'esprit des candidats, d'autre part, les demandes d'inscription de manuels scolaires émanant des instituteurs. Concernant l'enseignement catholique, on dispose aussi de discours prononcés lors de distributions des prix rapportés par la presse, et également de la publication *La Bonne parole*, rédigée par les élèves et les cadres d'une école privée réputée, l'Institution Sainte-Marie à Riom[39].

Ce département du Puy-de-Dôme a aussi été un riche cadre d'étude par les archives privées qu'il offrait. D'emblée, on peut regretter l'absence d'une telle archive issue du monde ouvrier ou du monde agricole. Pas de récit, de lettre, de journal intime émanant de travailleur de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture. Les sources de ce type existent pour la période du conflit mais le retour des combattants met fin aux correspondances de guerre et à la tenue de carnets de guerre. Par contre, des publications syndicales, des discours de représentants des organisations politiques ou syndicales et quelques prises de paroles militantes dans des réunions politiques, permettent de se pencher sur l'état d'esprit de ces milieux. Chaque fois qu'il a été possible, c'est au travers de ces sources indirectes que l'on a recherché à faire émerger cette parole. Les collections de journaux syndicalistes ont été ainsi étudiés, celles du *Travailleur du Puy-de-Dôme*, l'organe de la Bourse du travail qui reparaît au printemps 1918, et la *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme* dont la publication s'est poursuivi au long du conflit. Pendant la guerre, pour affirmer son patriotisme et son engagement, celle-ci avait ajouté à sa devise[40] la phrase suivante : « Le sol, c'est la Patrie. Améliorer l'un, c'est servir l'autre ». Les rapports de police ont parfois fourni de manière détaillée des discours tenus lors de réunions publiques. Les thèmes étudiés – la victoire, la guerre, la paix, l'ennemi – étaient en effet des sujets sensibles, retenant l'attention policière. Plus classiquement, la presse régionale a fourni des articles sur les congrès des organisations syndicales, révélant les discours des représentants syndicaux.

Grâce à cette documentation issue de multiples sources, il a été possible, par ailleurs, d'établir avec précision un calendrier des pratiques festives et commémoratives de sortie de guerre (Annexe 2). Son importance a dictée l'étude fouillée des pratiques festives et commémoratives révélée par ce corpus de 1125 fêtes et commémorations.

---

[38] Deux mémoires de maîtrise d'histoire retracent l'historie contemporaine de cette loge : M. GANIERE, *La loge maçonnique les Enfants de Gergovie à l'Orient de Clermont-Ferrand (1867-1914). Etude de la maçonnerie clermontoise de l'Empire libéral à la Grande Guerre*, sous la direction de F. Georgi, 1995, 286 f. M. TOURNADRE-FOUCAUD, *La loge maçonnique : les enfants de Gergovie à l'Orient de Clermont-Ferrand 1919-1939*, Université Blaise Pascal: Clermont-Ferrand 2, 2001, 226 f. Un entretien avec Jean Boulay, grand connaisseur de l'histoire des francs-maçons du Puy-de-Dôme a confirmé l'existence de ce livre d'architecture pour les années 1918-1928, livre qui reste cependant égaré. Voir également, J. BOULAY, *La franc-maçonnerie dans le Puy-de-Dôme*, Ed. Canope, Chamalières, 1990, 157 p.

[39] L'école bénéficie d'un fort soutien qui dépasse les limites de la ville de Riom. Elle forme une partie des élites de toute l'Auvergne et même au-delà. La publication mensuelle de l'Institution rend compte, souvent sous la plume des élèves les plus âgés, des activités culturelles développées par l'école. Elle a du reste, tout au long de la guerre, publié des correspondances entretenues avec d'anciens élèves partis au front. En outre, des poèmes sont édités qui émanent d'anciens ou de jeunes élèves de l'école du faubourg de Mozac.

[40] Elle affichait, dans son bandeau de première page son orientation très modérée et rassembleuse : « L'agriculture est un terrain neutre sur lequel les personnes éclairées de toutes les opinions peuvent s'entendre et doivent travailler de concert au bonheur des populations ».

Tableau 2 : Les fêtes et les commémorations (Puy-de-Dôme, 1919-1924)

Fêtes ou commémorations en l'honneur des combattants (Fêtes du retour des combattants, Fêtes de l'Armistice,…)	654
Inaugurations de monuments commémoratifs	304
Fêtes nationales du 14 juillet	145
Fêtes de Jeanne d'Arc	22
Total	**1125**

Concernant les soldats, la question de la démobilisation militaire prise en charge par Bruno Cabanes a été écartée. Cependant, nous retrouvons les combattants à l'arrivée des régiments dans le département du Puy-de-Dôme puis à leurs retours au village. En cela, le travail réalisé a pu compléter les conclusions de ce dernier et la vision du retour des régiments dans les villes de garnison qu'il a si bien analysé, en nous penchant alors sur le retour au village du soldat salué par des pratiques qui restaient encore à étudier. Pour ce qui est du retour dans la famille, quelques indices ont pu être recueillis dans des archives préfectorales, notamment des demandes d'enquêtes des familles au sujet de la disparition d'un fils, d'un mari, d'une épouse ou d'un fiancé. Elles ont permis d'entrouvrir la porte des foyers mêmes si le retour individuel des combattants reste difficile à saisir pour l'historien.

Les paroles et les écrits de trois principaux personnages ont pu permettre de suivre leurs itinéraires. Le but est ici non de rechercher par l'exemplarité une analyse totale, mais de mettre en lumière la singularité des cheminements. Tributaire des sources, l'étude n'a pu étendre son champ à l'ensemble de la population. La parole du paysan ou de l'ouvrier est notamment absente, de même que celle des femmes. Notons également que les sources ici émanent de non-combattants, issus de milieux relativement aisés. L'archive la plus importante est celle émanant de Georges Desdevises du Dezert ,figure de l'universitaire, intellectuel engagé dans la société locale[41]. Etienne Clémentel, l'homme fort du radicalisme dans la région, livre une série de discours sur l'ensemble de la période. Alexandre Vialatte, s'il apporte moins d'archives, permet d'observer un parcours plus singulier, celui d'un jeune étudiant, fréquentant les cercles littéraires auvergnats, partant pour l'Allemagne, précisément pour la Rhénanie occupée, quelques mois seulement après l'armistice.

Desdevises du Dezert.

Georges Desdevises du Dezert (1854-1942), fut d'abord juriste avant de suivre une carrière universitaire en tant qu'historien, spécialiste de l'Espagne sous l'Ancien régime[42]. Originaire du Cotentin, il obtient une chaire à l'université de Clermont-Ferrand en 1892, une ville où il avait achevé ses études secondaires. En 1907, il devient doyen de la faculté des

[41] Cet universitaire répond à la double définition de l'intellectuel proposé par J.-F. Sirinelli. Comme professeur d'université, Il est « créateur » et « médiateur culturel ». Il est aussi, selon une définition plus étroite, une personne engagée dans la vie de la cité, avant le conflit, par sa participation à la vie politique, ses articles sur des sujets d'actualité publiés dans la presse locale. J.-F. SIRINELLI, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988, p.9.

[42] Il a d'abord soutenu une thèse de droit centrée déjà sur un sujet historique : *De la curie dans les municipes romains* (Caen, 1877). Sa thèse d'histoire porte sur *Don Carlos d'Aragon, prince de Viane*, Paris, A. Colin, 1889, un ouvrage dans lequel il aborde plus globalement la Navarre et la Catalogne au XVe siècle. Il s'intéressa ensuite à l'Espagne du Moyen Age à l'époque contemporaine quand il prit en charge la rédaction de plusieurs chapitres sur les pays ibériques dans *l'histoire générale* dirigée par Lavisse et Rambaud. Le XVIIIe resta toutefois sa période de prédilection.

Lettres. Anti-dreyfusard[43], membre de la ligue de la patrie française créée en 1898, son engagement nationaliste et conservateur est partagé par nombre de notables clermontois, notamment à l'université, à l'exemple du doyen Audollent. Il se rapproche de Jacques Bardoux, animateur de la *IVe République*, lors des élections de 1919, adhérent même à cette jeune formation. Lecteur de l'Action française[44], il est proche du comité Dupleix et des mouvements en faveur d'une politique de coercition vis-à-vis de l'Allemagne de l'après-guerre. Il est vite déçu par les élections de 1919, malgré le retour de la droite aux affaires, ayant espéré un renouveau des hommes et des idées politiques. En 1924, très critique envers le bloc des gauches, il réaffirme son positionnement : « Je reste chrétien, Français et libéral, comme je l'ai toujours été »[45]. Durant le conflit il s'est attaché à être un « professeur de réconfort », pour reprendre la formule qui, à ses yeux, résume son engagement patriotique. Voici comment il présentait en 1919, sa « mobilisation » de 1914 et ses « œuvres de guerre » : « J'avais seize ans en 1870, j'avais donc pu me rendre parfaitement compte de tous les désastres qui accablèrent alors la France. Quand je vis la scélératesse d'un homme qui la rejetait dans la tempête, mon cœur se serra et je me promis de vivre pendant l'épreuve en homme de devoir et en bon citoyen. Je suis rentré à mon poste, je me suis donné à ma tâche de professeur, j'ai eu des étudiants serbes, des étudiants américains, jusqu'à 80 étudiants à mes cours fermés. J'ai fait des cours publics sur la question turque, sur la France et ses alliés. Je me suis institué dans ma région professeur de réconfort ; on venait chez moi quand on avait le cafard pour reprendre courage. J'ai porté la bonne parole partout où je l'ai pu, j'ai écrit dans tous les journaux, dans toutes les revues qui m'ont sollicité, j'ai recueilli sur ce que j'ai vu et entendu 18 volumes de notes ; je me suis occupé des blessés, j'ai été les voir, leur causer, les distraire dans les hôpitaux ; enfin, j'ai dirigé pendant trois ans une Ecole de rééducation de soldats aveugles. 85 de ces malheureux ont passé par mes mains et ont rappris un état. Je leur ai amassé une petite fortune, une soixantaine de mille de francs, qui ont été placés en leur nom et qui me permettront de leur venir en aide tant qu'ils existeront »[46]. Il est donc un universitaire « mobilisé » au sein de la société locale. Il se veut un guide et un éducateur du peuple. Si ses notes renseignent davantage sur les élites conservatrices qu'il fréquente, la guerre l'amené à côtoyer une population locale qu'il ne connait pas vraiment. Son expérience de guerre a fortifié son patriotisme et lui a fait découvrir, dit-il, le courage et les vertus de ce peuple[47]. Mais il porte cependant un jugement sévère sur l'Auvergne, un pays « peuplé d'une race aussi primitive et aussi primaire que son sol », lui concédant toutefois quelques qualités jugées essentielles, mais vite tempérées par d'autres critiques : « endurance, courage, épargne, mais peu de sens social et pas ombre d'esprit public »[48].

---

[43] Pierre FEUERSTEIN, *Un journal, des journaux. Histoire, grandeur et servitude d'un journal de province,* Edition Créer, 1997, p.32.

[44] Il lit *l'Action française* et est en contact avec Léon Daudet sans toutefois partager toutes ses idées politiques. Il échange une correspondance avec lui en 1924, après l'échec électoral du Bloc national. G. DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, Tome 21, folio 176-178.

[45] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Récits de guerre*, Lettre à un italien, sept 1919, Tome 18, folio 2-3.

[46] *Ibid*. Voir également dans le tome 20 le bilan qu'il dresse des activités développées par la Faculté, ses professeurs et leurs familles durant la guerre.

[47] *Ibid*. Desdevises du Dezert note encore : « Mon pays a été beau pendant ces quatre années de péril, de sang et de misère. L'Auvergne a donné à la France quelques uns de ses braves régiments ».

[48] *A.D. Puy-de-Dôme*, 142 J 100, Correspondances J. Bardoux (Daladier - Dezarrois. 1898-1959). Lettre à J. Bardoux, 15 décembre 1919. Desdevises du Dezert exprime dans cette missive toute sa déception après l'échec électoral de J. Bardoux aux élections de novembre 1919. Il encourage ce dernier à ne pas avoir de regrets et à choisir la carrière des Lettres plutôt que la politique : « Des hommes comme vous ont mieux à faire que d'enfoncer des clous dans des têtes trop dures […] L'esprit n'a pas encore droit de cité ici ».

Desdevises du Dezert a laissé une documentation sur la guerre, impressionnante par la quantité et la variété des notes et papiers accumulés[49]. L'ensemble principal, constitué par ces *Récits de guerre*, regroupent des notes personnelles et des lettres envoyées par sa famille (originaire de Caen), par des amis, par d'anciens étudiants au front ou par des collègues français et étrangers. Commencés à la déclaration de guerre, ses *Récits de guerre* ne se sont pas arrêtés au lendemain de l'armistice, ni même à la signature de la paix de Versailles. Ils s'achèvent par un vingt-et-unième tome intitulé « Histoire du "Bloc des Gauches". Notes au jour le jour 11 mai 1924-1er janvier 1925 ». C'est à ce moment vraisemblablement que cet universitaire, qui termine sa carrière[50], choisit de poser la plume puis, plus tard, de déposer ses « archives de guerre » à la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand[51]. Les *Ecrits de guerre* comprennent des textes en prose et des poèmes qui révèlent une habitude de la forme littéraire chez cet historien. En intellectuel en guerre, il pratique sans doute une « littérature conventionnelle », patriotique, plutôt qu'une « littérature de témoignage »[52]. Cette immense archivistique montre la volonté de cet universitaire de témoigner à sa manière de son expérience de la guerre, celle d'un universitaire « mobilisé » à l'arrière.

Alexandre Vialatte

Avec Alexandre Vialatte, né en 1901, on change de génération sinon de milieu. L'ensemble publié récemment sous le qualificatif de *Journal* recouvre une accumulation de notes sur des supports variés[53]. Il n'était sans doute pas destiné à la publication. Jeune bachelier, il intègre à la rentrée scolaire de 1918, une classe préparatoire scientifique à Sainte-

---

[49] L'ensemble mériterait assurément une étude à part entière. Il s'agit d'abord des *Récits de guerre* dont les 15 premiers tomes couvrent les années 1914-1918, les suivants la période 1918 à 1924. À cela s'ajoutent 6 *Albums de guerre* (documentations iconographiques diverses regroupées par l'auteur) et les 11 volumes de ses *Ecrits de guerre* qui sont un recensement de tous les textes écrits, publiés ou non par l'universitaire (articles de presse, textes universitaires, poèmes ou textes en prose). D'autres albums regroupent uniquement des images extraites de l'*Illustration*. Enfin, diverses publications et documents iconographiques ont été aussi déposés par l'universitaire à la bibliothèque de Clermont-Ferrand.

[50] *A.D. Puy-de-Dôme*, 142 J 100, Correspondances J. Bardoux (Daladier - Dezarrois. 1898-1959). Lettre à J. Bardoux, 6 sept 1924, f. 330-331. Desdevises du Dezert lui signale qu'il entame sa rentrée universitaire, après 47 années de services.

[51] Il est vraisemblable que la retraite universitaire a permis à Desdevises du Dezert d'ordonner l'ensemble. Pour ce qui est des *Récits de guerre*, ils ont été classés au fur et à mesure de leur élaboration. Desdevises du Dezert les a déposés à la bibliothèque de Clermont en 1927 dans des cartons scellés de cachets de cire à ses initiales, ne devant pas être ouverts à la consultation avant 1950 (cf. Michel PINEL, « Une figure normande en Auvergne. L'écrivain Georges Desdevises du Dezert. Sa vie, son œuvre historique et littéraire », *Revue du département de la Manche*, Tome 28, 1986). En 1929, ses *Ecrits de guerre* regroupant ses articles publiés durant le conflit et ses textes littéraires manuscrits sont à leur tour confiés à la bibliothèque municipale.

[52] Selon la distinction formulée par Laurence Campa qui oppose la première, vecteur de propagande et de « bourrage de crâne », à la seconde, celle des témoins et des écrivains et qui passe à la postérité contrairement à la première. Laurence CAMPA. Intervention au séminaire sur « les écrivains en guerre », Atelier d'historiographie : comment on écrit l'histoire de la Grande Guerre, animé par S. Audoin-Rouzeau, C. Prochasson et A. Rasmussen, EHESS, 3 novembre 2008.
Le cas de Desdevises du Dezert, non combattant, est toutefois particulier. Il a cherché à témoigner de son expérience de la guerre, vécue à l'arrière par un homme âgé de 60 ans en 1914. Il est à noter qu'une majeure partie de son œuvre littéraire (poèmes, romans, théâtre) a été rédigée après le conflit. Elle n'a pas été étudiée à notre connaissance.

[53] Ce sont des papiers et des carnets de divers formats et couleurs. Le terme de journal est celui qu'avait choisi lui-même son auteur pour identifier ce dossier constitués par des textes de « jets spontanés ». A. Vialatte avait regroupé 22 feuillets datés du 10 novembre 1920 au 12 novembre 1921 et 2 petits carnets à couverture noire : le premier daté du jeudi 8 décembre 1921 au jeudi 16 mars 1922 (avec mention des localités de rédaction : Ambert-Spire et à partir du 7 mars 1922, Marxstrasse), le deuxième daté du vendredi 24 mars 1922 au dimanche 20 novembre 1922 (Spire et à partir du 26 mai, Mayence).

Geneviève (Versailles). Sa correspondance est alors rare. L'année suivante, le jeune diariste, âgé de vingt ans, exerce en qualité de « répétiteur » stagiaire au Collège Audembron de Thiers, tandis qu'il est étudiant à l'université de Clermont-Ferrand. Il prépare une licence ès lettres, « série langues et littératures étrangères vivantes, mention Allemand »[54] Il est ensuite nommé au collège d'Ambert en janvier 1921. Le jeune homme lit beaucoup, commence à écrire[55] et entretient une correspondance variée, notamment avec l'écrivain Henri Pourrat, de quatorze ans son aîné, habitant à Ambert, la ville sous-préfecture dont sont originaires leurs familles respectives.

Le *Journal* concerne seulement les années 1920 à 1922. Il vient compléter la correspondance Vialatte-Pourrat également publiée[56]. La période étudiée (1918-1924) n'est pas totalement couverte par ces deux sources puisque le *Journal* s'interrompt le 20 novembre 1922[57]. En ce qui concerne l'échange épistolaire commencé à l'initiative du jeune Vialatte en 1916, aucune lettre ne date de 1921, année passée par celui-ci à Ambert. Recruté par la *Revue rhénane*, il séjourne ensuite en Rhénanie de février 1922 à avril 1924, puis de juin 1925 à décembre 1927[58]. Dans l'ensemble, la correspondance manque parfois de régularité. Elle est abondante en 1922 quand Alexandre réside à Spire à son arrivée en Allemagne. Puis il part pour Mayence où sa charge de travail se renforce. Les échanges épistolaires restent réguliers, mais deviennent parfois plus lapidaires, sous la forme de notes de travail. Cette source reste centrée sur la parole du plus jeune, les lettres de Pourrat étant perdues, celui-ci n'apparait qu'à travers les propos de son cadet. Henri Pourrat accède à la notoriété en décembre 1921 en obtenant le prix littéraire du *Figaro* pour *Gaspard des Montagnes*. On retrouve ici la *NRF* étudiée par Yaël Dagan, une revue à laquelle collabore Pourrat[59]. C'est lui qui a adressé le jeune Vialatte à son ami Jean Paulhan, le secrétaire de Jacques Rivière, qui interviendra à son tour auprès de Paul Tirard. Vialatte part donc en Allemagne par un concours de circonstances, au départ pour rejoindre un poste sans grand prestige, celui de « professeur directeur » du cours de français de Spire[60]. En juin 1922 il rejoint les bureaux à Mayence de la *Revue Rhénane*, recommandé par Paulhan et soutenu par Bernard Zimmer, ami de Paulhan et directeur de la revue. Vialatte est à la fois rédacteur, traducteur, journaliste et « commis voyageur » de la publication. Le jeune français mène en Rhénanie une existence légère,

---

[54] Vialatte ne passera que les « parties communes » en novembre 1921, n'étudiant jamais l'allemand dans le cadre universitaire.

[55] Il écrit ses premiers poèmes et textes en prose. Il publie notamment un curieux *Scrap-book* sous le pseudonyme de Colas Morton Roule dans le *Gay Scavoir*, « journal régionaliste et humoristique » des étudiants clermontois.

[56] *Correspondance Alexandre Vialatte-Henri Pourrat*. Textes réunis, présentés et annotés par Dany Hadjadj, Catherine Milkovitch-Rioux et Alain Schaffner. Le tome 1 regroupe les lettres publiées entre 1916 (Alexandre rejoint le collège de Dôle) et 1922 ((départ d'Alexandre pour l'Allemagne). Le tome 2 réunit les lettres de Rhénanie jusqu'en 1927, année du retour de Vialatte en France. La présentation de cette source doit beaucoup à celle de ces auteurs sous la plume de Dany Hadjadj.

[57] Rien n'a été conservé jusqu'à la date de la Saint-Sylvestre 1941, date à laquelle le journal reprend. On ne sait si Vialatte a perdu ou détruit des notes, ou tout simplement ne les a pas poursuivis dans une période d'intense activité.

[58] Entre ces deux périodes, après quelques mois passés à Paris au Ministère de la Guerre (de juin à octobre 1924, il est secrétaire de Louvel, le chef de Cabinet du Ministre), il effectue son service militaire à Berlin comme interprète à la « Commission militaire interalliée de contrôle », d'octobre 1924 à novembre 1925.

[59] Il est un rédacteur important de critiques (19 notes recensées entre juin 1919 et mars 1925, par Yaël Dagan, *La NRF entre guerre et paix (1914-1925)*, Tallandier, 2008, p.237).

[60] Vialatte se décrit comme « bonne à tout faire […] : cycliste, porteur de journaux, grand chef de l'organisation, inspecteur d'académie, distributeur de passe-ports [sic], voyageur de commerce pour la *Revue Rhénane* et autres feuilles, agent de liaison de l'enseignement, bibliothécaire, distributeur de prix, caissier, propagandiste » (Lettre du 19 avril 1922).

souvent proche de « celle des officiers en garnison dans les villes occupées »[61], prompt aux conquêtes féminines et aux festivités, étourdi de rencontres extraordinaires. Mais, éloigné de son pays et aux prises avec les doutes d'une carrière littéraire incertaine, il est aussi sujet au cafard. La limite essentielle de cette source réside dans le regard porté par Vialatte sur le monde qui l'entoure. Il reste distant du monde politique, et se désintéresse au fond des événements. Sa correspondance évoque à peine, nous le verrons, l'occupation de la Ruhr. Le regard porté sur l'Allemagne et les Allemands, plus généralement sur les événements politiques, n'en est pas moins intéressant, même s'il n'apparaît qu'en filigrane. En Auvergne, Vialatte fréquente un milieu proche de celui de Desdevises du Dezert, catholique, conservateur. Mais le jeune garde une distance d'avec le monde politique, au contraire de son aîné.

Etienne Clémentel

Acteur de premier plan de ce monde politique, chef de file des radicaux dans la région, Etienne Clémentel a été plusieurs fois ministre avant la guerre[62]. Né dans un milieu modeste de meuniers, très tôt orphelin de père, le jeune Etienne a été instruit chez les Maristes de Riom. Après des études de droit et de Lettres, il s'est engagé dans une carrière de notaire avant de se lancer dans la politique. Il est resté un homme de Lettres, peintre et photographe amateur, auteur de quelques pièces d'opéras, fréquentant les milieux artistiques parisiens. À partir de 1915, « ministre au cœur de la Grande Guerre », il devient l'« inamovible organisateur de l'économie nationale »[63], détenant durant le conflit le portefeuille du Commerce, de l'Industrie, des Postes et télégraphes[64]. En 1924, il retrouve un rôle national quand Édouard Herriot l'appelle comme ministre des Finances dans son cabinet formé après la victoire du Cartel des gauches. Il accompagne le président du Conseil à la Conférence de Londres sur les Réparations, dont sera issu le plan Dawes. Il a donc été au cœur du règlement de cette question qui empoisonne les relations européennes des années Vingt.

Ses papiers déposés aux Archives départementales du Puy-de-Dôme sont une source riche permettant d'aborder essentiellement les activités publiques de celui qui reste, après guerre, un élu local (il est maire de Riom depuis 1904 et président du Conseil Général depuis 1911) et un parlementaire (il est sénateur à partir de 1920 après son échec aux élections législatives de novembre 1919)[65]. Ils permettent d'entrer au cœur de la campagne électorale à Riom, en 1919, au moment où Etienne Clémentel subit un cuisant échec électoral sur fond de polémiques liées aux marchés de guerre. Par ailleurs, ses papiers interrogent sur son travail d'élu local. Ils révèlent par exemple la manière dont Clémentel constituait ses discours, gardant parfois une trame thématique commune à plusieurs prises de paroles. L'ensemble a surtout permis d'étudier une suite de discours, souvent de première importance dans la vie

[61] La comparaison est faite par D. Hadjadj (p.40) qui évoque, dans sa présentation de cette correspondance, un Alexandre Vialatte « jeune Don Juan » (p.39), aux prises avec « une vie personnelle chaotique » (p.25). *Op. cit.*, Tome 2.

[62] Il avait été ministre des Colonies (24 janvier 1905 - 14 mars 1906), puis de l'Agriculture (22 mars - 9 décembre 1913) avant de détenir très brièvement le portefeuille des Finances (9 - 13 juin 1914).

[63] Guy ROUSSEAU, *Etienne Clémentel (1864-1936). Entre idéalisme et réalisme, une vie politique. Essai biographique*, publié par le Conseil général du Puy-de-Dôme - Archives départementales, 1998, p.60 et s.

[64] Il exerce cette responsabilité du 29 octobre 1915 au 27 novembre 1919.

[65] Avant leur dépôt, les papiers ont sans doute connus un premier tri réalisé par les héritiers Clémentel. Le fonds Clémentel a été constitué puis classé par les services des archives départementales. Le choix d'organisation est celui dicté par ses diverses fonctions politiques, maire, président du Conseil général, parlementaire, ministre. Très peu de papiers privés ont été conservés, essentiellement des lettres reçues de personnalités et des coupures de presse. L'ensemble a été étudié par Guy Rousseau : *Étienne Clémentel (1864-1936) : entre idéalisme et réalisme, une vie politique : essai biographique*, Clermont-Ferrand, A.D. Puy-de-Dôme, 1998, 184 p.

politique locale, sur la totalité de la période étudiée. Ces prises de paroles ont lieu dans l'enceinte du Conseil général ou à Riom, ou bien encore lors des nombreuses célébrations de la victoire et des commémorations de la guerre.

Les temporalités et les attentes de la guerre

Les temporalités de la sortie de guerre suivent celles de l'évolution des attentes nées du conflit. L'étude a donc cherché à mettre en valeur cette chronologie tout en préservant un travail d'ensemble sur les pratiques festives et commémoratives. Partant de 1918, elle se clôt en 1924. Cette date est apparue très tôt comme un marqueur dans les sources retenues. Desdevises du Dezert clôt alors ses carnets de guerre. Clémentel, participant à la conférence interralliée de Londres à l'été 1924 en fait explicitement l'événement qui marque la fin du premier conflit mondial. Par ailleurs, un thème des élections législatives de 1924 fut justement un appel à passer à autre chose, à sortir du monde de la guerre auquel le Bloc national appartenait. Si Herriot alla loin dans les concessions à Londres, ce fut avec l'idée de construire la paix, notamment grâce à un renforcement de la S.D.N.

Cette étude part de l'annonce de l'armistice. L'analyse de l'événement depuis la focale du département met en lumière sa propagation, ses effets, ses pratiques festives quasi immédiates puis répétées à l'envi, et ses discours révélateurs du sens porté par la victoire. Mais dès le début de cette enquête, il est apparu nécessaire de remonter au premiers mois de l'année 1918, pour revenir sur ce qui avait pu constituer les ressorts d'une remobilisation de l'opinion dont on verra l'acuité révélée par l'échelle locale (1e partie). L'année 1919 a ensuite constitué un deuxième ensemble : d'une part parce qu'elle avait été vécue comme celle de l'élaboration de la paix de Versailles, signée en juin, et d'autre part parce qu'elle avait été celle du retour des institutions républicaines à un fonctionnement normal avec des élections générales en fin d'année. Elle est, nous le verrons, l'année des attentes immenses, maintes fois exprimées, des bienfaits de la guerre, matrice d'un monde nouveau (2e partie). 1919 représente également le temps de l'expression de célébrations exceptionnelles de la victoire et du retour des soldats (3e partie). L'étude a cherché à établir quand et comment les grandes attentes nées de la guerre connaissent une déception qui change alors le sens porté par la victoire durant les années 1920-1924 (4e partie). Dans cette étape, 1923 a marqué un tournant, par le retour d'une mobilisation de type militaire avec l'occupation de la Ruhr et par une évolution marquée du pacifisme et des enjeux politiques, tandis qu'émerge, certes de manière encore bien neuve, l'opposition fascisme-antifascisme, un clivage qui change le regard porté sur la guerre et la victoire. L'étude s'arrête à la fin de l'année 1924. En mai, la victoire du cartel des gauches met fin à la législature de la Chambre bleu horizon qui, au fond, se rattachait, encore à la guerre comme en témoigne son appellation. En décembre, la signature des accords de Londres ouvre la voie à un règlement possible de la question des Réparations. Enfin, on a également cherché les marques de ce changement de discours dans les gestes et les mots commémoratifs de 1920 à 1924 (5e partie).

PREMIERE PARTIE : LE 11 NOVEMBRE 1918, LA GRANDE VICTOIRE

L'annonce de l'armistice constitue le premier temps de l'analyse pour prendre la mesure des enjeux dont fut porteuse la victoire, au moment où l'on sonnait l'arrêt des combats. L'étude ambitionne une approche d'anthropologie historique en s'interrogeant aussi bien sur le sens porté par la victoire au moment du 11 novembre que sur les pratiques de célébration de l'événement.

Comme l'ensemble du pays, le département du Puy-de-Dôme a vécu le 11 novembre 1918 avec ferveur. Pourtant, après plus de quatre années de guerre, des populations massivement endeuillées, lassées par un conflit d'une ampleur inégalée et demandant chaque jour plus de sacrifices, auraient pu accueillir l'annonce de l'arrêt des combats avec satisfaction mais sans exultation victorieuse. Or le 11 novembre a bien correspondu chez les Français à un moment historique de communion nationale et d'euphorie festive. Au-delà de la satisfaction prévisible, qu'est-ce qui a relevé de l'exceptionnel et a fait du 11 novembre un moment historique si singulier pour les Français ? Qu'est-ce qui explique l'extraordinaire euphorie ? Comment le deuil de masse s'est-il inséré dans ce contexte festif si éclatant ? La Grande Guerre apportait-elle une grande victoire faisant sens aux sacrifices ?

Sur ces questions, les sources sont diverses. Elles permettent, par le recoupement d'indices parfois parcimonieux, d'esquisser une évolution. Mais leur nature pose question.

Dans un premier ensemble d'écrits personnels, de correspondances et de discours, les témoignages individuels, bien qu'en nombre limité, ont été systématiquement recherchés et mis en perspective grâce à d'autres sources embrassant plus largement les représentations collectives de la population locale. Desdevises du Dezert et Etienne Clémentel sont nos deux témoins privilégiés. Concernant le monde politique, l'opinion des élus locaux transparaît dans les délibérations des conseils municipaux et les procès-verbaux des séances du conseil général réuni en séance ordinaire en avril et en août 1918. Deux discours d'Etienne Clémentel ont marqué cet ensemble, l'un en août 1918 dont l'affichage public a été voté par le Conseil général, l'autre en octobre. Interventions orales et discours renseignent sur l'état d'esprit des élus ruraux et de l'opinion publique du département.

La deuxième source a pour vocation même de rendre compte du moral de ces populations. Il s'agit des rapports mensuels adressés par le préfet au Ministre de l'Intérieur[1]. Ils doivent indiquer le moral des populations[2], les mouvements sociaux, les éventuelles manifestations pacifistes. Pour étudier cette source, la prudence est également de mise. Les rapports sont fonction de la qualité de leur rédacteur tant du point de

[1] Pour la période envisagée, les huit rapports concernant le Puy-de-Dôme sont disponibles aux archives départementales. Ils ont été rédigés à partir des notes adressées par les quatre sous-préfets du département, le commissaire de la petite ville de Billom, celui de la capitale clermontoise auquel s'ajoute le rapport du commissaire spécial Pollety, basé également à Clermont-Ferrand, mais dont les prérogatives s'étendent à l'ensemble du département et touchent particulièrement à la surveillance des mouvements ouvriers. Là encore, la collection est incomplète, les rapports des sous-préfets de Riom et de Thiers sont notamment peu nombreux. Pour le mois de novembre, seul celui d'Issoire a été conservé.

[2] Les collaborateurs du préfet s'attachent à déterminer le moral des populations, l'impact des opérations militaires et de la situation économique, le moral des permissionnaires et ses effets sur l'arrière, celui des soldats au dépôt, des récupérés et des jeunes de la classe 1920.

vue de la justesse des propos que de la mise en forme du rapport. En outre, la hiérarchie préfectorale pèse sur leurs auteurs. Ils peuvent être tentés de tenir le discours que veut entendre leur autorité supérieure ou bien minorer des effets d'opinion sur une circonscription dont ils ont la responsabilité. Le préfet synthétise les notes adressées par les sous-préfets. Parfois, il s'inspire fortement d'un seul rapport, le reprenant presque mot à mot sans véritablement chercher à réaliser une synthèse. Mais on peut penser aussi qu'il lui est apparu comme reflétant la situation générale du département.

La presse apporte un éclairage supplémentaire. Elle est censurée et elle ne peut donc exprimer librement des opinions politiques. Mais elle est un vecteur important de maintien du moral des populations et en cela son étude ne peut être négligée[3]. Outre les deux quotidiens régionaux, *L'Avenir* et *Le Moniteur*, leurs almanachs annuels, sujet à une large diffusion, ont également été consultés pour les représentations illustrées de la guerre qu'ils offraient. Pour pallier l'absence de la presse locale socialiste, les quotidiens nationaux *L'Humanité* et *Le Populaire* ont permis de mettre en perspective les discours tenus dans le département du Puy-de-Dôme par des syndicalistes ou des socialistes. Par ailleurs, les collections de journaux syndicalistes ont été étudiés, celles du *Travailleur du Puy-de-Dôme*, l'organe de la Bourse du travail qui reparaît au printemps 1918 et surtout la *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme* dont la publication s'est poursuivie au long du conflit. Pour préciser la vision de la victoire dans les milieux catholiques, la presse catholique a été étudiée, essentiellement *La Semaine religieuse*.

En outre, des sources diverses permettent d'étudier davantage l'état d'esprit du milieu de l'enseignement : les archives rectorales, les discours prononcés lors de distributions des prix et *La Bonne parole*, la publication de l'Institution Sainte-Marie à Riom. Concernant l'école publique, les bulletins associatifs des enseignants du département ont également été dépouillés ainsi que des circulaires rectorales.

L'étude locale permet d'envisager de quelle façon la nouvelle se propagea à travers le département du Puy-de-Dôme et quels furent les modes de célébration de l'armistice dans ce département. En outre, ce moment clé apporte un éclairage sur les représentations de la victoire et les attentes qu'elle suscitait au sortir d'un conflit très meurtrier.

[3] Ainsi le préfet du Puy de Dôme souligne que « la presse tant parisienne que locale continue à exercer une influence salutaire sur l'état des esprits ». *AD Puy-de-Dôme*, M3640, Rapport du préfet au ministre, 30 mai 1918.

CHAPITRE 1 : LE 11 NOVEMBRE 1918 DANS LE PUY-DE-DÔME

Le 11 novembre 1918 constitue le tout premier jalon de la sortie de guerre qu'il convient d'étudier dans une perspective d'histoire culturelle et d'anthropologie historique. Bruno Cabanes a très précisément retracé ce moment-clé de la sortie de guerre des soldats. Tout comme les combattants au front, les civils dans le département du Puy-de-Dôme ont anticipé la fin des combats. Par le recoupement des témoignages, des journaux et des enquêtes de police et d'opinion, une chronologie plus fine de la fin du conflit peut être retracée pour repérer une évolution. C'est un moment essentiel d'expression du sens porté par la victoire. Longtemps restée incertaine dans les esprits, l'issue victorieuse a provoqué une exultation dont l'intensité même interroge. Il s'est avéré indispensable d'analyser les formes de la propagation de la nouvelle pour en retracer les modes d'expression et mettre en perspective sa réception.

Comment se propagea la nouvelle de la signature de l'armistice et quelles réactions provoqua-t-elle ? Comment exprimer des sentiments euphoriques alors que le deuil touchait la plupart des familles ? Pour comprendre l'investissement intense dans cet événement, un retour sur l'opinion publique dans les mois précédant l'armistice s'est révélé nécessaire, pour mieux comprendre dans quel état d'esprit la population du département du Puy-de-Dôme abordait la victoire en novembre 1918. Auparavant, la reprise des grandes offensives militaires avait ouvert une nouvelle période d'incertitude. Dans ce département pourtant éloigné du front, les conséquences des offensives allemandes étaient visibles : l'afflux de blessés, l'arrivée de réfugiés fuyant la zone des combats et de Parisiens craignant les bombardements de la capitale, ou bien le cantonnement de troupes américaines avant leur départ pour la zone des combats. Avait-on douté de la victoire alors que la situation militaire apparaissait incertaine ?

I. L'euphorie festive autour du 11 novembre 1918

Le cadre départemental permet d'appréhender en détail l'accueil réservé à l'annonce de l'armistice. Puis, en élargissant l'étude aux jours suivants, une ritualisation des célébrations de la victoire est perceptible, après des manifestations largement spontanées. C'est la répétition de ces célébrations et leur profusion qui interroge autant que les rituels à proprement parlé.

1. Apprendre l'événement de l'armistice

La réception de la nouvelle et sa diffusion

Dans le département du Puy-de-Dôme, l'armistice était attendu depuis plusieurs jours et l'événement avait animé une compétition fébrile entre les deux quotidiens locaux, *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, chacun cherchant à annoncer le premier la nouvelle tant espérée de la fin des combats[4]. Le département avait retenu son souffle depuis trois jours. En témoignent les notes de Desdevises du Dezert prises au jour le jour. Le 8, il rend compte de la demande d'armistice des plénipotentiaires et de la situation en Allemagne, reprenant les nouvelles parues dans la presse locale. Le lendemain, sa note est brève : « 9 nov [sic]- On attend. Le Kaiser abdique. Le Konprinz renonce à la couronne. La République semble gagner du terrain en Allemagne ». Même style le jour suivant : « 10 nov [sic]. Le Kaiser se réfugie en Hollande. Troubles à Berlin - à 6h.1/2 l'Avenir fait afficher une dépêche annonçant que les plénipotentiaires allemands ont été autorisés à signer l'Armistice. Le Moniteur déclare que rien n'est officiel. La ville reste absolument calme »[5]. C'est en effet dans un calme extérieur que l'on attendit la nouvelle tant espérée, avec retenue, conformément à l'attitude de la population depuis le début du conflit. L'explosion de joie et les mouvements de foule du 11 novembre ont alors contrasté avec cette précédente réserve.
« À 11h. moins le quart Melle Marguerite Bréhier rapporte chez son père la nouvelle de la signature de l'Armistice. Bréhier[6] vient immédiatement me prévenir. Nous partons pour lire la dépêche. A mesure que nous nous rapprochons de la place de Jaude, nous voyons les fenêtres se fleurir de drapeaux.
On se crie d'un trottoir à l'autre : c'est signé !
Les gens sont fous de joie.
Les camions américains passent en chantant, en sifflant, en saluant.
C'est la délivrance ; c'est la victoire sûre, complète, totale, définitive.
Nous lisons la dépêche à l'Avenir (rue Blatin). Nous allons la lire au Moniteur (rue de l'Ecu).
Nous rentrons sortir nos drapeaux. J'arbore mon grand pavois.

---

[4] Ainsi, le dimanche après midi, *L'Avenir* avait affiché une dépêche mais avait dû la retirer après intervention des autorités. Aussi, le lundi, *Le Moniteur* annonça-t-il la nouvelle une heure avant son concurrent, vers 10 heures. Au-delà de cette rivalité habituelle entre les deux journaux, ces péripéties témoignent de la fébrilité ressentie à l'approche de la signature de l'Armistice.
[5] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Récits de guerre*, Tome 15, folio 149-150, 8 et 9 novembre 1918.
[6] Collègue et ami de Desdevises du Dezert, Louis Bréhier, spécialiste d'histoire byzantine, est titulaire de la seconde chaire d'histoire à la faculté des Lettres de Clermont-Ferrand depuis 1900 (chaire d'histoire et géographie de l'Antiquité et du Moyen Âge).

A midi, les cloches sonnent, le canon tonne ; les ouvriers ont déserté tous les ateliers ; c'est la marée populaire qui déferle dans les rues »[7].

C'est par ces premières phrases que Georges Desdevises du Dezert relate l'annonce de l'armistice. Elles soulignent quels ont été les dispositifs de circulation de l'information et leurs modes d'expression. D'abord, la rumeur. La nouvelle est attendue. Elle s'est transmise à travers un réseau à la fois professionnel et amical. Elle est colportée ici au sein du milieu universitaire. La proximité géographique compte puisque les deux collègues, Bréhier et Desdevises du Dezert, habitent le même quartier. Mais elle demande une confirmation par un mode d'expression qui permet de l'officialiser. Le réflexe de ces deux universitaires est de se rendre à la salle des dépêches des deux journaux locaux, qui ont été à l'origine de la diffusion de la nouvelle et qui, du reste, leur apportent une double confirmation. Ils parcourent à pied une distance d'environ deux kilomètres, empruntant, en prolongement de l'avenue de Royat, la rue Blatin, où un premier arrêt est effectué au journal *L'Avenir*, poursuivant jusqu'à la place de Jaude, proche de la rue de l'Ecu (siège du *Moniteur*)[8]. Ce trajet leur permet d'être aussi au cœur de la ville et de poursuivre ensuite leur pérégrination festive en partageant la nouvelle avec leurs collègues – ils vont à la faculté des Lettres –, et plus globalement en assistant avec la population clermontoise aux manifestations festives spontanées (Annexe 3).

À l'échelle du département, on peut esquisser une géographie de la diffusion de l'annonce de l'armistice (Annexe 4) et de son mode de diffusion. À Clermont-Ferrand, la nouvelle a donc été affichée par les journaux vers 10h30. La rumeur l'a portée très rapidement à travers la ville. Desdevises du Dezert apprend la nouvelle un quart d'heure tout au plus après son affichage sans doute par *Le Moniteur* qui semble avoir gagné la course entamée avec *L'Avenir*. Le préfet détient une information officielle à 11h20 (télégramme du ministère de l'Intérieur) qu'il transmet aux maires et aux sous-préfets dans la foulée, par un télégramme envoyé à 11h40 qu'il fait ensuite confirmer par téléphone une heure plus tard, l'employé des Postes n'ayant pas toujours pu transmettre la missive[9]. Le préfet leur demande de prendre « toutes dispositions pour faire donner les cloches des églises et faire pavoiser et illuminer tous [les] édifices publics aux couleurs alliées »[10]. Les maires usent de leur pouvoir sur les cloches et relayent par ce moyen l'information officielle. Les journaux locaux, par leurs réseaux de correspondants, ont aussi contribué à faire connaître la nouvelle dans tout le département. Ce sont bien les cloches qui diffusent massivement la nouvelle dans les villes et dans les villages. À Riom (10 561 habitants en 1911), « à toute volée les cloches de toutes les églises sonnèrent un joyeux carillon »[11]. Dans les campagnes, l'annonce a lieu souvent seulement vers 14h, avec un décalage d'au moins deux heures avec le message du préfet. La population de la ville d'Issoire (5 648 habitants) a ainsi appris la nouvelle par les sonneries de cloches vers une heure de l'après midi[12]. Le maire du village de Ravel (590 habitants), n'ayant

---

[7] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, Tome 15, folio 150, 11 novembre 1918.

[8] La rue de l'Ecu a été baptisée en juillet 1918 avenue des Etats-Unis. Elle garde encore dans la pratique sa dénomination ancienne.

[9] En effet, les maires ou leurs adjoints n'ont pas tous été prévenus immédiatement, la mairie du village était déserte ou bien le bureau de poste fermé, comme certains élus s'en plaindront par la suite auprès du préfet. En outre, du fait de la mobilisation des hommes, élus et personnels administratifs manquent. *A.D. Puy-de-Dôme*, M 06437, op. cit. A noter que, par son télégramme de 11 heures 40, le préfet adresse aussi l'information aux maires des grandes villes de tout le Massif Central (Moulins, Mende, Le Puy, Aurillac).

[10] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 06437, Annonce de l'Armistice - 11 novembre 1918, Télégramme envoyé le 11 novembre à 11heures quarante minutes.

[11] *Ibid.* Le chiffre de population est celui du recensement de 1911 (source : INSEE, http://stats-auvergne.nexenservices.com/deuxsiecles/accueil.php. Page consultée le 15 décembre 2008 à 15h30. Cette même source a été utilisée pour toutes les indications démographiques qui suivent).

[12] *Ibid*.

reçu aucun avis officiel, fait néanmoins sonner les cloches à deux heures de l'après-midi car il avait été prévenu indirectement et « cela avait lieu dans les communes voisines »[13]. Autre mode d'annonce, le tambour de la ville colporte la nouvelle dans le village de Jumeaux (1090 habitants) en début d'après-midi[14]. À Combronde (1798 habitants), à la demande de l'adjoint au maire, deux modes sont associés pour informer la population, le tambour de ville pour celle du bourg et les cloches pour celle des environs : « A son de caisse, les cloches, à toute volée, ont porté au loin dans la campagne la joyeuse nouvelle »[15]. Principal vecteur de diffusion, les sonneries de cloches le 11 novembre 1918 s'inscrivent dans une histoire spécifique de l'émotion collective[16]. Elles ont traditionnellement un rôle intégrateur. Elles rassemblent la communauté villageoise et dans le cas du 11 novembre, parce que les cloches sonnent à l'unisson de toutes les églises, elles intègrent à la communauté nationale[17]. L'événement rappelle l'union sacrée d'août 1914. Le parallèle est explicite dans l'article du *Moniteur* rappelant les heures de la mobilisation, avant de relater les manifestations clermontoises du 11 novembre : « Le 2 août 1914, vers 4 heures 1/2, les cloches de toutes les églises firent entendre le tocsin : l'appel aux armes. La Patrie était en danger. Les carillons, les clairons, les tambours semblaient clamer dans le ciel d'orage : "A moi Auvergne ! Voilà l'ennemi !". Et nos régiments partirent sur le front »[18]. Le paysage sonore du 11 novembre est donc, comme à l'été 14, celui des sonneries des églises. Les cloches d'allégresse, sonnées à la volée, joyeuses et entraînantes, closent au fond le temps des combats annoncé par le tocsin lugubre au moment de la déclaration de guerre. Elles constituent donc, avec la parole et la dépêche, le troisième vecteur de propagation de la nouvelle, notamment à la campagne où elles jouent le premier rôle. Les cloches d'allégresse associées aux drapeaux tricolores ont symbolisé l'union patriotique réalisée dans l'euphorie de la victoire.

En effet, l'annonce de l'armistice s'inscrit aussi immédiatement dans le paysage urbain par le pavoisement. Clermont-Ferrand est ainsi ornée en vingt minutes[19]. Les cloches d'allégresse et les drapeaux tricolores sont bien les marques de ce 11 novembre dans les récits publiés par les journaux. « À Clermont, […] les drapeaux et les oriflammes pavoisent les principaux cafés de Jaude, la Préfecture, les établissements de crédit, les casernes, et un grand nombre de maisons particulières. Puis les cloches sonnèrent à toutes volées. La foule se répandit dans les rues, joyeuse, enthousiaste et émue à la fois. On riait, on s'embrassait, on pleurait », indique le compte-rendu du *Moniteur*[20]. L'*Avenir* insiste sur l'étonnante rapidité de diffusion de la nouvelle qui « s'est propagée plus rapidement qu'une traînée de poudre. Aussi bien, tout le monde était dans l'attente des événements. En moins de temps qu'il n'en faut pour

---

[13] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 06437, Op. cit., Lettre du maire de Ravel au préfet, 13 novembre 1918.

[14] *Le Moniteur*, 14 novembre 1918. Jumeaux est un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Issoire, situé à l'extrémité sud du département.

[15] *L'Avenir*, 12 novembre 1918. C'est un chef lieu de canton au nord de Riom.

[16] Dimension qu'Alain Corbin a judicieusement relevée : "Les cloches, sonnant à l'unisson, intègrent les communautés à l'espace national. Elles font vibrer les esprits et les cœurs au rythme de la société englobante. La sonnerie de novembre 1918 constitue l'aboutissement d'une longue histoire de l'émotion collective, tributaire d'une culture sensible, dont on n'a pas suffisamment analysé la spécificité. Les historiens du politique se doivent d'en tenir compte". A. CORBIN, *Les cloches de la terre. Paysages sonores et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, p. 168.

[17] La grande cérémonie religieuse clermontoise au lendemain de l'armistice, témoigne également du besoin d'associer dans le paysage sonore, l'exaltation de la victoire et la tristesse des deuils, ce que souligna l'abbé Barret à la fin de son allocution à la cathédrale : « Au glas funéraire, que succède la volée joyeuse des cloches, et, sur nos lèvres, au "De Profundis", la fanfare de l'alléluia ! » (*L'Avenir*, 18 novembre 1918). Mais c'est bien ici la joie de la victoire qui prend le dessus.

[18] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918, p.2.

[19] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, Tome 18, folio 2, 6 septembre 1919.

[20] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.

l'écrire, comme par enchantement, tout Clermont s'est trouvé pavoisé. Les drapeaux tricolores enfermés dans leurs gaines depuis quatre ans sont déployés. Joyeusement, fièrement, aux façades des monuments publics comme aux fenêtres des plus humbles demeures, les trois couleurs nationales flottent mariées agréablement aux flammes multicolores des puissances alliées. […] l'enthousiasme populaire passe toute description »[21].

Une émotion collective, symbole d'union sacrée ravivée ?

Le 11 novembre est présenté par les sources – témoignage de Desdevises du Dezert, autorités et presse – comme un moment intense de communion nationale et de joie partagée, un enthousiasme collectif de la victoire né du sentiment national, ciment pendant la guerre de la ténacité de la nation. C'est pourquoi les témoignages se plaisent à relever le concours de toutes les catégories sociales dans ces mêmes moments exaltants.

La persistance de la foule dans les rues est d'autant plus remarquable que la météo est peu clémente : Les températures sont basses (3°C à 7 heures du matin) et le temps est brumeux[22]. Desdevises du Dezert raconte ses déambulations dans Clermont-Ferrand en fête (Annexe 3) et prend soin de relever des anecdotes mettant en scène des personnages socialement très divers. Il rencontre la concierge de la faculté : « Elle est bien contente de voir la guerre finie dans la victoire. Ses fils [qui sont au front] n'auraient pas voulu qu'elle finit autrement ; elle non plus ; elle comprend toute l'importance de la lutte et la nécessité de vaincre. La défaite, c'eût été la ruine absolue et le servage »[23]. « C'est la marée populaire qui déferle dans les rues » déclare-t-il[24]. Il décrit place Delille « un ouvrier pavoisé comme un mât de cocagne : drapeaux piqués autour de la casquette, nœuds de ruban tricolore un peu plus bas ». Cet homme « passablement éméché », interpelle « une vieille bourgeoise archisolennelle. […] On rit et vieille bourgeoise [sic] hâte le pas »[25]. Symboliquement, l'universitaire clermontois termine son récit du 11 novembre par la narration d'une autre scène montrant un ouvrier ivre, un cheminot, « son drapeau signal d'étoffe rouge, roulé autour du bâton ». Il est pris à parti par un autre passant :

« - Eh bien, dit un loustic, qu'est-ce que tu fais ? C'est pas aujourd'hui la Révolution ? [sic]
- Il n'est pas déployé ! répond le poivrot avec dignité »[26].

L'ouvrier révolutionnaire – un cheminot, profession parmi laquelle le syndicalisme est bien implanté – fête donc aussi la victoire et reste alors dans le giron national. Il est à noter que cet universitaire se plait à relever particulièrement le comportement des milieux populaires. Dans ses notes, Desdevises du Dezert peint facilement un portrait défavorable de la population auvergnate laborieuse. Son récit de cette journée mémorable souligne d'ailleurs volontiers leurs excès de boissons alcoolisées[27]. Une ivresse populaire avant tout. Mais dans le cadre d'une journée festive, « l'ivresse partagée rapproche en pertubant les distances dans un monde

---

[21] *L'Avenir*, « La proclamation de l'Armistice », 12 novembre 1918.
[22] D'après la carte du Bulletin International du Bureau Central Météorologique (ancienne appellation de Météo-France) datée du lundi 11 novembre 1918. Document disponible sur le site http://pedagogie.ac-toulouse.fr/histgeo/meteo/pages/histoire/11111918.htm#1 (page consultée le 12 décembre 2008 à 11h20).
[23] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, folio 150-151.
[24] *Ibid*.
[25] *Ibid.*
[26] *Ibid*.
[27] L'alcool s'insère dans des pratiques collectives, dans des limites socialement établies. Par ailleurs, le discours sur l'alcool est souvent un discours sur la société. V. NAHOUM-GRAPPE,"Le boire et l'ivresse dans la pensée "sociale" sous l'ancien régime (France XVIème-XVIIIème siècles)", in *Histoire et Alcool*, T. Fillaut, V. Nahoum-Grappe, M. Tsikounas (dir), Paris, L'Harmattan, p. 15-99.

hiérarchisé »[28]. « L'esthétique de l'ivresse »[29] a envahi l'espace public : déguisements, jeux de rôle, mode de communication symptomatique (parler familier entre étrangers, voix forte, conversation débridée et apostrophes, plaisanteries, rires partagés…) Ce style dominant participe de faire du 11 novembre un moment d'exaltation, de fraternisation festive.

Comme l'a noté l'historienne A. Moulin-Bourret, « le regard que jette cet intellectuel originaire de Normandie sur l'attitude des Clermontois de condition modeste n'est pas dénué d'*a priori*, parfois même de rancœur. Il est homme de droite, catholique pratiquant et il ne cache pas ses opinions à l'égard des radicaux et des socialistes »[30]. C'est donc d'autant plus remarquable de discerner chez lui, au-delà de ses préjugés, une volonté de montrer que la population modeste exprime son enthousiasme. En effet, dans les milieux conservateurs, on a craint, depuis les grèves ouvrières de 1917 et la révolution bolchevique en Russie, une résurgence d'un pacifisme rouge, même si localement l'agitation ouvrière était faible. Il n'y avait pas eu de mouvements de grèves comparables à ceux de la région parisienne et du bassin de la Loire[31]. Il est donc réconfortant pour Desdevises du Dezert de voir l'euphorie collective de la victoire le 11 novembre. Aucun désordre émanant des milieux ouvriers n'est venu troubler cet unanimisme. Au contraire, ces derniers ont été acteurs de cet enthousiasme victorieux du 11 novembre. C'est ce que signale également l'industriel Edouard Michelin qui informe le préfet, non sans étonnement, de l'état d'esprit des ouvriers de la manufacture de pneumatiques, le 11 novembre : « L'annonce de l'Armistice a été accueillie dans nos ateliers par le chant de la Marseillaise et les cris de : "Vive la France" et de "Vive Clemenceau". C'est vous dire que l'esprit défaitiste et pacifique à outrance, qui s'y était développé à un certain moment, a complètement disparu. Le bolchevisme a aucune chance [sic] »[32]. Communion nationale, unanimisme, folle joie, c'est ce que retient Desdevises du Dezert quand il décrit la journée à un correspondant italien, dix mois plus tard : « Le 11 novembre fut une journée admirable. Quand la nouvelle de l'armistice fut connue, en vingt minutes toute la cité se couvrit de drapeaux, et ce fut une journée de joie folle, une journée de joie universelle. Ouvriers, bourgeois, soldats, Français, étrangers fraternisèrent dans la paix, dans la concorde, dans un même sentiment de délivrance, dans une même pensée de victoire et de salut. Et ce fut beau – pas une note discordante, pas un mot fâcheux – la joie de la victoire, la joie du marin qui touche le port après la tempête »[33]. L'euphorie générale marquait alors des mouvements populaires décrits comme inédits.

---

[28] V. NAHOUM-GRAPPE, *La culture de l'ivresse. Essai de phénoménologie historique*, Paris, Quai Voltaire, 1991, p.168.

[29] *Ibid*., p.174-175.

[30] A. MOULIN-BOURRET, *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922 : la Victoire du pneu*, Tome II, Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central, page 552.

[31] *Ibid*., p. 562 et s. Localement, les revendications des grèves de 1917 et 1918 avaient été avant tout d'ordre salarial, dans un contexte d'augmentation du coût de la vie. Les mouvements furent de courte durée, les chefs d'entreprise, encouragés par le Préfet à maintenir la paix sociale, cédèrent rapidement. En outre, les dirigeants syndicaux de la région qui appartenaient à la tendance majoritaire de la CGT, étaient restés modérés dans leur action. Par ailleurs, les milieux ouvriers étaient sous surveillance policière, en particulier les ateliers de chargement des Gravanches travaillant pour l'armement et les usines Michelin participant également à l'effort de guerre (*A.D. Puy-de-Dôme*, 10 M 76. Le préfet reçoit des rapports basés sur le travail d'informateurs recrutés dans ces deux lieux stratégiques).

[32] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Etat d'esprit. Rapports mensuels 1916-1918, Lettre du 13 novembre 1918. Michelin indique par ce courrier qu'il attend une prompte amélioration des transports, afin de répondre aux besoins pressants en matières premières, des conditions nécessaires à une reconversion industrielle rapide.

[33] G. DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, Tome 18, folio 2, 9 septembre 1919.

2. Fêter spontanément la victoire

Grèves spontanées et manifestations publiques enthousiastes

La manifestation publique à caractère spontané est une figure du 11 novembre 1918 qui doit retenir l'attention. La population sort dans les rues, envahit les places de villages au son des cloches. À Jumeaux, des cortèges se forment immédiatement et des salves sont tirées[34]. Les scènes d'enthousiasme se répètent dans toutes les villes du département du Puy-de-Dôme, des sous-préfectures aux petits villages. À Thiers (17 437 habitants en 1911), « cette heureuse nouvelle s'est propagée rapidement dans la ville. Une profonde et intense émotion a gagné tous les cœurs, émotion […] qui fait, de cette journée, une journée inoubliable »[35]. À Riom, c'est une « explosion de joie »[36]. Dans le bourg de Combronde, quand les cloches ont sonné, « les drapeaux ont été sortis aussitôt et partout arborés »[37]. Le scénario se renouvela identique au village des Martres-de-Veyre[38].

On assiste à des arrêts de travail qui apparaissent comme des sortes de grèves spontanées. Les manifestations de liesse se développent ainsi au fur et à mesure de la fermeture des ateliers et des entreprises. Ainsi, à Thiers, « les places, les rues, furent immédiatement envahies par une foule joyeuse et cette animation ne fit que s'accentuer dans la soirée et se prolonger même une partie de la nuit […] Les usines avaient fermé leurs portes et de nombreux groupes circulaient en chantant, manifestant leur joie et leur enthousiasme »[39]. À Clermont, « à midi, les cloches sonnent, le canon tonne ; les ouvriers ont déserté tous les ateliers »[40]. Cette impression d'improvisation joyeuse de manifestation ouvrière se poursuit toute la journée. La foule ne s'égaye pas dans toute la ville mais de véritables cortèges s'organisent spontanément. Des groupes défilent un peu partout dans la capitale régionale : « à leur sortie de l'atelier, les ouvriers se formaient en cortège et, drapeaux en tête, faisaient leur tour en ville, en chantant la Marseillaise dans les acclamations de la foule »[41]. Desdevises du Dezert décrit avec insistance les sentiments qui transparaissent dans ces rassemblements populaires clermontois : « partout la même gaîté simple et inoffensive »[42]. À Riom, les employés de la Société générale, les ouvriers de la manufacture de tabacs forment un long cortège précédé de drapeaux, tambours et clairons, et ils sillonnent les rues de la sous-préfecture tandis que la foule les acclame[43]. Ces groupes, définis par leur appartenance professionnelle, mettent en scène une allégresse de la victoire. La spontanéité festive trouve des formes rituelles héritées[44] qui rendent la célébration reconnaissable et potentiellement attirante. Deux modèles s'entremêlent, celui des défilés du 14 juillet, musique en tête, et celui des cortèges des manifestations ouvrières. Ces défilés ne sont pas uniquement l'apanage des

---

[34] *Le Moniteur*, 14 novembre 1918. Jumeaux (1090 habitants en 1911) est un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Issoire, situé à l'extrémité sud du département.
[35] *Journal de Thiers*, 17 novembre 1918.
[36] *Ibid.*
[37] *Ibid.*
[38] *L'Avenir*, 13 novembre 1918. Les Martres de Veyre sont un chef lieu de canton au sud de Clermont-Ferrand et comptaient 1457 habitants en 1911.
[39] *Journal de Thiers*, 17 novembre 1918.
[40] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit.*, folio 150.
[41] *L'Avenir*, 12 novembre 1918.
[42] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit.*, folio 151.
[43] *L'Avenir*, 12 novembre 1918.
[44] Remarque faite par Mona Ozouf dans *La fête révolutionnaire, Paris, Gallimard, 1988 (1e édition 1976)*, p. 69, et reprise par N. Mariot, « Qu'est-ce qu'un enthousiasme civique ? », *Annales HSS*, janvier-février 2008, n°1, p.127-128. Ce dernier ajoute : « Il n'y a pas table rase et invention d'une fête jamais vue ».

centres ouvriers. Dans les villages, les activités cessent également, comme en témoignent les quelques exemples relatés dans la presse : aux Martres-de-Veyre, tout le monde arrête le travail aux champs et dans les ateliers[45]. Il faut revenir ici sur le rôle des sonneries d'allégresse qui souvent, commandent cet arrêt du travail. À Saint-Éloy-les-Mines, « les mineurs du poste de deux heures firent demi-tour à l'annonce de l'Armistice, les ouvriers des ateliers suspendirent le travail »[46]. Le caractère de grève spontanée est ici avéré. Quelles furent les réactions patronales face à ce flot d'arrêts spontanés du travail ? Les sources ici manquent. À lire les comptes rendus de presse, le travail cessa essentiellement dans les petites structures. Par contre, il ne semble pas qu'il y ait eu une suspension de l'activité aux usines Michelin, sinon durant un court laps de temps quand la nouvelle de l'armistice fut connue. Toutefois, le lendemain fut un jour chômé dans la plupart des entreprises, des commerces et des administrations. À Saint-Eloy, la direction des Houillères annonça le jour de l'Armistice que le lendemain serait une journée chômée et payée[47]. Les employés du tramway clermontois eurent également congé. Dans un second temps, les patrons s'étaient donc ralliés au premier mouvement populaire de manifestation. L'union sociale se réalisait autour de l'armistice.

Au cours de la journée, les festivités se poursuivirent de manière plus ou moins organisée. Dès 12 heures, les aviateurs alliés[48] survolèrent Clermont-Ferrand à la grande joie de la foule qui les acclama, est-il encore souligné dans la presse. Dans l'après-midi, la musique militaire américaine donna un concert improvisé sur la place de Jaude et les musiciens furent portés en triomphe[49]. Puis ce fut le défilé d'étudiants serbes. En soirée, des concerts improvisés eurent lieu sur les places de la ville grâce aux formations militaires alliées cantonnées dans la région.

L'encadrement ultérieur des fêtes

Les groupes traditionnellement animateurs des fêtes se mobilisèrent et accompagnèrent ensuite les rassemblements populaires du 11 novembre. On quitte le modèle de la manifestation de rue pour celui de la fête publique. Dès le soir du 11 novembre, les manifestations reprennent alors des gestes festifs traditionnels plus encadrés : Retraites aux flambeaux, bals, concerts, cortèges, autant de réjouissances habituelles du 14 juillet ou des fêtes patronales de village. La Société lyrique, la Musique militaire italienne et l'Harmonie des usines Bergougnan animent les festivités musicales clermontoises. Un collaborateur du *Moniteur du Puy-de-Dôme* clame les conditions de l'armistice au milieu de la foule massée à Jaude[50]. Aux Martres-de-Veyre, c'est la musique américaine des troupes cantonnées à proximité[51] qui anime également, dans la soirée, une retraite aux flambeaux[52]. À Jumeaux,

[45] *L'Avenir*, 13 novembre 1918.
[46] *Le Moniteur*, 16 novembre 1918. Cette ville minière des Combrailles a accueilli des réfugiés mineurs du Nord. Elle est localisée au nord-ouest du département, à la limite avec le département de l'Allier.
[47] *Ibid*.
[48] Il s'agit surtout de pilotes américains. Les frères Michelin ont, avant guerre, soutenu le développement de l'aviation. En décembre 1915-janvier 1916, leur société fait construire la première piste en dur existant au monde à Aulnat, à proximité de Clermont-Ferrand pour répondre à leurs besoins créés par la production d'avions Breguet-Michelin. En juin 1916 est ouverte une école de bombardement pour l'armée française. Puis à l'automne 1917, les locaux sont laissés à la disposition des aviateurs américains, la société Michelin devant fournir des appareils BM XIV B2 à l'armée des Etats-Unis. Voir A. MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, Tome I, p. 284 et 302.
[49] *L'Avenir*, 12 novembre 1918.
[50] *Ibid*. et *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.
[51] Les trois villages de Cournon, Lempdes et Le Cendre, situés au sud-ouest de Clermont-Ferrand, accueillent la 31e brigade d'artillerie américaine.

après des défilés spontanés au début de l'après-midi, des réjouissances sont ensuite officiellement prévues. Le soir, la municipalité organise une retraite aux flambeaux avec « toutes les notabilités et les enfants des écoles », puis un bal clôt ces premières festivités[53]. À Pérignat-es-Allier (389 habitants en 1911), dans un premier enthousiasme spontané en début d'après-midi, des groupes de manifestants ont parcouru le village en chantant la Marseillaise et le Chant du Départ. Puis, le conseil municipal s'est réuni et a fêté la victoire au Café du village. À sa demande, des fusées paragrêles ont été tirées en guise de salves[54]. À Saint-Eloy-les-Mines (6621 habitants), les cafés ont organisé des bals et sont restés bondés toute la nuit[55]. À Combronde, c'est un rite religieux qui structure les réjouissances nocturnes. Le curé, « mobilisé et actuellement en permission », a réuni à l'église ses paroissiens qui entonnèrent le *Te deum* de la victoire. Puis les habitants sont restés dans les rues de la petite ville très animée pendant toute la soirée[56].

Le 12 novembre, les festivités se poursuivent. Les autorités municipales et les cercles traditionnels de sociabilité ont alors encadré de manière plus soutenue les manifestations publiques. Elles gardaient un caractère festif, mais elles furent aussi déjà marquées par une volonté de commémoration et non plus de simple célébration festive. Entrent alors en scène les combattants, ceux présents à l'arrière, essentiellement des blessés et des mutilés. L'ambiance festive laisse place brusquement au recueillement et à la tristesse. La description du défilé clermontois est à ce titre saisissant. À 13 heures trente, un défilé des mutilés de l'école professionnelle des blessés de guerre et de l'hôpital parcourt la ville de Clermont avant de rejoindre le cimetière pour déposer une couronne sur le monument des héros morts pour la patrie[57]. La presse décrit « l'impressionnant cortège […]. Drapeaux et clairons en tête, marquant le pas, bombant les poitrines constellées de décorations, ils passèrent fièrement à travers la foule. Ce fut un défilé d'épopée, une évocation poignante de la bataille d'où semblaient surgir ces héros glorieux. La foule ne criait plus. On s'inclinait, on se découvrait, beaucoup pleuraient »[58]. Ce cortège des combattants blessés, marqués dans leur chair par la guerre, fut le moment le plus émouvant de ces journées festives. Il préfigure celui organisé à Paris quelques mois plus tard, dans le cadre des fêtes de la Victoire du 14 juillet. Les troupes alliées cantonnées dans la région, des Américains et des Italiens, participent également aux festivités. Dans la soirée, un concert de musique militaire organisé par les troupes italiennes anima à nouveau la place de Jaude. *L'Avenir* signale, le 13 novembre, un nouveau cortège improvisé en centre-ville dans la soirée. Il s'agissait de soldats américains en convalescence à Royat qui avaient rejoint en défilant la place de Jaude, drapeaux et musique en tête. Enfin, la présence de soldats permissionnaires français est aussi notée dans les cortèges. On relève également un défilé improvisé par un groupe de soldats français revenant joyeusement de la gare où ils avaient accompagné des amis pour la « dernière perme »[59].

C'est au tour des réfugiés de se manifester dans ces journées d'union nationale affichée par la forme festive. À quatorze heures, les Alsaciens-Lorrains se sont rendus en

---

[52] *L'Avenir*, 13 novembre 1918.

[53] *Le Moniteur*, 14 novembre 1918. Jumeaux est un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Issoire, situé à l'extrémité sud du département.

[54] *Ibid*. La commune de Pérignat est située à environ 12 kilomètres au sud-est de la capitale régionale, sur la route de Billom.

[55] *Le Moniteur*, 16 novembre 1918.

[56] *Ibid*.

[57] Il s'agit du monument commémoratif des morts de la guerre de 1870-1871. Il est situé au cimetière des Carmes-Déchaux. Il est en pierre de Volvic, à base carrée surmontée d'un court obélisque. Il comporte deux inscriptions, l'une de la municipalité, "La ville de Clermont aux victimes de la guerre de 1870-1871", l'autre émanant des anciens combattants, "Amicale des anciens combattants de 1870-1871 fondée en 1895 pour perpétuer le souvenir des morts pour la Patrie". 72 noms sont gravés sur dix plaques apposées sur le socle.

[58] *L'Avenir*, Mercredi 13 novembre 1918.

[59] *L'Avenir*, Jeudi 14 novembre 1918.

délégation à la préfecture où ils ont été reçus par le préfet. La réception marquait ainsi solennellement le retour de leurs provinces à la France. Dans l'après-midi, un nouveau défilé regroupa cette fois des Algériens travaillant à la manufacture Michelin. *Le Moniteur* chiffre leur nombre à 600 participants et rappelle leur appartenance à l'empire colonial français, soulignant ainsi qu'ils manifestaient leur attachement à la patrie et leur participation à l'effort de guerre[60]. *L'Avenir* qualifie ce défilé de « pittoresque » : « Aux sons du fifre et des tambourins, nos braves indigènes se livrèrent à une "Nouba" endiablée, qui déchaîna les acclamations des spectateurs vivement intéressés »[61]. Cette manifestation semble avoir été fortement encadrée et son caractère spontané est douteux. En effet, la presse note qu'elle était dirigée par deux Algériens, l'un comptable et interprète aux usines Michelin, l'autre restaurateur du quartier du Champgil.

La participation populaire ne s'est pas démentie durant toute la journée et même les jours suivants. La foule a investi à nouveau les rues. Le soir, des cortèges sans cesse renouvelés parcourent encore la ville et des feux de Bengale sont tirés. Les deux quotidiens locaux sont unanimes pour décrire ces réjouissances comme un moment unique d'enthousiasme encore jamais vécu dans la capitale auvergnate. Les manifestations de rues semblent s'être poursuivies sporadiquement les jours suivants.

Les maires ont rarement pu réunir immédiatement leur conseil municipal. C'est néanmoins le cas à Thiers. Le Conseil décide alors le changement de nom de quatre rues, l'érection d'un monument aux morts, l'ouverture d'un livre d'or de tous les combattants et fait la demande de trophées de guerre auprès du ministre de la Guerre. Pour fêter la victoire, une retraite aux flambeaux est officiellement organisée le samedi suivant[62]. Une démarche identique se retrouve dans de nombreuses communes qui, après les premières réjouissances spontanées, ont cherché à organiser des manifestations patriotiques officielles. On assiste donc à une ritualisation des célébrations qui se renforce dans les jours suivants.

3. S'emparer de la victoire

L'annonce de l'armistice a entraîné finalement près d'une semaine de festivités. Elles se prolongèrent plus d'un mois, certes de manière plus atténuée, jusqu'en décembre avec le premier Noël de la victoire. Les municipalités ont en général prévu des fêtes officielles le dimanche suivant l'armistice. Mais, au gré du calendrier de la victoire, les fêtes se sont renouvelées les dimanche suivants, ici pour honorer l'Alsace-Lorraine, là pour saluer la venue en France du président Wilson. Les villes du département, davantage que les villages, ont réitéré les festivités car elles bénéficiaient de moyens financiers plus conséquents. Mais les sources disponibles, essentiellement centrées sur la presse, accentuent cette impression. En effet, les journaux relatent plutôt les nouvelles concernant les chefs-lieux d'arrondissement car leurs réseaux de correspondants n'ont sans doute pas retrouvé leur densité d'avant-guerre. Peu d'articles concernent également la sous-préfecture d'Ambert, la plus éloignée et la plus enclavée du département. Néanmoins, pour ces seules villes importantes de Clermont-Ferrand, Riom, Issoire et Thiers, pas moins de 15 manifestations patriotiques ont eu lieu en un mois et demi.

---

[60] *Le Moniteur*, 13 novembre 1918.
[61] *L'Avenir*, Mercredi 13 novembre 1918.
[62] *Journal de Thiers*, 17 novembre 1918.

Les premières fêtes municipales : exprimer la joie et le deuil

Les fêtes sont désormais encadrées par les municipalités. Elles associent des rites très festifs, plutôt classiques, qui tranchent avec des manifestations patriotiques funèbres. À Clermont-Ferrand, le Conseil municipal a voulu organiser rapidement une première manifestation, en attendant des fêtes plus conséquentes le dimanche suivant. Des réjouissances officielles ont débuté le samedi 16 novembre par une traditionnelle retraite aux flambeaux dans la soirée. Le dimanche, une imposante cérémonie d'hommage aux morts de la guerre a lieu à la cathédrale. La célébration religieuse débute par une messe dite par un prêtre mobilisé suivie d'une allocution patriotique de l'abbé Barret. Après l'absoute, on chante un *Te Deum* d'action de grâce. La commémoration religieuse reprenait des rituels déjà utilisés durant le conflit pour rendre hommage aux morts de la guerre. La cérémonie relevait à la fois de la célébration religieuse et de la manifestation patriotique. La plupart des personnalités locales étaient présentes, accompagnées par une foule immense, à tel point que tous ne purent assister à l'office. *Le Moniteur* compte autant de monde dedans que dehors[63] et *L'Avenir* relève que cinq cents soldats américains restèrent dans la rue des Gras, devant la porte du Midi[64]. Il n'y avait pas de réjouissances officielles organisées durant la journée mais des manifestations spontanées se renouvelèrent. Encouragée par un temps très clément, la foule fut encore à la fête. À Jaude, La Musique des troupes italiennes était à nouveau de la partie, jouant les hymnes nationaux des alliés sous des acclamations enthousiastes. En soirée, une animation extraordinaire s'est poursuivie, les passants congratulant les soldats, essentiellement alliés, mêlés à la foule. De nouveau, des cortèges s'organisèrent spontanément, donnant lieu à des défilés durant toute la soirée.

La municipalité de Riom a aussi choisi de célébrer la victoire le premier dimanche suivant la signature de l'armistice. Là encore, la manifestation est présentée comme très patriotique et remportant un énorme succès populaire. 6000 personnes ont suivi les réjouissances organisées par la municipalité. Toute la ville s'était rassemblée dans un long cortège ordonné : en tête les sociétés de musique, les associations de combattants, les représentants politiques et administratifs groupés autour du sous-préfet et du conseil municipal, puis les membres des associations caritatives, suivis par des milliers de personnes, des civils et des militaires, des femmes et des enfants… Le cortège a parcouru les rues pour se rendre au cimetière puis à l'église Saint-Amable où fut chanté un *Te Deum*. L'après-midi, des réjouissances populaires ont animé la ville[65].

Le dimanche suivant, la municipalité de Clermont-Ferrand marqua solennellement le retour de l'Alsace-Lorraine à la France par de nouvelles festivités. Cette journée était annoncée comme la première grande manifestation patriotique organisée par la municipalité qui accorda un crédit supplémentaire de 10 000 francs afin de lui donner l'éclat nécessaire[66]. À cette occasion, le samedi retrouvait la traditionnelle retraite aux flambeaux. Le lendemain, le conseil municipal se rendit au cimetière et déposa une palme en l'honneur des soldats morts pour la France. Après ce moment de commémoration du deuil, une grande manifestation patriotique eut lieu place Gambetta, où une tribune avait été montée pour accueillir les personnalités officielles. De nombreux discours furent prononcés, les enfants des écoles exécutant des chants patriotiques, les différentes harmonies donnant un concert. Puis tous les participants se sont rendus en cortège pour inaugurer des voies commémoratives. Huit rues reçurent une nouvelle appellation pour saluer la victoire et ses artisans. La fête se termina tard

[63] *Le Moniteur*, 18 novembre 1918.
[64] *L'Avenir*, 18 novembre 1918.
[65] *Le Moniteur*, 19 novembre 1918. La ville de Riom comptait 10 561 habitants au recensement de 1911.
[66] *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 18 novembre 1918, p.240-241.

dans la nuit. Le lendemain, lundi 25 novembre, ce furent à nouveau les mutilés qui défilèrent dans la ville. Les intellectuels s'étaient également mobilisés pour célébrer la victoire. Plusieurs conférences furent organisées à la Faculté à en l'honneur de l'Alsace-Lorraine délivrée[67]. Les intervenants étaient trois des professeurs qui avaient été particulièrement actifs pendant la guerre pour soutenir le moral de l'arrière et pour participer à la promotion des emprunts de guerre. Ils poursuivaient donc une pratique initiée pendant le conflit. Le 25 novembre, Desdevises du Dezert fit un exposé sur « l'Alsace et la Lorraine - leur géographie, leur histoire, leurs mœurs », Lange présenta deux jours plus tard « L'Alsace et la Lorraine sous le joug allemand », puis Bréhier termina le cycle le 30 novembre par un exposé sur la cathédrale de Strasbourg.

Au cours des précédentes journées festives, les troupes alliées avaient été particulièrement ovationnées. Les Américains reçurent une attention particulière. Le 29 novembre, une revue des troupes américaines est organisée avant leur départ prévu à la fin de l'année. Les familles clermontoises ont été mobilisées par le comité des « French Homes » pour accueillir un soldat à déjeuner le dimanche 1er décembre[68]. Puis le 15 décembre, Clermont célébra la venue du président Wilson en France. Aucune festivité particulière n'avait été officiellement organisée, la ville était seulement pavoisée aux couleurs américaines et françaises. Mais un congé avait été accordé aux fonctionnaires et les soldats bénéficièrent d'un quartier libre. Les commerçants avaient pour la plupart fermé boutique. En outre, les écoles publiques du département profitèrent également la veille d'un congé le samedi 14 décembre[69]. La journée fut calme, seulement marquée par la présence de nombreux promeneurs dans le centre-ville pavoisé. On peut procéder à une lecture en creux de cette journée qui soulève une série d'interrogations communes à l'ensemble des fêtes. Pas de festivité officiellement organisée, mais deux mesures appelaient toutefois à la fête : le pavoisement de la ville aux couleurs américaines et françaises, le congé accordé aux fonctionnaires (et le quartier libre aux soldats). Le calme de la journée, est-il le signe d'une désaffection dès lors que la fête n'est pas encadrée (on préfère jouir d'une journée de repos plutôt que de participer à une énième fête) ? Ou bien la signification civique de la fête n'est-elle pas clairement établie et donc pas reconnue en tant que telle ? Ou bien encore, le résultat pouvait-il être autre ? : Que faire lors d'une journée déclarée festive sans fête organisée ? Autrement dit, on ne peut estimer si cette journée témoigne d'un soutien populaire ou d'une désaffection à la célébration du président américain. Notons toutefois que les rues s'animèrent en soirée ; des bals étaient improvisés sur la place de Jaude où se déclenchaient des bagarres amicales de confettis[70]. Un journaliste du *Moniteur* conclut ainsi son papier sur la journée : « Nous n'avons plus, maintenant, qu'à attendre le prochain jour férié. Il y en a tant et tant ! »[71]. Et le lendemain, un concert était encore organisé par la société lyrique et la musique italienne. Cinq jours plus tard, la ville était à nouveau pavoisée, cette fois en l'honneur du roi d'Italie. Seul un concert de la musique italienne salua l'allié transalpin mais il est vrai que la pluie n'invitait pas à plus de réjouissances : le concert donné en plein air fut même interrompu[72]. Au total, la capitale régionale avait été en fête pendant plus d'un mois, du 11 novembre jusqu'au 15 décembre. Et c'est bien cette extraordinaire répétition des dispositifs festifs qui reste la marque de la célébration de l'armistice.

---

[67] *L'Avenir*, Dimanche 24 novembre.
[68] Le comité de patronage des « French Homes » était présidé par Madame la Maréchale Foch. Le comité clermontois propose aux familles d'inviter, à leurs choix, deux officiers, deux sous-officiers ou deux soldats américains. *L'Avenir*, 25 novembre 1918.
[69] *Le Moniteur*, 14 décembre 1918.
[70] *L'Avenir*, 15 décembre 1918.
[71] *Le Moniteur*, 15 décembre 1918.
[72] *L'Avenir*, 20 décembre 1918.

Dans les villes plus modestes du département, on retrouve des rites semblables, liant les moments festifs et les gestes commémoratifs plus solennels : Fête le dimanche suivant l'armistice, changement de noms de rues, et parfois décision de construire le monument aux morts. La première réunion du conseil municipal après l'armistice débutait alors le plus souvent par une adresse de félicitations aux artisans de la victoire. À Nonette (481 habitants recensés en 1911), le conseil municipal avait tenu sa session ordinaire le 17 novembre 1918 et « réuni pour la première fois depuis la glorieuse victoire des Armées françaises et alliées sur les hordes barbares du despotisme, associe ses respectueuses félicitations, à celles qui ont été exprimées par les Chambres au nom de la République à ceux qui ont assuré son triomphe :
à Monsieur Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre
à Monsieur le Maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées
à tous les braves, chefs et soldats, qui ont combattu sous leurs ordres,
à la mémoire de tous les chers et regrettés héros qui par le sacrifice suprême de leur vie ont sauvé la Patrie en danger ».

À la demande du maire, le conseil décidait à l'unanimité de dresser un tableau d'honneur comportant les noms de tous les mobilisés de la commune (en application de sa délibération du 6 février 1915) et chargeait une entreprise de la commune de préparer un projet de monument aux morts. Enfin, ce village rural votait une subvention de 40 francs au profit de « L'aide immédiate aux agriculteurs des régions envahies »[73].

Inscrire la victoire dans l'espace public

Ces festivités répétées permettent de marquer la ville de l'empreinte de la victoire. Tout d'abord, poursuivant les pratiques spontanées du jour de l'armistice, le pavoisement et l'illumination des rues extériorisent dans l'espace public la fin des combats. À Riom, la fête organisée par la municipalité le dimanche 17 novembre, a aussi été caractérisée par un pavoisement des rues sans précédent, comme le relève le correspondant du *Moniteur* : « De mémoire d'homme la ville […] n'avait jamais été mieux pavoisée et, aux clochers des deux églises, les drapeaux tricolores se plissent au souffle du vent de la victoire »[74]. À l'occasion de la fête du dimanche 24 novembre, célébrant la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine, les magasins des "Galeries de Jaude" illuminèrent leur façade par un ensemble représentant la France, un rameau de laurier à la main, accueillant l'Alsace et la Lorraine délivrées, sur un fond de drapeaux alliés[75]. Qu'il s'agisse des petits villages ou des villes du département, dès l'annonce de l'armistice, les rues sont décorées : « Des foules se précipitèrent, dès la nouvelle reçue, vers les marchands de drapeaux[76]. Chacun avait hâte de pavoiser », note F. Ronserail dans son article relatant les manifestations clermontoises[77]. Ce décor reste en place les jours suivants. Les drapeaux symbolisent la victoire des troupes alliées et la communion nationale.

---

[73] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 554 (R4), Archives communales de Nonette, Registre des délibérations du conseil municipal (12 avril 1908 - 5 décembre 1926), p. 245-248.
Nonette est un village de l'arrondissement d'Issoire et situé à environ 40 kilomètres au sud de Clermont-Ferrand.
[74] *Le Moniteur*, 19 novembre 1918.
[75] Selon la description qu'en fait F. Ronsérail dans *Le Moniteur*, 25 novembre 1918. Des démarches entreprises pour consulter d'éventuelles archives de ce magasin (actuellement les Galeries Lafayette) n'ont pas abouti.
[76] Qui sont ces commerçants ? Des marchands ambulants peut-être. Les boutiques de tissu vendaient également des drapeaux, ainsi que les magasins de nouveautés comme les Galeries de Jaude.
[77] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.

Dans la plupart de leurs comptes rendus, les journalistes signalent souvent la rupture avec le décor austère du temps de guerre. Quelques jours après l'armistice, Clermont-Ferrand est à nouveau illuminée par l'éclairage public, à la grande joie de la foule qui retrouvait le décor urbain d'avant-guerre. Le journaliste du *Moniteur* présent sur les lieux associe le rétablissement de l'éclairage public aux sentiments d'une joie retrouvée qui peut à nouveau s'exprimer : « Enfin, nous avons revu la place de Jaude entièrement éclairée ; ô joie ! Toutes les lampes électriques projetaient leurs rayons sur les Italiens, les Américains, les Serbes, les Clermontois de Clermont et d'ailleurs. Et ce n'était pas tout : il y avait les flambeaux, les lanternes vénitiennes, les fusées, les pétards. Mieux encore ! Dans certains endroits, on s'est lancé des confettis ; ce sont les shrapnels du temps de paix ; les jeunes filles et jeunes gens en étaient tout joyeux »[78]. L'environnement urbain éclatant de la victoire prenait donc aussi des airs d'un carnaval où l'on mimait en quelque sorte des combats par ces batailles de confettis. Cette *mimesis* de la guerre interroge les fonctions des rituels festifs. Ils sont des cérémonies de passage de la guerre à la paix. Ils témoignent également de la prégnance des images de la guerre, ici dans les propos du journaliste.

La victoire s'inscrit surtout dans l'espace public par l'inauguration de nouvelles rues. La capitale régionale se démarque nettement une nouvelle fois par l'ampleur de ces commémorations (Plan en Annexe 5). Huit rues ont reçu une nouvelle appellation pour fêter la victoire et ses artisans, en l'occurrence les pays alliés et les dirigeants civils et militaires français. Leur inauguration avait été prévue le jour où était solennellement célébré le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France, le dimanche 24 novembre 1918.

Tableau 3 : Les dénominations de rues à Clermont-Ferrand en l'honneur de la Victoire

Anciennes rues	Nouvelles appellations	Localisation	
Avenue Croix-Morel	Avenue de la **Grande-Bretagne**	Avenue reliant la ville à la gare	
Avenue de l'esplanade	Avenue d'**Italie**	Avenue reliant la ville à la gare	
Rue des Hospices	Rue de **Serbie**	Quartier Fontgiève	
Rue Hôtel Dieu	Rue **Georges-Clemenceau**	Plateau central. Axe reliant la préfecture à l'Hôtel Dieu	Centre-ville
Rue Nouvelle de Jaude	Rue **Maréchal-Foch**	Quartier de Jaude	
Place de la cathédrale	Place de **la Victoire**	Plateau central	
Rue Neuve	Rue du **11 novembre**	Quartier Jaude	
Rue Halle-au-blé	Rue **Maréchal-Joffre**	Axe reliant le plateau central au Cours Sablon (Quartier général)	

Ce mode de célébration poursuit un premier mouvement initié durant la guerre. La municipalité avait procédé à de premières inaugurations de voies commémoratives, en 1914 à la gloire du roi belge Albert 1er, et, en juillet 1918, en l'honneur des Etats-Unis. Le maire le rappela en préambule de son discours proposant les nouvelles inaugurations : « En 1914, quand la Belgique s'opposa fièrement à la ruée des Barbares, le conseil municipal donna à l'une de nos avenues le nom du roi chevaleresque qui préféra subir l'invasion avec toutes ses horreurs plutôt que de souffrir une tache à l'honneur de sa patrie. Il y a quelques mois, vous donniez le nom d'avenue des Etats-Unis à l'une de nos plus belles rues pour commémorer

[78] *Le Moniteur*, 17 novembre 1918.

l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, à l'appel de son noble Président. Aujourd'hui, nous devons manifester notre gratitude au grand citoyen qui, aux heures les plus sombres, n'a pas désespéré, aux chefs de génie qui ont conduit nos armées à la victoire, aux grandes nations dont les fils ont versé leur sang aux côtés des nôtres, pour abattre l'ennemi commun »[79]. En effet, en septembre 1914, l'avenue de la Gare devenait avenue Albert-Elisabeth pour honorer les souverains belges pour la résistance héroïque de leur nation, comme le soulignait la motion adoptée alors par le conseil municipal. Il avait souhaité par ce geste, « fixer à jamais dans la mémoire de nos concitoyens le souvenir du service immense que nous ont rendu le peuple belge et son gouvernement en luttant pied à pied contre l'envahisseur, nous permettant ainsi de compléter notre mobilisation et de combattre dans des conditions plus favorables »[80]. Par ailleurs, l'avenue des Etats-Unis avait remplacé les rues de l'Ecu et Saint-Louis[81]. Devant glorifier les défenseurs du Droit et de la Liberté, cet axe avait été soigneusement choisi : « L'avenue nouvelle aboutit place de Jaude où s'élèvent les monuments de Vercingétorix, qui prit les armes pour la liberté de tous, et de Desaix, le héros immortel de Marengo », avait déclaré le maire. Il associait les artisans de la victoire de 1918 aux plus glorieux des héros patriotiques locaux.

Au total, on peut distinguer deux types de voies privilégiées dans cette géographie de la commémoration urbaine. D'une part, le choix a porté sur des rues prestigieuses par leur emplacement ou par leur fonction. C'est le cas de celles qui se trouvent sur le plateau central, c'est-à-dire au cœur de la ville ancienne ou à proximité (quartier Fontgième, quartier Jaude qui constitue déjà un nouveau centre). D'autre part, des voies récentes ont été distinguées, celles du quartier de la gare[82]. Après la guerre de 1870, quatre voies nouvelles avaient été nommées dans ce quartier récent, rues d'Alsace, de Metz, de Colmar et de Strasbourg en hommage aux provinces perdues. Aussi les nouvelles inaugurations de 1918 s'inscrivaient-elles logiquement ici. En outre, le quartier de la gare était associé à l'entrée en guerre et au départ des troupes. Enfin, ces dénominations témoignaient de choix commémoratifs précis qui avaient été rappelés dans la délibération du conseil municipal : « Il y a lieu de rendre un hommage public aux nations alliées et aux personnalités civiles et militaires qui ont contribué à donner la victoire à la France et de perpétuer le souvenir de la date du 11 novembre, jour de la conclusion de l'Armistice sollicité par l'Allemagne »[83]. Ces inaugurations fêtaient donc, avant tout, les artisans de la victoire, c'est-à-dire ici les nations alliées de la France et les responsables politiques et militaires de la victoire, Clemenceau, Joffre et Foch. Le 11 novembre devait être commémoré comme le jour de l'arrêt des combats symbolisant la défaite de l'Allemagne. En outre, le conseil municipal indiqua dans un communiqué que de nouvelles dénominations seraient bientôt adoptées au fur et à mesure du développement urbain, en particulier à l'achèvement des boulevards extérieurs entourant la ville, de façon à honorer « tous ceux qui se sont acquis des droits à l'éternelle reconnaissance du peuple français »[84].

D'autres villes du département ont ainsi baptisé des artères, dès le lendemain de l'armistice. À Thiers, trois rues et une place changèrent de nom. La rue Nationale était baptisée rue Georges-Clemenceau, la rue des Grammonts devenait l'avenue de la Victoire, la place des Barres place des Poilus et l'avenue Guyot-Dessaigne, avenue des Etats-Unis. La route en construction de Brousse à la gare fut nommée boulevard des Alliés[85]. Axes principaux et nouveau quartier étaient ici aussi concernés. Les appellations commémoraient

---

[79] *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 18 novembre 1918, p.240-241.
[80] *Ibid.*, Année 1914, Séance du 28 décembre 1914, p. 263-264. Motion présentée par le maire et adoptée à l'unanimité.
[81] *Ibid.*, Année 1918, Séance du 10 juillet 1918, p.154.
[82] Celle-ci avait été inaugurée le 7 mai 1855 et le quartier ne s'est développé vraiment qu'au début du siècle.
[83] *Ibid.*, Séance du 18 novembre 1918, p.240-241.
[84] *Le Moniteur*, 24 novembre 1918.
[85] *Procès-verbal de délibérations du conseil municipal de Thiers*, Séance du 11 novembre 1918.

donc également les artisans de la victoire, mais ici, l'ensemble des combattants – les poilus – avaient été explicitement glorifiés, plutôt que les seuls chefs militaires.

Les municipalités n'ont pas été les seules organisatrices de réjouissances. Les cercles de musique, les associations sportives ont participé aux manifestations patriotiques. Chaque cercle de sociabilité, chaque groupe a voulu, en tant que tel, fêter la victoire dans les plus brefs délais, même si ces gestes seront répétés au fur et à mesure du retour des mobilisés. Chacun marquait ainsi sa participation à la communion nationale autour de la victoire, particulièrement quand il s'agissait de groupes qui avaient besoin de souligner leur appartenance à la communauté nationale ou leur coopération à l'effort de guerre.

Célébrer la délivrance par des rituels patriotiques et religieux

Partout, une intense émotion a donc saisi la population qui spontanément a réagi, en sortant dans les rues, sur les places des villages, pour célébrer la délivrance du fardeau commun. C'est bien ce terme de délivrance que l'on retrouve dans les comptes-rendus de presse. Comment faut-il le lire ? L'armistice délivre de la guerre, de la crainte de la mort d'un proche et du poids d'une mobilisation totale au service du conflit. C'est évidement le sens le plus commun porté par cette représentation. Les témoignages disent le « soulagement ». Mais délivrer, c'est aussi rendre libre et en cela, la victoire est synonyme de liberté « On jouit sans arrière-pensée de la liberté retrouvée, de la sécurité reconquise », précise Desdevises du Dezert à propos des rassemblements populaires clermontois[86]. Enfin, la délivrance comporte une dimension spirituelle, la libération des forces du mal. Dès lors, les rituels ont revêtu un double aspect, patriotique et religieux.

L'Eglise affirme son intégration à la communauté nationale par son concours actif aux premières réjouissances. Les autorités religieuses ont officiellement pris leur part dans ces manifestations. Un communiqué épiscopal, paru dans la presse le 12 novembre précisait que « dans toutes les églises et chapelles du diocèse, une sonnerie de cloches, à l'occasion de la signature de l'armistice, aura lieu à midi, après l'Angélus, durant cinq ou dix minutes, aujourd'hui mardi et dimanche prochain : les prêtres résidant actuellement dans le diocèse remplaceront à la messe, les oraisons *Pro tempore belli* par les oraisons *Pro gratiarum actione* »[87]. Ainsi est clos le temps de la guerre, selon les mesures prises par les autorités politiques (le maire et le préfet) et par la hiérarchie diocésaine.

On assiste également à une ritualisation religieuse des célébrations de la victoire. Dès le lendemain de l'armistice, un office pour les morts a été très largement suivi par la population dans les villages. Ce fut le cas, par exemple, à Saint-Éloy-les-Mines où une foule nombreuse, comprenant notamment des familles réfugiées du Nord, se pressait à l'église[88]. Les jours suivants, des offices religieux spécifiques répondirent à des demandes diverses émanant de groupes professionnels ou de communautés particulières. À Riom, ville de la Robe, un service solennel a été organisé, dès le 12 novembre, en l'église de Notre-Dame du Marthuret, en l'honneur des avocats morts au Champ d'Honneur[89]. À Clermont-Ferrand, à l'église Saint-Pierre-des-Minimes a eu lieu un office pour les soldats disparus de cette

[86] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit.*, folio 151.
[87] *L'Avenir*, 13 novembre 1918.
[88] *Le Moniteur*, 16 novembre 1918.
[89] *L'Avenir*, 14 novembre 1918.

paroisse. Un autre office s'adressait aux réfugiés belges[90]. Plus généralement des festivités furent organisées dans les communes avec une forte implication de l'Eglise. C'est ainsi qu'à Saint-Clément-de-Regnat eut lieu une « fête de la Victoire et du Souvenir aux morts [sic] » qui est décrite dans *Le Moniteur* : Toute la population s'était réunie le matin à l'église pour une cérémonie qui fut profondément patriotique et religieuse. Tandis que se plaçaient les fidèles, les enfants des écoles, les pompiers et le conseil municipal, l'abbé Bordat, curé intérimaire de la commune, joua *La Marseillaise* à l'harmonium. La cérémonie se poursuivit par un *Te Deum*, des cantiques et *le Chœur des Girondins*. Puis les participants se rendirent au cimetière où un monument en bois provisoire avait été édifié à la mémoire des 26 soldats de la commune morts pour la patrie. Après une allocution du maire, l'instituteur a pris la parole. Selon le journal, il « a montré combien l'importance de notre victoire justifie les immenses sacrifices consentis. Il a adressé un émouvant hommage aux enfants de la commune tombés pour la patrie et fait couler des larmes silencieuses ». M. Nivet-Carrias, un conseiller municipal et soldat de 1870 a clos la série de discours, « apportant le salut des vétérans - les vaincus - aux soldats d'aujourd'hui, les vengeurs ». La cérémonie se termina par un *de profundis*[91].

Le collège Sainte-Marie à Riom a multiplié, comme le reste de la population, les gestes festifs et commémoratifs. L'armistice trouva à Sainte-Marie « un centre de résonance particulièrement préparé », souligne le rédacteur de la chronique du mois de novembre de *La Bonne parole* ; « Le délire majestueux des cloches vint nous surprendre comme la récompense de notre patriotisme prouvé pendant 4 ans par une persévérante curiosité des choses de la guerre, comme une permission de détente aussi, accordée à nos esprits et à nos cœurs qui partageaient les angoisses et les souffrances vécues là-bas, heure par heure, par un père, des frères, des amis dans la zone de la mort »[92]. À l'annonce de la nouvelle, le cadre de vie et le cadre temporel du collège furent alors bouleversé. En effet, les élèves furent gratifiés d'un quart d'heure de récréation supplémentaire qui leur permit de laisser éclater leur joie. En outre, comme l'espace public, le décor des classes changeait pour rendre compte immédiatement de la fin du temps du conflit : « On écarta de la classe toute austérité, on fit disparaître les teintes sombres, les punitions qui planent sur les tables comme des nuages noirs. Pendant la récréation, on vit passer des écussons et drapeaux, […] ils avaient entretenu et symbolisé cette espérance ». Ces derniers sont accrochés aux fenêtres. Le lendemain, des excursions sont organisées pour tous les élèves, les plus grands se rendant à Loubeyrat puis à Châtel Guyon[93], des fleurs tricolores aux boutonnières et en chantant des œuvres patriotiques. En chemin, ils bénéficièrent d'un « historique goûter » qui leur « f[it] oublier le temps de la

---

[90] Plus de 500 réfugiés belges touchant une aide séjournaient à Clermont-Ferrand à l'automne 1918. Cf. *A.D. Puy-de-Dôme*, X 0561, Secours de l'Etat aux réfugiés. Comptes par communes, novembre 1914-novembre 1921. Source et chiffre cités par A. MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, p.478.
Une messe solennelle fut célébrée à l'intention de leurs souverains en l'église Saint-Joseph, le dimanche 24 décembre. C'est l'aumônier de la colonie belge qui officiait en présence du consul de Belgique, M. Malengreau et des représentants de la préfecture, de la municipalité et des armées alliées. Cette cérémonie, qui se voulait festive - elle comporte une partie musicale - désirait honorer la contribution des Belges à la victoire. Le curé de la paroisse prononça une allocution patriotique dont *L'Avenir* retrace les grandes lignes : « Il décrivit le rôle sublime du Roi et de son armée au cours de cette guerre et prouva combien la résistance belge a contribué à la Victoire ; enfin il adressa au peuple belge la reconnaissance émue de toute la France ». *L'Avenir*, 26 novembre 1918.
[91] *Le Moniteur*, 19 décembre 1918. Fête du 16 décembre 1918.
[92] *La Bonne Parole*, 26 novembre 1918, p.32.
[93] Châtelguyon est une ville thermale située à environ 5 kilomètres au nord-ouest de Riom, et Loubeyrat, un petit village à 10 kilomètres.

guerre et [les] transplant[a] à l'époque d'abondance de la paix »[94]. La journée a donc été vécue comme un passage entre le temps de la guerre et celui de la paix retrouvée.

Par ailleurs, l'institution religieuse tint à s'associer aux festivités publiques riomoises. Le dimanche 17 novembre, elle participa en corps aux réjouissances organisées par la municipalité. Le compte rendu qu'en fit la revue de l'école insistait, bien sûr, sur l'importance des solennités religieuses de la journée. Les externes du collège eurent l'honneur de chanter le *Te deum* d'action de grâces à l'église Saint-Amable. Les élèves et leurs maîtres participèrent ensuite au défilé regroupant toutes les autorités, civiles, religieuses et militaires, et la population. Puis les élèves les plus âgés représentèrent l'institution lors de la cérémonie organisée par la ville au cimetière. La chronique du journal en fait une description très précise, soulignant le silence impressionnant qui régnait. Cette cérémonie civile ne pouvait se terminer sans un geste religieux ostensible de l'institution, comme l'explique l'élève Astic, rédacteur de la chronique : « Nous voulûmes encore y ajouter quelque chose qui permit aux cœurs chrétiens de payer effectivement aux morts la dette de reconnaissance contractée par les vivants. Sur un geste de M. le Supérieur, nous restâmes encore un instant et nous répondîmes avec recueillement aux versets du "De profundis" que sa voix jetait sur les tombes. Beaucoup d'assistants, demeurés près de nous, s'unirent à notre prière et nous savons qu'ils furent heureux de voir cette manifestation se clôturer par une note religieuse »[95]. Enfin, pour participer même indirectement au tumulte festif de la soirée, le collège fut pavoisé de lampions et de lanternes vénitiennes. Mais l'institution resta aussi très active dans les semaines suivantes, continuant de participer aux diverses cérémonies. Les élèves plus âgés assistèrent par exemple à la conférence donnée quelques jours plus tard par Desdevises du Dezert dans la salle des Assises. En outre, le collège tint à organiser sa propre fête. Une matinée patriotique en l'honneur de l'Alsace et de la Lorraine fut prévue le 1er décembre[96]. Ainsi, l'institution Sainte-Marie mobilisée sur le front intérieur par son zèle patriotique, et dans les combats par l'engagement de ses anciens élèves, avait tenu à marquer de son empreinte les festivités des lendemains de l'armistice et à en affirmer le sens religieux. C'est aussi l'occasion pour une puissante institution religieuse de montrer son intégration dans la communauté locale.

Les fêtes de Noël s'inscrivent naturellement dans le contexte de la victoire. L'intégration de cette fête au calendrier de la victoire souligne encore l'inscription des célébrations de l'armistice dans le registre de la délivrance religieuse. Le 25 décembre, le *Bloc-Notes* de *l'Avenir* est consacré à la fête chrétienne de la Nativité présentée en ces termes : « Noël ! Noël ! C'est par ce cri joyeux que nos Pères acclamaient la victoire ! Nous aussi, nous avons remporté la victoire […] La France est sauvée du plus grand danger qui l'ait jamais menacée. Noël ! Noël ! Chantons Noël! Qu'ils étaient beaux les Noëls d'antan ! Qu'ils furent tristes les Noëls de guerre ! Qu'il est triomphant, ce Noël de 1918, le Noël de la délivrance ! » Puis le chroniqueur termine en décrivant la messe de minuit dans les églises du département : « il y avait, dans nos majestueuses basiliques et dans nos humbles églises de la montagne, tout un peuple qui chantait Noël avec toute la ferveur d'une foi sincère. Noël pour la France délivrée ! Noël pour l'Alsace et la Lorraine reconquises ! Noël pour nos glorieux soldats, pour nos héros ! Noël pour la victoire ! Noël pour la paix ! »[97].

---

[94] *Ibid*., p.33.
[95] *Ibid*., 20 décembre 1918, p.56-57.
[96] *Ibid*., p. 58. Ce fut une succession de morceaux d'éloquence, de causeries sur les deux provinces alsacienne et lorraine, soutenus par des projections filmiques, des chœurs, des poèmes, des chants et de saynètes, puis une scène tirée de l'acte IV des *Oberlé (*Pièce d'Edmond Haraucourt écrite pour *l'Illustration*, d'après le roman de René Bazin., et parue en 1905).
[97] *L'Avenir*, 25 décembre 1918.

Autre groupe à ressentir le besoin d'attester d'un enthousiasme victorieux, les jeunes hommes. Ainsi les conscrits de la classe 1920, ceux-là même qui ne seraient pas combattants du fait de l'arrêt des combats. Le dimanche 17 novembre ils formèrent leur propre défilé accompagné par les "Eclaireurs de France". La presse salua leur initiative sans rendre compte de l'importance numérique de leur mobilisation qui semble n'avoir regroupé que quelques jeunes. Leur geste se voulait avant tout hautement symbolique pour ces jeunes qui fêtaient la victoire dans l'enthousiasme depuis plusieurs jours, mais qui, en raison de leur âge, n'avaient pas participé aux combats. Ils ressentaient la nécessité d'aller rendre hommage à leurs aînés. Au cimetière des Carmes-Déchaux, le président des conscrits du canton sud prononça un discours devant le monument aux morts. Après avoir glorifié les sacrifices des soldats qui avaient permis la victoire, il se plaçait solennellement en héritier des poilus reprenant à son compte les paroles de *La Marseillaise* : « Nous aurions voulu, nous autres, jeunes gens pleins d'ardeur, prendre part à cette lutte meurtrière mais grandiose […] et nous aurions voulu vous venger. Il n'en a pas été ainsi. Nous jurons, néanmoins, de marcher dans la carrière que vous avez tracée de votre sang. Nous y trouverons vos vertus »[98]. Puis le cortège se rendit au cimetière américain[99] pour clore la manifestation par un hommage aux soldats des Etats-Unis. Dans les petites communes, les conscrits de la classe 1920 sont aussi parfois intervenus au cours des cérémonies. Ainsi, à Saint-Rémy-sur-Durolle, Maurice Dumont prit la parole en leur nom à l'occasion d'une manifestation patriotique et religieuse. Comme à Clermont-Ferrand, son discours glorifiait ses aînés : « Honneur à vous, héros immortels […] vos sacrifices n'auront pas été vains ! »[100].

Plus singulier est l'appel publié dans la presse par le comité espagnol de Clermont-Ferrand. Lucien Navarro, son représentant, justifiait le geste commémoratif de la colonie espagnole qui souhaitait honorer les soldats morts pour la France en déposant une gerbe de fleurs au cimetière. Le texte du comité est une déclaration anti-allemande soulignant que l'Espagne avait, elle aussi, par le passé, souffert sous le joug du même ennemi : « Il y a plus de quatre siècles [sic] que les Barbares du Nord envahirent l'Europe. Nos aïeux surent alors se battre et se libérer, annihilant les hordes sauvages des Huns. Il y a plus de quatre ans que les Boches, dignes descendants des Vandales, renouvelèrent l'agression, et les nobles fils de la race anglo-latine s'apprêtèrent à la lutte et prirent les armes pour la défense de la liberté. Tous les peuples anglo-saxons, tous les peuples latins se mirent debout, tous, tous, … moins les Espagnols ! »[101] Il expliquait cette défection par « la tyrannie de la junte militaire ayant maintenu le peuple dans l'ignorance et permis aux germanophiles d'agir ». Convaincus de ne pouvoir participer aux réjouissances de la victoire, les émigrés espagnols tenaient néanmoins à honorer les « héroïques défenseurs du droit et de la Justice humaine » et à témoigner de « l'héroïsme du peuple français ». Il est remarquable que ce texte reprend les représentations de la guerre assimilée à un combat universel – les soldats du Droit et de la Justice contre les barbares – et à une confrontation raciale – les Latins (« la race anglo-latine ») contre les Huns. Une telle lecture de la guerre et du positionnement espagnol se retrouve dans la correspondance de Desdevises du Dezert avec des universitaires espagnols, certes

[98] *L'Avenir*, 18 novembre 1918. Discours de M. Guérin.
[99] Le cimetière américain se situait à la limite Est de Clermont, sur la route de Lyon à 550 mètres du village d'Herbet. Son installation a été prévue par un arrêté préfectoral du 29 juillet 1918. La date exacte de son ouverture n'est pas connue. Il est vrai que la presse avait pour consigne de ne pas donner d'informations précises sur les forces américaines cantonnées dans la région. À la fin de la guerre, l'administration américaine procéda au rapatriement des sépultures et le cimetière fut définitivement fermé en 1921. La ville de Clermont-Ferrand voulut alors élever une stèle commémorative qui est toujours en place (décision du 18 janvier 1922). *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, carton 2 M^2 4, Cimetière américain.
[100] *Le Moniteur*, 3 décembre 1918.
[101] *L'Avenir*, « Un appel aux Espagnols », 23 novembre 1918.

francophiles. Ainsi, Adolfo Vasseur-Carrier, le directeur de la Revue franco-espagnole de Séville envoya le 10 novembre une carte au professeur clermontois, dans l'attente de la victoire. Il exprimait alors clairement sa haine de l'Allemagne impériale : « C'est fini, bien fini, peut-être que sur le fumier de la Bochelandia va fleurir une Allemagne démocratique. Les Hohenzollern ont passé dans l'histoire dans les proportions de croquemitaine [sic]. C'est avec peine que je vois, dans ma pensée, les exécutions de Charles d'Angleterre et de Louis XVI et je deviens assassin par la pensée en me figurant que ce monstre mourra tranquillement dans son lit »[102].

Recouvrer les provinces perdues par le cinéma

La prolongation des réjouissances de l'armistice a été encouragée par la reprise des activités des théâtres et des cinémas, auparavant interdites. En effet, du fait de l'épidémie de grippe espagnole les salles de spectacles avaient été fermées[103], mais les autorités municipales souhaitaient désormais répondre au plus vite à l'attente festive de la population[104]. Les programmes cinématographiques firent une large place aux célébrations de la victoire par les films d'actualités[105]. Le cinéma, déjà bien implanté avant 1914, s'impose à la sortie du conflit comme un loisir dominant parmi les pratiques culturelles des clermontois[106]. La clientèle appartenait à tous les milieux sociaux grâce une offre diversifiée des salles. Parmi les quatre grands cinémas clermontois, les deux principaux diffuseurs de programmes d'actualités étaient le cinéma Pathé, attirant une clientèle aisée et un public familial issu des classes moyennes, et le Familia, s'adressant plutôt aux classes moyennes et à un public populaire[107]. Malgré des sources restreintes, on peut cependant reconstituer partiellement les programmes projetés[108]. Les placards publicitaires publiés par *l'Avenir* ou *le Moniteur* montrent

[102]G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 15, folio 148, Lettre du 10 novembre 1918. Sur l'activité développée par Desdevises du Dezert pour activer un courant francophile en Espagne durant la Grande Guerre : F. KOERNER, « L'historien clermontois Georges Desdevises du Dezert et l'Espagne durant la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 185, 1997, p. 111-126.

[103] Un arrêté municipal avait interdit à Clermont-Ferrand les réunions publiques, les rassemblements sur la voie publique et décrété la fermeture de toutes les salles de spectacle à partir du 16 octobre. *L'Avenir*, 15 octobre 1918. Sur la grippe espagnole qui fit plus de 200 000 morts en France, P. Darmon, « Une tragédie dans la tragédie : la grippe espagnole en France (avril 1918-avril 1919) », *Annales de démographie historique*, 2000, p.153-175. Le département du Puy-de-Dôme apparaît comme un foyer important de l'épidémie. Est-ce dû à la présence importante des troupes américaines ?

[104] Ainsi, le maire de Clermont-Ferrand eut-il besoin d'expliquer que la levée de l'interdiction n'était pas immédiate : « En raison de la diminution de l'épidémie grippale et pour célébrer la Victoire, le maire de Clermont-Ferrand aurait voulu rouvrir immédiatement les salles de spectacles. Dans l'impossibilité matérielle de réaliser ce programme, l'ouverture est autorisée à partir du samedi 16 novembre courant ». *Le Moniteur*, 13 novembre 1918. Pour la France, le pic de décès s'est situé entre septembre et fin novembre 1918. Voir P. Darmon, *op. cit.*

[105] Sur l'importance de cette source pour l'histoire de la Grande Guerre. L. VERAY, *Les films d'actualités français de la Grande Guerre*, SIRPA/AFRHC, 1995.

[106] S. VALSELLS, *Du café-concert au cinéma à Clermont-Ferrand (1891-1920)*, Maîtrise d'histoire sous la direction de C. Bertho-Lavenir, 2001-2002, 271 p. Le cinéma s'est relativement vite implanté, en moins de vingt ans, bénéficiant de la familiarité avec ce nouveau média acquise par la fréquentation des cinémas forains ou itinérants du début du siècle. Les sociétés Pathé et Gaumont s'était implantées dès 1907 dans ces structures. Le cinéma-théâtre Pathé avait ouvert en octobre 1909 à Clermont-Ferrand. Il fut le premier à diffuser un journal d'actualités filmées.

[107] *Ibid*., p. 197-198.

[108] Seuls les journaux permettent de prendre connaissance des programmes à l'affiche, encore qu'il ne s'agisse que des salles clermontoises. De plus, il est difficile de reconstituer une programmation complète car elle n'est pas toujours indiquée. À cette date, quatre cinémas sont ouverts dans la capitale régionale, le Novelty-Cinéma

l'importance des films d'actualités célébrant la victoire. Ils représentent huit programmes sur les quatorze recensés, essentiellement diffusés par le Pathé-Cinéma et le Familia-Cinéma[109].

Tableau 3 La victoire au cinéma (Clermont-Ferrand, novembre-décembre 1918)

Date de la projection	Date de l'événement	Cinéma	Film d'actualités
26 novembre[110]	17 novembre	Familia	L'entrée des Français à Mulhouse
5 décembre[111]	24 novembre	Pathé	Fête de la délivrance de l'Alsace-Lorraine
9 décembre[112]	22 et 23 novembre	Familia	L'entrée des troupes à Strasbourg *Les 3 dernières séances programmées les 9, 10 et 11 décembre*
12 décembre[113]	_	Modern Cinéma (Riom)	Soirée cinématographique au profit de l'œuvre du Soldat : Une série de films inédits sur l'occupation allemande. Un film : "Les tanks de la Victoire"
16 décembre[114]	8 décembre	Familia	Réception du gouvernement de la République à Metz
	27 novembre	Pathé	"Des films impressionnants sur l'arrivée de Georges V à Paris"
21 décembre et les jours suivants[115]	13 décembre (arrivée à Brest) 14 décembre (Paris)	Familia	"L'actualité la plus émouvante : le voyage du président Wilson en France"
22 décembre[116]	5 décembre (Albert 1er) au 13 décembre (Wilson à Paris)	Pathé	Actualités : "Les souverains belges à Paris. Nos troupes en Allemagne. L'inoubliable journée à Metz. La visite à Paris du président Wilson"

La Grande Guerre est le premier événement qui fait du cinéma un média propre à diffuser des images d'actualités. Ces programmes offraient aux spectateurs clermontois des images des festivités de la victoire à Paris, et surtout des cérémonies dans les régions libérées. Ils participaient en quelque sorte à l'entrée triomphale des troupes alliées dans les villes alsaciennes et lorraines reconquises puis en Allemagne, autant de gestes symboliques de la victoire. Ces moments étaient aussi chargés d'émotion. C'est par exemple lors du voyage de Poincaré et de Clemenceau à Metz que le général Pétain reçoit ses insignes de maréchal des mains de Raymond Poincaré qui donne ensuite amicalement l'accolade au président du Conseil Georges Clemenceau, dans un commun élan d'émotion[117]. Les entrées triomphales dans les villes de Metz, de Strasbourg ou de Colmar sont autant de commémoration « à chaud » de la victoire militaire. Les actualités filmées permettent donc aux spectateurs une réappropriation visuelle des provinces retrouvées. Ce phénomène fonctionne d'autant mieux que le temps de latence entre l'événement et sa présentation au cinéma est bref. Or les actualités cinématographiques ont présenté aux Clermontois rapidement, sept à dix jours après

(créé en 1914), le Familia-Cinéma (ouvert en 1913, anciennement Eden-Théâtre-Music hall qui diffusait déjà les actualités Gaumont) et le Cinéma-Pathé, et à Montferrand, le Magic-ciné.

[109] Voici les autres programmes de films comiques ou dramatiques projetés à cette période dans les salles clermontoises : Au Novelty, du 25 novembre au 1er décembre, "*Quo vadis*" et "Charlot et le comte". Au cinéma Pathé, le 5 décembre, un nouveau programme : André Cornélis, scène dramatique de P. Bourget. Le mystère de la double-croix, 5e épisode. Le 9 décembre au Novelty, la vie de Bohème, pièce dramatique..

[110] *L'Avenir*, 26 novembre 1918.

[111] *Le Moniteur*, 5 décembre 1918.

[112] *Le Moniteur*, 9 décembre 1918.

[113] *Le Moniteur*, 11 décembre 1918.

[114] *Le Moniteur*, 16 décembre 1918.

[115] *Le Moniteur*, 21 décembre 1918.

[116] *Le Moniteur*, 22 décembre 1918.

[117] L'événement est aussi filmé par plusieurs opérateurs des Sections cinématographiques des Armées. *ECPAD*, « Le gouvernement de la République française à Metz », 8 décembre 1918, film Noir et blanc Muet, SCA, 14.18 B 124 (Durée : 00 :08 :46).

l'événement, parfois quinze jours, les grandes journées festives nationales liées à la victoire. Il est difficile de savoir comment les spectateurs ont reçu ces programmes. Il est vraisemblable que le public, privé d'actualités cinématographiques pendant plus d'un mois, soit sans doute revenu sans tarder aux projections, l'atmosphère festive encourageant aussi la fréquentation des salles. Les spectateurs ont-ils manifesté durant les projections, applaudissant ou sifflant telle ou telle scène ? Un seul article de presse fournit quelques renseignements, indiquant que les cinémas faisaient salle comble. Il précise également que « le public a fortement applaudi » au *Familia* le film d'actualité retraçant la réception officielle du gouvernement français à Metz, tandis qu'au *Pathé*, le programme concernant le voyage de Georges V est qualifié d' « impressionnant »[118]. Les spectateurs clermontois ne sont pas les seuls à bénéficier de la projection des films d'actualités. Leur diffusion touche également le public de petites villes ou de chef-lieu de canton, mais plus tardivement et souvent lors de projection unique. Dans ces petites villes dépourvues de salles de cinéma, des actualités cinématographies ont également été projetées lors de manifestations patriotiques. À Aigueperse, par exemple, fut organisée une soirée festive dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le samedi 28 décembre. Quatre films étaient à l'affiche : « Sous le joug des Boches ; les actualités de la guerre ; La France et ses alliés ; La Victoire en chantant : chansons filmées »[119].

Au total, qu'elles soient organisées par les municipalités ou par des groupes de sociabilité laïcs ou religieux, les réjouissances ont été intenses au cours de la semaine de l'armistice et se sont prolongées de manière soutenue la semaine suivante. Puis elles sont naturellement devenues plus espacées mais les cérémonies, conférences, ou fêtes patriotiques se sont poursuivies jusqu'en décembre. Ce copieux calendrier festif inscrit le premier temps de l'armistice en rupture avec les restrictions imposées par le conflit en matière de manifestation publique. En outre, il souligne une communion festive populaire dans ce département du Puy-de-Dôme. Contrairement au front où les soldats apprirent la nouvelle de l'armistice avec stupeur[120], c'est bien la liesse qui a prévalu dans le département du Puy-de-Dôme. Une liesse populaire qui très vite, fit une place à des rituels de deuil plus emprunts de retenue et d'expression de la tristesse.

Il faut cependant s'interroger sur l'enthousiasme, sur cette liesse si décrite par des sources unanimes. Ces comportements acclamatifs, gestes de la fête en tant qu'institution sociale, ne sont-ils pas attendus ? [121] Il faut sans conteste faire preuve de prudence face aux récits journalistiques et aux témoignages. Les fêtes de l'armistice ne s'apparentent-elles pas à une « situation civique reconnue comme telle par les participants »[122] qui se conforment à des gestes attendus ? En ce sens, elles témoigneraient d'un « assentiment d'action et non d'opinion » du sentiment national de ses acteurs. Faut-il suivre N. Mariot qui, à propos des voyages présidentiels, conclut que la liesse exprimée par les spectateurs résulterait pour une bonne part d'un dispositif antérieur (apprentissages préalables, conventions sociales, ambiance festive mise en scène,…) et que les convictions joueraient peu ? Autrement dit, les habitants du département du Puy-de-Dôme auraient exprimé leur enthousiasme sous la contrainte sociale à la fois de l'habitude, et, en tant de guerre, sous celle de la propagande. L'analyse conduite pour le 11 novembre 1918 permet la nuance, grâce à l'approche locale qui

[118] *Le Moniteur*, 16 décembre 1918.
[119] À l'initiative de l'Union des grandes associations françaises de propagande « Toute la France debout pour la victoire du Droit ». *Le Moniteur*, 24 décembre 1918.
[120] B. CABANES, *La victoire endeuillée*, op.cit., p. 46 et s.
[121] N. MARIOT, *op. cit*., p.136.
[122] *Ibid*., p.138.

a été retenue, au ras de l'événement. Il y a sans doute un dispositif social préalable qui conduit à une liesse apparemment unanime. On pourrait ajouter également que ceux qui n'ont pas partagé cet enthousiasme collectif restent dans l'ombre et donc n'apparaissent dans les sources. Il n'empêche que diverses caractéristiques mises en évidence – notamment la spontanéité de certaines manifestations – tendent à souligner que le 11 novembre fut bien un extraordinaire moment vécu comme une communion nationale. Le 11 novembre, la fête n'est pas organisée. Les élites et les autorités politiques sont les premières étonnées de l'engouement des ouvriers, notamment dans les ateliers Michelin. Par ailleurs, la répétition des fêtes, organisées ou à nouveau spontanées, est un indice d'une volonté, voire d'une exigence de moments festifs collectifs de la victoire. La liesse du 11 novembre n'est pas dénuée de sens. La prudence est certes de mise pour étudier le message dont elle serait porteur mais il ne faut pas pour autant sinon la nier du moins lui enlever toute épaisseur. Or c'est justement la variété des sentiments qui a fait toute la richesse des comportements de ce moment. Jean-Jacques Becker, suivant M. Agulhon, a souligné le sens multiple de l'événement que constitue le 11 novembre : « Dans cet enthousiasme unanime, comment distinguer entre ceux qui étaient heureux de la victoire, d'avoir gagné la guerre et ceux qui l'étaient parce que la guerre était finie ? On pourrait ajouter ceux qui étaient heureux *et* de la victoire *et* de la fin de la guerre, avec une interrogation, lequel de ces deux sentiments l'emporterait ultérieurement chez eux ? »[123].

La signature de l'armistice bouleverse les cadres temporels et spatiaux. Le temps de la guerre, ouvert par le tocsin d'août 14 est clos par des sonneries d'allégresse. Les emplois du temps sont à bien des égards bouleversés par les rituels festifs, que ce soient le rythme scolaire (récréation supplémentaire le 11 novembre, fermeture des écoles) ou la journée de travail (grèves « sur le tas » et jours chômé pour les employés). Chaque cercle de sociabilité s'est inscrit à sa manière dans les réjouissances collectives de la victoire, multipliant ses propres commémorations.

Les célébrations de sortie du conflit ont pris différentes formes rituelles. Tout d'abord, la manifestation de rue spontanée qui emprunte souvent au carnaval son cortège festif. Dans les semaines suivantes, des fêtes plus organisées reprenant des pratiques festives plus traditionnelles : retraite aux flambeaux, défilés... Les repas festifs, tels les goûters offerts aux écoliers, inscrivent également la victoire dans le registre des rites commensaux. Mais dans ces programmes festifs, et ce dès l'armistice, prennent place des rituels de deuil, patriotique et religieux liés au souvenir des morts (messe, cérémonie au cimetière). Ces différentes formes se retrouveront dans les célébrations suivantes.

Finalement, toutes ces réjouissances témoignent d'une volonté d'expression civique de l'union nationale : « L'union sacrée » de 1914 apparaît comme renouvelée par la victoire. Celle-ci n'était-elle pas restée une espérance commune au long du conflit ? Aussi faut-il analyser la nature des ressorts d'une mobilisation patriotique renouvelée dans les mois précédents.

[123] J.-J. BECKER, S. AUDOIN-ROUZEAU, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995, p.342-343.

II. Les voies de la remobilisation patriotique en 1918

Au delà d'un enthousiasme victorieux prévisible et du soulagement suscité par l'arrêt des combats, on ne saurait comprendre l'exaltation patriotique inouïe provoquée par la victoire sans revenir sur les mois précédant l'armistice. Pour étudier l'évolution de l'opinion publique au sujet de la victoire, nous disposons des rapports du préfet et de ses représentants, du témoignage de Desdevises du Dezert et des discussions politiques émanant des assemblées municipales et du Conseil général. La population avait-elle confiance en la victoire, après trois années d'un conflit terrible dont l'issue militaire pouvait paraître bien incertaine ? Au fond, la victoire est-elle envisagée comme la seule sortie possible du conflit ? En quoi l'année 1918 a-t-elle pu être le cadre d'une mobilisation patriotique renouvelée au sein d'une opinion lassée par un conflit dont on ne voit plus l'issue ?

1. Garder confiance en la victoire ?

Morosité et nervosité des populations

Les rapports du préfet et des sous-préfets montraient souvent un optimisme prudent pour décrire le moral de la population. La synthèse rédigée par le préfet, grâce aux indications recueillies par les sous-préfets et des commissaires de police, employait souvent les mêmes tournures pour décrire le moral de la population qui se maintenait selon lui. Ainsi, au début du mois de janvier 1918, le moral « reste cependant bon »[124]. À la fin du mois, « la situation demeure satisfaisante »[125]. L'analyse de l'évolution des rapports préfectoraux est rendue délicate par le fait que jamais n'était indiquée clairement une baisse du moral alors que son relèvement était parfois signalé, laissant donc entendre un déclin précédent.

En fait, ce moral avait connu un effondrement brutal en juin 1917 puis s'était peu à peu consolidé. Signes d'une angoisse de type eschatologique, des rumeurs prodigieuses avaient circulées : la fin du monde était proche, une pluie diluvienne et un tremblement de terre allaient tout anéantir, le Puy de Dôme allait se réveiller… On colportait aussi la nouvelle que la maison Michelin avait affiché l'annonce d'un cyclone imminent, prévu le 17 juin[126] Appartenant au registre des émotions d'Ancien Régime, telle la « Grande Peur », des rumeurs très inquiétantes évoquaient des bruits « de troubles en province, de rébellion au front, de découragement général ». Autant de marques pour Desdevises du Dezert, qui les rapporte, « de l'extrême nervosité du public et de sa prodigieuse simplicité »[127]. Pour la première fois, le 22 juin 1917, des incidents s'étaient produits lors du départ d'un train de permissionnaires ; deux soldats avaient tentés de l'empêcher en criant « à bas la guerre, vive la Révolution »[128]. Cet événement, dont la portée fut minimisée par ses propres auteurs arguant de leur ivresse, témoignait aussi de la dimension du malaise profond. Néanmoins, l'opinion publique avait repris confiance, selon le préfet, dès le mois d'août 1917. En fait, si la crise était passée, le

---

[124] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du préfet au ministère de l'Intérieur, 3 janvier 1918.
[125] *Ibid.*, Rapport du Préfet, 31 janvier 1918
[126] Annie MOULIN-BOURRET, *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922…*, tome 2, p. 558. D'après les journaux locaux du 14 juin 1917 et G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, tome XII, Folio 66.
[127] Cité par A. MOULIN-BOURRET, *Ibid*. G. DESDEVISES DU DEZERT, *Ibid*., Folio 70-71.
[128] A. MOULIN-BOURRET, *Ibid*., p 559. Elle note de semblables incidents à la gare d'Angers à la même date, d'après Alain Jacobzone, *En Anjou, loin du front*, La Botellerie, Ed. Ivan Davy, 1988, p.81.

moral restait fragile. Les mouvements d'humeur reviennent ainsi régulièrement. En décembre, ce sont les soldats italiens détachés à l'atelier des Gravanches à Clermont-Ferrand. qui sont pris à partie, la population reprenant alors les analyses de la presse qui avait accusé les Italiens de faiblesse au moment de la défaite de Caporetto[129]. Malgré des propos rassurants de la préfecture, les rumeurs reprenaient, cette fois sur de supposées arrestations d'hommes publics, d'industriels ou d'élus politiques[130]. Puis de nouvelles manifestations : le 26 février 1918, une foule nombreuse s'était massée pour tenter de s'opposer au renvoi sur le front de soldats relevés des usines de guerre (en application de la loi Mourier)[131]. Tandis que l'opinion était secouée par les nouvelles offensives allemandes, l'autorité préfectorale notait, un mois plus tard, que « le public a repris son calme »[132]. À l'issue de ces événements, le prefet faisait preuve imprudemment d'optimisme, notant un relèvement du moral qui fut démenti ensuite par les faits, et minimisant ces réactions conjoncturelles[133].

La foi en la victoire demeurait-elle ? À la demande du ministère, les autorités devaient être attentives à ce sujet aux propos tenus par les soldats permissionnaires, les jugeant influents dans l'opinion publique. Le préfet relevait leur état d'esprit et appréciait de le voir partagé par la population : Ils « envisagent la guerre comme un état dont ils désirent, certes, la prompte fin, mais ils se résignent à la poursuite jusqu'à la victoire qu'ils attendent aussi avec confiance »[134]. C'est en cela que l'autorité préfectorale considérait que le moral se maintenait de manière satisfaisante. Ainsi, le sous-préfet d'Issoire relevait en février que « les aspirations générales se traduisent en des vœux ardents pour des opérations décisives susceptibles d'amener rapidement la fin des hostilités et le retour des soldats dans leurs foyers »[135]. À Billom, le commissaire de police relatait un « moral très bon » des permissionnaires qui « contribuent à maintenir l'opinion publique dans la confiance la plus absolue. Les familles attendent les leurs venant du front et cela ne contribue pas peu à leur donner patience pour attendre la fin de la guerre »[136].

Une autre source, celle issue du milieu enseignant. Une indication peut être apportée par l'examen des sujets de composition française proposés au baccalauréat car, depuis la session de 1915, un sujet ayant trait à la guerre était toujours proposé pour cette épreuve[137]. Or, en juillet 1917, la victoire apparaît comme une évidence dans l'intitulé du sujet sur la guerre. Choisi par la majorité des candidats, il était ainsi libellé : « *Un capitaine écrit du front, à son fils, élève de Première. La génération à lui [sic] aurait fait la France victorieuse ; à celle de son fils de lui assurer tous les bénéfices de la victoire. Il lui en précisera quelques moyens* ». Seul subsiste le rapport du jury rédigé par le doyen de la faculté des Lettres qui, d'ailleurs, ne cache pas sa déception : le sujet a été d'après lui, « à part quelques honorables exceptions, la ressource des médiocres, c'est-à-dire de la grande majorité. Tandis qu'il ne fallait guère insister sur la première partie on l'a, au contraire, trop complaisamment traitée : c'est le triomphe du banal. La partie essentielle – devoirs de la nouvelle génération – ne

---

[129] A. M. DUPIN, *Le "bourrage de crâne" dans la presse du Puy-de-Dôme pendant la première guerre mondiale (1914-1916)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J.J. Becker et S. Audoin-Rouzeau, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1986, p. 172.
[130] *Le Moniteur*, chronique « Le Rémouleur », 28 janvier 1918.
[131] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3639, Lettre du général Dantante au préfet, 26 février 1918.
[132] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du Préfet, 2 avril 1918.
[133] Ainsi, deux jours seulement après ces derniers incidents, le 28 février, le préfet notait : « aucun changement dans l'état moral de la population du département qui demeure satisfaisant ». *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du Préfet, 28 février 1918.
[134] *Ibid.*, Rapport du Préfet, 31 janvier 1918.
[135] *Ibid.*, Rapport mensuel du sous-préfet d'Issoire au Préfet, 23 février 1918.
[136] *Ibid.*, Rapport du commissaire de Billom au Préfet, 27 février 1918.
[137] Les copies des élèves n'ont malheureusement pas été gardées dans les archives rectorales. Mais les libellés des sujets et les rapports rédigés par le doyen de la faculté des Lettres à chaque session, sont précieux pour étudier l'empreinte de la victoire sur l'environnement culturel des élèves.

contient le plus souvent que des indications rapides et superficielles »[138]. Pour les rédacteurs du sujet, discuter des artisans de la victoire n'avait que peu d'intérêt ; là n'était pas le débat. Les correcteurs attendaient des jeunes candidats qu'ils s'emparent de la mission qui leur était désignée, être les artisans de la mise en œuvre de la victoire.

L'anxiété face aux offensives ennemies de mars 1918

En mars 1918, le préfet Emery notait dans son rapport d'ensemble « aucun fléchissement sensible malgré l'offensive allemande. Si quelques craintes avaient pu se manifester au début, elles n'ont pas tardé à se dissiper. Actuellement le public a repris son calme et d'une façon générale attend le résultat des batailles avec confiance »[139]. Craignant un effondrement du moral dans cette passe militaire difficile, les autorités préfectorales étaient rassurées par son maintien. Le commissaire de police de Billom notait que « les événements actuels, au sujet de l'attaque des boches sur le front britannique n'ont pas changé le moral de la ville […] Les gens ont foi en la ténacité anglaise qui s'aura [sic] arrêter les boches au moment propice »[140]. À Clermont-Ferrand, le commissaire central relevait la même impression et il en discernait les raisons dans la confiance de la population envers son armée : « Aucun fléchissement sensible, malgré l'offensive allemande. La population est bien moins énervée qu'aux dernières offensives : elle a confiance dans la résistance de nos alliés, dans la vaillance de nos soldats et l'habilité de leurs chefs [sic] »[141]. Pour cet observateur, si le moral pouvait subir un fléchissement en cas d'extension de l'offensive sur tout le front, « les nerfs seront tendus, les esprits anxieux, certes mais nullement découragés ». Après quatre années de guerre, l'opinion publique semblait modérer ses réactions, attendant la suite des événements.

Les autorités préfectorales suivent alors d'autant plus dans l'opinion la question de la foi en la victoire. Pour le sous-préfet de Thiers, « malgré l'angoisse de l'attente et l'anxiété du résultat des batailles sanglantes, la certitude dans le succès final ne se dément pas »[142]. À Ambert, les permissionnaires se montraient « pleins de confiance dans la victoire finale et leur séjour au Pays natal exerce une influence salutaire sur la population qui partage leur optimisme »[143]. Le sous-préfet d'Issoire relevait en avril une certitude non démentie en la victoire : « Comme par le passé, tout en souhaitant prochaine la fin des tourments les plus gigantesques qu'ait encore enregistrés l'histoire, la population demeure optimiste et conserve une inébranlable foi dans la victoire définitive et vengeresse »[144]. Une confiance dans l'issue victorieuse relevée encore à Billom[145]. ou à Clermont-Ferrand[146].

De son côté, Desdevises du Dezert accumule des notes relevant des propos rassurants glanés dans son entourage[147]. Les rumeurs d'offensives allemandes constituent un « bluff

---

[138] *A.D. Puy-de-Dôme*, T 6096, Rapport du doyen de la faculté des Lettres, Session du baccalauréat de juillet 1917. Au-delà des critiques formulées sur la qualité des candidats, il est à noter que ce sujet a été choisi par le plus grand nombre parce qu'il était à la portée de tous.
[139] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du Préfet, 2 avril 1918.
[140] *Ibid.*, Rapport du commissaire de Billom au préfet, 26 mars 1918.
[141] *Ibid.*, Rapport du commissaire Baldini au Préfet, 25 mars 1918.
[142] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet de Thiers au Préfet, 25 mars 1918.
[143] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet d'Ambert au Préfet, 25 mars 1918.
[144] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet d'Issoire au Préfet, 20 avril 1918.
[145] « Toujours le même esprit de confiance et de foi dans l'issue de la guerre » : *Ibid.*, Rapport du commissaire de police de Billom au Préfet, 25 avril 1918.
[146] Des Clermontois « confiants dans l'issue de la formidable bataille engagée sur le front Nord ». *Ibid.*, Rapport du commissaire central de Clermont-Ferrand au Préfet, 24 avril 1918.
[147] Desdevises du Dezert disposait de son réseau d'amis et de correspondants parmi les permissionnaires appartenant à son milieu social et dont l'opinion lui apparaissait digne d'intérêt. Ainsi, le professeur Waltz, en

colossal »[148]. Même en cas d'attaques, celles-ci ne pourraient être décisives[149] : « Les Boches ne perceront pas ; ils pourront sur quelques points gagner quelques kilomètres, ils ne franchiront pas la ligne, et ils se feront massacrer par milliers – Ce sera un nouveau Verdun, revu et amplifié ! »[150]. Mêmes propos rassurants tenus par Edouard Michelin[151] et par un aide-major en permission à Clermont-Ferrand. Desdevises du Dezert retenait de ce dernier : « Il ne croit pas à l'offensive allemande et croit qu'ils ne passeront pas plus en 1918 qu'ils n'ont passé en 1915 et 1916 »[152]. Le raisonnement était donc souvent semblable. Les forces de l'Entente avaient su résister aux précédentes offensives, elles le feraient à nouveau si nécessaire, comme à Verdun, le symbole de la défense infranchissable des forces de l'Entente.

Pour autant, dans la région, l'anxiété avait bien dominé le moral de l'opinion publique. En avril, le président Sabaterie avait ouvert la session du Conseil général en soulignant la gravité de la situation militaire : « C'est l'heure des grandes convulsions, des suprêmes angoisses ; mais c'est aussi l'heure des sublimes espérances. […] Le moment est venu de bien se pénétrer que le devoir de tout bon Français désireux d'apporter son contingent de forces morales et matérielles à l'œuvre commune est de faire face crânement, courageusement, sans récriminations et sans défaillance à toutes les nécessités que peuvent provoquer les heures tragiques que nous sommes appelés à vivre jusqu'au dernier quart d'heure qui doit décider de la victoire »[153]. Il s'agissait bien de mobiliser l'opinion publique de l'arrière, comme si, plus qu'une défaite militaire, il fallait craindre une lassitude des populations civiles. Au mois de mai, les observateurs préfectoraux notaient avec soulagement une impression de « calme et confiance » à Ambert[154] ou une « indéfectible assurance » à Issoire[155].

La dégradation du ravitaillement

Or, depuis le début de l'année 1918, la population du département était soumise à une dégradation de la situation économique qui minait aussi son moral. Le commissaire de Billom relevait ainsi l'irritation des habitants au sujet de « la cherté de la vie et surtout du

---

permission pour quelques jours, était venu le saluer à la fin d'un cours (Ce maître de conférence en littérature ancienne était en poste à Clermont-Ferrand depuis 1912. Mobilisé, il est alors cantonné aux environs de Saint-Dié. *Op.cit.*, Folio 33. De même, le docteur de Sartiges était aide major dans le même secteur. *Ibid*., Folio 69). Desdevises du Dezert avait glané également l'opinion de personnes proches des milieux de l'état-major et du Ministère de la Guerre, notamment lors de son récent voyage à Paris. Ses conversations étaient plus régulières avec des personnalités locales auvergnates : des industriels tels Bergougnan et Michelin, des élus comme le maire de Chamalières où il résidait, des écrivains comme Henri Pourrat ou Amélie Murat avec lesquels il entretenait des échanges épistolaires.

[148] Propos recueillis auprès de l'industriel raymond Bergougnan. Le titre de la note est évocateur. G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, « Optimisme », Tome 14, folio 2, 2 janvier 1918.

[149] L'universitaire clermontois recueillait l'avis de son collègue Walz en permission, mobilisé « à deux kilomètres des Boches ». *Ibid*., « Nouvelles du front », folio 33, 29 janvier 1918.

[150] Propos recueilllis lors d'un voyage à Paris. *Ibid*., Folio 66, 19 février 1918.

[151] *Ibid*., Folio 68, 21 février 1918.

[152] *Ibid*., Folio 69, 25 février 1918.

[153] *Procès-verbaux des délibérations du conseil général du Puy-de-Dôme*, session d'avril 1918, Séance du 22 avril 1918, pages 5-6.

J.P. Sabaterie est conseiller général d'Arlanc depuis 1895. Elu maire l'année suivante de ce chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Ambert, il est député en 1902 puis sénateur en 1909. Ce radical modéré est devenu vice-président du conseil général en 1908. Il remplace le ministre Clémentel quand celui-ci ne peut être présent et présider le conseil général. Mobilisé à 59 ans, il fut médecin chef jusqu'en 1917.

[154] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du sous-préfet d'Ambert au Préfet, 27 mai 1918.

[155] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet d'Issoire au Préfet, 21 mai 1918.

rationnement en pain […] quoiqu'au fond la population se plie assez bien aux exigences de la situation ; les gens comprènent [sic] que le moment n'est pas aux récriminations et supportent assez stoïquement les privations conséquences de la guerre »[156]. La situation était semblable à Issoire, où la carte de pain était acceptée « sans enthousiasme mais aussi sans récrimination ». Mais le sous-préfet notait néanmoins des mécontentements et des craintes fréquentes de pénurie[157]. En fait, l'irrégularité de l'approvisionnement provoquait des mouvements d'humeur, plus que le rationnement en lui-même. L'écrivain Henri Pourrat vivait à Ambert cette réalité qu'il décrivit dans une lettre adressée à son ami Desdevises du Dezert : « Chez nous, la question du pain domine la situation. Voici, par exemple, il y a huit jours. Samedi 250 gr. Dimanche : rien. Lundi : rien. Mardi : 300 gr. »[158]. Cependant, le sous-préfet d'Ambert résumait ainsi la situation en mars : « On ne parle plus des restrictions, qui sont maintenant admises par tout le monde ».

Les aléas du ravitaillement provoquèrent toutefois des grèves dans les mines de la région, les mineurs refusant de travailler car il n'y avait pas eu de pain. Ce fut le cas par exemple aux mines de La Combelle le 24 avril, le 1er mai à celles de Brassac, ou encore à Messeix le 5 août[159]. Dans la capitale régionale, les difficultés s'aggravaient. Selon le commissaire Baldini, « le public s'effraie, murmure, se plaint […] il accepte avec résignation toutes les restrictions faites avec prudence et équité mais n'entend pas être tondu jusqu'à vif »[160]. Le commissaire Pollety rapportait également que « les récriminations les plus violentes s'adressent à la catégorie de ceux qui, dépourvus de scrupules, vendent les denrées à des prix exorbitants »[161]. En effet, la ville de Clermont-Ferrand avait subi une hausse des prix depuis 1915. Les prix des produits de première nécessité semblaient avoir connu un accroissement généralisé en 1917 et une nouvelle augmentation marquait défavorablement l'opinion en juillet et en août 1918[162].

C'est dans ce contexte que se déroula à Thiers, le 30 juillet 1918, l'incident le plus grave causé par les difficultés d'approvisionnement. Un mois auparavant, le sous-préfet précisait dans son rapport mensuel que « les résultats de la dernière offensive ennemie, la menace sur Paris, ont été appris et suivis avec anxiété, mais n'ont à aucun moment, atteint le moral de la population, dont la tenue est toujours aussi élevée ». Il rappelait par ailleurs que les habitants avaient dû subir cinq jours sans pain (les 7, 8, 10, 11 et 12 juin) et qu'il avait cherché à leur expliquer cette pénurie : « Mais si leur patriotisme le comprit, leurs informations particulières leur faisaient difficilement admettre que les départements voisins du Rhône, de la Loire et de l'Allier, ne fussent soumis aux mêmes fluctuations que celui du Puy-de-Dôme. C'est une conception de l'égalité qui ne peut être qualifiée de déraisonnable »[163].

Le 30 juillet, la population exaspérée par les pénuries de farine mit à sac la sous-préfecture. Il s'agissait au départ d'une simple protestation contre le manque de farine qui avait pris la forme d'un rassemblement silencieux à la mairie[164]. Les manifestants de plus en

---

[156] *Ibid.*, Rapport du commissaire de Billom au Préfet, 27 février 1918.
[157] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet d'Issoire au Préfet, 23 février 1918.
[158] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, tome XIV, Folio 83.
[159] *A.D. Puy-de-Dôme*, 10 M 76. Agitation aux Gravanches et aux usines Michelin (1918).
[160] *Ibid.*, Rapport du commissaire central de Clermont au Préfet, 27 juin 1918.
[161] *Ibid.*, Rapport du commissaire spécial de Clermont au Préfet, 27 juin 1918.
[162] A. MOULIN-BOURRET, *Op.cit.*, p 535 et s.
[163] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du sous-préfet de Thiers au Préfet, 25 juin 1918.
[164] Une quinzaine de personnes s'était rendue d'abord à la mairie de Thiers pour protester contre l'insuffisance de l'approvisionnement en farine et sa piètre qualité. Selon le commissaire de police présent sur les lieux, il s'agissait d'ouvriers et d'ouvrières qui avaient accepté, à l'instigation du maire, de rédiger une pétition à l'adresse du préfet. Pendant les discussions, l'attroupement avait grossi. Les manifestants, de plus en plus nombreux,

plus nombreux, trois cents à quatre cents personnes, s'étaient ensuite rendus à la sous-préfecture où le mouvement se transforma en émeute, selon le terme employé par le sous-préfet dans son rapport. Les locaux furent saccagés et pillés, le sous-préfet molesté[165]. Ce dernier, Paul Massoni, l'expliquait par l'état d'esprit de la population locale fortement excitée à l'encontre de l'autorité préfectorale : « Dans cette population bourrée de légendes concernant la sous-préfecture et le sous-préfet, où depuis près d'un an, il est entendu que les caves de l'immeuble départemental sont garnies de farine et de charbon, que le représentant du pouvoir central mange du pain blanc et n'en manque jamais, pendant que d'autres autour de lui connaissent les privations, les haines s'accumulaient »[166]. Dix personnes avaient été arrêtées le lendemain pour vol, violence et violation de domicile, ce qui maintint une certaine agitation[167]. La situation était restée tendue les jours suivants, tandis qu'une compagnie du 92e régiment d'infanterie de Clermont stationnait dans la ville. Hantise de la disette, crainte de l'accaparement, rumeurs : une manifestation au départ pacifique, s'était transformée en une sorte d'émotion populaire d'origine frumentaire, qui relevait du registre des émotions d'Ancien Régime. Il est à noter qu'aucun des rapports émanant du sous-préfet ou du commissaire de police n'avait relevé des propos relatifs à la guerre ; aucun cri pacifiste ou propos défaitiste n'avait été tenu. L'anxiété due aux événements militaires et à la situation alimentaire et le contexte politique local expliquent la tournure dramatique prise par les événements. En effet, un conflit ancien existait entre le maire de Thiers et le sous-préfet, et la protestation populaire semble avoir été utilisée par le maire pour mettre en difficulté un sous-préfet qu'il souhaitait voir partir[168].

étaient cependant « très calmes et leur attitude n'avait rien de menaçant » (*A.D. Puy-de-Dôme*, 6 Z 423, Rapport du commissaire de police de Thiers au sous-Préfet, 5 août 1918). La pétition protestait « énergiquement contre l'insuffisance et aussi contre la mauvaise qualité des farines qui rend le pain immangeable et occasionne des maladies particulièrement chez les femmes et les enfants » (Extrait de la pétition portée en mairie de Thiers le matin du 30 juillet. *A.D. Puy-de-Dôme*, 6 Z 423, op. cit., Rapport du sous-préfet de Thiers au Préfet, 30 juillet 1918).

[165] Ibid. Absent lors d'une première intrusion, le sous-préfet rapporte qu'il fut violemment pris à partie, alors qu'il tentait de parler aux manifestants : « J'ai été frappé aux jambes de coups de trique, et assailli à coups de pierres ».rapportait-il, relevant que c'était aux cris de « À mort le sous-préfet ! » que la foule avait envahi l'immeuble. Le rapport du commissaire relatait les mêmes faits. Il précisait qu'une délégation avait été ensuite reçue, mais elle n'avait pu, à sa sortie, calmer la foule qui entoura jusqu'à minuit le bâtiment protégé par les gendarmes.

[166] *Ibid*. L'émeute s'était déclenchée, semble-t-il, quand un protestataire avait présenté à la foule une miche de pain blanc. Il s'agissait en fait d'un pain fabriqué dans la commune voisine de Saint-Rémy-sur-Durolle qui avait été apporté par un manifestant pour souligner auprès des autorités la mauvaise qualité de celui de Thiers.

[167] Une réunion corporative à la Bourse du Travail était envahie le 31 juillet par 700 à 800 personnes, réclamant la libération des prisonniers. Le secrétaire de la Bourse du travail, Vedel fut envoyé par les manifestants demander au sous-préfet les raisons de ces arrestations. Il semble avoir joué alors un rôle d'apaisement. Le représentant syndical, qui à cette occasion visita la sous-préfecture saccagée, n'entendait pas voir les ouvriers accusés de ces violences.

[168] En effet, un conflit latent opposait depuis plusieurs mois le maire de Thiers à la sous-préfecture. Après le saccage de ses bâtiments, le sous-préfet mettait en cause l'attitude du représentant municipal qui n'avait pas jugé nécessaire de faire intervenir la police municipale et qui, même, aurait en quelque sorte attisé le mécontentement. Le comportement du maire fut d'ailleurs condamné par Claussat, le député socialiste de l'arrondissement. Le maire de la commune voisine de Paslières s'adressa au sous-préfet pour lui apporter son soutien et préciser qu'il désapprouvait « l'attitude de ses sauvages et de ceux qui les conseillent » (*A.D. Puy-de-Dôme*, 6 Z 423, op.cit., Lettre du 31 juillet 1918). L'année précédente, le maire de Thiers n'avait pas hésité en conseil municipal à charger l'administration de tous les maux, pour expliquer les pénuries de charbon à l'entrée de l'hiver. Il avait déclaré ainsi le 29 octobre 1917 : « La répartition est mal faite en haut lieu et […] les plus graves abus se commettent ; certains gros industriels travaillant plus ou moins pour la défense nationale, certaines administrations, se font - ou se voient, sans même le demander - attribuer des quantités énormes de charbon : c'est une profusion et une prodigalité telles, que les bénéficiaires ne pourront tout consommer ou tout emmagasiner et en font largement profiter leurs amis et ceux qui les entourent… c'est par wagons entiers que nous pouvons voir autour de nous les provisions de certains privilégiés, industriels ou fonctionnaires, sans

Les troupes américaines, une force nouvelle pour vaincre ?

Malgré l'éloignement du front, l'engagement des Américains était perceptible localement. Le préfet du Puy-de-Dôme signale en juin 1918 que « l'arrivée en force des Corps américains dans le département a produit une excellente impression »[169]. Elle témoignait de la force renouvelée des alliés et fortifiait les espoirs de victoire. Sur la présence américaine, les sources sont limitées. En effet, la presse avait pour consigne de ne pas renseigner l'opinion publique sur ces mouvements de troupes[170]. Aussi faut-il faire appel aux témoignages privés, celui d'un photographe amateur, Gaston Mathieu, et à nouveau celui de Desdevises du Dezert.

Pour l'*Indépendance Day*, les troupes américaines défilent à Clermont-Ferrand. Elles impressionnent par leur nombre, par la jeunesse des combattants, dans une ville de l'arrière où les troupes françaises des jeunes classes sont peu nombreuses quand restent essentiellement sur place des territoriaux et des blessés. Une photographie tirée d'une collection privée (Annexe 6) donne à voir le spectacle auquel assistèrent de très nombreux clermontois, sans doute curieux de découvrir l'allure de ces troupes étrangères nouvellement arrivées. On aperçoit la foule massée sur les trottoirs de part et d'autre de la rue. Les troupes défilent en rang, la bannière étoilée en tête. Elles passent alors devant le Cinéma Pathé, pavoisé aux couleurs des troupes alliées. Ce défilé symbolisait admirablement l'entrée en scène de ces nouveaux combattants venus renforcés le camp allié.

Desdevises du Dezert multiplia les occasions de présenter les forces d'outre-atlantique comme décisives pour la victoire. Pourtant, selon l'universitaire, l'annonce de l'arrivée de ces troupes n'avait pas obtenu l'acquiescement ni le soutien de la population locale prompte à regarder avec méfiance l'étranger – attitude que Desdevises stigmatisait comme une preuve de l'esprit populaire borné[171]. Selon lui, sur le plan militaire, ces nouveaux contingents étaient décisifs, la défection russe si durement ressentie l'année passée, était palliée par l'entrée en guerre des Américains. C'est pourquoi il brossait le tableau de troupes loyales, motivées, prêtes à en découdre. En février, au moment des offensives ennemies, l'industriel Edouard Michelin rencontré dans le train entre Paris et Clermont-Ferrand l'assurait de sa grande confiance : « Ils ne passeront pas et la soudure se fera entre la défaillance russe et l'aide puissante de l'Amérique. Il n'y a qu'à tenir! »[172]. En avril, l'universitaire relatait ses premières impressions à la vue des soldats américains cantonnés à Clermont. Il s'agissait de 1900 artilleurs installés à la caserne Gribeauval de l'avenue Carnot : « Ce sont des hommes superbes, d'une excellente allure »[173].

---

passer, bien entendu, par la commission locale de répartition du charbon » (*PV de délibérations du conseil municipal de Thiers*, Séance du 29 octobre 1917. Extrait publié dans *L'Avenir*, 3 novembre 1917).

[169] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport de juin 1918.

[170] A. MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, p.581.

[171] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, « A travers les campagnes d'Auvergne », Tome 14, folio 75-80, 3 mars 1918. Il fait le compte-rendu d'une conférence patriotique qu'il a donnée à Saint-Nectaire au début du mois de mars. Voir aussi, Tome 14, folio 119, 20 avril 1918

[172] *Ibid.*, « Voyage à Paris », Tome 14, folio 68, 21 février 1918.

[173] *Ibid.*, « Américains », Tome 14, folio 117, 12 avril 1918.

Mais l'image des soldats américains n'était pas toujours aussi positive. Desdevises du Dezert était aussi choqué par leur attitude jugée familière avec les femmes. *Ibid.*, folio 144, Mai 1918. Il fait allusion à deux incidents concernant les relations à Clermont entre des Américains et des Françaises mariées. Sur la confrontation d'images et de représentations divergentes des Français et des Américains sur le sexe, et particulièrement sur la prostitution. Jean-Yves Le NAOUR, « Le sexe et la guerre : divergences franco-américaines pendant la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2000 - N° 197, .pages 115 à 129.

La même impression positive suscitée par les troupes américaines était également souligné dans les discours des élus réunis en session du Conseil général en août 1918. Lamothe, le doyen d'âge de l'assemblée départementale, dit le soulagement provoqué par leur présence : « Si nous avons vécu des jours de poignante anxiété, nous avons aujourd'hui le ferme espoir de vaincre, grâce à l'aide américaine »[174]. Cet élu rural représentait les forces américaines comme les défenseurs de la démocratie, « les soldats de la libre Amérique », qu'il comparait aux citoyens-soldats de l'Antiquité : « Semblables à des héros de la Grèce antique, on reconnaît en eux de libres citoyens, venus combattre pour le triomphe d'une idée, pour le droit des gens, pour la liberté des peuples ». Le vieil élu saluait la relève américaine, « ces beaux jeunes gens, leur allure martiale, leur force élégante, leur irréprochable tenue ». Il donnait finalement une vision parfaite du soldat telle qu'elle avait été véhiculée dans les représentations de la guerre, le soldat défenseur de l'idéal universel de démocratie et de justice. Tout se passe comme si la vision de ces jeunes hommes renouvelait celle du poilu tant magnifié pendant quatre années. Même réaction chez Etienne Clémentel dans un discours très applaudi : « A l'appel magnifique et émouvant du Président Wilson, la nation américaine s'est levée toute entière. Elle a, en quelques mois, improvisé une armée splendide de jeunesse, d'entrain et de courage, magnifiquement équipée, déjà entraînée et qui arrive sur notre sol de France à flots pressés et ininterrompus. C'est une marée humaine qui déferle et qui déferlera jusqu'à ce que soit anéanti l'impérialisme germanique »[175].

L'Amérique symbolisait aussi pour les élus ruraux du Conseil général une civilisation industrielle moderne et dynamique. Les forces américaines allaient apporter la victoire mais aussi participer à la reconstruction d'une France prospère. « Dans cette œuvre de rénovation, nous trouverons encore l'appui et l'exemple de nos alliés d'Amérique : ils nous feront connaître les méthodes magiques qui ont fait la prospérité de leur merveilleux pays », espérait Lamothe[176], tout comme Clémentel qui notait : « Pour assurer, la paix venue, le rapide relèvement du pays, nous pouvons heureusement compter sur l'aide américaine qui sera aussi active et aussi fraternelle à ce moment qu'elle l'est aujourd'hui […] Ce sont des frères qui se sont retrouvés et reconnus et qui savent désormais se reposer les uns sur les autres en pleine et mutuelle confiance »[177].

Un attentisme prudent face aux offensives alliées

En juin 1918, la population fut encore éprouvée par l'annonce des offensives des empires centraux. À Riom, le sous-préfet relevait pourtant un état d'esprit satisfaisant et les récents événements militaires étaient « acceptés avec tout le calme et la fermeté désirables »[178]. Ils « n'ont aucunement entamé l'excellent état d'esprit de la population » d'Issoire, selon le sous-préfet[179]. L'état d'esprit « reste bon et la confiance persiste dans tout le

---

[174] *Procès-verbaux des délibérations du conseil général du Puy-de-Dôme*, Allocution du doyen d'âge M. Lamothe, Séance du 19 août 1918, pages 4-5.
[175] *Ibid.*, Allocution du président E. Clémentel qui venait d'être reconduit dans ses fonctions, Séance du 19 août 1918, pages 7-8.
[176] *Procès-verbaux des délibérations du conseil général du Puy-de-Dôme*, Allocution du doyen d'âge M. Lamothe, Séance du 19 août 1918, page 5.
[177] *Procès-verbaux des délibérations du conseil général du Puy-de-Dôme*, Allocution du président E. Clémentel, Séance du 19 août 1918, page 11-12.
[178] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du sous-préfet de Riom, 28 juin 1918.
[179] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet d'Issoire, 26 juin 1918.

département »[180]. En juillet, les rapports des autorités préfectorales devenaient plus optimistes. Le sous-préfet d'Issoire relatait la « réconfortante impression produite par la contre-offensive victorieuse des Alliés sur le front de la Marne » et il précisait : La défense du pays « constitue la préoccupation constante de la population qui a accueilli avec une joie patriotique » les succès alliés comme un « heureux prélude de la victoire finale »[181]. C'était aussi le « présage d'une fin victorieuse » pour le sous-préfet de Thiers[182].

Si le moral s'était maintenu, il semblait bien fragile comme en témoignaient les promptes réactions de l'opinion au moindre événement extraordinaire. Le 19 juillet 1918, à la gare de triage de Clermont-Ferrand, une explosion s'était produite dans un convoi de wagons remplis d'obus, provoquant d'importants dégâts matériels, de nombreux blessés et un décès. Entendue dans toute la région clermontoise, elle avait déclenché un mouvement de panique. Les habitants craignaient qu'il ne s'agisse d'un incident à l'arsenal des Gravanches. En effet, l'opinion publique était marquée par le souvenir de la catastrophe de l'atelier de chargement de Moulins dont l'explosion, le 2 février 1917, avait causé 30 morts[183]. Desdevises du Dezert a décrit la panique qui avait saisi la population clermontoise, certains habitants fuyant pieds nus dans la nuit[184]. Il y eut même des rumeurs d'attentat[185].

Fin août, le préfet notait que « [le moral qui] avait fléchi au moment des dernières avancées allemandes s'est très rapidement amélioré avec les heureux résultats obtenus par les Armées alliées ». Il reconnaissait explicitement une baisse – pour la première fois mais *a posteriori*[186]. En fait, l'opinion n'avait donc pas retrouvé la confiance avant la fin de l'été, en dépit de l'amélioration de la situation militaire. En septembre, le moral « a[vait] continué à s'améliorer très rapidement »[187]. Ce n'est que fin octobre que le préfet notait un moral « excellent »[188]. L'opinion publique semblait donc être restée très circonspecte à l'annonce des premiers succès des Armées de l'Entente, attendant leur confirmation. Il n'était plus question comme naguère de s'enthousiasmer aux premières nouvelles heureuses parvenues du front[189]. On attendait désormais plus d'assurance pour se réjouir et croire à une fin proche et victorieuse du conflit.

À la fin du mois d'août 1918, nulle certitude quant à une victoire proche n'apparaît dans les notes de Desdevises du Dezert. Mais ses correspondants délivraient des nouvelles sans doute rassurantes parce qu'elles insistaient sur la ténacité des forces de l'Entente et sur leur résistance. À la fin du mois de juillet, l'universitaire avait quitté la capitale auvergnate pour se rendre à Monistrol d'Allier. C'était pour lui l'occasion de décrire les populations

---

[180] *Ibid.*, Rapport du commissaire spécial de Clermont-Ferrand, 27 juin 1918.
[181] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet d'Issoire, 26 juillet 1918.
[182] *Ibid.*, Rapport du sous-préfet de Thiers, 26 juillet 1918.
[183] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 4532, Explosion à la gare de Clermont-Ferrand.
[184] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, tome XV, Folio 19. Un cliché pris de Cébazat (à environ 3 kilomètres au nord de la gare de Clermont-Ferrand) à 3 heures du matin montre un ciel rougeoyant dans la nuit. Une scène impressionnante qui pouvait faire craindre une grande catasptrophe et susciter la frayeur. *A.D. Puy-de-Dôme*, 507 Fi 5842. Carte postale à partir d'un cliché daté du 19 juillet 118. Collection Louis Saugues.
[185] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du commissaire spécial de Clermont-Ferrand, 29 juillet 1918.
[186] *Ibid.*, Rapport du Préfet, 30 août 1918.
[187] *Ibid.*, Rapport du Préfet, 30 septembre 1918.
[188] *Ibid.*, Rapport du Préfet, 31 octobre 1918.
[189] En effet, en avril 1917, à l'occasion de l'offensive du Chemin des Dames, l'opinion publique avait fait preuve d'optimisme voire d'enthousiasme, soutenus par la presse locale. L'échec du plan Nivelle avait alors produit un effet désastreux sur l'opinion imprudemment et prématurément mise en confiance par la presse. A. M. DUPIN, *Le "bourrage de crâne" dans la presse du Puy-de-Dôme pendant la Première Guerre mondiale (1914-1916)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J.J. Becker et S. Audoin-Rouzeau, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1986, p. 171.

rurales de ce bourg et de chercher à prendre le pouls d'une opinion. Dans ce village, les signes de puissance des armées alliées remontaient également le moral de la population. En effet, la gare de Monistrol était située sur la ligne de chemin de fer Clermont-Nîmes et l'on pouvait relever un important trafic de matériel de guerre : « Ce passage incessant commence à impressionner favorablement les habitants ; ils voient que ce que racontent les journaux "ne sont pas des menteries" et l'espoir renaît dans les cœurs »[190].

2. Les ressorts d'une remobilisation patriotique

La résolution patriotique

Dans ce contexte encore incertain ont eu lieu les manifestations patriotiques de la fête nationale, moment fort de démonstration du sentiment national. Le 14 juillet retrouvait un éclat en 1918, certes relatif comparé à l'avant-guerre[191]. Des compétitions sportives réapparaissaient à Clermont-Ferrand, des feux de Bengale illuminaient le soir la place principale. Ailleurs, les réjouissances étaient discrètes mais les programmes festifs s'avéraient plus riches que les années précédentes. La guerre avait changé la nature de cette journée. Si son caractère républicain était mis à l'arrière-plan, le 14 juillet était devenu la fête de la patrie, la fête de l'armée et de l'union nationale, « une matérialisation de l'union sacrée voulue par le pouvoir »[192].

La fête connut une grande affluence populaire, notamment lors du défilé des troupes, à Issoire et dans la capitale régionale[193]. Desdevises du Dezert indique l'émotion ressentie dans la tribune officielle au passage d'un bataillon du 92e RI : « Ces magnifiques bleus de l'An IV de la Guerre ! …quand leurs clairons aux glands rouges scintillent dans l'air, quand la ligne des capotes relevées s'avance, coiffée des bourquignottes bleues, et auréolée par l'éclair des baïonnettes ! … les larmes vous montent aux yeux. Bergougnan les caresse du regard et sa large poitrine se gonfle. Le père Jouve me dit : "je pleure comme un veau !" et je sens que je ne pourrais parler, tant l'émotion me prend la gorge. Nos bleus ! nos soldats, ceux de notre terre… La France ! qui passe devant nous, si patiente, si sereine, après quatre ans de lutte et de misère, après ce déluge de sang… qui n'a pas fini de monter… Ah ! Les braves, les bons, les beaux soldats ! »[194] Selon l'auteur, la revue mettait en scène la résistance héroïque des soldats français, symbolisée aussi par les uniformes défraîchis et par « un drapeau pâli, déchiqueté, presque en haillons – tous les symboles de l'immense effort, jamais marchandé – nulle magnificence ne vaut cette sobre valeur, cet héroïsme muet, cette ténacité sans gestes et sans phrases. On ne trouve rien à dire ; on a les yeux pleins de larmes et on applaudit »[195]. Les nouveaux contingents, ces soldats de « l'An IV de la Guerre » défendaient la patrie comme

---

[190] *Ibid*., folio 47.
[191] Sébastien SOURIE, *La célébration du 14 juillet dans le Puy-de-Dôme (1880-1939)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1996-1997, page 116.
[192] *Ibid*., p. 119.
[193] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du Préfet, 1er août 1918. G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, Tome 15, folio 13 à 15, « La revue du 14 juillet 1918 à Clermont-Ferrand », 14 juillet 1918.
[194] Il assiste à la revue militaire clermontoise depuis la tribune officielle. Bergougnan est un des grands industriels clermontois du caoutchouc. Jouve est conseiller municipal et représente la municipalité en l'absence du maire et de nombreux adjoints mobilisés. G. DESDEVISES DU DEZERT, *Ibid.*
[195] *Ibid*.

l'avaient fait les soldats de l'An II. Lors de la fête nationale, le souvenir historique de la Révolution se concentrait alors sur les symboles d'union nationale et de défense de la patrie. L'essentiel, pour Desdevises du Dezert, était que cette revue soutînt le moral de l'arrière. Une issue rapide du conflit n'était pas envisagée ; au contraire, son récit de la journée indique plutôt la certitude que les efforts et les sacrifices allaient continuer longtemps. Il lui importait alors de relever des indices de la résolution populaire : « L'avenue des Etats-Unis est encombrée d'une foule vraiment joyeuse ; le spectacle a été réconfortant, chacun en emporte une impression chaude – cela aidera à manger le pain jaune, le pain noir, le pain verdâtre qui nous reste à avaler »[196].

Quelle paix attendaient les populations locales, d'après les rapports préfectoraux ? Si elle était désirée aussi prompte que possible, c'était bien « d'une paix française » qu'il devait s'agir. C'est l'expression qu'emploie à trois reprises le commissaire Baldini, seul rédacteur de rapports sur l'opinion publique utilisant le mot paix[197]. Par quelle victoire ? Cette question ne devenait d'actualité que tardivement, surtout à partir du mois d'octobre. Une « victoire complète »[198], une « victoire définitive et vengeresse », selon l'expression employée uniquement et à deux reprises par le sous-préfet d'Issoire (en avril puis septembre). En octobre, ce même observateur évoquait « la Victoire Définitive, à la faveur de laquelle les héroïques soldats de la République, après avoir assuré la Paix du Monde, pourront regagner leurs foyers, depuis si longtemps délaissés »[199]. La victoire devait permettre de délivrer les territoires occupés par les armées ennemies : « civils et militaires ont le ferme espoir que la Victoire est certaine et que bientôt les Boches seront rejetés au-delà des frontières et obligés d'accepter les conditions des Alliés »[200]. *A contrario*, un signe annonciateur de la défaite allemande : les permissionnaires « déclar[ai]ent que l'ennemi n'a plus la foi dans la Victoire et n'a plus, par suite, le moral élevé d'autrefois »[201].

La préfecture a traqué tout signe de défaitisme ou de manifestation pacifique dans la population. À cet effet, la police surveillait les lieux et les milieux jugés sensibles, renforçant son dispositif à partir de mars 1918. Le commissaire Balidini concluait à l'absence de manifestations défavorables : « Le service que j'ai établi sur les tramways, notamment aux Gravanches, et aux abords des salles des dépêches des journaux locaux n'a relevé ces jours-ci aucun propos défaitiste »[202]. Pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme, d'après ses rapports de l'année 1918, le préfet relevait seulement deux arrestations pour « propos défaitistes dans un lieu public »[203]. La surveillance s'exerçait particulièrement auprès des ouvriers. Ces derniers étaient étroitement observés par la police et par des indicateurs au service de la manufacture Michelin[204]. Il n'y avait pas eu dans le département de mouvements de grève comparables à ceux des départements voisins du bassin de la Loire et ceux de la

---

[196] L'avenue des Etats-Unis est un axe important du centre-ville reliant la place de Jaude à la place Gaillard; Elle a été baptisée un an plus tôt pour honorer l'engagement américain dans le conflit. Cf. plan de la ville : Annexes 3 et 4.

[197] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapports du commissaire central Baldini au Préfet pour les mois de février, mai et juillet 1918.

[198] *Ibid*, Rapport du sous-préfet d'Ambert au Préfet, 28 octobre 1918.

[199] *Ibid.*, M 3640, Rapport du sous-préfet d'Issoire au Préfet, 26 octobre 1918. C'est son rapport qui a servi de base à celui rédigé par le préfet pour le ministère de l'Intérieur.

[200] *Ibid.*, M 3640, Rapport du commissaire Baldini au Préfet, 29 octobre 1918.

[201] *Ibid*.

[202] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du commissaire central au Préfet, 25 mars 1918. Les Gravanches sont un parc d'artillerie qui comprend des ateliers de chargement des obus.

[203] Elles donnent lieu à une condamnation de l'un des deux individus à un mois de prison et cinq francs d'amende selon le jugement du tribunal correctionnel.

[204] A. MOULIN-BOURRET, *Op.cit.*, p 562 et s.

région parisienne. Une montée de l'agitation avait toutefois été perceptible à partir de 1916, mais la paix sociale avait été maintenue grâce à l'action des autorités préfectorales. Dans le contexte de cherté de la vie, elles avaient convaincu les chefs d'entreprise de relever les salaires pour répondre aux revendications ouvrières qui restaient cantonnées dans ce domaine. Ainsi, toute agitation ouvrière avait été rapidement stoppée.

Par ailleurs, le syndicalisme ouvrier était peu implanté dans le département. De plus, il était modéré et les dirigeants locaux appartenaient au courant majoritaire[205]. Le 19 mai, à une réunion des Cheminots, un responsable déclarait : « Nous voulons être pacifistes sans être défaitistes ». Ces ouvriers refusaient d'« être des victimes des Boches »[206]. Plus largement, la population locale était restée indifférente à toute agitation ouvrière comme du reste, aux débats syndicaux[207]. Les minoritaires de la C.G.T. qui détenaient alors la direction locale du syndicat des métaux se heurtèrent à la passivité et au désintérêt des ouvriers. Il n'y eut pas contagion des mouvements grévistes de la Loire, malgré les efforts entrepris et la proximité géographique du foyer initial de contestation. Ainsi, les grévistes arrêtés à Saint-Étienne furent-ils transférés à Clermont-Ferrand dans l'indifférence générale de la population.

Dans ce département pourtant surtout rural, l'état d'esprit du monde paysan n'a pas été la préoccupation principale des autorités qui ne redoutaient pas de défaillance ou d'agitation de ce milieu. Aussi, les rapports préfectoraux ne rendent-ils qu'imparfaitement compte de l'opinion des campagnes. Et l'on dispose de peu de sources pour pallier cette omission. La presse syndicale paysanne apporte cependant un éclairage utile. La *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme* cherchait à soutenir un moral paysan qui, semble-t-il, était lui aussi sujet à l'inquiétude. Ouvrant l'année 1918, « une nouvelle année de souffrances », le rédacteur de la revue avait prononcé des vœux très patriotiques, enjoignant les paysans à rejeter toute idée pacifiste : « Quelques esprits chagrins pensent que si l'on arrêtait tout travail, la paix viendrait aussitôt. Quelle erreur ! Quelle paix viendrait, grands Dieux ! Non. Il faut travailler le plus possible pour prévenir les difficultés de la vie de l'après-guerre. […] Ne nous arrêtons pas à tout ce que nous croyons se passer mal autour de nous. Foin des plaintes, des criailleries, des scandales vrais ou faux ; rentrons en nous-mêmes nos peines, nos désirs, à l'œuvre pour terminer la lutte aujourd'hui et préparer la vie de demain […] Allons ! que 1918 soit la bonne année tant désirée. En attendant :… à la terre ! pour faire du blé ! pour sauver l'humanité ! »[208]. Deux mois plus tard, des encouragements similaires étaient répétés : « Allons, cultivateurs, il faut s'armer de courage et de patience. Ceux qui sont au front nous en donnent l'exemple ; ne pas le suivre serait un crime contre la patrie »[209].

---

[205] Les pouvoirs publics autorisent d'ailleurs le reparution du journal syndical *Le Travailleur du Puy-de-Dôme*. Son premier numéro datait de juillet 1914 et sa publication avait été interrompue par l'entrée en guerre.

[206] A.D. Puy-de-Dôme, 10M 167. La surveillance des réunions syndicales rend compte de l'action modérée des responsables syndicaux. En mai 1918, le discours des minoritaires soutenant l'idée d'un mouvement insurrectionnel fut rejeté. Toute politisation de la grève était également écartée. Par exemple, lors d'une réunion du syndicat des métaux, Charpotier s'opposa à un arrêt de travail dans un atelier de la firme Michelin comme à une « action préjudiciable en ce moment à la Défense nationale » (Réunion du 9 juin 1918).

[207] Auparavant, la conférence confédérale des fédérations et Bourses du travail a eu lieu à Clermont-Ferrand, du 23 au 25 décembre 1917. Cette réunion nationale s'est déroulée dans une indifférence générale de la population ; « Elle est restée une affaire d'appareil, loin des préoccupations locales », a remarqué A. MOULIN-BOURRET (*Op.cit.*, p. 571).

[208] *Revue du syndicat départemental agricole et viticole*, Janvier 1918, Editorial de D. Layé, p. 6-7.

[209] *Ibid*., « A nos adhérents », mars-avril 1918.

La haine envers l'ennemi

La haine de l'ennemi semble réactivée par leurs offensives de 1918. À Clermont, la population était « émue quelque peu par l'annonce du bombardement de Paris », soulignait le commissaire Baldini[210]. Il avait dû faire afficher un communiqué de la préfecture rassurant la population qui ne s'expliquait les raids sur la capitale que par une formidable avance de l'ennemi sur Paris. La nouvelle des bombardements, propagée par la presse locale, choquait l'opinion publique qui y trouvait une preuve supplémentaire de la barbarie ennemie s'en prenant aux civils. À Ambert, la population « outrée par les raids d'avions sur Paris et de la guerre faite aux femmes et aux enfants, serait heureuse de voir exercer des représailles sur les villes du Rhin »[211]. On voit ici un processus d'élaboration des représentations de l'ennemi et de la guerre. C'est bien ici la population qui réclamait une escalade de la violence, sans pitié à l'égard de civils considérés exclusivement en tant qu'ennemis. Cette haine de l'ennemi conduit à envisager la guerre comme totale et encourage le franchissement des seuils de violence.

À ce sujet, Desdevises du Dezert apporte encore une fois un témoignage précieux. Il était informé des bombardements sur la capitale par sa famille et par ses amis parisiens. De passage à Paris, Desdevises du Dezert analysait leur état d'esprit. « L'impression générale de la journée est celle d'un grand pays très conscient de la gravité de l'heure, très résolu et confiant, malgré tout ce qu'on a fait pour tuer en lui la foi et l'espérance »[212]. Lors de réunions à caractère familial et en présence d'officiers[213], la conversation avait souvent porté sur les offensives allemandes : « Les Boches emploieront tout : artillerie lourde, moyenne, de campagne, de tranchée, les balles, les grenades, les liquides enflammés, les gaz… Nous en avons à leur opposer. Nous leur servons d'abord des gaz lacrymogènes, qui les obligent à quitter leurs masques ; puis nous leur lançons des obus à l'acide cyanhydrique. Les effets sont terribles. En quelques heures hommes et chevaux sont morts, les poumons brûlés par le gaz ». Ses notes montrent une confiance totale dans les capacités de riposte française. Pensés en termes de justes représailles face à un ennemi barbare, les moyens à utiliser étaient sans limite. Au sujet des bombardements parisiens, un correspondant de Desdevises du Dezert évoquait aussi une éventuelle vengeance des populations : « Je pense aux premiers Boches qui se feront lyncher à Paris, une fois la paix faite. Je vois cela, comme si nous y étions. Nous n'y sommes pas encore ! »[214] Les raids sur Paris étaient une preuve de la barbarie allemande et démontraient qu'aucune « paix blanche » n'était possible. C'est ce que relevait Desdevises du Dezert dans un autre courrier qui le rassurait à nouveau sur l'état d'esprit des Parisiens : « Il n'y a aucune panique, et si ces bandits croient effrayer Paris par ces moyens barbares, ils font certainement fausse route. Depuis ces visites nocturnes, on n'entend plus de propos défaitistes. Il serait bien mal venu celui qui, devant n'importe quel public, parlerait de paix avec ces gens là »[215].

Sous le coup de l'émotion provoquée par de nouveaux bombardements, dont sans doute celui qui toucha l'église Saint-Gervais[216], un autre ami du professeur clermontois lui

---

[210] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du commissaire central au Préfet, 25 mars 1918.
[211] *Ibid*., Rapport du sous-préfet d'Ambert au Préfet, 25 mars 1918.
[212] *Ibid*., Tome 14, folio 6.
[213] Desdevises du Dezert s'est rendu à Paris en compagnie de sa femme pour assister au mariage de sa nièce Annette Boulart et d'un lieutenant d'artillerie, André Gosselin, fils de général.
[214] *Ibid*., Tome 14, Folio 86, Lettre de M. Foulché-Delbosc, « Les raids sur Paris », 17 mars 1918.
[215] *Ibid*., Tome 14, Folio 88, lettre de M. Chabozy, mars 1918.
[216] Il l'agit d'une lettre de M. Giacomelli qui rassure Desdevises du Dezert sur l'impact des bombardements, car l'universitaire clermontois avait reçu un courrier de sa nièce, effrayée par les alertes et les bombardements jour et nuit. Cette lettre est non datée mais, au vu de son classement, on peut estimer qu'elle a été rédigée à la fin du

tint des propos haineux espérant viols et massacres des populations allemandes : « Enfin ! j'espère que l'on va se tirer d'affaire quand même et qu'en fin de compte le Boche paiera cher ses crimes et son abominable méchanceté. Je voudrais bien déchaîner sur ces bandits les pires misères, les écraser, tourmenter, pressurer, massacrer les gosses boches et livrer les Dames de la noblesse aux Sénégalais, les autres aux Arabes et aux braves Français qui voudraient des esclaves (je vais m'inscrire et vous inscrire aussi, connaissant vos goûts) – on n'a qu'à donner les princes et les hobereaux, en compensation aux dames de Paris, je leur promets d'agréables surprises ! – Ah les sales coquins ! Pourvu qu'on en massacre et qu'on en remassacre et qu'on les batte à fond, je donnerais bien tout ce qui me reste et moi le premier »[217]. Une haine totale comme réflexe de peur face à d'éventuels succès ennemis aux portes de la capitale ? Ces représailles étaient pensées comme autant de réponses aux malheurs déclenchés contre la population parisienne. C'est pourquoi son auteur s'en prenait en premier lieu aux enfants et aux femmes, dans un but d'extermination à peine voilé. Ne s'agit-il pas de massacrer et de « remassacrer » les femmes en tant que mères et les enfants formant la génération future de l'Allemagne honnie ? Il s'agit bien ici d'un vœu portant sur le viol des femmes, humiliation suprême et preuve de la puissance du vainqueur (futur). Ce document relève également d'une conception raciale de la guerre. Les Allemands considérés comme barbares montrent dans la guerre leur inhumanité ; aussi sont-ils traité en tant que tels dans l'imaginaire de ce Parisien. Leur sort doit être confié aux soldats de l'armée française les plus redoutés par l'ennemi pour accomplir de tels actes barbares, les Sénégalais et les Arabes. L'humiliation devait être d'autant plus exceptionnelle qu'elle serait commise par des soldats coloniaux, considérés comme appartenant à des races inférieures, et afflublés de stéréotypes sexuels, se livrant au viol de femmes issue de la noblesse, l'élite symbole de l'orgueil allemand. La lettre d'une amie de l'universitaire clermontois, madame Thévenelle, inspectrice générale de l'Education Nationale rapportait des propos tenus dans un banquet par un Américain. Elle les relevait en quelque sorte pour l'anecdote, témoignage, à ses yeux, de « l'éloquence américaine [qui] a parfois beaucoup de saveur » :

- "Nous irons à Berlin, avec vous, Français - ou sans vous.
- Pourquoi faire ?
- Pour tuer du Boche !
- Tuerez-vous aussi les femmes, ces terribles productrices de Boches ?
- Nous les marierons avec nos nègres!"[218]

Ces deux lettres montrent la violence extrême de propos qui s'adossent aux mêmes fondements raciaux et au même imaginaire concernant les troupes coloniales ou les Afro-américains que ceux véhiculés outre-Rhin[219]. En mars 1918, les raids allemands sur la capitale ont réactivé la haine de l'ennemi et donc aussi la détermination de la population à mener le conflit jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'à la victoire. Parce que la guerre et la victoire étaient des enjeux vitaux, une violence absolue était envisagée dans un but d'extermination de

---

mois de mars. Elle semble faire référence aux bombardements qui reprennent à partir du 23 mars. Peut-être est-il question de celui qui toucha l'église Saint-Gervais le 29 mars. En effet, lors de l'office du Vendredi saint, on dénombra 88 morts et autant de blessés, principalement des femmes, des enfants et des vieillards.

[217] *Ibid.*, Tome 14, folio 99-100, « Lettre de Paris », sans date. (fin mars 1918 ? : Elle est rangée en effet entre une lettre datée du 25 mars et une autre du 3 avril 1918 mais le classement de Desdevises du Dezert n'est pas toujours rigoureusement chronologique).

[218] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, Tome 15, folio 61, « Ces Américains ! », 21 août 1918.

[219] En effet, les autorités allemandes avaient stigmatisé le comportement des troupes coloniales des puissances de l'Entente en 1915. Un rapport allemand du 30 juillet 1915 intitulé « La violation du droit des gens de la part de l'Angleterre et de la France par l'emploi de troupes coloniales sur le théâtre de la guerre en Europe », évoquait un cas de viol de femmes placées sous la garde « de ces gens dénués de culture et sacrifier à leur brutale passion de femmes » ; il s'agissait de « nègres sénégalais ». Cité par S. AUDOIN-ROUZEAU, *L'enfant de l'ennemi 1914-1918*, Aubier, Paris, p. 35.

l'ennemi qui passe aussi par son humiliation, ici par le viol des femmes. En outre, la guerre est bien appréciée comme totale par l'acceptation de violences perpétrées à l'encontre de populations civiles.

Ces propos émanaient d'un milieu social et politique relativement homogène, un milieu aisé, cultivé, catholique et de droite auquel appartenait Desdevises du Dezert et ses correspondants[220]. L'universitaire clermontois livrait ces paroles sans commentaire, et il ne s'en émouvait pas non plus comme il avait pu le faire, à d'autres occasions, quand il relevait des conversations émanant des populations du département du Puy-de-Dôme qu'il jugeait dénuées de sens ou grotesques. Il était du reste lui-même convaincu de la barbarie ennemie. Lors d'une tournée de conférences patriotiques qu'il tint dans le secteur d'Issoire, voici le compte rendu qu'il fit de son intervention à Saint-Nectaire : « Je montre comment la Prusse poursuit depuis deux siècles en Europe une politique d'apaches, avec le faux, le vol et l'assassinat pour moyen ». Et de conclure, après avoir dressé un bilan de la situation, « il faut donc tenir pour sauver la libre et douce France du brutal esclavage teuton »[221].

Les rumeurs sur les atrocités allemandes

Autre ressort de la mobilisation anti-allemande, les rumeurs concernant les atrocités commises par l'ennemi. Elles firent à nouveau leur apparition dans la correspondance relevée par Desdevises du Dezert. Elles émanaient toujours de la même source, les Prunière, une famille proche de l'enseignant. En juin 1918, le professeur rapportait une histoire racontée par madame Prunière, d'après des propos tenus par la belle-mère d'un général qui était à Etain en 1914. « Elle a vu les Allemands entrer dans un faubourg de la ville avec de petits enfants vivants, embrochés dans leurs baïonnettes. Une jeune fille des meilleures familles de la ville fut violée par les Boches qui ensuite lui coupèrent les seins, et la jetèrent dans la rivière. Les petits garçons de l'école furent émasculés et jetés hurlants et sanglants dans la cour, où ils agonisèrent sous les yeux de leurs parents ». La note se terminait par ce commentaire, semble-t-il personnel, de Desdevises du Dezert : « Ainsi se conduisirent ces hommes, que nos bonnes âmes veulent représenter comme les vengeurs de Dieu ! Et croyez maintenant à la culture, à la valorisation, au progrès !… La brute scientifique dépasse en horreur la brute sauvage »[222].

En septembre 1918, le professeur clermontois notait de nouveau un « fait atroce » rapporté par la même personne, qui le tenait d'une amie. Il s'agissait d'une famille française parisienne en relation avec une famille allemande avant le déclenchement du conflit, dans le cadre d'échanges linguistiques. Après l'entrée en guerre, « la famille française renvoie son petit boche par les voies les plus rapides. Elle reste des semaines sans savoir ce que son enfant était devenu ». Il finit par rentrer mais la main droite coupée « par ses hôtes boches. Tandis que l'homme la lui sciait - sans l'avoir endormi - la femme tenait la main ! »[223].

---

[220] Ainsi, M. Giacomelli, apporte des indications sur ses idées politiques dans sa lettre de vœux adressée au professeur clermontois et à son épouse quelques mois plus tard : « Je ne saurais trop vous engager à lire quelquefois "L'Action Française". Ce n'est pas que je partage ses vues ni beaucoup de ses idées, mais Maurras est un bon Français et a un grand talent, et les articles de Bainville sont presque toujours remarquablement bien pensés. Melle Bard [une autre correspondante de Desdevises du Dezert] me la passe et j'y trouve plaisir et profit ». G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op.cit*, Tome 16, folio 53-55, Lettre de Paris, écrite par Giacomelli le 2 janvier 1919.

[221] *Ibid*., « A travers les campagnes d'Auvergne », 3 mars 1918.

[222] *Ibid*., « Horreurs teutonnes », raconté par Mme Prunière le 12 juin 1918.

[223] *Ibid*., « Un fait atroce », 27 septembre 1918.

Enfin, Jean Prunière relatait une scène dont avait été témoin sa cuisinière dans le train qui l'amenait à Clermont : « A côté d'elle une femme du Nord, mère de deux fillettes, roses et fraîches, mais qui, chose extraordinaire, avaient toutes les deux les mains dans un manchon […] une dame ayant questionné la mère des deux enfants, celle-ci, fondant en larmes, lui expliqua qu'étant en territoire envahi, les Boches avaient coupé les deux mains à chacune des deux fillettes [souligné par Desdevises du Dezert]. Et les enfants montrèrent à toutes les personnes présentes leurs moignons »[224].

Toutes ces rumeurs, rapportées ici par Desdevises du Dezert, ont été forgées sur le même modèle que celles de 1914 étudiées par J. Horne[225]. Dans ces trois récits, on retrouve le même procédé de narration. La source se veut sinon sûre, du moins avérée ; il ne s'agit pas d'une rumeur mais d'un fait raconté comme réel, d'où les nombreux détails se rapportant aux circonstances de sa transmission. La violence est commise envers des êtres sans défense qui sont des martyrs, une jeune fille, des enfants. En outre, le récit insiste sur la cruauté des auteurs, aussi bien d'ailleurs civils allemands que militaires qui, par leur comportement, se sont donc placés en marge du monde civilisé. À l'été 1918, c'était donc à nouveau la panique d'une éventuelle invasion qui déclenchait un retour de la légende des « mains coupées », comme ce fut le cas en août et septembre 1914.

L'*Almanach du Moniteur*, pour l'année 1918, a développé précisément le thème des atrocités allemandes et du comportement barbare des troupes ennemies pour présenter son calendrier qui constituait la partie principale de cette publication de la fin de l'année 1917[226]. Le choix de ce thème montre sa large acceptation par l'opinion publique car il est vraisemblable que ce journal radical modéré avait sélectionné une idée directrice suffisamment consensuelle pour qu'elle soit le leitmotiv du calendrier de son almanach. Chaque mois, la légende du dessin reprenait le thème directeur : « Ce qu'on n'oubliera jamais ». On retrouvait les principaux sujets des rumeurs d'atrocités : Les massacres des plus vulnérables, les femmes, les enfants et les vieillards (page du mois de mars), les otages (mai), les civils pris comme bouclier humain (juin), l'emploi de poison et d'épidémie (août), les prisonniers de guerre maltraités (septembre), les déportations (page d'octobre)… Dans cet almanach, les Allemands étaient affublés de termes récurrents décrivant un criminel déviant, un sauvage : « La horde barbare », « la soldatesque boche », « les brutes allemandes », les « pirates », « la bête », « le venin ». On retrouve donc l'image de l'armée allemande telle qu'elle avait été véhiculée dans l'imaginaire populaire depuis l'invasion de l'été 1914[227]. Une telle vision ne pouvait que renforcer la détermination à résister jusqu'à la victoire. Elle explique la volonté clairement affichée, après la guerre, de voir les « coupables » châtiés, et le soutien de l'opinion à l'intransigeance française face à l'Allemagne.

L'afflux de réfugiés à partir de mars 1918 a également ravivé le souvenir de l'été 1914 et a provoqué l'émotion populaire car il a été compris comme un témoignage de la barbarie allemande. Les rapports préfectoraux notèrent l'arrivée de réfugiés à partir du mois d'avril. Il s'agissait de populations évacuées ou fuyant des territoires envahis, et surtout de Parisiens

---

[224] *Ibid*., « Un trait boche », 14 octobre 1918, Lettre de Jean Prunière.

[225] J. HORNE, « Les mains coupées : "atrocités allemandes" et opinion française en 1914 », *in Guerre et culture 1914-1918*, sous la direction de J.-J. Becker, J.M. Winter, G. Krumeich, A. Becker, S. Audoin-Rouzeau, p. 133-146.

[226] Son concurrent, *L'Almanach de l'Avenir* a, quant à lui, choisi pour son calendrier le thème de la femme française dans la guerre. Les archives départementales et la B.M.I.U. conservent des collections incomplètes de ces deux publications.

[227] J. HORNE, *op.cit.*, p.146.

craignant les bombardements[228]. Le sous-préfet d'Issoire notait à cette période « un état d'esprit qui ne laisse rien à désirer [sic] et sur lequel la gravité des événements et la détresse de nos malheureux compatriotes des pays envahis contribuent à exercer une saine et heureuse influence, qui s'est notamment traduite par un accueil généreux et fraternel aux infortunés évacués dirigés sur la région »[229]. En effet, l'arrivée des réfugiés, victimes directes de la guerre, relativisait les difficultés économiques des Auvergnats éloignés du front. Un mois plus tard, le commissaire central de Clermont-Ferrand évoquait un afflux incessant de réfugiés qui apparaissait « impressionnant et plutôt déprimant »[230]. En effet, il témoignait des percées ennemies sur le front[231]. Le flot de réfugiés grandit jusqu'en juin 1918. Ainsi, à Clermont-Ferrand, le nombre de réfugiés secourus passa de 2200 environ au début de l'année à près de 3000, chiffre maximum encore recensé en novembre 1918[232].

En 1918, anxiété, lassitude et fragilité du moral marquent l'état d'esprit des habitants du département du Puy-de-Dôme qui, toutefois, n'ont pas fait preuve de défaitisme. Mais on a assisté à une remobilisation de l'opinion autour des imaginaires de guerre apparus en août 1914 et d'une dramatisation des enjeux du conflit. Ce n'est que tardivement, en octobre, qu'une fin victorieuse certaine rassure l'opinion publique.

---

[228] À Billom, le commissaire de police indiquait par exemple que « la population voit d'un regard amène les réfugiés qui viennent des régions où se produit la ruée boche. L'exode des Parisiens que nous avons vu dans les quelques derniers jours n'a pas tendance à s'accentuer ; beaucoup viennent amener leurs enfants et s'en retournent à leurs occupations ». *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport au Préfet, 25 avril 1918.

[229] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du sous-préfet d'Issoire au Préfet, 20 avril 1918.

[230] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3640, Rapport du commissaire central au Préfet, 25 mai 1918.

[231] Après les offensives de Picardie (avancée des troupes sur 60 km entre le 21 mars et le 4 avril), de Flandre (du 9 au 24 avril) puis en Champagne (du 27 mai au 5 juin, percée de 60 km). La capitale subit du 23 mars au 8 avril les bombardements tirés depuis la forêt de Compiègne par le canon géant -la *Grosse Bertha*- qui s'ajoutaient aux raids aériens des Gothas depuis janvier. J.-J. BECKER, *L'Europe dans la Grande Guerre*, Belin Sup, p. 204-209.

[232] A. MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, p. 478. Il s'agit des personnes bénéficiant d'une aide de l'Etat et non du total de réfugiés. Chiffres fournis par les *A.D. Puy-de-Dôme*, X 0561, Secours de l'Etat aux réfugiés. Comptes par communes novembre 1914-novembre 1921. L'auteur a réalisé un graphique montrant l'évolution du phénomène depuis le début de la guerre pour la ville de Clermont-Ferrand.

CHAPITRE 2 : LE SENS DE LA VICTOIRE

La remobilisation culturelle de 1918 a entraîné une réaffirmation des enjeux eschatologiques portés par le conflit. Ces derniers sont le terreau dans lequel s'est forgée l'image de la victoire pour les Français. En outre, la victoire fut avant tout considérée comme l'œuvre des combattants. Les morts de la patrie avaient donc fait le sacrifice de leurs vies pour la victoire. Les vainqueurs en attendaient une forte rétribution. La victoire ne devait-elle pas être totale, au détriment des ennemis vaincus ? Il s'agit donc de prendre la mesure de la perception de la victoire dans les derniers mois du conflit, puis au moment du 11 novembre et des premières fêtes qui suivent dans les jours suivants. On peut envisager l'étude des représentations de la victoire, celle des vainqueurs et au premier chef de leurs combattants, puis les attentes d'une rétribution de la victoire à la fin du conflit.

La presse locale et les discours politiques forment les principales sources auxquelles s'ajoutent les notes et les extraits de la correspondance de Desdevises du Dezert. Ce dernier, avec le ministre Clémentel, sont donc nos deux témoins privilégiés dans cet ensemble. En outre, la presse syndicaliste rend compte de la vision de la guerre et de la victoire parmi les militants syndicaux. Pour pallier l'absence de la presse locale socialiste, les quotidiens nationaux *L'Humanité* et *Le Populaire* ont permis de mettre en perspective les discours tenus dans le département du Puy-de-Dôme par des syndicalistes ou des socialistes. Pour préciser la vision de la victoire dans les milieux catholiques, la presse catholique a été étudiée, essentiellement *La Semaine religieuse*. En ce qui concerne le milieu enseignant, les bulletins associatifs des enseignants du département ont également été dépouillés ainsi que des circulaires rectorales. Quand ils existaient, des rapports de police ou des notes du préfet ont apporté un éclairage supplémentaire.

I. La victoire, résultat d'une croisade ?

1. Une victoire pour une cause juste

La perception de la victoire à la veille de l'armistice

Les prises de paroles d'élus locaux restent rares dans les derniers mois de guerre mais les quelques discours qui nous sont parvenus montrent la vision largement partagée d'une guerre juste, vision qui a fondé, tout au long du conflit, la certitude de la victoire, la seule et unique issue envisagée. Pour ces élus, c'est une guerre de civilisation qui se déroule.

Durant la période de reprise des offensives ennemies, à partir du mois de mars et jusqu'à la mi-juillet, cette représentation se raffermit d'autant plus que l'opinion est troublée[233]. En avril 1918, le vice-président radical du Conseil général, Sabaterie, insiste sur la signification du conflit tandis que l'assemblée se montre très anxieuse au regard de la situation militaire défavorable : « La cause des Alliés est une cause commune. C'est celle de l'humanité. N'est-elle pas, en effet, celle de tous les peuples civilisés, ligués pour le triomphe du droit, de la justice et de la sauvegarde des conquêtes de la civilisation »[234]. De semblables références se retrouvent dans la presse au moment de la célébration de la fête nationale le 14 juillet 1918. L'éditorialiste du *Moniteur*, T. Mourgue, proclame ainsi : « Notre Marseillaise va retentir d'un bout à l'autre de l'univers comme un chant d'espérance et de foi, de libération et de victoire »[235]. Les enjeux de la victoire pour ce journaliste ? « Les peuples dignes de ce nom aspirent au règne de la liberté, du droit, de la justice et de la paix et voient clairement que ce règne ne pourra venir, que la justice, le droit, la liberté ne seront que des mots sans portée tant que l'Allemagne ne sera pas vaincue, et que sa défaite sera la seule garantie de la paix du monde »[236]. Les attentes de la victoire sont d'autant plus réaffirmées que l'issue du conflit reste encore incertaine à l'été 1918. Pour l'éditorialiste du *Moniteur*, la victoire allemande serait un « recul général de l'humanité ». « Mais nous pouvons nous rassurer, note-t-il, il est à la guerre actuelle une autre solution, celle que préparent les Alliés, c'est-à-dire leur victoire, la victoire de l'Humanité et de la Démocratie par la défaite et l'abaissement des forces mauvaises, par le règne du droit, de la liberté et de la paix »[237].

Au début du mois d'août 1918, le quatrième anniversaire de l'entrée en guerre est alors l'occasion d'un bilan sur la signification du conflit et sur la conjoncture militaire. Th. Mourgue voit « une aube de victoire qui éclaire le début de la cinquième année de guerre ». Il faut, rappelle-t-il, « lutter jusqu'à la victoire pour abattre le mal et assurer au monde, la Liberté, le Droit et la Paix »[238]. Au même moment, le président Clémentel prononce un discours enflammé sur l'échec des offensives allemandes et la victoire à venir. Il salue les soldats alliés, au-dessus desquels « plane un idéal resplendissant, l'idéal de paix et de fraternité ». Il rend hommage aux généraux Pétain, Douglas Haigh et Pershing mais aussi aux jeunes

---

[233] Rappelons les percées ennemies en Picardie (sur 60 kilomètres entre le 21 mars et le 4 avril) puis en Flandre (du 9 au 24 avril) ainsi que les bombardements subis par la Capitale du 23 mars au 8 avril. Les offensives sont poursuivies sur le Chemin des Dames (27 mai) et en Champagne (15 juillet).

[234] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme*, Allocution du président Sabaterie, 22 avril 1918, p. 6. Il assure la présidence de l'assemblée départementale en l'absence de Clémentel.

[235] *Le Moniteur*, « Quatorze juillet », Th. Mourgue, 14 juillet 1918.

[236] *Ibid*., « Ce que le Boche ne comprend pas », Th. Mourgue, 15 juillet 1918.

[237] *Ibid*., « Les démocraties contre l'autocratie militaire », Th. Mourgue, 28 juillet 1918.

[238] *Ibid*., « La Cinquième année de guerre : La victoire », Th. Mourgue, 5 août 1918.

généraux qui les entourent et qu'il désigne comme « les émules des généraux de la Révolution ». Et il salue le commandant en chef des forces alliées, comme un défenseur de la civilisation : « L'admiration et la reconnaissance du monde civilisé tout entier vont au maréchal Foch »[239]. Pour l'élu radical, très engagé dans la coopération interalliée en tant que ministre, cette armée « prendra la première place dans l'histoire de l'humanité »[240]. Cette dimension universelle est aussi affirmée par le conseiller général de Saint-Gervais-d'Auvergne, Etienne Maison[241], qui voit dans le conflit « une guerre déchaînée par une race de proie contre l'humanité »[242]. Au conseil municipal de Clermont-Ferrand, le maire rend hommage à l'Armée française et il rappelle lui aussi l'espérance en une justice « qui ne permettrait pas à la violence et à la barbarie de prévaloir contre le Droit et la Civilisation ». Il salue « les champions de la plus nobles des causes »[243]. Au total, la société locale semble baigner dans un climat de grandes attentes tandis que la victoire apparaît à l'horizon.

Dans cette perspective, le sentiment de mener une guerre défensive, cristallisé en août 1914, est réactivé. En octobre 1918, la représentation d'une guerre juste et défensive est au cœur de la campagne pour le nouvel emprunt, celui de la Libération. Son nom même réaffirme clairement le sentiment des Français d'avoir été attaqués. Ils ne sont pas l'agresseur, leur cause est donc juste. S'adressant aux jeunes, le recteur d'académie lance un appel à cette occasion, rappelant dès sa première phrase qu'en août 1914, c'est la France qui a été la victime : « Pour la quatrième fois, depuis la barbare agression, la France fait appel à l'épargne de ses enfants ». Plus loin, il se réjouit de voir « le sauvage agresseur reculer »[244]. Cette perception du conflit s'exprime également dans l'appel de la fédération protestante pour l'emprunt. Il évoque la mobilisation patriotique des protestants qui « ont largement payé de leur sang et de celui de leurs enfants la libération du territoire et le triomphe de la Justice et du Droit ». Le texte réaffirme « la ferme résolution qu'ont les fils des Huguenots, de continuer, en bons Français, la lutte jusqu'à la complète libération de tous les peuples opprimés »[245].

---

[239] Le général Foch est devenu commandant en chef des forces alliées le 3 avril 1918.

[240] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme,* Allocution du président Clémentel, 19 août 1918, p. 8-9.

[241] Etienne Maison (1847-1937), issu d'un milieu modeste (son père était menuisier et sa mère employée) a fait toute sa carrière politique à Saint-Gervais d'Auvergne, adjoint au maire de 1878 à 1881, maire de 1881 à 1884 puis à nouveau en 1892, siège qu'il garda alors pendant vingt ans. Conseiller d'arrondissement en 1892, il devient conseiller général du canton de Saint-Gervais-d'Auvergne situé sur le plateau des Combrailles, au nord-ouest du département. Il accède au siège de député en 1910, après plusieurs échecs successifs essuyés depuis 1902. Sa victoire contre le socialiste Varenne apparut comme inespérée ; dans ce scrutin, ce républicain de toujours était alors le candidat le plus à droite et il bénéficia au deuxième tour d'un report de voix anti-socialistes. Il siége à la Chambre au groupe radical-socialiste. Cette élection marque paradoxalement son déclin politique. Eloigné de sa ville, son enracinement politique s'amenuise et Maison perd son siège de maire en 1912, et celui de député deux ans plus tard. Sa défaite aux élections cantonales de décembre 1919 marquera son retrait de la vie politique.
S. GONCALVES, Les *députés du Puy-de-Dôme de 1889 à 1914 : Etude d'un personnel politique*, Maîtrise d'Histoire sous la direction de M. Bernard, 1998-1999, pages 416-418.

[242] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme,* Voeu de M. Maison sur les « mesures à pendre pour assurer l'avenir de la France », 2e séance, 27 août 1918.

[243] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal de Clermont-Ferrand,* Hommage à l'Armée française présenté par le maire Vigenaud, Séance du 21 août 1918, p. 179-180.

[244] *A.D. Puy-de-Dôme,* T 6382, Appel du recteur Causeret, manuscrit, Octobre 1918. Il est adressé aux « jeunes écoliers de l'académie de Clermont : aux étudiants de nos Facultés, lycéens, collégiens, élèves-maîtres et élèves-maîtresses d'écoles normales et d'écoles primaires supérieures, élèves d'écoles primaires ». Cet appel fut envoyé par le rectorat dans toute l'académie.

[245] *L'Avenir*, 4 novembre 1918. Il s'agit d'un appel national de la Fédération protestante de France daté du 20 octobre 1918.

La perception de la victoire autour de l'armistice

Le droit, la justice et la liberté sont donc les maîtres mots de cette sémantique de guerre juste et de défense de l'humanité. Ils structurent alors les éditoriaux de la presse locale au moment de l'armistice. Le 11 novembre est acclamé comme « le jour de gloire » dans la presse locale. Ce titre évocateur de l'hymne national est celui des éditoriaux du *Moniteur* et du *Journal de Thiers* au lendemain de l'armistice. *L'Avenir*, qui a titré son éditorial du 12 novembre « la Victoire », l'utilise également le lendemain en page intérieure, dans un article décrivant les réjouissances du 11 novembre dans la région[246]. La presse développe donc les mêmes références en la matière. Le *Moniteur* rappelle que les soldats qui « ne voulurent jamais désespérer des destinées de la France, gardèrent intacte leur foi dans son génie, dans la justice de sa cause »[247]. Le *Journal de Thiers* espère voir les troupes alliées traverser le Rhin ; « La force, mise au service du droit, accomplira jusqu'au bout sa tâche sacrée. Inexorable, elle présidera à l'exécution de l'arrêt de justice que rendra le tribunal des alliés »[248].

On retrouve le même vocabulaire dans les nombreux discours des élus prononcés à Clermont-Ferrand, lors des premières fêtes de la victoire dites de la libération de l'Alsace et de la Lorraine. Le maire Vigenaud salue à cette occasion les « peuples étrangers qui, témoins de la barbarie et des crimes immondes de nos ennemis, comprirent que c'était la Civilisation en même temps que le Droit, la Justice et la Liberté, que menaçait la folie ambitieuse des Allemands »[249]. C'est au tour du député radical-socialiste Marrou de prendre la parole pour fêter « le jour de gloire, d'une gloire pure, radieuse, vengeresse, qui se lève sur notre beau pays » et de tirer un bilan de la fin des combats : « Le monde est délivré. La justice satisfaite. Le triomphe du droit est assuré, la restitution de l'Alsace-Lorraine en est la première consécration »[250]. Les autorités civiles et militaires qui interviennent ensuite utilisent ces mêmes références. Ainsi, le général Dantant commandant la 13e Région militaire glorifie-t-il « la victoire de l'humanité, qui permettra au monde de vivre désormais, et pour un long temps, dans la Paix, le Travail, le Progrès »[251]. Enfin, le préfet Emery clôt la série de discours en affirmant à nouveau que « la cause du Droit, de la Justice et de la Liberté triomphe » et il évoque « la plus grande victoire de l'histoire », « l'heure de la libération des peuples »[252]. Le même jour, à Issoire, une cérémonie eut lieu au cimetière en l'honneur des soldats tombés pour la patrie. Les discours prononcés à cette occasion saluèrent « les glorieux morts de la Grande Guerre, dont le sublime sacrifice a préparé la Victoire et sauvé l'Humanité"[253]. De semblables représentations jalonnent les discours des élus clermontois célébrant, à la fin du mois de décembre, les premiers retours de conseillers municipaux, jusque là mobilisés[254]. Jouve leur souhaite la bienvenue en rappelant les « heures d'angoisse et de tristesse » vécues au long du conflit, et soulignant sa joie « d'avoir entendu sonner enfin l'heure de la justice immanente nous annonçant la Victoire de la Civilisation, de la Justice, du Droit et de la Liberté ». Il remercia les « glorieux poilus qui ont fait l'admiration du monde entier et ont

---

[246] *L'Avenir*, 13 novembre 1918.
[247] *Le Moniteur*, « Le jour de gloire est arrivé ! », 12 novembre 1918.
[248] *Le Journal de Thiers*, « Le jour de gloire… », 17 novembre 1918 : Premier numéro de cet hebdomadaire après l'Armistice.
[249] *Le Moniteur*, 25 novembre 1918.
[250] *Ibid.*
[251] *Ibid.*
[252] *Ibid.*
[253] D'après le compte rendu de presse résumant en quelques lignes les discours du maire d'Issoire et du chef d'escadron Seguin : *L'Avenir*, 25 novembre 1918.
[254] Dans le bulletin municipal, il est précisé pour chaque séance le nombre d'élus présents ou absents mais aussi le nombre de mobilisés.

sauvé l'humanité de la barbarie et de l'esclavage » et « tous ceux qui firent leur devoir, aussi bien sur le front qu'à l'arrière »[255]. Pour ce vieil élu radical, qui n'avait pas participé aux combats en raison de son âge, il était important de rappeler les valeurs défendues dans le conflit, d'autant que la séance était consacrée au vote du budget de 1919, symbole de l'entrée dans la paix.

Dans le milieu enseignant, la notion de guerre juste est également présente. Elle était un des fondements de l'appel lancé par le recteur pour l'emprunt de la Libération, mais elle était aussi explicitement énoncée dans la publication syndicale des instituteurs du département. Le président de leur Amicale commence l'éditorial du *Bulletin syndical* en déclarant : « Enfin, le "jour de gloire est arrivé" », évoquant « la victoire totale », « l'œuvre réparatrice du droit violé », « la France acclamée dans le monde entier comme le champion du droit et de la liberté »[256].

En définitive, la vision de la justesse du combat de la France replaçait les enjeux de la guerre dans une dimension universelle. Cette vision éminemment patriotique rencontrait alors une lecture plus spirituelle de la guerre.

2. Un messianisme ?

La croisade des catholiques

La lecture du conflit rapproche celui-ci d'une croisade. Ce thème est, sans surprise, particulièrement prisé dans les milieux catholiques[257], où il rejaillit dans l'atmosphère de remobilisation patriotique et religieuse en 1918. Mais, fait plus surprenant, il est aussi partagé, bien au-delà de ce milieu, par des acteurs politiques et des journalistes.

Il faut revenir brièvement sur la ferveur religieuse qui a pu être attestée durant le conflit, avant de prendre sa mesure à la sortie de la guerre. Dans son ouvrage *Le Prêtre français et la société contemporaine*, l'abbé Brugerette[258] a étudié la vie religieuse pendant la

---

[255] *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 27 décembre 1918, p.276-278. L'ordre du jour est initialement consacré au vote du budget primitif de 1919. Le rapport budgétaire a été lu par Jouve, après sa déclaration solennelle à l'adresse des conseillers mobilisés.

[256] *Bulletin syndical des instituteurs*, n°268, 20 novembre 1918, p. 131.

[257] La pratique religieuse avait connu un fléchissement net dans le département depuis le début du siècle, particulièrement dans les Limagnes. Elle gardait toute sa vigueur dans les montagnes de l'Ouest du département (Rochefort, Pontgibaud, Bourg-Lastic) et dans l'Est, aux confins de la Loire (Viverols, Saint-Anthème). (Carte géoéconomique du département : Annexe 1)

[258] Joseph Brugerette (1863-1943) est natif d'Ambert, la sous-préfecture du sud-est du département. Il fut ordonné prêtre en 1889, après avoir été un brillant élève du Petit puis du Grand Séminaire de Clermont. Il poursuivit ces études à l'École des Carmes à Paris où il fut élève de Baudrillart. Après l'obtention d'une double licence de philosophie et d'histoire, il revint dans le diocèse de Clermont comme enseignant. Il se montra un adepte des idées du pape Léon XIII. Écarté de sa chaire d'enseignement à l'arrivée de monseigneur Belmont, évêque conservateur, il partit pour Lyon, à l'invitation des Pères jésuites. Puis il fut appelé à l'école Ozanam mais il en fut chassé après ses prises de position dreyfusardes. Il resta engagé auprès des milieux catholiques réformistes, ce qui lui valut des inimitiés. En 1909, il réintégra à sa demande son diocèse d'origine et fut envoyé par l'évêque, d'ailleurs lui-même issu des milieux conservateurs catholiques de Lyon, dans une modeste paroisse de Thiers où il s'installa définitivement. Il fut éprouvé par le décès de l'aîné de ses neveux dans la Marne, un mois avant l'armistice. Outre les nombreuses activités qu'il développa dans sa paroisse, il se consacra à des recherches historiques. Il reçut une reconnaissance tardive, soutenu par son ancien professeur et ami, le cardinal Baudrillart. Son ouvrage, *Le Prêtre français et la société contemporaine*, obtint alors le prix Gobert de l'Académie française. Cet ouvrage représentait plus de quarante années de recherches.

guerre. Il s'est particulièrement intéressé à son diocèse, celui de Clermont, et fournit à ce sujet des renseignements précieux, d'autant qu'il a dépouillé les rapports paroissiaux envoyés au diocèse en réponse à une enquête nationale sur « la France catholique aux armées et à l'intérieur », initiée en septembre 1915 par son ami le cardinal Baudrillart[259]. L'évêque de Clermont reçut 69 rapports du diocèse[260]. Ils attestent de la grande ferveur religieuse déterminée par la déclaration de guerre. L'abbé Brugerette évoqua, selon ses termes, un *revival* religieux qui se caractérise par un mouvement de piété marqué par « un accroissement sensible des confessions et dans l'assistance aux offices paroissiaux ordinaires ou extraordinaires »[261]. Ce mouvement se maintenait encore dans la plupart des paroisses plus d'une année après la déclaration de guerre[262]. Mais il tendit à s'affaiblir du fait de multiples causes : Contraintes des travaux agricoles, habitude et routine installées par la longueur du conflit, « mobilisation sur place » de soldats et relâchement de la ferveur religieuse de familles alors rassurées. L'abbé Brugerette nota également le maintien, jusqu'à la fin des hostilités, d'une grande affluence aux prières pour la France et ses armées, et d'une fréquentation très notable des sacrements. Cet élan touchait particulièrement les soldats et les personnes pieuses[263].

On ne dispose pas d'une semblable enquête pour les derniers mois de la guerre. Mais on peut tenter de dresser un tableau des pratiques religieuses par l'examen des chroniques de la *Semaine religieuse*. Il tend à montrer une reprise en 1918 de ce *revival* religieux des débuts du conflit. Tout d'abord, les catholiques renforcent leurs actions dans les œuvres charitables et connaissent un renouveau de ferveur civique et religieuse[264]. Au moment des offensives ennemies du mois de mars, le bulletin diocésain réaffirme alors les liens entre foi chrétienne et patriotisme : « Et aujourd'hui, plus que jamais, elle [la croix] brille sur la poitrine de nos braves soldats, vaillants défenseurs de la religion et de la patrie, et nous aimons à la saluer comme le symbole du dévouement et de l'honneur »[265]. Ainsi, le conflit est lu comme un combat national et chrétien et la croix en devient le symbole civique et religieux.

D'autre part, d'après les recommandations diocésaines, la pratique des prières collectives est aussi renforcée. Le calendrier de ces prières, outre ses fondements religieux, suit les événements militaires. Tout se passe comme si les autorités religieuses proposaient des moments de prière collective, afin de conjurer l'angoisse suscitée par la reprise des offensives et le déclenchement de bombardements qui, on l'a vu, ont remobilisé l'opinion publique. Il s'agissait bien d'œuvrer pour la victoire.

Cf. Michel BOY, « Un ambertois de caractère : L'abbé Joseph Brugerette », *Chroniques historiques du Livradois-Forez*, n°21 – 1999, pages 199-201.

[259] Enquête initiée par le comité catholique de Propagande française à l'étranger dirigé par Mgr Baudrillart. Les résultats ne furent pas publiés. J. Brugerette, *Le Prêtre français et la société contemporaine*, tome 3 : *1908-1936*, 1938, p. 504 et s.

[260] Le diocèse de Clermont comptait 432 prêtres vers 1913 (mais tous n'étaient pas en charge d'une paroisse) pour 516 paroisses mais il est difficile de préciser combien avait un titulaire (environ 465 paroisses).
F. BOULARD, *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français*, Tome 3 : XIXe – XXe , pages 159-163 et page 464.

[261] J. BRUGERETTE, *Le Prêtre français et la société contemporaine*, tome 3 : *1908-1936*, 1938, p. 505.
Pour une analyse d'un *réveil religieux* pendant la Grande Guerre, A. BECKER, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire 1914-1930*, p. 94 et s.

[262] *Ibid*., p.508.

[263] *Ibid*., p.510.

[264] C'est le constat fait également pour le diocèse charentais par Jean-Philippe BON, « L'engagement des catholiques du diocèse de La Rochelle - Saintes dans le premier conflit mondial », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°197, 2000.

[265] *La Semaine religieuse*, 16 mars 1918.

Tableau 4 : Les prières pour la victoire (Puy-de-Dôme, avril-novembre 1918)

Date	Prières	Événements militaires
D. 14 avril	Journée de prières dans tout le diocèse Prières pour obtenir "le salut de nos âmes, la victoire de la France, et la miséricorde du Sauveur !"	Offensives allemandes (en Picardie et en Flandre). Bombardements sur Paris
mai 1918	Mois de Marie.	Poursuite des offensives sur le Chemin des Dames (27 mai)
juin	Consécration de la France et des nations alliées au Sacré Cœur de Jésus	
4 août	Prières nationales demandées par les cardinaux de France, à l'occasion de l'entrée dans la cinquième année de guerre	15 juillet : Offensive allemande en Champagne Contre-offensive franco-américaine. 2e victoire de la Marne 8 août : Attaque franco-britannique (Montdidier)
1er septembre	Fête de Notre-Dame des Sept douleurs, organisée par la Confrérie des mères chrétiennes – « Pour la paix victorieuse et la justice, pour les glorieuses victimes déjà tombés au champ d'honneur, pour la consécration des combattants et pour la sanctification de ceux qui, conservés à leur famille et à leur patrie, auront une lourde et si belle tâche à remplir » (*La Semaine religieuse*, n°34, 24 août 1918)	
2 novembre	Intention à Dieu pour la cessation de l'épidémie de grippe. Intention à ajouter « aux prières qu'ils se font un devoir de continuer soit à l'église soit en famille pour l'heureuse issue de la guerre et pour le repos de l'âme de leurs chers défunts ».	26 septembre : Contre-offensive général sur le front occidental 4 octobre : Demande d'Armistice de l'Allemagne auprès des Etats-Unis

Ce calendrier intègre des prières nationales et des initiatives diocésaines. Chaque fois, les intentions de prière ont trait à la victoire et elles lient l'élan patriotique à la ferveur religieuse. Ainsi, une journée de prières est consacrée le 14 avril 1918, à obtenir « le salut de nos âmes, la victoire de la France, et la miséricorde du Sauveur ! »[266]. Il s'agit bien de communion nationale dans un contexte où la guerre est perçue comme un châtiment du péché[267], voire une catharsis : « Sous le coup de l'épreuve cruelle et prolongée par laquelle il plaît à Dieu de purifier, d'élever et de convertir la France, les catholiques se montreront fidèles à leurs croyances, à leurs promesses, à leurs devoirs »[268]. À ce propos, la consécration de la France et des nations alliées au Sacré-Cœur de Jésus est emblématique[269]. La prière prescrite à cette occasion se décline de la sorte : « Nous consacrons à ce Cœur qui a tant aimé les hommes nos personnes, nos familles, nos armées, notre patrie et les nations alliées ». Et chaque élément de cette consécration est ensuite exposé. Ainsi la supplication concernant les armées lie-t-elle clairement foi religieuse et foi patriotique qui apparaissent comme le ciment de la victoire : « Inspirez les chefs, donnez aux soldats le courage dans les combats et la générosité dans le sacrifice ; couvrez-les tous de votre protection et conduisez-les à la victoire qui assurera au monde une paix juste et durable »[270]. Le Christ est donc vu par les catholiques comme protecteur et sauveur des armées et de la patrie. Il lui plaira d'accomplir le « triomphe de notre juste cause »[271]. La victoire est donc associée à un triomphe chrétien. Ce syncrétisme entre sentiment religieux et sentiment patriotique s'est forgé dès l'entrée en guerre autour du sentiment d'une guerre justifiée et s'est maintenu au long du conflit[272]. Il semble comme

[266] *La Semaine religieuse*, Chronique diocésaine, n°14, 6 avril 1918.
[267] A. BECKER, *op.cit.*, p.33.
[268] *La Semaine religieuse*, Chronique diocésaine, n°14, 6 avril 1918.
[269] Sur l'importance du culte du Sacré-Cœur pendant la Grande Guerre, A. BECKER, *Ibid.*, p.77 et s.
[270] *La Semaine religieuse*, Chronique diocésaine, n°23, 8 juin 1918.
[271] *Ibid.*
[272] A. BECKER, S. AUDOIN-ROUZEAU, *op.cit.*, p. 139.

renouvelé en 1918 par la menace d'invasion, les bombardements sur Paris et la crainte d'atrocités[273]. Le chanoine Raynaud l'énonce clairement lors de son allocution de la traditionnelle fête de Notre Dame du Port à Clermont-Ferrand : « Et les plus braves de ce peuple, ont prié et prient encore par l'effusion de leur sang. Faîtes, ô Pasteurs de tant d'âmes désolées, que la voix du sang – du plus pur sang de la France chrétienne, soit enfin entendue de Dieu, et que cette paix pour laquelle tant de vies et des meilleures sont sacrifiées, devienne parmi nous une vivante réalité. Or le triomphe de la paix doit être le triomphe du droit et de la justice, ou pour tout dire d'un mot, le triomphe de la vérité, de cette vérité que le Christ a portée au monde pour le libérer des chaînes infernales »[274]. La victoire sera donc une délivrance et le triomphe de la vérité dans son acception chrétienne.

La fête de Notre-Dame du Port s'inscrit dans le calendrier chrétien qui consacre le mois de mai à Marie. Or, les multiples « apparitions » de la Vierge au XIXe siècle en France ont renforcé chez les catholiques français le recours à la protection mariale et le diocèse de Clermont a connu un fort développement de ce culte[275]. La guerre accentue cette dynamique[276]. Les principaux lieux de pèlerinage étaient ceux des sanctuaires de Notre-Dame d'Orcival, Notre-Dame du Port (Clermont), et Notre-Dame de Vassivière[277]. La chronique diocésaine rappelle de réciter le chapelet chaque jour de ce mois de mai dédié à la Vierge, soit à l'église, soit en famille : les fidèles « offriront cette prière aux intentions de la France et des peuples alliés, pour hâter la victoire définitive et la paix, et surtout pour que le règne de Dieu arrive, et que sa volonté s'accomplisse en toutes les âmes »[278]. Les mêmes intentions sont proclamées pour la fête de Notre-Dame de Monton[279], le 25 août 1918. Lors de la messe

---

[273] Rappelons les raids aériens des Gothas allemands depuis janvier 1918 et les bombardements de la *Grosse Bertha* du 23 mars au 8 avril.

[274] Fête du dimanche 19 mai 1918, à laquelle assistaient l'évêque de Clermont, monseigneur Penon évêque de Moulins ainsi que l'évêque de Pergame, auxiliaire de l'évêque de Montpellier ce qui donnait à la cérémonie une dimension régionale .*La Semaine religieuse*, n°21, 25 mai 1918, p. 240.

[275] M.-L. SALLERIN, *Le culte de la Vierge, des saints et des saintes au diocèse de Clermont-Ferrand de 1854 à 1913*, Mémoire de maîtrise sous la direction d'A. Gueslin, 1991-1992. L'auteur montre une "hégémonie du culte marial" dans le diocèse qui se manifeste par l'édification de nombreuses statues, la grande fréquentation des multiples sanctuaires locaux où s'affirment une piété des reliques et l'attente de guérisons miraculeuses et la pratique des reinages. La prépondérance mariale s'affiche par l'importance du nombre de paroisses ayant pour patronne la Vierge (figure n°5 p.111). Les pèlerinages mariaux en témoignent : Voir à ce sujet une carte du diocèse en 1877 (figure n°6 page 117) : Sont dénombrés 9 pèlerinages du diocèse qui ont une dimension régionale et 50 pèlerinages locaux auxquels il faut ajouter la participation active du diocèse à 4 pèlerinages nationaux (à Lourdes, La Salette, Notre Dame de l'Hermitage dans le diocèse de Lyon, Notre-Dame de Banelle dans le diocèse voisin de Moulins).

[276] A. BECKER, *op.cit*, p. 59 et s.

[277] Le culte de Marie s'était développé grâce à la conjugaison de l'essor de la dévotion des fidèles et d'une politique épiscopale de développement de ce culte. Ainsi, les églises de Notre-Dame du Port en 1881 et de Notre-Dame d'Orcival en 1894 étaient devenues des basiliques mineures. Trois statues de Marie avaient été couronnées, celle de Notre-Dame du Port en 1875, de Notre-Dame de Vassivière en 1881 et de Notre-Dame d'Orcival en 1894. Ces mesures témoignaient de la vitalité des dévotions, mais elles renforçaient aussi la notoriété de ces trois sanctuaires mariaux.
La basilique d'Orcival abrite une sculpture de la Vierge en majesté. L'organisation du pèlerinage remonte à la peste de 1631. La fête de N.-D. d'Orcival est célébrée le jour de l'Ascension. M.-L. SALLERIN, *op. cit.*, pages 82, 118-119.
Sur Notre-Dame du Port, *Ibid*., pages 116-118, pages 106-109 (pèlerinage), pages 121 et s. (étude des ex-voto).
Concernant Notre-Dame de Vassivière, *Ibid*., page 120.

[278] *La Semaine religieuse*, n°17, 27 avril 1918.

[279] Une imposante statue fut réalisée en pierre de Beaucaire et inaugurée le 22 août 1869. Elle domine le village. C'est une Vierge à l'enfant de 21 mètres de haut, dressée sur un piédestal de 7 mètres de haut qui sert de chapelle.

suivie d'une procession, les pèlerins furent invités à « prier leur Mère du Ciel et la prier d'user de sa protection toute-puissante en faveur de la France et de ses Alliés »[280].

Les autorités catholiques se sont investies dans les campagnes de promotion des emprunts de guerre[281]. Chaque semaine, *La Semaine religieuse* engage les catholiques à souscrire au quatrième emprunt, « l'Emprunt de la Libération glorieuse », en proclamant : « Le patriotisme est une grande et chrétienne vertu, c'est pourquoi la France, aux heures d'angoisse, a compté sur nous ; c'est pourquoi la France représentée par les meilleurs de ses enfants, restera le soldat du Christ et l'apôtre du monde ! »[282].

Au total, c'est bien un esprit de croisade qui anime la remobilisation culturelle des milieux catholiques en 1918.

La perception d'une croisade dans les milieux politiques

Si la conjonction de la mystique patriotique et de la foi religieuse ne surprend pas en ce qui concerne la presse catholique, il est plus étonnant de la constater dans la presse et dans les discours politiques de tendance radicale. Le discours du ministre Clémentel devant l'assemblée départementale qu'il préside, est à ce sujet exemplaire. Soulagé après l'échec des offensives ennemies et les premiers succès alliés de l'été, Clémentel se demande quels sont les fondements du « splendide redressement » des alliés. « Les causes profondes sont des causes morales, de toutes les plus puissantes à un pareil moment, en un pareil conflit. Les Alliés ont la foi, parce que leur cause est sainte, et la foi décuple leurs forces. C'est que la guerre n'est pas pour eux une entreprise de rapine, mais une croisade de libération »[283]. Les propos de Clémentel recevaient un large assentiment, souligné par « des applaudissements répétés », d'après le compte rendu de la séance, puis par la décision d'afficher ce discours, malgré la désapprobation des élus socialistes[284]. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* leur assura une grande publicité et titra : « Un émouvant et patriotique discours de M. Clémentel »[285]. Le journal consacra pas moins de cinq éditoriaux les jours suivants pour le commenter et partager avec enthousiasme les analyses du ministre radical[286].

Les éditoriaux du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, évoquant les soldats et leurs chefs, acclamaient « leur héroïsme [qui] a ramené la victoire dans les plis de leurs drapeaux. À ce tournant de la guerre, qui peut et doit être décisif, c'est un cantique d'actions de grâces qui doit montrer vers eux »[287]. Cette vision religieuse du conflit se répète dans les semaines suivantes. L'image de la croisade surgit à nouveau pour caractériser l'engagement américain, à l'occasion du message du président Wilson pour le *Labour Day*. « M. Wilson considère la lutte où nous sommes engagés malgré nous comme une guerre d'émancipation et par

---

[280] *La Semaine religieuse*, n°33, 17 août 1918, p. 373.
[281] L'évêque est membre du comité départemental de l'Emprunt depuis le début de la guerre.
[282] *La Semaine religieuse*, n°42, 19 octobre 1918.
[283] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme*, Allocution du président Clémentel, 19 août 1918, p.8.
[284] Le doyen d'âge M. Lamothe en ayant proposé l'affichage, déclencha une polémique avec le socialiste Joseph Claussat. Ce dernier déclara ne pas en approuver tous les termes et estimer qu'il y avait mieux à faire de l'argent des contribuables, puis il demanda le retrait de la proposition de vote. Celui-ci fut maintenu et l'affichage remporta 32 voix contre 3. R. REYNAUD, *Chronique historique du conseil général du Puy-de-Dôme*, Tome 1 : *1900-1920*, Imprimerie du Conseil général, 1990, p. 525.
[285] *Le Moniteur*, 20 août 1918.
[286] Editoriaux des journaux du 24 au 27 août.
[287] *Le Moniteur*, « Sur les ailes de la Victoire », 11 août 1918.

conséquent comme une véritable croisade. Mais une guerre d'émancipation ne saurait être platonique, une croisade a ses exigences, surtout lorsqu'il s'agit de combattre un gouvernement et un peuple résolus, de leur côté, à lutter jusqu'à leur dernier souffle avec leurs armes redoutables, dont ils disposent pour défendre la mauvaise cause dont ils se sont faits les misérables champion »[288]. La dimension eschatologique du conflit justifie ici, en quelque sorte, la « brutalisation »[289] de la guerre. Quand, en octobre T. Mourgue signe le premier éditorial du journal intitulé « La Victoire », ces mêmes références reviennent sous sa plume : La victoire est le fruit d'un châtiment divin. La fin de son article est singulière :

« On sent venir l'heure du châtiment.
Dehors, par un chemin qui se perd dans la nuit
Hâtant son lourd cheval dont le pas se rapproche,
Muet, pensif, avec des ordres dans sa poche,
Sous un ciel noir qui doit redevenir ciel bleu,
Arriva l'avenir, le gendarme de Dieu.
Le gendarme de Dieu, pour l'heure, c'est Foch et ses poilus. Et c'est aussi Clemenceau, et Lloyd George – et Wilson »[290].

La mention d'une croisade se retrouve également dans le *Journal de Thiers*, saluant « les phalanges vengeresses de la nouvelle croisade »[291] qu'on espère voir traverser le Rhin. La perception de la guerre comme une croisade n'est donc pas cantonnée aux seuls milieux catholiques. Elle est également diffuse dans les cercles politiques locaux qui auraient pu apparaître comme les plus hostiles à l'amalgame entre sentiment religieux et foi patriotique. Sa dimension religieuse peut cependant s'effacer au profit d'« un messianisme laïc ». Dès lors, le combat mené par la France et ses alliés revêt une dimension plus spirituelle et morale que religieuse, au sens strict du terme.

Les milieux intellectuels du département adhèrent aussi à cette lecture du conflit et de la victoire. Une fois de plus, Desdevises du Dezert, ardent catholique autant que patriote, est une source précieuse. Au moment des offensives, alors que l'angoisse est immense, il relève dans sa correspondance la comparaison faite entre la résistance des poilus et le sacrifice de Jésus, les soldats renouvelant en quelque sorte la Passion du Christ : « Puissions-nous bientôt nous réjouir des nouvelles du front ; aux derniers communiqués la réaction paraissait se dessiner. Du courage ! Et confiance en Dieu… Le Christ lui-même, sur le calvaire, a paru abandonné ! Mais trois jours après, il ressuscitait glorieux. Ainsi nous assisterons à la résurrection de la France ! »[292]. L'intellectuel a écrit un conte de fées empreint de symboles et de références mythologiques, et qui s'inspire de l'*apocalypse* de Jean. C'est, au fond, une évocation complète du conflit (Annexe 7)[293]. Dans ce conte hautement symbolique, Georges Desdevises du Dezert livre donc sa perception du conflit et de la victoire. Il s'agit d'une croisade (présence de la croix, combat contre l'ennemi instrument de Satan), d'une lutte pour la liberté et la paix contre l'esclavage et la barbarie. Le conflit engendré par la volonté des empires centraux est marqué par une violence extrême, par la haine et le deuil. Il concerne

---

[288] *Le Moniteur*, « Message du président Wilson », Th. Mourgue, 4 septembre 1918.
[289] La notion de « brutalisation » a été proposée par G. Mosse *(De la guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999. 1e édition : *Fallen Soldiers : Reshaping the Memory of the World Wars*, New York, Oxford University Press) puis a été reprise par S. Audoin-Rouzeau et A. BECKER (*14-18. Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p.48 et s.).
[290] *Le Moniteur*, « La victoire », Th. Mourgue, 19 octobre 1918.
[291] *Le Journal de Thiers*, « Le jour de gloire… », 17 novembre 1918, premier numéro de cet hebdomadaire après l'armistice.
[292] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 14, folio 120, « Lettre de Paris » de son neveu Paul Jarry, 19 avril 1918.
[293] *Ibid*., Tome 15, folio 105-109.

l'ensemble des peuples, soldats et populations civiles. Enfin, cette épreuve terrible n'a pas été vaine puisqu'elle apporte, par la victoire, la liberté et la paix.

En novembre 1918, la victoire est donc juste. Elle est l'aboutissement d'une guerre défensive de la Civilisation contre la Barbarie, liant sentiment patriotique et ferveur religieuse dans une vision de la guerre dont on pourrait suggérer qu'elle est de type eschatologique. Le triomphe est bien sûr militaire, mais n'est-il pas avant tout un triomphe moral, celui de la cause revendiquée par les Alliés depuis l'entrée en guerre ? Le champ lexical utilisé pour caractériser la victoire – les termes de Droit, de Justice et de Liberté – est significatif. En outre, en novembre 1918, la dimension universelle du conflit est restée très présente. La France et ses alliés ont combattu pour la sauvegarde de l'humanité. Michael Jeismann suggère pourtant qu'il y a eu, avant même la fin des combats, une transformation profonde de cette lecture du conflit. L'étude à l'échelle départementale pousse à remettre en cause cette rupture chronologique. Il semble bien que la remobilisation culturelle de 1918 ait réactivé la perception d'un combat universel, ce qui explique sa prégnance jusqu'à l'armistice[294]. Le glissement vers une vision plus nationale qu'eschatologique de la victoire est peut-être en cours, mais il n'a pas encore abouti à un changement net du discours qui reste ancré dans l'affirmation d'ambitions universalistes de la France et de ses alliés.

Finalement, l'exemple du département du Puy-de-Dôme montre à cet égard une opinion publique qui se rassemble à nouveau autour des mêmes références qu'aux premiers jours du conflit, ces dernières forgeant sa perception de la victoire. Une opinion certes lasse d'un conflit long et meurtrier mais toujours foncièrement attachée à l'idée d'une victoire indispensable. Une opinion remobilisée, dans une atmosphère d'anxiété liée à la reprise des offensives de 1918, autour des représentations d'une guerre juste, défensive, d'un combat de la Civilisation contre la Barbarie. La violence, les atrocités perpétuées par l'ennemi, la haine furent les moteurs de la « seconde acceptation »[295] de la guerre par la société française (celle d'une guerre longue et sacrificielle) mais aussi de la remobilisation de 1918, « année d'un investissement renouvelé des sociétés belligérantes »[296]. Ce sont ces représentations, au cœur de la « culture de guerre » française, qui ont ordonné, au moment de l'armistice, la vision de la victoire.

---

[294] Michael JEISMANN, *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, Paris, CNRS éditions, p. 312 et s. : "A partir de 1917 au plus tard, ce concept central[de défense de la civilisation] pour la conscience nationale ne fut plus que rarement invoqué, pour focaliser alors, après ces longues années de guerre, les espoirs et les rêves. Et lorsqu'au bout du compte, l'empereur Guillaume II abdiqua en 1918, et que la victoire des alliés fut acquise, il fut bien encore question de "barbares", mais plus de "civilisation". Ils furent remplacés par les idées de "justice", "châtiment", "liberté" et vengeance"". (p. 315)

[295] S. AUDOIN-ROUZEAU, A. BECKER, *op.cit*, p.119.

[296] *Ibid*., p.129.

II. Une victoire sacrificielle

Martelée avec force dans les journaux et très présente dans les discours politiques, l'idée d'une victoire née des sacrifices s'est bâtie dans le consentement patriotique à défendre le pays en guerre. Faire son devoir, c'était aussi être prêt à faire le sacrifice de sa vie. Aussi les hommages rendus aux artisans de la victoire marquent-ils les derniers mois de la guerre et le temps de l'armistice : les soldats sont glorifiés en tant que martyrs sacrifiés pour la victoire. Pour autant, la notion de guerre sacrificielle est pensée comme s'appliquant à l'ensemble de la nation, d'autant qu'elle s'est forgée dans la force du sentiment national.

1. Les artisans de la victoire

Les héros d'une victoire miraculeuse : une image renouvelée en 1918

Dans les derniers mois, la vision de combattants héroïques s'est renforcée encore. Le miracle de 1918 réside, pense-t-on, dans l'acharnement héroïque de la résistance des armées françaises et alliées aux offensives ennemies : c'est en tout cas l'image qu'en dressent les élus. C'est en ce sens qu'est rédigée l'adresse aux armées françaises votée par le conseil municipal clermontois, au moment angoissant des offensives de mars. Le maire Vigenaud est applaudi par tout le conseil municipal quand il proclame : « À l'heure grave que nous traversons, je propose au Conseil d'adresser nos vœux les plus ardents et l'expression de notre admiration aux magnifiques soldats de l'armée française, qui opposent une résistance héroïque à la suprême ruée des barbares »[297]. Des propos semblables sont repris par les conseillers généraux au mois d'août. Là encore angoisse, anxiété et héroïsme des soldats, remparts contre la barbarie sont des notations récurrentes. Le doyen d'âge de l'assemblée départementale évoque « des jours de poignante anxiété » : « À peine remis de l'angoisse suscitée chez nous par la ruée formidable de l'ennemi, notre premier devoir est d'élever nos cœurs reconnaissants vers ceux dont l'héroïque dévouement a rétabli la situation un instant compromise. Honneur donc à ces enfants de France et à nos fidèles alliés qui, par le sacrifice de leur vie, ont repoussé le flot dévastateur des Barbares »[298]. À son tour, le président Clémentel rappelle la situation antérieure, insistant sur les risques encourus par la France et ses alliés : « Notre session s'ouvre heureusement aujourd'hui sous d'autres auspices qu'au mois d'avril. Nous étions à ce moment au lendemain de la terrible offensive du 21 mars et à la veille de celle du 27 mai. En ces deux offensives, l'ennemi avait mis ses suprêmes espoirs. Ludendorff et Hindenburg avaient proclamé que la campagne de l'été 1918 serait la campagne décisive ; c'était pour toute l'Allemagne la marche victorieuse sur Paris et sur Calais, la rupture de contact entre l'armée française et l'armée britannique, l'encerclement de toute notre armée de l'Est, en un mot la défaite militaire de la France et des Alliés sur le front occidental. […] Les événements qui se déroulent depuis ces derniers mois ont renversé les espérances de l'ennemi »[299].

---

[297] *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 29 mars 1918, p. 54.
[298] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme*, Allocution du doyen d'âge M. Lamothe, 19 août 1918.
[299] *Ibid.*, Allocution du président Clémentel, 19 août 1918, p. 6-7.

La presse utilise les mêmes références que les élus et insiste toutefois davantage sur le caractère prodigieux du succès. Alors que la victoire est certaine, Th. Mourgue retrace la situation militaire depuis novembre 1917 pour mieux mettre en valeur cette caractéristique des dernières offensives alliées : « Et, brusquement, c'est le changement de décor le plus prodigieux peut-être que le monde ait jamais vu. Le 18 juillet, la contre-offensive de Foch se déclenche ». Son éditorial se termine en évoquant les morts de la guerre : « Ils ont rendu, non seulement possible mais éclatante, cette confirmation miraculeuse de nos plus chers espoirs et de nos plus triomphantes certitudes »[300]. L'*Avenir* insiste également sur le formidable retournement de la conjoncture militaire : « Qui donc aurait espéré tout cela, il y a seulement quatre mois ? Alors, c'était la défaite, la marche sur Paris, la ruée allemande qui menaçait la France »[301]. Enfin, les descriptions des heures euphoriques de l'annonce de l'armistice évoquent en filigrane le caractère extraordinaire de la victoire. Ainsi le journaliste F. Ronserail rapporte-t-il dans *Le Moniteur* les propos d'une mère recueillis à Clermont-Ferrand le 11 novembre : « Après l'épouvantable cauchemar, je n'ose pas y croire. Il me semble que je fais un très beau rêve »[302]. Des héros réalisateurs de prodiges ? La gratitude de la France doit être à la hauteur du miracle accompli.

Répéter les hommages de reconnaissance

La reconnaissance de la nation envers les artisans de la victoire est légitime et attendue. Ce qui est cependant remarquable, c'est le renouvellement et la multiplication des adresses aux soldats et à leurs chefs. Tout corps constitué, assemblée politique, chambre consulaire, regroupement professionnel, ressent le besoin de rendre son propre hommage, tous ayant été touchés par le deuil. Ces « communautés en deuil », selon l'expression de J. Winter[303], organisent donc, dès l'armistice, leurs propres hommages, ce qui est une manière de porter ensemble le poids de deuils partagés. En ces temps de victoire, il s'agit de saluer les combattants, les survivants et les morts. C'est aussi une façon de faire de novembre 1918 le temps d'une union renouvelée à l'image de l'union sacrée d'août 1914, associant ceux du front et de l'arrière, ceux qui ont survécu aux combats et ceux qui ne sont plus.

Les autorités politiques ont multiplié les hommages aux combattants au cours de l'année 1918. Ainsi la municipalité clermontoise salue-t-elle les soldats et leurs chefs par trois fois, en mars au moment des offensives allemandes, en août alors que l'Entente contre-attaque, puis encore en octobre, quand la victoire paraît proche[304]. Lors de ce dernier hommage précédant l'armistice, le maire ouvre la séance du 8 octobre, « en envoyant à notre héroïque armée, à son génial généralissime, à ses chefs, à nos vaillants soldats, ainsi qu'à nos vaillants alliés l'expression de notre admiration et de notre reconnaissance ». Il adresse au maréchal Foch, « les félicitations enthousiastes du conseil municipal »[305], félicitations qui sont renouvelées lors de la séance du 4 novembre « avec la certitude du triomphe »[306]. Enfin, la victoire acquise, le conseil municipal se réunit solennellement le 18 novembre et réitère son hommage, glorifiant « l'héroïsme de nos soldats, […] la valeur de ceux qui les ont

[300] *Le Moniteur*, 2 novembre 1918.
[301] *L'Avenir*, 7 novembre 1918.
[302] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918, p. 2.
[303] J. WINTER, *Sites of memory, Sites of Mourning. The Great War in European Cultural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 : chapitre II.
[304] Délibérations des 19 mars, 21 août et 8 octobre 1918.
[305] *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 8 octobre 1918, p. 208-209.
[306] *Ibid.*, Séance du 4 novembre 1918, p. 222-223.

commandés », « la fermeté de notre gouvernement » et « l'union des Alliés »[307]. Outre les villes du département, les conseils municipaux des petits villages ont également exprimé leurs félicitations. Les archives départementales gardent la trace, par le biais des registres de délibérations de ces conseils, de cinq cas pour les mois de novembre et décembre 1918[308]. Un chiffre qui pourrait paraître faible, mais qui est somme toute remarquable du fait de la nature de ces archives. En effet, les déclarations de ce type sont rares, quel que soit l'événement, car les procès-verbaux des conseils municipaux, le plus souvent, sont fort peu diserts et se contentent d'enregistrer les délibérations nécessitées par la loi pour la bonne marche administrative de la commune. Par ailleurs, les municipalités ont été désorganisées par la mobilisation et bon nombre d'élus sont au front. Peu d'entre elles se sont réunies au moment de l'armistice. Enfin, les conseils n'ont pas forcément noté dans le registre leurs adresses au gouvernement. C'est par exemple le cas du Mont-Dore dont on connaît la déclaration par un entrefilet paru dans la presse, sans qu'elle figure sur le registre des délibérations.

Les artisans de la victoire sont donc avant tout les militaires, soldats et officiers, français et alliés. Le conseil municipal de Pontgibaud salue, sans préciser leurs noms, les « maréchaux de France pour la grande Victoire qui vient d'immortaliser notre pays »[309]. Parmi les chefs des armées, le maréchal Foch reçoit un hommage particulier. Il est distingué car il incarne le commandement unique des forces alliées, artisan des offensives victorieuses décisives. Le maréchal Joffre est peu cité. Néanmoins, à la fin du mois de décembre, Mourgue approuve dans son éditorial, l'entrée de Joffre à l'Académie française. Elle accueille, note-t-il, outre des écrivains, historiens ou poètes, « des hommes éminents qui, sous toutes les formes de l'intelligence et dans toutes les manifestations de l'activité humaine, honorent grandement leur pays ». À ce titre, l'éditorialiste considère que « non seulement l'élection du maréchal Joffre se justifie pleinement, mais qu'elle était commandée par un sentiment de stricte justice »[310]. N'est-ce pas aussi une manière d'honorer un chef militaire que les hommages de la victoire semblaient n'avoir que secondairement concerné ? Le conseil municipal de Brassac-les-Mines, de tendance radicale, honora plus globalement Joffre, Foch et Pétain[311]. À Lapeyrouse, les félicitations consacrées aux chefs militaires sont adressées par le conseil municipal à majorité radicale « aux généraux Foch, Pétain, aux grands chefs qui ont amené si rapidement la victoire »[312]. Dans ce cas, il semble que ce soient les chefs militaires du relèvement de 1917 et des offensives victorieuses de 1918 qui sont remerciés. En ce qui concerne la notoriété de Pétain, joue également le fait qu'il soit souvent à l'honneur dans les articles de presse décrivant les nombreuses cérémonies consécutives à la libération des territoires. C'est lui qui, le 25 novembre, est entré symboliquement à Strasbourg.

Les chambres syndicales et les assemblées consulaires tiennent aussi à exprimer leur gratitude. La Chambre de commerce de Clermont-Issoire, réunie en séance extraordinaire, a voté à l'unanimité une déclaration proposée par son président Maurice Chalus. Elle est exemplaire par l'association d'hommages qu'elle présente, « à nos admirables soldats, à nos

---

[307] *Ibid.*, Séance du 18 novembre 1918, p.240-241.

[308] Rappelons qu'il s'agit des archives de 98 communes systématiquement dépouillées. Cela représente environ un quart du nombre total de communes du département. Les autres municipalités n'avaient pas déposées leurs archives aux services départementaux à la date du dépouillement (2000), ou bien celles-ci sont lacunaires en ce qui concerne les années 1918-1924.

[309] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 619-3*, Pontgibaud, Délibérations du conseil municipal, 8 décembre 1918.

[310] *Le Moniteur*, 22 décembre 1918.

[311] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 580-2*, Brassac-les-Mines, Délibérations du conseil municipal, 1er décembre 1918. Le Conseil municipal est à majorité radicale. Cf. M 2743, Elections municipales de 1912.

[312] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 688-3*, Lapeyrouse, Délibérations du conseil municipal, 17 novembre 1918. Le Conseil municipal est à majorité radicale autour de son maire radical F. Dujon et le premier adjoint F. Tourneaux est socialiste. Cf. M 2743, Elections municipales de 1912.

alliés, au maréchal Foch, à M. Clemenceau, qui ont tous si bien mérité de la patrie… »[313]. Ces déclarations devancent l'hommage national décrété quelques jours plus tard par la loi du 17 novembre, promulguée le 20 et qui arrête :
« *article 1er :*
Les armées et leurs chefs ;
Le gouvernement de la République ;
Le citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre ;
Le maréchal Foch, généralissime des armées alliées,
Ont bien mérité de la patrie.
Article II
Le texte de la présente loi sera gravé, pour demeurer permanent, dans toutes les mairies et dans toutes les écoles de la République »[314].

Des extraits du *Journal Officiel* furent publiés par *Le Moniteur* présentant le vote par l'Assemblée Nationale et insistant sur le fait que A. Varenne et d'autres socialistes l'avaient votée[315].

Le nom de Clemenceau est associé à ces félicitations, soulignant le rôle attribué au pouvoir politique dans la victoire. Clemenceau avait symbolisé le choix d'une conception volontariste de gouvernement. Un an plus tôt, l'opinion publique du département avait accueilli favorablement le cabinet Clemenceau, attendant de lui « des mesures énergiques pour continuer la guerre intégrale jusqu'à la victoire et pour maintenir l'ordre sous toutes ses formes, à l'intérieur »[316]. Nationalement, il avait obtenu une large majorité à la Chambre, un soutien unanime du Sénat et la presse lui avait amplement apporté sa confiance[317]. En novembre 1918, Clemenceau bénéficie alors d'un hommage et d'une reconnaissance privilégiés. Ainsi, la Chambre de commerce de Thiers réunie en séance extraordinaire voit en lui « l'organisateur de la victoire »[318]. L'expression fait référence à Lazare Carnot, honoré ainsi en 1793[319]

Dans l'adresse de félicitation de la commune de Lapeyrouse, Clemenceau est celui qui a su stimuler les forces de la nation : « À M. Clemenceau dont la ténacité, la foi aux destinées de la Patrie a ravivé, exalté tous les courages »[320]. La municipalité du Mont-Dore tient même à honorer individuellement le chef du gouvernement rappelant opportunément son séjour passé dans la ville thermale. Et c'est en tant que président du Conseil et ministre de la guerre qu'il est salué : « Les membres du conseil municipal […] se rappellent que M. Clemenceau, président du Conseil des ministres, ministre de la Guerre, fut l'hôte du Mont-Dore ; il a pu juger que les eaux valent bien celles de l'Allemagne ; l'indomptable patriotisme et l'inlassable activité de M. Clemenceau ont, avec l'héroïsme de nos soldats, la haute intelligence de nos

---

[313] *Le Moniteur*, 13 novembre 1918, p. 2.
[314] *Le Moniteur*, 21 novembre 1918.
[315] *Ibid.*, « L'hommage national aux artisans de la Victoire », 14 novembre 1918.
[316] Gilberte LANG, *L'opinion publique dans le Puy-de-Dôme pendant la première guerre mondiale*, op. cit., 1979, p. 183. La citation est tirée du rapport du commissaire central au préfet, 23 novembre 1917. Clemenceau était devenu président du Conseil le 16 novembre.
[317] Fabienne BOCK, *Un parlementarisme de guerre 1914-1919*, Belin, p. 296.
Néanmoins, le gouvernement Clemenceau fut le premier à affronter une opposition ouverte des socialistes.
[318] *Journal de Thiers*, Adresse de félicitations de la Chambre de commerce, 17 novembre 1918.
[319] Après plusieurs missions auprès des armées dans les Pyrénées puis dans le nord, il avait rejoint en août 1793 le Comité de salut public. Il travailla à remodeler l'armée révolutionnaire et a préparé les offensives victorieuses de l'été 1794. Dans un esprit nationaliste, Carnot avait alors appelé à une guerre dévastatrice.P. GUENIFFEY, article « Carnot », dans le *Dictionnaire critique de la Révolution française*, sous la direction de M. OZOUF et F. FURET, Paris, Flammarion, 1988.
[320] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 688-3*, Lapeyrouse, Délibérations du conseil municipal, 17 novembre 1918. Rappelons que la majorité municipale est radicale.

généraux et l'habileté des diplomates qui a assuré le concours des Alliés, courbé aux pieds des peuples civilisés, cette Allemagne qui prétendait les asservir »[321]. Cet hommage souligne, en outre, la difficulté de ces élus municipaux à formuler leur gratitude ; ils le lui adressent « en des mots impuissants à l'exprimer comme il conviendrait, l'expression de leur admiration pour le labeur immense et tout de dévouement qu'il a assumés »[322]. C'est la ténacité et l'engagement continu du vieil homme qui sont mis en exergue. Cependant cette adresse revient aussi sur l'hommage dû aux militaires. Elle prie le président du Conseil « d'exprimer, avec toute son éloquence, à toutes nos troupes et à leur incomparable chef, [le] maréchal Foch, la reconnaissance qui déborde des cœurs de tous les Français comme de tous ceux des peuples auxquels il a assuré avec la liberté, la prééminence de leurs droits sur la force »[323]. Lors des fêtes de la libération de l'Alsace et de la Lorraine, le maire de Clermont saluait encore « l'énergie surhumaine d'un Clemenceau, communiquant à tous, son irréductible volonté de vaincre »[324]. À Thiers, la presse souligna la détermination de Clemenceau dans la conduite de la guerre, l'« alerte vieillard, qui avait tenu ferme les rênes du pouvoir »[325].

Le Poilu, héros et victime

À la veille de l'armistice, les combattants sont vus comme des héros et des martyrs qui ont sacrifié leur vie pour permettre la victoire. Alors que celle-ci se dessine, la presse le rappelle à l'occasion : « Nous avons la victoire et nous l'aurons complète. Pauvres chers morts des premières années de la guerre ! Avec quelle fierté nous songeons à vous. C'est à vous que nous devons ces heures bénies entre toutes. Vous avez lutté, fait les sacrifices nécessaires. C'est vous qui êtes vainqueurs. Du haut des cieux, vous êtes témoins de notre joie et de notre reconnaissance. Nous vous vengerons »[326].

Les soldats sont porteurs des valeurs patriotiques et universelles revendiquées par la France et ses alliés. C'est de cette manière que le docteur Joseph Dubois, médecin en chef à l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie de Clermont-Ferrand, les présente dans un éditorial publié dans *L'Avenir*, à l'occasion de la Toussaint. Dédié à la mémoire de son fils, ce texte glorifie le sacrifice des soldats qui a permis de sortir des ténèbres : « Une période du globe où tous les éléments bouleversés par la volonté de l'homme, ou barbare ou sublime, firent tressaillir les mondes de stupeur, d'horreur et d'espérance, où le désordre fut porté à son comble sur terre et sous terre, sur les océans, et jusque dans l'atmosphère où songent les constellations »[327]. Après avoir donc mis en exergue l'ampleur planétaire des bouleversements, il termine en insistant sur la dimension nationale du sacrifice des poilus : « La France s'aime et s'admire en chacun de vous. Pour nous tous et dans le plus lointain avenir vous demeurerez une des formes éclatantes de l'Idéal français. […] il nous semble entendre venir de la ligne du front de bataille où vous reposez, une clameur formidable, plus puissante que le tumulte d'une tempête : En avant, en avant par-delà les Tombeaux ! C'est vous qui nous menez à la victoire libératrice »[328].

---

[321] *Le Moniteur*, 21 novembre 1918, Adresse signée par le maire, Jules Cohadon. D'après les services préfectoraux, la majorité municipale et son maire sont de tendance radicale. Cf. *M 2743*, Elections municipales 1912.
[322] *Ibid*.
[323] *Ibid*.
[324] *Le Moniteur*, 25 novembre 1918.
[325] *Journal de Thiers*, 17 novembre 1918.
[326] *L'Avenir*, 13 octobre 1918.
[327] *L'Avenir*, 2 novembre 1918.
[328] *Ibid*.

Au lendemain de l'armistice, la dimension sacrificielle de la guerre est soulignée par les assemblées politiques ou professionnelles qui saluent la mémoire de leurs morts. Ainsi le président du tribunal de commerce de Thiers, Bertry-Blondel, prononce-t-il une allocution patriotique célébrant la victoire obtenue grâce aux soldats, à leurs chefs et aux alliés. Il « s'inclin[e] profondément devant les héros, trop nombreux, hélas qui ont fait le sacrifice de leur vie et salu[e] les familles éplorées de ces braves, au nombre desquelles figure celle de M. Bourdier-Morel, son collègue et ami à qui il renouvelle les condoléances émues et affectueuses du Tribunal »[329]. Ces déclarations chargées d'empathie engageaient l'ensemble d'une communauté unie dans la victoire et dans le deuil. Pour sa part, la Chambre de commerce de Thiers « s'incline respectueusement devant les tombes de ses fils morts pour la France, tous ensemble dans un linceul de gloire et dont le sacrifice n'aura pas été inutile. Elle adresse l'expression de sa vive sympathie à leurs familles si douloureusement éprouvées ainsi qu'à tous les glorieux mutilés de la Grande Guerre »[330].

Les municipalités avaient été les premiers témoins des drames que provoquaient dans les familles l'annonce des décès. En outre, les morts à la guerre se comptaient aussi parmi les membres des conseils municipaux et de nombreuses assemblées notaient dans leurs délibérations l'absence des mobilisés, voire le nom des conseillers municipaux disparus ou décédés. La municipalité de Vic-le-Comte est à ce titre exemplaire par son inscription symbolique après le premier décès de l'un de ses membres. En novembre 1914, le conseil municipal décidait d'inscrire pendant un an en tête de ses délibération la mention suivante : « Jules Duvernin, engagé volontaire, tué pour la défense de la patrie le 10 octobre 1914 »[331]. Cet appel d'honneur perdura en fait jusqu'aux élections municipales de décembre 1919, c'est-à-dire jusqu'au renouvellement du Conseil[332]. Pendant plus de quatre années, ce conseiller municipal mort au front a donc été classé parmi les absents du conseil municipal, tout comme les mobilisés. Quand la municipalité apprendra tardivement d'autres décès de conseillers jusque là portés disparus, elle agira de même : le 27 juin 1919 sont portés absents du conseil municipal : « Duvernin m.p. la France [*sic*], Madeuf et Gillard décédés, Chavagnat mobilisé disparu »[333]. La banalité de ces inscriptions dans ce temps de guerre ne doit pas amener à sous-estimer leur rôle. À l'heure de la victoire, les hommages rendus par ces élus, souvent âgés et restés à l'arrière, n'ont rien de formel mais témoignent, au contraire, de l'émotion suscitée par le souvenir de la disparition des leurs. Les discours ou les motions de félicitations plutôt lyriques et joyeuses sont très souvent accompagnés d'un hommage ému aux disparus ; la tristesse accompagne la joie de la victoire. Le conseil municipal de la petite commune de Nonette termine son adresse de félicitations en ces termes : « À la mémoire de tous les chers et regrettés héros qui par le sacrifice suprême de leur vie ont sauvé la patrie en danger »[334].

Le sacrifice des soldats est vu comme un martyre, porteur d'une dimension sacrée. Un journaliste de Thiers rend hommage à leur patriotisme héroïque en évoquant les « martyrs de la fastueuse épopée » : « Poilus de l'Yser, de Verdun, de la Marne, de la Somme, de toutes les titanesques mêlées enfin, qui avez souffert dans la mitraille et dans le feu, dans la boue et dans la neige, et qui, par votre persévérance et votre héroïsme, avait fixé le sort des batailles […]

---

[329] *Journal de Thiers*, compte rendu de la séance du Tribunal de commerce, 17 novembre 1918.
[330] *Ibid*.
[331] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 647-11*, Vic-le-Comte, Délibérations du conseil municipal, 21 novembre 1914.
[332] Il est recopié in extenso jusqu'à la séance du 24 mai 1917 où il est dès lors simplifié en « Duvernin mort pour la France » ou « engagé volontaire, mort pour la France ».
[333] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 647-11, op. cit*., 27 juin 1919.
[334] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 554-4*, Nonette, Délibérations du conseil municipal, 17 novembre 1918. D'après les services préfectoraux, la majorité du conseil municipal est réactionnaire. *M 2743, Elections municipales de 1912.*

vous tous qui, aux époques douloureuses de ces quatre années d'épreuves, avez dû puiser dans votre patriotisme clairvoyant et votre constance civique, la fermeté d'âme nécessaire pour surmonter les infortunes passagères »[335]. Rendre sacré ce martyre, voilà qui est au cœur des hommages rendus lors des premières célébrations patriotiques. Ainsi, le sous-préfet de Riom, M. Péries déclame sa reconnaissance envers « ces fiers soldats de la République dont le sublime courage a refoulé l'envahisseur ». Il s'adresse en particulier aux soldats morts et les sacralise en ces termes : « Morts héroïques qui avez écrit de votre sang la plus belle page de l'histoire du monde, qui avez payé de votre vie la conquête de nos libertés. Votre sacrifice héroïque a sauvé la France et la France entière vous bénit ! »[336].

À son tour, le premier adjoint de la ville de Riom, le Docteur Grasset, remémore lui aussi les vainqueurs, citant d'abord les régiments d'infanterie riomois, les 105e et 305e, le 97e Territorial : « Vainqueurs, nos chers blessés déjà rentrés parmi nous, que notre tendresse cherche à consoler de la douleur d'une mutilation. Vainqueurs, nos morts bien aimés, qui ont tout donné, leur corps et leur âme, pour que la France vive ». Lui aussi s'adresse directement aux morts comme s'ils participaient à la cérémonie : « Notre premier geste va droit à vous, les morts pour la Patrie. Par-delà cette enceinte, notre pensée s'envole vers les milliers et les milliers de petites croix blanches, à cocardes tricolores qui recouvrent les terres envahies […] C'est à vous tous que va notre pensée pieuse, grave et reconnaissante. La France immortelle vous berce avec effusion »[337]. Les comptes rendus de presse ne précisent pas comment la foule présente accueillit ces hommages. Dans le cas de la cérémonie riomoise, l'article note seulement qu'elle se termina par la lecture des citations obtenues par les régiments de la ville « au milieu des applaudissements les plus enthousiastes »[338].

Sacraliser les morts, leur exprimer solennellement sa reconnaissance, voilà qui paraît indispensable à la société locale, dans l'atmosphère d'allégresse du 11 novembre. *Le Moniteur* leur rend ainsi hommage : « Beaucoup de nos soldats sont tombés au champ d'honneur. Ceux-là, nous ne les oublions pas aux jours de la victoire. Nous pleurons sur leurs tombes sacrées et nous mêlons les larmes du souvenir et de la reconnaissance à celles des mamans, des épouses et des sœurs, qui peuvent avoir la fierté de leur deuil »[339]. Lors de la fête de la libération de l'Alsace et de la Lorraine du 24 novembre 1918, la municipalité de Clermont-Ferrand avait prévu le matin une première manifestation pour commémorer, avant les réjouissances de l'après-midi, les soldats morts au combat. Le maire accompagné du conseil municipal déposa au cimetière des palmes, insignes de reconnaissance aux artisans de la victoire. Puis, dans son discours, il leur parle : « En ce jour de joie profonde, de légitime fierté, nous pensons à vous, ô morts. De vos ardentes souffrances, de votre vie de martyrs sous les balles, les obus, les bombes, dans la traîtrise des gaz asphyxiants, dans la boue des tranchées stoïquement tenues, de vos peines, de vos douleurs sur les champs de bataille, sur les lits d'hôpitaux, de votre suprême sacrifice, nous est venue la victoire que vous vouliez nous donner et qui gonfle nos cœurs d'un noble orgueil. Notre bonheur d'aujourd'hui est fait de votre devoir austèrement accompli. Nous pensons d'abord à vous, ô morts, tombés en pleine bataille ou dont la maladie sournoise épuisa les corps meurtris et torturés. Cette joie profonde, qui nous émeut jusqu'aux fibres, elle est votre œuvre, ô morts »[340]. Le vocabulaire employé est emblématique, qui réunit les mots de « martyrs », « douleurs », « sacrifice », « devoir » et « victoire ». Ces mêmes associations lexicales se retrouvent dans l'allocution prononcée par l'abbé Barret, lors de la

[335] *Journal de Thiers*, 17 novembre 1918.
[336] *Le Moniteur*, 19 novembre 1918. *Riom Républicain*, 24 novembre 1918.
[337] *Le Moniteur*, 19 novembre 1918.
[338] *Ibid.*
[339] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.
[340] *Le Moniteur*, 25 novembre 1918.

cérémonie patriotique qui eut lieu à la cathédrale de Clermont-Ferrand le dimanche 17 novembre pour le *Te Deum* de la victoire : « Dans cette sainte fraternité de la douleur, s'il m'est permis d'envelopper d'un souvenir plus ému les fiers morts de nos beaux régiments clermontois, unissons aujourd'hui tous les morts de la patrie française, tous les morts des patries alliées, puisqu'aussi bien ils sont tombés pour la même cause, dans la splendeur d'un même sacrifice. […] Et maintenant que nous avons par le juste tribut de nos regrets et de notre admiration, glorifié nos héros de leur sacrifice, aux tristes mélopées du deuil, d'autres accents vont succéder, ceux du "Te deum" de la reconnaissance. Oh! N'y voyez pas une injure à ceux que nous venons de pleurer, car ce "Te Deum", ce sont eux qui le mettent sur nos lèvres et de là haut, leurs phalanges triomphales le reprendront avec nous en un immense chœur. Oui, âpreté de la lutte, longueur de l'attente, effusion du sang, douleur des agonies, cruauté de la mort, désolation des regrets, amertume des larmes, que tout se taise, un instant, que tout s'efface devant la Victoire de la Patrie ! Au glas funéraire, que succède la volée joyeuse des cloches, et, sur nos lèvres, au "De Profundis", la fanfare de l'alleluia ! Eh bien, oui, enfin, grâce à votre sacrifice, ô sublime héros, alleluia ! »[341].

Cette dimension sacrificielle de l'engagement a été constamment mise en exergue par les autorités catholiques. Lors de la fête de Notre-Dame du Port en mai 1918, le chanoine Raynaud en rappelait la teneur : « Et les plus braves de ce peuple, ont prié et prient encore par l'effusion de leur sang. Faites, ô pasteurs de tant d'âmes désolées, que la voix du sang – du plus pur sang de la France chrétienne, soit enfin entendue de Dieu, et que cette paix pour laquelle tant de vies et des meilleures sont sacrifiées, devienne parmi nous une réalité »[342]. À nouveau, on retrouve ici le culte de Marie dont on loue la capacité à supporter tant de souffrances, et c'est à ce titre qu'elle est particulièrement sollicitée par les mères. Le premier septembre, la fête de Notre-Dame des Sept douleurs organisée par la Confrérie des mères chrétiennes était l'occasion de prier « pour la paix victorieuse et la justice, pour les glorieuses victimes déjà tombées au champ d'honneur, pour la consécration des combattants et pour la sanctification de ceux qui, conservés à leur famille et à leur patrie, auront une lourde et si belle tâche à remplir »[343]. Au moment de l'armistice, la vision miraculeuse de la victoire prend toute sa dimension, celle d'une victoire obtenue grâce à l'intercession divine.

Une victoire grâce à Dieu

Au moment de l'entrée dans la cinquième année de guerre, les cardinaux français avaient demandé des prières nationales et avaient adressé à ce sujet une lettre à l'ensemble de l'épiscopat français : « Le souci des souffrances et du salut de la patrie nous presse de convoquer de nouveau les fidèles à des prières pour la France. […] C'est que pour vaincre, il ne suffit pas d'avoir des chefs habiles, de vaillants soldats, un armement perfectionné, de puissantes alliances. […] il faut le secours de Dieu, souverain Maître des destinées des peuples, qui aime à s'appeler le Dieu des armées pour nous faire entendre qu'à lui seul il appartient d'accorder la victoire ou d'infliger la défaite ». Les cardinaux souhaitaient alors, en

[341] *L'Avenir*, 18 novembre 1918. *La Semaine religieuse*, n°47, 23 novembre 1918. L'abbé Barret est aumônier de la Croix Rouge lorraine.
[342] *La Semaine religieuse*, Allocution du chanoine Raynaud, lors de la fête de Notre-Dame du Port le 19 mai 1918, n°21, 25 mai 1918, page 240.
[343] *Ibid.*, n°34, 24 août 1918.
Sur l'importance avant la guerre des confréries dans le diocèse de Clermont, M.-L. SALLERIN, *op. cit.*, pages 66-67. En 1910-1911, près de 90% des confréries regroupant des femmes étaient liées au culte marial.

dépit des règles de la laïcité, la présence officielle des autorités afin que ces prières aient « la valeur d'un acte pleinement national » ; « nous espérons qu'ils estimeront qu'aucune loi ne peut ni ne veut les empêcher de prendre part personnellement à des prières faites pour la France, pour ses armées, pour nos soldats tombés au champ d'honneur »[344]. L'évêque de Clermont annonça une messe à la cathédrale. Cet appel fut couronné de succès puisque la cathédrale de Clermont fut comble le dimanche 4 août 1918. Partout, ce même jour, eurent lieu des messes à l'intention de la France et de ses alliés. Dans la cathédrale de Clermont-Ferrand, le maire Vigenaud et une délégation du conseil municipal étaient au premier rang, relate l'hebdomadaire catholique qui souligne aussi que le préfet et le général commandant la Région militaire s'étaient fait excuser « par des lettres courtoises et même cordiales » et de déplorer : « Le ton même de leur correspondance n'a pu qu'augmenter notre regret de ne pas voir, en cette réunion vraiment sacrée, les deux représentants les plus élevés des autorités civile et militaire »[345]. C'est à nouveau l'occasion pour le journal diocésain de rappeler sa désapprobation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il espère voir, malgré tout, les autorités civiles et militaires bientôt à la cathédrale « soit pour le *Requiem* des Fils de France tombés au champ d'honneur, soit pour le *Te Deum* de la délivrance et de la victoire ! »[346]. Les autorités religieuses ont donc alors recherché une communion nationale, à la fois religieuse et patriotique, susceptible de renouveler l'union sacrée de 1914.

Cette vision d'une action divine déterminante dans la victoire se trouve renforcée au moment de l'Armistice. Les actions de grâces commandées partout en France au lendemain du 11 novembre ont pour but de remercier Dieu pour la victoire. « Le Dieu de la miséricorde a délivré son peuple : La France est sauvée, son peuple, ses chefs, ses soldats, ses alliés sont glorifiés ; la justice et la paix se sont enfin rencontrées et le divin Rédempteur élève sa douce voix pour laisser tomber sur nous la consolante béatitude […] Voici le jour radieux de la délivrance, la vie souriante et active, le triomphe, la victoire et la paix. Réjouissons-nous, prions et remercions ! […] Voici le Sauveur avec son visage de douceur et de fête ; saluons son joyeux avènement dans la victoire de la France, et reconnaissons le sceau divin sur l'instrument glorieux de l'Armistice libérateur ! »[347]. C'est à son intention que l'évêque ordonne un *Te deum* d'action de grâces chanté dans toutes les églises et chapelles du diocèse le dimanche 17 novembre alors que les cloches à l'*angélus* de midi sonneront « pour célébrer la conclusion de l'Armistice »[348].

Dans son compte rendu de la cérémonie clermontoise, le chroniqueur catholique rappela que le *Te deum* et le *Requiem* donnés ce jour-là, le furent « pour acquitter cette dette de reconnaissance »[349]. Il faut souligner l'extraordinaire affluence enregistrée : la cathédrale clermontoise était comble et plus de mille personnes restèrent à l'extérieur sur les parvis. À nouveau, les autorités diocésaines relevèrent les absences excusées du préfet et du général de la 13e Région mais, aussi et surtout, elles soulignèrent la présence du maire et de la majorité des conseillers municipaux ainsi que des notables locaux, autorités civiles, chefs des principales administrations, officiers de haut rang et soldats des armées françaises et alliées, personnalités du monde du travail[350].

---

[344] *La Semaine religieuse*, n°30, 27 juillet 1918.
[345] *Ibid.*, n°32, 10 août 1918.
[346] *Ibid.*
[347] *Ibid.*, n°46, 16 novembre 1918.
[348] *Ibid.*
[349] *La Semaine religieuse*, n°47, 23 novembre 1918.
[350] *Ibid*. Il est à noter que la cathédrale de Clermont est dédiée à Notre-Dame de l'Assomption.

Au total, la victoire est sacrificielle parce qu'elle fut acquise grâce aux combattants qui deviennent, par ce dévouement patriotique fait de souffrances, des héros. Le dolorisme se fait ici patriotique.

2. Les sacrifices de la nation ou de la République ?

L'ensemble de la société locale a eu le sentiment d'avoir participé par son engagement patriotique aux sacrifices nécessaires à la victoire. Son engagement est également perçu comme un sacrifice, même s'il n'est pas comparable et n'est d'ailleurs pas comparé à celui des soldats sur le champ de bataille. La victoire a donc été acquise grâce aux efforts conjugués de toute une nation. Auparavant, la Troisième République avait pu apparaître comme le temps de l'achèvement de la France, par l'enracinement conjoint des références nationales et républicaines. La victoire acquise par l'union nationale ne devait-elle pas apparaître comme le couronnement de son œuvre ? Or, en novembre 1918, le rôle accordé à la République est évoqué mais plus secondairement. Le panthéon de la victoire privilégie des héros historiques de la défense du territoire national.

La victoire par la mobilisation patriotique

Au moment des offensives ennemies, le vice-président du Conseil général, Sabaterie, avait rappelé la mobilisation nationale nécessaire à la victoire et il avait été applaudi par l'assemblée départementale : « Ecoutons la grande voix de la patrie meurtrie et mutilée, mais toujours indomptée, qui nous parle par delà les tombes de nos morts glorieux et sachons nous imposer jusqu'au bout les sacrifices, tous les sacrifices indispensables à la victoire vengeresse que leurs mânes attendent de nous tous »[351]. S'adressant à l'assemblée départementale qu'il préside, le ministre Clémentel tient le même langage à l'été 1918 : « Quelques mois encore de souffrances vaillamment supportées et notre génération aura accompli son rôle historique. Elle aura payé, pour l'avenir de l'Humanité, le plus lourd tribut de douleur et de sacrifices, elle aura rempli jusqu'au bout son devoir tragique mais sacré, pour préserver les générations à venir de la vision d'horreur qui a été imposée »[352].

Chez Desdevises du Dezert, la dimension nationale et patriotique du sacrifice trouve un écho dans sa culture catholique. La guerre est une épreuve imposée à la France par l'ennemi et elle en fait une nation martyre, au sens chrétien. Il rejette à ce sujet l'idée d'une guerre voulue comme un châtiment céleste. Il est à noter que ce thème fut important pour les milieux catholiques dans la mesure où il conduisit à la « rumeur infâme », celle qui accusait les catholiques d'avoir voulu la guerre comme châtiment de la France de la Séparation. Desdevises du Dezert réfute à ce sujet les paroles du curé de Monistrol d'Allier entendues lors de la messe du dimanche 28 juillet 1918. Pour l'universitaire, « la France a la gloire insigne de combattre, à la tête des nations les plus nobles, pour la liberté du monde. Elle souffre, elle saigne, elle agonise pour le salut des hommes. Elle renouvelle le sacrifice du Calvaire. Elle rachète l'humanité du vasselage, de la servitude et de la mort. Elle s'offre en holocauste pour ses amis et ses ennemis. […] la guerre n'est pas un châtiment divin, mais un supplice injuste ordonné par des tyrans et d'où la nation martyre sortira glorifiée et sanctifiée aux yeux des

[351] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme*, Allocution du président de séance M. Sabaterie, 22 avril 1918, p.7.
[352] *Ibid.*, Allocution du président Clémentel, 19 août 1918, p. 12.

hommes »[353]. C'est donc toute la nation qui s'offre en sacrifice et qui donc, est martyre. C'est une épreuve au sens chrétien. Le sujet fut important pour l'universitaire clermontois puisqu'il constitua la trame d'un article envoyé à la *Revista franco-española* de Séville. Il entendait l'exprimer publiquement et dans une revue scientifique. Les mots employés sont donc soigneusement choisis. Desdevises du Dezert envisage le combat français à l'image de la passion du Christ, faisant du conflit une guerre sacrificielle nationale. Il évoque l'holocauste. Chez cet historien, cette référence ne peut être anodine. Chez les Grecs anciens, l'holocauste était le sacrifice total par excellence, celui où la victime animale est entièrement brûlée. C'était, en outre, un sacrifice massif d'une centaine de bêtes. La Bible fait aussi mention de tels sacrifices qui sont des rites de purification[354]. L'holocauste est donc le signe d'une offrande totale, de l'immolation de soi, par le renoncement et la souffrance. Par ce don plénier se signale un total dévouement.

Au lendemain de l'armistice, lors des premières commémorations organisées, si l'on honore avant tout le sacrifice des combattants, la cérémonie est aussi l'occasion de magnifier la communion nationale de la victoire et les sacrifices des populations de l'arrière. Les élus tiennent alors à souligner cet engagement de toute la nation et donc son rôle dans la victoire.

Le premier discours important du maire de Clermont est à cet égard très caractéristique[355]. Vigenaud tient à rendre un hommage public aux artisans de la victoire qu'il classe en différents groupes, du front jusqu'à l'arrière. D'abord, il nomme bien sûr les combattants présentés comme des héros, « nos soldats tombés au cours de luttes épiques dont la mort fut la rançon de la Patrie et dont le souvenir restera à jamais impérissable ». Puis il évoque, « les vaillants mutilés qui rentrent au foyer de famille, portant fièrement leurs glorieuses blessures ». Viennent après ceux qui en ont réchappé, « qui, plus heureux, sortent indemnes de la fournaise et nous reviennent les bras chargés de lauriers ». Sa hiérarchie repose donc sur le « degré » de sacrifice corporel imposé au soldat. Il rend ensuite hommage « au peuple de l'arrière, hommes et femmes, enfants et vieillards qui, au cours de ces années terribles, ont su garder vivace leur foi dans les destinées de la Patrie, surmontant les plus cruelles épreuves, résistant aux manœuvres infâmes d'un ennemi sans scrupules, mettant tout en œuvre pour nous ébranler ». Il rappelle donc à l'occasion la préoccupation importante qui fut de maintenir le moral des populations de l'arrière. Puis il insiste sur leur engagement économique ; il s'adresse en particulier aux clermontois, « qui fidèles aux traditions de patriotisme que leur ont léguées leur grands ancêtres, ont supporté courageusement les sacrifices que leur imposait la guerre, les yeux tournés vers le front, où coulaient le sang de leurs enfants et ont donné sans compter à la défense nationale leur dévouement, leur or, et leur labeur écrasant ! » Rappeler l'importance du travail à l'arrière n'est pas anodin dans une ville qui a fortement développé ses activités industrielles pour répondre aux commandes militaires. En outre, de très nombreuses familles ont souscrit aux emprunts de guerre. Enfin, Vigenaud termine son discours en saluant les « peuples étrangers qui, témoins de la barbarie et des crimes immondes de nos ennemis, comprirent que c'était la Civilisation en même temps que le Droit, la Justice et la Liberté, que menaçait la folie ambitieuse des Allemands »; puis il cite Clemenceau, Joffre et Foch auxquels il associe tous les chefs militaires français et alliés.

---

[353] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 15, folio 39-40, 30 juillet 1918.

[354] Dans la Bible, les victimes sont des jeunes mâles sans défaut, taureaux ou béliers, agneaux ou chevreaux…L'holocauste est quotidien au nom du peuple tout en entier érigé dans l'enceinte du Temple de Jérusalem. A.-M. GERARD, *Dictionnaire de la Bible*, R. Laffont, 2000, articles « holocauste » p.526 et « sacrifice » p.1214.

[355] *L'Avenir*, 24 novembre 1918. Fête du retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine.

Même vision grandiloquente du sacrifice dans les propos du préfet qui clôt les prises de paroles de cette journée commémorative et festive[356] : « Gloire aux nations alliées et à leurs armées […] Gloire au Gouvernement de la Défense nationale, ou mieux de Victoire nationale […] Gloire aux populations auvergnates […] Gloire aux armées de la République, gloire aux Poilus indomptables […] Gloire aux grands chefs de notre armée, gloire au maréchal Foch […] Gloire aux mères, aux femmes de France dont aucun sacrifice n'a pu faire fléchir un seul instant la confiance dans les destinées de la France éternelle[…] Gloire enfin et surtout, à nos morts immortels qui ont sauvé la France »[357]. Le sacrifice est donc partagé et il soude la communauté nationale. La victoire est le fruit de l'engagement patriotique de toute la nation unie dans ce calvaire de la guerre, mais elle en devient aussi le ciment. Dans ce contexte, pourquoi la victoire n'a-t-elle pas conforter également la République ?

Le sentiment républicain et la victoire

Au lendemain de l'armistice, le rôle imparti au régime républicain dans la victoire n'est pas un thème central des discours politiques et de la presse du département, où pourtant le républicanisme était fortement ancré. En novembre 1918, dans l'atmosphère de communion nationale autour de la victoire, c'est la France qui est victorieuse, plus que la République. En effet, le sentiment national fut le ciment de l'« union sacrée » et de ses prolongements, non le sentiment républicain. Il était donc logique que les références patriotiques l'emportent sur les mentions républicaines au lendemain de la victoire ; des expressions purement républicaines proclamées haut et fort pouvaient être considérées comme conflictuelles et partisanes.

Honorer la nation ou la République ? La question est au cœur du débat à la Chambre des députés, le 11 novembre 1918, quand il s'agit de rendre hommage aux artisans de la victoire. Qui fallait-il glorifier, les armées et leurs chefs ? Toute la nation ? La République ? Une minorité socialiste, emmenée par Renaudel, s'opposa au reste de la Chambre. Renaudel refusait le projet présenté qui mettait en avant les chefs, militaires et politiques, (Joffre, Clemenceau) ; il présenta un contre-projet honorant avant tout le régime : « La République a bien mérité de la patrie ». Le débat fut polémique, Renaudel et ses camarades entendant faire voter un hommage à « cette République qu'on attendait à l'épreuve de la guerre »[358], un régime qui, d'après lui, était toujours mis en cause par les réactionnaires. Au cœur du débat, il insinua : « Vous savez très bien qu'il en était qui soutenait que la république ne pourrait préparer sérieusement la défense du pays ». Or pour la Chambre des députés, l'enjeu n'est-il pas de montrer, le jour de l'armistice, l'unité de l'assemblée de la nation dans sa perception de la victoire ?

Dans cette perspective, Varenne était intervenu en début de séance, visiblement pour trouver un consensus et éviter l'opposition ouverte entre quelques socialistes et le reste de l'Assemblée. Le député du Puy-de-Dôme cherchait une synthèse entre l'hommage de la nation à ses chefs et à ses combattants, et l'hommage à la République : « A cette minute

---

[356] Rappelons que la fête du retour de l'Alsace et de la Lorraine est la première commémoration festive d'envergure. Organisée par la municipalité clermontoise le dimanche 24 novembre 1918, elle donne lieu à l'inauguration de plaques de rues commémorant les artisans de la victoire. Sur la place Gambetta où a lieu la « grande manifestation patriotique » se succèdent à la tribune Vigenaud, maire de Clermont-Ferrand, Marrou député du Puy-de-Dôme, Lecoq président de l'association des Alsaciens-Lorrains du Puy-de-Dôme, Paitre de l'association des Anciens Combattants de 1870-71, le Général Dantant commandant en chef de la 13e région militaire et enfin le préfet M. Emery.

[357] *L'Avenir* et *Le Moniteur*, 25 novembre 1918.

[358] *Journal Officiel, Chambre des Députés- Débats parlementaires - 1918*, Tome 2, p. 3004-3006. Le contre-projet de Renaudel fut repoussé par 388 voix contre 63 voix pour (sur 451 votants).

solennelle qui voit naître un monde nouveau, nous n'avons au cœur qu'une pensée, celle d'une reconnaissance infinie pour tous ceux qui, glorieusement ou modestement, ont contribué à l'œuvre que la victoire vient couronner aujourd'hui. Pour nos soldats d'abord, pour les sublimes soldats, fils de la République, dont la surhumaine énergie a brisé la plus redoutable agression que la France ait subie. Pour les chefs, pour les illustres chefs dont le génie militaire a contribué à sauver le monde. Pour nos vaillants alliés, défenseurs du droit outragé, fondateurs avec nous de la société des nations. Pour tous ceux qui, aux postes éminents de l'Etat, aux heures difficiles, ont eu les lourdes responsabilités du pouvoir, et que M. le président du Conseil serait sans doute le premier à associer à l'hommage mérité qu'il reçoit aujourd'hui. Pour le peuple français, enfin, pour cet admirable pays, dont la constance dans l'effort et la fermeté dans la foi ont fait l'étonnement du monde ». Il termine en rappelant : « C'est l'union qui nous a fait vaincre. Songeons aux tâches de demain, plus difficiles peut-être que celles d'hier, et jurons-nous de ne jamais oublier, même dans nos luttes nécessaires d'opinions et de partis, la minute magnifique que nous venons de vivre ensemble »[359]. Varenne associe dans son hommage toutes les composantes de la nation en guerre, dans une déclaration porteuse d'une lecture commune de la victoire : La France et ses alliés font triompher le Droit et ont sauvé l'humanité grâce à l'union de tous. En quelque sorte, le chef de file des socialistes clermontois renouvelle aussi dans cette allocution une « parole d'union sacrée ». Il réaffirme la nécessité d'union et il pose l'équation ayant permis, d'après lui, la victoire : l'union des Français – le sacrifice des soldats et de la nation pour la défense du droit et de l'humanité – l'espérance d'un monde nouveau. 1918 était bien pour les socialistes une victoire républicaine, mais Varenne était prêt à valoriser davantage sur le rôle de l'union nationale dans cette victoire. La polémique du 11 novembre à la Chambre des Députés révèle que rappeler la nature du régime au moment d'honorer les artisans de la victoire pouvait apparaître superflu, sinon conflictuel.

Pour autant, pour l'immense majorité des Français, le régime n'était plus en question. Il n'était donc pas nécessaire de revendiquer l'attribution de la victoire à la forme du régime. En quelque sorte, le glissement de la République vers la Nation-France avait opéré[360]. La naissance de la Troisième République était marquée du sceau de la défaite de 1870 et on aurait pu croire que la victoire de 1918 aurait été catharsis. Or il n'en est jamais question dans les discours politiques et dans la presse régionale de novembre et de décembre 1918. Tout se passe comme si le sentiment républicain était laissé à l'arrière-plan devant la puissance du sentiment national. Déja, en août 1914, ce n'était pas le régime républicain qui avait pu apparaître en danger mais la patrie elle-même, la nation « France ». Pourtant, la perception du conflit, où les enjeux portent sur la défense du Droit, de la Liberté et de la Justice, a une dimension éminemment républicaine : or, celle-ci n'est pas relevée en tant que telle. La portée eschatologique du conflit n'est pas non plus replacée dans une problématique républicaine mettant en exergue son ambition universaliste.

Malgré tout, la culture républicaine s'était inscrite dans une dimension identitaire pour l'immense majorité des Français. Aussi les discours du temps de l'armistice furent-ils également porteurs de références républicaines explicites montrant une appartenance patrimoniale partagée. Mais celles-ci prenaient alors une dimension plus nationale que républicaine. Ainsi la *Marseillaise* est-elle chantée lors des manifestations spontanées du 11 novembre à Clermont-Ferrand, comme le souligne le compte rendu de *l'Avenir* : « En accents joyeux, la *Marseillaise*, reprise en cœur, éclatait, triomphale, mêlant sur la ville la rumeur

---

[359] *Ibid.*, p. 3004. Il s'agissait de la lecture par Clemenceau des conditions de l'Armistice.

[360] Glissement mis en exergue en ce qui concerne l'imagerie et la symbolique républicaines par M. AGULHON, *Les métamorphoses de Marianne*, Flammarion, 2001, p. 21 et s. : il souligne la « mutation accélérée au travers de la guerre, de la République en Patrie, et de l'ardeur démocratique en ardeur nationaliste » (p.30).

formidable de la foule au son des cloches, et aux salves de canons triomphales »[361]. Ces mêmes références se retrouvent dans le discours le plus important prononcé par le préfet, au lendemain de l'armistice. Emery rappela l'origine révolutionnaire du chant, indiquant que « *La Marseillaise*, le chant de la Liberté, notre chant national, chanté pour la première fois par Rouget de l'Isle, à Strasbourg, en 1792, revient à sa source […]. Les armées alliées viennent de remporter la plus grande victoire de l'Histoire. Vous avez entendu le canon tonner non plus pour semer la mort, mais pour annoncer l'Armistice, prélude de la paix, de la paix victorieuse, la seule qui soit digne des immenses sacrifices que vous avez tous faits. Vous avez entendu les cloches de toutes les églises de France sonner l'heure de la libération des peuples. Tous ensemble, nous avons senti battre en nous le cœur du monde civilisé, enfin libéré de cet affreux cauchemar »[362]. Le paysage sonore de la victoire s'appuie donc sur ces trois éléments, l'hymne national, les cloches des églises et le canon des militaires, qui resteront les références sonores des cérémonies commémoratives. « Libération des peuples », « le cœur du monde civilisé » : ces expressions font écho au message révolutionnaire mais sans l'associer à la nature du régime républicain. Dans ce discours, la référence à 1792 est plutôt un hommage à la défense du territoire par la nation en armes qu'à l'avènement de la République.

Des références républicaines plus appuyées sont rares. Certes, nous l'avons vu, les socialistes, tel Varenne, soulignaient que la victoire avait été acquise grâce aux « fils de la République »[363]. Pour sa part, la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen constatait « avec une joyeuse espérance que cette victoire des peuples libres sur la tyrannie impérialiste allemande va faire triompher dans le monde les principes de la Révolution française et fonder la paix sur la Société des Nations »[364]. De manière moins engagée, le sous-préfet de Riom, Péries remerciait à l'occasion de la manifestation patriotique organisée par la ville, le dimanche 16 novembre 1918, les « fiers soldats de la République » qui ont sauvé par leur « sacrifice héroïque » la France[365]. Le conseil municipal de Brassac-les-Mines avait voté, au lendemain du 11 novembre une déclaration symboliquement adressée au gouvernement de la République qui se terminait, après les habituels hommages à Clemenceau, aux soldats et à leurs chefs, « au cri de vive la France, vive la République »[366]. C'était pour cette assemblée municipale aussi, une façon de rappeler son attachement au régime[367].

Le panthéon de la victoire

Cette dilution des représentations républicaines au profit des valeurs nationales se confirme dans le panthéon de la victoire qui se met alors en place, cet ensemble de personnages historiques illustres servant de références aux héros de 1918. Il met en avant les figures historiques des défenseurs de la nation : Vercingétorix, Jeanne d'Arc (de manière plus marginale), les soldats de l'An II et de la Révolution, Napoléon et parfois le général Desaix, natif de la région.

---

[361] *L'Avenir* , 12 novembre 1918.
[362] *L'Avenir*, 25 novembre 1918. Discours prononcé lors de la fête de la Victoire commémorant le retour de l'Alsace et de la Lorraine, le 24 novembre 1918.
[363] *Journal officiel. Chambre des députés – 1918*. Séance du 11 novembre. Tome 2, p. 3004.
[364] *Le Moniteur*, 19 novembre 1918.
[365] *Ibid.*
[366] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 580-2*, Brassac-les-Mines, Délibérations du conseil municipal, 1er décembre 1918.
[367] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 2743, Elections municipales de 1912. D'après la préfecture, la majorité municipale est radicale. Elle semble modérée ; aux élections suivantes de 1919 sera élu maire Sazy, l'ancien 1e adjoint considéré en 1912 comme radical et en 1919 comme « républicain de gauche » par le sous-préfet d'Issoire *(M2784*, Elections municipales 1919)

Ces personnages trouvent un ancrage local particulier, étant, pour certains, des héros auvergnats. Vercingétorix et Desaix, deux figures régionales emblématiques de la défense nationale, venaient naturellement à l'esprit de ceux qui voulaient célébrer les nouveaux héros. Á Clermont-Ferrand leurs deux statues furent pavoisées le 11 novembre, place de Jaude[368]. Au moment de choisir une artère pour honorer par sa nouvelle dénomination l'allié américain, le maire de Clermont-Ferrand avait proposé à son conseil municipal la rue aboutissant à cette place centrale, place « où s'élèvent les monuments de Vercingétorix, qui prit les armes pour la liberté de tous, et de Desaix, le héros immortel de Marengo »[369].

En effet, Vercingétorix, héros très populaire, est présenté à cette époque comme le premier artisan de l'unité nationale. L'historien C. Amalvi a souligné la renaissance de ce personnage historique dans les manuels scolaires, esquissée avant 1871 et amplifiée au lendemain de la défaite. Vercingétorix personnifiait alors le héros résistant et martyr défendant la patrie : « Il préfigure l'action des soldats de l'an II et de Gambetta ; par son sacrifice, il mérite d'être associé au souvenir de l'autre martyre du patriotisme, Jeanne la bonne Lorraine ; enfin son exil rigoureux en terre étrangère l'apparente à Napoléon, le reclus de Sainte-Hélène »[370]. Il est devenu à la veille de la première guerre mondiale « une figure de proue du patriotisme français »[371], héros auvergnat de surcroît pour les habitants du Puy-de-Dôme en 1918[372]. En outre, le socle de la statue clermontoise porte une inscription symbolique qui a pu apparaître alors en adéquation avec la vision du premier conflit mondial : « J'ai pris les armes pour la liberté de tous »[373]. L'almanach très populaire du *Moniteur* présente du reste en couverture, pour l'année 1918, un Vercingétorix paré des couleurs nationales, distribuant cette publication, une branche de laurier apparaissant au premier plan tandis qu'à l'arrière-plan passent des soldats également vêtus de rouge et de bleu[374] (Annexe 8). Il apparaît donc bien comme une figure historique syncrétique, symbole de la défense nationale, malgré le paradoxe que constitue sa défaite finale. Il est vrai que pour les Auvergnats, il restait avant tout le vainqueur de la bataille de Gergovie. Mais, au-delà, il faisait figure de défenseur d'une patrie gauloise mythifiée. Il faut rappeler que le renom local de cette bataille et de Vercingétorix est lié à l'action de Napoléon III venu baptiser officiellement le lieu supposé des combats : l'empereur s'était rendu en compagnie de l'impératrice à Clermont, le 9 juillet 1862. L'année précédente, il avait fait don au musée de Clermont du tableau de Théodore Chassériau, *La défense des Gaules par Vercingétorix*[375]. Enfin, autre appropriation de cette figure mythique, la loge maçonnique clermontoise se

---

[368] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.

[369] *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 10 juillet 1918, p.154.

[370] C. AMALVI, « Vercingétorix dans l'enseignement primaire : 1830-1940 », *Colloque Nos ancêtres les Gaulois*, Actes présentés par Paul Viallaneix et Jean Ehrard, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, 1982, pages 350-351.

[371] *Ibid.*, p. 353.

[372] On peut noter par exemple que les deux troupes des Éclaireurs de France organisées dans la région portaient déjà les noms de Desaix et de Vercingétorix. La section clermontoise avait été créée en octobre 1913 (d'après une indication dans *L'Avenir*, 8 novembre 1919).

[373] Sa statue en bronze présentant un cavalier qui galope, l'épée haute, est due à Bartholdi et fut inaugurée en 1903. Antoinette EHRARD, « Vercingétorix contre Gergovie ? »,*Ibid.*, pages 307 à 317.

[374] *Almanach du Moniteur du Puy-de-Dôme*, 1918.

[375] Pour une présentation de ce musée tel qu'il était exposé à l'époque : A. Audollent (doyen de la Faculté des Lettres), « Le musée de Clermont », *Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences*, 1908, pages 447-484. L'auteur présente le tableau de Chassériau comme « un des meilleurs morceaux du Musée » et citant le *Journal des Arts*, comme « une œuvre capitale […] inspirée autant du souffle patriotique le plus généreux et le plus pur que du génie même de l'art ». Le Musée de Clermont est devenu le musée Bargoin. Ce tableau est aujourd'hui présenté au musée des Beaux Arts Roger-Quilliot.

dénommait *Les enfants de Gergovie*[376], et le tableau de Chassériau représentait d'ailleurs une référence pour les francs-maçons clermontois,[377]. Le Second Empire avait placé le culte de la nation au centre de son projet bonapartiste de réconciliation nationale, exaltant les héros gaulois comme les armées héroïques du Premier Empire.

Desaix[378] est le personnage local qui incarne ces guerres napoléoniennes héroïques. Il est alors « un héros commun aux deux France », héros républicain pour les uns, personnage chevaleresque et héroïque, héritier naturel de la France monarchique pour les catholiques et les monarchistes[379]. Ainsi, en novembre 1918, il incarne aussi une figure d'union nationale qui symbolise la défense de la patrie. Plus généralement, le souvenir historique des armées de la Révolution privilégiait aussi celui de la défense patriotique. Les combattants de la Grande Guerre sont alors désignés comme les héritiers des soldats révolutionnaires. En novembre 1918, le sous-préfet, Péries, termina un discours prononcé au cimetière de Riom devant le monument aux morts de 1870, en évoquant les combattants « plus grands que les grands soldats de Jemmapes et de Valmy » : « Vous vivrez éternellement dans la reconnaissance attendrie de ceux que vous avez sauvés ! »[380]. Par ailleurs, la petite commune de Nonette, rappelant « la glorieuse victoire […] sur les hordes barbares du despotisme » terminait l'adresse de ses félicitations « à la mémoire de tous les chers et regrettés héros qui par le sacrifice suprême de leur vie ont sauvé la Patrie en danger »[381], cherchant à souligner ainsi la similitude des situations entre la France de juillet 1792 et celle d'août 1914 – ce qui est remarquable pour une municipalité classée très à droite par l'autorité préfectorale[382].

Des références semblables apparaissent dans les notes de Desdevises du Dezert, dont l'appartenance politique est, elle aussi, marquée à droite : « La France est trop grande pour périr – et trois noms résument à leurs yeux toute notre histoire – Jeanne d'Arc – La Révolution – Napoléon. Le pays qui a eu cela ne peut pas mourir ! J'en pleure de joie au fond de mon âme »[383]. À nouveau, ces trois références placent le conflit en cours dans la droite ligne des événements qui ont marqué la défense du territoire français. Elles tendent à montrer que la France conduit bien une guerre défensive. Jeanne d'Arc symbolise la lutte victorieuse contre l'envahisseur étranger. En outre, béatifiée en 1909, elle est une référence particulièrement prisée dans les milieux catholiques, puisqu'associant patriotisme et sentiment religieux, elle personnifie le double engagement des catholiques, pour la défense de la nation-France et de la

---

[376] Loge fondée à l'Orient de Clermont le 2 novembre 1867, constituée officiellement le 15 mars 1868. Elle est alors totalement inféodée au régime impérial. Jean BOULAY, *La franc-maçonnerie dans le Puy- de-Dôme*, Editions Canope, 1990, 157 p.

[377] Il a été pris comme symbole par *les Enfants de Gergovie* et les frères l'évoquaient souvent dans des travaux épiques, note J. Boulay en légende du tableau de Chassériau reproduit dans son livre (*Ibid*.).

[378] Desaix est né dans un petit village des Combrailles, à Saint-Hilaire d'Ayat (devenu Ayat-sur-Sioule).Sa statue clermontoise est l'œuvre de Nanteuil, ancien prix de Rome et elle date de 1843. Commandé dix ans plus tôt par le conseil général, ce bronze fut inauguré place de Jaude à Clermont-Ferrand le 13 août 1848. Pour une présentation de cette œuvre et des cérémonies de 1848 puis 1900 (centenaire de Marengo), Antoinette EHRARD, « Autour de la statue de Desaix place de Jaude à Clermont-Ferrand », *Annales historiques de la Révolution française*, 2001, n°2, pages 161 à 178.

[379] Christian AMALVI, « Le mythe du Général Desaix dans les littératures populaires et scolaires de la Troisième République », *Annales historiques de la Révolution française*, 2001, n°2, pages 179 à 191.

[380] *Riom Républicain*, 24 novembre 1918. Discours prononcé à l'occasion de la manifestation patriotique organisée par la ville de Riom le dimanche 16 novembre 1918,

[381] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 554-4*, Nonette, Délibérations du conseil municipal, 17 novembre 1918.

[382] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 2743, Elections municipales 1912. Rapports des sous-préfets sur l'appartenance politique des élus municipaux. En 1912, la majorité municipale et son maire sont considérés comme réactionnaires. Cette étiquette, qui est la plus marquée à droite, est celle employée pour caractériser un élu ou une assemblée hostile aux institutions républicaines. En 1919, le maire réélu et sa majorité seront alors classés comme « progressistes », appellation classique des élus de droite.

[383] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 14, folio 140, "Conférence à Randan", 26 mai 1918.

France catholique. Entre 1840 et 1914, la mémoire johannique avait été plurivoque, Jeanne d'Arc étant à la fois nationale, catholique et fille du peuple[384]. Après 1871, elle était « l'incarnation d'un nationalisme défensif »[385]. Mais à la veille du premier conflit mondial, sa vénération publique était aussi devenue un enjeu politique, le culte de Jeanne devenant plus l'apanage de la droite et de l'Église catholique. En novembre 1918, son évocation au niveau local reste alors davantage cantonnée dans les milieux de la droite catholique, à l'image de Desdevises du Dezert. Ainsi, aucun des discours prononcés lors des fêtes de libération de l'Alsace et de la Lorraine, et qui auraient pu s'y prêter, ne font référence à la mémoire johannique.

« La Révolution », indiquée par Desdevises du Dezert comme une référence générale, correspond particulièrement au souvenir des guerres révolutionnaires dont il retient le caractère défensif et glorieux. En ce qui concerne la figure de Napoléon, l'essentiel du souvenir des Français est alors celui des victoires napoléoniennes, de l'atmosphère de gloire des campagnes victorieuses[386]. On le voit ici : c'est l'idée d'une défense de la nation-France plus que celle de la République française qui est mise en exergue.

Dans le département du Puy-de-Dôme, la culture politique intègre donc l'idée que la victoire a été sacrificielle pour toute la nation. Au total, la victoire est analysée à travers une grille de lecture issue de la « culture de guerre » française. Elle met en exergue des valeurs de références plutôt ancrées à droite, témoignant de la « dérive droitière de l'union sacrée »[387] qui s'était réalisée au cours de la guerre. La dimension de croisade et la sacralisation du sacrifice des combattants soulignent également ce glissement droitier.

Les combattants de 14-18 sont dès lors placés dans la lignée des grands héros nationaux, de Vercingétorix héros de la défense nationale jusqu'à Napoléon, figure de gloire de la Grande Nation. Il faut remarquer que ce n'est pas l'attrait de leur propre victoire qui fait référence mais bien l'association entre la nation, la gloire et la guerre dont ils sont porteurs. Ce panthéon de la victoire a donc pour assise le sentiment national et la défense patriotique. La victoire de 1918 est donc lue comme le couronnement d'une guerre juste, obtenue par une nation agressée résolue à se défendre dans un conflit où elle a le sentiment que s'est jouée joue son existence. L'union nationale est alors mythifiée comme facteur primordial de la victoire. Dès lors, celle-ci est perçue comme nationale, ptcisément, plutôt que comme républicaine. C'est pourquoi la dimension cathartique de la victoire, effaçant la défaite de 1870, est mise en exergue au titre de purification nationale, et non comme consécration du régime né le 4 septembre 1870.

3. La victoire, une catharsis ?

La victoire et le deuil

À l'heure de la victoire, le poids du deuil n'est-il pas présent plus que jamais ? Pour tenter de supporter l'affliction, l'héroïsation des combattants a sans doute été une façon de donner un sens à leur sacrifice et par là, de rendre acceptable leur absence. Elle faisait alors de

[384] M. WINOCK, « Jeanne d'Arc », *Les lieux de mémoire. Les France*, Tome 3, p.673-733.
[385] G. KRUMEICH, *Jeanne d'Arc à travers l'Histoire*, A. Michel, 1989, p.187.
[386] Nathalie PETITEAU, *Napoléon. De la mythologie à l'histoire*, 1999, p.18.
[387] J.-J. BECKER, *La France en guerre 1914-1918. La grande mutation*, 1988, p.78 et s.

la victoire l'origine mais aussi le remède, un *pharmakon*[388] des deuils de masse : la victoire doit atténuer la douleur de la perte mais elle est en même temps à la racine du mal, puisqu'elle est née de la mort de masse du champ de bataille. Une purification nécessaire qui se signale dans la multiplication des commémorations centrées sur les morts pour la patrie, dès le 11 novembre. Aussi l'idée d'une fête nationale, moment symbolique d'union, a-t-elle pu apparaître, alors que la remobilisation culturelle de 1918 resserrait le consensus autour de la guerre, consensus effrité pendant le conflit dès 1916 et surtout 1917.

Une fête nationale de la victoire et du deuil ? Dans l'atmosphère festive et commémorative de novembre 1918, c'est une façon de vouloir avant tout rappeler le caractère patriotique du sacrifice des combattants. Il n'est pas étonnant que ce soit le journal *l'Avenir* qui s'en fasse l'écho. Ce journal marqué par son nationalisme souhaite que l'on consacre une journée nationale férié « à la gloire des morts de la guerre » : « Au milieu des fêtes qui se succèdent dans l'enthousiasme et la joie, comment la pensée des mères, des orphelins et des veuves qui pleurent un être cher, couché pour toujours au fond d'un trou d'obus, en Woëvre ou au flanc de quelque colline de l'Artois ou du Soissonnais, pourrait-elle se détacher de l'image de ce fils, de cet époux, de ce père chéris ? Ils n'ont tant souffert, ils n'ont tant lutté que dans l'espoir de cette heure magnifique et suprême : "On les aura !" Et cette heure triomphale, il ne leur a pas été donné de la vivre… Cette Victoire, que d'un bout à l'autre du monde civilisé, on célèbre et on magnifie, ils l'ont faite de leur sang et de leur jeunesse immolée. Sans leur don total à la Marne, à l'Yser, à Verdun, à la Somme, à l'autre Marne et dans la charge finale, la Barbarie régnerait sur la France et le Monde. Il ne s'agit pas ici de lyrisme. Voilà le fait implacable qui se dresse devant nous, dans son auguste majesté ». « Don total », « jeunesse immolée » : il s'agit bien ici de nouveau d'une évocation d'un holocauste, du don sacrificiel des morts de la guerre aux vainqueurs. Et dans l'esprit du chroniqueur, la victoire rend supportable la mort de masse au nom du triomphe de la cause supportée par la France et ses alliés. Il veut donc la commémorer pour mieux la glorifier. Cette « grande journée nationale » devra être « non pas une journée d'unique tristesse et de deuil, mais une journée rayonnante de gloire » avec des offices religieux, des cérémonies dans les cimetières et des conférences « pour célébrer la vertu féconde des morts de la grande guerre ». Le journaliste propose alors une cérémonie à l'Arc de triomphe, préfigurant celle du 14 juillet 1919 : « A Paris, devant un catafalque grandiose dressé sous l'Arc de triomphe drapé de crêpe et des trois couleurs, pourraient défiler les troupes composées de délégations de tous les régiments et unités ». Il en appelle à l'opinion publique pour que « toutes les familles en deuil » se joignent à cette demande. Le but de la cérémonie serait bien une glorification du sacrifice des combattants : « Il faut que le Peuple français puisse attester l'Univers de tout ce qu'il doit à ceux qui ont enfanté la Victoire dans la douleur et dans la mort ». Les combattants morts sont présentés comme des héros au sens antique, c'est-à-dire comme des demi-dieux : « C'est en perpétuant leur surhumanité, au delà des bornes de la matière, que la Nation justifiera leur survie parmi nous, et qu'ils demeureront nos immortels conseillers »[389]. Comme les héros antiques, ils ont accompli leurs *travaux* par l'épreuve de la guerre, qui, alors, leur a donné l'immortalité.

La victoire pouvait donc prendre une dimension cathartique. Elle purifie pourtout ce sang versé dans une guerre où a surgi la mort de masse. Elle est le fruit du sacrifice mais aussi elle lave du sang des combattants sacrifiés sur ces autels que furent les champs de bataille. C'est là une vision du conflit très prisée dans les milieux catholiques où le dolorisme avait pu rencontrer un écho. En effet, le martyre des combattants relevait alors du martyre christique du Golgotha[390]. Pour un chrétien, retrouver dans la guerre la Passion du Christ expiant pour

[388] Ce terme en grec ancien revêt un double aspect, il est aussi bien remède que poison.
[389] *L'Avenir*, 3 décembre 1918.
[390] Idée mise en évidence dans Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Annette BECKER; *Op. cit.* , p.148.

les hommes était sans doute une façon de trouver une vertu signifiante aux décès innombrables.

Mais cette vision n'est pas cantonnée aux seuls milieux catholiques. De nouveau, il est surprenant de trouver la même dimension chez des élus radicaux, à l'image de Baptiste Marrou. Ce député radical, franc-maçon et libre-penseur[391], a perdu son fils au combat seize mois auparavant. Mais il n'exprime pas un deuil personnel dans sa prise de parole qui, précisément, appartient à la même veine que les autres discours prononcés ce jour-là. Marrou cherche à transcender la douleur des deuils dans la victoire qui offre l'immortalité, qui chez lui prend une dimension purement patriotique : « Que les veuves, les orphelins, les parents affligés qui pleurent les chers disparus, écoutent la voix qui monte aujourd'hui des tombes glorieuses : ils sont heureux parce que leur sacrifice n'a pas été vain. Ils ont tout donné, faisant crédit à la victoire. Ils sont morts sur parole. Aujourd'hui la victoire loyale les récompense en proclamant qu'elle n'est que leur fille et en partageant avec eux son immortalité. Il me semble que la victoire, par une délicate et sublime attention, ait choisi, pour rayonner sur les vivants, ce mois de novembre que notre piété consacre au culte des morts »[392]. Son discours fut longuement ovationné, d'après le journaliste de *L'Avenir*[393]. Lors de la même cérémonie, et bénéficiant lui aussi de « longues acclamations », le général Dantant termina son discours par une même évocation des deuils transcendés par la victoire : « Que les mères, les épouses, les enfants, les fiancées, sèchent un moment leurs larmes et soulèvent leurs voiles de deuils pour contempler l'œuvre qu'a assurée le trépas de leurs chers disparus. Oui, c'est grâce à leur sacrifice suprême »[394].

La victoire, une purification morale

La victoire de 1918 fut aussi vécue comme une purification morale de la nation. En effet, celle-ci est associée au souvenir du conflit de 1870 auprès duquel elle remplit là encore une double fonction de catharsis : moralement, elle lave de l'humiliation de 1870, militairement et politiquement, elle offre une revanche et permet le retour des Provinces perdues. Des Français, elle fait surtout des vainqueurs. L'éditorial du *Moniteur* du 12 novembre 1918 commence par cette évocation de la victoire tant désirée : « Nous l'avons attendu près de quarante-huit ans ! Nous l'avons payé de sacrifices douloureux et de pertes cruelles […] Le jour de gloire est arrivé »[395]. L'éditorial insiste sur ce qu'il considère comme le changement de mentalité opéré par les Français, résolus depuis 1914 à remporter la victoire : « Pendant plus de quarante-quatre ans, de janvier 1871 au mois d'août 1914, nous avons été un peuple vaincu, et nous le serions encore. Nous sommes désormais un peuple

[391] Jean, Baptiste Marrou fut président local de la Fédération radicale et radicale socialiste à sa création (1907). Entré en maçonnerie en 1888, il fit une carrière remarquable à la loge « Les Enfants de Gergovie » dont il devint le Vénérable de 1898 à 1914. Il fut également co-fondateur de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme (1899) et de La Raison - Union des libres-penseurs du Puy-de-Dôme (1903) puis de l'Arvernie - Fédération de la Libre-Pensée du Puy-de-Dôme (1904). Cet homme politique qui se disait volontiers « issu de la plèbe » (son père, ancien militaire, était concierge à l'école de des Beaux Arts de Clermont), devint maire de Ceyrat, petite commune de la banlieue clermontoise et conseiller général du canton Clermont Sud-Ouest en 1908, puis député l'année suivante. Il fut réélu à quatre reprises à la Chambre. Il obtint le siège de sénateur en 1927. Engagé volontaire en mars 1915, il avait été affecté au train militaire PLM puis chargé de missions. Il créa le *Comité des veuves et des orphelins*. Son fils Germain, fut tué au combat en juillet 1917 à l'âge de 23 ans. D'après S. GONCALVES, *Les députés du Puy-de-Dôme…*, *Op. cit.*, p. 420 et s.
[392] *L'Avenir*, 25 novembre 1918.
[393] *Ibid*.
[394] *L'Avenir*, 25 novembre 1918.
[395] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.

victorieux parce que la confiance en nous-mêmes ne nous a pas abandonnés quand nous avons subi les coups de la mauvaise fortune, parce que nous avons voulu vaincre »[396]. En outre, la victoire annihile les défaites passées et les conditions de paix dictées par le vainqueur d'hier : « Nos désastres de 1870 sont effacés. L'édifice construit par Bismarck dans le sang, dans le fer et dans le feu, s'écroule et tombe en ruine »[397]. Cette catharsis prend une autre dimension. Elle lave du viol du territoire français par des armées ennemies considérées comme barbares, elle purifie d'une guerre aussi sanguinaire : « Le sol français est nettoyé définitivement de la souillure des Boches, […] la Terre où dorment les martyrs de la Patrie est libérée, et […] l'Allemagne va subir le châtiment proportionné à ses crimes »[398]. On retrouve ici sous-jacente, l'idée de la défense du territoire, du sol de la patrie, de la terre – une certitude qui fut fondatrice du consentement des Français à la guerre.

La victoire apporte aussi, bien sûr, la revanche de 1870-1871. C'est un thème d'autant plus présent qu'il est énoncé par des acteurs politiques qui ont subi le précédent conflit. C'est le cas du maire de Clermont-Ferrand qui, célébrant le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, commence son discours en évoquant une revanche devenue un mythe pour un homme ayant vécu la défaite de 1870 : « Depuis près d'un demi-siècle, les hommes de ma génération, les soldats de la première guerre franco-allemande, vivaient avec l'ardent désir de voir, avant de fermer les yeux, luire le jour de la Revanche. […] L'inoubliable journée du 11 novembre efface à jamais le souvenir de ces jours néfastes, mais glorieux quand même, où seuls, sans alliés, entourés de peuples indifférents, nous luttions contre un ennemi qui depuis longtemps se préparait dans l'ombre »[399].

La victoire a donc revêtu trois dimensions. Tout d'abord, celle d'une catharsis morale, opération de purification pour une nation meurtrie par la disparition de combattants sacrifiés. La victoire amorçait une nouvelle ère où la France devenait une nation victorieuse, lavée de sa défaite de 1870. Mais cette vision a pour corollaire de replacer la victoire dans un contexte plus national, dans le cadre d'une revanche de la guerre franco-allemande de 1870. Deuxième aspect, la victoire devait aussi laver la souillure de l'invasion du sol français. À cela s'ajoute le fait tant ressenti que la France est en 1918 la nation la plus meurtrie par la guerre. La victoire devait donc apporter une rétribution à la hauteur des sacrifices consentis, troisième aspect de cette catharsis. De tels sentiments ouvraient la porte à une vision purement française des réparations du conflit. L'enjeu devenait celui de la paix. Pour donner sens à cette lecture du conflit, la France devait recevoir une rétribution pour sa victoire, au nom des sacrifices consentis par toute la nation, au nom de son statut de puissance victorieuse.

---

[396] *Ibid*.
[397] *Ibid*.
[398] *Ibid*.
[399] *L'Avenir* et *Le Moniteur*, 25 novembre 1918.

III. Quelle rétribution pour la victoire ?

Malgré les accents glorieux de l'exaltation du sacrifice, la réalité de l'hécatombe et le poids du deuil de masse procurent un sentiment de mutilation de la nation, de douleur infinie : La représentation glorieuse et prometteuse de la victoire s'en trouve assombrie. Mais puisque la guerre victorieuse avait été mutilante, la victoire serait rétribuée à l'aune des sacrifices engagés. Cette idée permettait de privilégier une représentation positive de l'avenir. Dès lors, la vision de l'ennemi et la question des buts de guerre se lisent à travers ce prisme.

Mais la question des buts de guerre et donc des attentes de la paix divisait. Il faut, sur ce point, distinguer les représentations partagées par les milieux conservateurs et radicaux des points de vue qui émergèrent dans les milieux de la gauche socialiste et parmi les syndicats. Chez les premiers, la rétribution attendue de la victoire devait apporter la justice mais il s'agissait aussi de vengeance (faire payer l'Allemagne). Chez les élus ou les militants du monde ouvrier (car les sources les privilégient au détriment de la base), l'unanimité n'était pas de mise et certains rejetaient l'idée de châtiment de l'ensemble du peuple allemand et les exigences territoriales et financières dont le but serait d'écraser l'ennemi. Cette séparation, à la sortie du conflit, dans la perception de la guerre et de ses enjeux, est le fruit des « ruptures du consensus »[400] qui s'étaient produites surtout depuis 1917 et qui avaient, de plus en plus, isolé les socialistes.

1. Une victoire mutilante et endeuillée

La mort de masse

Pour comprendre en quoi les Français ont tant attendu de la paix à venir, il faut d'abord envisager le poids du deuil, supporté ici par toute une communauté locale.

Quelle perception a-t-on du conflit en tant que responsable d'une mort de masse sans précédent ? La réalité des combats est très peu évoquée dans l'ensemble des sources locales. En effet, la presse et les premiers discours du lendemain de l'armistice sont peu diserts concernant la vision du champ de bataille et de la guerre. Néanmoins, on peut remarquer que le conflit est évoqué avec épouvante. C'est un « cataclysme », « un fléau »[401]. Il prend la dimension d'une « épopée » aux « titanesques mêlées », lieu de la « mitraille », du « feu », « de la boue et du sang », qui apporte « ruines » et « deuil »[402]. La vision de la guerre largement partagée est celle d'un carnage, d'une hécatombe. « Le drame qui ensanglantait le monde est fini », proclame le préfet[403]. Dans son allocution, il emploie lui aussi des expressions singulières pour caractériser le conflit : Un drame, « ce carnage », « cet affreux cauchemar », « la tourmente ». Le maire de Clermont-Ferrand intervenant lors de la même cérémonie parle de « la fournaise », de « l'horrible guerre »[404]. Ces évocations du champ de bataille portaient donc l'image de la mort de masse.

---

[400] J.-J. BECKER, *La France en guerre…, op.cit.*, p.171 et s.
[401] *L'Avenir*, 26 octobre 1918.
[402] *Le Journal de Thiers*, 17 novembre 1918.
[403] *L'Avenir*, 25 novembre 1918. Discours du préfet Emery, prononcé lors des fêtes de libération de l'Alsace et de la Lorraine.
[404] *Ibid*.

Celle-ci est une réalité pour toute la société locale. En effet, le département du Puy-de-Dôme fut fortement touché par la guerre. Si l'on compare les recensements de 1911 et de 1921, la baisse générale de la population fut de 6,38% pour le Puy-de-Dôme, et en moyenne de 8,71% pour l'Auvergne contre 6,3% pour la France. Mais ce chiffre départemental est faussé par le taux de croissance du canton de Clermont-Ferrand, en plein développement industriel. Aussi, la moyenne départementale atteint-elle une baisse de 10% environ, si l'on ôte ce canton. Au total, la guerre a accéléré un déclin démographique enregistré dès la fin du XIXe siècle[405]. Les pertes militaires se sont élevées à 18 215 morts et disparus recensés en 1920, soit 11,5% de la population masculine du département[406]. Aux décès militaires s'ajoutent les morts civils. Pour l'ensemble de l'Auvergne, l'historien Gilles Férier a enregistré une surmortalité à l'arrière, visible par une relative stabilité du taux de mortalité, alors que la population civile avait diminué. En outre, il souligne une surmortalité des personnes âgées, davantage encore des nouveaux-nés et des jeunes enfants au vu de la recrudescence de la mortalité infantile à partir de 1915. Annie Moulin-Bourret avait également noté une surmortalité infantile pour la ville de Clermont-Ferrand, passant de 57‰ en 1913, à 118‰ en 1916, puis à 142‰ en 1918. Mais elle concluait prudemment, au regard de la pauvreté des données démographiques sur une courte période, du contexte migratoire clermontois (la population se renouvelle durant cette décennie) et de la particularité de l'année 1918 marquée par l'épidémie de la grippe espagnole. Pour cette historienne, la guerre n'avait sans doute pas provoqué une nette aggravation de la situation sanitaire, mais les conditions de vie avaient pu se dégrader, sans toutefois menacer la vie des habitants[407]. Cependant, les décès civils de 1918, accrus par la pandémie de grippe, ont pu marquer les esprits et s'ajouter au deuil massif des combattants.

En octobre, au moment du pic de mortalité de l'épidémie[408], la municipalité clermontoise prit des mesures pour tenter de la limiter. Cette prophylaxie laissa Desdevises du Dezert perplexe, lui qui ne semblait pas considérer que ces dispositions fussent opportunes[409]. Mais la situation était sans doute suffisamment inquiétante pour que l'universitaire cherche à rassembler dans une de ses pages les renseignements qu'il avait pu glaner. Ainsi, il note que les lycées et les écoles sont fermés depuis le 15 octobre. Il apporte une description précieuse de la ville qui met en exergue la façon dont les décès de civils et de militaires, pour la plupart en convalescence dans la région, sont visibles par la population locale. Il souligne toutefois que « la ville a gardé son aspect ordinaire ». Sans doute veut-il minorer la portée des récentes décisions municipales, mais peut-être aussi la ville s'est-elle habituée à voir passer les cortèges funèbres. En effet, il note que « chaque jour, on voit les autos emporter de Royat à Herbet des cercueils américains – quelque fois trois, quatre, cinq à la fois. J'en ai vu recouverts de drapeaux étoilés – et aujourd'hui, 17 octobre, j'en ai vu un qui était une simple

---

[405] Gilles FERIER, « Les conséquences démographiques de la Grande Guerre en Auvergne », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°145, janvier 1987, p. 81-94. Entre 1901 et 1911 la population auvergnate avait baissé de 3,6% alors que la population française avait connu une progression de 1,65%. Les pertes de la Grande Guerre furent du reste très contrastées d'un canton à l'autre, voire d'une commune à l'autre.

[406] J.-C. GAUREL, *Le souvenir historique de la Grande Guerre chez les Anciens combattants du Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise, 1989, p.5.

[407] Annie MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, Tome II, p. 546-549.
Sur l'idée d'une stagnation de la mortalité des civils durant la guerre, Jay WINTER, « Some Paradoxes of the Great War », *Les Sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, p. 453-491.

[408] P. DARMON, *op. cit.* Il évalue le nombre de décès en France à 210 000 pour 1918-1919. Le département du Puy-de-Dôme appartient au quart sud-est du pays, le plus touché, là où les départements comptabilisent 50 à 101 décès pour 10 000 habitants.

[409] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 15, folio 115, « L'épidémie de grippe espagnole à Clermont », Notes du 17 octobre 1918. Il se moque du maire de Clermont, médecin de surcroît "qui voit les choses au plus mal pour se donner le lustre d'une thérapeutique plus savante".

boîte de bois blanc. A Montferrand, hier après-midi, nous avons vu un char de pompes funèbres apporter trois bières d'un seul coup »[410]. Ces cortèges traversaient donc toute la région clermontoise d'ouest en est[411]. Les observations de Desdevises du Dezert concernent les décès de militaires, résidant le plus souvent dans les hôpitaux des environs. La note se poursuit par quelques autres renseignements chiffrés : « Le nombre de décès civils est d'une douzaine par jour (pour une population estimée à 150 000 hab.) », l'auteur ajoutant que les décès dus à la grippe espagnole atteignent jusqu'à 27 défunts par jour chez les soldats américains[412]. Au total, près d'une quarantaine de morts par jour si l'on additionne les chiffres fournis par cette note. En octobre 1918, 154 grippés sur 2400 sont décédés à l'hôpital militaire de Clermont-Ferrand, dans une « proportion honorable de 6,4% » selon P. Darmon[413]. La ville supporte une vague de décès exceptionnels qui viennent s'ajouter aux morts de la guerre. Le deuil imprègne donc la société locale au moment de la victoire, ce qui rend si ambivalente l'atmosphère du 11 novembre.

Joie délirante et profonde tristesse

Les sentiments au moment de l'armistice sont donc en effet singuliers, mélangeant la joie de la victoire à la tristesse du deuil de masse. Cette surimpression explique aussi sans doute l'enthousiasme délirant du 11 novembre, ce moment de défoulement collectif. Mais la presse note à plusieurs reprises le devoir de retenue qui s'imposa, malgré la liesse du moment, et elle décrit l'ambivalence des sentiments qui accompagnèrent la victoire. L'éditorial du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, au lendemain de l'armistice, insiste sur ces liens ; la victoire a été forgée dans les souffrances de la guerre et l'exaltation du triomphe se mêle à la tristesse et au deuil. Le jour de gloire, « nous l'avons payé de sacrifices douloureux et de pertes cruelles […] Si nous le voyons luire aujourd'hui, dans l'éblouissement prestigieux de la victoire, c'est à cette foule de héros inconnus que nous devons cette joie souveraine, assombrie, hélas ! par tant de regrets et tant de deuils »[414]. Toutes les descriptions des manifestations spontanées du 11 novembre insistent sur les liens indéfectibles qui associent des sentiments si contraires. Dans *L'Avenir*, A. Dumont veut souligner l'omniprésence du souvenir des combattants décédés, écrivant que « dans cette journée de fête, la première journée de victoire, une pensée obsédait nos cerveaux, celle du souvenir des morts des champs de bataille »[415]. Décrivant l'enthousiasme de la foule à Clermont, le journaliste F. Ronsérail, du *Moniteur*, s'arrête sur une image caractéristique du deuil de guerre : « On saluait au passage les femmes en deuil qui, elles, avaient des larmes au bord des cils : la tourmente qui a soufflé la mort de toutes parts a causé bien des tristesses et c'est un devoir, dans cette apothéose sublime, magnifique, de rendre hommage aux familles de ceux qui tombèrent en combattant pour nous et qui,

---

[410] *Ibid*.

[411] La ville thermale de Royat est située à la lisière ouest de Clermont-Ferrand. Elle accueillait de nombreux hôpitaux temporaires installés dans les hôtels. Le village d'Herbet se situait à la sortie est de Clermont-Ferrand, sur la route de Lyon. Rappelons que c'est là qu'avait été créé un cimetière américain à l'été 1918.

[412] *Ibid*. Desdevises du Dezert note également que les soldats américains sont très atteints de « fièvre typhoïde endémique en ce pays de saleté incurable ».

[413] P. DARMON, *op. cit*., p.167. Les chiffres montrent une grande disparité des situations, y compris à l'intérieur d'un même département. La létalité moyenne des militaires atteint de la grippe et hospitalisés dans les établissements sanitaires atteint 7,5%. À titre de comparaison avec le cas clermontois, la létalité est de 7% à Toulon, 16% à Caen, et 35% à Angoulême.

[414] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.

[415] *L'Avenir*, 12 novembre 1918.

jamais, ne doutèrent des destinées françaises »[416]. De sa correspondance, Desdevises du Dezert relève une lettre de vœux qu'il a recopiée et intitulée « Cri de douleur », témoignant de l'épreuve que fut la guerre pour son correspondant : 1919, « une année qui nous plaît mieux, cher ami, que l'année dernière – Oh ! combien ! – car nous avons été crucifiés par le départ de Bernard au régiment et la peur de le voir aller sur la ligne de feu ». Bien sûr, 1918, « c'est l'année du 11 novembre, date triomphante, date de la délivrance. Gloire aux alliés, gloire à la France !… Et pourtant, toute la gloire et tout l'honneur et tout l'héroïsme du monde ne m'empêcheront pas d'avoir le cœur éteint jusqu'à mon dernier jour par le souvenir de ceux qui sont tombés pour nous sauver – « *Et noluit consolari, qua non sunt*! »[417].

Des débordements festifs intempestifs ?

Des petits incidents, dont il est difficile de mesurer l'importance, montrent aussi comment ces deux sentiments contradictoires, joie de la victoire et tristesse des deuils, sont porteurs de tensions au sein des sociétés locales.

Le maire de Tortebesse, une petite commune montagnarde située à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Clermont-Ferrand (canton d'Herment), s'est plaint ainsi de l'attitude de jeunes gens qui, le soir du 11 novembre, ont sonné les cloches une partie de la nuit, malgré ses ordres : « Considérant que cette sonnerie joyeuse ravivait la douleur des nombreuses familles endeuillées par la guerre, après un certain laps de temps, vingt minutes environ j'ai jugé l'annonce suffisante et ai donné l'ordre de cesser la sonnerie ». Son injonction n'ayant pas été respectée, il demanda au préfet de pouvoir l'autorisation de prendre des sanctions. Le maire dénonce « une mutinerie » et identifie les acteurs comme « des jeunes gens de familles non frappées par la guerre avec quelques meneurs toujours prêts à regimber contre l'autorité municipale »[418], des jeunes hommes qui n'ont sans doute pas été mobilisés. Une « mutinerie » ? Le vocabulaire puisé dans le registre militaire n'est pas anodin. Il semble que ce soit donc un défi à son autorité, à son « pouvoir » sur les cloches, qui a provoqué la colère du maire. Sa réaction s'inscrit dans une crainte traditionnelle « de voir la jeunesse faire irruption dans la tour » et « s'emparer des cloches »[419]. Outre la dimension d'un charivari juvénile, on est ici au cœur d'une culture sensible de l'émotion collective qui s'exprime par la sonnerie des cloches, laquelle intègre à la communauté, mais que l'autorité municipale entend encadrer et contrôler ; les sonneries de cloches le 11 novembre 1918 s'inscrivent donc dans une histoire spécifique[420]. C'est un souci traditionnel de l'honneur et une crainte de l''humiliation chez ce maire qui a « le pouvoir de sonner », ce qui constituait déjà un enjeu fondamental dans les conflits liés aux sonneries au XIXe siècle[421]. Cet élu local craignait surtout une expression trop affirmée de la liesse qui eût pu désunir la communauté villageoise,

---

[416] *Le Moniteur*, 12 novembre 1918.
[417] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 16, folio 31, Lettre de Gabriel Sarrazin, 31 décembre 1918.
[418] *Archives départementales du Puy de Dôme*, M 06437, Op. cit., Lettre du maire de Tortebesse au préfet, 12 novembre 1918. Le maire Antoine Prunevieille est classé comme républicain de gauche par la sous-préfecture (cf. M 2743, Elections municipales 1912).
[419] A. CORBIN, *Les cloches de la terre. Paysages sonores et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, p. 218.
[420] Dimension qu'Alain Corbin a judicieusement relevée : « Les cloches, sonnant à l'unisson, intègrent les communautés à l'espace national. Elles font vibrer les esprits et les cœurs au rythme de la société englobante. La sonnerie de novembre 1918 constitue l'aboutissement d'une longue histoire de l'émotion collective, tributaire d'une culture sensible, dont on n'a pas suffisamment analysé la spécificité. Les historiens du politique se doivent d'en tenir compte », *Ibid*., p. 168.
[421] *Ibid*., p. 199-200.

déstabilisant l'équilibre précaire des sentiments mélangés de joie et de tristesse qui la traversent. Or la sonnerie des cloches rassemble traditionnellement la communauté villageoise, et dans le cas du 11 novembre, parce que les cloches sonnent à l'unisson de toutes les églises, elles intègrent à la communauté nationale[422].

Dans sa réponse, le préfet signala au maire de Tortebesse que l'annonce de l'Armistice avait donné lieu « dans beaucoup d'autres localités, où la joie s'est manifestée très bruyamment, à de petits incidents », manifestations excusables, selon lui, dans les circonstances présentes[423]. Au-delà du caractère anecdotique, on constate que, dès ce jour, l'entremêlement de la joie et du deuil causent à la marge certaines tensions.

Ces incidents sont très peu notés dans la presse locale, mais ils ne sont pas isolés, comme l'atteste la réponse du préfet du Puy-de-Dôme. *L'Avenir* les évoque d'ailleurs dans son « Bloc-notes » du 26 novembre 1918, soit au lendemain des grandes fêtes clermontoises de la victoire : « Nous ne connaissons rien de plus beau que cet élan d'enthousiasme de toute une population laissant crier, sans contrainte, sa joie d'être délivrée des torturantes angoisses de la ruée menaçante des barbares ». Mais on déplore des débordements : « Ne laissons pas dégénérer en saturnales les manifestations de l'idée sacrée de patriotisme ». Le billet souligne que « des excès regrettables » s'étaient déjà produits lors des manifestations du 11 novembre : « Nous n'avons pas voulu en parler alors ; mais il semble que certains éléments un peu turbulents de la population flottante ne voient dans ces fêtes que l'occasion de donner libre cours à leurs fringales de plaisirs, de joies bruyantes, de "rigolade" […] Déjà dans les nuits de samedi et de dimanche, des bandes joyeuses se sont livrées, par la ville, aux pires excentricités. Hier soir, les mêmes fêtards ont recommencé à danser, à crier, à hurler ». Soucieux de l'ordre, il dénonce ce tapage nocturne accompagné de dégradations : « Que l'on ne vienne pas nous dire que les « chahuteurs » qui mènent une sarabande infernale, passé minuit, arrachant les drapeaux et tentures de pavoisements, renversant les bancs, braillant les pires inepties – pour ne dire plus – sont de braves patriotes qui fêtent la victoire ». Comme dans l'affaire de Tortebesse, on retrouve une crainte traditionnelle du débordement festif. Là encore, leurs auteurs sont stigmatisés comme agent de perturbation de la communion nationale autour de la victoire. Ils sont décrits comme des marginaux (la « population flottante »), des excentriques et, surtout, pour ce journal conservateur, comme de faux patriotes.

Ces incidents témoignent avant tout, de la part d'une frange de la population appartenant sans doute aux classes les plus jeunes (mais ce caractère n'est pas spécifié dans ce dernier cas), d'un désir d'exubérance festive, après quatre années de guerre. Mais ils montrent aussi le souhait, chez le chroniqueur du journal conservateur, de bien cantonner les manifestations de l'après-guerre dans un cadre commémoratif dont la dimension devait être avant tout patriotique. Il est à noter d'ailleurs que seul *L'Avenir* s'en est fait l'écho[424]. Néanmoins ces débordements festifs, depuis la folle journée du 11 novembre, sont avérés. À

---

[422] La grande cérémonie religieuse clermontoise au lendemain de l'armistice, témoigne également du besoin d'associer dans le paysage sonore, l'exaltation de la victoire et la tristesse des deuils. A la fin de son allocution à la cathédrale, l'abbé Barret célèbre le triomphe de la victoire: « Au glas funéraire, que succède la volée joyeuse des cloches, et, sur nos lèvres, au "De profundis", la fanfare de l'alléluia ! » (*L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 novembre 1918). Mais c'est bien la joie de la victoire qui, ici, prend le dessus.

[423] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 06437, Op. cit., Lettre du préfet, 15 novembre 1918. Il voulait sans doute relativiser auprès de l'élu municipal, les événements survenus dans sa commune.

[424] Cependant, la presse parisienne relate quelques faits divers du même type et avec un état d'esprit similaire. C'est le cas dans *Le Journal* du 15 novembre 1918 sous la plume de C. Vatel qui tient une chronique culturelle quotidienne (« Mon film ») : « Ils ont trop bu, trop tapagé, trop profité de l'absence de leurs aînés[…] ce n'est pas en s'enivrant et en brisant des camions automobiles sur le boulevard qu'on célèbre dignement le triomphe de la civilisation […] la victoire n'a rien à voir avec ces gouapes […] Un des problèmes de l'après-guerre sera la remise au pas de ces jeunes contemporains. Il faudra les "mobiliser" dans des professions utiles, les contraindre à l'apprentissage, leur faire comprendre que, maintenant qu'il n'y a plus de guerre, c'est fini de rire… »

tel point que l'entreprise chargée du pavoisement des rues pour les fêtes du 24 novembre s'en plaignit plus tard auprès de la mairie, regrettant « les scandaleuses pratiques de certains concitoyens qui, la veille de la dernière fête, ont arraché les drapeaux et autres décorations », et craignant la répétition de ces méfaits au moment où l'on prépare le 14 juillet 1919[425].

Pourtant étrangère aux manifestations de la victoire, la fête des étudiants de la Saint-Nicolas qui se déroula à Clermont-Ferrand le 8 décembre 1918, montre également la difficulté d'assumer une atmosphère festive dans un immédiat après-guerre endeuillé. Une fois de plus, une célébration joyeuse se devait de comprendre un moment de recueillement et de reconnaissance envers les soldats, et opérer le partage des sentiments entre la fête joyeuse et la commémoration solennelle. La journée était d'ailleurs à vocation charitable, les étudiants organisant des quêtes au profit d'œuvres de guerre. Elle avait commencé notamment par une cérémonie au cimetière que rapporte succinctement *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* : « Dans leur joie, les étudiants pensent aux malheureux de la guerre; et surtout, hier matin, ils n'ont pas manqué d'aller au cimetière déposer une très belle palme sur le monument des Morts pour la Patrie »[426]. La fête des étudiants participe donc de la multiplication des commémorations dans les semaines suivant l'Armistice.

Le point d'orgue de la journée fut le défilé d'un cortège de chars confectionnés par ces derniers. C'était une fête traditionnelle de la communauté universitaire, appartenant au registre coutumier du carnaval estudiantin. Ce jour-là, les chars symbolisent les représentations de la France victorieuse. Le cortège comprend ainsi le char de l'Alsace-Lorraine, « les deux provinces sœurs accueillant les soldats de la liberté », précise le journaliste du *Moniteur* dans son compte-rendu. Les étudiants en médecine avaient mis en scène « le char de la Repopulation », préoccupation omniprésente de l'après-guerre. Un autre représentait « le Kaiser » dans une cage, figurant l'attente du châtiment de l'empereur ennemi. Enfin et surtout, sur un « char de la grippe espagnole », un médecin-major officiait[427]. C'est ce dernier ensemble qui fut la cause d'un courrier adressé par « un groupe de pères de famille » au *Moniteur du Puy-de-Dôme* qui le publia immédiatement à la suite de son article décrivant le cortège. Les auteurs de la protestation, dont le journal a supprimé « certains passages un peu trop… vigoureux », reconnaissaient l'héroïsme des étudiants morts au champ d'honneur et les sentiments charitables des organisateurs de la Saint-Nicolas clermontoise, mais déploraient la présence de ce dernier char. Représenter la mort dans un cortège étudiant de ce type, était somme toute assez classique, mais ceci sembla cette fois-ci vraiment indécent aux auteurs de la lettre : « Hier nous avons vu passer dans nos rues, la Mort sous la forme d'un squelette revêtu d'un suaire et armée de la faulx [sic] classique. Était-ce le moment ! La grippe a fait bien des victimes dans notre région. Et puis il y a beaucoup de femmes en deuil dont les larmes ne sont pas séchées et qui gardent profondément dans leurs cœurs le souvenir d'êtres aimés. Cette évocation de la mort n'avait rien de drôle et a très douloureusement impressionné tous ceux qui pleurent l'un des leurs »[428]. Ces « pères de famille » regrettaient déjà, il est vrai, « l'exhibition de cercueils » lors du dernier cortège, en 1913. Mais le caractère ostentatoire de leur représentation allégorique de la mort, après quatre années de guerre, apparaissait comme

---

[425] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 I² 13, Fêtes du 14 juillet, 1919. Lettre de l'entreprise Counet-meubles, B. Counet tapissier rue Pascal à Clermont-Ferrand, datée du 11 juillet 1919. L'auteur proteste contre le « vandalisme qui s'est produit le 11 novembre et entend ne pas être responsable des pertes, des vols qui pourraient se produire, et du sabotage des décors » lors des prochaines fêtes de la Victoire du 14 juillet 1919.
[426] *Le Moniteur*, 9 décembre 1918.
[427] *Ibid*.
[428] *Ibid*.

une provocation d'une toute autre nature[429]. La culture des carabins de l'internat apparaissait alors en décalage complet.

Au lendemain des premières manifestations joyeuses de la victoire, les familles restent préoccupées par le sort de leurs proches. À l'attente de la victoire succède celle du retour et de l'obtention de nouvelles concernant les disparus. La presse s'en fait l'écho : « La victoire nous permet de saluer l'avenir avec confiance et d'y entrer avec courage. On attend avec impatience la démobilisation. […] Qu'on songe aussi aux disparus. […] il faut que la joie de cet armistice se répande sur tout le monde ; que toute famille française qui a donné des défenseurs à la patrie, puisse les revoir ou recevoir enfin des renseignements certains. Il ne faut pas les laisser dans l'inquiétude. […] Rendre les vieilles classes le plus tôt possible et renseigner les familles sur les disparus, dont beaucoup sont morts. C'est un devoir que les bureaux ont à remplir fidèlement »[430].

Chez les élus, la perspective inquiète d'un après-guerre où la jeunesse décimée par le conflit va manquer. À la session d'août 1918, le conseiller général Maymat[431] souligne les difficultés à venir : « Rétablir notre équilibre financier, […] réparer les ruines de toute nature, rebâtir les pays dévastés, indemniser les éprouvés, pensionner les blessés et les familles des morts, tout en continuant à assurer la sécurité du pays. Avec l'énergie de la race française, tous les maux sont réparables ». L'élu en appelle à l'action et à la réforme de l'État et à une modernisation économique indispensables : « La France sortira avec un territoire agrandie de la guerre actuelle ; son vaste patrimoine de gloire sera accru ; mais les Français qui pouvaient à peine peupler leur pays, seront moins nombreux. La grande richesse d'une nation, la richesse en hommes, nous manquera plus encore qu'auparavant. Combien qui, hier, étaient vivants, dont la jeunesse était pleine de promesses, reposent maintenant sous les terres qui marquent les champs de bataille. Combien reviendront estropiés, incapable de rendre à la société les services qu'elle pouvait attendre ! »[432] L'ensemble de la société locale ressentait profondément la décimation des jeunes hommes. Un article de *l'Avenir* l'évoque aussi, mais de manière détournée, à l'occasion de la réouverture du théâtre de Clermont-Ferrand, symbole du retour à la normalité mais aussi à une certaine frivolité du temps de paix. C'est pourquoi le journaliste salue le retour de l'opérette au théâtre, tout en rendant hommage aux disparus : « Et pourtant quelque chose manque à cette reprise de la vie d'avant-guerre et nous cherchons des yeux les silhouettes familières de tant de jeunes hommes, de tant de brillants officiers que la guerre nous a pris et que nous ne reverrons plus »[433]. L'article souligne que la mort a frappé également parmi les gens de théâtre et de spectacle. « Revivons donc puisque leur sacrifice l'a permis, nous *n'oublions pas* […] Pour le moment, la *Mascotte*[434] nous réapprend à rire et nous devons lui en savoir gré ainsi qu'à ses interprètes ».

---

[429] Sur cette difficile question, voir S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *op.cit.*, p. 206-207 : « Tout se passe comme si une forme d'ostentation de la mort et du deuil avait paru de plus en plus inappropriée sous l'impact du massacre de masse provoqué par le premier conflit mondial, celui-ci s'inscrivant alors, à la suite d'une première inflexion sans doute sensible dès avant 1914, comme un tournant décisif de la relation des occidentaux à la mort elle-même ».

[430] *L'Avenir*, « L'heure du châtiment », A. Dumont, 14 novembre 1918.

[431] Notaire, conseiller général de Pionsat (arrondissement de Riom) depuis 1910, il le resta jusqu'en 1934. Il était de tendance radical-socialiste, proche du ministre et maire de Riom Clémentel.

[432] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme*, Rapport de M. Maymat sur la réorganisation administrative et économique de la France, 3e séance – 28 août 1918. Le Conseil général est appelé à donner son avis sur le projet de réorganisation administrative de la France élaboré par la commission d'administration générale de la Chambre des députés.

[433] *L'Avenir*, 15 décembre 1918.

[434] Il s'agit d'un opéra-bouffe en trois actes, représenté aux Bouffes-Parisiens le 28 décembre 1880. Cette opérette met en scène une jeune paysanne à la cour de Laurent XVII, prince de Piombino. Livret de Chivot et Duru, musique d'Edmond Audran.

Comme l'ensemble du pays, le département du Puy-de-Dôme est donc très affligé par les deuils de la guerre. Une douleur que l'on tient à exprimer. L'inquiétude est de mise quant à l'avenir d'une nation mutilée par la disparition massive des jeunes générations. C'est dans cette atmosphère ambivalente de joie délirante du 11 novembre et de chagrin du deuil massif que s'élaborent les premières réflexions sur le règlement du conflit. Les sacrifices devaient trouver leur aboutissement dans la paix victorieuse, forgée dans la douleur des deuils.

2. La paix vue par les modérés et les radicaux : justice ou vengeance ?

Obtenir justice

La première question qui se pose est celle du règlement du conflit que l'on espère réaliser au nom du droit et de la justice. Dans un premier article, en septembre 1918, le journal *Le Moniteur* avait posé les termes du débat : « La France a souffert dans ses biens comme dans son cœur. Si l'aube de la victoire commence à luire à l'horizon, l'héroïsme de ses enfants est pour une large part dans cette revanche tant attendue, souhaitée, espérée par tout ce qu'il y a d'honnête et de propre dans le monde. Pour prix de ses efforts et de ses souffrances, elle ne demande rien moins que le droit et la justice ». Dans la fin de l'article, une politique d'annexion était rejetée, le retour de l'Alsace et de la Lorraine étant considéré comme allant de soi. Le journal n'attendait pas le paiement d'indemnités de guerre, mais souhaitait celui des réparations. Dans le cas contraire, ce serait pour l'éditorialiste « une injure non seulement au droit mais au bon sens » et « un encouragement à la récidive »[435]. Trois jours plus tard, un éditorial revint sur ces questions. L'Allemagne vaincue « devra payer sa dette, en vertu du droit, de la justice, de l'équité, de la raison et du bon sens », proclame encore *Le Moniteur*[436].

Il consacra ensuite deux éditoriaux à la notion de « justice immanente », que la victoire rendait possible. Son évocation est liée au souvenir de l'épreuve de la guerre de 1870 dont la conclusion fut, pour les Français, la négation de la justice. C'est pourquoi est associé à l'idée de justice, le souvenir des héros de 1870 – et au premier rang, celui de Gambetta qui avait appelé à la justice immanente en 1871. Un premier article évoquant précisément cette notion est publié à la veille de l'armistice. Il associe de nouveau la victoire à la justice et au droit, deux références associées à la cause de la France et de ses alliés et martelées tout au long du conflit. Ainsi, déclare le journaliste, la victoire de 1918 était-elle attendue depuis plus de quarante ans : « C'est l'heure de nous retourner vers les protestataires de 1871, vers Gambetta, vers Scheurer-Kestner, vers Küss, vers Keller, vers tous ceux qui avec eux et comme eux firent entendre l'éternelle et immuable revendication du Droit […] Ils nous ont montré le chemin en poussant, aux heures les plus sombres, le cri de la conscience humaine et du devoir national, en nous enseignant que le Droit est imprescriptible et que l'heure de la justice finit toujours par sonner, quand on sait l'attendre et la saisir »[437]. Les quatre hommes cités symbolisent le refus de la défaite – et donc de l'armistice de 1870[438]. Un deuxième

---

D'après F. Clément, P. Larousse, *Dictionnaire des Opéras*, édition revue et mise à jour 1999, pages 716-717.

[435] *Le Moniteur*, « La carte à payer », Th. Mourgue, 12 septembre 1918.

[436] *Le Moniteur*, « La question des indemnités », 18 septembre 1918.

[437] *Le Moniteur*, « Passez les premiers ! », Th. Mourgue, 8 novembre 1918.

[438] Aux élections du 8 février 1871, Küss, maire de Strasbourg, avait été élu député du Bas-Rhin, Keller et Scheurer-Kestner députés du Haut-Rhin, et Gambetta élu dans neuf départements, avait choisi Strasbourg. Ils

éditorial, publié quant à lui au lendemain de l'armistice et intitulé du reste « la justice immanente », met en exergue la vision manichéenne du conflit si souvent développée depuis l'entrée en guerre ; la victoire présente associe ainsi les vainqueurs de 1918 et les vaincus de 1870 : « Le droit et la civilisation, l'honneur et la liberté prennent leur revanche de tous les outrages qu'ils ont subis pendant quatre années. Le Bien triomphe du Mal, la Vérité du Mensonge, la Probité de l'Ignominie. Le barbare qui avait compté sur la Force pour établir son impure domination sur les grands comme sur les petits, a vu cette Force qu'il adorait se retourner peu à peu contre ses infâmes desseins. […] juste et éclatante victoire de l'honnêteté, du droit et de la vertu sur le vice immonde et l'improbité forcenée ! […] Gambetta avait donc raison. La justice immanente n'était pas un vain mot. […] gloire aux vainqueurs de 1918 ! Mais gloire aussi aux vaincus de 1870 dont le sacrifice a germé en moissons fécondes, dans l'héritage douloureux mais sans tache laissé par eux à leurs enfants »[439].

De semblables références se retrouvent dans le discours d'élus locaux de même sensibilité politique. En août 1918, le maire radical de Clermont-Ferrand rendait un hommage à l'armée française avec une allusion implicite à Gambetta : « Malgré les péripéties souvent douloureuses de cette terrible guerre, toujours nous avons espéré dans cette justice immanente dont parlait déjà un de nos illustres concitoyens, dans cette justice qui ne permettrait pas à la violence et à la barbarie de prévaloir contre le Droit et la Civilisation. Et notre espérance se réalise […] nous voyons […] la victoire s'annoncer prochaine et décisive »[440]. Ainsi, les milieux radicaux du Puy-de-Dôme envisagent la victoire comme le triomphe du droit et de la justice des vainqueurs. L'Allemagne devra payer car elle est considérée *de facto* comme l'agresseur et le coupable. Plusieurs fois, la revanche, voire la vengeance, se trouve envisagée.

Obtenir l'expiation de l'Allemagne

Les milieux modérés développent des idées semblables, mais le ton est souvent plus exalté, particulièrement dans ce journal très conservateur qu'est *L'Avenir*. Outre une perception forgée par l'expérience de la guerre, ce sont les références nationalistes du journal qui structurent sa vision vengeresse et revancharde de la victoire. Dans ce quotidien, l'idée centrale est de voir l'Allemagne payer et expier. Ses éditoriaux associent les termes de sacrifices et de réparations, comme la presse radicale, mais ils insistent aussi sur l'obtention de garanties. La première assurance est la mise de l'Allemagne hors d'état de nuire, et le ton est alors parfois très violent. En octobre, le journal en appelle « au réalisme impératif de la victoire » qui doit aboutir à l'expiation allemande, au nom des sacrifices consentis : « Du passé et du présent, étroitement conjugués, l'effort allié doit faire surgir un lendemain fécondé par les sacrifices des peuples civilisés. Enrichie d'une douloureuse expérience, l'humanité serait indigne de son salut si, au jour final, elle ne fixait pas, avec une minutie implacable, les pénalités, les réparations et des "garanties séculaires" »[441]. Après avoir posé en ces termes les enjeux de la guerre, l'éditorialiste P. Chanturgue stigmatise ceux qui s'y opposent, « tous les agents de la dissolution, les irresponsables – politiques ou cérébraux –, les mauvais bergers d'hier, les moratoriés [*sic*] d'aujourd'hui, les limogés de demain, à qui la guerre n'a rien appris, sauf le bolchevisme. […] Leur "Internationale" qui n'est qu'une conspiration internationale

---

démissionnèrent lors de la ratification, par l'Assemblée réunie à Bordeaux le 1er mars 1871, des préliminaires de paix comportant l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine ainsi que le paiement d'une indemnité de cinq milliards. Küss, malade, mourait ce même jour.

[439] *Le Moniteur*, « La justice immanente », Th. Mourgue, 20 novembre 1918.

[440] *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 21 août 1918, p.179-180.

[441] *L'Avenir*, « Le réalisme impératif de la victoire », 10 octobre 1918.

d'origine allemande […] ne leur permettra pas de sauver l'Allemagne du châtiment. Sa guerre fraîche et joyeuse n'a été pour elle qu'une longue succession de crimes. Elle doit payer. Elle doit expier. Elle sera décapitée »[442]. Le quotidien associe donc nationalisme et anti-bolchevisme, amalgamant alors révolutionnaires allemands, bolcheviks russes mais aussi socialistes français. Plus loin, il dresse un tableau de l'Europe d'après-guerre qui lui permet de préciser les garanties territoriales selon lui nécessaires pour empêcher tout redressement et toute revanche éventuels de l'Allemagne. Le discours est, en outre, violemment anti-allemand : « Pour la Bochie, la camisole sera, après la démilitarisation de la forcenée, le carcan impitoyable d'une carte de l'Europe redressée et parée désormais contre toute catastrophe »[443]. Le vocabulaire employé emprunte au domaine chirurgical quand il s'agit, pour l'éditorialiste, de traiter le mal allemand : « Une large ablation dans le flanc Est austro-allemand, en créant de la Baltique aux Balkans, trois puissants Etats indépendants, polonais, tchéco-slovaque et yougo-slave, constituera la plus urgente des interventions chirurgicales. Si M. Albert Thomas n'y voit pas d'inconvénients, le bistouri des Clemenceau, Wilson et Lloyd George y pourvoira. Cette race prussienne, "pétrie de rancune, de jalousie et de haine", comme l'écrivait Napoléon à la veille d'Iéna, sera mise hors d'état de tirer les ressources de sa vengeance d'une Russie voisine et dominée »[444].

La violence verbale à l'égard de l'Allemagne reste de mise dans les éditoriaux des jours suivants, autour des thèmes de sacrifices, de réparation et, désormais explicitement, de vengeance totale contre l'Allemagne. Le vocabulaire relève alors du registre anthropologique de la chasse : « La bête est à bout de souffle, mais elle peut encore donner des coups de boutoir. Ne l'écoutons pas. Quand elle aura un bon pieu dans la gorge, elle ne geindra plus et sera à nous »[445]. Le directeur du journal en appelle au souvenir du sacrifice des soldats : « Du haut des cieux, vous êtes témoins de notre joie et de notre reconnaissance. Nous vous vengerons ». C'est au nom de ces sacrifices qu'il demande donc des réparations comprises comme autant de compensations aux destructions, mais aussi au titre de châtiment vengeur : « Et maintenant que les diplomates travaillent ; qu'on fasse rendre gorge à l'Allemagne ; qu'on lui impose les milliards qu'elle nous doit. Qu'on lui fasse payer les derniers dégâts qu'elle a faits. Qu'elle soit à notre merci. L'Alsace-Lorraine à nous et ne rendons pas les colonies. Et puis préparons la lutte économique. Plus rien d'allemand […] C'est indispensable pour la prospérité de la France »[446].

Dès lors, pour *L'Avenir*, l'idée de justice s'accorde avec celle de châtiment de l'Allemagne. Il s'agit de punir l'Allemagne pour qu'elle expie : « Non, ne pardonnons pas. Il faut un châtiment ; et nous avons devant nous l'éternité pour l'infliger. Ce châtiment a été très bien résumé dans cette formule ; plus rien d'allemand. Il faut qu'après la honte de la défaite, le peuple allemand souffre à son tour et expie, dans son isolement économique, la misère de la défaite »[447]. Pour ce journaliste, le premier châtiment de l'Allemagne a donc été moral, de par l'humiliation même de la défaite. Il doit se poursuivre par une déroute économique. Deux jours plus tard, au moment où les Alliés ont informé le 8 novembre les plénipotentiaires allemands des conditions d'un armistice, A. Dumont rappelle dans un nouvel éditorial cette attente. Les diplomates allemands demandaient une suspension d'armes qui leur a été refusée et A. Dumont en conclut, reprenant la métaphore cynégétique du gibier acculé : « La bête est traquée, sur les boulets. Il faut qu'elle cède, elle ne peut même plus, comme le sanglier, faire

[442] *Ibid*.
[443] *Ibid*.
[444] *Ibid*.
[445] *L'Avenir*, « C'est la fin ! », A. Dumont, 13 octobre 1918.
[446] *Ibid*.
[447] *L'Avenir*, « A l'autre ! », 7 novembre 1918.

tête à la meute. L'hallali est sonné : il faut la dépecer »[448]. Il rejette de nouveau toute clémence, tentation qu'il attribue aux socialistes français : « Ne nous laissons pas aller à une sensiblerie ridicule. N'écoutons pas les Renaudel qui voudraient une paix de justice ». Et de rappeler les dévastations allemandes et le souhait énoncé par Touron, sénateur de l'Aisne, de voir les membres futurs de la commission de paix visiter les régions envahies ; « Il est à souhaiter que cette visite ait lieu et qu'on ne répare pas trop tôt. Le Français est insouciant et, dans sa hâte de revoir son patelin, il fera disparaître les ruines, preuves matérielles et choquantes de la barbarie allemande ». L'article se termine par un rappel : « La France victorieuse est généreuse, mais elle entend exiger le prix du sang ».

Le journal de tendance radicale, ce qui est plus surprenant, rejette lui aussi toute bienveillance envers une Allemagne à genoux, demandant également son châtiment au nom du droit et de la justice. « Il ne faut pas, disent quelques bonnes âmes, pousser l'Allemagne à bout par des exigences excessives. Il ne faut pas, répondons-nous, laisser l'Allemagne supposer qu'elle aurait pu violer les lois divines et humaines, fouler aux pieds le droit, la justice, l'humanité, martyriser des innocents, voler, piller, dévaster, assassiner. Si nous voulons qu'elle puisse un jour avoir sa place dans la Société des Nations libres, il faut d'abord que sa conscience soit nettoyée – et purifiée s'il est possible – par le châtiment ». Sinon, « cette paix serait un trompe-l'œil, une halte ménagée à l'Allemagne criminelle et impunie, pour la préparation de nouveaux attentats contre les peuples pacifiques et la sécurité du monde »[449]. Châtiment moral et expiation de l'Allemagne mais dans un autre but, inscrit à long terme il est vrai, : la réhabilitation éventuelle de l'Allemagne dans le concert des nations – idée qui n'apparaît jamais chez l'éditorialiste de *L'Avenir*. Pour autant, le journal de tendance radicale semble aussi condamner le peuple allemand pour sa responsabilité dans la guerre et sa conduite barbare. Les deux principaux quotidiens régionaux se retrouvent aussi dans une condamnation des socialistes français pour leur attitude jugée bienveillante envers un Allemagne qui reste pour eux le coupable et le responsable de la guerre. Après la proclamation de la République en Allemagne, *Le Moniteur* repousse l'idée d'une quelconque aide à la population allemande. Dans une « chronique rimée » intitulée « Humanitaires !!! », le journal se moque des demandes allemandes de secours pour permettre de nourrir la population, femmes et enfants en particulier. Le peuple allemand est donc considéré comme tout entier responsable des exactions guerrières allemandes rappelées en filigrane :
« Comment ! – Vos pays envahis !
Vos femmes à vous… et vos mioches !
Vous nous voyez tout ébahis
Braves Français de vos reproches !

Oui, nous avons pillé partout,
Oui, notre arme était l'incendie,
Oui, nous avons massacré tout,
Fait la guerre avec perfidie.

Mais c'est par HUMANITÉ
Et pour en finir au plus vite
Que – sans nulle animosité –
Nous avons passé les limites,

Et l'on nous accuse aujourd'hui

[448] *L'Avenir*, « 72 heures », 9 novembre 1918.
[449] *Le Moniteur*, « Les crimes allemands », Th. Mourgue, 24 octobre 1918.

(Nous les épris d'idéalisme
Qui ne vivons que pour autrui)
De cruauté !! De banditisme !!! »[450]

Quelques jours auparavant, le quotidien radical avait publié en première page la réponse du *Conseil national des femmes de France*, présidé par madame Jules Siegfried, à un message des femmes allemandes, et opposant un refus à leur demande d'intervention auprès du gouvernement français afin d'atténuer des conditions de l'armistice. Celles-ci ne sont-elles pas « justifiées par la façon déloyale dont l'Allemagne a conduit la guerre au cours de ces années tragiques » ? Elles rappellent en outre le refus du Conseil des femmes allemandes de se désolidariser du gouvernement allemand pendant le conflit : « Á notre protestation indignée contre les déportations de femmes et de jeunes filles, alors que nous montrions le retour possible de l'histoire, que nous adjurions les femmes de s'unir à nous pour ne pas s'interdire à jamais d'invoquer le droit et la justice, aucun écho ennemi n'a répondu. Pourquoi donc interviendrions-nous aujourd'hui contre des conditions qui n'ont pour objet que de rendre impossible toute reprise de la guerre ? Notre pitié va d'abord au devant des victimes innocentes, à nos malheureux prisonniers, dont le typhus et la famine ont si cruellement réduit le nombre, à nos populations si haineusement pillées et maltraitées. Que les femmes allemandes se souviennent et elles comprendront notre silence »[451]. Pour les auteurs de cet appel, il y avait donc « des victimes innocentes » – les Français – et des victimes allemandes qui méritaient leur sort.

Dans *Le Moniteur* et dans *L'Avenir*, l'Allemagne reste, malgré ses changements politiques, l'ennemi dont il faut se venger, au titre de danger potentiel à circonscrire. Une justice par le châtiment et la vengeance ? Le règlement du conflit est dès lors un moyen d'expiation du vaincu. Ce glissement sémantique est très marqué dans le quotidien de droite, il reste plus implicite dans la presse de tendance radicale. *L'Avenir* fait montre d'une violence verbale appuyée vis-à-vis de l'Allemagne et il affiche un nationalisme de combat dans ses analyses, là où *Le Moniteur* modère son discours.

En tant qu'intellectuel toujours « mobilisé », Desdevises du Dezert développe un discours voisin du quotidien de droite. L'universitaire s'interroge dans un texte de six pages sur « la France et la Société des Nations », texte dans lequel il refuse de voir l'Allemagne entrer dans cette future société puisqu'elle s'est mise au ban de l'humanité. Pour une fois, c'est bien Desdevises du Dezert lui-même qui s'exprime. Il dénonce « la puissance maléfique prussienne ». C'est donc une force diabolique qu'il faut contrer. Devant ce défi, sa foi religieuse et sa foi patriotique se rejoignent : « L'Allemagne – et c'est là son crime – a tout fait pour tuer en l'âme humaine les vertus que le christianisme lutte depuis 19 siècles pour y enraciner. […] Voilà pourquoi la France, mon pays, est décidé à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour que cette sauvage doctrine ne triomphe point […] Nous désirons passionnément, nous voulons de toutes les forces de notre âme que les peuples vivent désormais à l'abri d'entreprises diaboliques, sur le plan de la liberté, de la justice et du droit. Il n'y a point pour nous une raison pure bonne pour l'autre monde, et une raison pratique à la merci des maîtres d'ici-bas ; il y a le droit, il y a la justice, il y a la liberté, il y a Dieu ! »[452]. Il termine en s'interrogeant sur une possible réconciliation future : « Est-ce à dire qu'entre nous et nos ennemis la haine doive subsister éternellement comme un mur fétide de boue et de sang

[450] *Le Moniteur*, 9 décembre 1918.
[451] *Le Moniteur*, « Les femmes allemandes implorent - Une juste réponse des femmes françaises », 22 novembre 1918.
[452] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 14, folio 121-127, sans date. Avril-mai 1918 ? Les mots soulignés l'ont été par l'auteur.

? Je veux m'élever au-dessus du moment présent, au-dessus de ma douleur, au-dessus de mon indignation et je trouve dans mon âme chrétienne la force de répondre : non »[453]. Mais l'universitaire reporte l'initiative sur l'Allemagne, qui devra donc reconquérir la confiance des autres nations, et il reste septique quant à cette perspective : « Ce sera très difficile et très long, si long que ma vie s'achèvera et la vie de beaucoup d'hommes plus jeunes que moi avant que cette réconciliation sur le plan du droit puisse s'opérer ! »[454].

Vengeance, écrasement total de l'Allemagne. Quelques mois plus tard, Desdevises du Dezert relève les violents propos tirés d'une lettre, titrée « L'Allemagne doit-elle être châtiée ? » : « La Bochie ne recevra jamais, jamais le vrai châtiment de ses infamies. Tout en la mettant dans l'impossibilité de nuire pour bien longtemps, on ne pourra pas lui infliger les peines terribles qui, seules, eussent apaisé notre sens de la justice, car on serait obligé sans doute de sacrifier trop de vies innocentes du côté de l'Entente pour écraser l'ennemi comme punaise, comme vermine à jamais exterminée. Tout de même elle sera durement punie – bien que jamais assez ! »[455].

La question de la paix à construire est donc posée. Malgré la victoire, l'inquiétude est de mise car le succès ne garantit pas l'avenir. La paix doit être assurée, pour que les sacrifices n'aient pas été vains, pour que la crainte d'un autre conflit soit levée. Dans ce contexte, la sécurité peut venir de la construction de la Société des Nations. Mais elle est souhaitée comme une alliance anti-allemande par le journal de droite : « Que sera la Ligue ou Société des Nations, sinon le conglomérat des peuples civilisés en vue de faire bloc contre la Barbarie, c'est-à-dire : la Pangermanie ? Le péril de "l'Allemagne par dessus tout" a failli se réaliser. La liberté du monde a été à deux doigts de sa perte. Le monde veut être paré contre la menace d'un pareil cataclysme ». Dans ce contexte, que sera le traité de paix ? : « Ce ne sera pas un traité, mais une charte rigoureuse et impitoyable »[456]. Ce discours n'est pas cantonné aux seuls milieux de droite. Le maire de Clermont-Ferrand, un radical modéré, exprime publiquement une attitude qui se veut ferme vis-à-vis du vaincu : « Nous ne nous laisserons pas attendrir par ses plaintes et ses gémissements perfides et nous tiendrons le pied sur elle, jusqu'au jour où nous aurons assuré la France de l'avenir contre l'odieux atavisme germain ! Cette horrible guerre ne saurait se renouveler, et nous devons à nos chers morts, à nos blessés, à nos défenseurs, à leurs familles et à leurs descendants, la certitude d'une vie paisible et heureuse dans une France libre, laborieuse et prospère »[457]. *Le Moniteur* s'en fait également l'écho : « Les Alliés ont fait la guerre jusqu'au bout parce qu'ils voulaient que cette guerre fût la dernière. Pas plus aujourd'hui qu'hier, ils n'admettront que le monde soit exposé de nouveau aux horreurs dont ils furent pendant quatre longues années les témoins et les victimes. […] S'ils ne mettaient pas l'Allemagne dans l'impuissance de nuire, ils manqueraient à leur devoir envers eux-mêmes et envers l'humanité. Et ce ne serait pas la peine d'avoir gagné la guerre par les armes s'ils devaient ensuite la perdre par faiblesse, par indulgence et par longanimité »[458]. Il s'agit donc ici d'une espérance majeure, celle d'un progrès de toute l'humanité mettant fin à la guerre. Et la condition *sine qua non* de l'établissement d'un monde pacifique est la mise au pas de l'Allemagne. Considérée comme responsable de la Grande Guerre, elle restait un facteur de conflit pour le monde entier.

---

[453] *Ibid*.
[454] *Ibid*.
[455] G. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, Tome 15, folio 111, Lettre de Gabriel Sarrazin, Octobre (?) 1918.
[456] *L'Avenir*, « La débâcle germanique. Le Vice traditionnel des traités allemands », P. Chanturgues, 26 octobre 1918.
[457] *L'Avenir*, 25 novembre 1918.
[458] *Le Moniteur*, « La définitive revanche », Th. Mourgue, 28 novembre 1918.

Au total, les cultures politiques des milieux de la droite et des radicaux restent fortement imprégnées par les références acquises durant le conflit. Il n'y a pas de « démobilisation culturelle », si l'on considère la vision de l'ennemi et la perception du règlement de la paix, où justice et vengeance finissent par s'entremêler. Faire payer l'Allemagne devient un leitmotiv. Plus qu'un règlement de justice, les réparations et les garanties sont présentées comme des nécessités en vue d'une sécurité absolue pour l'avenir. La victoire doit rapporter au monde civilisé la paix et la contrepartie des immenses sacrifices consentis. Le règlement de la guerre requiert donc vengeance et punition à la fois, vengeance des morts et punition du vaincu au nom de la justice et du droit. C'est au nom des morts que les traités de paix doivent être élaborés. Au moment de l'armistice, la problématique des traités est donc posée, et c'est pourquoi seront présents des blessés et des mutilés au moment de la signature solennelle du traité de paix à Versailles[459]. La victoire n'apaise pas les craintes et, dès l'armistice, la question du règlement de la paix est source d'anxiété. Le vaincu reste l'ennemi de toujours, stigmatisé pour sa barbarie. Dès lors, pour les Français, la paix doit reposer sur la question de la sécurité de la France et donc sur celle de sa mise au pas définitive, ce qui a pour conséquence de focaliser les esprits sur l'importante question des réparations et des garanties. Celles-ci deviennent porteuses des attentes de la victoire d'autant qu'elles sont alors envisagées comme soubassement de la paix à venir. La crainte de l'avenir semble dominer, malgré la victoire. C'est sans doute cette peur de voir un règlement décevant du conflit qui explique l'intransigeance et souvent la violence du discours tenu vis-à-vis de l'Allemagne. Celui-ci témoigne de la permanence de la « culture de guerre » dans les milieux de droite et chez les radicaux. Un discours de revanche et de vengeance que les milieux plus à gauche ont écarté.

3. Le monde ouvrier entre « culture de guerre » et « culture révolutionnaire »

Rappelons que le mouvement ouvrier, syndicaliste ou socialiste est marqué dans le département du Puy-de-Dôme par la modération[460]. Les sources locales sont restreintes en ce qui concerne l'opinion des socialistes du Puy-de-Dôme. En effet, le journal *L'Ami du peuple* a suspendu sa parution depuis l'entrée en guerre. Et, en l'absence de session du conseil général au moment de l'armistice, on ne dispose pas de prise de parole politique des socialistes de cette assemblée. Seuls quelques discours d'Alexandre Varenne à l'Assemblée nationale peuvent servir de base à l'analyse, encore qu'ils aient été prononcés dans un contexte national. Mais la presse socialiste parisienne diffusée également en province, peut apporter quelques éclairages complémentaires et permettre de replacer dans une perspective nationale les divers positionnements des acteurs socialistes locaux. La presse syndicale apporte un éclairage supplémentaire avec le mensuel *Le Travailleur du Puy-de-Dôme*. Enfin, quelques rapports de police rendent compte de réunions publiques organisées par les socialistes ou des syndicalistes.

La position des militants du monde ouvrier se fait jour localement à quatre moments : lors de la publication en novembre 1918 d'un manifeste signé par les grandes forces du mouvement ouvrier, ensuite au moment de l'armistice, puis le 8 décembre quand eut lieu le congrès départemental de l'union des syndicats, enfin lors de la tenue, le 15 décembre, d'un meeting intitulé « Avec Wilson pour l'amnistie », où s'exprimèrent plutôt les tendances de

[459] Sur la présence des "gueules cassées" et des invalides de guerre le 28 juin 1919, S. AUDOIN-ROUZEAU, A. BECKER, *op. cit.*, page 265.
[460] G. ROUSSEAU, *Les "mouvements ouvriers" dans le Puy-de-Dôme (1871-1914)*, op.cit., p.371.

l'extrême gauche syndicale ou politique, et qui donna lieu à des rapports de police. À partir de cet ensemble de sources, on peut se demander si les représentations des élus ou des militants du mouvement ouvrier – qu'ils appartiennent au courant socialiste ou au monde syndical – se singularisaient, ou bien rejoignaient le projet commun de revanche envers l'Allemagne honnie.

Patriotisme et « wilsonisme »

À la veille du 11 novembre, un manifeste « A la nation française » fut adopté par la C.G.T., la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, la coalition républicaine et le parti socialiste[461]. Les organisations signataires rappelaient leur engagement patriotique en déclarant qu'elles avaient donné « depuis quatre ans leur concours sans réserve à la défense du pays contre l'agression la plus brutale ». Elles souhaitent alors faire entendre « le vrai sentiment du peuple qui travaille, qui combat et qui meurt pour le salut de la Nation et pour le triomphe du Droit dans le Monde. Elles demandent avant tout à la nation française de *ne pas prêter l'oreille aux excitations chauvines d'une presse souvent plus docile aux suggestions de l'esprit de conquête qu'au souci du Droit* ». Les signataires soutiennent la conception de la paix présentée par le président américain Wilson : « Cette conception commune à notre démocratie issue de la Révolution Française et au président Wilson exclut tout esprit de conquête et d'annexion, comme elle écarte toute paix d'abandon du Droit ». Ce manifeste, publié tandis que la demande d'armistice formulée par l'Allemagne devait être étudiée, souhaite « la réponse la plus ferme, mais aussi la plus sage inspirée uniquement du véritable intérêt des peuples »[462]. Ainsi les milieux syndicalistes et socialistes partagent-ils avec les autres forces politiques et sociales un patriotisme affirmé dans la recherche du « salut de la Nation ». Ils réaffirment leur engagement dans une guerre du Droit mais rejettent catégoriquement toute poursuite du conflit vers ce qu'ils considèreraient comme une guerre de conquête, alors que les forces alliées triomphent. On peut noter que ce texte est somme toute modéré. Il exige la fermeté vis-à-vis de l'Allemagne, tandis que son engagement internationaliste reste mesuré ; enfin, les buts de guerre tels que Wilson les avait définis, trouvent son soutien. Il témoigne au total de l'intégration du monde ouvrier dans le consensus national de 1914. Si « l'union sacrée » n'était plus de mise depuis 1916, le sentiment national restait vivace. C'est pourquoi le préambule du manifeste insistait tant sur la mobilisation ouvrière et son élan patriotique. Les signataires voulaient toutefois se démarquer nettement d'une lecture nationaliste du conflit et des « excitations chauvines » de la victoire.

La victoire, l'aube d'un monde nouveau

La presse nationale du courant socialiste peut permettre d'envisager sa perception de la victoire, le 11 novembre. Elle montre que, vis-à-vis de la victoire et de la question des buts de guerre, le monde ouvrier était traversé par des courants opposés et en lutte. D'une manière générale, on peut dire que le journal *l'Humanité* défendait une paix organisée selon les principes de Wilson, tout en attendant des réparations de la part du vaincu. Ainsi, les

[461] Localement, il fut publié par *Le Travailleur du Puy-de-Dôme*, le journal de l'union départementale des syndicats ouvriers.
[462] *Le Travailleur du Puy-de-Dôme*, n°7, novembre 1918. Les mots en italique sont le fait des auteurs du manifeste.

éditoriaux restent-ils modérés et associent les références d'une « culture de guerre » française – combat de la justice et du droit pour les alliés – et une culture politique socialiste traditionnelle : rejet du militarisme et crainte d'une dérive nationaliste. Le journal n'entendait pas remettre en cause le ralliement patriotique de 1914. À l'inverse, *le Populaire* proposait une surenchère internationaliste et se démarquait nettement du reste du monde politique, sur le sujet de la victoire.

En effet, en octobre 1918, la presse socialiste se focalise sur la question des buts de guerre. *L'Humanité* rejette l'idée d'une victoire complète et écrasante et rappelle que la guerre avait pour but « la seule défense nationale et la résistance aux tendances d'hégémonie des empires militaires du Centre ». Le journal s'alarme de visées nouvelles : « La guerre est en elle-même une telle négation de tous les sentiments d'humanité, de fraternité, de sensibilité que, même lorsqu'elle est menée par un haut idéal de justice, par un peuple qui défend sa vie et ses droits, il est toujours à craindre que des buts moins nobles ne se substituent aux premiers quand vient l'heure de la victoire par les armes ». Ainsi les socialistes doivent-ils combattre « ces passions impérialistes »[463]. Marcel Sembat rappelle à nouveau l'idéal de la France et de ses alliés dans le conflit : « Nous combattons pour le droit et pour la liberté des peuples. Toute la France était d'accord là-dessus en 1914. Il faut à la fin de la guerre, maintenir dans le pays le même état d'esprit qu'au début »[464]. Puis c'est au tour de Marcel Cachin, le 11 novembre, de vouloir limiter le champ des buts de guerre et des revendications françaises : « Une fois assurées les justes réparations auxquelles a droit notre pays, nous devons rappeler à nos gouvernants que le peuple de France s'est donné comme but unique en cette guerre d'abattre le militarisme et l'impérialisme allemands. C'est fait. En face de la république sociale d'Allemagne, notre attitude doit être dictée par la formule démocratique de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et nos poilus, notre classe ouvrière et paysanne, ne toléreront pas que la victoire des démocraties s'achève en expéditions d'ordre contre les peuples qu'ils ont, plus que tous autres, contribué à libérer »[465]. Enfin, le 13 novembre, le quotidien socialiste titrait « Paix honorable avec la République allemande ! »

Par contre, au lendemain de l'armistice, les prises de position du *Populaire*, dirigé par le socialiste minoritaire Jean Longuet, tranchent nettement. En septembre 1918, Armand Charpentier rappelle l'attachement des socialistes à la « conception de Wilson » d'une paix qui veut abattre le militarisme prussien mais « ne juge pas indispensable de prolonger la guerre jusqu'à l'épuisement des races. Pour lui, la victoire militaire est un moyen, mais elle n'est pas un but ». Cette analyse se veut opposée à la « conception Barrès-Hindenburg » qui ne voit pas d'autre fin possible qu'une « défaite militaire du vaincu »[466]. Et de constater : « Pour la première fois depuis quatre ans, le Droit se dresse victorieusement contre la Force. Et dans tous les pays nous allons assister à une lutte entre la petite armée des défenseurs du Droit et l'innombrable troupeau de ceux qui n'adorent que la Force car, plus que les religions, la bêtise et la haine sont internationales »[467].

Par ailleurs, la présentation de la journée du 11 novembre diffère nettement de *L'Humanité* au *Populaire*. Dans leurs éditions datées du 12, les deux journaux saluent la république allemande, mais seule *l'Humanité* décrit l'allégresse des manifestations populaires du 11 novembre, notant : « Après tant de sacrifices et d'épreuves, Paris et la France ont enfin pu saluer, avec l'écroulement des derniers empires militaristes, la victoire de la République universelle »[468]. Le lendemain, le même journal célèbre à nouveau le message du président

[463] *L'Humanité*, « Pour un avenir prochain », 3 octobre 1918.
[464] *L'Humanité*, M. Sembat, « Vérités premières ! », 5 octobre 1918.
[465] *L'Humanité*, M. Cachin, « La République socialiste allemande », 11 novembre 1918.
[466] *Le Populaire*, A. Charpentier, « Les deux conceptions de la paix », 27 septembre 1918.
[467] *Le Populaire*, A. Charpentier, « Le Droit contre la Force », 22 octobre 1918.
[468] *L'Humanité*, M. Cachin, « La signature de l'armistice », 12 novembre 1918.

Wilson, « en ces jours de victoire où tout notre peuple est en liesse »[469]. *Le Populaire* se distingue incontestablement en n'utilisant pas le mot « victoire » dans son édition du 12. Il titre : « La guerre est finie ce matin à 11 heures » ; aucun article n'évoque les manifestations de joie du 11 novembre, aucun ne parle de victoire, le journal se consacrant essentiellement à l'analyse de la révolution allemande. *Le Populaire* semble surenchérir dans un parti pris résolument internationaliste qui se refuse à envisager l'armistice en tant que victoire de la France et de ses alliés.

Au moment de l'armistice, les milieux socialistes espèrent donc l'avènement d'un monde nouveau, plus favorable aux humbles, après les sacrifices consentis pour la victoire. Nous l'avons vu, Alexandre Varenne l'a proclamé dès le 11 novembre à la tribune de la Chambre, après la lecture par Clemenceau des conditions d'armistice, rendant hommage en « cette minute solennelle qui voit naître un monde nouveau », à « tous ceux qui, glorieusement ou modestement, ont contribué à l'œuvre que la victoire vient couronner aujourd'hui »[470]. Dans *l'Humanité*, Marcel Sembat utilise quelques jours plus tard des mots semblables, revendiquant clairement une nouvelle ère pour « la classe ouvrière » : « Le problème posé dans tous les pays d'Europe, à l'heure actuelle le voici : comment seront respectés, après la guerre, les droits du travail ? Quelle place sera faite, dans ce monde nouveau, dans cette nouvelle phase de civilisation, à la classe ouvrière ? Car c'est bien un monde nouveau qui naît, chacun en a l'instinct et la certitude »[471]. Son éditorial intitulé « Et chez nous ? » montre le parallèle avec la classe ouvrière allemande : celle-ci va bénéficier d'un monde nouveau né d'un mouvement révolutionnaire et de l'avènement de la jeune République allemande. En France, les travailleurs devront également profiter d'une nouvelle donne sociale d'autant qu'ils ont été les artisans de la victoire.

Faire entendre les attentes ouvrières de la victoire

Localement, le moment d'expression du mouvement ouvrier fut le congrès départemental des syndicats du Puy-de-Dôme, le 8 décembre. Il donna lieu au vote unanime d'une motion du syndicat des Métaux, présentée au congrès par son secrétaire Noël Charpotier. Elle réaffirmait l'attachement aux quatorze points de Wilson et demandait la participation de délégués ouvriers aux préparatifs de paix. Elle protestait contre l'absence des délégués des empires centraux aux pourparlers, réaffirmait le soutien aux révolutionnaires russes, austro-hongrois et allemands, et condamnait l'intervention des alliés en Russie. Enfin, la motion dégageait deux moyens d'action : le premier devait consister en la tenue d'un congrès international des ouvriers, le deuxième, au niveau national, programmait « une tournée de propagande » et une grève, « une démonstration de 24 ou 48 heures, seul moyen à notre avis pour rappeler à nos dirigeants que la classe ouvrière est là, qu'elle attend ! »[472]. On retrouvait les bases des prises de position de la C.G.T. sur les conditions d'une paix juste : application des principes de Wilson, participation ouvrière à la future conférence de la paix et attente de l'amélioration de la condition ouvrière après la guerre[473]. Cette motion, outre le soutien aux révolutionnaires européens, était dans la droite ligne syndicale des majoritaires de la C.G.T. Elle reprenait par exemple les positions développées au Cirque d'Hiver à Paris, lors

[469] *L'Humanité*, M. Cachin, « La grande voix de Wilson », 13 novembre 1918
[470] *Journal Officiel, Chambre des Députés - 1918*, Tome 2, p. 3004.
[471] *L'Humanité*, Marcel Sembat, « Et chez nous ? », 14 novembre 1918.
[472] *Le Travailleur du Puy-de-Dôme*, Compte-rendu du congrès départemental, Décembre 1918.
[473] Ce dernier point n'est pas directement évoqué dans la motion du syndicat des Métaux, centrée sur la situation internationale.

d'une réunion qui s'était tenue à l'appel de la C.G.T. et de l'Union départementale des syndicats de la Seine. Celle-ci avait donné lieu à un compte rendu détaillé dans le mensuel syndical du Puy-de-Dôme[474]. Les actions syndicales projetées restaient modérées : le mot « grève » n'est pas employé dans la motion et il n'est envisagé qu'une démonstration d'un ou deux jours – non une grève générale. On peut penser que le meeting qui eut lieu quelques jours plus tard a pu s'inscrire dans la « tournée de propagande » prévue, d'autant qu'on y retrouve, parmi les organisateurs, le syndicat des Métaux. La motion du congrès, présentée par Charpotier, membre de la majorité syndicale, avait donc pu être la marque d'une tentative consensuelle autour d'un texte modéré, pour éviter un texte plus engagé proposé par les minoritaires[475].

En effet, à l'initiative de l'union des syndicats du Puy-de-Dôme, un meeting s'est tenu en faveur de l'amnistie des condamnés des conseils de guerre et du soutien au président Wilson. Selon le rapport de police, 1200 personnes assistaient à cette réunion « parmi lesquelles un certain nombre de soldats en uniforme et quelques femmes »[476]. Le député de Paris J. Longuet, annoncé, était absent. La réunion était organisée, semble-t-il, par les minoritaires de la C.G.T. Elle était présidée par Léon Seux, responsable du syndicat des métaux[477]. Les principaux orateurs furent Thuillier, Leclerc et Becker, soit des responsables syndicaux parisiens du courant minoritaire qui, d'après le rapport de police « en termes d'une violence parfois extrême, ont fait le procès du militarisme, de la bourgeoisie et de la "classe capitaliste" ». Le rapport souligne également leur approbation du projet wilsonien de « rétablissement de la paix basée sur la liberté des peuples et sur l'organisation d'une société des Nations »[478]. On retrouve donc ici la « ligne » syndicale de la C.G.T. au sujet du règlement de la paix. Mais l'informateur de la police releva surtout les propos qui pouvaient apparaître comme séditieux. Il s'attacha alors à transcrire les paroles prononcées par Becker, un syndicaliste parisien de la fédération de la Voiture et de l'Aviation[479]. D'après ces notes, Becker analyse le conflit passé comme celui de la défense « des intérêts de leurs exploiteurs ». De la guerre, il attend la naissance d'une révolution encadrée par des militants préparés à cette tâche, des hommes nouveaux enrichis par leur expérience guerrière et à même d'encadrer les masses ouvrières : « Il faut que vous soyez prêts comme vous avez été braves soldats de vos régiments, il faut que vous preniez la direction de votre section, il faudra qu'à ce moment vous preniez la tête du combat et dirigiez les camarades ». L'orateur syndical cherche à

---

[474] *Le Travailleur du Puy-de-Dôme*, Décembre 1918.

[475] Le syndicat des métaux avait été un enjeu entre minoritaires et majoritaires, ces derniers menés par L. Seux ayant tenté d'en prendre le contrôle quelques mois auparavant, en mai 1918. Or on retrouve ce dernier parmi les organisateurs du meeting du 15 décembre, qui lui, donna lieu à des prises de position bien plus engagées que la motion unanime du congrès départemental.

[476] *A.D. Puy-de-Dôme, 10 M 167*, Meeting intercorporatif du 15 décembre 1918, Rapport du commissaire spécial.

[477]Seux était un ajusteur de 35 ans détaché à l'usine Michelin. Son rôle syndical s'était fortement accru en 1918. Après avoir participé à la conférence minoritaire de Saint-Etienne, il avait échoué dans sa tentative, en mai, de faire approuver par les militants du syndicat des Métaux la motion déclarant la grève générale jusqu'à la paix.
A. MOULIN, *Guerre et industrie*…,op.cit., p.572-573.
J. MAITRON (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Tome 41.

[478] *A.D. Puy-de-Dôme, 10 M 167*, meeting intercorporatif du 15 décembre 1918, Rapport du commissaire spécial.

[479] Eugène Becker, mobilisé fin 1914 fut d'abord affecté à la 22e section des infirmiers de Paris puis attaché à l'usine Farman de Billancourt début 1916 et enfin, aux usines Darracq de Suresnes le 5 mars 1917. Il fut responsable syndical : trésorier adjoint de l'Union des ouvriers et ouvrières de la Voiture du département de la Seine et secrétaire du syndicat de l'Aviation, ces deux organisations étant regroupées sous le nom de l'Union syndicale des ouvriers et ouvrières de la Voiture et de l'Aviation du département de la Seine. Il était également militant de la S.F.I.O. à Courbevoie. J. MAITRON (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Tome 18.

privilégier une grille de lecture révolutionnaire d'avant-guerre, mais inspirée de l'expérience bolchevique récente, analysant le conflit en termes de lutte de classes. La guerre a changé la représentation de l'action syndicale. Etudiant les représentation véhiculées par les journaux du mouvement ouvrier, Alexandre Bergh a remarqué le développement d'une même métaphore, celle représentant le mouvement ouvrier sous la forme d'une armée[480]. Considérant que le capitalisme est devenu guerrier et s'est militarisé, le mouvement ouvrier doit donc lui aussi s'organiser et se construire en armée : suivre les ordres de son état-major – les directions des organisations ouvrières –, se constituer des avant-gardes[481].

Par ailleurs, Becker tente de justifier finalement le consentement des soldats, et donc son propre engagement dans la bataille nationale – même s'il se vante par ailleurs d'avoir été condamné récemment à cinq ans de prison par le conseil de guerre[482]. Pour lui, seule la contrainte a joué, au rebours de toute idée de consentement du monde ouvrier au conflit : « Eh pourquoi n'avons-nous rien fait nous aussi au début de la guerre. Par peur de la soldatesque. Quand j'ai été appelé, j'aurais bien aussi refusé […] on risquait toujours en y allant la chance d'en revenir et beaucoup de camarades qui posent là ces questions n'ont pas été soldats pendant la guerre, ils n'ont rien souffert de cette horrible guerre, ils ont été pour la plupart détachés dans les usines et c'est pourquoi aujourd'hui beaucoup sont patriotes, plus patriotes que les soldats ». Il est surprenant de voir ici la dureté de l'attaque de ce représentant syndical, condamnant perfidement un patriotisme d'embusqués. Ceci montre que les positions internationalistes n'étaient pas toujours bien reçues par la base ouvrière. En effet, malgré les aléas du consensus national, le monde ouvrier était resté patriote tout au long du conflit et son pacifisme, souvent affirmé, ne l'avait pas conduit à accepter l'éventualité d'une défaite française[483]. Désormais, les orateurs du meeting proposent aux ouvriers une nouvelle grille de lecture. Niant le « défensisme patriotique » du monde ouvrier[484], ils présentent une lecture internationaliste et révolutionnaire de la Grande Guerre vue comme un conflit déclenché par le militarisme et le capitalisme. C'est là indéniablement un refus des références véhiculées par la « culture de guerre » à la française (haine de l'ennemi responsable de la guerre, adversaire barbare, guerre juste et consentie pour la défense du Droit et de l'humanité). En quelque sorte, on cherche à déporter l'engagement des ouvriers dans la défense nationale vers la lutte des classes. En niant le consentement ouvrier à la guerre, il s'agit d'en omettre la dimension patriotique et de lancer alors le nouveau combat.

Ces propos tenus un mois après l'armistice soulignent les dissensions entre responsables syndicalistes au sortir d'un conflit auquel leur organisation, la C.G.T., avait consenti. Ce meeting clermontois s'est tenu alors que le comité confédéral de la C.G.T. se réunissait pour adopter un programme fixant les objectifs de l'organisation. Quelques jours plus tard, le 15 décembre 1918, il entérinait en quelque sorte le tournant de 1914 et le choix

---

[480] Alexandre BERGH, *La violence dans les représentations du mouvement ouvrier à la sortie de la Grande Guerre. Une étude du langage du Premier mai ds les journaux ouvriers 1919-1924*, Maîtrise sous direction de Michel PIGENET et Jean-Louis ROBERT, CHS du XXe siècle – UP1-Panthéon Sorbonne, 2004, p. 91.

[481] *Ibid*., p.105.

[482] Poursuivi en 1918 devant le Conseil de guerre pour lettre défaitiste à un soldat, il fut condamné à cinq ans de prison. Il n'a pas purgé sa peine à la date de la réunion, ce que regrette le préfet dans son rapport.

[483] En ce qui concerne les grèves parisiennes, J.-L. Robert a montré comment leur calendrier respectait les événements militaires. Il concluait son étude des grèves par l'idée que « les ouvriers et le mouvement ouvrier parisiens ont pendant toute la guerre massivement et à quelques rares exceptions près parlé et agi pour la Défense nationale. Si la lassitude, créée par la dureté inattendue de la guerre et son infini cruauté, et la crise sociale de 1917, contribuent à renforcer un pacifisme tôt présent dans la Seine, […] le sentiment national s'exprime dans les moments décisifs, au temps de Verdun, ou à celui de la deuxième bataille de la Marne ». J.-L. ROBERT, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisiens pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre, Histoire et anthropologie*, Thèse pour le doctorat d'Etat, 1989, p. 2109.

[484] J.-L. ROBERT, *Ibid*., passim.

du réformisme. Dans ce contexte syndical, le meeting de Clermont-Ferrand apparaît plutôt comme l'expression des minoritaires du syndicat soutenant une voie révolutionnaire. Les orateurs les plus extrémistes sont des responsables syndicaux extérieurs à la région. Et il est difficile de savoir comment leurs discours furent accueillis. Eux aussi cherchent finalement une explication et une finalité à l'hécatombe du conflit ; si les ouvriers se sont engagés, c'est par obligation, non par consentement. Les sacrifices, vécus dès lors comme imposés, ne sont pas vains s'ils se traduisent par une révolution, présentée du reste à mots couverts seulement. Les grandes attentes nées du conflit sont donc ici portées par l'espoir d'un changement révolutionnaire et international, dans une perspective de lutte de classes.

Le rapport du Préfet adressé au ministère de l'Intérieur chercha à démarquer la majorité de la population de tels propos, tout en restant prudent sur les suites possibles : « Comme vous le savez, la population ouvrière de Clermont est, en général, particulièrement calme et laborieuse. Il ne faudrait cependant pas beaucoup de discours comme ceux de Thuillier[485] et de Beckert (*sic*) pour créer ici une certaine agitation. […] La très grosse majorité de la population laborieuse et très franchement patriote du département, verrait avec plaisir intenter des poursuites contre ceux qui tiennent un pareil langage. Il ne faut pas oublier en effet, que les régiments d'Auvergne se sont tous très vaillamment conduits à la guerre et que par suite les femmes, les mères et les pères de ces héros morts pour la patrie sont tous très péniblement impressionnés par un pareil langage »[486].

Le meeting fut largement présenté et commenté dans un article de *L'Avenir* dont le titre et le résumé présenté en chapeau sont évocateurs des sentiments du journaliste à l'égard de la réunion : « Un meeting révolutionnaire à Clermont » – « les orateurs prêchent la lutte des classes. Ils font appel à la violence, à l'insurrection et sympathisent avec les Bolchevistes Russes et Allemands »[487]. En outre, le directeur du journal A. Dumont organisa une contre-réunion qui s'adressait à « tous les bons citoyens, tous les hommes d'ordre »[488].

L'Avenir poursuivit la polémique avec l'avocat Jean Robin, conseiller municipal socialiste à Clermont-Ferrand[489], qui était intervenu au meeting du 15 décembre en qualité de défenseur des syndicalistes de la Loire devant le Conseil de guerre de la 13e Région. Robin avait tenu à « saluer à la fois l'admirable moral des soldats qui durant quatre ans d'un douloureux martyre nous ont conduit à la Victoire, à la libération des peuples, enfin reconquise. On peut reprendre le vers du poète : "ces derniers héros de la dernière guerre furent grands". Oui, ils le furent. Tous. Même ceux que vous condamnâtes, ô juges militaires ! Et vos prisons ne doivent plus leur donner asile. Pour l'humanité douloureusement crucifiée,

---

[485] Il intervint à la place de Jean Longuet. Au congrès de la C.G.T. en juillet 1918 à Paris, Thuillier avait critiqué la politique de défense nationale suivie par la majorité. C'est en tant que secrétaire du Comité de défense sociale qu'il participa à la réunion clermontoise du 15 décembre.
J. MAITRON (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Tome 42.

[486] *A.D. Puy-de-Dôme, 10 M 167*, Rapport du préfet, 17 décembre 1918. Le mot souligné est le fait du préfet.

[487] *L'Avenir du Puy-de-Dôme et du centre*, 17 décembre 1918, p.2.

[488] *A.D. Puy-de-Dôme*, M6693, Rapport du commissaire Baldini, 24 décembre 1918. La citation est extraite d'un « tract » d'appel joint au rapport et datée du 26 décembre 1918. L'orateur devait être Louis Marcel Mercier, présenté comme ancien rédacteur en chef du « Jeune Turc » à Constantinople, maréchal-des-Logis au 53e d'Artillerie, blessé de guerre et évacué en Suisse (d'après l'affichette annonçant la réunion). Dans son rapport le commissaire d'arrondissement Quilici note que le conférencier est aussi rédacteur à *l'Avenir* et actuellement employé à la Maison Michelin., Rapport du 27 décembre 1919.
Le jour même, la réunion ne fut pas autorisée par l'autorité militaire. Il y eut toutefois un début de séance qui fut l'occasion d'une confrontation verbale avec les syndicalistes venus porter la contradiction. *A.D. Puy-de-Dôme*, M6693, Rapport du commissaire d'arrondissement Quilici, du 27 décembre 1919.

[489] Desdevises du Dezert en fait un portrait très négatif dans une page de notes dont le sujet porte sur les « craintes bourgeoises » : « A Clermont, le bolchevisme est représenté par l'avocat Robin, fils d'instituteur, hâbleur effronté, mauvais soldat, embusqué, jouisseur et perclus de dettes. Au sortir d'une réunion où il avait présenté les théories les plus flamboyantes, on l'a entendu dire à un copain : "ce que je leur ai bien bourré le crâne !" », *Op.cit*, tome 16, Folio 65, 18 janvier 1919.

pour la réparation matérielle et morale de tant de souffrances, vous devez faire amnistie pleine et entière, ô législateurs ! »[490]. Ce discours fut le plus modéré du meeting du 15 décembre. Il ne présente pas des soldats en rupture avec l'idéal de la victoire, mais bien des artisans de celle-ci, et c'est d'ailleurs à ce titre et au nom de leurs sacrifices que l'avocat socialiste demande l'amnistie des condamnés.[491]. L'orateur emploie un vocabulaire désormais classique, issu de l'expérience de guerre : martyre des soldats pour la victoire vue comme une libération. L'avocat socialiste dévoile également une dimension religieuse et eschatologique de la victoire par sa mention d'une « humanité crucifiée » par la guerre, dimension que l'on retrouve dans son éloge du président américain et de ses quatorze points définissant les buts de guerre

Ce meeting fut toutefois la seule manifestation de ce type et celle-ci resta marginale dans l'ambiance patriotique euphorique de la victoire. Des radicaux à la droite nationaliste, la réprobation fut unanime, comme chez les responsables de l'Etat qui voyaient là un appel à « la révolution mondiale »[492]. Par ailleurs, cette réunion, qui s'était tenue dans une salle prêtée par la municipalité clermontoise, provoqua un incident significatif au conseil municipal où l'on déplora « les discours antifrançais » prononcés par certains orateurs : « On y a proclamé la fraternité avec les camarades allemands et l'on y a manifesté l'impatience de pouvoir bientôt déclarer la guerre de classes en France ». [493].

Deux éléments avaient provoqué l'indignation des milieux conservateurs et des radicaux parce qu'ils mettaient en cause deux fondements de leur perception de la guerre : la haine de l'ennemi allemand – que les syndicalistes rejetaient au nom de leur combat internationaliste – et l'union nationale niée par l'appel à la lutte des classes. Mais ces mêmes syndicalistes, extrémistes ou modérés, partagent avec l'ensemble des Français l'attente d'un monde nouveau, conforme en ce qui les concerne à leurs espérances révolutionnaires et fondé sur la paix et la justice. On assiste à un certain retour vers une culture d'opposition, dans l'attente d'un mouvement révolutionnaire, à l'inverse du processus d'intégration du monde ouvrier réalisée au moment de l'entrée en guerre dans l'union sacrée[494]. Les positions des plus extrémistes provoquent d'ailleurs une marginalisation des militants du monde ouvrier, mis au ban par les autres milieux politiques qui considèrent leurs idées révolutionnaires et internationalistes comme antipatriotes. Il y a donc hétérogénéité de la culture politique du monde ouvrier, entre un patriotisme affirmé pour les uns et un engagement internationaliste et révolutionnaire pour les autres. Pour ces derniers, pourrait-on conclure alors à une « démobilisation culturelle » complète ? Le bilan est plus mitigé. Les responsables syndicaux minoritaires ont malgré tout intégré des représentations issues de la « culture de guerre ». Ils envisagent l'engagement syndical de l'après-guerre dans les mêmes termes que l'engagement militaire. Leur monde est alors un monde de combat, qui doit être désormais révolutionnaire, ou en tout cas favorable au bien-être du monde ouvrier. Dans son intervention, le syndicaliste

---

[490] Jean ROBIN, *Avec Wilson pour l'Amnistie. Discours in extenso prononcé le 15 décembre 1918 au meeting intercorporatif - salle de la Maternité à Clermont-Ferrand*, p.12.

[491] *Ibid*., Lettre-réponse au compte-rendu de *L'Avenir* datée du 17 décembre 1918, p.14-15. Le compte rendu fait par le journal *L'Avenir* donna lieu à une polémique avec Robin. C'est pourquoi il publia à la suite de son discours sa lettre adressée au journal. Il cherche à souligner la modération de son intervention, se défend d'être « bolchéviste » et d'avoir professé des idées révolutionnaires, lui qui se place « dans les traditions du parti socialiste français ». C'est donc une manière de se démarquer des autres intervenants au meeting.

[492] S.H.A.T., 16N1536, Bulletin confidentiel résumant la situation morale de l'intérieur, 15 novembre 1918, p.37.

[493] Selon les mots de Dumortier, un « vieux républicain socialiste ». *Bulletin municipal de Clermont-Ferrand*, Année 1918, Séance du 27 décembre 1918, p.278-279.

[494] J.-J. BECKER, *La France en guerre*, p.51 et s.

Becker exhortait d'ailleurs les ouvriers à se mobiliser pour une nouvelle guerre, syndicale cette fois.

Au total, la prégnance d'attentes communes à tous les milieux politiques est remarquable, même si chacun les accommode selon sa propre culture politique : espérance d'un monde nouveau et d'hommes nouveaux, attente d'un univers de paix, de justice et de droit. Pour les conservateurs, il s'agira d'un monde d'ordre, pour les socialistes, d'un monde de justice sociale grâce à la révolution pour les uns, au réformisme pour les autres. Tous attendent que les sacrifices consentis dans la guerre soient payés de retour. Et, l'atmosphère euphorique de la victoire cache néanmoins une anxiété poignante : paradoxe surprenant pour un pays vainqueur, la victoire n'apaise pas les craintes. C'est pourquoi on l'espère totale et définitive pour assurer complètement la sécurité de la France. La question lancinante des années suivantes est donc posée dès avant l'armistice : les sacrifices consentis pour la victoire du droit et de la justice seront-ils payés de retour ?

Conclusion de la première partie

Le 11 novembre 1918 a été un moment unique de communion nationale, comparable sans doute aux journées de février 1848 pour lesquelles M. Agulhon a évoqué une « euphorie unanimiste », « celle des lendemains d'une très grande victoire, et de la sensation d'une très grande et très nouvelle puissance »[495]. Les populations du département du Puy-de-Dôme ont partagé des sentiments intenses d'exultation, de soulagement, de joie et de tristesse mêlés. Les manifestations proches du délire sont à la hauteur de l'anxiété qui avait connu un nouveau pic en 1918, et qui a certainement contribué à faire du 11 novembre un jour extraordinaire de libération : une libération du territoire bien sûr, une libération de la guerre, une libération de l'angoisse de la perte tant redoutée d'un proche. Spécialiste de psychologie sociale, Bernard Rimé remarque à propos des manifestations émotionnelles que « la joie sera d'autant plus probable et d'autant plus intense que les obstacles franchis auront été importants et que la transition vers le but aura été abrupte. Cette émotion scellera donc les moments où les cognitions, l'action, et la situation sont parvenues à s'aligner et le sceau sera d'autant plus puissant que l'évolution s'est effectuée plus vite qu'escompté, et qu'elle a impliqué les meilleures ressources »[496]. L'événement de l'armistice répond à cette situation dans la mesure où la victoire est restée longtemps incertaine. Les réactions des populations locales témoignent aussi de la force de la remobilisation culturelle de 1918, remobilisation pour la victoire autour des représentations qui avaient été les leurs dès l'entrée en guerre : La France avait le sentiment de mener un combat juste, dans une guerre défensive à laquelle il avait fallu se résigner. Néanmoins, ce consensus national avait connu des ruptures et, en 1918, les gouvernants avaient pu craindre que la lassitude l'emporte sur la résolution patriotique à gagner la guerre. Aussi les élites locales, autorités préfectorales et patronat en tête, s'étonnent-elles des manifestations de joie des ouvriers dont on craignait depuis un an les mouvements à caractère pacifiste. Leur « patriotisme défensif » est donc resté opérant. Ce qui frappe, le 11 novembre et les jours suivants, c'est l'importance des manifestations spontanées. Telles des grèves sur le tas, on arrête le travail dans les usines, les magasins, ou les mines, et les employeurs suivant le mouvement, accordent un jour chômé. Les fêtes ne cessent de se renouveler, bénéficiant de l'organisation traditionnelle des municipalités et de la préfecture. Dans ce climat extraordinaire de « communion nationale », les attentes de la victoire et de la paix auront pour référence les apostrophes du 11 novembre 1918, forgées dans une « culture de guerre » française ici totalement opérante. Le « partage social des émotions »[497] suscitées par la victoire de 1918 scelle dans la mémoire commune le souvenir des efforts entrepris pour obtenir le triomphe et et des enjeux auquel il a été associé.

La nouvelle de l'armistice s'est diffusée dans le département par l'appareil préfectoral, souvent relayé par les mairies, mais aussi par l'intermédiaire des correspondants des quotidiens locaux, et surtout au son des cloches, en ville comme à la campagne. Le 11 novembre, les cloches sonnent à toute volée et rassemblent les populations. On arrête le travail aux champs, comme en ville, les usines cessent leur production. En cela, l'annonce de l'armistice se rattache à la culture sensible du siècle précédent. De même, on peut noter des permanences du comportement populaire : les phénomènes de rumeurs, les émotions collectives, l'importance de l'oralité dans la transmission des nouvelles et des émotions, la spontanéité de manifestations populaires. Le 11 novembre, par ses carillons, clôt le temps de

---

[495] Maurice AGULHON, *Les Quarante-huitards*, Coll. Archives, 1975, réed. Folio Histoire 1992, p.53-54. *1848 ou l'apprentissage de la république*, Paris, Seuil, 1973, 250 p.
[496] Bernard RIMÉ, *Le partage social des émotions*, Paris, PUF, 2005, p.78-79.
[497] *Ibid*., passim.

la guerre ouvert le 2 août 1914 par le tocsin. Mais en même temps, il poursuit une ritualisation des commémorations commencée pendant le conflit. Les fêtes de l'armistice sont rapidement prises en charge par la collectivité et donnent lieu à des rituels organisés et normalisés dont la fréquence extraordinaire souligne le besoin de festivités et de communions commémoratives. Le 11 novembre, première étape de la sortie de guerre, est hautement ritualisé, au même titre que l'entrée en guerre.

Le contraste est saisissant entre l'image de ce département de l'arrière en liesse le 11 novembre 1918 et la situation des soldats sur le front. L'étude du département du Puy-de-Dôme confirme l'idée de Bruno Cabanes d'une fracture majeure entre le front et l'arrière qui se fait jour au moment de l'armistice. Dans ce département, la victoire était attendue et espérée comme elle l'était par les soldats au front. Ces derniers ont toutefois appris la nouvelle avec un étonnement et une stupeur qui firent place à une joie retenue. Au contraire, dans le département du Puy-de-Dôme, cette joie est délirante. Les paysages sonores et visuels des deux espaces sont très dissemblables. Les cloches retentissent partout, y compris dans les villages de la zone des combats où elles n'ont plus sonnées depuis 1914, mais c'est ensuite le silence qui a régné en l'absence notamment des tirs d'artillerie. La rupture est inversée à l'arrière où, au contraire, les sons festifs des cloches d'allégresse, des fanfares, des salves d'artillerie et des chants se sont poursuivis, contrastant avec le calme habituel de l'arrière en guerre. De même, la victoire provoque un flot de lumières et de couleurs dans les villes de l'arrière jusque là peu éclairées : pavoisement, éclairage public, ouverture de salles de spectacles... Les récits du 11 novembre vécu au village ou dans la ville d'origine ont été rapportés aux soldats par une lettre ou racontés par des proches à leur retour, ou bien lus dans les journaux conservés à cet effet. Ils ont sans doute radicalisé auprès de ces derniers l'image d'un arrière ignorant de la réalité tragique de la guerre. Si le 11 novembre a bien été un moment exceptionnel de communion nationale, celle-ci se réalise toutefois sans les combattants. La sortie de guerre se fait donc dans des atmosphères bien différentes. Il faudra mesurer si les fêtes du retour des soldats au village ont pu rapprocher ces expériences distanciées.

Dans le département du Puy-de-Dôme, ces comportements de liesse ont pour matrice la remobilisation culturelle de 1918 dans la résolution à tenir jusqu'à la victoire, seule à même de porter l'espoir d'un monde nouveau. Lassitude devant un conflit long, angoisse face à la reprise des offensives ennemies, anxiété exacerbée par le retour de rumeurs sur les atrocités allemandes et l'afflux de nouveaux réfugiés : tout ceci contribue à rappeler la situation d'août 1914. Dans ce département situé très en arrière du front, les esprits ont donc été marqués avec force par les représentations de violence et d'horreur associées à l'image de l'Allemand, envahisseur barbare. Le souvenir de l'exode en 1914 puis en 1918 des populations envahies restera vivace dans la mémoire locale[498]. La crainte a été si vive que l'enjeu d'une sécurité garantie pour la France sera au cœur des préoccupations des lendemains de la victoire.

En novembre 1918, la population locale, dans sa grande majorité, partage la vision de la victoire comme celle d'une cause juste, l'aboutissement d'un engagement défensif. Une guerre qui s'est voulue porteuse d'une dimension eschatologique, la France combattant pour la sauvegarde de la Civilisation et du Monde contre la Barbarie. En cela, elle a pu apparaître comme une croisade du Bien contre le Mal, chacun transposant ses propres engagements dans

[498] Il est sans doute opérant en mai 1940, lors d'un nouvel exode, cette fois-ci massif, face à l'ennemi, et qui a fonctionné selon les mêmes ressorts : fuir devant un ennemi dont il faut redouter les exactions sauvages. Il faudrait mesurer l'empreinte de ce souvenir historique des flux de réfugiés du premier conflit, au moment de l'entrée des troupes allemandes sur le territoire français en 1940, quand se fait jour cette fois la crainte de la défaite.

cette vision manichéenne : croisade chrétienne pour les uns, engagement pour les valeurs universelles de liberté et de justice pour d'autres. La victoire est donc vécue aussi comme un triomphe moral, sinon sacral.

Le poids des sacrifices consentis pèse sur la victoire et les combattants sont honorés comme les héros martyrs d'un conflit sanglant. Cette dimension sacrificielle de l'engagement sacralise la victoire qui, dès lors, doit remplir une autre fonction. Elle purifie de la violence exercée et subie, et de la défaite passée de 1870 : elle devient une sorte de résurrection de la nation. 1918 a ainsi marqué un sommet dans une « culture de l'engagement » des citoyens. Les combattants vainqueurs sont héroïsés mais toute la nation semble partager l'idée d'un sacrifice collectif de l'ensemble de la population pour la victoire. Ainsi celle-ci héroïse-t-elle la nation dans son ensemble. Aussi la victoire est-elle plus nationale que républicaine.

Mais elle porte une double responsabilité ; elle est *pharmakon*, poison – car elle a exigé un sacrifice massif des combattants – et remède, car son succès, espère-t-on, permet d'accepter les deuils de masse en leur donnant un sens.

Parce que mutilante, la victoire doit apporter une rétribution. Pour les milieux radicaux comme pour ceux de la droite, en dépit de nuances de ton, la rétribution de la victoire doit permettre de faire payer l'Allemagne, au nom de la justice. L'armistice apparaît ici aussi comme « le temps du jugement » (B. Cabanes). L'Allemagne doit moralement payer, elle doit financièrement payer les réparations. Pour certains, la victoire doit être vengeresse, surtout dans les milieux les plus nationalistes. Le 11 novembre apparaît comme le temps de la radicalité des représentations négatives de l'ennemi.

En revanche, le monde ouvrier, sujet aux dissensions, apparaît de manière plus complexe. Il se démarque en partie de telles analyses, cherchant à faire la différence entre un patriotisme affirmé et toute exaltation chauvine de la France victorieuse. Une minorité du mouvement syndical rejette l'engagement patriotique passé et projette sa lecture de la victoire dans la lutte des classes et dans une perspective révolutionnaire internationaliste.

L'année 1919 est donc perçue comme celle de la récolte des fruits de la victoire, celle où les grandes espérances eschatologiques allaient se réaliser, parachevant la victoire par la construction d'un monde nouveau, celui où « la France grandie par l'épreuve et fortifiée par la Victoire »[499] pourrait s'épanouir. Cette phrase, tirée d'un discours du radical Clémentel traduit également la pensée de Desdevises du Dezert, qui, en dépit de ses idées conservatrices, s'inscrit dans la même attente. L'échelle individuelle a montré ici que ces deux témoignages s'inséraient dans un courant plus large de l'opinion.

Et pour les autres ? La liesse passée, le chagrin et la douleur des deuils ont sans doute resurgit au premier plan, eux qui étaient restés en filigrane des manifestations joyeuses. Concernant les fêtes, on peut s'interroger sur le relatif silence au sujet des débordements festifs. Exubérants et excentriques, ils apparaissaient en porte-à-faux, peut-être parce qu'ils poursuivaient les folles manifestations du 11 novembre, acceptées alors, mais rejetées ensuite comme inconvenantes dans une société où la douleur est vive et où les pratiques du deuil imposent une retenue. La guerre reste donc présente par la douleur, par l'attente des combattants et par celle du traité de paix, censé régler la sortie diplomatique de la guerre. Autant de sentiments qui forgent les représentations de la victoire dans les années suivantes. La liesse fut extraordinaire le 11 novembre tandis que les attentes de la victoire ont pu, elles-aussi, être surdéterminées.

---

[499] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général du Puy-de-Dôme*, Allocution du président Clémentel, 19 août 1918, p. 10.

DEUXIEME PARTIE : 1919 ET LES ESPERANCES D'UN MONDE NOUVEAU

Du côté français, de grandes espérances sont nées de la victoire, perçue comme la matrice d'un monde nouveau. Elles se déclinent en d'immenses espoirs de paix pour une France nouvelle, pour une Europe nouvelle, pour un monde nouveau. L'année 1919 constitue un temps particulier, celui de l'attente de la paix avec la tenue de la Conférence de Paris qui réunit les vainqueurs pour en définir les modalités. En outre, la fin de l'année est marquée par des élections générales en France (élections législatives en novembre, municipales en décembre, élections cantonales partielles en décembre et élections aux conseils d'arrondissement, suivies des sénatoriales et de l'élection du président de la République en janvier 1920). Gagner la paix ? N'est-ce pas un nouveau combat qui se profile ?

L'année 1919, entre guerre et paix, pouvait au fond constituer le temps d'une première démobilisation des esprits. Pour l'étudier, l'image de l'ennemi et les représentations de la guerre sont deux indices déterminants. L'euphorique 11 novembre avait été le temps d'une « paix imaginée », fruit d'une victoire si chèrement acquise qu'elle devait permettre de réaliser ces grandes attentes qui avaient tant remobilisé la population du département au moment des offensives de 1918, et dont l'armistice fut le sommet. Fin des guerres, paix définitive, triomphe du droit et de la justice : qu'en est-il de cette « paix imaginée », à l'heure des pourparlers de la Conférence de la paix ? L'espoir d'un monde nouveau reste-t-il vivace ? Les grandes attentes de la victoire sont aussi inscrites dans une dimension nationale : la France victorieuse réclame de pouvoir cueillir les fruits de la victoire d'abord pour elle-même.

Pour cette année 1919, les sources locales permettent de suivre le parcours de la « démobilisation culturelle » de deux acteurs en particulier, Desdevises du Dezert et Clémentel. Pour ce dernier, la période électorale a été l'occasion de multiples discours qui ont pu ainsi constituer une source de choix. Pour éclairer ces deux cheminements individuels, les autres sources sont venues élargir le champ de l'analyse. Des deux quotidiens régionaux, un *corpus* d'éditoriaux a été retenu de façon à mettre en évidence trois ensembles de références permettant d'étudier les représentations de la guerre, de l'ennemi et de la reconstruction de la France portées par la presse. Aussi, tous les éditoriaux des deux principaux quotidiens locaux ont-ils été étudiés pour l'année 1919. Ont été sélectionnés ceux qui abordaient l'un des sujets – la guerre, l'Allemagne, la paix, la France victorieuse et son relèvement – sans qu'il fût nécessairement le thème principal de l'article. Ce travail s'est révélé plus limité en ce qui concerne la presse socialiste. En effet, *l'Ami du Peuple*, n'est reparu que de mai à juin 1919 et de manière hebdomadaire. Puis il a laissé place à un quotidien, *La Montagne*, qui voit le jour en octobre 1919. Enfin, les textes politiques ont été systématiquement étudiés, qu'il s'agisse de discours d'élus ou de militants, d'appels ou de motions votées par les assemblées politiques. Or, associations, syndicats et mouvements politiques ne se réorganisent que très progressivement, d'où des discours tenus lors de nouvelles assemblées générales ou de

congrès. Par ailleurs, toutes les professions de foi des élections générales de la fin de l'année ont été appréciées. Cet ensemble regroupe au total 158 textes pour l'année 1919[1].

[1] 85 textes ou discours émanent des assemblées politiques locales, de réunions publiques. 73 professions de foi, d'importance inégale, quelques fois très succinctes et généralistes, ont néanmoins permis de mesurer les représentation de la victoire véhiculées par les candidats aux diverses élections de 1919 (élections législatives, municipales, renouvellement des conseils d'arrondissement) :

Nature des textes	Nombre de textes
1. Discours, motions, appels	**85**
Discours prononcés dans des réunions publiques (politiques, syndicales, conférences). Appels	**33**
réunions politiques, syndicales et associatives	31
Appels Anciens combattants	2
Discours, vœux, rapports des assemblées locales	**16**
assemblées politiques (conseil général, conseils municipaux)	14
assemblées consulaires et judiciaires	2
Conférences patriotiques	**21**
Distributions de prix et réception d'étudiants/soldats américains	**15**
2. Professions de foi électorales	**73**
législatives (listes départementales)	3
municipales	17
cantonales	38
conseils d'arrondissement	15

CHAPITRE 1 : GAGNER LA PAIX

Au lendemain de l’armistice, l’opinion publique du département espère un règlement rapide de la paix sous la houlette des vainqueurs. L’année est rythmée par le calendrier des travaux de la conférence de Paris et de ses résultats (son ouverture le 18 janvier, la remise des préliminaires de paix aux Allemands le 7 mai, la signature de la paix le 28 juin : Annexe 9). À cela s’ajoutent des événements locaux, tels qu’un rassemblement clermontois en faveur de la Société des Nations, qui réunit, en mars, les grands ténors politiques du département, de la S.F.I.O. à la droite nationaliste.

Au début de l'année 1919, l'attente d'un monde nouveau pour l’après-guerre est commune à tous les courants politiques, même si chacun l'imagine conforme à ses options politiques. Avant d’envisager la façon dont les espérances de la paix s’exprimèrent durant cette année de négociations internationales, il s’est avéré nécessaire d’étudier quelles étaient les représentations du conflit et de l’adversaire. L’idée a donc été de suivre l’évolution, d’une part, des représentations de la guerre et de l’ennemi, et d’autre part, celles de la paix, d’abord au cours des six mois de pourparlers, puis au final, au moment de la signature du traité.

I. Haine de l'ennemi, haine de la guerre

Les représentations de la paix à venir découlent d'une vision du conflit et de l'ennemi qu'il faut donc étudier au préalable. En effet, le premier enjeu du traité en préparation est de réussir à faire la paix avec un ennemi haï, après un conflit d'une effroyable violence. La remobilisation de 1918 avait exacerbé les représentations négatives de l'Allemagne. La violence de guerre lui était entièrement imputée, une lecture du conflit qui augure d'un discours français de fermeté à son égard. Mais tout au long des travaux de la Conférence de Paris, les représentations de la guerre et de l'Allemagne portées par les divers courants politiques ont pu s'infléchir.

1. La guerre et l'Allemagne vues par les cercles conservateurs

Desdevises du Dezert : la haine d'un ennemi héréditaire

Mettre en exergue l'horreur et la barbarie de la guerre allemande, c'est le but que s'est fixé Desdevises du Dezert, qui relève soigneusement dans sa correspondance les récits des méfaits causés par l'Allemagne. Cette thématique avait retenu son attention durant la guerre. Il avait d'ailleurs adhéré à la ligue « Souvenez-vous », une « ligue pour perpétuer à travers les âges le souvenir des crimes allemands et en prévoir le retour », fondée en 1916 au moment de l'attaque allemande sur Verdun[2]. De sa correspondance, il cite un habitant du Pas-de-Calais, qui lui décrit « les hordes teutonnes » : « La race de proie aura laissé dans notre région [la Flandre] un triste souvenir »[3]. À d'autres occasions, dans ses notes personnelles, l'universitaire clermontois accumule les impressions de ses visiteurs. Ainsi, madame Borel, infirmière major, lui raconta son expérience de soignante confrontée à la mort de masse. Elle soigna les blessés dans la région de Dunkerque à Abbeville, puis elle suivit les troupes en Belgique. « Elle a vu toutes les horreurs », note-t-il, rapportant le récit de son action au Mont Kemmel : « Elle a opéré pendant 36 heures, sans désemparer, prenant à peine le temps d'avaler, de temps à autre, une tasse de café, mangeant avec ses doigts ensanglantés une tablette de chocolat. Elle a vu les morts arriver sur les civières pêle-mêle avec les vivants […] Blessures de toutes sorte, enfoncement ou perforations du crâne nécessitant trépanation ; matière cérébrale sortie du crâne mêlée avec du sang à l'état mousseux ; gangrène gazeuse à l'odeur horrible, avec le gaz fusant de la plaie qu'on débride, et assez abondant pour être allumé ; gazés aux souffrances horribles ; hypérités plus atteints encore ». Il poursuit par le récit de l'agonie des mourants appelant leur mère avant de succomber. Il transcrit également la rencontre de cette infirmière avec des prisonniers français et rapporte encore avec moult détails les signes trahissant la brutalité allemande à leur égard. Les premiers, rencontrés à Fourmies, lui sont apparus « encore un peu robustes » mais « maigres à faire peur, sales, délabrés, avec des barbes de brigand, des yeux sortis de leur orbite, des airs de fous ». Plus loin en direction de Chimay, les prisonniers lui sont apparus « plus lamentables : pâleurs de

[2] DESDEVISES DU DEZERT, *Albums de guerre*, Tome 5, folio 119. Carte de sociétaire et reçu de paiement pour l'année 1916.

[3] DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, Tome 16, Folio 68. Extrait d'une lettre d'Elie Dormieux, éducateur employé des mines de Bethume, habitant de Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). Courrier du 18 janvier 1919, intitulé par Desdevises « Lettre de Flandre ».

cadavre, maigreur de squelette, haillons innommables, pieds nus, les loques couvertes de poux, gras comme des grains de blé… La plupart de ces malheureux ne reviendront jamais à la santé. Ils sont dysentriques et tuberculeux, l'ennemi les a usés jusqu'à la corde par le travail, la mauvaise et insuffisante nourriture, la brutalité du traitement ». Les notes se poursuivent par le récit des souffrances des civils des régions envahies : « Le Boche a tout pris, tout pillé, tout emporté »[4]. À lire ce récit transcrit avec luxe de précisions, il s'avère que Desdevises du Dezert procède pour lui-même à une instruction à charge contre l'Allemagne.

Ainsi, les notes de Desdevises témoignent-elles du soin mis accumuler des « preuves » de la barbarie de l'ennemi dans sa conduite de la guerre. Il relève ainsi tous les éléments liés à l'utilisation par les Allemands d'armes de destruction nouvelles : gaz asphyxiants[5], lance-flamme[6], ce dernier moyen étant qualifié d' « invention teutonne » par son interlocuteur. Un ami évoque toutefois l'emploi des gaz par les Alliés, voire la mise au point de virus, mais en précisant leur nécessité défensive et préventive. Ainsi, raconte-t-il, « on a étudié également pendant la guerre l'emploi des virus, choléra, peste bubonique, typhus… Si les Boches s'en étaient servis, on était prêts à répondre »[7]. C'est donc à l'Allemagne qu'incombe la responsabilité de l'escalade. L'usage d'agents biologiques par les deux camps fut modeste durant le conflit[8], mais il donna lieu à un « imaginaire de la guerre bactériologique » particulièrement opérant, dont on voit ici la suite au delà de 1918[9]. Par ailleurs, dans ses *Albums de guerre*, Desdevises du Dezert a accumulé des documents iconographiques sur la violence du champ de bataille : photographies de trous d'obus, de cadavres[10].

La haine de l'Allemagne reste donc solidement ancrée chez l'universitaire. Il refuse d'ailleurs toute reprise des relations scientifiques avec l'ennemi d'hier. Contacté par la ligue suisse « *Die Menschheit* – La Voix de l'Humanité », en juillet 1919, afin de donner son point de vue sur le retour possible de relations « diplomatiques » entre les associations ou les établissements scientifiques, la réponse de Desdevises du Dezert est sans ambiguïté : « Je crois – avec la plupart de mes collègues – que s'est infiniment trop tôt pour reprendre les relations avec les académies et les associations scientifiques des pays germaniques. La prochaine génération verra ce qu'elle voudra faire. Vous ne pouvez imaginer notre état d'esprit. Nous nous croyons des hommes pondérés, paisibles et justes ». Il rappelle son engagement chrétien, dont les préceptes vont à l'encontre des pratiques de guerre de l'Allemagne durant le conflit. Et là encore, pour justifier sa haine, Desdevises du Dezert argue de celle de l'ennemi. Il termine en replaçant son point de vue dans le contexte générationnel,

---

[4] *Ibid*., Tome 16, Folio 76-80, « Mme Borel, infirmière- major », 30 janvier 1919.
Sur les situations des populations occupées et les prisonniers de guerre, A. Becker, *Oubliés de la grande guerre. Humanitaire et culture de guerre 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, 1998, 405 p.

[5] *Ibid*., Tome 16, folio 55. « Les gaz asphyxiants » - 6 juillet 1919, notes d'après un récit du commandant La Mière.

[6] *Ibid*., folio 110, « Un nouvel interview avec le Lieutenant colonel Le Mière », 28 août 1919.

[7] *Ibid*. Le mot est souligné par Desdevises du Dezert.

[8] Olivier LEPICK, « Le programme français de guerre biologique : 1919-1945 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 185, janvier 1997, p.29-54.

[9] Anne RASMUSSEN, « Du vrai et du faux sur la Grande Guerre bactériologique. Savoirs, mythes et représentations des épidémies », dans *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, sous la direction de Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, La Découverte, Paris, 2004, p. 189-217.

[10] Par exemple, une photographie est titrée « après Carency », faisant référence au village du Pas-de-Calais détruit après la bataille de l'Artois de mai 1915, cette date étant précisée sur le document mais son origine n'est pas notée. La scène présente deux brancardiers français passant avec un brancard au milieu de cadavres visiblement regroupés et rangés, en arrière de la zone des combats. DESDEVISES DU DEZERT, *Albums de guerre*, tome 2, folio 78.

lui qui a connu deux conflits contre l'Allemagne : « J'avais vu 70 et je ne l'ai pas oublié. J'ai séparé ma vie de ces gens-là, je ne leur ai fait place ni dans mes travaux, ni dans mon esprit, je leur ai tourné le dos et rien de ce qui est arrivé ne m'a surpris. Assommants en temps de paix, ils ont été odieux en temps de guerre, je savais qu'il en serait ainsi »[11]. La correspondance entre Desdevises du Dezert et Jacques Bardoux témoigne de cette réticence ancienne, réactivée par la guerre. Le 15 janvier 1901, il avait écrit : « J'ai reçu ces vacances une lettre d'injures d'un Allemand parce que j'ai appelé les Allemands "un peuple de proie" dans une conférence. Il est bien certain qu'il y a de tels peuples, et je crois qu'auprès de ces loups il serait absurde de nous habiller en "moutons bêlants". C'est en ce sens que je suis nationaliste. Que l'on trouve moyen de soumettre les rapports internationaux aux règles ordinaires du droit, et je deviendrai aussitôt l'adversaire résolu du militarisme »[12]. En 1919, l'Allemagne reste à ses yeux l'ennemi héréditaire : elle l'est même plus que jamais.

L'Avenir du Puy-de-Dôme : juguler une « race de proie »

Au-delà de son propre discours ou de celui des proches, on peut élargir l'espace d'étude et rassembler les indices des représentations véhiculées par la presse conservatrice ou par les cercles locaux que côtoyait Desdevises du Dezert.

Ainsi, la guerre tient une place primordiale dans *L'Avenir*. Le quotidien conservateur aborde ce thème dans quarante-neuf éditoriaux au cours de l'année, sous plusieurs chapitres bien individualisés.

Tableau 5 : Les représentations de la guerre dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919

La représentation du conflit	Nombre d'occurrences
Une guerre abominable, un fléau	48
Héroïsme des soldats	8
Sacrifices	4
Une guerre de la Civilisation et de l'Humanité, pour sauver le monde	12
Une guerre pour le droit, la liberté et la justice	3

Le conflit est pensé comme une guerre abominable, comme un fléau, dans presque la totalité des articles comptabilisés (48 textes sur 49). Au lendemain de l'ouverture de la conférence, A. Dumont évoque « cet horrible carnage » : « de la guerre sortira la paix ; du sang répandu l'amour ! »[13]. Le terme de « carnage » est d'ailleurs utilisé à de nombreuses reprises[14]. La guerre a provoqué un « cataclysme mondial »[15], « la plus grande catastrophe de l'Histoire »[16].

[11] *Ibid*., Tome 17, folio 58.
[12] *A.D. Puy-de-Dôme*, 142 J 100, folio 287.
[13] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La Société des nations », 21 janvier 1919.
[14]Par exemple dans les éditoriaux suivants : « Les réalités françaises : La Paix », le 11 février ; « Une Conférence à Clermont : L'Association Française pour la Société des Nations », le 28 février ; « Cinq ans après », le 30 juillet ou bien encore le 11 novembre, « L'anniversaire de la Délivrance ».
[15] « Les réalités françaises : La Terre », 8 février.
[16] « La fin des rêves. L'énergie de la Victoire », 18 février.

Par contre, la représentation héroïque de la guerre deveient peu fréquente. À huit reprises, l'héroïsme des soldats est noté, et quatre fois seulement les sacrifices imposés par le conflit sont rappelés. Or, le journal conservateur avait relevé avec force, au moment de l'armistice, la dimension sacrificielle de la victoire acquise grâce aux soldats glorieux. Mais au moment où se négocie la paix, ce thème ne paraît pas essentiel à l'argumentation des revendications de la France à la Conférence. Il s'agit alors plutôt de mettre en valeur l'horreur de la guerre et de sa violence, mises au débit du vaincu. Les atrocités de la guerre sont donc instrumentalisées, dans le cadre des négociations de paix, pour défendre les intérêts français. Il est ainsi rappelé que la guerre a provoqué la destruction de villes, pillées et brûlées, des massacres de populations, des viols, la destruction des mines, le ravage des cultures[17]. Aussi les éditorialistes de *L'Avenir*[18] insistent-ils, y compris après la signature du traité, sur les dévastations commises à l'encontre de la France. Le 29 juillet, P. Chanturgue dénonce « cette épouvantable guerre, dont la France a subie le poids et l'atroce dévastation dans sa chair et dans son sol »[19].

Autre réserve, le sens de la victoire n'est que secondairement évoqué, quinze occurrences au total abordant ce thème. Douze fois, l'idée d'une guerre de la Civilisation et de l'Humanité pour sauver le monde est évoquée, et seulement trois fois celle d'un conflit pour le droit, la liberté et la justice. Ces représentations n'ont plus à être martelées, le bien fondé de la guerre ne faisant pas question. Ce qui importe au moment des discussions de la conférence de la paix, c'est de rappeler l'horreur de la guerre et de l'imputer à l'ennemi.

Deuxième thème : la figure de l'ennemi, qui tient une place essentielle dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*. Soixante-douze éditoriaux proposent en 1919 une certaine vision de l'Allemagne. Les représentations de l'ennemi peuvent être regroupées en trois ensembles : la dénonciation des crimes perpétrés au cours du conflit et la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre ; l'image d'un ennemi héréditaire ; enfin, son danger potentiel.

---

[17] « La question d'argent », éditorial de P. Chanturgue, 14 mai.

[18] Le fondateur et directeur du journal depuis 23 ans, Ambroise Dumont meurt le 23 janvier 1919 à l'âge de 58 ans. Le lendemain, le journal en deuil rend hommage à son directeur -« mort au champ d'honneur », après s'être épuisé au service de son journal dans les années difficiles de la guerre, dira le comte de Chabrol, vétéran de la droite nationaliste, dans sa nécrologie- ce qui témoigne d'ailleurs du sentiment profond qu'avait ces élites d'être mobilisées au service de la patrie en guerre. Désormais les éditoriaux seront le plus souvent signés par le journaliste Paul Chanturgue. Louis Latapie et Louis Marcellin collaboreront également au journal.

[19] « L'Allemagne continue ».

Tableau 6 : Les représentations de l'Allemagne dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919

L'Allemagne, un pays criminel	Nombre d'occurrences
L'Allemagne responsable de la guerre	24
Crimes allemands	17
Châtiment	5
Le « Boche », ennemi héréditaire	
Boche, pieuvre, barbares…	42
Sentiments négatifs (fourberie…)	32
Ennemi	23
L'Allemagne toujours menaçante	
Danger allemand	30
Juguler l'Allemagne, obtenir des garanties	16
Réparations	14

Le premier ensemble insiste sur l'image d'une Allemagne criminelle. Le ton est donné par l'éditorial publié la veille de l'ouverture de la Conférence de la Paix ; il a pour sujet « les crimes allemands »[20]. L'Allemagne est accusée d'avoir déchaîné la guerre et la ruine sur le monde[21]. En mai, le journal de droite se réjouit que le texte des préliminaires de paix soit construit autour de la reconnaissance des responsabilités allemandes : « Toutes les péripéties du guet-apens, machiné fin juillet 1914, sont trop précises, pour que les criminelles responsabilités n'aient pas été traduites en sanctions rigoureuses »[22]. Guillaume II, « le Kaiser aux mains rouges », doit être puni, mais la responsabilité incombe aussi au peuple allemand, « solidaire des crimes de son maître : il les a approuvés, il les a lui-même perpétrés avec une sorte d'ivresse joyeuse »[23].

L'Allemagne représente également l'ennemi héréditaire. Quarante-deux fois, le journal emploie le terme de « boche », de « pieuvre germanique »[24] ou dénonce le « Teuton »[25]. Dans certains éditoriaux, le mot se fait leitmotiv. C'est par exemple le « boche », le « boche maudit » dénoncé quatre fois dans le même article[26]. L'ennemi est affublé de caractéristiques décrites comme inhérentes à ce peuple. Son humanité est niée, lui qui est aussi comparé à une bête monstrueuse : « le monstre germanique »[27], vorace[28], dont on relève la « gloutonnerie avide »[29]. C'est une « bête de proie »[30], perfide[31], fourbe[32]. Le journal déplore sa « tartufferie politique » et veut « démasquer tout le chiqué boche » qui continue « à

[20] A. Dumont, « Les crimes allemands », 16 janvier.
[21] Jean d'Orsay, « Qui payera d'abord ? La France ou l'Allemagne ? », 26 février.
[22] P. Chanturgue, « Les grandes lignes du traité », 8 mai. Le texte a été communiqué à l'Allemagne le 7 mai.
[23] Louis Latapie, « Le châtiment », 21 juillet.
[24] P. Chanturgue, « La pieuvre », 25 août.
[25] P. Chanturgue, « Cinq ans après », 30 juillet.
[26] P. Chanturgue, « L'esprit de la Victoire. Les indemnités aux Poilus », 05 mars.
[27] Lieutenant-Colonel Pluyette, « Les conditions militaires de la paix », 19 janvier. L'auteur est le « conseiller militaire » du journal depuis le déclenchement du conflit. *L'Avenir* suit ici une pratique adoptée par la plupart des journaux régionaux ou nationaux.
[28] P. Chanturgue, « Les réalités françaises : La Terre », 08 février.
[29] P. Chanturgue, « La question d'argent », 14 mai.
[30] « L'anniversaire de la Délivrance », 11 novembre 1919.
[31] P. Chanturgue, « La Paix fécondée par des Actes », 26 avril.
[32] Par exemple, « la fourberie du bandit » dénoncée par P. Chanturgue à propos du Kaiser ; « L'empereur du crime », 23 novembre.

crâner avec cynisme et à faire le croquemitaine »[33]. Le quotidien renforce ses critiques tandis que les Alliés connaissent une première crise, Lloyd George refusant la dureté de certaines clauses visant l'Allemagne. De telles diatribes perdurent jusqu'à la signature du traité de paix et au-delà. Au moment où les milieux militaires nationalistes, sous la houlette du maréchal Foch, réitèrent leurs protestations contre l'abandon de la rive gauche du Rhin[34], le journal conservateur défend une position inflexible, l'heure étant passée, selon lui, « de la mauvaise foi et des bravades. Les Allemands sont loin d'être des ingénus. Mais leur perfidie n'empêche pas leur bêtise. Quand on est bête, c'est pour longtemps. La case de la psychologie leur a toujours fait défaut. Encroûtés dans leur sottise, et jugeant les autres d'après eux-mêmes, ils s'étaient figurés qu'avec un ton d'arrogance et de dédain en face des Alliés, ils les intimideraient »[35]. Quand les plénipotentiaires allemands émettent des observations sur le texte qui leur est présenté, le journal y voit « l'outrecuidance » d'un vaincu qui « ergot[e]»[36].

En outre, *L'Avenir* ne recule pas devant des arguments raciaux. La responsabilité de l'Allemagne serait en quelque sorte inhérente à la race. C'est elle qui constitue un danger, affirmait déjà A. Dumont quelques jours après l'ouverture de la Conférence : « On peut supprimer le militarisme prussien, mais on ne peut pas supprimer la race allemande. Que cette race soit divisée en une ou quatre républiques, les appétits sauvages subsisteront toujours [et] comme la natalité allemande est toujours plus forte que la nôtre, il arrivera toujours un jour où son énorme population voudra nous avaler et se jettera sur nous »[37]. Le quotidien dénonce ainsi « le sadisme de toute une race »[38]. Plusieurs fois, il accuse une « race de proie »[39], un « peuple de proie »[40]. Au moment où le traité de paix est signé, il condamne encore la « barbarie » d'une « race de fourbes »[41], d'une « race barbare et inéducable »[42]. L'ennemi d'hier reste un danger. L'âme allemande est possédée par « l'esprit du Mal » qui fait des Allemands des « boches querelleurs », dénonce encore l'éditorialiste P. Chanturgue dans un article au titre évocateur : « Le Boche d'aujourd'hui et de toujours » [43].

Ces dénonciations d'un ennemi criminel participent de la justification des dures clauses que la France entend imposer à l'Allemagne. Si l'on réalise un graphique des occurrences liées aux thèmes retenus (Annexe 10), les évocations des travaux de la Conférence de la Paix et celles concernant l'Allemagne suivent deux courbes parallèles[44]. La vision de l'Allemagne responsable de la guerre atroce est constamment rappelée pour justifier l'intransigeance française défendue dans les commentaires des pourparlers de paix.

Enfin, il s'agit pour le journal conservateur de dénoncer, le danger potentiel encore représenté par l'ennemi d'hier. Or, comment peut-on garantir la paix si l'Allemagne constitue toujours une menace ? « L'Allemagne vaincue est encore redoutable », soutient A. Dumont, aux lendemains de l'ouverture des travaux de la Conférence[45]. Il s'agit donc de prendre des

---

[33] P. Chanturgue, « Le chantage allemand », 21mars.
[34] Foch énonce ce point de vue dans un article paru dans *Le Matin* le 18 avril. Il s'exprime sur ce sujet lors des travaux de la Conférence le 6 mai.
[35] P. Chanturgue, « La Paix fécondée par des Actes », 26 avril.
[36] P. Chanturgue, « L'Allemagne au pied du mur », 17 juin. La veille, après avoir répondu à ses observations, les Alliés ont accordé au gouvernement allemand cinq jours pour accepter ou refuser le traité proposé.
[37] A. Dumont, « La Société des Nations », 21 janvier.
[38] P. Chanturgue, « La fin des rêves. L'énergie de la Victoire », 18 février.
[39] Par exemple dans deux éditoriaux de P. Chanturgue, « Une Conférence à Clermont : L'Association Française pour la Société des Nations » du 28 février et, « Le réalisme des Alliés » daté du 5 juillet.
[40] P. Chanturgue, « La Paix fécondée par des Actes », 26 avril.
[41] P. Chanturgue, « La Victoire française », 24 juin.
[42] P. Chanturgue, « L'Allemagne continue », 29 juillet.
[43] Editorial de P. Chanturgue daté du 16 mars.
[44] Il s'agit toujours de fréquences brutes, c'est-à-dire du comptage du nombre de fois où un thème apparaît. Le graphique a été réalisé à partir d'un comptage mensuel.
[45] « La Société des Nations », 21 janvier 1919.

mesures salutaires contre un « immense péril » que constituerait le réarmement allemand[46]. Le quotidien redoute toujours l'impérialisme allemand dénoncé à de multiples reprises dans les premières semaines de la Conférence[47]. Le journal ouvre ses colonnes aux industriels André et Edouard Michelin qui dénoncent « le danger de l'Aviation allemande » ; la première phrase est évocatrice de leurs attentes : « La conférence de la Paix va prendre les mesures nécessaires pour détruire à jamais le militarisme prussien »[48]. Le pangermanisme est également redouté dans sa version économique et sociale[49]. Dans l'attente de la réponse allemande aux propositions de paix, on vitupère « l'esprit pangermain [*sic*] et militariste [qui] continue à dominer l'Allemand »[50].

Au lendemain de la signature de la paix, c'est au contraire la crainte d'une revanche du vaincu qui est mise en exergue. P. Chanturgue stigmatise « l'Allemagne camouflée en République » devant laquelle « les peuples devront veiller sans relâche, sous peine de voir le fléau renaître et déferler encore sur le Monde »[51]. Quelques jours plus tard, le journal retrouve le vocabulaire pseudo médical déjà employé au moment de l'armistice pour qualifier les mesures à prendre : « Il reste là, à l'Est, un chancre dont le bistouri allié n'a pas extirpé totalement la racine. Le *lupus vorax* n'est pas totalement résorbé. Il y faut une antisepsie vigoureuse pour que plus tard, à un moment inopiné, il ne reproduise pas un de ces terribles accidents capables de contaminer toute une portion de l'humanité ». Pour l'éditorialiste, le pacte de garantie signé par les Alliés constitue donc « un effort de prophylaxie »[52]. « La pieuvre germanique n'est pas morte. Loin de là. L'humiliation de la défaite ne fut qu'un capiteux excitant de haine et de malfaisance. Les tentacules ne renoncent pas à enserrer le monde. Par un travail opiniâtre de ruse et d'insinuation, elles veulent reprendre ce qui n'a pas été obtenu par la force »[53]. Il s'agit donc de juguler l'Allemagne, de procéder au « châtiment des coupables », en mêlant les questions financières et morales : « On ne peut rendre la vie à tous ceux des nôtres qui furent brûlés vifs ou massacrés au milieu des tortures. Mais on peut exiger qu'il soit tenu compte de tous ces actes de barbarie dans le règlement des indemnités »[54]. P. Chanturgue le rappelle : « Ce peuple qui avait prémédité de faire sa guerre « fraîche et joyeuse », une guerre d'extermination, crie aujourd'hui au martyre. Il trouve extraordinaire, qu'après la tragique expérience qui a ensanglanté l'Europe, les nations civilisées veuillent la juguler, et empêcher la récidive ». Encore une fois, le vocabulaire employé appartient au registre judiciaire, l'ennemi étant ravalé au rang de criminel. Le journal va plus loin, en ce qui concerne la culpabilité de la dynastie régnante, dont la victoire et le traité de Versailles marquent l'effondrement : « Aucun peuple ne veut plus de pareils carnages issues d'une monstrueuse autocratie. Chacun réclame la paix ! la vraie paix ! que seule, pourra assurer une bonne camisole de force aux Hohenzollern, père et fils »[55]. L'ennemi est donc un criminel et un monstre ; il est aussi un fou qu'il convient de maîtriser.

---

[46] Lieutenant Colonel Pluyette, « Le désarmement de l'Allemagne », 10 février.
[47] Par exemple dans les éditoriaux des 11 et 18 février, des 9 et 16 mars.
[48] Editorial du 17 mars. Les frères Michelin, très engagés dans la production aéronautique pendant la guerre, préconisent de mettre l'Allemagne dans l'impossibilité de construire un avion, non seulement militaire- ce que doit prévoir le traité, mais aussi civil. Ils concluent en affirmant : « si notre génération ne supprime pas la *flotte civile* aérienne allemande, elle portera devant l'Histoire, le poids d'une écrasante responsabilité ». Leur point de vue est publié le même jour dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*.
[49] P. Chanturgue, « La question d'argent », 14 mai.
[50] P. Chanturgue, « La politique du "Doigt dans l'œil" », 09 juin.
[51] « L'ennemie de la Paix », 29 juin.
[52] P. Chanturgue, « Le réalisme des Alliés », 5 juillet.
[53] P. Chanturgue, « La Pieuvre », 25 août.
[54] A. Dumont, « Les crimes allemands », 16 janvier 1919.
[55] P. Chanturgue, « Versailles », 26 juin.

Les cercles politiques et syndicaux de la droite : héroïsme guerrier et responsabilité allemande

Homme de droite, très conservateur, Desdevises du Dezert avait auparavant appartenu vingt ans plus tôt à la ligue de la Patrie française anti-dreyfusarde. En 1919, dans l'attente d'un renouvellement politique, il choisit d'adhérer à la « Ligue régionaliste d'Union républicaine et d'Action syndicale », créée en septembre 1919 et affiliée au mouvement politique de *La IVe République*[56]. Ses animateurs locaux appartiennent aux milieux de la droite modérée et du centre, emmenés par Jacques Bardoux[57] allié au docteur Marc Blatin[58], véritable organisateur du mouvement dans la région. En juillet 1918, Desdevises du Dezert voyait déjà en Bardoux un acteur potentiel du renouveau politique qu'il appelait de ses vœux : « Quelle tâche ce sera de reconstruire la France ! Vous serez un des bons ouvriers qui travailleront à la faire plus libre et plus sage qu'elle ne l'était ; j'applaudirai aux efforts de tous les hommes de bonne volonté, et tout ce qui me restera de force, je le donnerai pour le bien du pays »[59]. Desdevises du Dezert ne se contente pas d'une simple adhésion mais s'engage véritablement durant la campagne électorale de 1919 en participant à l'animation de meetings. À un mois des élections, leur but est de réaliser une percée politique à la confluence du centre droit et d'un courant radical modéré. Ils organisent une tournée de conférences politiques qui se tiennent en octobre dans les chefs lieux d'arrondissement[60]. Leurs candidats se présentent comme des hommes nouveaux, anciens combattants à même de faire surgir une république nouvelle. Toutefois, leur lecture du conflit et leur vision de l'ennemi se démarquent finalement peu des milieux politiques de la droite classique. Dans l'appel qu'ils publient en septembre 1919, la guerre est synonyme de souffrances. La victoire, dont les animateurs de ce mouvement se veulent les héritiers, est celle de la liberté, de la justice et de la paix : « 1 500 000 Français sont tombés pour que dans la Paix et dans la Justice la France redevienne grande et prospère. Il faut que leur voix soit entendue », proclament-ils[61], pour que les sacrifices de la guerre n'aient pas été vains. En outre, la victoire doit permettre de faire payer l'ennemi, dénommé « Boche » comme dans la presse conservatrice : « Le Boche sera totalement désarmé, exécutera tout ce qu'il a signé et paiera tout ce qu'il a promis »[62].

---

[56] Il a archivé sa carte d'adhérent dans ses *Albums de guerre*. (GR20154 – Folio 60).

[57] Jacques Bardoux était issu d'une des grandes familles politiques clermontoises. Son père, Agénor Bardoux, fut député du Puy-de-Dôme au début de la IIIe République, siégeant au Centre gauche. Il fut plusieurs fois ministres puis sénateur. Licencié ès lettres (1895), étudiant à Oxford, puis licencié en droit (1899), Jacques Bardoux soutint en 1901 une thèse de lettres. Il participe aux travaux de plusieurs sociétés ou associations (notamment la Société Franklin et le Musée social), et il est l'un des principaux créateurs de la Fondation universitaire de Belleville (1898). Il adhère un temps à la Ligue des droits de l'homme. À la veille de la guerre, il a participé à des missions diplomatiques auprès de Poincaré et a été chargé de cours l'Ecole libre de Sciences Politiques. Il s'engage comme volontaire en août 1914, bien que réformé. Le sergent Jacques Bardoux a combattu au front quelques mois puis, nommé lieutenant, il a rejoint la Mission française auprès de l'armée britannique. Enfin, de novembre 1918 à mars 1919, il est le chef de Cabinet du maréchal Foch. En 1919, il débute sa carrière politique. Bardoux et Desdevises du Dezert échangent une correspondance amicale depuis 1890.

[58] Il est élu conseiller général du canton de Clermont-Sud en décembre 1919. Il renonce à se présenter en 1920 au poste de sénateur, craignant un lourd échec, étant encore trop peu connu des élus malgré la notoriété de son oncle, Antoine Blatin, maire en 1885, député de 1885 à 1889 et grand-maître du Grand Orient de France. *A.D. Puy-de-Dôme*, Fonds J. Bardoux, 142 J 93, folio 49. Lettre du 31 décembre 1919 adressée à J. Bardoux.

[59] *A.D. Puy-de-Dôme*, Fonds J. Bardoux, 142 J 100, folio 314. Lettre du 7 juillet 1918.

[60] Réunions à Clermont-Ferrand le 5 octobre (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 6 octobre 1919), à Riom le 12 octobre (voir *Riom Républicain*, 13 octobre et *La Montagne*, 14 octobre), à Thiers le 13 octobre (comptes-rendus dans *Le Journal de Thiers* du 26 octobre et dans *La Montagne* du 22 octobre). A la réunion clermontoise, Desdevises du Dezert est un des orateurs.

[61] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Appel de la IVe République, 11 septembre 1919.

[62] *Ibid*.

Cependant, l'appel de *la IVe République* ne se focalise pas sur les questions de politique extérieure, un thème qui reste secondaire dans son programme politique. En outre, dans les réunions publiques organisées localement, si l'on suit les comptes-rendus de presse, les animateurs du mouvement n'évoquent pas l'ennemi d'hier, sans doute parce que leur but est de se présenter comme des hommes nouveaux incarnant l'avenir ; ils n'ont donc pas à insister sur leur vision de l'Allemagne, thème sur lequel ils ne se démarqueraient qu'avec difficulté.

Quelques rares témoignages issus des élus ruraux de droite confirme la prégnance d'une animosité anti-allemande. Ainsi, à son retour, un maire démobilisé[63] souligne-t-il le combat des « jeunes gens de Saint-Saturnin, glorieusement tombés au champ d'honneur, en défendant notre sol contre le plus barbare et le plus redoutable des envahisseurs ». Ils ont droit à la gratitude du pays « pour avoir sauvé la France de cette épouvantable guerre que l'Allemagne a déchaîné et conduite avec une sauvagerie sans précédents dans l'histoire »[64]. Mêmes échos d'un combat héroïque dans le milieu du syndicalisme agricole, plutôt conservateur[65], où le conflit est vu commune « l'immense tuerie », « la terrible épreuve »[66], ou bien encore parmi les dirigeants du monde industriel et commercial qui veulent « assurer l'avenir, auréolé par la victoire de nos admirables soldats »[67].

Dans les milieux conservateurs de l'école privée catholique : une guerre saccrificielle

La représentation de la guerre portée par ce milieu apparaît dans les discours prononcés lors de la remise des prix de fin d'année au sein des institutions religieuses du département. À l'Ecole Massillon, l'abbé Chamboissier, préfet des études de cet établissement clermontois, salue les « héros » et évoque « la terre fécondée par le sang de nos martyrs de France »[68]. De semblables références charpentent un autre discours, cette fois d'un laïc, l'avocat et ancien bâtonnier L'Ebraly, qui glorifie devant les élèves du Pensionnat Godefroy de Bouillon, « le sang répandu, rançon de la victoire » et « les grands sacrifiés, les rédempteurs nouveaux qu'attendaient comme un Christ notre peuple de France »[69]. La thématique de la guerre héroïque rencontre l'engagement patriotique et chrétien de l'auditoire. Cette dimension est à nouveau mise en valeur à l'Institution Sainte-Marie à Riom. Le Supérieur rappelle « les héroïques sacrifices » consentis dans un conflit qui, là encore, est

---

[63] Le maire Henri Chomette et la majorité du conseil municipal sont conservateurs, d'après l'autorité préfectorale. (*A.D. Puy-de-Dôme*, M 2784).

[64] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 595-4, Saint-Saturnin, Délibération du conseil municipal du 16 mars 1919. La commune compte 28 morts pour la France. À cette même séance, le maire proposa d'honorer leur mémoire en plaçant leurs portraits dans la salle des séances du conseil municipal. Multipliant les gestes commémoratifs, il souhaitait la construction d'un monument aux morts et la pose par une plaque commémorative à l'école.

[65] Chatrousse, le président de l'union départementale des syndicats agricoles, évoque les « champs de carnage et de gloire » dans un discours prononcé à l'Assemblée générale de ce mouvement qui regroupa 250 délégués départementaux, le 31 août 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 septembre 1919.

[66] *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme*, Mai-juin 1919, p.8. « Après la guerre », éditorial de D. Layé.

[67] Profession de foi aux élections professionnelles à la Chambre de commerce de Clermont-Ferrand – Issoire. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 20 décembre 1919. La profession de foi a été publiée également par *L'Avenir* et *La Montagne* la veille.Parmi les quinze candidats, signalons les industriels du caoutchouc Edouard Michelin (nouveau venu à ce scrutin) et Raymond Bergougnan, André Olier dirigeant de la plus grande entreprise de construction mécanique de l'agglomération clermontoise et le banquier Maurice Chalus qui présidait la Chambre de commerce.

[68] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 8 juillet 1919. Compte-rendu de la distribution des prix du 7 juillet.

[69] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 juillet 1919. La distribution des prix se déroula dans cet autre établissement clermontois, le 10 juillet.

représenté comme un «horrible cauchemar »[70]. M. Everat, un ancien élève de l'école et lui-même ancien combattant, reste dans ce registre de la guerre sacrificielle quand il interpelle les élèves par ces mots : « La France a demandé à vos aînés la plus terrible des immolations. Elle a cueilli à larges brassées les plus beaux épis, et les a offert en rançon à cette transformation mystérieuse et providentielle qui fait jaillir la vie de la mort elle-même »[71]. Pendant le conflit, la glorification des héros et de leurs sacrifices avait été récurrente dans la publication mensuelle de cette institution religieuse. En effet, tout au long de la guerre, *La Bonne Parole* avait communiqué des nouvelles des anciens élèves au front, racontant en particulier le « martyre » de ceux qui avaient péri au champ d'honneur. De tels récits sont pour M. Everat des « Chansons de gestes »[72]. Lors de la réunion des anciens élèves de l'école, le 29 juin, le Supérieur de l'Institution avait fait une litanie de telles chroniques, données en exemple aux jeunes élèves. Au banquet des Anciens il évoquait ainsi « le Lieutenant René Verny se confessant à son brigadier au moment suprême ; le Commandant Henri de Marands, frappé en montant à l'assaut, son chapelet entouré autour de son poignet, le Sous-Lieutenant Guy du Saray, qui signe à 19 ans cet acte d'abandon : "Si je dois être tué, peu importe, ce que Dieu fait est bien fait ! "». Le secrétaire de l'association des Anciens de l'Institution, Charles Marthivon, retrace lui aussi la gloire des soldats issus de l'institution Sainte-Marie, en énumérant les anciens maîtres et les anciens élèves morts pour la France ou portés disparus. L'évocation de leur épopée s'apparente pour lui, aux écrits de Froissard[73]. La référence au chroniqueur du Moyen Âge replace ainsi la Grande Guerre dans la continuité historique d'une France épique.

Les représentations de la guerre subissent donc, dans ce milieu catholique traditionaliste, l'empreinte patriotique et chrétienne. Le Supérieur rappelle qu'il s'agissait pour les soldats de sauver « l'Honneur et la Patrie », leurs sacrifices étant consentis en regard de leurs valeurs chrétiennes de « désintéressement et de générosité », de « charité »[74]. Au-delà de cette rhétorique, une intervention émanant d'un ancien élève, également ancien combattant, ajoute cependant, l'image des véritables épreuves endurées. À la fin du banquet traditionnel des anciens élèves, G. Rochette de Lempdes témoigne longuement de son expérience du front. Le soldat a combattu, dit-il, pour que les générations suivantes ne connaissent pas « les souffrances insoupçonnées de la guerre » : « la lutte énervante contre le sommeil », la faim, le froid, l'eau, la fatigue, « pour qu'au soir d'une journée sanglante, quand la nuit étend son voile sur le champ de bataille, que le bruit du canon s'apaise et que la fusillade se ralentit, accroupi, seul, meurtri peut-être, vous n'entendiez pas les cris déchirants des blessés qui implorent du secours, la voix suppliante des mourants qui appellent leur mère et que n'oublieront jamais ceux qui les ont une fois entendus »[75].

Dans ce contexte, l'Allemagne est présentée comme responsable de la guerre, ayant cherché à dominer le monde. Devant le public du pensionnat Godefroy de Bouillon, l'avocat L'Ebraly met en cause l'« orgueil de l'Allemagne et de son Kaiser qui rêvaient de l'asservissement des peuples »[76]. À la distribution des prix de l'Institution Sainte-Marie, l'Allemagne reste, pour le Supérieur de l'établissement, « le Barbare envahisseur »[77].

---

[70] *La Bonne Parole*, 11 septembre 1919, p. 260. Distribution des Prix du 10 juillet 1919.
[71] *Ibid*. Discours de M. Everat.
[72] *Ibid*.
[73] *La Bonne Parole*, rapport du secrétaire Charles Marthivon à la réunion des Anciens du 29 juin, 22 juillet 1919, p.237.
[74] Discours à la distribution des prix, le 10 juillet 1919. *Op. cit.*
[75] Toast au banquet des Anciens du 29 juin. *Op. cit.*
[76] *Op. cit.*
[77] *La Bonne Parole*, n°23-24, 11 septembre 1919, p. 257.

La victoire est alors classiquement associée à la recherche du droit et de la liberté. À l'institution Sainte-Marie, son directeur rappelle que le conflit fut mené « pour la défense du Droit et le salut du Pays »[78]. Pour l'ancien combattant G. Rochette de Lempdes, la victoire a permis une revanche sur la défaite de 1870. Elle doit aboutir à la paix définitive. Plus surprenant dans ce milieu habitué à glorifier les vertus militaires, la marque précoce d'un discret pacifisme : « Nous nous sommes battus, affirme-t-il, pour que vous puissiez vivre en paix et consacrer toutes vos forces à la régénération morale de notre pays ; pour vous épargner dans un avenir trop proche un nouvel appel aux armes […] aurons-nous réussi à reléguer dans un avenir lointain cet affreux cauchemar ? Dieu seul le sait ! ». Mais l'orateur engage néanmoins son auditoire à ne pas s'endormir « sur le mol oreiller de la paix »[79]. La victoire est donc ici préservation de la France par la délivrance du territoire et le salut national. Elle est aussi rédemptrice au point de vue moral, pour un pays hier vaincu. Dans ce milieu très conservateur, il est plus surprenant qu'elle soit vouée non à permettre le retour à une France d'avant-guerre, mais le renouveau du pays.

Les conférences patriotiques et l'image de la guerre

Durant la guerre, Desdevises du Dezert avait participé à des œuvres de « propagande de guerre », notamment avec « les conférences au village »[80]. De telles réunions se poursuivent après l'armistice. En mars 1919, *l'Union des grandes associations française contre la propagande ennemie* organise dans le département une série de six conférences. Des communes ouvrières furent concernées, la sous-préfecture de Thiers, Saint-Rémy-sur-Durolle, également liée à la coutellerie thiernoise, et Saint-Eloy-les-Mines dans les Combrailles. Ces deux dernières représentaient des bastions du mouvement ouvrier. Une autre conférence fut organisée à Cunlhat, chef-lieu d'un canton à dominante agricole. Deux soirées furent aussi organisées dans la capitale régionale[81].

Tandis que les Alliés élaborent, à la Conférence de la Paix, les clauses du futur traité, le but est d'en présenter les enjeux et de défendre les revendications françaises. Pour les animateurs de cette ligue, un traité basé sur le droit et la justice devait apporter à la France une paix réparatrice. Au cours de la tournée, les moyens modernes de communication sont utilisés. Le cinéma en est l'instrument essentiel, par la projection de « chansons filmées » et de « vues cinématographiques ». Le programme, élaboré autour de trois thèmes, paraît avoir été sensiblement le même dans chacune des conférences. Sept chansons filmées dont *Le chant du départ* et *La Madelon* mettent en avant l'exaltation patriotique de la défense du territoire. Un film documentaire insiste sur l'après-guerre et la rééducation des mutilés. Enfin, l'essentiel du programme tourne autour de la dénonciation de l'ennemi « boche » : Une « causerie » sur « les conséquences de la paix allemande en Russie » et un film comique (« 8

[78] *Ibid*., 22 juillet 1919, p.241.
[79] *Ibid*., p.242.
[80] Il préside par exemple la réunion organisé le 28 septembre 1918 à Clermont-Ferrand. Au programme, 105 « projections lumineuses » de la bataille de la Marne de 1914 et un film cinématographique sur « Nos nouveaux tanks au travail ». Une carte d'invitation est conservée dans ses *Albums de guerre*, Tome 2, folio 24. Il s'agissait d'une tournée pour l'anniversaire de la Bataille de la Marne organisée avec l'œuvre de « la Repopulation française » du docteur Bertillon (folio 27).
[81] Réunion du 6 mars 1919 à Saint-Eloy-les-Mines, au Cinéma-Palace (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10/3) ; Le 12 mars à Saint-Rémy-sur-Durolle (*Le Moniteur*, 17/3) ; le 13 mars à Thiers (*Le Moniteur*, 12/3) ; le 17 mars à Cunlhat (*Le Moniteur*, 22/3) ; les 25 et 31 mars à Clermont-Ferrand (*Le Moniteur*, 28/3).

Millions de dot ») où « des Boches peu sympathiques sont dupes de leurs propres machinations »[82].

L'animateur de la tournée était Henri Valbel, présenté comme un blessé de guerre. Dans la capitale régionale, il expose les crimes allemands et la fourberie de l'ennemi. Il dénonce « la préméditation et l'exécution froide des crimes, des déportations organisées par les boches », ces « monstres […] pleins d'arrogance », qui « cherchent maintenant à nous apitoyer, après s'être affublés d'une étiquette démocratique ». Lors de sa prestation clermontoise le 25 mars, il s'insurge contre « les procédés de bandits boches au cours de l'occupation »[83]. Aussi attend-t-il « une paix réparatrice basée sur le droit et la justice »[84]. À Saint-Eloy-les-Mines, il souhaite voir établir à la fois une paix du droit et une paix vengeresse, « une paix basée sur la justice car cette paix seule fera rendre gorge aux monstres qui ont déchaîné les horreurs de la guerre sur le monde »[85].

2. La vision de la guerre et de l'Allemagne dans les milieux radicaux

Etienne Clémentel et les élus radicaux : une victoire du droit et de la liberté

C'est par leurs discours prononcés dans l'enceinte du Conseil général, où les radicaux étaient majoritaires, que l'on peut étudier les représentations du président de cette assemblée et de ses amis politiques. E. Clémentel martèle dans ses discours la représentation d'une guerre du droit, de la justice et de la liberté. Il défend en l'occurrence la politique du gouvernement auquel il appartient (il va du reste participer aux commissions de la conférence de Paix). Au lendemain de la signature de la paix, dans son discours annuel au Conseil général, il utilise les références qui avaient déjà charpenté son propos d'août 1918. La guerre a été « la plus grande tragédie, non pas seulement de notre histoire, mais de l'histoire de l'humanité ». La victoire a permis de « terrasser le militarisme germanique et de briser à jamais son rêve de domination universelle. La France de 1871 portait « le poids du redoutable héritage de la défaite », « portant au flanc une inguérissable blessure » et placée dans « l'incertitude perpétuelle du lendemain […] l'Allemagne imposant sa loi par la crainte et la menace. Le Droit c'était la Force. La Justice, c'était l'arbitraire du plus fort. La Paix, c'était la terrible paix armée, la paix prussienne, paix ruineuse, paix précaire, paix sans sécurité et sans lendemain ». La guerre est porté au débit de l'Allemagne, « une guerre préméditée d'agression » : « Au cœur de l'Europe se dressait un immense burg du moyen âge, évoluant jusque dans les masses profondes de sa démocratie, derrière son chef illuminé d'orgueil, vers une monarchie mondiale de droit divin ». Une fois le conflit déclenché, la France a « miraculeusement échapper aux griffes du monstre ». La France a vaincu, dit-il, car « sa cause était sainte et qu'elle le savait ; c'est qu'elle était la sentinelle avancée du Droit et de la Liberté, selon la belle expression du Président Wilson et que sa chute eût été le signal de la servitude non seulement de l'Europe, mais du Monde ». Guerre atroce, victoire du droit, de la justice et de la liberté, victoire de la paix, victoire contre le militarisme germanique agressif,

---

[82] D'après le compte-rendu de la conférence clermontoise du 25 mars. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 28 mars 1919.

[83] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 28 mars 1919. La conférence eût lieu à l'Idéal Cinéma. Elle fut renouvelée le 31 mars.

[84] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*. Compte-rendu de la conférence de Saint-Rémy-sur-Durolle du 12 mars paru dans l'édition du 17 mars, celui de la conférence de Cunlhat du 17 mars paru le 22 mars 1919.

[85] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10 mars 1919. Compte-rendu de la conférence du 6 mars.

tels sont les thèmes. L'Allemagne porte l'image d'un ennemi dangereux, voire d'un « monstre » (terme employé une fois) mais l'expression d'une haine farouche est absente.

Ses propos ne sont pas isolées parmi la parole des radicaux. En avril, le docteur Marcombes, un autre radical modéré, conseiller général de Clermont, rappelle la « victoire libératrice », faisant donc du conflit une guerre avant tout défensive[86]. Le radical-socialiste Maymat, proche de Clémentel et conseiller général de Pionsat, note que la victoire « a sauvé la France et l'humanité toute entière », restant ainsi conforme aux représentations habituelles des radicaux sur le sujet[87].

Les élus du Conseil général, n'ont de cesse de rappeler leurs croyances dans une victoire chargée de valeurs positives, conformes à leur engagement au sein du courant radical. Aussi sont-ils attentifs à trouver dans le traité de paix un fondement juridique et moral aux réparations. Leur analyse paraît alors proche de celle des milieux de la droite. Par contre, pour cette dernière, la vision est bien nationaliste et vengeresse. Les points de vue se retrouvent toutefois sur un même enjeu : juguler un ennemi responsable de la guerre, un ennemi que l'on craint encore, lui faire payer le prix du carnage. Ces convergences se confirment-elles dans la presse de tendance radicale ?

Les représentations du *Moniteur du Puy-de-Dôme* : le rejet de la culture allemande

Tableau 7 : Les représentations de la guerre dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919

La représentation du conflit	Nombre d'occurrences
Une guerre abominable, un fléau.	40
Sacrifices	7
Héroïsme des soldats	7
Une guerre de la Civilisation et de l'Humanité, pour sauver le monde	5
Une guerre pour le droit, la liberté et la justice	10

41 éditoriaux sont concernés. Le conflit est d'abord présenté à travers les souffrances entraînées. Dans plus de 68% des textes retenus (28 fois), il est apparenté à un carnage, à une guerre abominable. Cette représentation se retrouve dans les mêmes proportions dans les deux quotidiens régionaux (68,3% dans les éditoriaux concernés du *Moniteur* contre 69,4% dans *l'Avenir*). La guerre fut « la plus sanglante, la plus abominable, et la plus honteuse que le monde hait jamais vu », rappelle l'éditorialiste Th. Mourgue à la veille de l'ouverture de la Conférence de Paris[88]. Elle représente « l'affreuse boucherie » subie par la France[89], le « grand massacre », « l'abominable conflit »[90]. En mai, tandis que les Allemands protestent contre un traité élaboré à charge, *Le Moniteur*, comme *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, dénonce de plus belle les atrocités de la guerre, « la façon sauvage dont elle a été faite »[91]. De même, T. Mourgue évoque aussi le conflit comme « un terrible fléau »[92], un « désastre sans

[86] P. *V. de délibération du Conseil général*, Séance du 29 avril 1919. Il sera le nouveau maire de Clermont-Ferrand à l'issue des élections de décembre 1919.
[87] *Ibid*., Séance du 28 avril 1919.
[88] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Th. Mourgue, « La Société des Nations », 9 janvier 1919. Sauf mention contraire, c'est le rédacteur en chef Th. Mourgue qui signe les éditoriaux.
[89] « Pour hâter la Démobilisation », 27 janvier.
[90] « L'erreur initiale », 12 avril.
[91], « Contre-propositions », 30 mai.
[92] « Les problèmes de la paix », 3 janvier.

précédent »[93]. A l'issue des travaux de la Conférence de la Paix, il reste pensé comme « la plus effroyable catastrophe qui se soit abattue sur l'humanité »[94], le « grand conflit qui vient de déchirer le monde »[95]. Là encore, comme dans le quotidien conservateur, la représentation héroïque de la guerre reste un thème secondaire. Il s'agit alors, avant tout, de retracer ses ravages et de les imputer à l'Allemagne. Dans le contexte de l'élaboration du traité de paix, *Le Moniteur* cherche donc lui aussi à dénoncer, à travers l'image de la violence de la guerre, les responsabilités ennemies.

Dans ces circonstances, la victoire est secondairement porteuse de valeurs. Dix occurrences évoquent une guerre du Droit, de la justice et de la Liberté, vision classiquement partagée, à droite comme à gauche, au moment de l'armistice. Le combat fut mené, rappelle l'éditorialiste du journal à l'ouverture de la Conférence, « pour le droit, pour la liberté, pour l'indépendance des peuples »[96]. À la signature de la paix, il souligne de nouveau que la victoire fut une « revanche de la Liberté et du Droit »[97]. Trois fois seulement, le journal met en avant l'idée d'une victoire acquise pour la Civilisation. La guerre a opposé les tenants de la « Civilisation » contre les défenseurs « Kultur » qui ont « élevé la barbarie à la hauteur d'un principe »[98]. Enfin, à deux reprises, les éditoriaux présentent la victoire comme une œuvre qui a permis de sauver le monde, mais ceci après la signature de la paix[99].

Au total, les représentations de la guerre et de la victoire sont similaires dans les éditoriaux des deux principaux quotidiens régionaux

Autre thème étudié, celui des figures de l'ennemi. 71 éditoriaux abordent ce thème fort présent, et d'une manière là encore presque similaire au quotidien conservateur. Les trois mêmes représentations de l'ennemi dominent[100] :

Tableau 8 : Les représentations de l'Allemagne dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919

L'Allemagne, un pays criminel	Nombre d'occurrences
Crimes allemands	42
L'Allemagne responsable de la guerre	38
Le « Boche », ennemi héréditaire	
Sentiments négatifs (fourberie…)	50
Boche, pieuvre, barbares…	23
Ennemi	13
L'Allemagne toujours menaçante	
Juguler l'Allemagne, avoir des garanties	20
Réparations	15
Danger allemand	8

[93] « Les innocents et les coupables », 25 janvier. Dans cet éditorial, Th. Mourgue commente, en l'approuvant, le discours de Poincaré prononcé à l'ouverture de la Conférence.
[94] « De Sarajevo à Versailles », 28 juin.
[95] « Les rapports de M. Louis Bathou ; I. Les responsabilités », 12 août.
[96] « La Conférence de la Paix - II. La Société des Nations », 16 janvier.
[97] « De Sarajevo à Versailles », 28 juin.
[98] « La Ligue des Nations », 29 janvier.
[99] Editoriaux des 24 et 27 septembre intitulés « Le traité de Versailles » et « De la défaite à la victoire ».
[100] *L'Avenir*, rappelons-le également, a développé ce thème dans soixante-douze éditoriaux soit dans les mêmes proportions que *Le Moniteur*. Ainsi, il est possible de comparer les occurrences brutes relevées.

Tout au long des travaux de la Conférence, le journal n'a eu de cesse de dénoncer – à 42 reprises – les crimes adverses. L'Allemagne et ses alliés ont formé une « Quadruple Alliance de crime, d'oppression et de félonie », dit-il[101]. Le journal stigmatise aussi « une Allemagne si criminelle, si coupable et si peu repentante »[102]. Tandis que l'adversaire discute des préliminaires de paix, les attaques se font plus précises. Th. Mourgue énumère alors ces « crimes répétés et monstrueux » : vols, cambriolages, ignominies… En outre, le journal publie quelques jours plus tard, en page intérieure, le rapport fait par A. Jouve à la Chambre de commerce de Clermont, après sa visite des régions dévastées. Ce voyage, sans doute réalisé avec d'autres élus consulaires, est d'ailleurs présenté comme un « pèlerinage » accompli à l'occasion de la réunion des présidents des Chambres de commerce de France tenue à Paris le 31 mars. Ce responsable consulaire, également élu municipal clermontois, fait part de sa grande émotion ; il pleure en visitant les ruines de Lens : « La destruction est totale, c'est la désolation, c'est le chaos ! … et voilà ce qu'il reste d'une ville et d'une contrée qui comptait 100 000 habitants », « les Barbares ! »[103]. La présentation détaillée de son rapport par *Le Moniteur* montre le souci du quotidien de dénoncer la conduite de la guerre par une Allemagne criminelle. Les violences du champ de bataille et leur transposition dans la destruction des villes sont là encore imputées à l'adversaire seul. Le traité de paix signé, l'éditorialiste du journal revient sur « tant de fautes commises et de crimes accomplis »[104]. Plus tard il commente, en détail, le rapport parlementaire de la Commission de la paix[105]. Ainsi est-il question de « ces actes de cruauté, ces attentats contre le droit des gens, contre les lois et les coutumes de la guerre, contre les lois de l'humanité, commis par les armées allemandes par ordre de leurs chefs », qui ont mené « une guerre de cambrioleurs, de bandits et d'assassins »[106].

L'Allemagne porte la responsabilité du conflit. Elle a prémédité la guerre, scande Th. Mourgue dans un éditorial écrit à la veille de l'ouverture des travaux de la Conférence de paix : « L'Allemagne et l'Autriche ne songeaient qu'à attendre, qu'à guetter le moment où une agression mûrement organisée et habilement déclenchée devait, à leur avis, leurs rapporter des profits copieux avec, par-dessus le marché, un peu de se qu'ils croyaient devoir être de la gloire »[107]. Le rédacteur en chef du journal attend de la Conférence qu'elle leur présente « l'addition »[108], car « chaque jour [lui] apporte quelque précision nouvelle sur les responsabilités encourues par l'Allemagne dans la guerre qu'elle a déchaînée »[109]. Le conflit lui est imputable en effet, car elle en est la source lointaine – par la guerre de 1870 – et la cause immédiate – par sa volonté belliciste d'août 1914[110]. Entre le 7 mai et le 16 juin, période où les plénipotentiaires allemands étudient les préliminaires de paix, la responsabilité de leur pays dans le déclenchement et la conduite de la guerre est mise en exergue à onze reprises. C'est d'ailleurs le sujet principal de plusieurs éditoriaux[111]. À la signature de la paix, le journal dénonce « ce peuple qui a voulu follement asservir tous les autres »[112]. L'article 231

---

[101] Il s'agit de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie et de la Turquie, pays nommément cités par le journal. « La Conférence de la Paix. II. La Société des Nations », 16 janvier.
[102] « L'Erreur initiale », 12 avril 1919.
[103] « Un pèlerinage aux régions dévastées. Rapport de Monsieur Jouve », 20 mai, p.2.
[104] « De Sarajevo à Versailles », 28 juin.
[105] Il s'agit de nouveau du rapport Bathou . Editoriaux des 13 août « II. La violation de la Belgique », 16 août « III. Les attentats allemands » et 20 août « IV. Les sanctions ».
[106] Editorial du 16 août.
[107] « La Société des Nations », 9 janvier 1919.
[108] C'est le titre de l'éditorial du 1er février.
[109] *Ibid*.
[110] « Cause lointaine », 21 avril 1919.
[111] Par exemple ceux des 19 et 27 mai intitulés « Les responsabilités » et « Responsabilités et réparations ».
[112] G. DESDEVISES DU DEZERT, « L'Allemagne après le traité de Versailles », 1er juillet.

formulant la responsabilité allemande, et l'article 227 consacré spécifiquement à la mise en accusation de l'empereur, sont détaillés avec soin aux lecteurs du journal[113].

L'image de l'Allemagne est très négative. À 13 reprises, il est simplement question de « l'ennemi », tandis que 23 fois l'Allemagne est appelée « la pieuvre », les Allemands « le boche » ou « les barbares ». Lors des premières discussions entre Alliés qui donnent lieu à des différences d'appréciations, le journal dénonce « le Bluff » allemand à propos de l'Alsace et de la Lorraine, toujours considérées comme des terres d'Empire[114]. Dans ce texte, l'adjectif ou le substantif « boche » sont employés trois fois, en particulier pour stigmatiser la « sauvagerie » ennemie. Tandis que le climat se tend entre les Alliés, l'éditorial titre le 18 avril : « le Boche enfariné ». Et lors de l'attente de l'acceptation allemande des préliminaires de paix, qui constitue un nouveau moment d'appréhension, le vocabulaire se fait de nouveau agressif ; le journal dénonce une fois de plus les « Boches » et les « foules germaniques »[115]. Plus tard, il poursuit ses diatribes, malgré la signature du traité de paix. L'éditorial du 17 juillet par exemple, qui est consacré à l'étude des « compensations du vandalisme », stigmatise les « Boches », les « intellectuels teutons » (dont on dénonce le manifeste des 93), et même le « dieu boche »[116].

À 50 reprises, le journal expose les sentiments très négatifs que lui inspire l'Allemagne. Comme *l'Avenir du Puy-de-Dôme*, le quotidien radical dénonce sa fourberie, son arrogance, sa cruauté et sa sauvagerie. Les positions des responsables allemands sont vilipendées. Le représentant à la commission d'armistice ou le diplomate qui suit les travaux de la Conférence de Paris sont pris à partie, comme autant de représentants du « mensonge », niant la défaite de leur pays par une « insolence inconsciente ». Sont dénoncés « l'esprit de querelle de Berlin », sa « rage belliqueuse », sa « frénésie de meurtre et de massacre, de pillage et de dévastation, telle qu'on ne avait jamais vu depuis les Barbares », tous les sentiments développés pendant la guerre par une « nation aveuglée par une démence furieuse »[117]. Les critiques allemandes concernant les préliminaires de paix sont rejetées, considérées comme de l'esbroufe et de l'arrogance : « Ils ont le bluff dans le sang. Ils ont bluffé pendant quatre années de guerre. Ils blufferont encore le jour où la paix, enfin signée, leur aura fait rentrer dans la gorge tous leurs mensonges et toutes leurs arrogances »[118]. Et le journal de regretter un certain manque de fermeté des représentants alliés face « à la comédie de Weimar ». L'Allemagne reste décidément « l'éternel ennemi » pour Th. Mourgue, qui ajoute : « Nous n'avons pas la prétention de changer les goûts, les mœurs, les habitudes, les instincts de l'Allemand. Il est querelleur et belliqueux, ambitieux et traître. Il le sera demain comme il l'est aujourd'hui et comme il l'était hier »[119].

Au total, la figure de l'ennemi ainsi essentialisé est dans l'ensemble conforme à celle véhiculée par *L'Avenir*. Une différence de taille sépare néanmoins les deux quotidiens

---

[113] Deux éditoriaux sont consacrés à l'étude du rapport de L. Barthou sur le traité de Versailles, présenté à la Chambre au nom de la Commission de la Paix : « Les rapports de M. Louis Bathou I. Les responsabilités », 12 août ; « II. La violation de la Belgique », 13 août.

[114] Editorial du 1er mars.

[115] Ardouin-Dumazet, « S'ils ne signaient pas », 29 mai.

[116] Clément-Janin, « Les compensations du vandalisme », 17 juillet. Le manifeste dont il est question est l' « Appel aux nations civilisées » signé par 93 intellectuels allemands en octobre 1914, premier texte pétitionnaire qui marque l'engagement des intellectuels dans une « guerre culturelle ». Sur les réponses à ce texte par les élites des pays alliés, C. Prochasson, A. Rasmussen, *Au nom de la Patrie. Les intellectuels et la première guerre mondiale (1910-1919)*, p. 126 et s.

[117] « Winterfeld et Brockdorff-Rantzau », 31 janvier. Le titre reprend les noms respectivement du général allemand siégeant à la Commission d'armistice et du plénipotentiaire allemand sollicité par les Alliés à la Conférence de la Paix.

[118] « Le bluff allemand », 1er mars.

[119] « Cause lointaine », 21 avril.

régionaux. Les critiques du journal de droite s'appuient sur un fondement racial ce qui n'apparaît pas explicitement dans les colonnes du *Moniteur*. Même si ce dernier dénonce une « nation de mensonge et de proie »[120] ou bien « les peuples de proie »[121], la notion de race n'entre pas dans l'argumentation. Le quotidien radical s'en prend plutôt à la culture allemande, opposant la civilisation à la sauvagerie et à la barbarie allemandes, portées par tout un héritage culturel : « Un système dont leurs écrivains militaires, les Clausewitz, les von Hartmann, les von Bernhardi avaient soigneusement édifié par avance les implacables théories », le journal se demandant en outre « comment un peuple qui se disait civilisé, qui se plaçait même, à son propre jugement, à la tête de la civilisation, et qui se prétendait si fort, a pu en venir à un tel degré de bassesse, de férocité et d'ignominie »[122] . La sauvagerie allemande est mise en exergue mais il n'y a cependant pas – ou rarement – cette « animalisation » de l'ennemi telle qu'elle se retrouve dans les éditoriaux de *l'Avenir*. Celui-ci n'est pas non plus considéré comme un fou dangereux dont il faudrait se protéger.

Ces différences d'appréciations se retrouvent dans la façon dont *Le Moniteur* envisage le traitement à infliger au pays vaincu. Si l'Allemagne constitue toujours un danger, celui-ci n'est mis en exergue qu'à 8 reprises, tandis que cette image se faisait leitmotiv dans les éditoriaux du journal conservateur[123]. Par contre, les deux quotidiens développent des analyses similaires quand il s'agit de soumettre l'ennemi vaincu, et responsable de la guerre, à des réparations. Quinze fois, *le Moniteur* le demande (contre quatorze fois *L'Avenir*). L'Allemagne doit réparer ses crimes et payer les dommages qu'elle a causés, c'est là une évidence soulignée à de nombreuses reprises[124]. Cette revendication est officiellement présentée par la France, notamment par Raymond Poincaré dans son discours d'ouverture des travaux de la Conférence[125] : elle constitue un souhait très majoritairement partagé par l'opinion française dans son ensemble.

Cependant, l'attitude à adopter vis-à-vis du vaincu est plus nuancée que dans *l'Avenir*. L'idée de juguler l'Allemagne apparaît peu, il s'agit plutôt d'obtenir des garanties. À huit reprises, le quotidien radical relève un traitement du vaincu qu'il considère comme juste, voire modéré, tout en exigeant une attitude ferme. Le journal rejette les critiques allemandes à l'encontre des préliminaires de paix, adoptant à l'occasion un vocabulaire plus impitoyable envers elle, la comparant pour une fois à un animal acculé : « La Bête est touchée à fond. Elle pourra se débattre encore plus ou moins avec conviction. Elle ne pourra empêcher la Justice de s'abattre sur elle et le Droit de régner sur le monde ». Quand Clemenceau rejette en bloc les propositions allemandes, le journal applaudit. Rappelant les souffrances des « victimes » de « l'Allemagne féroce et barbare », il estime qu' « au lieu de crier comme si on l'écorchait vive, elle devrait au contraire s'estimer fort heureuse d'être traitée avec tant d'indulgence et de se tirer à si bon compte de l'impasse tragique où elle s'est si criminellement fourvoyée »[126]. Plus tard, le quotidien rappelle que la France a de « justes exigences » envers le vaincu[127]. Il soutient que « les Alliés auraient eu le droit strict de lui imposer des conditions

---

[120] « La réponse des alliés au contre-projet allemand », 17 juin.
[121] « Vaine protestation », 25 juin.
[122] « III. Les attentats allemands », 16 août. Il s'agit du troisième volet de la présentation du rapport Barthou.
[123] Pour rappel, *l'Avenir* le souligne 30 fois dans les 72 éditoriaux concernés.
[124] Par exemple dans les éditoriaux suivants aux titres souvent évocateurs : le 16 janvier (« La Conférence de la Paix - II. La Société des Nations »), le 1er février (« L'addition »), le 4 mars (« l'Allemagne doit payer d'abord »), le 24 mars (« l'Allemagne peut payer »), le 26 mai (« Ce que l'Allemagne devrait savoir »), le 31 mai (« Le marchandage allemand ») ou bien encore le 17 juillet (« Les compensations du vandalisme »).
[125] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 janvier. La première séance plénière avait eu lieu la veille.
[126] « Ce que l'Allemagne devrait savoir », 26 mai.
[127] « Le plan Erzberger », 3 juin.

bien plus féroces »[128]. Une fois le traité de paix signé, reste la question du jugement de Guillaume II. *Le Moniteur* le réclame avec force à plusieurs reprises, et à nouveau au nom de la justice. Si l'empereur allemand n'était pas poursuivi, « la moralité internationale et l'autorité sacrée des traités recevraient une nouvelle offense », s'insurge Th. Mourgue[129].

Pour *Le Moniteur*, l'attitude vis-à-vis de l'Allemagne relève également de la morale. Par six fois, le quotidien attend du vaincu un repentir. À la veille de l'ouverture des négociations de paix, le journal rejette la critique faite à la France de vouloir écraser son ennemi d'hier : « Nous ne voulons pas d'ailleurs la mort du pécheur. Il est possible qu'un jour l'Allemagne comprenne l'énormité et l'horreur de ses crimes et même qu'elle s'en repente, quand elle en aura vu les conséquences qu'elle ne voit encore que très imparfaitement »[130]. Mais l'éditorialiste note cependant qu'elle doit, dans l'immédiat, rester au ban des nations : « Mais ce serait un singulier moyen de l'amener à comprendre et à se repentir que de l'admettre de but en blanc, à égalité, parmi les nations honnêtes qui, à cause d'elle, ont tant souffert et tant pleuré ! ». Quand cette période de purgatoire se terminera-t-elle, selon le journal ? Il reste peu disert à ce sujet. Obtenir son repentir ? Encore une fois, le vocabulaire utilisé puise dans le domaine religieux témoignant de la dimension moralisatrice assignée au traité. La question immédiate est celle de l'entrée ou non de l'Allemagne dans la Société des Nations prévue par le traité de paix. Pour le journal, elle doit en être exclue provisoirement : « On ne pouvait faire autrement sans outrager les vivants et les morts et sans porter un audacieux défi à la conscience universelle […] Qu'elle accepte d'abord sans simagrées et sans réticences la paix de droit et de justice que lui proposent ses adversaires […] Qu'elle devienne une nation libre et honnête. Qu'elle rompe avec les hommes de son passé […] Qu'elle tienne ses engagements, qu'elle paie ses dettes. En attendant, la quarantaine s'impose »[131]. Concernant l'aviation, les deux industriels André et Edouard Michelin situent la fin de la période d'observation à quinze ou vingt ans : L'Allemagne disposera à nouveau de la liberté de l'air, lorsqu'elle « aura prouvé qu'elle veut sincèrement s'élever au rang des nations civilisées »[132].

Enfin, à six reprises le journal exige une attitude ferme par crainte d'un danger potentiel qu'il faut circonscrire d'emblée. Dès les premières séances de travail de la Conférence, *Le Moniteur* note que les Alliés doivent rester sur leurs gardes et ne pas laisser à l'Allemagne la possibilité d'une nouvelle agression[133]. En outre, il s'agit d'imposer à l'Allemagne « des conditions de paix capables de mettre l'Europe à l'abri des mauvais coups qu'elle méditait à l'avenir »[134]. De fait, le journal consent difficilement à ce que l'Allemagne vaincue puisse discuter des préliminaires de paix jugés mesurés : « Il y a quelque chose d'intolérable dans ce fait que des vaincus s'arrogent le droit de traité d'égaux à égaux avec les vainqueurs et même de leur parler en maîtres. Les conditions de paix soumises à l'Allemagne

---

[128] « Vaine protestation », 25 juin 1919.

[129] « II. La violation de la Belgique », 13 août.

[130] « La société des nations », 9 janvier. A la fin du mois de mai, le journal utilise un vocabulaire similaire tandis que les Alliés s'opposent au sujet de l'atténuation possible des clauses du traité, qu'il ne peut s'agir d'un écrasement de l'Allemagne : « Nous ne voulons pas la mort du pêcheur, nous ne voulons que son repentir ». « Contre-propositions », 30 mai. Cet éditorial rejette les demandes allemandes présentées par le comte Brockdorff-Rantzau : retrait des troupes alliées, entrée de l'Allemagne à la société des Nations, mandat allemand sur ses anciennes colonies et refus de livrer Guillaume II.

[131] « L'Allemagne et la Société des Nations », 14 mai.

[132] « Pour que la paix qui se prépare soit une paix durable », 17 mars. Pour mémoire, les deux frères Michelin ont également fait paraître leur article dans *L'Avenir* qui l'a aussi publié à la place de son éditorial habituel et le même jour que son concurrent.

[133] « Les innocents et les coupables », 25 janvier. Dans cet éditorial, Mourgue commente le discours de Poincaré prononcé à l'ouverture de la Conférence.

[134] « M. Clemenceau et la paix », 23 février.

sont, quoiqu'on en ait dit, empreintes de modération, surtout si on les compare aux terribles responsabilités qu'elle a encourues »[135].

Le Moniteur a donc développé des représentations de l'ennemi très proches de celles de son concurrent, à quelques nuances près. En traçant la courbe des occurrences liées à la préparation de la paix et liées à la vision de l'Allemagne, on note les mêmes évolutions parallèles (Annexe 11)[136]. En effet, la dénonciation des crimes allemands et la responsabilité du vaincu sont à la base de l'argumentation de défense des clauses de la paix. En outre, *Le Moniteur* comme *L'Avenir* font peu de cas des autres vaincus. En septembre et en novembre, alors que sont signés les traités avec l'Autriche et la Bulgarie, on ne note pas de regain d'intérêt chez les éditorialistes des deux quotidiens régionaux. Seule l'Allemagne focalise leur attention, ce qui montre à quel point les rédacteurs de ces journaux attendent du traité de paix un règlement avant tout moral de la guerre. Il s'agit de faire elle et elle seule.

3. La guerre et l'Allemagne vues par le mouvement ouvrier

Les prises de paroles des élus socialistes sont peu nombreuses mais Alexandre Varenne, leur chef de file, s'exprime par le biais de son journal *La Montagne*, source qu'il convient donc d'étudier, avant de porter l'attention aux discours prononcés lors de réunions publiques.

La presse socialiste : la victoire des combattants

Avant 1914, les socialistes avaient scandé leur pacifisme et leur horreur de la guerre. Comment voyaient-ils le conflit qui s'achevait, conflit pour lequel ils avaient finalement, peu ou prou, continué de soutenir l'effort national ? La presse socialiste offre un nombre beaucoup plus réduit d'éditoriaux[137]. Néanmoins, seize abordent le thème de la guerre et permettent d'appréhender ce sujet.

Tableau 9 : Les représentations de la guerre dans la presse socialiste du Puy-de-Dôme en 1919

La représentation du conflit	Nombre d'occurrences
Une guerre abominable, un carnage. Un fléau, une catastrophe historique	13
sacrifices	5
Héroïsme des soldats	5
Une guerre de la Civilisation et de l'Humanité, pour sauver le monde	3
Une guerre pour le droit, la liberté et la justice	3
La dernière des guerres	3

Comme dans le reste de la presse régionale, le conflit est d'abord représenté, comme une guerre abominable et un carnage, dans neuf cas ce qui correspond à plus de la moitié des éditoriaux concernés. Dès le premier éditorial A. Varenne le constate : « La guerre […] a

[135] « Une interview de Brockdorff », 6 juin.
[136] Annexe 11 : Graphique concernant les éditoriaux du *Moniteur* en 1919.
[137] Pour mémoire, après cinq ans d'interruption, *L'Ami du Peuple* reparaît de mai à juin à un rythme hebdomadaire. Puis à partir d'octobre, il est remplacé par le quotidien *La Montagne*.

ravagé l'Europe, entraînant l'un après l'autre presque tous les peuples, petits et grands vers le charnier humain »[138]. Cherchant à évoquer l'horreur de la guerre, le député socialiste fait part de ses difficultés pour décrire l'innommable : « Ce que furent ces cinquante mois de souffrances inouïes, de sacrifices surhumains, comment essayer de le dire en quelques pauvres paroles ? Le langage n'est pas assez riche pour dépeindre l'horreur sinistre de cette affreuse époque ni la grandeur épique de cette ruée de toute une nation vers le calvaire de la bataille, ni l'abîme de douleurs où fut plongée tant que dura le carnage, la foule lamentable des mères, des sœurs, des fiancées »[139]. Ces deux images de la guerre présentes dès ce premier article, sont reprises dans d'autres éditoriaux : celles du « carnage »[140] et du « charnier »[141]. En outre le « cauchemar » de la guerre est une autre représentation utilisée à deux reprises, d'ailleurs pour en caractériser la fin, marquée par le jour de l'armistice[142].

Le deuxième thème lié à l'image socialiste de la guerre est celui d'un conflit-cataclysme. Là encore, les socialistes partagent les représentations de la guerre des autres milieux politiques. Cette image est utilisée à quatre reprises. La guerre fut « le fléau des fléaux inventé hélas par les hommes », s'exclame A. Varenne[143]. Elle reste « la plus terribles des guerres », « la douloureuse catastrophe mondiale »[144].

Par contre, la publication socialiste se démarque du reste de la presse régionale par une représentation proportionnellement plus affirmée de l'héroïsme des soldats et des sacrifices qu'ils ont consentis (5 occurrences sur 16 articles concernés). Cette singularité peut apparaître d'autant plus surprenante que cette image était alors paradoxalement moins mise en exergue par les autre journaux locaux qui ne cherchaient pas à rappeler cette image consensuelle, préférant insister sur les « crimes » de l'ennemi. Pourquoi une telle insistance dans le journal socialiste ? Dès son premier éditorial, Varenne met en valeur « la grandeur épique de cette ruée de toute une nation » et « l'héroïsme » du peuple français[145]. Plus tard, il décrit le défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées comme celui des « soldats de la plus grande armée »[146]. Pour sa part, J. Paul-Boncour rappelle les grandes batailles, évoquant « ceux de la Marne […] ceux de Verdun »[147]. Chez les socialistes, il n'est pas question de développer un discours héroïque grandiloquent sur l'épopée du soldat français mais bien de lui attribuer la victoire et d'insister sur l'ampleur des attentes sociales ; elles sont à la hauteur de sacrifices engagés. Evoquer les sacrifices revient à se poser la question des raisons qui ont poussé les soldats à se battre jusqu'au bout. Et Varenne cherche à y répondre dès son article du 15 mai ; il souligne en effet que « le peuple français » fut « conscient d'avoir lutté et souffert pour son droit et pour le droit de tous. Il a tenu bon jusqu'à la victoire, parce qu'il savait bien qu'entre les forces du passé représentées par l'Allemagne impériale, et les espérances d'avenir qu'il incarne depuis la Révolution française, il n'y avait plus de compromis, plus de moyen terme possible ».

Quel est alors le sens du combat passé ? C'est la victoire des « soldats qui viennent de sauver le monde de la barbarie et la France de la servitude »[148], la victoire de la civilisation et de la liberté. A. Varenne justifie l'engagement des socialistes dans l'union nationale de 1914

---

[138] *L'Ami du Peuple*, « Après l'épreuve », 15 mai 1919.
[139] *Ibid*.
[140] A. Varenne, « La paix qu'on nous fait », 1er juin ; « Qui payera la note ? », 8 juin.
[141] *La Montagne*, « En avant ! », 2 octobre 1919. Il s'agit du premier numéro de ce journal.
[142] *L'Ami du Peuple*, «Le devoir de tous », 29 juin 1919.
[143] *Op. cit*., 15 mai.
[144] *La Montagne*, « Tout le passé contre l'avenir », 15 octobre 1919. Cet éditorial est signé par le député de l'Allier Paul Constans.
[145] *Op. cit*., 15 mai.
[146] « Le suicide », 20 juillet.
[147] *La Montagne*, « Faillite partout », 11 octobre.
[148] *Op. cit*., 20 juillet.

comme conforme à leur idéal de paix : « A l'heure du danger notre pays, comprenant d'instinct qu'il y allait de sa vie même et de l'avenir de l'humanité, s'est jeté dans la mêlée avec l'ardeur d'une forte race, solidement implantée sur son sol, héritière des plus nobles traditions de fière indépendance, mais aussi avec une foi invincible dans les destinées de l'espèce humaine qui doit fonder, un jour, après des siècles et des siècles de folie sanglante, la grande patrie universelle, où les hommes ayant cesser de se haïr, se réconcilieront dans la justice »[149]. Albert Thomas, qui signe l'éditorial du 10 octobre, souligne l'idée d'une « guerre juste »[150], image qu'il associe lui aussi au bien-fondé des choix politiques d'août 1914. Dans cet article, il justifie son abstention lors du vote à la Chambre concernant le traité de Versailles, malgré la consigne de la S.F.I.O de voter contre. Il révèle même qu'il aurait préféré soutenir ce texte, si celui-ci avait été plus satisfaisant : « Avouons-le, sentimentalement, nous aurions aimé pouvoir voter pour le Traité. Après cinq années de guerre, d'une guerre juste où nous avons mêlé sans réserve notre effort à tout l'effort de la Nation, où nous avons lutté nous aussi pour l'indépendance et pour l'existence » ; Un tel geste eût été une dernière marque d'union nationale.

Enfin, trois articles insistent sur l'idée d'une paix définitive après la dernière des guerres. Cette thématique arrive plus tardivement, seulement quand un premier bilan des préliminaires de paix est établi, puis dans deux éditoriaux d'octobre et de décembre, plusieurs semaines après la signature des différents traités. A. Varenne exalte cet espoir pacifique des commencements du conflit : « C'est pour que la guerre qu'ils allaient faire fût la dernière des guerres, c'est pour que la guerre mourût de cette guerre-là que l'immense multitude des enfants de France répondant à l'appel de la patrie en danger, sont partis en août 1914 avec cette foi sublime et ce magnifique élan qui ont fait l'admiration du monde et qui resteront un exemple pour l'histoire »[151]. Ce rappel montre aussi la déception des socialistes. Pour J. Paul-Boncour, « on leur avait dit qu'ils mourraient pour la liberté des peuples, qu'abattu le militarisme allemand, abattu l'Autriche et la Turquie, les peuples émancipés vivraient en paix »[152]. Or, au terme de la première année de paix, le constat est amer : « Des millions d'hommes s'étaient battus pour la dernière des guerres, et la sécurité française était assurée. Encore quelques mois et on verra ce qu'il en reste », conclut M. Viple[153].

Aussi la représentation socialiste de l'ennemi d'hier se démarque-t-elle de la presse conservatrice ou radicale. Cinq éditoriaux seulement dépeignent l'ennemi. Cette faible fréquence montre que le regard porté sur l'Allemagne ne structure pas les analyses des socialistes concernant le traité de Versailles, contrairement au reste de la presse locale. Pour le journal socialiste, l'ennemi fut le militarisme allemand mis en œuvre par l'Empire, non le peuple allemand lui-même. On ne trouve pas ici de dénonciations des « crimes allemands », et le terme de boche, leitmotiv de *L'Avenir*, utilisé fréquemment aussi dans *Le Moniteur*, est totalement absent du vocabulaire des éditoriaux socialistes. La responsabilité allemande ne fait cependant pas débat, même si le journal consacre peu d'attention à ce point. Il s'y arrête seulement à deux reprises, au début du mois de juin, quand il s'agit de faire un premier bilan

[149] *Op. cit.*, 15 mai.
[150] *La Montagne*, « Abstention ».
[151] *Op. cit.*, 1er juin.
[152] *Op. cit.*, 11 octobre.
[153] « Après le discours de M. Lloyd George », 27 décembre. Le thème en est le discours prononcé par le chef de file britannique à la Chambre de Communes. Marius Viple (1891-1949) a été journaliste au *Rappel* avec A. Varenne puis à l'*Humanité*. Chef de Cabinet des ministres Jules Guesde (1914), Albert Thomas (1916) puis Alexandre Ribot (1917), il travaille ensuite avec Albert Thomas au Bureau international du Travail, à Genève. Il est adhérent de la Féération socialiste du Puy-de-Dôme.

des préliminaires de paix, en attendant la réponse allemande. Il se contente alors d'en énoncer le principe prévu dans le futur traité[154].

Néanmoins, à quatre reprises, l'Allemagne reste présentée comme un danger potentiel : en juin, tandis que les Alliés attendent la réponse allemande à leurs propositions de paix, puis à quelques semaines de la signature. L'Allemagne « a tardé, elle a rusé, elle s'est obstinée à courir après une victoire impossible, elle ne s'est soumise enfin qu'une fois abattue, en sorte que nous n'avons pas le droit de croire encore à son repentir et que nous sommes obligés de prendre contre elle des précautions que commande le souci de notre sécurité »[155]. Quand le traité de Versailles est discuté devant la représentation parlementaire, Varenne revient sur l'idée de garanties militaires insuffisantes[156]. Plus tard, il s'inquiète à l'idée d'une revanche de l'Allemagne, laquelle pourrait refuser aussi de payer les réparations qui lui incombent : « L'Allemagne, donc, n'est pas désarmée. Et si elle est travaillée demain, comme on peut le redouter, par l'esprit de revanche, nous pouvons nous trouver exposés à de nouveaux périls »[157]. Le retour possible d'un militarisme allemand est donc redouté. On peut se demander si les socialistes, qui par ailleurs revendiquent un crédit démocratique pour la jeune république allemande, ne butent pas devant une contradiction : dénoncer le danger potentiel de l'Allemagne et soutenir le nouveau régime allemand.

Les réunions publiques : l'union nationale de 1914 avalisée

Deux meetings ont rassemblé les socialistes du département, en janvier puis en juin 1919. En l'absence de la presse socialiste locale à cette époque, ils sont connus par des sources indirectes, *Le Moniteur* et les archives de la préfecture, sans que l'on puisse disposer de l'intégralité des discours. Ces rares prises de parole des élus socialistes confirment toutefois les conclusions que l'on peut tirer de leurs organes de presse. Elles ne donnent pas lieu, semble-t-il, à une remise en cause de la part des militants ou des sympathisants présents aux réunions[158]. À Saint-Eloy-les-Mines, 1500 personnes sont venues écoutées les députés de la S.F.I.O. A. Varenne et P. Constans, venu du département voisin de l'Allier. Le député du Puy-de-Dôme et le député-maire de Montluçon firent en quelque sorte le compte-rendu de leur mandat aux termes de la guerre. Selon le *Moniteur*, les deux élus ont montré que l'Allemagne était seule coupable de « l'horrible catastrophe » [159]. La réunion organisée sous les auspices de la Ligue des droits de l'Homme et des organisations syndicales locales se termina par un ordre de jour adopté à l'unanimité, « faisant confiance aux élus du P. S. pour leur attitude pendant la guerre », une façon d'avaliser leur participation à l'union nationale de 1914 à 1918. Même état d'esprit lors d'une grande réunion du mouvement ouvrier à Clermont-Ferrand en hommage à Jaurès où le chef de file des socialistes en 1914 fut présenté en ces termes : « Patriote éclairé, il dénonçait depuis longtemps l'intention de l'Allemagne de jeter des masses guerrières sur la France, à travers la Belgique piétinée et agonisante »[160].

---

[154] *Op . cit.*, 1er et 8 juin.
[155] *Op. cit.*, 1er juin.
[156] « Le traité devant la Chambre », 31 août.
[157] *La Montagne*, « 463 milliards », 6 octobre.
[158] Il est certain que le journal radical et surtout le commissaire de police n'auraient pas manquer de relever des propos singuliers ou des réactions négatives des participants face aux propos tenus.
[159] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 janvier 1919.
[160] Les mots sont du député A. Rozier, invité avec Albert Thomas à s'exprimer en compagnie de Varenne. Organisé le 1er juin 1919, le meeting réunit 800 personnes au Théâtre municipal. *A.D. Puy-de-Dôme*, M6693,

On peut donc conclure que, dans l'ensemble des milieux sociopolitiques, une vision commune se détache : celle d'une guerre atroce, d'un carnage, d'un cataclysme. Cette représentation d'une guerre sanglante paraît donc solidement ancrée. La dénonciation commune des horreurs de la guerre ne sera donc plus, désormais, l'apanage des seuls pacifistes et du mouvement ouvrier.

Mais les horreurs de la guerre sont imputées à la barbarie allemande, d'autant que cette vision des choses renforce l'argumentaire français à la Conférence de Paix. Localement, on soutient donc la fermeté des représentants français. La dénonciation des « crimes allemands » est accompagnée de l'expression d'une haine toujours tenace à l'encontre de l'Allemagne. En cela, les représentations d'après-guerre restent forgées par celles du temps de la guerre. Les socialistes se démarquent cependant, accusant le seul militarisme des dirigeants allemands mais ils sont bien isolés. La haine de l'Allemagne est un lieu commun. En outre, s'accordant autour de l'idée de vigilance face à une Allemagne dangereuse, cette représentation constitue donc un socle commun à tous les milieux politiques locaux, autour de la défense d'une vision française des enjeux de la paix : assurer la sécurité du pays vis-à-vis d'un danger allemand potentiel. Sur ce point, il n'y a donc pas de « démobilisation culturelle », hormis dans le courant minoritaire représenté par les socialistes.

Cependant, la haine de l'ennemi semble progressivement remplacée par une haine de la guerre, à travers l'image d'épouvante et d'horreur du conflit passé. Ce glissement s'opère d'autant plus aisément que l'Allemagne est rendue responsable des atrocités et de la violence de la guerre. Cette évolution est patente chez les socialistes, tandis que, dans les autres courants politiques (c'est-à-dire pour la grande majorité), elle reste encore en devenir. Il est à noter toutefois une expression moindre de ce ressentiment dans les propos des élus radicaux, notamment chez Clémentel.

Aussi l'épreuve de la guerre doit-elle porter ses fruits, tous attendant que la France recueille les fruits de la victoire. Les mêmes certitudes se retrouvent dans tous les milieux quant aux responsabilités allemandes : un des fondements moraux et juridiques du traité trouve donc un large acquiescement. L'ennemi barbare, responsable de l'horrible conflit doit être jugé et puni par le traité de paix : on comprend mieux, dès lors, que l'opinion a pu alors être réceptrice face aux clauses « pénales » prises à l'encontre de l'Allemagne. Dans ce contexte, la question des réparations devenait aussi une manière de mettre en lumière la responsabilité allemande. Mais les espérances dépassaient le seul règlement du conflit.

Rapport du commissaire Baldini, 1er juin 1919. Voir le compte-rendu fait par *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 juin.

II. Désirs de paix

Faire la paix avec un ennemi toujours honni et répondre aux grandes attentes nées de la guerre, tels sont les enjeux de l'année 1919. Les différents milieux politiques sont-ils toujours vecteurs des grandes attentes de la paix, affirmées avec tant de force au moment de l'armistice ? Attend-t-on toujours la fin définitive des guerres, afin qu'un tel carnage ne soit jamais plus possible et qu'un monde plus fraternel efface la violente haine construite pendant la guerre ? Il s'agit de suivre ici l'évolution de ces attentes tout au long de la tenue de la Conférence de la Paix.

1. La Société des Nations : un espoir de paix ?

La Société des Nations (SDN) est-elle une perspective consensuelle ? La question peut paraître pertinente à la vue de l'organisation exceptionnelle d'une réunion publique locale qui transcende tous les clivages politiques. Les grandes espérances liées à la paix sont affirmées en chœur par les grands responsables politiques de la région à l'occasion d'une réunion de l'association française pour la Société des nations. Elle eut lieu à Clermont-Ferrand le 9 mars 1919[161]. Les orateurs viennent de divers horizons politiques, plutôt de droite en ce qui concerne le sénateur de la Lozère Las Cases et l'ancien président de la Chambre P. Doumer, et aussi de gauche, pour ce qui est des députés Marrou, l'élu radical-socialiste, et les socialistes A. Thomas et A. Varenne. Se retrouvent donc côte à côte des personnalités qui avaient pu avant la guerre s'opposer avec force. Le comte de Las Cases avait été par exemple, au Sénat, un opposant virulent à la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat[162]. La conférence attira une foule nombreuse, évaluée à deux mille personnes, parmi lesquelles se trouvait l'ensemble des personnalités des différents milieux socio-économiques et les principaux chefs des services des administrations[163]. Ceci fit dire à *L'Avenir* qu'il s'agissait d'une « une belle manifestation d'union sacrée ».

La SDN pour bâtir un monde nouveau

Ce qui frappe de nouveau, c'est la communauté de langage de ces hommes aux références politiques si opposées. Par ailleurs, tous se placent dans une perspective de changement, ce qui est particulièrement étonnant chez certains dont on attendrait plus de conservatisme. En effet, cette réunion montre la prégnance forte de l'attente d'un monde nouveau. Elle a pour objet la promotion de la création de la société des Nations, alors présentée comme la pierre angulaire de ce monde à construire. Le maire de Clermont-Ferrand, en accueillant les orateurs, rappelle les origines de l'organisation mondiale : « Quand l'illustre président Wilson

---

[161] Les références suivantes sont extraites des comptes-rendus parus le 10 mars dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* et dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*. A une mention près, qui sera relevée plus loin, les deux articles rapportent les discours dans les mêmes termes, parfois dans leur intégralité. Ils se complètent cependant, chacun citant davantage les orateurs qui lui sont chers.

[162] J. JOLLY, *Dictionnaire des Parlementaires Français*, Tome VI, p. 2138. Las Cases fut sénateur de la Lozère de 1903 à 1933.

[163] Les journaux en dressent la liste détaillée.

émit la grande idée de clore à jamais l'ère des guerres, en imposant à toutes les nations du globe le recours à l'arbitrage, pour solutionner les conflits qui pourraient éclater entre elles, sa généreuse pensée fut saluée avec enthousiasme par les peuples frémissant encore des horreurs de la guerre »[164]. Avec la création de la Société des Nations, « il semblait que l'aurore de temps nouveaux s'élevait sur l'Univers, aurore de paix, de justice et de concorde, éclairant une humanité transformée, rompant avec ses coutumes barbares ». Le maire rappelle aussi que l'idée d'une communauté des nations est plus ancienne, rattachant celle-ci à la pensée de Léon Bourgeois. Le député Marrou, fidèle à ses références radicales, le note également[165]. Le socialiste Varenne, à son tour, revient sur l'évolution de l'idée d'une coalition internationale et il en élargit les origines, « de Condorcet à Léon Bourgeois et à Jaurès », rappelant ainsi ses propres attaches politiques[166]. Le sénateur Las Cases quant à lui, puise ses références dans son univers catholique. Il fait de la paix un principe universel, relevant que « les théoriciens ont unanimement jugé la guerre criminelle ». Ainsi le rattache-t-il à sa culture chrétienne : « Celui qui a pris l'épée, périra par l'épée. Le Christ n'a-t-il pas dit : "Beati pacifici ? " Heureux les pacifiques. Un seul cas où la guerre est un droit et un devoir : le cas de légitime défense. […] Le catholicisme qui a toujours déclaré que la guerre était un crime quand elle était une agression, l'a exaltée lorsqu'elle exprimait la défense de la patrie ». Ceci constitue à ses yeux « la thèse catholique », dont la figure emblématique pourrait être Jeanne d'Arc. Il rappelle opportunément que l'Eglise « a presque fait de Jeanne d'Arc une sainte, et l'a proposé à la vénération des fidèles, parce que Jeanne d'Arc était la libératrice, parce qu'elle a défendue le Droit, le Justice, c'est un acte de martyre, c'est un acte légitime »[167]. Chacun puise donc dans sa propre culture politique. Mais tous reprennent l'idée d'une annonce d'un monde nouveau, fondé sur la justice et la liberté, ces mêmes références qui avaient donné sens à la victoire au moment de l'armistice.

La Société des Nations est ainsi présentée comme une nouvelle espérance. D'après *L'Avenir*, Paul Doumer y voit « une nouvelle croisade », la SDN serait une « ligue d'union sacrée » pour la paix, pour « ouvrir une ère nouvelle sur une terre rougie de sang ». L'utilisation de ce vocabulaire messianique est moins surprenant chez des hommes de gauche. Mais c'est le langage évangélique qui est singulier chez ces derniers. Marrou qui, il faut le rappeler, est un des chefs de file des Libres-penseurs de la région, présente les orateurs comme « des messagers d'un ordre nouveau » : « Vous apportez « la bonne nouvelle», leur dit-il en préambule. Puis il y insiste : « Si vous venez prêcher la religion nouvelle, c'est parce que vous savez qu'elle a besoin d'être répandue ». De même le socialiste A. Varenne fait-il des principes qui concourront à la création de la Société des Nations « un nouvel évangile », reprenant ainsi une expression qu'il avait déjà utilisée au moment de l'armistice. Un tel vocabulaire n'est pas anodin et témoigne de la force des espoirs placés dans la construction d'un monde nouveau de l'après-guerre.

La paix doit apporter une fraternité nouvelle, expliquant l'emploi de références empruntées au registre chrétien. Les attentes de la paix relève donc d'une utopie bâtie finalement sur un rejet de la guerre. « Que nos enfants et petits-enfants n'aient plus à souffrir des horreurs de la guerre », espère A. Thomas. Varenne en fait sa conclusion : « Nous ne voulons pas que nos enfants recommencent la guerre. C'est pour tuer à jamais la guerre que nous voulons faire la Paix et conclure la Société des Nations ». Le sénateur Las Cases l'affirme également, rappelant les espérances des soldats à ce sujet : « S'ils ont fait la guerre, c'est pour tuer la guerre, pour que s'en soit fini des tueries, pour que plus tard leurs "gosses" n'aient plus à subir les horreurs sanglantes de pareil cataclysme ». Dans la naissance de la

[164] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10 mars 1919.
[165] *Ibid*.
[166] *Ibid*.
[167] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 10 mars 1919.

SDN, Marrou voit l'« annonce d'une ère prochaine de longue paix et d'universelle fraternité ». Il insiste sur les nouveaux rapports entre les peuples : « Plus de rivalités agressives entre nations, plus de luttes fratricides entre les peuples désormais majeurs et réconciliés : c'est l'âge d'or qui va se lever enfin sur notre pauvre humanité encore sanglante et meurtrie ».

Pour tous les orateurs, la Société des Nations est un des fruits de la victoire. Ils placent donc sa création au centre du monde bâti par les vainqueurs, ce monde nouveau construit sur de nouveaux principes. Ce sont les Alliés qui imposent leur paix. A. Thomas en précise bien les enjeux : « Notre but ? Un seul, celui de tous les soldats français depuis 1914 : la Paix, une paix durable. Notre but ? Sécurité pour les peuples, grands et petits. Notre but ? Droit de tous à disposer d'eux-mêmes et enfin, une organisation internationale qui préserve de la guerre »[168]. Paul Doumer insiste sur la nouvelle perspective ouverte par la victoire : « Aujourd'hui, la Société des nations nous paraît possible, parce qu'aujourd'hui nous pouvons parler de paix ; parce qu'aujourd'hui nous avons la Victoire. Ce droit de parler, ce droit d'organiser la société future, nous le devons à l'héroïsme de nos admirables soldats ». L'orateur poursuit par le rappel de leur sacrifice et de leur héroïsme, glorifiant au passage les régiments d'Auvergne.

En outre, se pose la question des relations futures avec l'Allemagne. Marrou énonce clairement la nécessité de convaincre du bien-fondé de la Société des Nations : « Messieurs ne nous leurrons pas : si vous venez prêcher la religion nouvelle, c'est parce que vous savez qu'elle a besoin d'être répandue. Comment pourrions-nous en effet tendre la main aux criminels qui ont tué nos enfants, martyrisé nos prisonniers et nos populations, pillé et dévasté notre sol ? ». Pour le député radical-socialiste, châtier les coupables devra constituer son « premier acte ». En rappelant, à la fin de son discours, l'héroïsme et le sacrifice des soldats auvergnats, formés dans le souvenir de Vercingétorix et de Desaix, il place la construction de la paix comme l'aboutissement de leur sacrifice. « Et maintenant que l'aube de la grande paix se lève sur les deuils et les douleurs, toutes nos pensées vont vers nos chers disparus ! En ce jour, nous nous penchons sur les tombeaux épars et nous demandons aux morts glorieux : « Voulez-vous que vos enfants fassent encore la guerre ? Voulez-vous que cette guerre soit la dernière ? Faut-il écouter le président Wilson ? ». Pour Marrou, vouloir bâtir un monde fraternel, en dépit de la haine toujours présente envers l'ennemi d'hier, constitue aussi l'héritage laissé par les morts glorieux. Las Cases, lui aussi, voit dans la Société des Nations « un remède » contre le mal que constitue la guerre.

La SDN pour garantir la paix

Les interventions n'en restent cependant pas à l'énoncé des principes de ce monde nouveau. Pour convaincre de la nécessite de la Société des Nations, les orateurs mettent en valeur son but immédiat, qui constitue la préoccupation essentielle des Français : garantir la paix et donc la sécurité de la France. La SDN doit s'insérer dans le dispositif établissant des garanties de sécurité à la France : le maire de Clermont-Ferrand le souligne dès l'ouverture de la conférence, stipulant le rôle primordial de la France victorieuse comme « sentinelle avancée de la Société des nations, face à l'Allemagne, l'éternelle ennemie qui semble déjà relever la tête ». « N'est-il pas indispensable, demande-t-il, de donner à notre Patrie des garanties contre un danger qui est loin de menacer au même degré l'Amérique ou même l'Angleterre ? ». À sa suite, les orateurs ont développé ce thème. A. Varenne cherche à montrer que la SDN constitue une garantie de paix, pensant que si cette société avait existé en

[168] Compte-rendu de *L'Avenir*.

1914, l'Allemagne n'aurait pas attaqué. En outre, pour le député socialiste, elle peut constituer la solution aux difficultés économiques et financières. Garantir la sécurité constitue le plus grave et le plus difficile des problèmes, selon A. Thomas. Il cherche alors à montrer que les solutions habituelles, telles que les garanties territoriales, le développement de l'armement ou l'occupation temporaire, aboutissent à une impasse. Pour l'ancien ministre, seule une SDN forte pourrait préserver la France d'une attaque allemande, grâce à la mise en place d'un « contingent international, un contingent militaire composé de toutes les forces alliées et qui monterait la garde dans l'Est français, non pas pour défendre uniquement la frontière française : ils seraient là à la frontière de la liberté, à cette frontière où la France a combattu pendant quatre ans pour la liberté du monde. Cela ne sera possible que par la Société des Nations »[169]. Celle-ci est donc aussi une construction des vainqueurs. A. Thomas termine d'ailleurs en plaçant sa création dans la tradition démocratique défendue par les Alliés, contre les vaincus autocrates. Le député Paul Doumer développe cette même représentation de la future SDN, organisation qui est avant tout celle des vainqueurs : « Une ligue de toutes les nations qui, dans cette guerre, se sont mises du côté du droit ». Si elle n'est aujourd'hui qu'un embryon, elle devra disposer de moyens pour faire respecter ses décisions – moyens sur lesquels le député de la Corse reste vague. Il s'agit, dit-il pour conclure, « d'organiser l'indépendance du monde contre les nations de proie qui la menacent »[170].

Cette conférence a donc été un moment singulier de la vie politique locale où les différentes familles politiques se sont retrouvées afin de promouvoir ensemble la création de la Société des Nations. Chacun, cependant, conservait ses vues propres. Par exemple, les deux orateurs de droite soulignaient davantage la nécessité de poursuivre l'union nationale, tandis que les deux députés socialistes insistaient sur la dimension internationale d'une telle ligue des nations. Néanmoins, il est frappant de constater que tous ont imaginé un monde nouveau, basé sur de nouveaux rapports internationaux. S'il peut paraître concevable de voir chez des hommes de gauche un discours centré sur un avenir utopique, un rêve de fraternité universelle, une telle vision est plus surprenante de la part de conservateurs, chez lesquels on attendrait davantage l'espérance d'un retour à la situation d'avant-guerre. Tous partagent l'idée que la paix qui doit naître de la victoire ne peut se concevoir que dans une perspective nouvelle, ce qui explique sans doute la prégnance d'un vocabulaire de type messianique largement partagé.

2. La paix en discussion

Desdevises du Dezert : approuver le traité de paix au nom de la victoire

L'ouverture de la Conférence de la paix satisfait l'universitaire clermontois, qui relève que « Paris, siège de la Conférence de la Paix, est redevenu la capitale du monde »[171]. Mais il recueille rapidement dans sa correspondance les premières critiques. Le président américain est mis en cause. Un de ses amis lui écrit : « Je ne vous apprendrai sans doute rien en vous disant que tout le monde, à Paris, commence à trouver que le Président Wilson est un bien grand gêneur. L'idéalisme est une chose. Les réalités sont d'autres choses […] On le laisse faire, puis, dans quelques semaines, certain Tigre […] lui fera aimablement comprendre

[169] Cité par *Le Moniteur*.
[170] Propos relevé par *L'Avenir*.
[171] DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.*, « Paris – fin janvier 1919 », Tome 16, Folio 74.

que les plaisanteries les plus courtes sont les meilleures. Bien entendu, la presse est muselée et tout se passera le plus poliment du monde, mais il suffit d'entendre les conversations des personnes qui fréquentent la Conférence de la Paix »[172]. Ce sont donc les bases de discussions de la conférence qui sont critiquées, les principes wilsoniens tels qu'ils ont été retenus et qui sont jugés utopiques. Un autre extrait de lettre est accolé au premier, Desdevises du Dezert rassemblant les craintes de correspondants qui semblent fréquenter les allées de la Conférence : « Ici, rien de nouveau ; la conférence des alliés continuent à marcher de son train de tortue et à s'occuper de toutes sortes d'à côté, excepté du principal. Il y a un sourd mécontentement contre Wilson. Je crois que le vieux Tigre mettra les pieds dans le plat un de ces quatre matins. Les Boches sont pour nous une menace perpétuelle. Nous ne pouvons nous fier ni à leur parole, ni à leurs écrits. C'est la France qu'ils visent et notre pays doit prendre contre ces bandits des garanties plus efficaces que les serments pacifistes de la Sociale Démocratie »[173]. Le même correspondant réitère ses critiques au mois de juin : « Ceux qui voient un peu plus loin que le bout de leur nez ne sont guère satisfaits du traité de paix que nous a fabriqué le candide Wilson », relève l'universitaire[174]. Pourtant, ce dernier semble avoir eu d'abord une opinion plutôt favorable de Wilson, comme en témoigne une lettre d'une ancienne étudiante, installée à Cambridge, qui lui répond : « Ce que vous avez dit de Wilson m'a fort réjouie, car il me semble qu'il est le seul homme véritablement grand qu'ait produit ce cataclysme. Tous les autres sont si petits, si bornés ! Il a la vue large comme l'humanité, s'il est vraiment sincère, ce que j'espère »[175]. Mais dès le mois d'avril, Desdevises du Dezert avait fait part de ses critiques auprès de Jacques Bardoux, proche du maréchal Foch : « On comprend mal que Wilson qui se réclame sans cesse de la doctrine de Monroe, veuille trancher en véritable dictateur les questions européennes »[176]. À la clôture des travaux de la Conférence, le scipteur s'interroge dans une longue note intitulée « Qu'est-ce que Wilson ? » : « On en fait un Dieu… on est bien près d'en faire un diable. Peut-être est-ce tout simplement un juriste puritain. Dans son orgueil d'Américain, il a pensé que l'Europe avait besoin d'un guide, et il a parlé […] Son puritanisme lui a dicté son extrême indulgence envers les Juifs, sa défiance envers les Polonais catholiques, son sang saxon l'a rendu indulgent pour les Boches et réservé – presque froid – à l'égard des Français et des Belges […] Sa nationalité se trahit encore par son sens des affaires. Il y a évidemment chez lui un business man très redoutable […] Il n'est pas étonnant qu'il soit ainsi. Il est plus étonnant que la France n'ait pas été mieux défendue. Il semble avoir tout conduit, tout réglé. Il est probable que notre France victorieuse a fait peur à tous… Et alors quel sera notre destin ?... »[177]. Il renouvelle ses critiques en septembre, en s'adressant à un collègue italien : le président américain est un homme qui a été « reçu comme un prophète et qui a déçu toutes les espérances »[178].

Paradoxalement, le traité de paix est également source d'appréhensions. Desdevises du Dezert relève des critiques toujours plus vives de la plupart de ses correspondants. Ses papiers attestent de la propagande organisée dans les milieux de droite en faveur d'une position beaucoup plus ferme de la France, basée sur l'occupation de la rive gauche du Rhin. Il est vrai qu'autour du maréchal Foch s'était organisé un groupe de pression favorable à une politique

---

[172] *Ibid*., « Opinion d'un Parisien sur Wilson », 19 février 1919, Tome 16, Folio 97.
[173] *Ibid*., Lettre de Chabozy, Professeur d'anglais aux Cours de la Ville de Paris. Le caporal Chabozy a été durant la guerre le secrétaire de Desdevises du Dezert à l'Ecole de rééducation des aveugles.
[174] DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit*., Tome 17, Folio 1, » Lettre de Paris, de Chabozy », 4 juin 1919.
[175] *Ibid*., « Voix d'Angleterre », Lettre de Miss Nina Campkin, ancienne élève de la faculté de Clermont. Professeur libre à Cambridge, 8 mars 1919.
[176] *A.D. Puy-de-Dôme*, 142 J 100, folio 318 (Lettre du 27 avril 1919). Jacques Bardoux achève à cette époque ses fonctions de chef de Cabinet du maréchal Foch.
[177] *Ibid*., Folio 17-18, 15 juin 1919.
[178] *Ibid*., folio 2-18, 6 septembre 1919.

rhénane[179]. Ainsi est-il destinataire d'un tract du comité de la rive gauche du Rhin signé de son secrétaire général, E. Driault[180]. L'explorateur Bonvalot, ancien député de la Seine et animateur du comité Dupleix, s'inquiète auprès de lui : « Mais quel traité de paix l'on nous prépare !... Ce que j'en sais me navre et m'irrite. Réellement on ne peut accepter une paix qui nous ruine et nous livre ensuite aux Boches. Pour ma part, je ferai l'impossible pour que le Parlement la repousse. Peut-on oublier avec tant de légèreté et d'ingratitude, ceux qui sont tombés »[181]. D'Ambert (Puy-de-Dôme), son ami, l'écrivain Henri Pourrat, témoigne bien d'une nouvelle anxiété face à la situation internationale : « En novembre, on espérait que c'était fini, qu'il n'y aurait plus à s'inquiéter désormais d'un roi de Prusse ni de colonels de cuirassiers blancs. Aujourd'hui on se demande si la victoire n'est pas en passe d'être sabotée. Espérons qu'entre l'impérialisme dur et l'humanitarisme prudent, on ira aux solutions justes les plus sages »[182].

Dix mois après l'armistice, Desdevises du Dezert témoigne de son désarroi : « Il semble qu'il y ait des Harpyes pour souiller tous les mets que la Victoire nous apportait dans son plat d'or. Il semble qu'un génie malfaisant ait présidé à la liquidation de l'effroyable aventure. Aucune nation n'est contente, aucune ne s'estime payée de ses sacrifices ni traitée avec la considération qu'elle mérite. Avant même que la paix soit faite, de nouvelles discordes surgissent de toutes parts. L'Europe fait aux Américains qui la quittent l'effet d'une maison de fous ; et l'homme de bien, spectateur impuissant et attristé de ce nouveau désastre en cherche en vain les raisons. Je n'ai pas la prétention d'avoir trouvé le mot de l'énigme ; mon sentiment est que la faute en est surtout aux diplomates ; je crois qu'ils ont été de tous points inférieurs à leur tâche, déplorablement petits en face d'une situation sans précédent, sans pareille, jamais vue, qui eût demandé des génies »[183]. Il reproche aux diplomates alliés de ne pas avoir établi « la paix du monde », de ne pas avoir « tué la guerre », mais seulement d'avoir cherché à réaliser une « liquidation judiciaire de l'ancienne compagnie Hohenzollern, Habsbourg, Romanof et Cie » ; c'étaient des « hommes d'Etat trop vieux et trop sceptiques » pour « refaire le monde »[184]. Enfin, Desdevises du Dezert dénonce des forces agissantes contre la France victorieuse. Pour lui, elle est isolée « dans le monde que nous fabriquent les Bolcheviki, les Germains et même les Anglo-Saxons »[185]. Elle doit donc faire face aux ennemis d'hier et aux nouveaux dangers.

Malgré de nombreuses critiques, l'universitaire clermontois garde un jugement globalement positif du traité. « D'une manière générale, le droit, la justice, la liberté sont sauvées. La patrie est sauvée. La France, ma France bien aimée, mon Dieu terrestre, l'idée qui m'a fait vivre, est saine et sauve, plus grande, plus noble, plus glorieuse que jamais. […] La France reconstituée, victorieuse, a sauvé le monde de la servitude, elle l'a racheté de son sang, du sang de 1 400 000 de ses fils, les plus jeunes, les plus braves, les meilleurs ! »[186]. Desdevises du Dezert retrace la façon dont il a appris la nouvelle de la signature de la paix, et

---

[179] J.-J. BECKER, *Le traité de Versailles*, *op. cit.*, p. 49-52. Il souligne le rôle du général Weygand, le chef d'état-major du maréchal Foch. Voir également S. JEANNESSON, *La France, Poincaré et la Ruh*r (1922-1924). *Histoire d'une occupation*, Thèse, 1995, P.U. Strasbourg, 1997, p. 29-33. Ce lobby rhénan reste cependant sans grande influence sur le gouvernement. On trouve dans ce groupe le comité Dupleix et le comité de la rive gauche du Rhin, des députés parmi lesquels Barrès, Tardieu, Barthou, Daudet et les députés de Meurthe et Moselle Marin et Ferry, des professeurs et des journalistes. Jacques Bardoux et André-François Poncet participent à ce courant, en défendant les thèses de Foch, notamment par des articles parus dans *L'Œuvre*.
[180] *Ibid*., Tome 17, Folio 7. Il s'agit de l'ordre du jour voté le 20 mai 1919 par cette ligue.
[181] *Ibid*., Lettre communiqué par Chabozy, 18 avril 1919, Folio 153.
[182] *Ibid*., Folio 140, Lettre du 30 mars 1919.
[183] *Ibid*., Tome 18, Folio 3-7, 9 septembre 1919.
[184] *Ibid*.
[185] *Ibid*., Tome 18, Folio 86-87, Lettre à Madame Thevenelle, « Sommes-nous Latins ? », 20 décembre 1919.
[186] *Ibid*., « La Paix ! », Folio 27-28, 24 juin 1919.

la joie qu'il a alors ressentie. Repensant alors à « cette angoissante soirée d'août 1914 », il a éprouvé un immense soulagement, comme si la signature de la paix en elle-même, lui apportait l'apaisement attendu et clôturait le temps de l'anxiété suscitée par le conflit : « Je me rappelle l'indicible angoisse qui commença dès lors de me serrer le cœur et il me semble que je respire librement seulement depuis ce matin »[187]. Quelles que fussent ses limites, la paix est le résultat de la victoire et c'est pour cela qu'il l'approuve. La rejeter, ce serait bafouer la victoire. En outre, la paix reste à construire et ne doit donc pas être si vite condamnée : « C'est à l'avenir qu'il appartiendra de parfaire et de purifier » l'œuvre de la conférence de la Paix, dit-il à un correspondant italien[188]. Desdevises du Dezert signe un éditorial paru dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* , concluant toutefois sur le manque de garanties suffisantes vis-à-vis de l'Allemagne : « Beaucoup de gens se demandent aujourd'hui si le Traité de Versailles a exigé d'elle toutes les garanties indispensables et l'a suffisamment désarmée. Tout en avouant que la paix n'est pas aussi française que nous l'aurions désiré, nous pensons cependant qu'on ne peut pas accuser les négociateurs d'avoir fait preuve d'indulgence exagérée envers l'Allemagne » ; néanmoins, « il n'y aura de paix vraiment sûre avec elle que le jour où elle aura enfin consenti à admettre que le droit et la justice sont au dessus de l'égoïste intérêt allemand »[189].

Clémentel, acteur de la Conférence de la Paix et défenseur du traité

Dans le cadre de la Conférence de la Paix, Clémentel présida la commission économique chargé des questions commerciales et de concurrence[190]. Le 1er mars, il fut appelé à présenter une synthèse de ses travaux devant le Conseil des Dix au sujet de ses rapports avec une autre instance, le Conseil Suprême économique[191]. Il avait présidé cette dernière chargée de la coopération économique qui siégeait depuis le 17 février. Puis le 25 avril, il fut convié avec le ministre Loucheur, à défendre les positions françaises sur des questions économiques, devant Wilson, Lloyd George et Clemenceau[192]. Après la signature du traité, Clémentel présida un temps, de juillet à novembre 1919, le Conseil Suprême Economique dont l'une des principales tâches était d'assurer le ravitaillement de l'Europe[193].

À l'échelon local, le Conseil général, sous la houlette de son président, aborda la question de la paix à la session d'août 1919. Clémentel prononça une longue allocution où il dressait un bilan positif de la Conférence de Paris[194]. Rappelons que son exposé avait d'abord salué la victoire d'une cause juste. Il expose ensuite les avantages de la paix signée. Pour lui, elle est basée sur « le droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes », rappelant ainsi le principe érigé par Wilson. Elle garantit la sécurité de la France et comporte de nombreux avantages pour le pays par le retour Alsace-Lorraine, l'annexion de la Sarre,

---

[187] *Ibid*.

[188] *Ibid*., Tome 17 Folio 94, Lettre à M. Papini, Directeur de *la Vraie Italie*, à Firenze, 28 juillet 1919.

[189] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « L'Allemagne après le traité de Versailles », Desdevises du Dezert, 1er juillet 1919.

[190] La commission s'établit le plus souvent au ministère du Commerce que dirigeait Clémentel. Née officiellement le 5 février 1919, elle se réunit début mars et elle se tint jusqu'au 23 juin.

[191] Les archives personnelles de Clémentel contiennent des dossiers sur les travaux de la commission économique et les exposés qu'il fit aux diverses instances. Sur la participation de Clémentel aux préliminaires de paix, voir G. Rousseau, *Op . cit*., p. 98 et s.

[192] Il s'agissait en particulier des questions concernant les conventions douanières avec l'Allemagne. La réunion eût lieu à l'hôtel Majestic. A noter l'absence de l'italien Orlando à ce Conseil politique suprême. Les archives Clémentel conservent un procès-verbal en anglais de ce conseil. G. ROUSSEAU, *Ibid*., p.98.

[193] Pour G. Rousseau, il était le « véritable directoire intégré des affaires économiques européennes » (p.102).

[194] *Procès-verbal de délibération du Conseil général*, Séance du 18 août 1919.

l'extension du domaine colonial, le remboursement des dommages de guerre par l'Allemagne. Spécialiste des questions économiques, Clémentel souligne les atouts français pour un relèvement de la puissance industrielle grâce aux matières premières allemandes et à l'industrie textile alsacienne. Enfin, il cherche à montrer l'ampleur des garanties obtenues contre le retour d'une Allemagne puissante : elle est amputée (non par des annexions mais par l'application du principe des nationalités), son armée est réduite. Elle est soumise pour 15 ans à l'occupation des Alliés sur le Rhin et sa rive gauche est interdite aux forces armées allemandes. Pour Clémentel, la Société des Nations, incarnation de « la solidarité internationale », est la garantie du respect des clauses du traité par l'Allemagne. Il relève aussi une assurance indispensable, l'établissement d'un pacte solennel de la France avec les Anglais et les Américains.

Ce traité ne serait pas à la hauteur de l'idéal de la victoire ? Il s'inscrit dans un idéalisme de progrès qui lui est cher, et répond aussi à ses représentations millénaristes du conflit. Il contient, dit-il, « les réparations, les restitutions et les garanties auxquelles avaient droit notre Grand Pays ; ce traité qui institue enfin les droits de la conscience universelle, qui impose aux hommes le devoir de concilier désormais leur liberté et leurs obligations envers l'humanité, qui affirma avec le prolétariat humain, qui n'est pas seulement dans les relations politiques, mais dans les relations économiques et sociales, qu'il faut faire pénétrer l'idéal souverain de justice et de liberté ». Il veut aussi témoigner de sa confiance en la jeunesse française pour « réaliser pour l'œuvre de paix et de restauration l'union féconde qu'ils ont réalisée pour obtenir la Victoire ». Néanmoins, il perçoit aussi les limites morales de la paix qui n'efface pas les deuils et le traumatisme causé par la guerre : « Sans doute la paix n'apporte pas au monde le repos. Après les effroyables, les incalculables destructions de la guerre, le monde est en proie à une crise qui n'épargne ni les peuples les plus riches parmi les belligérants, ni les neutres eux-mêmes. L'horrible drame de meurtre et de dévastation ne peut, au seul mot magique de paix, s'achever en idylle »[195].

Le traité répond donc aux aspirations de la victoire : voilà la démonstration tentée par Clémentel. En fait, cette allocution très argumentée témoigne en creux de l'ampleur des reproches faits au traité par l'ensemble du monde politique. En outre, par cet éloge de l'action gouvernementale, Clémentel marque sa rentrée politique dans le département, en prévision des élections de l'automne. Or ce discours fut l'occasion d'une rupture avec les socialistes. Comme pour chaque allocution d'envergure, l'affichage du discours fut demandé par le doyen d'âge. Il fut approuvé (32 voix contre 3), malgré l'opposition des socialistes rappelant ainsi localement leur rejet du traité de Versailles. La majorité radicale mettait en lumière, quelques mois avant les élections, l'isolement politique des socialistes.

Enfin, quelques semaines plus tard, Clémentel fut amené à défendre, cette fois devant une instance nationale, le volet économique de la paix de Versailles. À la Chambre, il insista sur la nécessité d'un véritable plan pour obtenir « la victoire économique » : « Au cours de l'ère qui va s'ouvrir avec la mise en application de cette charte nouvelle de l'Europe qu'est le traité de Paix, la victoire économique appartiendra aux peuples qui sauront le plus rapidement s'adapter à l'état de choses créé par le formidable bouleversement de la guerre, qui sauront s'organiser, se discipliner, mettre de l'ordre dans leur maison, substituer en un mot, une production ordonnée à une improduction anarchique […] la France peut envisager sans crainte les difficultés de l'heure présente. Elle sait qu'avec l'effort méthodique et persévérant, elle pourra en triompher ; elle sait qu'elle retrouvera dans la paix laborieuse, la prospérité à

[195] *Ibid*.

laquelle plus qu'à tout autre ses pertes et ses sacrifices lui donnent droit »[196]. Désormais, c'est devant les citoyens qu'allaient se retrouver Clémentel et les autres parlementaires, pour des élections générales.

La presse locale : un traité critiqué mais accepté

Il s'agit d'envisager comment les journaux ont perçu les discussions à la Conférence de Paris sur les modalités de la paix. L'analyse porte ici sur une lecture attentive de la presse régionale, en faisant appel de nouveau aux contenus des éditoriaux[197].

Le Moniteur du Puy-de-Dôme a varié dans son attitude concernant le déroulement de la Conférence. À dix reprises seulement, il émet une confiance dans le développement des pourparlers de paix. Elle est surtout affirmée à la veille et au début des travaux de la Conférence, sept fois en décembre 1918 et janvier 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* fait montre d'une confiance éphémère dans la Conférence de Paris. Par contre, des craintes et des critiques sont présentes à vingt-neuf reprises. C'est donc ce sentiment qui domine. Les premières craintes apparaissent dans l'éditorial du 15 janvier, soit trois jours avant la première séance officielle de la Conférence. Dans un article au titre évocateur, l'éditorialiste s'émeut à l'idée d'oubli et de pardon rapides à l'encontre de l'Allemagne[198]. Les critiques adressées à l'encontre de la Conférence vont ensuite en se renforçant. L'opinion du journal a connu au cours de l'année de la paix, une évolution que l'on peut diviser en quatre phases.

Jusqu'au 20 février, le journal montre globalement une certaine confiance à l'encontre de la Conférence de Paris. Dans les éditoriaux, les premières dissensions entre alliés sont minimisées. Au cours de cette période, les principaux sujets ont trait à la mise en place de la Conférence (plus de cinq articles) mais traitent surtout de thèmes conformes aux attentes de paix des Français. La mise à jour des responsabilités allemandes donne lieu à pas moins de six éditoriaux. La création de la Société des Nations est d'ores et déjà abordées dans trois articles.

À partir du 21 février, le ton change. La convention de renouvellement de l'armistice a été signée le 16 février. Elle est commentée par le journal le 21, qui relève le trouble d'une partie de l'opinion, qui aurait souhaitée un renforcement des conditions imposées à l'Allemagne. L'éditorialiste du *Moniteur*, pour lequel les Alliés sont certes restés fermes, est néanmoins circonspect devant l'acceptation sans discussion de ces nouvelles dispositions par l'Allemagne. Il préconise une vigilance accrue. Les critiques se renforcent face à ce qui est considéré par le journal comme des hésitations, des tâtonnements de la Conférence. Cette phase de critiques et de craintes exprimées par le journal se poursuit jusqu'au 8 mai – le 7 mai étant le jour où le texte du traité est communiqué aux représentants de l'Allemagne, ce qui clôt la période de pourparlers entre les Alliés. Leurs désaccords inquiètent[199]. L'attention du journal concernant la préparation de la paix décroît en février et en mars (Graphique en annexe 11)[200]. Or, c'est le temps de la première crise entre les Alliés au sujet de la dureté des clauses imposées à l'Allemagne. Par ailleurs, le journal s'inquiète de la teneur des

[196] Discours prononcé le 16 septembre 1919. Cité par G. Rousseau, *Op. cit.*, p. 102. Il s'accorde avec l'historien J.-B. Duroselle pour voir dans ces paroles un discours « prophétique » mais qui n'eût que peu d'écho. Les députés et la presse portèrent leur attention sur le discours enflammé de Viviani qui suivit.
[197] Annexes 10 et 11 : Graphiques concernant les éditoriaux de *L'Avenir* et du *Moniteur* en 1919.
[198] Th. Mourgue, « N'oublions pas ! », 15 janvier.
[199] À six reprises, les éditorialistes relèvent des appréhensions de ce type entre le 21 février et le 8 mai.
[200] La courbe dessinée par un traité épais et gris représente le suivi des travaux de la Conférence de la Paix.

négociations, qui ne sont pas connues du public. Il est vrai que l'opinion attendait aussi un changement dans ce domaine, grâce à une diplomatie moins secrète. Si la question des responsabilités allemandes reste un sujet de prédilection (4 éditoriaux y sont consacrés), la question des garanties de la paix émerge.[201]. L'arrogance de l'Allemagne est d'ailleurs le thème principal de deux éditoriaux. Plus le journal radical fait montre de ses craintes, plus il insiste sur la demande de garanties de paix et de sécurité.

La troisième période s'étend jusqu'au 28 juin. Elle est marquée par l'attente de l'acceptation allemande des préliminaires de la paix et de la signature finale. Dix-neuf éditoriaux sont alors consacrés au sujet. Les craintes du journal se renforcent encore. À onze reprises, entre le 9 mai et le 26 juin, il s'alarme du sort d'une Allemagne qui serait ménagée par la paix.

Après la signature du traité, le temps du bilan est venu. Les craintes et les regrets se maintiennent, certes à un niveau moindre. Dans les six derniers mois de l'année, ces sentiments apparaissent à sept reprises dans un éditorial. En outre, deux sujets retiennent alors l'attention des éditorialistes. Ils affirment toujours les responsabilités de l'Allemagne dans la guerre (six articles) tandis que les craintes face aux potentialités allemandes constituent le sujet principal de cinq autres éditoriaux.

Dans cette perspective, sur l'ensemble de l'année, quelles explications aux difficultés rencontrées par les diplomates de la Conférence sont apportées par *Le Moniteur* ? Le journal suggère peu de réponses, abordant le sujet seulement à sept reprises. Cinq fois, l'explication avancée met en cause la Russie bolchevique et l'agitation ouvrière en Europe. Mais on peut d'ores et déjà constater que ce thème est beaucoup moins présent qu'il ne l'est dans la presse de droite. En outre, il est avant tout relevé comme facteur de déstabilisation pour l'avenir. Une fois seulement, le journal met en cause l'indulgence des Alliés et une autre fois la difficulté de recensement des dommages, soit deux explications plus au centre des difficultés rencontrées. Les dissensions entre les Alliés avaient eu pour cause essentielle le refus des Britanniques d'une dureté trop grande des clauses vis-à-vis de l'Allemagne. Or le journal, dès les premiers désaccords, en particulier entre les Britanniques et les Français, en a minimisé la portée. Les obstacles à la paix ne sont pas clairement analysés : ils seraient trop révélateurs, en pleines négociations, des dissensions entre la France et ses alliés, et donc des faiblesses de l'Entente. Et surtout, la question des garanties pour la France est devenue progressivement l'élément central des éditoriaux consacrés à la paix. Il devient clair que la France ne peut obtenir de garanties jugées suffisantes pour sa sécurité, et donc pour une paix durable.

Que doit apporter la paix ? À cette question, le journal radical a répondu d'abord en réaffirmant ses grandes attentes d'un monde nouveau[202]. Mais très vite, cette espérance générale n'a plus été évoquée. L'espoir de la fin définitive de la guerre a également été de moins en moins affirmé. On attend de voir « terrasser à jamais le terrible fléau »[203] que constitue la guerre, puis il n'est plus question que d'assurer « la sécurité du monde »[204]. L'attente pacifiste est d'autant plus reléguée que les craintes concernant la sécurité de la France sont à l'ordre du jour. Dès lors, le journal radical n'a de cesse de rappeler (22 fois) la portée universelle de la paix. Il s'agit d'une « paix basée sur le droit, la justice et l'équité », proclame *Le Moniteur* en février[205]. Puis on ne retient plus que la paix du droit[206], comme si

---

[201] En effet, cinq articles développent ce thème qui n'avait retenu l'attention que dans un seul éditorial de la première période : « Il faut convenir que, par ses hésitations et ses tâtonnements, par ses lenteurs, par la méthode de travail qu'elle a adoptée, la Conférence de la paix semble les avoir invités à prendre cette attitude [de bluff] qui cadre si mal avec leur véritable situation ». Th. Mourgue, « Le Bluff allemand », 1er mars.
[202] Editoriaux des 3, 15 et 16 janvier 1919.
[203] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Th. Mourgue, « Les problèmes de la paix », 3 janvier 1919.
[204] *Ibid*., « Les innocents et les coupables », 25 janvier.
[205] *Ibid*., « L'union des peuples libres », 15 février.
[206] *Ibid*., « L'expiation », 9 mai.

finalement la paix ne devenait qu'un règlement juridique dressé à l'encontre de l'Allemagne coupable, par une Conférence assimilée à un tribunal. Quand le journal radical dresse un bilan, l'essentiel revient à l'examen du sort de l'Allemagne. À sept reprises, il est noté d'une manière très générale que la paix permet de recueillir les fruits de la victoire[207]. Au total, l'appréciation portée sur le traité est positive mais sans enthousiasme. Il traduit les « justes exigences » des Alliés[208]. *Le Moniteur* considère que les vainqueurs ont réalisé « une œuvre de bonne foi et de modération »[209] à travers les modalités imposées à l'Allemagne, « surtout si on les compare aux terribles responsabilités qu'elle a encourues »[210]. À la signature de la paix, le quotidien observe que « les Alliés auraient pu lui imposer des conditions bien plus féroces », et il rejette « la prétendue dureté du traité »[211]. En dépit de ses craintes et de ses critiques, le journal veut défendre, contre les protestations allemandes, la paix des vainqueurs, « la paix victorieuse »[212]. Au moment du 14 juillet, la fête de la victoire, l'analyse se veut positive : « Ce traité, en dépit de ses imperfections – et qui aurait pu se vanter de tirer une œuvre parfaite du chaos où la guerre a jeté le monde ? – ce traité nous assure des avantages nullement négligeables. Il nous relève de la posture de vaincus qui fut la nôtre pendant quatre années. Il nous rend l'Alsace et la Lorraine. Deux faits qui suffiraient à nous remplir d'une joie naturelle et d'un légitime orgueil »[213].

Cependant, *Le Moniteur* relève aussi les limites de la paix, ce qui lui fait porter à quatorze reprises, une appréciation plus mitigée sur le traité. En effet, les garanties sont insuffisantes quant au paiement des réparations par l'Allemagne et au châtiment des coupables, au premier chef celui de Guillaume II[214]. Toutefois, il s'agit d'une « paix de vigilance »[215]. Au moment du vote de la Chambre entérinant le traité, le journal radical rappelle qu'il fut un compromis qui « ne vaudra que par la façon dont il sera exécuté, par l'énergie de ceux qui seront chargés d'en assurer l'exécution et par la volonté même du pays de tirer profit, dans le travail et dans la liberté, des précieux avantages matériels et moraux que lui procure sa victoire »[216]. La paix signée à Versailles reste donc à bâtir et surtout à être garantie. Les conclusions étaient donc assez proches de celles développées par *L'Avenir*, hormis le ton de ce dernier, bien plus nationaliste et vengeur.

L'Avenir du Puy-de-Dôme, aussi attentif que son concurrent radical au travail des diplomates, ne montre pas de rupture véritable dans son analyse et la périodisation que l'on peut établir est donc fort différente. À huit reprises, la confiance domine dans l'éditorial. Ce sentiment est essentiellement présent à la veille et au début de la tenue de la Conférence, puis à nouveau en mai, quand les préliminaires de paix sont présentés aux Allemands. Il s'accompagne de l'espoir d'une paix durable, idée émise à 7 reprises et également aux deux mêmes moments. Par contre, le journal exprime vingt-huit fois des sentiments de craintes et de regret. Le journal conservateur présente donc lui aussi plutôt une opinion sinon défavorable du moins inquiète face à l'élaboration de la paix.

---

[207] Le journal relève par exemple que les Alliés sont vigilants pour « recueillir les fruits d'une paix qui a coûté si cher ». *Ibid*., « Félonie allemande », 26 juin.
[208] *Ibid*., « Le plan Erzberger », 3 juin.
[209] *Ibid*., « Près du but », 16 juin.
[210] *Ibid*., « Une interview de Brockdorff », 6 juin.
[211] *Ibid*., « Vaine protestation », 25 juin.
[212] *Ibid*., « La victoire en chantant », 19 septembre.
[213] *Ibid*., « Le 14 juillet de la Victoire », 14 juillet .
[214] *Ibid*., « Les sanctions », 20 août. L'éditorialiste analyse les conclusions du rapport fait par Louis Barthou devant la Chambre.
[215] *Ibid*., « Le traité de Versailles devant la Chambre », 3 septembre.
[216] *Ibid*., « Le traité de Versailles », 24 septembre 1919.

Une première période s'étend jusqu'au 7 mai, date de remise du traité aux représentants allemands. Elle correspond donc à la phase des pourparlers. Le journal porte un intérêt croissant aux travaux de la Conférence. En observant le graphique placé en l'annexe 10, il est à noter que la courbe du nombre total d'articles concernés (en noir) est marquée par une croissance linéaire jusqu'en mars-avril puis elle dessine un palier avant de reprendre sa croissance en mai. Dans cette première phase, la question des garanties est d'emblée le thème dominant. Les responsabilités allemandes constituent un deuxième sujet : affirmé à la veille de la conférence, il n'est plus rappelé ensuite. En outre un troisième thème apparaît : la crainte du danger bolchevique.

La deuxième phase, du 8 mai au 28 juin est celle de l'attente de l'acceptation allemande, puis celle de la signature de la Paix. L'intérêt du journal s'accroît, comme l'indique la courbe du nombre total d'éditoriaux sur les travaux de la Conférence (courbe représentée par un trait épais et gris). Durant cette période, le thème dominant reste la question des garanties de la paix. Il va de pair avec la dénonciation de l'arrogance de l'Allemagne, incarnée par les représentants allemands. En outre, le journal conservateur craint une certaine naïveté des Alliés face à ce qu'il dénonce comme le danger bolchevique. Le fait que l'Allemagne soit responsable de la guerre est aussi à nouveau affirmé dans quatre éditoriaux. Enfin, un thème émerge, celui de l'union nécessaire des Français, pour faire face aux conditions difficiles de la situation internationale.

La troisième période court jusqu'à la fin de l'année. Les principaux thèmes des éditoriaux connaissent une nouvelle évolution. Le sujet des « responsabilités » s'éclipse car, le traité étant signé, il n'est plus à l'ordre du jour. Le thème principal devient alors la crainte de garanties de paix insuffisantes. Le journal n'a jamais, au contraire du *Moniteur*, vraiment fait montre de confiance et d'engouement pour la conférence de Paris. Ses craintes et ses critiques sont allées en se renforçant.

Comment le journal conservateur explique-t-il alors les difficultés rencontrées par les Alliés pour établir les conditions de la Paix ? Contrairement au *Moniteur*, *L'Avenir* n'élude pas ce problème. Le premier obstacle à la paix est constitué, selon ses éditorialistes, par la Russie bolchevique associée à une crainte de « l'anarchie ». Ce thème est évoqué à dix-sept reprises et apparaît comme un trait caractéristique du journal conservateur. Il lui permet de lier la situation internationale et les questions intérieures. Dans cette optique, les « Bolcheviques », à la solde de l'Allemagne, constituent les nouveaux ennemis qui travaillent contre la Paix et contre la France. Dès lors, le journal développe de violentes analyses contre les socialistes français rangés parmi les Bolcheviques. La deuxième explication avancée est elle aussi un thème propre à la droite. À neuf reprises, le parlementarisme et le manque d'union dans la situation politique française sont stigmatisés. L'analyse glisse de la scène diplomatique aux affaires intérieures. Les obstacles à la paix viennent donc d'un ennemi honni, fourbe, qui cherche à tergiverser, et qui bénéficie de complicités intérieures.

Tout au long des travaux de la conférence, la question dominante a été celle des garanties. Il faut donc étudier plus en détail comment celle-ci est abordée par les deux journaux régionaux, et en fonction de qelles attentes. Or leurs analyses sont sensiblement différentes. À douze reprises, la société des Nations est évoquée par l'éditorialiste du journal radical, pour qui elle est une garantie importante, au titre de pierre de touche d'un nouvel ordre européen et mondial. Le journal espère, au début de la Conférence de Paris, que l'on va parvenir « à édifier la société des nations sur des bases solides et justes »[217]. Plus tard, il regrette que la conférence n'ait pu l'asseoir davantage : « Le Pacte de la Société des Nations [qui vient d'être adopté] marque évidemment un progrès dans l'histoire de l'humanité, un effort appréciable vers le mieux, une tentative louable contre la possibilité d'une guerre

[217] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « Winterfeld et Brockdorff », 31 janvier.

future, pour l'organisation du droit et de la paix. Cependant, il semble que la Conférence aurait pu d'ores et déjà faire une œuvre plus complète et plus décisive. Il y a dans le texte voté de regrettables lacunes »[218]. Mais au moment de la signature du traité, il minimise ses critiques, soulignant plutôt qu'il permet « d'éloigner de l'humanité, dans la mesure du possible, les risques de guerre, par l'organisation progressive et rationnelle de la Société des Nations »[219]. *Le Moniteur* a donc continué de soutenir, en dépit de ses critiques, la construction d'une organisation internationale capable de bâtir de nouvelles relations entre les nations pour éviter le retour de guerres. *L'Avenir* évoque le sujet dans des proportions similaires (à treize reprises contre 12), mais n'y investit pas les mêmes attentes. Ce quotidien emploie d'ailleurs plus facilement l'expression de « Ligue des Nations », celle-ci devant être, pour lui, une alliance contre une Allemagne toujours potentiellement menaçante : « Il faut donc se liguer contre l'Allemagne, pendant la paix, comme on s'est ligué pendant la guerre. L'union fait la force et l'Allemagne vaincue est encore redoutable »[220]. Le journal est donc fort critique quant à la mise en place d'une organisation internationale qui ferait œuvre de paix. La Société des nations est certes « un idéal généreux »[221]. Mais elle est « embryonnaire, imparfaite et inopérante », c'est un « noble idéal » humanitaire[222]. Pour le journal, « on [en] fait imprudemment la base du traité »[223]. Au final, « la Ligue des Nations est une expérience. Il fallait qu'elle fût tentée. Mais elle devait l'être en dehors des conditions de la paix qui doit être basée, elle, sur des réalités, selon des principes reconnus de tous »[224]. Pour le journal conservateur, la Société des nations ne peut jouer un rôle réel, c'est une chimère ; il faut donc s'en tenir aux garanties traditionnelles, territoriales et militaires.

Dès lors, le journal conservateur est beaucoup plus clair dans ses attentes. Juguler l'Allemagne, notamment par des garanties militaires et territoriales, est la voie qu'il soutient. *L'Avenir* met en avant le souhait d'une politique militaire nettement affirmée, basée sur une armée française puissante[225], auréolée de la gloire de la victoire de 1918. L'Allemagne devra être désarmée, la zone du Rhin occupée[226]. « Le réalisme des Alliés » réside dans la mise en place d'une « triple alliance issue de l'Entente», formée par les Français, les Anglais et les Américains ; elle constituera la seule garantie contre une attaque allemande violant la neutralité de la rive gauche du Rhin[227]. De son côté, le *Moniteur*, attaché à son idéal d'une Société des nations, reste plus évasif. A la veille de l'ouverture de la Conférence, le journal souhaitait « une large limitation des armements »[228]. Plus tard, inquiet à son tour, il envisage des garanties militaires. Mais ses attentes restent souvent vagues[229]. Finalement, le journal défend, comme *L'Avenir*, un renforcement des garanties militaires et territoriales. Il souhaite ainsi « la garde du Rhin »[230], mais craint sa lourdeur ; il propose d'ailleurs d'utiliser les troupes coloniales[231]. L'éditorialiste spécialisé dans les questions militaires voit en elles

---

[218] *Ibid*., « Le Pacte », 1er mai.
[219] *Ibid*., « 18 janvier 1871-28 juin 1919 », 29 juin.
[220] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, A. Dumont, « La Société des Nations », 21 janvier.
[221] *Ibid*., P. Chanturgue, « Une conférence à Clermont-Ferrand. L'Association Française pour la Société des Nations », 28 février.
[222] *Ibid*., L. Marcellin, « Si l'Allemagne refuse de signer », 16 avril.
[223] *Ibid*., « Le traité amendé », 18 juin.
[224] *Ibid*., Louis Latapie, 25 juin.
[225] *Ibid*., P. Chanturgue, « Les réalités françaises : Le Pacifisme intégral », 17 décembre 1918.
[226] *Ibid*., Lieutenant-Colonel Pluyette, « Le désarmement de l'Allemagne », 14 mars 1919.
[227] *Ibid*., P. Chanturgue, 5 juillet.
[228] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Les problèmes de la paix », 3 janvier 1919.
[229] P. Chanturgue espère par exemple « toutes les garanties militaires et territoriales capable de la réduire [l'Allemagne] à l'impuissance pendant une longue période d'années ». *Ibid*., « Cause lointaine », 21 avril. Il évoque aussi des « sévères garanties ». *Ibid*., « L'expiation », 9 mai.
[230] *Ibid*., Ardouin-Dumazet, « La garde du Rhin », 15 mai. « Le Rhin et ses alliés », 27 juin.
[231] L'auteur précise dans son article du 15 mai, son souhait qu'elle soit confiée à « nos populations arabes ».

l'assise de l'organisation de l'armée française de demain : « Les Gourand, les Mangin, les Lyautey sauront donner à la France une armée de métier solide qui permettra de conserver au travail fécond la jeunesse que la menace allemande avait jusqu'ici fait réunir durant des années dans les casernes et dans les camps »[232]. Pour ce journal, en effet, à l'heure de la démobilisation, la France meurtrie n'est plus a même de consacrer autant de forces au domaine militaire, tandis qu'elle doit assurer son rétablissement économique et social. Sur ce point, la différence d'analyse est patente. *L'Avenir* développe la vision d'une France victorieuse, grande puissance militaire à la politique extérieure ambitieuse ; *Le Moniteur* présente en filigrane l'image d'une France victorieuse qui aspire à la paix et qui craint de devoir à assurer un engagement militaire important pour garantir sa sécurité. Les vues s'accordent sur le but (juguler tout danger allemand), mais les moyens proposés diffèrent.

Enfin, le journal de droite développe un thème qui lui est spécifique. : une politique intérieure capable de tirer les leçons de la guerre et basée sur l'ordre et le travail. Ce thème est essentiellement abordé à partir du mois de juin, quand la Conférence arrive aux termes de ses travaux, et au lendemain de la signature de la paix. Il s'appuie, du reste, sur les propos tenus par Clemenceau à la Chambre : « La paix ne serait que le fallacieux mirage d'un jour, si nous n'étions pas capables de vivre d'abord en paix avec nous-mêmes, c'est-à-dire de donner comme fondement de la paix extérieure, la paix intérieure à notre propre pays »[233]. Or depuis le 1er mai 1919, la France connaît une vague de grèves. Pour le journal conservateur, c'est un obstacle à la paix, dans la mesure où elles affaiblissent un pays exsangue. Il retrouve là sa dénonciation du péril bolchevique, risquant d'entraîner la France vers une « défaite de la paix ».

De la paix, le quotidien conservateur attendait essentiellement la sécurité pour la France. L'idée d'un monde nouveau né de la guerre est restreinte au constat d'une nouvelle donne internationale acquise par la déchéance de l'Allemagne. « La date du 28 juin 1919 est une des plus grandes dates de notre histoire, proclame P. Chanturgue. Une Europe nouvelle est née hier. Ce n'est pas celle qu'avait voulu Guillaume. Il avait rêvé d'écraser la France une fois pour toutes, et de la rayer de la carte du monde »[234]. Au début des travaux de la Conférence, le journal avait défendu l'application des principes de liberté et de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, même si certaines revendications, telles que le contrôle de la rive gauche du Rhin, étaient en contradiction avec ces principes[235]. Aussi, leur rappel s'était-il vite estompé. À la fin de la Conférence, le journal fustige d'ailleurs « le droit des peuples dont on se gargarise »[236]. De même, l'idée de la fin des guerres, d'« une paix définitive »[237] est aussi mise rapidement sous le boisseau. Au nom de la victoire, c'est « une sécurité définitive » qui est exigée pour la France[238] : elle veut « n'être plus jamais exposée à la menace d'un aussi abominable fléau »[239]. Garantir la sécurité était devenu un thème essentiel. C'est à partir de cette question que se forge l'opinion du journal sur le bilan des travaux de la conférence.

---

[232] *Ibid*., « Après la démobilisation », 3 juillet.
[233] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « L'autre paix », 3 juillet.
[234] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « L'ennemie de la paix », 29 juin.
[235] Le journal le reconnaissait d'ailleurs : « Si conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ces provinces doivent rester allemandes, que du moins la formule heureuse : "pas un soldat allemand, pas une forteresse allemande sur la rive gauche du Rhin" soit traduite par la Conférence de la paix en mesures d'une efficacité certaine et déjouant la mauvaise foi germanique ». *Ibid*., Lieutenant-colonel Pluyette, « Les conditions militaires de la paix », 19 janvier.
[236] *Ibid*., P. Chanturgue, « L'Allemagne continue », 29 juillet.
[237] *Ibid*., « La fin des rêve. L'énergie de la Victoire », 18 février.
[238] *Ibid*., « Nous ne devons pas être des vainqueurs vaincus », 13 avril.
[239] *Ibid*., « Maintenant la France a sa vraie place », 19 juin.

Aussi une appréciation positive du traité n'est-elle que rarement de mise : dans cinq éditoriaux seulement. Certes, quand l'Allemagne se plie aux conditions qui lui sont imposées, le journal évoque alors la « plénitude réparatrice de l'acceptation du traité »[240]. Mais *L'Avenir* présente plutôt une opinion nuancée, mettant en exergue les difficultés qui restent à surmonter : « Maintenant que la grande guerre a reçu sa sanction solennelle par la paix victorieuse […] il reste à faire produire à cette paix tous ses fruits », car il s'agit pour la France « de perpétuer la Victoire. La victoire militaire a été gagnée. La victoire diplomatique, déjà discutée à tort ou à raison, s'est inscrite officiellement dans l'histoire. Mais ces deux victoires n'auraient servi de rien, si tous, conscients de notre force matérielle et de notre force morale dans le monde, nous n'étions résolus à nous comporter en vainqueurs et à en tirer le maximum de rendement national »[241]. Ainsi, le quotidien conservateur n'a de cesse de relever les limites de la paix, en s'engageant davantage que son concurrent dans une critique du traité. À vingt-et-une reprises, *L'Avenir* insiste sur la vigilance qui doit guider les alliés : Ils « veilleront à ne pas s'endormir sur leurs lauriers », espère le quotidien dans un éditorial dont le titre, « Méfiance », résume le sentiment de son auteur à la veille de la signature de la paix[242]. Les critiques se font alors plus précises et acerbes et le journal prend à partie, les élections approchant, les hommes au pouvoir : « Depuis des mois, le Gouvernement nous a bercés de l'illusion que le Boche paierait la casse », s'insurge-t-il : « Le sabotage étant à l'ordre du jour, la Victoire ne pouvait y échapper ; aussi il est tout naturel que, pour complaire aux boches de France, les obligations imposées à ceux d'Allemagne, fassent mentir le proverbe "qui casse les verres les paie" »[243]. Les « boches de France » désignant, dans le vocabulaire du journal, les socialistes français. Plus généralement, *L'Avenir* met en cause l'indulgence des alliés qui n'ont pas consenti au démantèlement de l'Allemagne : « On a voulu respecter l'unité allemande. En respectant le bloc, on a respecté la force. Il reste une *Mittel Europa*. Il reste une Prusse, qui en est le foyer. Si nos Alliés, indulgents pour la race germanique, nous l'avaient laissé vaincre et réduire totalement, il n'y aurait pas eu besoin d'un pacte […] le droit à disposer d'eux-mêmes, dont se gargarisent les augures et les juristes wilsoniens, l'a emporté malgré tout, malgré le danger permanent que représente près de nous une race barbare et inéduquable [sic], encadrée dans un Reich compact, puissant et discipliné »[244]. C'est au fond les principes mêmes du traité, basé sur la création de la Société des nations, qui sont mis en cause. Au moins attend-t-on, pour l'heure, une application très ferme du traité de Versailles : « L'ère des tergiversations est close. Il va falloir s'exécuter. C'est l'heure de la douloureuse. […] Il faudra que l'Allemagne paie. Aucun moyen dilatoire ne sera plus admis désormais. Déjà, elle crie avant qu'on l'écorche […] L'Allemagne prétend qu'il ne peut y avoir de coercition militaire en temps de paix. Elle en a de bonnes ! La coercition est prévue dans le traité. Elle a signé. De gré ou de force, qu'elle s'exécute. Voilà tout. Elle n'a pas fait tant de cérémonies avec nous après le traité de Francfort »[245].

Les élus socialistes et leurs journaux locaux : entre abstention et rejet du traité

L'absence d'une publication socialiste suivie empêche d'entreprendre le même type d'étude que pour les deux autres journaux régionaux. Néanmoins, *L'Ami du Peuple* et *La*

---

[240] *Ibid*., « L'Allemagne au pied du mur », 17 juin.
[241] *Ibid*., « L'orgueil national », 1er juillet.
[242] *Ibid*., 27 juin.
[243] *Ibid*., Beaulaton, « l'heure des comptes », 16 juillet.
[244] *Ibid*., P. Chanturgue, « L'Allemagne continue », 29 juillet.
[245] *Ibid*., « La fin du provisoire », 24 novembre.

Montagne ont publié quatorze éditoriaux où le thème de la Paix a été abordé. Ils sont signés au début par A. Varenne puis, à partir du mois d'octobre, par d'autres chroniqueurs d'envergure nationale invités à donner leur point de vue. Il s'agit des députés A. Thomas, J. Paul-Boncour et P. Renaudel. À huit reprises, les éditoriaux énoncent des critiques envers les modalités de la tenue de la Conférence de Paris. Elles portent particulièrement sur le fait que le traité ne soit pas communiqué à l'opinion publique. C'est donc une diplomatie jugée secrète et non démocratique qui est condamnée. Dès lors, la paix paraît préparée par les gouvernements, sans souci de l'avis des peuples. Autre point délicat : l'obtention de garanties pour une paix durable. La moitié des quatorze éditoriaux évoquant la paix développent des critiques à ce sujet. À quatre reprises, la Société des Nations est considérée comme une garantie insuffisante : elle n'est pas la ligue proposée en 1918 par Wilson[246]. Par deux fois, l'éditorialiste relève des lacunes générales du traité. Au moment de sa discussion à la Chambre, Varenne note également une insuffisance du système d'alliances mis en place avec les Britanniques et les Anglais[247]. Les espérances pacifistes des socialistes sont déçues : « Nous n'avons ni la paix de force que réclamaient les esprits attardés qui ne croient qu'au garanties militaires, ni la paix de fraternité que nous eût assurée pour un avenir prochain une Société des Nations comme celle qu'avait promise le président Wilson. Nous n'avons qu'une paix provisoire qui vaudra ce que vaudront les peuples, qui sera ce que la feront les peuples quand ils auront appris à se conduire eux-mêmes »[248].

L'exigence de démocratie dans l'élaboration de la paix se retrouve dans les prises de position des socialistes au Conseil général. Sur ce sujet, ils se sont opposés à l'ensemble de cette assemblée. En effet, à la session d'avril, le conseiller radical du canton de Saint-Gervais d'Auvergne, Etienne Maison, proposa un vote de confiance aux représentants français à la conférence de la paix. À ses yeux, les plénipotentiaires interalliés, « animés des meilleures intentions pour l'établissement d'une paix fondée sur le droit et la justice», «ont besoin d'être soutenus par l'opinion des peuples qu'ils représentent ». Le vœu proposé est ainsi rédigé : « Nous faisons confiance à nos représentants à la Conférence et à ceux des puissances alliées, pour la défense de nos droits légitimes et leur demandons notre protection contre un ennemi, plusieurs fois millénaire, qui est aussi celui de l'humanité toute entière ». Le socialiste Joseph Claussat refusa ce vote de principe, ajoutant : « Nous ne pouvons exprimer notre confiance à des gens dont on ne sait pas ce qu'ils ont dans le ventre ». Le vœu fut alors ajourné, d'autant qu'il ne rentrait pas, observa le Préfet, dans le champ de compétence du Conseil général[249].

La conférence organisée par le parti socialiste pour rendre hommage à Jean Jaurès, le 1er juin 1919, fut une autre occasion, à l'aube de la clôture des pourparlers de paix, de présenter le point de vue socialiste à l'opinion. Au cours de la réunion, c'est essentiellement Albert Thomas, de nouveau en visite dans la capitale régionale, qui aborda le sujet. Ce fut pour lui l'occasion de rappeler le soutien des socialistes aux idées du président Wilson : « « M. A Thomas fait le parallèle entre Wilson et Jaurès, résume le rapport de police. Il n'y a pas d'homme indispensable dit-on. Cependant Wilson, à lui tout seul, a peut-être changé les destinées de l'Humanité. Et si Jaurès avait vécu, nul doute n'est permis qu'il aurait accompli une tâche immense en faveur de la France et du monde civilisé. Il aurait parachevé rapidement, et provoqué plus tôt l'œuvre de Wilson. Et à cette heure grave, où toutes les nations sont en pleine révolution anarchique ou pacifique, la parole du Grand tribun eût peut-

[246] *L'Ami du Peuple*, A. Varenne, « La Paix qu'on nous fait », 1er juin.
[247] *Ibid*., « Le traité devant la Chambre », 31 août.
[248] *L'Ami du Peuple*, A. Varenne, « La paix qu'on nous fait », 1er juin 1919.
[249] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil général*, Session d'avril 1919, Séance du 28 avril. On peut penser que l'obstacle relevé par le préfet n'aurait pas été notifié si le vœu n'avait pas suscité une opposition.

être évité des catastrophes ou préconisé une véritable paix humaine »[250]. Les socialistes se montrent inquiets des résultats de la Conférence, jugeant fragiles les garanties d'une paix durable. Pour A. Thomas, la paix est tardive, et elle n'est qu'une ébauche. Varenne, lui, exprime ses craintes quant à ses dispositions financières : « On a dit que l'Allemagne payera. Parole imprudente », s'exclame-t-il. Le député socialiste ne remet pas en cause le principe de la responsabilité allemande qui engage l'Allemagne à payer les réparations, mais il s'inquiète d'un système financier ne reposant que sur cette seule contribution. En d'autres termes, il regrette l'absence d'une organisation financière au sein de la Société des Nations, capable de prendre en charge collectivement les dettes de guerre.

Dès lors, le traité ne pouvait être soutenu par les députés socialistes. Varenne s'est abstenu à la Chambre, refusant toutefois de voter contre, malgré les consignes de son groupe politique. Quant à l'autre député socialiste du département, Joseph Claussat, il s'est conformé aux choix du Conseil national de la S.F.I.O.[251]. Malgré tout, pour Alexandre Varenne, le traité ne pouvait être rejeté au nom de l'espoir dans une paix et un monde meilleur : « Me faudra-t-il repousser par mon vote la ratification d'un acte international perfectible quoique imparfait, où il y a pourtant de belles espérances d'une meilleure organisation du monde qu'il ne tient qu'à nous de réaliser ? Et si mon vote contre le traité devait faire la majorité contre, prendrai-je la responsabilité de déchirer la paix ou de recommencer la guerre ? » Il regrette que ces « raisons de bon sens » n'aient pas prévalu au sein de la SFIO, entraînée par « les extrémistes du parti » : « Il est vrai que le traité a été préparé, rédigé et signé sans le concours du Parlement. Mais est-ce une raison pour le repousser sans examen ? »[252]. Aux termes de la première année de paix, le bilan des socialistes était amer, sous la plume du chroniqueur du journal, Marius Viple, pour qui le traité « a donné naissance à une Europe balkanisée où les causes de conflit et les chances de guerre sont plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en 1914 ». Et d'en citer les limites : « Une Société des Nations sans moyen, sans force », « le désarmement de l'Allemagne saboté. Les armées permanentes subsistant partout. Le droit des peuples violé. Le malaise et l'insécurité ». On assistait ainsi à « un effondrement d'idéalisme comme l'histoire n'en a jamais connu »[253].

Pendant les travaux de la Conférence de Paris, et avant même la conclusion de ses travaux, un désenchantement rapide s'est donc fait jour dans l'opinion locale, telle qu'on peut la saisir à travers les personnalités, les élus et la presse, et ce quelle que soit la famille politique. Le journal proche des radicaux est celui qui connaît la plus forte déconvenue, lui qui au début de l'année a fait preuve d'enthousiasme à l'ouverture de la Conférence de Paris. Les autres courants politiques, peut-être au départ plus mesurés dans leur soutien aux diplomates alliés, ont ensuite renforcés leurs critiques. Paradoxalement, en dépit de la victoire, tous témoignent d'un sentiment d'inquiétude, voire de crainte pour l'avenir. L'attention se focalise sur la question des garanties, qui doit répondre à l'attente d'une paix assurant la sécurité du pays. Les critiques portent donc sur la contrainte insuffisante face à la renaissance possible du militarisme allemand. Pour tous, l'Allemagne, désignée comme responsable de la guerre, restait une menace, et les garanties établies par la création de la

---

[250] *A.D. Puy-de-Dôme*, M6693, Rapport du commissaire Baldini, 1er juin. Un compte-rendu de la réunion publié dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 juin 1919.

[251] Le conseil national de la SFIO s'est tenu le 14 juillet à Paris. À La Chambre, sur les 425 votants (la majorité absolue était de 213), 372 députés se sont prononcés pour le traité et 53 contre. Les autres députés du département, radicaux et radicaux-socialistes, on voté pour.

[252] *L'Ami du peuple*, « Le suicide », éditorial d'A. Varenne, 20 juillet 1919.

[253] *La Montagne*, « Un après », 26 décembre 1919.

Société des Nations étaient trop fragiles. Toutefois, pour un homme comme Desdevises du Dezert, la défense du traité l'emporte, car il couronne la victoire et la prééminence française. Soutenir malgré tout le traité, n'est-ce pas au fond la poursuite de son engagement patriotique ?

Dans l'ensemble, les conservateurs, comme les radicaux, ont multiplié les critiques, soutenant une politique de fermeté de la France. La commune de Tauves vota une motion patriotique allant dans ce sens, adressée à Clemenceau et à son ministre Clémentel. Au gouvernement elle demandait « d'exiger d'un ennemi vaincu la réparation de tout le mal qu'il a fait au pays, d'exiger de lui toutes les garanties permettant d'éviter le retour d'un pareil fléau ». Il était noté que la commune de 2000 habitants comptait « 106 de ses fils tués à l'ennemi »[254].

Au total, quels que soient les milieux politiques, les espérances d'une paix accoucheuse d'un monde nouveau ont été déçues. Le traité de paix est considéré seulement comme prémisses d'une vraie paix qui reste donc à garantir. Il est pourtant accepté par la majorité des acteurs politiques, qui avaient à présent pour tâche de le défendre ou de le critiquer devant leurs électeurs.

3. La question de la paix dans les élections de 1919

La France connût fin 1919 – début 1920 une période électorale intense, renouvelant successivement les sièges des députés, des élus municipaux, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des sénateurs. En ce qui concerne le département du Puy-de-Dôme, la campagne électorale fut marquée par quelques grandes réunions publiques relatées par des comptes-rendus de presse et des rapports de police. 73 professions de foi ont été rassemblées, grâce aux archives départementales et au dépouillement des quotidiens régionaux. d'arrondissement. Traditionnellement, les questions de politique extérieure influençaient peu les scrutins nationaux. Néanmoins, au sortir de la guerre, la question de la paix aurait pu prendre une place importante dans le débat électoral : or, c'est une surprise, la paix reste un thème secondaire dans des professions de foi, souvent proches de « cahiers de doléances d'un après-guerre »[255].

Aux élections législatives, un affrontement électoral triangulaire oppose dans ce département une liste S.F.I.O., une liste de cartel radical républicain et une liste de droite[256], les mois précédents ayant été marqués par un rapprochement entre les radicaux menés par Clémentel et un centre droit autour de Jacques Bardoux et des animateurs de la *IVe République*[257]. Ils se présentent ensemble en formant une « liste d'union républicaine et de réorganisation nationale ». Cette stratégie fit de Clémentel le grand perdant des élections.

---

[254] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 10 mai 1919. La motion fut adoptée le 4 mai. Le conseil municipal était de tendance modérée et le maire M. Paul, classé comme progressiste. Quelques mois plus tard, il sera balayé aux élections, après la victoire complète de la lite dite des Poilus. Le nouveau maire Jean Garenne est alors un industriel classé comme républicain de gauche. La motion patriotique votée en mai 1919 témoigne sans doute de l'influence déjà établie des anciens combattants de la commune.

[255] L'expression est de N. ROUSSELIER, *Phénomène de majorité et relation de majorité en régime parlementaire : Le cas du Bloc national en France dans le premier après-guerre européen (1919-1924)*, Thèse sous la direction de S. Berstein, Paris, 1991, p. 105 et s.

[256] *Ibid*., p.76 et s.

[257] On retrouve les traces d'une correspondance entre Clémentel et J. Bardoux. Pour G. Rousseau, « ses liens avec Clémentel reposaient sur un commun intérêt pour les Celtes, sur la fréquentation des cénacles du Musée

En 1914, le département comptait cinq députés radicaux ou radicaux-socialistes (Clémentel et Fabre radicaux, Chassaing, Marrou, et Reynouard radicaux-socialistes) et deux socialistes. En 1919, Varenne et Claussat conservent leurs sièges et la S.F.I.O. progressent en voix. La droite, grande gagnante des élections, fait une percée en remportant trois sièges ; G. Courtial (maire d'Ambert et conseiller général, candidat de l'Alliance Républicaine Démocratique), G. Tixier (ARD) et A. Trincard (conseiller général, progressiste) sont les nouveaux députés. La liste d'entente n'obtient que deux élus ; ce sont deux radicaux-socialistes, G. Huguet maire de Seychalles et conseiller général de Lezoux et B. Marrou maire et conseiller général de Ceyrat qui retrouve son siège. Clémentel doit abandonner son siège de député (il retrouvera en janvier 1920 un mandat national en devenant sénateur).[258].

En 1919 il n'existait plus que deux comités du parti radical à Clermont-Ferrand et à Thiers. Cette désorganisation joua un rôle néfaste sur les résultats électoraux[259]. En outre, les radicaux furent handicapés par la multiplicité des étiquettes politiques et un éparpillement des candidatures. De plus, Clémentel eut à faire face à des attaques personnelles concernant un éventuel enrichissement pendant la guerre[260]. Mais surtout, allié au mouvement politique de *La IVe République*, les radicaux n'ont pas convaincu sur leur capacité à porter de nouvelles espérances. Les socialistes progressent en voix[261]. Les élus de droite qui s'étaient présentés comme des hommes nouveaux, anciens combattants forgés par l'expérience de la guerre, triomphent[262].

La paix dans les élections législatives de novembre 1919

Les trois listes présentent le conflit passé comme une terrible épreuve, une fois de plus. Pour la liste de cartel radical, c'est un « monde bouleversé par la guerre »[263]. La guerre a provoqué des « pertes effroyables », indiquent les conservateurs[264]. Les socialistes dénoncent

---

social et une sympathie pour les réalisations britanniques ». G. Rousseau, *Op. cit.*, p. 109. Cf. *A.D. Puy-de-Dôme*, 5J (Fonds Clémentel) et 142 J art. 356 (Fonds Bardoux. Elections législatives du 16 novembre 1919).

[258] Pour des résultats électoraux détaillés : *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3760. Elections 1919.

[259] Sylvain CORNIL-FRERROT, « Les Radicaux du Puy-de-Dôme dans l'entre-deux-guerres et le renouvellement de leurs structures politiques », *Siècles*, n°11, *Engagements politiques*, Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et cultures, Université Blaise Pascal -Clermont-Ferrand II, pp. 35-54.

[260] Clémentel dut répondre à une campagne de dénigrement qui l'accusait d'avoir fait des profits de guerre, notamment en étant membre du gouvernement et employé de la Maison Bergougnan, bénéficiaire de commandes militaires.

[261] Les candidats socialistes ont obtenu 10 000 voix de plus qu'en 1914. En outre, ils gagnent 2 sièges au Conseil Général obtenant au total 8 sièges, 2 au Conseil d'arrondissement où les élus de la S.F.I.O. sont désormais 7. Ils progressent également aux élections municipales. Cf. G. ROUSSEAU, *op. cit.*, Thèse, p.373. Dominée par les radicaux, la gauche localement se recomposait au profit des socialistes. Sur ce sujet et plus globalement sur les élections de 1919, voir les analyses de Jean-Etienne DUBOIS, *Les députés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1942*, Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Bernard, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2, 2003-2004, p. 11 et p. 16-20.

[262] Ils n'étaient cependant pas des nouveaux venus en politique. Titulaires de mandat locaux, ils avaient pu s'appuyer sur cette implantation locale. G. Courtial était conseiller général depuis 1904, maire d'Ambert depuis 1908, et précédemment candidat aux élections législatives de 1906 et de 1914. A. Trincard-Moyat était conseiller général de Vertaizon et adjoint au maire et déjà candidat aux élections législatives précédentes. Seul G. Tixier n'avait pas de mandat électif auparavant, mais avait été déjà candidat aux élections législatives de 1914. Il était membre du Conseil supérieur de l'Alliance Républicaine Démocratique. J.-E. DUBOIS, *op. cit.*, p. 17-18.

[263] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Profession de foi de la liste d'union républicaine et de réorganisation nationale, supplément à l'édition du 16 novembre 1919.

[264] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Profession de foi de la Liste républicaine de Défense nationale et agricole, 5 novembre 1919.

à leur tour une « affreuse catastrophe d'où la France vient de sortir victorieuse mais affaiblie, qui a coûté tant de sang généreux, fait tant de deuils et de ruines »[265].

L'héroïsme des combattants et leur sacrifice forment également un thème commun aux trois professions de foi. Les conservateurs saluent la « vaillante classe agricole héroïque dans les tranchées », les radicaux et leurs alliés rappellent le « sacrifice de nos héros », les socialistes honorent les combattants, « ceux dont l'héroïsme a sauvé le pays ». En outre, chaque liste souligne soigneusement l'importance des anciens combattants parmi ses candidats. Par contre, c'est au sujet de la paix que leurs analyses divergent.

Les candidats socialistes et la paix

Au moment de la campagne électorale, Varenne rappela les critiques formulées par les socialistes à l'encontre du traité de paix : « La paix telle qu'elle sort de la Conférence de Versailles n'est pas celle que nous attendions. En premier lieu, elle ne désarme pas l'Allemagne. C'est notre grief essentiel. […] Et si [celle-ci] est travaillée demain, comme on peut le redouter, par l'esprit de revanche, nous pouvons nous trouver exposés à de nouveaux périls ». Deuxième critique : au lieu d'une armée internationale souhaitée par les socialistes, la France va seule occuper la rive gauche du Rhin, ce qui entraînera des conséquences funestes : « Nous monopoliserons la haine de l'Allemand. Les autres feront affaire avec lui ». Enfin, les clauses financières sont peu garanties. La France devra assumer ses dépenses de guerre. En outre, elle dépendra d'une dette que l'Allemagne voudra ou non honorer. Ce qui fait dire à Varenne : « Si le débiteur est mauvais payeur, la créance est mauvaise »[266].

À travers leur programme électoral, les socialistes se démarquent donc nettement. Néanmoins, la politique extérieure est un thème peu développé qui n'occupe que 17 lignes sur les 188 que compte leur profession de foi[267]. En outre, ce sujet ne donne pas lieu à un programme clairement établi[268]. La Société des Nations ébauchée par le traité doit être réalisée dans les faits. En pacifistes, les candidats de la S.F.I.O. souhaitent qu'il n'existe plus qu'une seule armée, la sienne. L'enjeu est de « faire disparaître chez tous les peuples jusqu'à la dernière trace du militarisme pour que disparaisse avec lui le spectre hideux de la guerre ». Enfin, il s'agit d'exiger le désarmement de l'Allemagne, « préface et condition nécessaire du désarmement général ». Leur profession de foi s'inscrit donc dans le droit fil des critiques émises à l'encontre du traité de paix. Mais elle en reste à l'énoncé de grands principes sur la sécurité collective et le désarmement général, les socialistes se présentant en champion du pacifisme. *La Montagne* stigmatise sur ce point ses adversaires : « Votez pour eux, si vous voulez que les peuples continuent à s'armer jusqu'à ce que surgisse une *nouvelle occasion de massacre général* ». Au contraire, le journal appelle à voter pour « *le Parti de la Justice et de la Paix* »[269] : « Si vous voulez : que les *profiteurs de la guerre* soient les premiers à en payer les frais ; que le *pays se relève* de ses ruines ; que les peuples aillent franchement vers un *désarmement général*, en commençant par celui de l'Allemagne que nos gouvernants n'ont pas su exiger : Que la *Société des nations* promise mais non réalisée, mette fin à l'antagonisme meurtrier des intérêts capitalistes ».

Au cours des réunions publiques, c'est Varenne qui fut particulièrement chargé des questions concernant le traité de paix. Rappelons qu'il s'était abstenu à la Chambre. À Riom, il revient sur les conditions du déclenchement du conflit. Selon le rapport de police, il rappelle

---

[265] *La Montagne*, 7 novembre 1919.
[266] *La Montagne*, « 463 Milliard », 6 octobre 1919.
[267] Comptage réalisé à partir de l'édition de *La Montagne* du 7 novembre 1919.
[268] La profession de foi est suivie de quatre paragraphes programmatiques : politique, agricole, économique et commercial, ouvrier.
[269] *La Montagne*, 15 novembre 1919. Les expressions sont mises en italiques par le journal.

que « c'est bien l'Allemagne qui a voulu la guerre ; elle l'avait préparée de longue date »[270]. Il met également en cause la diplomatie française qui n'en n'aurait pas informé les gouvernements et il stigmatise un climat général de concurrence économique et coloniale. Puis il en vient aux critiques du traité de paix. La victoire aurait dû permettre d'abattre le militarisme prussien, or « le traité de paix est inférieur sur ce point à l'armistice »[271]. En outre, les garanties militaires sont insuffisantes. Il regrette que les armées alliées ne soient pas mises à la disposition de la Société des nations pour camper sur le Rhin. Il réitère donc les critiques sur un désarmement incomplet de l'Allemagne. Enfin, il envisage les conséquences financières défavorables (impôt sur le revenu, économie à renforcer…), en l'absence de paiement immédiat par celle-ci. Il expose ainsi la position officielle de son parti, expliquant son rejet du traité[272]. Cependant, au cours de la campagne électorale, les critiques émises par les socialistes ont changé de perspective, en se centrant désormais sur le monde ouvrier. Ainsi le désarmement allemand, inachevé, est-il critiqué non pas parce qu'il lui laisse des forces militaires, mais parce qu'il donne au gouvernement allemand des moyens de coercition contre les mouvements ouvriers. À Clermont-Ferrand, le socialiste Isnal le rappelle : « Le gouvernement dont fait partie M. Clémentel n'a pas voulu qu'on désarme l'Allemagne afin que celle-ci garde ses mitrailleuses contre les ouvriers et même pour venir en aide aux gouvernants internationaux qui rêvent de brimer la révolution russe »[273]. En ce qui concerne les ouvriers français, les socialistes craignent aussi des conséquences funestes du traité, par l'aggravation des conditions économiques et sociales, notamment fiscales.

Ces raisonnements sont repris lors de la dernière réunion électorale socialiste, à la veille du scrutin. C'est Varenne qui fut chargé une fois encore d'examiner la question du traité de paix, insistant sur ses conséquences financières. Il regrette alors l'absence d'entente entre les alliés autoutr des frais de guerre : « Il aurait fallu dire aux Alliés. Eh bien maintenant que nous nous sommes battus pour la civilisation, voilà le moment de nous aider à payer la note ». L'Allemagne ne pourra tout payer, il faudra que la France, pays le plus meurtri, assume seule sa reconstruction alors que « nos alliés se sont enrichis pendant la guerre ». « L'Allemagne paiera-t-elle ? Oui, tant que nous n'aurons pas abandonné la frontière du Rhin » […] Et si l'Allemagne dit dans quelques années : je ne veux plus payer ! Est-ce que nous allons recommencer la guerre ? »[274]. La réaction du public est très révélatrice de la profondeur de ses attentes pacifistes : « Non ! Non ! Plus de guerres ! » sont les cris prorférés alors par l'assistance [275].

Le député sortant, Joseph Claussat, attaqua Clémentel, en tant que ministre du gouvernement Clemenceau : il n'avait pas combattu la vie chère, il n'avait pas su négocier correctement le traité de paix, il représentait les nantis. Il en appelait à voter « pour des hommes qui n'ont aucune attache avec les profiteurs de guerre, […] qui n'ont jamais été éclaboussés par des affaires louches », évoquant ainsi à mots couverts les accusations émises à l'encontre de Clémentel [276].

---

[270] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3760, Rapport de police sur la conférence socialiste tenue à Riom le 31 octobre 1919.
[271] *Ibid*.
[272] C'est aussi le cas à la réunion tenue le 2 novembre 1919 à La Tour d'Auvergne, chef lieu d'un canton rural de l'Artense, au sud-ouest du département, dans les Monts Dore. *La Montagne*, 4 novembre 1919.
[273] *La Montagne*, 13 novembre 1919. Isnal présidait un meeting tenu à l'Hôtel de Ville, le 12 novembre, et qui, d'après le journal socialiste, avait réuni 500 personnes.
[274] *La Montagne*, « Les dernières réunions électorales », 16 novembre 1919.
[275] *Ibid*.
[276] *Ibid*. Rappelons que Clémentel fut l'objet d'une campagne de dénigrements. On l'accusait d'avoir fait des profits de guerre, notamment .en étant employé de la Maison Bergougnan, bénéficiaire de commandes militaires, passées par un gouvernement auquel Clémentel appartenait.

Le thème de la paix dans le programme de la droite

La profession de foi des conservateurs se présente comme « un programme tout de paix intérieure, de restauration économique, de réorganisation, de réparations »[277]. Elle ne comporte pas de développement spécifique concernant la paix ni, d'une manière générale, en matière de politique extérieure. À quatre reprises le mot paix est employé mais il s'applique à la situation intérieure, la paix signifiant l'union nationale. Une seule mention concerne la situation internationale, mais pour stigmatiser les hommes politiques sortants qui n'ont su prévoir et empêcher la guerre : « Soutiendront-ils qu'ils ont donné à la France la paix sur laquelle elle avait droit de compter ? » Les candidats de droite s'abstiennent donc de défendre un traité de paix qui laissait perplexe une grande part de l'opinion. Ses déceptions sont reportées sur les députés sortants, qu'ils soient radicaux, radicaux-socialistes ou socialistes.

La liste de cartel radical et la paix

La liste d'alliance entre hommes du centre droit et radicaux est celle qui développe le plus le thème de la paix. En préambule, on évoque l'image d'une « France victorieuse mais épuisée par la guerre », pour qui l'enjeu principal est désormais l'exécution du traité de paix, « qui ouvre aux peuples une ère nouvelle »[278]. Le programme en lui-même comporte de nombreux points précis à ce sujet : « Réduction du service militaire à 12 mois tout en poursuivant le désarmement général sous l'égide de la Société des Nations » ; « l'extension des pouvoirs et des moyens d'action de la Société des Nations, sauvegarde de la paix du monde et le maintien de nos alliances, garanties par une rénovation de nos procédés diplomatiques, avec les grandes démocraties d'Europe et d'Amérique » ; « le contrôle vigilant du traité de Versailles en vue de la réparation intégrale par l'Allemagne des dommages causés aux personnes et aux biens ». Reprenant un argument plutôt développé par la droite, les candidats assurent vouloir former un rempart contre le « péril bolcheviste, forme insidieuse du péril allemand ».

La liste emmenée par Clémentel est donc la seule à défendre le traité et à en détailler les modalités. Les cinq députés sortants radicaux ou radicaux-socialistes l'avaient du reste soutenu. La profession de loi de 1919 montre cependant l'attente d'une paix durable, la crainte d'un nouveau conflit et d'un nouvel effort militaire à garantir. Or si ce programme affirme l'exigence de sécurité pour le pays, il soutient en même temps une réduction du service militaire.

La paix dans les élections municipales et cantonales

Logiquement, ces élections aux enjeux essentiellement locaux étaient peu concernées par le règlement de la paix, et les professions de foi sont souvent réduites à quelques lignes de portée générale. Mais ces textes sont malgré tout intéressants car ils émanent d'élus de rang modeste dont la parole est rarement accessible. Les professions de foi concernant les élections municipales ne contiennent aucune mention concernant la paix et la situation internationale[279],

[277] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 5 novembre 1919.
[278] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, supplément gratuit, 16 novembre 1919.
[279] 17 professions de foi ont été recensées dans la presse et elles correspondent à la campagne électorale de 13 communes. Elles se répartissaient ainsi :

elles restent cantonnées à des préoccupations locales. Les candidats aux conseils d'arrondissement[280] ont eux aussi écartés le thème[281]. Seules les professions de foi des candidats au Conseil général ont présenté des éléments intéressants sur le sujet. 39 professions de foi ont pu être étudiées correspondant à 31 cantons (sur les 50 du département). Dans cet ensemble, la paix est évoquée à quatorze reprises. Mais dans huit cas, il s'agit de « la paix intérieure » souhaitée. À trois reprises, le candidat rappelle seulement que la paix est rétablie. Trois autres occurrences indiquent qu'elle reste un enjeu : Il faut désormais « gagner la paix ».

La guerre est un thème présnet dans 18 professions de foi (sur 39). Elles soulignent les épreuves de la guerre, mettant en exergue, le plus souvent, l'héroïsme des soldats. Le conseiller général sortant de Combronde, le docteur Fénolhac, rappelle les souffrances endurées par les soldats paysans[282]. Un autre élu modéré, le docteur Chassaing, conseiller sortant de Pontaumur, évoque la guerre en termes de « dévastation » et de « douloureux sacrifices »[283]. Mazuel, élu de Manzat et de tendance radicale-socialiste, rappelle la reconnaissance due aux poilus qui ont soufferts[284]. À droite, dans l'arrondissement de Thiers, la profession de foi commune aux trois candidats insiste aussi sur le devoir de reconnaissance envers les soldats victorieux après « cinq années d'angoisse »[285].

L'Allemagne est rarement évoquée directement dans ces textes électoraux. Le radical Reynouard souligne cependant que la guerre a été pour la France une « terrible épreuve que lui a imposé la folle ambition du Kaiser et des militaristes allemands »[286]. À Bourg-Lastic, le candidat radical-socialiste, Dugat-Bony, met en exergue les souffrances du soldat au front « exposé aux obus boches », et ses « droits si chèrement acquis à la reconnaissance nationale », due également aux mutilés, aux orphelins et à toutes les victimes de la Grande Guerre[287].

Gagner la paix ? La victoire avait donné naissance à de grandes attentes, et le traité de paix devait ouvrir une ère nouvelle. Mais aux termes de six mois de négociations entre les vainqueurs, le traité signé ne soulève pas l'adhésion. Seul le ministre radical Etienne Clémentel consacra beaucoup d'énergie à défendre un traité de paix partie intégrante du bilan politique gouvernemental. D'autant que, l'élu riomois avait lui-même participé aux pourparlers de paix. Mais les critiques sont vives tout au long de leur tenue et à l'issue des

---

4 listes socialistes
3 listes municipales regroupant des Radicaux et des Socialistes.
6 listes radicales ou d'entente républicaine autour des Radicaux.
4 listes conservatrices

[280] Le Conseil d'arrondissements assiste le sous-préfet. Il est composé d'un conseiller par canton, élu pour 6 ans, renouvelable par moitié tous les 3 ans. Ce conseil se réunit au moins deux fois par an. Ses attributions concernent des problèmes très locaux : il répartit les contributions directes entre toutes les communes, donne des avis sur le classement des chemins, sur la création de foires et émet des vœux sur les besoins des communes de l'arrondissement.

[281] Aucune mention n'est faite à ce sujet dans les quatorze professions de foi étudiées, pour les cinquante sièges à pourvoir.

[282] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 13 décembre 1919. Profession de foi éditée également le même jour par *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*. Cet élu est classé comme un homme de droite modéré.

[283] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 décembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 décembre 1919.

[284] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 décembre 1919. *La Montagne*, 28 novembre 1919.

[285] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 9 décembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 décembre 1919.

[286] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10 décembre 1919.

[287] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 12 décembre 1919.

travaux de la Conférence de la paix : C'est au nom de la victoire que la paix est applaudie, mais sans enthousiasme. Les critiques venant de la droite et des socialistes sont les plus virulentes, la première condamnant des clauses militaires trop douces, les deuxièmes regrettant le manque d'idéal fraternel. Le monde nouveau attendu n'est donc pas au rendez-vous. Les socialistes en particulier, voulaient un règlement plus internationaliste de la paix. Ce sont eux les plus critiques, refusant d'approuver à la Chambre ce traité. Pour tous, il déçoit sur le paiement des réparations et la sécurité du pays, et l'isolement de plus en plus marqué de la France sur la scène internationale est mal ressenti. La signature de la paix n'a pas apaisé les craintes d'une nouvelle agression, et la question de la sécurité de la France est devenue une préoccupation essentielle. « Une véritable religion de la sécurité collective » s'est affirmée, particulièrement en France, paralysant sa diplomatie[288].

En quelques mois, les grandes espérances nées de la victoire et de l'armistice ont donc disparu. L'année 1919 est donc celle de la déception de cette eschatologie de la paix issue du 11 novembre 1918. Les grandes attentes d'alors sont ajournées, et d'abord dans un avenir plus lointain : la paix reste à construire. Ensuite, elles sont reportées sur la situation intérieure du pays. Six mois après la signature du traité de Versailles, le discours de Paul Deschanel prononcé lors de son élection à la présidence de la Chambre est, à ce sujet, exemplaire : « Refaire la France, achever la paix, organiser la victoire », telle est la tâche qu'il reste à accomplir[289]. La signature du traité de paix le 28 juin 1919 n'a donc pas entièrement clôt le temps de la guerre.

[288] Georges-Henri SOUTOU, « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution de l'ordre européen », *Politique étrangère*, 3-4/2000, p. 841-853
[289] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 21 décembre 1919.

CHAPITRE 2 : RELEVER LA FRANCE VICTORIEUSE

Les grandes attentes nées de la paix se reportent vers des changements intérieurs. Il s'agit pour la France de recueillir les « fruits de la victoire », de tirer les leçons de la guerre pensée comme une épreuve. Quelle France a-t-on voulu reconstruire, à l'issue de la paix victorieuse ? Les attentes issues de la guerre pouvaient-elles intégrer la culture politique du moment ?

I. La guerre en tête :

En 1919, la guerre est souvent présentée comme source d'enseignements pour l'avenir du pays. À ce titre, les conseils d'arrondissement de Clermont-Ferrand, Issoire et Thiers ont chacun adopté une adresse au gouvernement dont la teneur est sensiblement la même[290]. : l'union a permis la victoire, grâce aux sacrifices des combattants. L'union des poilus est ainsi mythifiée en un principe de relèvement du pays dont les anciens combattants doivent être les artisans, « unis dans la paix comme ils l'ont été dans la guerre, afin de travailler dans l'ordre et la concorde à la grandeur immortelle de la Patrie et de la République »[291]. Union dans la paix, voici donc la grande leçon que tirent ces assemblées, unanimement. Le conflit avait laissé la France dans une situation économique et sociale difficile. Comment puiser dans l'expérience terrible de la guerre des leçons pour relever le pays ? Quels enseignements fallait-il retenir ?

1. L'esprit de la victoire chez les modérés

Le bolchevisme, nouvel ennemi pour Desdevises du Dezert

Dans ces *Récits de guerre*, Desdevises du Dezert, insiste sur l'idée d'union, d'ordre et de travail nécessaire au relèvement du pays. En réponse à un courrier de l'universitaire clermontois, Probus (pseudonyme de J. Corréard) souligne les similitudes de leurs analyses, notamment leur volonté de défendre les « droits fondamentaux que sont la liberté, la sûreté, la propriété ». Répondant aux craintes de Desdevises du Dezert concernant le développement du « bolchevisme », il lui écrit : « Je dirai avec Lloyd George que nous ne craignons pas le bolchevisme, que nous ne craignons pas davantage la réaction, si nous réussissons à faire l'union de tous les Français. Car c'est là que serait le péril du pays : dans la discorde et la désunion ; Nous avons confiance. Les résultats auxquels nous avons abouti nous permettent d'espérer avec raison que nous parviendrons à faire l'accord de toutes les saines volontés françaises »[292]. Desdevises du Dezert craint un mouvement révolutionnaire en France, dont les signes avant-coureurs seraient les grèves qui se développent au printemps. Dans son esprit,

---

[290] Adresse adoptée à l'unanimité par le Conseil d'arrondissement de Clermont-Ferrand le 04 août 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 8 août 1919. Adresses du Conseil d'arrondissement d'Issoire et de celui de Thiers, 04 août 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 août 1919.

[291] Conseil d'arrondissement d'Issoire du 04 août 1919.. *Op. cit.*

[292] DESDEVISES DU DEZERT, *Op. cit.* , Tome 16, Folio 64, « Une lettre de Probus », 15 janvier 1919. L'auteur est animateur de l'Association nationale pour l'organisation de la démocratie.

ennemi intérieur et ennemi d'hier s'amalgament, ce qui lui fait écrire au jour de la paix : « L'heure présente, cette heure bénie de la paix, n'a point encore fini de sonner, que déjà, au sein même des peuples, s'agitent de nouveaux ferments de discorde. Les partis s'agitent et sifflent comme des nids de vipères. Est-ce que nous allons vraiment, rouge encore de sang germain, nous ruer les uns contre les autres ? Est-ce que, la Bochie abattue, le Boche Karl Marx ne va pas prendre sur la France, et par le bras même des Français, la plus déconcertante des revanches ? J'espère que non – j'espère que ce grand pays victorieux restera (?) paisiblement – ou à peu près – sur le grand chemin de l'ordre et du travail »[293].

Même préoccupation chez les journalistes de *L'Avenir du Puy-de-Dôme* qui consacrent, en 1919, pas moins de vingt-neuf éditoriaux à l'avenir de la France, interpellant leurs lecteurs sur les enjeux de l'après-guerre : « Nous les vainqueurs, nous n'avons qu'à nous demander ce qu'il faut accomplir pour que la France demeure digne de sa victoire ». Comment ? : « Dans la lutte quotidienne pour la vie, les Français ont besoin de ces instruments indispensables qui s'appellent l'ordre, la liberté, la propriété »[294]. Dès lors, le journal fustige « le désordre social » engendrées par les grèves[295], opposé à l'« ordre nouveau » qui doit naître de la guerre, « par le travail, par la prospérité de l'agriculture et de l'industrie françaises » ; sa réalisation dépend du règlement des réparations qu'obtiendra la France : « Unissons-nous pour demander les revendications nationales – conséquences de la victoire – dont la réalisation seule pourra donner naissance à "l'ordre nouveau" et au bien être de chacun »[296]. Les réformes souhaitées concernent le régime politique : « La victoire n'efface pas les défauts constitutionnels, électoraux et législatifs de notre système politique », souligne le quotidien[297]. C'est donc paradoxalement le journal conservateur qui se fait le plus l'écho des attentes réformatrices du fonctionnement de l'Etat. Il espère globalement une réforme constitutionnelle qui concernerait en particulier le fonctionnement du Parlement et le statut du fonctionnaire, pour « lutter contre le favoritisme »[298]. Il souhaite aussi des changements dans les rapports sociaux avec la mise en place de « conseils mixtes » formés par les organisations patronales et syndicales[299]. Au fond, le journal reprend des critiques portées avant la guerre, contre le fonctionnement du régime, même si la République n'est pas clairement mise en cause. On pourrait discuter de leur caractère progressiste, mais ces évolutions sont espérées au titre d'améliorations du régime républicain. Le journal est ainsi porteur d'un courant réformateur qui souffle dans le camp conservateur au sortir de la guerre.

Dans ce contexte, l'union est indiquée comme la condition *sine qua non* qui permettra à la France de se relever et de récolter les fruits de la victoire. Il faut préserver, demande le journal conservateur, l'« unité française qui nous a fait gagner la guerre »[300], et souhaiter « l'union sacrée prolongée dans la paix »[301] . La fête de Jeanne d'Arc, le 18 mai, est une nouvelle occasion de célébrer ce désir d'union nationale[302]. Elle est également évoquée comme une condition nécessaire au développement économique régional. En dépit des clivages politiques traditionnels, le journal conservateur soutient en la matière les projets d'Etienne Clémentel. Dans un éditorial intitulé « l'avenir de l'Auvergne et du régionalisme », il prône « l'entente dans l'union et le travail » pour un développement des régions

[293] *Ibid*., « La Paix », Tome 17, Folio 28, 24 juin 1919.
[294] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Réformons-nous ! », G. Bonnefous, 29 janvier 1919.
[295] C'est le titre de l'éditorial du 5 avril 1919.
[296] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La victoire et la prolongation de la vie chère », P. Chanturgue, 12 avril 1919.
[297] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Georges Bonnefous, « Réformons-nous », 29 janvier 1919.
[298] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Louis Latapie, « Le désordre social », 5 avril 1919.
[299] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, H.-L. Motti et E.-A. Fourmond, « Causons », 4 mai 1919.
[300] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 4 mai 1919.
[301] 18 mai 1919.
[302] 19 mai 1919.

économiques prônées par le ministre radical[303]. Celles-ci sont comprises par le journal comme « un peu la reconstitution de nos anciennes provinces »[304]. À l'occasion de la fête nationale, l'union est alors présentée comme la « dernière chance » : « Faire l'union pour sauver les destinées du pays ». En prévision de la campagne électorale, *L'Avenir* prend un ton alarmiste pour dénoncer « la politique radicale » et « l'entente immorale avec les socialistes ». Dans ce contexte, l'union est présentée comme un rempart : « Une autre guerre commence » car « la révolution est à nos portes »[305].

Le travail est l'autre fondement de la France de l'après-guerre. Dans les éditoriaux de *L'Avenir*, cette référence est opposée aux grèves qui se développent au printemps 1919. « La France ne saurait se relever par la seule vertu de la victoire », stipule un éditorial du journal intitulé « l'effort nécessaire »[306]. Pour son auteur, le travail est nécessaire à l'« œuvre de rénovation nationale », c'est le « le cri de la paix », dans « cette lutte nouvelle » : « La gloire ne suffit pas à panser ses blessures et le butin souvent n'est qu'un dédommagement bien mince »[307]. La reconstruction de la France victorieuse est un nouveau combat.

Dans cette perspective, ont stigmatisés les agents de désunion, dans un discours franchement marqué à droite. Il s'agit de combattre ceux qui divisent, à ce titre, assimilés à des « traîtres », à des « agents » de l'ennemi. Selon *L'Avenir*, deux France s'opposent : l'une, majoritaire, travaille, et l'autre fait la grève ; l'une soutient le traité de paix, l'autre est associée à l'ennemi d'hier, allié du « bolchevisme » et du « germanisme ». Il y a « celle qui se réjouit de la victoire, celle qui maudit cette même victoire »[308]. Ce même état d'esprit se retrouve dans la motion patriotique votée par le conseil municipal du village de Nonette, dont la majorité est classée comme réactionnaire[309]. Après l'hommage rendu au président du Conseil, après l'attentat qu'il a subi, on espère que « Monsieur Clemenceau vivra longtemps encore pour gagner la paix comme il a gagné la guerre et pour vaincre les ennemis intérieurs de la France comme il a vaincu ses ennemis extérieurs »[310].

Des conférences pour dénoncer le danger bolchevique

La *Ligue française* et la *conférence au village* ont organisé des conférences dans le département du Puy-de-Dôme pour mobiliser l'opinion contre le danger bolchevique. La *Ligue française*, un groupement droitier aux visées patriotiques, est liée semble-t-il à la « Conférence au village » pour laquelle Desdevises du Dezert avait d'ailleurs animé une

---

[303] 29 avril 1919. Sur les idées économiques de Clémentel, voir G. ROUSSEAU, *Op. cit.*, p. 93 et s. L'auteur tend à montrer le caractère novateur du « plan Clémentel ». Il fut présenté en particulier au comité Mascuraud le 14 mai 1919, « lieu stratégique de rencontre du radicalisme et des milieux économiques ». Il fut accueilli par les quelques cinq membres présents dans « un délire d'applaudissements ». Il apportait une vision économique nouvelle basée sur la liberté économique et marquait un tournant productiviste cherchant à obtenir par la taylorisation et la standardisation une production de masse. Pour G. Rousseau, « il n'est pas sans annoncer le plan Monnet de 1946 ».

[304] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « L'Avenir de l'Auvergne et du régionalisme », P. Chanturgue, 29 avril 1919. Le régionalisme de Clémentel est défendu également dans l'éditorial du 29 août 1919. On le voit ici, le journal conservateur place plutôt les idées économiques de Clémentel dans une perspective passéiste.

[305] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La dernière chance », L. Latapie, 14 juillet 1919.

[306] 6 juin 1919.

[307] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Ludovic Verny, 6 juin 1919.

[308] L'Avenir du Puy-de-Dôme, « Les deux France », L. Marcellin, 17 juillet 1919.

[309] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 2743, op. cit. (Elections municipales 1912).

[310] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 554-R4, Nonette, Délibération du 2 mars 1919, page 250 du registre des délibérations.

réunion durant la guerre[311]. Le Lieutenant Fernand Delzangles, un des principaux orateurs invités dans la région, est présenté comme un responsable des deux mouvements[312]. En 1919, le but des animateurs de ces conférences patriotiques est de dénoncer le « danger bolchevique » et de prôner une mythique union de la société française. Il n'a pas été possible de retrouver l'implantation locale de cette ligue[313], mais elle bénéficiait d'un relais local suffisant pour organiser quatre conférences, d'avril à juin 1919 animées par des délégués nationaux ou régionaux[314].

Leur thème de prédilection est celui de la renaissance du pays par l'union et le travail. M. Pichon espère, lors de la réunion de Thiers, « l'union pour jouir des fruits de la victoire »[315]. La conférence clermontoise, intitulée « la France de demain », est l'occasion, pour Maurice Privat, le délégué de l'association organisatrice, de faire un « appel à l'union sacrée plus que jamais indispensable »[316]. À Arlanc, Fernand Delzangles souhaite que prenne fin la « lutte des partis » : « Finissons-en avec ce passé déplorable et stérile. Le tocsin de la guerre a sonné dans nos cœurs. Il nous a conduit à l'union sacrée » qui fût « un des facteurs de la victoire ». Pour faire face aux enjeux de la paix, l'union est pour lui indispensable « dans les luttes économiques de demain ». Après la victoire militaire acquise grâce aux soldats, il s'agit de « gagner la paix »[317]. Le même orateur fit, à Pont-du-Château, « un appel à l'esprit de solidarité et d'union »[318]. L'union mythifiée est à même de contrer le danger du bolchevisme.

Cette dénonciation du « bolchevisme » reste le thème principal de ces réunions. À Thiers, l'intervenant avertit que la France « ne doit pas se laisser égarer par bolchevisme, allié inattendu et fidèle de l'Allemagne »[319]. Delzangles dénonce aussi les dangers du bolchevisme, qui lui fait horreur : il « ferait de notre nation victorieuse un peuple d'esclaves et de meurt-de-faim »[320]. Antithèse de l'union nationale, il est donc un obstacle au relèvement du pays. A Clermont-Ferrand, on en appelle à la réorganisation de la France par des réformes : « réformes des mœurs, réformes de l'instruction ». Les syndicats d'Alsace-Lorraine, qui restent cantonnés « sur le terrain professionnel »[321], sont pris comme modèle, en critique transparente de la C.G.T. engagée dans des mouvements de grèves autour du 1er mai et qui avaient touché, dans le Puy-de-Dôme, toutes les branches de l'industrie et de l'artisanat.

---

[311] Rappelons que Desdevises du Dezert avait présidé une réunion le 28 septembre 1918 qui commémorait la bataille de la Marne par la présentation de « 105 projections lumineuses » et vantait, par un film cinématographique, les « nouveaux tanks au travail ». BCIU Patrimoine, GR20154, G. DESDEVISES DU DEZERT, *Albums de guerre*, Tome 2, folio 27.

[312] C'est ainsi qu'il est annoncé pour la réunion du 16 juin qui a lieu à Arlanc. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 20 juin 1919.

[313] Elle n'est pas évoquée par N. Desbouis dans son tour d'horizon des ligues locales avant 1924. (Nicolas DESBOUIS, *Les mouvements antiparlementaires du Puy-de-Dôme 1924-1934*, Mémoire de maîtrise 2000-2001, sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II, 185 p.

[314] Le 28 avril 1919, la réunion de Thiers est animée par Pichon, le 24 mai, celle de Clermont-Ferrand par M. Privat. Delzangles a prit en charge celles d'Arlanc, le 16 juin, et de Pont-du-Château sur « le travail et la production », le 19 juin. À Riom, la *Ligue Française* organisa une autre conférence, le 26 mars, portant sur « L'après-guerre. Ce que doit être la France après la victoire », animé par M. de Keyser (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 28 mars 1919).

[315] *Journal de Thiers*, 4 mai 1919.

[316] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 29 mai 1919.

[317] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 20 juin 1919. Réunion du 16 juin, présentée comme « une conférence agricole ». Arlanc est un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Ambert.

[318] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 22 juin 1919. Pont-du-Château est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Clermont-Ferrand.

[319] *Journal de Thiers*, 4 mai 1919.

[320] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 20 juin 1919. Conférence à Arlanc le 16 juin.

[321] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 29 mai 1919.

Union et travail pour les élus modérés du département

Ces thèmes se retrouvent dans les discours politiques des modérés. La paix reposera sur l'union et le travail, tel est aussi l'avis de la municipalité de Tauves à majorité conservatrice. Dans une motion patriotique adressée à Clemenceau, président du Conseil, et à Clémentel, ministre du commerce et député du Puy-de-Dôme, elle souligne que « les fruits de la victoire ne peuvent être cueillis que si les Français restent unis dans la victoire, comme ils l'ont été pendant la guerre ». Il s'agit de promouvoir « le travail pacifique et la paix sociale ». Cette commune agricole met en exergue les attentes de sa population : « Le paysan veut en paix pouvoir se remettre au travail » et, « frère de l'ouvrier », il attend du gouvernement « une égale sollicitude ». Des ennemis de l'intérieur sont dénoncés comme des agents de désunion « qui veulent dans notre pays victorieux de l'ennemi extérieur, créer un état de guerre civile ». Cette motion a été rédigée quelques jours après les grandes manifestations du 1er mai. À Clermont-Ferrand, plusieurs milliers d'ouvriers avaient défilé, cheminots en tête, arborant des drapeaux rouges[322]. Ces démonstrations inquiètent d'autant plus qu'est redoutée une contagion de la révolution bolchevique[323]. Dans ce contexte politique et social tendu, les élus assurent le président du Conseil de leur soutien : « Que le gouvernement sache qu'il a avec lui le paysan qui fut soldat »[324].

À Royat, le maire, qui se situe plus au centre de l'échiquier politique, met aussi en exergue les valeurs d'union et de paix laborieuse : « La guerre étant terminée par l'écrasement de l'ennemi exécré, grâce à la vaillance de nos chers poilus, de leurs chefs admirables et de nos alliés, il faut, dit-il, se remettre d'arrache-pied aux affaires et essayer, dans la mesure du possible, de rattraper le temps perdu »[325]. Le travail et la solidarité sont aussi promus dans une action de soutien de cette municipalité aux régions envahies. Les élus ont choisi de parrainer une commune du Nord, Hamegne-Saint-Rémy, qui abrite, disent-ils, « de braves cultivateurs comme nous mais qui eux, ont tout perdu »[326]. Cet exemple de parrainage n'est pas isolé. La ville de Clermont-Ferrand s'est ainsi associée à son homonyme, Clermont-en-Argonne. À chaque fois, il s'agit de soutenir moralement et matériellement une ville ou un village dévasté et de lui permettre de se relever.

Union, travail et ordre : l'engagement syndical agricole des modérés

Le mouvement syndical agricole énonce les bases de son action en opposition avec les revendications et les actions des syndicats ouvriers de la C.G.T. : « Si nous écoutons les suggestions des grands réformateurs tapageurs, nous risquons d'aller vers l'abîme. Ils nous

---

[322] A. MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, p.641.

[323] L'année 1919 avait débuté localement par des grèves des Cheminots de la Compagnie P. L.M. à la fin du mois de janvier. L'activité syndicale se développa surtout en mars puis autour du 1er mai qui fut un succès dans la région comme dans le reste du pays. L'agitation sociale reprit ensuite à l'été.

[324] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 10 mai 1919. Motion patriotique votée par le conseil municipal de Tauves le 4 mai 1919.

[325] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 587-4, Royat, Délibération du conseil municipal du 20 janvier 1919. Déclaration du maire M. Mallet.

[326] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 587-4, Royat, Délibération du conseil municipal du 23 septembre 1919. Ce village de 442 habitants avant la guerre a été choisi car il avait été signalé par « un baigneur » - un curiste de la station thermale - comme étant dans « une détresse totale » : « Ces contrées ont subi toutes les épreuves morales et physiques de l'invasion ». Le village est décrit comme dévasté par l'occupation ennemie : « pas le moindre toit, pas le moindre meuble. Les gens couchent entassés dans d'anciens abris boches ; ils vivent de presque rien. Les secours de l'Etat se font attendre indéfiniment. Pas d'outils pour travailler la terre, pas de bétail ».

promettent la vie facile, heureuse, la jouissance sans effort ! Augmentation de salaire, diminution du travail […] Ce qu'il faut faire ? C'est se mettre au travail, sans compter les heures. Est-ce le moment de parler de la journée de huit heures quand on manque de bras ! Combien d'heures faisaient les poilus dans les tranchées ou sur la ligne de feu […] Il faut absolument se remettre au travail de la terre, travail sain, qui fait la force d'une race, d'une nation ». Et de conclure, « en face de la C.G.T. que beaucoup considère comme un organe de discorde, se dresseront des associations plus sérieuses et plus utiles pour le bonheur de la Société »[327].

Le mouvement syndical agricole, plutôt conservateur, pouvait craindre une poussée de la S.F.I.O. qui intensifiait son action en direction du milieu agricole. Cependant, localement, les socialistes tenaient un discours modéré, reprenant ces mêmes références au travail et à l'ordre. À Saint-Dier-d'Auvergne par exemple, où a lieu le 29 mai 1919 une réunion de l'union des paysans socialistes du canton, les orateurs se montrent critiques des mouvements de grèves qui secouent alors la région : « La France au lendemain de la guerre a plus besoin d'union et d'ordre…que de querelles politiques ». Ils refusent les grèves décidées à la légère et il est rappelé que « le devoir de l'heure », c'est de produire[328].

Union, travail et ordre : comment promouvoir ce programme ? La revue relaie un *Appel aux paysans de France* publié dans son numéro de mai-juin1919 : « La guerre […] vous a démontré par le spectacle quotidien d'une résistance et d'offensives puissamment organisées, que l'union fait la force et assure la victoire ». L'enjeu est de créer la Confédération Générale des Agriculteurs : « Vous êtes les deux tiers de la nation. Quand vous aurez réalisé cette union et créé cette force, vous aurez assuré efficacement la défense de vos intérêts. Vous aurez ainsi accompli un acte de haute sagesse et de patriotisme, car vous aurez fait prévaloir dans la vie nationale, dont aucun citoyen n'a le droit de se désintéresser, les idées fécondes de progrès par la *justice*, par le *travail*, par l'*ordre* dans la *liberté* et par la *paix sociale*. La France victorieuse mais épuisée, a besoin de cette paix pour vivre, pour reprendre son rang en tête de l'humanité. C'est vous qui la lui donnerez »[329]. Hostile à la lutte des classes, le syndicat agricole en appelle à une fraternité issue de la guerre : « Vous n'êtes pas, vous ne serez jamais partisans des luttes sociales fratricides. Il vous suffit d'être des Français de France, au même titre que les autres citoyens »[330]. Ainsi se veut-il « une œuvre de fraternité paysanne »[331]. Enfin, l'appel pour une future confédération agricole déploie un vocabulaire de mobilisation patriotique : « Si l'entente féconde que nous souhaitons s'accomplit, si dans quelques semaines l'organisme dont nous avons jeté les bases, s'est consolidé et est devenu définitif, nous pourrons nous présenter devant le Congrès et lui dire, avec une joie profonde : « Les forces paysannes sont mobilisées, prêtes à suivre leurs chefs »[332]. Fraternité des tranchées, mobilisation, autorité des chefs, effort soutenu à l'exemple de celui des combattants au feu : la guerre et la victoire servent de référence constante à ce discours de combat.

Être les premiers artisans du relèvement français, telle est la tâche à accomplir. Ce fut un des thèmes centraux du discours du président Chatrousse à l'assemblée générale de l'Union départementale des syndicats agricoles qui regroupa, le 31 août 1919, 250 délégués venus créer une fédération syndicale agricole. Il rappela le courage, le devoir vaillamment supporté dans les « champs de carnage et de gloire » : « Le sang du paysan a sauvé la France ». Ce

---

[327] *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme*, Février 1919, p. 40-41. « Vers l'abîme », éditorial de D. Layé. La loi sur la Journée de 8 heures fut adoptée le 23 avril 1919.
[328] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 juin 1919.
[329] *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme*, Mai-juin 1919, p. 91-93. La Confédération générale des Agriculteurs- Union (ou Ligue) nationale des Paysans de France, créée le 1er février 1919, adresse son premier appel national. Les mots sont en italiques dans le texte publié.
[330] *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme*, Mai-juin 1919, p.92.
[331] *Ibid*., Texte de présentation de l'appel signé sous le pseudonyme de Jacques Rural, p.95.
[332] *Op. cit*., p. 96.

« sublime sacrifice » contracte une « dette sacrée ». Il réitère son adhésion au principe de défense patriotique : « Nous voulons servir et au besoin sauver la patrie afin qu'elle puisse, si les circonstances l'exigent, prendre l'offensive et remporter la victoire ». Il appelle alors à créer une confédération syndicale agricole « pour le meilleur être de tous, le relèvement de la plus grande prospérité du pays ». Saluant les paysans comme « premiers artisans de la victoire », la conclusion leur assigne ce rôle dans la reconstruction de la France : « Soyons les plus sûrs garants de la paix réparatrice »[333] .

Cependant, la revue agricole témoigne aussi d'un malaise du monde paysan dans la société d'après-guerre, considérée comme légère et décadente : « Il y a une vague de paresse ; une de luxe ; une de plaisirs et de jouissances sans limites ; une d'indiscipline ; une d'appétits exagérés ; une de jalousie et d'immoralité, de calomnies, etc… et toutes ces vagues font une mer démontée, dangereuse, menaçant la société, la poussant sur les récifs de la Décadence où elle pourrait s'anéantir. Mais ils sont encore là, ceux qui ne comptent ni leur temps, ni leur peine, qui se lèvent avant le soleil et se couchent après lui, après avoir travaillé tout le jour. Qu'ils fasse sentir leur force, conquièrent l'autorité qui est due à leurs mérites, imposent leur volonté, et après avoir gagné la Victoire ils gagneront la Paix et feront à la France une nouvelle magnificence qui la fera respecter de tous les peuples. Voilà nos souhaits pour les travailleurs de nos campagnes, les plus courageux, les plus dignes, les meilleurs des enfants de la Patrie »[334]. La revue syndicale propose pour la France de l'après-guerre, « le salut par la terre »[335].

2. Des références à la victoire distinctes entre radicaux et socialistes

Renouveler « l'union sacrée » pour Clémentel et les radicaux

À la suite de sa sixième réélection comme président du Conseil général, fort de cette confiance renouvelée, Clémentel prononça un discours marqué cette même idée d'union, indispensable prolongement dans la paix d'une « union sacrée » là encore mythifiée. Il est vrai aussi que traditionnellement, le Conseil général se voulait un lieu détaché des querelles politiques et une assemblée unitaire centrée sur le développement local. Son président salue donc sa « volonté obstinée d'union sacrée », son « unité morale » et « les efforts de tous ses membres, à quelque parti qu'ils appartiennent, [tendus] vers un but unique : contribuer à la Victoire ». Clémentel met en garde les élus contre « ceux qui avaient fait de ce pessimisme de lassitude une redoutable arme de guerre [et qui] s'efforcent aujourd'hui d'en faire, la paix signée, l'instrument d'action d'une contre-attaque destinée à en paralyser les effets », critiquant ainsi à mots couverts les socialistes. Ce discours « d'union sacrée » évoque donc à demi-mot un ennemi intérieur, une représentation portée plutôt jusqu'ici par la droite. Cette proximité nnonce un rapprochement politique aux élections générales qui suivent à l'automne, où Clémentel cherchera par une liste d'entente républicaine à s'unir du centre droit. Ce discours

[333] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 septembre 1919.

[334] *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme*, janvier 1920. « Chronique » de D. Layé qui présente les vœux de la revue pour 1920.

[335] *Revue du syndicat départemental agricole et viticole du Puy-de-Dôme*. Titre d'un texte de H. Gomot publié dans le numéro de mai-juin 1919, et présentant le livre récemment paru de Jules Méline portant le même titre. Celui-ci expose la nouvelle bataille à mener, la « lutte économique », dans laquelle l'agriculture doit jouer son rôle : produire dans une « œuvre de reconstruction ». H. Gomot conclut ainsi : « il montre que par la volonté par le sacrifice, par l'union, par l'association, nous pourrons faire face à notre dette de guerre, à nos impôts et préparer l'avènement d'une France nouvelle rayonnante de beauté » (p. 90).

est en tout cas représentatif du fossé qui se creuse alors entre les radicaux et les socialistes, accusés de frayer avec le bolchevisme. Ces références à l'union et au travail, participent de cette ligne de partage.

L'avenir de la France victorieuse est un thème important des éditoriaux du *Moniteur* : 22 sont concernés. L'union et la solidarité sont les fers de lance de la reconstruction de la France : « Victorieuse sur le champ de bataille, grâce à l'union de tous, la France le sera-t-elle sur le terrain économique ? ». Tel est l'enjeu pour le pays qui doit rester mobilisé, comme l'indique le titre de l'éditorial écrit par le préfet honoraire F. Phelup : « la lutte continue »[336].

Le 2 juillet 1919, *Le Moniteur* engage à suivre la route tracée par Clemenceau, dans un discours prononcé au moment de la présentation du traité de paix devant la Chambre. Pour ce dernier, la France de l'après-guerre aura pour fondement « l'union sociale », « condition de notre résurrection nationale ». Il faudra « assurer le règne de la justice au sein de la patrie, dans le travail et la fraternité » : « Soyons justes et fraternels dans la paix comme nos soldats furent héroïques dans la guerre ». Si la France autrefois vaincue peut se relever, c'est grâce au « profit moral assuré par la paix victorieuse », souligne T. Mourgue dans un éditorial. Il appelle de nouveau à suivre la voie tracée par Clemenceau, en citant cette fois ses propos tenus au lendemain de la fête nationale : « Dès demain, le retour au labeur de la vie nationale. Tant d'héroïques dévouements ne doivent pas être perdus. De la victoire de la guerre il reste à faire la victoire de la paix. La France compte sur ses soldats-citoyens ! ». Les Français doivent rester mobilisés, cette fois dans une guerre économique : « C'est par le travail, le travail continu, intensif, que nous complèterons notre victoire », conclut l'éditorialiste[337].

Le Moniteur pose néanmoins des limites à la poursuite d'une union nationale : elles concernent la défense de la laïcité. Th. Mourgue critique les propos tenus dans sa lettre épiscopale par l'évêque de Besançon, Monseigneur Humbrecht, demandant l'abolition des lois laïques. Pour l'éditorialiste, « ceux qui avaient rêvé que l'union sacrée se poursuivrait dans la paix comme elle se manifesta dans la guerre – nous n'avons jamais été de ceux-là – voient leurs espérances recevoir chaque jour quelque nouvelle atteinte »[338]. C'est en républicain qu'il s'oppose aux idées de l'évêque.

Par ailleurs, à l'approche des élections, le quotidien régional voit d'un mauvais œil ceux qui se présentent en hommes nouveaux. Ainsi, Paul Belin s'adresse aux animateurs du mouvement de la Fédération auvergnate de la *IVe République*. S'il soutient leur programme, il regrette leur manque d'union par leur appel à l'émergence d'hommes nouveaux et à la mise à l'écart du personnel politique d'avant guerre, ce qui vise notamment les radicaux[339].

Le progrès social, fruit de la victoire selon les socialistes

Chez les socialistes, c'est d'union de la « classe ouvrière » qu'il est désormais question, et non plus d'union nationale. Pour les responsables socialistes du département, il s'agit de porter désormais l'attention sur les luttes sociales et de travailler au relèvement du pays. C'est le sens de l'appel de la fédération départementale de la S.F.I.O. à former des sections pour préparer la campagne électorale à venir : « Nous voici sortis enfin de l'affreux cauchemar de la guerre. Il faut maintenant travailler pour la paix pour que le fléau ne revienne

[336] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 12 juin 1919. Il appelle à soutenir la « Ligue civique » qui regroupe des intellectuels, et qui est un exemple de la nécessité de poursuivre l'union et la concorde.
[337] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « 1871-1919 », 16 juillet 1919.
[338] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 août 1919.
[339] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « La Quatrième république », 11 septembre 1919.

plus. Il faut travailler pour que le peuple français, qui a tant souffert, connaisse enfin le bien-être et la justice »[340]. Le développement du parti socialiste est donc, pour ses responsables, un gage de progrès vers la paix.

En outre, les socialistes doivent aussi se mobiliser pour faire progresser par la réforme, la démocratie. Ce programme réformiste est mis en avant par les socialistes du département qui appartiennent au courant modéré de leur parti. Albert Thomas, venu à Clermont-Ferrand pour participer à une Conférence en hommage à Jaurès, rappelle ainsi cet engagement très « jaurésien », engagement qu'il reprend à son compte pour justifier son action gouvernementale pendant la guerre. Le progrès à venir est fruit de la victoire. Les propos du responsable national sont ainsi rapportés : « M. Thomas croit fermement à l'évolution sociale sans trop de heurts, et sans effusion de sang, dans la France démocratique. Le peuple français est libre, éclairé et vainqueur. Il ne traîne pas, comme certains l'ont dit sottement le boulet de la Victoire. Ce boulet sera sa force, sa puissance. Un esprit nouveau règne dans tout le pays. C'est grâce à lui, grâce à la volonté, au travail, à la production du travail de plus en plus intensifiée que la démocratie obtiendra le règne de la Liberté, de la Justice et du Droit. »[341].

Il n'y a donc pas de divergences profondes sur l'avenir de la France victorieuse entre radicaux et socialistes du département du Puy-de-Dôme, attachés au réformisme. Mais soucieux de promouvoir les références d'union et de travail, les radicaux sont poussés à critiquer les socialistes qui, déclarent-ils, s'en sont écartés par leur rejet du vote patriotique en faveur du traité de Versailles. Ces références sont-elles des éléments d'opposition entre les candidats aux élections ?

3. Les élections législatives de 1919 : entre guerre et paix

Les « leçons de la guerre » dans les professions de foi

Quelles références héritées de la guerre retiennent les candidats des trois listes concurrentes dans le département du Puy-de-Dôme ? Pour étudier le poids de chaque thème dans ces textes politiques, le calcul des occurrences brutes s'est révélé significatif[342] :

Tableau 10 : Le thème de la guerre dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, élections législatives, 1919)

	Socialistes	Cartel radical	Droite
Union	0	2	0
Travail, travailleurs	3	6	5
Ordre	0	1	1
Sacrifices	0	2	0
Héros, héroïsme	1	1	1
Paix	1	2	5
Guerre	13	5	3
Désarmement	2	1	0
Combattant	2	1	4

[340] *L'Ami du Peuple*, 20 juillet 1919.
[341] *A.D. Puy-de-Dôme, M6693*, Rapport du commissaire Baldini, 1er juin 1919. Rappelons que ce meeting réunit environ 800 personnes au Théâtre municipal.
[342] Il s'agit de compter le nombre de fois qu'un mot est employé. Cette donnée permet la comparaison entre les trois professions de foi, compte tenu du fait que les trois textes sont de longueur équivalente.

Alors qu'il est absent des deux autres listes, le terme « union » apparaît à deux reprises dans la profession de foi de la liste de cartel radical menée par Clémentel. En effet, la liste se veut représentative d'une nouvelle union politique marquée par le titre même qu'elle s'est donnée : liste d'union républicaine. Le travail apparaît par contre dans les trois professions de foi. Il est plus présent dans celle du cartel radical et dans celle de la droite. Cette notion est associée au relèvement du pays, à propos par exemple des provinces dévastées. Plus globalement, le travail et l'ordre sont souvent associés dans ces deux proclamations. Pour les radicaux et leurs alliés, « la France victorieuse mais épuisée par la guerre doit se relever, dans l'ordre, par le travail ; l'union, qui nous a donné la victoire militaire, seule nous procura la victoire économique »[343]. Chez les socialistes, on affirme plutôt la défense des travailleurs.

Le thème de la paix est surtout présent dans la profession de foi de la droite, qui insiste désormais sur la recherche de « paix intérieure » : « Le relèvement de la France ne peut se faire que dans la paix intérieure », est-il précisé[344]. Par contre le mot « guerre » est très employé dans la profession de foi socialiste. Ses candidats, renouant avec leur pacifisme d'avant-guerre, la dénoncent comme un fléau dont les Français sont les victimes : ils souhaitent le « désarmement général » et la fin du militarisme chez tous les peuples, « pour que disparaisse avec lui le spectre hideux de la guerre. Une seule armée, celle de la société des nations, une seule alliance, celle de tous les peuples libres, voilà la vraie garantie contre le retour de l'abominable fléau »[345]. Pour sa part, la liste de droite se veut celle des anciens combattants se présentant comme des hommes nouveaux en politique, garant du respect des droits acquis par les combattants : « Ce programme, peut-on sans danger en confier l'exécution à nos anciens représentants ? À cette question, nous répondons sans hésiter : Non »[346]. Les candidats entendaient bien renouveler le personnel politique. Etait-ce également un appel à une relecture des fondements du régime ?

La France ou la République victorieuse ?

À l'issue de la guerre, quelle place pour les références républicaines dans ces premières élections de l'après-guerre ? Les leçons tirées de la guerre sont-elles compatibles avec les valeurs du régime ?

Aux précédentes élections législatives, l'idée républicaine était très présente dans les diverses professions de foi, dans un département marqué par une vitalité du républicanisme en 1914[347]. Or, en 1918, la République n'est pas mise en exergue dans les textes présentés par les candidats. Dans les professions de foi, la France supplante la République. Il y a en effet peu d'occurrences « républicaines », s'il l'on compare les professions de foi des élections législatives de 1914 et de 1919. Il faut noter que l'appréciation se révèle plus difficile concernant le mouvement radical qui se présente en 1919, non plus sous sa seule bannière, mais au sein d'une alliance plus centriste.

---

[343] Supplément au *Moniteur du Puy-de-Dôme*, 16 novembre 1919.
[344] Profession de foi publiée dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 5 novembre 1919.
[345] Profession de foi publiée dans *La Montagne*, 7 novembre 1919.
[346] *Op. cit*.
[347] A. FRYSZMAN, *Le sentiment républicain et la victoire de 1918 dans le Puy-de-Dôme*, op. cit., p.8 et s.

Tableau 11 : La République dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, élections législatives, 1919)

	Socialistes		Radicaux /cartel radical (1919)		Droite	
	1914	1919	1914	1919	1914	1919
France	0	2	2	5	4	6
République	4	2	4	2	4	2
Républicain	5	0	4	1	6	1
Justice	4	1	4	1	3	1
Démocratie	3	0	3	1	4	0
Liberté	2	1	3	3	6	5

L'emploi du mot France supplante celui de République. Ce dernier reste cantonné à l'appellation de la liste au début de la profession de foi (deux d'entre elles revendiquent l'étiquette républicaine dans leur énoncé), et en fin de texte dans l'interjection habituelle « vive la République ». Le recul est important pour les radicaux, candidats qui présentaient auparavant comme les premiers défenseurs du régime. L'écart est aussi manifeste pour la liste modérée qui ne semble pas avoir ressenti le besoin d'affirmer son républicanisme. Auparavant, les candidats de droite se devaient de revendiquer leur attachement au régime, pour répondre aux attaques de leurs adversaires de gauche qui les présentaient comme les tenants de la France anti-républicaine. Les élections législatives confirment ainsi la dilution du sentiment républicain apparue avec le conflit[348]. L'idée républicaine n'est plus une valeur de combat dans ce scrutin de l'après-guerre.

Les références traditionnelles à l'idéal de progrès démocratique de la République connaissent aussi un net recul. Ainsi, les mots justice, démocratie et liberté sont-ils moins employés dans les trois professions de foi de 1919. Or ces références avaient aussi étaient portées par l'idéal de la victoire durant la guerre et auraient donc pu retrouver leur place traditionnelle dans les professions de foi des candidats républicains. Il semble qu'elles aient donc à leur tour subi un reflux, comme si le fait d'avoir été scandées par toutes les familles politiques pendant le conflit avait amoindri leur force. Il faut cependant noter le maintien de l'emploi du mot liberté dans la profession de foi des radicaux alliés au centre droit et dans la profession de foi de la droite. Mais dans ces deux textes, l'utilisation en est restreinte à la seule défense des libertés économiques (liberté de commerce, liberté du travail …), une référence qui appartient plutôt au discours droitier traditionnel.

Au cours de la campagne électorale, seuls les socialistes ont fait montre d'un républicanisme affirmé. Lors du meeting à la mémoire de Jaurès qui s'était tenu le 1er juin 1919, l'orateur invité, le député Rozier, avait rappelé l'idéal d'une République sociale, en dépeignant Jaurès comme « un républicain », un « patriote ardent » et « un socialiste international convaincu » : « Jaurès ne séparait pas la République démocratique de la République sociale ; celle-ci devant être fatalement l'aboutissement de celle-là ; il voulait par des réformes successives, sans révolution ni effusion de sang, amener la France et l'humanité, à un régime de progrès, de droit et de justice »[349]. À la veille du scrutin législatif, la victoire et la République ont été de nouveau associées, cette fois lors d'un discours prononcé à l'occasion de la Toussaint. Laroche s'adresse à la foule au nom du syndicat des verriers et de la section locale de la S.F.I.O. : « C'est le sacrifice de nos morts, l'abnégation des combattants, notre foi en la République qui ont conduit la France à la Victoire. Honneur à nos morts. Ils sont tombés pour le droit, pour la Justice, pour la Liberté. Ils sont tombés pour que le monde soit meilleur et la société plus douce aux déshérités d'ici-bas ; vive la France ! A bas

[348] *Ibid*.
[349] A.D. Puy-de-Dôme, M6693, *Op. cit*. Arthur Rozier était député du XIXe arrondissement de Paris.

la guerre ! Vive la République ! »[350]. Ce responsable socialiste replaçait sa représentation des buts de la guerre dans une perspective républicaine.

La défense de la République arrive plus tardivement, seulement après les élections législatives. À ce moment-là, l'opposition classique droite-gauche est réactivée, notamment par les radicaux, dont l'entente avec le centre s'est soldée par un échec. Aussi, retrouvent-ils pour les élections municipales qui suivent, leur positionnement traditionnel de défenseurs de la République face à une droite jugée réactionnaire. À Riom, l'engagement républicain est alors largement mis en avant par Etienne Clémentel, grand perdant des élections législatives. À l'occasion d'une grande réunion publique qui rassemble quelques mille cinq cent personnes[351], il défend son ancrage à gauche : « Je suis heureux de constater que l'Union des gauches s'est refaite et je dois dire très haut, après la bataille qui vient de se livrer : c'est l'union des gauches qui donnera bientôt à l'autre France le moyen de se reconstituer »[352]. Son but est, dit-il, de « faire triompher une fois de plus la République à Riom et maintenir dans ce but les traditions républicaines »[353]. En outre, la réunion donne lieu à une altercation avec Maître Tallon, un des chefs de file de la droite riomoise, qui accusait le régime dominé par les radicaux de n'avoir pas su préparer le pays à la guerre. C'est l'occasion pour Clémentel de défendre la République victorieuse : « Je ne veux pas laisser passer l'allusion blessante pour la République qu'a lancée M[aître]e Tallon. La République avait reçu une France mutilée, sans alliances, désarmée avec un traité de Francfort qui nous écrasait. La République a refait la France (applaudissements) »[354] ; Une voix s'éleva néanmoins : « Ce sont les poilus qui l'ont sauvée avec leurs poitrines ». Pouvait-on honorer la République victorieuse, sans déroger au culte héroïque rendu aux combattants ? Et Clémentel de répondre : « Ce sont les poilus, mais la République l'avait préparée comme elle devait le faire »[355]. Renforcer l'armement[356], mettre en place des alliances avec les Anglais et obtenir le soutien des Américains : « Tout cela c'est le gouvernement de la République qui l'a fait », conclut Clémentel.

Dans ce meeting, une autre intervention prit la défense de l'héritage révolutionnaire républicain en faisant allusion à l'action du Groupe Gilbert Romme émanant de la gauche républicaine riomoise[357]. Pour l'orateur, M. Hugues, lui aussi applaudi, sont républicains ceux

---

[350] *La Montagne*, Manifestation en mémoire des morts de la Grande Guerre, Puy-Guillaume le 2 novembre 1919, 5 novembre 1919, p.3. Laroche est aussi le président de la section locale de l'A.R.A.C. Militant socialiste depuis 1910 et militant syndical, il devient, en 1924, secrétaire général de la fédération nationale CGT de la Verrerie. Issu d'une famille très modeste de ferblantiers, il est élu maire de Puy-Guillaume en 1925, conseiller général de Chateldon l'année suivante, puis député en 1928. Après un échec, il retrouve son siège à la Chambre en 1936. En 1944, il est exclu de la SFIO pour avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain en 1940. J.-E. DUBOIS, *op. cit.*, p.158-159.

[351] *A.D. Puy-de-Dôme, Fonds Clémentel*, 5J 1. Réunion publique du 29 novembre 1919 à la Halle aux Blés. Compte-rendu de la réunion et discours dactylographié de Clémentel, 36 p. Un exemplaire est corrigé de sa main. Cette réunion fut pour Clémentel l'occasion de répondre aux « calomnies » dont il avait été l'objet notamment sur l'éventuel bénéfice que la Maison Bergougnan aurait tiré pendant la guerre de sa présence au gouvernement. Il rappelle d'ailleurs qu'il a démissionné du conseil d'administration de cette firme clermontoise le 23 décembre 1923, à son entrée au ministère de l'agriculture. Clémentel fit certainement dactylographié son discours et établir un compte-rendu de la réunion publique, afin de les diffuser pour contrer la campagne de presse malveillante à laquelle il attribuait son échec aux élections législatives vécu comme « une profonde blessure », dira-t-il au cours de la réunion.

[352] *Ibid*., Discours de Clémentel, p. 5. Son intervention reçoit alors l'assentiment du public qui lui est favorable.

[353] *Ibid*., p. 20.

[354] *Ibid*., p. 29.

[355] *Ibid*., p. 30.

[356] Il rappela alors qu'il avait demandé en tant que rapporteur du Budget, le renforcement de l'artillerie lourde.

[357] Cette association avait été créée à Riom en 1909. Elle portait le nom de celui qui avait été député de Riom pendant la Révolution, affilié au club des Jacobins, libre-penseur et franc-maçon. Elle semble avoir fonctionné jusqu'en 1923 par l'organisation essentiellement de conférences publiques. Elle se voulait une « association d'études sociales, d'éducation laïque et démocratique, de défense républicaine ». Cf. L. PASSELAIGUE, R.

qui admettent « sans restrictions, sans arrière pensée, le programme salutaire que les grands hommes de la révolution française ont dicté à l'humanité toute entière pour le progrès universel »[358]. Et de poursuivre en rappelant l'idéal républicain : « Je tiens à vous dire que les républicains ont un Evangile eux aussi. Cet Evangile c'est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ».

Au total, la campagne des élections législatives avait montré un républicanisme en recul. Les références républicaines, traditionnellement centrales dans leur discours, ne furent réactivées par les radicaux qu'après un premier échec électoral. En novembre 1919, l'idée républicaine ne pouvait donc, au lendemain du conflit, servir d'assise à une union nationale devenue un mythe. C'est pourquoi les références républicaines furent mises sous le boisseau dans un premier temps, puis retrouvèrent des accents de combat quand la campagne électorale fut de nouveau placée dans une perspective de confrontation entre la gauche et la droite.

Les références républicaines ne « bénéficièrent » donc pas de la victoire. La guerre avait fait la promotion des idées d'union, de travail et d'ordre qui participaient de la dilution des références républicaines dans un patriotisme nationaliste. L'union fut en particulier sacralisée par le poids des sacrifices mis en œuvre pour obtenir la victoire. Ainsi, une union mythifiée est-elle présentée comme une condition nécessaire pour gagner la paix, c'est-à-dire pour assurer la sécurité de la France et en permettre le relèvement. Dès lors, dans les milieux de droite essentiellement, ces appels à l'union nationale débouchèrent aussi sur un discours de dénonciation des « ennemis de l'intérieur » dont les socialistes étaient la principale figure.

II. La paix réparatrice en ligne de mire

La victoire acquise, le pays est sorti meurtri par le conflit. Dès lors, le nouveau défi à relever est celui d'une victoire économique qui reste à remporter. L'opinion attendait une paix réparatrice pour relever la France, restaurer ses richesses, en espérant même une régénération du pays. Chaque courant politique a inscrit ces attentes parmi ses propres références, mais tous présentent des revendications au nom des sacrifices consentis pour la victoire.

1. Relever une France victorieuse mais meurtrie

Une France meurtrie

Le Moniteur a évoqué le sujet de la France victorieuse et de son avenir dans 22 éditoriaux pour l'année 1919. Dans cet ensemble, trois thèmes dominent : l'image d'une France meurtrie, la question de son relèvement et l'impact de la victoire.

Tableau 12 : Les représentations de la France victorieuse dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919

Thèmes	*Occurrences*
France meurtrie	16
relèvement	3
victoire	10

BOUSCAYROL, E. MONTPIED, « Le Groupe Gilbert Romme (1910-1923), *Brayauds et Combrailles*, n°74, juin 1995, p. 50-61.

[358] *Op. cit.*, p. 32.

Le constat d'une France meurtrie par la guerre est omniprésent dans le quotidien radical. Paul Belin, dans un éditorial intitulé « Retour », évoque son état d'esprit au moment de sa propre démobilisation : « A peine délivrés de la servitude militaire, nous voyons se dresser devant nous d'autres devoirs qui nous appellent et dont les exigences seront peut-être plus rudes. Politiques, sociales, économiques ; d'autres tâches s'imposent dès maintenant à nos esprits encore mal remis des violentes secousses. Les problèmes surgissent en foule et ils nous paraissent d'autant plus difficiles que leurs données sont moins précises. L'incertitude est le grand mal de cette période dans laquelle nous renaissons à la vie civile ». Il sort de la guerre, précise-t-il, dans « une torpeur d'automate » mais confiant dans ses capacités de réaction face aux problèmes de l'après-guerre qui doivent être résolus au nom de la victoire : « Cette atonie, cette stupeur, ça nous passera vite, allez. […] La guerre nous a coûté plus cher qu'à d'autres, nous serons plus ardents et plus tenace à empêcher que soient vains ses résultats »[359]. Un autre éditorialiste, le préfet honoraire F. Phelupt, considère que « la lutte continue » car, « quelles que soient les indemnités imposées à son ennemi héréditaire, la France sortira de ce conflit meurtrie, affaiblie ; ses départements les plus industriels et les plus riches sont dévastés, ses financent fléchissent sous le poids écrasant de lourdes charges et l'une de nos forces, la meilleure, la plus précieuse a disparu : 1 500 000 de ses enfants sont tombés glorieusement face à l'ennemi et le chiffre plus élevé encore des infirmes et des éclopés affaiblit son pouvoir de production »[360]. Ce terrible rapport est souvent dressé par le quotidien.

Dans une série d'éditoriaux[361], *Le Moniteur* s'intéresse ainsi à « la vie chère ». Le premier constat est amer : « Aujourd'hui, il ne s'agit de rien de moins que de subsister », note P. Belin[362]. Il insiste sur l'étrange victoire de la France : « Nous portons à la fois la gloire et la misère »[363]. Les difficultés économiques minent la victoire et le relèvement du pays. La France a été sauvée par la victoire, mais « la guerre a laissé dans les cœurs et dans les muscles une impression de lassitude et de paresse » ; c'est la victoire qui permet de supporter les revers du moment : « En dépit des difficultés et des angoisses de l'heure présente, de la vie chère et de la crise économique, de la crise des transports, des lenteurs paperassières de la bureaucratie et du cynisme des mercantis, pourquoi n'en est-elle pas moins la France victorieuse et ressuscitée au premier rang des nations ? »[364].

Dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 éditoriaux font écho au thème de la France victorieuse. Là encore, les occurrences sont proches de celles établies pour le quotidien concurrent.

Tableau 13 : Les représentations de la France victorieuse dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919

Thèmes	*Occurrences*
France meurtrie	19
relèvement	13
victoire	13

Le constat est sensiblement identique à celui du *Moniteur*, mais le quotidien conservateur insiste davantage sur la nécessité d'un relèvement du pays. Celui-ci doit être bien sûr économique, mais aussi moral dans le cadre d'un « ordre nouveau ».

[359] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 30 mars 1919.
[360] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « La lutte continue », 12 juin 1919.
[361] Il s'agit d'une série de sept articles publiés du 23 juillet au 8 août.
[362] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « La vie chère. I. Où en sommes nous ? », 23 juillet 1919.
[363] *Ibid*., « II. Vérités de La Palisse », 25 juillet 1919. P. Belin s'en prend aux « mercantis » et aux « spéculateurs » et il n'espère aucune impunité à leur égard.
[364] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « De la défaite à la victoire », 27 septembre 1919.

Le journal met en exergue l'hécatombe démographique subie par la France. Pour l'éditorialiste P. Chanturgue, « on ne peut s'empêcher de penser ce qu'un pareil holocauste de vies françaises représente de forces et de virilités fauchées, de jeunesse et d'espoir brisés, anéantis »[365]. Quelques jours plus tard, il évoque ce que sont pour lui, « les réalités françaises », dans une série d'articles intitulée « La Terre ». P. Chanturgue compte alors parmi les problèmes urgents à régler, ceux de la natalité et de la lutte contre l'exode rural[366]. En avril, il met en garde contre le « péril de la dépopulation »[367]. Cette idée est d'ailleurs reprise à la même époque par un élu conservateur, Emile Champin, qui présente au Conseil général une motion sur la repopulation de la France : l'assemblée départementale, « considérant que la faiblesse de notre natalité est un danger pour l'existence même du pays, émet le vœu qu'avant les prochaines consultations électorales, le gouvernement saisisse le Parlement d'un projet de loi comportant un ensemble complet de mesures propres à favoriser la repopulation de la France »[368]. Au lendemain de la guerre, les élus locaux prennent davantage conscience du déclin démographique des campagnes de l'Auvergne (et plus généralement du Massif Central), déclin commencé dès la fin du XIXe siècle[369], mais que l'on porte désormais au débit de la Grande Guerre.

Les thèmes de la victoire et du relèvement de la France sont fortement liés dans les éditoriaux de *L'Avenir*. Le relèvement économique de la France est nécessaire pour pallier les « dommages effroyables dans son agriculture et dans son industrie ». L'enjeu est pour la France, au-delà de sa victoire, de « relever ses ruines », pour « que la patrie et tous les citoyens profitent de la paix victorieuse »[370]. Le pays est décrit tel un corps et un esprit déprimés par les années de combat. P. Chanturgue évoque le « formidable traumatisme » subi par le monde et par la France en particulier : « Le pays est fatigué de quatre ans et demi de souffrances, de sacrifices, et de rudes labeurs. Son hypertension nerveuse avait besoin d'une détente ». Il est nécessaire de « rassembler les énergies nouvelles pour panser les blessures de la patrie et assurer un lendemain de labeur et de prospérité ». Quelles sont alors les conditions de son relèvement ? Il passe par « un ordre nouveau »[371]. Pour *L'Avenir*, il est nécessaire pour honorer la « victoire si chèrement et si glorieusement acquise », que « l'union sacrée [soit] prolongée dans la paix », « si la France et la République ne veulent pas perdre les fruits de la victoire, il faut qu'elles restent fidèles à l'idéal de justice qui a fait notre pays, le flambeau de l'humanité »[372]. Il s'agit en effet d'assurer le « relèvement économique » et « la renaissance intellectuelle ». Le quotidien conservateur déplore cependant des obstacles à cette entreprise. De nouveau, le journal stigmatise la gauche socialiste associée au danger bolchevique, et rejette des revendications ouvrières jugées déplacées dans le contexte économique difficile de l'après-guerre. *L'Avenir* apostrophe « les apôtres de l'anarchie ou du bolchevisme » qui font des promesses de réduction du temps de travail alors que « chacun sait bien que seul le travail a fait la civilisation, que c'est lui seul qui peut assurer la marche du progrès et procurer au pays, par son effort intense la prospérité à laquelle il a droit », pour assurer à la France « la puissance d'une nation qui, à aucun prix, au lendemain de la victoire, ne doit et peut déchoir »[373].

---

[365] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La représentation civique des citoyens tombés à l'ennemi », 5 février 1919.
[366] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 8 février 1919.
[367] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Le péril de la dépopulation », 4 avril 1919.
[368] *Procès-verbal des délibérations*, session d'avril 1919. E. Champin est conseiller général de Viverols, aux confins sud-est du département, dans l'arrondissement d'Ambert.
[369] C. Laporte, *Op. cit.*, p.29.
[370] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Causons », H.-L. Motti et E.-A. Fourmond, 4 ami 1919.
[371] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La Victoire et la prolongation de la vie chère », P. Chanturgue, 12 avril 1919.
[372] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Le Bloc de la victoire », P. Chanturgue, 18 mai 1919.
[373] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La santé de la France », P. Chanturgue, 13 juillet 1919.

Une victoire économique pour asseoir une France nouvelle

La victoire économique doit compléter la victoire militaire et diplomatique. Elle dépend de la capacité du pays à relever ses ruines. Ce thème, déjà présent dans les deux quotidiens régionaux, traduit une préoccupation des industriels locaux, qui attendent un développement économique de la région, poursuivant la croissance industrielle de la capitale régionale durant la guerre[374]. En effet, on voit apparaître des projets de développement, dès 1916, chez les responsables politiques et économiques locaux, dans un contexte de développement industriel lié aux commandes de guerre. *Le Moniteur* publie ainsi à l'été 1918 une série d'articles sur l'après-guerre. Aux lendemains de l'armistice, on assiste à une reprise des projets dans tous les domaines : développement des transports[375], développement universitaire[376], développement industriel. L'historienne A. Moulin-Bourret a noté que « les rapports présentés par les conseils d'administration aux assemblées générale des actionnaires qui suivent l'armistice consacrent plus de place aux projets d'avenir qu'aux célébrations de la victoire », les dirigeants des sociétés industrielles de Clermont-Ferrand souhaitant une reconversion rapide de leurs productions dans les fabrications d'avant-guerre ce qui était, semble-t-il le vœu unanime des industriels[377].

Malgré le constat unanime d'un difficile après-guerre, est présent l'espoir d'un avenir meilleur. Une France nouvelle et régénérée émergera de ces difficultés. C'est même l'attente d'une « résurrection » qui apparaît dans le discours du doyen d'âge du Conseil général en août 1918, à l'évocation de la paix à venir : « Messieurs, il faut attendre pour pouvoir juger sainement l'œuvre accomplie et apprécier ce gigantesque monument. Mais pour que cette paix soit notre paix, il convient de réparer nos pertes excessives et de panser nos cruelles blessures. Pour ce faire il nous faut le travail et l'union. [..] Pour accomplir ce travail de Titan, pour faire une France nouvelle, plus belle, plus grande, plus jalouse de liberté, plus avide de progrès social que l'ancienne, il faut que tous les Français collaborent à sa résurrection et c'est aux corps élus comme le nôtre qu'il convient de marcher les premiers et de donner l'exemple. Aussi, mes chers Collègues, pour le bien du Pays, pour l'avenir de la France et pour le triomphe de la République, je vous convie au travail »[378].

Restaurer, reconstituer, relever la France, est un devoir que se donne également les anciens combattants qui s'organisent en association. Le président de l'Amicale des Anciens combattants du Puy-de-Dôme souligne que « le pays désemparé par tant d'efforts et de souffrance, cherche sa voie, hésitant, troublant, inquiet…à nous de retrouver pour éclairer sa route, l'idéal puissant qui nous est parvenus, à nous de reconstituer pour la paix le moral de la guerre »[379].

---

[374] A. MOULIN-BOURRET, *Guerre et industrie*, op.cit., p. 580 et s.

[375] *Ibid*., p.585. La question des transports est abordée dans les séances de la Chambre de commerce et d'industrie en décembre 1918 et en janvier 1919.

[376] *Ibid*. p.585-586. La création d'une école supérieure de commerce est acquise au printemps 1919. Le développement de l'université clermontoise est aussi une préoccupation de Desdevises du Dezert que l'on trouve dans ses *Récits de guerre*.

[377] *Ibid*., p.588. A. Moulin-Bourret montre l'ambition des projets de la firme Michelin. L'industriel clermontois développe une politique d'achats de terrains, afin de pouvoir créer de nouveaux ateliers et augmenter sa production de pneumatiques.

[378] *Procès-verbal de délibération du Conseil général*, Séance du 18 août 1919. Discours de M Lamothe.

[379] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919. Discours prononcé lors du banquet de l'Hôtel de ville à l'occasion des fêtes du Retour.

2. Des doléances au nom des sacrifices consentis

Tout comme le monde politique, les mouvements syndicaux ont fait de l'immédiat après-guerre, un moment de doléances, avancées au nom des efforts consentis durant le conflit. Par ailleurs, l'Eglise qui a prit part avec ostentation à l'effort de guerre, entend bien aussi en récolter les fruits.

Les revendications des instituteurs

Leurs espoirs se fondent dans l'attente de nouveaux droits syndicaux et d'une politique éducative ambitieuse. Dans cette optique, l'Amicale des Instituteurs s'est adressée aux députés : « Les hommes publics de notre pays n'ont cessé de déclarer que « les souffrances énormes consenties par la nation enfantaient un régime de liberté et de droits nouveaux ». Il y a dans l'effort collectif pendant la guerre et dans le travail de restauration pour l'après-guerre, une solidarité dont les instituteurs ne peuvent être exclus : non seulement ils ont acquis des droits à la liberté commune par une contribution élevée au tribut des sacrifices, acceptés sans réticence pour la défense nationale, mais encore l'orientation qui s'impose à l'activité économique du pays détermine aussi leur part d'action dans la production de demain ». Ils revendiquent le droit de créer un syndicat : « En accueillant favorablement notre requête, en refusant de restreindre nos libertés civiques, vous contribuerez à l'établissement de ce régime nouveau qui fut promis et que quatre années de sacrifices sans précédent nous donnent le droit d'espérer avec toute la nation »[380].

L'instituteur n'est-il pas le type même du héros de la guerre patriotique ? C'est le sens donné aux discours qui accompagnent la tenue de leur assemblée générale, la première depuis l'armistice. Le président de l'Amicale souligne le sacrifice patriotique des instituteurs dans « la guerre odieuse et brutale », l'« horrible catastrophe dont nous sortons à peine, comme d'un cauchemar, et qui a semé, autour de nous, les ruines et les deuils ». Il procède ensuite à l'appel des noms des morts que l'assemblée est invitée à écouter debout[381]. Il veut donner un sens à leur dévouement : « Ils ont fait le sacrifice de leur vie pour nous tous, pour une juste cause : la défense de leur idéal de paix et de fraternité »[382]. Il fait aussi état des nombreuses citations et médailles militaires obtenues par ses collègues[383], dignes représentants du corps des instituteurs fidèles à leur devoir patriotique. Ce décompte glorieux structure également une lettre adressée au Préfet, demandant l'autorisation de dresser un monument commémoratif dans le jardin de l'Ecole Normale d'instituteurs (propriété du Conseil général)[384].

D'un point de vue éducatif, les instituteurs du Puy-de-Dôme attendent un souffle nouveau. En 1918, le bulletin de leur association avait publié une série d'articles sur les leçons de la guerre, intitulée « la plus-value nationale par l'instruction ». Un effort de l'Etat était espéré pour rendre accessible l'instruction primaire aux « populations laborieuses ».

---

[380] *Bulletin de l'Amicale des Instituteurs*, 20 février 1919.
[381] 119 noms d'instituteurs morts pendant la guerre et 10 noms d'époux d'institutrices décédés sont ainsi lus.
[382] *Bulletin de l'Amicale des Instituteurs*, n°275, 20 juin 1919. Assemblée générale du 7 juin 1919.
[383] Dix ont été décorés de la Croix de la Légion d'honneur et treize de la médaille militaire.
[384] *Ibid*., n°277, 20 octobre 1919. Ce courrier est illustré de l'une des citations militaires. Il insiste par ailleurs sur le dévouement pendant la guerre du personnel non mobilisable et des institutrices.

Après l'épreuve, « si la leçon ne devait pas nous servir, il n'y aurait qu'à désespérer de l'avenir de notre patrie et de notre race », souligne Brugère, le directeur du cours complémentaire de Thiers[385]. Il note la nécessité d'un projet de loi sur l'enseignement rénovant les grandes lois précédentes[386]. « Depuis 85 ans nos institutions scolaires jouent seulement pour une partie de la population, la plus petite, et ne joue pas pour l'autre », précise-t-il ajoutant que « l'école publique telle qu'elle fonctionne creuse les inégalités sociales au lieu de les combler et que, au grand préjudice du pays tout entier, une partie importante des forces de la nation reste à l'état latent dans les individus insuffisamment préparé à la vie laborieuse »[387].

La démocratisation de l'enseignement est aussi une préoccupation de l'administration rectorale. L'inspecteur primaire M. Chardeaux indique aux instituteurs du canton de Thiers réunis le jour du certificat d'études, combien « il serait désirable, pour la grandeur de notre France d'après-guerre, que tous les enfants, au moins les mieux doués, fréquentent quelque temps les écoles supérieures ou les cours complémentaires… Ils apprendraient à réfléchir, à penser, à juger par eux-mêmes. Ils seraient vraiment aptes à affronter la lutte pour la vie »[388].

Les revendications syndicales ouvrières

L'après-guerre doit apporter une vie nouvelle, une vie meilleure, plus juste pour un monde ouvrier qui estime l'obtenir au nom des sacrifices et des souffrances qu'il a endurés au cours du conflit. Parce qu'il a tenu dans l'effort de guerre, on doit maintenant entendre ses revendications. Mais ces espérances côtoient les craintes d'une victoire n'apportant pas tous ses fruits. En février 1919, la revue syndicale présente un constat amer dans son éditorial intitulé « le retour » : « La classe ouvrière s'est conduite dignement sur les champs de bataille. Elle a souffert mais elle a tenu […] La guerre est finie mais la classe ouvrière, en France n'a rien gagné et beaucoup perdu. Elle se retrouve, comme en 1914, devant un capitalisme qui n'a pas renoncé à ses privilèges. L'Allemagne est battue mais le capitalisme ne l'est pas ! Après une lutte atroce de quatre longues années, nos camarades vont rentrer dans leurs foyers. Devront-ils à nouveau plier devant le patronat et docilement, sans une pensée de liberté, sans un geste d'indépendance, contribué à lui assurer sa domination sur le prolétariat […] Les héros d'hier seront-ils timides et résignés quand il s'agira de leurs intérêts matériels, quand il s'agira de revendiquer leurs droits, pour eux et pour leurs familles ». Les attentes d'un monde nouveau né du conflit se reportent dans l'espérance révolutionnaire. L'article montre à cet égard un optimisme marqué : « Les événements récents en Russie, en Autriche (où la classe ouvrière triompha également) et en Allemagne, nous indique un nouvel état d'esprit […] Nos poilus rentrent : ils ont risqué mille fois la mort ; maintenant ils veulent vivre. Ce sont des hommes énergiques et décidés qui ne reculeront pas devant l'effort ni devant les sacrifices. Les syndicats deviendront puissants, l'action interrompue par la guerre reprendra plus vivante que jamais »[389].

Qu'ont obtenu les travailleurs de la victoire de 1918 ? En mars 1919, la publication du syndicat titre sous la forme d'une simple équation : « Victoire + Gloire = Défaite ». C'est une

[385] Il était par ailleurs président de la section locale de la L.D.H. et conseiller d'arrondissement.
[386] Il s'agit des lois de 1882 sur l'obligation scolaire et de 1883 sur l'enseignement primaire.
[387] *Bulletin de l'Amicale des Instituteurs*, n°270, 20 janvier 1919.
[388] *A.D. Puy-de-Dôme*, T1462. Révision de la liste des ouvrages classiques. Réunion des instituteurs des écoles du canton de Thiers pour la révision de la liste départementale des livres scolaires, 21 juin 1918.
[389] P. Hermant, « Le retour », *Le Travailleur du Puy-de-Dôme*, Février 1919.

« victoire à la Pyrrhus », car elle s'est soldée pour la France par une défaite financière et économique, proclame la revue syndicale[390]. Et d'ajouter : « Pour tous les peuples, la guerre est, par elle-même, une défaite, surtout si elle est couronnée par une victoire militaire qui est toujours génératrice de réaction et d'oppression ». La vie chère et le chômage sont qualifiés de « cadeau de démobilisation et de victoire »[391]. En somme, la revue syndicale retient l'idée que la victoire de 1918 n'est pas celle des travailleurs : « On se demande quelque fois et très sincèrement, si, dans la guerre actuelle, le prolétariat des pays vainqueurs peut bien se considérer comme victorieux »[392].

Le mouvement syndical ouvrier reste localement modéré à l'issue de la guerre[393], mais les mouvements sociaux connaissent un renouveau. Au début du mois de mars 1919, il n'y avait pas eu de manifestation particulière lors de la tenue à Clermont-Ferrand du Conseil de guerre appelé à juger les émeutiers ouvriers de Saint-Etienne et de Roanne (lors des grèves de mai 1918). « La population s'est montrée absolument indifférente à cette affaire », a noté le commissaire Baldini dans son rapport au Préfet[394]. Cependant, l'activité syndicale connaît ensuite un net regain[395]. Au plan national, on a assisté à une mobilisation syndicale. Localement, le commissaire de police redoute des troubles à l'occasion du 1er mai[396]. La journée fut un succès syndical dans le département comme dans le reste du pays. Pour éviter une recrudescence de l'agitation sociale, les patrons des principales entreprises industrielles choisirent d'appliquer tout de suite la loi des 8 heures[397]. Mais les mouvements sociaux reprennent localement pendant l'été et l'automne 1919. Les grèves sont alors un démenti à la poursuite dans la paix d'une mythique union nationale. Des conflits éclatent surtout dans le secteur du bâtiment en juin et en juillet, puis dans ceux des tramways, des Postes et des banques en septembre et en octobre. À l'automne 1919, l'agitation se développe dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat[398].

---

[390] L'article reprend une déclaration faite par Clemenceau à *L'Associated Press. Le Travailleur du Puy-de-Dôme*, Mars 1919. L'article est signé « Le Plébéien ».

[391] *Ibid*.

[392] *Ibid*., Emile Gay, « Les vainqueurs », p.2.

[393] La Bourse du Travail était tenue par des proches de Léon Jouhaux. En dépit d'un activisme des militants de la minorité révolutionnaire, leur leader, Léon Seux, fut néanmoins battu, le 22 octobre 1919, à l'élection au poste de secrétaire du syndicat des métaux par Noël Charpotier. En décembre 1918, avaient eu lieu les premiers licenciements liés à la suspension de commandes de guerre. Plusieurs milliers de femmes avaient ainsi perdu leur emploi à Clermont-Ferrand, sans que cela n'ait causé de protestation d'envergure. A. MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, p. 640.

[394] *A.D. Puy-de-Dôme*, 10M 169, Rapport du 5 mars 1919. Le Conseil de guerre a renvoyé l'affaire à une date ultérieure, suivant la demande de la défense. Le Préfet avait craint à Clermont-Ferrand « un important mouvement protestataire pour le cas où il y aurait des condamnations ». *Ibid*., Lettre d'instruction du préfet au commissaire Baldini, 19 février 1919.

[395] *A.D. Puy-de-Dôme*, 10 M 77, Lettre du commissaire central au préfet, 25 mars 1919.

[396] Le gouvernement Clemenceau fit adopter la loi sur la journée de travail de 8 heures. Mais la C.G.T. militait pour l'application immédiate de la loi qui pourtant autorisait les entreprises à procéder par étapes. Les entreprises avaient la possibilité de réduire le temps de travail par étapes et par branche d'activité, après accords. Les revendications de la manifestation du 1er mai furent donc centrées sur cette question.

[397] Michelin accepta l'évolution à partir du 16 mai 1919, sans diminution de salaires mais imposa dès lors l'organisation du travail en trois équipes de 8 heures. Le 26 mai, les entreprises Bergougnan, Geille et La Marquise de Sévigné suivirent, puis ce fut le tour début juin des entreprises Torrilhon, Fritisse-et-Nourry et Teisset-Kessler, après la tenue d'une réunion sous les auspices du préfet et à la demande du syndicat des caoutchoutiers. Le calme social n'était pas pour autant acquis. Ainsi, un conflit éclata aux établissements Geille début juin, les employés découvrant le jour de la paye que la hausse des salaires promise en raison de la vie chère, n'avait pas été accordée. Le conflit prit fin après un arbitrage du préfet. A. MOULIN-BOURRET, *Op. cit.*, p. 641.

[398] À Clermont-Ferrand, les prix ont été multipliés par deux ou par trois depuis 1913. Cf. A. MOULIN-BOURRET, *Op.cit.*, p.644. Des militants de la Bourse du travail créèrent un comité de vigilance contre la vie chère le 6 septembre 1919. En fait, la situation du marché de l'emploi était plutôt favorable aux salariés, dans

À la Toussaint 1919, moment si symbolique de l'ambivalence de la période, *La Montagne* se fait l'écho des espérances nées de la victoire, toujours fortes malgré le deuil. Il rend compte des cérémonies du 1er novembre 1919 à Clermont et en commente les discours : « De quoi demain sera-t-il fait ?... Demain c'est la vie que tant de souffrances, tant de morts, nous ont conservée, la vie âpre que l'inconnu tentera peut-être encore de nous disputer. Demain c'est le cimetière des âmes toujours grandissant, où jeunes femmes, jeunes filles, mères, enterrent leurs joies en pensant aux chers disparus. Mais demain aussi, c'est la reprise certaine d'une vie nouvelle, d'une vie agrandie par les leçons d'héroïsme et d'endurance qui vivront à jamais dans le souvenir de tous ceux qui ont fréquenté la mort. Demain, c'est la vie qu'ont préparé les soldats frappés par les balles, les soldats écrasés par les obus, les soldats engloutis dans les flots, les soldats souffrant d'ambulance en hôpital. Demain, c'est l'ère de la liberté sauvée par le sang. Est-ce que demain sera aussi l'ère de justice attendue [*par ou pour* ? ceux] qui sont morts de la plus grande injustice». La cérémonie s'est achevée par le *chant du départ*[399]. Le quotidien socialiste témoigne ici de l'importance des valeurs d'engagement et d'héroïsme partagées par la société, et de son propre idéal de liberté et de justice. Or la question qui est désormais posée est de savoir si les ouvriers vont pouvoir bénéficier des fruits de la victoire. Durant la campagne électorale, ce thème émerge dans la reprise plus classique d'un discours de lutte de classes. Un responsable syndical dénonça Clémentel, comme le défenseur des intérêts des possédants, seuls bénéficiaires de la victoire : « Les ouvriers, les paysans ont contribué de leur sang à la défense de la patrie. Les industriels ont échafaudé des fortunes. M. Clémentel et les industriels se sont enrichis dans notre sang, dans nos ruines », déclare M Roux, lors du meeting socialiste tenu à Clermont le 12 novembre[400].

Dans les milieux catholiques : restaurer une France chrétienne

Les attentes des milieux catholiques militants se placent dans une perspective générale de « régénération ». Cette idée est avancée dans la lettre de l'épiscopat aux catholiques français publiée en mai 1919 : « Il s'agit maintenant de réparer les suites de la guerre. Guérir les blessures de la Patrie, lui rendre sa prospérité matérielle, la maintenir à la hauteur morale où elle s'est élevée pendant l'épreuve ». « Revenir aux principes chrétiens […] au seuil de l'ordre nouveau que va inaugurer la paix », voilà ce que les évêques viennent rappeler « comme devant servir de règle dans l'œuvre de régénération à accomplir »[401]. Leur préoccupation touche à la question du relèvement démographique. « La guerre nous a fait toucher du doigt le péril mortel auquel elles exposaient le pays. Que la leçon ne soit pas perdue. Il faut combler les vides faits par la mort, si l'on veut que la France reste aux Français, et qu'elle soit assez forte pour se défendre et prospérer », est-il rappelé[402].

Par ailleurs, la hiérarchie catholique invite à développer une éducation basée sur la morale chrétienne. Cet appel sera suivi dans le diocèse par une action épiscopale en faveur du

---

une période où les entreprises embauchaient de nouveau, croyant à un développement industriel rapide. En outre, la démobilisation était lente. Aussi, la baisse du pouvoir d'achat avait-elle lieu dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, situation qui favorisait plutôt l'action syndicale.

[399] *La Montagne*, « A travers Clermont - Les manifestations de la Toussaint », 2 novembre 1919.

[400] *La Montagne*, 13 novembre 1919. Deux des sept candidats de la liste socialiste sont d'anciens responsables syndicaux : Pierre Leclerc, ancien secrétaire de l'Union des syndicats du Puy-de-Dôme et Albert Paulin, ancien secrétaire du Syndicat de l'Habillement, alors secrétaire de la fédération socialiste.

[401] Lettre des cardinaux, archevêques et évêques de France du 7 mai 1919. *La Semaine religieuse*, 7 juin 1919.

[402] *Ibid*.

développement de la catéchèse. Dans un courrier adressé aux curés, Marnas, qui seconde l'évêque du diocèse, recommande l'œuvre des catéchistes auxiliaires, rappelant dans sa lettre l'état alarmant de l'éducation chrétienne : « Les aumôniers militaires l'ont maintes fois constaté durant la guerre. Tous s'accordent à déplorer la profonde ignorance religieuse du plus grand nombre de nos chers soldats. Intrépides, ils marchaient à la mort, mais hélas sans trop savoir ce qui les attendait au-delà »[403].

Pour les responsables épiscopaux, les conditions du relèvement de la France passent par le maintien de l'union nationale. Ils partagent ici l'idée tant développée par les milieux politiques de la droite, celle d'une nécessaire « paix intérieure », « après l'horrible conflit dont l'Europe vient d'être le théâtre, le monde a soif de paix ». Il s'agit de maintenir une union sacrée mythique : « Devant l'injuste agression qui mit en péril l'intégrité et l'indépendance de la Patrie, nous avons fait l'union. Il faut que cette union demeure : nécessaire à la défense du pays, elle ne l'est pas moins à son relèvement ». Dans cette perspective, les responsables de l'Eglise souhaitent que « soient à jamais bannies les luttes religieuses » et rejettent les théories socialistes. Ils prônent l'« union des classes, cimentée dans la guerre par la communauté du dévouement et du sacrifice » : « l'inégalité des conditions est une conséquence inévitable de l'inégalité d'intelligence, de talents, de force, de santé, et de la diversité des circonstances de la vie ; il faut l'accepter comme une disposition de la Providence et une nécessité sociale », « le socialisme collectiviste est à la fois une erreur et un péril ». À l'utopie socialiste est opposée l'« enseignement de l'Evangile », seul « moyen de rétablir et de conserver la paix sur le terrain social »[404].

En outre, l'épiscopat français insiste sur la notion de relèvement moral. Les évêques critiquent la frivolité qui, selon eux, s'est développée : « Depuis l'armistice, la joie de la victoire, le besoin de détente ont servi de prétexte à un fol entraînement vers le plaisir, et nous voyons reparaître les excès du luxe, l'immodestie des toilettes, les danses lascives, les spectacles immoraux ». Ces désordres « sont un manque de respect à la mémoire des héros tombés pour la Patrie, une insulte au deuil des veuves et des orphelins, une honte pour la société qui les tolère »[405] .

C'est une réforme de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat qui est clairement attendue. « Pourquoi la France serait-elle le seul pays où Dieu ne soit pas officiellement honoré, où la Religion n'ait aucune place dans les institutions publiques et dans la vie nationale », est-il demandé, la lettre épiscopale rappelant que « le régime de la séparation de l'Etat d'avec l'Eglise est de soi contraire à l'ordre voulu de Dieu ». Les responsables de l'Eglise espèrent un « retour à un idéal chrétien » en France : « il faut qu'elle revienne aux principes chrétiens, qu'elle y conforme ses lois et ses institutions ». La lettre destinée à être lue le dimanche 15 juin dans toutes les églises, se conclut par ce souhait : « ainsi seront assurés à notre chère et glorieuse Patrie tous les fruits de la victoire que vient de lui accorder le Christ, toujours ami des Francs »[406].

---

[403] *La Semaine. Religieuse*, 25 octobre 1919, p.552.
[404] *Ibid*.
[405] *Ibid*., p. 301.
[406] *Ibid*., p. 302.

Conclusion de la deuxième partie

Face aux pourparlers de paix, il faut insister sur l'importance d'une déception rapide, survenue dès les premiers mois de l'année. Les grandes attentes nées de la victoire sont déçues. Néanmoins, au nom des sacrifices consentis, peu d'acteurs politiques locaux se sont opposés au traité de paix, tant il est vrai qu'il paraissait impossible de rejeter ce qui avait été tant espéré en terme de couronnement de la victoire. Les espérances de type millénariste, qui avaient connu un nouvel essor au moment de l'armistice, se sont donc plutôt transférées sur l'idée de reconstruction de la France victorieuse, sur sa régénération dans la victoire, d'autant plus que la situation internationale s'est avérée difficile.

Pour la France, qu'a-t-on attendu de la victoire ? Selon chacun, des changements conformes à ses propres orientations politiques ou spirituelles. Ce qui frappe néanmoins, c'est l'espérance de changements profonds de la société française, l'attente de l'instauration d'une France nouvelle, y compris dans les milieux conservateurs. Aussi espère-t-on une prospérité économique et une grandeur nationale renouvelée, à l'aune de l'extraordinaire aura de la Victoire. Chacun a développé des espoirs susceptibles de compenser les grandes souffrances passées.

Mais en même temps, les références sont celles de l'union, de l'ordre et du travail, autant d'exhortations traditionnelles portées avant-guerre plutôt par la droite conservatrice. Dans cette perspective, l'union nationale, qui n'est plus une réalité, est néanmoins sacralisée et brandie comme une stratégie de lendemain d'armistice, afin relever les nouveaux défis, comme si le pays devait rester « mobilisé » pour de nouvelles « batailles » : celles de la paix et la sécurité, de la victoire économique, du relèvement, voire de la régénération de la France victorieuse. L'union est demandée au titre de reconnaissance des sacrifices consentis. Dès lors, ne pas faire l'union devient une trahison envers les combattants d'hier.

En outre, les représentations collectives de la première année de paix retiennent de la guerre l'image d'un carnage, d'une terrible épreuve qui ne doit pas se reproduire. Cette vision entretient un profond ressentiment envers l'ennemi. Elle s'inscrit également dans la perspective d'une forte exigence, celle d'une sécurité de la France victorieuse mais meurtrie : la paix doit offrir toutes les garanties nécessaires. Elle doit en outre permettre de faire payer l'ennemi, responsable de la guerre et de sa violence. En quelque sorte, la signature de la paix à Versailles n'a donc permis ni un apaisement, ni une compensation à l'angoisse et au deuil du temps de guerre. Les fortes attentes de la paix, proportionnelles à l'énorme investissement de la société dans la guerre, n'ont pas trouvé satisfaction dans la paix de Versailles. Née d'un compromis entre les Alliés, la paix répondait aux souhaits des Français d'obtenir une reconnaissance morale du bien fondé de leurs sacrifices, en désignant l'agresseur, l'Allemagne, responsable du déclenchement du conflit et de sa brutalité. Cependant, le traité ne pouvait garantir ce qui avait été avancé en 1918 comme le fondement de la guerre juste : la paix définitive, la fin des guerres. En outre, le problème du paiement des réparations par l'Allemagne introduisait pour l'avenir une grande incertitude. Comment jouir des fruits de la victoire, si ni la sécurité ni le financement du relèvement du pays n'étaient garantis ? C'est sans doute ce qui explique le sentiment d'une paix, signée certes, mais restant à construire. La déception est donc bien là, avant même sa signature.

Quant à l'union des Français, si souvent proclamée, elle n'est plus. La sociabilité foisonnante des fêtes et cérémonies de la victoire offrira cependant un cadre d'expression à l'attente de « communion nationale ».

TROISIEME PARTIE : 1919 - LES FÊTES DE LA VICTOIRE ET DES COMBATTANTS VICTORIEUX

Fêter la victoire, fêter la paix, fêter le retour des combattants : 1919 peut apparaître comme une année festive de reconnaissance nationale qui voit l'établissement de nouvelles célébrations dans les pratiques commémoratives locales. Toutefois, elles relèvent aussi du recueillement. Les très nombreuses fêtes et commémorations de l'immédiat après-guerre témoignent de la mort de masse, celle du sacrifice patriotique. Les soldats morts aux combats restent en quelque sorte mobilisés par ces célébrations multiples[1]. Vivants, ils avaient participé à l'effort de guerre. Après leur mort, ils restent au cœur d'un mouvement commémoratif patriotique. Dans cette perspective, l'intense sociabilité de la victoire serait-elle la marque d'une poursuite de la mobilisation patriotique, passant de l'effort de guerre à la paix ? Pour quelles intentions commémoratives ? Il s'agit dans cette partie de prendre toute la mesure de l'énorme investissement individuel et collectif qu'ont constitué les premières célébrations en 1919. Elles forment un ensemble homogène marqué par une volonté de l'Etat de célébrer la victoire (14 juillet 1919) et ses acteurs (Fête de la reconnaissance nationale le 3 août 1919, fête de l'armistice). A été adjoint l'ensemble des fêtes du retour des combattants, qui s'étalent de 1919 à 1920.

L'analyse départementale s'avère ici précieuse pour envisager l'impact des commémorations au village, la manière dont se sont organisées de nouvelles cérémonies, et la place qui leur a été accordée dans le calendrier festif traditionnel. La presse régionale a permis de cerner un corpus de fêtes et de commémorations qui ont été étudiées aussi bien pour leur déroulement que pour les discours qui les ont accompagnées. L'échelle locale permet une analyse fine des rituels et des discours au sein d'un corpus qui ouvre une perspective d'étude quantitative. L'année 1919 a montré d'emblée une multitude de cérémonies : 321 fêtes pour cette seule année, soit plus d'un tiers de l'ensemble du corpus réalisé (1126 occurrences de 1919 à 1924)[2].

Tableau 14 : Les fêtes et les commémorations en 1919 dans le département du Puy-de-Dôme

Nature de la célébration	Nombre
Fête de la paix	20
Fête nationale du 14 juillet	50
3 août 1919 - Fête de la Reconnaissance nationale	30
Fêtes du Retour des combattants	119
Fêtes de l'armistice	13
Autres célébrations des anciens combattants : Fêtes, conférences, …	12
Commémorations de la Toussaint	62
Inauguration de monuments commémoratifs des morts de la Grande Guerre	15
Total	**321**

Ces chiffres signalent l'extraordinaire foisonnement festif et commémoratif de l'immédiat après-guerre. L'année 1919 est marquée tout d'abord par les grandes fêtes de la victoire organisées le 14 juillet. En outre, se développe un vigoureux mouvement commémoratif en l'honneur des combattants. Des cérémonies du souvenir des morts au

[1] L. CAPDEVILA, D. VOLDMAN, « Rituels funéraires de sociétés en guerre », in S. AUDOIN-ROUZEAU, A. BECKER, C. INGRAO, H. ROUSSO (dir.), *La violence de guerre 1914-1945*, p 298.

[2] Annexe 2 : L'ensemble du corpus des fêtes et commémorations classées par date, nature et lieu pour l'ensemble de la période, avec indication de la source. Celles concernant la période suivante, de 1920 à 1924 sont étudiées dans la cinquième partie (hormis les fêtes du retour incluses dans cette 3e partie).

combat s'agrègent au calendrier commémoratif traditionnel, donnant un poids important à la Toussaint. Une grande diversité des commémorations caractérise donc la première année de paix, un calendrier commémoratif bien défini ne se mettant en place qu'au cours des années suivantes. Enfin, les grandes fêtes du retour des soldats se déroulent de mai 1919 à janvier 1921. Organisées dans les villes de garnison mais aussi dans les villages, elles ont été étudiées dans un même ensemble, quitte à dépasser le cadre chronologique fixé afin de les suivre dans leur rythme propre : celui de la démobilisation militaire.

Après un examen d'ensemble du riche calendrier festif de l'année 1919, l'analyse portera plus précisément sur la célébration de la victoire, le 14 juillet, puis sur la façon dont on a commémoré le souvenir des morts de la guerre dans les communes du département du Puy-de-Dôme, au cours de cette première année qui suit l'armistice, et sur la manière dont on a fêté le retour des démobilisés de 1919 à 1920.

CHAPITRE 1 – CELEBRER LA VICTOIRE ET LA PAIX EN 1919

L'euphorie du 11 novembre 1918 est suivie, en 1919, d'une extraordinaire économie festive de la victoire. Elle donne lieu à des fêtes et des commémorations, expression de sociétés unies dans la commémoration endeuillée des sacrifices consentis pour la victoire. La société locale de l'immédiat après-guerre se met en scène au cours de ces manifestations publiques. Les commémorations incarnent le désir d'union et sont présentées comme un devoir d'hommage aux morts de la guerre. Cependant, les intentions commémoratives ont pu être multiples. Que commémore-t-on ? La nation et son engagement ? La victoire de la nation ? Les morts de la guerre ? Ou simplement la fin du carnage ? Quels rituels commémoratifs se mettent alors en place ?

Il s'agit d'abord de mesurer la force de cette célébration festive de l'immédiat après-guerre, en envisageant quelles ont été les commémorations de la signature de la paix en juin 1919, puis la place et le rôle joués par le 14 juillet 1919, officiellement baptisé fête de la victoire.

I. L'intense sociabilité festive et commémorative de 1919

1. Le calendrier commémoratif de 1919

321 fêtes en 1919

321 fêtes ou commémorations ont donc été comptabilisées pour la seule année 1919[3]. Ce chiffre est d'autant plus important qu'il ne concerne en fait qu'une période de huit mois, de mai à décembre (Annexe 12). Les premières commémorations bénéficient de l'élan commémoratif et festif du 11 novembre 1918. Cette période fait transition entre l'armistice, le 11 novembre 1918, et la signature du traité de paix, le 28 juin 1919, tandis que la démobilisation des combattants, est en cours. Les fêtes sont alors spontanées, et en tout état de cause soumises à des impulsions surtout locales. Par ailleurs, le retour à la normale dans les villages, marqué par celui des combattants débute seulement à la fin de l'année 1919, avec localement le retour des régiments (en septembre malgré une démobilisation encore partielle) et le renouvellement électoral (en novembre et décembre). Jusque-là, la période apparaît comme un entre-deux, caractérisé par une certaine fragilité des services prescripteurs et animateurs traditionnels des fêtes locales. Beaucoup de municipalités restent désorganisées du fait de l'absence d'élus encore mobilisés ou bien décédés. En outre, elles attendent les nouvelles élections qui ne viennent renouveler les équipes municipales qu'à la fin de cette année et au début de 1920. La période est donc peu propice à la prise de décision et à la dépense. Par ailleurs, les premières associations de combattants sont encore peu développées. Enfin, état de siège et censure restent de mise. Jusqu'en octobre 1919, c'est l'autorité militaire qui délivre les autorisations de manifestations publiques de toute nature, souvent d'ailleurs après avis de la Préfecture[4]. De ce fait, l'armée garde un rôle clé dans l'organisation de certaines réjouissances. Les fêtes furent néanmoins empreintes d'une spontanéité et d'une originalité qu'elles perdront par la suite, quand des rituels bien rodés se mettront en place.

Que commémore-t-on en 1919 ? Avant tout, la victoire et ses héros. Si l'on observe la répartition des cérémonies recensées dans la presse régionale, deux ensembles se dégagent (Annexe 13). Le premier ensemble est constitué par cinquante fêtes officielles de la victoire, le 14 juillet. Le deuxième concerne la commémoration du sacrifice des combattants victorieux, les fêtes du retour des soldats et les commémorations de la Toussaint, diverses cérémonies dédiées aux anciens combattants ainsi que les inaugurations des premiers monuments aux morts. Par contre, il apparaît d'emblée que les fêtes de la paix sont en retrait. La signature du traité de Versailles ne constitue pas une date commémorative affirmée.

Les acteurs

Le calendrier festif regroupe des cérémonies dont la mise en œuvre relève de plusieurs autorités administratives. L'Etat a décidé de l'organisation de grandes commémorations : la fête du 14 juillet 1919 désignée comme fête de la Victoire, et la fête de la Reconnaissance

---

[3] *Le Moniteur* et *L'Avenir* ont fourni l'essentiel des références. Le nouveau quotidien socialiste, *La Montagne* qui parait à partir du 5 octobre 1919 est venu compléter le corpus. D'autres publications ont contribué à enrichir la base de données, des hebdomadaires d'arrondissement (*Riom Républicain*, *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, *L'Indépendant d'Issoire*, La publication diocésaine de *La Semaine religieuse* également. Les archives municipales étudiées aux archives départementales, ont pu apporter d'autres indications.

[4] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 6693, Réunions publiques 1913-1919.

Nationale le 3 août. D'autres cérémonies ont une origine plutôt locale. C'est le cas des fêtes du retour des régiments dans les villes de garnison, essentiellement à Clermont-Ferrand, Issoire et Riom, fêtes qui ont dépendu des dates de démobilisation des soldats des régiments. Par ailleurs, ces fêtes du retour ont essaimé presque dans chaque commune, sur une période dépassant l'année 1919, et ce jusqu'en janvier 1921. Il s'agit alors de fêtes de village dont il est difficile d'expliquer la date. Certaines journées traditionnelles du calendrier festif retrouvent aussi une vigueur nouvelle. Outre le 14 juillet, la Toussaint a acquis depuis la commémoration des premiers morts de la guerre, en 1914, une stature inédite.

Chaque commune a choisi de privilégier tel ou tel événement. Ainsi, le village de Nonette (arrondissement d'Issoire) reporte la fête de la Reconnaissance Nationale du 3 août à la Toussaint, date également choisie pour la pose de la première pierre du monument aux morts. En effet, le conseil municipal souligne qu'il n'a pas été possible d'organiser début août une manifestation, en raison de la période des moissons[5]. Ailleurs, les festivités nouvelles de 1919 s'intègrent dans un calendrier festif local. Dans la commune montagnarde de Besse, la fête de la victoire est reportée au jour de la principale célébration du pays, pour la fête patronale dite « fête de la descente », le 28 septembre[6]. Ce choix n'est pas anodin puisqu'il place la fête de la victoire dans le cadre du culte marial. Ce jour-là, la statue de Notre Dame de Vassivière « descend » à Besse, où elle reste tout l'hiver[7]. Saint-Sauves organise sa fête du retour des combattants le jour du couronnement de la Rosière, le 20 décembre[8]. Les moyens financiers limités et les difficultés d'organisation ont parfois dicté les choix commémoratifs. Souvent, plusieurs célébrations sont regroupées dans une même journée afin de limiter les dépenses extraordinaires. À Condat-les-Montboissier, la fête du retour des combattants a lieu le dimanche 9 novembre, jour chômé le plus proche de la date anniversaire de l'armistice, et elle donne lieu également à la remise des diplômes de la Reconnaissance nationale, initialement prévue par l'Etat le 3 août[9].

Qui participe ? Qui prend la parole dans toutes ces célébrations ? Les sources n'ont pas toujours permis de l'étudier. En effet, les comptes-rendus de presse sont parfois de simples entrefilets, très succincts, et la fête n'est pas toujours décrite. Toutefois, un corpus de discours a pu être constitué et étudié, même s'ils sont rarement complets. En recoupant les divers journaux, on s'aperçoit toutefois que les passages les plus marquants sont relevés. Malgré ces limites intrinsèques, l'ensemble s'est avéré une source riche, susceptible de permettre la saisie d'un discours local bien peu connu.

Tableau 15 : Fêtes et discours en 1919 dans le département du Puy-de-Dôme

Fêtes et commémorations	Nombre de fêtes	Discours recensés
Fête de la paix	20	1
14 juillet- fêtes de la Victoire	50	21
3 août- Fête de la reconnaissance nationale	30	4
Fêtes du Retour	119	42
Fête des morts – Toussaint	62	34
Sociabilité des anciens combattants : Fêtes, conférences, appels, inauguration de monument	40	17
Total	**321 fêtes**	**119 discours**

[5] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 554 (R4), Nonette, délibération du conseil municipal du 7 septembre 1919.
[6] *L'Avenir du dimanche*, 21 septembre 1919.
[7] « Une fête de la montée » a lieu à la Pentecôte. Voir infra.
[8] *L'Avenir*, 20 décembre 1919. *Le Moniteur*, 20 décembre. *L'Avenir du Dimanche*, 4 janvier 1920.
[9] *Le Moniteur*, 17 novembre. *L'Avenir*, 16 novembre 1919.

2. La signature du traité de Versailles ne fait pas date

Vingt fêtes de la paix ont été recensées grâce à l'ensemble des journaux locaux étudiés. Comparées aux fêtes de la victoire, deux fois et demi plus nombreuses, ce chiffre marque un net repli. Dans l'extraordinaire foisonnement de célébrations, la signature de la paix n'a pas été un temps fort, malgré les forts désirs de paix relevés dans les mois précédents. Ces cérémonies montrent du reste, une réelle spécificité.

Des fêtes peu nombreuses et spontanées

Tout d'abord, certaines ont lieu dès le 23 juin et elles furent alors complètement spontanées, déclenchées par l'annonce à Clermont-Ferrand de l'acceptation allemande du traité. Elles montrent la grande réactivité de la population aux nouvelles et rappelle que pareille spontanéité avait déclenché des fêtes prématurées quelques jours avant l'armistice du 11 novembre. Le consentement allemand au traité de Versailles fut l'élément déclencheur. Il marque le début de la paix, davantage que la cérémonie prévue quelques jours plus tard lors de la signature proprement dite. Alexandre Varenne raconte qu'en se rendant de Menat à Riom, le lundi 23 juin, il vit des feux s'allumer dans les campagnes. À la réflexion d'un ami qui commentait ce spectacle en lui rappelant que c'était demain « la Saint-Jean », Varenne lui rétorqua : « Mais c'est aujourd'hui la paix. Et il me plaît de penser que c'est l'heureuse nouvelle, répercutée tout à l'heure de village en village que nos paysans saluaient ainsi à leur manière, comme le faisaient leurs plus lointains ancêtres, en allumant sur les sommets les feux de joie des grands jours ». Rapportant ses propres paroles, Varenne ajoute dans son éditorial : « A la même heure, les villes bruyantes voyaient s'improviser les cortèges et s'agiter les drapeaux au son des Marseillaise… »[10].

À Clermont-Ferrand, la nouvelle de l'acceptation allemande fut officiellement connue vers 19 heures par une dépêche de l'agence Havas, aussitôt affichée par les journaux locaux[11]. Elle confirmait les rumeurs qui avaient couru dans la ville toute la journée. L'information se répandit dans la cité et provoqua l'enthousiasme. Les journaux évoquent une foule déambulant sur les places et les avenues, témoignant d'« un bel enthousiasme populaire »[12]. L'autorité militaire improvisa un défilé regroupant une centaine de cavaliers, précédé des trompettes. « Et par files joyeuses, poilus et midinettes, ouvriers, employés et bourgeois, tous confondus dans le même patriotique enthousiasme, accompagnent en chantant la retraite », note *L'Avenir*, prompt à souligner, comme à son habitude, tout signe d'union[13]. *Le Moniteur* décrit une foule populaire d'employés et d'ouvriers, mais aussi de soldats en permission pour la soirée. Le défilé emprunta un parcours habituel, permettant de faire le tour de la ville, parcourant certaines des rues commémoratives de la guerre (avenue des Etats-Unis, rue Georges Clemenceau …), longeant les bâtiments officiels – le Quartier général et la

[10] *La Montagne*, « Le devoir de tous », A. Varenne, 29 juin 1919.
[11] Comme souvent, les deux journaux concurrents soutiennent avoir été les premiers à annoncer la nouvelle. *L'Avenir* affirme l'avoir affichée dès 19h10, *Le Moniteur* vers 19h30. Quoiqu'il en soit, rappelons que leurs salles des dépêches étaient les points névralgiques de la transmission des nouvelles dans la ville et le département. Pour les descriptions qui suivent, voir les éditions du 24 juin des deux quotidiens.
[12] *Le Moniteur*, 24 juin.
[13] *L'Avenir*, 24 juin.

Préfecture –, avant de rejoindre la place de Jaude (Plan en Annexe 14)[14]. À la dislocation du cortège, les cloches des églises sonnèrent à toute volée. Dans une description lyrique, l'article du *Moniteur* évoque leurs timbres se propageant vers les faubourgs et la campagne proche où les feux de la Saint-Jean se préparaient, « leur chant triomphal répétait la parole depuis si longtemps oubliée : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté… » »[15].

Au village, la paix s'inscrivait ainsi dans un cycle de pratiques festives traditionnelles étudié par A. Van Gennep[16]. Une fois de plus, la date constituait un repère évocateur. La Saint-Jean est un jour important du calendrier rural, où se font les engagements des domestiques pour une année. Comme le 11 novembre de la Saint-Martin, « la loue de la Saint-Jean » rythme le calendrier traditionnel. La fête de la paix est ainsi venue se greffer sur des réjouissances villageoises traditionnelles sans pour autant marquer vraiment de son empreinte ces journées. On pourrait cependant rétorquer que le caractère spontané de ces fêtes de la paix plaide en leur faveur : les autorités n'avaient rien prévu mais les populations ont tout de même voulu célébrer le jour de l'acceptation du traité. C'est sans doute ce qui explique les manifestations essentiellement urbaines qui se sont déroulées et qui rappellent la journée du 11 novembre. Cependant, l'explication paraît limitée car, quand survient une fête organisée, certes dans la précipitation, celle-ci ne rencontre pas le même succès.

Des fêtes officielles sans grand éclat

En effet, des réjouissances officielles sont organisées à la hâte pour le lendemain. La presse relate cinq fêtes datées du 24 juin. *Le Moniteur* signale sans plus de précision, que « dans nombre d'usines et d'établissements, on avait donné cette journée aux ouvriers ». Les administrations semblent avoir accordé un jour chômé. On voit ainsi certaines autorités administratives mettre en place, dans l'urgence, des préparatifs festifs. Ainsi l'Inspection académique informe-t-elle la veille au soir par télégramme qu'un congé est accordé aux établissements scolaires pour le lendemain, mercredi 25 juin[17]. Mais dès le 24, nombreux sont les écoliers et les collégiens qui déambulent dans la ville. L'armée est, semble-t-il en pointe[18], organisant au mieux, avec l'aide de la municipalité clermontoise, des réjouissances officielles. Les cloches des églises devaient sonner à midi à Clermont-Ferrand comme le signalait la municipalité[19]. L'évêque avait lui aussi invité à faire sonner dans tout le diocèse, à l'angélus de midi[20]. Les Clermontois pavoisèrent les maisons, dès la première heure. Les étalages des grands magasins proposaient les éléments de décoration encore disponibles, « lanternes vénitiennes, verres de couleur et tout le stock de drapeaux »[21]. La municipalité avait fait poser

[14] Le cortège emprunta la rue des Etats-Unis, la place Gaillard. On marqua un arrêt devant le domicile du maire puis le défilé se poursuivit par la rue Montlosier, la place Delille, le boulevard Trudaine où un arrêt eût lieu devant le Quartier Général. Puis le cortège « remonta » par l'avenue Carnot, la rue Ballainvilliers, le boulevard de la pyramide, la rue Georges Clemenceau, s'arrêtant ensuite à la Préfecture avant de rejoindre la place de Jaude toute proche.

[15] *Ibid.*

[16] A. Van Gennep, *Manuel de folklore contemporain*, Tome 2.

[17] *Archives municipales d'Issoire*, Collège - Correspondance administrative, Télégramme de l'Inspecteur d'Académie le 24 juin 1919 à 18h50. Une note de service datée du même jour est également envoyée.

[18] Rappelons que l'état de siège n'étant pas levé, l'autorité militaire reste maîtresse du contrôle des manifestations publiques.

[19] Un appel du maire publié dans la presse le 24 juin, l'annonçait, de même qu'une retraite aux flambeaux prévue le soir. Le maire demandait à tous les habitants de pavoiser.

[20] Annonce publiée par *L'Avenir*, 24 juin 1919.

[21] *Le Moniteur*, 25 juin 1919. Les établissements concernés sont les Galeries de place de Jaude, Les Villes du Centre, le magasin spécialisé de tissus de la place de la Victoire, et son concurrent la Maison Rouge en haut de la

des drapeaux et décorer les principaux édifices. Des illuminations en soirée étaient prévues place de Jaude, où devait avoir lieu une retraite aux flambeaux, organisée conjointement par les autorités militaires et la municipalité. Sur la place, la statue de Vercingétorix était parée d'ampoules électriques, et la façade du théâtre de lettres lumineuses formant le mot *Pax*. Le 24 au soir, « la joie se donna libre cours » à Clermont-Ferrand, rapporte *Le Moniteur*. Une foule avait envahi les rues du centre dès 8 heures, bien avant le début de la retraite aux flambeaux annoncée dans la journée. Sur la place de Jaude, des marchands ambulants vendaient des confettis, des trompettes et des crécelles. Les illuminations débutèrent à l'arrivée des détachements militaires des régiments d'artillerie et du 3e chasseur à cheval, défilant avec les torches et lanternes fournies par la municipalité. Ils étaient accompagnés par les formations musicales habituelles, la Société Lyrique municipale et l'Harmonie des usines Bergougnan. Le cortège emprunta le même itinéraire que la veille et se disloqua place de Jaude, qui fut encore le théâtre de bals improvisés jusque tard dans la nuit. La soirée avait été un succès populaire complet.

Les réjouissances éclatèrent-elles dans tout le département ? Ces festivités populaires ont été avant tout urbaines. Les journaux locaux évoquent seulement quelques cas dans des petites villes : ceux de Thiers, d'Ambert ou de Billom. Dans cette dernière, la nouvelle de l'acceptation du traité par l'Allemagne ne fut connue que le matin du 24 juin, par les journaux[22]. Aussitôt, les cloches sonnèrent à toute volée, on pavoisa les maisons de drapeaux alliés, et là aussi, une retraite aux flambeaux fut organisée le soir, cette fois avec les Enfants de Troupe et leur Musique, accompagnés par les sociétés locales[23].

Le 28 juin, l'annonce de la signature *effective* du traité à Versailles fut l'occasion de nouvelles célébrations, essentiellement citadines, et entièrement prises en charge par les autorités administratives et militaires. Trois fêtes eurent donc lieu dans les villes importantes, Clermont-Ferrand, Thiers et Issoire. L'Inspection académique avait accordé un nouveau congé pour la journée du 28 juin, et elle en informa par télégramme, le matin même, les établissements scolaires[24]. À Clermont-Ferrand, 101 coups de canons tirés par les pièces du 53e régiment d'artillerie marquèrent le moment de la cérémonie de Versailles. La fête locale s'inscrivait donc dans le temps de la célébration nationale. En fin de journée, la foule s'amassa dans le centre de la ville, théâtre de nouvelles réjouissances populaires, où les confettis étaient « les projectiles de la paix », comme les appelaient en criant à tue-tête les marchands ambulants[25] : les références à la guerre demeuraient dans les esprits. Le soir, il y eut une nouvelle retraite aux flambeaux. Le parcours fut sensiblement renouvelé, permettant à de nouveaux quartiers de bénéficier du passage du défilé qui se rendit ainsi à la gare, puis se dispersa place Delille (Annexe 14)[26]. Durant le défilé, des fusées éclairantes illuminèrent le ciel, au dessus du jardin Lecoq, l'armée ayant sans doute utilisé le matériel militaire

---

rue des Gras. Le quotidien note la difficulté de trouver des toiles tricolores, après les nombreuses réjouissances successives depuis le 11 novembre.

[22] *L'Avenir*, dans son édition du 25 juin, précise qu'une dépêche officielle était arrivée dans la nuit à Billom.

[23] *Ibid.*

[24] *Archives municipales d'Issoire*, Collège - Correspondance administrative, Télégramme de l'Inspecteur d'Académie le 28 juin 1919 à 9h52 : « En raison signature de la paix congé est accordé aujourd'hui à Lycées collèges et écoles publiques ».

[25] *Le Moniteur*, 29 juin.

[26] Annexe 14 : Parti de Jaude, le défilé emprunte la rue Blatin, puis rejoint la rue Fontgiève par la rue Haute-Saint-André. Il poursuit sa route par la place Gaillard, l'avenue des Etats-Unis, de nouveau traverse la place de Jaude, puis « remonte » le boulevard de la pyramide. Il passe par la rue Ballainvilliers, la rue Maréchal-Joffre, pour rejoindre le Quartier général, avant de « descendre » par l'avenue Carnot vers l'esplanade la gare. De là, la rue du Château Rouge et l'avenue Charras permettent de rejoindre la place Delille où la retraite se termine.

disponible. Un aviateur vola au dessus de la ville à basse altitude. Les cortèges des deux festivités de la semaine avaient emprunté les principales artères et rues de la cité.

Cependant, ces célébrations du 28 juin dérogent aux caractères classiques des commémorations de l'immédiat après-guerre. Elles sont peu décrites dans la presse. En outre, elles n'ont pas donné lieu à des discours commémoratifs. Elles procèdent d'une organisation par l'autorité militaire qui a, de fait, donné une allure martiale à ces célébrations : défilé de troupes, musique militaire, tirs d'artilleries, fusées éclairantes… Le bal, événement festif par excellence de la fête civique, reste absent. Certes, il y eut des danses improvisées sur la place de Jaude, à la fin des défilés militaires, après que la foule se soit en quelque sorte appropriée la fête. Mais il n'y eut pas de bals publics autorisés et organisés sur les places ou dans les cafés.

Enfin, dans les campagnes, ces fêtes eurent plutôt lieu le lendemain, dimanche 29 juin. Le choix de cette journée permettait au plus grand nombre de participer à des réjouissances. Il donna aussi à ces célébrations un caractère religieux plus marqué et une plus grande place au recueillement. Il est d'ailleurs remarquable que la plupart sont signalées par le journal conservateur *L'Avenir*, en particulier dans sa publication dominicale qui habituellement met en valeur les événements religieux. On peut se demander si beaucoup de ces « fêtes de la paix » n'ont pas été organisées par les autorités religieuses plutôt que par les autorités civiles.

Ainsi, douze fêtes se déroulèrent le 29 juin, dont cinq, intégrant un *Te Deum*, furent des cérémonies spécifiquement religieuses. Dans toutes les églises de France, l'épiscopat avait prévu une cérémonie pour fêter « la victoire définitive ». Dans ces cinq cas relatés par la presse locale, les célébrations se voulaient cependant à la fois religieuses et patriotiques. À Billom, l'Amicale des Poilus réunit deux cents anciens combattants devant la mairie, lesquels se sont ensuite rendus en cortège à l'église paroissiale de Saint-Cerneuf, accompagnés des deux sociétés de musique de la ville. Les autorités civiles et militaires ont participé à la cérémonie religieuse, note *L'Avenir*, sans préciser cependant la présence de telle ou telle personnalité. La société des anciens combattants présentait pour la première fois son drapeau. À l'église, il fut incliné devant une statue de Jeanne d'Arc, puis des bouquets furent déposés devant « la patronne des Poilus »[27]. La sainte personnifiait à merveille le caractère à la fois religieux et patriotique imprimé à la cérémonie. Pourtant, en novembre 1918, lors des premières cérémonies commémoratives suivant l'armistice, elle était restée une référence discrète. Dans la presse quotidienne régionale, seul le journal conservateur *L'Avenir* avait réservé une place importante à la fête de Jeanne d'Arc en mai 1919, car elle symbolisait l'union nationale réalisée dans la paix[28].

Autre exemple qui souligne la double dimension patriotique et religieuse de ces célébrations, celui d'Aigueperse où la cérémonie religieuse « de reconnaissance envers le Dieu des Armées » eut lieu le dimanche soir dans une église remplie de paroissiens. Un cortège officiel s'était formé devant la mairie. Drapeaux et clairons en tête, suivis du maire et du conseil municipal, « tous les combattants et les mutilés de la grande guerre », « les vétérans de 1870, les fonctionnaires et les notabilités » se rendirent à l'église. La cérémonie religieuse se termina par une allocution du curé suivie d'un *Te Deum*. L'abbé de Laval rendit en chaire un hommage aux combattants et à tous les « glorieux morts par la vaillance et le sang desquels la France a été préservé de l'esclavage »[29]. La sortie de l'église se déroula, précise *L'Avenir*, aux accents de *La Marseillaise*, tandis que les cloches sonnaient à toutes volées, des fusées et des feux de Bengale éclairant le clocher. Les autres cérémonies décrites

[27] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 2 juillet 1919. *La Croix d'Auvergne*, 6 juillet 1919.
[28] Editorial du 19 mai 1919.
[29] *Ibid.*

par la presse apparaissent plus dépouillées, cantonnées à un office religieux, sans cortège ni présence d'autorités civiles ou militaires.

Le 23 juin, les fêtes de la paix avaient relevé, en somme, de la manifestation joyeuse et spontanée, relayée et encadrée dans un second temps par les autorités militaires, les municipalités voire les autorités religieuses. Le 28, à la signature de la paix, la fête fut davantage organisée et encadrée. Toutefois, ces réjouissances furent plutôt le fait des centres urbains du département, sans provoquer un mouvement festif plus large. Dans les journaux, l'absence d'indication concernant les campagnes montre une plus grande retenue dans les villages où la nouvelle de l'acceptation allemande fut connue tardivement. Dans les villes, la foule avait certes joyeusement envahi les rues, mais sans l'euphorie signalée à l'annonce de l'armistice. Pourquoi cette attitude plus retenue ? Assurément, on s'inquiétait toujours des pourparlers diplomatiques mais l'anxiété du temps des combats était retombée. Si le 11 novembre avait été une délivrance, en juin 1919, on attendait une confirmation de l'entrée dans la paix ; la tension était donc moindre. La joie populaire s'était alors manifestée avec moins d'exubérance. En outre, ces célébrations semblent confirmer un état d'esprit déjà relevé dans la presse et par les milieux politiques locaux : le sentiment de précarité d'une paix non définitive qui restait à construire. Pendant six mois, les pourparlers de la conférence de Versailles en avaient fait une affaire diplomatique, éloignant peut-être aussi le citoyen resté spectateur de ce jeu politique lointain. Enfin, ces fêtes de la paix ont parfois révélé une empreinte religieuse plus marquée, relayant les cérémonies religieuses célébrées depuis l'armistice.

3. Un retour aux autels ?

L'Eglise entendait poursuivre sa mobilisation patriotique et religieuse du temps de guerre. Dès l'ouverture de la conférence de la paix, elle multiplia des manifestations purement religieuses.

Prier en faveur de la paix et remercier les saints intercesseurs

Tout d'abord, des prières en faveur de la paix furent ordonnées dès l'ouverture de la Conférence de Paris. Cette initiative poursuivait des gestes semblables, qui avaient témoigné pendant le conflit de l'engagement de l'Eglise pour la victoire. Elle rappelait les prières initiées en particulier en 1918 pour « hâter la victoire ». C'était aussi l'occasion d'évoquer l'action du pape en faveur de la paix. Ainsi, l'évêque du diocèse ordonne-t-il des prières pour la paix et diverses autres prescriptions qui s'ajoutent à celles du pape proclamées le 1er décembre 1918 : le dimanche 12 janvier, on chantera le *Veni Creator* dans toutes les églises avant la grand'messe. À partir du 14 janvier et jusqu'à la signature de la paix, les prêtres diront à la messe les oraisons du *Saint-Esprit* et l'évêque appelle religieux et fidèles à communier souvent à ces intentions[30]. Plus tard, il ordonne en mai une oraison *pro gratiarum actione*, récitée à la messe, « pour remercier Dieu des grands bienfaits des préliminaires et, bientôt, de la conclusion de la paix »[31].

[30] *La Semaine Religieuse*, 4 janvier 1919.
[31] *La Semaine Religieuse*, 10 mai 1919.

En juin, la fin des pourparlers diplomatiques coïncida avec la fête du Sacré-Cœur. Les catholiques étaient appelés à communier le vendredi 27 juin, par reconnaissance pour la victoire accordée par le Sacré-Cœur, et conformément au vœu promulgué par les évêques de France en 1917[32]. À Clermont-Ferrand, un *Triduum* solennel fut célébré à l'église saint-Pierre-les-Minimes de la place de Jaude, les 24, 25 et 26 juin, puis le lendemain, se déroula une « messe de communion générale des Dames adoratrices » du Sacré-Cœur. Depuis l'armistice, le Sacré-Cœur faisait l'objet d'une dévotion privilégiée qui prolongeait les vœux individuels et collectifs prononcés pendant la guerre. Ainsi, dans *La Croix d'Auvergne*, l'œuvre des insignes du Sacré Cœur implantée à Lyon faisait-elle la promotion de « l'ex-voto de la Victoire » pour répondre à la demande de nombreux évêques ; elle proposait aussi un drapeau du Sacré Cœur[33]. En novembre, *La Semaine religieuse* publia un récit du Cardinal-Archevêque de Paris, « Montmartre et le Vœu national », tiré de sa lettre pastorale du 15 août 1919. Il relevait que c'était « au lendemain de la fête du Sacré Cœur que commença la victorieuse offensive qui arrêta définitivement la marche en avant de l'ennemi et se poursuivit jusqu'à sa complète défaite ». L'union nationale devait se poursuivre dans la paix : « le véritable temple de la paix, c'est celui que nous allons dédier "au cœur du Dieu vivant qui s'appelle lui-même le Dieu de la Paix…" Puissions-nous, devant l'autel du Dieu de charité, cimenter cette union sacrée qui ferait de tous les Français un peuple de frères »[34].

Des *Te Deum* « pour remercier Dieu du bienfait de la Paix » furent prescrits le 25, puis le 29 juin. Á l'image des réjouissances publiques, l'Eglise multipliait les célébrations. Le 25 juin, l'évêché ordonna un *Te Deum* chanté à l'issue de la messe, et des sonneries d'allégresse de toutes les cloches après *l'Angélus* de midi[35]. Le dimanche, une grande cérémonie eut lieu à la cathédrale. L'allocution prononcée alors par l'évêque[36] insistait sur la lecture du conflit par l'Eglise. Elle rappelait la cause juste de la France, les honneurs dus aux chefs militaires et aux soldats, ajoutant : « Nous rendons hommage au peuple de France tout entier, car grâce à l'union sacrée demandée, dès la première heure par le président de la République, il a su garder sa cohésion, et partant sa force, en dépit des machinations insidieuses d'un ennemi qui, jusqu'à la dernière minute chercha à la briser »[37]. Ce fut « le prodige » de la victoire. « Et maintenant, de cette terre plongée dans le deuil montait vers lui avec l'holocauste d'un sang très pur la prière des humbles : des enfants, des femmes, des vieillards, les sanglots de veuves et des orphelins et, comme un appel à sa miséricorde, les actes de dévouement sans nombre de nos infirmières et de nos sœurs de la charité. Et le Christ dit encore : " Je donnerai la victoire à la France ! ". Cette victoire, il nous l'a donnée ; elle est entre nos mains »[38].

L'engagement patriotique de l'Eglise fut réaffirmé à d'autres occasions. Ce fut le cas lors des fêtes de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, le dimanche 17 mai. Divers orateurs firent la comparaison entre 14-18 et les croisades médiévales. Le chanoine Raynaud rappela qu'au début de son épiscopat, l'évêque Belmont[39] avait fait ériger sur le parvis de la cathédrale une statue à la gloire d'Urbain, exaltant ainsi « le Pape des Croisades ». Le

---

[32] *La Semaine Religieuse*, 21 juin 1919.
[33] *La Semaine Religieuse*, 23 mars 1919.
[34] *La Semaine Religieuse*, 15 novembre 1919, p.592. Le récit fut publié en deux parties dans les numéros datés des 8 et 15 novembre.
[35] *La Semaine Religieuse*. Déclaration de l'évêque coadjuteur, Mgr Marnas, le 25 juin 1919.
[36] Il s'agit de l'évêque coadjuteur Marnas. L'évêque Belmont gravement malade, n'est plus à même d'assurer toutes les célébrations. Sa participation à des commémorations officielles est devenue très rare.
[37] *La Semaine Religieuse*, 5 juillet 1919, p345.
[38] *Ibid.*, p. 346.
[39] Il s'adresse à l'évêque de Clermont venu exceptionnellement présider ces fêtes malgré un état de santé précaire, montrant ainsi toutes l'importance qu'il accordait au culte marial.

parallèle était fait entre le sacrifice des croisés et celui des poilus. La comparaison fut reprise par l'évêque Marnas : « Une autre foule immense, composée de soldats, d'artisans, de chevaliers, répondant à la parole d'Urbain II, s'écriait : "Dieu le veut" et partait délivrer les lieux saints […] nous devons en adresser aujourd'hui des actions de grâce à la Vierge, ainsi que pour la délivrance de notre patrie terrestre ». L'évêque terminait en remerciant Dieu de la victoire : « Demandons lui que, grâce à la paix reconquise, une ère de prospérité s'ouvre pour nous, de prospérité basée sur l'amour de la justice et de la vérité et sur l'union de tous les cœurs »[40]. Autre aspect du discours des autorités religieuses : la dénonciation de l'ennemi vaincu. L'archevêque de Cambrai, également présent, dénonça en chaire la « morale germanique ». Selon le compte-rendu de presse, « il rappelle, invoquant des souvenirs personnels, citant des faits dont il a été le témoin, les humiliations sans nom infligées à ses malheureux compatriotes, les atrocités sauvages et froidement préméditées dont ils furent les victimes, les destructions et les vols systématiques qui ont ruiné tous les départements du Nord. » Il évoqua aussi l'héroïsme de toute la population : enfants, vieillards, femmes, prêtres, et termina en lançant un appel en faveur des œuvres de son diocèse pour la reconstruction. Le conflit avait été une guerre de croisade contre un ennemi barbare : tel était le message adressé par les responsables épiscopaux.

Les pèlerinages mariaux

Les remerciements à Marie, pour la victoire et pour la paix, sont nombreux en 1919. Des actions de grâce eurent lieu au moment des pèlerinages mariaux. Ce fut le cas pour les fêtes de Notre-Dame-du-Port à Clermont**,** « par excellence Notre-Dame de la paix, de la paix fruit de vérité », comme le proclama le chanoine Raynaud dans son allocution de bienvenue[41]. Un pèlerinage d'actions de grâces se déroula également à Notre-Dame de Vassivière le lundi de la Pentecôte, « en réponse au Pèlerinage extraordinaire du lundi de la Pentecôte 1915 »[42]. Cette célébration s'inscrivait dans le contexte de la « fête de la Montée ». Dans ce village de montagne, chaque année, la statue de Notre-Dame de Vassivières était portée solennellement et quittait l'église Saint-André de Besse où elle était installée pendant l'hiver[43]. Le pèlerinage marial à Orcival fut aussi une « touchante manifestation de piété reconnaissante à l'égard de la T[rès] S[ainte] Vierge pour la protection si efficace qu'elle a accordée à notre pays », est-il noté dans *La Semaine religieuse*, qui souligne que les pèlerins furent très nombreux[44]. Mais des pèlerinages de moindre renommée connurent aussi un réel succès. Au petit village de Lempdes, la fête mariale attira la population locale pour la messe et pour la procession. Les rues avaient été pavoisées. Le soir, « à Vêpres, une foule nombreuse se réunissait pour Marie et [pour] la remercier de l'éclatante Victoire de la France et de la signature de la Paix »[45].

---

[40] *La Semaine Religieuse*, 24 mai 1919, p.273.
[41] *Ibid.*
[42] *Ibid.*, p 276-277. Célébration du lundi 9 juin à Besse-Vassivière, sous la présidence du coadjuteur du diocèse de Clermont.
[43] La « fête de la descente » a lieu le dimanche qui suit la Saint-Matthieu. À la fin de l'été, la vierge noire retrouve alors le cadre de l'église de Besse. Rappelons que c'est d'ailleurs pour la fête de la « descente », que la commune de Besse choisit de fêter la victoire, le 28 septembre 1919.
[44] *La Semaine Religieuse*, 21 juin 1919.
[45] Fête de Notre Dame de la Bonne Nouvelle, le 2 juillet. *La Semaine Religieuse*, 12 juillet 1919.
À Courgoul-Saurier, durant la messe du pèlerinage de Notre-Dame de Brionnet, un *De Profundis* fut réservé aux soldats morts à la guerre et un *Te Deum* de la victoire fut également chanté. *La Semaine Religieuse*, 2 août 1919. Pèlerinage du 25 juillet.

La dimension religieuse et patriotique de ces cérémonies est souvent soulignée. À Aigueperse, la fête de l'Assomption fut marquée par la bénédiction d'une statue de Notre-Dame de Lourdes, érigée dans la cour de l'hospice, en souvenir de la victoire et en témoignage de reconnaissance aux sœurs de la Charité de Nevers : l'hospice avait soigné plus de 700 blessés pendant la guerre. Parmi les souscripteurs, le maire et les administrateurs de l'établissement figuraient en première place. Dans son article, *La Croix d'Auvergne* insiste sur le dévoilement de la statue, moment qui est décrit comme une apparition : « La Vierge, éclairée par des réflecteurs électriques et des feux de Bengale, apparut entre deux drapeaux tricolores, sur son imposant piédestal » en pierre de Volvic. « La foule poussa des acclamations », est-il encore noté. La cérémonie s'acheva par « le chant de l'Ave Maria de Lourdes »[46]. Dans ce bourg, cette fête à vocation religieuse venait compléter la célébration civile et laïque de la victoire du 14 juillet[47]. Le pèlerinage de Notre-Dame des Roches, à Pouzol[48], fut aussi, « une véritable journée de la reconnaissance envers Dieu, envers la Sainte Vierge et envers nos soldats morts pour la France », rapporte *La Semaine religieuse* qui résume le sermon du curé de Chouvigny : « Rappelant à grands traits l'histoire de la guerre, [il] nous fit comme toucher du doigt la protection évidente de la Sainte Vierge et l'intercession divine en faveur de nos armes »[49]. À la même date, le 24 août, la Fête Notre-Dame de Monton marqua la dévotion de combattants démobilisés et des familles en deuil. À la procession traditionnelle, la statue de la Vierge fut portée par « quatre poilus, retour de la grande guerre ». Pour la messe, avait été dressé en plein air un autel « que les mains pieuses de mères et d'épouses de soldats avaient orné avec amour ». Le soir, une plaque commémorative des morts de la Grande guerre, un « marbre dû au crédit municipal et à une générosité privée », devait être béni et apposé à l'église. Deux messes perpétuelles purent être instaurées grâce à une souscription ouverte parmi la population : une messe pour les morts et une autre en action de grâces, pour la préservation de survivants ». Il était prévu également de déposer un ex-voto des survivants à l'oratoire de la montagne, à côté de celui des combattants de 1870[50].

À l'échelle régionale, la fête de Notre-Dame d'Eygurande dans le diocèse voisin de Tulle, se voulait « pèlerinage de la reconnaissance » pour la protection de la Vierge auprès des populations chrétiennes de l'Auvergne et du Limousin. Les autorités religieuses avaient émis le souhait d'élever un nouveau sanctuaire qui perpétuerait le souvenir des morts et la reconnaissance des survivants de la grande guerre ». L'hebdomadaire du diocèse de Clermont fit « un appel tout spécial aux soldats démobilisés » : « Ils tiendront à honneur, de se presser autour de la statue vénérée de Celle qui fut leur protectrice dans le danger »[51].

---

[46] *La Croix d'Auvergne*, 24 août 1919.
[47] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[48] Pouzol est une petite commune située près de Menat, à la bordure nord du département, quelques kilomètres au sud-ouest de Chouvigny dans l'Allier.
[49] *La Semaine Religieuse*, 30 août 1919, p.449.
[50] *La Semaine Religieuse*, 6 septembre 1919, p .463-464. Autres exemples, ceux de Tourzel-Ronzières, où « après cinq pèlerinages de guerre, le pèlerinage de 1919 était et devait être le pèlerinage de la reconnaissance et de l'action de grâce » (*La Semaine Religieuse*, 27 septembre 1919, p. 501-502) et de Notre-Dame de Lisseuil à Saint-Rémy-de Blot (*Ibid.*, 6 septembre 1919).
La Semaine Religieuse, 27 septembre 1919, p.465. Le journal annonce une retraite préparatoire prévue du 7 au 14 septembre.

Honorer religieusement les démobilisés et les soldats morts pour la Patrie

Comme d'autres communautés civiques, l'Eglise développa ses propres cérémonies d'hommage à *ses* combattants. Au Séminaire, on procéda par exemple à une remise de décorations. L'aumônier du Lycée de Clermont, l'abbé Rochias, est fait chevalier de la Légion d'honneur et reçoit la croix de guerre avec palmes des mains du colonel d'Amonvile. Celui-ci lut la citation, signée du maréchal Pétain, mettant en avant sa « bravoure », son « dévouement », son « admirable esprit de sacrifice », « en parcourant sans trêve les régions les plus exposées au feu de l'ennemi pour exercer son ministère et réconforter nos blessés »[52]. En outre, *La Semaine religieuse* publia des listes des morts tombés au champ d'honneur, selon les renseignements donnés par les familles[53].

Des messes commémoratives furent prescrites, en dehors des célébrations publiques. Il est difficile de mesurer l'importance de ces célébrations paroissiales, parfois appelées « messe des poilus » dans la presse, car elles apparaissent peu dans les quotidiens régionaux. Le 14 septembre, eut lieu une messe avec chœur des chanteuses de la paroisse de Brassac-les-Mines. La présentation des participants montre qu'elle concernait avant tout les combattants : « Les conscrits des classes 1920 et 1921 avec leurs musiciens [qui] occupaient des places réservées ainsi que les rois et les reines de la fête », les démobilisés[54]. Cette fête spécifiquement religieuse avait été organisée dans le cadre paroissial et elle s'ajoutait aux nombreuses autres célébrations de la commune[55].

Les paroisses organisent de premières inaugurations de monuments ou de plaques commémoratives dans les églises. Dans la presse régionale, cinq cas ont été répertoriés pour l'année 1919. À Job, « M. le curé avait convoqué sa paroisse à la bénédiction solennelle des monuments dressés dans l'église en l'honneur des soldats de Job tombés pour la France et à un office solennel pour le repos de leurs âmes », relate *L'Avenir* dans son édition datée du 15 novembre 1919, sans préciser la date de la cérémonie. Il est noté que le conseil municipal était officiellement représenté à cette cérémonie religieuse. Les monuments étaient constitués par deux pylônes en granit, dont l'un était surmonté d'une statue de Jeanne d'Arc. Après l'office, une « procession » se porta jusqu'au cimetière. Le journal la décrit en ces termes : « Les femmes, les couronnes, les drapeaux, les pompiers, la foule des hommes, le clergé ». Des garçons portaient les quarante couronnes qui ornaient le catafalque dans l'église, commémorant sans doute les quarante morts de la commune. On se réunit autour d'une tombe de poilu, peut-être une tombe symbolique dressée pour l'occasion et rappelant les sépultures du front. Les drapeaux sont inclinés. Un *De profundis* et la récitation d'une dernière oraison terminent la cérémonie, puis « la foule se disperse silencieuse pour aller prier sur les tombes ». À Saint-Bonnet-près-Riom, on retrouve l'importance accordée à l'adoration du Sacré Cœur. Pour la Toussaint, la paroisse organisa un office religieux où fut présenté le drapeau du Sacré Cœur. Puis on procéda à l'inauguration d'une plaque commémorative des morts de la guerre[56].

---

[52] *La Semaine Religieuse*, 18 janvier, p. 28. La cérémonie date du 16 janvier.

[53] Dans l'édition du 15 février 1919, la 41e liste est publiée avec cette mention : « Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* les âmes des officiers et soldats morts pour la Patrie, au cours de la présente guerre, en particulier ceux du diocèse de Clermont et tout spécialement ». Suivent 335 noms classés par ordre alphabétique.

[54] *La Semaine Religieuse*, 27 septembre 1919.

[55] Pour la Toussaint, quelques semaines plus tard, une cérémonie fut marquée par la remise des diplômes de la Reconnaissance nationale aux familles des morts. Une « Fête des Poilus » fut également organisée le 9 novembre, au moment de l'anniversaire de l'armistice.

[56] *L'Avenir*, 30 novembre 1919.

Pour le 11 novembre 1919, l'Eglise organisa un « pèlerinage national militaire » à Lourdes, pour « unir à la commémoration du glorieux armistice les solennelles actions de grâces de la France guerrière », relate la publication de l'Institution Sainte-Marie, qui invitait à y participer ses anciens élèves et leurs familles. Symboliquement, le Cardinal de Reims devait officier[57].

Dans le cadre des fêtes civiques aussi, on le verra, des célébrations religieuses furent souvent présentes, notamment lors des cérémonies funèbres. Cependant, certaines sont marquées par un faste plus soutenu qui font d'elles des célébrations spécifiquement religieuses greffées sur des programmes civils. C'est le cas d'une messe de la Croix Rouge qui eut lieu à la cathédrale de Clermont, le 22 septembre, soit le lendemain des célébrations civiques organisées pour le retour des régiments clermontois. Un office solennel pour le repos éternel des âmes des héros tombés au champ d'honneur avait été demandé par la société de secours aux blessés et l'Union des femmes de France (de la Croix Rouge française). Aux premiers rangs étaient rassemblées les autorités militaires, dont le général Fayolle, le maire Vigenaud accompagné de conseillers municipaux, les délégués de la Croix Rouge (le Colonel Poupon, le Docteur Gautrez, Maurice Chalus le président de la Chambre de Commerce), leurs épouses (Madame Chalus, président de la société française de Secours aux blessés, Madame Gautrez présidente de l'Union des femmes de France, Madame la Générale Fayolle, Madame la générale Linder). En somme, les élites chrétiennes de la ville qui s'étaient engagées si fortement dans des œuvres de guerre se trouvaient réunies pour célébrer aussi leur sortie du conflit. Leur cérémonie est couplée à celles qui honorent le retour des combattants, ce qui invite à célébrer l'engagement patriotique des femmes à l'arrière : soin aux malades, accompagnement moral mais aussi soutien affectif, presque maternel ou familial. L'évêque Marnas rendit ainsi hommage à la fois aux soldats et aux populations de l'arrière, soulignant « le dévouement éclairé et inlassable des infirmières » et rappelant « aux familles éprouvées les consolations et les espérances qu'elles doivent puiser en ces heures douloureuses pour elles dans leurs convictions chrétiennes »[58].

Quelques exemples de cérémonies au village montrent cette forte empreinte de l'Eglise, qui se traduit par des gestes religieux remarquables. À Bourg-Lastic, lors d'une « cérémonie religieuse et patriotique » au cimetière, le « Rosaire [est] égrené en commun »[59]. Il s'agit sans doute de la commémoration préparée pour la Toussaint dans le village de Savennes (commune de Bourg-Lastic). Elle a commencé par un office religieux, suivi d'une cérémonie au cimetière puis d'un banquet des anciens combattants. Ce fut l'occasion de la constitution d'une section de l'UNC, « sous le patronage du curé », est-il précisé[60]. Les cas d'une emprise religieuse si affirmée sur les cérémonies relèvent toutefois de l'exception.

Au terme de ce premier survol, le département du Puy-de-Dôme témoigne en 1919 d'un foisonnement festif et commémoratif à travers une multiplication d'initiatives locales et nationales. Le premier étonnement a été de constater la place restreinte des fêtes de la paix, finalement peu développées. D'ailleurs, la date de la signature de Versailles ne demeurera pas dans le calendrier national des commémorations. Il est vrai que la paix, quoique signée, reste à construire, tant les dispositions du traité concernant les réparations et la sécurité de la France sont théoriques. Deuxième aspect remarquable : la réintégration de l'Eglise dans les fêtes des villages, certes à des degrés divers. Il faudra mesurer son influence dans les célébrations

[57] Pèlerinage du 11 au 13 novembre 1919. *La Bonne Parole*, 25 mars 1920.
[58] *La Semaine Religieuse*, 27 septembre 1919. *La Croix d'Auvergne*, 28 septembre 1919.
[59] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 novembre 1919.
[60] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 13 novembre 1919.

suivantes. Les fêtes spécifiquement religieuses ont retrouvé en tout cas un éclat indiscutable, en particulier à travers le mouvement marial de reconnaissance envers la protection divine. Enfin, deux pôles commémoratifs cristallisent le calendrier des célébrations. Autour du 14 juillet 1919, la fête de la victoire proprement dite. L'autre pôle est celui du mois de novembre, dominé par des commémorations endeuillées, et devenu le mois commémoratif de la Grande Guerre par excellence, bien qu'il n'y ait eu, dans cette première année de paix, que très peu de fêtes consacrées formellement à l'armistice. Ce sont ces deux ensembles qui font l'objet d'une étude spécifique.

II. Célébrer la victoire : le 14 juillet 1919

Le 14 juillet 1919 fut décrété fête nationale de la Victoire. Au contraire du 28 juin et de la fête de la paix, cette date constitua un sommet dans les célébrations de 1919. Dans le département du Puy-de-Dôme, les municipalités prirent en main ces festivités, les organisant à partir des programmes habituels des 14 juillet. La fête nationale retrouvait un faste délaissé pendant les années de guerre. Le conflit et la victoire imprimèrent toutefois une marque nouvelle. Dans cette fête polysémique, que célébrait-on ? La victoire ? Les combattants victorieux, les survivants et les morts pour la patrie ? En outre, la fête gardait-elle sa signification républicaine originelle ?

On peut analyser l'organisation générale mise en place, puis les rituels développés durant cette journée, les discours qui furent prononcés, avant de revenir sur l'impact local des réjouissances nationales de l'Arc de Triomphe.

1. Organiser localement la fête nationale

Le poids des fêtes de la Victoire

Grâce aux journaux, cinquante fêtes de la victoire ont pu être recensées. À cela s'ajoutent quatre fêtes du retour des soldats et de la victoire, célébrées en novembre. Il s'agit de petites communes qui n'ont pu donner un éclat exceptionnel au 14 juillet et qui ont réservé leurs forces pour fêter ensemble le retour des combattants et glorifier la victoire[61]. À six reprises également, la fête nationale a été décalée dans le calendrier. Dans trois communes, la fête est reportée de quelques jours, au dimanche 20 juillet. Une autre a lieu le 15 août et deux se déroulent en septembre. Il semble que les autorités locales aient alors choisi de regrouper la fête nationale avec la fête patronale traditionnelle du village. À Avèze, c'est le 15 août, jour de la fête patronale du bourg qui est choisi[62]. À Besse, « la fête de la descente » du dimanche 28 septembre est la date retenue[63]. Ces choix vont au-delà d'une commodité du calendrier festif traditionnel. Dans les deux cas, ils permettent d'associer la fête de la victoire à une

[61] Il s'agit des communes d'Augnat, d'Enval et de Luzillat qui organisèrent leur « fête du retour et de la victoire » le 9 novembre 1919, et celle de Joze dont la double commémoration eût lieu le 23 novembre.
[62] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 24 août 1919
[63] *L'Avenir du dimanche*, 21 septembre 1919.

manifestation mariale. Enfin, il est à noter une fête privée organisée à Escoutoux, en dehors de toute réjouissance officielle[64].

Durant la guerre, la fête nationale avait été profondément transformée par la guerre ; Elle était devenue la « fête du deuil et de la patrie », mais aussi la « fête de l'union nationale et de la patrie en danger »[65]. Cette empreinte demeure visible sur les célébrations de 1919. En outre, elle avait endossé un caractère militaire qui s'affirme encore, faisant de 1919 « une célébration avant tout militaire dans la droite ligne des 14 juillet de 1915 à 1918[…] La France célèbre la victoire de son armée », note S. Sourie dans son étude locale de la fête nationale[66]. Rappelons aussi que les autorités militaires gardaient la main sur les manifestations publiques. Or que pouvaient organiser un Etat-major, sinon des défilés militaires ? Cependant, l'aspect militaire a surtout rejailli sur les cérémonies des grandes villes, mais peu sur celles des villages. Avec le retour de la paix, les réjouissances traditionnelles de la fête nationale, écartées pendant le conflit, pouvaient aussi resurgir. Aussi le 14 juillet de la Victoire présente-t-il des caractères bien spécifiques.

L'organisation locale des fêtes

Le rôle déterminant des autorités militaires tranche avec la situation d'avant guerre, où les préfectures et les municipalités avaient la mainmise sur l'organisation de la fête nationale. Il est en revanche logique de retrouver les militaires au cœur de l'organisation des festivités centrées sur la revue. En outre, l'administration militaire semblait la mieux à même de répondre aux nécessités du moment, tandis que les municipalités ou les sociétés de musique ou de gymnastiques qui prenaient traditionnellement en charge la fête nationale restaient désorganisées par l'absence de leurs membres, décédés ou encore mobilisés. La société lyrique d'Aigueperse venait tout juste par exemple, de se reconstituer pour l'occasion[67].

Aussi, comme dans tout le pays, l'autorité militaire est-elle le maître d'œuvre de la revue mais aussi des feux d'artifice. Le général Dantant, commandant la 13e région militaire, adressa une circulaire d'instruction aux préfets, au maire de Clermont-Ferrand, aux Généraux commandant les subdivisions militaires et aux commandants d'Armes : « La cérémonie devra revêtir dans les villes de garnison son caractère spécial de Fête solennelle de la Victoire ». Suivent des directives générales : « Hommage aux morts de la Guerre, Revue et défilé, auxquels devront assister si possible délégations de mutilés, vétérans, enfants de Troupe, ainsi que des démobilisés. Le soir illuminations et feux d'artifices – le 13 juillet au soir, retraite aux flambeaux »[68]. Les consignes engageaient les autorités civiles et militaires à travailler de concert, afin de donner à la fête le plus d'éclat possible. À Clermont-Ferrand, la municipalité

---

[64] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919. Le journal rend compte de la journée racontée dans une lettre envoyée à la rédaction. Il s'agit d'une fête organisée par M. et Mme Jacques Daurelle dans leur propriété du Foulhoux qui regroupa plus de deux cents personnes venues du voisinage « en l'honneur de la victoire et de la Paix ». Ils avaient en décembre 1918 organisé également une célébration festive de l'armistice. Le journal ne précise pas leurs motivations particulières. Les extraits du discours prononcé par Jacques Daurelle montrent la volonté d'honorer les combattants et tous ceux qui ont participer à l'effort de guerre, tel vieillard reprenant les travaux des champs ou telle femme soignant les blessés.

[65] S. SOURIE, *La célébration du 14 juillet dans le Puy-de-Dôme (1880-1939)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2, 360 p., p.108-109.

[66] *Ibid.*, p.120.

[67] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.

[68] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 I2 13, Fêtes du 14 juillet 1897-1922, Fête de 1919. Cette lettre du 6 juillet 1919 reprend le texte du télégramme adressé par la présidence du Conseil aux commandants des régions militaires le jour même.

prépara activement les réjouissances prévues sur deux jours, reprenant les programmes habituels de la fête nationale. Distribution de secours aux indigents et retraite aux flambeaux le 13, séances de gymnastiques, feux d'artifices et bals publics le 14. Venaient s'ajouter des cérémonies spécifiques, la plantation d'un arbre de la victoire et une grande revue militaire (Annexe 15 Le programme des fêtes de la victoire à Clermont-Ferrand). Les autorités préfectorales avaient relayé les dispositions prévues par le commandement militaire. À Issoire par exemple, le sous-préfet informa les fonctionnaires de l'organisation d'une revue des troupes par le commandant d'Armes de la garnison, suivie d'un défilé, et leur demanda de participer à cette « fête de la Paix victorieuse » qui « souligne l'heure vengeresse de l'immanente justice ». La fête serait célébrée « en une commune pensée d'enthousiasme patriotique, de reconnaissante admiration pour nos héroïques soldats et de légitime confiance en les Immortelles Destinées de la France républicaine »[69].

Hormis les villes de garnison, le commandement militaire s'en est remis aux autorités municipales qui ont pris en charge la fête traditionnelle du 14 juillet[70], l'armée proposant cependant un appui logistique important. Selon les moyens financiers et humains des communes, le 14 juillet de la victoire a eu plus ou moins d'ampleur. Nombreuses sont les communes qui, malgré les difficultés, ont organisé des festivités sur deux jours. Le 13 juillet tombait un dimanche, favorisant la mise en place de réjouissances populaires dès la veille de la fête chômée. En outre, beaucoup de communes reprenaient l'affiche habituelle, une retraite aux flambeaux le 13 et un bal populaire le 14 juillet. Après cinq années sans réjouissances publiques, les programmes festifs d'avant-guerre étaient de retour.

Qui participe à ces fêtes ? Au mois de juillet 1919, la démobilisation de l'armée française est en cours[71], mais les régiments de la région ne sont pas encore rentrés[72]. Ce sont donc essentiellement des civils qui assistent aux festivités. Les clermontois apparaissent en grande toilette sur les photographies prises lors de la revue. Les élus portent habit et haut-de-forme[73]. La « foule », terme souvent employé dans la presse pour désigner les participants, reste donc encore pour une grande part la population de « l'arrière », les femmes, les enfants et les personnes âgées, mais aussi les ouvriers mobilisés dans les usines de guerre. Les blessés également, rentrés quand leur état médical le permettait. Certains soldats ont pu cependant bénéficier des premières démobilisations. D'autres sont permissionnaires. Dans les villes de garnison, les régiments défilèrent, puis les soldats en service retournèrent ensuite à leur caserne. Les comptes-rendus de presse ont mentionné parfois la présence de réfugiés toujours installés dans la région. Dans les communes du département, ce sont donc des communautés encore séparées par la guerre qui sont les actrices de ces fêtes de la victoire.

---

[69] *Archives municipales d'Issoire*, Collège - Correspondance administrative, Lettre du sous-préfet Berthet au Principal du Collège d'Issoire du 10 juillet 1919. Circulaire visée par sept fonctionnaires du collège.

[70] Dans un seul cas, Volvic, *L'Avenir* souligne l'absence de la municipalité aussi bien au défilé qu'au cimetière, pour une journée « qui pourtant, cette année-ci avait une signification particulière » et déplore « le désintéressement de la municipalité dont personne ne comprend les motifs »[70]. C'est le seul cas où il est fait mention d'une absence sinon d'une opposition de la part d'élus. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une polémique du journal conservateur, anticipant la campagne électorale à venir. *L'Avenir*, 21 juillet 1919.

[71] Elle se déroule en deux grandes phases, la première de novembre 1918 à avril 1919, l'autre de juillet à septembre 1919. B. CABANES, *op. cit*. Le chapitre 4 est entièrement consacré à ce mouvement qui concerna cinq millions de soldats.

[72] En août, Issoire et Riom fêteront le retour de leurs régiments respectifs, le 105e R.I. à Riom et le 16e d'Artillerie à Issoire. Puis c'est le tour des régiments clermontois en septembre. Voir infra l'étude des fêtes du retour dans le chapitre 2.

[73] Photographies prises par G. Mathieu, (Annexe 19. Voir *infra* leur étude détaillée.

Le manque de moyens financiers

Les disponibilités financières des communes étaient fort diverses et, au sortir de la guerre, rares étaient celles disposant d'une trésorerie susceptible de couvrir des dépenses festives substantielles. Les années de guerre avaient obligé les communes à prendre en charge des dépenses non prévues, notamment les secours aux familles sans ressources. Il fallait aussi faire face à l'augmentation des prix et nombreux sont les conseils municipaux à se plaindre de la cherté des matériels. Au total, on chercha donc à réduire les dépenses. Ainsi, les feux d'artifice sont-ils prévus seulement dans 6 communes, soi à peine plus de 16% des cas recensés. Il s'agit de la capitale régionale, de petites villes (Ambert, Courpière) et de certaines stations thermales comme Saint-Nectaire[74], où les manifestations festives étaient indispensables à l'animation de la saison. Par ailleurs, les grandes villes et les stations thermales bénéficiaient de moyens financiers supérieurs. Dans deux villages, on se contente de feux de joie qui remportent cependant un grand succès comme à Saint-Maurice-de-Pionsat où 800 personnes se réunirent[75]. Quelques petites communes usent d'habileté pour pallier leur manque de moyens, tirant ici des fusées paragrêle[76], là des fusées éclairantes de type militaire[77]. Le feu d'artifice clermontois est fourni et tiré par l'armée.

Pour couvrir leurs dépenses, les municipalités ont parfois souhaité un soutien financier de l'administration préfectorale. C'est le cas du village d'Auzat-sur-Allier qui sollicite une aide afin de régler les dépenses de la fête nationale quatre fois plus importante que prévue[78]. Á l'unanimité de son conseil municipal, la petite commune du Broc (près d'Issoire) demande l'autorisation préfectorale d'un crédit exceptionnel de 150 francs (à inscrire au budget additionnel de 1919). Les arguments présentés sont l'absence de dépenses festives pendant la guerre et le caractère exceptionnel de la fête nationale de 1919, justifiant des frais inhabituels et urgents, d'autant qu'il faut faire face à l'augmentation des prix des fournitures. La petite commune tient à « donner plus d'éclat à la fête nationale qui sera en même temps la Fête de la Victoire »[79]. Chaque municipalité a donc cherché, malgré tout, à rendre au 14 juillet son éclat festif d'avant guerre.

2. Les rituels du 14 juillet

La fête nationale est organisée autour de moments bien différenciés qui rendent compte de sa polysémie. Les programmes des 50 fêtes étudiées ont permis d'en dresser un inventaire et de mesurer la part de chaque élément (Annexe 16)[80]. La fête met en place un important cérémonial patriotique par le défilé, la revue militaire et la cérémonie civile, le pavoisement, les salves d'artillerie ou les sonneries des cloches. Elle est aussi un moment essentiel de commémorations des morts de la guerre : cérémonie au cimetière ou au monument aux morts, office religieux et parfois plantation d'un arbre commémoratif. Dans

[74] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[75] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[76] C'est le cas à Saint-Bonnet-près-Chauriat. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[77] La commune des Martres-de-Veyre bénéficie d'un feu d'artifice grâce aux fusées éclairantes, sans doute de type militaire, fournies par un artificier habitant le village. *Ibid.*
[78] *A.D. du Puy-de-Dôme*, 2O 22, carton 2, Auzat-sur-Allier, Administration générale, Fêtes nationales (1882-1919).
[79] *A..D. du Puy-de-Dôme*, 1 Mi 551 (R2), Le Broc, Délibération du conseil municipal du 6 juillet 1919.
[80] Annexe 16 : Le programme des fêtes de la victoire (Puy-de-Dôme, 14 juillet 1919). Un histogramme présente les pourcentages enregistrés pour chaque aspect de la journée.

cet ensemble, la cérémonie au cimetière constitue bien, pour le 14 juillet, une nouveauté issue de la guerre. Enfin, les aspects festifs sont fortement représentés par les bals, le banquet, les jeux, les concerts ou la retraite aux flambeaux. Ces trois grands caractères – la célébration patriotique, la commémoration du deuil et la fête – ont été à bien des égards mêlés dans la journée, et sans doute aussi dans les esprits. Mais il est remarquable que, très souvent, un programme-type privilégia ces trois temps forts, le défilé, la commémoration au cimetière, et les réjouissances populaires. Ce schéma peut être plus simple encore, quand il n'existe que deux cérémonies distinctes : celle du cimetière suivie, en soirée, de divertissements.

Le déroulement du 14 juillet à Saint-Germain Lembron est exemplaire de ce qu'a pu être cette journée dans une petite ville, chef-lieu de canton. À quatre heures, la commune se rend en cortège au cimetière. Des fleurs furent déposées au pied de la grande croix du cimetière puis « la foule se retira lentement, très impressionnée par cette cérémonie si émouvante dans sa simplicité », relate *L'Avenir*[81]. Ce moment est donc celui de la tristesse et du deuil. Il diffère de la soirée, très festive : « Le soir, la ville, pavoisée et illuminée, avait repris sa physionomie des 14 juillet d'avant-guerre »[82]. Le compte-rendu insiste donc sur les deux aspects distincts, le temps du recueillement et le temps de la célébration joyeuse. Par ailleurs, les aspects festifs, sont renforcés ici par le pavoisement et la décoration de la ville ; ils font retour au temps d'avant guerre. Le déroulement de la journée fut, cependant, plus complexe dans les grandes villes, où le programme s'étoffait d'une revue militaire (souvent le matin) et de divertissements plus variés dans la journée.

Les célébrations locales reprennent finalement les grandes scansions des cérémonies parisiennes. Celles-ci avaient été organisées autour de trois moments qui correspondaient aux trois dimensions du 14 juillet de la victoire, l'hommage à la France victorieuse et à ses artisans bien représenté par le défilé des Champs-Élysées, le recueillement lors de l'hommage aux morts à l'Arc de triomphe, la fête nationale et ses réjouissances populaires. C'est donc ce schéma, plus ou moins complet, qui se retrouve dans les programmes des fêtes locales. Il donne sens à la journée de célébration nationale.

Le cérémonial patriotique : Fêter la victoire militaire de la nation.

Le défilé est la manifestation la plus courante des fêtes recensées. On le trouve dans 62% des cérémonies. Il est souvent la première solennité de la journée (quand celle-ci ne commence pas par un hommage religieux aux morts). Le cérémonial patriotique est classique, avec un cortège officiel comprenant les autorités civiles, voire militaires dans les villes de garnison. Le lancement des festivités est marqué par une annonce sonore, celle des salves d'artillerie quand la ville dispose d'une garnison, ou par la sonnerie des cloches. Ce paysage sonore est mentionné à neuf reprises. Dans trois communes, ce sont les cloches qui ouvrent la fête[83]. Dans trois autres, les salves d'artillerie les remplacent. Pour deux communes, les deux modes d'annonce, cloches et salves, sont employés[84]. Enfin, la fête de Saint-Bonnet-près-Chauriat débute par un tir de fusées[85].

---

[81] *L'Avenir*, 19 juillet 1919.
[82] *Ibid.*
[83] À Marsac, elles retentissent dès le 13 juillet, annonçant la première journée des réjouissances. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919.
[84] À Saint-Gervais-d'Auvergne, la population est réveillée « dès la pointe du jour » par une sonnerie des cloches, la fanfare et les salves d'artillerie. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[85] C'est le seul cas de ce type qui ait été rapporté par la presse locale. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.

Les communes ont pavoisé, ce qui tranche avec la période de guerre où réjouissances et décorations du 14 juillet avaient été écartées[86]. Le pavoisement est signalé dans 38% des comptes-rendus de fêtes. Les monuments publics mais aussi des maisons particulières sont décorés aux trois couleurs nationales, auxquels se mêlent les drapeaux alliés. Des arcs de triomphe sont confectionnés à la gloire des soldats. À Saint-Gervais-d'Auvergne, d'après *l'Avenir*, les rues sont décorées dès les 11 et 12 juillet. Toute la petite ville est parée : « allées de verdure bordées d'arbres enrubannés, guirlandes de feuillages artistiquement disposées, nombreux arcs de triomphe surmontés de devises aux larges lettres d'or très heureusement inspirées et choisies à l'honneur des héros de la fête : "Gloire aux vainqueurs, Honneur et Merci aux Poilus. A la France triomphante", etc »[87]. La station thermale de La Bourboule affiche des banderoles portant l'inscription « Honneur aux poilus »[88]. Ces décorations renforcent l'aspect militaire des défilés qui sont, comme à Paris, des triomphes à l'antique offerts aux troupes victorieuses, bien que les soldats en uniforme fussent rarement présents dans les villages. Et quand ils sont présents, en civils, ils défilent au milieu du cortège.

Les participants au défilé sont en effet les groupes habituels de ces célébrations : conseil municipal, enfants des écoles, sociétés de musique ou de gymnastique, groupements d'anciens combattants de 1870, parfois jeunes associations de soldats du conflit quand elles sont déjà constituées. Les administrations ont reçu comme à l'accoutumée des consignes pour être officiellement représentées[89]. Enfin, et c'est une nouveauté, les autorités religieuses participent aux côtés des responsables politiques et militaires aux manifestations publiques. Le défilé de la commune de Lezoux comprend ainsi le conseil municipal, les fonctionnaires, les sociétés locales « La Fraternelle de Lezoux » et « La Patriote », une société de secours mutuels « La Prévoyante de l'Avenir », «les Poilus permissionnaires », les médaillés militaires, les pompiers et les mutilés. Ces derniers participèrent ensuite, avec les personnalités locales, au banquet qui regroupa près de 200 personnes. Le cortège était entraîné par les clairons et les tambours de « La Fraternelle » et des Pompiers[90]. Ces derniers sont à l'honneur à Aigueperse, lors d'une première cérémonie qui leur est consacrée, puis ils participent au défilé de la mairie au cimetière. L'ordonnancement de ce cortège doit retenir l'attention : en tête « les enfants des écoles laïques et libres […], les sapeurs-pompiers […], les tambours, les clairons et la société lyrique remontée pour la circonstance[…], le conseil municipal, des groupes d'anciens combattants et de mutilés, le clergé, les fonctionnaires, la société des retraités, les drapeaux du Conseil, de la 1638e section des Vétérans et du Comité républicain auxquels s'étaient jointe la population entière »[91]. Suivant la description faite par *Le Moniteur*, toutes les sociétés de la commune étaient représentées qu'elles soient de type culturel, social ou politique. En outre, les autorités civiles et religieuses s'y côtoient. Le cortège montre l'union patriotique réalisée autour de la fête de la victoire. Symboliquement, les enfants des écoles publiques et privées ouvraient d'ailleurs ensemble le défilé, accompagnés de leurs maîtres.

---

[86] S. Sourie, *op. cit*, p.108 et s. Le caractère festif avait été de plus en plus effacé au fur et à mesure des années de guerre. La fête avait, cependant, retrouvé un certain éclat en 1918.
[87] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[88] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[89] *Archives municipales d'Issoire*, Archives du Collège. Circulaire du sous-préfet du 10 juillet 1919 adressée au Principal du collège. Elle invite les fonctionnaires à assister à la revue de troupes suivie du défilé. Des places leurs sont réservées. Leur participation n'est pas rendue obligatoire mais elle est fortement attendue, d'autant que la fête nationale est un jour chômé.
[90] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[91] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.

Dans les villes de garnison, la revue militaire est de tradition. Mais elle revêt un caractère exceptionnel en présentant ce jour-là les combattants victorieux. À Clermont-Ferrand, elle eut lieu sur la place Gambetta, espace habituel des parades militaires (plan – Annexe 17). La municipalité avait prévu 1263 places réservées dont 492 à la tribune officielle, accueillant 204 personnalités civiles, tandis que 288 places étaient mises à la disposition de l'armée (plan en Annexe 18)[92]. La tribune symbolisait l'union de la société locale autour des artisans de la victoire. Elle regroupait les personnalités locales du monde politique, économique et social. On avait pris soin de classer les invités selon leur fonction[93].Comme il est de coutume pour la fête nationale, les principaux chefs des services de l'Etat étaient invités au côté des responsables des institutions économiques, judiciaires ou sociales. Les autorités religieuses furent aussi officiellement conviées, ce qui, là encore, était nouveau. Le dossier de préparation de la fête des services municipaux montre d'ailleurs qu'elles ont été ajoutées à la liste initiale[94].

Qui défile lors de ce 14 juillet à Clermont-Ferrand en l'absence du gros des troupes toujours mobilisées ? Une partie des unités des garnisons clermontoises font partie des troupes d'occupation à Mayence et Wiesbaden. Par ailleurs, le général Linder, commandant le 13e Corps, est à la tête d'un détachement qui participe au défilé parisien avec les drapeaux et les étendards des régiments d'Auvergne. Restent dans la capitale auvergnate les régiments d'artillerie de Corps et les soldats des dépôts du 92e régiment d'infanterie et du 3e Chasseurs. Un défilé de troupes nombreuses est donc impossible. L'accent est mis sur la bravoure et le sacrifice des combattants par la remise de légions d'honneur et de médailles militaires à de nombreux mutilés. La plupart sont d'ailleurs encore hospitalisés, si l'on suit les indications d'affectation portée sur la liste des décorés[95]. Ainsi, de l'hôpital 78, Louis Martin, soldat au 113e régiment d'infanterie, amputé des deux jambes, reçoit la médaille militaire.

Deuxième aspect militaire privilégié : la modernité des nouvelles armes. Avant la remise de décorations, une escadrille du centre d'aviation de Clermont survole la place à basse altitude et les aviateurs jettent des fleurs sur la foule et les soldats au garde-à-vous. Puis la revue est centrée sur la présentation des nouvelles armes en matière d'artillerie. Deux clichés les montrent en mouvement. Gaston Mathieu, photographe amateur, ne s'y est pas trompé en sélectionnant deux innovations techniques : l'artillerie de campagne portée et les volumineux canons de 155 (Annexe 19). Illustrant la première, le cliché montre une batterie de trois canons de 75 montés sur des « tracteurs automobiles » à plan incliné, suivis des trois camions portant les servants et les projectiles. Le photographe s'est placé au pied de la tribune officielle[96]. Deux élus, ceints de leur écharpe tricolore, debout en habits et chapeau haut-de-forme, admirent les engins qui s'avancent devant la tribune. Le deuxième cliché a été pris au passage d'une batterie du 113e régiment d'artillerie lourde, précisément de deux attelages à

---

[92] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 I² 13. Le dossier contient un brouillon établissant la répartition des places des premier et deuxième rangs de la tribune. A l'aide des comptes-rendus de la cérémonie, le plan de la tribune a pu être établi : Annexe 18.

[93] La tribune officielle est organisée autour du maire et du préfet, entourés au premier rang par les chefs des principales administrations et quelques autres personnalités (le consul de Belgique, le président de la Chambre de commerce…). Un nom a été intercalé, celui de Michelin : de l'extrémité du premier rang, il a été placé plus au milieu. Il n'est pas précisé s'il représente un groupement professionnel ou bien s'il a été invité comme une personnalité du monde industriel. Michelin est devenu, avec la guerre, le principal industriel de la ville.

[94] *Ibid.* Une mention manuscrite en marge de la liste initiale réserve 4 places pour l'évêché.

[95] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919. Sur les 25 combattants à l'honneur, seuls trois d'entre eux, es officiers, sont en poste. Tous les autres, officiers et simples soldats, sont encore résidents dans des hôpitaux.

[96] On ne dispose pas d'information précise sur l'appareil photographique utilisé ce jour-là mais un autre cliché pris en 1921 montre le photographe avec un appareil posé sur un trépied. Il est possible qu'un pareil dispositif ait été utilisé le 14 juillet 1919. La prise de vue est de grande qualité et très construite : En arrière plan, le cadre imposant des côtes de Clermont et de leurs volcans, au loin, les troupes à cheval et la foule.

huit chevaux, chaque équipage traînant le tube d'un canon de 155[97]. La photographie met en valeur les roues caoutchoutées, détail qui a retenu l'attention de cet ingénieur de la firme de pneumatiques Michelin. Mais ce n'est pas seulement le regard avisé de l'ingénieur. Le spectateur découvre aussi un matériel de guerre récent, souvent inconnu pour lui. La presse a d'ailleurs relevé le vif intérêt du public au passage de ces armes. Outre leur aspect moderne, la foule porte son regard sur des hommes et des matériels qui reviennent du front. Les camions et les pièces portaient d'ailleurs encore leur camouflage. La presse a noté l'attention des spectateurs à relever sur les uniformes des soldats la présence des brisques témoignant d'un séjour sur le front, et aussi celle des croix de guerre[98].

Dans quelques cas de communes rurales, le défilé s'est enrichi de la figuration de personnages symbolisant la victoire de la France. Aux Martres-de-Veyre, le défilé est mené par trois jeunes filles représentant la France, l'Alsace et la Lorraine[99]. C'est donc une réintégration symbolique des provinces perdues qui permet à la communauté locale de s'approprier la victoire. La commune de Vic-le-Comte organise un cortège où l'on retrouve les trois mêmes figures auxquelles s'ajoutent trois autres : les Arts, l'Industrie, le Commerce[100]. Elle tient donc ici à célébrer la victoire qui a permis le retour des provinces perdues et qui remet la France dans la voie de la prospérité.

Enfin, le défilé est aussi l'occasion d'honorer la mémoire des disparus, en particulier quand aucune cérémonie n'est prévue au cimetière. À Lezoux, une stèle a été installée à la mairie en attendant le monument aux morts. Une brève cérémonie a lieu au cours du défilé qui marque une pause pour déposer une couronne devant ce monument temporaire. En son centre, un tableau réalisé par un habitant de la commune indique les noms des 82 morts et des 12 disparus de la commune[101]. Concernant le défilé clermontois, *Le Moniteur* notait que les soldats présents, mutilés, blessés, ou simples anciens combattants, étaient plus émus qu'ils ne voulaient le paraître : « Leurs regards semblent voir plus loin, plus haut que la foule qui les entoure, comme si, au-dessus de ce défilé qui leur rappelait tant de souvenirs, ils avaient contemplé un autre cortège, plus long celui-là, le cortège interminable des 1 700 000 camarades tombés à leurs côtés et dont le souvenir indélébile fait qu'aucun des hommes qui ont porté les armes durant cette guerre ne pourra jamais, maintenant regarder un régiment sans rêver et son drapeau sans tressaillir »[102]. L'historien peut difficilement retrouver traces de ces sentiments. Reste cependant l'importance accordée aux rituels funèbres dans ces cérémonies festives. À Issoire, la revue des troupes est l'occasion de remettre des diplômes commémoratifs aux familles des disparus[103]. Mais dans la grande majorité des fêtes recensées, c'est une cérémonie au cimetière qui permet de rendre hommage aux morts de la guerre.

Te Deum et hommage religieux aux morts

Dans 28% des fêtes de la victoire (14 cas sur 50), un office religieux se déroula le matin. Ce sont des cérémonies de gratitude et d'hommage aux morts. Le plus souvent il s'agit

[97] Pesant 11,5 tonnes, ce canon est transporté en deux parties, un attelage tirant le tube, un autre l'affût. Il tirait des pièces pesant 42 kg et avait une portée de 17000m.
[98] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919
[99] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919 et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[100] *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919.
[101] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919 et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[102] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919.
[103] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 juillet 1919 et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919.

d'un office funèbre au cours duquel un *Te Deum* est chanté. À Beaulieu, il se veut un geste de reconnaissance « au Dieu de la Victoire », précise le compte-rendu de presse[104]. Le *Te Deum* avait retenti dès les premières fêtes organisées par les municipalités en novembre 1918. À l'origine, c'est le credo identitaire d'une *Ecclesia*, il rassemble la communauté spirituelle et sociale autour du message de la trinité. Parole de foi, parole de soumission à Dieu, il est aussi porteur d'une fonction politique que Juana Ugarta a bien mis en évidence en l'étudiant en tant qu'hymne idéologique[105], autrefois intégré dans le rituel du couronnement, « hymne du prestige et de l'honneur face à la communauté à gouverner ». N'est-il pas en 1918 et 1919, un hymne de remerciement pour la victoire, mais aussi un hymne de la reconnaissance d'un pouvoir politique victorieux, garant de l'union d'une communauté à nouveau regroupée dans le système référentiel de l'Église ?[106] Recueillement collectif et glorification de la victoire accompagnent la parole de reconnaissance à Dieu. Dans l'ensemble, la cérémonie est donc à la fois patriotique et religieuse. Cette double caractéristique s'affiche dans l'église pavoisée de drapeaux. À Viverols, dans une région de fortes pratiques religieuses, l'office a été commandé par le conseil municipal[107], mais c'est la seule mention de ce type que l'on peut trouver. Une photographie montre la sortie de la messe à Olliergues, les paroissiens arborant un drapeau tricolore et une bannière religieuse (Annexe 20)[108]. Quand un office religieux est présenté dans l'article de presse, quelle que soit la tendance du journal, c'est qu'il a regroupé la grande majorité de la population et souvent, des élus du conseil municipal. Dans ce cas, l'unanimité affichée de la commune symbolise alors la poursuite de l'« union sacrée ». *L'Avenir* souligne ainsi que la fête de la victoire à Lezoux a revêtu « un caractère particulier de solennité simple et imposante. L'Union sacrée qui a régné pendant la guerre continue après la victoire pour le plus grand bien de la commune ». Après un défilé, un *Te Deum* fut chanté à l'église « en l'honneur de la victoire ». Le journal rend compte de l'allocution du curé de la paroisse, l'abbé Gervais : « Après avoir glorifié nos vaillants soldats, il a adressé aux héros qui sont tombés pour la France, le souvenir ému et reconnaissant de toute la population ». La cérémonie s'acheva par un *De profundis*[109].

Le 14 juillet montre ici un nouveau visage, permettant l'intégration d'une cérémonie religieuse dans la fête officielle et la participation du personnel religieux à ses défilés. Or, avant 1914, la fête nationale gardait un aspect strictement laïc[110]. Comment expliquer cette évolution ? En 1919, la fête nationale s'inscrit dans la continuité des pratiques commémoratives de la guerre et particulièrement du temps de l'armistice, où les autorités religieuses trouvent leur place, la participation de tous à la défense nationale ayant entraîné une évolution des pratiques festives. En outre, ce sont des communes en deuil qui se retrouvent, dans des temps où les rites funéraires sont essentiellement religieux. Personne ne contesta alors officiellement cette participation nouvelle. Dans la capitale régionale, siège de l'évêché, les autorités religieuses furent très officiellement invitées aux différentes cérémonies par la municipalité à majorité radicale modérée. Toutefois, toutes les fêtes communales de la

---

[104] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.

[105] Juana UGARTE, « Deux grands hymnes idéologiques : le *Te Deum*, l'*Internationale* », *Mots. Les langages du politique*, n° 70, *La politique en chansons*, novembre 2002, p.9-27.

[106] Concernant un autre contexte de sortie de guerre, Juana Ugarte écrit très justement à propos du « *Te Deum* qui a retenti dans toutes les Églises de France à la Libération en 1945 : il s'agissait de remerciement, mais aussi de la reconnaissance d'un Pouvoir relégitimé et sécurisant, garant d'existence et de salut pour la communauté à nouveau regroupée dans le système référentiel de l'Église ». *Ibid*.

[107] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.

[108] *A.D. Puy-de-Dôme*, 5 Fi 1820. 14 juillet 1919.Collection Louis Saugues.

[109] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919. L'article précise que l'abbé Gervais, nouveau curé de la paroisse, fût aumônier militaire volontaire pendant la guerre.

[110] S. Sourie, *Op. cit.*, p.133.

victoire n'avaient pas prévu la célébration d'un office funèbre comme en témoigne les comptes-rendus de presse (28% seulement des fêtes sont concernées).

La cérémonie au cimetière a donc été la forme privilégiée de commémoration funèbre. Elle permettait de regrouper la population unie dans le souvenir des morts de la guerre, peut-être dans un cadre religieux moins ostentatoire que l'église et finalement plus civique. En effet, une cérémonie spécifique au cimetière est avérée dans 54% des fêtes étudiées. Ce fort pourcentage montre le caractère funèbre de la commémoration de la victoire qui honore le sacrifice des combattants. En outre, la cérémonie se déroule dans un contexte très particulier ; peu de soldats morts au front sont alors enterrés dans les cimetières communaux de leur région d'origine. Pour les familles en deuil, le retour à la paix suscite l'attente d'un retour des corps, ou des nouvelles précises sur le sort d'un soldat toujours porté disparu. L'adjonction d'un hommage aux morts au 14 juillet traditionnellement festif témoigne ainsi du besoin de multiplier les cérémonies funèbres à la sortie de la guerre. En l'absence d'inhumations classiques, ces cortèges de la fête nationale mettent en scène des communautés qui portent collectivement le deuil. À cet égard, la cérémonie du village de Pont-du-Château est exemplaire. Un cortège s'est rendu de l'église au cimetière. En tête, quatre tambours battant une marche funèbre sont suivis de jeunes enfants portant des drapeaux. Puis un conscrit arbore le drapeau de la Commune, « cravaté de deuil ». C'est ensuite le curé de la paroisse et plusieurs prêtres qui défilent, accompagnés par « une foule considérable où l'on remarquait plusieurs soldats permissionnaires, des anciens combattants et la plupart des conseillers municipaux ». Ce cortège fut vraisemblablement organisé par les autorités paroissiales. Il relie les deux temps forts de la commémoration funèbre : une messe solennelle et une cérémonie au cimetière. Ce fut là d'ailleurs que l'abbé Calmard, vicaire de la commune, prit la parole, suivi par un des organisateurs civils de la journée, peut-être un conscrit de la classe 1920, ce groupe étant aussi à l'origine de la commémoration[111].

La cérémonie au cimetière est en effet parfois le fait d'un groupe particulier. À Lamontgie, les sapeurs pompiers en sont à l'origine : ils ont déposé une couronne au cimetière avant de se rendre à leur banquet du 14 juillet[112]. Au Mont-Dore, les gerbes de fleurs sont offertes par la Compagnie des eaux minérales et par la société des anciens combattants déjà constituée[113].

À huit reprises, le temps du recueillement collectif a lieu autour d'un monument aux morts ou d'une plaque commémorative. On ne dispose pas toujours d'informations suffisantes pour savoir s'il s'agit d'un monument ancien, d'un monument nouvellement construit ou bien, comme il est parfois mentionné, d'un monument provisoire. En tout cas, le monument aux morts prend, dès cette période, toute sa signification. Il doit remplacer les tombes des soldats en l'absence de leur inhumation au cimetière communal. Ainsi, il n'est pas surprenant que dans huit autres cas, la cérémonie s'organise autour d'un monument provisoire situé à l'emplacement prévu pour une construction définitive au cimetière. C'est une croix « destinée à perpétuer le souvenir de nos héros, en attendant qu'il soit possible d'ériger au même lieu un monument digne d'eux » au cimetière de Rochefort-Montagne[114]. Á Saint-Eloy-les-Mines eut lieu certainement une des cérémonies les plus impressionnantes : organisée par la jeune section locale des combattants, elle rassembla 3 à 4000 personnes au cimetière de cette ville minière à majorité socialiste. Un monument, semble-t-il provisoire, avait été décoré : fleurs, sapins, drapeaux, banderoles tricolores et un panneau portant l'inscription : « Ils sont morts

[111] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919
[112] *Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[113] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 juillet 1919 et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919.
[114] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919. Le maire a conduit le cortège jusqu'au cimetière.

pour nous. Unis comme au front. Nous ne les oublierons pas ». Un groupe d'élèves récita « l'Hymne aux morts » de Victor Hugo. Après un discours du président de la société des Combattants, on procéda à l'appel des 173 morts et des 25 disparus. Puis les discours se succédèrent : un représentant de la section des Vétérans, un au nom des réfugiés. La cérémonie se termina avec l'exécution de *La Marseillaise* par la société de musique *la Philharmonique*, « dans un recueillement impressionnant »[115].

Enfin, à 12 reprises, la cérémonie est l'occasion de déposer simplement des bouquets de fleurs sur les tombes des soldats, ou bien au pied de la grande croix communale qui pallie alors l'absence de monument commémoratif. Dans le cimetière de Combronde, l'emplacement prévu pour le futur monument fut béni par le curé, tandis qu'une palme en bronze et des couronnes rendant hommage aux combattants furent placées au pied de la grande croix, à proximité de l'espace choisi[116]. La cérémonie peut aussi être l'occasion de lancer le projet de construction d'un monument commémoratif. Á Beauregard-L'Evêque, une réunion fut organisée à l'issue de la cérémonie du cimetière pour nommer une commission chargée de la construction du monument et une souscription fut ouverte pour participer à son financement[117].

La victoire et le sacrifice des soldats sont parfois commémorés par la plantation d'un arbre. Ce rituel a été mis en œuvre dans cinq communes, dont la capitale régionale, où un sapin est dressé le 13 juillet au jardin Lecoq, situé au centre de la ville (Annexe 17)[118]. Un arbre de la victoire fut planté sur la place du même nom dans la station thermale de La Bourboule, redoublant ainsi le geste de célébration de la victoire[119]. La commune de Pontgibaud choisit de mettre sur le foirail « un robuste marronnier de la montagne qui dira dans bien longtemps encore, aux enfants de la commune, la gloire des grands soldats de la grande guerre »[120].

Planter un arbre, c'est vouloir perpétrer durablement le souvenir du sacrifice patriotique des combattants. Le 14 juillet renouait alors avec une pratique plus utilisée au début de la Troisième République et rappelant la plantation des arbres de la Liberté pendant la Révolution[121]. La commune de Saint-Maurice-de-Pionsat voulut d'ailleurs planter « le chêne de la victoire » en face de « l'arbre de la Liberté »[122]. À Clermont-Ferrand, le préfet exprima clairement la filiation établie, remerciant le maire « d'avoir eu l'heureuse idée de réunir par un même symbole, la plantation d'un arbre, les deux grandes dates de notre histoire, le 14 juillet 1789, la Fête de la Liberté, et le 14 juillet 1919, la Fête de la Victoire de la France et de la Libération des peuples »[123]. Ce rituel commémoratif rendait hommage aux soldats victorieux, aux vivants et aux morts, la plantation d'un arbre commémoratif semblant avoir été organisée comme un culte du Souvenir. À Clermont-Ferrand, le maire, suivi successivement par chaque autorité présente, jeta une pelletée de terre au pied du sapin[124], comme s'il s'agissait finalement d'une tombe. On rendait bien ici un culte civique au sacrifice

---

[115] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919. Un compte-rendu moins détaillé est publié dans *l'Avenir*, 21 juillet 1919.
[116] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 26 juillet 1919. Ici, la fête nationale avait été reportée au dimanche 20 juillet.
[117] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[118] Outre Clermont-Ferrand, la presse le note pour quatre autres communes : à La Bourboule, à Pontgibaud (un marronnier), à Saint-Maurice de Pionsat (un chêne) et à Saint-Gervais-d'Auvergne.
[119] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919 et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[120] La même phrase est employée dans les deux comptes-rendus de presse : *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919 et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[121] S. SOURIE, *Op. cit.*, p.123.
[122] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[123] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1919.
[124] *Ibid.*

patriotique. À La Bourboule, la plantation de l'arbre de la victoire est ainsi la première célébration de la journée du 14 juillet, avant même que le cortège ne se rende au cimetière. Le discours du maire est alors centré sur la reconnaissance inaltérable rendue aux soldats : « Dans de longues années, cet arbre que nous plantons, aujourd'hui bien petit et bien frêle, devenu gros, grand, très vieux, un aïeul redira aux petits enfants de nos petits-enfants, qu'en un temps très lointain on fit une bien terrible guerre, que tous les Français valides et braves coururent aux armes et, à la frontière violée par des hordes barbares, qu'un grand nombre furent tués, que tous souffrirent beaucoup et combattirent longtemps ; mais qu'ils furent vainqueurs, que leur victoire fut la plus grande, parce que leur courage tenace fut mis au service de la plus noble cause ». Devant une foule très émue, il procéda ensuite à la lecture des noms des morts et de ceux des soldats décorés[125]. Le cérémonial et l'émotion populaire ne sont pas sans rappeler les commémorations des cimetières autour du monument ou de la grande croix. Toutes ces cérémonies annoncent les rituels qui seront organisés ultérieurement pour l'inauguration d'un monument aux morts, ou bien lors des cérémonies de réinhumation des corps ramenés du front.

La fête populaire

La fête nationale renoue avec son aspect populaire et festif, après quatre ans de guerre durant lesquels toute manifestation joyeuse eût été malvenue. Le 14 juillet 1919, la liesse rappelle en outre l'enthousiasme censé avoir marqué l'entrée en guerre, et aussi l'euphorie du 11 novembre 1918[126]. Ainsi, la retraite aux flambeaux prit-elle au village de Jumeaux la forme d'un long défilé donnant « une note joyeuse qui rappelait les beaux jours de l'armistice », relève *Le Moniteur*[127]. Le 14 juillet officialise en quelque sorte le retour de la joie et de la fête.

La fête, c'est d'abord et avant tout la tenue d'un bal. 25 communes sur les 50 recensées ont organisé le traditionnel bal du 14 juillet, la veille ou le soir même. Les comptes-rendus de presse notent souvent qu'ils ont duré jusqu'au petit matin[128]. Plusieurs sont prévus dans la même commune, y compris dans des petits villages. À Clermont, sept bals publics furent organisés, dont le plus important sur la place de la Victoire, baptisée en novembre 1918 et jouxtant la cathédrale (plan – Annexe 17). La municipalité s'était chargée de recruter les musiciens[129]. Les bals publics se tenaient souvent sur la place principale, sous la halle ou le marché couvert, ou bien dans une salle municipale, parfois chez des restaurateurs[130]. Celui de La Bourboule est donné sur la place de la Victoire, espace festif et commémoratif central de ce 14 juillet où un arbre avait été planté l'après-midi[131]. À Riom, le bal est champêtre et dure « jusqu'aux premières lueurs de l'aube » au *Pré Madame*, lieu habituel des festivités

[125] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919. Discours du docteur Chadefaux, faisant fonction de maire.
[126] A. BECKER, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920. Mort où est ta victoire ? », *Vingtième siècle*, n°49, janvier-mars 1996, p.31.
[127] 20 juillet 1919.
[128] C'est le cas pour Cournon où des bals ont duré une grande partie de la nuit. Il en est de même à Courpière où un bal public eût lieu la veille, mais aussi le soir du 14 juillet (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919).
[129] La municipalité clermontoise a prévu la présence de musiciens chargés d'animés sept bals : places Delille (4 musiciens), Gaillard (5 musiciens), Lamartine (4 musiciens), à la Barrière d'Issoire (4 musiciens), Place de la Victoire (8 musiciens), Place du Mazet (4 musiciens), Place Chapelle de Jaude (4 ou 5 musiciens). *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 I2 13, op. cit.
Pour leur localisation, voir le plan en Annexe 17.
[130] Aux Martres-de-Veyre, un bal a lieu dans la salle des Elections tandis que d'autres ont été préparés dans les cafés du quartier de la gare. Ils durent jusqu'au lendemain matin. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[131] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919 et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.

populaires[132]. Le chef-lieu de canton de Saint-Gervais-d'Auvergne termine ses réjouissances publiques autour d'un feu de joie puis du bal public donné en plein air, à la gare, cadre, une fois encore, des célébrations de la fin du conflit après avoir été le lieu du départ pour la guerre[133].

Après le bal, la retraite aux flambeaux est le deuxième moment festif important : il concerne 40% des fêtes étudiées. Celle-ci relève aussi du divertissement classique de la fête nationale. La veille ou le soir même, la population défile souvent en musique et à la lueur des lanternes. Aux Martres-de-Veyre, 300 lanternes vénitiennes portées par les enfants éclairent le cortège[134]. La retraite est menée par la fanfare du village à Vic-le-Comte[135]. Ces cortèges illuminés sont d'autant plus appréciés que les feux d'artifice restent rares encore en ce 14 juillet. C'est sans doute pourquoi la petite commune de Thuret termine ses festivités du 14 juillet par la retraite aux flambeaux[136].

Troisième rituel festif : le banquet. Les communes en ont prévu dans 30% des fêtes recensées. Ce sont des moments de convivialité et de fête. À Cournon, le « banquet populaire » regroupa 110 personnes[137]. Les comptes-rendus de presse précisent rarement qui sont les participants. Quand ils sont indiqués, il s'agit en général des démobilisés et des autorités municipales, parfois accompagnées de quelques personnalités locales, à l'exemple du « banquet fraternel » de Durtol qui avait rassemblé simplement « les poilus de la grande guerre » et « les autorités communales »[138], dans « la gaîté la plus franche et la plus cordiale »[139]. À Lezoux, les mutilés furent conviés au banquet qui regroupa plus de 200 convives[140]. Il fut servi par une veuve de guerre sous la Halle aux blés décorée pour l'occasion ; *L'Avenir* note que « tous les éléments sociaux de la ville étaient représentées »[141], voulant ainsi souligner une atmosphère fraternelle d'union.

Le banquet est souvent un moment de liaison entre le temps de la commémoration endeuillée et le temps des festivités de la victoire et du retour au village, celui où l'on honore les combattants déjà démobilisés, souvent invités par la municipalité, et celui où l'on pense aux morts. Par des discours prononcés en fin de repas, les élus reçoivent officiellement les combattants victorieux de la Commune : le banquet est alors un moment festif et patriotique. Il symbolise le passage de la guerre à la paix, du front au village, et il préfigure celui de la fête du retour des combattants où il sera de nouveau un élément central. Le banquet est fraternel et joyeux. Sans doute bien arrosé, il annonce la suite des réjouissances, mais il est aussi un moment d'hommage aux absents. Les démobilisés pensent à leurs camarades morts au combat. Des gestes de solidarité pour les victimes ont, semble-t-il rendu plus visibles de tels hommages. Souvent, on collecte de l'argent pour les mutilés ou pour les orphelins. C'est le cas aux Martres-de-Veyre où, à la fin du banquet, une quête fut organisée en faveur de ces

---

[132] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[133] *Ibid.*
[134] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[135] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919. La retraite aux flambeaux a eu lieu le soir du dimanche 13 juillet.
[136] *Ibid.*
[137] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[138] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919.
[139] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919. Aux Martres-de-Veyre, un repas préparé par un restaurateur fut servi à 200 convives réunis sous le préau de l'école des garçons. La table d'honneur regroupait les élus municipaux, les mutilés de guerre, le comité d'organisation de la journée, le capitaine des sapeurs pompiers, le directeur de la société de musique et les deux instituteurs de la commune. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[140] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[141] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.

derniers. Pour finir, les Poilus chantèrent debout *la Marseillaise*[142]. Comme une cérémonie civique, le banquet avait donc son rituel propre.

Dans les villages, l'après-midi du 14 juillet fut souvent le temps des divertissements : Jeux, démonstrations de gymnastique, concerts... Quatorze des fêtes recensées comprennent ces distractions. Les activités sont plutôt traditionnelles et leur variété a dépendu de la diversité des sociétés locales à vocation culturelle ou sportive. À Billom, ce sont les enfants de troupes de l'Ecole militaire et leurs moniteurs, accompagné du Sporting-Club billomois qui divertirent le public au champ de Mars, par des démonstrations sportives de gymnastique et d'escrime[143]. Par endroit, les attractions sont plus nouvelles avec des séances de cinéma organisées pour l'occasion. C'est le cas au Casino de la station thermale de Saint-Nectaire[144]. À Ambert, la municipalité avait aussi prévu une séance cinématographique en plein air[145]. Des concerts eurent lieu, particulièrement dans les villes du département. À Riom, deux ont été proposés par l'orchestre symphonique de la société lyrique locale. Ils attirent au Pré Madame plusieurs milliers de spectateurs[146]. Par contre, les concerts furent plus rares dans les bourgs ruraux. Le plus souvent, la fanfare ou la société de musique organise à l'occasion du défilé une simple représentation, proposant les chansons patriotiques classiques : *La Marseillaise*, *La Madelon*, *Le chant du Départ…*, comme à Châtelguyon[147]. Pendant la guerre, l'hymne national avait connu un renouveau dans les spectacles populaires participant à l'exaltation patriotique[148]. Les autres chants des commémorations de l'après-guerre regroupent des airs marqués par le thème de la défense du territoire et de l'engagement patriotique des citoyens. *Le Chant du départ* rappelle que la défense de la liberté a été couronnée par la victoire de 1918. *La Madelon*, chanson populaire de la guerre, apporte une note plus légère, mais elle symbolise aussi la fraternité des combattants.

Parfois, un défilé de chars est organisé. Dans les communes rurales concernées, on cherche alors à mettre en scène la victoire. Le cas le plus surprenant est celui de Pontgibaud où fut organisé un « cortège historique ». Il comprenait un « char de la France », sur lequel trois jeunes filles personnifiaient la nation accompagnée de l'Alsace et de la Lorraine retrouvées grâce à la victoire. La première protégeait des petits orphelins de la guerre interprétés par des fillettes et des garçonnets. Le char était accompagné par des jeunes filles « aux seyants costumes d'Alsace et de Lorraine ». Sur un autre char, un « Kaiser », « courbé sous la crainte du châtiment terrible dont le menaçait un bourreau farouche, armé d'une hache impressionnante », était emprisonné dans une cage autour de laquelle se tenaient quatre poilus. On représente donc le vaincu encagé, tel une bête sauvage, et de manière indirecte, la violence dont l'ennemi avait été l'initiateur. Enfin, un Don Quichotte et son Sancho Pancha chevauchant des montures clôturaient le défilé aux allures de carnaval[149]. Que symbolisent-ils ? Des figures épiques ? Le triomphe d'une cause juste ? Plus globalement, l'ensemble représentait la paix victorieuse : la France retrouvant l'Alsace et la Lorraine. Mais meurtrie

---

[142] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[143] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 16 juillet 1919.
[144] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[145] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 16 juillet 1919. Le programme de cette séance n'est pas précisé.
[146] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[147] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[148] M. VOVELLE, « La Marseillaise », *Les Lieux de mémoire*. Tome I : *La République*, p. 85-136. Les pages 124 à 136 concernent plus particulièrement le temps de la Grande Guerre.
[149] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919 ; *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919. Le défilé de chars s'est déroulé le dimanche 13 juillet après-midi. Les deux quotidiens publient un article similaire. Sans doute est-ce un papier préparé par le comité des fêtes ou par la municipalité, peut-être par un correspondant de presse travaillant pour les deux journaux. Il est à noter que le 14 juillet coïncidait ici avec la fête patronale que la commune n'avait pas honorée depuis cinq ans. Les festivités ont bénéficié alors de l'organisation traditionnelle du comité des fêtes.

par la guerre, elle protège ses orphelins. Ses soldats montent la garde devant un danger toujours potentiel : l'Allemagne. Le pays ennemi, représenté par son ancien Kaiser, doit payer pour ses crimes. Dans cette représentation, l'armée française garantissait la paix et le paiement des réparations. Autre exemple, celui du défilé de Saint-Nectaire à l'issue duquel une effigie de l'ennemi fut symboliquement brûlée : « Un colossal fantoche » est immédiatement incendié après le bouquet final du feu d'artifice tandis que la foule pousse des cris enthousiastes, selon l'article de presse[150]. Le simulacre mettait ainsi en scène le sens que l'on pouvait unanimement attribuer à la victoire.

Outre le pavoisement, les rues sont illuminées. Le fait est noté dix-neuf fois. Les comptes-rendus de presse notent souvent le caractère exceptionnel des illuminations du 14 juillet 1919[151]. Parfois, le clocher de l'église fut embrasé, comme à Ambert[152] ou aux Martres-de-Veyre[153]. Plus classiquement, les maisons furent illuminées, sans doute par les soins des habitants à l'invitation de l'autorité municipale, comme il est avéré pour les petites villes d'Aigueperse[154] ou de Champeix où « les maisons étaient pour la plupart pavoisées et illuminées »[155].

Les illuminations publiques restaient néanmoins là encore réservées aux plus grandes villes. Clermont-Ferrand en bénéficie particulièrement dès le 13 juillet. Sur tout le parcours de la retraite aux flambeaux, les bâtiments publics et beaucoup de maisons privées sont pavoisées et éclairées (Annexe 17)[156]. Des décorations lumineuses avaient été installées sur les façades de certains établissements. Sur la grande place de la ville, les *Galeries de Jaude*, la *Société générale* et le *café Riche* donnent l'exemple ; dans la rue Blatin voisine de la place, *l'Idéal Ciné* a monté « de gracieux arceaux de verdure ornés de lampions et entourant un transparent avec ces mots : « Honneur aux Poilus ». Le Quartier général et la fontaine d'Amboise qui lui fait face sont embrasés au passage du cortège. Ailleurs, les spectateurs tirent des fusées et des feux de Bengale[157]. Les illuminations éclairent à nouveau la ville le lendemain soir : « Lanternes vénitiennes, lampes électriques recouvertes de papiers multicolores produisent un effet charmant », remarque *Le Moniteur*[158]. La présence des illuminations est d'autant plus remarquée qu'elles symbolisent un retour au temps de la paix, à la tradition des 14 juillet pavoisés et illuminés.

Par contre, rares sont les feux d'artifice (16% des fêtes recensées). Le plus imposant a été organisé à Clermont-Ferrand, sous les auspices des autorités militaires qui fournirent le matériel et les artificiers. Selon la presse, il provoqua l'enthousiasme de la foule de nouveau assemblée place Gambetta. Des fusées sont tirées et des feux de Bengale sont allumés sur le pourtour de la place. À proximité, quelques maisons particulières offrirent, elles aussi, de petits feux d'artifice[159]. « Fusées à signaux, fusées à chenilles, fusées éclairantes, tout l'arsenal fulgurant de la guerre moderne, transformé en feux de joie, ont allumé au ciel de passagères constellations multicolores. Ce fut la brillante apothéose d'une fête triomphale, la

---

[150] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919.
[151] Concernant la station thermale de La Bourboule, il est noté que « jamais la ville n'avait été mieux décorée ni illuminée ». *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[152] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[153] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919. Aujourd'hui encore, cette commune illumine son clocher quand la ville se pare pour les fêtes de fin d'année.
[154] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.
[155] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[156] Tous les lieux cités sont notés sur le plan (Annexe 17).
[157] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 juillet 1919.
[158] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 juillet 1919.
[159] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919.

fête de la Victoire », conclut *l'Avenir*[160]. Le matériel pyrotechnique appartenait à l'attirail de la guerre. Rappelons que les autorités militaires s'étaient chargées de son organisation. Mais il est remarquable de constater que cet arsenal de guerre trouve ici une utilisation non guerrière bien singulière. L'arme devient attribut festif.

Victoire militaire, hommage aux morts, fête populaire : si le 14 juillet donnait beaucoup à voir, il fut aussi l'occasion d'honorer la victoire par la parole.

3. Les mots du 14 juillet

Sur l'ensemble des cérémonies, vingt-et-un discours ont pu être étudiés. Ils émanent d'abord d'élus municipaux (huit maires ou leurs adjoints, un député seulement). Trois autres ont été prononcés par des membres du clergé, deux par des généraux, deux par les autorités préfectorales, deux autres encore par des anciens combattants. Enfin, dans deux cas, il s'agit d'autres personnalités locales. Les prises de paroles les plus nombreuses eurent pour cadre les fêtes des villes importantes. À Clermont-Ferrand, six discours furent prononcés. Dans l'ensemble, ces allocutions réaffirmèrent, par les mots, les principales fonctions commémoratives et festives du 14 juillet.

Glorifier les combattants, héros de la victoire

Les discours, à dix-sept reprises, saluent l'héroïsme des soldats victorieux. C'est le thème dominant du sous-préfet de Thiers qui relève « l'héroïsme » des « poilus indomptables »[161]. Au cimetière, l'adjoint au maire de Pontgibaud « a exalté la vaillance et le sacrifice des héroïques enfants de Pontgibaud tombés pour la défense de la patrie »[162]. Le maire de Cournon, M. de La Tour, et Bonnefoy, le président de la société musicale, prononcèrent au banquet un éloge « aux glorieux poilus de la commune », avant d'évoquer ceux qui « ont sacrifié leur vie si belle et si pleine d'avenir. Mais l'holocauste offert avec le patriotisme que l'on connaît n'aura pas été vain. Les lauriers de la victoire en sont une noble et glorieuse palme »[163]. C'est alors l'occasion pour le maire d'annoncer l'érection prochaine sur la place de la mairie, d'un monument aux morts, et d'ouvrir une souscription. On le voit ici : l'héroïsme des soldats et leurs sacrifices vont souvent de pair dans ces courtes prises de parole.

À quatorze reprises, les discours ont évoqué spécifiquement ce sacrifice, souvent au moment de la cérémonie au cimetière. *Le Moniteur* note ainsi que le maire de Courpière « rappela le but de cette cérémonie et de cette visite au champ du repos ; les sacrifices imposés au cours de cette terrible guerre par une nation de proie qui voulait dominer le monde »[164]. Dans les discours, une figure historique évoque sacrifice et héroïsme : celle des soldats de l'Empire. Le sous-préfet de Thiers compare les poilus aux « grognards de Napoléon »[165]. S'inspirant des vers de Victor Hugo, le préfet prononça pour sa part un

---

[160] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919

[161] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919

[162] D'après *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1919. L'adjoint Jean Déat est radical-socialiste (selon sa profession de foi aux élections au conseil d'arrondissement. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 décembre 1919).

[163] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.

[164] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919. Le maire Jean-Marc Josselin est de tendance radicale (*A.D. du Puy-de-Dôme*, M 2743, op.cit.).

[165] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919

discours grandiloquent au cimetière de Clermont-Ferrand, pour rendre « un solennel hommage de reconnaissance aux héros connus et inconnus qui ont sacrifié leur vie pour la défense de notre cher pays. Ô Morts, je vous salue. Nous venons ici chargés de lauriers et de roses fêter la victoire avec vous. Ecoutez les fanfares de la victoire. C'est votre Victoire qu'elles sonnent. C'est votre réveil, c'est votre résurrection. Tressaillez d'allégresse, vous avez sauvé notre France. Gloire à vous, Gloire aux Martyrs, Gloire aux Vaillants et aux Forts »[166] . L'*Hymne* de Victor Hugo se trouve donc en bonne place dans ces discours du 14 juillet. Il deviendra un texte classique des cérémonies aux monuments aux morts. Cette glorification de la geste napoléonienne unie à celle des combattants de 14-18 construit une image mythique du vainqueur, celle du combattant français des tranchées, défenseur stoïque résistant aux souffrances de la guerre, héros de la guerre moderne. Mais dans ce tableau, l'héroïsme et le sacrifice sont célébrés plutôt que les souffrances.

En effet, celles-ci ont rarement constitué un thème remarquable dans les discours (à trois reprises seulement). Le maire de La Bourboule invoqua simplement les épreuves des combattants, indiquant de manière laconique que « tous souffrirent beaucoup et combattirent longtemps »[167]. De telles mentions, déjà rares, restent aussi très vagues. Elles témoignent des difficultés d'évoquer, quelques mois après la fin des combats, les souffrances endurées, dans le contexte d'une journée festive de surcroît. Ces prises de paroles avaient pour cadre les cimetières, lors des cérémonies d'hommage aux morts, devant une foule émue parfois aux larmes. La violence de guerre ne pouvait alors qu'être refoulée, d'autant que la plupart des orateurs étaient des élus ou des personnalités civiles qui n'avaient pas participé au combat. Quand la violence est évoquée, il s'agit de celle de l'ennemi, c'est donc une violence imposée et subie. Sept discours rappellent ainsi sa barbarie. À Thiers, le sous-préfet décrit l'invasion de la Belgique et du Nord de la France par la « ruée allemande […] escortée de parjure, de reniement, d'incendies, de pillage et d'assassinat, débordant partout d'un sadisme de cruauté inouïe »[168]. Le général Steinmetz évoque à Riom les combattants morts au combat : « Puisse leur souvenir prolonger dans le domaine politique et social d'une France qu'ils ont sauvée de la barbarie et de l'extermination, le bénéfice providentiel de leur vertu et de leur héroïsme »[169].

Les cérémonies d'hommage aux combattants provoquaient une émotion collective intense. Elle était d'autant plus forte qu'elle se répétait aux différents moments de la journée commémorative. Lors de l'office funèbre, le curé de Saint-Eloy-les-Mines, d'après *L'Avenir*, « dans une émouvante allocution, a parlé de nos glorieux morts et disparus ; bien des larmes ont coulé des yeux des assistants qui sont rentrés chez eux en emportant un grand souvenir de cette première cérémonie de la journée »[170]. L'après-midi, le sacrifice patriotique des combattants fut de nouveau rappelé, lors de la cérémonie au cimetière ; des enfants des écoles

---

[166] Cérémonie au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand le 13 juillet 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1919. Le préfet s'inspire du refrain de *l'hymne* écrit par Victor Hugo (*Les chants du crépuscule, 1835*) :
« Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
À ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts ! »

[167] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919. Octave Chadefaux est en fait le premier adjoint faisant fonction de maire. Il est classé par les services préfectoraux comme républicain de gauche (*A.D. du Puy-de-Dôme*, M2784, op.cit.).

[168] *Journal de Thiers*, 20 juillet 1919. Le discours du sous-préfet est reproduit *in extenso*.

[169] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1919.

[170] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919.

publiques de la ville ont récité les vers de Victor Hugo à « ceux qui sont morts pour la Patrie… » ; Ils « ont été entendu avec une religieuse attention », note encore le journal[171].

L'hommage rendu aux morts pour la patrie imprégnait donc fortement les fêtes de la victoire. La glorification du sacrifice des soldats, de la vaillance des combattants fut aussi mise en exergue comme une « leçon de la guerre ». Elle débouchait alors sur la glorification d'une mythique « union sacrée ». L'image renvoyée par les comptes-rendus de presse des cérémonies est bien celle de villages communiant ensemble, au sein des cimetières ou devant un monument au mort, dans un deuil national.

Fêter la victoire de la patrie libérée

Le thème de la victoire apparaît à dix-sept reprises, presque autant de fois que le précédent. L'orateur salue la victoire acquise pour la liberté, pour sauver la patrie de la domination allemande, dans onze des dix-sept discours. Lors des fêtes de Clermont-Ferrand, le maire rendit hommage aux morts lors d'une cérémonie au cimetière. Il s'adressa en ces termes aux combattants décédés : « Nous tous qui vous devons la Liberté, nous mêlons nos larmes à celle des êtres qui vous chérissaient, qui évoquent en pleurant vos images au jour ou ardents et fiers, vous accouriez à l'appel de la Patrie en danger ! »[172] Izambard, le représentant de l'association des anciens combattants tint un langage similaire : « Je viens saluer les camarades qui sont tombés pour la patrie et sans lesquels la France ne serait plus maintenant qu'un souvenir historique, que le vestige regretté d'une civilisation de grâce, de clarté, d'idéal »[173]. À La Bourboule, l'adjoint au maire termina son discours en évoquant le combat des soldats comme « la plus noble des causes » : « Sauver de l'esclavage la plus belle des Patries, "la France" ; parce que leur idéal fut le plus élevé : donner au monde, dans la fraternité des peuples, sous le règne du droit, à tous, la Liberté »[174]. La défense patriotique avait donc été, pour cet élu, au cœur de l'engagement de soldats pour la Liberté. Il lui donnait néanmoins une dimension plus universelle. C'est aussi le cas du général Gautheron, commandant d'armes de Clermont-Ferrand, qui se recueillit au cimetière en rappelant l'union des soldats, « pour la plus grande France et pour la Liberté du monde »[175].

Dans deux discours seulement, la représentation de la victoire est liée à la sauvegarde de la civilisation. Le curé de Courpière remémore ainsi dans son sermon la portée du sacrifice des soldats qui « a sauvé la civilisation du monde »[176]. À Clermont-Ferrand, le maire salua « la Victoire du Droit sur la Barbarie », à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Victoire au jardin Lecoq[177]. C'est la seule mention de ce type dans l'ensemble étudié. Enfin, à trois reprises, les discours ont honoré la victoire de 1918 sans caractériser précisément sa portée. Dans toutes ces prises de paroles, la défense de la patrie avait permis la sauvegarde de la liberté, grâce à la victoire. Celle-ci prenait une dimension essentiellement nationale, au détriment d'universalité secondairement évoquée.

Paradoxalement, la victoire et la paix sont aussi deux thèmes rarement associés. Au banquet réunissant les « Poilus » et la municipalité du village d'Orcet, un ordre du jour fut voté par acclamation, à l'adresse de Clemenceau, pour « le féliciter de l'énergie et la ténacité

---

[171] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919.
[172] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1919.
[173] *Ibid.*
[174] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[175] Cérémonie au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand le 13 juillet 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1919.
[176] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.
[177] *Archives municipales*, Bulletin municipal, 1919, p. 433-432.

qu'il a mises au service de la France pour nous assurer la victoire et avoir ensuite mené avec nos alliés, le traité de paix que les Barbares ont dû signer »[178]. C'est une des rares occasions où la paix signée depuis peu est mise en exergue en tant que telle.

Glorifier l'union nationale

Si l'union était effectivement mise en scène à travers les rituels commémoratifs, le thème est en revanche moins présent dans les prises de paroles. Huit discours y font référence. Pour le maire de Vic-le-Comte, le radical Marc-Antoine Bargouin, l'union des Français est « un devoir imposé par la paix » : « Travailler de toutes ses forces, maintenir l'union sacrée ; plus de barrière entre les classes, plus de guerre sociale, ni mesquine politique, respect de toutes les croyances ; union et concorde entre tous pour mener à bien le labeur gigantesque qui doit nous rendre la prospérité et le bonheur et faire la nation forte, puissante et honorée »[179]. À Vertaizon, lors de la cérémonie du cimetière, le chanoine Monnet lançait lui aussi un appel au devoir d'union : « nous le devons, dit-il, à la mémoire de ceux qui sont tombés glorieusement »[180]. Lors des cérémonies clermontoises, le député Marrou, radical-socialiste, glorifia le sacrifice des poilus, exemplaires par leur leçon d'union nationale : « Fils d'une race indomptable qui, s'arrachant à leurs foyers, laissant tout ce qui leur était cher, coururent aux brèches du rempart, dressant, dressant une infranchissable muraille de leur poitrine et de leur cœur, prodige merveilleux de l'unité nationale, ils ne formaient qu'une seule âme prêts aux mêmes immolations »[181]. Ayant perdu un fils en 1917, l'orateur était sans doute particulièrement ému quand il ajouta : « Faisons un effort pour retenir nos larmes, la France est sauvée ». Il s'adresse à la fin de son discours aux combattants revenus vivants et donne une dimension plus nettement eschatologique à leur combat : « Vous avez combattu pour la patrie, pour les droits sacrés du genre humain ».

Fêter la république victorieuse ?

Mais peu nombreux sont les discours qui saluèrent la dimension républicaine de la fête nationale. Les références à la révolution française restèrent rares. Pourtant, quelques mois auparavant, un éditorial paru dans *Le Moniteur* avait suggéré d'organiser le 14 juillet à venir sur le modèle de la fête de la Fédération de 1790, ce dernier soulignant qu'elle avait été la fête de la fraternité[182]. Pareille allusion à la Révolution n'apparaît plus au 14 juillet 1919. On se souvient des soldats de l'An II, mais comme en novembre 1918, il s'agit plutôt des défenseurs de la patrie en danger que des soldats de la Révolution et de la République. Dans le paysage sonore de la fête, *La Marseillaise* est jouée, mais elle est aussi concurrencée par *La Madelon* qui devient chant de la victoire, car chant des Poilus. L'héritage révolutionnaire n'était pas mis en avant, sinon à travers son legs de défense de la liberté et de la patrie.

Certes, les rituels de 1919 restaient largement emprunts d'une culture commémorative républicaine. La plantation d'arbres de la victoire à l'image des arbres de la Liberté, est de ce

---

[178] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 26 juillet 1919.
[179] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919.
[180] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juillet 1919.
[181] Cérémonie au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand le 13 juillet 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1919.
[182] Editorial de Clément-Janin, « La fête de la Victoire », 18 février 1919.

point de vue, remarquable : la dimension républicaine fut alors plus présente dans les discours qui accompagnaient de telles cérémonies. À Clermont-Ferrand, le maire demanda ainsi que l'on reste fidèle à la devise Liberté-Egalité-Fraternité[183].

Mais en général, les références républicaines restèrent à l'arrière plan, éclipsées par la force des références nouvelles nées à la guerre. Si le 14 juillet a retrouvé en 1918 un éclat festif et populaire, le républicanisme dont il était porteur se voit édulcoré par la prégnance des représentations de la guerre et de la victoire.

4. La patrimonialisation des fêtes parisiennes de la victoire

Aux fêtes célébrées localement, s'ajoutent celles qui furent le phare du 14 juillet 1919, les réjouissances grandioses de Paris. Il est remarquable de constater qu'elles servent en quelque sorte déjà de référence commune, la presse régionale leur accordant une large place. Il faut prendre la mesure de l'impact local de ces célébrations parisiennes pour mieux comprendre comment le 14 juillet 1919 a pu devenir une référence commune de la sortie de guerre des Français.

Les récits des cérémonies parisiennes

Les journaux régionaux ont comparé l'éclat des fêtes clermontoises aux cérémonies parisiennes. « Ah ! certes, nous ne pouvions prétendre ici au spectacle triomphal de la plus belle armée du monde descendant les Champs Elysées ! Nous n'avons pas actuellement de grosse garnison », note *Le Moniteur*[184]. Et de rappeler la présence dans le défilé parisien du général Linder, commandant le 13e corps, et de soldats de la région, la 26e division étant encore mobilisée « en quelque Mayence ou Wiesbaden ». Le journaliste ajouta : « Mais hâtons-nous de proclamer que, malgré la pénurie de moyens, l'autorité militaire locale a réussi à nous donner la vue réconfortante d'une très belle cérémonie qui s'est déroulée dans un ordre parfait, dans le cadre admirable de nos montagnes montant à l'horizon, autour de nos cohortes, la garde éternelle de la Patrie ».

Le 15 juillet, *Le Moniteur* consacra sa première page à l'événement parisien et titra : « Les fêtes de la Victoire. Le défilé triomphal des troupes victorieuses a été d'une magnificence inoubliable. Paris a fêté les poilus héroïques et leurs grands chefs avec un enthousiasme indescriptible ». Sur trois colonnes, le journal détaillait les réjouissances et dans une quatrième, il relatait, par des « brèves », l'écho de ces festivités à l'étranger[185]. Il ajoute, en page 2, un compte-rendu des réjouissances de la soirée dans la rubrique « Dernière heure ». Dès son édition du 14 juillet, *L'Avenir* relata aussi en première page, et sur deux colonnes, les commémorations parisiennes du 13 juillet. Le journal conservateur insista sur des célébrations patriotiques et religieuses, faisant essentiellement un compte-rendu de la messe des orphelins à la Chapelle des Invalides et de la remise des épées aux maréchaux. Dans le journal daté du 15, comme dans le cas du *Moniteur*, toute la première page fut consacrée aux réjouissances

[183] *Archives municipales*, Bulletin municipal, 1919, p. 433-432.
[184] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 juillet 1919. A propos de la revue militaire du 14 juillet à Clermont-Ferrand.
[185] Une dernière colonne rendait compte des travaux du congrès de la SFIO qui avait abordé le 14 juillet, l'examen du traité de paix, sans d'ailleurs commenter ce geste de marginalité du courant socialiste, boudant les fêtes de la Victoire.

parisiennes. Là encore, le journal de droite mit l'accent sur la glorification de l'armée et le patriotisme, en titrant : « L'apothéose de nos Armées. Le défilé sous l'Arc de Triomphe- La joie patriotique de Paris ». Il insistait sur le caractère exceptionnel des manifestations. L'envoyé spécial du journal, son éditorialiste P. Chanturgue, rechercha un événement comparable : « Je me rappelle les funérailles de Victor Hugo, les réceptions des divers souverains, des marins russes, et autres solennités qui demeurent inoubliables. Jamais il ne m'avait été donné d'être le témoin d'un si gigantesque et si majestueux enthousiasme »[186]. Pour lui, la singularité de la célébration résidait dans son caractère populaire et national, dans la participation d'« un peuple unanime ». Evoquant l'Arc de triomphe, le journaliste, de son propre aveu, « ne peut s'empêcher de confronter l'épopée napoléonienne et la grande épopée du 20e siècle. Oui, les héros de l'An II et les Grognards du Petit Caporal sont dépassés par les Poilus de la Victoire »[187]. Le compte-rendu de la journée parisienne se poursuivait en page intérieure. Le journal publia la lettre de Poincaré adressée à Clemenceau, celles de Clemenceau au maréchal Pétain et au maréchal Foch.

Desdevises du Dezert ne manqua pas de se faire l'écho des fêtes parisiennes, rassemblant divers narrations faites par ses proches ou ses amis : « Tous les récits s'accordent à noter l'entrain, l'enthousiasme, la bonne humeur de l'immense public », commente-t-il[188]. Desdevises relevait l'image d'un public populaire et bon enfant, venu en masse et très tôt prendre place sur les Champs Elysées[189]. Il note les ovations du public à l'adresse du président de la République, de Clemenceau, des maréchaux Joffre, Foch et Pétain, des généraux. Il décrit ensuite le défilé des troupes alliées puis termine par celui des soldats français et de leurs drapeaux. « La vue de ses nobles emblèmes rappelait les cinq années de luttes terribles et la victoire définitive sur l'insatiable ennemi »[190]. Ses propres neveux et nièces, des Parisiens plutôt conservateurs, avaient hurlé leur joie pendant tout le défilé. Pour Desdevises du Dezert, le 14 juillet de la victoire manifestait l'union nationale forgée par quatre années de guerre, autour des poilus et de leurs chefs, autour de l'armée et ses drapeaux.

C'est pourquoi il termine ses notes en opposant les participants au défilé – la foule spectatrice et l'armée – aux socialistes, ces internationalistes qui s'excluaient des fêtes patriotiques de la victoire[191]. En effet, le même jour, la SFIO s'était réunie en congrès pour discuter du traité de paix. La direction de la SFIO montrait ainsi son refus de participer à une festivité dont elle dénonçait la militarisation[192]. Quelle fut l'attitude des socialistes du département ? Pour sa part, Alexandre Varenne en tant que député, avait assisté, depuis la tribune officielle, à la cérémonie de l'Arc de triomphe. Dans son éditorial du 20 juillet, il critiqua le choix du 14 juillet comme date de la réunion socialiste : « Au moment où Paris s'apprêtait dans la fièvre joyeuse des grands jours de concorde nationale à accueillir magnifiquement les soldats de la plus grande Armée qui viennent de sauver le monde de la barbarie et la France de la servitude, les délégués de nos fédérations socialistes se réunissaient pour discuter sur le traité de paix et se quereller comme d'habitude […] Mais pourquoi avoir choisi ce jour glorieux pour cette piètre besogne »[193]. Il regrette donc que la S.F.I.O. ait voulu

---

[186] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La Voie triomphale », 15 juillet 1919.
[187] *Ibid.*
[188] DESDEVISES DU DEZERT, *Récits de guerre*, Tome 17, folio 67-71. Notes rassemblées à partir des récits de ses neveux Gosselin et Jarry, et d'amis rencontrés chez les Giacomelli, vieil ami parisien de Desdevises du Dezert.
[189] Ses neveux et leurs épouses ont passé la nuit sur place afin de voir le défilé. Le 14 juillet, la foule était postée sur six à huit rangs de chaque côté de l'avenue.
[190] DESDEVISES DU DEZERT, *Récits de guerre*, Tome 17, folio 70.
[191] « Et que faisaient donc dans ce Paris trépidant et fou d'allégresse les chevaliers officiels de l'internationalisme ? Ils se taisaient - prudemment ». *Ibid.* (folio 70)
[192] A. BECKER, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920. Mort, où est ta victoire ? », *op. cit.*, p. 34-35.
[193] *L'Ami du Peuple*, « Le suicide », 20 juillet 1919.

ainsi se démarquer du reste de la nation, lui-même ayant souhaité prendre part à la célébration des défenseurs de la patrie et partager avec tout un pays l'atmosphère pleine de communion nationale créée par cette journée historique. Il note que « beaucoup de ceux qui étaient venus pour siéger au Conseil national [socialiste] se sont mêlés le matin du 14 juillet aux millions de Français qui se pressaient sur le passage du cortège triomphal ». Il rappelle également qu'une quinzaine de députés socialistes avaient « fièrement » choisi de figurer à leur place, dans la tribune officielle. L'attitude de la nouvelle direction de son parti et la décision de voter contre le traité à la Chambre, étaient pour Varenne, un « suicide » politique. Ironiquement, il termine ainsi : « Il ne nous manquait plus, pour décourager les meilleures dispositions, que de bouder à la victoire et de bouder à la paix. La nouvelle majorité fait des merveilles. En un seul jour, elle a réalisé ce programme. Elle nous a fait siéger le jour du 14 juillet pour émettre un vote contre le traité de Versailles. Bien travaillé, camarades. Vous m'en direz des nouvelles dans quelque temps »[194].

Les actualités filmées

Le cinéma joua ici un rôle fondamental apportant très vite en province des images des cérémonies parisiennes, essentiellement celles du défilé des troupes. En tant que « forme privilégiée de transmission de la mémoire d'un épisode historique »[195], il fournit une première mémoire de la cérémonie symbolique de la victoire, l'image permettant au spectateur provincial une certaine familiarité avec l'événement. Dès le 15 juillet, les actualités filmées du défilé parisien furent présentées aux spectateurs clermontois. Chaque cinéma proposa un film d'actualité différent[196]. Le *Familia Cinema* avait, le premier, présenté les images du défilé parisien dès sa programmation de la semaine du 14 juillet. Les autres salles lui emboîtèrent le pas. Il annonça ensuite son documentaire comme « le film officiel pris par 37 opérateurs », sans doute pour rendre plus attractif ce programme et répondre à la concurrence. Il resta à l'affiche jusqu'à la fin du mois où il fut projeté avec un film d'actualités présentant le voyage de Poincaré en Belgique[197]. Le *Cinéma Pathé* associa, dans un même ensemble, son documentaire de vingt minutes sur le 14 juillet parisien et le film « Charlie Chaplin soldat » d'une durée de cinquante minutes[198]. La programmation suivante, à partir du 24 juillet, proposait le *J'accuse* d'Abel Gance[199]. Enfin, le *Novelty* afficha un nouveau dispositif en septembre, intitulé : « Nouvelle série du défilé de la Victoire »[200].

Les quatre cinémas clermontois avaient donc projeté un programme sur le même sujet pendant plus de quinze jours, ce qui témoigne du succès remporté par ces films

---

[194] *Ibid.*

[195] Laurent VERAY, « La représentation au cinéma du traumatisme provoqué par la guerre de 14-18 », in C. Gauthier, D. Lescot, L. Véray (dir.), *Une guerre qui n'en finit pas. 1914-2008 à l'écran et sur scène*, éditions Complexe, Paris, 2008, p. 17.

[196] Au Familia Cinema, le film est intitulé « Défilé historique du 14 juillet 1919 à Paris », à l'Idéal Ciné « Les fêtes de la Victoire à Paris. Le défilé des troupes sous l'Arc de triomphe », au Novelty « Les fêtes de la Victoire à Paris ». Le Cinéma Pathé a diffusé un film de 20 minutes, le « Défilé historique 14 juillet 1919 ».

[197] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 29 juillet 1919.

[198] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1919.

[199] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 24 juillet 1919. Sur le film d'Abel Gance, voir les travaux de L. Véray réalisés notamment à partir de l'analyse des carnets du réalisateur. Laurent VERAY, « ***J'accuse***, un film conforme aux aspirations de Charles Pathé et à l'air du temps », ***1895***, n° 21, 1995, p. 93-123. Laurent Véray, « Abel Gance, cinéaste à l'œuvre cicatricielle », ***1895***, n°31, Abel Gance, nouveaux regards, 2000.

[200] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 septembre 1919.

d'actualités[201]. Ces derniers forgèrent sans doute le souvenir de ces journées dans la mémoire des spectateurs de la région. Il est certain que ces reportages filmés jouèrent un rôle important dans la mémoire nationale de l'événement, au départ essentiellement parisien, mais dont le ressort était national. En outre, les soldats qui avaient participé au défilé colportèrent ensuite leurs impressions. La correspondance de Desdevises du Dezert en témoigne. Les spectateurs qui se pressaient sur les Champs Elysées firent part de leurs émotions à leurs proches et à leurs amis, transmettant dans leur cercle de sociabilité le souvenir d'une journée triomphale. L'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) a conservé un film tourné le 14 juillet 1919 par le Service Cinématographique des Armées, qui permet de se représenter l'attitude des spectateurs[202]. Des reportages photographiques montrent également la foule en liesse place de la Concorde, place de la Madeleine et sur les grands boulevards. Les photographies détaillent les défilés des troupes alliées, ou les trophées de guerre formant pyramide et surmontée du coq gaulois vainqueur. Elles présentent aussi le défilé des mutilés[203]. Les plus singulières ont été prises par Maurice Grosclaude. L'une d'elles montre un mutilé de guerre, amputé des deux jambes, vendant des insignes sur les Champs-Élysées lors de la fête de la victoire. Il se tient sur ses deux moignons, entourés de quelques personnes dont on ne distingue que les jambes. Une femme se penche pour regarder les insignes patriotiques qu'il présente[204]. La photographie permet ici de saisir les contrastes d'une fête pleine d'allégresse, mais aussi marquée par les souffrances de la guerre.

La fête nationale de 1919 a donc revêtu plusieurs aspects singuliers. Ses représentations s'appuient sur un triptyque : la liesse de la victoire, la célébration de ses artisans, la commémoration funèbre, très solennelle, en hommage aux morts de la guerre. La fête est empreinte d'une tristesse endeuillée. Elle est bien une fête de la libération : libération du territoire grâce à la victoire, mais aussi libération de la guerre. Elle est aussi foncièrement une journée de « communion nationale » autour du souvenir de la victoire et de ses artisans. Bien ancrée dans les célébrations au village, elle fut renforcée par l'éclat de la commémoration parisienne. Ceci explique aussi que l'Arc de Triomphe soit devenu pour tous un lieu de pèlerinage incontournable dans les années qui suivirent. En outre, la fête de la

---

[201] Voir l'annonce des programmes dans les éditions du *Moniteur du Puy-de-Dôme* du 15 juillet au 29 juillet 1919.

[202] Il est intitulé « Les Fêtes de la Victoire, le 14 Juillet, à Paris, 1919 » et porte la référence : 14.18 B 337. Format d'origine : 35 mm. Durée : 00:31:15.
Voici le descriptif du film présenté dans sa notice : « Première partie. A leur arrivée sur les Champs-Elysées, Raymond Poincaré, président de la République, et Georges Clemenceau, président du Conseil, déposent une gerbe de fleurs au pied du cénotaphe élevé à la gloire des morts. Les maréchaux Joffre et Foch sont reçus Porte Maillot par le président du Conseil municipal et le préfet de la Seine. Le défilé venant de l'avenue de la Grande Armée débouche sous l'Arc de triomphe. Les deux maréchaux chevauchent derrière l'escadron de la Garde Républicaine, suivis du maréchal Pétain sur un cheval blanc. Le passage des généraux de Castelnau, Gouraud, Fayolle et Mangin ponctue ce cortège imposant où toutes les armes sont mises à l'honneur. Cette journée est un défilé incessant de fantassins, chasseurs, spahis, goumiers, dragons, artilleurs, fusiliers marins, et de chars Renault FT 17. La foule en liesse a envahi les abords des Champs-Elysées et la place de la Concorde. Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1919, des feux d'artifice éclatent dans le ciel de Paris illuminé. Deuxième partie. C'est au tour des troupes alliées d'être à l'honneur, avec en tête leurs chefs les plus prestigieux, le général Pershing et le maréchal Haig. Les Américains, les Belges, précédés du général Gillain, les Anglais, le détachement italien et le général Montuori, les Grecs, les Polonais, les Portugais, les Roumains, les Serbes, les Siamois, les Tchécoslovaques, les Japonais et enfin les Chinois défilent place de l'Opéra. »

[203] *ECPAD*, Vingt-trois photographies de Léon Heymann. Référence SPA 12 EY. Format 6x13, Noir et Blanc, sur plaque de verre.
ECPAD, Treize clichés d'Agié, format 9x12 sur plaque de verre. Référence SPA 80 X.
Quelques photographies également de Maurice Grosclaude, SPA 24 OX, format 9x12 sur plaque de verre.

[204] *ECPAD*, Référence SPA 24 OX 562, 9x12 cm, sur plaque de verre. Section photographique de l'armée.

victoire permit aux sociétés locales de se retrouver unies dans une fête traditionnelle du calendrier festif villageois que la guerre avait cependant marqué de son empreinte.

En effet, le 14 juillet 1919 se démarque de ceux qui l'avaient précédé avant-guerre, à travers des rituels distincts qui se sont ajoutés aux célébrations festives traditionnelles. Fait impensable avant 1914, il comprend des commémorations religieuses. La fête, en outre, est endeuillée : le 14 juillet a intégré des rituels commémoratifs d'hommage aux morts pour la patrie. Bien des aspects de cette journée préfigurent ainsi les commémorations qui suivront. Les années 1906-1914 avait été pour la fête nationale « le temps du mépris »[205]. L'extrême gauche révolutionnaire, pacifiste et antimilitariste lui opposait le 1er mai, l'extrême droite la rejetait par esprit contre-révolutionnaire et nationaliste. Elle restait néanmoins fort populaire, mais, victime de son succès, elle avait vu son rituel se scléroser avant guerre [206]. Elle retrouve en 1919 un éclat incomparable et un engouement populaire, porté par le souffle de fierté nationale suscité par la victoire. Néanmoins, le républicanisme traditionnel de la fête nationale ne s'en trouve pas réactivé, au contraire. C. Amalvi a relevé que le 14-juillet, dès son origine, doit être, pour ses initiateurs, « l'incarnation en actes et en spectacles de valeurs républicaines dont l'intériorisation individuelle passe par la liesse collective »[207]. La formule s'applique tout à fait au 14 juillet 1919, à ceci près que ce dernier paraît avoir exprimé non les références républicaines, mais d'autres, issues de la guerre. Il est en cela un moment déterminant de la sortie de guerre : l'incarnation en actes et en spectacles de références issues du conflit, dont l'intériorisation individuelle passe par la liesse collective.

Dans ces représentations guerrières, la figure héroïque du soldat de 14-18 se mêle à celle des combattants de l'empire. Héros victorieux, prêt au sacrifice, voilà une image survalorisée, tandis que les souffrances sont tues ou secondairement évoquées. Cette filiation entre les poilus de 14-18 et les grognards des armées napoléoniennes est présente dans les discours et les comptes-rendus de la presse locale comme dans ceux des cérémonies parisiennes. Dans cette confrontation, le modèle du grognard sublime la figure du soldat de 14-18, permettant d'associer l'image héroïque et les souffrances endurées, secondairement évoquées. *L'Hymne* de Victor Hugo sert cette représentation mythique du combattant valeureux, brave, combattif, et victorieux. Une image qui s'épanouit ensuite dans les célébrations du retour des combattants.

[205] C. AMALVI, « Le 14 juillet », *Les lieux de mémoire*, Tome I : *La République*, p. 445.
[206] *Ibid*., p. 443.
[207] *Ibid*., p.439.

CHAPITRE 2 : COMMEMORER LES SOLDATS ET LEURS SACRIFICES

L'hommage aux combattants a constitué un courant commémoratif spécifique : célébrer ceux qui, démobilisés, rejoignaient leurs foyers, et ceux qui, morts pour la patrie, devaient être maintes fois honorés. Ces célébrations sont au cœur de l'intense activité commémorative qui a uni les sociétés locales dans le souvenir du sacrifice des morts au combat. Quel était le sens donné à ces célébrations ? Quelle place y prit la victoire ? Voulait-on honorer l'héroïsme de ces hommes et leur esprit de sacrifice, ou simplement rappeler leur souvenir et entamer un deuil douloureux ? Concernant les vivants, comment par la fête, accueillir les démobilisés dans les communautés locales ? Comment ces « fêtes du retour » ont-elles pu constituer des rites de réintégration ?

Plusieurs types de manifestations participent de « l'économie morale » de la reconnaissance due aux combattants[208]. Leur multiplication indique d'emblée la nécessité, ressentie comme telle, de *répéter* des commémorations collectives. Certaines furent nationales, d'autres locales. Novembre est le mois commémoratif de cette première année d'après-guerre, sans qu'il y ait eu pourtant beaucoup de célébration spécifique du premier anniversaire de l'armistice. Mais les commémorations de la Toussaint, au début du mois, disent un immense mouvement de deuil. Et les fêtes du Retour sont nombreuses, notamment le dimanche 9 novembre, soit le dimanche le plus proche de la date anniversaire de l'armistice.

Il faut donc mesurer l'importance et le sens donné aux célébrations en l'honneur des combattants, organisées autour de deux pôles : le 3 août, décrété fête de la Reconnaissance Nationale, et le 2 novembre, jour de la Toussaint. Les fêtes du retour des soldats constituent ensuite le deuxième volet de cette étude, dépassant le cadre de l'année 1919 pour englober l'ensemble de ces célébrations qui s'étalent sur près de deux années.

[208] Bruno Cabanes a défini « l'économie morale de la démobilisation [comme] l'ensemble des procédures de reconnaissance et de réparation en œuvre lors du retour des hommes ». B. CABANES, « La démobilisation des soldats français », *Les cahiers de la Paix*, n°7, Presses de l'université de Nancy, 2000, p. 55-65.

I. Les fêtes et les commémorations en l'honneur des combattants en 1919

La fête de la Reconnaissance nationale propose, quelques jours après le 14-juillet, une nouvelle célébration d'ampleur nationale. Par ailleurs, en novembre, autour de la Toussaint, la commémoration du premier anniversaire de l'armistice s'organise au village.

1. Les fêtes de la Reconnaissance nationale du 3 août 1919

Une date en surplus ?

La fête dite de la Reconnaissance nationale fut une manifestation officielle orchestrée par l'Union des grandes associations françaises et la présidence du Conseil, et relayée à l'échelon local par l'administration préfectorale et les municipalités[209]. Il s'agissait ce jour-là de la remise d'un diplôme commémoratif et d'une cérémonie de reconnaissance des enfants envers leurs aînés. Les villages pouvaient difficilement organiser et financer une nouvelle célébration, trois semaines seulement après la fête de la Victoire du 14 juillet. Aussi, de très nombreuses commémorations utilisèrent-elle à un autre moment le matériel commémoratif fourni pour cette journée, ou en intégrèrent le programme lors d'une autre commémoration. Trente fêtes portant spécifiquement ce titre ont été recensées pour le département du Puy-de-Dôme, dont vingt-trois ont eu lieu le dimanche 3 août. Les autres ont été organisées les dimanche suivants[210]. À Vichel, la fête a été renvoyée au 15 août[211]. La Toussaint fut particulièrement choisie comme date de substitution[212] : la célébration traditionnelle des défunts était donc dévouée au souvenir des morts de la guerre. Enfin, dans quinze communes recensées, la cérémonie de Reconnaissance nationale a également eu lieu à d'autres occasions : pour le 14-juillet, à l'inauguration prochaine du monument aux morts ou bien pour la fête du retour des combattants[213]. Au total, la fête de la Reconnaissance donna lieu à une journée commémorative spécifique dans trente communes, tandis que pour soixante-dix-sept villages, elle fut intégrée à une autre commémoration. L'hommage de reconnaissance de la nation à ses combattants fut donc effectivement rendu et le matériel commémoratif utilisé. Au fond, la date importa peu, bien qu'elle commémorât l'anniversaire de l'entrée en guerre : chaque commune coula la proposition nationale dans son calendrier propre.

---

[209] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4580, Manifestation du 3 août 1918.

[210] Le 10 août par exemple, à Beauregard-Vendon (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 août 1919), ou le 17 août à Orcet (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 25 août 1919. *L'Avenir du dimanche*, 31 août 1919). Une commune, Montaigut-en-Combraille, a même choisi de reporter la commémoration au dimanche 14 septembre, jour de sa fête patronale (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 septembre 1919).

[211] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 23 août 1919.

[212] Dans vingt-trois communes, elle fut l'occasion de remettre le diplôme commémoratif de la Reconnaissance Nationale aux familles des disparus. La mise en scène de la reconnaissance des enfants a également concerné 37 % des commémorations de la Toussaint.

[213] Dans les trois villes de garnison, la fête de la victoire fut l'occasion de remettre les diplômes commémoratifs aux familles, à la fin de la revue militaire. Cinq autres communes ont choisi de reporter la cérémonie de Reconnaissance nationale le jour de l'inauguration du monument aux morts. Ce fut le cas à Orbeil, lors de l'inauguration du monument le 23 novembre (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 décembre 1919). Enfin, dans sept cas elle fut reportée au jour de la fête du retour des démobilisés. On choisit ainsi à Riom d'intégrer la fête de la Reconnaissance nationale aux célébrations du retour du 105e régiment d'infanterie, le 31 août (*Riom Républicain*, 3 août 1919).

Une commémoration pédagogique de la victoire du droit

À l'origine, fut distribué aux municipalités le matériel pour une cérémonie entièrement préparée et un programme clairement établi. Les communes ont toutefois adapté la célébration qui leur était proposée à leurs propres pratiques commémoratives et surtout à leurs moyens matériels et financiers. Le principe même de la cérémonie était énoncé par l'affiche fournie : « Toutes les communes vont remercier les poilus par la voix des enfants des écoles »[214]. La journée du 3 août avait en fait un double but. Il s'agissait d'abord de rendre dans toutes les communes un hommage aux combattants. En ce sens, la cérémonie redoublait le 14 juillet de la victoire, mais en insistant sur la dimension locale de l'hommage. La nouveauté résidait toutefois dans le rôle imparti aux enfants, dont la participation était au cœur de la cérémonie : à eux de transmettre aux générations futures la gratitude due aux soldats de la Grande Guerre pour la victoire et pour la paix fondée sur le triomphe du droit. Il s'agissait ensuite de marquer l'anniversaire de l'entrée en guerre, le 2 août 1914, et de perpétuer le souvenir de l'« union sacrée ».

Le 2 août, justement, une manifestation officielle était prévue en Sorbonne, un choix qui indiquait la valeur éducative de la célébration. Le lendemain, dans les communes de France, devait se répercuter, en écho, la lecture des déclarations parisiennes de la veille, lors de cérémonies calquées sur celle de la capitale. Les préfets reçurent tout le matériel nécessaire, transmis aux maires : insignes commémoratifs, diplôme à apposer à la mairie ou à l'école, affiche, programme de la cérémonie, textes des déclarations officielles de Poincaré et de Foch, poèmes. Le centre d'action de propagande contre l'ennemi, dépendant de la présidence du Conseil, avait été chargé de ces envois[215]. Cet organisme créé pendant la guerre poursuivait donc ses activités. La cérémonie commémorative se rattache ainsi à la propagande de guerre. En août 1919, ne s'agissait-il pas de mobiliser l'opinion pour gagner la paix et soutenir le bon droit français ? Le diplôme remis à toutes les communes proclamait à travers son iconographie et ses références le sens donné à la journée : celui d'un culte rendu à la victoire du droit (Annexe 21)[216].

Le décor en arrière-plan se présente comme un tableau d'honneur, au centre d'un Arc de triomphe. Au sommet, un lion couché, symbole de force, est placé au dessus du fronton. De part et d'autres, des médaillons où sont gravés les mots « sacrifice » et « devoir » forment le faîte des deux colonnes dont les bases énoncent les principes défendus par les combattants, « liberté » et « droit », avec deux dates : « 2 août 1914 » et « 28 juin 1919 ». Trois personnages sont figurés. À gauche, une femme inscrit au tableau les noms des morts pour la patrie. Couronnée de laurier, elle semble personnifier la France victorieuse. À droite, un soldat au repos, l'arme au pied, monte la garde, le regard tourné vers elle. Au centre, une femme en habits de deuil se tient assise, éplorée, telle une *Mater dolorosa*. Elle représente la France en deuil, les mères ou les épouses des combattants morts pour la patrie. Derrière elle, un drapeau brodé des mots « Honneur et Patrie », ainsi que trois palmes, symbolisent à nouveau la gloire patriotique de la victoire. Deux inscriptions proclament le sens donné à ce combat. Sur le fronton domine l'expression « Toute la France debout pour la victoire du droit », et à gauche, une autre phrase souligne la gloire des soldats martyrs : « A ceux dont le sacrifice nous ont donné la victoire ».

---

[214] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4580, Manifestation du 3 août 1918, Affiche de l'union des grandes associations pour la victoire du Droit envoyée aux communes.
[215] *Ibid.* Circulaire adressée aux préfets datée du 26 juillet 1919.
[216] *Ibid.* C'est une œuvre de Jean Coraboeuf.

Ce diplôme était offert à toutes les familles des soldats morts pour la France. Le fac-similé de présentation reproduisait quatre citations extraites des déclarations officielles du 2 août 1919 et inscrites au centre du tableau. « Honneur aux morts, immortels conseillers des vivants », mots signés par Raymond Poincaré. Suivaient les mots de l'historien Ernest Lavisse, grand ordonnateur de ces célébrations : « Voici les trois commandements des morts : "Aimez-vous les uns les autres ; Aimez votre patrie plus que vous-mêmes ; Travaillez de toutes vos forces et de tout votre cœur au relèvement de la France, travaillez, travaillez, travaillez !" ». Venaient ensuite les phrases du président de la République Paul Deschanel : « Qui n'écoute pas nos morts, n'est pas digne de vivre, la mort éclaire la vie ». Enfin, signées par le maréchal Foch, venaient les phrases suivantes : « Gloire à cet héroïque soldat ! La reconnaissance d'un peuple, plus encore celle du monde lui est à jamais acquise ». Ces citations apportaient donc les « leçons de la guerre » et les « commandements » adressés aux Français, dont la dette sacrée envers les morts faisait obligation de suivre de telles prescriptions.

Il est à noter l'absence de références spécifiquement républicaines dans l'iconographie de ce diplôme. Comme au moment du 14 juillet, le républicanisme de la célébration était bien peu marqué. Certes, l'appel lancé par l'union des grandes associations françaises se terminait par un traditionnel « Vive la République ! », auquel on avait ajouté un « Vive la France immortelle ! »[217]. Mais l'affiche appelant à la commémoration ne comportait aucune mention de ce type. Et les discours officiels confirment ce retrait, tout comme les prises de paroles lors des fêtes précédentes. Une seule présence symbolique est à noter, celle à Beaumont où la cérémonie se déroula devant un monument provisoire, dressé en attendant l'érection du monument aux morts : il s'agissait d'une pyramide surmontée d'un buste de la République personnifiée[218]. Quelques gestes isolés ou quelques paroles symboliques ne pouvaient masquer l'effacement de la référence républicaine.

Le programme et les discours

La manifestation était conçue comme un remerciement de toutes les communes de France adressés aux Poilus, par la voix des enfants. Le programme prévoyait une participation active des écoliers, ce qui n'alla pas sans poser problème pour les rassembler, en raison des congés scolaires d'été commencés depuis trois semaines. Selon le cérémonial établi, les enfants devaient lire des poèmes de Jean Aicard (« Hommage des petites filles de nos écoles ») et de Jean Richepin (« Un écolier salue les démobilisés »). Puis le maire transmettrait dans son allocution les messages prononcés la veille à Paris par les personnalités civiles et militaires. À Clermont-Ferrand, la fête fut « ce qu'elle devait être : simple, familiale, touchante, empreinte de cet émouvant esprit d'union et de concorde qui a fait pendant la guerre la force invincible de la patrie », rapporte *Le Moniteur*[219]. Une cérémonie s'était déroulée à la mairie en présence de 500 enfants, toujours selon le programme national suggéré. Puis un goûter fut offert. La municipalité avait demandé aux maîtres d'école de rassembler les enfants présents dans la ville. Le maire s'était d'autre part adressé à l'évêque pour mobiliser les maîtres et les enfants des écoles catholiques[220]. Une nouvelle fois, la présence des enfants des « deux écoles » étaient donc recherchée. Durant la cérémonie,

[217] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4580, op. cit.
[218] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 7 août. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 8 août 1919. Rappelons que le maire de cette commune située à la limite sud-ouest de Clermont-Ferrand, est de tendance radicale.
[219] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 4 août 1919.
[220] *A.M. Clermont-Ferrand*, 1 I^2 3, Manifestation du 3 août 1919. Lettre du 31 juillet 1919.

l'Inspecteur d'académie, M. Toureng, « après avoir exalté la vaillance et l'esprit de sacrifice de nos soldats, et magnifié leur victoire, a tiré magistralement la leçon de leur exemple pour les jeunes générations », relate *L'Avenir*[221].

Le programme officiel prévoyait la lecture des discours parisiens. Tous saluaient l'« héroïque soldat » français. Dans son allocution, le maréchal Foch relevait la singularité de la violence de la Grande Guerre : « L'histoire n'a pas connu de guerre comparable à celle qui se termine, par la durée, la violence, la continuité de l'action en toutes saisons, la puissance des armements, la variété des moyens mis en œuvre pour atteindre le but »[222]. Clemenceau évoquait « un ouragan de barbarie » et les « fureurs de la sauvagerie »[223]. Qu'avait été la victoire ? La sauvegarde de la civilisation pour Clemenceau, qui concluait : « Les plus nobles conquêtes de l'histoire sont désormais sauvées ». À l'avenir, il fallait se montrer digne du sacrifice du poilu, préconisait le maréchal Foch, « en poursuivant dans le travail et la concorde la belle œuvre de paix dont son héroïsme a jeté les fondements et qu'il a scellé de son sang sur les champs de bataille de la grande guerre ». Et Clemenceau de demander aux poilus « de nous aider, par l'éternel souvenir d'un héroïsme supérieur, à la continuation ardue de l'œuvre presque surhumaine qu'ils ont si magnifiquement inaugurée ». Les prises de parole des personnalités locales furent en revanche peu nombreuses. Dans son discours, le maire de Clermont-Ferrand, le docteur Vigenaud, insista sur la barbarie de l'ennemi, dénonçant « le Boche maudit » et « la race cruelle et fourbe dont la haine et la convoitise séculaires nous poursuivent »[224].

La journée d'hommage avait donc eu pour origine une initiative gouvernementale. En proposant un cérémonial identique pour toutes les communes, le projet avait donc été conçu comme un culte patriotique rendu aux sacrifices des combattants. Cependant, ce rituel unificateur et de communion nationale n'a pas assouvi le désir obsessionnel des communes de multiplier les gestes commémoratifs, notamment en novembre.

2. Novembre 1919 et les commémorations des morts pour la Patrie

La singularité de novembre 1919

Au premier anniversaire de l'armistice, n'a pas lieu une célébration spécifique et généralisée de l'arrêt des combats. Cependant, le mois de novembre fut marqué par un fort courant commémoratif, généré par la multiplication de célébrations locales du retour des soldats démobilisés, et surtout par l'ampleur des commémorations de la Toussaint. Sans doute cette coïncidence de calendrier renforça-t-elle l'aspect religieux et cultuel des nombreuses célébrations de novembre. Dans le département du Puy-de-Dôme, soixante-deux cérémonies de la Toussaint comprenant un hommage aux morts de la Grande Guerre ont aussi été recensées.

Au niveau national, l'administration avait dû répondre aux demandes des familles souhaitant visiter les cimetières du front, à l'occasion de cette première Toussaint de l'après-

[221] *L'Avenir*, 4 août 1919.
[222] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « L'Hommage des Ecoliers Clermontois aux poilus de France », 4 août 1914.
[223] *Ibid.*
[224] *Procès-verbaux de délibération du conseil municipal de Clermont-Ferrand*, année 1919, p. 434-435, Discours du maire à la cérémonie de l'hommage des Ecoliers clermontois aux Poilus, 3 août 1919.

guerre. Ayant sans doute été interpellé sur le sujet, le député du Puy-de-Dôme, B. Marrou, s'était adressé au ministre de la Guerre en mars 1919 à propos des modalités de transport gratuit[225]. Pour les fêtes de la Toussaint, des trains spéciaux pour Béthune, Péronne, Saint-Quentin et Laon furent mis à la disposition des familles[226]. On ne dispose pas d'informations précises permettant d'évaluer le nombre de personnes au départ des gares du département du Puy-de-Dôme.

Dans les communes du Puy-de-Dôme, les cérémonies de la Toussaint présentèrent un programme souvent similaire : un office religieux, une visite au cimetière sous la conduite des autorités civiles, des discours, un dépôt de gerbes sur un monument provisoire ou sur les tombes des soldats, ou bien encore sur la grande croix du cimetière. On reprenait des rituels effectués dans ces mêmes lieux pour diverses célébrations, en novembre 1918, le 14 juillet 1919, ou bien encore le jour de la fête du retour des soldats. Par ailleurs, pour vingt-trois communes, il a été noté une remise de diplômes commémoratifs préparés pour la fête de la Reconnaissance Nationale du 3 août. Leur distribution fut très répandue, sans que l'on sache vraiment si les toutes les familles y ont participé. La presse locale ne l'indique pas. Cependant, la cérémonie fut largement reprise à la Toussaint, se transformant alors en une commémoration funèbre. Des municipalités de tous bords politiques en furent les promoteurs. À gauche, la commune socialiste de Saint-Rémy-sur-Durolle se démarqua par une commémoration singulière. Les socialistes de Saint-Eloy-les-mines ont voulu affirmer à nouveau leur propre lecture du conflit, donnant alors une dimension subversive à leur cérémonie. Le 2 novembre, la section SFIO, d'abord, a ainsi déposé au cimetière une couronne de fleurs rouges, portant l'inscription : « aux victimes du capitalisme mondial ». Puis, devant une foule très émue, la municipalité à majorité socialiste a remis ensuite aux familles des morts pour la patrie le diplôme de la reconnaissance de la Nation[227]. Bien qu'isolée, cette cérémonie montre l'ambivalence de la commémoration pour les socialistes, qui mêlent refus de cautionner les célébrations de la victoire et volonté cependant de rendre hommage aux morts de la guerre. On retrouvera plus tard ce débat quand cette même commune de Saint-Eloy dût choisir un modèle de monument aux morts.

L'office religieux, souvent relevé dans les comptes-rendus de presse, ne faisait pas partie des célébrations officielles en hommage aux morts pour la patrie. Ainsi, à Clermont-Ferrand, la manifestation publique de la Toussaint organisée par la municipalité eut lieu au cimetière, en même temps que les messes données dans diverses églises de la ville[228]. Cependant, « entre la grand'messe et les vêpres, à onze heures et demi », l'évêque et les curés des paroisses de la ville s'étaient donnés rendez-vous au cimetière « pour y prier sur les tombes de ces glorieuses victimes de la guerre », avait indiqué un communiqué de l'évêché[229].

Dans l'ensemble des commémorations de la Toussaint les discours furent nombreux. Trente-quatre nous sont parvenus. Pour quatorze d'entre eux, l'orateur est le maire ou un représentant du conseil municipal. À douze reprises, c'est un ancien combattant qui

---

[225] Il souhaitait savoir si les familles pouvaient voyager gratuitement pour se rendre au front, en attendant les opérations espérées de transfert des corps. On lui répondit qu'il n'y avait pas de texte législatif sur de telles dispositions, mais que les Compagnies de chemins de fer examinaient « avec bienveillance » les demandes. Question écrite du 20 mars 1919. *La Croix d'Auvergne*, 4 mai 1919.

[226] *Archives Nationales*, F 2 2125. Administration des communes. Entretien des sépultures militaires (1918-1922).

[227] *La Montagne*, 8 novembre 1919.

[228] Un office chanté pour les morts de la Grande Guerre fut prévu à 9 heures dans l'église Saint-Genès-des-Carmes. Des messes de *requiem* eurent lieu, à 9 heures à l'église Saint-Austremoine, à 10 heures à la basilique Notre-Dame du Port, à 11 heures et demi à la cathédrale. *La Semaine religieuse*, 1er novembre 1919, p.567-568.

[229] *Ibid*., p.568.

s'exprime, parfois un vétéran de 1870. Les démobilisés, qui jusque là s'était peu exprimés aux tribunes des premières célébrations (celles du 14 juillet ou du 3 août), prennent cette fois la parole, autant que les élus municipaux. Cette progression suit sans doute la mise en place d'associations locales d'anciens combattants. Enfin, d'autres personnalités interviennent : à trois reprises il s'agit du préfet ou des sous-préfets, dans trois autres d'un officier, d'un abbé et d'un directeur d'école.

L'hommage par la parole

La grande majorité des orateurs insiste sur le courage et l'héroïsme des combattants (à 28 reprises), et sur leur sacrifice (29 cas). Le maire de La Bourboule, le docteur Chadefaux, évoque ainsi le « courage indomptable de nos braves », leur « sacrifice noblement consenti », ajoutant, devant la foule recueillie au cimetière : « Tous, ils furent des héros »[230]. Au village de Servant, dans les Combrailles, le maire M. Malleret retient aussi le courage, l'abnégation et le dévouement des glorieux soldats, et dit avoir la consolation « que nos chers et glorieux disparus ne sont pas oubliés et ne sont pas morts en vain »[231]. Lors de la cérémonie d'Issoire, le sous-préfet Berthet évoqua la guerre comme une « grandiose épopée », faisant des combattants les « héros triomphateurs », saluant la « suprême immolation » de ces « martyrs sacrés »[232].

Les souffrances des combattants sont rappelées dans 18 discours, sous la forme d'évocations qui restent le plus souvent d'ordre général. Imbert, le maire de Mozac, parla des « heures épouvantables » vécues par les combattants dans une guerre qu'il désignait comme une « catastrophe »[233]. M. Montjotin, directeur de l'école à Riom, évoqua les « indicibles souffrances » des soldats, en s'exprimant lors de l'inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire d'un jeune instituteur mort au combat[234]. Lors de la cérémonie clermontoise, le préfet exposa le conflit comme « la plus Grande Guerre », où les « corps déchirés par la mitrailles gisent sur les champs de bataille », rappelant plus loin « la voix hurlante des batailles »[235]. Les souffrances des soldats étaient mises en avant non pour dire l'horreur de la guerre, mais pour mieux souligner leur héroïsme. En outre, elles étaient associées à l'évocation de la cruauté de l'ennemi. En effet, à dix reprises, les discours la rappellent. Lors de la cérémonie clermontoise du 1er novembre, un vétéran de 1870, Charles Arnaud, s'en prit aux « barbares ennemis » et à leurs « crimes inexpiables ». Cependant, les deux orateurs suivants, anciens combattants de 14-18, ne firent aucune allusion à l'Allemagne. Le Préfet qui s'exprima en dernier, rappela pour sa part le « joug germanique »[236].

Commémorer l'héroïque sacrifice des combattants, leurs souffrances de guerre et la douleur des familles endeuillées participe aussi de leur glorification qui vise à constituer un exemple pour les générations futures. Elles auraient le devoir de les suivre et de commémorer leur sacrifice. Les discours sont alors grandiloquents, à l'image de celui prononcé par le docteur Versepuy, présenté comme le doyen des Anciens combattants de la commune de

---

[230] *L'Avenir*, 3 novembre 1919.
[231] *Le Moniteur*, 6 novembre 1919. *La Montagne*, 5 novembre 1919.
[232] *L'Avenir*, 4 novembre. L'Indépendant d'Issoire, 2 novembre 1919.
[233] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 9 novembre 1919.
[234] *Le Moniteur*, 5 novembre 1919. La cérémonie a lieu après celle du cimetière, « à la mémoire de Gustave Viole, instituteur, 23 ans, sous-lieutenant au 201e d'Infanterie, mort au combat à Bouchavesnes le 14 septembre 1916 », comme l'indique l'inscription gravée sur la plaque commémorative offerte par les maîtres et les élèves des écoles publiques de la ville. Le directeur annonça que désormais, la 5e classe de l'école porterait son nom.
[235] *Le Moniteur*, 2 novembre. *La Montagne*, 2 novembre 1919.
[236] *Ibid.*

Saint-Nectaire, sans doute plutôt un vétéran de 1870 qu'un combattant de la Première Guerre mondiale. Dans le cimetière de la commune, une tombe de poilu avait été dressée pour la circonstance. C'est devant ce cénotaphe qu'il s'exprime, faisant de son discours la glorification d'un engagement de héros mythiques, tout en soulignant l'horreur des combats : « Oui tous sont partis joyeux et pleins d'ardeur pour défendre la frontière, et ont abordé courageusement les tranchées profondes, d'où nous les vîmes sortir couverts de boue et de sang, les membres fracassés. Un grand nombre hélas ! ne devait plus revenir et sont restés ensevelis dans les trous d'obus et sur la terre déchirée des champs de bataille, et en mourant leur dernier cri était « vive la France » […] Mais par ce sublime sacrifice, ces braves soldats, dont les yeux, brillants comme l'éclair des baïonnettes, reflétaient déjà la victoire, ont assuré au pays la paix par la défaite des barbares. Que leurs parents et leurs enfants inconsolables soient fiers d'eux ! Ils ne pouvaient avoir un plus glorieux trépas »[237].

Comment les familles endeuillées recevaient-elles ces paroles ? Dans ces cérémonies qui se déroulaient dans les cimetières, il importait de parler du deuil des familles, un thème présent à seize reprises dans les discours. Ainsi le deuil personnel était-il associé au deuil national. Vallenet, le président de la société des Démobilisés de Néronde, expliquait de ce fait son souci de rendre hommage à des combattants dont les corps étaient enterrés sur le champ de bataille : « Nous le voulons pour eux ; nous le voulons aussi pour ceux qui les pleurent et dont la douleur s'aiguise de ne pouvoir s'incliner sur leurs tombes »[238]. À Issoire, le sous-préfet voyait dans la journée un « jour de deuil national » et, s'adressant aux familles, leur dit : « Pleurez, parents, pleurez ! Vos larmes saintes sont la rosée bienfaisante, qui entretient la fleur du souvenir ! Mais soyons fiers de nos morts !... Vous les avez donnés à la patrie et ils l'ont sauvée ! »[239]. Relatant la fin de la cérémonie au cimetière de Saint-Nectaire, *Le Moniteur* décrivit l'émotion des familles « après la lecture du glorieux palmarès, qui fut écouté avec une profonde émotion et entrecoupé par les sanglots des parents pleurant leurs chers disparus »[240]. Le maire de Saint-Saturnin évoqua à son tour, d'après *le Moniteur*, « la douleur navrante des familles »[241]. Un vétéran de 1870 demandait, afin d'apaiser les souffrances et de remplir le devoir sacré de reconnaissance, que soit créé un nouveau cimetière, « le cimetière des âmes » : pour que jamais l'on oublie les morts, il serait un « Panthéon des âmes », un « Golgotha », un « autel de la Patrie »[242]. À La Bourboule, le docteur Chadefaux évoquait lui aussi les « cruels deuils » des familles et la France, « d'une seule âme », qui « souffre d'une inexpiable douleur »[243].

Comment transcender ce deuil ? Les orateurs voulaient donner sens aux sacrifices des combattants. S'adressant aux parents en deuil, le maire de Clermont-Ferrand rappela que leur endurance avait permis que « le territoire [soit] débarrassé de la souillure boche[244] », ajoutant : « Vous trouverez une atténuation à la douleur qui vous accable, dans la pensée que leur mort aura été la rançon de la Victoire ». Le sens de la victoire est donc un thème important des prises de paroles, relevé à vingt-et-une reprises. Celle-ci est censée avoir permis d'abord de sauver la France (dix mentions). Dans neuf discours, une dimension plus universelle du combat est mise en exergue, tandis que quatre autres notent qu'elle fera une

---

[237] *L'Avenir du Puy-de-Dôme,* 8 novembre 1919.
[238] *L'Avenir*, 7 novembre 1919.
[239] *L'Avenir*, 4 novembre 1919.
[240] 8 novembre 1919.
[241] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme,* 3 novembre 1919.
[242] *Op.cit.*
[243] *L'Avenir du Puy-de-Dôme,* 3 novembre 1919.
[244] C'est l'expression rapportée par *l'Avenir* tandis que *le Moniteur* parle de « souillure allemande ». C'est un cas rare où les propos ne sont pas restitués dans les mêmes termes. Sur l'ensemble des commémorations de la Toussaint à Clermont-Ferrand voir les éditions datées du 2 novembre 1919 de *L'Avenir du Puy-de-Dôme,* du *Moniteur du Puy-de-Dôme* et de *La Montagne*.

France plus forte, plus prospère. Le sous-préfet d'Issoire évoqua « la Marne où se joua le destin du monde ». Il ajoute que les combattants « sont morts pour que la France vive », permettant « la victoire libératrice », mais aussi une « victoire vengeresse » de 1870 pour la reconquête de l'Alsace, « berceau de la Marseillaise ». Ces derniers sont les « martyrs sacrés du Droit, de la Liberté et de l'Honneur »[245]. Pour le maire de La Bourboule, « par leur sacrifice consenti, ils sauvèrent la France et le monde du pire esclavage ». Le docteur Chadefaux ajouta également que la victoire entraînait la « ruine des pouvoirs aristocratiques » et représentait le triomphe de la liberté et du droit : « Un nouveau monde naît, une société nouvelle des peuples se fonde pour la sécurité et le bonheur d'une humanité renouvelée qui sera meilleure et plus heureuse », conclut-il[246]. Au cimetière de Puy-Guillaume, le président de l'ARAC, M. Laroche, s'exprima au nom du syndicat des verriers et de la section socialiste. Quel sens donnait-il à la victoire ? Pour sa part, il y retrouvait la dimension universelle du combat socialiste. Les soldats s'étaient battus « pour le droit, pour la justice, pour la Liberté », « pour que le monde soit meilleur et la société plus douce aux déshérités d'ici-bas »[247].

Enfin, quatorze discours veulent souligner les leçons de la guerre. À sept reprises, les orateurs louent les valeurs d'union et de travail. Dans sept d'entre eux, l'esprit de sacrifice représentait la grande leçon à retenir et devait permettre désormais de construire la paix. Le maire indiqua qu'il fallait faire « dans l'œuvre de paix l'effort nécessaire pour le relèvement du pays afin que ne soient pas inutiles leur sacrifice et la Victoire qu'ils nous ont donnée »[248]. Le sous-préfet Péries, s'adressant symboliquement aux soldats morts pour la France, s'exclama pour sa part : « Vivifiée par votre exemple magnifique, la France meurtrie se relève déjà dans un splendide élan de travail et de solidarité; bientôt elle aura repris son rang à la tête des nations »[249]. Seul le socialiste Laroche affirma son engagement pacifiste. Il demandait d'inculquer à la jeunesse la haine de la guerre, terminant son discours en s'écriant « vive la France, à bas la guerre, vive la République »[250].

Les comptes-rendus de presse signalèrent l'importante participation de la population aux cortèges et aux cérémonies organisées dans les cimetières. L'affluence extraordinaire notée dans les cimetières français, lors des 1er novembre de la guerre[251], s'est donc poursuivie et même renforcée. Ainsi une commémoration inorganisée, plus intime, celle des familles, complétait-elle la prise en charge officielle du deuil. Ces dernières exprimaient leurs désirs de communier dans l'espace traditionnel du recueillement et de la prière et dans le temps propice de la Toussaint[252]. Journée de piété familiale avant guerre, elle était en 1919 devenue la commémoration des morts de la Grande Guerre la plus suivie. La Toussaint, sans doute de manière confuse, n'offrait-elle pas un cadre adapté par ses dimensions religieuse, sociale et patriotique ? Notons d'abord qu'il y avait confusion entre la Toussaint proprement dite, la fête de tous les saints, et la fête des morts du lendemain. Si la fête de la Toussaint témoigne de l'espérance chrétienne devant la mort, la fête des morts instituait en quelque sorte une communication entre les vivants et ces derniers. En outre, les paroles tant de fois répétées

---

[245] *L'Avenir*, 4 novembre 1919.
[246] *L'Avenir*, 3 novembre 1919.
[247] *La Montagne*, 5 novembre 1919.
[248] *L'Avenir*, 4 novembre 1919. Le maire et conseiller général est M. Cibrand.
[249] *Le Moniteur*, 5 novembre 1919.
[250] *La Montagne*, 5 novembre 1919. Cérémonie au cimetière de Puy-Guillaume.
[251] A. BECKER, *La guerre et la foi*, op. cit., p. 108-109.
[252] Car pour les Chrétiens, la Toussaint, était une journée de commémoration et de communion par excellence depuis le haut Moyen Age, communion des saints universelle et « recollection de tous les disparus » qui prenait une dimension supplémentaire dans cette Toussaint de la sortie de guerre. *Ibid*. A. Becker s'appuie ici sur les travaux de Luce Piétri.

appelaient à écouter la voix des morts et à retenir les leçons du sacrifice des soldats. La Toussaint a donc tout à fait correspondu aux attentes de l'immédiat après-guerre, à un moment où l'on voulait commémorer les morts de la guerre et accueillir les combattants survivants. D'une certaine manière, les fêtes de la victoire et les premières fêtes du Retour avaient permis de saluer les combattants survivants tandis que la Toussaint célébrait les morts. En 1919, on ne chercha pas à redoubler la fête de la victoire du 14 juillet par une fête de l'armistice, le 11 novembre. Par contre, la Toussaint fut l'occasion de souligner l'absence de sépulture pour nombre de combattants morts sur le front, et pour d'autres, l'absence d'une tombe définitive au village. La nécessité de dresser un monument aux morts s'est affirmée de surcroît, à la fois comme palliatif de l'absence des corps des défunts et comme tombe commune, symbole de la fraternité des poilus. Mais pour l'heure, il s'agissait aussi d'accueillir les vivants, les démobilisés de retour dans les villages.

II. Les fêtes du retour des combattants 1919-1920

Accueillir avec le plus de faste possible les combattants fut au cœur des célébrations et des fêtes de 1919 à 1920. Privilégiées par la presse, les fêtes du retour des régiments ont marqué le souvenir de l'après-guerre, symbolisant au mieux la sortie de guerre des soldats. Bruno Cabanes a souligné l'importance de ces fêtes, dernière étape du retour des soldats[253]. À l'échelle du département du Puy-de-Dôme, seules les villes de Riom, d'Issoire et de Clermont-Ferrand furent le théâtre de ces « fêtes du retour des régiments ». Ailleurs, les « fêtes du retour » ou « fêtes des poilus », telles qu'elles sont appelées dans la presse, ont accueilli les hommes du village ou de la petite ville, parfois rentrés depuis plusieurs mois. L'élément militaire est alors absent. Pas d'uniforme, pas de musique. Les démobilisés défilent, mais ils sont habillés en civil et leur « tour de ville » rappelle davantage les cortèges du 14 juillet que les parades militaires. Ce sont ces petites fêtes communales d'accueil des démobilisés qui ont prévalu dans le département du Puy-de-Dôme.

Les premières qui se déroulent à la fin de l'été 1919 peuvent apparaître comme la dernière étape du retour, achevant le cycle de la guerre[254], celui de la mobilisation militaire. Les fêtes des villages permettent la réintégration des combattants, redevenus des civils, parmi leurs proches et semblent avoir constitué un rite nécessaire à une sortie civile de la guerre. Elles peuvent être appréhendées par l'étude de la presse locale et des archives municipales. Pour le département du Puy-de-Dôme, le recensement de ces rituels a permis d'envisager comment la population locale avait choisi d'accueillir « ses » héros, avec quels gestes et quels rites festifs.

1. Un foisonnement de fêtes de village :

L'impulsion communale

[253] B. CABANES, *La victoire endeuillée*…, op. cit., p. 425 et s.
[254] *Ibid.*, p. 494.

Contrairement aux cérémonies du 14 juillet ou de la Toussaint, les fêtes du retour des combattants ne procèdent pas de modèles définis par un précédent festif, si ce n'est les rituels empruntés à d'autres fêtes ou aux traditionnelles revues militaires des villes de garnison. Précisons d'emblée que ces fêtes du retour n'ont vraiment revêtu un caractère militaire que dans ces dernières. Là, on saluait le retour du régiment qui défilait au pas, dans les rues de la ville. L'organisation a donc été totalement différente entre les festivités prévues pour le retour en ville d'un régiment et celles offertes en l'honneur des combattants d'un simple village. Dans ce dernier cas, la municipalité est souvent à l'origine de la fête, en accord avec les premiers démobilisés. Le retour des élus démobilisés est d'ailleurs parfois relevé dans les délibérations des conseils municipaux. À Ceyssat, le conseil municipal réuni pour la première fois depuis l'armistice, le 19 mars 1919, tient par un premier geste officiel à souhaiter la bienvenue aux conseillers municipaux « mobilisés pendant plus de quatre ans et qui ont eu la chance de revenir », puis d'adresser « un souvenir sympathique et un hommage ému à leurs deux collègues morts pour la France », dont le maire[255]. À Celles, la même double intention, celle d'accueillir les vivants et d'honorer les morts, est réalisée par le conseil municipal lors de sa réunion du 1er juin 1919[256]. Quand elle existe, l'association des anciens combattants peut aussi être à l'origine de l'organisation d'une fête du retour. À l'échelle du village, les uns et les autres se côtoient quotidiennement et peuvent se mettre facilement d'accord sur une date ou sur tel ou tel aspect de la célébration souhaitée, mais les sources restent muettes sur le processus de décision. Dans la presse, les organisateurs de la fête sont rarement mentionnés. Il arrive que la fête du retour bénéficie d'un article plus détaillé. Parfois les archives communales apportent un éclairage supplémentaire mais il est apparu impossible de dresser une statistique des modalités d'organisation. Néanmoins, trois cas de figure sont apparus. Première situation : la fête est organisée par la municipalité. Une séance solennelle du conseil municipal peut alors marquer l'événement. C'est le cas le 12 octobre 1919, quand le conseil municipal de Saint-Genès-Champespe reçoit les démobilisés de la commune. Quatre fillettes coiffées du bonnet phrygien offrent des fleurs aux mutilés. La cérémonie est ensuite suivie d'un banquet où se retrouvent les élus municipaux du village, les démobilisés et les anciens combattants de 1870[257]. À La Godivelle, la municipalité offre plus simplement un banquet aux Poilus. La fête se termine ensuite par un bal[258]. Deuxième cas remarquable, celui où la société locale d'anciens combattants, récemment mise en place, est à l'origine de la fête et de son organisation. Cependant, ce type de situation est rarement mentionné dans la presse[259]. Enfin, l'accueil des démobilisés peut être organisé conjointement par la municipalité et les anciens combattants. À Saint-Eloy-les-Mines, la fête du retour eut lieu ainsi le jour anniversaire de l'armistice, à l'initiative de la section locale de l'U.N.C. et de la municipalité[260].

Quand la fête concerne le retour d'un régiment, l'impulsion est donnée par les autorités militaires qui s'appuient alors sur les municipalités et la préfecture. Dans un télégramme, le commandement de la Région militaire précisait ainsi ses attentes au commandant d'Armes de Clermont-Ferrand : « Je désire que [les] détachements de mobilisés

---

[255] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 618-R2, Ceyssat, Délibération du conseil municipal, 19 mars 1919. 6 conseillers démobilisés sont salués par leur nom et leur grade éventuel. Les deux élus décédés sont le maire Antonin Hébrad et un conseiller municipal.

[256] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 669, Celles, Délibération du conseil municipal du 1er juin 1919. Le président du Conseil municipal « souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux démobilisés et adresse ses sentiments de sympathiques condoléances aux familles des soldats morts pour la France ». A cette même séance est organisée une commission chargée de la souscription prévue pour financer le monument aux morts.

[257] *La Montagne*, 17 octobre 1919.

[258] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 30 octobre 1919.

[259] L'association amicale des anciens combattants organise ainsi la fête du retour de La Bourboule, prévue le 5 octobre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 octobre 1919. *La Montagne*, 10 octobre 1919.

[260] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 3 novembre 1919.

soient reçus avec [un] certain apparat à leur arrivée des dépôts démobilisateurs (réception en gare, conduite au quartier, décoration des casernes, repas substantiels à servir à l'arrivée). [Je] vous prie prendre d'urgence toutes [les] mesures nécessaires à cet effet et vous entendre à ce sujet avec [les] autorités civiles »[261]. En outre, l'accueil des régiments prit une dimension régionale. Venant parfois de loin, la population se précipita en masse dans les villes de garnison pour accueillir *son* régiment[262]. Concernant les fêtes clermontoises du 21 septembre, les journaux notèrent dans leurs comptes-rendus que les hôtels étaient bondés. Sans hébergement, bien des gens dormirent sur un banc public, faute de mieux.

La chronologie des fêtes du retour

231 fêtes du retour ont été recensées, 118 en 1919, 111 l'année suivante et deux en janvier 1921 (Annexe 22). Le calendrier des fêtes du département montre la précocité d'une volonté communale d'accueillir les combattants des villages. Les fêtes du retour des régiments commencent par une première cérémonie improvisée qui se déroule le 2 mai 1919, quand la ville de Clermont-Ferrand accueille une batterie du 313e régiment d'artillerie lourde. Cette première fête, organisée à la hâte, se veut être toutefois un accueil officiel et chaleureux des combattants. L'attente provoquée par une démobilisation lente explique aussi la spontanéité d'une cérémonie en grande partie improvisée, dès l'annonce du retour d'une première batterie du régiment. Ce coup d'essai mis à part, les fêtes du retour des régiments se déroulèrent sur deux mois. Le 16e régiment d'artillerie fut le premier à rentrer et fut accueilli par la ville d'Issoire le 3 août. Puis à la fin du mois, ce fut au tour du 105e régiment d'infanterie de retrouver la ville de Riom. Enfin, les fêtes les plus éclatantes ont concerné le retour des régiments de Clermont-Ferrand, accueillis triomphalement le 21 septembre.

Mais les petites fêtes de village ont débuté dès le mois de mai, c'est-à-dire avant l'arrivée effective des régiments de la région. Ces fêtes locales ont donc suivi leur chronologie propre. Elles ne prennent pas exactement la suite des fêtes du retour des régiments, les deux mouvements sont allés de pair. La première fête recensée a lieu à Saint-Pierre-Roche pour la fête de Jeanne-D'Arc, le 16 mai 1919[263]. La deuxième eut lieu à Saint-Amant-Tallende, le jour de la Saint-Jean[264]. Ces deux villages ont donc saisi la première opportunité pour organiser une fête en l'honneur de « leurs » combattants. Il est à noter que le retour des régiments dans les villes de garnison ne signifiait pas le retour des soldats dans leurs foyers. Leur démobilisation, effectuée par classe, est très progressive. Pour accueillir des démobilisés en nombre, les villages ont donc dû patienter, au prix d'un étalement dans le temps du mouvement festif de retour des combattants.

Dans la presse, le choix de la date de la fête n'est pas expliqué. Les sources municipales se sont aussi révélées décevantes, les procès-verbaux des séances des conseils ne rendant pas compte des discussions entre les élus sur cette question. On peut néanmoins penser que certains éléments ont été pris en compte. Les municipalités étaient encore désorganisées du fait de la mobilisation de certains élus, voire du décès de conseillers municipaux à la guerre. Les élections municipales ne mettent en place de nouveaux conseils qu'en décembre 1919. La question du retour des soldats a donc pu être laissée au soin de la

[261] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 I² 3, Banquets et réceptions divers. Télégramme transmis le 22 janvier 1919.
[262] Sur l'attachement de la ville et de son régiment malgré une image fictive de son recrutement local, voir les commentaires de B. CABANES, *op. cit*., p. 426 note 2.
[263] *L'Avenir du dimanche*, 30 mai 1919.
[264] *L'Avenir du dimanche*, 6 juillet 1919. La « fête du retour des Poilus » date du 24 juin.

nouvelle équipe. Parfois au contraire, le conseil en place a pu souhaiter organiser la fête marquant le retour des soldats qu'il avait vu partir lors de la mobilisation en 1914. Par ailleurs, la date a pu être choisie avec les premiers démobilisés qui commençaient à s'organiser en association locale. Enfin, les difficultés financières des communes ont aussi pu jouer. Ayant dû faire face à des dépenses exceptionnelles durant le conflit, elles ont parfois attendu de disposer de plus de moyens budgétaires. Enfin, comment fêter le retour, tandis que des familles étaient profondément touchées par le deuil, que d'autres restaient dans l'attente de nouvelles sur un disparu ? N'était-ce pas prématuré ou trop douloureux dans l'immédiat ? Les sources ne nous disent pas non plus quelle fut la prise en compte des cas particuliers, bien connus à l'échelle du village : tel soldat toujours en convalescence dans un lointain hôpital, tel autre, combattant disparu pour lequel on attend des nouvelles, ou bien tel autre encore dans l'attente de sa démobilisation avec la classe 1918 au printemps 1920, voire avec celle de 1919 en mars 1921. Chaque village a donc connu sa propre histoire de la démobilisation, concernant à cet échelon peu d'hommes, quelques dizaines tout au plus. Au total, la chronologie des fêtes du retour s'étale sur 21 mois, de mai 1919 à janvier 1921. L'étirement chronologique indique la lenteur du processus, non par ses seuls aspects matériels et militaires mais aussi par le lent retour à la normale des communes après la guerre. Il souligne aussi que les « fêtes des poilus » n'ont pas constitué une célébration supplémentaire dans l'euphorie festive de l'immédiat après-guerre. Mais elles ont été un événement important de la démobilisation de communes avançant à leur propre rythme. La fête du village permettait aussi de pallier l'absence d'accueil officiel lors de l'arrivée effective de tel ou tel démobilisé. Chaque village, en organisant sa propre fête du retour, permettait de redonner une dimension collective à un retour individualisé des combattants.

Quelles dates ont été choisies ? Nombreuses sont les fêtes organisées entre septembre 1919 et février 1920. Un « pic » festif remarquable a lieu en novembre 1919. Ce mois représente à lui seul plus de la moitié des fêtes recensées cette année-là (68 sur 119 fêtes, soit plus de 57%), et près de 30% sur l'ensemble du corpus. 32 ont été programmées le dimanche 9 novembre, jour de repos le plus proche du 11 novembre. Cette date a été préférée au dimanche 16, jour des élections législatives. Toutefois, quatre fêtes recensées ont eu lieu ce jour-là et il n'est pas fait mention, dans les comptes-rendus de presse, des enjeux électoraux du moment[265]. Remarquons que cette date du 16 novembre est celle de fêtes organisées plutôt par des associations d'anciens combattants : le cas est patent pour deux des quatre communes concernées (Perrier et Charbonnières-les-Vieilles – section de Bort) : elles ont donné lieu essentiellement à un banquet fraternel en privé, sans célébration publique plus rassembleuse : pas de défilé, pas de messe, pas de cérémonie au cimetière. Quelques communes ont choisi de célébrer le retour des soldats et de commémorer l'armistice d'un même élan. Quatre fêtes affichent dans leur intitulé la commémoration du 11 novembre, devenue alors la « fête de l'armistice et du retour », mais ce sont des exceptions [266]. Par ailleurs, trois fêtes ont lieu exactement le 11 novembre[267]. La date du premier anniversaire de l'armistice n'a donc pas été retenue plus particulièrement. Novembre 1920 ne constituera pas non plus une date remarquable, le retour des soldats étant désormais chose faite. En novembre 1919, les nombreuses fêtes du retour de novembre sont aussi instituées dans le sillage des

[265] Concernant la commune de Perrier, il est seulement noté que la plupart des élus municipaux étaient retenus à la mairie en ce jour d'élection. Mais le maire et son adjoint rejoignirent le banquet des 60 démobilisés de la commune à la fin du repas. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919.

[266] C'est le cas à Saint-Dier-D'Auvergne, le 9 novembre (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 novembre 1919), à Saint-Eloy-les-Mines (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 3 novembre 1919. *La Montagne*, 2 novembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 novembre 1919), à Giat le 11 novembre (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 novembre 1919), mais aussi le 23 à Pontgibaud (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919. *La Montagne*, 27 novembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919).

[267] C'est le cas à Beauregard-Vendon, à Giat et à Saint-Eloy-les-Mines.

commémorations de la Toussaint, référence calendaire recherchée. Cette proximité renforça la prégnance du souvenir des soldats morts au front. En novembre 1919, les fêtes du retour s'inscrivaient donc dans une double référence, celle la Toussaint devenue avec le conflit une célébration des morts de la guerre, et celle de la fin des combats, sans qu'il soit besoin de le proclamer dans l'intitulé de la journée. Les célébrations ont continué à être très nombreuses jusqu'en février 1920. Puis elles décroissent rapidement, mais de manière irrégulière.

Enfin, la fête du retour a pu coïncider avec des dates de célébrations villageoises traditionnelles. Nous l'avons vu, ce fut le cas des toutes premières fêtes. Rappelons que la commune de Saint-Pierre-Roche choisit de célébrer « ses » poilus le jour de la fête de Jeanne d'Arc, la sainte protectrice des combattants de la Grande Guerre[268]. Les Poilus de Saint-Amant-Tallende fêtèrent le retour le jour de la Saint-Jean[269]. À Saint-Sauves, la fête du retour est accompagnée du couronnement de la Rosière[270]. Le lundi de Pâques 1920 fut aussi choisi pour accueillir officiellement les démobilisés au village de Paugnat[271].

Fêtes mariales et fêtes du retour

Le retour des combattants fut aussi célébré dans le cadre des fêtes mariales de 1920. Le Jeudi de l'Ascension, à la Fête de Notre-Dame d'Orcival, le 20 mai 1920, la presse diocésaine releva la présence dans le cortège de nombreux poilus venus « remercier la Bonne Dame d'Orcival de la tutélaire protection qu'elle leur avait accordée pendant la guerre. En tête de la procession, un sous-officier portait fièrement le drapeau tricolore. Les nombreuses délégations des communes s'avançaient, groupées autour de leurs bannières paroissiales. Devant la statue de la Vierge, lui faisant une escorte d'honneur, marchait un groupe imposant d'anciens poilus, membres de l'Union nationale des Combattants, avec leur fanion tout constellé de médailles militaires et de fourragères ». La bannière est encore exposée à ce jour dans l'église d'Orcival et titrée *« le poilu devant Notre Dame d'Orcival, Notre Dame des fers »* (Annexe 23). Au centre une Vierge à l'enfant est assise. La broderie est largement inspirée de la statue de Notre-Dame d'Orcival datée du XIIe siècle, une représentation de 74 centimètre de haut, en noyer, argent et argent doré, figurant la Vierge en majesté, tenant sur ses genoux Jésus. La posture est semblable sur la bannière. La Vierge et l'enfant sont couronnés comme c'est le cas pour la statue, une fois par an pour l'Ascension, quand elle est installée sous un dais, lui-même fixé sur un brancard[272]. Au pied de Marie, un combattant genou à terre, en uniforme, casqué, bardé de son équipement – le ceinturon et la cartouchière, l'étui musette. Marie, couronnée comme l'enfant Jésus, est assise sur un trône et le décor en arrière-plan ressemble à celui de l'église, un mur de pierre de taille et deux colonnes

[268] La Fête du retour eût lieu le 16 mai. *L'Avenir du Dimanche*, 30 mai 1919. Le village redoubla la fête l'année suivante à la même date, et toujours sous la même appellation (*L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 mai 1920).
[269] *L'Avenir du Dimanche*, 6 juillet 1919. La fête a eut lieu le 24 juin 1919.
[270] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 décembre 1919. Cette célébration traditionnelle dans ce village n'avait pas eu lieu pendant la durée de la guerre : le dimanche 28 décembre 1919, les festivités débutèrent à midi par une cérémonie à la mairie, marquée par la distribution des diplômes d'honneur aux familles des soldats morts pour la France. Puis on procéda au couronnement de la Rosière. A quatorze heures, la fête se poursuivit par un banquet des démobilisés. Enfin, un bal public fut organisé dans la soirée.
[271] Fête du retour du 5 avril 1920. *L'Avenir*, 9 avril.
[272] Encore aujourd'hui, la bannière des combattants est portée lors de cette procession. Celle-ci se termine sur un petit promontoire au-dessus du village, où un édicule de 1872, appelé "Tombeau de la Vierge", abrite une réplique de la statue et constitue une sorte de reposoir. Un chemin de croix de 1917 sert de cadre à la montée, renforçant l'aspect pénitentiel de la procession. Description reprise de l'inventaire des monuments historiques (http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/orcival/orci01.htm). La statue de la Vierge a été classée en 1897.

soutenant une voûte qui repose sur deux chapiteaux. Plus d'une trentaine de médailles ont été accrochées sur la bannière, ainsi que des fourragères : médailles militaires, croix de la légion d'honneur et croix de guerre. Aussi, l'ensemble apparaît-il bien comme un ex-voto, composé des décorations déposées par les combattants en témoignage de leur reconnaissance pour la protection mariale. Or la Vierge en majesté est vénérée à Orcival pour son pouvoir thaumaturgique. Notre-Dame d'Orcival était aussi parfois appelée Notre-Dame-des-Fers pour son intercession en faveur des détenus. La bannière est donc exposée en ex-voto, comme les menottes et les chaînes à boulets déposées par des prisonniers délivrés après avoir prié Notre-Dame d'Orcival[273]. L'image est donc singulière. Les combattants de la Grande Guerre ne rendaient-ils pas grâce à la Vierge qui les avait protégés mais qui les avait aussi *délivrés* de la guerre ?

Les fêtes de Notre-Dame du Port en 1920 ont eu pour particularité d'associer Jeanne d'Arc, récemment canonisée[274], à Marie, ce que l'évêque ne manqua pas de souligner dans son allocution : « L'an dernier vous étiez rassemblés ici dans l'allégresse de la victoire ; aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, le Pape proclame sainte la Libératrice de la France, Jeanne d'Arc. Jeanne aime toujours la France, invoquons-la avec confiance, et comme Français, et comme catholiques ; demandons lui de maintenir vivant en nous l'amour de la patrie et l'amour de l'Eglise qui n'ont jamais été séparés dans le cœur de Jeanne d'Arc »[275]. La procession mariale retrouvait un certain éclat et l'évêque, en évoquant la foi patriotique, regrettait l'interdiction de procession émise une vingtaine d'années plus tôt par la municipalité : « Il y a une injustice si manifeste que nous espérons la voir bientôt réparée ». La Victoire sous la protection double de Marie et de Jeanne ne devait-elle pas permettre la réintégration complète de l'Eglise dans la nation ? Du reste, quelques semaines plus tard, le 24 juin 1920, la Chambre des députés adopta le projet de Maurice Barrès d'instituer une fête nationale de Jeanne d'Arc. Des célébrations spécifiques eurent lieu dans le département du Puy-de-Dôme mais elles sont cependant restées cantonnées à quelques paroisses[276]. Au Mont-Dore, lors du défilé qui suivit la messe, les poilus portaient pour l'occasion l'image de Jeanne d'Arc, « leur patronne, leur protectrice »[277].

Un unanimisme dans les fêtes du retour ?

Les socialistes du département, à l'image de Varenne, ont plutôt cherché à participer aux fêtes, le leader socialiste déplorant déjà que la direction nationale se soit démarquée du reste de la nation le 14 juillet, jour de la fête de la victoire. Á l'échelon local, l'ARAC, proche des socialistes de la région, organisa cependant sa propre manifestation commémorative à l'occasion du retour des régiments clermontois. Elle réunit au cimetière cent vingt personnes (hommes, femmes et enfants, précise le rapport de police). L'avocat socialiste Robin lut un passage du *Feu* de Barbusse, dans un « silence respectueux ». Le conseiller général Benayon dit quelques mots glorifiant l'héroïsme des morts pour la patrie. À lire la presse et le rapport de police à son sujet, la cérémonie fut essentiellement un moment de recueillement

[273] Elles sont suspendues sur l'élévation du bras du transept sud. À noter qu'une maquette de mirador conservée dans l'église indique que la Vierge d'Orcival a encore été invoquée par des déportés de la seconde guerre mondiale. D'après l'inventaire des monuments historiques, *Ibid.*

[274] Elle a été canonisée le 9 mai 1920 par le pape Benoît XV, en présence de l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, Gabriel Hanotaux.

[275] *La Croix d'Auvergne*, 23 mai 1920. La fête mariale a eu lieu le 16 mai.

[276] On fêta la canonisation de Jeanne d'Arc à Billom, à Dallet, à Riom (*La Croix d'Auvergne*, 23 mai 1920), également dans le village de Beurières et au Mont-Dore (*La Croix d'Auvergne*, 30 mai 1920).

[277] *Ibid.*

collectif. « Pas d'allusion à interprétation politique n'a été faite par les orateurs », note le commissaire central dans son rapport[278]. *Le Moniteur* la présente comme « une pieuse manifestation », « pour commémorer les sacrifices consentis par les anciens combattants ». La cérémonie marque publiquement la naissance de la section clermontoise de l'ARAC, créée depuis une semaine seulement, mais qui a pu rassembler « de nombreux combattants ». Ces derniers se rendirent en cortège de la place de la Poterne, proche de la mairie, jusqu'au cimetière des Carmes. La section a ensuite déposée une gerbe avant que les discours ne soient prononcés. Les quelques lignes du *Moniteur* semblent provenir d'un communiqué de l'association signé du président Béraud. Dans L'*Avenir*, la manifestation est minimisée : un « groupe encadré par les agents cyclistes, comprenait une cinquantaine de personnes »[279]. Rien n'est précisé à propos des discours, ce qui confirme leur neutralité, *L'Avenir* ne manquant pas de dénoncer d'habitude tout discours à connotation socialiste. Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation, certainement des militants et leurs familles voulant ensemble honorer leurs camarades morts pendant la guerre, en retrait d'une journée où l'armée avait été particulièrement glorifiée dans les fêtes clermontoises. Dès les premières manifestations de combattants démobilisés, l'ARAC avait donc tenu à marquer sa différence. Mais cette cérémonie isolée n'est cependant pas en opposition avec les autres commémorations rendues aux combattants. Les discours sont, semble-t-il restés cantonnés dans le registre de l'hommage aux combattants. Ce qui diffère, c'est l'absence d'appel à l'union, à l'ordre, autant de références droitières portées par la mystique d'une union sacrée héritée de la guerre.

Quelques indices des difficultés du retour des soldats au foyer.

Les sources s'arrêtent aux dispositions publiques et ignorent les parcours personnels. Qu'en est-il de la réintégration individuelle au sein de la cellule familiale ? Qu'en est-il du retour à l'intime, de la redécouverte de la vie au foyer et des retrouvailles des couples[280] ou bien encore de la figure paternelle[281] ? Les sources sont peu disertes sur cette histoire personnelle des retours. Pourtant, on s'est inquiété des bouleversements familiaux dus à la guerre, de l'éloignement du mari, de l'absence du père pour ses enfants. Sans enquête approfondie sur ce sujet, il est difficile de faire la part entre représentations et réalités. Néanmoins, la consultation des dossiers concernant les enquêtes menées dans l'intérêt des familles est susceptible de fournir un premier éclairage. Il s'agit de recherches entreprises par l'administration à la demande de la famille, afin de retrouver une personne disparue. Certains cas ont pu être transmis par l'administration préfectorale d'un autre département quand l'enquête avait un rapport quelconque avec le Puy-de-Dôme. La plupart des dossiers ne permettent pas d'établir quel en fut le résultat. Les archives départementales du Puy-de-Dôme ont conservé 150 dossiers pour les années 1920 dont 26 relèvent des conséquences familiales

[278] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4580. Manifestation du 21 septembre 1919.
[279] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919, p.3.
[280] Clémentine Vidal-Naquet (EHESS) prépare une thèse sur le couple pendant la première guerre mondiale. Voir sa contribution : « Imaginer le retour. L'anticipation des retrouvailles chez les couples pendant la Grande Guerre ». Intervention au colloque international *Le retour à l'intime au sortir de la guerre de la Première Guerre mondiale à nos jours*, organisé par B. Cabanes et G. Piketty à Sciences Po Paris, 19 et 20 juin 2008. Actes à paraître. Un colloque qui a défriché plus largement la question de la dimension intime du retour de guerre.
[281] *Ibid*. Manon PIGNOT, «1914-1920 : L'invention des pères ». Voir sa thèse soutenue en 2007 : *Allons enfants de la patrie ? Filles et garçons dans la Grande Guerre : expériences communes, construction du genre et inventions des pères (France,1914-1920), op. cit.*

directement liées à la guerre, soit 17,33% du total[282]. Sur cet ensemble, deux dossiers concernent des soldats disparus dont la famille n'avait pas appris le décès. Les 24 autres cas ont trait à un éclatement de la cellule familiale après les années de séparation due à la guerre. On peut regrouper toutes ces affaires en six catégories :

Sujet de l'enquête	Nombre de dossiers
Soldat disparu depuis 1914, déclaré décédé à l'issue de l'enquête	2
Soldat ayant quitté le domicile conjugal (pendant ou après la guerre)	3
Homme disparu depuis sa démobilisation	8
Soldat recherché à la demande d'une Fille-mère qui le déclare père de son enfant	3
Epouse ayant quitté le domicile conjugal après le retour de son mari	6
Recherche d'un autre parent disparu (fils, mère…)	4

Les dossiers datent essentiellement des années 1919 et 1920, soit immédiatement après la guerre et au cours de la période de la démobilisation, témoignant pour certains d'un difficile retour à une vie familiale. Les recherches concernent un homme dans seize cas – mari ou amant – tandis que le départ de l'épouse est l'objet de seulement six enquêtes. Tous ces dossiers évoquent des ruptures familiales provoquées par la guerre et permettent de changer l'échelle de l'étude. Ils sont toutefois limités aux demandes d'enquête et à leurs résultats, sans qu'il n'y ait d'autres apports explicatifs sur l'expérience de guerre du démobilisé ou sur une histoire familiale plus précise. La source administrative se révèle précieuse quand elle renferme des lettres adressées au préfet par les familles, permettant d'accéder à une parole d'ordinaire si difficile à connaître, d'autant que les demandes émanent souvent de familles modestes, comme en témoignent les professions parfois présentées, les faits relatés, et le niveau de langage des scripteurs.

La première cause des séparations a trait à une mésentente conjugale, après la démobilisation du mari. Une épouse écrit au préfet pour demander qu'on recherche son conjoint car elle souhaite divorcer et lui réclamer une contribution financière à l'éducation des enfants. Elle s'était mariée en août 1913. Son mari fut engagé volontaire durant la guerre et démobilisé le 24 février 1919. Elle raconte alors ses déboires conjugaux : « Depuis sa démobilisation mon époux ne travaillait pas régulièrement, il s'adonnait à la boisson. Arrivant au foyer conjugal très tard il y avait des scènes violentes qui se terminaient généralement par des coups. Il repartait parfois me laissant seule et sachant que j'avais peur et ne pouvait le suivre. Cette triste vie a duré jusqu'au 24 décembre 1919 date à laquelle il est parti à minuit et a abandonné le domicile conjugal pour ne plus reparaître me laissant sans ressources aucune avec mes trois enfants... »[283]. Par une lettre du 20 mai 1920, une autre femme demande des nouvelles de son mari âgé de 34 ans : « Mon mari a fait la guerre est a été prisonnier, moi pendant ce temps j'ai fait tout mon devoir et lui est toujours envoyé le nécessaire pour lui faire trouver son séjour en Allemagne moins pénible. Je suis été heureuse le jour de son retour. hélas ce bonheur ne pouvait durer »[284].

Plus rarement, c'est un soldat démobilisé qui demande une enquête pour retrouver sa femme. Par une démarche entreprise en décembre 1919, un homme recherche son épouse

[282] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 167, Enquête dans l'intérêt des familles.
[283] *Ibid.*, Dossier F. M… Le rapport note que l'homme se serait engagé dans un théâtre ambulant ou dans un port comme débardeur. (L'orthographe des lettres n'a pas été modifiée).
[284] *Ibid.* Son époux a en effet quitté depuis un mois le domicile conjugal avec sa belle-soeur âgée de 18 ans, laissant à sa femme, la charge d'un garçon de 7 ans et d'une fillette de 5 mois. L'enquête ne donna aucun résultat. L'orthographe originale de la lettre a été respectée.

âgée de 29 ans, partie du domicile conjugal le 8 août, et vivant peut-être avec un menuisier qu'elle aurait connu pendant la guerre[285]. Un autre, stipulant qu'il est « réformé temporaire n°1 avec gratification », voulait retrouver son épouse pour pouvoir divorcer, après deux ans de séparation[286]. Il s'était marié en mars 1917 avec une veuve de guerre. Le résultat de l'enquête indique qu'elle ne souhaita ni donner son adresse, ni réintégrer le domicile conjugal en raison de l'inconduite de son mari et des mauvais traitements qu'elle avait subis.

Les dossiers concernant des soldats pères d'enfants nés hors mariage sont tout aussi pathétiques. Le 2 février 1920, une habitante du département du Nord s'adressa aux autorités pour obtenir l'adresse d'un lieutenant qui l'aurait séduite et abandonnée, laissant à sa charge une fillette de 15 mois. Elle précisait que l'homme, marié, habitait à Issoire dans le Puy-de-Dôme[287]. En juillet 1920, une autre « fille-mère » recherchait un soldat de la classe 1910 qu'elle déclarait être le père de son enfant. L'enquête indique que ce soldat habitait chez ses parents à Chastreix[288] et qu'il venait de se marier avec une fille de son hameau.

Enfin, quelques cas témoignent des drames causés par le deuil de guerre. Une jeune fille recherche ainsi sa mère âgée de 43 ans, absente de Gannat (Allier) depuis plusieurs jours. Il est possible que sa disparition soit liée à un état de choc causé par le décès de son fils. Comme signe descriptif, elle indique que sa mère portait au cou une broche contenant la photographie de son enfant, un jeune homme de 21 ans tué à la Guerre[289].

Bruno Cabanes s'est interrogé sur le risque de surévaluer la dimension pathologique du retour de guerre, et son impact sur la vie conjugale, quand les seules sources administratives ou judiciaires disponibles peuvent apparaître comme des miroirs déformants de la société de l'immédiat après-guerre. Il reconnaît cependant leur rôle de révélateur de la complexité du phénomène de sortie de guerre[290]. On voit bien ici les limites de l'exercice. Cet ensemble documentaire apporte des indices concernant les difficultés de la vie conjugale, après cinq années de bouleversement des vies familiales. Pourtant, il est difficile d'aller plus avant. Quelle part joue la guerre dans ces histoires de familles sans doute soumises à bien d'autres facteurs de déstabilisation ? Mais l'ensemble n'en met pas moins en lumière la dimension personnelle du retour de guerre, à une échelle micro-historique, si suggestive mais si difficile à mettre en œuvre tant les sources sont par essence singulières, à l'image des recherches sur l'histoire du deuil entreprises par Stéphane Audoin-Rouzeau[291]. Ici, de tels documents offrent toutefois des indices de la difficulté du retour à l'intime, du retour à la vie ordinaire et de la réinsertion dans un cadre familial transformé par l'expérience de guerre vécue par tous ses membres. Au-delà de la rentrée au foyer familial, les célébrations officielles offraient au retour un cadre hautement ritualisé , un retour collectif cette fois.

---

[285] *Ibid.*, Lettre du 28 décembre 1919.
[286] *Ibid.*, Lettre du 30 janvier 1920.
[287] *Ibid.* Pas de résultat d'enquête dans le dossier conservé.
[288] Commune des monts du Sancy, à la limite sud-ouest du département du Puy-de-Dôme.
[289] *Ibid.*, Lettre du 2 juillet 1920. La mère a disparu quelques jours plutôt, le 28 juin 1920. La date du décès de son fils n'est pas stipulée.
[290] *Op. cit.*, p. 502-503.
[291] Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Cinq deuils de guerre, 1914-1918*, Paris, Ed. Noésis, 2001.

2. Les rituels du retour :

Un dispositif commémoratif s'est peu à peu mis en place et il se retrouve dans la majorité des fêtes de retour (Annexe 24[292]). Celles-ci sont tout d'abord des célébrations civiques qui amalgament les sentiments de l'immédiat après-guerre : la joie du retour des uns, la peine des familles et des combattants pour les autres. On peut ainsi isoler des rituels qui se rattachent à la célébration civique : la commune et ses habitants rendent hommage aux héros victorieux. Les offices religieux et les cérémonies au cimetière forment un deuxième ensemble, à la fois civique et religieux, celui des commémorations endeuillées d'hommage aux morts pour la patrie. Enfin, avec les banquets, les bals, les aspects festifs l'emportent et font de la fête du retour une réintégration des combattants à la vie civile et à la paix.

Notons d'emblée que séparer ces différents temps de la fête ne doit pas faire oublier que les sentiments de joie et de tristesse ont été constamment mêlés au cours de ces journées présentées avant tout comme des fêtes. Et c'était bien la difficulté du moment. Comment honorer en même temps les vivants et les morts, tous artisans de la victoire ? Dès le mois de janvier 1919, le journal *Riom Républicain* avait fait part des réflexions glanées dans la ville dans la perspective de préparer « l'apothéose » de la fête du retour du régiment : « Pour rendre possible et matérielle cette communion des héros morts et vivants, il faudrait qu'au milieu de la journée du Retour, au même moment dans toute la France et dans ses colonies, et durant un espace de temps identique, tout mouvement fussent suspendus ! Noble idée, immense et saisissant recueillement ! Ce grand silence au sein de la joie, cette brusque interruption dans la marche du cortège, dans les chants, dans les acclamations, cette minute solennelle, ce « Peuple, à genoux ! » cet *Angélus* qui prosternerait tous les êtres en même temps conviendrait bien à ce que nous rêvons de grandiose pour saluer les morts en même temps que les vivants »[293] . Une minute de silence permettant la communion d'une nation agenouillée devant ses martyrs était ainsi proposée, pour marquer une journée nationale consacrée au retour des combattants victorieux.

Trois fêtes du retour des régiments, intégrées dans le corpus, doivent être envisagées en préambule. Singularisées par leur aspect militaire, elles n'en présentent pas moins des aspects communs avec les fêtes de village.

L'accueil des régiments dans les villes de garnison

Le retour des régiments du département du Puy-de-Dôme s'inscrit dans une deuxième phase de la démobilisation, mieux organisée que la première, perturbée par l'impréparation et l'improvisation d'une armée en constante recomposition. Organisées par les autorités militaires, en liaison avec la préfecture et les municipalités, l'arrivée des régiments donne lieu à des fêtes grandioses. En outre, elles concernent un plus large public. À Riom, tout l'arrondissement au moins participe. À Clermont, on est venu de tout le département, à tel point que les hôtels sont pris d'assaut et beaucoup de participants ne trouveront pas à se loger. On peut suivre l'accueil d'une ville de garnison en suivant l'exemple du retour du 105e Régiment d'Infanterie à Riom.

---

[292] Un dépouillement systématique des comptes-rendus de presse ou des indications portées dans les archives municipales ont permis de comptabiliser les rituels des 231 fêtes du retour recensées. L'ensemble offre un cadre d'analyse cohérent. Pour en apprécier une meilleure lecture, un histogramme a été réalisé présentant les rituels classés par thème.

[293] *Riom républicain*, Georges Rocher, « La fête du retour », 12 janvier 1919.

Tout d'abord, il faut suivre au mieux le retour des troupes jusqu'à leur arrivée à Riom[294]. Il ne s'agit pas ici d'une démobilisation individuelle mais du retour d'un régiment qui rejoint son casernement habituel. Depuis le 14 juillet, le régiment était stationné à Mayence[295]. Les opérations de retour sont fastidieuses. Les soldats savent officiellement depuis le 5 août qu'ils vont rejoindre Riom[296]. Le 18, le régiment est relevé de son service de Place à Mayence qu'il assurait depuis le 14 juillet. Les transports de troupes commencent lentement en direction de l'intérieur[297]. L'arrivée à Riom des premiers soldats ne se fera que dix jours plus tard. Sans toutefois en connaître les modalités précises, ce voyage depuis la Rhénanie, entrecoupé de cantonnements, a donc été long, sans doute pénible pour les soldats impatients de rejoindre leur région. Le régiment rentre progressivement, au rythme d'un bataillon par jour, du mercredi au vendredi 29 août 1919.

À chaque fois, le général et le premier adjoint, le docteur Grasset (le maire, E. Clémentel est absent), se rendent à la gare pour un accueil officiel. Ce premier lieu est hautement symbolique : il avait été celui du départ des troupes à la mobilisation d'août 1914. Puis les soldats défilent, musique en tête, « aux acclamations d'une foule compacte », avant de rejoindre la caserne[298]. C'est le premier contact des combattants avec les habitants venus en masse les accueillir dans cette marche triomphale de soldats victorieux. Des festivités collectives sont prévues en fin de semaine. Le samedi a lieu une retraite aux flambeaux qui parcourt les rues principales de la ville, empruntant les lieux symboliques ; le départ est donnée de la mairie, un arrêt est prévu à la sous-préfecture, puis le cortège emprunte le boulevard de la République et le boulevard Desaix[299]. La grande fête est prévue pour le dimanche 31 août. Elle débuta par une revue militaire. La matinée était donc dévolue à la réception officielle du régiment par une ville avide de multiplier les marques de reconnaissance aux artisans de la victoire, et de rendre hommage aux morts. Le docteur Grasset l'exprima clairement dans son premier discours : La ville « pense à ceux qui ne sont plus, tombés face à l'ennemi, aux blessés et aux mutilés, à vous que la mort a épargnés et qui nous rapportez la victoire dans les plis de vos drapeaux. Elle va vous témoigner sa joie de votre retour par un débordement d'allégresse »[300]. Symboliquement, le général passe en revue les soldats sur l'avenue de la gare, comme si elles venaient d'arriver dans la ville. En avant des troupes sont présentés les trois drapeaux des régiments de Riom, « loques glorieuses noircies par la fumée des batailles, déchiquetées par les balles »[301]. À propos de l'accueil des régiments de Vannes, B. Cabanes a noté que « l'étendard du régiment est entouré du plus grand respect puisqu'il incarne l'identité commune des soldats démobilisés et rappelle leurs faits d'armes »[302]. La présentation des drapeaux du régiment riomois témoigne d'une même

---

[294] Les données restent imprécises en l'absence du journal de marche du 105e arrêté au 11 novembre 1918. Pour suivre son parcours jusqu'au retour à Riom, il a fallu recourir au J.M.O du 13e Corps d'armée et à celui de la 26e Division d'infanterie auxquels il appartient. Les opérations d'embarquement vers l'intérieur des différents bataillons ne sont pas détaillées.
J.M.O. du 13e Corps d'armée, 26 N 140/13, 1er juillet-19 août 1919.
J.M.O. de la 26e D.I., 26 N 313/6, 6 juin 1918-20 août 1919.
Consultés en ligne [30 mars 2009] : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?article59.
[295] J.M.O. de la 26e D.I., 26 N 313/6.
[296] *Ibid*., Ordre 8189 du G.A.F.(Groupe d'armée des Flandres) en date du 5 août 1919.
[297] Le J.M.O.du 13e Corps précise seulement que, le 19 août, commencent les transports de la 26e Division auquel appartient le 105e. On n'en connait pas le rythme exact. Le J.M.O de la 26e D.I. indique un départ le 18 pour la division, et du 18 au 20 août pour le 121e R.I. à destination de Montluçon, visiblement dernier régiment de la division à partir (op.cit.).
[298] *Riom Républicain*, 31 août 1919.
[299] Figure emblématique de l'héroïsme militaire, Desaix était natif de l'arrondissement de Riom.
[300] *Riom Républicain*, 7 septembre 1919.
[301] *Ibid.*
[302] B. CABANES, *op.cit*., p.456.

attention. Ces derniers symbolisaient ainsi l'engagement d'un patriotisme défensif. À l'heure du retour, n'étaient-ils pas une sorte de reliques des soldats martyrs ?

Pour marquer la journée de retour, la ville a offert à ses combattants des objets souvenirs. On procède à la remise de fanions, confectionnés par « le comité des Dames » et produits d'une souscription publique. Chaque fanion brodé comporte l'inscription « aux morts pour la patrie », précédant les armes de la Ville et le numéro du régiment. Chaque soldat reçoit un « petit bouquet de la Victoire » des mains de jeunes filles costumées en alsaciennes, en lorraines, en auvergnates, ou personnifiant la victoire[303]. La municipalité avait fait appel à tous pour confectionner ces bouquets[304]. La ville voulait témoigner ainsi « de la reconnaissance nationale envers [ses] valeureux soldats »[305]. Aussi, la préparation de ces petits présents avait-elle mobilisé une fois encore toute la ville, comme si l'on répétait l'effort patriotique du temps de la guerre à l'arrière. Il faut souligner l'investissement populaire dans ce geste de contre-don[306]. Ces objets relèvent à la fois du trophée symbolique remis aux soldats victorieux et de l'offrande familière destinée un proche. Ce rituel revêt une portée civique et patriotique mais aussi affective. Plus tard, les soldats défilèrent, après avoir glissé leurs bouquets à la pointe de leurs baïonnettes ; « Les bravos et les acclamations éclatent. L'émotion est à son comble », rapporte le journal local[307].

Après la liesse, le temps fut au recueillement. Une messe commandée par la Croix-Rouge est célébrée à la basilique Saint-Amable, par l'aumônier du régiment. Puis un cortège se forme à nouveau sur la place de la Fédération, au nom si symbolique de l'union patriotique. On se rend au cimetière. La nature du défilé a changé : Il ne s'agit plus alors d'une parade militaire mais d'un cortège funèbre. En tête, les enfants des écoles publiques, suivis par les pompiers, la musique du régiment, les sociétés d'anciens combattants puis les autorités civiles et militaires, enfin les notabilités de la ville et la population toujours nombreuse. Des palmes commémoratives sont déposées puis vient le temps des discours. L'« Hymne aux morts pour la patrie » de Victor Hugo est récité par un écolier. La cérémonie s'achève par un moment de recueillement, suivi par une foule silencieuse[308]. Le temps des festivités reprit à midi, avec un déjeuner et un vin d'honneur offerts aux soldats dans les casernes. L'après-midi fut consacré à la fête en plein air. Des concerts sont programmés sur le Pré-Madame. Des bals prennent le relais en soirée et les cafés et les restaurants sont autorisés à rester ouverts tardivement.

Toute la ville s'était parée pour recevoir les « glorieux vainqueurs » : « Ce n'était partout que fleurs, guirlandes de verdure, banderoles, emblèmes et attributs décoratifs. À tous les carrefours, à toutes les entrées de rues, des cartouches portaient des souhaits de bienvenue et des inscriptions à la gloire des poilus : « Riom aux 105e, 305e et 97e » ; « Honneur aux Poilus » ; « L'Amicale des blessés et réformés à nos glorieux Régiments » ; « Vive nos Poilus » ; « Soyez les bienvenus » ; « Gloire à nos régiments » ; « Les Vétérans à leurs glorieux cadets », etc. »[309]. Des arcs de triomphe étaient dressés sur le parcours du défilé. Les façades des magasins étaient décorées. Ainsi, la Maison Dussour, rue du commerce, avait tendu « un transparent » « représentant d'un côté un coq gaulois et de l'autre des poilus montant à l'assaut avec l'inscription "vive nos Poilus" »[310]. L'Institution Sainte-Marie avaient marié des bannières rouges et des oriflammes blanches et bleues à celles de tous les drapeaux alliés. Une illumination électrique présentait une grande croix de guerre encadrée d'étoiles portant les noms des batailles du 105e : elle couvrait toute la façade de l'établissement

[303] *Ibid.*
[304] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 31août 1919.
[305] *Riom Républicain*, 31 août 1919.
[306] B. CABANES, *op. cit.*, p.452.
[307] *Riom Républicain*, 7 septembre 1919.
[308] *Ibid.*
[309] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 7 septembre 1919.
[310] *Ibid.*

catholique. L'espace urbain ainsi pavoisé et décoré indique le sens donné à ces fêtes : honorer l'entrée des héros victorieux dans la ville. Cette surabondance de la décoration extériorise aussi toute la ferveur et la force des sentiments de reconnaissance plus difficilement exprimés par les mots.

Dépassant ce cas particulier des fêtes de retour des régiments, de nombreux aspects à la fois festifs et funèbres se retrouvent dans les fêtes du retour au village, mais celles-ci furent plutôt des célébrations civiles. On peut suivre leur cheminement, classique : un office religieux d'abord, parfois remplacé ou suivi d'une cérémonie au cimetière. L'hommage civique transparaît aussi à travers les décorations du village. Enfin, le temps de la fête s'inscrit dans le banquet et le bal.

Les cérémonies religieuses

Un office religieux a été présent dans le cas de 121 fêtes du retour, soit plus de 52% des célébrations étudiées. Plus encore en 1920 : plus de 67% des fêtes ont intégré ce service dans leur programme contre près de 39% en 1919. Mais ce retrait n'est qu'apparent. En effet, les fêtes sont très nombreuses en novembre 1919 et celles-ci ont moins donné lieu à une cérémonie religieuse, du fait de la proximité des cérémonies de la Toussaint. Dans ce cas, tout se passe comme si la fête du retour s'était déroulée en deux temps. Les cérémonies autour de la Toussaint 1919 avaient été le temps du recueillement et de la prière. La célébration du retour pouvait donc, quelques jours plus tard, n'être que festive.

Au moment où l'on fêtait le retour des soldats, il est apparu essentiel de rendre hommage aux morts de la guerre. Par l'office funèbre, les morts sont ainsi inclus dans la célébration du retour. Souvent, c'est le premier geste de la journée et, dans la moitié des cas, il a donc pris la forme d'un office religieux[311]. Dans bien des comptes-rendus de presse, on insiste sur l'hommage des soldats survivants à leurs camarades morts. Dans le village de Ternant, les « braves poilus qui ont eu la bonne fortune d'échapper aux dangers de la guerre » se sont réunis sur la place publique. Puis ils se rendent à l'église, drapeau en tête, pour un service funèbre[312]. Mais tout le village rend aussi collectivement hommage aux morts. La cérémonie est patriotique et religieuse. Celle qui ouvre la fête du retour des Poilus du Vernet-la-Varenne est sur ce point exemplaire : un cortège se forme sur la place, vers l'église. Sont présents « les enfants des deux écoles », est-il précisé dans la presse, le conseil municipal au complet arborant le drapeau de la commune porté par un aveugle, mutilé de la guerre, tandis que des couronnes et une palme en bronze offertes par la municipalité sont tenues par des médaillés militaires. Suivent les combattants, puis les sapeurs pompiers de la ville drapeau en tête, les vétérans, les fonctionnaires et enfin, « toute la population », est-il encore noté. L'Eglise a été décorée et pavoisée. C'est, au fond, une manière de rendre plus civil cet espace religieux. À l'office, le curé de la paroisse procède à l'appel des morts. Puis l'abbé Béal, ancien combattant, fait un sermon. La sonnerie au drapeau retentit à l'Elévation et *La Marseillaise* est jouée par les musiciens après l'absoute[313]. Au travers d'une telle description, la presse fait la promotion d'une nation unie dans l'hommage aux morts pour la patrie. Le quotidien conservateur insiste particulièrement, sur l'image d'union ici en filigrane, sur l'intégration de

[311] A l'exemple de la fête du retour des Poilus organisé le 18 janvier 1920 au du village du Crest. Elle débute par un hommage aux morts constitué par un service funèbre puis d'une cérémonie au cimetière *La Montagne*, 23 janvier 1920.
[312] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 7 janvier 1920. La fête du retour date du 4 janvier.
[313] Cérémonie du 18 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 25 janvier 1920.

l'Eglise au consensus national. « Depuis longtemps la vieille église de Fournols n'avait pas vu pareille affluence », est-il noté ailleurs. Le village fournit « un bel exemple d'union sacrée et de reconnaissance envers les morts de la patrie ». Et d'insister sur la participation unanime des habitants : « Toute la population était là : le conseil municipal au complet, tous les survivants de la guerre, les vétérans de 1870, la compagnie des sapeurs pompiers, les enfants des deux écoles sous la direction de leurs maîtres et maîtresses »[314].

Dans l'église, la disposition des participants est conforme à l'ordonnancement d'une cérémonie funèbre à laquelle participerait tout le village en deuil. À Arconsat, les familles des disparus sont rassemblées devant un catafalque qui simule la présence des cercueils. L'hommage rendu aux défunts est civique et militaire : « Dans le chœur avait pris place la municipalité, dans la nef au premier rang, se trouvaient les enfants ou les parents des soldats morts ; Autour du catafalque un piqué de soldats, commandé par un sous-officier, avec drapeaux et clairons en tête rendait les honneurs. De chaque côté, les places étaient occupées par les soldats démobilisés »[315].

Dans les comptes-rendus, l'office est très souvent inclus dans le déroulé du programme de la fête du retour, sans qu'il soit possible de préciser s'il en était officiellement une composante. Comme la cérémonie religieuse débutait la journée, il était facile de poursuivre par le programme civil, il suffisait de reformer un cortège au sortir de la messe, pour ensuite se rendre à la mairie ou au cimetière. La lecture de la presse fait apparaître l'absence d'incident à ce sujet. Il a donc semblé naturel de procéder à une cérémonie religieuse préalable. Qui en était l'initiateur ? Dans quelques cas, la cérémonie a été clairement commandée par le conseil municipal, comme à Lisseuil[316]. Plus souvent, lors d'une cérémonie organisée par la paroisse, le maire et son conseil municipal assistent à l'office à des places d'honneur, souvent dans le chœur[317]. Parfois, l'initiative revient aux démobilisés comme à Saint-Gervais-d'Auvergne[318] ou à Saint-Genès-la-Tourette[319]. Souvent en matinée, la cérémonie religieuse précède le départ du programme officiel. Au village de Limons, l'office a lieu le matin, dans un moment bien différencié de la célébration officielle. Celle-ci commence plus tard, quand se forme le cortège autour du député, le socialiste Joseph Claussat, et du sous-préfet de Thiers[320]. L'absence d'office religieux semble en revanche délibérée à Volvic où, si l'on suit le compte-rendu de *La Montagne*, des anciens combattants se sont « réunis avec le maire et Sarron, le deuxième adjoint, devant les écoles laïques ». Le choix du lieu de rassemblement indique ici la volonté de marquer le caractère laïque de la journée qui ne regroupe, du reste, qu'une partie des soldats démobilisés. Le recueillement a lieu au cimetière où l'on s'est rendu en cortège pour y déposer des fleurs[321]. Ailleurs, la cérémonie religieuse est disjointe de la journée de fête proprement dite. L'église de Clerlande est comble pour recevoir les combattants démobilisés, le conseil municipal, les enfants des écoles précédés du drapeau de la commune. L'office a donc revêtu ici encore un aspect à la fois civique et religieux. Sans doute pour isoler ce moment émouvant de recueillement, la fête

---

[314] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 novembre 1919. Fête du retour du 23 novembre 1919.

[315] « Fête du retour et du souvenir » d'Arconsat, 9 novembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 novembre 1919.

[316] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 30 octobre 1919. La cérémonie a eu lieu le 26 octobre. Le maire et la majorité de son conseil municipal sont modérés, classés comme « républicains de gauche » (*A.D. Puy-de-Dôme*, M 2784).

[317] Le 23 novembre 1919, « la fête du Souvenir et du retour » de Saint-Gervazy est marquée par la tenue d'un office religieux pour les quatorze morts du village. La mise en scène est identique à celles des exemples précédents. La compagnie des sapeurs pompiers entoure le catafalque, décoré de drapeaux. Aux côtés des démobilisés, des vétérans, des enfants des écoles, la majeure partie de la population, « le maire, l'adjoint tous les deux en écharpe, le conseil municipal ». *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 30 novembre 1919.

[318] La messe a été demandée par les poilus, précise le journal *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 novembre 1919.

[319] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 novembre 1919.

[320] *La Croix d'Auvergne*, 24 octobre 1920. La fête de Limons s'est déroulée le 17 octobre.

[321] La Fête du retour a lieu le 1er février 1920. *La Montagne*, 8 février 1920.

proprement dite, marquée par un banquet et un bal, n'est organisée que le dimanche suivant, 15 février 1920[322].

Par contre, dans d'autres cas, la manifestation religieuse est bien plus ostentatoire. Le prêtre apparaît alors comme le personnage central de la journée. Il conduit le cortège au cimetière et fait une allocution publique rendant une nouvelle fois hommage aux morts. La fête du retour dans le village de Nadaillat fut ainsi marquée par une cérémonie religieuse à l'initiative du nouveau curé, ancien combattant, et par la présence d'un missionnaire diocésain, l'abbé Charmaison, qui prononça une allocution à la fin de l'office. Le soir, les anciens combattants se sont de nouveau retrouvés à l'église, « pour remercier Dieu de les avoir rendu à leurs foyers après la terrible épreuve de la grande guerre », précise le compte-rendu de presse[323]. Cette dernière cérémonie s'apparente aux réunions organisées à l'attention des hommes dans le cadre d'une mission, ce qui expliquerait l'investissement de l'abbé missionnaire dans les célébrations du retour des soldats de ce village. L'office fut parfois commandé par un groupe des anciens combattants qui prennent une part active à la cérémonie religieuse. Une messe d'action de grâce est ainsi prescrite par des démobilisés de Saint-Gervais-d'Auvergne. Pendant l'office, un chœur exclusivement composé de démobilisés a entonné des « cantiques d'actions de grâce au Dieu des Armées qui a sauvé la France et les a eux-mêmes sauvés », rapporte *L'Avenir*[324]. À la grand'messe, le jour de la fête du retour des Poilus d'Escoutoux, le drapeau de l'UNC est béni avant l'absoute, à la mémoire des soixante héros de la commune[325].

Les célébrations funèbres semblent autant de gestes collectifs nécessaires pour supporter en commun les deuils de guerre, dans l'atmosphère si paradoxale de la France victorieuse de l'après-guerre. Aussi certaines cérémonies sont-elles redondantes. Les organisations d'anciens combattants de Clermont-Ferrand s'accordèrent pour une nouvelle célébration de leur retour, le 29 février 1920, soit cinq mois après les grandes fêtes du retour des régiments de la ville. Pour les démobilisés, il s'agissait cette fois de se retrouver pour des cérémonies religieuses, puis tous ensemble, dans un banquet fraternel[326]. Il y eut à la cathédrale une messe présidée par l'évêque Marnas au cours de laquelle l'abbé Lestrade, ancien combattant prit la parole. La presse rapporte qu'à la même heure ont eu lieu des cérémonies commémoratives au temple protestant et à la synagogue. C'est une rare mention d'autres cultes religieux rendus en hommage aux morts[327].

Enfin, un cas rare est à signaler, celui du village de Chaumont où la messe solennelle en hommage aux combattants se termine par une quête pour la fondation d'un office à

---

[322] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 février 1920.

[323] Fête du retour des Poilus de Nadaillat, le 4 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 8 janvier 1920.

[324] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 novembre 1919. *La Croix d'Auvergne*, 16 novembre. Cette fête du retour s'est déroulée le 9 novembre.

[325] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 juillet 1920. Fête du 18 juillet.

[326] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er mars 1920. *La Croix d'Auvergne*, 7 mars 1920. Trois organisations s'étaient entendues, l'Association Amicale des démobilisés du Puy-de-Dôme, l'UNC et l'Amicale des Mutilés. L'ARAC n'était pas associée à la manifestation.

[327] On ne dispose pas d'autres références sur des cérémonies confessionnelles de ce type, protestante ou juive. La parution de *La Vie protestante* (une publication hebdomadaire très modeste du département) est interrompue depuis 1917. Quant à la communauté juive de Clermont-Ferrand, son histoire contemporaine est fort mal connue. Quelques informations ont été rassemblées par D. JARRASSÉ dans *Les Juifs de Clermont. Une histoire fragmentée*, P.U. Blaise Pascal, 2000. Le chapitre 4 apporte quelques données sur cette communauté, renforcée de familles bourgeoises commerçantes établies depuis la fin du XIXe siècle, principalement venues d'Alsace après la défaite de 1870. Après la Grande Guerre, s'établissent également des familles improprement désignées comme « turques », en fait des Juifs de Salonique partis après leur interdiction de se réinstaller dans la ville ravagée par un incendie en 1917.

perpétuité, célébré à l'anniversaire de l'armistice[328]. S'agit-il ici d'une nouvelle pratique religieuse ? L'enquête départementale montre ici ses limites. Comment évoluent les croyances et les rituels religieux face à la mort de masse engendrée par la Grande Guerre ? Guillaume Cuchet a souligné « la désorganisation du culte des morts » provoquée par la mort industrielle de masse, et en particulier « la désacramentélisation du salut » par l'absence courante des voies ordinaires du salut que sont la confession et l'extrême onction[329]. La « bonne mort » du Chrétien, et avec elle le Purgatoire, disparaîtrait avec l'épreuve de la Grande Guerre. Et cependant, les combattants n'étaient-ils pas considérés comme des martyrs ? Il constate également une transformation de la prière des morts. Etudiant les archives de l'œuvre Expiatoire de Montligeon (Orne), il établit que la surmortalité de la guerre n'a pas suscité d'explosion de la demande de messes pour les défunts[330]. Dans les sollicitations, les messes nominatives pour les morts des familles progressent à la fin de la guerre, tandis que baisse « la part des messes de dévotions et d'intercession, qui avaient fait la spécificité de la dévotion aux âmes du purgatoire du second 19e siècle ». Guillaume Cuchet conclut à « un phénomène de désinvestissement affectif, doctrinal et pastoral de l'au-delà », marqué par la « dissociation de la croyance en l'au-delà et de l'économie de l'expiation qui la structurait »[331]. À l'échelon du département, nos sources ne nous permettent pas de nous engager sur ce terrain des croyances, mais elles témoignent du besoin des fidèles de multiplier les gestes de recueillement, dans le cadre de célébrations collectives. Qu'ont ressenti, au cours de ces messes des morts, les participants, face à ces catafalques qui officialisaient la disparition du combattant mort loin de son village, et pour lequel les gestes habituels du deuil n'avaient pu être pratiqués ? Que provoquait chez les familles des disparus la présence des autres combattants dont on fêtait le retour ? La presse est peu diserte sur le sujet mais note souvent, sobrement, l'émotion qui étreignait les familles, particulièrement lors de l'appel des morts. Au moment des fêtes du retour, l'office religieux était doublé par une cérémonie au cimetière qui, elle aussi, revêtait un double aspect, à la fois civique et religieux. Elle prolongeait le simulacre d'un enterrement des disparus.

La cérémonie au cimetière

Pour près de 42% des fêtes étudiées, la presse évoque une cérémonie au cimetière (96 cérémonies). Elle suit l'office funèbre éventuel et en répète certains des gestes de recueillement. Sa connotation religieuse est plus ou moins marquée. Se rendre au cimetière a donc été une démarche importante, comme s'il fallait pallier, par une répétition de pratiques propitiatoires, l'absence ou l'éloignement de la tombe.

Un cortège se formait et silencieusement rejoignait le cimetière. Souvent, de grandes couronnes étaient portées en tête et accroissaient la similitude avec un cortège d'enterrement. Le Vernet-Sainte-Marguerite voit ainsi défiler les orphelins de guerre, revêtus d'une écharpe tricolore, tenant plusieurs couronnes avec l'inscription « À nos morts glorieux : Hommage de leurs familles réunies », suivis des veuves de guerre. Un mutilé portait le drapeau de la commune, cravaté de crêpe ; deux grands blessés de guerre soutenaient une autre couronne,

[328] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 26 novembre 1919. La fête du retour eut lieu le 23 novembre 1919. A l'occasion, la messe avait été servie par un ancien prisonnier de guerre. Le curé procéda à l'appel des 24 morts de la commune. Une plaque commémorative des morts de la guerre fut apposée dans l'église, à l'issue de la cérémonie.

[329] Guillaume CUCHET, « L'au-delà à l'épreuve du feu. La fin du purgatoire (1914-1935) ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 76, octobre-décembre 2002, p. 119-120.

[330] *Ibid.*, p. 124-126.

[331] *Ibid.*, p. 129-130.

cette fois offerte par les démobilisés qui avaient fait inscrire sur un bandeau, « À nos chers camarades morts au champ d'honneur ». Suivaient tous les anciens combattants et une foule nombreuse et recueillie, est-il encore précisé[332]. C'est bien ici, au-delà des familles des défunts, la commune entière qui porte le deuil des morts pour la patrie. Le cortège présente toute une communauté endeuillée et montre les principales victimes de la guerre : les mutilés, les orphelins, ceints des trois couleurs symboles de leur prise en charge par la nation, et que l'on encadre comme pour mieux les honorer et les protéger, les veuves, les parents des combattants morts.

La presse ne rend cependant pas toujours compte en détail de la cérémonie. Dans la majorité des descriptions, il est fait mention du dépôt de couronnes, sans autre précision, ni de lieu ni d'acteurs. Le plus souvent, il semble que l'on se soit réuni au centre du cimetière, au pied de la grande croix. Parfois, l'emplacement réservé au futur monument est le lieu de recueillement lors du dépôt des couronnes, des bouquets de fleurs et des palmes dédiées aux soldats. À Beaumont, une gerbe de fleurs et une palme sont déposées à l'endroit « où s'élèvera bientôt le monument du Souvenir », indique *L'Avenir*[333]. En l'absence de monument, on choisit aussi d'édifier un cénotaphe. Au cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand, la cérémonie a lieu devant un mausolée provisoire[334].

La pratique de la mise en scène d'une tombe du front paraît s'être beaucoup développée. « Une modeste tombe de poilu érigé par les camarades » est reconstituée aux Martres-de-Veyre. Elle est au centre de la cérémonie au cimetière qui se déroula devant « une foule considérable »[335]. On dispose de quelques descriptions de telles reconstitutions. À Courpière, une tombe « semblable à celles du front avait été aménagée, recouverte de lierres et de fleurs, surmontées d'une croix de bois avec ruban tricolore et casque de poilu, le tout entouré de verdure et de drapeaux »[336]. Dans le cimetière du village de Chaumont, « un cénotaphe avait été érigé, rappelant aussi fidèlement que possible les tombes du front »[337]. Au pied de la croix, « sous le commandement du maire, les clairons sonnèrent « aux champs » et la foule profondément émue commença à se retirer », précise le compte-rendu de presse.

Lors de l'accueil des régiments clermontois, deux cérémonies furent, sur ce point, remarquables. On se recueillit devant un monument provisoire dressé au cimetière, en présence des officiers, des sous-officiers et de délégations de soldats. Mais la revue militaire de la matinée avait aussi été l'occasion de rendre hommage aux morts, autour d'un cénotaphe érigé au milieu de la place Gambetta à l'initiative de la Croix Rouge et de la société de secours aux blessés. Leurs deux représentantes (deux épouses de personnalités locales, mesdames Gautrez et Chalus), se tinrent de chaque côté de la tombe, « un étroit rectangle de terre, entouré de quelques planches, dominé par la croix qu'orne une cocarde bleu, blanc et rouge, et que surmonte un casque. Enfoncée à demi dans la terre, la bouteille qui garde le nom du héros ; et flottant sur ce tertre symbolique, le drapeau tricolore, pour la défense duquel plus d'un million de tombes semblables ont été creusées de l'Yser à l'Alsace »[338]. Les deux femmes symbolisaient finalement les mères ou les épouses en deuil. Dans la foule, de nombreuses familles de défunts étaient présentes. Le recours assez répandu à de telles reconstitutions témoigne bien du besoin d'ériger matériellement une tombe de substitution, imitée de celles des cimetières d'arrière-front. Si quatre fois sur dix, on se rendit au cimetière au cours des fêtes du retour, c'est aussi parce que les monuments aux morts étaient encore

---

[332]. Fête du retour des Poilus se déroula le 4 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 11 janvier 1920.
[333] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 février 1920.
[334] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er mars 1920.
[335] *La Montagne*, 26 janvier 1920. La fête du retour avait eu lieu la veille.
[336] 30 mai 1920. Fête du retour à Courpière. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 3 juin. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 4 juin 1920.
[337]Fête du Souvenir et du retour, 23 novembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 26 novembre 1919.
[338] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919, p.2.

rares et qu'il fallait trouver un lieu civique de recueillement. La presse relate souvent que le dépôt de palme ou de couronnes est temporaire[339].

Dans certaines communes, le caractère religieux s'affirme par les prières usuelles pour les morts. À Saint-Jean-Saint-Gervais, un *De Profundis* est chanté sur la seule tombe de soldat présente dans le cimetière communal[340]. La célébration au cimetière de Sainte-Catherine-du-Fraisse multiplie aussi les gestes religieux et civiques d'hommage. On chante un *libera* devant la grande croix, sur l'emplacement du futur monument des quatorze morts du village. Puis une poésie de Victor Hugo, sans doute *l'hymne*, est récitée par tous les enfants des écoles avec leurs maîtres[341]. Ailleurs, on procéda parfois à la bénédiction des couronnes déposées au cimetière[342].

L'hommage civique aux héros : défilé, arcs de triomphe, pavoisement

Divers aspects soulignent le caractère patriotique des célébrations à la gloire des héros de la guerre. Le défilé en est l'élément central, parfois relayé par une réception officielle des combattants à la mairie. Pavoisement, illumination et arc de triomphe en constituent le décor.

Le défilé ou le « tour de ville » est attesté à quatre-vingt-neuf reprises, soit dans 38,9% des fêtes du retour étudiées. Tout le village se met alors en scène pour accompagner et acclamer les démobilisés dans les rues de la commune. Le défilé est un prolongement du cortège funèbre qui s'est rendu à l'église et au cimetière. Mais il s'en distingue par son aspect plus festif et joyeux. Si une fanfare y participe, elle joue alors les airs patriotiques et les chants de la victoire. À Lempdes, un cortège imposant se rend au cimetière, puis on défile dans les rues du village aux accents de *la Madelon* et de *la Marseillaise*[343]. Il regroupe « les enfants des écoles sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses, les poilus, les mutilés, les orphelins de guerre encadrés par des porteurs de bouquets, les veuves et les parents des morts, la compagnie des sapeurs pompiers, le clergé et enfin une foule qui comprenait à peu près toute la population » : Le cortège funèbre des familles endeuillées, encadrées par tout le village, se transforme en un défilé de la victoire.

Le tour de ville est le moment où le village théâtralise ses remerciements. Après les cérémonies de recueillement de la matinée, les combattants sont accueillis à Saint-Babel par deux jeunes filles qui les félicitent, puis ils défilent dans les rues du village « aux accents d'un brillant pas redoublé », avant de rejoindre la mairie où un vin d'honneur est offert aux jeunes filles par les poilus, en remerciement de leur accueil[344]. Plus souvent, les démobilisés reçoivent officiellement un fanion ou un drapeau qui sera celui de la société des anciens combattants. À Saint-Eloy-les-Mines, on fête le 11 novembre 1919 le retour des soldats en même temps que le premier anniversaire de l'armistice. Une cérémonie a lieu à l'hôtel de ville durant laquelle la section locale des anciens combattants reçoit un drapeau confectionné par « les dames et demoiselles de Saint-Eloy » et remis par trois jeunes filles, l'une personnifiant

---

[339] C'est le cas lors de la cérémonie du 4 janvier 1920 à Dauzat-sur-Vodable, où « une foule imposante et silencieuse » a suivi la cérémonie au cimetière, durant laquelle trois couronnes achetées par souscription ont été déposées « provisoirement en attendant le monument ». *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 10 janvier 1920.

[340] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 novembre 1919. Cette fête du retour a eu lieu le 23 novembre 1919. Après une cérémonie à l'église où le conseil municipal assistait au complet, le village s'est rendu en procession au cimetière, la croix et le drapeau en tête.

[341] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 février 1920. La fête du retour s'est déroulée le 8 février.

[342] C'est le cas lors de la cérémonie du Vernet-Sainte-Marguerite. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 11 janvier 1920.

[343] Fête du 9 novembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 novembre 1919. *La Montagne*, 13 novembre 1919.

[344] Fête du retour des Poilus du 25 avril 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 9 mai 1920.

la France entourée par deux autres, l'Alsace et la Lorraine[345]. La fête du retour de Saint-Ignat présente une cérémonie sensiblement identique. La fête est organisée par la section de l'UNC. La remise du drapeau est effectuée devant la mairie, par des jeunes filles également habillées en alsaciennes et en lorraines. Puis le défilé peut commencer en direction du monument aux morts. Il se termine à l'entrée du banquet[346]. Le défilé s'apparente parfois à un simple « tour de ville » des seuls démobilisés. En se rendant au banquet, les anciens combattants défilent « bras-dessus bras-dessous », tambours en tête, dans les rues du village de Chappes orné d'arcs de triomphe et de guirlandes de fleurs[347].

La présence de jeunes filles ou d'enfants déguisés est remarquable dans les défilés. Souvent, ils remplissent une fonction précise à un moment de la journée. La fête du retour emprunte ici une mise en scène utilisée pour les 14 juillet. À Riom, quatre jeunes filles représentant la victoire, l'Alsace, la Lorraine et l'Auvergne déposent des fleurs au cimetière en hommage aux morts de la guerre[348]. À Giat, le 11 novembre 1919 jour, deux jeunes filles costumées en alsacienne et en lorraine servent le repas du banquet[349]. Trois enfants sont remarqués dans le défilé des combattants du village de La Sauvetat. Un garçon est habillé en poilu, deux fillettes en alsacienne et en lorraine[350]. Revêtir ces habits folkloriques, n'est-ce pas une imitation des rituels mis en scène dans les départements libérés de l'Est[351] ? Le rôle éminent joué par les actualités cinématographiques dès novembre 1918 pourrait le laisser penser. Nous l'avons vu, les clermontois purent rapidement admirer les célébrations de l'entrée des troupes dans les villes libérées. Toutefois la figuration folklorique des provinces perdues était relativement courante avant 1914[352] et avait été réactivée durant la guerre. Ainsi dans le département du Puy-de-Dôme, les almanachs des deux quotidiens régionaux offrent-ils à voir ces représentations d'alsaciennes en costume folklorique[353]. L'imitation des fêtes de libération des départements du nord et de l'est n'a fait que renforcer une représentation déjà bien ancrée dans les esprits.

Les villages sont décorés pour la circonstance et la municipalité a parfois consenti à un effort financier supplémentaire pour le permettre. Dans la commune minière de Messeix, le Conseil municipal accorde une subvention de 100F afin de décorer les rues, suivant une demande formulée par « les Poilus démobilisés de la Commune en vue d'une fête du Retour »[354]. Les communes s'efforcent d'accueillir de façon éclatante « leurs » héros. « Jamais Courpière n'avait été aussi bien pavoisé, aussi bien décoré », remarque *L'Avenir*. En effet, la veille, la petite ville a été parée de verdure, de fleurs, de banderoles, d'arcs de triomphe et on procéda la nuit à des illuminations, « par des ampoules électriques coloriées »[355].

En comparaison avec l'analyse des fêtes de la victoire, le pavoisement est toutefois moins souvent mentionné dans les articles de presse. Par contre, se développe l'édification des

---

[345] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 novembre 1919.
[346] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*,17 avril 1920. La fête date du 11 avril.
[347] Fête du retour le 25 janvier 1920 *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 3 février. *La Montagne*, 3 février 1920.
[348] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 septembre 1919. Réception du 105° régiment le 31 août 1919.
[349] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 novembre 1919.
[350] Ils précèdent une foule fort nombreuse, évaluée à plus de 1200 personnes. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 mai 1920. La fête a été organisée le 9 mai.
[351] B. CABANES, *op. cit.*, p.466.
[352] Que l'on songe par exemple au succès du *Tour de la France par deux enfants* par G. Bruno.
[353] À titre d'exemple, l'Almanach de *L'Avenir*, publié en janvier 1918 figure en couverture intérieure une alsacienne en deuil, avec coiffe et cocarde tricolore, tenant le drapeau français.
[354] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1Mi 607-R1, Messeix, Délibération du conseil municipal du 2 novembre 1919. La fête eût lieu le 9 novembre 1919, selon le compte-rendu de *L'Avenir du Puy-de-Dôme* paru le 21 novembre 1919.
[355] La fête du retour s'est déroulée le dimanche 30 mai 1920. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 3 juin. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 4 juin 1920.

arcs de triomphe. On les retrouve dans les villes mais aussi dans de petits villages. Les villes de garnison ont toutes préparées des arcs de triomphe franchis par les soldats lors des défilés. À Issoire, il a été dressé près de la Halle où débute la revue militaire[356]. À Riom, plusieurs arcs de triomphe sont dressés dans les principales rues : rue de l'hôtel de ville, l'un a été monté par la Chambre de commerce, tandis que celui de la municipalité se dresse rue du commerce. Des arceaux de verdure et des banderoles ont été également placés au long du parcours[357].

Dans les grandes villes, les employés municipaux avaient pour tâche de décorer la ville. Mais il y eut aussi des initiatives privées déjà remarquées en ce quo concerne des illuminations, dès les fêtes de novembre 1918. À Clermont-Ferrand, deux arcs de triomphe sont dressés, l'un par la Ville place de Jaude, l'autre rue Montlosier, a été mis en place par la Maison Michelin. En outre, un portique a été dressé sur la place du maréchal Fayolle inaugurée en présence de celui-ci le jour même[358]. Le journal *La Montagne* reproduit en première page le dessin réalisé par l'architecte de la ville pour élaborer l'arc de triomphe de la place de Jaude(Annexe 25)[359]. C'est une construction de bois et de toile. Les tons tricolores dominaient, mais l'ensemble fut endommagé par les méfaits causés la veille par des intempéries[360]. La ville accueille ses héros comme le proclame, d'une manière désormais classique, l'inscription porté au fronton de ce monument : « Clermont à ses glorieux soldats ». L'arc de triomphe pavoisé des trois couleurs nationales, montre la victoire militaire, le triomphe des armes. C'est une victoire acquise par la puissance de l'artillerie représentée par les canons figurés aux bases de l'Arc. Quant à la firme Michelin, elle met en valeur l'effort industriel qui a permis la victoire : son arc de triomphe est surmonté d'un avion qui reproduit les Bréguet-Michelin (Annexe 26)

Y compris dans des petites communes, on monte des arcs de triomphe. À Plauzat, ils ont été dressés la veille « par la jeunesse » de la commune[361]. Dans le village de Saint-Vincent, un arc de triomphe a été installé à l'entrée du bourg. Des inscriptions « Honneur aux Poilus » ont été disposées sur le parcours du défilé suivi par un cortège « formé de la majorité de la population », précise le compte-rendu de presse[362]. Le village de Champagnat-le-Jeune présentait « de superbes arcs de triomphe » qui s'élevaient « un peu partout »[363]. Quelles sont Les inscriptions relevées par la presse accueillent et célèbrent les combattants. « Soyez les bienvenus », « Honneur à nos poilus », proclame l'arc de triomphe dressé par les jeunes filles dans la rue principale du Vernet-La-Varenne[364]. « Hommage à nos poilus victorieux, vive la France, vive la république, honneurs à nos défenseurs », sont les inscriptions relevées dans le

---

[356]Réception du 16e Régiment d'artillerie le 3 août 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 août 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 5 août 1919.

[357] Réception du 105e R.I. le 31 août 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 septembre 1919. *Le Courrier du Puy-de-Dôme, 31 août 1919*.

[358]*Ibid.* Il s'agit de l'ancienne place Fontgiève.

[359] C'est la deuxième édition du journal nouvellement crée depuis la veille et qui revient donc sur la fête clermontoise quinze jours plus tard. *La Montagne*, 6 octobre 1919.

[360] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919. Le journal critique l'arc de triomphe municipal « d'une nudité décevante » et ne tarie pas d'éloges pour l'initiative de l'industriel clermontois, « l'Arc Michelin ».
Voir les descriptions également parues dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919 et *La Croix d'Auvergne*, 28 septembre 1919. Les décorations ont subi la veille de la fête une bourrasque qui les a en partie endommagées.

[361] *La Montagne*, 23 octobre 1919. Les archives municipales conservent un dessin en couleurs (Une reproduction n'a pas été possible).

[362] La « fête des Poilus » a été organisée le dimanche 9 novembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 29 novembre 1919. Saint-Vincent est une petite commune rurale, à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Issoire, sur les bords de la Couze Pavin.

[363] Fête du retour du 21 décembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 26 décembre 1919.

[364] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 25 janvier 1920.

village de Chavaroux[365]. La mention au rôle du régime républicain est très rare. Ces inscriptions, à l'image de celles relevées par Bruno Cabanes dans le Morbihan ou à Nantes[366], disent plutôt l'exaltation du soldat défenseur de la patrie.

Enfin, les trois autres espaces identifiés pour ces fêtes sont également décorés. Les églises arborent souvent des drapeaux et des décorations de verdure. Les salles de banquet sont particulièrement décorées. Les cimetières le sont à leur manière, par la réalisation de monuments provisoires ou de tombes symboliques. Ici c'est le pavoisement qui l'emporte, faisant des rituels des cérémonies patriotiques.

Des réceptions officielles en mairie ont parfois été incluses dans le programme. Elles restent plus rares (près de 12%). Mais en général, le maire et le conseil municipal étaient présents tout au long des diverses cérémonies. Les élus accueillaient souvent simplement les démobilisés devant la mairie, lieu de départ des cortèges. En guise de vin d'honneur, nous l'avons vu, certains offraient le champagne ou le vin du banquet des combattants.

Enfin, quelques communes se démarquent par la sobriété de la fête du retour, qui s'apparente alors à une célébration endeuillée. Le village de Valz-sous-Chateauneuf reçoit ses combattants démobilisés par des cérémonies de recueillement. Un cortège traverse les rues pavoisées jusqu'à l'église, où a lieu une messe. Puis l'on procède à l'inauguration du monument aux morts situé dans le cimetière. Mais il a été décidé de ne pas organiser de banquet ni d'autres célébrations « en raison de deuils récents »[367]. Cependant, cette décision est exceptionnelle, les aspects festifs ont marqué la plupart des fêtes du retour.

Le banquet festif

Il constitue la célébration remarquable de la fête du retour puisqu'il est avéré dans plus de 78% des cas. Le banquet est un moment à part, où se retrouvent les démobilisés en comité plus restreint. C'est un temps à la fois festif et commémoratif. Cette pratique a été initiée par les fêtes de la victoire du 14 juillet. Les fêtes du retour la couronnent comme rituel par excellence des démobilisés fraternellement réunis. Moment de fête, de joie mais aussi le plus souvent, moment de recueillement et de souvenir quand on rend hommage aux camarades morts au combat. Le banquet de la fête de Prondines, le 9 novembre 1919, montre ce double aspect : « Après une longue séparation, c'était la joie de se retrouver entre amis. Lorsqu'on parla des enfants de la commune morts au champ d'honneur, un grand silence fit place à la joie bruyante »[368].

Nombreux sont les comptes-rendus de presse à souligner l'aspect fraternel du banquet, et à relever « la franche camaraderie », la « franche gaîté » du moment. Le banquet mythifie l'expérience de la guerre et la fraternité des tranchées. Offert par le village, il rappelle aussi l'effort de guerre de l'arrière, attentif à soutenir ses combattants. Ainsi, les descriptions de son déroulement tendent à intégrer des allusions aux rôles de chacun. Le banquet de Tallende se déroula au café Pichon tenu par un blessé de la guerre, ancien sous-officier d'artillerie. Il fut présidé par l'ancien directeur des Papeteries de Tallende et par sa femme, marraine de guerre des mobilisés de la commune. « La plus franche gaîté et la meilleure camaraderie » fut de mise[369]. À la fête des Poilus de La Cellette, le banquet eut lieu à l'hôtel Boudol. Le compte-

[365] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 avril 1920. La fête du retour s'est déroulée le 11 avril.
[366] B. CABANES, *op. cit.*, p.461-462.
[367] La cérémonie a eu lieu le 16 mai 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 mai 1920.
[368] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 novembre 1919.
[369] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 avril 1920. La Fête du retour des Poilus avait eu lieu le 4 avril.

rendu de *l'Avenir* souligne la symbolique d'union civique représentée par la table d'honneur où se retrouvèrent les personnalités du village et les anciens combattants des deux guerres : le maire et les conseillers municipaux, l'instituteur, le curé ainsi que les vétérans de 1870[370].

En outre, le banquet est un espace essentiellement masculin. Les démobilisés partagent souvent le repas avec les élus politiques de la commune et parfois les vétérans de 1870. Au banquet de Giat, *Le Moniteur* note « la plus franche camaraderie » des participants qui « se plaisaient à évoquer les vieux souvenirs de la tranchée »[371]. À Chaumont, le banquet regroupe à midi les poilus de 14-18 et les vétérans de 1870 et « la meilleure camaraderie ne cessa de régner ». Au dessert, les jeunes filles du bourg sont invitées à prendre le champagne, en remerciement de leur travail de décoration réalisé pour la fête de ce village[372]. C'est la seule participation féminine notée. Dans quelques cas, il est relevé la présence de jeunes filles servant le repas. C'est le cas du banquet de Giat où deux jeunes filles servirent le repas en costume alsacien et lorrain[373]. À la fin du banquet des démobilisés de Clerlande, « deux gracieuses jeunes filles » firent une quête pour les « mutilés aveugles de la guerre »[374]. Enfin, aux Martres-sur-Morge, un chœur de jeunes filles entonne des chansonnettes à la fin du banquet[375]. Elles participent donc au banquet mais en marge, dans sa partie terminale, prologue aux festivités suivantes, en l'occurrence le bal qui lui, regroupera hommes et femmes.

Le banquet réunit les démobilisés et les autorités municipales. Il est souvent présidé par le maire. Cet aspect souligne que la fête du retour est aussi une commémoration en tant que telle à travers l'hommage que rend la commune à ses soldats qui ont défendu le pays. En cela, le banquet appartient aussi à la commémoration civique. Il est quelques fois offert par la municipalité (8 comptes-rendus le précisent) ce qui représente une dépense importante pour de petits villages, à l'exemple de La Godivelle qui paye le banquet offert à l'hôtel Vallon[376]. À Joze, au cours de la « fête du retour et de la victoire », le banquet fut offert à tous les démobilisés « par la municipalité et la générosité de son sympathique maire, M. Marignier », précise *Le Moniteur*[377]. Dans d'autres communes, la municipalité organise un vin d'honneur juste avant le repas, comme à Saint-Jacques-d'Ambur le 6 juin 1920[378]. Ailleurs, on préfère offrir le vin bouché, à l'exemple du banquet de Saint-Bonnet-le-Chastel[379], ou bien encore le champagne comme au village d'Antoingt[380]. Existe-t-il une motivation personnelle pour l'un ou l'autre de ces élus ? Fêter le retour d'un frère, d'un fils ? Ou bien simplement tenir son rang d'élu local ? Nos sources ne l'indiquent pas.

---

[370] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919.
[371] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 novembre 1919.
[372] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 26 novembre 1919. Le compte-rendu de la fête insiste sur la décoration magnifique de la mairie (sans toutefois la décrire).
[373] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 novembre 1919.
[374] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 février 1920.
[375] Fête du retour du 23 novembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 décembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er décembre 1919.
[376] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 30 octobre 1919. Fête du retour du 19 octobre. Le nombre de participants au banquet n'est pas précisé.
[377] Il regroupa à l'hôtel Péllisier-Blampin 160 convives pour la fête du retour du 23 novembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919. Le banquet de 170 couverts est offert à Cournon par le conseil municipal, le 11 novembre, pour le deuxième anniversaire de l'armistice. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 novembre 1920
[378] *L'Avenir*, 11 juin 1920. *Bulletin de l'Amicale des anciens combattants du Puy-de-Dôme*, 6 juin 1920.
[379] Fête du retour du 23 novembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919.
[380] Fête du retour du 23 novembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 1er décembre 1919. C'est aussi un conseiller municipal qui paye le champagne à la fin du banquet des démobilisés des Martres-de-Veyre pour la fête du retour le 25 janvier. *La Montagne*, 26 janvier 1920.

À Clermont-Ferrand, l'organisation du banquet a revêtu un caractère exceptionnel. Un repas officiel fut préparé à l'hôtel de ville où se retrouvèrent les élus clermontois, des maires des communes périphériques, les notabilités de la ville et des représentants de tous les régiments[381]. Les troupes bénéficiaient de banquets dans les casernes, organisés par unités. Pour faire face aux dépenses, la Ville avait fourni des fonds complétés par des dons de particuliers[382]. On retrouve ce mode de souscription à Riom, où les poilus du 105e R.I. bénéficient d'un banquet organisé à la caserne grâce à 2500 francs de dons recueillis dans la ville et de 250 francs versés par le maire de la proche commune de Châtel Guyon, fruits d'une souscription de ses habitants[383]. Le maire Clémentel, absent le matin aux premières cérémonies, arriva en voiture de Paris directement à la caserne pour saluer les soldats de la ville. La circonscription avait réalisé un effort financier qui n'est pas sans rappeler les souscriptions du temps de guerre.

Enfin, le banquet se termine généralement, outre les discours d'élus ou de représentants des combattants, par un moment de grande gaieté marqué par des chansons. Les comptes-rendus de presse qui évoquent très souvent cette partie très festive, sont peu précis quant au contenu des programmes improvisés par les convives. À Saint-Jean-en-Val, le repas placé sous la présidence du maire se termine pour les 60 participants par « des chansons d'actualité » entonnées par les poilus[384]. À Perrier, des « chansons comiques » sont écoutées à la fin du repas[385], tandis que le banquet tenu à Jozerand est clos par des « chants patriotiques et fantaisistes »[386]. Deux chants emblématiques sont parfois nommés dans la presse. Sans surprise, on retrouve l'hymne national[387] et *La Madelon*[388]. Cette dernière est plus souvent citée et elle est devenue la chanson symbolique de la guerre et de la victoire des poilus[389]. À Luzillat, le 9 novembre 1919, la « fête du retour et de la Victoire » réunit au banquet, 110 convives dont le maire et les conseillers municipaux qui ont entonné « l'inoubliable Madelon » chantée en chœur par tous les poilus[390]. À Gerzat, c'est « La Madelon de la Victoire »[391]. *La Madelon* supplante-t-elle *La Marseillaise* ? La presse locale ne détaille pas systématiquement le déroulé des fêtes et il est donc difficile de conclure sur ce point, bien que la première soit plus citée que l'hymne national. « Les strophes de *La Madelon* avec leur

[381] Sont invités trente officiers, vingt sous-officiers, des caporaux et des soldats, parmi lesquels les légionnaires et médaillés de la revue militaire qui avait commencé la journée. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919, p.2.

[382] *Ibid.* Le journal publie d'ailleurs le menu du repas d'un bataillon du 92e R.I. : 6 plats, desserts, fruits, vins (Beaujolais et Chablis 1914), Champagne, café, Liqueurs et cigares.

[383] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 septembre 1919. En outre, la commune de Châtelguyon organisa sa propre fête du retour en novembre et la commune offrit un banquet à ses démobilisés (Annonce de la fête publiée dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 novembre 1919).

[384] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 novembre 1919. Le fête eût lieu le 9 novembre 1919.

[385] Fête du retour du 23 novembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919.

[386] Fête du retour du 23 novembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 27 novembre 1919.

[387] Les chanteurs se succèdent puis *La Marseillaise* est entonnée à la fin du banquet de Champeix, le 4 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 6 janvier. À Châteauneuf-les-Bains, *La Marseillaise* est chantée en chœur selon le compte rendu de *La Montagne* du 9 janvier 1920.

[388] C'est par exemple le cas le 11 janvier 1920 lors de la Fête du retour des Poilus à Tralaigues, village du canton de Pontaumur. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 janvier 1920.

[389] On indique « La Madelon de la guerre et de la victoire » dans les chants interprétés par les convives du banquet de Romagnat. Il eut lieu pour la Fête du retour des Poilus qui était aussi le jour de l'inauguration du monument aux morts de Romagnat, le 25 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 janvier 1920.

[390] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 novembre 1919. La fête se déroula le 9 novembre.

[391] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 2 février 1920. La fête du retour date du 25 janvier.

gentillesse de chanson de corps de garde édulcorée »[392] convenaient sans doute bien aux banquets des démobilisés. En effet, la chanson appartenait davantage à la sociabilité propre des combattants dont le banquet constituait déjà le rituel fraternel par excellence. Notons cependant que l'hymne national fut plusieurs fois joué au cours de la journée festive consacrée au retour des combattants, notamment par les fanfares au cours des défilés ou, de manière plus solennelle, lors des cérémonies de recueillement au cimetière.

La retraite aux flambeaux est une festivité peu fréquente dans les célébrations du retour. Dans le programme des quelques fêtes qui l'ont incluse, elle fait souvent le lien entre le banquet et le bal. À Issertaux, la fête a lieu en hiver et la retraite aux flambeaux est prévue à seize heures, à la fin du jour[393]. À Vic-le-Comte, on préféra la fixer la veille au soir, après que la municipalité eût reçu les combattants démobilisés pour leur remettre un drapeau[394]. La ville avait l'habitude d'inclure, dans ses festivités du 14 juillet, une retraite. On adaptait donc à la fête du retour un programme déjà bien rôdé.

La fête : Les bals du retour

Le bal est le deuxième rituel festif très populaire. Il est relevé dans plus de 57% des fêtes du retour recensées. Il se déroule généralement en soirée et la presse relève souvent l'heure tardive de sa conclusion. Le bal constitue le rite de réintégration des combattants à la vie civile du village. Il symbolise aussi le retour à la paix et à la joie des plaisirs festifs. Après le banquet partagé entre hommes, les combattants retrouvent au bal un espace mixte, traditionnellement lieu de rencontres des jeunes hommes et des jeunes femmes. Il marque donc un retour à la normalité de la sociabilité villageoise. Aussi la présence des jeunes filles est-elle souvent notée dans les comptes-rendus et plus généralement des jeunes. On l'oublie trop souvent, les démobilisés sont des jeunes hommes pour qui la guerre a constitué une rupture dans la construction de leur parcours personnel, et singulièrement dans le passage du célibat au mariage. La fête du retour se termine au village de Tortebesse par un bal public « où poilus et jeunes filles de la région s'en sont donnés à cœur joie », rapporte ainsi *L'Avenir*[395]. Un grand bal a rassemblé « toute la jeunesse volvicoise », est-il encore noté[396]. Ailleurs, l'article de *L'Avenir* note que « à peu près toutes les jeunes filles de la commune avaient tenu à y prendre part »[397]. Parfois les comptes-rendus retiennent surtout une ambiance familiale et se plaisent à relever la présence des diverses générations, le bal devenant alors un moment festif rassembleur. Au bal très animé de Peslières, « les vieux ont voulu aussi être de la partie », relate *L'Avenir*[398]. « Jeunes et vieux s'en sont donnés à cœur joie » au bal du Crest, note encore *La Montagne*[399].

---

[392] M. VOVELLE, *Op. cit.*, p.126. Il montre plus globalement les limites d'un apparent triomphe de La Marseillaise. En 1918, il évoque une « saturation de La Marseillaise » tant elle a été jouée durant la Grande Guerre.

[393] Fête du retour des Poilus le 18 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 25 janvier 1920. *La Montagne*, 24 janvier 1920.

[394] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 avril 1920.

[395] Edition du 11 janvier 1920. La fête a eu lieu le 4 janvier.

[396] Fête du retour des démobilisés de Volvic le 1er février 1920. *La Montagne*, 8 février 1920.

[397] Edition du 1er mars 1920. La fête du retour à Saint-Beauzire s'est déroulée le dimanche 22 février.

[398] Fête du retour des Poilus du 4 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 14 janvier. Peslières est situé dans le canton de Jumeaux.

[399] Edition du 23 janvier 1920. La fête du retour a eu lieu le 18 janvier 1920.

Le bal est très souvent public. Il a lieu dans l'espace public du village, la halle[400], le marché couvert[401], le préau de l'école, voire la mairie[402]. En hiver, plusieurs sont organisés dans des cafés[403]. Quand la fête est estivale, le bal est plus souvent en plein air. Celui de Saint-Amant-Tallende s'est tenu sur la grande place[404]. Sur le programme proprement dit du bal, les sources révèlent peu d'indications. On mentionne quelques fois un « bal à orchestre ». À Saint-Beauzire il est composé de musiciens bénévoles, précise-t-on[405]. Que danse-t-on dans ces bals du retour ? Là encore, les indices sont trop rares. « Valses et polkas se sont succédées » jusqu'au matin au bal de Giat[406]. Les divertissements sont identiques au bal de Biollet[407]. Ailleurs, on mentionne des danses auvergnates[408].

3. Les mots du retour

À l'image des fêtes de régiments étudiées par B. Cabanes, les fêtes du retour au village sont bavardes[409]. Chaque moment de la journée donne lieu à des prises de parole, jusqu'au soir, où elles s'interrompent au moment du bal. Mais les sources de presse ne livrent pas toujours le contenu des nombreux discours prononcés et, là encore, il faut parfois se contenter de paroles tronquées ou résumées par un correspondant local du journal. 93 discours ont toutefois pu être recensés. Ce corpus assez large, malgré ses limites intrinsèques, offre une base d'étude satisfaisante.

Les intervenants

Qui s'exprime tout d'abord ? La spécificité de ces prises de parole tient dans l'importance des discours prononcés par des combattants démobilisés (trente-trois au total, soit un tiers du corpus). Les anciens combattants parlent par la voix du président de l'association locale. Les fêtes du retour sont donc les premières cérémonies où la génération du feu s'exprime officiellement et publiquement. Le deuxième ensemble est celui, plus habituel, des élus locaux – les maires le plus souvent, parfois le député – qui interviennent à trente deux reprises. Ces discours sont moins nombreux en 1919 (neuf prononcés dans un laps de temps de sept mois), avant de devenir ensuite plus présents (23 en 1920). Par contre, les

---

[400] La halle aux blés accueille celui de Vic-le-Comte lors de la fête du retour des Poilus le 18 avril 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 avril 1920.

[401] Le bal de Courpière est prévu sous le marché couvert où s'était déroulé à midi le banquet. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 3 juin. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 4 juin 1920. La fête du retour eut lieu le 30 mai.

[402] Le bal organisé par « la jeunesse » a lieu à la mairie d'Egliseneuve d'Entraigue, le 28 septembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 octobre 1919.

[403] C'est le cas dans de nombreux établissements de Bourg-Lastic, le soir du 21 décembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 26 décembre 1919.

[404] La Fête du retour des Poilus s'est déroulée le 25 juillet 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 juillet et 1er août 1920.

[405] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er mars. L'article précise les noms des six musiciens et du chef d'orchestre.

[406] La fête du retour coïncidait avec le premier anniversaire de l'armistice. Le bal eut lieu à l'hôtel Roche-Alleyrat. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 novembre. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 novembre 1919.

[407] Bal organisé à la mairie pour la fête du 14 décembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 décembre 1919.

[408] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 novembre 1919. Fête du retour de Puy-Saint-Gulmier, 9 novembre.

[409] B. CABANES, *op. cit.*, p. 472. L'expression a été employée une première fois par Mona Ozouf, à propos des fêtes révolutionnaires.

militaires interviennent peu (neuf discours sont le fait de généraux ou de colonels qui se sont surtout exprimés lors du retour des régiments en 1919). Un même constat s'applique à l'autorité préfectorale. À six reprises seulement, le préfet ou les sous-préfets prennent la parole, et essentiellement à l'occasion des grandes cérémonies de retour des régiments. Viennent ensuite des personnalités locales, les prêtres tout d'abord, dont six discours ont été enregistrés. À deux reprises, la parole de l'instituteur fut retranscrite par un journal. Enfin, cinq personnalités locales, souvent des présidents d'associations, ont pu diversement s'exprimer.

À qui s'adressent ces paroles ? Aux combattants que l'on accueille, aux morts que l'on prend symboliquement à témoin, aux habitants avec qui on cherche à tirer les leçons de la victoire ou mettre en évidence les enjeux de la paix. Les prises de paroles remplissent donc diverses fonctions. Il s'agit d'abord de rendre hommage aux sacrifices des héros, les vivants et les morts, d'exprimer la douleur des familles endeuillées et de donner un sens à la victoire.

L'hommage aux héros et à leurs souffrances

Rendre hommage à l'héroïsme des soldats est, sans surprise, le thème majeur des discours. À soixante-six reprises, les soldats sont fêtés comme des héros (71% des discours recensés). Le maire de Clermont-Ferrand salue les « vaillants régiments revenus triomphants » et évoque la « magnifique épopée » de la guerre et le « sang héroïque » versé par les combattants[410]. À sa suite, le docteur Grasset, au nom de la société des mutilés, évoque lui aussi la « magnifique épopée » et conclut à la « gloire impérissable de l'armée française »[411]. Héroïsme et sacrifices sont souvent associés. 44% des discours retenus (41 fois) mettent ainsi en avant les sacrifices. Dans un petit village, le député radical socialiste Chassaing a ainsi rendu hommage « aux braves enfants [d'Auzelles] qui ont sauvé de leur sang la liberté du monde »[412]. Lors de la fête du retour et l'inauguration du monument aux morts de Coudes, Arsène Bonfils, au nom des blessés, souligne dans son discours l'« horreur du champ de bataille » et rend un hommage aux combattants dont il sacralise le martyre : « Maintenant que ce sol a reçu dans son sein vos membres déchiquetés, maintenant qu'il s'est abreuvé à outrance de votre sang généreux, maintenant qu'il a vu s'éteindre la flamme de vos prunelles et qu'il a recueilli la dernière vibration de votre coeur, ce sol est aujourd'hui comme divinisé par l'étendue surhumaine de votre sacrifice [...] J'ai la conviction sublime que vos âmes fidèles sont au milieu de nous […] Nous serons les apôtres de ce culte tout rayonnant d'héroïsme auquel vous avez droit. Nous entretiendrons sur l'autel du souvenir la flamme sacrée de votre apothéose »[413]. La guerre sacrificielle reste donc une représentation bien ancrée dans le discours des fêtes du retour.

Plus singulière est la place faite aux souffrances de la guerre, thème jusque là peu développé dans les discours commémoratifs. L'accueil des soldats rescapés de la guerre et le souvenir des nombreux disparus appelaient à s'interroger sur ce qu'ils avaient endurées. Trente-huit discours sur quatre-vingt-treize mentionnent cet aspect. « Hélas ! Les balles meurtrières, les obus assassins ou les gaz empoisonnés ont décimé une partie de notre belle jeunesse et ont jeté le deuil dans leurs familles », s'exclame le président de la société lyrique

[410] Fêtes du retour des régiments à Clermont-Ferrand le 21 septembre 1919, Archives municipales de Clermont-Ferrand, Procès-verbaux de délibération, p. p. 438-439. *Le Moniteur* et *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919. Discours du maire, le docteur Vigenaud.
[411] *Ibid.*
[412] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 27 août 1919. Fête du retour du dimanche 24 août.
[413] Cérémonie du 1er février 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 3 février.

de Saint-Rémy-sur-Durolle en s'adressant de manière caractéristique au combattant, qu'il tutoie : « Pendant quatre ans tu as vécu une vie de douleur et de privation, tu as connu toutes les souffrances, toutes les angoisses, tu as connue toutes les privations. Plus d'une fois, sans pain ni eau, en proie à la torture de la faim ou de la soif, ton moral ne s'est jamais affaibli, et lorsque le grand jour de la victoire a lui, il a couronné les efforts en imprimant en caractères indélébiles sur ton front, l'auréole de la gloire »[414]. Dans les prises de paroles, évoquer l'horreur de la guerre permet ainsi de magnifier le sacrifice des héros. *Le Moniteur* résume dans cette optique, les quelques mots prononcés par le directeur de l'école d'Aigueperse, membre de la société amicale des blessés et réformés de guerre : « Voulant associer à la fête de ce jour tous les héros tombés sur les différents de champs de bataille, [il] retraça la vie de tant de souffrances et d'abnégation qu'ils durent éprouver avant de verser leur sang pour la France »[415]. La souffrance des soldats a permis la victoire. Elle est mise en avant par Etienne Clémentel s'adressant aux soldats, à la caserne du 105e régiment d'infanterie de Riom : « Vous avez été capables de vivre cette tragédie formidable, à force de tenir vous avez vaincu, vous avez arraché au destin la victoire, la victoire qui a divinisé votre souffrance, dont l'ivresse a effacé les plus cruels souvenirs, a transfiguré avec vous la Patrie toute entière »[416].

L'ennemi est rarement évoqué dans les discours, à quinze reprises seulement. Et ce thème est surtout le fait de discours prononcés en 1919 (douze fois sur quinze), il a donc tendance à disparaître en 1920. Par contre, les prises de paroles se font violentes et dénoncent la barbarie ennemie. Leur ton est celui de la dénonciation. Là encore, ce thème magnifie en contrepoint l'héroïsme des combattants français. « Tant d'héroïsme et de sang versé n'ont pas été perdus, à force de résistance et de courage, ils ont vaincus les Boches et les ont bouté hors de France. Ils n'ont pas passé !... On les a eu !!!... », s'écrie un conseiller municipal. Ancien combattant, Auguste Docher montre ainsi son ressentiment à l'encontre d'un ennemi qui rechigne à appliquer le traité de paix : « Mais déjà nos ennemis, pour qui les traités ne sont toujours que chiffons de papier, cherchent à se soustraire aux justes réparations qui leur ont été imposées. Plus que jamais il faut montrer de la fermeté, plus que jamais il faut se souvenir et faire bonne garde »[417]. Egalement élu municipal et président de la section de l'UNC, Jules Godonnèche retient la participation des combattants de sa commune dans « l'histoire de la victoire définitive », « pour vaincre le Boche avide d'orgueil, de domination conquérante »[418].

La douleur et le deuil

Les fêtes du retour sont empreintes du deuil des familles. Vingt-six discours reviennent sur leur douleur, souvent avec grandiloquence. Bien représentative est la prise de parole de l'organisateur de la fête du retour à Montferrand qui tient à rappeler « le douloureux souvenir des deuils cruels que la terrible guerre a multiplié au sein des familles françaises » : « Combien de familles atteintes ! Combien de pères, de mères, d'épouses, de fiancées ont reçu en plein cœur une blessure qui ne pourra jamais se cicatriser [...] Ces familles ont droit à notre plus respectueuse vénération ». La douleur du deuil est elle aussi mise au service de la

[414] Fête du retour des Poilus de Saint-Rémy-sur-Durolle. Discours de Pierre Dubost, le 18 avril 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 avril 1920.
[415] Edition du 12 novembre 1919.
[416] *Riom Républicain*, 7 septembre 1919. Fête du 31 août 1919.
[417] Le discours est prononcé le 15 février 1920 lors de la fête du retour des Poilus au village de Jussat. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 février 1920.
[418] Fête du retour des Poilus de Tauves, le 13 juin 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 juin 1920.

glorification des héros sacrifiés. Et le président du comité de poursuivre son hommage en ces termes : « Oui ils vivent les chers héros tombés. Ils vivent par l'œuvre qu'ils ont réalisée, par les exemples qu'ils ont laissés, par les inspirations qu'ils suscitent. Ils vivent. Ils tiennent leurs beaux yeux pleins de gloire arrêtés sur nos yeux pleins de larmes […] Nous les aimons encore, nous gardons la mémoire de leurs sacrifices, nous continuerons leur tâche, la tâche de rendre la France plus unie, toujours plus libre ». Et il termine : « Gloire à notre France immortelle, gloire à ceux qui sont morts pour Elle, aux héros, aux vaillants, aux forts, Oui ! Gloire à nos héros ! Honneur à nos martyrs! »[419]. Quels sentiments éprouvèrent les familles à l'écoute de tels discours, évoquant les souffrances endurées par leurs proches décédés dont on glorifiait le sacrifice ? Les comptes-rendus de presse n'en disent rien. De même, ils taisent la douleur ressentie à la vue des combattants survivants, quand le fils ou le père n'est pas revenu. Comment atténuer la douleur des familles endeuillées ? En leur proposant l'image d'une « guerre sainte », héroïque et victorieuse comme ce président de l'amicale des Poilus de l'arrondissement de Riom qui raconte ainsi l'« affreuse tourmente qui dépasse en horreur tout ce que l'imagination humaine ait jamais pu concevoir », les corps « horriblement déchiquetés par la mitraille, engloutis par l'éclatement d'un obus, arrêté par une balle dans un furieux élan vers la Victoire ». Il rend « à nos morts glorieux, nos frères d'armes, l'hommage de notre souvenir ému », « à ces morts héroïques qui ont bien acquis le droit de nous dicter nos devoirs et de compter sur la réalisation de leurs espoirs. Nous qui avons recueilli leur dernier soupir, nous savons qu'ils ont toujours rêvé de voir, après la dernière guerre, une France plus belle, plus prospère ; par l'Union de tous les Français ! ». Il s'adresse lui aussi symboliquement aux morts en s'écriant : « Camarades, votre sacrifice n'aura pas été vain, nous réaliserons dans la paix que vous avez gagnée, le plus beau de vos rêves, Que cette assurance adoucisse votre douleur, parents éplorés, veuves et orphelins »[420]. Donner un sens à la victoire doit permettre d'accepter le sacrifice et d'atténuer la douleur.

Et la douleur des combattants ? Douleur liée à la perte de proches ou de « frères d'armes » – expression souvent employée dans les discours –, douleur psychologique liée à l'expérience de guerre, douleurs physiques et morales des blessés. Là encore, les sources restent muettes. Par contre, par la place accordée aux mutilés, en tête, les défilés de ces hommes disent la violence de guerre. La fête du retour des régiments clermontois est en cela exemplaire. Une photographie monte le passage symbolique de ces mutilés sous l'arc de triomphe dressé par la firme Michelin (Annexe 26). Elle montre quatre hommes amputés des membres inférieurs qui participent au défilé sur leurs fauteuils roulants. Trois hommes sont en costumes civils, l'un est en uniforme. Des bouquets de fleurs sont posés sur leurs genoux. À leur suite, défilent des démobilisés en civil, en rang derrière leur porte-drapeau. Il s'agit d'une délégation de la fédération des mutilés qui, au départ du défilé, a reçu des mains du général Fayolle, son drapeau. Elle a été placée en tête du défilé militaire, juste après les généraux à cheval. Elle comprend des blessés, dont des aveugles. Les grands blessés encore pris en charge par les hôpitaux clermontois défilent également, transportés dans des autobus. Comme sur tout le parcours, la foule est massée, très compacte sur les trottoirs. On imagine le saisissement de la foule au passage de ces hommes mutilés. À cet instant du défilé capté par la photographie, ce n'est pas l'enthousiasme et la joie qui s'expriment, c'est la gravité qui l'emporte au passage de ces combattants mutilés. Dans la mesure où la prise de vue le permet, on ne distingue pas de sourires sur les visages des spectateurs ni du reste sur ceux des mutilés. Les attitudes sont révélatrices de l'émotion qui règne alors. Elle tranche avec l'impression générale d'enthousiasme et de bonne humeur relevés par la presse le long du cortège où les

[419] Discours de Buisson, président du comité de la fête du retour à Montferrand (commune de Clermont-Ferrand), le 4 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 5 janvier 1920.
[420] Fête du retour organisée le 11 avril 1920. *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 18 avril 1920. Discours du président Petitjean.

apostrophes fusent entre les soldats et une foule connue d'amis et de parents[421]. *L'Avenir* a noté cette retenue initiale de la foule au passage de « la glorieuse phalange des mutilés » au départ du défilé : « Ils passent dans une vision d'épopée […] Au passage de l'héroïque cortège, la foule s'incline d'abord respectueusement, puis des vivats, des acclamations retentissent, des fleurs couvrent les mutilés d'une pluie multicolore »[422].

La perception de la victoire

Le discours donne sens à la guerre et à la victoire. Aussi celle-ci est-elle soulignée à trente-sept reprises (soit près de 40%). Pour Gaillot, représentant de l'UNC à la fête du retour de Marsac, la victoire fut « la revanche du droit » et « le salut de patrie »[423]. Au cimetière, le maire de Clermont-Ferrand évoque, devant les mutilés et les anciens combattants, le « sacrifice qui eut la plus grande part dans la victoire de nos armes » ; « Grâce à vous, la France est sortie victorieuse de la plus terrible et de la plus douloureuse des mêlées ». Et il évoque les drapeaux français, « les soies tricolores de nos drapeaux glorieux devant lesquels l'Humanité toute entière s'est inclinée », imprimant au combat français une dimension eschatologique[424]. À Saint-Rémy-sur-Durolle, le président de la société lyrique salue pour sa part, un combat « pour sauver l'humanité », pour « la défense du droit et de la justice », du « sol sacré de la patrie »[425]. La guerre fut avant tout défensive, tient encore à rappeler le maire de Chateaugay, notant le «rôle de géant [qu']a joué la France dans cette lutte, où se décidait l'hégémonie mondiale » ; « Certes nous ne voulions pas la guerre et nos fils n'étaient nullement des conquérants, car ils savaient bien que la guerre ne pouvait leur être d'aucun profit ; mais en partant, ils ont pensé que cette guerre pouvait être la dernière et c'est pour ce haut but moral et patriotique qu'ils ont accompli ces actes d'héroïsme et de courage surhumain. Vous avez tenu et vous avez vaincu, parce que vous songiez à cette petite France », leur commune, « c'est votre chez vous que vous défendiez, et c'est une qualité d'Auvergnat de vouloir toujours rester maître chez lui ». « C'est à vous, soldats de la République, que le monde doit son salut », conclut-il, saluant, après l'attachement à la petite patrie, le sentiment républicain des combattants, quelques jours seulement après la fête nationale[426]. Le président des démobilisés des Martres-sur-Morge les assure que leur combat a pu sauver le pays de l'esclavage et de la tyrannie[427]. À Saint-Genès-Champanelle, le député socialiste Alexandre Varenne ne retient que le patriotisme défensif des soldats français[428]. Dans tous ces discours, c'est bien une guerre défensive qui se trouve racontée, en association avec l'image d'une victoire du droit et de la justice.

Enfin, les diverses prises de paroles cherchent à tirer les leçons de la victoire ramenée par les démobilisés. À trente-quatre reprises, l'union et le travail sont mis en exergue en tant que fondements du relèvement du pays. Marcombes , le maire de Clermont-Ferrand,

---

[421] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919.
[422] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1919.
[423] Le 21 décembre 1919. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 20 décembre 1919.
[424] Fête du retour, de la solidarité et du souvenir, le 29 février 1920 à Clermont-Ferrand. *Archives municipales de Clermont-ferrand, Procès-verbaux de délibération*, 1920 p.895. *La Croix d'Auvergne*, 7 mars 1920.
[425] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 avril 1920. Fête du retour des Poilus à Saint-Rémy-sur-Durolle le 18 avril.
[426] Discours de Bayle, maire et conseiller général de Châteaugay devant le monument aux morts dressé sur la place publique et inauguré le jour de la fête du retour des démobilisés. Fête du Souvenir et du Retour le 18 juillet 1920. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 22 juillet. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 juillet 1920.
[427] Discours de M. Emery. Fête du retour le 23 novembre 1919. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er décembre.
[428] Il s'agissait à ses yeux de « défendre la patrie attaquée ». Fête du retour des Poilus et inauguration du monument aux morts le 16 mai 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 mai 1920.

convie à suivre la voie des morts : « Tout ce sang aura-t-il été versé en vain ? […] pour que notre France victorieuse, mais meurtrie, ne puisse panser ses blessures et garder la place qu'elle avait dans le monde et que vous avez su lui conserver ? […] De leurs tombeaux, ils nous invitent à resserrer cette union qui nous a valu la victoire et nous donnera la paix à laquelle leurs sacrifice et le vôtre nous donnent droit ». Il en appelle à l'union et au travail « pour que le beau soleil de notre France, soleil de liberté et de justice, éternel flambeau de l'humanité, resplendisse à nouveau de tout l'éclat de sa victorieuse beauté »[429].

Autre thème : le relèvement de la France dans la paix évoqué à dix-neuf reprises. Lors de la fête de Saint-Beauzire, un mutilé, ancien prisonnier en Allemagne appelle à travailler pour la paix et la sécurité du pays[430]. Parfois, ce sont les élus qui interpellent les héros de la fête pour leur demander de poursuivre en quelque sorte leur engagement civique dans la paix. Le maire et conseiller général de Rochefort-Montagne, après avoir salué la bravoure et le patriotisme des démobilisés du village de Vernines, les invite « à continuer dans la paix la grande œuvre commencée dans la guerre[431]. Un ancien combattant au banquet des démobilisés de Tralaigues demanda à ses compagnons de rester unis « afin d'aider par nos faibles moyens à refaire la prospérité du pays deux fois cher, puisque c'est la France et qu'ils l'ont sauvée »[432]. Discours désormais classique chez les anciens combattants, reprenant la devise de l'association principale, l'UNC, « unis comme au front ». Dans cet ensemble, les occurrences évoquant la paix restent cependant secondaires (quatorze cas). « Une ère nouvelle commence. La France va vivre de longues années de sécurité, de paix et de prospérité. Nous ne pourrons oublier que tous ces biens c'est au sublime sacrifice de leur vie que nous les devons », relève ainsi le président du comité des fêtes de Montferrand à propos des combattants[433]. Toutefois, évoquer le relèvement du pays et la paix ne venait qu'en arrière-plan de discours centrés sur le sacrifice des héros. Cependant, ce thème rejoignait celui des « leçons de la guerre ». Les anciens combattants, artisans de la victoire, seraient les reconstructeurs de la France en paix. Aussi, respecter la morale civique des combattants relevait-il d'une dette envers les morts. Clémentel termina son discours adressé aux soldats du 105e RI, par un serment solennel : « Devant eux, morts de la grande guerre, devant vous combattants de la grande guerre, qui, ensemble, personnifiez la patrie douloureuse et triomphante, nous jurons de rester fidèles à l'idéal pour lequel vous avez combattu, pour lequel ils sont morts, nous jurons d'unir l'effort de nos bras et de nos âmes pour que la France victorieuse devienne dans la paix et le travail, plus forte, plus fière, plus grande que jamais »[434]. Dans la petite ville de Saint-Rémy-sur-Durolle, le président de la société lyrique s'adressa symboliquement aux morts : « Que les générations futures, en vénérant votre nom, sachent que votre mort a été le prix de leur paix ». Sur la paix elle-même, il restait toutefois prudent : « Rappelle-toi les souffrances que tu as endurées avant de tendre une main fraternelle à ceux dont la Kultur a été la cause de tant de maux »[435].

En somme, les discours rappelaient l'engagement patriotique sacrificiel des combattants et voulaient en retenir des leçons d'union et de travail. Si la représentation d'une guerre du droit est réaffirmée, on ne retrouve pas l'expression de grandes attentes concernant la France et le monde (ou très rarement). La paix n'était évoquée qu'en termes d'attente et de

---

[429] *Archives municipales de Clermont-Ferrand, Procès-verbaux de délibérations*, 1920, p.895. Fête du retour, de la solidarité et du souvenir à Clermont-Ferrand le 29 février 1920.

[430] Fête du retour des Poilus le 22 février 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er mars 1920.

[431] Fête du retour des Poilus le 8 février 1920 à Vernines. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 février. Discours du docteur Roy au banquet. Il termina en portant un toast à la prospérité de la France et de la Commune.

[432] Fête du retour de Tralaigues (canton de Pontaumur) le 11 janvier 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 15 janvier 1920.

[433] Fête du retour des Poilus le 4 janvier 1920. *Op. cit.*

[434] *Riom Républicain*, 31 août 1919.

[435] Discours de Pierre Dubost à la Fête du retour le 18 avril 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 avril 1920.

nécessité pour le relèvement du pays. Ce ne fut pas un thème majeur dans des fêtes du retour dont le but était essentiellement l'hommage aux combattants.

Conclusion de la troisième partie

La commémoration des soldats victorieux et de leurs sacrifices a donc regroupé les morts et les démobilisés de retour au village. Honorer les vivants et les morts, exprimer la joie et le deuil, revenir de la guerre et s'inscrire dans une célébration collective, tels sont les enjeux de ces rituels laïques qui ont relevé à la fois du triomphe et de la marche funèbre.

L'année 1919 est cependant l'apothéose de la célébration de la victoire et de ses artisans. Le foisonnement des célébrations de cette première année de paix témoigne du fort investissement individuel et collectif, nécessaire au passage du temps de la guerre au temps de paix. La signature de la paix reste toutefois que modestement fêtée. La discrétion de ces rituels dit la difficulté à considérer que la guerre est finie. Le traité de Versailles n'a pas clos le temps de la guerre. Fêter la victoire, commémorer le sacrifice de ses acteurs et fêter le retour des combattants, leur rendre grâce civiquement par la reconnaissance nationale : les intentions commémoratives des célébrations sont restées ancrées dans l'expérience de la guerre. Le sacrifice patriotique pour une victoire juste et défensive est sacralisé par les gestes commémoratifs. Le département du Puy-de-Dôme ne sort ainsi que très progressivement de la guerre et de ses représentations. Les commémorations endeuillées de la Toussaint voisinent avec les célébrations plus joyeuses des fêtes du retour au village mais en somme, il s'agit d'une même communion pour dire et faire le deuil, en même temps que pour célébrer les artisans de la victoire. C'est aussi un double mouvement, à la fois individuel et national : deuils personnels des familles et deuil collectif de la patrie.

L'anthropologie historique des cérémonies commémoratives met en lumière la recherche de communion autour du souvenir des morts, de l'accueil des combattants survivants et de la célébration de la victoire. Au fond, les gestes commémoratifs sont multipliés dans cette première année de la paix. Novembre a constitué le mois commémoratif par excellence, en dépit de la rareté de journées célébrant spécifiquement le 11 novembre. Ce choix a imprimé une forte tonalité funèbre qui oblitère l'aspect festif des journées du retour des soldats. Si le 14 juillet, fête nationale de la victoire, a pu marquer l'apothéose du caractère festif des célébrations, les fêtes du retour ont constitué l'événement attendu au village, l'événement symbolique de la fin de la guerre. Elles ont été à la fois une fête des poilus, au sens d'une célébration fraternelle des combattants ayant partagé les souffrances de la guerre, et en même temps une fête de réintégration dans une société locale qui retrouvait ceux qui avaient permis la victoire et l'établissement de la paix. Elles s'apparentent à ce titre aux rites de passage étudiés par A. Van Gennep. Si l'on suit ses analyses sur les repas consécutifs aux fêtes commémoratives[436], les banquets du retour appartiennent à des rites d'agrégation. Ils renouent les liens déliés par le temps et l'expérience de la guerre. Cette commensalité relève d'un « un sacrement de communion »[437]. En outre, ces fêtes du retour mettent en scène une rentrée *collective*, uniformisée pour l'ensemble des combattants, bien que le lent mouvement de démobilisation ait au contraire étalé le temps du retour et diversifié ses conditions concrètes. Elles donnent une dimension globale et civique à un retour qui avait été d'abord individuel. Elles le théâtralisent aussi, dans des figurations qui semblent en contrepoint des départs collectifs de la mobilisation d'août 1914. La gare est un seuil[438], entre le temps et

[436] A. VAN GENNEP, *Les rites de passage*, Ed. Emile Noury, 1909, réimpression Picard, 1991, p.234. Il indique que « les repas consécutifs aux funérailles et ceux des fêtes commémoratives […] ont pour but de renouer entre tous les membres d'un groupement survivant, et parfois avec le défunt, la chaîne qui s'est trouvée brisée par la disparition d'un chaînon ».
[437] *Ibid*., p 40.
[438] B. CABANES, *op. cit*., p.455.

l'espace de la guerre et ceux de la paix. En 1919, elle est la porte d'entrée symbolique dans l'espace civique de la ville et elle annonce le retour au foyer. Ce passage hautement ritualisé est d'importance : nous avons vu dans l'exemple riomois la municipalité venir, chaque jour, accueillir un à un les bataillons du régiment de la ville. Ces rites de réintégrations constituent bien des « rites de réincorporations » si bien mis en lumière par L. Smith[439].

Les défilés des régiments, avec les blessés en avant des troupes (avec les drapeaux défraîchis parfois), donnent à voir une « éthique héroïque » de la guerre et du sacrifice patriotique[440]. Mais les cérémonies du retour font surgir la figure du combattant souffrant, donc de la violence et de la douleur. On assiste bien à un tournant de la parole sur l'expérience du front. Cette représentation, secondaire dans les discours du 14 juillet centrés sur la victoire héroïque, s'affirme lors des fêtes du retour. Qu'est-ce qui a changé ? Les orateurs – des élus et des personnalités de l'arrière – sont globalement les mêmes, bien qu'il y ait davantage de soldats qui s'expriment. Mais le public s'est modifié : les discours ne s'adressent plus seulement à une population de l'arrière, mais sont prononcés devant les démobilisés. La souffrance des combattants reste toutefois au service de la victoire.

Enfin, les commémorations de la victoire et des ses artisans servent à proclamer une union qui, démentie dans les faits – les grèves et les campagnes électorales virulentes le montrent – n'existe plus. L'union nationale a été réactivée en 1918, elle a atteint un nouveau sommet lors de l'armistice. Elle n'est plus que commémorative en 1919.

[439] Leonard V. SMITH, *The Embattled Self. French Soldiers'Testimony of the Great War*, op. cit., p. 43-59.
[440] L'expression est de Paul GERBOD qui l'applique à la période d'avant 1914 : « L'éthique héroïque en France, 1870-1914 », *Revue historique*, octobre-décembre 1982, n°544, p. 409-429.

QUATRIEME PARTIE : LES DECEPTIONS DE LA PAIX VICTORIEUSE 1920-1924

Les traités de paix signés, restait à mettre en place, de manière effective, la paix. Les discussions portent sur les modalités d'application des traités, notamment le paiement des réparations par les vaincus, et sur le règlement des dettes de guerre entre les alliés. Mais les représentations haineuses de l'adversaire rendent difficiles les pourparlers de paix entre vainqueurs et vaincus, dans un climat de « guerre froide franco-allemande » selon l'expression de Jacques Bariéty[1]. Pour les Français, il faut garantir la sécurité et appliquer le traité de Versailles. Au cœur de cette problématique se situe la question de l'occupation de la Rhénanie, puis de la Ruhr[2].

Les ambiguïtés des enjeux de la paix transparaissent bien dans la fondation, en France, d'un « Institut de la Victoire ». L'initiative revient à un comité réuni autour du sénateur Brangier. Elle est placée sous le haut patronage du président de la République, des présidents des Chambres, des maréchaux Joffre, Foch et Pétain, de Millerand, de Poincaré. Le projet a pris pour modèle l'Institut Pasteur. Les fondateurs veulent en effet, créer un organisme scientifique pour « faire réaliser à l'industrie nationale des progrès qui la mettront hors pair ». La victoire doit fonder un monde nouveau, un monde de progrès et de paix, dont les vainqueurs sont les initiateurs et les bénéficiaires. Un appel à souscription est lancé sous l'égide de Francis Marre, le secrétaire général de l'association des écrivains scientifiques français : « Contribuer à créer et à faire vivre l'Institut de la Victoire, c'est, avant tout, contraindre à la sagesse le Boche ». Pour les promoteurs du projet, il ne peut y avoir de « paix féconde », « tant que la science n'aura pas fait assez de progrès pour que les conflits armés soient désormais rendus impossibles »[3]. En somme, un institut à caractère scientifique au service de la victoire, et qui fonctionne dans la continuité du paradigme de la mobilisation. En 1920, la défiance vis-à-vis de l'ennemi reste donc une constante. Comment, après la signature de la paix, passer d'un état d'esprit baigné par la guerre à son opposé ? Comment rendre la victoire féconde ?

Le début des années vingt est celui de la recherche d'une construction effective de la paix. Etape suivant la conclusion des traités, elle est marquée par un certain éloignement de la guerre dans les esprits. Il s'agira de mesurer à quels degrés et à quelles vitesses les représentations de la victoire et de la guerre ont pu évoluer dans la culture politique locale et témoigner d'une certaine déprise de la haine. Pour le département du Puy-de-Dôme, des sources issues du monde enseignant complètent la documentation constituée par la presse et les discours d'élus. Les éditoriaux des trois quotidiens du département sont plus rarement centrés sur le conflit et ses conséquences. *L'Avenir* se démarque cependant de la presse radicale ou socialiste par son attachement plus prononcé à ces problématiques. On peut suivre néanmoins, dans les trois quotidiens régionaux, l'évolution des représentations de la victoire et de la guerre au fil des conférences internationales qui se succèdent. Cette documentation éclaire l'étude d'évolutions individuelles de ces représentations, de nouveau grâce à l'étude

---

[1] Raymond POIDEVIN, Jacques BARIÉTY, *Les relations franco-alllemandes 1815-1975*, Paris, A. Colin, 1977, p. 240 et s. Pour une étude en détail des relations franco-allemandes : Jacques BARIÉTY, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale. 10 novembre 1918-10 janvier 1925, de l'éxécution à la négociation*, Paris, Ed. Pedone, 1977, 797 p.

[2] Anna-Monika LAUTER, *Sicherheit und Reparationen. Die französische Öffentlichkeit, der Rhein und die Ruhr (1919-1923)*, Essen, Klartext, 2006, 431 p.

[3] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 1er août 1920.

des papiers de Desdevises du Dezert mais aussi celle des discours d'Etienne Clémentel et de ses archives privées, et également grâce au dépouillement de la correspondance du jeune Alexandre Vialatte, alors étudiant clermontois qui part travailler en Rhénanie. Ce type d'approche est complété par une documentation à la fois régionale et nationale. L'attention s'est portée sur les débats à la Chambre. Au moment de l'affaire de la Ruhr, les préfets sont sollicités par le gouvernement pour l'informer des évolutions de l'opinion. Cette documentation éclaire alors l'état d'esprit à l'échelle du département mais aussi au niveau national.

L'occupation de la Ruhr est apparue comme une césure à divers degrés. Elle fait d'abord retour à la guerre par le fait même qu'elle est une action militaire. Elle souligne aussi les limites d'une politique de fermeté revendiquée par la France. Elle montre bien la difficulté à appliquer réellement les traités de paix. En outre, en faisant constater les fragilités de la paix, elle suscite un regain d'anxiété dans l'opinion. Est-ce la guerre qui revient, qui pourrait revenir ? Elle ravive aussi la haine à l'encontre du vaincu. Les années 1923-1924 closent aussi la législature. La Chambre élue en 1919 est donc à l'heure des bilans. Les élections de mai 1924 ont alors constitué un champ d'expression des représentations de la victoire et de la guerre : le sens de la victoire y fut un thème du débat électoral.

Les années 1920-1922 eurent donc pour enjeu, le passage d'un sentiment de victoire au temps de la paix : comment sortir de la guerre et entrer dans la paix ? Entre l'occupation de la Ruhr et la fin de la première législature de la sortie de guerre, 1923 et 1924 furent les années de la quête des bénéfices de la victoire : mais lesquels, exactement ?

CHAPITRE 1 : 1920-1922. SORTIR DE LA GUERRE, ENTRER DANS LA PAIX ?

1920 et 1922, les deux premières années de la paix véritable, sont marquées par une lente sortie de l'univers de guerre. La vie politique reprend son cours. La nouvelle législature a pour objectif de construire la France de la paix. Les opérations de démobilisation militaire se poursuivent encore, pour la jeune classe 1918, jusqu'au printemps 1920[4]. Cependant, la guerre reste encore bien présente dans la France victorieuse. La succession de conférences sur les modalités de la paix provoquent des débats internationaux et font rejaillir fréquemment les références haineuses envers l'ennemi, forgées durant le conflit. Au nom de sa victoire, la France demande une application intégrale de traités de paix. Dans ce contexte, la question de la victoire et de ses bienfaits reste souvent sous-jacente, et semble osciller entre éloignement et permanence des rappels au conflit.

Aussi faut-il prendre la mesure de l'évolution des représentations de la guerre, de l'ennemi et de la paix dans la culture politique locale. Ensuite sera envisagé le sens de la victoire dans les débats suscités par les conférences internationales sur les modalités d'application de paix. Enfin, dans ce contexte international, les images de la France victorieuse, forte de sa victoire, ont également été sujettes à révision.

I. La guerre, l'Allemagne, la paix : une déprise de la haine ?

Etudier la parole ou le discours des acteurs à l'échelon local éclaire l'évolution des représentations de la guerre et de la victoire. Il faut d'abord envisager le regard posé sur la guerre passée, omniprésent dans les débats soulevés par la tenue des conférences internationales. Vient ensuite la question de l'Allemagne. Y'a-t-il une certaine « normalisation » de son image, où reste-t-elle l'ennemi, et donc toujours à craindre ? La force d'une haine voire parfois d'un ressentiment envers l'Allemagne est une question cruciale à l'heure où les négociations sur l'application du traité de paix rythment les relations internationales, à travers des conférences successives. Enfin, cette question est également déterminante quand l'immense attente d'une paix définitive fait grandir un pacifisme aux différentes facettes, et dont il faut envisager l'enracinement dans les références nées du conflit. De quelle nature a été, au fond, dans ces premières années de paix, le pacifisme des vainqueurs ?

1. La persistance d'une haine envers l'Allemagne :

L'étude du département du Puy-de-Dôme en 1919 a permis de dégager des représentations largement partagées : la guerre était évoquée comme un carnage atroce causé par une Allemagne criminelle, ennemi héréditaire toujours menaçant. Isolés, les socialistes accusaient le seul militarisme allemand. Mais pour tous, la haine de l'ennemi tendait à faire

[4] B. CABANES, *La victoire endeuillée*, op. cit., p. 277 et s.

place à une haine de la guerre, la garantie de la paix devenant une préoccupation fondamentale. Ce glissement, entamé en 1919, se confirme-t-il dans les années suivantes ? La peur de l'ennemi reste-t-elle une réalité ? Si les mêmes représentations de la guerre étaient sensiblement partagées au sein des différents milieux politiques, par contre, leurs images de l'Allemagne ont continué de se démarquer.

Les sources locales offrent la possibilité, une fois de plus, d'un changement de focale pour envisager une évolution individuelle des représentations, celles de Desdevises du Dezert, cette figure locale du professeur d'université autrefois mobilisé dans l'effort de guerre, celles du jeune Alexandre Vialatte et celles de l'élu radical de premier plan, Etienne Clémentel. On peut replacer ces trois parcours individuels dans un cadre plus large de l'évolution des représentations de la presse locale et de celles des élus de tous bords, pour lesquels on dispose de prises de paroles plus éparses.

Desdevises du Dezert

Desdevises du Dezert a poursuivi la rédaction de ses carnets de guerre, comme s'il était toujours « mobilisé », et donc toujours en conflit avec l'Allemagne. Il a aussi rassemblé une documentation complémentaire sur le conflit, et ses papiers ne relèvent plus d'un classement chronologique scrupuleux. Quels étaient alors ces sujets de prédilection ? Il recherchait tout ce qui constituait de nouveaux indices de la barbarie de l'ennemi d'hier. Les camps de prisonniers français en Allemagne l'intéressent alors particulièrement. Il note par exemple un récit glané au cours d'un repas à Ambert. Un jeune homme lui raconta sa captivité au camp de Cassel, « connu sous le nom de camp de la mort », et il en évoque les conditions de vie terribles[5] : « Les camps de concentration ont été de véritables enfers – couchage sur la terre nue, sans couverture. Eveil à deux heures du matin, revue nocturne, six heures au garde-à-vous les pieds dans la neige par 30 degrés de froid »[6]. Dans ces quelques notes, la victime de la guerre était bien le prisonnier français, victime de conditions inhumaines de détention. Certes, les Allemands faisaient aussi figure de victimes, souffrants des privations matérielles dues à la guerre. Toutefois, le récit voulait surtout relever la pratique du « pillage » des colis des prisonniers.

Mais la grande source d'informations pour Desdevises du Dezert fut le voyage entrepris en Allemagne en septembre 1921, via le Luxembourg, et en direction de la Rhénanie occupée[7]. Son périple s'apparente à un tourisme de guerre, si courant à l'époque[8] mais dont

[5]Une thèse de médecine fut soutenue en 1919, en partie basée sur l'étude des prisonniers du camp de Cassel : Marie-Joseph DAUTREY, *Deux épidémies de typhus exanthématique dans les camps de prisonniers d'Allemagne, Lagensalza et Cassel*, thèse pour le doctorat de médecine, Nancy, 1919, 49 p. Cité par A. BECKER, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaires et culture de guerre, 1914-1918. Populations occupées, déportés civils et prisonniers de guerre*, Paris, Ed. Noésis, 1998, p 101. L'historienne fait part de témoignages de prisonniers de ce camp concernant les terribles conditions de vie et leurs conséquences mortifères : p.105-106 et p. 123. Voir aussi son intervention au colloque de Verdun des 12 et 13 novembre 1999, *Finir la guerre* : « Le retour des prisonniers », *Les Cahiers de la Paix*, n°7, Presses Universitaires de Nancy, 2000, p. 67-78.

[6] L'ancien soldat lui raconte qu'il souffrait du manque de nourriture, leurs gardiens n'étant du reste guère mieux lotis, pillant les paquets envoyés par les familles aux prisonniers. À son retour, il ne pesait plus que quarante-sept kilos pour un mètre quatre-vingt. DESDEVISES DU DEZERT, *Op. Cit.*, Tome 19, Folio 109-110. Ces notes semblent dater de juin ou de juillet 1920.

[7] L'occupation interalliée de la Rhénanie était prévue par le traité de Versailles. La zone française recouvrait 75% du total et comprenait la partie sud de la rive gauche du Rhin et la région de Bonn, elle-même entourée des zones d'occupation britannique (autour de Cologne), américaine (autour de Coblence) et belge (d'Aix-la-Chapelle à Gladbach).

les témoignages intimes sont rares. Il décrit les paysages dévastés, relate des anecdotes sur l'occupation du territoire (fuite devant l'ennemi, atrocités)[9], sur le « joug prussien » subi par le Luxembourg, jugeant l'état d'esprit de ses habitants très germanophobe : « Les Boches sont exécrés ici – peut-être plus qu'en France – « cochon de prussien » est l'injure suprême à Luxembourg, celle après laquelle il n'y a plus place que pour les coups »[10]. Ne s'arrêtant pas à une visite des régions dévastées par la guerre, il se rend aussi chez l'ennemi, dans des régions désormais occupées par les troupes victorieuses. Plus intéressant alors, son témoignage fait écho à la politique menée par la France en Rhénanie pour y développer un tourisme français[11]. Au centre de cette action, une exposition artistique française, organisée à Wiesbaden, au château de Biebrich[12] : Desdevises du Dezert s'y rend. Préparée par les autorités françaises d'occupation, elle avait pour but de promouvoir le génie français dans tous les domaines artistiques. L'information fut diffusée par le ministère de l'Instruction publique à toutes les académies, incitant professeurs, élèves et étudiants à entreprendre le voyage[13]. Qu'en retint Desdevises du Dezert ? Il juge très sévèrement les « peintures ultra-modernes » : « L'art français apparaît là comme infesté de bochisme. C'est de Munich qu'est venu ce goût du dessin informe, de la couleur plate et sans vie, de types malades ou idiots, de la sculpture grossière. La laideur prise pour de la beauté ». L'intellectuel clermontois portait un regard fort conservateur sur les courants de picturaux de l'après-guerre, dans lesquels il ne voyait qu'un délire né de l'influence néfaste allemande, en phase avec ses contemporains[14]. Par ailleurs, il

---

[8] S. BRANDT, « Le voyage aux champs de bataille », *Guerre et culture 1914-1918*, op. cit., p.411-416. A. CHAMPEAUX, « Les Guides illustrés des champs de bataille, 1914-1918 », dans Gérard CANINI (dir.), *Mémoire de la Grande Guerre*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 341-354.

[9] *Ibid.*, Tome 20, folio 94-96. Empruntant la voie ferrée de Paris à Luxembourg, il traversa d'abord les régions de Reims, de Sedan et de Longwy. Desdevises du Dezert résume ses impressions à la suite de son passage dans la région de Sedan : « Paysage accidenté, plus peuplé que de Reims à Mézières. Beaucoup de villages paraissent avoir souffert de la guerre. Une vieille femme raconte des histoires de fuite devant l'ennemi, de vieillards perdus en chemin, d'enfants enterrés par les obus. Une autre me dit qu'il a fallu avoir les Boches chez soi pendant quatre ans, et qu'on ne pourra jamais dire tout ce qu'ils ont fait ».

[10] *Ibid.*, Folio 84-85, 20 septembre 1921. Il résume l'occupation allemande en une somme de dérives iniques envers les civils : « Il n'est pas d'excès, de vexations, d'exactions, d'actes de tyrannie monstrueuse dont les Allemands ne se soient rendus coupables - ils ont volé, pillé, assassiné, incendié, ils ont déporté en Allemagne tous ceux qui leur ont porté ombrage ».

[11] Plus généralement, sur l'action de Paul Tirard en Rhénanie à la tête du Haut commissariat de la République française (HCRF) dans les provinces du Rhin : Anna-Monika LAUTER, *op. cit.* Elle montre que cette politique avait suscité au mieux de l'indifférence de la part des Français.

[12] Ce château fut la résidence familiale des Nassau au XIXe siècle. L'exposition se tint de juin à octobre 1921. Elle était organisée par le Haut Commissariat de la République française (HCRF). Volet singulier de l'action du HCRF, le développement d'un tourisme français en Rhénanie eut peu de succès et cette politique provoqua aussi des effets inverses aux buts escomptés. Les journaux et divers groupes de pression ont mal accueilli cette initiative, considérant que le développement touristique rhénan pouvait profiter en définitive à l'économie allemande (les touristes ne devaient-ils pas dépenser leur argent en France ?). Sur la politique de développement du tourisme français en Rhénanie, A.-M. LAUTER, *op. cit.*, p.101-135.
Paul Tirard a écrit deux ouvrages relatant son action sur cette période : *La France sur le Rhin*, Paris, Plon, 1930 et concernant l'action culturelle du Haut commissariat : *L'Art français en Rhénanie pendant l'occupation (1918-1930)*, Strasbourg, Imprimerie des Dernières nouvelles de Strasbourg, 1930.

[13] *A.D. Puy-de-Dôme*, T5978, Propagande, Echanges. Circulaire ministérielle du 12 mai 1921 adressée aux recteurs et aux inspecteurs d'Académie. Elle reprend l'information transmise par le Haut commissaire Paul Tirard. « Que les enfants de France voient nos couleurs sur le Rhin où nos Armées reprennent et conservent la tradition de notre Histoire », est-il précisé. L'exposition avait lieu pendant les trois mois d'été ce qui pouvait faciliter le voyage des enseignants, d'autant que des réductions de chemin de fer étaient prévues. L'information fut diffusée par voie d'affiches dans les Universités, dans les lycées et dans les collèges. A.-M. Lauter note l'important effort de communication entrepris par l'administration du HCRF : envoi de 25 000 prospectus et 600 tracts, affiches et dépliants adressés à 40 établissements français : *op. cit.*, p.115.

[14] DESDEVISES DU DEZERT, *op.cit.*, Folio 101-102. Il s'agit d'une partie de l'exposition installée dans le palais de la Grande Duchesse de Hesse-Nassau à Beibrich que Desdevises du Dezert présente ainsi : « une série

conserve globalement sa vision négative de l'Allemagne, et se montre peu réceptif à l'action du Haut commissariat de la République française (HCRF) en Rhénanie en faveur du développement de liens culturels franco-allemands. Sa réaction, entre indifférence et défiance, est symptomatique du peu de succès rencontré par la politique de Tirard et du HCRF auprès du public français[15].

Autre sujet d'intérêt pour Desdevises du Dezert : l'ascendant allemand, qu'il jugeait encore important en Europe et qui l'inquiétait. Il relève dans les lettres de ses correspondants européens les traces multiples d'une emprise allemande jugée funeste. D'une ancienne élève lui racontant son séjour en Suède, il retient surtout son récit des sentiments germanophiles de la population et les marques d'une propagande anti-française générée par l'Allemagne : « Tout ce monde suédois est philoboche. Les Suédois ne veulent pas croire aux atrocités allemandes ; ils prétendent que ce sont des calomnies françaises. Ils croient à l'impérialisme français. Ils répètent docilement ce que leur disent les Allemands. Ils admirent la discipline, la valeur, la méthode, la science, le travail allemands »[16]. D'Espagne, son ami Vasseur-Deperrier lui présente leur revue franco-espagnole comme un des rares bastions francophiles, à contre-courant d'une presse anti-française et à la solde de l'Allemagne : « L'Espagne en général, Séville en particulier, sont peuplés de Boches […] Ils sont en train de faire une campagne de calomnies contre la France »[17]. Enfin, dans ses *Albums* de guerre, il conserve une image de propagande de la Ligue « Souvenez-vous », dont il est sociétaire[18]. Elle dénonce le négociant allemand comme l'ennemi barbare d'hier sous le trait de deux figures identiques, un soldat allemand à l'uniforme tâché de sang, tenant d'une main un poignard sanguinolent et de l'autre une torche enflammée, et un représentant de commerce au même visage : « Le Boche qui a tué, brûlé, pillé, ce représentant de fabrique qui vous offre ses produits, et qui voudra s'installer de nouveau chez nous, c'est le même, ne l'oubliez jamais » (Annexe 27)[19].

En 1922, Desdevises du Dezert restait en définitive opposé à tout rapprochement intellectuel avec les anciens ennemis. Dans son milieu universitaire, il rejetait tout geste d'ouverture en direction de l'Allemagne. C'est ainsi qu'il déclina l'invitation d'une association d'étudiants catholiques qui, visiblement, comptait sur le soutien de ce professeur proche de ses idées. Refusant de lui accorder son appui[20], il reproche à ce groupe son aide caritative apportée à des étudiants allemands. En fait, il déplorait que cette association puisse soutenir des étudiants européens, qu'ils appartiennent à des pays vainqueurs ou à des pays vaincus. Pour Desdevises du Dezert, cette aide indifférenciée, dépassant les clivages de la guerre, n'était pas concevable. Le responsable étudiant fit aussi appel aux sentiments anti-bolcheviques de Desdevises du Dezert, soutenant que parmi les étudiants ainsi secourus, polonais mais aussi russes, « quantité d'entre eux sont contre le régime soviétique » : « Vous aurez maintenant la certitude que notre action n'est pas du tout faite par des étudiants d'extrême gauche ou par des amis de l'Allemagne, mais qu'elle est faite par des hommes de

---

de salles de peintures ultra-modernes : tachistes, pointillistes, cubistes, dadaïstes. Très peu de choses à retenir, au milieu de toutes ces palettes en délire ».

[15] A.-M. LAUTER, *op. cit.*, p.134. Elle conclut à un échec de la double tentative de Tirard , d'une part, auprès de l'opinion publique française, dans la promotion de sa politique culturelle en Rhénanie occupée, d'autre part du développement d'une meilleure entente avec la population rhénane.

[16] *Ibid.*, Tome 20, Folio 124, 31 oct 192. Lettre de Philippa Rousson de retour d'un séjour d'un an en Suède - pays qu'elle a cependant trouvé « admirable ».

[17] *Ibid.*, Tome 20, folio 125. Lettre de Vasseur-Deperrier du 1er novembre 1921.

[18] GR 29 0154, Albums de guerre, Tome 1 ; La carte d'adhésion 1916 est accompagné de son reçu de paiement (5 françs) daté du 2 mars 1916.

[19] La date de publication n'est pas connue.

[20] La Fédération française des associations chrétiennes d'Etudiants avait contacté Desdevises du Dezert au sujet d'une conférence qu'elle souhaitait organiser à Clermont-Ferrand.

cœur, émus de la souffrance de leurs camarades étudiants, et par des Français qui veulent que la France soit connue et aimée de tous les pays d'Europe », garantissait-il[21]. En vain.

La détestation de l'ennemi restait donc une constante chez Desdevises du Dezert. Il fut d'ailleurs satisfait de rencontrer ces mêmes sentiments chez le maréchal Fayolle, qui le reçut à son domicile clermontois en avril 1922. Les deux hommes regrettaient, du reste, de ne pas avoir noté de tels sentiments chez les hommes de troupe. Selon la restitution de leur conversation par le professeur, le maréchal aborda le sujet en ces termes :
«- Il faut que je vous dise que je déteste le Boche. Il n'y a pas de peuple plus méprisable, plus fourbe, plus bas, plus vil ; c'est le mensonge incarné.
« - Je pense absolument comme vous à ce sujet, mais parmi tous les soldats que j'ai entendus, presque tous m'ont dit du mal des Anglais et des Italiens, plusieurs des Américains, presque aucun ne m'a paru détester les Allemands.
« - C'est exact, je l'ai constaté moi-même, dans les tranchées, nos hommes partageaient leur soupe, leur pain avec les prisonniers. J'étais obligé de leur dire : mais ce sont vos ennemis ; il y a dix minutes, ils vous tiraient dessus ! –Non ! Ils étaient toujours disposés à oublier. L'Allemand a un bon garçonnisme de surface [sic] auquel les nôtres se laissaient prendre »[22].
La haine de l'ennemi restait donc encore une limite indépassable pour Desdevises du Dezert comme pour le maréchal Fayolle, qui ajouta : « Evidemment… S'il n'y avait pas cette mer de sang entre les deux peuples. Mais comment oublier tout cela ! Enfin ! Espérons que les choses s'accommoderont moins mal qu'on pourrait le croire… » Cependant, les deux hommes se montraient amers face à la situation internationale, défavorable à la France malgré sa victoire. Ainsi, Desdevises du Dezert releva-t-il les propos désabusés du maréchal victorieux sur les lendemains de la guerre : « Il m'a dit que dès le 12 novembre 1918, il avait eu très nettement l'impression que la victoire de la France était sabotée », l'Angleterre bénéficiant au maximum des conditions d'armistice, puis de paix, privilégiant sa flotte ou ses colonies. Pour les deux hommes, « le facteur religieux est pour quelque chose dans l'attitude de l'Angleterre à l'égard de la France. Elle ne veut pas tuer une nation protestante, au profit d'une nation catholique… Elle regarde du côté de l'Ancien testament et non de l'Evangile »[23]. Outre la perfidie anglaise, le maréchal Fayolle mettait en cause des milieux financiers hostiles : « C'est la haute finance qui tient tout…On a fait un tas de révolutions, détrôné des rois et des empereurs, pour tomber sous la main d'une centaine de financiers, une majorité de juifs qui mènent le monde ». Antisémitisme, anti-protestantisme, leur culture était bien celle de conservateurs catholiques, marquée par la rancœur nationaliste. À leurs yeux, comment expliquer les difficultés d'une France victorieuse, sinon par un complot auquel ils rattachaient toutes les figures traditionnellement honnies ?

Cependant, la déception semblait aussi prendre pied parmi eux. Desdevises du Dezert déplorait « la faillite de la justice »[24] pour deux raisons : Guillaume II restait impuni et les réparations n'étaient pas payées. Ce double échec de la paix était dû, pensait-il, à « une conspiration de la haine et du mensonge ». Et de nouveau, il développait la thèse d'un complot anti-français soutenu « par la presse, par la propagande sournoise d'abord, et bientôt éhontée de nos anciens ennemis et de nos jaloux ». Cette propagande, juge-t-il, a provoqué le retournement de l'opinion mondiale : « Le 11 novembre 1918, le monde entier donnait à la France le prix de la constance et de la valeur. Nous sommes en septembre 1922, et la France n'est plus aux yeux d'une foule de gens qu'une nation ambitieuse, violente, déçue et ruinée, plus dangereuse pour la paix du monde que l'Allemagne ne le fut jamais ». Viscéralement

[21] *Ibid.*, Tome 20, folio 39. Lettre du 10 mars 1922 signée par E. Mörch, secrétaire générale des associations de Lycéens.
[22] *Ibid.*, Tome 20, folio 166-167, 21 avril 1922. Entretien avec le Maréchal Fayolle.
[23] *Ibid.*
[24] DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, tome XI, Septembre 1922, p. 176-192. C'est le titre de ces pages.

hostile à l'Allemagne, il rejetait tout rapprochement possible, dans son milieu professionnel, avec « notre ennemi héréditaire, notre ennemi d'hier et de demain […] à peine désarmé et [qui] prépare déjà, avec une ténacité et une férocité extraordinaires les armes qui lui permettront de ressaisir la victoire ». « Intoxiqués par un enseignement unilatéral et pédantesque, les universitaires font cause commune avec les militaristes prussiens », déplorait-il. L'actualité de la guerre restait manifeste à ses yeux : « La Force est toujours souveraine, le canon gronde encore et quand il aura cessé de rugir en Asie Mineure, nul ne pourrait dire que le feu ne recommencera pas d'un autre côté. La faillite de la justice est patente, indéniable, complète. La grande occasion serait-elle perdue, le monde plongé dans le chaos et la lueur que les hommes avaient pu prendre un instant pour une aurore, ne serait-elle que l'annonce d'un jour encore plus tragique et plus sanglant ? »

Alexandre Vialatte

Autre témoignage remarquable, celui d'Alexandre Vialatte. Appartenant lui aussi au milieu conservateur et catholique de la région, il était toutefois d'une autre génération, de celle qui avait vécu la guerre en adolescent[25]. Quel est donc le regard que porte sur l'Allemagne et les Allemands ce jeune étudiant, au demeurant germaniste, qui choisit, à la rentrée universitaire de 1920, de s'inscrire en licence d'Allemand ? Dans ses lettres de 1920 et 1921 adressées à Henri Pourrat, il emploie très fréquemment le mot *boche* comme un terme usuel. C'est par exemple le cas dans la correspondance plus familière qu'il échange avec le frère d'Henri Pourrat, Paul, qui fut son condisciple au collège. Une lettre d'août 1921 indique qu'il est allé au cinéma en compagnie d'Henri voir un film allemand. Ce jeune homme, ni l'écrivain Pourrat n'ont hésité à aller voir un film réalisé par l'adversaire d'hier, film qui passait visiblement sans anicroche dans cette petite ville. « Nous y avions été alléchés par un film boche »[26], explique Vialatte. Le mot est donc employé de manière banale, sans animosité particulière. Par contre, à partir de 1922, ce terme disparaît de sa correspondance avec H. Pourrat. Dans son *Journal*[27], on ne note plus qu'une seule mention – « un buffet de gare en Bochie » (9 février 1922) – dans un court texte où toutefois, pour désigner le serveur, il use du mot « allemand », un terme qu'il emploie systématiquement dans ses notes pour désigner la population.

Bénéficiant de recommandations littéraires[28], Alexandre Vialatte partit cette année-là en Rhénanie occupée pour travailler à la *Revue rhénane*[29]. Cette publication quasi officielle

[25] En 1920, jeune étudiant désargenté de 19 ans inscrit à l'université de Clermont, il est répétiteur au collège de Thiers puis d'Ambert, afin de financer ses études. Inscrit à la rentrée de 1919 en Licence de Lettres classiques, il s'oriente dès la rentrée suivante en Licence d'Allemand. Il participe à la création d'une revue littéraire étudiante en 1921-1922, *le Gay Sçavoir*, qui publie ses premiers textes. Il côtoie les écrivains régionaux parmi lesquels Henri Pourrat, Joseph Desaymard, Amélie Murat mais aussi le professeur Desdevises du Dezert.

[26] *Correspondance A. Vialatte – H. Pourrat*. Tome I : *Lettres de collège (1916-1921).* Textes revus, présentés et annotés par Dany Hadjadj, cahier n°11, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2001, p.176. Lettre du 24 août 1921. A. Vialatte est alors en vacances à Ambert.

[27] Il ne s'agit pas à proprement parlé d'un journal mais d'un ensemble constitué par deux formes d'écrits. D'une part 22 feuillets datés du 10 novembre 1920 au 12 novembre 1921, et d'autre part de deux petits carnets qui couvrent la période du 8 décembre 1921 au 20 novembre 1922. Ces écrits constituent bien des « jets spontanés ». Les textes sont courts et apparaissent souvent comme de courtes prise de notes d'impressions, de choses vues voire d'idées littéraires fugaces, parfois de simples mots. On y retrouve des anecdotes ou des descriptions écrites dans des lettres adressées à Pourrat ou à d'autres correspondants.

[28] Jugeant sa situation de « pion » et d'étudiant sans avenir, Vialatte a résilié son sursis. Henri Pourrat est soucieux de voir son jeune ami ne pas s'égarer dans une carrière militaire et poursuivre dans une voie littéraire.

relevait de la politique culturelle menée par la France en Rhénanie[30], une « politique de pénétration pacifique » orchestrée par Paul Tirard[31]. La revue bilingue voulait œuvrer à un rapprochement franco-allemand, dans cette région où les Français caressaient encore le rêve d'instaurer un Etat rhénan indépendant… et francophile. Elle se situait donc dans la mouvance politique du Haut Commissariat français chargé de l'administration rhénane, tout en restant ouverte à une pluralité de point de vue. C'était « une revue littéraire, économique et artistique » comme l'indique son sous-titre, qui accueillait des auteurs français et allemands très hétéroclites par leur appartenance politique et artistique[32]. Dans le contexte de l'après-guerre, ce rapprochement entre écrivains des deux pays était déjà un événement en soi. À 21 ans, Vialatte endosse de lourdes charges à la revue qu'il anime, se faisant tour à tour traducteur, unique rédacteur, administrateur et commis-voyageur, journaliste et critique littéraire. Quel regard porte-t-il sur l'Allemagne ? Il était en fait arrivé par hasard en Rhénanie, non par passion pour la littérature et la langue allemandes, mais en ayant saisi une opportunité. Il s'intéressa peu aux événements politiques de la région occupée, adoptant « une optique de spectateur »[33]. Il assimilait la situation des territoires rhénans à celle d'une colonie.

Il l'a adressé à Jean Paulhan qui fréquente l'été la région d'Ambert. Ce dernier a recommandé Vialatte auprès de son ami Bernard Zimmer, le directeur de la *Revue Rhénane*, et de Paul Tirard, Haut commissaire français pour les territoires occupés.

[29] L'administration française en Rhénanie s'est, semble-t-il, adressée aux Universités pour inviter les étudiants en allemand à postuler à divers emplois. Les archives départementales gardent la trace de quatre demandes d'emplois transmises par le doyen de la faculté des Lettres au rectorat. A. Vialatte a sans doute entrepris la même démarche bien que son nom n'apparaisse pas dans ces papiers lacunaires. *A.D. Puy-de-Dôme*, T 5978, op. cit., Circulaire du 7 mai 1920. Vialatte a multiplié les démarches. Il a postulé à un poste d'interprète-étudiant auprès du bureau militaire de Spire puis à un poste à la Haute Commission Interalliée. *Correspondance A. Vialatte – H. Pourrat*, op. cit., p.28. Il est d'abord engagé comme « Professeur-Directeur » au cercle de Spire, puis il obtient deux semaines plus tard le poste de rédacteur à la *Revue Rhénane*.
Une étude du Centre d'Études Germaniques et de la revue Rhénane a été menée à l'université de Göttingen : Jens HEGELER, *Kulturvermittlung im Kontexte der französischen Rheinlandbesetzung. Das Centre d'Etudes Germaniques und die Revue Rhénane in Mainz (1919-1930)*, Hausarbeit zur Erlangung des Magistergrades am Fachbereich Historisch-Philosophische Wissenschaften der Universität Göttingen, juillet 1996. Cité par Corinne DEFRANCE, *Sentinelle ou pont sur le Rhin ? Le Centre d'Études Germaniques*, CNRS éditions, Paris, 2008, 333 p.

[30] Rappelons que la France occupe les deux tiers des territoires rhénans avec la partie sud de la rive gauche du Rhin et la région autour de Bonn. Le reste est constitué par les zones contrôlées par les pays alliés.

[31] Politique finement analysée par Anna-Monika LAUTER, *op.cit.*. Voir la partie I.2 "Einflußname auf die französische Öffentlichkeit", p.88-135. Tirard, en espérant officieusement encourager le séparatisme rhénan, a multiplié les activités culturelles, destinées à retisser des liens culturels entre les Français et les Allemands de Rhénanie : cours de langues, expositions, revues… C'est dans ce cadre que Vialatte a travaillé. Tirard eut aussi une véritable action de communication auprès de la presse française, par la diffusion par le biais de l'agence Havas d'informations contrôlées par l'administration de P. Tirard, par la publication de brochures et par l'organisation de séjours pour des journalistes invités à visiter la Rhénanie.

[32] La revue rhénane publie des articles ou des extraits d'œuvres très divers de Maurice Barrès, Paul Bourget, Paul Claudel, Colette, André Gide, Jean Giraudoux, Pierre Loti, Pierre Mac Orlan, Paul Morand, Marcel Proust, Jacques Rivière, Jules Romain, Charles Seignobos, Albert Thibaudet… Alexandre Vialatte y publiera ses premiers textes. Son ami Henri Pourrat et d'autres auteurs auvergnats sont aussi les bienvenus. Les auteurs allemands sont également très divers, des pacifistes comme Fritz von Ruhe, des républicains (Thomas Mann) aux expressionnistes comme Fritz Lang ou George Grosz. Le jeune Vialatte arriva dans ce milieu littéraire dynamique en ayant d'abord un poste administratif et commercial ; il était en fait chargé de développer les abonnements de la revue. Mais il débuta comme rédacteur et influença sa ligne éditoriale en faisant la promotion de ses amis écrivains auvergnats, puis il commença à publier ses propres articles et des traductions.Cf. la présentation de la Revue rhénane par Catherine Milkovitch-Rioux, Annexe II, p. 333-346, dans *Correspondance A. Vialatte – H. Pourrat*. Tome 2 : *Lettres de Rhénanie (février 1922-avril 1924)*. Textes réunis, présentés et annotés par Dany Hadjadj, Catherine Milkovitch-Rioux et Alain Schaffner, cahier n°13, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, 418 p. Les lignes qui suivent s'appuient sur la riche présentation de cette correspondance rédigée par Dany Hadjadj (p.13-50).

[33] *Ibid.*, p. 44-45.

La comparaison n'est pas anodine chez ce fils d'officier, tenté quelques mois plus tôt par un engagement militaire dans un régiment en Algérie[34]. La Rhénanie occupée lui offre une situation professionnelle inespérée dans une période de véritable initiation. En mars 1922, il indiquait à H. Pourrat combien son séjour dans cette région étrangère réveillait chez lui des sentiments d'appartenance nationale, mais il notait en même temps un bon accueil : « Il faut passer la frontière pour aimer la France. C'est peut-être plus fort que de l'amour, au sens ordinaire. Et pourtant je ne m'ennuie fichtre pas, et il y a pas mal de Français ici, et les Allemands sont sympathiques. Mais rien que de dire « La France », il semble qu'on fume du haschich »[35]. À travers cette correspondance, apparaît un jeune homme en pleine affirmation littéraire, indépendant d'esprit, adoptant déjà dans ses lettres un ton de chroniqueur. Son regard est tout à fait différent de celui de son aîné Desdevises du Dezert, lui aussi en voyage en Rhénanie, pour qui le ressentiment contre l'ennemi demeurait une limite infranchissable. Vialatte fréquente un milieu bilingue, majoritairement francophile, curieux des échanges culturels franco-allemands. Jeune Don Juan, il collectionne les aventures amoureuses plus ou moins innocentes : « Toutes ces petites frigolines sont amusantes : Else aussi, que je vois de temps en temps, Frieda qui me remplit mon briquet et m'apprend le genre du mot chaise, du mot table que je redemande hypocritement pour tailler une petite bavette ; Hilda qui parle un français très pur ; Annie qui me confie ses peines, qui pleure sur son amoureux parti pour Mayence […] »[36]. Et il collectionne les ruptures : « avec Lisel, c'est bien fini. J'espère que ça ira mieux. Mes belles amours mourront demain de leur belle mort »[37]. Ses lettres regorgent de portraits furtifs d'Allemands brossés souvent avec humour, et d'attentions portées au quotidien des habitants confrontés aux difficultés économiques. Vialatte se refuse au « voyage pittoresque » dans une Allemagne romantique et mythique du XIXe siècle : « C'est la force des choses qui m'a fait connaître certaines "curiosités", comme on dit. Je ne les ai pas trouvées curieuses. L'Allemagne est un pays où il y a des rives du Rhin, la Lorelei et la cathédrale de Cologne, j'y consens. L'Allemagne est bien davantage ce pays où les coiffeurs vendent des cigarettes, où pour servir un café on apporte 3 plateaux, 4 soucoupes, 3 cafetières, 6 tasses, 12 assiettes, 10 cuillères, du sucre, du lait, et un liquide noirci sur des haricots pilés, où le papier imite le zinc, où le cuir imite le bois, et où les lits n'ont pas de drap en général, où des pastilles vertes ont guéri un architecte qui était "presque" enrhumé (et l'attestation de l'architecte est imprimée sur les petits sacs transparents), où il y a rarement de bonne bière, jamais de bon tabac, toujours de mauvaise choucroute, où les urinoirs sont cachés comme des choses honteuses, où l'on se prend la main au lieu de sourire, où l'on crie au lieu de baisser le ton, où les affiches sont les mieux comprises du monde, où tout vous apprend que " Marah " est le meilleur soulier universel, où les maisons sont peintes comme des courtisanes, où le Rhin charrie des cadavres d'enfants romantiques, où l'obscurité hante les peintres, où l'on est le plus sérieux dans la folie, et où les typographes au teint blanc comme des raves donnent l'impression qu'ils marchent la nuit sur les toits et font des choses mystérieuses comme des contes de Hoffmann [sic] »[38]. Vision inattendue. Dans tout cela, en tout cas, point de traces d'une haine quelconque envers un ennemi honni. Tout au contraire du milieu conservateur qu'il fréquentait en Auvergne.

---

[34] Cf. note 27. Vialatte reste longtemps tenté par un départ lointain. *Ibid*.,

[35] *Ibid*. Lettre du 1er mars 1922 envoyée de Spire, p. 63. Dans ses lettres Alexandre Vialatte exprime souvent des sentiments contradictoires, entre enthousiasme et nostalgie, désir de voyage et recherche de stabilité, est-il noté par les éditeurs de cette correspondance.

[36] La liste se poursuit avec « Elsie », « Berta », « Rose », « Millie », « Ria »… Vialatte ajoute à l'adresse de Pourrat : « P.S. Garde mes lettres pour toi seule – Ma tante me croirait perdu si elle savait que je connais tant de Spiroises. Elle ne pourrait jamais comprendre qu'on puisse avoir des relations gentilles avec ces petites filles sans qu'il y ait anguilles sous roches ». *Ibid*., Lettre du du 19 avril 1922, p.107.

[37] *Ibid*., Lettre du 4 mars 1922

[38] *Ibid*., Lettre du 17 novembre 1922, p. 186.

Les milieux conservateurs

La presse conservatrice du département du Puy-de-Dôme conservait une forte animosité envers l'Allemagne, ouvertement exprimée quand il s'agissait de défendre une politique de fermeté et le paiement des réparations. *L'Avenir* n'a de cesse de dénoncer les « crimes allemands »[39] : « Qu'on le veuille ou non, l'ennemi est toujours là. L'Allemand de Prusse restera toujours le Boche, malgré les années qui passeront, malgré les camouflages pacifiques. […] La Bochie veut continuer, il faut l'en empêcher. Toute concession sera regardée à Berlin comme preuve de faiblesse »[40]. Les éditoriaux se succèdent dans la même veine. Le journaliste vilipende « les Boches », un peuple intrinsèquement mauvais, « l'hypocrisie étant le vice foncier de l'Allemagne » ; « Le boche ment comme tout autre humain respire. Le mensonge pour lui, c'est une fonction organique ». « Quelque soient les affirmations ou les réticences des divers partis, tous sont d'accord, en leur âme d'Allemands, pour bafouer l'Entente victorieuse. La race allemande est incapable de se renouveler », conclut-il[41]. Par ailleurs, l'éditorialiste dénonce « la duplicité allemande »[42], voyant dans l'Allemagne « l'excitatrice mondiale »[43], expliquant que « le pangermaniste est la brute sournoise qui s'insinue » et qui désormais « utilise le poison bolchevique qu'elle a créé, au mieux de ses intérêts » : « Elle a essayé, par l'intermédiaire des communistes russes (dont les gros bonnets sont presque tous des Boches authentiques qui ont troqué leur nom allemand contre un nom slave) de préparer la révolution en France (édition 1920), en Italie, en Angleterre, en Irlande etc. »[44]. Elle reste « l'incorrigible Allemagne »[45], titre encore le journal, ajoutant qu'elle « ne connaît que la démesure. Tout ce qui est allemand ou vient d'Allemagne, en porte la tare indélébile », elle reste « la criminelle Teutonie »[46]. En 1921, l'éditorialiste de *L'Avenir* s'enflammait encore pour rappeler la guerre barbare menée par l'Allemagne, en abordant la question du paiement des réparations : « Tant d'atroces douleurs, supportées pendant quatre ans, sous la férule barbare des tortionnaires boches qui violaient les filles, égorgeaient les enfants ou les emmenaient en esclavage en Allemagne, tant de pillages, tant de dévastations, tant de cruautés subis pendant la plus terrible des occupations, ne sont pas encore oubliés ! »[47].

La germanophobie se superpose à l'antisémitisme et à l'anti-protestantisme dans une dénonciation des opposants au relèvement de la France, et donc à l'établissement de la paix : les Anglo-saxons, les Juifs, les milieux économiques libéraux. Le vocabulaire est semblable à celui de Desdevises du Dezert ou du maréchal Fayolle. Si les réparations ne sont pas payées par l'Allemagne, la faute en revient à « la finance cosmopolite »[48], à « la haute banque américano-boche » protectrice de l'Allemagne : « Cette puissante féodalité judéo-allemande, judéo-anglaise, judéo-américaine (dans les deux derniers cas toujours d'origine germanique) et qui grouille dans tous les centres des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou du Reich, constitue une sorte de franc-maçonnerie formidable, dont tous les rameaux se tiennent et se soutiennent, pour défendre contre toute atteinte la souche-mère dont ils sont issus :

[39] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Les crimes allemands et l'oubli », P. Chanturgue, 16 février 1920.
[40] *Ibid.*, « Les réparations », P. Chanturgue, 25 février 1920.
[41] *Ibid.*, « Le camouflage allemand », 19 mars 1920.
[42] Editorial de P. Chanturgue, 7 avril 1920.
[43] Editorial du 9 juin 1920.
[44] *Ibid.*
[45] Editorial du 17 juillet 1920.
[46] *Ibid.*
[47] « Les réparations », 30 avril 1921.
[48] Editorial du 6 mai 1921.

l'Allemagne – et faire prévaloir ses intérêts contre les droits légitimes des peuples »[49]. Dans la presse conservatrice comme dans les notes de Desdevises du Dezert, la haine de l'Allemagne restait donc tenace, entretenue par le sentiment que l'ennemi d'hier était responsable de toutes les difficultés du moment.

En raison de la violence de tels discours, la question de la haine de l'ennemi attira toute l'attention de l'Eglise. À l'occasion de la Pentecôte, le pape Benoît XV publia une encyclique « sur le rétablissement de la paix chrétienne », exhortant à la réconciliation pour dépasser la haine héritée de la Grande Guerre, obstacle à une paix durable[50]. Il appelait les catholiques à proscrire tout langage haineux, contraire au commandement évangélique. En finir avec la guerre était devenu à ses yeux une nécessité. Durant le conflit, le pape avait été en porte-à-faux avec les catholiques des deux camps. Elu en septembre 1914, il avait recherché les chemins de la paix, quitte à être considéré, de part et d'autre, comme le pape de l'ennemi[51]. Par cette encyclique de l'après-guerre, Benoît XV poursuivait donc son engagement pour la paix, quitte à aller de nouveau à contre-courant des opinions dominantes parmi les catholiques. La force de son exhortation n'était-elle pas à la hauteur de la puissance d'une haine toujours ancrée dans les esprits ?

Mais son message avait-il un écho dans la presse catholique régionale ? L'hebdomadaire *La Croix d'Auvergne* employait un ton conforme au souhait du pape. Il est vrai que son vocabulaire n'avait jamais été violemment haineux envers l'Allemagne. Certes, en 1919, dans un article intitulé « Les larmes boches »[52], l'hebdomadaire relativisait les difficultés alimentaires de l'Allemagne, mais une telle expression fait figure d'exception. Après la signature de la paix, il n'était cependant pas question de réconciliation. Et si l'hebdomadaire catholique affichait un ton modéré, le journal de l'Institution Sainte-Marie à Riom faisait montre de sa détestation. Certes, elle n'est pas affichée avec le zèle et la constance de la presse quotidienne conservatrice du département, mais elle rejaillit régulièrement. Dans *La Bonne Parole*, les Maristes ont en effet peu modifié leur vocabulaire depuis la paix, cultivant le ressentiment contre le « boche ». En 1921, une rubrique intitulée « Sur les traces des barbares », publia les récits de voyage entrepris en Alsace et en Lorraine, par deux maîtres de l'institution Sainte-Marie[53]. À l'instar du voyage de Desdevises du Dezert, il s'agissait d'aller constater les méfaits des Allemands commis sur un territoire envahi et violé[54]. Par ailleurs, les discours prononcés lors des distributions des prix de l'Institution témoignent aussi d'une haine durable. En juillet 1922, c'est Jean Fougère, avocat à la Cour d'appel de Riom, qui s'adressait aux jeunes et à leurs maîtres. Ce notable conservateur dressa le tableau d'une France toujours sujette aux attaques de l'Allemagne et d'ennemis intérieurs. Dans ces propos, la haine germanophobe rejoignait un anticommunisme lui aussi virulent : « Les niveleurs de tout acabit, les destructeurs venus de Moscou ou de Berlin, les Français inconscients, complices de l'ennemi extérieur, le savent bien : ils cherchent à détruire l'élite intellectuelle française en supprimant la culture classique, car ils sentent que tant qu'il y aura en notre Patrie un cadre de jeunes hommes pétris de la culture gréco-latine et possédant véritablement le sens français, les tentatives de retour à la barbarie boche ou bolche [sic] ne pourront aboutir »[55]. Lui aussi discerne une Allemagne insidieuse,

---

[49] *Ibid.*

[50] Ce texte daté du 23 mai 1920, fut diffusé dans le diocèse de Clermont par *La Semaine religieuse* qui publia l'Encyclique en deux parties dans ces n°25 (19 juin) et n°27 (3 juillet 1920).

[51] A. BECKER, S. AUDOIN-ROUZEAU, *Retrouver la guerre*, op. cit., p. 141 et sq.

[52] *La Croix d'Auvergne*, 16 mars 1919.

[53] *La Bonne Parole*, 20 novembre 1921.

[54] Les deux prêtres évoquent par exemple « la pauvre Senlis qui a subi la souillure du Boche », expression bien symbolique de la violation du territoire. *Ibid.*, p. 36

[55] *Ibid.*, Discours du 13 juillet 1922.

développant en Europe une action anti-française. Les Allemands, martèle-t-il, sont « nos ennemis » et « par une calomnie incessante, ils s'acharnent à salir la beauté de notre réputation […] Pour sortir de la terrible situation où nous a laissés la victoire chèrement achetée, pour parvenir à une paix véritable, nous avons besoin du concours d'autres peuples qui sont savamment travaillés par nos ennemis ».

La haine de l'ennemi apparaît cependant peu dans les discours publics des élus modérés qui nous sont parvenus. Minoritaires au Conseil général, leur prise de parole fut rarement retranscrite, si ce n'est dans la presse rendant compte des commémorations. Des articles, parfois de simples entrefilets, relatant des cérémonies commémoratives, ne rapportent que des extraits de discours. Il faut alors se contenter de quelques phrases choisies à sa guise par un journaliste. Cependant le corpus de fêtes et de commémorations (étudiées dans les parties 3 et 5) est suffisamment étendu pour permettre une approche de ce que furent ces solennités d'après-guerre. Les mentions haineuses à l'égard de l'Allemagne sont très rares et elles concernent, du reste, plutôt la description de la guerre elle-même. Sur les 358 discours étudiés pour 1920-1922[56], treize seulement utilisent un vocabulaire anti-allemand prononcé, usant par exemple du mot « Boche »[57]. Ils sont donc l'exception. Ils émanent pour l'essentiel d'élus modérés, comme ce maire du village de Neuf-Eglise, rappelant devant ses pairs, en novembre 1920, « l'Anniversaire de cet inoubliable 11 novembre 1918 où nos armées victorieuses imposèrent silence aux canons boches »[58]. Mais le mot est ici plutôt employé comme synonyme d'allemand et d'adversaire, sans autre connotation péjorative. Par contre, devant le monument aux morts de la commune de Menat qu'il inaugurait, Tixier se montra plus emporté, en dénonçant un danger allemand historique. Ce député du Bloc national rappelait alors « l'impérieuse nécessité pour la France victorieuse et pacifique de monter sur le Rhin une garde vigilante contre ses fourbes et cupides voisins »[59]. En 1922, à l'inauguration du monument aux morts du village de Biollet, c'est un ancien combattant de 1870 qui cette fois développa un discours agressif. Avocat, M. Breschard intervint en effet au nom des vétérans de 1870, affirmant « qu'ils avaient vu le Boche à l'œuvre, qu'ils savaient ce dont il était capable ». Il voulait ainsi que ces concitoyens se rappellent « le miracle de la Marne pour écraser la tête du monstre ». On peut noter que ce fut le seul discours retranscrit par *L'Avenir* qui privilégiait à n'en pas douter la prise de parole la plus violente[60]. Ces quelques discours ne seraient donc que des scories qui ne doivent pas masquer l'essentiel, l'absence d'une haine affirmée contre l'Allemagne dans la plupart des textes. Etait-ce l'obligation d'un langage « policé » dans des discours publics qui limitait l'expression de cette hostilité ? Peut-être, mais le quotidien conservateur ne se privait pas pour exprimer sa haine au long de ses éditoriaux. Ce qui est plutôt déterminant ici, c'est la nature même de ces discours, adressés à un public en deuil. Les cérémonies d'inauguration de monuments aux morts, en particulier, n'étaient pas ou plus le lieu propice à l'expression d'une haine persistante, tandis que le recueillement et le deuil submergeaient les participants. Autrement dit, le deuil séparait de la haine de l'ennemi.

---

[56] Il s'agit de l'ensemble des discours recensés pour les fêtes, commémorations et inaugurations de monuments aux morts dans le département du Puy-de-Dôme pour les années 1920 à 1922.

[57] Six fois dans les discours de 1920, trois en 1921 et quatre en 1922.

[58] *A.D. Puy-de-Dôme, M4578*, Cinquantenaire de la République. Le doyen des maires, Henri Lecoq, s'exprima devant un parterre d'élus du département venus à Clermont-Ferrand fêter le cinquantenaire la République. Il était classé comme un républicain de gauche (M 2784, *Op. cit.*) .

[59] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 28 novembre 1921. L'inauguration s'était déroulée la veille. Le député parle dans une commune des Combrailles dont la majorité municipale est radicale.

[60] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 octobre 1922. L'inauguration avait eu lieu le 15 octobre.

Etienne Clémentel et les radicaux

Les élus de tendance radicale semblent eux aussi avoir adopté un propos plus neutre pour désigner l'ennemi d'hier. À la lecture des discours d'Etienne Clémentel, les plus nombreux et les seuls à couvrir l'ensemble des années 1920-1923, on ne peut noter l'affirmation d'une quelconque haine envers l'Allemagne. Le président Clémentel soutint devant son Conseil général, les revendications françaises de l'après-guerre, mais le ton est apaisé : « La France a le droit de demander aussi bien à ses Alliés qu'à ces anciens ennemis, les compensations et les garanties qui lui sont dues en raison des lourds sacrifices qu'elle s'est imposés pour assurer la Victoire du droit »[61]. L'Allemagne était donc simplement « l'ancienne ennemie », ce qui marque une certaine distance avec les références de la période de la guerre. Un an plus tard, Clémentel condamnait toutefois « la résurrection de l'esprit impérialiste germanique », dans un discours de soutien à la politique étrangère menée par Briand[62]. En 1922, il souligna encore « les manquements répétés de l'Allemagne, en dépit de promesses formelles et réitérées », concernant le paiement des réparations. S'il jugeait la situation difficile, son analyse reposait néanmoins sur la recherche d'une solution économique acceptable pour la France victorieuse et meurtrie[63]. Et le ton restait modéré à l'égard de l'Allemagne, en dépit d'un jugement ferme sur sa mauvaise volonté à appliquer le traité de Versailles. La violence verbale encore présente au lendemain de l'armistice avait donc disparu de la parole publique de ce radical modéré.

L'inquiétude face au danger allemand demeurait toutefois dans la presse radicale de la région. *Le Moniteur* affirmait que « le pangermanisme [avait] reçu un rude coup mais [qu'il était] toujours vivant »[64]. Cependant, la presse proche des Radicaux marquait incontestablement une évolution du vocabulaire. Dans le contexte des conférences interalliées, on dénonçait certes le danger allemand, mais de manière plus neutre qu'en 1919. Le terme « Boche », employé dans un sens péjoratif, ou l'expression « pieuvre germanique » ont disparu. Ils rejaillissent cependant, mais de manière marginale. Or c'est singulièrement le cas quand il s'agit d'examiner la situation démographique française, jugée désastreuse : « A l'heure où le boche vaincu va chercher à nous battre, n'en doutons pas, grâce à sa vertu prolifique exceptionnelle, sur le terrain, plus pacifique, mais combien plus redoutable de la natalité, on ne saurait trop magnifier une cérémonie comme celle-ci », le journal appréciant une fête organisée en l'honneur des familles nombreuses à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc[65]. Le combat n'était donc pas terminé puisque, disait-on, il fallait toujours craindre une « revanche démographique » de l'Allemagne. En effet, l'idée d'une démographie allemande forte face à une France affaiblie et peu prolifique, fut remise à l'ordre du jour par l'ampleur de la saignée provoquée par la guerre. Dans ce contexte, le quotidien de tendance radicale

[61] *Procès-verbal de délibération du Conseil général*, 16 août 1920.
[62] *Ibid.*, 19 septembre 1921. À cette date, le président du Conseil doit se rendre à la Conférence de Washington qui concerne la réduction des armements.
[63] *Ibid.*, 21 août 1922. Les pourparlers portent alors sur le moratoire demandé par l'Allemagne. Le président du conseil général évoque « une crise angoissante ». Il soutient la politique gouvernementale, cette fois menée par Poincaré et appelle de ses vœux un nouveau rapprochement franco-britannique. Il espère la suppression des dettes interalliées et « une solution saine et logique » à la question des réparations.
[64] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Th. Mourgue, « L'unité de front dans la paix », 1er février 1921. Le contexte international est marqué par un accord franco-anglais sur le paiement échelonné des réparations dues par l'Allemagne, mais celle-ci n'en a pas encore accepté le principe.
[65] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 9 mai 1921. L'article complimentait la municipalité radicale pour son initiative. La fête s'était déroulée le 8 mai à l'Hôtel de ville de Clermont-Ferrand. Elle avait été organisée par l'association des familles nombreuses dont le président était Auguste Audollent, doyen de la faculté des Lettres. Durant la cérémonie, il avait remis des médailles aux familles méritantes.

utilisait donc de nouveau un vocabulaire marquant la détestation de l'ennemi d'hier : l'Allemand était redevenu le « Boche ». Cette image s'ancrait de surcroît dans un imaginaire racial, la victoire ayant permis la survie de la « race française ». Cette représentation s'était donc diffusée au delà des milieux de droite où elle était ouvertement affirmée en 1919. Mais il est indéniable qu'elle était devenue rare dans les milieux radicaux.

Localement, la presse radicale rappelait souvent la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre. En 1920, Th. Mourgue notait dans *Le Moniteur* : « La France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douloureuse et une légitime fierté la victoire qui lui est venue de ses armes. Elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages causés par la plus cynique agression »[66]. Le 8 mars 1921, quand les troupes des alliés occupèrent les villes rhénanes, Th. Mourgue y vit la fin de la « comédie » jouée par l'Allemagne pour ne pas appliquer le traité[67]. Il fallait rester vigilant, face à une Allemagne prompte à jouer de la désunion des Alliés.

La peur et la haine alimentent donc encore, à divers degrés, les représentations de l'ennemi. Localement, seuls les socialistes s'en démarquent : évoquer l'ennemi d'hier n'est pas un thème du discours des élus, ni de la presse locale. L'Allemagne était nommée dans les mêmes termes que tout autre pays. Par contre, affirmer son pacifisme tout en rappelant l'atrocité de la guerre passée était au centre des représentations des socialistes qui, toutefois, n'avaient pas l'exclusivité de ce type de positions, nous le verrons. Le courant socialiste mis à part, c'est donc dans un climat de défiance que les négociations inhérentes au traité de paix ont été accueillies. Symptomatique est le rejet de Desdevises du Dezertà l'égard la politique menée par le HCRF en faveur du développement d'un tourisme français en Rhénanie. Mais son attitude n'est pas isolée. Localement, le Conseil général du Puy-de-Dôme, les parlementaires radicaux-socialistes et conservateurs protestèrent contre cette politique, participant à un mouvement d'opposition porté par les milieux du thermalisme soucieux de défendre les intérêts français[68]. Certes, à l'exemple de Clémentel, on notait une inflexion du discours, notamment chez les radicaux, qui n'exprimait plus violemment de haine. Mais on retrouvait là un reflexe nationaliste qui avait déjà joué après 1870, réorientant la clientèle française vers les stations nationales au détriment des villes allemandes jusqu'alors préférées[69]. Pour l'heure, sur les injonctions du gouvernement, Tirard dut réduire ses actions publicitaires en faveur du tourisme rhénan[70]. Ces attitudes disent la force d'une défiance envers l'ennemi avec lequel il fallait cependant discuter pour mettre en application le traité de paix.

---

[66] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Th. Mourgue, « Avant Boulogne », 21 juin 1920.
[67] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 8 mars 1921.
[68] A.-M. LAUTER, *op. cit.*, p.117-122. Il s'agit des sénateurs Clémentel et Bony-Cisternes et des députés Tixier et Marrou, parmi 22 parlementaires. Les protestations émanaient de départements à vocation thermale (Conseils généraux des Vosges, de la Nièvre, de la Loire, de l'Allier et du Puy-de-Dôme, la municipalité de Vichy…). Elles étaient relayées au plan national par des groupes de pression en faveur du thermalisme français (groupe des médecins du Parlement, Faculté de médecine de Paris, offices du tourisme et associations thermales...).
[69] Jérôme Penez, *Dans la fièvre thermale. La société des eaux minérales de Châtel-Guyon (1878-1914). Réussite et expansion d'une entreprise thermale*, Institut d'Etudes du Massif Central, 1994, p.2.
[70] A.-M. LAUTER, *op. cit.*, p.133-134.

2. Négocier avec l'ennemi :

Une victoire du Droit toujours revendiquée ?

La victoire du droit reste une représentation habituelle de la guerre mais elle n'est cependant plus un thème omniprésent dans les discours politiques. Ce repli relatif, constaté en 1919, se poursuit. Certes, les élus du Conseil général sont restés soucieux du respect du bon droit français, couronné par la victoire. Les discours de Clémentel, le président radical de cette assemblée, sont demeurés conformes à ses représentations nées pendant le conflit. Il était assurément attaché à l'image d'une guerre juste[71], mais il s'inquiétait désormais de l'immense effort de relèvement qui attendait le pays. En 1921, un autre élu du Conseil général, le républicain modéré Jean Chassaing, en appelait à commémorer la mémoire des « glorieuses victimes », « ceux qui ont succombé pour la cause sacrée de la Justice, pour la Défense et la Liberté de la Patrie »[72]. Il réitéra l'année suivante, évoquant « les sacrifices faits par le Pays pour la cause du Droit, de la Justice et de la Civilisation »[73]. Il fut suivi par Clémentel. L'ancien ministre radical défendait la politique extérieure de Poincaré, son adversaire politique pourtant, et en approuvait les fondements : « Maintenir les droits sacrés de notre pays victorieux, mais dévasté, tout en sauvegardant la paix ; ayons confiance, plus que jamais dans les destinées de la France victorieuse et toujours pacifique, patrie éternelle du Droit et de la fraternité humaine »[74]. Quelques mois plutôt, Clémentel avait tenu le même discours devant les anciens combattants de l'Union Fédérale, réunis en congrès national à Clermont-Ferrand. Il les remerciait d'avoir choisi la capitale auvergnate, à ses yeux symbole historique de la défense patriotique, associant de manière désormais courante la figure mythique de Vercingétorix aux combattants de la Grande Guerre, les sauveurs de la patrie : « [Le Conseil général] vous remercie, leur dit-il, d'avoir bien voulu vous réunir au pied de l'oppidum inviolé, notre colline inspirée, sur les pentes de laquelle plane, toujours vivante, l'âme d'un peuple qui, voilà 2000 ans, leva l'étendard de l'indépendance contre la tyrannie romaine, qui triompha du plus fort que lui, non pas par la vertu du fer, mais par la supériorité de son idéal, par la toute-puissante force morale que donne à celui qui combat la certitude qu'il lutte contre l'oppression, qu'il défend son foyer, qu'il obéit à l'appel de la patrie en danger, à la voix du droit et de la liberté ». Enfin, il s'était incliné devant les combattants d'une guerre juste et défensive : « Je salue en vous les martyrs de la guerre qui fut aussi la guerre du droit et de la liberté »[75]. La figure du héros de la Grande Guerre restait donc celle de la victime d'une guerre terrible.

Dans la presse locale, trois thèmes étaient désormais solidement associés à la victoire : le droit et la justice, les sacrifices, les réparations. La représentation d'une guerre juste n'était

---

[71] En août 1920, il reçoit de « chaleureux applaudissements » de l'Assemblée départementale, est-il noté dans le compte-rendu, quand il évoque encore « la Victoire du droit » acquise par la France grâce à « son indomptable résistance et l'incomparable héroïsme de ses enfants ». *Procès-verbaux des délibérations du Conseil général*, Session d'août 1920, séance du 16 août.

[72] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil général*, Session de septembre 1921, séance du 19 septembre. Jean Chassaing (conseiller général de Pontaumur), doyen d'âge de l'Assemblée, prononce le discours traditionnel d'ouverture de la nouvelle session.

[73] *Procès-verbaux des délibérations du Conseil général*, Session d'août 1922, séance du 21 août.

[74] *Ibid.*

[75] *A.D. Puy-de-Dôme*, Fonds Clémentel, 5J 4, Discours au congrès de l'Union fédérale des Anciens Combattants, Clermont-Ferrand, 6 juin 1922. Le dossier comprend un brouillon du discours (8 pages) et le discours imprimé (pages extraites d'une revue non référencée).

plus évoquée pour elle-même, mais comme fondement des revendications concernant le paiement par l'Allemagne des réparations, paiement exigé au nom de la défense du droit et des sacrifices consentis pour la victoire. Dans *L'Avenir*, cette conjonction était très présente. En 1921, l'éditorial du quotidien conservateur titra sur « nos sacrifices », répondant à la publication par l'Allemagne des statistiques de ses propres pertes militaires. « Un million trois cent vingt-cinq mille morts : voilà le mur de cadavres humains qu'il nous a fallu dresser pour arrêter le flot de barbares qui menaçaient de détruire la civilisation et de plier le monde à ses lois ! Un tel sacrifice ne se paie pas ! Mais en droit commun, comme en équité, des réparations sont dues aux victimes, à quiconque a souffert en dehors de son fait. Qui a souffert plus que la France ? L'Allemagne coupable, l'Allemagne vaincue accuse des pertes proportionnellement moins élevées que les nôtres. Je ne connais pas d'arguments plus décisifs en faveur de nos justes revendications [….] Nos Alliés trouvent juste et bon qu'après avoir subi une telle diminution nous prenions nos précautions et nous assurions des garanties »[76]. En outre, pour le quotidien conservateur, la justesse de la cause française apparaissait comme une sorte d'invariant historique, comme si le bon droit français reconnu par le traité de Versailles se nourrissait d'une histoire glorieuse de la nation française, toujours au service de la justice et de la paix : « Dans tous les temps, la France fut la nation chevaleresque et désintéressée par excellence, toujours prête à porter secours aux opprimés, et à les défendre au nom de la justice et du droit. Ce tempérament altruiste de tout un peuple ne s'est pas démenti avec les années »[77]. Pour le journal conservateur, défendre la stricte application du traité, c'était soutenir la victoire de la justice, de liberté et de paix.

Dans les colonnes du *Moniteur*, l'association entre justice, sacrifices consentis et paiement des réparations, était aussi au cœur des analyses. Pour le journal de tendance radicale, ce qui « constituerait une atteinte mortelle à la justice, au droit, à la vérité, à la raison, à tout ce qu'il y a de sacré au monde, c'est que l'Allemagne ne paie pas ce qu'elle peut payer »[78]. En avril 1921, l'éditorialiste y insistait : « Nos droits ne sont pas douteux. Nous les tenons non seulement de notre victoire, amis de la justice de notre cause. Nous les tenons de la morale même et de notre vérité […] Ils sont intangibles et sacrés. Ils ne pourraient être méconnus et violés que par une faillite de la conscience humaine »[79].

Discuter avec le vaincu

Les conférences interalliées rythmèrent les négociations de mise en pratique des dispositions du traité de Versailles. Spa en 1920, Londres en 1921, Cannes en 1922, autant de jalons pour une analyse des représentations de la paix.

Comment appliquer le traité de paix ? Pour tous les gouvernements de Bloc national, le premier des engagements relevait de la politique extérieure et il se résumait à une application complète du traité. Or, celui-ci prévoyait la réunion d'une Commission des réparations. Les discussions avaient commencé entre les alliés et les représentants allemands, afin de mettre en place les modalités d'application du traité. Le fait même que l'Allemagne, vaincue et jugée responsable de la guerre, puisse discuter des ces modalités, posait problème.

[76] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, article signé Curtius, 24 septembre 1921.
[77] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « La sécurité de la France », 11 septembre 1921.
[78] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Th. Mourgue, « Avant Boulogne », 21 juin 1920.
[79] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « Devant le Conseil suprême », Th. Mourgue, 30 avril 1921. Un conseil suprême des alliés devait examiner la question controversée du montant des réparations allemandes lors d'une nouvelle conférence à Londres.

En décembre 1920, Louis Barthou interpella le président du Conseil sur « la question des relations de la France avec l'Allemagne » et il fit remarquer que tous les gouvernements se déclaraient pour l'exécution intégrale du traité de Versailles, traité qui ne valait d'ailleurs que si l'Allemagne exécutait ses engagements. Or, dit-il, « l'Allemagne a manqué ses engagements. Que faites-vous monsieur le président du Conseil, contre l'Allemagne qui n'exécute pas les conventions signées à Spa ? Vous avez évoqué tout à l'heure les sacrifices de la France […] Est-ce que ces morts sont morts, est-ce que ces blessés ont été mutilés pour qu'un an après l'armistice, le chancelier d'Allemagne et son ministre des affaires étrangères, afin d'expliquer un acte inexcusable, tiennent à l'égard de la France un langage insolent et prennent une attitude inconvenante ? »[80]. Dans ces années 1920-1922, le décalage entre les intentions et la réalité de la situation internationale est au cœur des interrogations.

À l'échelle nationale, les débats à la Chambre déchaînèrent les passions, tant ils mettaient en jeu les deux points jugés primordiaux pour le relèvement du pays, les questions de sécurité et de paiement des réparations. Les ministères furent malmenés sur ces questions, mais la majorité finissait toujours par voter la confiance[81]. Président du Conseil depuis le 16 janvier 1921, Aristide Briand présenta ainsi devant la Chambre, les dispositions prises par la conférence de Londres sur le montant définitif des réparations à payer par l'Allemagne[82]. Il fut durement apostrophé par les partisans, à droite, d'une politique jugée plus ferme, notamment par A. Tardieu[83]. Le débat se poursuivit les jours suivants, avec violence. Comme à son habitude, M. Lacotte, très marqué à droite, fut virulent, évoquant « l'avortement de notre victoire et l'asservissement de la France aux Anglais, plus féroces à notre égard que les boches »[84]. Les socialistes critiquèrent eux aussi la ligne suivie par Briand. Avec beaucoup de justesse, le député Vincent Auriol avait d'ailleurs relevé la virulence des débats, dès lors qu'il était question du règlement des réparations, sacralisées en tant que fruits de la victoire. Auriol mettait aussi en lumière un obstacle important à celle-ci, l'état d'esprit de sortie de guerre, encore fortement teinté de détestation de l'ennemi, empêchant toute politique de négociation. Parmi les communistes, Marcel Cachin fustigeait « une politique à courte vue », dans une situation qualifiée de « crise extrêmement aigue [des] alliances d'hier »[85]. Pour leur part, les Radicaux apportèrent sans grande surprise leur soutien au président du Conseil[86].

---

[80] *J.O. Chambre des députés. Débats*, Séance du 17 décembre 1920, p.3731. L'orateur est applaudit vivement au centre, à droite et sur plusieurs bancs à gauche.

[81] A la suite du ministère Millerand de 1920 et pendant toute la législature, les présidents du Conseil se réservèrent le portefeuille des Affaires étrangères.

[82] La France avait jusque là avancé le chiffre de 230 milliards de mark-or lors des conférences précédentes de San Remo, Boulogne et Bruxelles, ne tenant pas compte, malgré le souhait des Anglais, des capacités de paiements de l'Allemagne. A Londres, la commission des Réparations fixa leur montant total à 132 milliards de mark-or. En outre un échéancier était établi en fonction de la croissance des exportations réalisées par l'Allemagne.

[83] *J.O. Chambre des députés. Débats*, Séance du 19 mai 1921, p. 2311. André Tardieu considérait d'autant cette autre politique possible, qu'elle avait été, à ses yeux, appliquée par le ministère précédent conduit par Georges Leygues. Les critiques viennent également de députés plus marqués à droite, tel le député de la Vendée Baudry d'Asson, partisan d'une intervention française dans la Ruhr et soutien d'un ministère Poincaré pour mener une telle politique. *Ibid.*, p. 2312-2316.

[84] *Ibid.*, Séance du 25 mai 1921, p.2389. Les premiers mots du député de l'Aube provoquent de « vives exclamations » sur les bancs des députés, puis l'intervention du président qui le rappelle à l'ordre et déclare : « Je ne peux pas tolérer qu'on dise que la France est asservie à un pays quelconque […] Du reste, la Chambre en a assez de ces violences de langage, qui sont d'autant plus inexcusables qu'elles sont écrites ».

[85] *Ibid.*, Séance du 20 mai 1921, p.2337. Opposés dès sa signature au traité de Versailles, les Socialistes considéraient qu'il ne pouvait permettre de construire la paix définitive tant espérée.

[86] Herriot déclarait craindre les désillusions de la paix, si l'on faisait croire qu'une autre politique était possible. C'est pourquoi il soutenait « sans illusions » le président du Conseil, par pragmatisme, considérant qu'il menait une politique de raison. *Ibid.*, Séance du 26 mai 1921, p. 2423.

Dans la presse régionale, les commentateurs soutenaient une politique d'application ferme du traité de Versailles. Certes, le ton du *Moniteur* était plus posé que celui de *L'Avenir*, mais les analyses restaient voisines. Dans les deux grands quotidiens régionaux, les conférences successives firent craindre à chaque fois une remise en cause des dispositions du traité, même si les premières discussions se déroulaient entre les alliés et ne concernaient que la répartition des réparations accordées à chacun. Le ministère Millerand fut accueilli avec bienveillance par les deux journaux, qui lui faisaient confiance pour appliquer la politique extérieure attendue, une « politique de virilité et de réalisation », selon les mots de *L'Avenir* [87]. Les deux journaux régionaux faisaient du désarmement allemand la pierre angulaire de cette politique[88], vue comme une politique de gages pouvant aboutir à une occupation militaire : « La France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douloureuse et une légitime fierté la victoire qui lui est venue de ses armes. Elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages causés par la plus cynique agression ». À Spa, en juillet 1920, les Alliés discutèrent de la répartition du paiement des réparations entre les ayants droits, mais les représentants allemands, également présents, entendaient aussi débattre du montant total de la facture. « Vraiment les Boches ne doutent de rien », s'insurgeait *L'Avenir*, soutenant « non une procédure d'adoucissement, de révision, c'est-à-dire de renoncement, mais une énergique procédure d'exécution. C'est la seule qui correspond au dommage monstrueux et à la victoire, dont l'atout décisif doit, en définitive, faire les Alliés maîtres de la situation »[89]. Pour *L'Avenir* comme pour *Le Moniteur*, la France faisait preuve de modération[90]. À l'issue de la Conférence, l'accord prévoyait de verser 52% des réparations à la France[91]. Finalement, l'impression dominante dans la presse locale restait celles d'une paix fragile et précaire, d'une France laissant échapper progressivement les fruits de sa victoire et sa place privilégiée dans le monde nouveau de l'après-guerre. « Ah ! Comme la France était grande, comme elle était forte, le jour de l'armistice !, l'humanité entière inclinait devant elle son ardente piété. Elle aurait pu tout obtenir. Ce fut encore une grande faute d'avoir laissé passer cette heure sans fixer les grands traits de la paix », regrettait Louis Latapie dans *L'Avenir* [92].

La presse socialiste ne cachait pas sa « désillusion » face à la paix, dès janvier 1920. C'est le titre du billet publié par *La Montagne*, le jour de la signature du protocole de la paix au ministère des Affaires étrangères[93]. La déception resurgit de nouveau, quand la première réunion de la société des nations fut marquée par l'absence des Etats-Unis. *La Montagne* y vit « le sabotage de la Paix »[94]. Mais la vision de l'Allemagne chez les socialistes était porteuse d'ambiguïtés. Ces derniers prenaient garde à ne montrer aucune animosité de principe envers le peuple allemand, mais condamnaient l'impérialisme de ses chefs militaires, de ses hommes politiques et de ses diplomates, et dénonçaient l'Allemagne comme la responsable du conflit.

---

[87] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Réaliser », P. Chanturgue, 1er juin 1920.

[88] « Le désarmement, c'est la clef de voûte du monde future, en même temps que l'une des garanties essentielles du paiement des indemnités », précisait T. Mourgue dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « Le désarmement », 22 juin 1920. P. Chanturgue affirmait que « le désarmement, c'est la clef de voûte du traité ». L'Allemagne restait un « malfaiteur » qu'il fallait désarmer pour qu'elle paie : Ainsi, « elle ne crânera plus et s'exécutera », *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « la clef de voûte », 24 juin 1920.

[89] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Atout maître !... », P. Chanturgue, 6 juillet 1920.

[90] Concernant les conditions de livraison de charbon acceptée par l'Allemagne, le journaliste retenait qu'elle étaient « comme toujours réservées » et il les considérait « d'ailleurs relativement douces », *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « La Conférence de Spa est terminée. Les Allemands ont signé, mais comme toujours, sous réserve », T. Mourgue, 17 juillet 1920. Pour *L'Avenir*, la France « a cédé à Spa pour la dernière fois ; elle ne capitulera plus. Encore une goutte d'eau, et le vase déborderait » (« Pas d'équivoque », L. Marcellin, 3 août 1920).

[91] L'Angleterre toucherait 22% des réparations, l'Italie 10%, la Belgique 8%... J.-J. BECKER, *Le traité de Versailles*, op. cit., p.115.

[92] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « On nous devait la vérité », Louis Latapie, 28 juin 1920.

[93] 10 janvier 1920.

[94] Titre de l'éditorial du 17 janvier 1920.

Au sujet du désarmement tant soutenu par les socialistes, c'est elle qui devait commencer, « puisque c'est elle qui a déchaîné la guerre et qu'elle a été vaincue »[95]. Or, notait Danton, « la mauvaise foi allemande dans l'affaire du désarmement est manifeste ». Il tempêtait contre « ces fourbes » qui entravaient un décompte des troupes armées[96]. Aussi le journal socialiste exigeait-il, lui aussi, les « réparations », comme fruits de la victoire, car l'Allemagne « porte la responsabilité de la guerre, elle a violé la neutralité de la Belgique et, seule, cette violation lui a permis de porter la bataille et la ruine dans nos provinces industrielles » ; « Il y aurait quelque chose de monstrueux à ce que la défaite lui apportât les bénéfices qu'elle attendait de la victoire. Sa prospérité ne peut sortir des crimes qu'elle a commis »[97]. Cependant, le journal fustigeait les tendances nationalistes de la diplomatie française. En mars 1921, lors de l'occupation française de villes rhénanes, Varenne signa un éditorial qui se voulait rassurant : « Pas d'affolement inutile, pas d'alarmes prématurées. Ce n'est pas la guerre qui revient. Ce n'est pas une nouvelle mobilisation qui se prépare […] Dans la crise que traverse encore la France nous avons besoin de tout notre sang-froid. Le devoir de tout Français est de rester calme. Celui des représentants de la nation est de veiller à ce qu'aucun excès de zèle ne soit commis […] Nous ne permettrons pas aux échauffés du nationalisme de nous précipiter dans de nouvelles aventures ». La déception n'en était pas moins bien présente et le journal titrait en manchette : « Comment la trouvez-vous, la paix à Clemenceau ? ».

1922 : De Briand à Poincaré, l'intransigeance de la victoire

La conférence de Cannes de janvier 1922 marqua un tournant. Aristide Briand cherchait une nouvelle voie, celle d'une politique de renégociation des réparations, afin de sortir des ornières de la politique d'exécution intégrale du traité de Versailles. Pour la première fois, le chef du gouvernement français avait retenu, à Cannes, l'idée d'un moratoire des paiements allemands. Mais si Aristide Briand pouvait espérer un soutien de certains radicaux et des socialistes, il ne semblait plus avoir celui du président de la République, ni des principales composantes du Bloc national. Il fut alors sommé de rentrer à Paris et de s'expliquer devant la représentation nationale. C'est donc devant un hémicycle totalement occupé par les députés, et dans une atmosphère de défiance que Briand prit la parole le 12 janvier. Il sera constamment interrompu, notamment par Tardieu et Daudet qui, avec grandiloquence, l'accuseront de remettre en cause la paix de Versailles et donc les fruits de la victoire[98]. En fait, c'est le rejet du principe même de discussion des modalités de paix qui éclate en janvier 1922. La Chambre se déchira en deux camps, l'un fortement majoritaire attendant une application stricte, sans concession, du traité de Versailles, nonobstant les conditions réelles de son application, l'autre minoritaire cherchant une solution pragmatique permettant de premiers paiements effectifs, et donc s'orientant vers une politique de négociations. La question de fond était de savoir si la France pouvait finalement rétablir des relations pacifiques avec son ennemi d'hier. Pour Briand, il s'agissait précisément de mettre en place des mécanismes économiques permettant de réaliser la paix. Mais il dut faire face à une opposition fondamentale de la majorité de la Chambre, qui campait sur une position de

---

[95] *La Montagne*, René Danton, « Le désarmement allemand », 1er janvier 1921.

[96] Il est fait ici référence aux polémiques suscitées par la non prise en compte dans les comptages allemands des gendarmes et des groupements de volontaires. Rappelons que selon le traité de Versailles, l'armée allemande ne devait plus compter que 100 000 hommes.

[97] *La Montagne*, Gabriel Seailles, « Réparations », 2 mars 1921.

[98] *Ibid.*, p.19. Daudet apostropha Briand par ces mots : « Vous nous avez trahi, voilà la vérité. Vous trahissez la France ».

principe, l'application intégrale du traité de Versailles. Briand fut en somme, accusé de trahison par les plus extrémistes[99].

Comment la presse locale avait-elle analysé les négociations de Cannes et la démission de Briand ? À l'ouverture de la conférence, *L'Avenir* espérait « la reconstitution économique de l'Europe »[100]. Mais rapidement, la situation fut qualifiée de grave par le quotidien conservateur, qui afficha son hostilité à l'encontre du président du Conseil. « Il n'en reste pas moins que des concessions de principe ont été faites et qu'aucune majorité à la Chambre ne pourra les homologuer. Tel est l'avis du plus grand nombre des représentants du pays au retour de leurs circonscriptions », ce que le journal considère comme la marque d'« un sursaut de l'opinion »[101]. La démission de Briand était donc attendue et souhaitée par le journal conservateur. De la conférence de Cannes, *Le Moniteur* espérait lui aussi « Reconstruction et Réparations »[102]. Sans clairement l'énoncer, il était réticent face à une renégociation des réparations. Le quotidien radical titra « Réparations d'abord », quand s'ouvrit la conférence[103]. *Le Moniteur* plaidait pour une politique de fermeté, et il faisait mine de croire qu'elle fut celle du président du Conseil. Les jours suivants, la démission du président du Conseil fut enregistrée sans autre commentaire. Quinze jours plus tard, le journal voyait avec satisfaction le plein accord entre la Chambre et le nouveau président du Conseil. « Le pays n'a fait de l'ancien président de la République que l'interprète de sa volonté, pour parler et agir dans le sens d'une politique de fermeté »[104]. Seul le quotidien socialiste défendit clairement le choix d'A. Briand fait à Cannes. Il approuvait une politique d'ouverture vers une coopération franco-allemande, permettant de sortir de la torpeur qui étreignait le monde de l'après-guerre : « L'Europe après le cauchemar de la guerre a éprouvé la fatigue du dormeur qui a passé une mauvaise nuit »[105] L'enjeu était donc bien de passer enfin à un état d'esprit de paix : « La haine a été cultivée. L'esprit de paix a semblé avoir été tué par la guerre, violence a engendré violence à tel point que ce paradoxe a pris forme de vérité : La paix et la justice naîtront par la force […] Nous irons jusqu'à oublier la guerre si la paix doit en être plus belle et plus durable ».

La détestation de l'ennemi pour les uns, ou une défiante réserve pour les autres, faisait écran à toute analyse renouvelée de la situation. Une renégociation des modalités de paiement était vue comme une atteinte au droit de la France victorieuse et meurtrie par la guerre, à son droit acquis par tant de sacrifices et pensé comme une dette sacrée. Un état d'esprit plus pacifique, en ce sens qu'il ne prendrait plus appui sur les représentations de la guerre en termes d'ennemi et d'animosité, n'était pas encore envisageable pour la majorité de la représentation nationale.

R. Poincaré fut donc appelé à la présidence du Conseil dans ce contexte dramatisé. Il se présentait comme le garant du « respect des traités qui ont fixé les conditions de la

---

[99] Il n'y eut pas de vote de défiance à son encontre, mais il avait a priori perdu la confiance de sa majorité. Il semblait alors bénéficier plutôt des soutiens de la gauche de l'assemblée. Il termina son discours sans illusion, en ajoutant « d'autres feront mieux ». Il fut d'ailleurs applaudi par les bancs de l'extrême gauche, de la gauche et du centre, est-il précisé dans le compte-rendu de séance. Sur des bancs de l'extrême gauche, on cria à la dissolution, et sur ceux de la droite : « en Haute cour ». *Ibid.*, p. 22 et p. 37.

[100] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « A la conférence de Cannes, la reconstitution économique de l'Europe », 7 janvier 1922.

[101] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Un sursaut de l'opinion », 11 janvier 1922.

[102] C'est le titre de l'éditorial de Th. Mourgue du 1er janvier 1922.

[103] 7 janvier 1922.

[104] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Messieurs les Anglais, tirez les premiers !... », 30 janvier 1922.

[105] *La Montagne*, Jean Lacroix, « Le désarmement des esprits », 11 janvier 1922.

paix »[106]. Le 19 janvier, son entrée dans l'hémicycle montre les tensions politiques générées par les attentes de la paix. Accueilli par l'extrême gauche aux cris d'« à bas la guerre », et par la gauche, aux cris de « vive Briand ». Poincaré prononce un discours reposant sur les attentes de la victoire : « Ce serait la plus scandaleuse des iniquités si un pays qui a eu à subir une agression sans excuse, et dont dix départements ont été ravagés par l'invasion, devait, après la victoire, relever à ses frais les ruinesde la guerre ». Rejetant toute visée impérialiste de la France, il parlait à ce sujet de « propagande éhontée » contre les intérêts français. Il indiqua enfin vouloir faire preuve de modération, vis-à-vis des alliés, mais « avec une courtoise fermeté ». Il dramatise alors la situation, en « faisant appel à tous ceux d'entre vous [les députés] qui, sentant la gravité de l'heure, sont prêts à s'unir dans le respect des lois de la République, pour la sauvegarde des droits de la France »[107].

Alexandre Varenne interpella ensuite le président du Conseil. Constamment interrompu pendant son discours, il soulignait l'« émotion profonde » provoquée par la nomination de Poincaré : « L'opinion publique a cru voir, dans votre retour aux affaires, le signal de nouvelles alarmes »[108]. L'élu du Puy-de-Dôme adressait une mise en garde aux députés, s'appuyant sur l'héritage sacré des morts de la guerre : « Si le dogme affreux de la guerre éternelle devait être la loi immuable de l'humanité, si le drame sanglant de 1914 devait avoir une reprise plus sanglante et plus tragique encore dans les temps à venir… alors nous n'aurions plus qu'à aller demander pardon à nos morts qui se sont sacrifiés – on leur a dit, je le leur ait dit et ils l'ont cru – pour la sécurité de l'avenir. Reconnaissons aussi que cette civilisation qui se révèlerait incapable de se protéger par des dirigeants contre le fléau périodique de la guerre, ne vaudrait plus la peine d'être défendue… et que ceux-là auraient pleinement raison qui rêvent de la détruire d'un seul coup par une révolution totale »[109]. La critique fut reprise par Marc Sangnier, pourtant élu du Bloc national, qui exposa son inquiétude face à l'état d'esprit du nouveau gouvernement. Il défendit une position pacifiste affirmée, certain de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, d'ici quelques années[110]. Il faudrait dès lors qu'elle y soit appelée par la France, et non pas contre elle, « car la victoire n'est pas seulement la victoire de nos chefs admirables et de nos soldats héroïques, c'est la victoire même de l'âme pacifique de la France »[111].

Dans sa réponse, Poincaré chercha à rejeter toute étiquette nationaliste et tout positionnement droitier. N'avait-il pas été à l'origine de l'union sacrée en 1914 ? Il déclarait vouloir simplement défendre « l'exécution du traité de paix », au nom des sacrifices contractée dans la guerre du Droit : « Nous avons été l'avant-garde de la civilisation

---

[106] *Ibid.*, Séance du 19 janvier 1922, p.37.

[107] *Ibid.*, p.39.

[108] C'est un thème développé par Alexandre Varenne dans la *Montagne*. Après la démission d'Aristide Briand, A. Varenne décrit une opinion publique profondément choquée par le retour d'un homme porteur d'une image belliciste : « M. Poincaré n'ignore pas l'émotion profonde qu'ont provoquée dans le pays la démission de M. Briand, la rupture de Cannes et son propre avènement. […] Il sait que dans les masses son nom sonne comme un appel de clairon »*La Montagne*, 15 janvier 1922, « Il ira plus vite à Gênes qu'à Berlin ». Le titre fait allusion à la prochaine conférence prévue à Gênes.

[109] *Ibid.*, p.39-42. Un autre socialiste, Marcel Cachin intervint ensuite, désignant Poincaré « comme le champion de ce nationalisme qui se prétend intégral », appelé au pouvoir sous les indications de Daudet et de Maurras. *Ibid*, p.43.

[110] *Ibid.*, p.44-45. Le programme de la Jeune république, fondée avant guerre, proposait alors une diplomatie transparente et espérait une réconciliation franco-allemande. Sangnier avait apprécié les avancées du ministère Briand dans ce domaine : Il « avait eu le courage de dire, le premier peut-être, à cette tribune, que nous aurions tort de jeter sur l'Allemagne un discrédit et une réprobation universels, qu'une discrimination s'imposait et qu'à côté de l'Allemagne belliqueuse, prussianisée, intoxiquée par le venin du militarisme et de l'impérialisme, il y avait une autre Allemagne, l'Allemagne des travailleurs et aussi l'Allemagne de certains braves gens ».

[111] *Ibid.*, p.47. Son discours provoqua un tollé sur les bancs de la droite.

menacée ; nos héroïques poilus se sont fait tuer assurément pour la France, mais ils se sont fait tuer aussi pour toutes les nations qui sont venues plus tard combattre à nos côtés. Tout cela nous donne bien aujourd'hui quelque droit de réclamer avec insistance la réparation de nos dommages »[112]. « Comment oublier, d'ailleurs, que la plupart des destructions du Nord et de l'Est ont été volontaires, méthodiques, systématiques ? », demanda-t-il, évoquant « un vaste programme de vandalisme ». À ses yeux, coupable du déclenchement de la guerre, « l'Allemagne est également responsable de la façon dont la guerre a été menée »[113]. Or elle « n'est désarmée ni moralement, ni matériellement ». Il fut interrompu par le député du Puy-de-Dôme, J. Claussat : « Où étiez-vous, que faisiez-vous, monsieur le président du Conseil, le 11 novembre 1918 ? Il fallait désarmer l'Allemagne sur les champs de bataille. Vous ne l'avez pas fait, car vous aviez peur de la révolution ». La séance connut alors de nombreuses interruptions.

Edouard Herriot présenta ensuite le point de vue des radicaux, attachés à « la diplomatie ouverte »[114]. Bien qu'opposés à la politique intérieure du gouvernement, il se déclarait être prêt à le soutenir sur les questions extérieures, « toutes les fois qu'il s'agira de l'intérêt de la France »[115]. L'ordre du jour proposé par les proches de Poincaré bénéficia, sans surprise, d'une large majorité[116]. La politique de fermeté conduite par le président du Conseil se voulait à la mesure de la victoire et de la dette sacrée contractée auprès des soldats sacrifiés. « On nous a accusés d'être impérialistes. Il n'y a qu'un impérialisme auquel nous pouvons prétendre et personne ne nous contestera : c'est l'impérialisme du sacrifice », avait-il répondu à ses détracteurs[117]. C'est pourquoi Raymond Poincaré avait espéré former un cabinet d'union nationale, considérant que la crise suscitée par les négociations de Cannes était vitale. On rejouait l'union sacrée de 1914. Or les circonstances ne s'y prêtaient décidemment pas. Les radicaux, Herriot et Doumergue en particulier, refusèrent d'y participer.

Poincaré devait agir. En avril 1922, la conférence de Gênes inaugurait plusieurs semaines de pourparlers. A.-M. Lauter a relevé un large consentement des Conseils généraux au discours de Poincaré prononcé à Bar-le-Duc où il avait affirmé avec fermeté : « Nous ne laisserons tomber aucune des armes que nous a données le traité ». Mais l'historienne ajoute qu'en dehors de la presse, occuper la Ruhr était approuvé comme une possibilité, non comme le seul résultat attendu de la confrontation avec l'Allemagne. Les Conseils généraux, du moins ceux qui avaient adressé une déclaration en ce sens, approuvaient en majorité une possible solution à la question des réparations[118].

Les archives locales montrent la forte mobilisation des milieux conservateurs prompts à soutenir une politique affichée de fermeté. *L'Avenir* applaudit aux prises de paroles de

---

[112] *Ibid.*, p.49. De vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite sont notés dans le compte-rendu de séance.
[113] *Ibid.*
[114] *Ibid.*, p.53.
[115] *Ibid.*, p. 56.
[116] La séance se termina par l'opposition entre deux propositions d'ordre du jour, celle prioritaire déposée par des députés de la majorité conduits par F. Arago, l'autre déposée par A.Varenne et soutenant « une politique d'entente et de solidarité internationale » et répudiant « une politique d'isolement, de diplomatie secrète et de recours à la force […] qui risque de conduire l'Europe à de nouvelles guerres » (*Ibid.*, p.56). L'ordre du jour d'Arago obtint 434 voix contre 85 (sur 519 votants). Le texte déclarait simplement l'approbation des déclarations du gouvernement et sa confiance. *Ibid.*, p. 76.
[117] *Ibid.*, p.57.
[118] A.-M. LAUTER, *op. cit.*, p.294-295. Elle se base sur l'analyse de 41 déclarations faites par des conseils généraux. 8 faisaient part de leur soutien absolu au gouvernement. 25 lui faisaient confiance dans la recherche de l'application du traité de paix. 5 critiquaient les buts impérialistes que mènerait la France dans la Ruhr. 3 s'inquiétaient de la force croissante du nationalisme en France. Le département du Puy-de-Dôme, nous le verrons, n'avait pas voté de texte.

Poincaré, même si finalement – ce que ne voulut pas voir le journal – la France renouait avec une politique de négociations[119]. *L'Avenir* affichait son soutien à « Poincaré, la paix », le représentant du « parti de la raison » et du « parti de l'ordre ». Le quotidien retenait que l'« immense majorité des citoyens march[ait] d'accord avec M. Poincaré »[120]. Dans ce contexte, l'industriel A. Michelin multiplia à Paris des conférences sur un sujet qui lui tenait à cœur, la nécessité pour la France de contrer l'aviation allemande. Sa conférence à la Société de Géographie s'intitulait « le danger allemand : aviation et guerre chimique »[121]. Quelques jours plus tard, il intervenait sur le même sujet dans une réunion du comité Dupleix[122].

Au plan national, le changement ministériel n'avait pas effacé les craintes de voir les questions de réparations et de sécurité non réglées, et ces problèmes alimentaient les divergences franco-anglaises, fragilisant encore les fondements du traité de paix. La paix apparaissait de plus en plus instable et précaire, ne répondant finalement pas aux objectifs qu'on lui avait assignés, sans cesse répétés : paix définitive et sécurité pour la France. Les critiques, plutôt développées à l'extrême gauche, gagnaient les radicaux et le Centre. À la Chambre, Albert-Favre[123] interpella le gouvernement sur sa politique en Orient, en octobre 1922[124] : « Je dis, et je pèse mes mots, qu'il ne peut y avoir de paix définitive en Europe, tant que la France et l'Allemagne nourriront l'une contre l'autre des inimitiés, des haines et, alternativement, des intentions de revanche. Cette paix ne peut se fonder solidement que sur l'entente étroite entre la France et l'Angleterre et le rapprochement avec l'Allemagne »[125]. Or, il regrettait l'opposition du gouvernement français avec l'Angleterre sur tous les sujets. C'est le sens de la victoire qui était finalement en jeu : « Un certain nombre de journaux le disent tous les jours : vous faites perdre à la France le sens de la victoire. Qu'est-ce donc que ce sens de la victoire que j'appellerai, moi, la meilleure manière de comprendre le parti qu'on peut tirer de la victoire ? Pour certains, c'est cette griserie de se sentir le plus fort, c'est en tirer orgueil et vanité, c'est pendant un certain nombre d'années faire sentir au vaincu sa supériorité, c'est lui imposer des conditions sévères, c'est le maintenir autant que possible sous sa domination, c'est lui imposer une certaine dépendance économique, c'est peut-être dans l'esprit de M. Daudet et d'un certain nombre de ses amis, détruire politiquement et économiquement l'Allemagne »[126].

---

[119] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La voix de la France », 25 avril 1922. L'article fait référence au discours prononcé par Poincaré à Bar-le-Duc devant le conseil général et qui était centré sur la politique extérieure, en particulier sur l'accord germano-russe (traité de Rapallo signé le 16 avril).

[120] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Poincaré la Paix », 12 octobre 1922.

[121] Conférence du samedi 9 décembre 1922. *L'Avenir*, 10 décembre 1922.

[122] Réunion du jeudi 14 décembre 1922, sous la présidence de G. Bonvalot. *L'Avenir*, 18 décembre 1922. Desdevises du Dezert était proche de ce comité. Son président, Gabriel Bonvalot (1853-1933), était un ami. Il recevait les publications de ce groupe de pression qui militait en faveur d'une politique de fermeté. En juin 1922, le comité avait fait campagne en faveur des revendications françaises, jugeant que la France subit une campagne internationale de calomnies. « La France est aujourd'hui le moins militariste de tous les pays, et c'est elle qui a fait le plus grand effort de compression des dépenses militaires et navales », est-il assuré dans un tract qui rappelait le prix de la victoire : « Pour la victoire commune des alliés la France a donné sans compter son or comme le sang de ses enfants. Tout le monde reconnaît que sans ses sacrifices le pangermanisme aurait conquis le monde. [Mais] toutes ses dépenses, sans lesquelles les Alliés n'auraient pas remporté la victoire, restent entièrement à la charge de la France, puisque le Traité de Versailles de 1919, contrairement au traité de Francfort de 1871, n'indemnise pas le vainqueur de ses dépenses de guerre ». DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.,* Tome 20, Folio 36 –« Contre la France. ... Tract Comité Dupleix », juin 1922. Sur l'action du comité Dupleix, A.-M. LAUTER, *op. cit.*, p.162 et p.195.

[123] Ernest-Charles Albert-Favre (1868-1952) fut député de Charente Inférieure de 1914 à 1924. Il appartenait au groupe de la Gauche démocratique.

[124] *Ibid.*, Séance du 12 octobre 1922, p. 2591. Ce député appartenait au groupe de la Gauche républicaine démocratique.

[125] *Ibid.*, p.2594.

[126] *Ibid.*, p.2595.

Depuis l'échec de la conférence de Londres entre Français et Anglais en août 1922, la position française était devenue difficile. Poincaré se ralliait à une solution de force. Depuis la reprise de la session parlementaire à l'automne 1922, et jusqu'en décembre, la Chambre se trouva dans une sorte de débat permanent sur l'opportunité d'une occupation de la Ruhr. Les positionnements politiques s'étaient considérablement compliqués. Si l'objectif en était admis par la majorité parlementaire, son opportunité et ses modalités faisaient débat[127]. Le moratoire allemand fut finalement rejeté par les Alliés en décembre 1922, à la conférence de Londres[128]. Le 15 décembre, R. Poincaré en rendait compte devant la Chambre, en soulignant leur rejet unanime[129]. Le 15 décembre, le président du Conseil présentait son plan de la Ruhr comme « une politique de gages », non comme une opération militaire. Le vote qui suivit montra à Poincaré qu'il avait la confiance d'une très large majorité de députés[130].

Occuper militairement la Ruhr, n'était-ce pas le retour de la guerre ? Avant d'en envisager les conséquences, cette question pousse à s'interroger sur l'enracinement des idées pacifistes, idées qui, rappelons-le, étaient revendiquées depuis 1918, à droite comme à gauche, comme le fondement de la victoire.

3. La poussée d'un idéal pacifiste

Le pacifisme de l'après-guerre se construit en rejet de l'expérience du conflit. Il faut donc d'abord prendre la mesure de l'évolution des représentations du conflit et de l'expérience guerrière en se plaçant de nouveau à l'échelle locale.

« La trop grande guerre »[131]

La guerre, en tant que telle, resta peu évoquée dans les discours des hommes politiques du département. Elle était néanmoins toujours associée à une représentation tragique, à celle d'un cataclysme. Cette toile de fond des discours de 1919 demeura intacte les années suivantes. Le maire de Chamalières, un modéré, évoquait la guerre comme une « effroyable hécatombe », car, disait-il, « elle sera toujours présente à nos yeux, et nous avons le devoir de la rappeler aux générations futures ». Inaugurant le monument aux morts, il déclara que la liste des morts de la commune, cette « trop longue liste éveillera dans les esprits l'horreur de ce fléau, cause de tant de ruines et de tant de deuils »[132]. En 1922, le

---

[127] N. ROUSSELIER, *op. cit.*, p. 194-197.

[128] Les discussions portaient sur la révision de l'état de paiements fixé en mai 1921.

[129] *J.O. Chambre des députés. Débats*, Séance du 15 décembre 1922, p.4201-4205. Il avait auparavant écarté les solutions proposées par des députés de sa majorité, celles de Loucheur ou de Tardieu par exemple, jouant sur les contradictions de leurs démonstrations. N. ROUSSELIER, *op. cit.*, p. 194-198.

[130] *Ibid.*, p. 4235. 513 voix ont approuvé l'ordre du jour progouvernemental contre 76 (sur 588 votants). Le texte était ainsi libellé : « La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, tant au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur, confiante en lui pour faire appliquer le traité de Versailles et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ». Léon Daudet était intervenu pour soutenir l'éventuelle occupation de la Ruhr comme une opération militaire de contrainte, pour pallier le non paiement des réparations. E. Herriot avait apporté à nouveau son soutien à la politique extérieure du Gouvernement, en rappelant comme à l'accoutumée, l'opposition des radicaux au gouvernement sur les questions intérieures, mais il espérait que « l'on puisse se contenter de gages économiques et que l'on ait pas à recourir aux sanctions militaires » (*Ibid.*, p.4233). Varenne avait signifié la complète opposition des Socialistes.

[131] Selon les mots du maire de Thiers lors des cérémonies de la Toussaint 1921.

[132] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 novembre 1921. Ce maire était considéré comme un républicain de gauche (cf. *Archives départementales*, M2784, Op. cit.)

député de droite, M. Tixier, identifiait toujours le conflit à un « immense cataclysme qui a bouleversé l'humanité toute entière », soulignant également les souffrances des soldats mais aussi leurs « vertus guerrières »[133]. Chez les radicaux, l'image de la Grande Guerre demeurait aussi une représentation d'horreur. Quand il inaugura le monument de sa commune, le docteur Besserve, maire et conseiller général, évoquait « l'effroyable hécatombe ». S'adressant aux enfants, il exposait leur devoir de « perpétuer une France forte et juste, dont le rôle consistera à éviter la guerre, le plus grand fléau de l'humanité »[134]. Le maire de Clermont-Ferand évoquait à son tour « l'affreux carnage »[135]. Ce conflit fut décidément « la trop grande guerre »[136], comme le déclarait le maire de Thiers, François Clouvel, lors des cérémonies de la Toussaint de 1921. Pour leur part, les socialistes dénonçaient l'atrocité de la guerre, thème qui nourrissait leur discour pacifiste. Il avait été le sujet d'une réunion publique tenue à Clermont-Ferrand par le député de Paris, Marcel Sembat, le 24 juin 1920[137]. Cette association entre horreur de la guerre et pacifisme était partagée par des élus de tout bord politique, mais elle était devenue chez les socialistes le cœur de leur lecture du conflit.

Le souvenir d'un conflit atroce est aussi présent dans les discours émanant du monde du travail. En 1920, M. Rouganne, président local du syndicat patronal du Bâtiment, prit la parole lors d'une réunion célébrant le retour des démobilisés de son organisation patronale. Il évoqua le front comme une « terrible fournaise » et rendit hommage aux « braves poilus », à qui il adressait un toast, pour les remercier de leur « œuvre pour l'Auvergne et pour la France » [138]. Un autre responsable patronal, Ferdinand Sauvagnat, prononça un discours au banquet annuel du Conseil des Prud'hommes, clôturant une journée de détente dominicale. Il ne manqua pas, lui aussi, de rappeler la rude épreuve de la guerre. La journée symbolisait le retour de la paix et un certain apaisement des douleurs antérieures : « Sept années se sont écoulées depuis notre dernière sortie annuelle ; sept années pénibles et douloureuses, pleines de la guerre et de son souvenir. L'an dernier même était encore trop triste ; trop présents à nos esprits étaient nos deuils, nos douleurs et nos angoisses ; l'incriminable détresse nous poursuivait encore après tant de maux et de malheurs. Nous ne pouvions songer à l'agrément »[139]. Du côté syndical et ouvrier, les représentations étaient semblables. Le délégué national de la C.G.T., Léon Jouhaux, tenait un langage similaire dans *La Montagne*, notant que la guerre avait été « un désastre inouï dans l'histoire humaine »[140]. Dans les deux cas, que ce soit un responsable patronal ou un syndicaliste – il est vrai cégétiste modéré et défenseur de l'engagement national de son syndicat dans la Grande Guerre –, le but était bien

---

[133] Discours prononcé à l'inauguration du monument aux morts de Latour-d'Auvergne, le 22 octobre 1922. Comptes-rendus dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* du 28 octobre et dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* du 6 novembre 1922.

[134] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 29 juillet 1920.

[135] Discours du docteur Marcombes à la fête du retour des Poilus, le 29 février 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er mars 1920.

[136] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 novembre 1921.

[137] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 25 juin 1920. L'article très critique résume ainsi les propos tenus : « Les précédents orateurs ayant justement flétri la guerre et ses horreurs et proclamé que la France ne voulait plus revoir de boucherie sanglante, M. Sembat s'associe à ses déclarations pacifiques ».

[138] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 26 janvier 1920. Le journal fait un compte-rendu du banquet qui eût lieu le 24 janvier 1920 à Clermont-Ferrand (au restaurant le Gastronome), pour fêter le retour des adhérents démobilisés du syndicat du Bâtiment. Quatre-vingt membres y assistaient. Il est noté la présence à la table d'honneur, de M. Villemin, le président de la fédération nationale du bâtiment, et de personnalités locales telles que M. Izambard, adjoint au maire de Clermont-Ferrand et président de l'Amicale des Anciens combattants.

[139] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 juillet 1920. Il s'agissait de la reprise de la traditionnelle sortie annuelle du Conseil des Prud'hommes. Elle avait réunie les sections industrielle et commerciale, le dimanche 11 juillet. Après une promenade à Châteauneuf-les-Bains, la journée se termina à Saint Gervais d'Auvergne par un banquet au cours duquel s'exprima ce président de la section industrielle.

[140] L. Jouhaux, « Au lendemain de Spa », 19 juillet 1920.

de souligner l'importance de l'effort consenti par les soldats français. En rappelant l'atrocité de la guerre, il s'agissait, en fait, de saluer les héros et leurs sacrifices. Il est à noter que si la guerre est ainsi qualifiée d'atroce, elle n'est pas vraiment décrite et reste évoquée par ces quelques expressions symboliques mais abstraites : « cataclysme », « guerre atroce », « fournaise ».

Rappeler les sacrifices consentis par les soldats sacralisait ceux qui apparaissent, de manière récurrente, comme des héros. Mais les soldats passaient progressivement du statut de héros à celui de victimes glorieuses. À la date anniversaire de l'entrée en guerre, le sous-préfet et les élus du conseil d'arrondissement de Riom rendaient par exemple hommage en 1920, à « la glorieuse mémoire des héros morts pour la France pour sauver le monde », rappelant leurs « lourds sacrifices »[141]. En 1922, à la veille de l'inauguration du monument aux instituteurs du Puy-de-Dôme, l'éditorialiste de *L'Avenir*, pourtant peu enclin à soutenir l'école de la République, présenta les maîtres morts au combat comme des héros, et des hérauts de la civilisation et de la liberté : « S'ils ont fait le sacrifice héroïque de leur vie, ce n'est pas seulement pour défendre la terre de leurs pères, la patrie, mais pour conserver l'âme de cette patrie, pour maintenir la survivance de l'intelligence française, le grand véhicule à travers le monde de la civilisation et de la liberté. Ils sont morts pour cette victoire dont il reste aujourd'hui à poursuivre la laborieuse réalisation par de perpétuels efforts et des efforts coordonnés, car, pour ne pas détruire, il faut que les volontés s'accordent. C'est par une doctrine intellectuelle issue de la saine raison que l'union peut se faire, en proposant un but unique et des directions transmissibles. Une œuvre immense de reconstruction s'impose à l'univers bouleversé. Citoyens d'une nation ou citoyens du monde, il nous faut des principes identiques, qui nous rendent aptes à l'action bienfaisante, qu'elle soit particulière ou qu'elle soit universelle »[142]. Pour le quotidien conservateur, c'était bien d'un « apostolat intellectuel » dont il s'agissait.

La haine de la guerre modèle donc le pacifisme de l'après-guerre. À droite comme à gauche, on fait le postulat d'une France pacifique, même si le ton utilisé diffère, même si l'argumentaire ne sert pas la même cause. Avec la Grande Guerre, le pacifisme auparavant marginal est devenu une aspiration majeure. Se déclarer pacifiste n'est pas sans ambiguïté dans ce début des années 20. Il n'en reste pas moins que le pacifisme est revendiqué par l'ensemble des courants politiques, représentant en cela une aspiration commune. J.-F. Sirinelli, suggérant l'idée d'un « trend pacifiste » dans la France de l'entre-deux-guerres, note qu'« il est à la fois une sensibilité de consensus et un engagement aux extrêmes », une « révolte contre l'ordre établi », celui des aînés qui ont failli en ensanglantant l'Europe, « une quête esthétique » ou « une rupture politique »[143]. Il peut donc être partagé par les différentes générations et par les différentes familles politiques. Il est aussi un terrain de lutte, chacun revendiquant sa propre lecture en ce domaine.

Á droite, anti-germanisme et antibolchevisme au nom de la défense de la paix.

[141] *Riom Républicain*, 8 août 1920. Compte rendu du Conseil d'arrondissement du 2 août. Le sous-préfet Berthet s'associe dans son discours a à l'hommage aux morts de la guerre, rendu par le doyen d'âge de cette assemblée.

[142] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Les instituteurs morts pour la France », 11 mars 1922. Le lendemain, 12 mars, est inauguré le monument aux instituteurs du Puy-de-Dôme à l'Ecole normale de Clermont-Ferrand.

[143] J.-F. SIRINELLI, « La France de l'entre-deux-guerres : un « trend » pacifiste ? », in *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, sous la direction de Maurice Vaïsse, p. 45. L'auteur s'attarde peu sur les premières années de la décennie 1920 mais il relève néanmoins que « le pacifisme transcende les générations » ; il est partagé par la « génération du feu » mais il est aussi le fait de la « génération de 1905 ».

La presse conservatrice défendait une politique de fermeté envers l'Allemagne menée pour la paix, par une France pacifiste. Un an après la signature du traité de Versailles, un éditorial de *l'Avenir* évoque ainsi « le vrai pacifisme » défendu par le gouvernement français[144], rejetant les images de nationalistes et de militaristes dont la gauche affuble les responsables du Bloc national. « Personne en France ne veut la guerre. La Victoire a été payée assez cher pour que chacun repousse avec horreur, la possibilité d'un nouveau et pareil cataclysme […] Tous les citoyens français sont fermement pacifistes ». Cependant, tout en affirmant son pacifisme, le journal faisait montre d'un langage très violent à l'encontre de l'ennemi d'hier : « Depuis deux mille ans, la race germanique n'a vécu que de guerres et de rapines. Il serait prodigieux que sa défaite de 1918 l'ait transformée et rénovée de fond en comble ». La France défend le désarmement de l'Allemagne pour « empêcher le monstre de renaître ». Un même argumentaire fut utilisé quelques mois plus tard, pour rejeter les attaques sur la scène internationale, à l'encontre d'un militarisme français : « Le fléau suprême, c'est la guerre. Tous les citoyens français sont d'accord là-dessus. La guerre que jamais la France n'a voulue ni désirée, est loin d'être, comme en Bochie, notre principale industrie. Elle fait l'objet dans notre pays que la propagande pangermaniste représente partout comme intoxiqué de militarisme, d'une juste haine. Les ruines matérielles et morales, les deuils et les souffrances innombrables qu'elle a laissés après elle, n'ont fait qu'enraciner davantage ce sentiment, que la plus glorieuse et la plus héroïque des victoires n'est pas arrivée à déformer »[145].

L'Avenir restait toujours porteur d'une vision manichéenne du monde qui opposait la France à l'Allemagne, le camp de la paix à celui de la guerre. Ainsi, en mai 1921, le journal comparait « l'hypocrite Allemagne » à la France, quant à leur propension à engendrer la guerre. « Il s'agit d'étouffer le germe de guerre future que médite le Reich », prévenait P. Chanturgue. Qu'en est-il du peuple français ? « Il veut la paix et la sécurité, dans l'ordre et la justice. Il ne veut ni la ruine ni une agression nouvelle, doublement préméditées par le Reich »[146]. Le même thème fut repris, quelques semaines plus tard, dans un éditorial intitulé « La paix et la guerre » : « Deux partis sont en présence dans notre pauvre humanité, celui de la paix et celui de la guerre. Le parti de la paix contient la plupart des nations du globe. […] le parti de la guerre ne rêve, lui, qu'au fléau dont il attend la fortune et comprend surtout le pangermanisme et le bolchevisme, ces deux virus qui tentent d'infecter le monde »[147].

Défendre le pacifisme de la France devint leitmotiv dans la presse conservatrice, qui pensait répondre aux attentes d'une opinion attachée à la sécurité de son territoire. « La France veut la Paix », note en avril 1922 *Le Courrier du Puy-de-Dôme*[148] : « Nous ne voulons plus voir les hordes de l'envahisseur souiller les champs que nous nous efforçons de faire refleurir ; nous ne voulons pas que d'autres tombes viennent se creuser à côté de celles que nous entourons de tant de soins ; nous ne voulons pas que nos enfants que nous élevons avec tant d'amour, soient exposés aux mêmes dangers que leurs pères et soient sacrifiés dans de nouvelles et plus sanglantes hécatombes ; nous ne voulons plus que des deuils nouveaux fassent couler dans ce pays d'autres torrents de larmes ». L'article reprend alors les propos du

---

[144] Titre de l'éditorial de P. Chanturgue, 20 juin 1920.
[145] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « L'unanimité contre le fléau », P. Chanturgue, 22 décembre 1920.
[146] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Le dernier délai », P. Chanturgue, 7 mai 1921.
[147] P. Chanturgue, 13 juillet 1921.
[148] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 9 avril 1922. Rappelons qu'il s'agit d'un hebdomadaire conservateur, essentiellement distribué dans l'arrondissement de Riom. Il est le concurrent du journal *Riom Républicain*, proche de Clémentel.

député Desjardins[149] à la Chambre : « Cette Nation française qui était forte avant le sacrifice, qui a été héroïque dans l'épreuve, est humaine dans son héroïsme et dans sa victoire ; elle est pacifique avant tout, parce qu'elle puise ses vertus dans la plus noble et la plus magnifique des histoires ». On rappelait ainsi le « désir de paix et de sécurité qui anime l'immense majorité des Français ».

Poursuivant un amalgame présenté dès 1919, la presse conservatrice dénonçait dans un même ensemble le danger allemand et le danger soviétique. Elle faisait de cette double vigilance une nécessité pacifiste. La définition de l'ennemi est donc désormais d'essence idéologique, s'étendant aussi bien à des adversaires à l'étranger qu'en France-même. *L'Avenir* stigmatisait ainsi « les Bolchevistes et nos socialistes unifiés » qui mettent en danger la paix, la paix universelle et la paix sociale. Ils sont désignés comme les nouveaux propagateurs d'une violence qui prolonge celle de la guerre, dans le domaine politique. De leurs dynamiques de développement, le rédacteur de *L'Avenir* concluait à l'absence du règne du droit et de la paix, pourtant attendu comme fruit de la victoire : « La guerre a tué la guerre, disait-on couramment il y a deux ans. Les peuples ne veulent plus à tout jamais de luttes fratricides et de carnages. Et c'était absolument vrai. Le « *cedant arma togœ* » paraissait enfin devoir imposer sa suprématie définitive. Le règne du droit allait enfin supplanter le règne de la force. Illusion, hélas ! de courte durée. L'homme reste un loup pour l'homme. Les instincts d'égoïsme, de cupidité et de sauvagerie, vieux comme l'humanité, ont épanoui de nouveau leurs fleurs vénéneuses. Partout, c'est la force qui veut imposer sa domination. Et ceux qui se prétendent pacifistes avec le plus de fracas, sont précisément les plus militants et les partisans les plus acharnés de la violence »[150]. La haine de l'ennemi d'hier et de l'adversaire idéologique d'aujourd'hui était affirmée au nom du pacifisme, au nom de la défense de la paix. « Et c'est parce que la France hait la guerre, qu'elle hait le Boche et le Bolchevisme, dont l'industrie principale – de l'un comme de l'autre – consiste en un brigandage forcené, point de départ de tous les carnages ». Un an plus tard, le journaliste dénonce « les Boches et les Bolches », et les socialistes internationalistes présentés comme « les défenseurs, les complices des uns et des autres. Tous, ils sont à mettre dans le même sac ». Dans ce même article, on retrouvait de nouveau le rapprochement de sentiments antisémites, anti-bolcheviques et anti-allemands. « Ces immondes juifs allemands, Lénine, Trotsky, Kameneff, Tchitchérine, viennent fourrer leurs sales pattes sur la France et y lancer leurs mots d'ordre », renchérit le rédacteur, ajoutant : « cette équipe judéo-boche, voilà ce qu'ils [les socialistes français] appellent le peuple russe »[151].

Un pacifisme des radicaux ancré dans la tradition d'arbitrage international

Dans la presse radicale, le pacifisme de la France allait de soi. Elle ne ressentait pas la nécessité de le défendre avec force, comme le faisait une presse conservatrice soucieuse de combattre une image nationaliste et belliciste. La représentation courante dans *Le Moniteur*, est celle d'une France pacifiste, face à une Allemagne au potentiel militaire toujours jugé

[149] Charles Desjardins, né en 1878, est issu d'une famille de juristes du Vermandois. Il fut déporté pendant l'occupation allemande, à Aix-la-Chapelle, Eberfeld et Düsseldorf. En 1919 il est élu député de l'Aisne et maire de Remaucourt sur une liste d'union républicaine. De 1920 à 1924, il participa en particulier à la commission des régions libérées dont il présenta de nombreux rapports. *Dictionnaire des Parlementaires*, sous la direction de J. Jolly, tome IV, p. 1415-1417.
[150] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « La force », 12 août 1920.
[151] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Les Butors », 24 août 1921.

dangereux. C'est l'Allemagne qui remet en cause la paix, pas la France, assurait-on. *Le Moniteur* relevait les marques du pacifisme dans les démarches françaises. Devant la Société des Nations, le pays n'a-t-il pas demandé le désarmement général, par la voix de Léon Bourgeois ? Le journal défendait également, la réduction des dépenses militaires et de la durée du service militaire. Néanmoins, une attitude vigilante devait être de mise vis-à-vis de l'ennemi d'hier : « Quand l'Allemagne aura désarmée, quand elle aura reconnu sa dette envers nous, quand elle aura commencé à s'acquitter […] alors nous pourrons examiner la question du désarmement d'un esprit plus libre. La question pourra revenir devant la Société des nations, dont l'Allemagne pourra, à ce moment, faire partie, si elle en a manifesté le désir »[152]. En effet, les radicaux restaient attachés, sur le plan des relations internationales, à leur doctrine d'avant la guerre, basée sur les idées de Léon Bourgeois : attachement à la paix et arbitrage international[153]. À la Chambre, ils appuyaient une politique financière de réduction des dépenses militaires[154].

Le pacifisme appartenait aussi à l'héritage des alliés victorieux. « Ils sont les gardiens de la paix du monde », était-il rappelé[155]. Cependant, la préoccupation essentielle restait celle du paiement des réparations, jugée indispensable à l'établissement de la paix. Etienne Clémentel souligna le pacifisme de la France devant les élus du Conseil général, réunis « au moment où M. Aristide Briand, président du Conseil, s'apprête à se rendre, en personne, à cette conférence de Washington, sur les résultats de laquelle tous ceux qui aspirent au progrès de l'humanité dans l'ordre, le travail et la paix , fondent tant d'espérances ». Il faut lui donner « l'assurance qu'il aura la Nation toute entière avec lui lorsqu'il affirmera la volonté pacifique de la France, lorsqu'il donnera la preuve de son vif désir de réduire les armements, mais réclamera, au nom du Droit vainqueur et de l'Humanité, pour le pays le plus meurtri par la guerre, le plus menacé par la résurrection de l'esprit d'impérialisme germanique, les garanties qu'on ne peut lui refuser et qu'au surplus on lui avait solennellement promises »[156]. Il ajoutait : « Nous mettons toute notre confiance dans son patriotisme éclairé, dans son habile souplesse, mais aussi dans sa fermeté, pour faire triompher le point de vue français sans briser le faisceau de nos amitiés et de nos alliances qui forment l'indispensable armature des garanties que nous réclamons ». Désarmer en France ? Oui, mais la priorité restait le paiement des réparations.

Pacifisme et antimilitarisme chez les socialistes

Les socialistes dénonçaient pour leur part la politique extérieure de la France, qui n'était précisément pas pacifique à leurs yeux. Au nom même du pacifisme, ils rejetaient la politique de fermeté menée par les gouvernements du Bloc national. Leur pacifisme s'apparentait avant tout à un antimilitarisme.

---

[152] T. Mourgue, « Le vote de la Chambre », 19 décembre 1920. Le vendredi 17 décembre, la Chambre approuva par une écrasante majorité- 489 voix- contre 69 (les voix socialistes) l'ordre du jour voté en conclusion du débat ouvert par la démission du ministre de la Guerre, M. Lefèvre. Le texte présenté par Arago et Castelnau invitait le gouvernement à poursuivre le désarmement de l'Allemagne : « La Chambre prend acte des déclarations du Gouvernement, confiante en ses efforts pour assurer, d'accord avec ses alliés, le désarmement de l'Allemagne et l'exécution des réparations, conformément aux clauses du traité de Versailles, comptant sur lui pour concilier la sécurité nationale, les exigences de la politique extérieure avec les possibilités financières »

[153] Serge BERSTEIN, *Histoire du parti radical*, Tome 1, *La Recherche de l'âge d'or : 1919-1926*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980, p. 174-175.

[154] *Ibid.*, p. 324-325.

[155] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Th. Mourgue, « L'unité de front dans la paix », 1er février 1921.

[156] *PV de délibération du Conseil général*, Séance du 19 septembre 1921, p. 10.

La S.F.I.O. s'élevait en effet contre *les militarismes*, quels qu'ils fussent. La commémoration de la Commune offrit ainsi l'opportunité de fustiger le militarisme, à l'occasion d'une réunion de la section socialiste clermontoise, le 18 mars 1920. Le commissaire de police a rapporté les propos tenus alors par le secrétaire Albert Paulin, rappelant que la Commune avait été « le berceau de la 1e révolution ouvrière, révolution qui a été étouffée par le militarisme versaillais ; […] Le militarisme de 1920 ne valait pas mieux que celui de 1871 » […] Il engage[ait] ses camarades de considérer l'antimilitarisme comme un devoir, non par antipatriotisme mais bien pour combattre nos généraux qui repousseraient la classe ouvrière avec plus de force encore que pour le « Boche » »[157]. Pour ce responsable socialiste, l'antimilitarisme était pensé en termes de lutte des classes et s'apparentait à une résistance contre des généraux oppresseurs du peuple. Il est à noter l'utilisation, relevée soigneusement par le commissaire Baldini, du substantif « Boche » pour désigner l'ennemi d'hier. Il sert ici de référence à une action violente et répressive que pourrait mener l'armée, assimilant les ouvriers à un ennemi honni. Il témoigne aussi de son usage banal dans une réunion interne, terme pourtant rejeté dans les grands discours publics et dans les articles du quotidien socialiste *La Montagne*.

Lors d'une conférence à Clermont-Ferrand, le 24 juin 1920, Marcel Sembat[158] venu exposer ses idées en matière de politique internationale, rappela le slogan des socialistes : « Guerre à la guerre ». L'orateur rappelait son rejet, au nom du pacifisme, du traité de Versailles, prélude à une paix précaire : « Si les députés socialistes n'ont pas voté le traité c'est parce qu'ils y voyaient trop de germes de nouvelles guerres. Leurs craintes n'étaient que trop justifiées ». Il conclut par l'idée que la France ne doit pas être « conquérante et impérialiste »[159]. Au fond, les socialistes voyaient la victoire de 1918 comme pervertie par la politique menée par le Bloc national. J. Paul-Boncour exposa cette analyse dans un éditorial publié à l'occasion de la fête nationale en 1920, où il rappelait que la République avait permis la victoire : « Elle refaisait la France, jetée par l'Empire dans les fossés de Sedan. Elle forgeait l'armée nationale, qui, malgré ses chefs, qui n'y croyaient pas, nous a donné la victoire. Ce n'est pas sa faute si les diplomates, les politiques, le traité de Versailles, nous l'ont sabotée »[160].

La dénonciation du militarisme restait un thème récurrent du quotidien socialiste local. Léon Jouhaux, lui aussi invité à s'exprimer dans les colonnes de *La Montagne*, le condamnait au nom du rejet de la guerre, ce « désastre inouï dans l'histoire humaine ». Il ajoutait : « On

---

[157] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3639 C – Parti socialiste, Rapport du commissaire Baldini au Préfet, 19 mars 1920.

[158] Marcel Sembat (1862-1922) est alors un des leaders de la S.F.I.O. et appartient à son courant modéré. D'abord juriste, il avait entamé une carrière de journaliste considérant la presse comme une arme au service de son combat politique. Issu d'un milieu relativement aisé- son père était directeur de la poste, il est venu au socialisme par un choix idéologique. En 1893, il est élu député du XVIIIe arrondissement de Paris. En août 1914, il fut chargé des Travaux publics dans le Cabinet d'union sacrée de Viviani puis dans le gouvernement Briand, jusqu'à sa démission le 12 décembre 1916. Mais il soutient jusqu'au bout la politique de défense nationale prônée par la direction du parti socialiste. En 1919, il est réélu à la Chambre. Au Congrès de Tours, il s'opposera à l'adhésion à la IIIe Internationale et restera à la S.F.I.O. De santé fragile, il meurt subitement quelques mois plus tard, le 5 septembre 1922.
Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, sous la direction de J. Maitron, Tome 15, p. 152-155.
La conférence clermontoise fut un succès. Le député de Paris avait été sollicité pour participer à trois conférences dans la région, deux publiques et l'une au sein d'une section locale de la S.F.I.O. Dans son journal, Sembat a noté : « conférence à Thiers, médiocre, à Clermont-Ferrand, excellent, et à la section de Clermont, parfait » (Marcel Sembat, *Les cahiers noirs. Journal 1905-1922*, Paris, Viviane Hamy, 2007, p.746).

[159] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 25 juin 1920. Outre Marcel Sembat, les autres orateurs sont Alexandre Varenne et le député des Basses Alpes Charles Baron.

[160] *La Montagne*, 14 juillet 1920. L'éditorial signé par Joseph Paul-Boncour porte d'ailleurs le titre « 14 juillet ». On retrouve ici un des responsables nationaux de la SFIO que Varenne invite régulièrement à prendre la plume dans son journal. *La Montagne* publie aussi des éditoriaux de Pierre Renaudel et d'Albert Thomas, tous appartenant avec Varenne à l'aile droite du parti socialiste.

nous disait que tous l'effort des gouvernants porterait sur l'établissement de la paix juste et durable que tous les peuples réclamaient ». Il en conclut que « le militarisme n'est pas mort : un an après Versailles, on se bat en Pologne, en Syrie, en Crimée, sur les rives des Détroits, en Albanie. L'impérialisme n'a pas disparu »[161]. Cependant, la crainte d'un renouveau du militarisme allemand était aussi présente. En 1921, René Danton considère que « la mauvaise foi allemande dans l'affaire du désarmement est manifeste », dénonçant « ces fourbes » qui ont sciemment faussé le comptage de leurs soldats[162]. Chez les socialistes aussi existait donc une méfiance envers une Allemagne qui rechignait à appliquer le traité de paix.

Le pacifisme représentait pour les socialistes « la victoire sur la guerre ». C'est la tâche qui incombait à la Société des nations, institution qui constituait, pour la SFIO, le fondement d'une paix définitive. En 1922, quand se réunit la troisième assemblée de la Société des nations, le journal socialiste insista sur les enjeux de cette réunion dont l'ordre du jour était le désarmement : l'association internationale ne devait pas oublier « que ceux qui se sont battus pendant quatre longues années, qui ont supporté des souffrances inouïes, avaient fait le sacrifice de leur vie dans l'espoir que cette guerre serait la dernière. Pour eux, la victoire était surtout la victoire sur la guerre »[163]. Cependant, la paix était aussi, en France, l'objet de dissensions. En 1922, elle constitue une revendication forte du mouvement ouvrier qui voyait dans la politique du gouvernement le retour possible de la guerre. Quand le mouvement syndical lança une campagne pacifiste, une circulaire ministérielle ordonna au Préfet de « faire recouvrir discrètement les affiches éditées par la CGT et intitulées « Contre la guerre qui revient dressez-vous tous »[164].

Les communistes : pacifisme et anti-capitalisme

Les effectifs des premières cellules communistes sont mal connus. La première fédération regroupa 600 adhérents issus de la SFIO, mais les effectifs s'effondrèrent[165]. Il ne semble pas qu'il y ait eu une activité interne notable. Le parti communiste apparut tellement peu dans la vie politique locale que les rapports de police ne le mentionnent pas, ne s'intéressant qu'à quelques orateurs communistes entendus, la plupart du temps, au cours de réunions syndicales. En 1922, une affiche fut apposée à Clermont par un comité départemental d'assistance au peuple russe qui avait été constitué par la section communiste de Clermont. C'est la première mention d'un groupe communiste dans les archives préfectorales[166]. Les dirigeants étaient des militants communistes, Pichot, un syndicaliste employé d'une coopérative de menuiserie de Chamalières et Saby, un maçon originaire de La Goutelle. Le rapport note également l'éxistence d'un autre comité à Saint-Eloy-les-Mines. Entre 1920 et 1922, le discours communiste apparaît, localement, essentiellement dans les milieux syndicaux.

---

[161] *La Montagne*, « Au lendemain de Spa », L. Jouhaux, 19 juillet 1920. L'article est publié après la conférence interalliée de Spa qui posait la question de la proportion des réparations accordée à chacun des vainqueurs.

[162] *La Montagne*, « Le désarmement allemand », 1er janvier 1921. La polémique vient du comptage des hommes en armes, les Allemands étant accusés de n'avoir pas comptabilisés les gendarmes et donc d'avoir enfreint la limite de 100 000 hommes stipulée dans le traité de Versailles.

[163] *La Montagne*, « La victoire sur la guerre », 2 septembre 1922. L'assemblée de la S.D.N. a eu lieu à Genève le 4 septembre.

[164] *A.D. Puy-de-Dôme*, 10M 168, Instruction du 22 mars 1922.

[165] C. SPINA, *op. cit*., p.13-15. On ne dispose pas de chiffres précis avant 1926. Le nombre de cartes placées passent à 500 en 1922 puis 200 en 1925.

[166] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 6699, Assistance au peuple russe, 1922. Rapport du commissaire Baldini du 20 avril 1922.

Nous avons vu, dès le 11 novembre 1918, deux lectures différentes de la victoire parmi les socialistes, les uns saluant la victoire, les autres ne voulant y voir que la fin de la guerre et non un succès. L'enjeu était aussi une analyse contradictoire du conflit et de la participation des socialistes à l'union nationale. Le clivage se confirme après la rupture du Congrès de Tours. Chez les communistes, dès cette époque, « une politique d'isolement et d'extériorité radicale » dans la société [167] se fait jour progressivement, notamment dans le discours sur la guerre. La victoire n'est jamais évoquée. La guerre est présentée comme un fléau du capitalisme. L'internationalisme de la classe ouvrière est martelé, en opposition avec une lecture nationale des enjeux de la paix. Aussi l'Allemagne est-elle absente du discours. Pas de dénonciation du militarisme allemand comme dans la presse socialiste. Par contre, l'image d'une classe ouvrière allemande souffrant des conséquences du traité commence à se dessiner.

Le cas de la Bourse du travail de Thiers, connu grâce à un dossier complet des rapports de police sur le 1er mai, montre l'infléchissement progressif du discours communiste. Au 1er mai 1920, on réclame « la libération de la classe 18 » et « l'amnistie pleine et entière » aussi bien pour les militants syndicaux que pour les « victimes de la mer noire et des Conseils de guerre »[168] Ce dernier slogan sera sans cesse répété les années suivantes. Le 1er mai 1921, les mots d'ordre relèvent du pacifisme et de la dénonciation du capitalisme, en tant que promoteur et profiteur de la guerre. L'ordre du jour adopté insiste sur cette thématique : « Nous protestons de toutes nos forces contre la guerre qu'on nous prépare. Nous réclamons la suppression des armées et des armements, seul moyen de rétablir l'ordre et la paix par le travail organisé ». On appelait à une mobilisation, en puisant dans le registre révolutionnaire : « Tous unis dans nos organisations syndicales. Nous devons être prêts pour que le jour prochain, nous nous précipitions en rangs serrés à l'assaut de la forteresse capitaliste pour enfin la jeter à terre ». Lors du meeting syndical, le représentant de la SFIO, Hugonnet, s'était cantonné dans un registre purement pacifiste, mais Dieu, l'orateur du parti communiste, s'exprima avec violence, selon le rapport de police, « contre la mobilisation », préparée par le gouvernemen,t et « contre les réparations destinées à ruiner la classe ouvrière allemande ». Voici un thème inédit, remarqué par l'informateur de la police, d'autant qu'il pouvait choquer.[169]. Ce sujet, à peine évoqué en 1921, va rejaillir avec vigueur en 1923. En 1922, la scission dans la CGT et l'affaiblissement consécutif des forces syndicales fut perceptible localement, les manifestations du 1er mai accusant un net retrait. Les mots d'ordre restaient ancrés dans le registre du pacifisme et de la lutte contre la capitalisme, fauteur de guerre, en appelant à « faire la grève de l'impôt, seule façon d'empêcher l'entretien des armées et par conséquent la guerre »[170].

La victoire est restée, pour la grande majorité des acteurs locaux, celle d'une guerre juste. La dimension eschatologique portée par le conflit était encore largement partagée. Cependant, la justesse de la cause française était aussi associée à l'idée d'une pratique de la guerre pervertie par l'Allemagne. Par contre, les représentations de l'ennemi allemand ont montré une évolution différencié. Le ressentiment contre l'ennemi se nourrissait aussi de l'idée d'une différence, d'une incompatibilité d'ordre ethnique entre la France et l'Allemagne.

---

[167] A. KRIEGEL, *Les communistes français 1920-1970*, 3e éd. 1985, p.62. Dans son analyse, l'expression concerne plutôt les années suivantes, celle de la bolchevisation du parti et de l'adoption de la tactique « classe contre classe ».

[168] *A.D. Puy-de-Dôme*, 6Z 196, Sous-préfecture de Thiers, 1er mai 1920. Ordre du jour voté par le bureau de la Bourse du travail. Le texte est sans ambiguité sur son positionnement en faveur du communisme : « Les manifestants se dispersent aux cris de « vive la 3e Internationale ».

[169] *Ibid*. Rapport du commissaire de police, 1er mai 1921.

[170] *Ibid*., 1er mai 1922. Si 600 personnes s'étaient réunies à Thiers en 1921, seulement 120 à 150 étaient comptabilisées l'année suivante, autour de la seule CGTU

C'est au nom du pacifisme, fortement ancré et au cœur des attentes de guerre, qu'une large part des acteurs politiques revendiqua une application intégrale des traités de paix. C'est aussi pour défendre la paix comme fondement d'un monde nouveau, issu de l'horreur du conflit, que d'autre envisageait un règlement plus négocié de la question.

La victoire est absente du discours communiste et la représentation d'une guerre juste est rejetée. Mais ce discours est d'autant plus marginal que l'implantation locale du parti est faible. Les communistes ne présentèrent pas de candidats dans les élections cantonales de 1922, les premières depuis la scission de Tours[171]. Or l'importance prise par les questions de politiques extérieures se retrouva dans ce rendez-vous électoral.

4. Le retour du thème de la paix dans les élections cantonales de 1922

À l'échelon local, les élections cantonales de mai 1922 offrent un observatoire privilégié pour mesurer l'évolution des thèmes de la guerre et de la victoire dans le discours politique. Trois ans et demi après l'armistice, la guerre est encore présente dans les esprits. Les mentions sur le sujet sont d'autant plus significatives que, dans ces élections locales, l'engagement politique était généralement peu marqué. La moitié des sièges de l'assemblée départementale, soit 25 cantons, était concernée par ces élections. Sur cet ensemble, 25 professions de foi ont pu être étudiées, notamment à travers leur publication dans les trois quotidiens régionaux.

Les partis de gauche cherchaient, dans ces élections partielles et locales, à regrouper un vote de contestation de la politique du Bloc National, en devançant les élections législatives de 1924. Dans ce contexte, une alliance dite de « cartel des Gauches » s'est localement constituée et a lancé un appel contre le Bloc national. Les plus modérés des candidats radicaux – Clémentel et Marcombes particulièrement – n'ont pas été associés, ceux-là mêmes qui avaient été localement les chefs de file radicaux dans les listes d'union républicaine, à l'origine du bloc national en 1919[172]. La raison évoquée en 1922 est leur refus de condamner en totalité la politique gouvernementale. Or, il s'agissait pour les gauches de se saisir de ce scrutin partiel pour faire condamner notamment la politique extérieure suivie par le Bloc national.

La victoire, la paix et le paiement des réparations

Le thème de la victoire de 1918 est explicitement présent dans cinq professions de foi. À gauche, le docteur Moreau évoque « la France victorieuse » dans sa condamnation de la politique gouvernementale, quand il déclare : « Je n'approuve pas la politique rétrograde du Bloc soi-disant national, incapable de rendre à l'intérieur sa prospérité au pays et de faire

[171] J.-P. VAUDON, *Le parti communiste aux élections dans les arrondissements d'Issoire et de Thiers, de 1920 à 1936*, maîtrise d'histoire, Université Blaise Pascal Clermont II, 1970, p.42-43.

[172] Il semble difficile, en l'absence de sources suffisantes, de reconstituer exactement les forces ainsi coalisées. Des groupements électoraux radicaux-socialistes, en sommeil depuis la guerre, semblent être alors réactivés et associés à l'appareil plus structuré de la SFIO. Ce « cartel » témoigne d'un mouvement d'union, né à la base, chez des militants encore marqués par la défaite des élections générales de novembre 1919.

briller à l'extérieur le prestige d'une France victorieuse, magnanime et pacifique »[173]. Deux professions de foi associent à la victoire, souffrances et sacrifices. Georges Martin, un modéré qui se présente à Issoire comme candidat républicain socialiste[174], dresse une vision pessimiste de l'après-guerre : « Nous souffrons encore de la guerre. Nous avons eu la victoire, et cependant, la situation économique n'a jamais été aussi angoissante. […] Le malaise est partout. Les sacrifices humains et financiers semblent n'avoir servi à rien. La confiance a disparu et tout le monde se demande ce qu'il adviendra demain »[175]. A. Varenne reproche au bloc national d'avoir « réussi en moins de trois ans à faire perdre à la France le bénéfice d'une victoire si chèrement payée »[176]. Enfin, deux candidats réunissent à la victoire l'image de ses héros. Le docteur Pourtier, candidat républicain radical à Manzat, se dit « entièrement dévoué aux institutions républicaines » qu'il crédite de la victoire : « Je suis plus que jamais persuadé que ces institutions, après nous avoir donné la victoire, grâce à l'héroïsme de nos incomparables soldats et à l'ardent patriotisme de tous les Français, peuvent restaurer la France et la mettre à même de jouir des fruits de la victoire »[177]. Sur le canton de Pionsat, le conseiller général sortant, le radical socialiste André Maymat, résume les enjeux de l'après-guerre en déclarant : « Panser les blessures, travailler à refaire la Patrie meurtrie par un si terrible effort, organiser une France d'après-guerre, forte, prospère, généreuse, une France digne de la victoire que lui ont donné ses héros. Telle est la tâche qui nous incombe »[178]. Dans ces deux dernières proclamations, être digne du sacrifice des héros victorieux était l'enjeu. Sur l'ensemble, la victoire est donc invoquée pour mieux en rappeler le prix et la dette contractée envers les héros sacrifiés. Ces quelques professions de foi confirment l'évolution commencée en novembre 1919, associant de plus en plus à la victoire l'image d'une France meurtrie par tant de sacrifices.

Le thème de la paix est remarquable dans ces professions de foi pourtant brèves dans l'ensemble, et essentiellement centrées sur les affaires locales. Il est ainsi bien plus présent qu'il n'avait pu l'être, paradoxalement, dans les élections législatives précédentes, quand la grande majorité des candidats s'accordaient sur la nécessité de construire la paix en 1919, sans en discuter davantage. En 1922, l'exécution du traité de Versailles est devenue un thème de discorde politique. Ainsi, onze des vingt-cinq professions de foi abordent la question de la paix.

Chez les modérés, on défend la paix dans l'ordre et dans l'union. Michel Vacher en fait l'attente de ses électeurs du canton de Veyre-Monton[179]. La paix est aussi le sujet politique de la profession de foi du docteur Henri Berger, le conseiller sortant du canton de

---

[173] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 mai 1922. Il se déclare candidat républicain socialiste et acclame « la république sociale ». Ce conseiller général de Bourg-Lastic est le maire d'une petite ville minière dont la majorité municipale est classée comme radicale-socialiste. En 1919, il était socialiste unifié, d'après les autorités préfectorales (Cf. M 2784, op. cit.). Aux élections de 1922, il n'a pas l'assentiment du « cartel des gauches », sans doute parce qu'il n'appartient plus à la SFIO.

[174] *A.D. Puy-de-Dôme*, M2784, op. cit.. Il est noté que cet homme politique « se dit républicain socialiste » mais ses partisans sont « plutôt de nuance très modérée ». Cet ancien combattant (Croix de guerre avec trois citations), candidat à toutes les élections depuis 1919, se voulait fer de lance du renouvellement du personnel politique.

[175] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 mai et *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 mai 1922.

[176] Le député socialiste est candidat dans le canton de Clermont Sud-Ouest. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* et *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 9 mai 1922.

[177] *La Montagne*, 5 mai et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922. Il est candidat du « cartel des gauches » local.

[178] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922. Il bénéficie de l'étiquette du « cartel des gauches ».

[179] « Je sais aussi que ces rudes travailleurs [du canton] sont désireux de maintenir dans la paix qu'ils ont si chèrement gagnée l'ordre nécessaire au relèvement et à la prospérité du pays », électeurs qu'il déclare « épris d'union, de concorde ». Vacher est déjà conseiller d'arrondissement. Aux élections cantonales il se présente comme un « candidat républicain démocrate et de défense paysanne ». *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922.

Thiers : « Sur le terrain politique, disons que la nation aspire ardemment à la paix. Tous nos efforts doivent tendre à une politique de concorde et d'union dans le travail, nécessaire au relèvement rapide de la France républicaine. Cependant il est de toute nécessité que ce désir de paix n'aille pas à l'encontre des intérêts si durement achetés, d'où la défense de tous les droits de la France dans les indemnités qui lui sont dues »[180]. « Il faut que l'Allemagne paie les indemnités qu'elle nous doit », déclare sans ambages G. Martin[181]. Un autre candidat modéré, le député maire et conseiller général sortant d'Ambert, s'adresse à ses électeurs et précise qu'il veut « faire aboutir [leurs] légitimes revendications et assurer à notre cher pays la sécurité de ses frontières, la restauration de ses finances, la prospérité et le bien-être de tous, dans la concorde et la paix »[182]. La paix doit donc permettre à la France d'obtenir le paiement des réparations et de se relever. Union et ordre pour la prospérité d'une France laborieuse sont les maîtres mots du discours des candidats modérés, sans changement depuis les scrutins de novembre et décembre 1919.

Sécurité et paiement des réparations sont également les principaux enjeux pour Jules Cibrand, maire d'Issoire : « Nous n'avons pas reçu de la part de ceux qui nous les doivent, les réparations des dommages que nous a causé la guerre […] Que notre politique extérieure rende possible la suppression d'une forte armée permanente et qu'elle devienne rapidement et incontestablement une politique de paix et tende au rapprochement des peuples sous l'égide de la Société des Nations. Nous devons exiger les réparations qui nous sont dues, mais notre diplomatie, tout en restant ferme, doit se montrer suffisamment adroite pour que nos justes revendications ne puissent être confondues et prises pour des manifestations belliqueuses ; le peuple français n'aspire qu'à la paix, personne dans le monde ne doit pouvoir en douter ». Ce conseiller général radical n'avait pas obtenu le soutien du « cartel des gauches ». Il proposait cependant une analyse de la paix semblable à celle des radicaux : une paix construite sur un idéal de concorde internationale, tout en restant ferme sur l'application du traité[183].

L'appel du « cartel des gauches » avait fondé notamment son opposition au bloc national, sur le thème de la paix : « Pour la Paix, contre la Guerre. Pour le progrès, contre la Réaction. Pour la probité, contre la spéculation ». Les gauches cherchaient à faire de ces élections locales un enjeu de politique nationale et de rejet de la politique extérieure menée par les gouvernements de bloc national depuis 1920. Les candidats socialistes et radicaux insistent sur leurs espoirs de voir se développer la société des nations et attendent une réduction du service militaire en France. À Veyre-Monton, le socialiste Octave Cluzel se déclare « contre la politique extérieure que l'on nous impose, qui est une politique de force, qui nous conduit de nouveau à la course aux armements et laisse planer sur l'Europe le danger de la guerre ». Il attend « que l'on pratique une politique de paix, de désarmement, d'allègement des charges militaires »[184]. Le radical André Maymat développe un discours conforme aux fondements des engagements de sa famille politique. Il établit la liste de ses attentes. Il défend ainsi le « service militaire d'un an égal pour tous », tout en rappelant l'importance du rôle du citoyen-soldat : « Préparation de l'enfant au rôle de citoyen par l'éducation civique, au rôle de défenseur de la Patrie, par l'éducation physique et la pratique des sports »[185]. En matière de politique extérieure, il indique : « Politique de paix. Rapprochement des peuples sous l'égide de la Société des Nations. Maintien des droits aux réparations acquis par la France par ses sacrifices et par les traités ». Le radical-socialiste

---

[180] Il se présente comme candidat d'union républicaine. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 6 mai 1922.
[181] *Op. cit*.
[182] *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 mai 1922. G. Courtial est considéré comme proche des républicains de gauche. Il soutient le Bloc national.
[183] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 6 mai et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922.
[184] *La Montagne*, 6 mai et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 12 mai 1922.
[185] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922, op. cit.

Vigier interpella les électeurs sur les engagements des candidats de bloc national : « Rappelez-vous les promesses des candidats du bloc dit National. Ils devaient faire payer les Boches, mais les Boches ne payent pas et c'est nous qui payons ; ils devaient aussi nous donner la paix finale et ils réclament le service militaire de 18 mois et de 2 ans ; ils devaient enfin, pour alléger les charges de l'Etat, faire rendre gorge aux profiteurs de la guerre ; ils ont oublié cet engagement, mais en revanche, ils ont voté des multiples impôts de consommation qui frappent si lourdement les petits et les familles nombreuses ». Notons que c'est la seule profession de foi qui utilise le terme « boche ». L'emploi semble ici banalisé et familier. Le candidat veut insister sur l'ampleur des attentes du paiement des réparations, sans donner de dimension haineuse à ce mot. Il se prononce lui aussi pour une réduction du service militaire à un an, pour « une politique de paix » et pour un « rapprochement des peuples sous l'égide de la Société des Nations »[186].

Le discours électoral des socialistes insistait davantage sur le pacifisme de la France, désormais si nécessaire. A. Varenne dressa un réquisitoire contre « la majorité de 1919 » : « C'est la majorité de l'isolement au dehors, du déficit au-dedans. C'est la majorité des impôts, de la vie chère, du marasme commercial et industriel. C'est la majorité, qui récemment encore, et malgré les leçons de la guerre, s'est prononcée contre la réduction à un an du service militaire. […] Le suffrage universel va avoir l'occasion de juger cette politique […] Le peuple dira qu'il entend revenir à la politique de paix, de progrès et de justice qui avait fait la France prospère et admirée »[187]. Certains candidats demandaient « l'amnistie pour toutes les victimes des conseils de guerre », d'accord « avec la classe ouvrière », comme avait tenu à le préciser le docteur Michel, candidat socialiste à Montaigut-en-Combrailles[188]. Quelques candidats socialistes font alors une analyse de la guerre en termes de lutte des classes, tel Massoptier, le maire d'Escoutoux, qui veut l'« union des travailleurs de la terre et de l'usine » et il déclare : « Je suis pour l'amnistie de toutes les victimes de la guerre et de la politique et pour le châtiment des coupables des crimes des conseils de guerre. C'est vous dire que je suis contre la guerre, faite toujours au profit des requins de la finance, au détriment des peuples. Au lieu de dépenser des milliards que nous n'avons plus, pour nous faire les gendarmes de l'Europe et nous faire prendre en haine par tous les peuples ; au lieu de gaspiller des milliers et des milliers de vies humaines pour des conquêtes coloniales qui ne servent qu'aux étrangers et à quelques flibustiers, on ferait mieux de créer des "assurances sociales" »[189].

Le retour de la République ?

Enfin, il est remarquable qu'avec le retour d'un clivage droite-gauche marqué, l'engagement républicain soit de nouveau une référence dans vingt-trois des vingt-cinq professions de foi étudiées. Outre les traditionnels « vive la République », nombreux sont les candidats à préciser leur vision républicaine. Sous l'étiquette d' « union républicaine », le conseiller général de Thiers reconnaît que la république ne peut plus être contestée mais ajoute qu'il faut qu'elle soit « tolérante et équitable »[190]. Un autre modéré, Michel Vacher se présentant à Veyre-Monton sous l'étiquette d'un « candidat républicain démocrate et de défense paysanne », se déclare « démocrate sincère, profondément attaché au vieux passé

[186] Cet ancien député est le conseiller général sortant de Latour d'Auvergne. Il se présente comme républicain radical socialiste. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* et *La Montagne*, 7 mai 1922.
[187] *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 9 mai 1922.
[188] *La Montagne*, 12 mai 1922.
[189] Il est candidat sur le canton de Thiers et se déclare paysan, « issu du peuple ». *La Montagne*, 12 mai 1922.
[190] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 6 mai 1922. Il s'agit du docteur Henri Berger.

républicain de notre beau Canton »[191]. Face à lui, le socialiste Octave Cluzel demande aux électeurs, de « ne pas renier [leur] vieux passé républicain dans ce canton qui fut toujours à l'avant-garde de la Démocratie »[192]. À Manzat, le candidat radical se dit « entièrement dévoué aux institutions républicaines »[193]. L'héritage républicain est disputé à gauche, entre les candidats investis par le « cartel des gauches » et ceux qui ne l'ont pas été. Soutenant ces derniers[194], *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* vilipende les premiers : « Les socialistes unifiés n'ont pas le monopole du républicanisme »[195]. Rejetés par le « cartel des gauches », ces candidats radicaux modérés et leurs partisans ne voulaient pas endosser l'image de mauvais républicains dont la gauche affublait les candidats modérés. Dans le canton de Clermont-Ferrand-Nord, le radical Philippe Marcombes précisa ainsi être un « républicain ardent », défenseur de la « République démocratique »[196]. Chez les socialistes, on liait la république et le socialisme, comme le déclare Victor Isnal qui disputait, à gauche, ce canton de Clermont-Ferrand. « Vous ferez, dit-il aux électeurs, confiance au socialisme qui contient dans son intégrité la Démocratie et la République »[197]. Dans son canton déjà acquis au socialisme, le maire de Saint-Rémy-sur-Durolle terminait sa profession de foi par un « vive la République des travailleurs »[198], celui de Montaigut-en-Combrailles par « vive la république sociale »[199]. Aussi, à l'issue du scrutin, *La Montagne* salua-t-elle la victoire du « cartel » comme celle des idées républicaines, en titrant : « Vive la République ». « Dans notre département, la poussée à gauche est formidable », exposait-il, « la plus forte que nous ayons senti depuis 1905 ». Il conclut en pensant déjà au prochain combat électoral : « Le suffrage universel a rejeté avec dégoût la défroque nationaliste. Il a retrouvé la tradition républicaine. Il a donné à la réaction qui gouverne le plus brutal démenti. Le Bloc national ne représente plus rien. Place aux républicains ! »[200].

Outre la force renaissante du républicanisme, les divers camps polémiquèrent sur l'engagement patriotique des uns et des autres durant la guerre. Ce fut le cas à gauche, entre Varenne et Tartarat, opposés dans le canton sud-ouest de Clermont-Ferrand[201]. À Thiers le

---

[191] *L'Avenir du Puy-de-Dôme* et *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922. op. cit.

[192] *op. cit*.

[193] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922.

[194] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 mai 1922. Le journal considère que ce « cartel des groupes de gauches » patronne en fait les candidats socialistes, dès lors que dans un canton, on risque un face-à-face entre un radical-socialiste et un socialiste au 2e tour.

[195] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 mai 1922. Le journal publie un appel à voter soutenant en particulier le maire de Clermont-Ferrand. Il reprend le slogan électoral du « cartel » : « Voter pour la paix, contre la guerre, pour le progrès conte la réaction, pour la probité conte la spéculation, c'est voter pour le docteur Marcombes dans le canton nord, pour M. Tartarat dans le canton Sud-Ouest ».

[196] Le docteur Marcombes n'a pas eu le soutien du « cartel des gauches ». *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 mai 1922.

[197] Il est alors conseiller prud'homal et secrétaire de la Fédération socialiste. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 9 mai. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10 mai et *La Montagne*, 7 mai 1922.

[198] Noël Bechon est le conseiller général sortant. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10 mai 1922.

[199] *Op.cit*.

[200] *La Montagne*, 15 mai 1922.

[201] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 12 mai 1922. Tarterat avait ouvert une polémique avec un chroniqueur de La Montagne : « Demander au chef de section Varenne où il se trouvait » pendant la guerre. Dans une lettre adressée au *Moniteur*, Varenne retraça sa mobilisation – il est envoyé en mission auprès du général Galliéni – et son retour à la Chambre en décembre 1914. Habilement il cite des exemples d'autres députés de la même classe que lui – celle de 1890 – dont celui du président de la Chambre Raoul Péret et il rappelle le rôle des députés pendant la guerre, rôle qui avait été mis en avant publiquement par Léon Bérard, le dernier ministre de passage à Clermont-Ferrand deux mois plus tôt. En outre, il laisse entendre que son adversaire Tarterat, industriel du pneumatique, a fait de bonnes affaires pendant la guerre : « Le « chef de section » Varenne se permet d'ajouter qu'au cours de la guerre il n'a pas fourni un seul pneumatique à l'armée et que ce n'est pas lui qui a fait construire cette belle usine, entourée de dix hectares de terrain à bâtir, qui fait l'ornement et l'orgueil du quartier des Ormeaux ». Cette polémique montre aussi la fièvre électorale à deux jours du scrutin.

modéré M. Vacher insinua que « pendant que ses camarades faisaient bravement leur devoir au front, Octave [Cluzel, le candidat socialiste], grâce à de hautes protections, allait chaque jour, à l'abri des obus, à Sarlièves, garder des prisonniers boches que d'autres avaient faits »[202]. Dans ces polémiques locales, il apparaît clairement que pour tous les candidats, ces insinuations sont attentatoires à l'honneur. Les réactions sont alors vives. Le modèle du candidat devait être celui celui du héros combattant, le défenseur de patrie. Cette représentation était portée par tous. Mais c'était la gauche qui était d'abord prise à partie et qui devait affirmer son engagement patriotique de 14-18.

La politique extérieure dans les débats du Conseil général

Quelques mois après les élections, les polémiques concernant la politique extérieure rejaillirent au sein des débats du Conseil général, qui se voulait d'habitude consensuel et exclusivement tourné vers des questions locales. En août 1922, A. Varenne fit échouer la tentative du député de droite Trincard-Moyat de faire voter une adresse de soutien au ministère Poincaré. La presse nationale avait repris quelques mots de félicitations à l'encontre de Poincaré prononcé par Clémentel, présentés comme un soutien à sa politique. Le 21 août, dans son discours d'ouverture de la session du Conseil général, le président Clémentel avait toutefois fait part de son amertume face à la conclusion de la conférence de Londres, qui s'était soldée par une rupture franco-anglaise[203]. Il félicitait Poincaré « de son attitude à la fois ferme et conciliante », et comptait « sur sa clairvoyance et son patriotisme pour mener à bien, sans céder à certaines injonctions et à certaines menaces tendant à une action isolée de la France, l'œuvre difficile qu'il a assumée pour maintenir les droits sacrés de notre pays victorieux mais dévasté, tout en sauvegardant le pays, à laquelle il attache, à bon droit, tant de prix »[204].

Les débats avaient montré la gêne des radicaux qui, comme au plan national, rechignaient à contester la politique extérieure du gouvernement, au nom de la défense des intérêts supérieurs de la paix de Versailles[205]. Au plan local, les élections partielles de mai 1922 avaient montré un désir d'union des gauches à la base et préfiguraient des rapprochements ultérieurs. À cet échelon, un rapprochement plus marqué entre radicaux et socialistes semblait d'actualité[206]. Il est remarquable qu'il se réalisera précisément autour des thèmes de défense de la paix et de la République. La question de la paix était devenue un thème de rapprochement électoral dès les élections partielles de mai.

---

[202] Lettre adressée au rédacteur de *La Montagne* et publiée également par *Le Moniteur*, 12 mai 1922. Sarlièves est alors un lieu-dit à quelques kilomètres au sud de Clermont-Ferrand.

[203] Or Clémentel avait appelé à tout faire pour préserver une solution commune des alliés à la question des réparations. A.-M. LAUTER, *op. cit*., p.300.

[204] PV de délibérations du conseil général, Séance du 21 août 1922. Voir l'article commentant de larges extraits du discours dans *Le Moniteur*, 22 août 1922. *La Montagne*, 23 août 1922.

[205] Leur positionnement électoral n'était pas simple. Dans le département, ils devaient défendre leur majorité au Conseil général, présidé par Clémentel. Attaqués par les candidats de droite, ils ne pouvaient néanmoins se présenter comme des opposants absolus à la politique du Bloc national. En effet, au plan national, la majorité des députés radicaux soutenaient le gouvernement. De la conférence de Londres de mai 1921 à la chute du Ministère Briand en janvier 1922, les radicaux avaient ainsi soutenus avec force une politique extérieure qu'ils jugeaient déterminante. En outre, comme le souligne S. Berstein, les radicaux avaient même été à l'origine de nombreux ordres de jour votés à la Chambre et approuvant la politique extérieure gouvernementale. S. BERSTEIN, *Le parti radical*…,op. cit., p. 337 et s.

[206] En effet, à l'issue de ces élections partielles, les socialistes avaient, pour la première fois, voté pour Clémentel à la présidence de cette assemblée, poursuivant l'union incomplète réalisée aux élections.

À la fin de l'été 1922, l'heure fut à un accord plus complet. Les structures d'avant-guerre de la mouvance radicale renaissaient[207]. Le tournant officiel de la stratégie électorale des radicaux fut annoncé par un discours de Clémentel, prononcé à l'inauguration du monument aux morts d'Auzat-sur-Allier, le 24 septembre 1922. Le choix du lieu n'était pas anodin. Il s'agissait d'une commune socialiste où Clémentel était accueilli par les deux députés socialistes du département. Clémentel fit un appel à l'union des gauches dans un moment également remarquable, celui de l'inauguration d'un monument aux morts, moment prompt à l'union et à l'hommage aux morts dont l'élu recherchait aussi le patronage. En novembre, A. Varenne se prononça de même pour « un cartel des gauches »[208]. Le chef de file des socialistes espérait ainsi « vaincre la réaction et remettre la République dans le bon chemin »[209]. Très applaudi, il fit du programme de paix une question majeure de l'entente électorale des gauches, précisant : « Il faudra qu'on nous offre pour le maintien de la paix dans le monde, pour le rapprochement des peuples, une politique large et hardie qui doit aboutir à faire de la société des nations l'arbitre permanant et tout puissant des destinées des peuples […] Les républicains revenus au pouvoir devront avoir une politique des réparations qui sauvegarde les droits de la France sans faire courir de nouveaux risques à la paix et qui permette à l'Europe bouleversée de retrouver sa vie normale, son équilibre et sa prospérité »[210]. Cet engagement ne devait pas poser problème aux radicaux, fidèles aux idées de L. Bourgeois, avancées avant 1914, et concernant l'arbitrage international[211]. Cependant, les élus radicaux restaient prudents face aux prémices d'une alliance en vue des élections législatives de 1924. Selon le préfet, beaucoup d'entre eux considéraient même l'accord comme prématuré[212].

De 1920 à 1922, passer de la guerre à la paix signifiait tenter d'appliquer le traité de Versailles[213]. Au fil des conférences, les questions pragmatiques liées aux conditions de la paix avaient surgi. Or, le regard porté sur l'Allemagne constituait un blocage pour les appréhender. Tant que celle-ci restait l'ennemi brutal et sournois, il ne pouvait être envisagé de négocier, quand composer avec elle était pourtant indispensable pour établir véritablement la paix. À l'échelle nationale, par les débats à la Chambre, et localement dans le département du Puy-de-Dôme, il est apparu que le traité de Versailles resta longtemps perçu comme un dogme indépassable, symbole d'une ferme résolution à l'égard de l'ennemi. Le ressentiment à

---

[207] En août 1922, la fédération républicaine du Puy-de-Dôme était officiellement créée. Elle rassemblait élus et militants radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants. S. Cornil-Frerrot, « Les radicaux du Puy-de-Dôme dans l'entre-deux-guerres et le renouvellement de leurs structures politiques », *op. cit.*, p. 36-37.
280 maires sur les 472 communes du département y avaient adhéré (*A.D. Puy-de-Dôme*, M 162-6, Rapport du Préfet, 19 mars 1923). Après la victoire du cartel des gauches aux élections législatives de 1924, cette fédération intégra le Parti radical.
[208] Lors d'un discours énoncé à Montferrand, le 5 novembre 1922. *A.D. Puy-de-Dôme*, M6721, Discours de MM. Clémentel et Varenne, 1922.
[209] *Ibid.* En socialiste jaurésien, Varenne exhortait ainsi ses partisans à l'union des gauches : « Préparons la victoire républicaine en servant le socialisme ». *La Montagne* notait également cette préoccupation républicain : « Lorsque M. Clémentel parlant dans une commune socialiste, encadré de deux députés socialistes du Puy-de-Dôme, nous offrait publiquement le concours de ses amis pour les élections prochaines, il traduisait lui aussi la préoccupation dominante des Républicains du département ».
[210] *Ibid.*
[211] S. BERSTEIN, *op. cit.*, p. 174-175.
[212] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 162-6, op. cit.
[213] J.-J. BECKER, « De la guerre à la paix. 1918-1920 », in M. Vaïsse (dir.), *De la guerre à la paix*, CEHD, 2001, p.113-121.

son égard faisait écran. Les enjeux étaient dramatisés, comme l'avait été celui de la défense du pays pendant la guerre. Une « détente » paraissait impossible. La période de 1920 à 1922 montrait cependant, au sein des différents courants politiques, une lente et non linéaire évolution des représentations de l'Allemagne, vers une acceptation de l'autre, l'ennemi d'hier, comme un partenaire apte à discuter les modalités de la paix. Le traité de paix n'avait pas été négocié entre vainqueurs et vaincus, il était dès lors difficile d'envisager ensuite le fait même de débattre de ses modalités d'application. Or il était indispensable de le faire, ne serait-ce pour permettre le paiement effectif des réparations. Quand en 1922, une majorité des députés rejeta la politique de Briand, Poincaré pouvait-il encore soutenir la politique de fermeté, idéalisée mais inapplicable sinon par la force, tandis que le pays frémissait dès qu'il s'agissait de mobiliser de nouveau et que l'on craignait un isolement diplomatique de la France ? D'autant qu'un pacifisme diffus s'était largement déployé dans le champ politique. Au final, la question de la victoire et de la paix était au cœur des polémiques aux divers échelons de la vie politique. Elle restait aussi l'arrière-plan des questions de politique intérieure. La déception patente sur le terrain diplomatique était-elle aussi profonde en ce qui concernait le relèvement du pays, autre grande attente de la paix ?

II. La France entre quête des fruits de la victoire et maux de la guerre :

L'union nationale prônée au nom des martyrs de la guerre, parut de plus en plus difficile à réaliser. Les mots d'ordre proclamés au lendemain de l'armistice avaient été, au fond, les bases du Bloc national : l'union, le travail et l'ordre. Mais la virulence des débats politiques et les mouvements de grèves de 1920 viennent troubler l'image d'unité. En outre, c'est un pays hanté par la crainte d'un déclin politique et économique, et inquiet de sa démographie, qui s'interroge sur ses capacités à tirer bénéfice de la victoire. Enfin, comment les jeunes générations pouvaient-elles assurer le relèvement du pays ? Seraient-elles dignes des leçons de la guerre et de la victoire ? Ces questions ont surgi dans le monde de l'enseignement et dans la culture scolaire. Voilà qui offre un autre angle pour envisager l'évolution des représentations dans la France victorieuse.

1. Une désunion nationale en 1920 ?

L'Avenir ouvrait la nouvelle année sur un ton optimiste, en évoquant les défis qui se présentaient à la France de la victoire : « 1920 est le nouveau portique de l'Histoire de France. […] Après avoir mérité la gloire, la Nation a prouvé qu'elle veut, dans le travail et dans l'ordre, relever ses ruines et recouvrer rapidement une prospérité solide, à laquelle son énergie lui donnera droit. Une vie nouvelle commence »[214]. Facteur déterminant de la victoire, l'union nationale devait être poursuivie dans la paix, et permettre le partage du poids des sacrifices et du fardeau du relèvement français. Toutefois, face aux difficultés économiques et sociales, l'inquiétude voire l'appréhension est plutôt le sentiment dominant, dans la presse et dans les débats politiques. Quelle force peut garder l'image de la France victorieuse face à une

[214] P. Chanturgue, « l'année nouvelle », 1er janvier 1920.

« hantise du déclin »[215] ? Pour restaurer l'économie nationale, il faut s'unir et se mobiliser, assure-t-on, et les discours de 1920 restent dans la veine des déclarations patriotiques du temps de la guerre. Cependant, les grèves de mai apportent un démenti complet à l'image idyllique d'une France unie pour panser ses blessures de la guerre. Pire, elles font surgir dans la rue une violence politique nouvelle. N'apparaissent-elles pas comme l'inverse du sens de la victoire, imaginée comme source de progrès et d'accord national ? Autre sujet qui génère des représentations contradictoires de la victoire : les débats qui, dès 1920, concernent l'amnistie des condamnés par les conseils de guerre.

Entre image d'union et hantise du déclin.

Ne fallait-il pas prolonger les sacrifices pour bâtir la paix, et rester mobilisé pour restaurer la France ? L'appel patriotique pour la lutte économique constitue la nouvelle thématique mobilisatrice du gouvernement. Dans sa déclaration ministérielle, Alexandre Millerand appelait les Français à une mobilisation nationale, cette fois pour relever le pays des ruines de la guerre. Le président du Conseil avait lui-même la charge du portefeuille des Affaires étrangères, signe clair que la question internationale – notamment l'exécution du traité de Versailles – était le fondement du relèvement. Il avait déclaré devant la Chambre : « Pour repousser l'agression, pour obtenir la victoire, la France a dû tendre à l'extrême les ressorts de son énergie. Elle a jeté sans compter dans le gouffre son sang et son or [...] Pour retirer de la victoire son bénéfice légitime et dû, il ne faudra ni prodiguer moins d'efforts, ni montrer moins d'abnégation qu'il n'a été nécessaire d'en employer pour la gagner. L'ère des sacrifices n'est pas close ; le pays est prêt à se les imposer dans la paix comme il le fit dans la guerre. En les lui réclamant, il faut lui en expliquer les raisons. Nous ne lui cacherons rien ». Son « devoir civique » : « Produire plus, consommer moins ». Les efforts étaient demandés au nom des sacrifices des soldats, sacralisant ce nouvel engagement : « Si nous ne le comprenions pas, le sacrifice de nos morts et de nos glorieux mutilés risquerait de demeurer inutile ; l'acquittement scrupuleux de ces obligations est un devoir sacré. Payer l'impôt, c'est servir la France, s'y dérober serait la trahir ». Les travailleurs « savent ainsi prolonger, dans la paix, l'effort qui nous a valu la victoire. La France peut, avec confiance, se reposer sur eux »[216]. Au reste, son propos s'achevait par cet appel : « Au travail, pour la France et pour la République ». Cette déclaration est symptomatique d'un discours politique usant de la rhétorique de la victoire et invitant à une nouvelle mobilisation, à de nouveaux combats, voire à de nouveaux sacrifices au nom des martyrs de la guerre.

Au plan national, les questions financières étaient envisagées dans cette perspective. Les débats sur le budget de l'instruction publique et des Beaux-arts sont à ce sujet exemplaire[217]. Le député Henri Avril[218] plaida à la Chambre pour l'amélioration des écoles primaires, fondement d'une politique sociale en faveur des plus pauvres. Il manifestait l'attente d'un progrès social qui serait le fruit de la victoire : « Faute de réaliser cela nous sèmerions la révolte dans ce prolétariat rural en formation qui gronde [...] Un collègue de la

[215] R. FRANK, *La hantise du déclin. Le rang de la France en Europe, 1920-1960. Finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p.
[216] *J.O. Débats. Chambre des députés*, Janvier–Avril 1920, séance du 22 janvier 1920, p.15. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 23 janvier 1920.
[217] Le ministre Léon Bérard était interpellé à propos du délabrement des établissements de recherches scientifiques et des locaux scolaires.
[218] Député des Côtes-du-Nord de 1919 à 1924. Il avait adhéré au groupe parlementaire d'action républicaine et sociale nouvellement créé et qui comptait de nombreux anciens combattants, nouveaux venus à la politique.

Seine me disait qu'il avait rencontré dans le canton d'Evran (Côtes-du-Nord) une effervescence singulière parmi les travailleurs agricoles, pour qui n'est pas réalisé dans la patrie victorieuse, le monde de Wilson où il fera bon vivre. (*Sourires*) [...] Ces humbles, qui ont si lourdement payé l'impôt du sang, ceux-là pour qui la vie reste cruelle au lendemain de la victoire, avaient droit à une sollicitude meilleure de la part des pouvoirs publics (*Applaudissements*) »[219]. Il souhaite en outre, une fusion des écoles privée et publique, au nom de la fraternité de guerre : « Nous avons réalisé cela dans les tranchées avec une ferveur, avec une franchise dont n'est apparu pour nous aucun inconvénient. J'estime que la fusion serait facile et que l'idée ferait son chemin, si nous avions au cœur le souvenir des grandes leçons qui viennent de la guerre ». Ce député ancien combattant, qui s'exprimait pour la première fois dans l'Hémicycle, se montre investi d'une mission sacrée, celle de réaliser, dans la paix, les attentes des soldats : « Vous me permettrez de terminer, en combattant qui se souvient, cette première improvisation, en vous demandant de nous unir tous dans un commun hommage à tous nos morts. De l'extrême droite à l'extrême gauche, demandons-leur de prolonger en nous la fraternité dont ils nous ont donnée l'exemple et qu'il me soit permis de terminer sur la prière de Verhaeren aux compagnons qui ne sont plus :
O peuple de héros par la mort transformés,
Vous nous conseillerez ce qu'il nous faudra faire,
Puisqu'au fond de la tombe et dans la nuit, sous terre,
Vous êtes la clarté dans l'ombre où vous dormez ! ».
Par cette prière si singulière dans l'enceinte parlementaire, c'est bien à une communion civique, au nom de la fraternité des tranchées, qu'appelait H. Avril. Le ton du débat était donné qui plaçait l'action sous la protection sacrée des morts de la guerre. À lire le compte-rendu de la séance, ce député du Bloc national, bien représentatif des élus novices de 1919, avait d'abord fait sourire, mais à la fin de son discours, il fut très applaudi et félicité par ses collègues. En tant que rapporteur, le radical Edouard Herriot, prit à son tour la parole. Espérant « ne pas troubler l'impression que vient de vous donner l'émouvante intervention de M. Avril », dit-il aux députés, il souhaitait soutenir la poursuite des réalisations scolaires de la République car « la prolongation de l'instruction est une œuvre de paix sociale »[220]. Il était logique que le chef de file des radicaux vienne défendre l'école laïque et son œuvre d'émancipation sociale. Mais lui-aussi aspirait à un changement d'état d'esprit, approuvant l'idée d'un renouvellement nécessaire de l'enseignement après l'expérience de la guerre. « Pendant les années qui ont précédé la guerre, je ne sais pour quelle raison, peut-être parce que notre défaite de 1870 nous avait longuement intimidés, parce qu'elle nous a, pendant longtemps, amenés à douter de nous, à chercher nos formules d'enseignement dans une imitation parfois maladroite de l'éthique et de la culture allemandes, nous avons renoncé souvent à ces doctrines d'énergie qui sont le propre de la tradition française. Nous avons fait [...] du nivellement par en bas […] Je souhaiterais comme l'a désiré Michelet, comme l'ont demandé, au lendemain de la bataille de la Marne, de hauts et libres esprits, MM. Liard et Lavisse, MM. Briand et Bourgeois, que tous les Français aient passé par l'école primaire. Cette école, chargée de réaliser l'unité nationale et de la maintenir, aurait à marquer un progrès dont le peuple serait le premier à profiter »[221]. Qu'attend-t-il donc de la victoire ? Un dynamisme de vainqueurs confiants dans leurs capacités à faire progresser la patrie. Mais, au fond, il reste aussi dans les propositions classiques du programme radical, défenseur des « petits »[222]. Ce qui est plus surprenant, c'est de voir son argumentaire entièrement soumis au

[219] *Ibid.*, 2° séance du 10 juin 1920. Discussion du budget de l'exercice 1920, p.1982.
[220] *Ibid.*
[221] *Ibid.*, p.1985.
[222] Son parti défendait les fondements du régime pour retrouver, comme le note S. Berstein, « l'image d'une société groupée et homogène où tous les « petits », paysans, commerçants, fonctionnaires, mais aussi les

registre de la guerre. Sur quelque question budgétaire que ce soit, les débats parlementaires en revenaient au coût de la guerre et, par devoir sacré envers les morts, proposaient des politiques envisagées comme un prolongement de l'effort patriotique des années 14-18.

Au plan local, la thématique de l'effort économique se manifestait dans la promotion d'un nouvel emprunt national, « l'Emprunt de la Paix ». Renouvelant leur action du temps de guerre, l'ensemble des journaux et des forces économiques et sociales du département en firent la publicité. Souscrire à l'emprunt, c'était poursuivre les efforts et les sacrifices pour bâtir la France de la paix. L'engagement se voulait patriotique, et devait marquer un signe fort de confiance en l'avenir, au nom de « la paix victorieuse » : « La France est sortie de la lutte épuisée mais triomphante » était-il rappelé, et souscrire à « l'Emprunt de la paix » était un « acte de sage prévoyance », un « acte de patriotisme, de sagesse et d'intérêt ». Pour construire la paix, « souscrire c'est donner confiance à nos alliés », était-il spécifié[223]. L'Eglise publia l'appel dans *La Semaine religieuse*. Toujours « mobilisé », Desdevises du Dezert entreprit une nouvelle tournée de conférences. À Riom, il s'exprima devant une « assistance nombreuse et choisie ». Lui aussi cherchait à frapper son auditoire par un vocabulaire emprunté au registre de la guerre : « À la guerre sanglante qui venait de finir s'est substituée dès ce jour [le 11 novembre 1918] une guerre économique qu'il nous faut gagner comme l'autre, si nous voulons vivre, car elle met notre existence en jeu comme l'autre ; si nous avons cru tout fini, reconnaissons courageusement que nous avons eu tort ; ayons l'opportune vaillance de nous dire, au contraire, que tout commence […] L'emprunt est nécessaire à la reconstitution de la France ». C'est donc un « devoir de souscrire » car « il faut une mobilisation générale des écus »[224]. Dans un contexte international difficile, la souscription à l'Emprunt devient aussi une marque de confiance à l'égard d'une France isolée. Il s'agit de faire preuve de fermeté face à l'ennemi, est-il soutenu dans les colonnes de *L'Avenir* : « Nous avons une occasion superbe de donner un violent démenti à ces Boches et de leur prouver, avec éclat, que nous sommes armés de volonté […] L'Emprunt national nous fournit un merveilleux moyen d'attester, par son succès sans précédent, que le citoyen français a foi plus que jamais dans sa destinée, et qu'il entend appliquer à la renaissance nationale toutes les forces dont il dispose »[225].

Pourquoi ces appels pressant à la mobilisation ? Pour contrer un déclin économique très redouté, un thème particulièrement développé dans la presse. L'enjeu était de « vaincre deux fois », selon un éditorial de *L'Avenir* appelant à l'emprunt de la Paix. Il rappelait les difficultés de l'heure : « L'ère de la paix était loin de correspondre à la vision de l'âge d'or, qu'en plein cataclysme nos rêves avaient caressée. Meurtrie, exsangue, mutilée, dans ses œuvres et dans ses moyens, la France, après avoir lutté victorieusement contre la mort, allait encore avoir à lutter désespérément pour survivre ». La bataille à mener devait permettre de vaincre les intérêts particuliers, affirmait le journaliste qui ajoutait, « les ennemis que nous avons à dominer aujourd'hui, ce sont tous les égoïsmes qui nous pressent de toutes parts. Egoïsmes de nos alliés et amis […] Egoïsme de nous-mêmes, pris bien souvent tout entier par la joie de vivre et de jouir dans l'immédiat, sans vouloir penser aux catastrophes de demain, lesquelles ne seront évitées que si nous réagissons ». L'enjeu était donc vital pour le pays, répétait l'éditorialiste, « pour que la France vive » : « Nous voulons nous sauver. Victorieux

---

ouvriers, trouveraient en lui [le parti radical] un défenseur paternel, mais responsable ». S. BERSTEIN, *op. cit.*, p. 329-330.

[223] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Appel pour l'Emprunt, 16 mars 1920.

[224] *Riom Républicain*, 21 mars 1920. La conférence a eu lieu le dimanche 14 mars 1920 dans la salle de la Cour d'Assises parfois utilisée pour ce type de réunion. Le public comprenait surtout des notables de la circonscription.

[225] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « L'effort national », P. Chanturgue, 19 octobre 1920.

du militarisme allemand, nous ne voulons pas être la proie de nos ennemis économiques » ; « Pour la deuxième fois, il faut vaincre. C'est la résurrection nationale qui est en jeu. Et seule la victoire de la paix assurera notre salut définitif »[226].

Cette « hantise du déclin »[227] dépasse celle de la seule France et touche l'Europe tout entière. L'inquiétude vient, dit-on, des progrès rapides enregistrés par des Etats extra-européens qui s'industrialisent. L'Europe « a laissé échapper son monopole de progrès », regrette l'éditorialiste de *L'Avenir*[228], pour qui le Japon fait figure d'exemple de ces pays au développement rapide, dont on craint la concurrence. À l'inverse, l'Europe apparaît meurtrie, frappée par la guerre, et, dans les pays vaincus, ravagée par « la révolution [qui] est la punition des nations vaincues, qu'elles s'appellent Russie, Allemagne ou Autriche. Et c'est dans la révolution que les colères populaires ont pris leur revanche de la défaite ». « La petite Europe apparaît bien pauvre et bien démunie de moyens en face de ses races neuves et travailleuses, dont nous constatons l'ascension rapide et l'activité débordante », conclut le journaliste. *L'Avenir* dénonçait le fait que l'Allemagne puisse aussi se plaindre de sa situation économique, et déclarer ne pouvoir financièrement payer les réparations : « Assez pleuré ! Cette comédie est odieuse. Nous restons, nous, plongés en pleine tragédie. Nous ne voulons pas rappeler la détresse morale de nos foyers et le compte de nos morts. […] Mais ne parlons que de nos pertes matérielles. Nous avons vidé tous nos coffres et tous nos bas de laine pour sauver la liberté du monde. Deux cents milliards ! Maintenant, voyez notre change. La France est la grande mutilée qui continue à travailler pour enrichir encore ceux qui ne se sont point battus ou ont pu conserver mieux leur sang et leurs ressources. Voyez les ruines qui couvrent notre sol. Voyez nos usines inertes […] Si l'Allemagne souffre, elle n'a, elle, que ce qu'elle mérite. Elle a perdu aussi son or et ses fils ; mais elle a des richesses intactes ; pas une chaumière n'a été détruite, et elle a gardé tous les moyens de continuer la lutte pour la suprématie économique »[229]. Le journaliste parisien Louis Latapie conclut sa chronique en revenant sur les fondements des revendications des réparations : «La justice, n'est-ce pas de relever d'abord la victime ? Et peut-il y avoir la paix sans la justice ? »[230].

Les enjeux de la paix étaient donc la source d'une nouvelle anxiété, anxiété non plus due à la guerre mais aux aléas de la paix, à la difficulté finalement de sortir de la guerre et de ses effets, et de se projeter dans l'avenir. L'image d'une France victime de la guerre prenait le pas sur celle du pays auréolé par la victoire.

Le 1er mai 1920 : La violence révolutionnaire va-t-elle gagner la France victorieuse ?

Le climat social constituait un démenti aux discours grandiloquents de poursuite de l'union nationale. En 1919, par l'ampleur de la manifestation publique, le 1er mai avait été un succès pour le mouvement ouvrier dans la région. Des grèves avaient montré une agitation sociale larvée dans de nombreux secteurs d'activité, et elles avaient révélé les fortes attentes en termes de progrès social. Celles de 1920 prennent une tout autre force et vont alors marquer les esprits parce qu'éclate dans la rue, durant cette première année de la paix, une violence sociale et politique redoutée par les autorités depuis 1918. Le 1er mai 1920 eut un fort retentissement dans le département du Puy-de-Dôme. La région avait connu auparavant les soubresauts de mouvements de grèves, souvent analysés comme les répliques de

[226] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Editorial de P. Chanturgue du 12 mars 1920.
[227] R. FRANK, *op. cit.*
[228] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La vieille Europe », P. Chanturgue, 29 mars 1920.
[229] *L'Avenir*, Louis Latapie, « Justice d'abord », 30 septembre 1920.
[230] *Ibid.*

mouvements sociaux éloignés, centrés sur les bassins industriels voisins de la Loire ou du Bourbonnais, d'autant que le syndicalisme local restait faiblement implanté. Cette fois, en dépit des rumeurs classiques concernant des agitateurs extérieurs, le mouvement semblait bien venir de la base ouvrière locale. Comment furent alors analysés ces événements qui s'opposaient aux attentes de la victoire, celles de paix intérieure, de prospérité sociale, de fraternité et d'union nationale ?

Il faut d'abord brièvement revenir sur le déroulement de ces journées. Le 1er mai avait débuté dans le calme par une manifestation qui avait remporté un succès inédit, mobilisant plusieurs milliers de travailleurs dans un cortège imposant[231]. Redoutant une mobilisation ouvrière à connotation révolutionnaire, Desdevises du Dezert prit alors des notes au jour le jour sur les événements. Il s'étonna presque que cette manifestation se déroulât sans incident et le mouvement lui apparut, au fond, assez dérisoire. La journée du 1er mai, note-t-il, « a été, en apparence, assez calme. Le matin procession socialiste avec chant de l'Internationale, et cris d'amnistie ! amnistie ! sur l'air des lampions. Dix drapeaux rouges. Peu d'hommes âgés, beaucoup de jeunes gens – peu de femmes. Qqs (sic) cris d'à bas l'armée devant le Quartier général »[232]. L'usine Michelin est restée ouverte le Premier mai. Michelin défiait, par ce geste, les grévistes et les pouvoirs publics[233]. Cette décision fut le point de départ de manifestations les 2 et 3 mai.[234]. Ce dernier jour avait été annoncé par voie d'affiche comme celui de la grève générale proclamée par la Confédération nationale du caoutchouc. Alors que l'entrée de l'équipe du matin avait été assurée sans grande difficulté, la situation dégénère rapidement lors de l'arrivée de la nouvelle équipe, à 13 heures. Devant l'usine de la place des Carmes-Dechaux, se tiennent entre 600 et un millier de manifestants : cris, jets de pierre, pompes à incendie de l'usine mises en batterie et arrosant les grévistes qui tentaient de s'introduire dans l'enceinte de la manufacture. Il y eut des heurts avec la troupe, une cinquantaine de chasseurs et soixante hommes de l'infanterie dépêchées par les autorités en prévision, à la demande de la firme Michelin[235]. Dès le lendemain, de lourdes condamnations étaient prononcées (un à huit mois de prison et deux ans d'interdiction de séjour, selon les

---

[231] Les organisateurs annoncèrent 6000 manifestants. *La Montagne* avança le chiffre de 10 000. Quelles étaient les revendications des manifestants ? Ce premier mai était porteur de revendications classiques d'ordre économique et social (autour de l'application de la journée de huit heures), mais il exprimait aussi des idées politiques internationalistes et antimilitaristes. Dans son rapport au préfet, le commissaire de police avait soigneusement relevé les slogans inscrits sur les pancartes : « Désarmement général, Nationalisation des services publics, Amnistie pour tous, Métaux, Contre la vie chère, Libération des marins de la mer noire, Paix avec la Russie, Pour le maintien des 8 heures, Locataires, contre les expulsions » (*A.D. Puy-de-Dôme*, M4577, Premier mai (1890-1929). Rapport du 1er mai 1920).

[232] DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, Tome 19, folio 2. Minorant les chiffres annoncés par les organisateurs, il s'est même lancé dans une estimation du nombre de manifestants, moins de 4000, affirme-t-il. Il a compté les rangs et est arrivé à un chiffre de 3996 manifestants (!) qu'il a comparé à la population de la ville (100 000 habitants dont au moins 25 000 ouvriers, précisa-t-il encore).

[233] A. MOULIN-BOURRET, *op. cit.*, p. 649. Desdevises du Dezert cite les propos de l'industriel clermontois qui « a voulu voir si le gouvernement est capable de protéger la liberté du travail. […] Estimant qu'il y aurait de 5 à 600 grévistes sur 12 000 ouvriers, il a décidé de travailler le 1er mai ».

[234]De nouveaux cortèges se formèrent en fin de matinée, puis encore l'après-midi devant les usines Michelin, mais les manifestations prirent alors une autre forme, tournant à l'affrontement entre grévistes, regroupés devant l'usine, et non grévistes. L'entrée de l'équipe de l'après-midi fut très mouvementée. Michelin renonça alors à faire travailler l'équipe de nuit. Mais cette décision tardive ne permit pas d'apaiser les tensions.

[235] Des cris sont proférés contre les officiers et les gradés. Les manifestants tentent de fraterniser avec les soldats à qui il est ordonné de mettre baïonnettes au canon. Ils chargent ensuite derrière la cavalerie sabre au clair, et obtiennent un reflux des manifestants. Des arrestations eurent lieu et se soldèrent par six mandats de dépôt. Il y eut des blessés, une dizaine parmi les manifestants, huit chez les forces de l'ordre, et d'autres parmi les employés de la manufacture restés au travail. *A.D. Puy-de-Dôme*, 10M79, Rapport du capitaine des chasseurs. Michelin annonce 99 blessés parmi ses employés mais ce chiffre paraît très exagéré. Cf. A. GUESLIN, *Michelin, les hommes du pneu . Les ouvriers Michelin, à Clermont-Ferrand, de 1889 à 1940*, Paris, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières, 1993, p.131

cas). Quelques jours plus tard, dix ouvriers de l'usine Michelin furent arrêtés à leur tour[236]. Le 4 mai, les usines de caoutchouc Michelin et Torrilhon restèrent fermées, celle de Bergougnan, avec 16% de grévistes, travailla, gardée par la troupe[237]. En fait, le mouvement de grève s'effondra rapidement, la reprise du travail étant effective dès le 6 mai[238]. Cependant, pour la première fois, Michelin avait dû fermer ses portes, ce qui constituait en soi un événement[239]. En outre, le 12 mai, la troupe gardait encore les usines caoutchoutières de la ville et la gare[240].

Quels furent alors les regards portés sur ces événements ? Desdevises du Dezert les analyse comme un mouvement révolutionnaire, avatar de la guerre, qui fait surgir la violence au cœur de la société. Ses seize feuillets manuscrits sur les événements constituent bien un épisode de ses *Récits de guerre*. Comme du reste *Le Moniteur* et *L'Avenir*, il décrit le mouvement de grèves en utilisant un vocabulaire emprunté au langage militaire. Il évoque ainsi les préparatifs syndicaux à l'échelle nationale : « 2 mai. La journée est paisible. […] La CGT sent probablement que la bataille fléchit, elle mobilise de nouvelles armées. Dockers, inscrits maritimes, électriciens. Elle accuse incontestablement l'idée arrêtée d'une offensive très sérieuse »[241] ; Plus tard, « 8 mai. Le plan d'offensive de la CGT se dessine, c'est un assaut en règle »[242] ; « 9 mai. La CGT déclanche une nouvelle offensive… Elle semble d'autre part perdre du terrain »[243]. La répétition des termes est significative. La description des affrontements locaux du 3 mai, écrite cinq jours plus tard, fait de nouveau référence au registre de la guerre : « Les détails se précisent sur la journée du 3 mai. La bataille a été sérieuse, et aggravés par le système des petits paquets, adopté par l'autorité. Les pierres volaient « comme les feuilles tombent des arbres en novembre… », « comme la grêle », quelqu'un a même comparé la situation aux tranchées », note-t-il[244]. Il évoque aussi « la bataille de la place des Carmes »[245]. Du côté patronal, les représentations étaient semblables. Michelin avait adressé le 3 mai une missive au Préfet, lui demandant une protection militaire, car il craignait que les grévistes n'emploient des grenades[246]. Après les premiers affrontements, *L'Avenir* notait : « la bataille continue », considérant avoir assisté à « une scène révolutionnaire »[247]. Deux jours plus tard, selon le quotidien conservateur, un journaliste de *La Montagne* avait pris la parole à la Bourse du travail et avait constaté la défaite, en déclarant : « Nous ferons la Révolution quand nous aurons des armes et des

---

[236] Il est possible que Michelin ait transmis aux autorités des indications sur les grévistes jugés comme des meneurs. La firme de pneumatiques disposait de ses propres services de renseignements bien rodés pendant la guerre à traquer les éventuels agitateurs syndicaux (voir *supra*). Le 3 mai, un photographe était posté sur le toit de l'usine, repérant les manifestants, ce qui du reste, avait provoqué des jets de pierre dans sa direction. Desdevises du Dezert raconte qu'après les événements, les ouvriers durent rentrer dans l'usine, un par un. Aux manifestants qui niaient leur participation, la direction présentait des photographies accusatrices (cf. folio 15).

[237] DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, folio 6.

[238] La veille, le préfet, le maire de Clermont-Ferrand et Michelin s'étaient entretenus pour décider de la réouverture. Le maire défendait la liberté du travail et avait fait distribuer des affichettes sur ce thème auprès des ouvriers. La faiblesse de l'implantation syndicale dans la firme Michelin expliquait sans doute ce revers rapide, d'autant que la grève fut finalement peu suivie dans cet établissement.

[239] A. GUESLIN, *op. cit.*, p.133-134. L'historien note l'importance de cet événement fondateur dans la mémoire ouvrière qui retenait que pour la première fois le patron avait dû plier, même si les portes n'étaient restées closes qu'un jour et demi. Or, il faut aussi relever que la firme est à un tournant de son organisation du travail. Le système des trois équipes de huit heures a été imposé, pour répondre à l'obligation de la loi des huit heures. Les forces syndicales faibles et déstabilisées à la fin de la guerre n'avaient pu s'y opposer.

[240] DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, folio 14.

[241] DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, Tome 19, folio 3.

[242] *Ibid.*, folio 11.

[243] *Ibid.*, folio 12.

[244] *Ibid.*

[245] *Ibid.*

[246] *A.D. Puy-de-Dôme*, 10M79, Lettre du 3 mai 1920.

[247] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 4 mai 1920.

munitions à opposer aux tanks et aux mitrailleuses de la société capitaliste »[248]. Comme ailleurs en France, la grève générale avait été proclamée, à défaut d'être effective, et le mouvement se voulait « un affrontement de classe »[249], en fonction de la ligne révolutionnaire qui avait réussi à s'imposer au sein de la CGT. Les premiers à entrer dans le mouvement avaient été les cheminots[250], suivis ensuite par diverses branches industrielles. À ce sujet, un journaliste avait d'ailleurs qualifié la stratégie de la CGT de « système de vagues d'assaut », pour caractériser l'enchaînement des mouvements de grève. Le terme fit recette[251].

Les grévistes et les manifestants sont vus comme des ennemis de guerre, si l'on en juge les descriptions qui en sont faites. Selon Desdevises du Dezert, les ministres « sont en face de gens qui mobilisent l'armée de la guerre civile, paralysent la vie du pays, veulent attenter à la représentation nationale et à la constitution même de la Démocratie française – Si cela ne suffit pas pour constituer un complot, que leur faut-il ? »[252]. Dans un moment jugé comme propice à un possible basculement social, les événements amenaient à s'interroger plus globalement sur l'état de la société française. Le diariste regrette ainsi une déliquescence générale, et il fustige la responsabilité ancienne des élites, celles des politiques (avant tout, les radicaux), des universitaires (jugés trop matérialistes), des patrons et du clergé qui ont manqué de stature morale : « Tout cela sent le vieux, le pourri », s'exclame-t-il[253]. Desdevises du Dezert redoutait que l'ère nouvelle attendue, débouche finalement sur un changement révolutionnaire à l'extrême gauche. Il multiplie ses critiques à l'encontre d'autorités qui n'ont pas pris la mesure de la gravité d'événements révèlant un péril bolchevique en France[254]. Les élites locales souhaitaient d'ailleurs une fermeté sans faille face aux grévistes, comme le montrent les nombreux témoignages recueillis par Desdevises du Dezert, lui même critiquant la faiblesse des autorités[255]. Dans son rapport, le préfet stigmatise le rôle d'ouvriers espagnols et Kabyles parmi les grévistes de la manufacture Michelin[256]. Dans l'entourage de Desdevises du Dezert, certains proposent de renvoyer ces étrangers[257]. Rejeter la faute sur des travailleurs

---

[248] *Ibid.*, 6 mai 1920.

[249] A. KRIEGEL, *Aux origines du communisme français. 1914-1920*, 2 vol., Paris, Mouton, 1964, 995 p. La deuxième partie est consacrée à la vague gréviste de 1920, vue comme « l'échec syndicaliste d'une révolution totale », p. 357-547.

[250] Le mot d'ordre de grève générale et de mise en place d'un contrôle ouvrier est lancé par la fédération CGT des cheminots le 25 février 1920.

[251] Expression remarquée par A. KRIEGEL, *op. cit.*, p. 483.

[252] *Ibid.*, folio 14, 11 mai.

[253] *Ibid.*, folio 11. En outre, la relecture des numéros de *l'Illustration* des six premiers mois de 1919 l'entraînait à penser que la France nouvelle tant attendue ne venait pas : « On retombait vraiment trop vite dans l'arrière. On revenait d'instinct à la " basse vie " d'avant-guerre. Il n'est pas mauvais que la maison soit secouée et que l'on y remue. Ce qui est mauvais, c'est que les novateurs s'annoncent moralement pires que les autres. Il eût fallu que le vent soufflât- peut-être même en tempête- mais pas du côté où il s'annonce. Il y a des orages qui fertilisent ; il y a des vents brûlants qui tuent… Je crains que la trombe actuelle ne souffle du mauvais côté »

[254] « Le gouvernement se décide à faire procéder à quelques arrestations, mais il ne ferme pas la bourse du travail. Il sait qu'il est en face d'un vaste complot révolutionnaire, et il n'agit pas. Il voit de tout côté s'organiser les incendiaires, et il attend…qu'ils aient mis le feu à la maison. Ainsi le veut l'esprit légiste. La bourgeoisie en est imbue jusque dans les moelles, elle en périra. –Et les gens qui la remplaceront n'auront rien de ses scrupules ! Oh ! non !... verser le sang ne les effraie pas, l'arbitraire ne leur coûtera guère… demandez à leurs maîtres Lénine et Trotsky ». *Ibid.*, folio 11, 7 mai.

[255] « Toutes les personnes que je vois sont unanimes à déplorer la mollesse des autorités. Il semble que le maire et le préfet aient mieux aimé flatter les grévistes que de protéger sérieusement Michelin » (folio 7). Comme son entourage, Desdevises du Dezert voit dans les ouvriers, un monde d'ivrognes promptes à la paresse et à la débauche. Il se présente d'ailleurs en défenseur de Michelin, et estime que la liberté du travail et la liberté d'entreprendre n'ont pas été soutenues.

[256] *A.D. Puy-de-Dôme, 10 M 167*, Rapport du préfet du 5 mai 1920.

[257] *Ibid.*, folio 5, 3 mai. Les propos relatés par Desdevises du Dezert montre une certaine xénophobie dans la population clermontoise : « J'ai saisi au hasard des paroles de mécontentement ; les mots de brigands et de bandits proférés par un marchand à l'adresse des Sidis qui passaient ». *Ibid.*, folio 6. À l'issue des événements, le

étrangers pouvait peut-être permettre de croire encore à une hypothétique union nationale. Au plan national, les événements furent commentés par Charles Maurras dans *L'Action française* qui critiqua lui aussi le laisser-faire d'autorités accusées d'avoir laissé une minorité « d'agitateurs espagnols et de simples voyous » provoquer le désordre et entraver la liberté du travail[258].

La révolution promise aux vaincus, allait-elle aussi provoquer le chaos dans la France victorieuse ? La violence avait provoqué une onde de peur dans la ville, au gré des rumeurs[259]. L'historien A. Gueslin invoque une « Grande peur » dans la bourgeoisie locale[260] et « une véritable psychose » le 3 mai, de la part des autorités politiques – Préfet et élus locaux[261]. Plus qu'un phénomène traditionnel de rumeurs[262], la frayeur des autorités est bien due à leur perception de ce mouvement comme une forme d'agitation révolutionnaire de type bolchevique[263]. La violence d'une reprise en main envisagée par les élites, est à la mesure de leur peur. Certains interlocuteurs de l'universitaire jugent opportun de faire tirer sur les manifestants, décidément identifiés à des ennemis. Ainsi Desdevises du Dezert cite le fils de M. Légé, proviseur du Lycée de garçons, qui – de retour de Hongrie, « est pour les grands moyens » : « À Szegedin, dit-il, nous n'étions que 100 et les Bolcheviki étaient plus de 1000 ; nous avons installé une mitrailleuse sur une terrasse et quand il y a eu 30 cadavres couchés par terre, tout le reste a fichu le camp »[264]. Ces paroles sont relevées par Desdevises du Dezert le jour des affrontements sanglants. Ce climat peut expliquer la violence des mesures suggérées par un combattant à peine démobilisé, qui analyse la situation selon ses références de soldat, mais qui rejoignent celles de son milieu social, la petite bourgeoisie urbaine conservatrice. Desdevises du Dezert ne le désavoue pas et ajoute : « Mais l'autorité a peur de se compromettre, elle a horreur du sang – ce qui est un très bon sentiment… malheureusement les grévistes ne le partagent pas, ils frappent, ils tuent sans remords, et s'ils sont vainqueurs ils massacreront sans hésiter les imprudents qui leur auront fait grâce ». Ces milieux conservateurs clermontois sont donc prêts à envisager un tel scénario, car ils voient dans la situation présente les prodromes d'une guerre civile. D'ailleurs, Desdevises du Dezert achève ces notes en analysant la fin des événements sous la forme d'un retour à la paix[265]. Toutefois,

---

préfet demanda l'expulsion de 5 Espagnols et 32 travailleurs kabyles, ce qui lui fut refusé. La réponse du ministre considère l'expulsion illégale et inopérante (*A.D. Puy-de-Dôme*, M 6714, Rapports de police 1920-1923. Lettre du 9 juin 1920). Cf. A. MOULIN-BOURRET, *op. cit.*, p.654. L'historienne a relevé également que deux Algériens furent agressés dans la nuit du 15 et 16 mai par des cultivateurs de Romagnat. L'un deux succomba. Le procès des Assises se conclut par des condamnations de 5 ans de réclusion en juillet 1921, dans l'indifférence générale (p. 656).

[258] *L'Action française*, 6 mai 1920. L'éditorialiste s'en prend nommément au préfet : « Qu'est-ce que ce Bouju qui a laissé brimer dans ces conditions presque tragiques une population de 18 000 ouvriers par 400 syndiqués ? ».

[259] Les notes prises par Desdevises du Dezert rendent compte de la circulation des rumeurs concernant les heurts du 3 mai. Un étudiant décrit un soldat au crâne fendu, le visage en sang, un enfant piétiné… (*op. cit.*, folio 5). Après avoir recueilli pendant cinq jours des informations glanées au grès des rencontres, il obtient des détails plus sûrs seulement le 8 mai (*Ibid.*, folio 12).

[260] A. GUESLIN, *op. cit.*, p. 130.

[261] *Ibid.*, p.133.

[262] On redoutait l'arrivée à Clermont-Ferrand de meneurs révolutionnaires venus des régions industrielles voisines, connues pour leur agitation ouvrière. Desdevises du Dezert relate ainsi, qu'« on a noté parmi les manifestants des spécialistes venus de Lyon pour diriger les éléments locaux, encore trop naïfs », *Ibid.*, folio 6.

[263]Sur les grèves de 1920 et « le bolchevisme contre la Nation », S. BERSTEIN et J.-J. BECKER, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Tome 1 :*1917-1940*, p. 63-86. Le chapitre consacré à ces grèves développe une analyse de la presse du Puy-de-Dôme.

[264] *Ibid.*, folio 5, 3 mai.

[265] « La semaine du 16 au 23 s'est passé sans aucun incident notable. Dès le 16, je vois les ouvriers reparaître dans les chantiers de la Banque de France. Une réunion socialiste a réuni 16 personnes… La foule se porte à

il ne condamne pas en bloc les ouvriers, malgré un préjugé défavorable à leur égard. Il se rassure finalement d'en rencontrer certains qui partagent son point de vue : « Je cause avec deux ouvriers, au bureau de tabac de la rue Pascal. Ils ne sont point cégétistes, ils s'expriment fort raisonnablement. Ils ont fait la guerre et travaillent, ils trouvent mauvais que ceux qui n'ont point fait campagne ne travaillent point. Eux aussi auraient mieux aimé pousser les wagons que de monter la garde dans les tranchées !... »[266]. Au terme de telles réflexions, il tend à considérer les grévistes comme autant d'ouvriers qui n'avaient pas été au front, et qui étaient donc, aux yeux de Desdevises du Dezert, de mauvais patriotes, à l'opposé des héros de la Grande Guerre. Celle-ci est mise en cause pour avoir généré une certaine décadence morale qui s'exprime par la violence des manifestants : « Ceux qui ont surtout donné ce sont les polissons de 13 à 18 ans, que la guerre a laissés aux mains trop faibles des femmes. On en voyait qui envoyaient des pierres à toute volée, sans regarder, lançant leurs cailloux au hasard, sans but, pour le plaisir de mal faire et de détruire », note encore Desdevises du Dezert[267]. Les bons ouvriers, en revanche, sont donc ceux qui n'ont pas chômé le premier mai et les jours suivants. Il dresse un bilan le 10 mai, alors que la grève a en fait presque cessé depuis quatre jours, et conclut : « Journée calme. La grève des caoutchoutiers a décidément échoué – 500 n'ont pas fait la loi à 15 000 ! – Un bon point, un très bon point à la population ouvrière de Clermont »[268].

Autre sujet qui le rassure, l'action de « volontaires »[269] remplaçant les grévistes, « des jeunes gens qui se sont offerts pour aider la compagnie » de chemin de fer[270]. Les industriels clermontois avaient aussi organisé leurs propres services d'ordre[271] : à l'issue des événements, celui de l'usine Michelin prend le nom de « garde civique » le 26 mai 1920 et il comprend l'ensemble des chefs d'équipe[272]. Il fallait mener un nouveau combat, cette fois contre un ennemi intérieur. Michelin réussit à fédérer les milieux conservateurs autour d'un groupe affilé à l'Union civique, qu'il avait constitué, et se déclarait capable de se substituer aux pouvoirs publics pour assurer l'ordre. Les notables industriels de la région, Bergougnan et Rouzaud, le banquier Chalus, comptaient parmi les membres fondateurs, et Desdevises du Dezert en était adhérent. Néanmoins, cette ligue refusa son concours au préfet chargé de mettre en place un corps de gardes civiques[273]. Les événements de mai montraient que les élites locales craignaient l'intrusion de la violence politique. Etaient-elles prêtes à assumer la charge d'une nouvelle « défense nationale », comme le souhaitait l'industriel clermontois ? On peut en douter, à voir les piètres résultats obtenus par le préfet pour mettre en place ces

---

Royat comme en pleine paix ». *Ibid.*, folio 16. Desdevises du Dezert réside à Chamalières, avenue de Royat, à quelques centaines de mètres du chantier de la Banque de France dont la construction a commencé depuis quelques mois.

[266] *Ibid.*

[267] *Ibid.*, folio 6, 5 mai.

[268] *Ibid.*, folio 13.

[269] *Ibid.*, 11 mai.

[270] *Ibid.*, folio 4, 3 mai. Les compagnies de chemins de fer avaient financé ces groupes constitués sous le patronage de l'Union civique et qui faisaient office de police parallèle. Elles avaient également pu compter sur des agents « fidèles », des retraités, des cadres et des étudiants des grandes écoles, de l'Ecole libre de Sciences Politiques ou des écoles techniques. Cf. S. BERSTEIN, J.-J. BECKER, *op. cit.*, p. 65-66.

[271] *Ibid.*, folio 7, 6 mai. Desdevises du Dezert note que "le service d'ordre continue chez Michelin, chez Bergougnan, chez Torrilhon".

[272] A. GUESLIN, *op. cit.*, p 133. D'après le journal local communiste *Le Cri du Peuple* du 31 janvier 1926.
On peut ajouter que la ligne de conduite d'Edouard Michelin avait toujours été de rester maître chez lui, quitte à organiser dès avant 1914 une surveillance de ses ouvriers. Cette nouvelle entreprise s'inscrivait donc dans cette démarche, mais elle montrait aussi une défiance vis-à-vis des pouvoirs publics jugés incompétents à maintenir l'ordre.

[273] Décret des 30 avril et 17 mai 1920. Sur ces questions, voir les indications d'A. MOULIN-BOURRET, *op. cit.*, p. 658. Sur la ligue constituée par Michelin et plus généralement sur les gardes civiques : *A.D. Puy-de-Dôme*, R 01365.

gardes civiques. Ce dernier s'était adressé aux associations d'anciens combattants et aux groupements d'étudiants, sans succès, « personne ne voulant être cogné »[274]. Dans l'exaltation et dans la peur dues à la flambée de violence, il y avait bien eu des volontaires pour remplacer les grévistes, notamment cheminots. Mais cet engagement était retombé, dès qu'il fut clair que le maintien de l'ordre n'était plus en jeu.

Les événements du 1er mai 1920 avaient provoqué un traumatisme profond en ville, d'autant que le 8 mai on annonça le décès d'un employé Michelin[275]. Pour *Le Moniteur* et *L'Avenir*, c'était une preuve supplémentaire de la gravité des événements qui venait, de surcroît, étayer la thèse du complot révolutionnaire. Les obsèques eurent lieu le 10 mai. Le maire, Philippe Marcombes, prononça un discours prônant la solidarité sociale, à l'opposé des affrontements d'hier, et une fois de plus, conforme à l'idée d'union forgée dans les tranchées : « Nous sortons à peine d'une guerre qui fut terriblement meurtrière, où tant des nôtres ont été impitoyablement fauchés […] Faut-il croire que quelques Français puissent envisager encore, pour arriver à leurs fins qu'ils peuvent estimer légitimes, l'emploi de moyens que la raison ne saurait admettre […] Une cause juste se défend d'elle-même; et point n'est besoin de l'imposer par la violence. L'intolérance est une dangereuse folie qui ferait bien de disparaître du cœur des meilleurs démocrates le suprême idéal qu'ils se sont fait de la solidarité sociale […] Ecouter la voix des soldats morts : est-ce un chant de révolte, un appel à la lutte fratricide ? Non. Ecoutons-les, c'est un chant de concorde, un hymne d'amour dans la justice, au droit, à la fraternité, magnifique idéal pour lequel ils ont donné leur vie »[276]. En filigrane, les manifestants étaient une fois encore représentés comme la figure antithétique des héros de la Grande Guerre. La violence des heurts était d'ailleurs mise au seul compte des grévistes, considérés comme fauteurs de troubles, vecteurs de désunion sociale et de haine de classe. Michelin avait suivi les funérailles avec la famille du défunt. Il prononça d'ailleurs quelques mots en l'honneur de son ouvrier, employé non gréviste, blessé alors qu'il tentait de rentrer dans l'usine. Il en faisait au fond, un héros. Le jour même des funérailles, « un groupe d'ouvrières des usines Michelin » adressèrent aux soldats de la garnison leur gratitude avec ces mots : « chers poilus, veuillez accepter ces fleurs en reconnaissance de la défense que vous avez prise pour nous cette semaine, vous et tous vos camarades »[277]. Retour à des réflexes du temps de guerre, où les femmes honoraient les soldats pour leur dévouement au service de la défense nationale.

À la Bourse du Travail comme dans les colonnes de *La Montagne*, on avait joué la modération et lancé des appels au calme dès les premiers affrontements. Les syndicalistes cherchèrent à négocier, pour sortir rapidement de la crise[278]. Au plan national, les grèves avaient provoqué un débat à la Chambre, dans une atmosphère violemment anticommuniste[279]. L'extrême droite attaqua le gouvernement, accusé de mollesse face au complot révolutionnaire, et demanda l'interdiction de la CGT. Au cours du débat, Léon Daudet analysa les incidents à l'aune des attentes de paix nées de la victoire. Parlant de la presse de gauche, il accusa les journaux de mener « une campagne qui n'a pour but que l'ensevelissement de notre victoire dans cette catastrophe nationale que serait la guerre

---

[274] *Ibid.*

[275] François Challes, âgé de 45 ans avait tenté de rentrer dans l'usine le 3 mai. Légèrement contusionné, il était rentré chez lui. Ce n'est que lendemain qu'il avait dû s'aliter.

[276] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Procès-verbaux des délibérations, 1920, p. 905.

[277] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 mai 1920. Desdevises du Dezert note également cet envoi « aux soldats qui ont protégé l'usine le 3 mai », *op. cit.*, folio 14.

[278] A. MOULIN-BOURRET, *op. cit.*, p. 649-657. La Bourse du Travail est tenue par la tendance majoritaire de la CGT.

[279] S. BERSTEIN, J.-J. BECKER, *op. cit.*, p.72 et s.

civile »[280]. Il ajoutait, en amalgamant, d'une manière devenue classique, le mouvement ouvrier français à la Russie bolchevique considérée comme l'alliée de l'Allemagne honnie : « Vouloir imposer à un pays vainqueur comme la France, raisonnable comme la France, où la lutte des classes n'existe pas. Vouloir imposer l'absurde régime de pions boches, de primaires déments, de gorilles alcooliques qui est celui de la Russie est, monsieur le Président du Conseil, une folie »[281]. Le chef de file de l'Action Française recueillait les applaudissements soutenus sur les bancs de la droite, en se présentant comme défenseur de l'ordre et de la paix, en rempart contre la violence révolutionnaire : « Dans un pays qui veut l'ordre avant tout, où les veuves veulent pleurer en paix, où les gens veulent honorer leurs 1 500 000 morts en paix, élever leurs familles en paix et où nous en avons tous assez, assez, assez de ces excitations abominables et fratricides sur le corps de la patrie ensanglantée »[282].

Quelles suites eurent ces événements au sein du mouvement ouvrier ? Dans l'ensemble du département du Puy-de-Dôme, les mouvements de grèves avaient été limités[283], l'implantation syndicale étant faible. Rappelons que les tentatives de contrôle par les minoritaires de la CGT s'étaient soldées en 1918 par un échec retentissant. Localement, un mouvement anarcho-syndicaliste s'était reconstitué après la guerre, mais il restait marginal[284]. En outre, du point de vue politique, la SFIO restait dans le département majoritairement modérée. À l'échelon national, le revers électoral de 1919 et l'échec des grèves de 1920 provoquèrent la scission. On a vu que l'aile modérée resta majoritaire au sein de la fédération socialiste du Puy-de-Dôme, et un tiers seulement des sections la quittèrent pour fonder une fédération communiste[285]. Les reclassements se firent dans la confusion, entre SFIO et SFIC. Les minoritaires furent désorientés après leur échec, tandis que leur tendance l'emportait au congrès national. Dans ces premières années, le parti communiste est, dans le département, un parti ouvrier par sa composition. Les cadres actifs sont des instituteurs, mais surtout des syndicalistes révolutionnaires, en particulier des cheminots révoqués ou déplacés à la suite des événements de mai 1920, souvent venus de la Loire ou de l'Allier, comme Julien Favard à Riom[286]. D'un point de vue social, des licenciements massifs se produisirent dans les firmes clermontoises durant l'hiver 1920-1921, ce qui laissa le mouvement syndical en léthargie[287].

---

[280] *A.D. Puy-de-Dôme*, 3 BIB 539/188, *J.O.- Débats à la Chambre* 1920, Séance du 19 mai 1920, p. 1560. Il met en cause explicitement *L'Humanité*, *L'Oeuvre* et *Bonsoir*.

[281] *Ibid.*, p.1561.

[282] *Ibid.*, p.1562.

[283] Desdevises du Dezert note seulement à Thiers, un défilé de 1800 personnes le 1er mai qui se termine par la reprise du travail à la fin de la manifestation. *Op. cit.*, folio 14.

[284] S. LACHAUD, Le *mouvement anarchiste dans le Puy-de-Dôme 1914-1939*, Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Bernard, 2000-2001. Des groupes semblent se reconstituer à partir de 1919, essentiellement à Clermont-Ferrand et à Thiers. Les anarchistes militent dans les Comités syndicalistes révolutionnaires mais leurs activités sont peu connues (p. 233-234). Concernant les grèves de 1920, l'auteur note qu'il est difficile de conclure à un rôle particulier des militants anarchistes (p.235), sauf peut-être à Thiers (p.238). L'année 1921 voit une séparation nette entre anarchistes et communistes, sans toutefois provoquer une rupture chez les militants qui continuent de débattre ensemble dans les réunions publiques. Deux articles du *Libertaire* indiquent la création d'un « groupe d'étude sociale pour porter la parole libertaire » lors d'une réunion tenue dans un café de la rue du Port à Clermont-Ferrand, le 18 juin 1921. (p.42-46. Numéros datés des 11-17 juin et des 24 juin-1er juillet 1921 – cités en annexe par S. Lachaud).

[285] M. WAUQUIER, *Le parti socialiste dans le Puy-de-Dôme 1919-1924*, op. cit., p.185.
Au congrès de Strasbourg, les délégués du Puy-de-Dôme étaient porteurs d'une motion défendue par Varenne proposant la création d'une Internationale ouvrière « dite centriste », fusion des deux Internationales « socialiste et soviétiste » (*A.D. Puy-de-Dôme, M 3639 C*, Parti socialiste. Rapport du commissaire Baldini, 14 février 1920). Un autre rapport indique le résultat d'une réunion fédérale organisée le 19 décembre au sujet de l'adhésion à la IIIe Internationale. 27 délégués se partageaient 75 mandats. 56 se portèrent sur la motion Aubetz pour la IIIe Internationale reconstituée, 15 sur la motion Frossart soutenant la IIIe Internationale sans conditions. (*Ibid.*)

[286] J.-V. VAUDON, *Le parti communiste aux élections dans les arrondissements d'Issoire et de Thiers*, op. cit., p. 49-51.

[287] A. MOULIN-BOURRET, *op. cit.*, p. 648 et s.

À l'échelle du pays, après une longue procédure judicaire entamée au lendemain des événements de mai 1920, la CGT fut dissoute mais elle fit appel du jugement, qui fut suspendu. Cependant, la centrale syndicale restait à la merci de la reprise de la procédure en cours. En outre, elle devait faire face aux conséquences syndicales de la scission entre socialistes et communistes[288]. Localement, la mobilisation syndicale du 1er mai 1920 n'eût donc pas de suites immédiates. Mais les violences des manifestations de 1920 eurent un fort retentissement, leur portée symbolique marqua les esprits. Le décalage était patent avec les nombreux discours appelant à la poursuite d'une mythique union entre les Français pour relever le pays.

Autre sujet qui pouvait diviser les Français au plan national et local, le sort des condamnés par les conseils de guerre, et celui des mutins en particulier. Lors des manifestations ouvrières de mai 1920, les pancartes brandies demandaient « l'amnistie pour tous » et la « libération des marins de la mer noire »[289]. Mais ce débat était porté par un mouvement beaucoup plus large, soutenu qu'il était par les associations d'anciens combattants. La majorité parlementaire de 1919 avait été élue sur les thèmes de concorde nationale, d'union et de paix. La France victorieuse et magnanime pouvait-elle accorder l'amnistie aux condamnés par les conseils de guerre ?

À partir de 1920, les campagnes de réhabilitation prirent de l'ampleur[290]. En juillet, à la Chambre des députés, elles débouchent sur la discussion d'un projet de loi[291]. Les débats sont au départ marqués par une volonté d'apaisement, voire de clémence, au nom de la victoire. Une France magnanime au nom l'union sacrée, l'union des combattants et l'union de la nation[292]. Cependant, l'heure n'était pas à l'union tant proclamée. À droite, on rejetait dans l'ensemble une amnistie complète, qui pouvait être jugée comme un geste de faiblesse, deux mois après l'effroi des grèves de mai, et à l'heure où les milieux conservateurs attendaient une politique de fermeté à l'égard des fauteurs de troubles[293]. Le projet d'amnistie de 1920 n'aboutit pas. Les mesures de réhabilitation furent prises par la suite, au coup par coup[294].

Une loi d'amnistie votée en 1921 permit d'entamer des procédures de réhabilitation sans qu'un fait nouveau soit établi. Les premières réhabilitations sont ainsi obtenues en 1921, pour les fusillés de Vingré. Cette affaire qui incombait au Conseil de guerre de la 13e région, eût un fort retentissement dans le département du Puy-de-Dôme, car elle concernait des soldats originaires de la région. On la verra apparaître au premier plan au moment de la

---

[288] Dans le Puy-de-Dôme, la CGT-U née en 1921-1922 s'implantait de manière marginale. Au cours de son congrès du 5 février 1922, l'Union départementale des syndicats condamna la dissidence des minoritaires. La nouvelle confédération semblait s'être implantée localement dans le secteur du bâtiment. Elle touchait également les services publics. Sur ces derniers points, S. Lachaud, *op. cit.*, p.239-240. Un syndicat unitaire des caoutchoutiers ne verra le jour qu'en 1925. A. GUESLIN, *op. cit.*, p.137.

[289] *A.D. Puy-de-Dôme*, 10 M 79, op. cit. Rapport du commissaire central au Préfet, 1er mai 1920.

[290] Nicolas OFFENSTADT, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999, 285 p.

[291] *J.O. – Débats à la Chambre* 1920, Séance du 22 juillet.

[292] Une argumentation semblable est déclinée plus particulièrement dans les discours en faveur de la réhabilitation des fusillés, étudiés par N. Offenstadt, *op. cit.*, p. 79.

[293] Voir par exemple l'intervention du député de l'Aube, M. Lacotte qui surenchérit sur ce thème : « Messieurs, la crise d'autorité sévit partout. [...] Qu'on examine la cause de tous les relâchements, on verra qu'elle vient des complaisances du centre et de la droite, bien plus que de l'audace de l'extrême-gauche, dont les menaces ne sont faites que de bluff. Or c'est bien sous la menace des partis de gauche, une campagne cégétiste aidant, [...] que la Chambre élue sur un programme d'ordre, est appelée à ébranler le respect dû à la loi, à semer l'anarchie, à récompenser pour ainsi dire les coupables ». *J.O. – Débats à la Chambre* 1920, op. cit., p. 3081. Il fut député de 1919 à 1924. Inscrit dans aucun groupe parlementaire, il apparaissait comme très conservateur.

[294] N. OFFENSTADT, *op. cit.*, p. 94-95.

commémoration du 11 novembre 1921. Cependant, d'autres tentatives de réhabilitation échouèrent dans les années 20, telle la demande en révision de l'affaire de Souain ou de celle de Flirey. Il faudra attendre le 9 août 1924 pour que le Parlement, à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, vote une loi qui instituait une procédure pour déclaration d'innocence des soldats exécutés sans jugement.

2. Relever une France meurtrie

Dans le département du Puy-de-Dôme la question ne porte pas sur la reconstruction et le relèvement des ruines des départements occupés. Pourtant c'est bien de relèvement et de reconstitution dont il est question pour un pays meurtri qui entre en convalescence. Relèvement économique ? Reconstitution morale ? La France victorieuse ne devenait-elle pas elle-même une victime de la guerre, dont les blessures provoquées par le conflit obéraient l'avenir ? Quels étaient donc les obstacles au relèvement du pays ? La première entrave était évidemment le non paiement des réparations par l'Allemagne. « Que les nations de proie qui ont déchaîné sur le monde l'atroce guerre, dont la France est encore saignante, en supportent le poids matériel et en acquittent le prix », demandait Georges Bonnefous dans *L'Avenir*, à travers un article concernant « Les impôts nouveaux »[295]. La désunion des alliés est aussi accusée de renforcer les difficultés économiques. Mais les maux venaient surtout de l'intérieur. Deux étaient souvent mis en exergue : celui d'un déclin démographique auquel s'ajoute la représentation d'une crise morale diffuse, en contradiction avec l'état d'esprit victorieux.

L'anxiété d'un déclin démographique

Les craintes concernent la situation démographique. Elles n'étaient pas nouvelles mais, après l'hécatombe de la guerre, elles rejaillissaient avec vigueur. Dans les journaux conservateurs locaux, ce thème apparaît régulièrement. En 1920, *L'Avenir* s'inquiète du « cataclysme de la guerre »[296] et de « la crise de la dépopulation »[297] qu'il a provoquée. L'année suivante, l'avocat J. Fougère examine, dans *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, les conséquences de « la disette d'hommes » qui entrave, pense-t-il, la concrétisation de la victoire. Son article est révélateur d'une appréhension du futur : « Oui la France a gagné la guerre, grâce à des alliés qu'elle n'aura pas toujours. Et maintenant elle a peur, car elle sait bien que la faiblesse de sa natalité la remettra demain devant un péril plus grand que celui d'hier. Et c'est pourquoi, bien que victorieuse, elle vit plus que l'Allemagne dans la crainte et le tremblement ». Mais l'auteur lie aussi difficultés démographiques et déclin moral. À ses yeux, il faut un « remède moral » pour « restaurer la vitalité du foyer […] Le sacrifice de nos glorieux morts a sauvé la patrie d'un anéantissement immédiat : aux survivants de le compléter pour permettre à la France de réaliser la victoire et de féconder le monde par son génie »[298]. Une forte natalité est donc un devoir national. Le déclin démographique met en cause la victoire et trahit, pense-t-on, les attentes des combattants qui se sont sacrifiés. Ainsi,

[295] 13 avril 1920. C'est le titre de son éditorial.
[296] « La Valeur du terroir français », P. Chanturgue, 16 mars 1920.
[297] Editorial du 16 août 1920.
[298] *Courrier du Puy-de-Dôme*, 6 mars 1921. L'auteur est une figure de la droite conservatrice de Riom.

le journal évoque-t-il de nouveau ce thème quelques mois plus tard, l'enjeu démographique devenant aussi un enjeu ethnique : « Ils comptaient sur nous, nos héros, pour donner d'autres fils à la France, des fils qui les remplaceraient à la tâche de la servir et de l'aimer […] La race vivra, et cette race de France, la race des généreux, la race des soldats, la race des hommes si véritablement « humains », la race baptisée à Reims ; ils ont empêché victorieusement qu'elle ne soit écrasée par la race ennemie, race de fourbe et d'assassins, la race parjure à Dieu et à l'honneur »[299].

Après la saignée démographique de la Grande Guerre, l'anxiété s'est accrue. Le désarroi relatif à un recul de la natalité française n'était pas nouveau. Apparu aux lendemains de la guerre de 1870, il était sous-tendu par la crainte d'une démographie française trop défaillante pour permettre une revanche. Cette vision avait été au cœur des débats portant sur la loi des trois ans, en 1913[300]. En 1920, la question démographique était à nouveau un enjeu national. Il s'agissait d'encourager la natalité, mais aussi de réprimer l'avortement. La loi du 31 juillet 1920 s'en prenait, non à l'avortement lui-même (déjà pénalisé par l'article 317 du code) mais à la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle[301]. Les débats parlementaires montrèrent la crainte de voir la France affaiblie, face à une Allemagne plus nataliste[302].

L'Eglise se montre évidemment soucieuse de la dépopulation française et inscrit ce constat dans une dénonciation plus large d'un affaissement moral du pays. À l'échelon du diocèse de Clermont, la lettre épiscopale de Carême de 1921 prend pour thème « la grande plaie morale de la France » et stigmatise « le Mal », représenté par « l'infécondité systématique des mariages ». Et l'évêque de comparer à son tour les démographies française et allemande et de conclure sur une possible remise en cause des bienfaits de la victoire : « Si l'insuffisance de notre natalité a été pour nous depuis un demi-siècle un danger permanent est-ce que, malgré notre victoire, nous n'avons pas lieu d'être inquiets ? ». L'évêque de Clermont s'interroge aussi sur les causes de la dénatalité : « Notre race présenterait-elle donc des signes de dégénérescence ? Serait-elle abâtardie ? Aurait-elle des tares ? Son sang autrefois si généreux serait-il vicié ? – Il n'en est rien. Le monde médical est unanime à le reconnaître : les corps sont sains dans l'ensemble ; nos paysans et nos ouvriers sont robustes et nos soldats ont suffisamment montré au cours de la dernière guerre que pour la vigueur et l'endurance ils ne le cédaient à ceux d'aucune autre nation ». Le mal est donc moral. Les remèdes ? L'évêque en appelle à des réformes de l'Etat et en ce qui concerne l'Eglise, il souhaite voir « restaurer la notion du vrai mariage »[303]. Une question qui avait aussi préoccupé en 1922, l'assemblée générale des Cardinaux et Archevêques de France : « La crise de la natalité fait courir au pays un péril de mort. Les patriotes, les associations nombreuses, le Parlement et le gouvernement se préoccupent de ce péril »[304]. L'assemblée épiscopale rappelait que le fondement de toute action en la matière, devait prendre appui sur la morale

---

[299] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, « Voulez-vous ? », 8 mai 1921.

[300] J.-Y. LE NAOUR et C. VALENTI, *Histoire de l'avortement XIXe – XXe*, L'Univers Historique, Seuil, mars 2003, p. 114-115.

[301] A l'origine du projet de loi se trouvent les propositions de loi datant de 1913, discutées en 1914 et qui n'avaient pu aboutir en raison de l'entrée en guerre. Elles pouvaient de nouveau être mises en discussion après la guerre. Mais devant la lenteur du travail parlementaire, on ne garda que les mesures qui paraissaient les plus consensuelles. *Ibid.*, p. 160-161. Sur les détails des peines prévues par la loi, p. 161-162.

[302] *J.O.- Débats à la Chambre* 1920, Séance du 22 juillet 1920, p. 3074. La proposition de loi tendant à réprimer la provocation à l'avortement est soumise à discussion immédiate. Elle est adoptée par la Chambre (553 votants, 500 voix pour, 53 contre. Les députés radicaux et conservateurs du département ont voté pour. Le socialiste Claussat a voté contre, Varenne n'a pas pris part au vote).

[303] *La Semaine religieuse*, 5 février 1921, p.56-57. *La Semaine religieuse*, N°16, 17 avril 1920.

[304] *La Semaine religieuse*, 25 mars 1922, p.160.

religieuse et la foi chrétienne, particulièrement en ce qui concernait la protection de la famille et du mariage.

Quelques mois plus tard, les élites catholiques firent au plan local la promotion de telles idées, en particulier auprès des jeunes. Au congrès diocésain des œuvres de jeunesse, Dominique Audollent mettait en garde les jeunes gens des Cercles d'études paroissiaux contre un mal national qui minait la France de la victoire, « cette terrible maladie sociale qui s'appelle la dépopulation », contre laquelle doit agir « celui qui veut que notre France, au sortir de cette guerre qui rehausse son prestige, ne descende pas au rang des nations secondaires de l'Europe »[305]. Il indiquait les conséquences dramatiques : « D'ici deux ou trois générations, nous serons à la merci d'un voisin plus fort et plus nombreux, car songez-y bien, c'est vingt ans après seulement que se fait sentir sur nos ressources humaines le plein effet de pareilles années désastreuses. Et d'ici-là plus de problèmes des réparations, de la situation financière, de la crise sociale. Tout cela sera résolu dans le désordre de la défaite imminente possible. Et il sera bien utile vraiment d'avoir accepté la mort de près de 1 400 000 jeunes hommes, si, de propos délibéré, l'on court le risque d'une nouvelle hécatombe, pour n'avoir pas voulu appeler à la vie ceux qui auraient comblé les vides »[306].

Un désarroi moral ?

L'Eglise faisait donc le lien entre crise démographique et crise morale. Elle craignait d'autant plus un affaiblissement moral qu'elle ne récoltait pas le renouveau religieux attendu par certains. En 1922, l'évêque de Clermont édita une lettre pastorale sur la sanctification du dimanche. « La guerre en contraignant toute la masse de la population française à un travail opiniâtre et presque sans répit n'a pas peu contribué à produire un relâchement notable » dans l'observation du dimanche, déclare-t-il. « Il s'en est suivi qu'à l'intérieur du pays on s'est accoutumé en plus d'une famille à déserter l'église, tandis qu'aux armées nos soldats étaient souvent dans l'impossibilité d'entendre la Sainte Messe, ou lorsqu'ils en avaient l'occasion s'en dispensaient trop facilement […] La paix conclue et avec le travail intense ayant cessé, tous n'ont pas eu la force de se ressaisir, tous n'ont pas compris que pour rendre grâce à Dieu de la victoire, rien n'était plus à propos que de sanctifier le jour qu'Il s'est réservé »[307]. La déception est grande de la part des autorités ecclésiastiques qui avaient espéré un renouveau des pratiques religieuses, à la suite de ce qu'elles avaient vu comme un « retour aux autels » pendant la guerre. En outre, dès 1920, l'évêque de Clermont avait solennellement souhaité voir l'Eglise acquérir une nouvelle place dans la société d'après-guerre : « Il n'est pas de pire mal d'où ne puisse sortir quelque bien. L'horrible guerre, qui durant plus de quatre ans vient d'ensanglanter le monde, nous en fournit une preuve en ce qui concerne notre pays. Elle a eu pour effet d'y provoquer […] cette union sacrée qui pour la défense de la patrie a rapproché dans un même oubli d'eux-mêmes, dans un même généreux sacrifice, les persécutés et les persécuteurs de la veille. […] Et si le sectarisme ne trouvait encore un repaire en des esprits étroits et obstinés, les catholiques pourraient croire que des temps nouveaux, réparateurs, faits de justice et de liberté vont enfin, avec la paix naissante, commencer pour eux. »[308]. C'est le

[305] *La Semaine religieuse*, op. cit., 3 juin 1922, p. 353-354 .
[306] *Ibid.*
[307] *La Semaine religieuse*, Lettre pastorale pour le Carême de l'évêque Marnas, 18 février 1922, p. 65-66.
[308] *La Semaine religieuse*, Lettre pastorale pour le Carême, par l'évêque Marnas, coadjuteur de l'évêque de Clermont, 11 février 1920, N°7, 14 février 1920, p. 77-78. Sa lettre insiste sur les méfaits du « laïcisme » qui détournent de l'Eglise des catholiques et appellent les fidèle à s'unir et à s'organiser dans des « comités d'action » paroissiaux.

méfait du « laïcisme » que l'évêque voulait dénoncer. Mais il mettait aussi en garde les catholiques contre « les jouissances terrestres » de ce lendemain de guerre. En 1922, l'évêque de Clermont évoquait à nouveau un relâchement des Français : « Par une réaction maintes fois observée à la suite de dures et longues privations, ils se sont laissés emporter par ce qu'on a nommé « la vague de plaisir »[309].

Pourtant, les autorités ecclésiastiques cherchaient à relancer les pratiques religieuses. À son arrivée dans le diocèse après la guerre, l'évêque avait souhaité impulser de nouvelles œuvres. Il avait aussi relancé une campagne de missions diocésaines. Elles étaient l'occasion, dans le contexte de commémoration des morts de la guerre, d'encourager les hommes démobilisés à opérer un retour à l'église. On peut évaluer le nombre de ces missions en comptabilisant celles qui donnèrent lieu à un compte-rendu dans le bulletin diocésain, *La Semaine religieuse*.

Tableau 16 : Les missions catholiques dans le diocèse de Clermont (1919-1924)

1919	6
1920	11
1921	22
1922	34
1923	22
1924	33

(Nombre de comptes-rendus parus dans *La Semaine religieuse*, Diocèse de Clermont)

Ces chiffres montrent une progression sensible des missions. Est-ce un regain d'intérêt des paroissiens ? La croissance enregistrée tient sans doute pour une part à un meilleur encadrement religieux, car ces années sont celles d'un lent retour à la normale pour le fonctionnement de l'appareil missionnaire. Toutefois, trente-sept prêtres et séminaristes du diocèse avaient péri durant le conflit et l'organisation des paroisses en souffrait[310]. Y avait-il néanmoins un nouveau succès des missions, dont l'objectif privilégié portait précisément sur la piété des hommes ? Sur l'ensemble de la période, les comptes-rendus des missions tendent à souligner leur présence. Chacune se déroulait en général sur deux ou trois semaines, et plusieurs journées étaient réservées aux hommes. En 1919, l'œuvre missionnaire se rattachait volontiers au souvenir des combattants disparus. La mission au village de Beurrières est sur ce point exemplaire. Les paroissiens étaient venus nombreux, note *La Semaine religieuse*. Une croix en chêne fut érigée sur la place de l'église, une autre restaurée à l'entrée du village : « Et avec ces deux croix monumentales, cinq autres Christ furent bénis qui devaient aller dans divers villages rappeler les enseignements de la mission et commémorer les humbles croix qui, des Vosges à la mer, dominent les tombes des 46 enfants de la paroisse morts au champ d'honneur »[311].

La revue du diocèse fit souvent le panégyrique de l'œuvre missionnaire, mettant en exergue une participation grandissante pour conclure à un retour à l'église de toute une population. Ainsi à Menat, la clôture de la mission donne lieu à une fête pour l'inauguration d'une statue de Jeanne d'Arc, « la Sainte de la Patrie ». Son déroulement tient de la procession religieuse traditionnelle et de la célébration patriotique au village. La procession est ouverte par quatre anciens combattants à cheval, suivis des enfants portant des oriflammes. Un char couvert de fleurs et tirés par quatre bœufs, portait la statue encadrée par quatre

[309] *Op. cit*. Lettre pastorale du 18 février 1922.

[310] *La Semaine religieuse*, 2 décembre 1922. Ce chiffre correspond aux noms inscrits sur les plaques commémorant les prêtres du diocèse morts pour la France. Une cérémonie eut lieu pour leur inauguration en novembre 1922 au Grand Séminaire de Clermont.

[311] *La Semaine religieuse*, n°22, 31 mai 1919 (p. 283-284). À l'extrémité Sud-Est du département, Beurrière est une commune de l'arrondissement d'Ambert, région où la pratique religieuse est restée la plus vivace. La mission se déroula du 27 avril au 8 mai 1919 et fut prêchée par deux missionnaires diocésains.

orphelines de la guerre, costumées en Alsaciennes et en Lorraines. Deux d'entre elles portaient une banderole où on lisait : « À nos glorieux morts ». Le cortège se terminait par les vétérans de 1870, les anciens combattants de la Grande Guerre, les hommes et le clergé. La cérémonie symbolisait la protection de la sainte dévouée aux combattants et faisaient de la procession une action de grâce. Tous se rendirent à l'église pour une cérémonie religieuse, est-il bien précisé[312]. Toutefois, à partir de 1922, les comptes-rendus laissent transparaître une certaine déception. Or c'est l'année pour laquelle l'hebdomadaire diocésain a publié le plus grand nombre de notices sur les missions. Au cours de celle réalisée à Saint-Gervais-d'Auvergne, « trop de places étaient restées vides », regrettait le rédacteur de l'article, reprenant les propos du missionnaire : « Les absents, c'étaient les impies, les blasphémateurs, les insulteurs du Christ et de son église, les indifférents invétérés qui roulent vers l'abîme presque aussi sûrement que les autres »[313].

Si dans les premières années d'après-guerres, les articles soulignaient la place particulière faite aux anciens combattants et au souvenir des morts de la guerre, ce n'est plus le cas dans les années suivantes. Leurs premières participations s'étaient inscrites dans un mouvement plus large de multiplication des commémorations marquant le retour au village. À partir de 1922, les cérémonies spécifiques tels les offices funèbres pour les soldats tombés au champ d'honneur ne font plus systématiquement l'objet de comptes rendus, peut-être parce que la participation des combattants n'est plus remarquable. Mais il manque des indices pour mesurer plus précisément leur retrait de ces cérémonies. De manière plus générale, l'ampleur de la déception de l'Eglise était à la mesure des attentes de 1918, qui avaient accompagné les ferveurs de la victoire et de la paix chez les catholiques : celles d'un renouveau chrétien.

Sans lui conférer la même portée spirituelle, l'anxiété face à une crise morale était aussi partagée par d'autres forces politiques et sociales. Elle est le signe du désarroi de l'après-guerre. Les Français sont-ils capables de relever les défis de la victoire et de réaliser les efforts économiques et sociaux attendus ? Des discours variés stigmatisent un relâchement moral. Dès 1920, le député modéré Noblemaire dénonce à la Chambre les maux qui entravent le relèvement du pays : « La fainéantise, c'est un héritage de la guerre. Après un effort moral et continu, après des efforts physiques et nerveux, que coupaient sans doute de longs repos et qui, à chaque attaque, par exemple, atteignaient au paroxysme le plus ardent et le plus épuisant, une détente est inéluctable »[314].

Au plan local, la presse conservatrice s'inquiète à son tour d'un relâchement consécutif aux efforts continus du temps de la guerre. Pour *L'Avenir*, l'heure n'est pas à la détente de la paix, mais bien à la poursuite de sacrifices qu'il faudrait clairement présenter aux Français : « Ce peuple de France, qui a supporté les pires sacrifices héroïquement, est traité aujourd'hui comme un grand enfant. L'on craint de l'effrayer, l'on veut ménager ses nerfs » ; « Le danger éloigné et vaincu, la souffrance apaisée, aussitôt le prix de l'existence lui est apparu dans sa plénitude, et il a voulu savourer celle-ci et en jouir sans compter », dans l'« impression de l'abondance et de la prospérité », après des mois de privations[315] . Le journal craint ce pessimisme et ce manque d'énergie. La France aura-t-elle les forces nécessaires à son relèvement ? Garderait-elle l'image du pays victorieux et son aura internationale acquise en 1918 ? : « L'on ne pouvait pas marchander la confiance à la France, au cours de cette guerre où elle a accumulée les plus héroïques exploits, sauvant le monde du

---

[312] *L'Avenir*, 7 mars 1921. *La Semaine religieuse*, 9 avril 1921. La cérémonie s'est déroulée le dimanche 27 février 1921.
[313] *La Semaine religieuse*, 13 mai 1922, p. 297-298.
[314] *Journal Officiel- Débats à la Chambre* 1920, Séance du 20 février 1920. Interpellation à la Chambre sur la crise des transports.
[315] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Le droit de savoir », 7 février 1920.

pangermanisme. On ne la lui marchanda pas. Mais depuis la guerre, cette confiance des peuples en nous a fléchi. À l'extérieur, on hésite, on doute. Chacun s'étonne qu'une nation qui a montré un pareil ressort moral pendant quatre ans, se montre aussi inapte à vaincre dans la paix et puisse manquer de sursaut d'énergie et d'abnégation nécessaires pour dominer la crise, au lieu d'être dominée par elle […] L'on fait des appels à l'union, à la concorde, l'on évoque la gloire de la France. C'est parfait. Mais l'on oublie qu'une chose, c'est de dire carrément la vérité au peuple de France ». Pour le journaliste, il faut présenter au pays « exactement les efforts et les sacrifices nécessaires qui, seuls, peuvent le sauver de l'impasse angoissante où nous piétinons en aveugles sans nous douter des murailles qui nous enserrent, alors il acceptera par patriotisme ces épreuves passagères »[316]. L'anxiété est donc générée par la peur de voir la France incapable de tirer parti de sa victoire.

La presse conservatrice souligne aussi à l'envi le manque d'ardeur et la paresse supposés des ouvriers. La loi de huit heures, pourtant encore inégalement appliquée, reste en effet critiquée, et souvent dénoncée comme un obstacle au relèvement économique. Les modérés la considèrent comme une mesure démagogique. Pour le journal conservateur, c'est une entrave à la liberté du travail, due aux « manœuvres de la CGT ». Néanmoins, « la France renaît. Elle sait qu'elle n'a pas à compter sur la bonne volonté de ses alliés devenus ses farouches concurrents. Elle ne compte que sur elle-même et ne demande que la liberté d'employer ses forces et ses initiatives impatiences »[317]. Mais n'est-ce pas une renaissance de la France de l'avant-guerre qui est souhaitée, plutôt que l'avènement d'une France nouvelle ? Dans la circonscription de Riom, *Le Courrier du Puy-de-Dôme* fait ainsi la promotion d'une France rurale qui soutiendrait le relèvement du pays meurtri par la guerre, « à l'heure où l'agriculture – qui seule peut assurer le relèvement rapide de la patrie – affaiblie par le sacrifice de ses 700 000 morts, a besoin de tous les bras ! »[318]. *Le salut par la Terre* en quelque sorte, selon le titre de l'ouvrage de l'ancien ministre de l'Agriculture Jules Méline[319], et dont l'hebdomadaire rendit compte en février 1920. Un an plus tard, le même journal espère clairement un retour à une France mythifiée : « Voulez-vous une France, grande, belle, libre ; une France noble, forte, respectée ; une France, nation de première grandeur ; une France fidèle à sa mission de protectrice du droit, d'apôtre, de missionnaire de la vérité ? Voulez-vous la revoir, cette France, telle que la voyaient nos ancêtres, les pères de votre race, les artisans modestes ou glorieux de la fierté de votre nom ? Voulez-vous voir ressusciter la "douce France" ? » [320]. Dans les milieux conservateurs, c'est une restauration nationale que l'on attend pour sortir d'une situation de crise de l'après-guerre. En 1922, deux députés conservateurs du département, Tixier et Trincard-Moyat « affirm[ent] énergiquement cette vérité fondamentale que le pays ne sortira de la crise terrible dans laquelle il se débat que par le travail, par l'organisation de la production dans l'ordre et la mesure. Et ils maintiennent que le paysan était l'artisan sur lequel le pays devait compter et pouvait compter pour cette œuvre de relèvement national »[321].

Pour sa part, la presse radicale accuse la « folle ruée vers l'argent »[322], contraire à l'héritage des combattants : « Nous assistons à une curée générale, fébrile, nerveuse, hâtive. Il semblerait que la grande leçon de la guerre, le spectacle de tant d'héroïsme, de tant de sang répandu, de tant de morts couchés dans les plaines boueuses de Champagne et de la Somme,

---

[316] *Ibid.*
[317] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « La Renaissance », Louis Latapie, 10 juin 1920.
[318] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 22 février 1920. Article de Fernand-Laurent.
[319] Plusieurs fois ministres et président du Conseil dans les années 1890, il avait été de nouveau à tête du ministère de l'Agriculture pendant la guerre, du 21 octobre 1915 au 12 décembre 1916.
[320] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, « Voulez-vous ? », 8 mai 1921.
[321] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, l 9 février 1922. Selon le compte rendu de presse de leurs propos tenus au banquet qui suivit l'inauguration du monument aux morts de Saint-Beauzire.
[322] *Riom Républicain*, « Vers la vie normale » par Charles Val, 30 janvier 1921.

n'ont pas donné aux subsistants d'autre appétit que celui de s'enrichir rapidement par n'importe quel moyen ». Le journaliste dénonce « les vils spéculateurs et les immondes mercantis, pour la plupart étrangers », « les mauvais nouveaux riches ». Et de conclure : « On croirait que nous avons perdu la notion de l'équité, de la morale, de l'équilibre, de la paix, du bonheur ». À l'inverse, l'article fait l'apologie des « honnêtes gens », « ceux qui se restreignent, ceux qui ne veulent pas acheter un objet plus cher qu'il ne vaut, [qui] qui ne font pas le jeu des spéculateurs». On retrouve alors le discours traditionnel des radicaux, enclins à la défense des « petits », et appliqué ici au partage des fruits de la victoire : « Dans la France victorieuse, tout le monde a le droit de pouvoir vivre, le modeste retraité, le petit rentier et l'ouvrier aussi bien que les grands pêcheurs en eaux troubles et les grands mercantis »[323].

Quelques mois plus tard, le journal radical de Riom craint encore une violence surgie de la guerre qui, s'insinuant dans la société, anéantirait les espérances pacifiques. L'emprise de la violence de guerre est évoquée comme s'étant exercée « sur toute la surface de l'ancien continent, où la Mort employait chaque jour des méthodes nouvelles pour diminuer le nombre de vivants, où notre esprit baignait dans le sang, notre âme dans l'horreur et notre pensée dans l'épouvante »[324]. Les espérances de la paix étaient alors apparues en contrepoint : « Nous aspirions cependant après, cette époque heureuse de grand calme où il nous serait permis d'essayer d'oublier les inoubliables tragédies, les épouvantables besognes que requéraient tous nos soins : monter à l'assaut, tuer, massacrer, vivre parmi les cadavres ». Pour le journaliste, le monde n'est pas sorti de la violence de la guerre, car « la paix est venue, ou plutôt la fin de la guerre en batailles rangées », mais la violence, elle, est restée : « Ouvrez les journaux : partout on tue, on assassine, on vole, on pille avec une ardeur effrayante […] La criminalité passionnelle n'a jamais été aussi florissante, […] on se fait justice soi-même ». Et il conclut en dénonçant encore une « épidémie de crimes qui se propage de façon alarmante et qui prend les proportions d'un fléau parce qu'elle s'étend dans un milieu malsain rongé par l'égoïsme, la cupidité, le manque de conscience, le désordre et l'immoralité » : « On nous annonce la fin du monde pour 1925, je commence à croire cet oracle que j'avais pris pour une stupidité ». Domine ainsi la vision d'un monde aux antipodes des espérances de la paix.

Une déception des anciens combattants ?

De manière classique, les anciens combattants du Puy-de-Dôme retenaient, au titre des grandes leçons de la guerre, l'union nationale et la fraternité des tranchées[325]. Dès septembre 1919, le bulletin de l'Amicale des Anciens combattants exprimait son anxiété face aux difficultés économiques et sociales. Il était rappelé que la victoire avait été permise par la valeur morale des combattants : « Cette force morale, ce sentiment commun, cette force collective, sont aussi nécessaire à la paix qu'à la guerre. La France est victorieuse et elle reste en péril ». Or, pour le président de cette Amicale, Louis Izambard[326], « l'équilibre social est rompu et l'anarchie commence ». Il présente alors les anciens combattants comme les soldats d'une paix en construction qui doivent parachever la victoire par un nouveau succès : « Pour gagner cette nouvelle victoire, pour parer au mal qui nous envahit, des efforts seront

[323] *Ibid.*
[324] *Riom Républicain*, « La fin d'un monde » par Claude Montorge, 25 septembre 1921.
[325] J.-C. GAUREL, *Le souvenir historique de la grande guerre chez les anciens combattants du Puy-de-Dôme*, op. cit., p. 12-13.
[326] Louis Izambard s'affirme sur la scène politique locale à la fin de la guerre. Il est président de l'Amicale des Anciens combattants et devient adjoint au maire de Clermont-Ferrand, à l'issue des élections de décembre 1919, remportées par le radical Philippe Marcombes. Il passe pour être un républicain de gauche (*A.D. Puy-de-Dôme*, M2784, *op. cit.*)

nécessaires ; des sacrifices, des restrictions s'imposeront. Sommes-nous prêts à faire les uns et à supporter les autres ? Il nous faut pour cela une discipline volontaire semblable à celle qui nous a unis pendant la guerre. C'est à nous, combattants, qu'il appartient d'être, dans la paix comme dans la guerre, les sentinelles avancées du pays »[327]. Les références militaires sont ici explicites. Comme s'ils étaient encore mobilisés au service de la nation, les vétérans se nomment du reste les « combattants », non les « anciens combattants », en charge cette fois de bâtir la paix victorieuse. Quelques mois plus tard, le président Izambard s'en prend à un pessimisme envahissant, causé par « le marasme dans lequel se débat notre pays depuis la victoire », déplore-t-il, tout en ajoutant : « La France n'a qu'à se remettre au travail et pour cela il lui faut l'union à l'intérieur »[328]. Celle-ci doit prendre la forme d'une coopération entre patrons et ouvriers permettant des progrès de la mécanisation, afin de pallier le déficit de population active, précise-t-il. Il espère aussi un relèvement de la natalité française. Au total, « dans le vaste programme de reconstructions qui s'impose à tous les Français, [les Anciens combattants ont] à comprendre la reconstruction des hommes et ce n'est pas [leur] moindre tâche »[329].

La déception apparaît clairement dans la presse combattante en 1921. Dans son premier éditorial de l'année, Izambard rappelle les attentes de la paix pour mieux en souligner l'échec : « Après la guerre, il fut dans le cœur et la pensée de tous, que les souffrances, les angoisses, les pertes communes, feraient naître et grandir une fraternité plus grande, une solidarité plus forte […] On établirait une ère de simplicité, de justice, de bonté, d'où seraient bannis les égoïstes, les faiseurs, les bourreurs de crâne et les inutiles », mais « le beau souffle d'altruisme qui traversa un instant la France s'éteignit. À l'extérieur, la cordialité qui régnait entre les peuples de l'entente fit place à une lutte économique farouche et déloyale […] "Business is business". Tant pis pour les victimes. Tant pis pour les moins forts »[330]. Néanmoins, il espère encore le triomphe des leçons morales des combattants. À ses yeux, la crise économique « sera somme toute, une bonne chose, si elle peut ramener les esprits à une plus saine conscience de la vie sociale, à un égoïsme moins intransigeant, à une plus étroite solidarité »[331].

La déception est aussi consécutive aux difficultés rencontrées à leur retour par les soldats démobilisés. L'hebdomadaire conservateur de Riom y consacre un éditorial qui souligne l'amertume des héros de la victoire : « Hélas ! après un élan d'enthousiasme et de reconnaissance en 1918, quelle désillusion !... il ne s'agit pas seulement des combattants qui ont retrouvé leurs foyers abandonnés, qui ont été trahis dans leur confiance conjugale, des mutilés accueillis dans leur familles comme des gêneurs, des bouches à nourrir… qui parfois dans leur vie de souffrance regrettent de n'être pas restés… "là-haut" avec les camarades, il s'agit de tout ceux qui n'ont pas été compris, même par leurs proches »[332]. La déception est donc forte, mais l'avocat Jean Fougère, signataire de cet éditorial, dresse aussi un bilan très noir de la situation nationale. Pour lui, il faut parler de « la demi-victoire », celle de « la paix hypothéquée par des charges dont on n'ose mesurer l'immensité, et avec elle la vie chère, la lutte pour la vie, la ruée vers le plaisir sans frein et la richesse immédiate, l'écrasement des faibles, mutilés, veuves, orphelins, combattants et anciens prisonniers diminués dans leurs forces physiques ou leurs capacités intellectuelles, et de la foule des profiteurs de guerre est montée la clameur égoïste : "Le passé est mort, jouissons dans le présent… Part à deux : À

[327] *Bulletin de l'Amicale des Anciens Combattants du Puy-de-Dôme*, n°2 – septembre 1919.
[328] *Ibid.*, n°7 – février 1920.
[329] *Ibid.*, n°11– juin 1920.
[330] *Ibid.*, n°15 – décembre 1920 – Janvier 1921.
[331] *Ibid.*
[332] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, « Le retour » par J. Fougère, avocat à la Cour, 24 avril 1921.

vous la gloire, à nous le profit !" ». L'auteur regrette cette « cette franchise brutale et cynique », terminant son éditorial par le paradoxe de héros vainqueurs désormais délaissés : « Les victimes de la guerre, les anciens combattants et tous les gens de cœur ne sauraient trop protester ; ils ne veulent pas que dans l'histoire de la "Suprême Epopée" on puisse écrire : "Les vainqueurs de l'avant sont devenus les vaincus de l'arrière" ».

Une amère victoire pour le monde rural ?

L'amertume transparaît également à la lecture de la revue syndicale agricole du département, qui apporte des indices de l'état d'esprit paysan. Leurs responsables syndicaux considèrent que la paix n'est pas à la hauteur de leurs sacrifices, à eux paysans, qui ont fait la victoire. En 1920, les critiques se font particulièrement vives. En avril, par une affiche reproduite dans la revue, le monde agricole rappelle sa force : « Nous autres des campagnes… nous produisons plus que personne, nous avons payé de notre sang plus que personne, nous représentons le travail consciencieux en France avec d'autres c'est vrai, mais plus que personne », « nous sommes le nombre, nous sommes le bon sens, soyons aussi une force »[333]. Au moment des grèves ouvrières de mai, le secrétaire syndical dénonce le désordre social, et demande une fermeté gouvernementale nécessaire au relèvement du pays : « Le Parlement sait ce qu'il doit faire ; il a commencé, qu'il continue et la République sociale, la France, l'Humanité encore une fois seront sauvées ! Que le Gouvernement soit énergique et il sera soutenu par tous les honnêtes gens qui sont encore en très forte majorité […] De bons symptômes permettent d'espérer que prochainement le travail, l'ordre, la justice vont de nouveau dominer. La démocratie rurale est en force à la Chambre des Députés, au Sénat, en France »[334]. À la fin de 1920, la revue constate encore le paradoxe de la paix, « bien qu'il reste une forte odeur de poudre » [335].

Deux ans après l'armistice, le bilan dressé est sévère. La guerre est rendue responsable de l'exode rural et de la baisse démographique, deux phénomènes pourtant anciens dans le département du Puy-de-Dôme[336] ; Le relèvement économique favorise la ville et l'industrie, au détriment d'un monde rural considéré comme l'oublié de la paix par ces syndicalistes agricoles : « Au lendemain de la guerre on a tout fait pour favoriser l'industrie sous prétexte qu'il fallait en hâte réparer les dégâts, reconstruire et les villages détruits… Les usines s'agrandissaient, recrutaient du personnel jusqu'au fond de nos campagnes ». L'exode rural s'accentue, car « les paysans ont cru qu'avec les salaires de la Ville on y vivait plus heureux qu'à la campagne »[337]. Autre sujet de rancœur : les accusations lancées à l'encontre des paysans d'être la cause de la vie chère. Par son image de labeur, le monde paysan entend s'opposer au monde de l'après-guerre, décrit comme frivole. Dans les années suivantes, les syndicalistes agricoles exhortent encore le pays au travail et à l'effort. En janvier 1922, la revue constate, pour l'ensemble de la société française, qu'« on est déjà moins je "m'enfoustiste" que l'an passé, on reprend confiance dans l'avenir ». Néanmoins le mécontentement a pris de l'ampleur parmi les paysans, selon la revue qui a relevé à ce sujet de nombreuses protestations votées par les syndicats agricoles locaux : « Ces doléances montrent une irritation profonde, une colère mal dissimulée contre les conditions économiques actuelles. Encore une année comme celle qui vient de finir et la profession

[333] *Revue syndicale agricole*, avril 1920.
[334] *Ibid.*, article de D. Layé, mai 1920.
[335] *Ibid.*, décembre 1920.
[336] Voir supra. et G. Férier, « Les conséquences démographiques de la guerre en Auvergne », op. cit.
[337] *Ibid.*

agricole deviendra ruineuse pour celui qui en vit ». Outre les difficultés économiques, une fois encore une anxiété de l'avenir de la France s'exprime, l'appréhension de voir décroître le poids du monde rural : « Ce qui semble surtout dominer chez eux, c'est une inquiétude patriotique, ils sentent que la classe paysanne est la base de la Nation, que cette base s'affaiblit tous les jours », note le responsable syndical[338].

Désunion, anxiété et désarroi d'une France empêtrée dans les difficultés du retour à la paix : les espérances de la victoire ont fait long feu. La nécessité de l'union, pour bâtir la France de la paix, reste constamment rappelée, mais la réalité sociale et politique dément le tableau idéalisé d'une France unie, née de la fraternité des tranchées et de la mobilisation de l'arrière, sacrée par la victoire. Dès lors, quel discours sur la guerre et la victoire pouvait-on léguer aux jeunes générations ?

3. La culture scolaire : comment transmettre l'esprit de la victoire ?

Hantise du déclin, désarroi face aux difficultés de la paix malgré la victoire. Autant de raisons d'être vigilant pour transmettre les leçons de la guerre aux nouvelles générations. En 1920, un des sujets de composition française au baccalauréat a trait, de manière classique, aux préoccupations sociales du moment. Il a donné matière à des copies jugées décevantes dans l'ensemble, les correcteurs reprochant aux candidats leur manque d'ambition pour l'avenir de la nation[339]. Il s'agissait d'« énoncer les devoirs de tout bon citoyen dans l'état de paix succédant à l'état de guerre »[340]. Le rapport du doyen Audollent, étonnant par ses remarques sur la jeunesse de l'après-guerre, regrette la médiocrité des copies : « On ne rencontre trop souvent chez eux que sécheresse de cœur et indigence d'esprit ». Il cite les propos du professeur Desdevises du Dezert, également membre du jury, formulant un avis très sévère à l'égard de « ces enfants, presque tous ignares et paresseux [qui] trouvent que le paysan et l'ouvrier doivent travailler, et que leur rôle à eux, est de conquérir les « situations les plus honorables » et de diriger les autres : un aristocratisme naïf et médiocre, la vanité, le snobisme encombre ces jeunes esprits ; le ferment moral leur manque à presque tous ». Qu'étaient donc les réponses attendues ? Le jury espérait trouver un rappel des devoirs patriotiques. L'inspecteur d'Académie Chardeaux, note que les jeunes gens « ne paraissent pas douter que c'est à eux qu'il va incomber de travailler de toutes leurs forces au relèvement et à la prospérité de la patrie. L'un d'eux fait allusion à la nécessité qu'il y a pour la France d'avoir une forte armée ; mais il ne songe pas qu'il va avoir lui-même un devoir militaire à accomplir prochainement. Très peu font allusion au devoir politique, au rôle du citoyen, qui choisit ses gouvernants et qui doit bien les choisir : chose curieuse, ce sont les jeunes filles qui en parlent, sans demander d'ailleurs à exercer ce droit ». Le doyen Audollent regrette aussi que seules les candidates aient songé au « devoir de reconnaissance qu'ont tous les citoyens, et en particulier ceux qui n'ont pu prendre une part active à la guerre, envers ceux qui ont combattu, qui ont souffert pour la France, envers ceux surtout qui sont morts pour elle. Pas un seul des jeunes gens n'a eu un mot vraiment personnel, vraiment ému à ce sujet ! »[341]. Au-

[338] *Ibid.*, janvier 1922.
[339] Il faut noter que ce type de sujet est celui qui apparaît comme le moins littéraire, et de ce fait, davantage choisi par des candidats peu à leur aise avec l'épreuve de composition française.
[340] Il est ainsi présenté par le doyen Audollent mais l'intitulé exact du sujet n'est pas précisé.
[341] *A.D. Puy-de-Dôme*, T6096, Baccalauréat, session de juillet 1920, Rapport d'Auguste Audollent daté du 27 juillet 1920.

delà des critiques qui sont le lot de ces rapports de jurys d'examens[342], le bilan dressé par le doyen Audollent témoigne bien des craintes des autorités universitaires, qui redoutent que la jeune génération soit indigne de l'héritage patriotique de la génération du feu et ne sache faire face aux difficultés de l'après-guerre. Or que voit-on ici ? Certes, la médiocrité réelle ou supposée de compositions françaises. Mais surtout des jeunes gens qui n'ont pas retranscrit dans leurs copies les sentiments patriotiques tant révérés pendant les quatre années de guerre, celles de leurs études secondaires au cours desquelles la mobilisation des esprits dans l'enseignement avait pourtant été intense. Au passage, le doyen de la faculté des Lettres déplore les changements d'attitude de certains membres du jury. On retrouve ici des critiques, déjà formulées par la presse et dans les discours politiques, au sujet du relâchement moral dû à la guerre. Sévère envers un personnel éducatif chargé de la formation morale de la jeunesse, le doyen Audollent se plaint de l'attitude de certains professeurs de lycée, « la pipe à la bouche, en public, dans le voisinage immédiat des salles d'examen […] c'est un manque de tenue regrettable. La guerre a fait naître des habitudes qui ne sont pas de mise chez nous : une faculté n'est pas un corps de garde »[343].

La question de la transmission générationnelle de l'esprit de la victoire semble avoir été une préoccupation importante à l'école. Comment léguer l'héritage sacré des combattants ? Les nouvelles générations seraient-elles dignes d'eux, et aptes à construire la paix tant espérée ? Ne devaient-elles s'inspirer de leur exemple et porter l'héritage de ces aînés élevés au rang de martyrs héroïques ? Quelle représentation de la guerre et de la victoire voulait-on leur transmettre ? La recherche de nouveaux manuels scolaires indique qu'elles étaient les attentes des maîtres d'école sur ces questions. D'autres indices, apportés par le bulletin syndical des instituteurs du Puy-de-Dôme ou par les directives rectorales, offrent un ensemble permettant de tracer l'évolution du discours tenu par ceux qui avaient précisément la tâche de transmettre. Enfin, les traditionnelles distributions des prix sont aussi l'occasion, pour des personnalités locales, d'adresser aux élèves conseils et espoirs.

Les nouvelles attentes dans le choix des manuels scolaires

L'impact de la Grande Guerre sur la culture scolaire est perceptible dans le choix des manuels scolaires proposé par les instituteurs. Les archives départementales renferment des demandes élaborées chaque année par ces derniers, lors de réunions cantonales souvent organisées au moment de l'examen du certificat d'étude[344]. Ce dossier permet de mesurer la mutation. En effet, à la veille du conflit, les préoccupations des maîtres étaient centrées sur la transmission d'une culture républicaine, et ils soulignaient, dans leur demande d'approbation d'un ouvrage, la préoccupation républicaine de son auteur ou bien l'empreinte forte de son républicanisme[345]. Ces attentes prioritaires ont disparu à partir de 1915, l'entrée en guerre marquant ici une rupture nette. Dès ce moment, on assiste à la dilution des valeurs républicaines dans la simple exaltation du patriotisme. Désormais, les maîtres d'école

[342] *Ibid.* Les rapports des sessions précédentes, depuis 1914, émettent souvent de semblables avis très sévères sur les candidats.
[343] *Ibid.*
[344] Le cas le plus courant est l'élaboration d'une fiche de lecture par l'un des enseignants qui la soumet ensuite à l'approbation de la conférence pédagogique du canton. Elle est ensuite transmise à l'inspecteur d'Académie qui inscrit alors éventuellement les livres proposés sur la liste de manuels scolaires autorisés dans le département.
[345] Recherches entreprises dans le cadre de mon mémoire de maîtrise sur le sentiment républicain et la victoire de 1918 dans le Puy-de-Dôme, *op. cit.*, p. 36 et s. Citons la demande exemplaire d'Albert Fraisse, instituteur à Bagnols, souhaitant l'inscription des ouvrages de Lavisse « empreints d'un large esprit laïque et d'un franc républicanisme », conférence pédagogique de juin 1913.

privilégient la promotion des références patriotiques et des récits ayant trait au conflit[346]. Ces attentes pédagogiques des maîtres changent-elles de nouveau après la victoire ?

En 1920, les récits de guerre retiennent particulièrement l'attention des maîtres au cours de leurs réunions pédagogiques cantonales. Sur les dix ouvrages de lecture retenus par l'inspecteur d'Académie en décembre 1920, cinq sont entièrement centrés sur les récits de guerre, un autre réserve une large place à ce sujet[347]. Qu'approuvent les instituteurs dans ces textes ? Ils plébiscitent les récits présentant le conflit comme une guerre menée pour une cause juste, une guerre héroïque et sacrificielle. Par ces textes, ils veulent transmettre aux enfants un patriotisme désormais glorifié par l'effort héroïque des soldats français. Ainsi, les instituteurs du canton de Pont-du-Château recommandent-ils un livre parce qu'il contient de nombreuses « lectures qui perpétueront dans l'esprit des jeunes générations les exploits héroïques de nos soldats, les souffrances qu'ils ont endurées pour reconstituer la France telle qu'elle est aujourd'hui, et aussi les atrocités allemandes »[348].

Un ouvrage est presque systématiquement recommandé par les conférences pédagogiques, le livre de lecture de Madame Dès, intitulé *Jean et Lucie. Histoire de jeunes réfugiés. La guerre racontée aux enfants* (publié par Nathan). C. Davich, instituteur à l'école de Chateaudun à Clermont-Ferrand résume les trois buts que s'est assigné son auteur : « 1e faire mieux connaître la France et les Français, 2e ne plus oublier (enseigner le culte du souvenir, fleur trop rare !), 3e prévoir »[349]. « Ce livre est à la fois l'histoire de deux jeunes Français des régions envahies, emmenés captifs en Allemagne, puis rapatriés et réfugiés dans une famille d'instituteurs du Gard et l'histoire de la grande guerre racontée aux enfants », note un autre maître, M. Pradel instituteur à Ardes-sur-Couze[350]. L'ouvrage reprend la forme désormais classique de l'épopée de deux enfants, depuis longtemps initiée par *Le tour de la France par deux enfants* de G. Bruno[351]. Ici, le récit est symbolique de la souffrance des civils pendant la guerre. Il pouvait trouver un écho parmi un large public, car les souffrances des régions envahies avaient été un thème central des représentations d'un ennemi barbare, et elles avaient ému les populations de l'arrière. Le département du Puy-de-Dôme avait accueilli nombre de réfugiés pendant la guerre et, on l'a vu, avait entendu les récits des personnes déplacées. L'instituteur clermontois C. Davich valorise aussi l'union nationale et l'héroïsme du pays, bien retranscrits par les textes de ce manuel : « Faire reconnaître les milles formes de l'héroïsme individuel, la coordination et l'orientation de ces efforts individuels. Montrer comment la France par "un sursaut d'énergie" a réagi et par quel ressort étaient mus les Français qui, suivant des chemins différents, se sont rencontrés au même sommet. Même dévouement, même idéal. C'est "l'union sacrée". Ainsi ce peuple qui a fait "l'émerveillement du monde" selon le mot de Roosewelt [*sic*], a sauvé la "France immortelle" et assuré le triomphe du droit, de la justice et de la liberté. Au surplus, tout en mettant en relief les actes sublimes des héros – ceux de l'arrière comme ceux de l'avant – de la Grande Guerre, Mme Dès [l'auteur] présente les grandes figures de notre histoire nationale. C'est tous les fils de France qui doivent être égaux dans notre cœur ». Cependant, l'instituteur remarque que ces

---

[346] *Ibid.*, p. 112 et s.

[347] *A.D. Puy-de-Dôme*, T 1462, Révision de la liste des ouvrages classiques, 1920-1921. Liste établie par l'inspecteur académique L. Toureng, 30 décembre 1920.

[348] *Ibid.* L'ouvrage est demandé d'ailleurs par les huit conférences pédagogiques de la 1e circonscription, par les neuf conférences de la 2e circonscription et par celles de l'arrondissement d'Issoire. Roux et Franz, *Les Belles Histoire. Cours moyens et supérieurs*, Paris, Martinet.

[349] *Ibid.*, Rapport du 11 juillet 1920. Livre s'adressant aux cours moyens et supérieurs. Cet ouvrage avait déjà été proposé par d'autres écoles les années précédentes. Il semble faire alors l'unanimité des demandes.

[350] *Ibid.*, Circonscription d'Issoire, Rapport présenté lors des conférences pédagogiques de juin-juillet 1920.

[351] Sur l'impact mémoriel de l'ouvrage, Jacques et Mona Ozouf, « Le tour de la France par deux enfants. *Le petit livre rouge de la République* », in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Tome I. *La République*, p. 291-321.

lectures permettent aussi de découvrir le caractère terrible du conflit, mais « sous la forme attrayante du roman » : « Toutefois, cette présentation n'ôte pas à cette histoire tragique ses affreuses réalités et n'affaiblit en rien les leçons qui s'en doivent dégager […] en écoutant la voix des tranchées et des tombes ; en racontant ce qu'elle a vu ; en notant au jour le jour les péripéties de la guerre ; en éprouvant « ce grand frisson qui a secoué le pays ». En outre, l'ouvrage met en relief les leçons à retenir pour l'avenir, préoccupation majeure aux yeux de l'enseignant. Il relève que « les derniers mots du chapitre final sont une pressante invitation au petit écolier de France de travailler « à la grandeur et à la gloire de la France immortelle ». Il ajoute que la trame de l'ouvrage est « un amour éclairé et profond de la Patrie joint à l'ardent désir de la voir renaître et reconstruire ». Dès lors, il considère qu'il « répond aux besoins de l'heure présente et que, au surplus, il plaira aux enfants qui s'intéressent particulièrement aux livres où ils figurent comme héros ou héroïnes ». Ce compte-rendu de lecture empreinte visiblement des formules tirées de la présentation même de l'ouvrage par son auteur. En effet, il est aussi recommandé, dans des termes semblables, par les neuf conférences pédagogiques de la deuxième circonscription clermontoise, s'appuyant sur un rapport de M. Gaumet, directeur de l'école de garçons des Salins. Lui aussi retient encore les trois buts énoncés par l'auteur et relève à son tour le patriotisme de son dernier chapitre. Un autre compte-rendu souligne son intérêt particulier pour des enfants habitants des régions préservées : « Il est bon qu'écoliers et écolières sachent réellement ce qu'a été cette guerre dont toute leur vie ils sentiront la meurtrissure […], nos élèves des régions du Centre, du Midi et de l'Ouest [n'ayant] pas connu les horreurs, et les souffrances endurées par le Nord et l'Est »[352]. Pour tous ces instituteurs, ce livre de lecture apportait donc un bon récit de la guerre par sa mise en avant du patriotisme et de la communion nationale dans l'épreuve.

Pour ses témoignages de guerre, un autre manuel de lecture (Habert et Bouillot, *Le Français par les textes*, Hachette) est également plébiscité par l'ensemble des conférences pédagogiques. À son sujet, les rapports relèvent les mêmes préoccupations. C. Dugourd, institutrice adjointe de l'école de Vertaizon motive sa demande d'inscription, par la richesse de « ces lectures, d'un bel élan patriotique, [qui] ne seront pas lues sans émotion par les enfants. Par leurs détails saisissants, elles seront un précieux complément d'étude de la grande guerre. Elles viendront compléter les récits des papas et des grands frères. Elles familiariseront les enfants avec nos grands héros dont leur petites âmes gardera (sic) toujours le souvenir. Ces lectures mettront dans l'esprit de l'enfant des faits précis qui leur permettront de juger par eux-mêmes la bravoure française, la cruauté allemande. Ils comprendront mieux ensuite le sentiment de l'honneur et le mot : Patrie ». En outre, la maîtresse d'école apprécie que ce manuel montre la guerre moderne. Les images retenues sont remarquables : « Dans ce livre, les enfants auront sous les yeux de puissantes scènes de la guerre avec les caractères nouveaux de la lutte : la prise des tranchées, les bombardements aux gaz, la guerre sous-marine, des récits où le dévouement et l'héroïsme sont sublimes dans leur simplicité ». Elle relève une liste de lectures jugées exemplaires : « le dévouement de l'infirmière », « le mutilé de la guerre » par Colette Yver, « la vieille femme et les deux jeunes gens » de Barrès, « l'assaut de la tranchée » par Bourget ». D'autres représentations de la guerre sont apportées par « des récits touchants » : « les réfugiés », « l'évasion des prisonniers français ». Enfin, elle sélectionne aussi « des pages remplies de fierté patriotique »[353]. Une seule conférence pédagogique, celle d'Ambert, émet une critique sur ce manuel de lecture, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de demander son inscription à l'unanimité. Le « bourrage de crâne » est ici implicitement relevé : « Peut-être peut-on reprocher aux lectures relatives à la guerre d'avoir été choisies un peu hâtivement ; on aurait pu sans doute trouver ailleurs des pages plus

[352] *Ibid.*, Rapport non signé.
[353] *Ibid.*, Rapport du 4 juillet 1920

sincères et plus définitives »[354]. Plus secondairement, mais plusieurs fois soulignée, est l'idée de montrer la cruauté allemande. Dans l'ouvrage d'Habert et Bouillot, l'institutrice de Vertaizon l'oppose à la bravoure et à l'honneur français. Les instituteurs de Pont-du-Château avaient eux-aussi noté le récit des « atrocités allemandes », dans le manuel de lecture de Roux et Franz (*Les Belles Histoire. Cours moyens et supérieurs*, Paris, Martinet)[355].

Glorifier l'expérience patriotique du conflit devient donc une référence de la culture scolaire d'après-guerre. Les instituteurs voulaient frapper l'imagination des écoliers et leur faire se souvenir des sacrifices patriotiques. Les récits de guerre sont ainsi recherchés comme supports pédagogiques aux leçons de morale. Le livre de Marcel Sarthou, au titre évocateur (*Pages héroïques de la Grande Guerre*), est choisi par les enseignants de la circonscription d'Issoire pour ces « 98 exemples authentiques de patriotisme, pitié, dévouement, humanité, esprit d'abnégation glanés ça et là pendant la Grande Guerre. La matière condensée et présentée sous une forme vraiment neuve facilitera l'enseignement de la morale et ces lectures laisseront assurément une très forte empreinte sur l'esprit des enfants ». Les maîtres apprécient également, le choix des textes empruntés « aux héros eux-mêmes, aux communiqués officiels, aux meilleurs écrivains contemporains (Barrès, Loti, H. Bordeaux, Bataille), aux correspondants de guerre accrédités aux G.Q.G. alliés ». Ils concluent : « très bon livre montrant aux jeunes enfants ce que la France renferme de sain, de noble et de généreux, enseignant à ces derniers à mieux aimer leur patrie et pouvant faciliter largement la tâche des maîtres dans le choix des exemples relatifs aux leçons de morale »[356]. La sacralité des soldats martyrs et les souffrances du pays sont au cœur de la mémoire de la guerre que les instituteurs entendent transmettre aux enfants. Le titre du livre de lecture *Petits Français n'oubliez pas* est à cet égard, symptomatique[357]. « La Guerre qui finit à peine a été un événement si important, si terrible, dans ses effets immédiats et dans ses conséquences qu'il n'est pas possible que nos enfants s'en désintéressent. Il faut qu'ils sachent que la France a souffert et aussi l'effort qu'elle a produit pour son salut et celui du monde. Il faut que nos écoliers soient nourris de la reconnaissance que nous devons aux combattants, et de la certitude que notre pays malgré ses blessures profondes survivra grâce aux qualités précieuses de la race », note M. Gaumet, le directeur de l'école de garçons des Salins à Clermont[358]. Et il conclut : « Livre sain, intéressant, pourvu de grandes qualités pédagogiques ». La victoire, certes, n'est pas au cœur des représentations de la guerre relevées par les instituteurs du département. Elle reste cependant en filigrane dès lors qu'il s'agit de glorifier l'héroïsme français. Mais c'est au fond davantage l'union nationale et la gloire du combattant français qui sont retenues.

À partir de 1921, les attentes pédagogiques évoluent. Les préoccupations patriotiques demeurent – les maîtres retiennent encore des récits héroïsés de la guerre –, mais leur attention se porte aussi sur des textes plus historiques. L'accent est donc mis sur la connaissance de la guerre, et non plus seulement sur les images-modèles du dévouement et de l'abnégation des soldats et des civils. Les deux perspectives sont cependant mêlées. Certains livres sont approuvés pour leur présentation d'une guerre vécue, et pour leur effort de

---

[354] *Ibid.*, Conférence tenue le 28 juin 1920 à Cunlhat. Rapport établi par M. Dumeil, directeur de l'école de Cunlhat.
[355] *Op. cit.*
[356] *Ibid.* Conférences pédagogiques de juin-juillet 1920. L'ouvrage publié aux éditions Nathan, s'adresse aux cours moyens et supérieurs.
[357] Livre de Huguet, Jouanon et Bresteau publié par Delagrave. Ce livre de lecture s'adresse aux cours moyens. 86 lectures forment un récit continu.
[358] *T1462, op.cit*, Rapport de la Conférence pédagogique du 13 juillet 1920- canton de Clermont sud-ouest. Le livre est demandé par les 9 conférences pédagogiques de la 2e circonscription de Clermont.

transmission du souvenir de celle-ci. Un instituteur d'Issoire recommande l'ouvrage *Pour notre France. Histoire de la Grande Guerre racontée aux enfants*, écrit par Fournier. Il considère que « c'est le livre scolaire sur la guerre le plus humain, le plus émouvant ». En outre, « il fait comprendre aux jeunes générations la nécessité et la grandeur de l'effort que la France attend d'elles pour récolter les fruits de la victoire » [359]. Le but civique est donc bien de transmettre un héritage générationnel, celui de l'épreuve de la guerre et des sacrifices consentis pour la victoire, afin que les écoliers puissent à leur tour servir la France. C'est le sens de la victoire, transmis par la génération du feu, que l'on veut léguer aux enfants. S'agissant de l'instruction des filles, les « leçons » de la victoire ne sont pas délaissées, bien qu'elles soient abordées de manière détournée. Un recueil de contes et de nouvelles pour les cours moyens des écoles de filles est ainsi proposé. La démarche pédagogique est classique : mettre en exergue la morale du récit. L'exemple cité dans le rapport de J. Gouttière, de l'école de Saint-Rémy-de-Chargnat, est éloquent. Il s'agit d'un récit intitulé « le maître du domaine » qui décrit la transformation d'une ferme grâce à l'énergie et la volonté de son maître. La conclusion en est : « Si tu sais vaincre aujourd'hui, tu sauras triompher toujours »[360].

D'autres enseignants privilégient la recherche d'une « vérité historique » de la guerre, à laquelle s'ajoute souvent l'exaltation de la grandeur de la France victorieuse. *L'Histoire de la Grande Guerre*, par A. Lomont[361], est un manuel plusieurs fois recommandé. Á Thiers, l'Inspecteur primaire relève les propos de P. Painlevé, qui a préfacé l'ouvrage : « La grande guerre a une répercussion trop profonde sur l'avenir de la France pour qu'elle reste ignorée ». Celui qui était devenu, en 1919, président du parti républicain socialiste, avait accédé à des fonctions importantes pendant la guerre (ministre de l'Instruction publique en 1915-1916 puis ministre de la guerre en 1917 et enfin président du Conseil pendant quelques semaines). Dans sa préface, il annonce un « livre de bonne foi », « laissant parler les faits et les dates ». Or les maîtres sont attentifs à la façon d'aborder une histoire si contemporaine. L'inspecteur primaire relève l'enjeu : « Quoiqu'il nous manque un recul suffisant pour nous permettre de porter sur la grande guerre un jugement définitif, l'auteur semble avoir atteint à une entière vérité historique objective »[362]. C'est aussi l'opinion de l'instituteur Sauvade à Issoire, qui fait remarquer plus prosaïquement, que « la guerre y est présentée sous un jour exact. Il est probable que l'auteur l'a vue de près ; sinon ses documents sont puisés à une bonne source. Cet ouvrage donnant aux maîtres la « matière essentielle d'un enseignement nécessaire », ne présentant pas la guerre sous un jour faux »[363]. À Issoire, la conférence pédagogique retient également l'*Histoire de la Grande guerre par un Français*, édité chez Hatier et préfacé par l'Académicien Jean Aicard. Ce livre, qui n'est pas un manuel scolaire à proprement parler, est conseillé pour la bibliothèque scolaire ou comme livre de prix. L'instituteur rapporteur remarque que « l'histoire de la Grande Guerre ne saurait être écrite de façon définitive à l'heure actuelle. L'historien ne peut pas encore puiser à toutes les sources […] Cependant, nous ne pouvons pas laisser ignorer à nos élèves les grands événements qui viennent de se produire, nous devons entretenir en eux le culte du souvenir » et « maintenir leurs cœurs à la hauteur où les a portés le sacrifice de nos chers soldats » »[364]. Ici le maître oscille entre deux attentes, celle d'un récit purement historique et celle de la transmission d'une mémoire patriotique exaltant le souvenir des sacrifices consentis.

---

[359] *Ibid.* Rapport d'un instituteur d'Issoire. Ce livre de lecture s'adresse aux cours élémentaires et aux cours moyens.
[360] *Ibid.*, Rapport du 3 juillet 1921 – Canton d'Issoire. *Le livre de nos filles*, par A. et L. Franchet.
[361] Manuel publié par la librairie Gedalge en 1921.
[362] *Ibid.* Rapport de la circonscription de Thiers établi par l'Inspecteur primaire.
[363] *Ibid.*, Rapport du 28 octobre 1921.
[364] *A.D. Puy-de-Dôme*, T1461, Révisions annuelles des livres scolaires 1921-1925. Rapport du canton d'Issoire présenté par A. Soubrier, octobre 1921. Le mot est souligné par l'auteur du rapport.

Un cas particulier est l'ouvrage écrit par Desdevises du Dezert, *L'Histoire de la patrie*[365]. Il s'adresse aux écoliers, et également à un public plus large. La démarche téléologique est étonnante. L'universitaire a pensé son livre comme une histoire de France remise en perspective par la victoire de 1918. Sa portée patriotique est clairement revendiquée par l'auteur, qui veut faire aimer la France victorieuse. « Aux écoliers de France, je dédie cette randonnée à travers notre histoire pour leur permettre d'en saisir une vue d'ensemble et de leur faire aimer encore davantage le pays que leurs pères ont victorieusement défendu », précise-t-il en préambule[366]. La France qu'il présente est pacifique, « la France qui n'a pas voulu haïr, qui n'a pas désiré la guerre, qui a horreur du sang ». Elle fut le champion d'un combat à la portée universelle : « La France n'a pas lutté exclusivement pour sa vie ; elle a combattu pour la liberté de tous les hommes et la grandeur de son rôle a rempli son âme mystique d'enthousiasme et de fierté, mais d'une fierté sans mélange de forfanterie et de vantardise. La France a étonné le monde par sa ténacité, sa patience et son héroïque silence. Incroyante – en apparence – la France reste, en dépit des systèmes, le champion de l'idéal – le soldat de Dieu ». Ces références religieuses explicites n'empêchent pas les instituteurs de l'école publique de le mettre en avant. En 1921, cet ouvrage est recommandé par la conférence pédagogique du canton de Clermont sud-ouest. Gaumet, directeur de l'école des Salins, apprécie une « histoire de France résumée sous une forme claire, captivante », où l'auteur « aborde tous les grands problèmes de notre histoire ; il les expose et les commente avec la science et l'impartialité de l'éminent professeur que nous connaissons ; Il ne craint pas de dire la vérité. Nous y trouvons « avec une ravissante fierté l'image de la France, vraie, unissant en elle toutes les vertus, toutes les élégances et presque toutes les faiblesses exquises de la femme idéale ». Ce livre « fait penser », et apporte « des idées nouvelles », est-il encore relevé, ce qui explique qu'il s'adresse « aux maîtres, aux élèves et aux parents qui y trouveront aussi leur profit »[367].

En 1922, Archimbaud, instituteur à Vertaizon, conseille *l'Histoire de France – cours moyen* de Faubert et Huleux (Librairie d'Education nationale, Paris), car il lui semble « tout à fait en concordance avec les idées actuelles sur la pédagogie de l'histoire. Il doit éveiller chez nos élèves un sentiment de profonde sympathie pour tout ce qui est français »[368]. À la même réunion, son collègue de Bouzel proposent deux ouvrages d'histoire de la guerre, choisis parce qu'ils présentent les événements essentiels du conflit. La préoccupation historique semble ici progressivement l'emporter, dans une perspective patriotique cependant bien présente encore[369].

En 1923, c'est une réunion départementale regroupant les inspecteurs, les directeurs des Ecoles Normales et quatre délégués des instituteurs qui se chargea de proposer l'inscription de nouveaux manuels. Sur les quinze retenus[370], un seul compte-rendu est intéressant pour notre propos. Au sujet d'un livre de lecture, M. David, directeur de l'école des Salins, note qu'« un esprit de générosité et de vaillant optimisme anime ses lectures

---

[365] édition de la Marche de France, Paris, 1921, 60 p.

[366] dédicace datée de Noël 1920.

[367] *A.D. Puy-de-Dôme*, T1461, op.cit. Rapport du 20 octobre 1921 préparé en vue de la conférence pédagogique du 26 octobre.

[368] *Ibid.* Livre proposé lors de la réunion du 28 juin 1922 des instituteurs du canton, sous la présidence de l'inspecteur primaire Germouty.

[369] *Ibid.* Compte-rendu de M. Mosnier, daté du 29 juin 1922. Il recommande l'ouvrage de Charles Petit, *Petite Histoire illustrée de la guerre de 1914-1918*, pour les cours moyens (Delalain, Paris), et l'*Histoire de la Grande Guerre par un Français* publié chez Hatier. Ce dernier livre comprend une partie finale concernant les traités de paix, les conférences et les fêtes de l'après-guerre. Il est noté que l'ouvrage est aussi intéressant pour les adultes que pour les enfants.

[370] Il s'agit de six livres de lectures, deux de langue française, trois d'arithmétique, un de géographie, un de Sciences, un de puériculture et un manuel de révision pour les examens.

variées ». Mais il souligne surtout sa portée patriotique pour l'avenir : « En son ensemble, ce livre répond aux aspirations du présent et aux besoins de nos jeunes élèves car il exalte, comme il convient, les qualités foncières de la race française : le courage, la bonté, le dévouement »[371]. La guerre n'est plus la référence explicitement recherchée. Les préoccupations liées à la transmission de l'histoire de la guerre et de ses leçons ne sont plus mises en évidence. Sont-elles estompées, ou bien les enseignants des écoles primaires disposent-ils désormais de suffisamment d'ouvrages pour qu'il ne soit plus nécessaire d'en proposer de nouveaux ?

Mais quel enseignement de l'histoire du conflit attendait l'institution ? Une instruction ministérielle du 28 février 1920, concernant cette fois l'enseignement secondaire, spécifiait qu'il n'était pas question de retracer l'histoire de la guerre, mais elle autorisait les professeurs à tenir compte des modifications introduites par les traités récents[372]. Entre mémoire et histoire, les livres de lecture et les manuels d'histoire de l'enseignement primaire restaient empreints d'un fort esprit patriotique, marqué par une vision nationaliste et anti-allemande, conclut H. Tison, à partir de l'étude du contenu des manuels [373]. En effet, ces ouvrages reproduisent une lecture du conflit qui n'a pas évolué depuis 1918, celle d'une France agressée, championne de la liberté et du droit, victorieuse de l'Allemagne coupable d'avoir déclenché le conflit et d'avoir mené une guerre barbare. Il cite à titre d'exemple un extrait du manuel de A. Lomont (1921), qui fait partie des ouvrages retenus par les instituteurs du Puy-de-Dôme. À propos du torpillage du Lusitania, l'auteur note un « crime type de la piraterie germanique » : « À cette nouvelle, l'Allemagne fut ivre d'une joie féroce et cette nation cynique frappa et vendit au prix de 20F une médaille destinée à commémorer l'atroce souvenir »[374]. Par contre, l'historien note que les instituteurs ont dénoncé dès 1919 les manuels les plus tendancieux à l'occasion des conférences pédagogiques cantonales. Ce n'est pas le cas dans le département du Puy-de-Dôme, d'après les archives disponibles. Il faut attendre 1924, nous le verrons, pour qu'une telle analyse se fasse jour dans les sollicitations des maîtres.

La communauté enseignante

L'étude du *Bulletin syndical des instituteurs* permet d'élargir la connaissance de leur état d'esprit. Comment s'y traduisent leurs attentes de l'après-guerre ? Leur vision de la victoire et de la guerre évolue-t-elle ? Leur bulletin départemental confirme-t-il la prégnance des références patriotiques et guerrières ou contient-il les indices d'une mutation ?

En 1920, la promotion de la victoire apparaît clairement dans le bulletin. La publication syndicale[375] fait la réclame de carnets de chants, aux accents patriotiques évidents. En octobre 1920, elle offre gratuitement à ses lecteurs « la magnifique collection nationale des chants de France (piano et chant) », à titre de « Bon prime de la victoire et de la paix ». Le carnet contient en particulier, une « splendide suite réunissant les plus grands succès, notamment le célèbre Hymne du triomphe publié en l'honneur de la Victoire », et une « belle

[371] *Ibid.*, Réunion du 6 décembre 1923 tenue à Clermont-Ferrand. Le livre est intitulé *Les belles lectures françaises* par F. Chadeyras. Il s'adresse aux cours élémentaires.
[372] Hubert TISON, « La mémoire de la guerre 14-18 dans les manuels scolaires français d'Histoire », *Guerre et cultures. 1914-1918*, op. cit., p. 295.
[373] *Ibid.*, p. 296-297.
[374] *Ibid*., p. 297. L'extrait est tiré de la p. 89 du manuel scolaire.
[375] Suivant une démarche nationale, l'amicale s'est affiliée à un syndicat national unique, lors de son congrès du 29 septembre 1920 (Compte rendu dans le bulletin syndical du 20 octobre 1920).

série d'œuvres patriotiques et des pays délivrés, y compris l'Etoile du Matin, chant d'Alsace, etc… »[376]. Mais l'accent est rapidement mis sur la commémoration des héros de la guerre. Les honorer est une préoccupation partagée par l'ensemble de la société française, et les instituteurs n'y échappent pas. Le *Bulletin syndical* appelle à participer à l'œuvre de l'orphelinat de l'Enseignement Primaire, au nom des instituteurs morts pour la France : « L'héroïsme des camarades tombés glorieusement pour un idéal de justice et de liberté a jailli d'une foi ardente aux vertus de la race. Les enfants de ceux qui ont donné leur vie pour tous les enfants de France ne seront point délaissés »[377]. En outre, le bulletin poursuit sa publication, assidue depuis la guerre, de citations d'instituteurs morts au champ d'honneur et de nominations aux diverses médailles commémoratives. En janvier 1921 est instituée une rubrique « livre d'or », en vue d'un recensement exhaustif de ces instituteurs héros en vue d'une publication future.

Quelles représentations de la guerre et de la victoire transparaissent dans les déclarations émanant des autorités rectorales ? Elles insistaient à leur tour sur les mêmes références, autour de la reconnaissance envers les soldats français, vainqueurs d'une guerre terrible. Le 22 décembre 1920, le recteur Causseret réunit le Conseil académique, pour la première fois depuis août 1914[378]. Le discours prononcé à cette occasion se veut solennel, au sortir de la guerre[379]. Sa lecture de la guerre est classique. Celle-ci fut menée, dit-il, « pour la défense de la patrie et de nos droits les plus sacrés ». Le conflit est décrit comme une épreuve, le recteur n'ayant jamais douté de sa conclusion victorieuse. La guerre est dépeinte aussi comme une revanche de 1870 : « Je pense à la longue et terrible guerre, aux succès et aux revers et l'ai toujours présente à l'esprit cette conviction profonde, presque instinctive que la France éternelle échappait, comme elle avait échappé à tant d'autres, au péril qui la menaçait (sic), et que cette Alsace et cette Lorraine, criminellement arrachées, il y a un demi-siècle, à la mère patrie, lui reviendrait. Nos prévisions se sont réalisées, la France a vaincu ; elle vaincra de même, n'en doutons pas, les multiples et graves difficultés avec lesquelles elle est aux prises et qui, pour une très grande part, sont nées de la longue période où l'on n'a travaillé que pour la guerre ». Il rend en outre un hommage grandiloquent aux soldats français, « qui furent les champions courageux, résolus dans le bon combat ; inclinons-nous bien bas devant ceux qui, partis joyeux, enthousiastes, sont revenus blessés, mutilés et gardons au plus profond de nos cœurs reconnaissants le souvenir de ceux qui ne sont pas revenus. »

Dans l'esprit des responsables rectoraux, l'épreuve de la guerre avait aussi conforté l'image de l'enseignement public et de ses instituteurs. L'inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme note avec satisfaction une hausse des effectifs dans l'enseignement secondaire[380]. Outre des causes structurelles[381], il relève « la faveur croissante » dont jouissent les établissements publics : « Les parents apprécient de plus en plus la supériorité de nos méthodes d'enseignement, la valeur morale de nos maîtres, grandie par leur héroïsme au cours de la grande guerre, comme aussi bien le bien être matériel que trouvent leurs enfants au Lycée et

---

[376] *Bulletin syndical des instituteurs*, 20 octobre 1920. Il s'agit d'une publication des Editions nationales.
[377] 20 novembre 1920.
[378] Le Conseil académique comprend le recteur et les six inspecteurs d'Académie des départements concernés, les deux doyens des facultés de Sciences, de Lettres et le directeur de l'Ecole de Médecine et de pharmacie, onze professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur ainsi que quatre personnalités politiques locales, le président du Conseil général et un conseiller général, les maires de Clermont-Ferrand et de Moulins.
[379] *A.D. Puy-de-Dôme*, T 6096, Conseil Académique. Session 1920.
[380] *Ibid.* La hausse est de 152 élèves supplémentaires (1123 élèves recensés au 5 novembre 1913, 1137 au 5 novembre 1919). Dans le même temps les effectifs de l'enseignement libre ont baissé et l'inspecteur note qu'au total, les effectifs confondus se rapprochent cependant des chiffres d'avant guerre.
[381] Il retient « l'exode général en France des habitants des campagnes et des petites villes, vers les grandes agglomérations » et « l'aisance rapide qui a pénétré dans les familles paysannes ».

dans les collèges ». L'instituteur, soldat héros de la guerre, avait fait triompher l'école publique.

Dans le bulletin syndical des instituteurs, les maîtres d'école anciens combattants sont présentés comme des héros, en effet, mais ils sont aussi assimilés peu à peu à des victimes de la guerre. En 1921 est créée une fédération d'anciens combattants de l'enseignement primaire, et le bulletin départemental encourage à la formation de sections locales. Comme leurs camarades d'autres milieux socioprofessionnels, ces derniers entendent faire respecter leurs droits[382]. C'est sur leurs souffrances de guerre qu'ils fondent leur appel : « La formule "les anciens combattants ont des droits sur nous" n'est toujours qu'une formule. Moralement et matériellement, nous sommes méconnus. Pourtant nous nous sommes échappés de l'horrible tourmente combien déprimés et vieillis ; beaucoup sont mutilés ; tous ont leur vie abrégée par les fatigues et les souffrances qu'ils ont endurées »[383]. Lors de l'assemblée générale du syndicat le 4 août 1921, le premier geste est adressé à la mémoire des disparus. Le compte-rendu insiste sur l'hommage aux martyrs : « L'Assemblée rend un pieux hommage à la mémoire des 126 camarades et des 15 maris d'institutrices morts pour la France, en écoutant debout la lecture du long martyrologe »[384]. En 1922, le bulletin soutient la diffusion de chants proposés par un instituteur du Vaucluse, responsable syndical de son département. Un chœur à trois voix est mentionné, « Gloire à nos morts ! », composé pour les cérémonies en l'honneur des Morts de la guerre[385]. Glorifier le souvenir des morts est devenu également une préoccupation de l'organisation syndicale.

Autre évolution marquante, celle de l'affirmation progressive d'un pacifisme des maîtres. Elle apparaît dans le bulletin syndical au cours de l'année 1922. Mais la question n'est pas abordée au fond. Seuls quelques indices en témoignent très indirectement[386]. Le pacifisme fait aussi son entrée dans les chants scolaires, dont le bulletin fait la promotion. L'annonce publicitaire pour un nouveau carnet de chant montre que leur sélection privilégie toujours l'hommage aux morts, mais plusieurs sont désormais des hymnes à la paix. Le recueil *Les plus beaux chants scolaires* présente trois chants qui prennent celle-ci pour thème : « Le Pacificateur », « Gloire à la Paix », « Pour la paix, France, sois forte ». L'un fait semble-t-il, référence à la France laborieuse de l'après-guerre : « Tous au travail ». Le carnet contient aussi « l'Hymne aux morts pour la Patrie », sans doute le chant élaboré d'après les

---

[382] En l'occurrence, il s'agit plus particulièrement d'obtenir une majoration des années de services proportionnelle au temps passé aux armées. Les archives issues du Rectorat gardent la trace des opérations laborieuses et tardives de reclassement des soldats mobilisés et des personnels embauchés pendant la guerre. *A.D. Puy-de-Dôme*, T 1498 Reclassement des intérimaires de guerre 1913-1928.

[383] Bulletin du 20 février 1921.

[384] Bulletin syndical du 20 octobre 1921. L'assemblée générale avait fait salle comble. Elle s'était déroulée dans les locaux de l'ancienne maternité à Clermont. A la suite du compte-rendu de la réunion, le bulletin publie la liste des instituteurs morts pour la France, ou des époux d'institutrices du département.

[385] *Bulletin syndical des instituteurs*, novembre 1922. « Les chants de l'Ecole » par L. Boudon, instituteur à Orange (et secrétaire général de la section syndicale de Vaucluse).

[386] Par exemple, en janvier, le bulletin syndical publie un extrait de la *Revue de l'Enseignement Primaire* intitulé « Instruction militaire et instruction tout court ». Le texte explique le cas d'un instituteur, lieutenant de réserve, qui déplore l'indigence des remboursements de frais de déplacements de son administration. Il regrette de recevoir une maigre indemnité à titre de membre de la commission du certificat d'études primaires, tandis que, comme lieutenant de réserve, il est bien indemnisé pour assister à des conférences ou exercices à la garnison,. Sa conclusion ? : « Qu'il est malheureux le pays où l'on reçoit tant d'argent pour apprendre à tuer ses semblables et si peu quand il s'agit de les instruire ». *Bulletin syndical des instituteurs*, janvier 1922. Le texte détaille les indemnités allouées. La première est faible au point de ne pas couvrir les modestes frais engagés. La seconde s'élève à une journée de solde, une indemnité kilométrique et un bon de chemin de fer.

vers de V. Hugo, très souvent entonné par les chœurs d'élèves lors des cérémonies commémoratives[387].

Le 12 mars 1922 est inauguré le monument aux morts des instituteurs du département du Puy-de-Dôme, placé à l'entrée de l'Ecole normale de garçons. Quelle est la teneur des chants et des poésies alors choisis ? Le syndicat a ajouté à son bulletin habituel un livret commémoratif décrivant le détail du programme de la commémoration[388]. Devant un parterre de responsables politiques locaux et nationaux, les chants et des poèmes sont présentés par les Normaliens, le choix ayant sans doute été validé par les responsables de l'Ecole normale. Deux chants furent entonnés par la chorale des Elèves Normaliens, « Triomphe » et « l'Hymne aux morts » de Victor Hugo. Ils rendent hommage à la victoire et à ses artisans. Un chœur d'écoliers entonna également l'hymne aux morts de F. Bataille. Un poème, dû à G. Boudet et intitulé « A nos collègues » termine le livret commémoratif de la journée inaugurale (Annexe 28). Par les vers qui suivent, il honore la victoire du droit qui mit fin à une guerre de défense contre l'Allemagne :

« Un peuple plein d'orgueil, de mensonge pétri,
Pour les plus saintes lois n'ayant que du mépris,
S'était rué sur nous, monstrueux, fou de rage,
Espérant nous réduire au plus vif esclavage. ».

Le poème souligne le rôle des instituteurs qui, par leur enseignement patriotique, firent « de vainqueurs des enfants de vaincus ». Les maîtres sont alors présentés comme les artisans d'une revanche victorieuse sur un ennemi dénoncé comme « le Teuton en démence ».

« Nous vous vîmes partir avec aux yeux la flamme
Qui réchauffe les cœurs, illumine les âmes
Et rend l'homme invincible. Oui, vous aviez la foi,
La foi dans la victoire et vous saviez pourquoi.
Vous saviez qu'à l'abri de l'école laïque,
Avec un soin jaloux et de tous les instants,
Etait entretenu le feu patriotique
Le plus vif, le plus pur au cœur de nos enfants »

Que sont devenues leurs grandes attentes de la victoire chez ces instituteurs combattants ? :

« Oui nous crûmes, un jour, devant tant de carnages
Qu'on se dépouillerait des mœurs des anciens âges,
Que l'homme, cette fois, fonderait à jamais,
Le règne radieux du Droit et de la Paix.
Hélas !... L'heure présente a des taches sans nombres !...
Mais nous ne voulons croire aux éternelles ombres ;
D'un avenir meilleur nous ne désespérons pas,
Il le faut, on le doit à tant de beaux trépas »

Ce poème met en valeur des constantes et, également, des évolutions dans le discours des instituteurs. La guerre défensive pour le droit et la justice, l'héroïsme et la gloire de soldats, le combat contre un ennemi barbare : de telles affirmations restent des références. Les grandes attentes de la victoire et de la paix sont aussi clairement rappelées, en espérant la fin des guerres, le triomphe du droit et la paix définitive. En outre, les représentations de la guerre sont celles de l'horreur : « Que de maux ! que d'horreurs ! quels flots de sang versé !... », « tant de carnages ». L'évolution marquante est la représentation des instituteurs non plus en promoteurs du seul patriotisme, mais comme porteurs d'un « apostolat » pacifiste. La

[387] *Bulletin syndical des instituteurs*, 20 juillet 1922. Il est précisé que les chants ont été exécutés à Roubaix sous la direction de l'auteur, M. Isoré. L'ouvrage peut « contribuer au perfectionnement moral et musical de vos élèves », est-il annoncé.

[388] *Bulletin syndical des instituteurs*, avril 1922.

référence religieuse ne peut être due au hasard. Le début du poème évoquait les morts de la guerre comme les « héroïques apôtres », la fin retient les « pacifiques apôtres ». Il affirmait finalement que le pacifisme devenait pour les instituteurs, un idéal hérité de la guerre et qu'il fallait désormais porter, héritage sacré des morts de la guerre à transmettre et à promouvoir auprès des jeunes générations. La fin du poème est donc ancrée dans cette affirmation pacifiste :
« Ensemble redisons : Assez, assez de sang
La France ne veut plus semblable sacrifice,
Forces de l'Univers, que la guerre périsse ! »

Le ministère de l'Instruction Publique avait encouragé à la diffusion de l'idée de la paix à travers diverses initiatives prises depuis 1920, notamment par la promotion de la Société des nations. L'Inspection Académique s'était appuyée sur des journées commémoratives nationales. Le 16 janvier 1920, une cérémonie eût lieu dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, à l'initiative de l'Association française pour la Société des nations. Les principaux discours, ceux d'Ernest Lavisse et de Ferdinand Buisson, furent reproduits et envoyés dans les établissements scolaires. Ces déclarations devaient être lues dans les écoles le 30 janvier, et être accompagnées d'un exposé sur le « développement historique de la conception d'une Société des Nations »[389]. Dans son discours, E. Lavisse déclarait que « la guerre tuera l'humanité si l'humanité ne tue pas la guerre ». Aussi fallait-il faire progresser l'idée de paix par la promotion de la Société des Nations pour laquelle Lavisse invitait les autorités et les citoyens à s'engager : « Que nos associations, dans tous les pays, organisent la bonne propagande. Nous nous adressons à la génération qui a combattu et tant souffert, puis aux générations qui vont la suivre. Nous n'aurons pas de peine à persuader les anciens combattants que l'achèvement de leur victoire doit être la mort de la guerre. Aux autres, nous enseignerons que leur devoir et leur honneur, à eux que la grande guerre a sauvés de la honte et de la servitude, sera d'organiser la grande paix où l'humanité vivra ses destinées nouvelles ». Quelle place aurait l'Allemagne dans la paix ? : « La nation qui a proclamé que la Force est la créatrice du Droit est tenue en pénitence jusqu'au jour où elle aura confessé, où elle aura expié son erreur et son crime, et mérité l'absolution ».

F. Buisson (député de Paris, ancien directeur de l'Enseignement Primaire au Ministère de l'Instruction publique) insistait sur les fondements pacifiques du traité de paix : Le « 11 novembre 1918, un cri de délivrance retentissait dans la France : "nous sommes vainqueurs ! L'armistice est signé !" Mais il restait un immense travail pour reconstituer le monde. Après la grande guerre, la grande Paix ! […] Ce traité [de Versailles] consacre notre victoire. Il nous rend l'Alsace et la Lorraine. Il apporte à la France la réparation de ce qui peut être réparé. L'Allemagne est obligée de restituer ce qu'elle avait criminellement ravi. Et le militarisme germanique qui, un instant, avait espéré courber le monde sous un joug de fer, gît maintenant à jamais brisé sous les ruines des Empires centraux. Mais il y a bien autre chose dans ce traité. Pour la première fois un traité essaie de créer une organisation internationale s'étendant à l'humanité entière, fondée sur le respect du Droit et sur la mutuelle coopération des peuples ». En outre, l'orateur souligne les avancées en matière de diplomatie : « La seule chose que la Société des Nations s'interdit et interdit à tous ses membres, c'est de se jeter précipitamment dans les horreurs de la guerre, tant elle est sûre que si l'opinion publique impose à chacun la discussion loyale et publique, au lieu du recours immédiat aux armes, c'est-à-dire à la force brutale, la guerre ne sera plus possible ». Cependant F. Buisson se montrait conscient de l'urgence à créer dans le monde, un état d'esprit nouveau : « Le jour où

[389] *Archives municipales d'Issoire*, Correspondance Collège, janvier 1920. « Pour la société des Nations », Note de l'Inspecteur d'Académie du 14 janvier 1920 reprenant les lettres-circulaires du ministre datées du 6 et du 13 janvier.

tous les peuples se seront bien convaincus qu'il est possible de supprimer la guerre, parce qu'il est possible d'organiser la justice entre les nations de toutes la Terre aussi bien qu'entre tous les hommes d'une nation, aucun Gouvernement ne pourra plus engager le pays à son insu dans une prétendue affaire d'honneur d'où il ne peut sortir que par la force des armes ». Il envisage néanmoins la nécessité de voir passer « quelques générations », pour qu'un tel état d'esprit de paix puisse triompher, d'où l'importance de convaincre les plus jeunes à cette tâche : « Que la jeunesse s'inspire du nouveau statut de l'humanité dont les premières lignes viennent d'être tracées à Versailles, et il lui appartiendra d'en accélérer l'application universelle. En attendant que la Société des Nations soit en mesure de réaliser tout entier ce magnifique programme, puissent les écoles de tous les pays libres saluer joyeusement la date qui ouvre à « humanité l'âge des grandes espérances » ». Quel fut l'impact de telles déclarations ? Les archives locales restent silencieuses à ce sujet. Ces discours ont néanmoins circulé dans les établissements scolaires, à l'image du collège d'Issoire auquel furent adressées plusieurs circulaires à ce sujet, comme à l'ensemble de l'Académie[390]. Toutefois, à l'échelon local, des initiatives de promotion de la Société des nations n'apparaissent pas, ni dans la presse, ni dans les archives rectorales. Elles ne verront le jour qu'à partir de 1924.

Les discours lors des distributions des prix

Quel discours était tenu aux élèves pendant ces cérémonies annuelles ? Les orateurs cherchaient souvent à définir auprès des jeunes générations ce qui constituait leur devoir envers la France. En 1920 et 1921, la thématique de la guerre nourrit encore les discours des personnalités invitées à s'exprimer. La guerre victorieuse est rappelée pour souligner les devoirs des générations nouvelles et les leçons qu'elles doivent en tirer. À Ambert, le sous-préfet « fait allusion au grand drame qui précéda la victoire », afin de mieux assigner aux élèves un double but, « leur perfectionnement et la grandeur de la France dans le travail opiniâtre et dans l'union pour la vie »[391]. Le général Steinmetz, qui présidait la cérémonie du collège de Riom, « loue le rôle des humanités dans la formation de l'esprit et la poursuite de l'idéal, de cet idéal qui a soutenu l'effort gigantesque de nos soldats et a fourni un complément indispensable à la science de l'ingénieur et à la technique militaire ». Le général n'oublie pas non plus de souligner le rôle de l'éducation physique, « indispensable à la sécurité du pays »[392]. Il est demandé aux élèves de travailler au relèvement de la France. Le sous-préfet de Riom évoque d'abord les souffrances de la guerre, avant de prier les jeunes filles qui l'écoutent de se préparer à de nouveaux sacrifices : « Souffrir ! Mot de triste d'actualité après la douloureuse tourmente qui a enlevé des millions d'hommes à leurs foyers, à leur commerce, à leur industrie ». Il poursuit par l'éloge du « si noble rôle » des femmes pendant le conflit, « paysanne, ouvrière, infirmière, elle a grandi la France aux yeux du monde ». Et il conclut sur le nouveau rôle assigné à la jeune génération : « Cette France bien aimée, victorieuse mais meurtrie, fait appel pour sa glorieuse renaissance, digne de ses lourds sacrifices, au concours de ses enfants. Tâche sainte de le lui apporter (sic) : Il faut panser les blessures faites aux flancs de la patrie. À jeunesse française jamais sort n'a réservé mission plus magnifique ». Les jeunes filles participeront ainsi à la « grande oeuvre de relèvement »[393].

---

[390] *Ibid.*
[391] D'après le compte-rendu du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1920. Cérémonie au collège d'Ambert le 13 juillet.
[392] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1920.
[393] *Riom Républicain*, 25 juillet 1920. Distribution des prix à l'Ecole Pascal, aux élèves des cours secondaires de jeunes filles, 13 juillet. Le sous-préfet Berthet présidait la cérémonie.

Les distributions des prix donnent lieu à des solennels hommages rendus aux morts de la guerre. Après les discours d'usage, la cérémonie au collège d'Ambert est close par la lecture du palmarès des anciens élèves morts au champ d'honneur[394]. À Issoire, la journée avait débuté par le dépôt d'un bouquet de fleurs au parloir, au pied d'une plaque commémorative. Plus tard, le souvenir des sacrifices des soldats occupe le thème central du discours du juge Bouchet, président de l'association des anciens élèves du collège d'Issoire. Il se dit « certain d'être en communion de pensées avec l'assistance tout entière », quand il demande à tous de se souvenir des anciens élèves morts pour la France : « N'oublions jamais que c'est à la grandeur de leur sacrifice que nous devons la victoire et souvenez-vous toujours que c'est en luttant pour la Civilisation contre la Barbarie qu'ils sont glorieusement tombés ». À leur suite, affirme-t-il, les jeunes devront développer « l'esprit de solidarité et de fraternité » : « Que ces deux grands devoirs sociaux soient votre devise », leur dit-il, « vous ferez de la sorte acte de bons citoyens et aurez droit à la reconnaissance, non seulement de la Patrie, mais encore de l'humanité, dont vous aurez contribué à améliorer le sort en l'aidant à dissiper les malentendus qui peuvent la diviser »[395].

L'année suivante, sacrifices, victoire et relèvement national restent à la base des discours prononcés. Au Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, le discours d'usage a été demandé au professeur de Lettres, M. Lebelle. Il rappelle les souffrances des soldats dans les tranchées, pour mettre en évidence, de manière singulière, la bonne humeur du poilu. « Dans la boue des tranchées, sous la pluie qui le transit, sous l'avalanche des obus et des balles, menacé sans cesse par tout ce que la science a inventé de plus terrible pour s'entre-tuer, piétinant sur place et n'entrevoyant pas pendant de longs mois, de longues années mêmes, la fin de ses épouvantables souffrances, il est toujours resté alerte et plein d'entrain », assure-t-il. Et l'orateur de l'imaginer chantant *La Madelon*, signe de liberté d'esprit et de confiance, signe de son « inaltérable bonne humeur qui ont fait en même temps que sa force l'admiration du monde ». La conclusion est particulièrement édifiante : « La bonne humeur s'allie aussi bien avec le plus bel héroïsme et c'est le propre de la race française de faire les plus grands sacrifices la sérénité dans l'âme et le sourire aux lèvres. La souffrance et les privations n'influent pas sur le caractère du soldat français. Ce sont bien des soldats de France, ces héros que V. Hugo dépeint ainsi : Ils chantaient. Ils allaient l'âme sans épouvante/ Et les pieds sans souliers/ Sans repos, sans sommeil, coudes percés, sans vivres/ Ils allaient fiers, joyeux.../ et qui mourraient contents pour délivrer tous les peuples entraînés par le rire de leurs chefs »[396]. Au collège d'Issoire, le discours du nouveau sous-préfet, M. Mourgues, est beaucoup plus prescriptif sur le rôle assigné à la jeune génération. « Vous n'avez plus le droit, comme les générations d'écoliers d'avant guerre, de pénétrer dans le tourbillon de la vie, avec la pensée que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes », prévient-il, mettant en garde les élèves contre une « fatale illusion ». Car ils doivent assumer « l'effort puissant et fécond que le pays attend [d'eux] » : « Vos aînés ont eu le jour de gloire, votre jour à vous sera le jour du labeur », car « le relèvement rapide de notre pays par le travail succédant à l'éclatante victoire de ses armes, attestera devant le monde entier la grandeur morale de la France et sa puissance indestructible »[397]. Renouvelant l'hommage aux morts, le Principal du collège fit ensuite la lecture du livre d'or de l'établissement. La cérémonie se voulait un moment de profond témoignage de reconnaissance à leur égard. Symboliquement, un orchestre symphonique joua *La Marseillaise*, en ouverture et en clôture des solennités.

Par la suite, les discours des distributions de prix montrent une franche évolution. En 1922, aux trois cérémonies du Lycée Blaise Pascal et des deux grandes institutions privées,

---

[394] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 18 juillet 1920.
[395] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1920.
[396] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1921.
[397] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 16 juillet 1921. Cérémonie du 13 juillet.

Massillon à Clermont-Ferrand et Sainte-Marie à Riom, les orateurs n'ont plus fait écho au conflit passé. Les thèmes mobilisateurs avaient changé. Au collège Massillon, c'est l'attachement à l'Institution et l'amour du savoir qui fut proposé à la réflexion des élèves, tandis qu'à l'Ecole Sainte-Marie, ce fut la formation de l'esprit et de la volonté par l'éducation. Au Lycée Blaise Pascal, un professeur de l'Université, M. Bataillon prononça pour sa part un hymne à la science[398]. La guerre semble alors s'éloigner des esprits. Elle n'est plus en tout cas le grand thème des discours de remise des prix dans les écoles.

Au cours de ces années 1920-1922, la France a bien été hantée par le souvenir de la guerre et de ses sacrifices. Aussi n'est-ce plus vraiment la victoire qui est mise en exergue, mais le du poids des sacrifices, car la question du relèvement de la France accapare les esprits. Quand la victoire est évoquée, c'est pour mieux souligner le paradoxe d'une France certes victorieuse, mais terriblement meurtrie. La vision d'une victoire sacrificielle est devenue sa représentation majeure. En effet, elle illustre l'effort consenti par la France. Ce sont ces représentations sinon consensuelles, du moins exprimées par la majorité, qui se retrouveront au cœur des commémorations.

Comment être à la hauteur des sacrifices de héros sacralisés, comment répondre aux immenses attentes de la victoire et de la paix, quand les difficultés d'ordre matériel accaparent, quand la France de l'après guerre n'est pas cette grande nation mythique, exemple universel de fraternité et de progrès ? Comment bénéficier de la victoire, quand les dividendes de la paix sont présentés comme dépendants de réparations financières de plus en plus hypothétiques ? Dans le département du Puy-de-Dôme, durant les années 1920-1922, le sens de la victoire est resté attaché à la double référence du droit et de la justice. Après de très lourds sacrifices, les soldats avaient acquis la stature de héros et de martyrs, victimes de la guerre. Ces représentations sont apparues comme profondément ancrées dans les cultures politiques. Seuls les sentiments à l'égard de l'Allemagne pouvaient montrer une évolution et surtout des variations en fonction de la culture politique, de l'expérience vécue de la guerre et de l'évolution propre de chacun. En ce sens, la détestation de l'ennemi a connu une érosion différentielle. Tout se passe comme si les représentations, uniformisées durant la guerre, sous le vernis commun de l'union nationale et du patriotisme, connaissaient une usure à divers degrés, faissant émerger parfois des « buttes témoins » de haine ou de peur de l'ennemi. Ce processus marque sans doute une démobilisation culturelle, par détachement des références issues du conflit, mais une démobilisation encore partielle, difficile et très inégalement engagée. Dans les milieux conservateurs en particulier, l'ombre du conflit hante les esprits et rend la sortie de guerre encore impossible. Si la violence verbale à l'égard de l'Allemagne reste la marque de ces milieux, elle tend à s'estomper ailleurs. Par contre, on le voit chez les radicaux, elle peut resurgir quand les enjeux apparaissent vitaux, à l'instar des questions démographiques de l'après-guerre. Le ressentiment envers l'ennemi connaît donc une érosion non linéaire. Malgré tout, sa détestation demeure un sentiment diffus, sauf peut-être chez les socialistes qui font du rejet de cette haine un point nodal de leurs argumentations pacifistes. Le pacifisme s'affirme cependant, dans l'ensemble des familles politiques, tout en revêtant des dimensions très dissemblables. Il est avant tout une détestation de la guerre forgée à l'aune de la violence du conflit.

Cet état d'esprit est le fondement des analyses portant sur les modalités de paix, discutées sur le plan international. Or, le ressentiment contre l'Allemagne est attisé par la

[398] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1922.

question des réparations. Les incessantes discussions sur les modalités d'application du traité laissent l'impression d'une paix toujours en négociation et donc projetée vers un horizon lointain. Elles font donc aussi barrage à une démobilisation culturelle, en entretenant non seulement le ressentiment contre l'ennemi, mais en nourrissant aussi une appréhension de l'avenir. La France voulait être en paix, au sens commun du terme. Or elle devait tenir son rang de grand vainqueur et se relever de la guerre. La déception s'affirmera ainsi de plus en plus. « La France, après avoir sauvé la civilisation par des efforts et des exploits surhumains, aurait pu être tentée de se reposer sur sa gloire et de s'enfermer dans ses douleurs. Les événements se sont chargés de lui montrer qu'elle ne devait pas compter s'endormir sur ses lauriers ni s'isoler dans ses deuils », remarquait *Le Moniteur* à l'occasion de la nouvelle année 1923, avant de conclure : « À nous de montrer par notre décision, par notre énergie, par notre ardeur au travail, que nos sacrifices n'ont pas épuisé notre capacité. Notre nation a été admirable dans la guerre. Il ne faut pas qu'on puisse la juger médiocre dans la paix »[399].

Mais la lente et inégale décrue des références à la guerre et à la victoire semble être perturbée par l'évolution de la situation internationale. La France, acculée par sa politique d'application intégrale du traité de Versailles, s'engage dans une occupation armée. L'affaire de la Ruhr paraît faire resurgir les représentations de la victoire avec une force renouvelée.

[399] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « Au gui l'an neuf ! », P.B., 1er janvier 1923.

CHAPITRE 2 : 1923-1924. RESTER DES VAINQUEURS ?

Les années 1923 et 1924, on le sait, sont marquées par l'application d'une politique de fermeté menée par R. Poincaré. La France envoie des soldats occuper la Ruhr. Or, occuper l'Allemagne, n'est-ce pas prolonger la guerre par d'autres moyens ? Après avoir été en Rhénanie une manifestation de la défaite, l'occupation, cette fois dans la Ruhr, supportait un triple enjeu en étant à la fois conséquence, symbole et expérience vécue des effets directs du traité de Versailles[400]. Côté français, elle symbolisait en quelque sorte la victoire, en manifestant l'intention d'obtenir le paiement des réparations et par là, d'appliquer le traité de Versailles. Mais la France, isolée de ses alliés, se heurte à la résistance passive des Allemands dans la Ruhr occupée. Malgré un succès apparent de l'opération, Poincaré accepte à la fin de l'année 1923 la mise en place d'un comité d'experts chargés d'évaluer la capacité de paiements de l'Allemagne, bien qu'il fût jusqu'alors un opposant à cette solution proposée par l'Angleterre. Cette période marque donc la fin d'une politique d'exécution intégrale du traité de paix qui avait été la ligne de conduite des gouvernements depuis 1920. En outre, après le succès électoral du cartel des gauches, le nouveau président du Conseil annonce vouloir réussir un accord sur les modalités de paix, point qui avait été un thème crucial de sa campagne électorale. En août 1924, E. Herriot admet, avec les accords de Londres, l'évacuation de la Ruhr dans un délai d'un an. Le 1er septembre, le plan Dawes est accepté de part et d'autre. Pour la France, il entérine une diminution importante du montant des réparations et un plan de remboursement très étalé, autant de concessions jugées jusque là inacceptables.

L'envoi de troupes en Allemagne soulignait la précarité de la paix pourtant signée depuis plus de quatre ans. Entre retour d'une action militaire et recherche d'une solution de compromis, la représentation de la victoire et le sens du succès de 1918 ont ainsi pu changer. Cette opération militaire pouvait apparaître comme l'échec de la paix, sinon le retour de la guerre. Avec l'affaire la Ruhr, la France obtenait-elle une nouvelle victoire ? Accepter un nouvel accord pour régler les réparations, était-ce renier la victoire ? Ou bien clore le conflit enfin ?

En 1923, occuper la Ruhr pose donc une question : le sens de la victoire de 1918 s'inscrit au cœur des débats. L'année suivante, le bilan de la victoire et de la paix est mis en discussion lors des élections législatives, puis dans l'action du cartel des gauches.

[400] Pour une mise en perspective des apports récents de la recherche sur l'occupation de l'Allemagne et leurs nouveaux questionnements qui placent notamment cette question dans le prolongement du premier conflit mondial. N. BEAUPRÉ , « Occuper l'Allemagne après 1918 » *Revue historique des armées*, 254, 2009, p.9-19. [En ligne], mis en ligne le 15 mars 2009. URL : http://rha.revues.org//index6333.html. Consulté le 23 mars 2009.

I. L'occupation de la Ruhr en 1923 : le retour de la guerre ?

L'occupation de la Ruhr, faite au nom du droit et de la justice proclamés par le traité de Versailles, donna lieu à de grandes tensions politiques. Malgré les déclarations du Président du Conseil, le climat n'était pas à une union nationale renouvelée. L'affaire de la Ruhr faisait retour sur la victoire. Aussi est-ce un moment clé pour envisager les représentations de celle-ci au cours des débats ayant abouti à la décision d'occupation. Pour l'opinion publique, était-ce un retour de la guerre ou bien une action nécessaire pour obtenir les réparations et conforter la paix ? Au terme de l'année 1923, ces débats ont-ils modifié les représentations de la victoire et de la paix ?

1. À la recherche d'une nouvelle victoire ?

Poincaré avait bien préparé la ratification parlementaire de l'opération du 11 janvier, par des votes successifs en novembre et en décembre, et il avait limité encore une fois le débat parlementaire[401]. Présenter l'occupation de la Ruhr comme une nécessité, en appeler à la concorde nationale, était au cœur de la rhétorique poincariste. Cependant, si l'occupation fut acceptée, elle provoqua à la Chambre de vifs débats qui trouvèrent écho dans la presse locale : des débats nourris par des lectures dissemblables de la guerre et de la victoire.

Une occupation de la Ruhr pour dépasser les déceptions de la paix ?

Le 11 janvier 1923, les troupes françaises et belges entraient dans la Ruhr, deux jours après le constat d'un nouveau manquement de l'Allemagne par la commission des réparations. Ce même jour, en ouvrant la nouvelle session parlementaire, le président de la Chambre, Raoul Péret, assurait que cette action devait « marquer une étape décisive dans la réalisation de l'œuvre de paix »[402]. Au vu de la situation, il demande aux députés de faire preuve de sang froid, à l'image de l'attitude de la population française. À cet instant, une union politique n'est-elle pas attendue, sur le modèle de celle d'août 1914 ? Entrecoupé par des applaudissements répétés, le discours de Péret, en présente en tous cas tous les accents : « Calme et résolue, la France est debout pour la défense de ses droits. Après les cruelles souffrances de la guerre, que d'épreuves la paix lui aura imposées, et pourtant, quelle admirable tenue morale que la sienne ! […] Notre peuple si magnanime soit-il, ne peut admettre que la victoire lui soit arrachée par lambeaux et que le traité de Versailles ne soit plus qu'un titre périmé. Son Gouvernement l'a compris […] Nos droits à nous sont imprescriptibles. Il ne s'agit pas d'une indemnité de guerre, d'un tribut imposé au vaincu par l'arbitraire du vainqueur, mais d'une compensation accordée à des sinistrés, à des veuves, à des orphelins, ruinés ou privés de leur soutien par le crime de l'Allemagne »[403]. Raoul Péret évoque encore « une dette sacrée ». Puis c'est au tour du président du Conseil de s'adresser à

[401] Sur la politique de la Ruhr comme moyen pour Poincaré de gouverner le Parlement et sur l'étude des enjeux de majorité parlementaire dans les débats de la Ruhr, voir en particulier les chapitres 6 et 7 dans N. ROUSSELIER, *op. cit*.
[402] *J.O.*, *Chambre des Députés. Débats*, Séance du 11 janvier 1923, p. 13.
[403] *Ibid.* A la fin de son discours, il est acclamé par les députés placés à gauche, au centre et à droite de l'hémicycle.

la Chambre en usant d'une même rhétorique d'union nationale : « Si trois ans après avoir signé, au lendemain de la victoire commune, un traité aussi important, aussi grave, aussi sacré que le traité de Versailles (interruption du colonel Picot qui ajoute : « Signé du sang des Poilus ») …signé, comme vous le dites, du sang de nos soldats, les Alliés se mettent à le déchirer, quelle durée, quelle force, quelle figure pourront bien avoir les conventions nouvelles que les Alliés passeront entre eux ? »[404]. Poincaré réfute en détail les arguments allemands, concluant au bon droit français de réclamer ses gages. Il déclare répondre « au vœu du pays [en ayant] mis fin à une trop longue et à une douloureuse série de concessions »[405].

Ces déclarations firent débat à l'échelon local. La parole des élus se dérobe ici à l'analyse, en l'absence de discours connus. Toutefois, la presse du département du Puy-de-Dôme amplifia les débats nationaux. Comme l'ensemble des quotidiens régionaux, elle abordait la question avec moins de retenue que la presse nationale, soucieuse de sa réception internationale[406]. Dans les semaines précédentes, elle avait évoqué la paix en termes déceptifs. Dans *L'Avenir*, P. Chanturgue avait tiré ce bilan de l'année 1922, « l'année moratoire » : « La déception est d'autant plus cruelle qu'au moment où elle vient d'expirer, l'on est forcé de constater qu'elle n'a pas tenu de ses promesses. Elle restera marquée au front du stigmate : moratoire !! » [407]. *Le Courrier du Puy-de-Dôme* souhaitait que « que 1923 soit meilleur que 1922 et apporte à la France une compensation aux déceptions et aux désillusions de ces derniers mois ». Les difficultés rencontrées depuis la victoire étant à mettre sur le compte de la faiblesse du gouvernement et surtout du parlementarisme[408]. Quelle politique était attendue ? Une action pour faire payer l'Allemagne et pour réformer le pays. Dans la presse de tendance radicale, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* retenait aussi les déceptions provoquées par les modalités de la paix. À l'anniversaire de l'armistice, se souvenant du 11 novembre 1918 qu'il avait vécu au front, son éditorialiste se montrait amer : « Hélas ! après quatre ans écoulés, il semble que c'est dans cet armistice au front que l'après-guerre a été le mieux symbolisé. La paix qu'il nous a donnée, c'est bien une paix grise et froide, sans facilités de vie, sans abondance […] Mais enfin, c'est la paix, tout de même »[409].

C'est en effet dans ce climat de « paix grise et froide » que fut accueillie l'opération de la Ruhr par la presse locale. C'est le journal conservateur qui consacra le plus d'analyses à la situation et sans surprise, il soutint avec force Poincaré. *L'Avenir* enregistrait avec satisfaction un soutien presque unanime des parlementaires rangés derrière lui, pour enfin mener une politique active. Face à la gravité de la situation[410], le journal voulait voir une union nationale se former derrière le président du Conseil, car la France défendait son bon droit et œuvrait pour la paix : « Le peuple français veut la paix, la paix intégrale, à l'intérieur, à l'extérieur et la Chambre actuelle constitue son expression exacte. Oui, il faut gagner la paix et ce n'est que par la méthode du président Poincaré, ratifiée par tout le Parlement et par tout

---

[404] *Ibid.*, p.16. Poincaré met en exergue ce qu'il considère comme la bonne volonté de la France, et sa recherche d'une solution négociée, en accord avec les alliés. Mais il a dû faire face à une opposition des Anglais qui proposaient un plan de règlement, précurseur, à ses yeux, d'un démantèlement du traité de Versailles.
[405] *Ibid.*, p. 20.
[406] Selon l'analyse d'A.-M. LAUTER, op. cit.
[407] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « A l'issue de l'année moratoire », 1er janvier 1923.
[408] « Nous avons trop de discours et pas assez d'actes ; quoiqu'en puisse penser l'étymologie, les parlementaires ne sont pas faits pour parler, et leur verbiage oiseux retarde, sans jamais en résoudre aucune, l'étude de toutes les questions. Que la majorité prenne le pouvoir et qu'elle apporte au pays les résultats que celui-ci attend avec impatience ». *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, « Nouvel an », 7 janvier 1923.
[409] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, P. B., « L'armistice », 11 novembre 1922.
[410] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 10 janvier 1923.

le pays, que nous y parviendrons »[411]. Le journal voyait dans l'opération en cours la poursuite de la victoire : « Le Reich pensait nous vaincre dans la paix et nous amener, de capitulation en capitulation, à perdre jusqu'aux derniers fruits d'une victoire si chèrement acquise. Le vainqueur est celui qui a pleinement conscience de sa force et de sa suprématie ». Pour assurer sa sécurité, la France devait donc affirmer sa puissance, celle du vainqueur de 1918 : « Pour la première fois depuis quatre ans, la France agit en victorieuse. Elle dirige l'exécution de la paix comme elle a dirigé la guerre, vers un terme heureux. […] En ces jours, nous ramenons l'ordre, la justice, la clarté dans la politique européenne »[412]. « L'issue victorieuse de la guerre devait mettre la France au premier rang des puissances et lui donner dans le monde entier une influence prépondérante méritée par ses qualités morales autant que par la part qu'elle avait prise à la victoire », était-il encore rappelé[413]. Dans la presse conservatrice, la France resaisissait donc, par l'opération de la Ruhr, l'auréole de sa victoire, occupant la Ruhr étant alors présenté comme la seule voie possible pour construire et garantir la paix[414]. Poincaré, est « le Foch de la Paix »[415], l'opération de la Ruhr, l'instrument d'une juste réparation attendue prolongeant la victoire sacrée des poilus : « Le plus modeste villageois de la France victorieuse se souvient d'avoir été un des grands soldats qui se sont levés, en des heures d'alarmes, en des jours d'angoisse, pour la défense de la patrie en danger. […] [C'est] l'heure de l'échéance sur laquelle il compte pour la consolation des deuils dont la patrie a souffert et pour la réparation des dommages infligés à notre domaine par une dévastation inouïe, dont notre pays ravagé portera longtemps les marques, et dont notre mémoire ne saurait oublier de sitôt les épouvantables aspects »[416]. Les rédacteurs de *l'Avenir* font donc campagne pour une fermeté française sans failles, au nom des droits sacrés de la victoire[417]. Quand des troubles surgissent en Bavière, ils préconisent « la marche sur Berlin », considérant que « la réaction monarchiste et militariste reste toute puissante outre-Rhin et constitue une véritable menace pour la paix future »[418].

Le Moniteur du Puy-de-Dôme ne fit pas preuve d'un même enthousiasme bien qu'il soutint clairement l'engagement dans la Ruhr. Il enregistrait le soutien de radicaux porté par la voix de Léon Bourgeois, ardent défenseur d'une politique de sécurité collective. Lors de sa réélection à la présidence du Sénat, il avait approuvé « sans réserve l'attitude prise par le gouvernement de la République pour maintenir le droit de la France. Ce droit est affirmé par un traité solennel. Ce traité est la loi des parties. Il est du devoir de la France de le servir et de le défendre ». Le vocabulaire employé est significatif : *Droit*, *devoir*, *servir*, *défendre*. L'occupation de la Ruhr relevait donc du devoir national. L'éditorialiste concluait, en résumant ce qu'il lui semblait être l'état d'esprit résolu du pays : « À l'action qui s'impose, la France ne va certes pas d'un cœur léger, mais elle y va d'un cœur ferme » [419].

Seule la presse locale socialiste se montrait critique envers l'opération de la Ruhr, la jugeant dangereuse pour la paix, et inefficace pour obtenir le paiement des réparations. De grands noms socialistes signent alors les éditoriaux de *La Montagne*. Il fallait d'abord réaffirmer le patriotisme des socialistes au moment où leur parti refusait de soutenir une action menée au nom de la France, et dont il craignait les retombées belliqueuses. « Tout peut

---

[411] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Vers le gain de la Paix », 12 janvier 1923.
[412] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Maurice Vallet, « Confiance », 22 janvier 1923.
[413] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 14 janvier 1923.
[414] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, Maurice Vallet, « La S.D.N. et la Ruhr », 28 mars 1923.
[415] Selon les mots prononcés le 23 septembre par le maire de Toul. *L'Avenir*, P. Chanturgue, « L'heure décisive », 27 septembre 1923.
[416] Article du *Temps*, publié dans *L'Avenir* le 6 octobre 1923.
[417] Maurice Vallet, « Mise au point », 29 octobre 1923. L'article rend hommage à Poincaré après son discours de Sampigny la veille, où il déclarait que la France ne sacrifierait plus rien.
[418] P. Chanturgue, 1er novembre 1923.
[419] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10 janvier 1923.

bien se passer dans la Ruhr. Je le souhaite ardemment ; je ne joue jamais contre mon pays. Mais je suis inquiet, très inquiet », notait J. Paul-Boncour, détaillant les raisons de sa grande anxiété : « Est-ce qu'elle ne vous prend pas aux entrailles l'hypothèse de voir les ouvriers de la Ruhr, les mineurs de la Ruhr, contraints peut-être par leurs patrons pangermanistes, refuser d'extraire le charbon et nous, pour que notre gage ne soit pas improductif et que nous ne soyons pas ridicules, les contraignant au travail sous la menace des baïonnettes ? » Il craignait en définitive, le retour d'un conflit de grande ampleur : « S'il y avait une réplique germano-russe sur la Pologne, dans quelle guerre ne serions-nous pas engagés ? »[420]. Si Paul-Boncour évoquait un risque de guerre, E. Vandervelde s'alarmait d'un nouveau « chaos »[421]. Renaudel appelait encore à une politique de conciliation, par l'entremise de la Société des nations[422]. Puis A. Aulard fustigeait « l'aventure de la Ruhr », l'« impasse de la Ruhr »[423]. Léon Blum publia également un éditorial sur le sujet. « Aller dans la Ruhr, c'est lâcher la proie pour l'ombre », avait-il averti dans *Le Journal de Thiers*, proche du député socialiste Claussat. Rejetant l'opération, comme moyen de contrainte tout comme moyen de paiement, il soutenait l'idée que seules des opérations internationales de crédit pouvaient permettre un assainissement financier. Et de conclure : « Ne nous lassons pas de le répéter, de le faire comprendre au pays, que d'ailleurs les événements instruiront vite : politique de brutalité, politique de guerre peut-être, politique de faillite à coup sûr »[424]. Dans un autre article, S. Grumbach[425] souligna ses craintes de voir en Allemagne « les organisations nationalistes antirépublicaines se forg[er] au nom de la résistance passive et active, des armes qui peuvent devenir dangereuses avant tout pour la République allemande »[426]. « L'aventure de la Ruhr », telle que la désignait les deux journaux socialistes, était décidément considérée comme un danger pour la paix et pour la démocratie, pour la France, pour l'Allemagne et pour l'Europe entière. En cela, elle mettait en jeu les fondements mêmes de la victoire.

Quant au parti communiste, l'affaire de la Ruhr était l'occasion de tenter d'apparaître avec un certain éclat sur la scène politique locale, et de pallier la modestie de son implantation[427]. Mais celle-ci empêchait tout mouvement d'ampleur dans la région. Au niveau national, le parti communiste désormais placé sous la tutelle du Komintern, avait durci sa ligne politique et entamait le processus de bolchevisation[428]. Une campagne nationale,

---

[420] « L'heure des responsabilités », 12 janvier 1923.
[421] *La Montagne*, Emile Vandervelde, « Comment faire payer l'Allemagne », 25 janvier 1923.
[422] *La Montagne*, Pierre Renaudel , « Allemagne et S.D.N. », 13 février 1923.
[423] Il titre ainsi un éditorial publié le 16 février 1923 dans *La Montagne*.
[424] *Journal de Thiers*, « La Proie et l'ombre », 14 janvier 1923. L'article est publié dans une rubrique en première page et intitulée « Politique Socialiste ». Léon Blum signe régulièrement des papiers dans le journal thiernois. Quelques semaines plus tard, il saluait la saisine de la société des nations par les partis socialistes anglais, belge, italien, allemand et français, « passant par-dessus la tête de leurs gouvernements respectifs ». *Journal de Thiers*, « Un second appel », 18 février 1923.
[425] Salomon Grumbach, né en Alsace en 1884, était entré à 18 ans au parti socialiste. En 1908 il s'installa à Paris et collabora à l'Humanité, se faisant médiateur entre la SFIO et la social-démocratie allemande. A la déclaration de guerre, il partit en Suisse et fut correspondant de son journal. Après la guerre, il retourna en Alsace et fut candidat aux élections législatives, présenté par la fédération socialiste, mais il échoua. D'après le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Tome 30, P. 336-337. Il restait un socialiste modéré, dont les idées s'accordaient bien à celles de ses camarades auvergnats.
[426] *Journal de Thiers*, « La résistance allemande », 1er juillet 1923.
[427] En mars 1923, le préfet tient pour négligeable l'action communiste : « S'agitent quelques groupements communistes, sans valeur et sans action ». Rapport du 19 mars 1923. M 162-6, op. cit. Selon un autre rapport préfectoral de 1923, les adhérents communistes clermontois étaient une centaine. Cette donnée est indiquée par A. GUESLIN, *op. cit.*, p. 137.
[428] A. KRIEGEL, *Les communistes français 1920-1970*, op. cit., p.191. Ce processus commença avec l'exclusion d'André Frossard et de ses collègues. Ils représentaient la majorité « centriste ». Entre juin et décembre 1924, la minorité de gauche (Souvarine, Monatte…) sera à son tour désagrégée. Dans les années 1924-1925, la

orchestrée par l'Internationale communiste, fut mise en place par un « comité central d'action contre l'occupation de la Ruhr »[429]. Ce dernier regroupait, autour du PCF, la CGTU et l'ARAC. On le verra, en novembre 1923, il y eut localement un « comité d'action contre l'impérialisme et la guerre ». Mais les effectifs du parti avaient fortement baissé depuis 1921. Toutefois, sans compenser cette hémorragie, de jeunes militants ouvriers avaient rejoint ses rangs. Etudiant l'implantation communiste dans les arrondissements d'Issoire et de Thiers, J.-P. Vaudon conclut à une bolchevisation rapide du parti dans tout le département, dès 1923[430]. C'est dans ce contexte que les communistes se lancent dans un activisme militant contre l'occupation de la Ruhr. Mais localement, souvent isolés, ils agissent plutôt au sein des organisation proches du PCF, l'ARAC et surtout la CGTU.

Or, c'est précisément sur la lecture de la guerre et sur les attentes générées par le conflit que leur campagne prit appui. Tout d'abord, les communistes affirmaient leur internationalisme de classe et rejetaient l'engagement patriotique du conflit de 14-18. Ainsi, le jeune parti se démarqua-t-il par une campagne inédite, choquante aux yeux de l'opinion, appelant les soldats français à fraterniser avec les ouvriers allemands. Deuxième angle d'attaque, celui du souvenir des morts permettant de dénoncer la guerre capitaliste et impérialiste. Poincaré fut la cible d'une campagne nationale le dénonçant comme le fauteur de guerre, comme « l'homme qui rit dans les cimetières », tel que le représentait une photographie reproduite par *l'Humanité*[431]. Il est remarquable que le support de cette opération fasse appel au respect des morts. Elle coïncidait avec la multiplication des discours dominicaux du président du Conseil qui avait choisi précisément pour s'exprimer, l'inauguration de monuments aux morts. La campagne communiste le dénonçait comme un chef du gouvernement prompt à sacrifier des vies humaines pour des intérêts supérieurs, renvoyant dans le credo communiste aux intérêts capitalistes. Par sa politique jugée impérialiste, il se moquait finalement du serment des poilus que la Grande Guerre fût la dernière.

Les analyses étaient donc très tranchées. Mais toutes partaient de la même idée, l'enjeu était bien de défendre le sens de la victoire. S'agissant de droits présentés comme sacralisés par les morts de la guerre, les débats ne pouvaient que provoquer la passion.

La violence du débat politique sur l'occupation de la Ruhr

L'union nationale demandée par Poincaré était-elle alors possible au sein de la représentation nationale ?

La première séance à la Chambre avait débuté sur un incident provoqué par des députés de droite dénonçant violemment la présence du député communiste Marcel Cachin, un « traître » à leurs yeux[432]. Ce dernier avait publié la veille dans *l'Humanité*, le manifeste,

---

bolchevisation du parti fit table rase des anciennes tendances et reconstruisit un parti sur des bases conformes à la doctrine.

[429] C. SPINA, *op. cit.*, p.103.

[430] J.-P. Vaudon, op. cit., p.52.

[431] La carte postale fut tirée par *L'Humanité*, d'après une photographie du *Monde illustré*. Elle représentait Poincaré et l'ambassadeur des Etats-Unis Herricq, souriant au milieu des tombes du cimetière de Verdun. Une enquête est demandée par le Ministère. Dans le Puy-de-Dôme, le commissaire Baldini signale au Préfet par deux rapports du 10 juillet, que la carte a été distribuée à Clermont-Ferrand par deux membres du « groupe communiste du Puy-de-Dôme ». *A.D. Puy-de-Dôme, M3639 B*, Rapports politiques divers.

[432] Le Président de la Chambre est interpellé par Le Provost de Launay, Picot, Daudet, Vallat et le marquis de Juigné. *J.O. Chambre des Députés. Débats*, Séance du 11 janvier 1923, p 13. Le 3 janvier, lors d'un meeting

adopté par les partis communistes réunis à Essen. Il appelait les « peuples travailleurs des Etats de l'Entente et des pays vaincus » à s'opposer à la « guerre nouvelle » et à s'unir contre les capitalismes français et allemand[433]. La séance se termina par un nouvel incident avec les députés communistes. Le député Erlich ayant dénoncé à la tribune « la complicité permanente de Moscou et de Berlin », fut apostrophé par Vaillant-Couturier. La censure fut votée à l'encontre de ce dernier, après qu'il ait jeté à la figure de son collègue des pièces de monnaie[434]. Durant le débat, les communistes n'intervinrent pas sur le fond. Le tumulte provoqué autour d'eux ne suffisait-il pas à afficher leur opposition radicale à l'entrée dans la Ruhr ?

La séance fut très houleuse.Cette grande tension apparaissait en totale contradiction avec la rhétorique unitaire proclamée par le chef du gouvernement. Dès le premier discours, celui du président de l'assemblée, les désaccords étaient affichés avec vigueur et la victoire de 1918 se voyait placée au centre du débat. Le député Rillard de Verneuil avait alors apostrophé les députés de l'extrême gauche : « Ceux qui n'applaudissent pas n'ont pas mérité la victoire »[435]. Pourtant, le Président du Conseil avait placé son action, sinon sous le signe d'une nouvelle union sacrée, du moins dans le prolongement de la victoire, voulant défendre une paix « signé[e] du sang des Poilus ». Il termina sa longue intervention, en présentant l'affaire de la Ruhr comme une politique d'application du traité, destinée à recueillir les fruits de la victoire : « Le Gouvernement, Messieurs, a conscience d'avoir, en des circonstances délicates, répondu au vœu du pays, d'avoir mis fin à une trop longue et une douloureuses séries de concessions ». « De concessions criminelles », ajoute alors Léon Daudet. « Il a conscience, par-dessus tout d'avoir conservé à la France les droits qu'elle tient du traité et d'une paix victorieuse », poursuit le président du Conseil[436]. Immédiatement, le député Magne fait constater « pour l'histoire, en ce grave instant », l'absence d'applaudissement des radicaux, et notamment de leur chef de file.

Léon Blum exposa alors la position des socialistes : « un refus total » et « une protestation catégorique » face à la politique de Poincaré. Dès le départ, son discours est constamment coupé par des députés de la droite et de l'extrême droite. Les interpellations sont violemment antisémites et mettent en doute le patriotisme de Blum et des socialistes. Une atmosphère si délétère s'installe dans l'hémicycle que le président de la Chambre finit par suspendre la séance [437]. Léon Blum peut reprendre son intervention, mais il sera encore

---

parisien, Cachin pour le parti communiste, Semard et Monmonsseau pour la CGTU, avaient soutenu l'entente entre les ouvriers allemands et français. Un programme présenté comme celui de la paix et défendu, quelques jours plus tard à Essen lors de la conférence internationale réunissant les partis communistes occidentaux (6 au 9 janvier). Le 7 janvier, les délégués français, Cahin, Ker et Monmousseau, prirent la parole devant 10 000 personnes.

[433] *L'Humanité*, 10 janvier 1923. Le manifeste était signé par le PC et la CGTU français, les PC allemand, belge, anglais, italien, tchécoslovaque et hollandais.

[434] *Ibid*., p.24-25

[435]. *Ibid*., p.14.

[436] *Ibid.*, p.21. Il reçoit, précise le compte-rendu de séance, les « vifs applaudissements au centre, à droite et sur plusieurs bancs de la gauche. Sur ces bancs, MM. les députés se lèvent. L'orateur, de retour au banc du Gouvernement, reçoit des félicitations ».

[437] *Ibid*. Quand il évoque l'occupation de la Ruhr comme « des événements redoutables », Daudet ajoute « indispensables ! », puis Magne : « Redoutable pour la finance internationale ! », puis de nouveau Daudet : « Pour la finance juive ».

« M. Magne : « Il n'y a place que pour des Français, ici ! »

Léon Daudet : « A Jérusalem ! »

« Marcel Habert : Vous êtes du côté de l'Allemagne

M. Léon Blum : Je déclare que nous protestons de toute notre force…

M. Ybarnégaray [(1883, 1956), député des Basses Pyrénées depuis 1914, réélu en 1919 et inscrit à l'Entente républicaine démocratique] : Le Juif protestant ! (*Rires à droite*)

M. Léon Blum : … contre l'occupation militaire de la Ruhr. (*Interruptions à droite*)

plusieurs fois coupé par des orateurs qui, évitant cette fois les interpellations antisémites, mettent en cause le patriotisme du député socialiste, provoquant une nouvelle intervention du président de séance[438].

La violence des débats parlementaires, voilà une réalité ancienne. Mais le plus étonnant, est précisément que le débat se soit enflammé parce que l'occupation de la Ruhr, prolongeant la victoire, était vue comme un paradigme de l'engagement patriotique. D'autant que la situation était dramatisée sur le mode d'une entrée en guerre, mais dans un déni de la dimension belliqueuse de l'opération. Pour Léon Blum, la raison de l'obstruction de la droite à sa prise de parole venait de la gravité même de la décision prise par le Gouvernement, décision qui bouleverse les députés et l'opinion publique bien plus qu'ils ne l'admettent. « Nous savons quel trouble vous éprouvez, quel trouble de pensée, quel trouble de conscience […] Ce trouble se retrouve dans l'opinion publique que les campagnes de la grande presse égarent, mais que de graves indices […] commencent à faire réfléchir »[439]. Le trouble vient aussi du fait que le gouvernement refuse le débat au mépris des règles de la République[440].

Le retour à la guerre que constituait une occupation militaire divisa également, à la Chambre, les anciens combattants. Dans le camp poincariste, on rechercha l'approbation des mutilés dont la parole, celle de combattants et victimes de guerre à la fois, revêtait une haute valeur symbolique. À la suite de l'intervention de Poincaré, le député Robert Thoumyre[441] le soutint à la tribune, « en qualité de député mutilé », se voulant « l'interprète de la presque unanimité de la Chambre ». Il est alors interrompu par le jeune député socialiste Albert Aubry, lui-même blessé de guerre[442] : « Tous les mutilés ne sont pas d'accord avec vous »,

---

A droite. Contre les intérêts de la France !
M. Léon Blum : Car, en dépit de toutes les précautions de langage politiques et diplomatiques, il s'agit bien d'une occupation militaire. Nous protestons, messieurs, nous nous en défendons nullement, en tant que socialistes, mais nous protestons aussi, et je dirais même qu'aujourd'hui, nous entendons protester surtout en tant que Français (*Vives exclamations sur un grand nombre de bancs. –Applaudissements à l'extrême gauche*.)
M. le lieutenant-colonel Josse : Au nom de l'Allemagne !
M. Léon Blum : Nous entendons protester surtout au nom de l'intérêt national. (*Vives exclamations à droite et au centre*.)
M. Léon Daudet : Au nom de l'internationale juive ! »
Blum relève l'interpellation qui, dit-il, ne le blesse aucunement, au vu de son auteur et parce qu'il ne renie pas « sa race ». Il continue dans des conditions toujours difficiles jusqu'à une intervention de Rillart de Verneuil, se tournant vers les bancs de l'extrême gauche : « Allez donc manger de la choucroute ! ». Cette dernière phrase provoque de nombreuses réprobations et la suspension de la séance. À la reprise, Léon Archimbaud, « comme républicain et radical » proteste contre les propos entendus, particulièrement l'épithète de « sale juif » qui a fusé. Le président de l'Assemblée s'associe à sa protestation.

[438] *Ibid*. « M. Habert : En tout cas je ne plaiderai jamais la cause allemande dans le Parlement français
Léon Blum : Je n'accepte ce mot ni de vous ni de personne. Je ne plaide en ce moment que la cause de mon pays que je représente aussi bien que vous.
M. Le président : Personne ici ne plaide la cause allemande. Ce serait inadmissible. Nous sommes tous les défendeurs de la cause française. »

[439] *Ibid.*

[440] *Ibid.*, p. 23. Léon Blum termine sur ce sujet : « La Chambre ne peut pas laisser se dérouler en silence une série d'événements qui engageront pour des années et des années toute la politique de la France. La Chambre républicaine ne peut pas, ou du moins les républicains de la Chambre ne le peuvent pas. Ils ne le peuvent pas sans faire courir à la République, pour aujourd'hui, ou, en tout cas, pour demain, un danger moral »

[441] En 1915, un obus lui a enlevé le bras droit. Il reprit volontairement du service, au ministère du Travail et au Commissariat de la marine marchande jusqu'à sa démobilisation à la fin de la guerre. Docteur en droit et avocat, Thoumyre (1883-1947) est ensuite devenu industriel et administrateur de société. Il fut député de la Seine Inférieure de 1919 à 1932, puis sénateur de 1932 à 1944. Il s'est inscrit au groupe des républicains de gauche. De janvier 1920 à janvier 1921 il a détenu le portefeuille de sous-secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie.

[442] Albert Aubry (1892-1951) fut député de l'Ile-et-Vilaine de 1919 à 1924, puis de nouveau de 1945 à 1951. Il avait été élevé dans un milieu laïc, marqué aussi par l'engagement de son père, responsable syndical à l'Arsenal de Rennes. Jeune instituteur, il fonda une section CGT parmi ses collègues. Incorporé en 1913, il fit la guerre au

qui ajoute : « Il y en a qui ont assez de mutilations comme cela ! Si vous voulez encore la guerre, allez la faire ». Thoumyre poursuivit ainsi : « Mutilé de guerre, je suis certain de représenter, à cette tribune, l'ensemble des victimes de la guerre dans ce pays, ceux qui, au cours et à la suite de ces années terribles, ayant souffert dans leur vie, dans leur chair, dans leurs biens, attendent depuis quatre ans l'acte de volonté qui s'accomplit aujourd'hui, et par lequel la France manifeste sa résolution de faire exécuter le traité, acte de volonté sans lequel les victimes de la guerre auraient pu croire que leurs sacrifices, souvent irréparables, seraient aussi peut-être inutiles ». Il est applaudi au centre et à droite, cependant que le socialiste Aubry s'exclame encore : « Le pays ne veut plus de la guerre ». Thoumyre termina par ces mots : « Il a bien fallu trois longues années, la mort de millions de soldats et la menace de la défaite pour obtenir le commandement unique pendant la guerre. Reconnaissons aujourd'hui qu'il a fallu, depuis la signature du traité de paix, trois longues années, la perte de quelques milliards de marks or et la menace de la faillite allemande pour que s'établisse en fait, sinon en droit, le commandement unique pour l'exécution du traité de Versailles. Or, pour agir, pour faire payer l'ennemi, il faut un chef ». Il est remarquable de constater l'irruption, dans le débat politique, de cet appel à un homme supérieur[443], un homme d'action et de volonté endossant le rôle de sauveur dans un moment de crise, analysée ici comme une nouvelle bataille. Poincaré est cet homme qui fait la paix, comme Clemenceau, dit-il, « le grand patriote, le père de la victoire », fit la guerre. Par le rapprochement de ces deux personnalités, le député ancien combattant unissait étroitement l'occupation de la Ruhr à la Grande Guerre. Ainsi, souhaitait-il que le Parlement français puisse, avec Poincaré, « dans son unanimité et pour le bien de l'humanité, proclamer aujourd'hui : Je fais la paix ! »[444]. Mais ceci ne suffisait plus à écarter les voix discordantes.

L'union nationale ne se réalisa donc pas. Poincaré utilisa une technique désormais rodée, la question de confiance posée non sur un ordre du jour motivé –et donc sur la question de l'occupation de la Ruhr – mais sur sur l'ajournement du débat[445]. Il obtint ainsi un vote favorable de 455 voix[446]. N. Rousselier fait remarquer que ce scrutin recréait « une impressionnante majorité d'union sacrée aussi bien par la force de discipline qu'elle révélait

---

front et termina comme lieutenant des chars d'assaut, avec trois citations et la légion d'honneur. Plusieurs fois blessé, il perdit un œil quelques jours avant l'armistice. Une fois démobilisé, il travailla à la mutation de l'Amicale des instituteurs en un syndicat dont il devint le secrétaire. Tête de liste socialiste en 1919, il fut élu à l'âge de 27 ans, dans un département où l'implantation socialiste était faible. Il s'employa à développer son parti en Ille-et-Vilaine et fut à la Chambre un actif défenseur des victimes de guerre. En janvier 1923, il devient secrétaire fédéral de la SFIO pour son département.

[443] C'est une des conclusions de la thèse d'Emmanuel SAINT-FUSCIEN (*Obéissance et autorité dans l'armée française de 1890 à la fin de la Première Guerre mondiale : discours et pratiques*, soutenue en mai 2008 à l'E.H.E.S.S.) qui a relevé, à partir de 1918, une « fascination » pour le chef. Durant la Grande Guerre, la relation d'autorité entre officiers et soldats a consacré l'émergence de l'autorité personnelle incarnée par l'individu. L' « obsession » pour le chef dans l'armée qui a marqué les années 1890-1914, a évolué vers une fascination que l'auteur se propose d'étudier désormais dans le champ politique de l'après-guerre.

[444] *J.O. Chambre des députés. Débats*. Séance du 11 janvier 1923, p. 23-24. Divers orateurs se succèdent au sujet de la fixation de la date des interpellations concernant la politique extérieure. De fait, chacun exprima son opinion au sujet de la Ruhr.

[445] *Ibid.* Concernant la politique extérieure ou les affaires intérieures, il demandait leur report au vendredi 1er février, date qui risquait du reste, d'être repoussée *sine die*, ce que lui fit remarquer non sans humour A. Varenne : « De quelle année », demanda-t-il quand Poincaré proposa cette date. Ce dernier ajouta ensuite que c'était sous réserve que la loi de finances soit votée à cette date, ce qui provoqua encore les sarcasmes du député du Puy-de-Dôme.

[446]Les abstentions radicales et radicales-socialistes avaient progressé mais il n'y avait pas eu d'accroissement des votes *contre*. Il avait surtout rallié tout le bloc national. A la séance indiquée, les demandes d'interpellations furent de nouveau renvoyées. Poincaré bénéficia d'un soutien encore plus large, 488 voix l'ayant approuvé contre 68.

(aucun vote contre parmi les cinq groupes de la majorité politique : Indépendants, Entente, Action, Républicains de gauche et Gauche républicaine) que par son effet d'exclusion : socialistes et communistes se trouvaient presque totalement isolés »[447]. Cependant, du fait même de ce refus, l'union sacrée au sens d'août 1914 n'était pas recréée. Et le ton vif des débats ajoutait à la dissonance. Les radicaux soutenaient le gouvernement non par adhésion à la politique poincariste, mais par résolution patriotique[448]. Enfin, pour reprendre une remarque de S. Jannesson, cet « acte d'autocensure parlementaire escamot[a] au Palais Bourbon tout débat sur la Ruhr durant quatre mois »[449]. Mais à la reprise des débats, l'union initiale, scellée autour de l'opération, encore que partielle, n'empêcha pas les divisions politiques de se révéler parmi les radicaux mais également au sein même du Bloc national[450].

Les divisions politiques s'affirmèrent également à l'échelon local. *Le Moniteur* critiquait les altercations du Palais Bourbon, relevant que « le pays […] donne en ce moment un réconfortant spectacle de sérénité grave et confiante », tandis qu'à la Chambre, « rivalisant de stupides grossièreté, nos députés extrémistes de droite et de gauche … ont failli en venir aux mains »[451]. L'union sacrée n'était décidément pas à l'ordre du jour. *L'Avenir* reprit des propos haineux à l'encontre de Léon Blum et de Marcel Cachin[452]. La Chambre ayant voté la levée de son immunité parlementaire, *L'Avenir* publia la répartition complète des votes des députés, imprimant en caractère gras les noms des élus de la région. Or, les députés du Puy-de-Dôme radicaux-socialistes et socialistes avaient tous voté contre[453]. D'une manière générale, le journal conservateur rangeait les opposants à la politique de Poincaré dans la catégorie des « défaitistes », voire des traîtres disait-il, comme il y en avait eu pendant la guerre : « L'Allemagne compte sur les défaitistes de la paix en France pour troubler et enrayer l'action énergique de M. Poincaré dans l'exécution décisive du traité de Versailles. De même, elle comptait en 1917 sur les défaitistes de la guerre, sur les Malvy, les Almereyda, sur les Caillaux et les Duval, pour poignarder la France par derrière » [454]. La situation du moment était donc pensée comme une situation de guerre, dont on attendait une deuxième victoire. « L'Allemagne n'a jamais voulu se considérer comme vaincue ; elle a toujours pensé qu'elle nous échapperait, c'est-à-dire qu'elle nous aurait », mais « elle sent qu'elle va être vaincue et bien vaincue cette fois », ajoute le journal[455]. La presse conservatrice opposait donc le camp des « Français », des « patriotes », des « combattants », à ceux qu'elle nomme « l'Antination », « l'Internation », autant de traîtres faisant le jeu de l'ennemi allemand[456]. Les grèves des ouvriers allemands dans la Ruhr obéissaient à des mots d'ordre de « Berlin et de

---

[447] N. ROUSSELIER, *op. cit.*, p.207.

[448] Au plan local, *L'Avenir* soutint le renvoi des débats parlementaires et remarqua que « cette attitude était tellement conforme à l'opinion, tellement commandée par les nécessités de l'heure, que les radicaux-socialistes les plus soucieux de ne pas contrister leurs alliés extrémistes n'ont pu voter autrement que la majorité ». Le journal conservateur reprenait l'explication de vote d'Herriot, qui malgré son opposition à l'occupation de la Ruhr, ne pouvait pas la combattre en pleine exécution, « parce que l'intérêt national ne permet pas de créer des difficultés au gouvernement alors qu'il s'agit du sort, non du gouvernement, mais du pays ». *L'Avenir*, 6 février 1923.

[449] Stanislas JEANNESSON, *La France, Poincaré et la Ruhr*, p. 351.

[450] N. ROUSSELIER, *op. cit.*, p.208.

[451] P.B., « L'entrée dans la Ruhr », 12 janvier 1923.

[452] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, P. Chanturgue, « Vers le gain de la Paix », 12 janvier 1923.

[453] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 janvier 1923. Il s'agit des députés Claussat, Huguet, Marrou et Varenne. Le 18 janvier, 371 voix avait approuvé la levée de l'immunité parlementaire de Cachin contre 143.

[454] « L'Union nationale », 25 janvier 23. L'article fustige ainsi le « le bloc des gauches » dans lequel il range les radicaux, les socialistes, les communistes et la Ligue des Droits de l'Homme.

[455] *Ibid.*

[456] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, « Pour que la France vive », 25 février 1923. La presse conservatrice minimise la réaction patriotique des Allemands. Voir *L'Avenir*, P. Chanturgue, « La grève dans la Ruhr », 23 janvier 1923.

Moscou [qui] ont passé le mot aux ouvriers allemands ; il ne faut pas donner satisfaction à la France pour les réparations ; il faut lui opposer la force d'inertie ». Le *Courrier du Puy-de-Dôme* en appellait à l'union, comptant sur des « hommes énergiques, aux mains propres et au cœur généreux », tels les députés conservateurs du Puy-de-Dôme Tixier et Trincard-Moyat, et sur les combattants de la Grande Guerre, dont le devoir est « dans la paix, [de] prendre en main les destinées de la France et [de] faire de ce pays ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : le premier du monde ».

Violences politiques et affirmation de l'antifascisme

À Paris, ce climat délétère déboucha sur des violences politiques de la part de l'extrême droite. Les Camelots du roi saccagent les imprimeries de *L'Oeuvre* et de *L'Ere nouvelle*, prétextant que ces journaux radicaux sont à la solde de l'Allemagne. Le radical Maurice Viollette est molesté, le socialiste Marius Moutet et le chrétien-démocrate Marc Sangnier sont pris à partie[457]. Dans le département du Puy-de-Dôme, en réaction à ces agressions, la gauche se mobilisa et organisa une réunion à Thiers, le 4 septembre, jour anniversaire de la proclamation de la République. Elle fut annoncée comme un « grand meeting antifasciste », au cours duquel des orateurs des grandes formations de la gauche et du mouvement ouvrier devaient s'exprimer, « devant le danger de la réaction, et en présence des menées fascistes qui se manifestent à travers le pays »[458]. C'est, semble-t-il, dans la région, la première réunion publique se réclamant de l'antifascisme. Le rassemblement se tenait sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la Libre Pensée, de l'Union des syndicats, du Parti socialiste, de l'ARAC et du Parti radical[459]. Il faut remarquer l'absence du parti communiste, certes faible localement, mais néanmoins constitué. En 1923, la lutte antifasciste n'était pas une priorité du *Komintern* engagé dans la bolchevisation et dans la lutte classe contre classe[460]. La réunion thiernoise était un événement capital au plan local, car elle associait les principales organisations du mouvement ouvrier dans une initiative inédite, relevant de la défense républicaine et de la lutte contre « les menées fascistes ». Selon le compte-rendu du *Journal de Thiers*, le meeting rencontra un grand succès, réunissant, sous le marché couvert, un millier d'auditeurs. Dans la perspective des prochaines élections législatives, les orateurs dénoncèrent la politique menée par le bloc national et le risque de dérive fasciste en cas de nouvelle victoire électorale. Le représentant de la LDH s'alarmait : « Nous sommes, dit-il, à un tournant terrible de l'histoire […] Si, par malheur, les urnes lui donnaient en mai un nouveau blanc-seing, c'en serait fait de toutes les libertés. Il trouverait facilement un nouveau Mussolini pour accomplir sa besogne de ruine »[461]. L'orateur socialiste, Pradel, s'alarma d'une remise en cause du régime à travers les attaques à l'encontre

[457] S. JEANNESSON, *op. cit.*, p. 354.
[458] *Journal de Thiers*, 2 septembre 1923.
[459] Le représentant du parti radical, M. Brugère, un élu de Thiers, n'avait pu être présent, mais il se déclara, dans un message adressé aux organisateurs, en plein accord avec le but du meeting.
[460] La IIIe Internationale avait montré une attention à la lutte antifasciste, prônant lors de son IVe Congrès de novembre 1922, une lutte « aux côtés de toutes les forces unies du prolétariat », car « le danger n'est pas dirigé seulement contre la classe ouvrière, mais contre les bases même de la démocratie bourgeoise ». En octobre 1923, le *Komintern* affirma une nouvelle définition du fascisme comme un mouvement terroriste entre les mains de la classe dirigeante, ce qui permettait au communisme de se démarquer des autres organisations ouvrières. Jacques DROZ a noté que l'Internationale ouvrière socialiste avait à peine évoquée la montée du fascisme au Congrès d'Hambourg de 1923. Ce problème ne sera abordé pour la première fois qu'au Congrès de Vienne de 1931. (*Histoire de l'antifascisme en Europe 1923-1939*, 1985, p. 15).
[461] *Journal de Thiers*, 9 septembre 1923. Court, venu de Vichy, est délégué du comité central de la LDH.

des députés molestés : « La République est danger. Les partisans des régimes déchus, les suppôts du trône et de l'autel, la camelote royale ont pu croire que la rue leur appartenait ». Il concluait en revenant sur les buts du meeting, dénoncer le risque de guerre et le danger antirépublicain : « Si le Bloc national sortait triomphant de la prochaine consultation électorale, ce serait, à bref délai, la fin de la république et la guerre »[462].

La nouveauté du discours vint surtout du jeune représentant de l'ARAC, Henry Andraud, également journaliste à *La Montagne* et militant socialiste[463]. Il intervenait dans un contexte de scission de l'ARAC entamée quelques mois plus tôt, en juillet, aboutissant, quelques semaines plus tard, à son contrôle total par les communistes[464]. Ce climat explique sans doute la violence de son discours. Andraud établit le lien entre le fascisme et la guerre. Le premier était né en Italie des déceptions du conflit, provoqué par les excès et les erreurs d'une révolution jugée trop hâtive et sans lendemain. Il en minimise toutefois la portée, faisant de ce mouvement, « un conglomérat d'appétits, rien de plus ». Qu'en est-il de la situation en France ? Les camelots du roi, dit-il, « n'ont emprunté à leurs frères italiens que l'huile de ricin et les coups de revolver », des « procédés sauvages ». Mais il n'hésite pas à prôner une réplique violente aux agressions. Le journal résume ainsi ses propos : « Riposter vigoureusement au besoin par le poing et par la matraque ». La fin de son discours est sans équivoque : « Attention à la valse des coups de trique, camarades ; unissez-vous, défendez-vous, dressez-vous contre le fascisme ! Debout les gars ! À bas la guerre ! ». Pacifisme, antifascisme et violence politique légitimée en tant que contre-violence, voilà ce qui constitue les bases de son engagement, présenté en des termes de combat. Le seul rempart au fascisme était la construction du Bloc des gauches, dont les bases avaient déjà été jetées dans le département du Puy-de-Dôme. et L'ordre du jour voté par la salle précisa, de manière solennelle, que les présents « s'engag[eai]ent à défendre de toutes leurs forces les libertés acquises, à briser toutes tentatives de réaction ; à se dresser contre le fascisme qui menace le progrès social et la paix . [Ils] se séparent aux cris de : À bas le fascisme ! À bas la réaction ! Vivent la Liberté et la Paix ! ».

Le climat n'était donc pas à l'union sacrée, tant ressassée. Au contraire, dans un climat plus que jamais dramatisé, producteur de violence et de haine, l'occupation de la Ruhr sonnait la division du champ politique local.

La haine de l'Allemagne réactivée ?

La presse de droite, qui n'avait pas vraiment « désarmée » depuis l'armistice, réaffirma d'autant plus facilement sa haine de l'Allemagne. L'entrée dans la Ruhr réactive alors un langage d'extrême agressivité, preuve d'une détestation à nouveau exacerbée.

---

[462] *Ibid*. Claude Pradel avait dénoncé les mesures anti-républicaines prises depuis 1919 (du rétablissement de l'ambassade au Vatican, en passant sur la politique économique et sociale offensive contre les ouvriers) puis la politique extérieure du gouvernement : « Ce sont des menaces de guerre partout ; Le bloc national prive successivement la France de toutes ses amitiés ».

[463] Henry Andraud était fils de paysan. En août 1914, à l'âge de 19 ans, il s'engage dans l'infanterie. Il passe aussi au cours de la guerre par l'armée de l'air. Blessé, il fut décoré de la croix de guerre et médaille militaire pour sa brillante conduite. En 1915, il avait adhéré au parti socialiste. Après-guerre, il devient responsable de l'ARAC et s'illustrera dans la défense de la cause des fusillés de Vingré. En 1920, il était entré à *La Montagne* ; il en deviendra le rédacteur en chef en 1925. En 1928, il sera élu député d'Issoire.

[464] C. SPINA, *op. cit*., p.92-93. La scission a provoqué la désorganisation complète de la fédération départementale. Elle perd alors énormement d'adhérents particulièrement dans le monde rural où elle était bien implantée dans le département (3500 adhérents en juillet 1923, 730 en janvier 1924) et s'isole, appliquant la rupture avec les « organisations bourgeoises » prônées par le courant communiste. Les socialistes la quittent pour l'Union Anti-Guerrière. *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3639, rapport du commissaire central, 27 novembre 1923.

L'Allemagne vaincue, c'est « Samson », titre, le 18 janvier 1923, l'éditorial de *L'Avenir*, un Samson qui médite une revanche et qu'il faut jugule par « la manière forte »[465], « la seule qui soit comprise des Allemands ». Voilà qui justifie l'occupation de la Ruhr. « Les Allemands sont des chiens couchants et de tout temps ils n'ont eu de respect que pour qui les cravachait », renchérit l'éditorialiste de *L'Avenir*[466]. L'Allemagne reste « cette race maudite non contente d'avoir lancé sur le monde le plus terrible cataclysme qui se puisse imaginer, [qui] rêve à l'heure actuelle de recommencer le plus tôt possible les épouvantables tueries. Il importe de tuer dans l'œuf cette terrible menace et de mettre une bonne fois le banditisme allemand hors d'état de nuire. L'occupation de la Ruhr est un premier geste. Les menottes aux mains, les bandits sont singulièrement paralysés »[467]. Occuper la Ruhr, c'est « surtout saisir et immobiliser la garde du glaive germanique que la main ensanglantée de la Bochie s'apprêtait à sortir de nouveau du fourreau, c'[est] paralyser la revanche allemande, éviter la guerre ou tout au moins la reculer à une époque plus lointaine et indéterminée »[468]. Le retour de la guerre est donc envisagé. Voilà une perspective nouvelle, affirmée clairement dans la presse conservatrice, sonnant le glas des attentes pacifiques de 1918.

La résistance passive des Allemands réactivait une haine encore très vive dans les milieux conservateurs. Quand le sang coule dans la Ruhr, c'est à cause d'incitations allemandes (des soldats sont pris à partie aux usines Krupp et tirent, on relève des morts du côté allemand)[469]. Dans *L'Avenir*, P. Chanturgue intitule son éditorial « la provocation allemande ». Il espère une répression énergique : « Nous voulons la paix et nous savons qu'en face des Boches, ce n'est ni par mollesse, ni par du laisser-aller que nous l'obtiendrons »[470]. Le lendemain, l'éditorial est signé par Vallet, qui titre, « Discours sur des cadavres », pour évoquer les protestations allemandes considérées comme vaines : « Qu'on le sache en Allemagne et ailleurs. La France ne cèdera pas. Elle défend son droit et le droit tout court »[471]. À l'occasion de plusieurs commémorations dans les départements du Nord et de l'Est, si symboliques d'une France agressée et meurtrie par l'attaque allemande, Poincaré est revenu dans ces discours sur la légitimité de son action dans la Ruhr [472]. Ainsi à Marville, Poincaré avait comparé la situation du moment à 1918, à l'aube de la victoire : « Pour nous, nous ne sommes pas seulement sûr de notre droit, nous sommes sûr de nos moyens. Comme en 1918, à la veille de sa débâcle militaire, l'Allemagne cherche maintenant encore à donner le change. Comme en 1918, il nous suffit aujourd'hui de ne pas faiblir pour avoir le dernier mot » [473]. Si « l'inébranlable volonté de la nation » avait permis la victoire en 1918, « la Nation toute entière a la même volonté de gagner la paix. Elle la gagnera. Vos morts l'exigent, leurs vœux seront exaucés ». Chaque prise de parole de Poincaré présentait l'occupation de la Ruhr, comme la réalisation de la paix promise aux combattants de la Grande Guerre , légitimant l'intransigeance française au nom du souvenir sacré des morts de la guerre. Singulièrement,

---

[465] Titre de l'éditorial de P. Chanturgue du 22 janvier 1923.
[466] *Ibid*.
[467] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, « Le voile déchiré », 1er février 1923.
[468] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, J. Fougère, « Pour que la France vive », 25 février 1923.
[469] Sur ce « samedi sanglant » et ses victimes, 13 ouvriers grévistes érigés en martyrs : Klaus Wisotzky, « Der "blutige Karsamstag " 1923 bei Krupp », in Krumeich (Gerd), Schröder (Joachim) (dir.), *Der Schatten des Weltkrieges. Die Ruhrbesetzung 1923*, Essen, Klartext, 2004, p.265-287.
[470] 3 avril 1923.
[471] *L'Avenir*, Maurice Barrès, « La lutte sur le Rhin », 23 mai 1923.
[472] Le président du Conseil reprenait une pratique initiée par Clemenceau en 1917, en s'adressant directement à l'opinion sans réserver la parole gouvernementale à la seule enceinte parlementaire. N. ROUSSELIER, *op. cit.*, p. 229-230.
[473] P. Chanturgue, « Les déclarations de Marville », 13 août 1923. Poincaré est originaire de Sampigny, à quatre-vingt-cinq kilomètres au sud de Marville, les deux villes étant à équidistance de Verdun, sur un axe nord-sud.

l'occupation est présentée comme la poursuite d'une mission universelle pour la paix, menée par la France.

L'état d'esprit du *Moniteur* peut paraître plus surprenant, tant l'entrée dans la Ruhr provoque le retour d'un vocabulaire agressif envers l'Allemagne, auparavant disparu des colonnes du quotidien régional. Il évoque le « bluff allemand »[474], minimise les incidents et voit dans les heurts, entre les troupes françaises et la population, la preuve « de la mauvaise volonté et de la mauvaise foi germaniques »[475]. Le ton du journal monte ensuite d'un cran : « Pourquoi, après l'armistice, n'avons-nous pas occupé Essen, la forge monstrueuse d'où était sortis les canons, les obusiers, les mortiers, les minenwerfer et tous les engins meurtriers qui, pendant plus de quatre ans avaient pilonné le sol de France et broyé ses défenseurs ? » La ville industrielle est donc « l'antre infernale » à portée de main en 1918, et qui n'a pas été détruite. « Ecraser le monstre dans son repaire ; tuer la guerre dans son nid : les plus pacifistes l'auraient approuvé », assure-t-on[476]. Le journal réactive un discours déjà tenu en novembre 1918, quand les plus belliqueux appelaient à marcher sur Berlin et à occuper l'Allemagne. *Le Moniteur* avait alors pu rendre compte de tels projets, sans vraiment se ranger parmi les farouches partisans de la poursuite de la guerre en novembre 1918. En 1923, il regrette finalement que l'Allemagne n'ait pas été davantage écrasée par sa défaite, laissant à penser qu'elle pourrait l'être maintenant. L'Allemagne est redevenue le monstre, les Allemands « les Boches »[477]. La similitude des situations entre la guerre et 1923 est mise en exergue quand le journal commémore le 11 novembre. « En cinq ans l'Allemagne n'a rien fait qui ait pu lui gagner notre confiance », explique le rédacteur du *Moniteur* pour justifier la permanence de sa vision négative de l'Allemagne. « Le 11 novembre 1923, comme le 11 novembre 1918, nous éprouvons pour les boches toujours inquiétants le même besoin de prudence et de réserve. Ils nous ont tellement trompés, tellement bernés, tellement bafoués ; ils ont caché tant de perfidies sous les paroles mielleuses et les mines d'obséquiosité que nous restons en leur présence dans cette attitude instinctive qui fut la nôtre au soir de l'armistice dans la Woëvre humide et vaseuse »[478].

Même constat pour la presse diocésaine : dès le début de l'opération de la Ruhr, la publication catholique a, elle aussi, infléchi son vocabulaire. À l'été 1923, *La Semaine religieuse* prit fait et cause pour l'occupation française. Ce journal rappelait la responsabilité allemande dans le déclenchement du conflit pour légitimer ensuite l'intervention de 1923 : « L'Allemagne, après quatre années d'atermoiements, se dérobant toujours au paiement de sa dette, il a bien fallu que les nations créancières se décidassent à prendre des gages et à exercer une pression ». Enfin, il cherchait à réfuter les « allégations » allemandes concernant « des attentats contre le droit des gens » dans la Ruhr imputés aux Français, montrant le flou des témoignages retenus et retenant le bien fondé de certaines opérations de police. Au total, en défendant la France dans la Ruhr, *La Semaine religieuse* revendiquait son engagement patriotique : « Nous parlerons comme nous l'avons toujours fait, sans colère et sans haine, mais nous parlerons, aussi souvent et aussi longtemps qu'il le faudra, toutes les fois que

---

[474] P.B., « Premier bilan », 14 janvier. L'article se montre plutôt optimiste de la bonne marche de l'opération, trois jours après son déclenchement

[475] 17 janvier 1923. Il commente en particulier des incidents ayant eu lieu à Bochum.

[476] « Le bon sens », 18 janvier.

[477] « Le masque de civilisation qu'ils avaient mis depuis l'armistice est tombé sous notre chiquenaude. Nous retrouvons nos têtes de boches », proclame encore l'éditorialiste du journal (« Têtes de boches », 30 janvier 1923).

[478] P.B., « 11 novembre 1918. Première rencontre avec l'Allemagne vaincue », 11 novembre 1923.

l'honneur de notre pays sera en jeu et que les droits de la vérité auront besoin d'être défendus »[479].

Autre signe d'un retour de la haine contre l'ennemi, l'emploi du terme de « Boche » dans la publication diocésaine. Certes, l'écart de langage est isolé, mais il n'en est pas moins symptomatique. Il est commis dans un article tiré de *La Croix d'Auvergne*, faisant le compte-rendu du passage de pèlerins lorrains à Clermont. Quels sont leurs sentiments, revenus à la France depuis 1918 ? Le journal retient une « joie très profonde et universelle » d'être redevenu Français. Et d'ajouter : « Il faut voir la vive indignation qu'ils éprouvent de voir certains Français – de nom – combattre la politique d'énergie que le gouvernement pratique contre les Boches. "Ces gens, disent-ils, voudraient-ils que nous redevenions Allemands et que vous le deveniez vous-mêmes ?" Et ceux qui parlaient ainsi savent ce que c'est que de vivre sous le régime boche ; bon nombre d'entre eux l'ont éprouvé dans les prisons allemandes où les Allemands les avaient enfermés pendant la guerre ; tous avaient tant souffert des années d'annexion »[480].

L'état d'esprit de la presse socialiste apparaît très décalé du reste des journaux locaux. L'Allemagne y est traitée sans animosité, le journal gardant l'espoir d'une normalisation des relations. En effet, un mois après l'entrée des troupes françaises et belges dans la Ruhr, l'éditorial signé par Aulard regrette que la France n'ait pas proposé, dès la signature du traité de Versailles, l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, ce qui aurait eu un double avantage, l'obliger à respecter ses engagements, et à adopter une attitude propice au développement de relations pacifiques : « Ce geste de paix aurait été applaudi par l'univers entier, et il n'aurait plus été moralement possible à l'Allemagne de se dérober à ses obligations »[481]. Il renvoie dos à dos la politique de Poincaré et celle du Chancelier Cuno en Allemagne, les jugeant sans issue. Enfin, il croit déceler, dans les deux pays, des mouvements d'opinion favorable à cette entrée symbolique de l'Allemagne dans la société des Nations, y compris dans la presse française proche du gouvernement, *Le Temps* et *Le Matin*, ce qui augure bien de la paix : « S'il en est ainsi, voilà une grande espérance d'obtenir enfin la paix avec les légitimes réparations ».

Les socialistes, mis à part, l'opération de la Ruhr avait réactivé dans la presse du département du Puy-de-Dôme, une haine contre l'Allemagne, héritée de la guerre, et qui s'exprimait dans les mêmes termes qu'en 14-18. La politique de Poincaré s'en trouvait, du reste, d'autant plus soutenue et considérée comme légitime. Seule la presse socialiste et le courant communiste prenaient le contre-pied du discours du gouvernement et brisait un certain unanimisme. Celui-ci reflétait-il l'opinion locale ?

2. L'opinion publique et l'occupation de la Ruhr

[479] *La Semaine religieuse*, 4 août 1923. Elle imprima une réponse des *Amitiés catholiques françaises* aux *Echos de l'Allemagne catholique*. Cette revue allemande, publiée par le vicaire général de Cologne, a cherché à démontrer « que l'occupation de la Ruhr est une injustice et qu'elle est accompagnée d'actes de violence, contraire au droit des gens ». L'hebdomadaire français dénonça ce journal comme une « feuille de propagande allemande ».

[480] *La Semaine religieuse*, 29 septembre 1923. Clermont-Ferrand est l'avant-dernière station d'un pèlerinage commencé à Lourdes, poursuivi au Mont-Saint-Michel et à Sainte-Anne-d'Auray. Les pèlerins alsaciens doivent revenir à Metz en passant par Clermont (Notre-Dame-du Port) et Paray-le-Monial.

[481] *La Montagne*, « L'Allemagne et la S.D.N. », 13 février 1923.

Les rapports du préfet du département sont la source principale. Diverses interventions publiques et la presse locale permettent aussi d'envisager l'opinion qui prévaut dans les milieux modérés, chez les radicaux et au sein du mouvement ouvrier.

Les rapports du Préfet : L'acquiescement d'une opinion désabusée

En mars 1923, inquiet de l'état de l'opinion publique, le ministère de l'Intérieur avait demandé aux préfets des rapports mensuels rendant compte de l'état d'esprit des départements. Cette source a été peu défrichée par les historiens[482]. Pour mettre en perspective une analyse locale, prenons d'abord la mesure de l'opinion publique dans les autres départements, telle que les préfets la rapportent[483]. Globalement, l'opinion apparaît favorable à l'occupation de la Ruhr mais sans grande passion[484]. Il s'agit d'un acquiescement sans enthousiasme. Les préfets soulignent le manque d'intérêt pour les questions de politique extérieure, et l'occupation de la Ruhr est vue comme une solution pour sortir des difficultés liées à l'application du traité de Versailles et au paiement des réparations. Mais dès lors que la situation s'embourbe dans la Ruhr, la confiance disparaît. En somme, l'opinion semble avoir fait preuve d'un acquiescement sans enthousiasme puis éprouvé une rapide désillusion, dès le mois de mars.

Concernant le département du Puy-de-Dôme, on dispose de rapports préfectoraux de mars à mai 1923, enrichis par les notes des sous-préfets. Ils suivent l'opinion, en rendant compte souvent de son évolution depuis l'entrée dans la Ruhr. Le préfet du Puy-de-Dôme indique en mars 1923 que « la population suit, avec une attention soutenue et inquiète les événements de notre politique extérieure. L'action engagée dans la Ruhr, si elle a provoqué l'émotion générale, a été approuvée par le plus grand nombre, qui fait confiance à M. le président du Conseil et au Gouvernement »[485]. Pas d'enthousiasme, mais l'approbation et la confiance. La première impression a été celle d'une « émotion générale ». N'est-ce pas la crainte du retour de la guerre qui provoque ce trouble ?

Les rapports des sous-préfets permettent une approche plus précise des opinions dans le département, en accédant à l'échelle de l'arrondissement[486]. Celui de Riom renseigne sur l'origine de l'inquiétude des populations : « Les mesures énergiques prises par le Gouvernement sont unanimement approuvées par les populations qui formulent l'espoir –

---

[482] Le gouvernement a demandé aux préfets de dresser un état de l'opinion en mars 1923 (circulaire du ministre de l'Intérieur datée du 10 mars 1923). La plupart des rapports sont classés dans la série F ^{1c} III. Quelques uns sont archivés dans la série F7. *Archives nationales,* F ^{1c} III 1125 à 1134. Rapports des préfets sur l'esprit public, la vie économique et la vie politique (1917-1927). *S.* Jeannesson, ne les a pas étudiés dans sa thèse sur Poincaré et la Ruhr (*op. cit.*). Plus récemment, Anna-Monika LAUTER a bien intégré à ses recherches des sources émanant des préfets mais plutôt pour la période précédent l'occupation de la Ruhr et seulement à partir des rapports classés dans la série F7 (F/7/12970-13023. Situation générale des départements. 1908-1938) qui concernent la surveillance des activités syndicales et politiques (CGT, ARAC…).

[483] L'analyse s'appuie sur une quinzaine de départements qui correspondent au dépouillement de deux cartons d'archives sur les 10 constituant la série des rapports pour l'ensemble de la France. L'échantillon ne cherche pas une représentativité absolue, mais ce sondage veut rendre compte d'une première mesure de l'opinion qui reste à vérifier par une étude plus large.

[484] C'est l'opinion relevée dans les départements suivants : Alpes Maritimes, Ardèche, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Basses Pyrénées, Hautes Pyrénées, Pyrénées Orientales.

[485] *Archives nationales, F ^{1c} III – 1131*. Esprit public et élections. Rapports de préfets, Esprit public, Puy-de-Dôme.

Ce rapport est également disponible aux *A.D. Puy-de-Dôme*, classé récemment dans une liasse *M 162-6* contenant les rapports des sous-préfets (1923-1938). Sont également archivés sous cette cote les rapports préfectoraux d'avril et de mai, qui sont par contre absents de la liasse des archives nationales.

[486] Ces rapports concernent trois des quatre arrondissements. Manquent ceux d'Issoire.

mêlé de crainte, il faut l'avouer – qu'aucun conflit sanglant ne se produira »[487]. Cette dernière expression est claire : l'appréhension ressentie a pour origine le risque d'une guerre, donc de nouveaux sacrifices. À Ambert, le sous-préfet souligne l'approbation des buts de l'occupation de la Ruhr. « La population presque essentiellement rurale, n'oublie pas le tribut énorme qu'elle a payé à la grande guerre et considère, d'autre part, que l'obligation imposée au Reich, par la saisie des gages, d'exécuter les clauses du Traité de Versailles pourra éviter de nouvelles charges fiscales dont la répercussion ne manquerait pas d'atteindre la terre »[488]. L'impression est aussi globalement positive dans l'arrondissement à la fois ouvrier et rural de Thiers, mais l'opinion paraît toutefois moins unanime, sans que le rapport ne détaille davantage : « Les événements de politique extérieure sont généralement commentés d'une façon favorable. La population apprécie l'action du Gouvernement et la manière dont il entend user de son droit pour faire appliquer le traité de paix »[489]. En avril, les trois rapports des sous-préfets indiquent le maintien d'une opinion positive[490]. À Ambert, « l'opinion […] semble toutefois se préoccuper davantage de la cherté de la vie et notamment de l'augmentation croissante du prix du pain »[491].

Le rapport mensuel du préfet conclut donc à un état d'esprit du département du Puy-de-Dôme resté sensiblement identique, malgré des opinions divergentes, et surtout « un certain malaise ». Terme révélateur d'un retour des représentations de 14-18, le représentant de l'Etat évoque le Reich pour nommer l'Allemagne de 1923 : « L'intérêt de l'opinion continue à se porter avec la même attention et une préoccupation qui ne s'atténue pas, sur les incidents de notre politique à l'égard du Reich. La confiance reste entière, malgré la campagne persistante de la presse socialiste locale, dans une solution qui sauvegarde nos droits et nos intérêts, et généralement le crédit le plus complet est fait au Gouvernement et à M. le président du Conseil. Sans nier l'existence d'un certain malaise que crée l'incertitude des événements, il apparaît cependant que le moral de la population demeure excellent »[492].

Cette appréciation est plus nuancée dans le rapport du commissaire spécial de la Sûreté, en charge localement de la surveillance politique. Ce dernier juge en préambule le moral en général excellent, mais il nuance fortement cette première affirmation. En effet, avec finesse, il développe ensuite longuement « l'existence d'un malaise évident, résultant un peu des événements actuels, mais surtout de l'incertitude de l'avenir ». Il évoque deux fois une « apathie générale » qu'il décrit comme « un sentiment commun à tous les partis, à tous les intérêts économiques même ». Il emploie diverses expressions pour traduire cet état d'esprit : « dépression de l'esprit public », « opinion publique désabusée », « engourdissement de la conscience publique ». La cause ? : « Après la grande guerre, qui a fait naître tant d'espoirs et causé tant de déceptions, le public semble se désintéresser de plus en plus des grands problèmes du jour. Immédiatement après le retour de la paix, le grand public a eu l'illusion qu'il allait sortir de toutes pièces un monde nouveau. Cette illusion disparaît de jour en jour davantage et augmente encore l'apathie générale ». Il note qu'aucun projet ne passionne l'opinion, et que « toutes les questions envisagées se sont heurtées à un désarroi et à un déséquilibre profonds ; conséquence, sans doute, de la détente, qui a suivi l'extrême tension des années de guerre ». En outre, « les problèmes de l'après-guerre sont trop vastes et trop complexes pour passionner les masses »[493]. D'un point de vue politique, seules les minorités peu représentées localement[494] marquent l'opinion : « Les partisans du Bloc national

[487] *A.D. Puy-de-Dôme*, *M 162-6*, Ibid. Rapport du sous-préfet L Berthet, 17 mars 1923.
[488] *Ibid*., Rapport du sous-préfet d'Ambert, 15 mars 1923.
[489] *Ibid*., Rapport du sous-préfet de Thiers, 16 mars 1923.
[490] *Ibid*., Rapport du sous-préfet de Thiers, 10 avril 923. Rapport du sous-préfet de Riom, 9 avril 1923.
[491] *Ibid*., Rapport du sous-préfet d'Ambert, 8 avril 1923.
[492] *Ibid*., Rapport du 16 avril 1923.
[493] *A.D. Puy-de-Dôme*, *M 2383*, Rapport du commissaire central au Préfet, 10 Avril 1923.
[494] Il les évalue à 5% pour le « parti monarchiste » et 5% pour le parti communiste.

approuvent, sans réserve, les mesures prises par le Gouvernement pour contraindre les Allemands à exécuter le traité de Versailles. Par contre, les partisans du Bloc des Gauches [les radicaux et les socialistes], tout en ne s'opposant pas, par esprit patriotique, à ces mesures, font des réserves à leur sujet. Ils paraissent convaincus que le résultat de ces mesures sera nul, parce que le problème des réparations leur paraît insoluble, en dehors d'un accord international ». Le commissaire ne craint pas de mouvements publics contre l'occupation de la Ruhr : « Toute action contre la politique suivie par le Gouvernement au sujet de la Ruhr est, actuellement, abandonnée par les milieux ouvriers syndicalistes de la C.G.T. sauf dans le groupement d'extrême gauche où l'on continue de critiquer cette action ». Le but des rapports était de recenser tout mouvement d'opposition, notamment chez les communistes (la CGTU ici). C'est sans doute leur modestie qui explique pourquoi la situation locale était jugée si positive. Toutefois, face au malaise de l'opinion, chaque famille politique développa sa propre lecture de l'occupation de la Ruhr.

Un mot d'ordre à droite : préserver les fruits de la victoire

Le trouble de l'opinion a poussé localement les modérés à se mobiliser, dès février, pour défendre l'occupation de la Ruhr. Faire payer l'Allemagne pour assurer les fruits de la victoire, tel est leur discours pour légitimer l'intervention. Le 18 février 1923, à Clermont-Ferrand, eut lieu une conférence de l'Action nationale républicaine venue défendre « la volonté de la France » en présence des députés modérés du département[495]. La présence d'un officier supérieur n'est pas anodine, elle témoigne du besoin d'apporter une caution militaire à l'entreprise dans une conférence où les références à la guerre seront omniprésentes. Le général Linder avait été chargé d'accueillir les orateurs invités. Dans un bref discours, il légitime la décision française d'intervenir dans la Ruhr, au nom des sacrifices, de la victoire et des réparations attendues : « Grâce à son énergie, à ses héroïques sacrifices, la France a pu mener les Alliés à la victoire. Après la victoire, elle a fait à l'amitié, née sur les champs de bataille, toutes les concessions possibles. Elle ne peut pas aller plus loin. Maintenant, ce sont les Français qui gouvernent la France. Nous devons tous nous rallier à cette politique : la France d'abord ! Dans cette politique, la seule, est le salut de la Patrie »[496].

Trois députés avaient été invités[497]. « Nous parlons de la France, nous parlons aussi de la guerre », déclare Tisseyre, le premier orateur[498], porteur d'une parole assez classique chez les anciens combattants : patriotisme, pacifisme, promotion d'une politique d'action portée par les vétérans, conscients d'être des vainqueurs et capable d'agir en tant que tels. Il soutient la politique de fermeté de la France menée dans la Ruhr et déclare que tous les anciens combattants, y compris les Anglais, approuvent l'occupation. Ce député de la Chambre bleu horizon se place toutefois sur la défensive. De manière singulière, il fait reposer les difficultés de l'après-guerre sur les majorités parlementaires d'avant 1914, mettant

[495] Elle s'inscrivait dans la préparation des élections législatives de l'année suivante. Elle semble avoir été organisée autour des députés Tixier et Trincard-Moyat (Courtial, absent, est excusé par ses collègues), et du journal *L'Avenir* (son rédacteur Paul Bastier-Chanturgue siège au bureau de la séance).

[496] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 février 1923.

[497] Charles Tisseyre était inscrit, à la Chambre, au groupe de l'Action républicaine et sociale qui comptait nombre des nouveaux députés de 1919. Les deux autres intervenants, Désiré Ferry et Jean de Leusse appartenaient au groupe de l'Entente républicaine démocratique. Ils se présentent comme « trois pèlerins qui vont de place en place, de cité en cité, pour parler de la France ».

[498] Charles Tisseyre a quarante trois ans en 1923. Il fut député de la Saône-et-Loire de 1919 à 1924. Il mourra en déportation à Buchenwald le 8 avril 1945.

en cause, en filigrane, les radicaux. Elles sont ainsi jugées responsables du déclenchement de la guerre : « Mais de cette situation effroyable, mes amis et moi de la majorité de la Chambre, nous ne sommes pas responsables. C'est faire preuve d'une insigne mauvaise foi que de prétendre que nous n'avons pas su faire la paix. Nous sommes des liquidateurs qui ont eu à porter remède à une situation qu'ils n'avaient pas créée ; non seulement nous avons fait les frais d'une guerre dont nous ne sommes pas responsables, mais nous avons la tâche de réparer les fautes de ceux qui nous ont précédés. Comment osent-ils, dans ces conditions, nous reprocher ce qu'ils appellent notre impuissance ? ». Après Jean de Leusse intervenu seulement sur la situation propre à l'Alsace[499], Désiré Ferry centra complètement son discours sur la question de l'occupation de la Ruhr et sa légitimité, défendant lui aussi une politique d'action et de volonté pour faire payer l'Allemagne. Il rejette catégoriquement les attaques de l'extrême gauche, sans la nommer, qui fait de l'opération de la Ruhr une politique de défense des intérêts des « gros métallurgistes ». Comme le premier orateur, il conclut en revenant sur les prochains enjeux électoraux dramatisés. Un changement de majorité à la Chambre serait, d'après lui, fatal à la victoire : « Le jour où la "politique abjecte" reparaîtrait, la France perdrait le fruit de sa victoire. Je suis sûr d'ailleurs que dans un an, les électeurs ne s'y tromperont pas et rééliront une majorité nationale ». Un ordre du jour favorable au gouvernement fut voté, après que le général Linder ait obtenu de la salle un assentiment général en s'exclamant : « Voulez-vous la paix ? oui ! Voulez-vous que l'Allemagne paie les frais de guerre, les pensions des veuves et des orphelins ? Oui ! Croyez-vous à la bonne foi de l'Allemagne ? Non ! Eh bien, si nous sommes d'accord, votons tous l'ordre du jour que nous propose le bureau »[500]. Pour les conservateurs, l'enjeu du moment était bien de préserver la victoire, en prenant des gages dans la Ruhr. Ces mêmes propos étaient tenus au plan national par les responsables des partis modérés, tel Isaac au congrès de la Fédération républicaine, qui, quelques semaines plus tard, mettait en garde contre une « défaite honteuse »[501]. Il est remarquable de constater qu'un an avant les élections législatives, la question des fruits de la victoire et de la paix était pensée comme déterminée par la prochaine consultation électorale.

Une même lecture des enjeux transparaît dans les colonnes de *L'Avenir*. Après une opposition claire des radicaux à la Chambre en juin 1923[502], le quotidien régional reprit un article tiré du *Journal des Débats*, et intitulé « L'union sacrée est-elle périmée ? »[503]. Il était construit sur l'opposition entre deux discours, celui d'André Maginot et Paul Painlevé. Le premier en appelait à l'union sacrée, demandant « dans les circonstances comme celles que traverse actuellement le pays, de reléguer au second plan ce qui, en nous divisant, risquerait

---

[499] Le député et maire de Reichshoffen, Jean de Leusse chercha d'une part, à rappeler les souffrances de l'Alsace, insistant sur l'image de sa région qui avait été un champ de bataille à travers l'histoire, et qui avait subi pendant cinquante ans le joug allemand. D'autre part, il défendait les particularismes administratifs alsaciens, évoquant la question des écoles confessionnelles.

[500] L'ordre du jour soutenait l'action du gouvernement déclarée conforme au souhait des Français : « Un millier d'électeurs […] déclarent approuver l'action du Gouvernement de la République dans la Ruhr, pour le paiement des réparations et la sécurité de la France ; lui demandent d'en assurer le succès par un redoublement d'énergie, et, en s'appuyant sur la majorité républicaine de la Chambre, fidèle à la politique voulue par le Pays aux élections du 16 novembre 1919 ».

[501] « Il faut selon l'ordre normal des choses, que ce soit l'ennemi vaincu qui consent d'importants sacrifices, et non pas le pays qui a été obligé à une lutte acharnée dans laquelle il usa sa suprême énergie pour arracher la victoire au Destin. Il ne sera pas dit, proclamons-le hautement, que ce pays laissera le fruit de tant d'efforts se transformer en défaite honteuse à ses propres yeux et aux yeux du monde entier. La France a droit à la justice, elle l'aura ; et notre grand parti politique doit aujourd'hui proclamer qu'on ne saurait constater dans la Nation aucun signe avant-coureur de la plus légère défaillance ». *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 mars 1923. Le congrès avait eu lieu la veille, à Paris. Sur ce parti, voir Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *Culture, stratégie, structures d'une organisation de la droite parlementaire durant l'entre-deux-guerres : La Fédération républicaine de 1919 à 1940*, Thèse de doctorat d'Etat, 1999.

[502] En juin 1923, Herriot fit voter pour la première fois un ordre du jour contre le gouvernement.

[503] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 26 juillet 1923.

de compromettre les intérêts vitaux du pays ». Le second déclarait que la France avait pris « la figure de la nation la plus réactionnaire du monde » et dénonçait le péril couru par la République. L'article posait la question : « Sommes-nous dans une situation internationale qui nous permette de nous déchirer sous les yeux de l'ennemi ? ». À droite, se prononcer contre l'occupation de la Ruhr signifiait donc une double trahison, envers la patrie et envers la victoire sacralisée, de 1918. La situation était analysée comme si le pays était de nouveau en guerre, d'où l'adhésion aux décisions de Poincaré de suspendre tout débat à la Chambre sur le sujet. Sans passer par des pouvoirs spéciaux, il instituait, de fait, une situation législative exceptionnelle.

En septembre 1923, à l'ouverture de la séance du Conseil général, le modéré Jean Chassaing avait exprimé une position de soutien à la politique suivie par Poincaré : « avec calme, mais avec résolution, le Pays attend la solution de la question des réparations, à laquelle est lié, pour une large part, notre relèvement national, tout au moins la reconstitution rapide des territoires français dévastés. L'Allemagne n'a pas cessé de se dérober à ses obligations résultant autant du droit naturel que des traités qu'elle a signés. Elle se refuse à la réparation des dommages et des dévastations qu'elle a causés, encore plus par sa brutalité et sa fureur de destruction que par suite des nécessités de la guerre […] La clairvoyance, la fermeté du Gouvernement et du Président du Conseil, M. Poincaré, leur désir de paix mondiale vont enfin, il faut l'espérer, assurer à la France pacifique et conciliante les satisfactions qu'elle est en droit de réclamer et qui seraient, sans doute, déjà acquises, si la tiédeur de des grands alliés – motivée par les calculs d'après-guerre – n'était venu donner à notre ancien adversaire des espoirs irréalisables »[504]. Ses propos concernant l'Allemagne restent dénués de toute haine, mais celle-ci n'en est pas moins désignée comme la responsable du conflit et de son caractère dévastateur. Les réparations sont présentées comme « le droit naturel » de la France tout autant que comme un droit juridique proclamé par le traité de paix. La politique de la Ruhr avait obtenu une large majorité nationale parce qu'elle donnait l'impression de réalisation des bénéfices de la victoire. Dans l'enceinte de l'assemblée départementale à majorité radicale, l'élu modéré pouvait espérer un assentiment de la part de certains conseillers radicaux.

Les radicaux et la Ruhr : entre approbation patriotique et critiques

Les radicaux étaient mis sur la sellette, d'autant qu'à la Chambre, l'accroissement des abstentions radicales était perceptible. Ils s'étaient séparés, le 11 janvier, en deux groupes de force égale, poincaristes contre abstentionnistes[505]. Les députés du Puy-de-Dôme, Huguet et Marrou, avaient voté contre Poincaré, comme leurs collègues socialistes Claussat et Varenne[506]. Mais le sénateur Clémentel apportait sa confiance au président du Conseil. En juin 1923, les radicaux, par la voix d'Herriot, se plaçait au plan national dans l'opposition au gouvernement, faisant voter pour la première fois un ordre du jour de défiance. Localement, la position des élus radicaux se révélait diverse et évolutive. Or, sur la scène politique locale, elle apparaissait comme une question centrale pour les futurs rapprochements électoraux.

---

[504] *Procès-verbaux des délibérations du conseil général*, Séance du 24 septembre 1923, p.5-6.
[505] N. ROUSSELIER, *op. cit*., p. 207.
[506] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 janvier 1923.

Le préfet n'avait pas manqué de relever dans son rapport l'approbation de l'action du gouvernement par *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*[507]. Le journal avait enregistré avec satisfaction les positions des leaders radicaux plutôt favorables au président du Conseil. Il avait ainsi publié en première page, une déclaration du très modéré sénateur radical, Gaston Doumergue, appelant chacun à faire son devoir en soutenant le gouvernement : « C'est un devoir pour chacun de l'aider, dans la mesure de ses forces, à la mener à bien, car l'échec serait écrasant pour la France »[508]. Devant le comité exécutif de son parti, Edouard Herriot avait d'ailleurs déclaré que le devoir du moment, « c'est de faire tout le possible pour que la France sorte au mieux de la difficulté présente. Car au dessus de nos personnes, au dessus de notre parti, il y a la Patrie »[509]. Le chef de file des radicaux avait alors choisi l'abstention. Dix mois après l'entrée des troupes dans la Ruhr, *Le Moniteur* publiait un éditorial signé par le leader national, renouvelant ses appels à « l'union nécessaire »[510] et justifiant encore sa position patriotique : « Je pense que l'opération de la Ruhr a été la conséquence fatale d'une politique directement contraire à celle que j'eusse voulu voir suivre, à celle qu'il faudra pratiquer un jour. Aujourd'hui, l'opération est engagée. L'enjeu, ce n'est point le gouvernement de M. Poincaré, de qui je ne me soucie à aucun degré. L'enjeu, c'est la France que j'aime par-dessus tout, la France ma seule religion ». Un échec signifierait en outre « le triomphe de l'immonde capitalisme allemand » : « Il est là qui nous surveille. Je ne puis pas consentir à le laisser se servir de mon nom contre mon pays ». C'est pourquoi, conclut-il, « il faut réaliser l'union profonde », « il faut sauver la République ».

Parmi les leaders radicaux du département, Etienne Clémentel semblait aussi retrouver le ton de ses discours de guerre, dans ce climat nouveau créé par l'occupation de la Ruhr. À la session de septembre 1923, il indiqua son acquiescement à la politique de Poincaré[511]. Elle permettait, à ses yeux, « un règlement pacifique » de la question des réparations. Il se félicitait « de voir les efforts à la fois patients et énergiques de M. le Président du Conseil, parachevant l'œuvre difficile des Gouvernements qui se sont succédés depuis l'armistice nous conduire, malgré les excitations d'un chauvinisme exaspéré, malgré les subtilités et les ruses d'un débiteur de mauvaise foi au règlement pacifique du problème des réparations ». Il poursuivit, en indiquant sa confiance dans l'aptitude de Poincaré à aboutir, « pour rechercher dans la voie d'un accord les garanties de paiements qui sont dues à la France dévaster, pour assurer, en maintenant la coopération avec nos Alliés, l'exécution des engagements solennels contractés envers le pays le plus meurtri par la guerre ». C'était en fait une manière de rappeler les fondements d'une politique de rechange proposée par Herriot[512]. Clémentel devait penser que tous les conseillers généraux de gauche ne partageaient pas son soutien à la démarche de Poincaré, mais il espérait que tous en approuvaient le but : « Nous sommes unanimes, je puis l'affirmer hautement, à penser que la France ne peut se contenter toujours de promesses sans cesse renouvelées et sans cesse éludées, unanimes à estimer que l'Allemagne ne peut se dérober aux lourdes responsabilités qu'elle a volontairement encourues, ne peut échapper au paiement de la dette qu'elle a contractée du fait de ses

---

[507] *Op. cit.* Dans son rapport du mois de mars, il a noté : « Les deux journaux locaux, "Le Moniteur " et "L'Avenir", qui représentent l'opinion radicale et modérée, se sont rangés dès la première heure, derrière le Gouvernement, dont ils soutiennent chaleureusement la politique ».

[508] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « Le devoir », 22 janvier 1923.

[509] *Ibid.*

[510] C'est le titre de l'éditorial publié le 3 novembre 1923.

[511] En préambule, Clémentel avait toutefois rappelé la tradition établie d'éviter les débats politiques de portée nationale dans l'enceinte de l'Assemblée départementale.

[512] Les radicaux proposaient un rétablissement de la solidarité interalliée et un accord de mise en tutelle des finances allemandes permettant de rétablir le crédit et d'acquitter la dette. La France pouvait alors obtenir des garanties sur les réparations.

dévastations systématiques et préméditées de la façon barbare et inhumaine dont elle a conduit la guerre ». Il ne fit d'ailleurs pas voter une adresse de soutien au gouvernement comme cela se fit ailleurs[513].

Certains élus radicaux-socialistes partageaient toutefois, avec les conservateurs, une représentation plus négative de l'Allemagne. La parole d'un maire d'une petite commune rurale est, à ce titre, saisissante. Commémorant pour la cinquième fois l'armistice, le maire du village de Saint-Jean-des-Ollières rappelait publiquement que « tant de sacrifices avaient été faits pour qu'il n'y ait plus de guerre, alors que l'égoïsme des alliés et la mauvaise foi boche des magnats de la finance, de l'industrie et du commerce nous ont laissé dans une situation plutôt critique en présence des menées militaristes des nationalistes de l'Allemagne actuelle. Si donc, malgré les efforts du grand Lorrain, nous n'obtenons pas l'argent des réparations qui, jusqu'ici, a été surtout fourni par les classes moyenne et pauvre de la France, il faudra tâcher de fraterniser avec les travailleurs de tous les pays pour que toute guerre soit, à l'avenir, évitée »[514]. Les difficultés liées au non-paiement des réparations sont donc aussi attribuées aux alliés de la France, mais également à une internationale de la Finance rendue responsable. On voit ici apparaître toute la complexité du positionnement des radicaux en matière de politique extérieure. Ils ont finalement soutenu dans l'ensemble la politique menée par Poincaré – « le grand Lorrain » – tout en se rapprochant des analyses de la gauche socialiste, en espérant de nouveau dans la force d'un mouvement pacifiste international venu du monde ouvrier, malgré les déconvenues de 1914 en la matière. Mais les radicaux demeuraient attachés à une politique de fermeté, basée sur le paiement des réparations. Enfin, l'élu local emploie publiquement le terme de « Boche », peu usité chez les radicaux : un témoignage d'une hostilité maintenue quatre ans après la signature d'une paix qui n'a pas apporté l'apaisement attendu.

Mobiliser contre l'occupation de la Ruhr : un enjeu entre socialistes et communistes ?

Dans le département du Puy-de-Dôme, l'ARAC et la CGTU prirent des initiatives conjointes pour manifester leur opposition à l'occupation.

L'ARAC semble avoir été la plus active. Si la CGTU était organiquement liée au parti communiste, l'association d'anciens combattants dépassait, dans son recrutement, la marginalité communiste. On l'a vu, localement, les socialistes y étaient bien représentés à l'origine, à l'image du secrétaire de l'association, Henry Andraud, à la tête d'une fédération d'une quarantaine de sections regroupant 3500 adhérents[515]. En avril 1923, le préfet se plaignait de surcroît, de la popularité locale de l'ARAC et de son action contre l'occupation de la Ruhr : « Je ne saurais pourtant passer sous silence l'action persévérante de l'ARAC, dans sa campagne "contre la guerre" et contre notre politique extérieure. Cette association réunit dans ce département un nombre considérable d'adhérents répartis en nombreuses sections, et sous l'impulsion passionnée de son secrétaire général, M. Andraud, rédacteur à *La*

[513] *L'Avenir* avait relevé de nombreuses adresses de confiance à Poincaré, émanant des Conseils généraux. Il s'agissait visiblement d'assemblées où siégeait un conseiller général, également membre du gouvernement (Le Trocmer dans les Cotes-du-Nord, Henry Chéron au Conseil général du Calvados, Louis Barthou dans lans les Basses-Pyrénées…). Dans son éditorial du 1er mai 1923, le journal considérait qu'une quasi unanimité se faisait jour parmi les assemblées locales pour soutenir le gouvernement, malgré une campagne de propagande menée par les radicaux et les socialistes : « Les vœux des Conseils Généraux » 1er mai 1923.

[514] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 novembre 1923. Fête de l'armistice le 11 novembre. Le maire Benoît Geneste est radical-socialiste (*A.D. Puy-de-Dôme*, M2784, Op. cit.)

[515] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 3639, rapport du commissaire central, 2 juillet 1923.

Montagne, prend chaque jour une plus grande importance. Par une singulière déformation de l'esprit public, elle n'est guère considérée, dans beaucoup de localités, que comme une association républicaine qui s'oppose à d'autres groupements d'opinions jugées réactionnaires »[516].

Selon les rapports préfectoraux, les premières manifestations d'opposition apparaissent en avril 1923, au moment où le mouvement ouvrier prépare la mobilisation du 1er mai. L'ARAC organise une conférence à Thiers le 30 avril, cherchant à mobiliser les anciens combattants contre l'occupation et contre la guerre[517]. Deux thèmes émergent des propos tenus. Tout d'abord, l'occupation est une « guerre déguisée »[518], contraire à l'idéal pacifiste des anciens combattants. Le socialiste Henry Andraud condamne ceux qui ont été « embrigadés dans l'UNC ou autres… » : « Ces égarés-là ont oublié les promesses faites dans la tranchées, nous avons juré de tout faire pour éviter le retour de la guerre ». Mais le message pacifiste rejoint celui de la lutte des classes. Voilà bien le thème émergent du moment dans le discours de l'ARAC, tandis que la pression communiste s'accroit pour contrôler l'association.

Boyer , le premier orateur, est d'ailleurs un militant communiste, investit dans le syndicalisme enseignant[519]. Il rejette la politique de la Ruhr dans la perspective d'un « combat contre le capitalisme sur le terrain de la lutte des classes »[520]. « Le capitalisme est le seul responsable de toutes les guerres comme il l'est de cette malfaisante occupation », souligne-t-il, ajoutant que l'opération n'apportera que des souffrances pour la classe ouvrière, avec le maintien de la classe 1921 et l'appel probable de la classe 1923 sous les drapeaux[521]. Andraud renchérit sur le même thème : « Méfions-nous ; groupons-nous afin d'éviter à tout prix, le retour d'une conflagration qui serait mondiale, cette fois ; toute guerre est provoquée par les appétits commerciaux et industriels de nos grands capitalistes ; nous l'éviterons et saurons nous imposer par tous les moyens. À bas la guerre ; guerre à la guerre ! Voilà l'idéal de la masse ouvrière […] Nous voulons surtout réduire à l'impuissance les bourgeois qui rêvent encore et toujours de nouvelles guerres »[522]. On assiste bien ici à la poussée d'un discours marxiste sur la guerre. Or, cette lecture de la guerre comme œuvre des capitalistes vide la

---

[516] Rapport du 16 avril 1923, *op. cit.*
Le préfet regrette le soutien apporté à l'ARAC par des personnalités politiques du département : « C'est ainsi que l'on a pu voir M. Clémentel, Sénateur ; présider une manifestation organisée par la section de l'ARAC de Riom, à l'occasion du congrès départemental de ce groupement, et je constate fréquemment la présence à des réunions ou à des cérémonies analogues, de maires et d'élus aux opinions relativement modérées, et dont les sentiments patriotiques ne sauraient d'aucune façon être mis en doute ». Rappelons que l'ARAC ne connait une scission qu'à l'été 1923, date à laquelle elle passe sous le contrôle du courant communiste. C. SPINA, *op. cit.*, p. 93.
[517]*A.D. Puy-de-Dôme*, M4534.
[518] Selon l'expression du principal intervenant, Boyer, professeur à l'Ecole Primaire Supérieure de Clermont. *A.D. Puy-de-Dôme*, 6 Z 196. Rapport de police au sous-préfet de Thiers, 1er mai 1923. Réunion l'ARAC au théâtre municipal de Thiers le 30 avril. 150 personnes environ, selon le rapport, y participèrent.
[519] C. SPINA, *op. ci*t., p.38.
[520] Ces propos lui valurent une peine de réprimande à titre de premier avertissement de l'Inspection Académique. Le Fédération de l'Enseignement publia une protestation dans le *Journal de Thiers* (22 juillet 1923), réclamant « pour tous les instituteurs le droit d'exprimer leurs opinions, même si elles ne sont pas conformes à celles du Bloc national ». Elle rappelait que ce professeur était bien noté par ses supérieurs. En outre, les états de service de ce soldat mobilisé trois ans sur le front pendant la guerre étaient mis en valeur (blessé, deux citations et la médaille militaire). Pour une présentation de Joseph Boyer, orateur important de la fédération communiste jusqu'en 1928, C. SPINA, *op. cit.*, p.38.
Selon un rapport du préfet au ministre du 18 mai 1923, il a réitéré ses propos lors d'une réunion de l'UNC à Trézioux, le 13 mai 1923. Il aurait évoqué les origines de la guerre selon une lecture marxiste, la guerre étant voulue par les capitalistes et les généraux. C'est d'ailleurs le Dr Vimal de Fléchac, le président de l'UNC qui s'en était plaint auprès du Préfet. (cf. M4534, *op. cit.*)
[521]*A.D. Puy-de-Dôme*, 6 Z 196, op. cit.
[522] *Ibid.*

victoire de tout son sens. Elle oblitère en particulier les attentes de progrès social du mouvement ouvrier telles qu'elles étaient apparues au lendemain de l'armistice.

Même son de cloche des organisations syndicales lors de leurs manifestations du 1er mai 1923. Côté communiste, la CGTU chercha à mobiliser les travailleurs autour de mots d'ordre désormais classiques : défense de la loi des 8 heures, protestation contre l'impôt sur les salaires, amnistie pleine et entière pour les victimes des conseils de guerre. Mais il s'agissait aussi de s'élever contre les « capitalistes qui fomentent des guerres dont la classe ouvrière fait tous les frais »[523]. En avril 1923, pour la première fois dans la région, le syndicat unitaire est à l'origine de deux grèves, certes d'ampleur modeste[524]. Elle organise également une conférence à Clermont-Ferrand. L'orateur principal, Fourcade, paraît avoir modéré ses propos[525]. Par contre, un autre militant, Gadre, employé des Services municipaux de Paris, semble être venu à Clermont-Ferrand défendre une ligne syndicale beaucoup plus dure. D'après le commissaire Baldini, il avait préconisé l'usage de la violence, « il a même ajouté qu'il y aurait du grabuge à Paris [le 1er mai] et peut-être des morts, ce qui a jeté un froid dans l'assistance », précise le rapport. Le premier intervenant reprit la parole pour atténuer l'impression négative alors produite, craignant sans doute une réception négative de ce discours communiste par la base syndicale de la CGTU localement plus modérée, et en tout cas hostile à une escalade vers la violence de rue. Le mouvement revendiquait, en outre, le pacifisme des ouvriers.

De son côté, l'Union départementale de la CGT avait lancé des mots d'ordre voisins, liant les revendications sociales au rejet du capitalisme et de ses guerres. L'appel publié à la veille du 1er mai, témoigne pourtant de la faiblesse syndicale généralisée liée notamment à la division récente : « Vous allez secouer votre indifférence et vaincre votre apathie. Vous allez sortir de votre d'état d'impuissance et jeter à l'oubli les haines, les discordes et les luttes fratricides. Vous vous rappellerez que vous n'avez qu'un seul ennemi : le CAPITAL et participerez à un 1er mai de fraternité, d'action et de revendication ». Aux mots d'ordre syndicaux étaient ajoutés deux slogans : « l'amnistie rapide et totale », et la protestation contre « l'occupation militaire de la Ruhr, le militarisme, [et] toutes les guerres »[526].

Le risque d'un conflit au profit des capitalistes, voilà également la lecture de la politique de la Ruhr faite par les socialistes du département. Il est symptomatique que le cœur de leur mobilisation se fasse, comme pour la CGTU, à Thiers, dans cette ville ouvrière très marquée par un anarcho-syndicalisme ancien et une implantation communiste récente, précisément à partir d'un noyau de militants syndicaux[527]. Une première réunion a lieu le 22 janvier en présence des deux députés socialistes, quelques jours seulement après le déclenchement de l'opération de la Ruhr. La fédération socialiste saisissait cette opportunité, pour soutenir une tournée préélectorale sans doute prévue auparavant, mais les socialistes cherchaient aussi à remobiliser le mouvement ouvrier autour de leur parti encore fragilisé par la guerre et par la scission de 1920[528]. J. Claussat, le député de la circonscription, tint un

---

[523] *A.D. Puy-de-Dôme*, 10M 168, Rapport du commissaire Baldini, 30 avril 1923. Réunion du 29 avril 1923.

[524] Une grève chez les garçons coiffeurs mobilisent 25 des 70 employés dans ce domaine. Dans le bâtiment, 250 ouvriers sur 3000 répondent à l'appel de la CGTU. C. SPINA, *op. cit*., p.117.

[525] « Il n'a proféré aucun appel à la violence ni aucune parole outrageante à l'égard du gouvernement », est-il noté dans le rapport de police. *Ibid*. La réunion publique s'est tenue dans l'ancienne salle de la Maternité.

[526] *La Montagne*, 29 avril 1923.

[527] La ville compte une trentaine de communistes en 1923 (contre 120 en 1921), des « militants épars » selon le sous-préfet qui note toutefois la vente d'environ 80 exemplaires de *l'Humanité*. *A.D. Puy-de-Dôme*, 6 Z 201. Cité par J.-P. VAUDON, *op. cit*., p. 51. La Bourse du Travail, un temps contrôlée par les communistes, repasse en 1923 dans le giron socialiste. *Ibid*., p.102.

[528] Cette tournée semble avoir pour but de réorganiser les sections locales. D'autres réunions socialistes eurent lieu dans le département, cette fois dans un secteur plutôt rural et peu concerné par les manifestations urbaines de

discours très pacifiste, sur fond d'opposition au capitalisme et à la guerre. Dans la situation présente, il voyait un risque de conflit, car « M. Poincaré obéit aux grosses firmes et aux grosses banques dont il est le représentant à la Chambre ». Si la majorité avait été socialiste à la Chambre, en 1919, « on aurait dépouillé les profiteurs de la guerre ; on aurait assuré la paix », affirma-t-il[529]. Par cette lecture de la guerre, il en vient à rejeter explicitement ce qui avait pu constituer les attentes de l'armistice : « Ah, dit-il, vous a-t-on assez bourré le crâne avec la mystification de la dernière des guerres, en vous disant que vous vous sacrifiez pour que vos enfants ne revoient pas cela ! ». Les discours mettaient en œuvre une rhétorique révolutionnaire. En outre, il est caractéristique d'un rejet *a posteriori* du consentement patriotique des socialistes à la guerre, jugé alors comme le résultat d'un bourrage de crâne. Il est remarquable de constater que cette représentation s'affirme précisément au moment où l'entrée dans la Ruhr est l'occasion d'une lecture de la guerre en termes de lutte de classes. Un autre responsable socialiste, Albert Paulin, prônant un militantisme politique ou syndical émancipateur, réaffirmait la vision d'une révolution prometteuse pour la paix : « Si demain nous prenons le pouvoir, il faut que vous soyez prêts à faire fonctionner la machine économique et sociale. Autrement au lendemain d'une révolution, nous risquerions de tomber dans la misère et dans le désordre […] Si vous suivez nos suggestions, vous permettrez au prolétariat du monde d'avoir plus de bien-être et d'échapper définitivement aux horreurs de la guerre ».

Mais d'autres orateurs s'en tenaient à une démarche plus réformiste. Isnal, le secrétaire fédéral du parti socialiste, insista sur ce qui caractérisait l'enjeu du prochain scrutin de 1924 : faire entrer à la Chambre une « majorité républicaine ». Varenne tint le discours le plus modéré. Il rappelait l'origine des difficultés de la paix, « le stupide traité de Versailles, incompréhensible et inapplicable ». Il rappelait la position des socialistes, soutenant des réparations en nature. *La Montagne* résumait son point de vue sur la situation actuelle, révélatrice des déboires des espérances nées de la paix : « La plus grosse déception du peuple français est que la guerre n'a pas tué la guerre. Nous restons les gendarmes de l'Europe, nous voulons la gloire, le prestige, le panache ». L'ordre du jour adopté mélangeait d'ailleurs les appels au militantisme, les protestations contre l'occupation de la Ruhr et la condamnation de la politique du gouvernement jugée réactionnaire, mais sans la rhétorique révolutionnaire de certains orateurs[530].

---

la fête du travail, mais la teneur des discussions n'est pas connue. Les divisions depuis le congrès de Tours avaient pu là aussi fragiliser la base. Quatre réunions couvre une grande région autour d'Issoire : Manglieu, Vic-le-Comte, Sauxillanges et au Pont d'Orbeil. Elles seront animées par les députés socialistes et les responsables fédéraux. Il semble que ce soit une réorganisation de tout ce secteur géographique qui est prévue. À Tallende, une réunion venait d'avoir lieu et avait été l'occasion de remettre en place un bureau de section et tous les militants avaient repris leurs cartes « au vieux parti », précise le compte-rendu de *La Montagne*, ce qui semble bien indiquer une remise en route de sections dormantes depuis la scission. Hors de ce secteur, une réunion à Aulnat, proche de Clermont-Ferrand, est programmée le samedi 5 mai. *La Montagne*, 29 avril 1923.

[529] Réunion publique socialiste du 22 janvier 1923. *La Montagne*, 24 janvier. Mouret, député socialiste de la Seine, est venu apporter son soutien à cette réunion dont le but était de remobiliser le mouvement ouvrier.

[530] Les auditeurs reconnaissaient « la nécessité urgente pour tous les travailleurs de se réorganiser devant la situation intérieure, et internationale, afin de lutter contre la politique gouvernementale de réaction, contre la menace de guerre qui gronde dans toute l'Europe. [Ils] protest[ai]ent avec énergie contre la politique de violence caractérisée par l'occupation de la Ruhr, aventure capable de briser encore une fois la paix mondiale, sans apporter aucune amélioration au sort du prolétariat ». Le texte marquait l'indignation contre les poursuites à l'encontre des responsables communistes et demandait « l'amnistie pleine et entière et en particulier pour notre camarade Marty toujours détenu dans les geôles de la République ». Enfin, les participants « s'engage[aie]nt à entrer dans les organisations de classe, syndicat et section socialiste » et à « travailler à l'avènement de la République sociale ».

La fête du travail allait-elle être un moment de remobilisation du mouvement ouvrier, dans le cadre d'une dénonciation de l'occupation de la Ruhr ? Les manifestations du 1er mai furent très calmes, comme l'avaient prévu les autorités, mais elles furent peut-être plus nombreuses[531]. Le préfet du Puy-de-Dôme considéra toutefois que « les manifestations du 1er mai ont permis de constater que le réveil du mouvement syndicaliste n'était pas encore effectué. À Clermont-Ferrand, la Bourse du Travail s'est abstenue de prendre part au cortège, et s'est bornée à organiser une réunion. C'est la CGTU qui a surtout manifesté sans grand succès »[532]. La mobilisation contre l'occupation de la Ruhr avait donc eu, dans le cadre du 1er mai, des résultats modestes et inégaux[533]. Dans un contexte de divisions politiques et syndicales, communistes et socialistes avaient eu chacun leurs propres initiatives. Du côté communiste, une seule manifestation regroupa 200 à 300 personnes qui défilèrent à Clermont-Ferrand, tandis que des réunions publiques ailleurs n'eurent guère de succès[534]. *L'Avenir du Puy-de-Dôme* releva des slogans hostiles au gouvernement, notamment des « Poincaré assassin »[535]. *La Montagne* l'évoqua brièvement[536]. Par contre, le quotidien socialiste rendit compte en détail de la réunion clermontoise organisée sous l'égide de la CGT, et qui fut suivie l'après-midi, par une fête champêtre à la Châtaigneraie, à Beaumont. Les députés socialistes du département avaient choisi de se retrouver à Saint-Eloy-les-Mines pour un meeting qui se termina aux cris de « A bas la guerre » et sur l'air de l'*Internationale*[537]. Comme dans toutes les initiatives syndicales du jour, on réaffirma les principales revendications ouvrières, l'opposition à l'occupation de la Ruhr et la demande d'amnistie générale. Des manifestations eurent lieu dans les autres bassins industriels, chez les verriers de Puy-Guillaume, dans le bassin minier de Brassac, à Volvic parmi les syndiqués carriers. À Puy-Guillaume, les discours d'Andraud pour l'ARAC et de Desphilippons pour la CGT affirmèrent l'opposition du mouvement ouvrier à la guerre, lors d'une fête qui se voulait populaire[538]. Mais dans l'ensemble, toutes ces initiatives étaient restées cantonnées à un public réduit de militants.

---

[531] Dans l'arrondissement de Thiers par exemple, les divers rapports du 10 avril 1923, adressés au sous-préfet, attestent du calme qui règne parmi les ouvriers et de la faiblesse de la mobilisation syndicale. *A.D. Puy-de-Dôme, 6 Z 196*. Rapports du commissaire de police, du chef de brigade de Puy-Guillaume et du Chef Santelli à Saint-Rémy-sur-Durolle. Il n'y avait pas alors de manifestation attendue dans les trois centres ouvriers.

[532] Rapport mensuel du Préfet, 19 mai 1923, *op. cit*.

[533] Concernant Thiers, *La Montagne* commençait son compte-rendu en remarquant que les usines ayant fermées, la plupart des travailleurs étaient partis dans les jardins, à la campagne voire à la pêche. En général, les manifestations avaient, d'après la presse socialiste, regroupé 200 à 300 participants.

[534] Le rapport du sous préfet de Riom, le 14 mai 1923 fait état d'un « piteux échec » des conférences communistes. À Riom la réunion avait eu 42 auditeurs dont seulement 14 était restés jusqu'à la fin, est-il précisé. « A Saint Eloy, ce fut pire, une douzaine seulement d'isolés ». *A.D. Puy-de-Dôme, M 162-6*, op. cit.

[535] *L'Avenir*, 2 mai 1923. Le compte-rendu laisse supposer qu'il s'agit de la manifestation de tout le mouvement ouvrier et le journal se réjouit de son insuccès.

[536] *La Montagne*, 2-3 mai 1923. « Les syndiqués dit unitaires avaient organisé une manifestation en plein air, avec le concours des communistes ». Le cortège est évalué à 200 personnes.

[537] *La Montagne*, 4 mai 1923. Un défilé dans les rues de la ville ouvrière débuta la journée, suivi par un meeting où intervinrent, entre autres, Claussat et Varenne. Il y eut un contradicteur de la CGTU qui s'exprima brièvement. Comme dans toutes les initiatives syndicales du jour, on affirma les principales revendications ouvrières, l'opposition à l'occupation de la Ruhr et la demande d'amnistie générale. *L'Avenir* présente la manifestation de Saint-Eloy-les-Mines en amalgamant socialistes et communistes, notant en tête les députés socialistes Claussat et Varenne et « le citoyen Guillain », représentant communiste. Le journal se réjouit aussi qu'à Clermont, les attractions festives organisées sur la place Gambetta aient été plus courues que le cortège du matin. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 3 mai 1923.

[538] La manifestation avait été convoquée à l'appel du syndicat des Verriers, de l'ARAC et du Groupe socialiste qui s'étaient adressés aux républicains de toutes tendances. À la fin, une réunion avait permis à chaque organisation de s'exprimer puis des réjouissances avaient été organisées, semble-t-il pour davantage mobiliser les travailleurs et leurs familles : une séance cinématographique (les films projetés avaient trait aux « grandes heures » du mouvement ouvrier : manifestation du Pré Saint-Gervais de 1920, les obsèques de Jaurès de 1914,

L'opposition communiste contre la guerre s'affirma encore quelques mois plus tard, par des actions symboliques et ponctuelles. Des militants cherchèrent un coup d'éclat, en provoquant un chahut, lors de réunions organisées par les autorités ecclésiastiques. À chaque conférence[539], des militants communistes cherchèrent à dénoncer une Eglise complice des capitalistes et des faiseurs de guerres. À l'issue de la réunion clermontoise du 25 octobre, la presse conservatrice regretta la présence « des braillards communistes dans la rue », et les apostrophes d'un opposant dans la salle contre « les généraux assassins » et contre « la guerre des capitalistes »[540]. À Montferrand, l'orateur avait dû « exposer la doctrine de l'Eglise sur la guerre et défendre l'attitude du pape durant les hostilités. Il eut de nombreux, trop nombreux contradicteurs, mais il ne laissa pas de répondre à tous et de réfuter toutes les objections qui furent posées, en insistant sur l'état dans lequel le communisme a mis la Russie »[541].

La lecture de la guerre de 14-18 en tant que guerre capitaliste s'imposait au mouvement communiste. L'occupation de la Ruhr en représentait bien la poursuite. L'activisme communiste fut relancé sur ce thème en novembre, au moment symbolique de la commémoration de l'armistice. Une réunion fut organisée à Clermont-Ferrand, cette fois par le biais d'un « Comité d'action contre l'impérialisme et la guerre » associé à la CGTU, et sur le mot d'ordre : « Face à la guerre, soutenons la Révolution ». Il faisait appel au prolétariat français, dénonçant l'occupation de la Ruhr comme une tentative d'annexion « au profit du comité des Forges », « sous prétexte de faire payer l'Allemagne », et décidée par le gouvernement de Poincaré « au service des potentats de la grosse métallurgie ». L'affiche annonçant la réunion stipulait que « l'Allemagne capitaliste » s'était soumise aux exigences françaises : « Le prolétariat allemand vient d'être vendu par sa bourgeoisie aux capitalistes français et livrés à leurs baïonnettes ». La conclusion, après neuf mois d'occupation : « C'est le prolétariat franco-allemand qui devra supporter tout le poids du traité de Versailles […] LE PROLETARIAT VEUT LA PAIX ET DU PAIN ! ». Participer à la réunion annoncée devait permettre aux travailleurs de signifier leur « VOLONTE DE PAIX » et leurs « SOLIDARITE AUX TRAVAILLEURS ALLEMANDS »[542]. La manifestation ne réunit qu'une soixantaine de participants. Les responsables syndicaux dénoncèrent le traité de paix comme inapplicable et menant « fatalement à des événements graves »[543].

Le lendemain, un autre meeting se déroulait à Thiers. Le délégué de la CGTU, Lebret, « s'efforce de démontrer que la période que nous traversons est aussi grave et tragique qu'en 1914 ; il met en garde les ouvriers contre les menaces de guerre qui planent sur l'Europe. Il les invite à faire une propagande intense en faveur de leurs organisations syndicales, seules capables de mettre obstacle aux guerres futures, voulues par les requins de la finance ou capitalisme mondial ». Il condamne bien sûr « la néfaste occupation de la Ruhr », concluant : « Il faut à tout prix éviter le retour d'une guerre qui laisse entrevoir le chaos de l'Europe entière ». Comment s'y opposer ? « Plutôt l'insurrection que la guerre ! », déclare ce syndicaliste en appelant pour finir à révolution. Une cinquantaine de personnes sur les 300

L'Internationale (?), un bal. *La Montagne*, 2-3 mai 1923. (Voir l'annonce du programme dans l'édition du 27 avril).

[539] En effet, comme en 1919, une tournée de conférence du chanoine Desgranges eut lieu dans le diocèse, du 22 au 29 octobre 1923. Ses thèmes favoris étaient un appel à l'union des Français, pour collaborer à la prospérité du pays, et une dénonciation des progrès de la Libre pensée. Des réunions eurent lieues à Aubière, Thiers, Riom, Clermont-Ferrand et Montferrand.

[540] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 26 octobre 1923.

[541] *La Semaine religieuse*, 10 novembre 1923. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 30 octobre 1923.

[542] *A.D. Puy-de-Dôme, 10M 168*, Rapport du commissaire central au Préfet, 11 novembre 1923. Les citations sont tirées de l'affiche apposée le 9 novembre annonçant la réunion du 10 à la salle de l'ancienne maternité, à l'initiative de la CGTU. La typographie respecte celle du texte de l'affiche.

[543] *Ibid.*

présents applaudirent l'orateur qui n'avait visiblement pas convaincu la salle[544]. Au meeting clermontois, un syndicaliste, Peyrol, avait aussi mis en avant cette rhétorique révolutionnaire : « Si la révolution se déchaînait et que le gouvernement français fasse massacrer les révolutionnaires allemands par les troupes françaises occupant actuellement la Ruhr, il faudrait faire la grève générale et la révolution »[545]. La stratégie syndicale de grève générale pour empêcher la guerre n'avait finalement pas changé depuis 1914.

Les organisations ouvrières s'étaient donc opposées à l'occupation de la Ruhr. Un pôle autour de la SFIO avaient combattu cette politique, au nom du pacifisme et en rejetant une politique jugée dangereuse, militariste, et menée pour le compte des intérêts des industriels. Il est à noter que les radicaux ne se sont visiblement pas associés à ce mouvement, alors qu'ils pouvaient par ailleurs se retrouver dans des initiatives communes du mouvement ouvrier, sur des revendications sociales ou de défense de la République, comme ce fut le cas le 4 septembre 1923 lors de ce premier meeting « antifasciste ». Leur positionnement modéré, entre soutien pour les uns et abstentions pour les autres, avait sans doute empêché toute participation officielle. Un deuxième pôle d'action avait été organisé autour du parti communiste et de la CGTU, qui avaient produit un discours révolutionnaire plus affirmé, revendiquant, dans une perspective internationaliste, une solidarité très forte avec les travailleurs allemands. Un discours isolé, y compris dans le monde isolé.

Par contre, les groupements de gauche et les syndicats s'étaient retrouvés unis par le thème de la défense de la République contre les menées de l'extrême droite affichant un nationalisme guerrier exalté par l'entrée dans la Ruhr. L'antifascisme avait pour la première fois fait son apparition. Plus que la question de la Ruhr, c'était la défense du régime qui avait joué, les gauches retrouvant leurs traditionnels ressorts d'union. Ce républicanisme de combat avait pour ligne de mire les prochaines élections législatives de 1924, plutôt que la seule question de la Ruhr. Il permettait aussi d'afficher une franche opposition au bloc national, alors que la politique de la Ruhr de Poincaré ne le permettait pas. Dans cette perspective, le parti communiste était resté en marge des autres forces du mouvement ouvrier, faisant de la Ruhr son cheval de bataille. Cependant, la lecture de la guerre comme œuvre des capitalistes – un thème certes ancien[546] – retrouvait une nouvelle actualité. Il était mis au premier plan par l'ensemble du mouvement ouvrier, ce qui remettait en cause ses attentes exprimées en 1918. Une telle représentation du conflit ne vidait-elle pas la victoire de son sens ?

---

[544] *Ibid.*, Rapport du commissaire de police de Thiers du 13 novembre 1923. A la fin de la réunion, le secrétaire de la Bourse du Travail, Vergnaud, appelait à faire son devoir en se syndiquant, évoquant « des syndicats presque inexistants à Thiers », ce qui en dit long de la faiblesse de leur implantation.

[545] *Ibid.*, Rapport du commissaire central, 11 novembre 1923. Peut-être s'agit-il d'Amable Pérol, un cheminot, futur secrétaire départemental du PC en 1926.

[546] Au congrès de la C.G.T. de novembre 1912, la déclaration de principes stipulait qu'en cas de conflit, « il s'agit pour la classe ouvrière, sans profit aucun pour elle, de répondre à l'appel guerrier du capitalisme, en courant sus aux prolétaires, victimes inconscientes du capitalisme voisin ». A. KRIEGEL, J.-J. BECKER, *1914. La guerre et le mouvement ouvrier*, *op. cit.*, p.227.

3. Le sens de la victoire en 1923

Six ans après l'armistice, quel était désormais le sens de la victoire ? Etait-elle dorénavant éclipsée par les difficultés de l'après-guerre ? L'occupation de la Ruhr en constituait-elle un succédané ?

Une victoire du droit et de la justice

Droit et justice pour la France victorieuse, c'est le message dont est porteur le maire de Strasbourg, Jacques Peirotes, invité à présider la fête annuelle de l'Amicale des Alsaciens-Lorrains d'Auvergne, le 11 février 1923. Cette manifestation clermontoise était placée sous le signe du patriotisme et de l'union. *L'Avenir* présenta le maire alsacien comme « inscrit aux groupes d'extrême gauche » mais rendit hommage « aux sentiments du patriote » et à « son attachement indéfectible à la France » [547]. Jouve, le Premier adjoint représentant le maire de Clermont-Ferrand, chercha à montrer le passé commun de grandes figures nationales. Il dresse le parallèle entre Strasbourg, qui entendit la première le chant de Rouget de Lisle, et qui élève sur une de ces places la statue de Kléber, et Clermont-Ferrand honoré par ses grands personnages, La Tour d'Auvergne et Desaix. Dernière image, « Leur ancêtre à tous : Brennus », symbole de la fidélité patriotique. Il est remarquable qu'aucun des discours ne fit allusion à l'occupation de la Ruhr qui avait débuté depuis exactement un mois, le sujet ne faisant pas consensus. Au banquet, le maire de Strasbourg centra son discours sur ce qui permettait au contraire l'assentiment, l'image d'une France renaissante, porteuse de l'idéal de la victoire : « Aujourd'hui que les ruines se relèvent et les foyers qui renaissent disent la vitalité de la race française, aujourd'hui dans l'atmosphère flotte un air de rénovation et de renaissance, et ayant des intérêts communs aujourd'hui nous nous devons un appui mutuel. […]. Nous saurons rendre à la France ce qu'elle a fait pour nous et notre piété se portera constamment vers ceux dont les sacrifices séculaires ont permis que nous nous réunissions en ce jour, non seulement pour confronter nos cœurs, mais pour nous sentir confondus dans le triomphe du Droit, de la Justice et de la Liberté ».

La quête des fruits de la victoire, au nom des sacrifices

L'affaire de la Ruhr était présentée par le gouvernement comme l'indispensable politique pour asseoir la paix et la sécurité promises en 1918. Ce thème fut essentiel dans les paroles prononcées par le ministre de l'agriculture, Henri Chéron, en visite dans le département le 4 juillet 1923 qui saisit l'occasion pour défendre l'occupation de la Ruhr devant un parterre de responsables syndicaux. Dans le milieu agricole, on soutenait

[547] C'était un socialiste modéré, artisan à Strasbourg d'un « socialisme municipal ». Né en 1869 à Strasbourg, Jacques Peirotes fut élevé dans l'amour de la patrie perdue, dans une famille d'artisan. Ouvrier typographe à 14 ans, il adhéra au parti social-démocrate allemand dont il grimpa les échelons. Elu député de Colmar en 1912, il milita en juillet 1914 contre la guerre. Envoyé en 1915 en résidence surveillée dans le nord de l'Allemagne pendant quelques semaines, il resta ensuite à Strasbourg, se consacrant à l'organisation du ravitaillement et à la défense des droits de la population. Il entrera à la Chambre des députés en 1924. D'après la notice de L. Strauss dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Tome 38, p. 148-150.

l'opération comme une contrainte infligée au vaincu récalcitrant à payer les réparations. Quelques mois plus tôt, le président de la fédération départementale des syndicats agricoles, H. Cote, avait fait preuve d'optimisme sur la question. Lors de l'assemblée générale de son mouvement, il salua la politique suivie par Poincaré qui permettait le relèvement du pays. Aux 200 responsables syndicaux réunis à l'Ecole de commerce, il avait déclaré : « Voici que déjà s'éloigne de nous, pour longtemps, nous en sommes certains, le spectre abominable d'une nouvelle guerre, grâce aux énergiques décisions du grand Français qui nous gouverne, voici que se raffermit le franc et voici encore que sont presque réparées de nos propres deniers, nos régions dévastées »[548]. Au banquet de la fédération qui eut lieu le 4 juillet, Henri Cote rappela le rôle primordial des paysans dans les tranchées, les difficultés rencontrées à leur retour, leurs attentes politiques : « Fortement attachés au régime républicain, ils veulent en gens qui ont souffert, quatre années durant, la réparation des dommages par l'Allemagne, la sécurité de la France à l'extérieur et le progrès social dans l'ordre et le respect de la propriété privée »[549]. Artisan de la victoire de 1918, le paysan français était l'acteur du relèvement économique d'après guerre : « Fondée après la défaite, il y a 50 ans, la République a duré, a prospéré, a fait régner l'ordre et a enfin vaincu son ennemi barbare qui avait souillé le palais de Versailles […] Quelle tâche formidable, puisque désespérée [sic], s'imposait après l'Armistice, à la France victorieuse mais épuisée. Aujourd'hui grâce à l'épargne, la crise est conjurée et si l'Allemagne avait tenu ses engagements notre budget serait largement en équilibre […] C'est pour cela que les porteurs de contraintes sont dans la Ruhr ; ils n'en sortiront que quand l'Allemagne aura payé. Le paysan français, soldat glorieux pendant la guerre, a été le principal artisan de notre relèvement économique. C'est sur lui que nous comptons pour triompher définitivement dans la paix ».

Dans les milieux agricoles, on continuait de revendiquer la paix et la sécurité, au nom des sacrifices de la guerre. Le 2 septembre 1923, le conseiller général modéré Chassaing, le redit devant les participants du concours agricole de Giat organisé par le comice agricole de Pontaumur : « Le paysan de France qui a vaillamment fait son devoir pendant la guerre, fortement attaché au régime républicain, veut, en homme qui a souffert, la réparation des dommages par l'Allemagne, la sécurité du pays à l'extérieur, le progrès social dans l'ordre, la liberté et le respect de sa propriété ». Le député Marrou, radical-socialiste, ajouta : « Le paysan a sauvé la France, il faut soutenir celui qui nourrit le reste de la population et qui la régénèrera »[550].

Le relèvement du pays victorieux restait une référence constante au titre d'enjeu de la paix. Quand, en juillet, le département du Puy-de-Dôme accueillit le président de la République, il constitue un thème des nombreux discours prononcés à l'occasion des fêtes du Tricentenaire de la naissance de Blaise Pascal. Par les festivités préparées par le Conseil général et par la mairie de Clermont-Ferrand, la région voulait exposer son développement économique. Maurice Chalus reçut la délégation présidentielle au siège de la XVIIe Région économique et à la Foire exposition qui s'ouvrait. Le mot d'ordre pour ce président de la jeune région économique créée après la guerre : « Travaillons ! ». Alexandre Millerand renchérit sur ce thème : « Travaillons ! C'est le mot d'ordre que la France a délibérément pris pour devise et pour guide au lendemain de la Victoire. Elle a compris, en effet, qu'après les effroyables pertes qui lui avaient été infligées, elle devait déployer toutes ses activités, toutes ses ressources pour se montrer digne de l'admirable Victoire que ses soldats, avec ceux des

[548] *La Terre d'Auvergne*, 6 mai 1923.
[549] *La Terre d'Auvergne*, 15 juillet 1923.
[550] *La Terre d'Auvergne*, 16 septembre 1923.

armées alliées, venait de remporter »[551]. L'Allemagne restait désignée comme le concurrent, celui qui construit « l'outillage économique le plus redoutable » et qui, « s'il a cessé d'être l'ennemi de la guerre, reste l'adversaire dans la paix »[552]. Le discours se termina sur le but à atteindre par un travail acharné : « La France, demain, pourra, dans le domaine économique, comme elle l'a fait hier, sur le champ de bataille, remporter la victoire qui lui est due ». Les célébrations prévues devaient signifier l'union de la France dans cette quête de relèvement économique présenté comme l'acmé, encore à venir, de la victoire.

Symboliquement, le maire de Clermont-Ferrand, Marcombes, accueillit à son arrivée le président de la République, entouré par les mutilés, les anciens combattants, les veuves et les pupilles de la nation, groupés autour du monument aux morts en cours de réalisation (il ne sera inauguré qu'un an plus tard). Il symbolisait le souvenir des sacrifices de la guerre, ceux du « grand poilu » bien évoqué par la statue du monument, sous la forme d'un soldat représenté la grenade à la main. Il figurait « l'apothéose de l'héroïsme français », « le rôle splendide du Soldat français », non « un geste de haine ou de combat ». Il y a dans cette dernière précision, un rejet du fait guerrier, une sublimation de l'héroïsme et du sacrifice. C'est le deuil qui accompagne le souvenir de la guerre que veut souligner le maire en décrivant au président de la République l'autre monument de la ville, qui sera placé au cimetière et dédié aux « 3000 camarades tombés au cours de l'affreuse mêlée, sur les marches duquel, dans le grand champ du repos, viendront s'agenouiller et pleurer ceux qui les ont connus et aimés »[553]. Le conflit reste présenté comme la « guerre du monde civilisé contre la barbarie, du progrès social contre une autocratie révolutionnaire », une guerre faite par devoir remarque encore le maire. L'image de la victoire est associée à celle de ses victimes. En accueillant le président de la République, Marcombes salue en lui le premier magistrat du pays en charge de relever les défis de la paix, celui qui dirige « notre France, qui a immolé 1 400 000 de ses enfants pour sauver l'idéal bien gaulois de liberté et de justice, la République, qui après 1870, nous a relevés de la ruine, qui nous a donné la victoire de 1918 et à qui de toutes nos forces, nous demandons l'instauration d'une paix définitive dans l'honneur et par le droit ».

Le lendemain, une cérémonie au sommet du Puy-de-Dôme fut aussi l'occasion d'évoquer de nouveau la guerre, la victoire et la paix. Clémentel rappela le vœu d'Alexandre Millerand, le 3 août 1919, à Strasbourg : « En ce jour anniversaire, faisons le serment solennel de maintenir la France victorieuse aux cimes glorieuses où nos morts l'ont élevée […] Déposons ce serment de nos cœurs unanimes comme une couronne de mâle laurier, aux pieds des fils d'Auvergne tombés martyrs de la grande guerre, qui connurent en Blaise Pascal l'apôtre de leur idéal, l'un des guides spirituels qui les aidèrent à affronter, dans une soumission totale et douce, l'heure du grand renoncement ». Les populations du département soucieuses du respect de ce serment, aspirent à retrouver la prospérité « dans le travail, dans l'ordre et dans la Paix », prêtes à renouveler « le devoir patriotique de défendre par tous les moyens, si elles étaient menacées, et la France et la République, inséparables dans leur cœur »[554].

Le discours d'Alexandre Millerand consacra lui aussi une place importante aux attentes de la France victorieuse mais en justifiant également l'entrée des troupes françaises dans la Ruhr. « La France a, par des sacrifices inouïs, conquis la Victoire, elle s'est sauvée elle-même, en même temps que la civilisation. Si les batailles sont terminées, la lutte n'est pas

---

[551] *Troisième centenaire de la naissance de Blaise Pascal*, Recueil publié par la ville de Clermont-Ferrand, Imprimerie moderne, 1924, 203 p., p. 22. Discours du 7 juillet 1923.
[552] *Ibid.*, p.27.
[553] *Ibid.*, p. 32.
[554] *Ibid.*, p. 82.

close. La Victoire n'est pas achevée puisque la ruse et la fraude nous en disputent encore les fruits. La France – parce qu'en le voulant, elle accomplit le testament des morts –, que la Victoire lui donne ce qu'elle lui doit, c'est-à-dire, au moins la réparation des horribles dévastations dont ont souffert dix de ses départements qui ont été saccagés. Elle veut être payée, non seulement parce qu'il n'y aurait pas de Paix, de Justice ni de Droit, si le vaincu qui a déchaîné la tempête pouvait bafouer ses vainqueurs et leur refuser ce qu'il leur doit ». La posture de la France après guerre est celle de la modération et de la patience pour arriver à la réalisation du traité de paix. Dans l'affaire de la Ruhr, la France a été contrainte d'employer « une autre méthode », non par dessein militariste mais « pour se faire payer » : « Cette politique, le Parlement, à maintes reprises l'a consacrée de ses votes, sachant et sentant que, derrière ses votes, le Pays tout entier était dressé, communiait avec ses représentants et ses gouvernants dans la volonté inflexible de Paix et de Droit que nous affirmons aujourd'hui ». Millerand récuse toute inflexion politique nouvelle, au contraire il revendique la continuité « sans laquelle la politique extérieure de la France serait condamnée à un avortement lamentable, sans laquelle nos morts seraient tombés inutilement parce que la Victoire n'aurait été que l'ivresse d'un jour, sans les résultats que nous voulons et que nous attendons ! »[555] Un effort comparable à celui réalisé durant la guerre par les combattants : « De même aujourd'hui, dans notre politique extérieure, il faut que la France soit résolue, comme hier dans sa politique de guerre, à tenir jusqu'au bout, c'est-à-dire un quart d'heure de plus que l'adversaire ». La conclusion retrouve alors des accents d'union nationale : « L'heure n'a pas encore sonné de reprendre vos divisions intestines ». En liant le temps de guerre et le temps de paix, du fait même de l'image d'une paix encore inaboutie, le président de la République demandait de penser la politique de la Ruhr dans l'esprit de 1918, celui d'une victoire du droit qu'il fallait achever à tout prix. La politique extérieure de la France, mais aussi la politique intérieure – Millerand affirmait clairement qu'elles se soutenaient – ne devaient pas changer tant que la paix espérée n'avait pas été complètement établie. Ce discours annonçait l'engagement du président de la République qui, en octobre, six mois avant les élections législatives, romprait avec la tradition de neutralité de sa fonction dans les débats intérieurs, en défendant, par son discours d'Evreux, le bilan du Bloc national.

Une victoire déficiente pour les catholiques

La paix réparatrice n'était donc pas encore au rendez-vous. C'est précisément ce thème qui a retenu l'attention du nouveau pape pour sa première encyclique. Publiées en décembre 1922, Pie XI consacrait ses premières pages à la précarité de la paix dans le monde[556] : « Nul ne l'ignore : ni les individus, ni la société, ni les peuples n'ont encore, après le malheur de la guerre, conquis une paix durable : cette tranquillité active et productrice que tous désirent et recherchent encore ». Son pontificat s'inscrit dans la voie tracée par son prédécesseur Benoît XV, pour « obtenir de Dieu pour les hommes une paix vraie et durable ». Et de citer les paroles des prophètes Jérémie et Isaïe : « Nous attendions la paix et il n'y a rien de bon ; le temps du remède et voici la terreur ! » (*Jérémie*, VII, 15), « le temps de la guérison et voici l'épouvante ! (*Jérémie*, XIV, 19) Nous attendions la lumière, et voici les ténèbres… le jugement et il n'y en a pas, le salut et il s'est éloigné de nous (*Isaïe*, LIX, 9, 11) »[557].

[555] *Ibid.*, p. 84.
[556] Pie XI était devenu pape le 6 février 1922. L'Encyclique *Ubi arcano Dei consilio* date du 23 décembre 1922. Dans le département du Puy-de-Dôme, elle fut publiée en trois parties par *La Semaine religieuse*, les 6, 13 et 20 janvier 1923. Les extraits sont tirés de cette édition.
[557] *La Semaine religieuse*, 6 janvier 1922, p. 11-12.

Quelles sont les difficultés recensées par le pape ? La première vient de l'animosité entre les alliés et de l'hostilité envers l'Allemagne : « Ce ne sont pas seulement les vaincus avec les peuples vainqueurs mais encore les vainqueurs entre eux qui adoptent une attitude hostile, puisque les uns se plaignent d'être opprimés et épuisés par les grands et les autres d'être le point de mire des haines et des embûches de petits ». Le tableau dressé est celui d'une dégradation générale des sociétés, tandis que la crainte d'une guerre surgit de nouveau : « Comme le remède tarde à venir, les maux deviennent de plus en plus intolérables, surtout après que les conseils et les efforts déjà répétés des politiques ont abouti à un résultat nul et même pire qu'on ne le pensait. Aussi, devant la crainte grandissante que des guerres plus malheureuses encore ne se produisent, toutes les nations se voient-elles contraintes de vivre sur le pied de guerre : le trésor public s'épuise, la force de la race se consume ; les études, la pratique de la religion, la morale, tout est dans le trouble »[558]. Le pape dénonce « les guerres intestines » et « la lutte des classes ». Il s'alarme du « trouble de la famille » et de son « déclin moral » : un mal « déjà commencé [qui] fut très avancé par l'immense désastre de la guerre, en éloignant les parents de leurs enfants et en augmentant de toute manière la corruption des mœurs ». Et la situation alarmante de l'Eglise : « la crise religieuse », les œuvres missionnaires désorganisées par la guerre, malgré un certain retour aux autels[559]. Au total, comment expliquer que « la paix soit absente et qu'aujourd'hui on l'appelle à guérir tant de maux » ? « La société est punie de s'être écartée de Dieu », déclare le pape qui met en cause la déchristianisation de la société[560] : « Puisque l'on rejette les préceptes de la sagesse chrétienne, il n'y a pas à s'étonner que les germes de discordes, semés partout dans un sol bien préparé, aient produit cette horrible guerre qui, loin de les affaiblir par la lassitude, ne fit qu'alimenter par la force et par le sang, les haines entre les peuples et entre les sociétés elles-mêmes »[561]. Le remède ? : « La paix chrétienne [qui] produira la justice et la charité [et] […] une bienveillance fraternelle réciproque », « la paix chrétienne sauvegardera l'ordre »[562].

L'absence d'une paix bienfaitrice et le constat d'une dépression morale de la société française d'après-guerre sont les sujets étudiés par le congrès diocésain qui se tint du 12 au 15 avril 1923. Le chanoine Desgranges y prononce un discours « sur l'Eglise de France considérée comme force de relèvement national »[563]. Quel en est l'enjeu ? La situation née de la guerre est dramatisée : « L'heure est grave. Pour continuer l'œuvre sauvée par le sacrifice de tant de morts, il faut des hommes qui n'aient pas peur de vivre. Tout peut se redouter si dans les vingt ans qui vont suivre, les générations d'aujourd'hui n'accomplissent pas les devoirs qui, seuls, permettront la restauration d'une société si cruellement désorganisée par la guerre : maternités courageuses, dévouement au bien public, amour de l'ordre et de l'autorité. Mais quand on va au fond des choses, on s'aperçoit que tout se ramène à une question de moralité ». Dès lors, seule l'Eglise peut permettre un ralliement spirituel « pour cette moderne croisade ». La guerre est présentée comme une épreuve de vérité : « Le terrible fléau de la guerre a secoué tout cela. On a vu renaître avec une effrayante spontanéité le crime, l'ambition, la cruauté, les pires instincts. Et toutes ces misères n'ont été vaincues que par le réveil des vertus qu'on croyait mortes. L'armée fut la grande école où se réapprirent les choses essentielles que l'Eglise avait introduites et gardées dans le monde : le sacrifice sans

[558] *Ibid.*, 13 janvier 1922.
[559] *Ibid.* : « Une multitude d'hommes, placés devant le spectre de la mort remarquèrent chez les ministres sacrés, par une fréquentation quotidienne, des preuves magnifiques de grandeur d'âmes et de zèle et vinrent à aimer les prêtres et l'Eglise ».
[560] La Lettre pastorale de l'évêque de Clermont pour le Carême de 1923 aura pour thème « l'indifférence religieuse en matière de Religion cause d'ignorance et d'indiscipline ». *La Semaine religieuse*, 10 février 1923.
[561] *Ibid.*, p. 18-19.
[562] *Ibid.*, p. 19-20.
[563] *La Semaine religieuse*, 21 avril 1924, p. 205-207.

mesure et quotidien, le devoir obscur ou éclatant, l'immolation silencieuse de la vie à des buts qui la dépassaient ». La guerre a permis de racheter la société laïcisée de 1905 et l'orateur traduit cette idée, par une image imposante : « Toutes ces croix enlevées des écoles et des prétoires, on est allé les chercher pour en protéger les tombes des soldats morts ». La guerre a donc été le théâtre d'un retour du spirituel chrétien, mais elle fut aussi la matrice d'un monde de violence. L'Eglise doit redevenir la référence morale, afin « d'aider au rétablissement de la paix intérieure et extérieure » : « La France est riche d'une tradition qui veut que tout acte catholique serve la patrie. La question religieuse, dans notre pays, est en réalité nationale autant que spirituelle ».

La victoire de 1918, n'était-elle pas aussi celle des catholiques ? Le congrès diocésain s'acheva sur un discours du député du Rhône, Lenail, qui revint sur les difficultés rencontrées par la France, sur la scène internationale : « La France est calomniée, jalousée, méconnue. Traitée d'ailleurs de façon assez contradictoire, elle est accusée à la fois de frivolité et de calcul, d'être impérialiste et de repousser les annexions qui venaient à elle ». Elle reste à ses yeux, « porte-flambeau de l'idéal divin », et la victoire a été aussi celle du catholicisme. La revue religieuse résume ainsi la pensée du député : « L'armistice du 11 novembre signé le jour de la fête de notre grand saint national, saint Martin, signifiait, avec la fin des luttes les plus sanglantes qu'ait vues l'humanité, la défaite du luthéranisme rué à la conquête du monde. […] Les lendemains ont été décevants. Pouvait-il en être autrement après les hécatombes qui avaient immolé la fleur de la race ? » Aussi les catholiques doivent-ils suivre les exemples de sainteté, le curé d'Ars, Marguerite-Marie, Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus et surtout, ajoute-t-il « notre Jeanne d'Arc, la plus complète incarnation des vertus françaises, offerte à la vénération du monde au lendemain de la plus terrible des guerres »[564]. Mais pour cela, s'écria le député Lenail, « il faut que cette France divisée soit morte dans la boue des tranchées sanglantes »[565].

Le pèlerinage de Lourdes, le troisième depuis la fin du conflit, fut encore un moment fort d'évocation des craintes des catholiques rassemblés en remerciement pour la victoire[566]. Pour 1923, l'évêque de Clermont prononçait des invocations classiques propres au renouveau chrétien[567]. Mais l'avenir du pays et la question de la paix était au centre de son propos : « Que notre pays, appauvri par la guerre de tant de vies humaines, puisse saluer dans les générations qui se lèvent, avec une heureuse fécondité, l'espoir d'un glorieux avenir ». Un avenir pour une France chrétienne, un avenir de paix implorée « en faveur de tant de nations actuellement troublées, languissantes, incertaines en leurs voies, afin que le bienfait de la paix leur soit rendu. Nous rappelons [à Dieu] que notre France est son royaume « *Regnum Galliae, regnum Mariae* » et que nous attendons de sa bonté qu'aux jours mauvais elle fasse succéder pour nous des jours de sécurité, de concorde et de prospérité »[568]. La situation internationale dégradée faisait apparaître la paix plus précaire que jamais, d'autant que la force militaire s'exprimait de nouveau, certes sans combat.

---

[564] Il se réjouit de la présence de 77 parlementaires français « le jour de cette glorification de l'idéal guerrier » à Saint-Pierre-de-Rome, qui marqua un prélude à la reprise des relations avec le Vatican.
[565] *La Semaine religieuse*, 12 mai 1923, p. 229-230.
[566] L'évêque rappela que le « premier pèlerinage d'après-guerre fut l'accomplissement d'un vœu », « pour remercier Dieu de la victoire donnée à nos armes par l'intercession de Marie. Beaucoup d'anciens combattants nous ont donné alors la consolation de nous entourer afin de s'unir à nos actions de grâces ». En 1922, 1250 à 1700 pèlerins du diocèse s'étaient rassemblés dont « encore plusieurs centaines d'hommes ». *La Semaine religieuse*, 14 juillet 1923.
[567] « Prier pour le salut des pauvres pêcheurs », solliciter Marie pour « multiplier les vocations au sacerdoce et à la vie religieuse », accroître la religion en Auvergne. *Ibid.*
[568] *Ibid.*

La guerre, un thème de retour à l'école lors des distributions des prix

En 1923, le thème de la guerre, disparu lors des années précédentes, revient dans les discours prononcés lors des solennités de fin d'année scolaire. Au Lycée Blaise Pascal, la cérémonie est présidée par Volf, premier président de la Cour d'Appel de Riom. Son discours est classiquement centré sur le devoir des jeunes d'œuvrer au relèvement de la France. Plus étonnante est la comparaison dressée entre les deux générations lycéennes des deux sorties de guerre, celle de 1870 et celle de 1918. Lui-même ancien élève du lycée, appartient à la première, comme son condisciple Desdevises du Dezert qu'il salue comme un exemple de cette génération « issue de ce lycée en 1870, et qui formée par des méthodes classiques, continuant des traditions de simple et robuste bourgeoisie a servi l'Etat avec un sens de l'honneur incomparable, ou dirigé des entreprises particulières avec un esprit de mesure et de probité qui sembleraient aujourd'hui une duperie. Or, il existe mes enfants, entre ces générations d'écoliers qui accéd[èrent] à la vie en 1870 et vous-mêmes, au moins cette ressemblance que vous êtes destinés à restituer à une société bouleversée par la guerre son équilibre moral. Si la France appauvrie réclame que vous fassiez jaillir ses sources de richesses par un travail intense, elle entend cependant que vous dominiez leur vanité, et que vous soyez guidés par un idéal supérieur à celui du profit et des jouissances qu'il assure […] Il est normal qu'un grand peuple fasse surgir dans ses remous des boues et des épaves. Mais il ne faut pas leur permettre de troubler sa clarté, et ses mœurs sont ici plus puissantes que les lois. Il appartient à votre jeunesse généreuse de rendre toute sa vigueur au sens de la simple honnêteté qui est si profonde au cœur du plus humble d'entre nous et qui fit autrefois le charme de la vie française »[569]. La guerre est donc perçue par des hommes de la génération 1861-1870, ou de la décennie suivante, comme une rupture morale. J.-F. Sirinelli a remarqué une similitude entre la génération née vers 1865 et celle née aux alentours de 1905, les deux « s'éveill[ant] à la vie de la cité dans un climat politique où l'empreinte des problèmes extérieurs est profonde », celle du nationalisme pour la première et celle des aspirations pacifistes pour la seconde[570]. La génération de 1905 avait perçue les soubresauts de la guerre sans participer au combat, mais la guerre lui avait servi « d'éducatrice »[571]. Les jeunes de 1923 auxquels s'adressait le discours évoqué, appartenaient plutôt à la génération suivante, celle née autour de 1915, marquée plus indirectement par la guerre. Malgré tout, l'orateur lui assignait une tâche de reconstruction morale et la poursuite d'un idéal civique magnifié par la guerre. Des deux après-guerres, il fallait donc retenir une similitude, celle de ruines à relever.

L'expérience de la sortie de guerre, pour la génération de 1870, revient dans les propos d'un conseiller municipal clermontois, le docteur Dubois, venu remettre les prix aux élèves des écoles primaire de garçons de Châteaudun et des Salins : « Pendant ma jeunesse, c'est-à-dire après la guerre de 1870, j'ai entendu dire comme tout le monde que nous avions été battus par l'instituteur allemand. Qu'est-ce que cela signifiait ? Cela voulait dire, je pense, que commentateur des discours de M. Fichte à la nation allemande après la débâcle d'Iéna, l'instituteur allemand avait réussi à développer dans la jeunesse allemande le sens de la Patrie. De 1914 à 1918, l'instituteur français a fait mieux, et son enseignement sur les devoirs envers la Patrie y gagnera en autorité. […] La France n'est pas une patrie comme les autres […] La France est, j'ose l'affirmer, la Patrie idéale de tous ceux qui se proclame avec quelque fierté

[569] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 14 juillet 1923.
[570] J.-F. SIRINELLI, *Génération intellectuelle*…, op. cit., p.639.
[571] *Ibid.*, p.642. J.-F. Sirinelli cite l'expression de Jean Luchaire, né en 1901 qui avait donc appartenu à cette jeunesse de l'immédiat après-guerre.

citoyens du monde. Elle seule a bien méritée de l'Humanité au cours des temps. Qui a-t-elle fait souffrir ? […] N'est-ce pas nous, au contraire, qui avons un jour rêvé l'affranchissement des peuples, et les idées de la Révolution n'ont-elles pas eu cette bonne fortune de faire cortège aux armées impériales et de s'implanter jusque dans les plus inextricables fouillis des despotismes du passé. Aujourd'hui même, quelle est notre attitude envers nos ennemis d'hier ? Leur réclamons-nous un impôt de guerre ? Non. Nous demandons seulement la réparation des ruines qu'ils ont systématiquement accumulées sur notre sol envahi ». Pour cet élu municipal, soutenir la France, c'était tout simplement « servir le genre humain »[572]. Appel au patriotisme, célébration d'une France flambeau de l'humanité, tels sont les fondements d'un discours qui, en filigrane, justifie la quête des réparations, sans évoquer toutefois l'occupation de la Ruhr.

Devant les collégiens de Riom, Clémentel prononça par contre un discours très classique dans cette période d'après-guerre, basé sur les notions de sacrifices, de victoire et de relèvement. Comme en témoigne ses archives personnelles[573], Etienne Clémentel gardait des trames de discours préparées à l'avance – on le verra pour l'inauguration des monuments aux morts –, ce qui peut expliquer une certaine permanence dans ses prises de paroles. Elles n'en restent pas moins symptomatiques de son état d'esprit : « Le sacrifice héroïque de nos admirables petits soldats nous permet, à nous aussi, de glorifier la France victorieuse. Ce n'est pas en vain qu'ils auront semé en s'offrant en holocauste à la Patrie ». La figure de Michel de l'Hospital, dont le collège porte le nom, représente « les plus magnifiques vertus de notre race : l'amour du travail, le courage tenace, la fière indépendance de l'esprit, la tolérance, le culte du droit et de la justice, le patriotisme le plus pur ». Ce fut un homme de paix, un « ennemi de la violence et de la haine », dans « son admirable lutte contre le fanatisme, dans son effort surhumain pour défendre la sainte cause de la paix entre les citoyens ». Aux élèves d'assumer l'héritage des héros de la guerre et de la victoire : « C'est vous qui récolterez la moisson. Pour être digne d'eux […], à la France de demain que vous représentez, il suffira de vouloir et d'agir pour cueillir les fruits de la victoire, pour établir définitivement la paix française : paix de progrès et d'évolution sociale, dans le travail et la liberté, dans la réalisation universelle des principes de solidarité et de fraternité humaine dont la France républicaine, fille de la Révolution, s'est fait le champion du monde ». Aussi leur lance-t-il cette recommandation : « Vous suivrez vos aînés dans la voie glorieuse qu'ils vous ont tracé et vous verrez se lever pour la France meurtrie l'heure de la justice et des réparations »[574]. Le devoir des jeunes de se souvenir et de se montrer dignes de l'héritage des combattants est aussi le thème choisi à Issoire par Bigot, une personnalité locale appelée à prononcer le discours de fin d'année devant les collégiens, leur conseillant « de ne pas oublier que c'est au sacrifice de leurs aînés qu'ils doivent de vivre dans une France libre et indépendante »[575]. Le retour de la figure des aînés, ceux de 1870, et ceux combattants de 1918, est donc la marque de ces discours adressées à la jeunesse en 1923. Elle traduit l'inquiétude dans l'avenir, une crainte ravivée par l'opération militaire de la Ruhr, symbole en fait d'un certain échec en terme d'attentes de paix et de prospérité.

L'occupation de la Ruhr a-t-elle redonné « une figure de vainqueur » à la France, comme le suggère N. Rousselier[576] ? Elle avait été présentée comme une « politique de

[572] Discours prononcé le 23 juillet 1923. *L'Avenir*, 25 juillet 1923.
[573] Série 5J aux A.D. Puy-de-Dôme.
[574] Cérémonie du 13 juillet. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19 juillet 1923.
[575] *Ibid.* M. Bigot préside la cérémonie. Il est un fonctionnaire la ville, inspecteur à l'enregistrement qui a été élève du collège.
[576] N. ROUSSELIER, *op. cit.*, p. 237.

gages », à la suite de longues négociations des modalités de la paix et du paiement des réparations, une politique menée au nom de la victoire et du droit français affirmé par le traité de Versailles, au nom des sacrifices des combattants français. Les adversaires ou les sceptiques craignaient une « aventure » agressive, porteuse de guerre, et sans résultats probants pour les réparations. Les partisans d'une politique de contrainte croyaient trouver là ce qu'ils attendaient depuis au moins 1921, mais ils regrettaient cette heure tardive. L'annonce de l'opération par Poincaré et ses partisans s'est faite dans la référence constante à la guerre victorieuse et à l'union nationale. Mais les accents de victoire n'appelaient plus les mêmes espérances. La politique de la Ruhr n'apportait pas la gloire d'une nouvelle victoire attendue, elle cherchait davantage la sauvegarde des gains de celle de 1918.

L'entrée des troupes dans la Ruhr a donc provoqué une réplique discursive des références à la guerre et à la victoire. Elle déclenche une poussée de haine envers l'ennemi. Or cette animosité avait connu un certain apaisement depuis 1920, en particulier dans les milieux modérés et chez les radicaux, les socialistes, pour leur part, l'ayant globalement rejeté depuis quatre ans. Elle était restée vive seulement dans la presse conservatrice et dans les discours d'une droite extrémiste. Deuxième conséquence, l'occupation entraîne la violence politique, mais à usage intérieur cette fois. Le climat d'union restait artificiel. Certes, le président du Conseil disposait d'une large majorité à la Chambre qui pouvait rappeler l'union sacrée, mais les opposants à la politique de la Ruhr existaient, violemment pris à partie à la Chambre, précisément sur la question du sens de la victoire. Cette violence verbale, bientôt rejointe, mais à la marge, par une violence politique de rue, faisait resurgir des automatismes rhétoriques de la guerre. Ceux qui s'opposaient se voyaient exclus de l'union nationale et donc de la nation ; ils pouvaient dès lors être considérés comme des agents de l'ennemi, et vilipendés avec d'autant plus de force quand on pouvait douter, par ses origines, du patriotisme de tel ou tel député. Ils endossaient la figure du traître. À droite, les haines et les préjugés, en particulier l'antisémitisme, rejaillissaient avec force[577]. Haine de l'étranger, haine de l'ennemi – le boche –, haine du bolchevique : tout cela s'amalgame, dans une période de grande tension, aux enjeux dramatisés autour de la référence à une sauvegarde des bénéfices de la victoire. Certes, ceci était le fait des droites extrémistes, mais les milieux politiques plus modérés avaient montré leur sensibilité à de telles dérives. Ces violences politiques de rue, même marginales, font émerger une ligne d'opposition droite-gauche d'une nature nouvelle. Il est remarquable que le sens de la victoire fasse figure de référence dans cette fracture qui sépare deux camps : ceux qui se nomment antifascistes, défenseurs de la République et des libertés publiques, pacifistes rejetant la haine et la guerre, contre ceux qui se présentent comme des hommes d'action, défenseurs de l'ordre et dénonçant l'antipatriotisme et l'internationalisme de la gauche. Ces derniers se disent les garants de la victoire de 1918.

Dans le département du Puy-de-Dôme, il y a donc eu, en 1923, « une flambée nouvelle des cultures de guerre qui avaient été à peine apaisées » telle que J. Horne l'a désignée très justement[578]. Leur vigueur, variable selon les individus et les groupes, a dépendu de la profondeur ou de la superficialité du processus de démobilisation culturelle. Entre 1920 et 1922, ces références de la guerre ont connu une érosion différentielle, sans que le phénomène ait tari une source encore sous-jacente en 1923, avec l'affaire de la Ruhr. La détestation de

---

[577] Pierre BIRNBAUM, « Accepter la pluralité : haines et préjugés », in *Histoires des droites* sous la direction de J.-F. SIRINELLI, Tome 3 *Sensibilités*, 1992, p. 423-471. Il indique que « de manière schématique, les temps forts durant lesquels s'exprime tout particulièrement cette forme essentielle de haine de l'étranger correspondent en général aux guerres franco-françaises. Elle éclate pendant l'Affaire Dreyfus, se poursuit lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat pour reprendre de plus belle, aux lendemains de la guerre de 1914-1918, s'accroître démesurément pendant le Front populaire et son contraire Vichy, ré-émerger, après un temps de rémanence, avec le poujadisme, l'expérience Mendès-France et, enfin, le lepénisme » (p.456).

[578] J. HORNE, Introduction du dossier sur les « Démobilisations culturelles après la Grande Guerre », *14-18 Aujourd'hui*, Paris, Ed. Noésis, mai 2002, p. 47.

l'Allemagne fut réactivée, d'autant que le sentiment dominant dans l'opinion publique était l'inquiétude, voire l'appréhension. Le climat politique n'était donc pas à l'union tant proclamée. Toutefois, l'opinion a semblé résolue dans l'affaire de la Ruhr, une résolution à la fois empreinte de résignation et de passivité. En même temps, elle était saisie d'une nouvelle anxiété. C'est la crainte du retour de la guerre, et donc finalement de l'anéantissement du socle des espérances de la victoire – une fin des guerres ouvrant la perspective d'un monde nouveau – qui peut expliquer un tel trouble de l'opinion. On pouvait soutenir une opération qui rappelait à l'ordre l'Allemagne sur ses engagements du traité de Versailles. Mais n'était-elle pas aussi la démonstration que la force militaire, et donc la violence, et donc peut-être la guerre, restaient à l'ordre du jour, malgré une aspiration pacifiste largement partagée ? Du reste, les analyses des discours à la Chambre et comme dans les milieux politiques du Puy-de-Dôme montrent que la paix était renvoyée à plus tard. Le premier jour de mai 1923, *La Montagne* avait inscrit en bandeau de sa Une : « Premier mai, fête du travail et de la Paix, quand pourrons-nous te célébrer sans haine et sans crainte ? »

En définitive, Poincaré avait emporté l'adhésion sur une rhétorique d'union sacrée qui s'est usée au fur et à mesure que l'opération dans la Ruhr s'embourbait. Les radicaux finissent par s'opposer au gouvernement. Avec les élections législatives, vient le temps du bilan de l'action du gouvernement : qu'avait-il fait de la victoire ?

II. Le sens de la victoire au cœur des enjeux électoraux de 1924 ?

Les élections de 1924 retrouvent la physionomie traditionnelle d'une opposition classique droite contre gauche, cependant qu'une liste communiste vient pour la première fois devant les électeurs, en rejetant dos à dos ses deux concurrentes. Elles se soldent par une victoire complète des socialistes et radicaux rassemblés sous le vocable d'une « union des gauches », et remportant tous les sièges. En face, une « liste d'union républicaine, d'action sociale et de défense agricole » s'était constituée autour des deux députés modérés sortants, Trincard-Moyat et Courtial. Les bénéfices de la victoire s'inscrivent alors au cœur des débats électoraux de 1924.

1. L'héritage de la victoire dans la campagne électorale

Le sens porté par la victoire a pu constituer un thème de différenciation des candidats. Quelle place était accordée à la question de la paix dans ces élections, tandis que la France occupait la Ruhr ? L'opposition droite-gauche constituée par les deux listes principales annonçait-elle un retour d'un républicanisme de combat, à l'heure de la défense du régime, revendiquée quelques mois plutôt à gauche, contre un péril fasciste ?

Les trois listes en présence

La préparation de la campagne législative avait mobilisé les forces politiques locales dès la fin de l'année 1922. Les députés modérés se présentaient sous l'entête du parti

républicain démocratique et social et de son président d'honneur, Raymond Poincaré[579]. Ils défendaient « l'œuvre » du bloc national. En 1924, les structures politiques du centre droit restaient faiblement organisées dans le département du Puy-de-Dôme, qu'il s'agisse de l'Alliance démocratique avec le député Tixier[580], ou de la Fédération républicaine. Une droite plus marquée ne disposait pas d'organisation militante. Au centre, la tentative d'émergence du groupe de la *IVe République*, autour de Jacques Bardoux, avait fait échoué en 1919. Cinq ans plus tard, c'est lui qui apparaît toutefois comme l'animateur de l'union, au côté du député Trincard-Moyat. Ils étaient accompagnés de Marc Blatin, ancien responsable de la *IVe République* et candidat malheureux comme J. Bardoux, sur la liste d'union avec les Radicaux présentée en 1919. Les députés sortants Trincard-Moyat et Courtial se représentaient. À la Chambre, ils avaient siégé avec les républicains de gauche. La liste comprenait également Joseph Python, ancien député battu en 1914, quand il était alors candidat présenté par la Fédération des gauches. Pendant la campagne, il fut souvent pris à partie par les candidats de gauche qui le considéraient comme un réactionnaire. Pierre Dubost, un industriel de Saint-Rémy-Sur-Durolle et également président d'un syndicat agricole, avait déjà été candidat sur la liste modérée en 1919. Enfin, Félix Lecoq se présentait comme ingénieur et propriétaire agricole à Menat. Au total, il s'agissait donc d'une liste d'union, où les modérés dominaient. Elle obtenait le soutien de tous les courants de la droite. L'Action Française, très peu implantée localement, appela également à voter pour cette liste[581].

Dès la première réunion, ces candidats modérés définirent leur ligne politique pour toute la bataille électorale. Ils « réprouvent la politique de dissensions, de démagogie et de capitulation face à l'Allemagne, qui est celle du Bloc des gauches, approuvent le programme d'union nationale et de progrès social plus que jamais nécessaires à la paix intérieure et à la sécurité extérieure de la France, et reconnaissent la nécessité d'une organisation pour soutenir ce programme »[582]. Leurs arguments électoraux étaient principalement centrés sur la dénonciation du danger représenté par leurs adversaires, plutôt que sur la promotion de l'œuvre du Bloc national[583]. Dans cette perspective, les attaques reprenaient des thèmes anciens : le danger révolutionnaire, le désordre. Mais, *L'Avenir*, déclaré organe de presse

---

[579] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 avril 2004. Le PRDS était né de la transformation de l'Alliance démocratique, sous l'impulsion de Charles Jonnart en 1920. Il reprendra en 1926 le titre de l'ancienne formation. R. Sanson, « ARD ou AD », *Dictionnaire de la vie politique française au XXe siècle*, sous la direction de J.-F. Sirinelli, édition revue et corrigée 2003, p. 82-87.

[580] Rosemonde SANSON, *L'ARD une formation du centre 1901-1920*, PU Rennes, 2003, 562 p. Son étude ne mentionne pas de comité pour le Puy-de-Dôme. Seul le député Tixier, étiqueté à l'Action républicaine et social est affilié à ce mouvement. (Annexe p. 542).
Après avoir été battu aux élections législatives de 1914 sur la circonscription d'Ambert dont il était le maire et le conseiller général, Courtial est élu en 1919 sous les couleurs de l'ARD. *A.D. Puy-de-Dôme*, M 2830.

[581] Elle appelait à voter pour la liste d'union républicaine bien qu'elle désapprouvait son programme contraire à sa doctrine, mais parce que « celle-ci étant la moins mauvaise et étant la seule défendant la politique nationale de Poincaré ». Lettre du comité de la Jeunesse Royaliste et des organisations d'Action Française adressée à *L'Avenir* qui la publie dans l'édition du 10 ami 1924. Au cours de la campagne, leur présence est à peine relevée. Une fois, *Le Moniteur* note : « Quelques timides essais d'obstruction de jeunes camelots du roy, furent vite réprimés par les citoyens eux-mêmes » à Beaumont, lors de la réunion électorale du cartel des gauches. *Le Moniteur*, 9 avril 1924.

[582] Selon l'ordre du jour voté à la première réunion tenue à Maringues, le 6 janvier, en présence de l'avocat riomois J. Fougère, représentant de la Fédération des Républicains-démocrates, également chroniqueur dans le très conservateur *Courrier du Puy-de-Dôme. L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 11 janvier 1924. Leur campagne avait débuté en janvier, par une série de réunions publiques organisée par la Fédération des Républicains-démocrates, et qui avait permis de créer des comités électoraux provisoires, en préparation de la campagne à venir.

[583] Mathias Bernard a fait le même constat à propos de la situation dans le Rhône, où la liste est dominée par la Fédération républicaine, concluant que « la traditionnelle peur du rouge sert de ciment aux modérés ». M. Bernard, *La dérive des modérés. La fédération républicaine du Rhône sous la IIIe République*, L'Harmattan, coll. Carnot, Paris, p. 266.

officiel de la liste pendant la campagne, en fit un thème fort de ces éditoriaux, y ajoutant une rhétorique de guerre non remisée depuis 1918. La liste d'union républicaine fit son entrée dans la campagne électorale en publiant dans les colonnes de *L'Avenir* une première déclaration, intitulée « Pourquoi nous refusons d'obéir au Cartel »[584]. Elle fut imprimée et affichée dans les rues[585]. Elle demandait au « peuple auvergnat », « qu'il choisisse entre le KARTEL, un mot « boche », et L'UNION, un mot français ; entre la REFORME REPUBLICAINE et la REVOLUTION SOCIALISTE ; entre le Parlement de 1914 qui n'a su ni prévoir ni préparer la guerre, et le Parlement de 1924 qui réalisera enfin la paix dans l'ordre républicain et dans le progrès social »[586]. Le cartel des gauches représentait l'ennemi électoral, mais aussi plus largement, l'ennemi intérieur. Le vocabulaire agressif utilisé depuis la guerre à l'encontre de l'Allemagne, avait, à force d'amalgames, aboutit à désigner aussi l'adversaire politique. Ce glissement sémantique témoignait d'une violence électorale nouvelle, tout au moins depuis 1914. Le journal rapportait des apostrophes agressives relevées lors des réunions électorales. Les réunions politiques furent, en effet, houleuses durant toute la campagne électorale. Rendant compte de la tournée de « ses » candidats dans la région d'Ambert, *L'Avenir* titrait, « À Saint-Amant-Roche-Savine, un défenseur du Bloc des gauches se déclare l'ami des Boches ». À cette réunion, les candidats de droite, tous anciens combattants, s'étaient présentés au contraire, comme « les continuateurs » des morts de la guerre, « pour assurer la paix à leurs pays »[587]. L'un d'entre eux, Pierre Dubost avait déclaré : «Je vous le dis, moi ouvrier [il se présente comme ancien ouvrier coutelier], moi mutilé, nous n'avons pas fait la guerre aux Boches pour en arriver maintenant à nous battre entre Français »[588]. Cette opposition fut systématiquement utilisée contre les contradicteurs des deux listes concurrentes qui pouvaient intervenir dans une réunion. À Clermont-Ferrand, le candidat communiste Rault, contestant la qualité de bons défenseurs du pays aux candidats de droite fut apostrophé. « Et vous, vous défendez les Boches », s'étaient exclamés de nombreuses voix dans la salle, selon *L'Avenir*[589]. Plus tard dans la soirée, Dubost s'était adressé aux anciens combattants en leur affirmant : « Ce que nous voulons, c'est une République pacifique qui relèvera les ruines et les deuils du pays, qui saura justement reconnaître et faire prévaloir les droits de ceux qui ont sauvé la Patrie ». Symboliquement, les comptes-rendus de *L'Avenir* opposaient les chants entonnés par les deux « camps », face à face dans les réunions publiques, *La Marseillaise* revendiquée alors par la liste de droite et *L'Internationale* attribuée indifféremment aux partisans des deux autres listes, celle du cartel des gauches et celle des communistes[590].

Le jour du scrutin, *L'Avenir* publia un appel du parti républicain démocrate et social qui insistait sur le bilan du bloc national assimilé à une « double victoire », celle remportée dans « la bataille du franc », et celle, « à la veille d'être gagnée », dans « la bataille des réparations ». Il est d'ailleurs symptomatique de voir ici employé un vocabulaire militaire et

---

[584] Ce texte attaquait en particulier le fait que le parti radical ait choisi l'alliance à gauche. Il dénigre « un radicalisme dévoyé et terrorisé », « les magiciens du radicalisme à la lyonnaise » et ses excommunications, son alliance avec « le socialisme collectiviste ». Cette déclaration est la première de la liste de droite qui, à l'occasion, demande au journal *L'Avenir* de l'accueillir dans ses colonnes.

[585] *A.D. Puy-de-Dôme, M 2383*. Le dossier comprend un exemplaire de l'affiche.

[586] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 mars 1924. La typographie est celle du journal.

[587] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 24 avril 1924. Le journal vitupère contre le « citoyen Chevarin de Saint-Amant-Roche-Savine », accusé de sympathie avec l'ennemi.

[588] *Ibid.*

[589] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 10 mai 1924.

[590] C'est le cas par exemple à Clermont-Ferrand, le 9 mai 1924. Après la réunion au Cinéma Gergovia, les candidats de droite se présentent au balcon de l'Hôtel de Lyon et entonnent tous les sept le chant national repris par une foule immense, selon *L'Avenir*. Un rapport du commissaire central évoque plus prosaïquement un chahut pendant la réunion, un des candidats J. Python n'ayant d'ailleurs pas pu s'exprimer. Au sujet des incidents place de Jaude, il relève des applaudissements et des cris mais aussi l'affrontement des deux hymnes. *A.D. Puy-de-Dôme, M 2383*, Rapport du 10 mai 1924.

de voir utilisé le terme de victoire, pour décrire les enjeux de l'après-guerre. Les promesses électorales se résumaient, du reste, à l'assurance d'une amélioration prochaine de la situation : « *Le franc retrouve sa valeur*. Le sucre baisse. Le pétrole baisse. Le pain baisse. LE COUT DE LA VIE VA DIMINUER ». Du point de vue extérieur, « *L'Allemagne cède*. Des négociations commencent. *La Paix est proche* », assurait-on. Aussi, les modérés se présentaient-ils « pour la paix extérieure et la paix sociale », « contre la révolution et contre la guerre »[591]. La référence à la victoire n'était plus évoquée en termes d'union. On la disputait même aux adversaires : « Les partis qui nous ont valu l'attaque allemande, quinze cent mille morts et des ruines sans nombre, osent reprocher aux vainqueurs de 1919 de n'avoir pu, en quatre ans, réparer leurs erreurs et leurs folies de quinze années »[592].

À gauche, l'union, déjà réalisée dans certains cantons aux élections cantonales de 1921, constituait une attente marquée des militants[593]. En 1923, malgré des divergences d'analyse concernant la Ruhr, les socialistes et les radicaux s'étaient rassemblés sur le thème de la défense du régime républicain contre « les menées fascistes ». Un an plus tard, il restait à trouver un accord formel sur la constitution des listes. Le groupe radical tint congrès à Clermont-Ferrand le 16 mars, sous la présidence de Clémentel. Les élus et des délégués de tout le département furent présents et décidèrent d'entériner le choix d'une liste de cartel des gauches, réservant quatre places sur sept aux radicaux (Huguet et Marrou députés sortants, Chassaing et Reynouard anciens députés)[594]. Les candidats socialistes furent les deux députés sortants, Varenne et Claussat, ainsi qu'Albert Paulin. Dans leur déclaration commune, les deux partis firent référence à l'union réalisée pour les élections de 1885 (également au scrutin de liste mais à deux tours – une liste d'union ayant été réalisée au 2e tour). Il s'agissait de défendre « l'œuvre de la République et par conséquent la République elle-même », et d'« abattre le Bloc national »[595]. Dans la région de la coutellerie thiernoise, dont le milieu ouvrier était très marqué à gauche, on opposa de nouveau les « rouges contre les blancs » durant la campagne électorale [596].

Le parti communiste se présentait seul aux élections et entendait renvoyer dos à dos, le bloc national et le cartel des gauches. Sa profession de foi proposait un vote de classe aux électeurs : « vous choisirez de voter : ou pour les blocs nationaux de droite et de gauche et la politique d'exploitation du travail, ou pour le bloc ouvrier et paysan c'est-à-dire contre les

---

[591] La typographie – mots en italique ou en majuscules – respecte celle utilisée par le journal.

[592] Editorial de *L'Avenir*, le 11 mai 1924.

[593] Des comités républicains avaient alors reparu, montrant une renaissance partielle des structures radicales d'avant guerre. En août 1922, la constitution d'une Fédération républicaine rassemblant élus et militants républicains de gauche, radicaux et radicaux-socialistes avait poursuivi cette tâche de reconstruction. Les déclarations de Clémentel (en septembre) puis de Varenne (en novembre) étaient venues préparer l'accord.

[594] *Le Moniteur* publie un article sur ce congrès qui réunit plus de 500 élus ou représentants des comités. Il contient une longue liste de tous les élus participants du département –document précieux pour établir la force de l'implantation radicale parmi les élus municipaux du département. Clémentel présenta d'abord le résultat des négociations entamées avec les dirigeants socialistes pour déterminer le nombre de places attribuées à chacun, ce qui donna lieu à discussion. Puis le congrès donna mandat aux candidats désignés de prendre pour base le programme minimum adopté par le comité directeur de leur fédération, pour élaborer avec les Socialistes un programme commun. Edition du 17 mars 1924.

[595] « Aux électeurs », déclaration signée par le comité directeur de la Fédération Républicaine du Puy-de-Dôme et la Commission exécutive de la fédération socialiste. *La Montagne*, 10 mai 1924.

[596] La réunion électorale tenue à La Monnerie le 26 mars 1924, et présidée par le maire socialiste de Saint-Rémy-sur-Durolle, se termina par le vote d'un ordre du jour où les électeurs « félicitent les partis de gauche d'avoir réalisé l'union qui, seule, peut permettre une victoire républicaine sur la réaction sociale et politique, représenté par le Bloc dit national. [Ils] s'engagent à voter unanimement, sans rature, pour la liste des rouges, contre la liste des blancs ». À Bellevue (Thiers), on s'était réjouit de « la formation du Bloc des Rouges ». *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 28 mars 1924.

grosses fortunes, les mercantis, les profiteurs de guerre, le militarisme, la politique d'expansion coloniale, d'occupation et de guerre ». Ce discours fut celui tenu dans les réunions électorales. Mais en l'absence de presse communiste locale, seuls quelques rapports de police et quelques indications publiées dans la presse locale, très défavorable à cette liste, permettent de suivre les arguments présentés par les candidats communistes[597]. À Thiers, seul un orateur, Rault, a évoqué la Ruhr en condamnant l'occupation, mais le rapport de police qui rend compte de la réunion n'est pas plus précis[598]. Sa lecture de la guerre familière chez les communistes, précisait « que la guerre de 1914 n'a pas été plus voulue par le peuple allemand que par la classe ouvrière française, mais bien par le capitalisme international ». Rault avait parlé très longuement, plus d'une heure, devant 1000 à 1200 personnes. Comme les deux premiers orateurs, il rejetait les deux autres listes concurrentes qu'il qualifiait de « Blocs Nationaux de Droite et de Gauche », stigmatisant en particulier l'alliance des anciens rivaux, radicaux et socialistes. L'accueil fut mitigé : le commissaire de police note le peu d'applaudissements à l'issue des interventions des deux premiers orateurs. Il précise, par contre, que Rault fut « très écouté et assez applaudi ».

Les communistes déclaraient la lutte contre le capitalisme et ses avatars, le militarisme et la guerre. Leur profession de foi n'était pas bâtie autour des deux thèmes majeurs des deux autres listes, la défense de la République et de la paix, mises à mal par le bloc national d'après l'union des gauches, en péril en cas de victoire de ce cartel d'après la liste des modérés.

La victoire et la paix : Des thèmes encore cruciaux ?

Trois occurrences relevées dans les professions de foi, rendent compte de la place accordée à la guerre et à la question des gains de la victoire.

Tableau 17 : La guerre, la victoire et la paix dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, législatives, 1924)

	Parti communiste[599]	*Union des gauches*[600]	*Modérés*[601]
Guerre	3	2	6
Paix	0	3	6
victoire	0	2	0

La profession de foi communiste utilise trois fois le mot guerre, pour dénoncer « les profiteurs », ou bien « la politique d'occupation et de guerre » menée par le gouvernement sortant. Il n'y a pas de retour sur le conflit passé, son déroulement ou ses résultats. La Grande Guerre n'est pas une référence pour les communistes, sinon pour être dénoncée au nom de la

[597] *Le Moniteur* décrit par exemple les communistes venus portés la contradiction aux candidats du cartel des gauches comme des « naïfs et jeunes moscoutaires », bien vite remis en place par l'habile député Alexandre Varenne. Le quotidien radical indique cependant la courtoisie du candidat communiste Rault qui s'était exprimé à la réunion tenue à la salle Poly à Montferrand, le 23 mars. *Le Moniteur*, 25 mars 1924.

[598] Trois des sept candidats communistes, Courtois, Sudre et Rault, participaient au meeting. Rault était professeur à l'école primaire supérieur de Gannat et candidat aux législatives dans son département de l'Allier. Le Préfet du Puy-de-Dôme informa son homologue du département voisin, rendant compte de la réunion de Thiers. Lettre du 29 avril 1924. Camille Rault et Jean Boyer, un autre insituteur, furent deux conférenciers de talent qui contribuèrent à la diffusion des idées communistes dans la région jusqu'en 1927, selon les rapports de police. C. SPINA, *op. cit.*, p. 37-38.

[599] *A.D. Puy-de-Dôme*, M2383.

[600] *Le Moniteur*, 4 mai 1924.

[601] *L'Avenir*, 29 avril 1924.

lutte contre le capitalisme. Mais le terme de paix est également absent. La profession de foi ne développe aucune analyse de la paix ni de la situation internationale, sinon pour vilipender « les grosses fortunes, les mercantis, les profiteurs de guerre, le militarisme, la politique d'expansion coloniale, d'occupation et de guerre ». Bien qu'elle fût un thème privilégié de propagande en 1923, la Ruhr n'est pas mentionnée, sinon par l'expression vague de « politique d'occupation ».

Dans la profession de foi du cartel, la Ruhr n'est pas, au demeurant, beaucoup plus clairement évoquée. Les socialistes avaient critiqué l'occupation au début de l'année 1923, les radicaux avaient été partagés entre critique, abstention et adhésion à la politique de Poincaré. Quel discours tenir sur cette question, un an plus tard, au moment où les deux courants faisaient alliance ? La profession de foi fait l'impasse sur le thème précis de l'entrée dans la Ruhr pour se consacrer à une analyse globale des conditions de paix. La majorité sortante est critiquée pour avoir pratiqué une politique aventureuse, isolant la France de ses alliés : « Après nous avoir engagé dans les expéditions criminelles ou inutiles, en Russie, en Syrie et ailleurs, elle a arrêté net les premiers effets, insuffisants encore mais déjà apparents, des stipulations du traité de Versailles en abandonnant la méthode des accords interalliés auxquels on tend maintenant à revenir, non sans avoir retardé de plusieurs années la solution pratique du problème des réparations ». Il s'est agi d'« une politique de vaine parade », qui a éloigné la France de ses alliés. C'est un échec financier également, à mettre au débit de la majorité sortante, selon la presse radicale régionale. En avril, un encart du *Moniteur* affirmait par exemple : « Le Bloc national n'a fait payer ni les Boches ni les Mercantis mais il a fait payer les Anciens Combattants »[602]. Plus tard, un autre (« De la Victoire à la Ruine »), accusait le Bloc national d'avoir doublé la dette publique[603]. Or, les modérés avaient présenté « la bataille du franc » comme un succès politique de Poincaré. La politique extérieure souhaitée est définie, dans la profession de foi, avec les mêmes accents qu'en 1919, les nouveaux élus ayant « à résoudre la question vitale des réparations, à obliger l'Allemagne à s'acquitter de sa dette en opposant à sa mauvaise volonté l'accord étroit et résolu de la France et de ses Alliés ». Le triomphe de l'union des gauches est souhaité « dans l'intérêt de la paix, pour que la Société des nations vienne enfin substituer l'accord des peuples dans le respect mutuel des droits de chacun, à la rivalité mortelle des appétits internationaux ». Un thème crucial qui fait la Une de *La Montagne* et le sujet de l'éditorial de Léon Jouhaux le jour du vote[604]. La première condamne le bloc national, dilapidateur des bénéfices de la victoire : « Ceux qui d'un pays victorieux de la terrible épreuve de la guerre…, d'un pays qui de toutes ses forces, de tout son cœur, a prouvé qu'il voulait revivre, ont fait un pays diminuer et pauvre…, Ceux qui, de la France admirée et aimée du monde entier, ont fait une France isolée et abandonnée de tous…, Ceux qui ont protégé les mercantis, les profiteurs de guerre et les profiteurs de ruines…, Ceux qui, par leur politique de vie chère et de change avili font crever de faim les petits rentiers, travailleurs d'hier…, Ceux qui ont accablé d'impôt le peuple…, Ceux qui se dressent contre les lois ouvrières… ». « LE PROBLEME DOMINANT : celui de l'organisation de la paix », titre Léon Jouhaux qui trouve un règlement possible par l'action de la Société des Nations : « Le traité général de garantie mutuelle élaboré par la Commission du Désarmement de la Société des Nations en fournit le moyen ». Il évoque « un nouvel ordre » apportant la paix désormais établie « sur des rapports pacifiques entre les peuples ». Le même jour, dans *le Moniteur*, G. Ponsot[605] dramatise l'enjeu se plaçant à l'échelle de l'Europe et en évoquant « le

[602] 7 avril 1924.
[603] 1er mai 1924.
[604]cf. en Annexe. *La Montagne*, dimanche 11 mai 1924.
[605] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* était l'organe officiel de la Fédération républicaine (Union des républicains de gauche, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes indépendants) . En cette année électorale, le quotidien local a

danger d'une Chambre française réactionnaire et belliqueuse [qui] apparaît effroyable. Nationalisme violent contre nationalisme violent ! ». En effet, il dépeint la situation allemande avec l'émergence des « racistes », ces « ultranationalistes qui refusent d'accepter le rapport des experts », dont il nie toutefois le succès en les cantonnant à « une minorité bruyante et sans action ». Il contre ainsi les arguments de la droite, basés sur la peur de la montée en Allemagne d'une coalition nationaliste et d'une obstruction communiste, aux ordres de Moscou. Et de conclure : « si les élections dans notre pays sont nettement à gauche, une politique d'apaisement européen est possible »[606].

Au contraire de ses concurrentes qui n'y font presque plus référence, la profession de foi des modérés évoque la guerre, brièvement il est vrai. Le texte précise que ses candidats « savent ce qu'est un champ de bataille. Ils veulent tous éviter à leurs enfants le *spectacle de ces horreurs* », est-il précisé. Elle promet aux anciens combattants un *Office du Combattant* et aux « *victimes de la guerre* »[607] l'appui de leurs revendications. Concernant la paix, la profession de foi soutient, comme sa concurrente de gauche, un renforcement de la Société des Nations, mais elle refuse une politique de désarmement. La France « cherchera, dans l'extension de la Société des nations, dans la signature des pactes d'assistance et de traités d'arbitrage, les moyens d'assurer au monde le respect du droit. Mais éclairée par la cruelle expérience, elle n'acceptera pas de réduire ses armements et de lâcher ses gages, que si les militaristes allemands, auteurs responsables de la plus effroyable des guerres, renoncent, d'abord, à restaurer les Hohenzollern, à préparer la revanche et à violer les Traités ». Le bloc des gauches est présenté comme porteur de désordre, à l'intérieur et à l'extérieur. Désormais, les électeurs sont appelés à choisir, « entre la Chambre de 1914 et un Parlement renouvelé, entre un retour aux querelles stériles et un effort de réorganisation, entre la Révolution et la Réforme, entre la Guerre et la Paix ». Ce thème fut en effet au centre de la campagne des modérés qui avaient fait placarder des affiches dénonçant « La grande coupable », la Chambre de 1914, rendue responsable de la guerre et de la manière dont elle avait été conduite, quand cinq des sept candidats du bloc de gauche étaient alors députés. Mais elle était aussi mise en cause pour avoir empêché une victoire totale : « En novembre 1918, à la veille de l'armistice, la délégation américaine et R. Poincaré voulait imposer à l'Allemagne un désarmement total et une démobilisation totale. Ils se heurtèrent à la résistance de la délégation britannique et de Clemenceau. Et un armistice incomplet et prématuré fut signé. Qui est responsable ? La Chambre de 1914 »[608]. Les modérés reprenaient ici ce qui avait été la position de Poincaré, alors président de la République, considérant qu'il ne fallait pas procéder à un armistice prématuré et s'opposant alors à Clemenceau, celui-ci ne voulant pas prolonger la guerre. Pour les partisans de Poincaré, il s'agissait de faire porter les difficultés de la paix sur la législature précédente, pour tenter d'esquiver les critiques sur la situation internationale présente. Entre les deux listes, la polémique se fit par presse interposée. *Le Moniteur* tenta de retourner l'argument contre ses auteurs : « Si la Chambre de 1914 est la Chambre de la guerre, elle est aussi la Chambre de la Victoire et de la Paix, la Chambre qui a rendu l'Alsace et la Lorraine à la France, la Chambre qui a brisé l'hégémonie allemande et délivré vingt peuples de jougs étrangers »[609]. Mais ce fut peut-être la seule fois où il fut question de la victoire.

---

fait appel à davantage de chroniqueurs parisiens : le sénateur François-Albert, qui collabore également à *L'Oeuvre* et au *Quotidien*, le sénateur Mario Roustan, un proche d'Herriot, le chef de file lyonnais en personne, ou Georges Ponsot, militant radical-socialiste dès sa jeunesse et collaborateur à *L'Ere nouvelle*, *La Lanterne* et au *Quotidien*. Le journal affichait ainsi son ancrage radical.

[606] *Le Moniteur*, 11 mai 1924.

[607] Les mots sont en italiques dans la profession de foi telle qu'elle a été publiée dans *L'Avenir*, 29 avril 1924.

[608] *A.D. Puy-de-Dôme, M2383*, Affiche électorale « La grande coupable ».

[609] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, « La Chambre de la Victoire », 10 mai 1924.

En effet, il est remarquable de constater la faible place du thème de la victoire dans l'ensemble des professions de foi. Les références à la guerre et aux combattants sont rares. Absentes à gauche, elles sont discrètes chez les modérés, même si la figure effrayante de la guerre est rappelée en tant que repoussoir à une politique dangereuse, attribuée au cartel des gauches. Les références aux combattants, glorieux héros, et à leur victoire, communes à toutes les professions de foi de 1919, ont disparu en 1924. Ne subsistent que quelques évocations, en termes de droits sociaux pour des « victimes de guerre ». On constate également la faiblesse des notions de relèvement, de restauration, ces maîtres mots des professions de foi de 1919. À droite, le vocable désormais en vigueur est celui de « l'action », utilisé dans les sous-titres du programme : « l'action financière », « l'action économique », « l'action sociale ». À gauche, on attend « l'heure de la délivrance » pour réformer, et revenir sur l'œuvre de la précédente majorité. Ces professions de foi ne s'inscrivent donc plus dans la perspective des bénéfices à tirer de la victoire. Certes, il reste à assurer la paix, mais la rhétorique de la France victorieuse n'est plus de mise. Par contre, le ressort républicain semble rejouer.

La République au cœur des enjeux électoraux

Tableau 18 : L'idée républicaine dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, législatives, 1924)

	Parti communiste[610]	*Union des gauches*[611]	*Modérés*[612]
France	0	3	4
République	4	5	3 +1 (« président de la République »
Républicain	1	12	3
démocratie	0	2 (+ 1démocrate + 1 démocratique)	0
Liberté(s)	0	1	3

Le mot *République* est employé à quatre reprises par les candidats communistes dans leur déclaration, mais de manière répétitive, dans un passage unique de dénonciation du régime politique. En effet, en s'adressant aux électeurs, les candidats leur demandent : « Vous manifesterez votre désir d'en finir avec un régime dont vous payez tous les frais sans profit, avec une République qui n'a de République que le nom, et votre volonté de créer la République ouvrière et paysanne, qui, seule, mettra vraiment tout le pouvoir entre vos mains »[613]. La mise en cause du régime républicain est évidente, même si c'est encore le terme de république qui sert à décrire la nouvelle direction souhaitée, celle d'une « République ouvrière et paysanne ».

Au contraire, le texte du cartel est comme rythmé par les références républicaines, qui retrouvent une force perdue dès l'entrée en guerre, et dont le retrait avait été confirmé dans les professions de foi en 1919.

[610] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 2383.
[611] *Le Moniteur*, 4 mai 1924.
[612] *L'Avenir*, 29 avril 1924.
[613] *A.D. Puy-de-Dôme, M 2383*, Elections 1924. Les candidats étaient Rault, Chareyras, Coulon, Courtois, Lamirand, Roche et Sudre.

Tableau 19 : Les occurrences républicaines à gauche (Puy-de-Dôme, législatives, 1914-1924)

	1914		1919		**1924**
	Socialistes	*Radicaux*	*Socialistes*	*Cartel radical*	*Union des gauches*
France	0	2	2	5	**3**
République	4	4	1	2	**5**
Républicain	5	4	2	2	**12**

En 1924, l'adjectif républicain n'est utilisé pas moins de 12 fois. Le mot est employé pour désigner tout ce qui est de gauche, face au bloc national. Les premières phrases de la profession de foi donnent le ton de cette opposition : « Depuis quatre ans, la réaction est maîtresse de la République. Profitant de la division des républicains, les éternels adversaires de la démocratie ont mis la main sur le pouvoir en faisant élire une majorité parlementaire de réacteurs camouflés ». C'est l'effacement de la défaite électorale de 1919 qui est attendu en 1924 : « Pour que la revanche soit complète, pour que le redressement républicain soit éclatant, le groupement de toutes les forces républicaines est la condition première de la victoire commune ». La situation est comparée aux moments historiques de l'établissement du régime : « Et c'est pourquoi, comme cela s'est produit à toutes les périodes critiques qu'a traversées la République, comme au Seize-mai, comme à l'époque du boulangisme et du nationalisme, s'opère aujourd'hui dans presque tous les départements de France, la concentration des partis de gauche pour le salut du régime républicain ». Ces références sont révélatrices de la lecture qu'entendait faire le cartel des élections de 1924, celle de l'union des républicains, au sens de l'union des gauches. Au lendemain du 16 mai 1877, elle avait été réalisée pour les élections législatives provoquées par Mac-Mahon et elle avait permis de garder une majoritaire républicaine à la Chambre. La référence au général Boulanger évoque la crainte de l'antiparlementarisme. Or, Poincaré avait été accusé d'avoir affaibli les Chambres par sa pratique gouvernementale (limitation des débats, multiplication des votes de confiance, pratique des décrets-lois). Le Bloc national est donc blâmé comme celui qui a sacrifié « les prérogatives du Parlement républicain en renonçant à contrôler annuellement le budget et en remettant au pouvoir exécutif le droit de faire la loi aux lieu et place du législateur ». La majorité sortante était aussi accusée d'avoir « travaillé à détruire les institutions républicaines, en livrant peu à peu l'enseignement à ses adversaires, en réintégrant les congrégations dissoutes, en combattant les libertés syndicales, en reprenant sournoisement aux travailleurs les avantages péniblement acquis ». Pour le cartel des gauches, les fondements de l'œuvre démocratique et sociale de la République étaient attaqués, comme hier, par une « Chambre réactionnaire ».

Le quotidien radical avait tiré le bilan de l'union nationale prônée après 1918, résumant ainsi le constat lucide dressé par Aristide Briand en février 1924 [614]: « L' « union sacrée » prolongée pendant la paix, les adversaires du régime en ont fait un « piège à républicains ». C'est le patrimoine républicain qui, constamment, a payé les frais de l'idylle […] La réaction conçoit l'apaisement comme Néron, « j'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer ». Et de conclure : « C'est une nouvelle union sacrée, mais l'union sacrée entre Républicains » qui est nécessaire en vue des élections[615]. La défense de la République était aussi le thème central de la campagne électorale menée par *La Montagne* qui entendait

[614] Depuis le début de l'année, le journal avait multiplié les éditoriaux sur le thème de la défense républicaine. En février, il saluait « la nouvelle union sacrée » prônée par Aristide Briand lors d'une réunion à Carcassonne le 24 février.

[615] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 25 février 1924. Dans le même article il relève aussi l'appel à l'union des républicains contre le Bloc national lancé par un autre ancien président du Conseil, Paul Painlevé à Annecy.

mobiliser les « Républicains ». « Pour éviter la guerre, rétablir les finances du pays et répartir équitablement les impôts ; pour désarmer les camelots du Roy et consolider la République »[616]. Il fallait « assurer à la fois la Victoire de la République et le Salut du Pays »[617]. Une République héritière de la Révolution comme le souligne clairement *La Montagne* dans un dernier appel, qui associait défense de la république et lutte contre le fascisme :

« Ceux qui faisaient rêver les aventures des Mussolini et autres dictateurs…
Les ennemis de la République et les ennemis de la vraie France
Ceux qui ont retiré au Pays de la Révolution sont vrai visage
Comparaisse devant le peuple.
Peuple n'oublie pas ce que tu lui dois à cette République ! Défends-la en te défendant !
« Vote contre le « Bloc national » et POUR LA REPUBLIQUE ! »[618].

Durant la campagne électorale, le journal socialiste avait inscrit l'union républicaine à gauche dans le droit fil des stratégies passées de défense républicaine. Un éditorial d'Albert Buisson l'expliquait clairement, en référence à l'Affaire Dreyfus et à la constitution du ministère Waldeck-Rousseau[619]. Cette dernière indication fut reprise en écho par G. Ponsot dans son éditorial du 11 mai[620]. Le jour du scrutin, *Le Moniteur* publiait également en première page, un appel à voter entièrement dévoué à montrer l'enjeu républicain du scrutin et à en dégager « la parfaite clarté » : « La liste de l'Union des gauches, ce n'est pas une liste radicale, ce n'est pas une liste socialiste, c'est une liste de défense républicaine. La République, d'abord ! D'abord et avant tout ! […] Les admirateurs de Lénine et de la Russie rouge, les bolchevicks de chambardement général et de réquisition des terres voteront pour la liste dite du Bloc ouvrier et paysan […] Les royalistes, les bonapartistes, les plébiscitaires, les débris de l'Action libérale et les fascistes voteront pour la liste de soi-disant Union républicaine, en réalité liste des droites coalisées ». Ainsi, à la seule liste républicaine, celle du cartel, s'opposaient des « listes de Révolution et de Réaction »[621].

À droite, le républicanisme s'affiche plus volontiers qu'en 1919, mais il reste toutefois discret. Les occurrences sont bien moins nombreuses que celles de la déclaration du cartel des gauches, mais leurs fréquences progressent par rapport au scrutin législatif précédent.

---

[616] *La Montagne*, 10 mai 1924.
[617] *La Montagne*, 10 mai 1924.
[618] La Une du 11 mai 1924 : L'appel à voter occupe la moitié de la première page du journal.
[619] *La Montagne*, 4 mai 1924.
[620] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 mai 1924. L'éditorial de Georges Ponsot intitulé « La journée de la République » développait la rhétorique républicaine défendue par les gauches : « Pour la République, pour la paix, pour la justice fiscale, pour la sécurité, Contre la réaction, la guerre, l'iniquité des charges et l'aventure, Votons liste entière pour l'Union des gauches ». Faisant nommément référence à Waldeck-Rousseau, qui en son temps, dénonçait ses adversaires usurpant l'étiquette républicaine, il affirmait encore : « Comme en 1902, c'est le cartel, c'est le bloc des Gauches qui ne cherche sa force que dans l'appui des républicains. C'est lui qui est la République ».
[621] *Ibid*. Le lendemain, *Le Moniteur* titrait à la Une : « La victoire républicaine ». Et *La Montagne* : « Victoire écrasante de l'Union des gauches dans le Puy-de-Dôme. Le succès républicain s'affirme dans la plupart des départements ». Un bandeau placé à droite du titre du quotidien ajoutait encore un « Vive la République ! ».

Tableau 20 : Les occurrences républicaines à droite (Puy-de-Dôme, législatives, 1914-1924)

	1914	1919	1924
France	4	6	4
République	4	2	4
républicain	6	2	3

En effet, les candidats modérés se doivent de réitétrer leur attachement au régime, attaqués comme ils le sont depuis plusieurs mois sur ce terrain du républicanisme. Ainsi, dès la première expression de leur profession de foi, les candidats modérés se désignent comme « les républicains ». Un paragraphe intitulé « La République » indique leur conception du régime, celle d'une république en paix à l'extérieur et à l'intérieur, appliquant les libertés religieuse et économique : « La paix internationale n'a toute sa signification, que si elle se complète, à l'intérieur, par la paix religieuse et sociale. La République, dont le cadre est désormais intangible, peut et doit l'assurer. Sa laïcité n'est que la garantie logique de la liberté. Le pays est excédé des *paperasseries* et des *bavardages*. La France a soif de réformes. L'action économique doit primer l'action politique ». Plus loin, les candidats ajoutent : « Il nous plait de rappeler que l'œuvre sociale de la République est celle de notre parti ».

En 1924, l'idée républicaine redevient donc une valeur de combat, après une éclipse marquée par l'entrée en guerre, dix ans plus tôt. Sa vigueur pâtit cependant de cet effacement, mais le retour est manifeste. Les références républicaines semblent avoir décrit un mouvement inverse de celles liées à la guerre et à la victoire. Le républicanisme peut redevenir une référence de premier plan dans les professions de foi, dès lors que la rhétorique de l'union sacrée et de la victoire s'estompe. Les références patriotiques avaient envahi le discours sur la victoire de 1918 à 1923, jusqu'aux débats enflammés de la Ruhr. Il semble qu'avec ces derniers échos, les attentes de la victoire soient désormais passées à l'arrière-plan. Les représentations de la guerre s'éloignent du débat électoral, et la défense républicaine supplante désormais les références à l'union, au travail et à l'ordre tant proclamées en 1919. Retrouver la rhétorique de la défense républicaine, n'était-ce pas abandonner celle de la victoire de 1918 ? En 1924, les allusions à la victoire n'avaient au fond qu'alimenté des polémiques de campagne portées par la presse locale. Les enjeux extérieurs ayant été au cœur de la campagne électorale, la paix devait avoir la priorité dans l'action de la nouvelle majorité législative.

2. Le cartel des gauches : pour en finir avec la guerre ?

La rupture entre une politique de droite interventionniste et une autre de négociation, prônée par le cartel, avait pu être un argument électoral, mais la réalité était tout autre. C'est Poincaré qui avait accepté, quelques mois plutôt, la mise en place d'un comité d'experts nommé par la Commission des réparations, et réunis pour la première fois, le 14 janvier[622].

[622] J. Bariéty a montré que la décision de Poincaré de se rallier à l'idée américaine du recours aux experts, n'était pas une « capitulation ». Poincaré n'y est donc pas contraint, il la veut comme instrument de sa politique, dans la recherche d'une solution globale et négociée du problème des réparations. J. Bariéty, *Les relations franco-*

Herriot sera un héritier plus qu'un novateur, a conclu J. Bariéty[623]. Les experts avaient remis leur rapport à la Commission des Réparations, présidée par Louis Barthou, au mois d'avril, à quelques semaines des élections qui retenaient, en France, toute l'attention. Le 18 avril, le gouvernement avait accepté son plan de règlement des réparations : il restait à en revoir les modalités d'application[624]. Après le succès du cartel des gauches, le débat sur les attentes de la paix se poursuivit pourtant avec violence, dès la séance inaugurale de la nouvelle législature[625]. Le 21 août, la déclaration d'Herriot à la Chambre présentant l'accord de Londres se déroula dans un climat houleux. La majorité radicale-socialiste applaudit le président du Conseil comme l'homme de la paix. L'opposition cria à la trahison. Quand Herriot assura : « À mesure que l'on s'éloigne de la guerre, et nous ne sommes encore qu'à la veille de la longue période d'application du plan Dawes, l'esprit de la guerre disparaît », il est vivement interrompu à droite et au centre, tandis que les applaudissements fusent à l'extrême gauche et à gauche[626]. La dernière phrase du discours d'Herriot résume la vision qu'il veut donner de la conférence de Londres : « L'acte de Londres, messieurs, n'est qu'un début, mais c'est le début de la vraie paix »[627].

Dans ce débat, l'opposition communiste se fit discrète, sinon pour dénoncer un accord fait « sur le dos des travailleurs allemands, au bénéfice des banquiers américains ! »[628] Pour leur part, les députés modérés affirmaient dès le départ leur opposition virulente à la nouvelle majorité. Porteurs, certes, d'une culture de l'affrontement politique[629], leur agressivité tenait

---

allemandes après al première guerre mondiale. 10 novembre 1918 – 10 janvier 1925 de l'Exécution à la négociation, p. 271 et s.

[623] *Ibid.*, p.752.

[624] *Ibid.* Le plan initialement prévu sera remanié lors de la Conférence de Londres, avant son application à partir de l'automne 1924(. +Les négociations qui se déroulèrent de janvier à mai sont étudiées dans le chapitre VIII. La Troisième partie a pour thème « le problème allemand entre le cartel des gauches, l'Angleterre et les banquiers, printemps 1924 ».

Il y eu deux comités d'experts, l'un sous la direction de Dawes, l'autre présidé par le banquier anglais Mac Kenna avec pour tâche d'évaluer la fortune allemande à l'étranger et d'étudier les moyens de la faire entrer en Allemagne. De janvier à avril, ils travaillèrent donc au réaménagement de la dette allemande. Les principales dispositions du plan portent sur les conditions de paiements (assainissement des finances allemandes, rééquilibrage du budget, emprunt de 800 millions de marks-or), sur leur échelonnement (1 milliard de marks-or la première année, puis 2,5 à partir de la cinquième) et enfin, sur leurs garanties (hypothèques sur les chemins de fer et sur l'industrie, contrôle financier par l'Agent général de paiements…).

[625] *J.O., Chambre des députés. Débats*, Séance du 1er juin 1924, p.2221.

[626] *J.O. Chambre des députés. Débats*, Séance du 21 août 1924, p. 2955. Les polémiques n'empêchèrent pas un vote de soutien des deux Chambres. La Chambre des députés accorda sa confiance dans le gouvernement le 25 août, par 336 voix contre 204. L'opposition comprenait les 26 voix des députés communistes. Le 26 août, le Sénat approuva les accords de Londres par 181 voix contre 37 et 74 abstentions, dont celle de l'Union républicaine de Poincaré.

[627] *Ibid.*, p.2959.

[628] Interpellation du député de la Seine Jean-Marie Clamamus, au cours de la déclaration d'E. Herriot. *Ibid.*, p.2957. Implanté à Bobigny, ce parlementaire en fut plus tard le Sénateur-maire. A la suite de la déclaration du président du Conseil, André Marty intervint d'ailleurs sur un tout autre sujet. Il demande à la Chambre de s'ajourner jusqu'à ce que le Sénat ait consenti à voter le projet de loi d'amnistie. Le sujet est très polémique. André Marty rappelle que c'est une promesse électorale de la majorité et interpelle violemment les députés : « Vous qui faites tant de bruits, messieurs de la gauche, vous mentez au prolétariat ». *Ibid.*, p. 2959.

[629] À la Chambre de 1919 et plus encore après les élections de 1924, on remarquait parmi les députés de droite une surreprésentation des générations d'hommes politiques nés avant ou après la guerre de 1870. Suivant J.-F. Sirinelli, J.-L. Pinol a remarqué que « la génération 1871-1880 a eu une place tout à fait exceptionnelle parmi les députés de droite. Son éveil à la vie politique s'est produit au tournant du siècle, c'est-à-dire aux temps où l'affaire Dreyfus et la séparation de l'Eglise et de l'Etat divisaient le monde politique. Il est probable que ses comportements ont été construits dans ce contexte d'affrontements et que des réflexes furent acquis ». J.-L. PINOL, *op. cit.*, p. 298. Parmi ces députés, il retient les noms d'André Tardieu, de François de Wendel ou d'André Maginot. Les principaux perturbateurs de la séance d'ouverture, Rillart de Verneuil et Désiré Bouteille, appartenaient à cette génération, tandis que d'autres, Poitou-Duplessy, Guérin ou Renaud Jean, étaient nés dans

surtout à la dramatisation du discours qui voyait dans le cartel des gauches une entreprise de dilapidation des gains de la victoire. Mais n'y avait-il pas là, surtout, la confrontation de lectures divergentes de la victoire et de la paix ? L'échelon local, privilégié ici, peut permettre de suivre le maintien ou la disparition de cet « esprit de la guerre » dénoncé par Herriot, au moment où se tint la Conférence de Londres, du 16 juillet au 15 août 1924.

Desdevises du Dezert et les conservateurs : dénoncer une trahison de la victoire

L'échec des députés conservateurs en mai 1924 eut pour conséquence d'occulter leur parole publique. Minoritaires au Conseil général, et n'ayant plus de mandats nationaux, ils ne s'exprimaient plus que rarement lors de quelques réunions publiques. Cependant, outre son expression par la presse conservatrice, l'opinion des modérés reste encore décelable dans les notes de Desdevises du Dezert.

Au lendemain du scrutin, il cherche à analyser l'échec des modérés. « Chez les bourgeois de Clermont, c'est la stupeur ; cependant beaucoup savent discerner les causes de l'échec des modérés. La Chambre de 1919 qui avait tous les atouts en main, n'a pas su gouverner ». Il reproche à Poincaré son manque de fermeté politique. Il l'estime pour « son ardent patriotisme » et « sa capacité de travail », « mais c'est un cerveau étroit, c'est un légiste, un vieux parlementaire habitué à se mouvoir sur rails et plus entêté que réellement volontaire. Deux politiques s'offraient à lui : l'entente avec l'Angleterre et les concessions à l'Allemagne – la politique autonome, la France occupant la Ruhr et mâtant la résistance allemande. Il n'a su faire nettement ni l'une, ni l'autre ; il a occupé la Ruhr, a mécontenté l'Angleterre, et n'a pas mâté l'Allemagne ; il n'a pas osé favoriser le séparatisme rhénan – ce qui eût été le seul moyen d'aboutir. La Ruhr a été une impasse d'où il a fini par ne plus savoir comment sortir »[630]. Une fois de plus, Desdevises du Dezert montrait son attachement à une politique de coercition appuyée sur la ligne du Rhin, conception développée par l'entourage du maréchal Foch ou par le comité Dupleix de son ami Bonvalot.

Le diariste termina ses *Récits de guerre*, débutés en août 1914, par un ensemble intitulé *Histoire du Bloc des Gauches*, et qui rassemblait des notes prises au jour le jour, du 11 mai 1924 au 1er janvier 1925. Son but semble avoir été d'apporter son témoignage sur des événements dont il redoutait la portée néfaste pour la France et pour la paix, comme s'il avait craint que la victoire du cartel n'entraînât une agitation révolutionnaire et une faillite de la paix. Dans cet état d'esprit, si Desdevises du Dezert juge très sévèrement le programme de politique intérieure du Cabinet Herriot – « démagogie », « promesses en l'air » et « anticléricalisme » forment l'essentiel de ses commentaires[631] – il apprécie la politique extérieure annoncée[632]. Avec lucidité, il considérait qu'elle poursuivait d'ailleurs celle de Poincaré. Desdevises du Dezert montre ici sa perspicacité, quand, sans nuance, les milieux conservateurs dénonçaient avec force l'orientation du nouveau Cabinet. Au lendemain des élections, il avait également échangé une correspondance avec Léon Daudet[633] et il se

---

la décennie suivante, celle de 1881-1890 (également surreprésentée à la Chambre de 1924, mais plus faiblement). Le 21 août, les interventions intempestives à droite, émanent par exemple de Biré (né en 1863), de Lefas et Desjardin nés respectivement en 1871 et en 1878, de Taittinger né en 1887.

[630] Tome 20, Folio 180 - Scrutin du 11 mai 1924.

[631] Tome 21, Folio 6.

[632] Tome 21, Folio 5.

[633] Desdevises du Dezert a envoyé à Léon Daudet des coupures des journaux régionaux retraçant la campagne électorale. Léon Daudet lui répond en comparant leurs analyses respectives de la situation.
DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit.*, Tome 21, folio 176-179. 17 mai 1924.

montrait moins pessimiste que ce dernier. Les deux hommes étaient d'accord sur le résultat du scrutin législatif : « Les élections sont surtout antifrançaises », mais ils n'en tiraient pas les mêmes conséquences. « Le peuple était mécontent et à bon droit. Mais comme il est idiot, ce sont les plus coupables de ses maux qu'il a élus. Nous revenons au personnel de 1914, Malvy-Caillaux », commentait Daudet. D'une manière dramatique, ce dernier envisageait de s'exiler, mais sa femme refusait de quitter la France : « Moi je m'en fiche de crever ici ou là, je suis profondément dégoûté de voir mon malheureux pays toucher dans le gâtisme démagogique et rouler dans le trou sanglant et nauséabond où pourrit la Russie ». Que craignait-il pour penser ainsi quitter le pays ? « Le Boche est pressé de prendre sa revanche […] L'occasion sera trop belle une fois tous les progermains au pouvoir. Nous n'essaierons même pas de résister et Oscar de Prague sera le Statthalter du Hohenzollern pour la France », prédit-il, avant de conclure : « Radicaux, SFIO et SFIC vont offrir la France à l'Allemagne ». Pour sa part, Desdevises du Dezert ne semblait déceler qu'une crise politique conjoncturelle, au grand dam de Daudet qui l'apostropha ainsi : « On se leurre avec des phrases comme votre dernière phrase : "mais la France demeure etc…" Pas du tout ! Elle meurt, ce qui est bien pis ».

Dans ses notes, Desdevises du Dezert avait inséré un dessin de presse d'Abel Faivre présentant Herriot battant le tambour de la paix (une colombe tenant un rameau d'olivier est posée sur son épaule), en déclarant : « Espérons qu'Anglais et Allemands ne nous laisseront pas en plan » (Annexe 29)[634] ; Un dessin bien représentatif de deux inquiétudes qui taraudaient les milieux conservateurs, celle d'un rapprochement entre Anglais et Allemands contre la France, et celle d'un plan de paix toujours précaire. *L'Avenir* avait multiplié les éditoriaux alarmistes depuis l'ouverture de la Conférence, et faisait part de son anxiété devant les divergences franco-anglaises[635], puis dénonçant un optimisme douteux de la part du gouvernement français[636]. Quand les négociations aboutissent, les accords sont enregistrés sans commentaires[637]. Le paiement des réparations restait finalement une préoccupation majeure. Dans ses notes, Desdevises du Dezert avait glissé un communiqué de la Commission des réparations du 25 mars 1924, et faisait le bilan des sommes payées par l'Allemagne au titre des réparations le 31 décembre 1923[638]. Il consacre aussi neuf feuillets au récit, et parfois au commentaire, des événements de la politique extérieure[639], en particulier les entrevues de juin entre Herriot et MacDonald aux Chequers, pour conclure : « Cette politique paraît sage en son principe. Elle tient compte de l'état de l'Europe, de la nécessité de rester unis avec nos alliés, mais elle demande pour porter ses fruits une prudence, une fermeté, une constance dans l'effort, qui en rendent le succès bien aléatoire, avec les hommes qui sont chargés de l'appliquer »[640]. Tout se passe comme s'il approuvait une politique qu'il eût préférée voir menée par un gouvernement modéré.

---

[634] *Ibid*., Tome 21, fo1io 2.

[635] *L'Avenir*, 17 juillet 1924. « Notre situation » : éditorial de René Lara, chroniqueur au *Gaulois*, qui admet « une certaine appréhension » devant les divergences au sein des puissances de l'Entente.

[636] Le journal multiplie les gros titres, stigmatisant un travail difficile à la Conférence (éditoriaux des 23, 25, 29 et 30 juillet) . Des articles de fond de Jacques Bardoux se veulent autant d'analyses techniques par celui qui a été un délégué à la Société des Nations. À chaque fois, il procède en soulevant de nombreuses questions, laissant entendre que les représentants français ne défendent pas les intérêts du pays. Dans un article intitulé « La véritable forme du péril allemand », il suggère par exemple, que par méconnaissance du dossier, Herriot et ses conseillers négligent le risque d'une invasion allemande sur la frontière polonaise (*L'Avenir*, 28 juillet 1924). Autre exemple celui du journaliste du *Figaro*, Henri Vonoven qui fustige le Gouvernement placé sur « le Chemin de la Paix promise », affichant un optimisme douteux, tandis que « l'opinion suit avec autant d'inquiétude que de difficulté, les débats de la Conférence » (*L'Avenir*, 26 juillet 1924)

[637] Editions des 2 et 3 août 1924.

[638] Tome 20, Folio 174.

[639] Tome 21, Folio 13 à 21.

[640] Note des 21 et 22 juin.

À la veille de la conférence, l'accord franco-anglais n'est pourtant à ses yeux, qu'« un succès "de forme". C'est la France qui fait tous les sacrifices, sans aucune compensation », commente-t-il en mettant en cause Herriot à qui il dénie la capacité d'homme d'Etat[641]. Par la suite, il montra aussi beaucoup de suspicion à l'égard de « l'Anglais » : « La sécurité de la France est le dernier de ses soucis. La ruine de la France est pour lui une espérance, à laquelle rien ne le fera renoncer. Ayant à choisir entre la ruine du Boche (qui a voulu son effondrement) et la ruine du Français (qui a combattu avec lui), il préfère ruiner le Français, au profit du Boche – par jalousie historique, par solidarité saxonne et protestante contre la nation latine, catholique ou libre penseuse »[642]. En somme, un accord conclu contre les intérêts français. Ce thème est développé par *L'Avenir* qui se lance dans une campagne de dénigrement des résultats de la conférence. Un article de René Lara, tiré du *Gaulois*, indique que la Ruhr, c'est-à-dire les gages de la France, a été offerte aux financiers anglo-américains[643]. Le journal ne désarme pas et dans les jours suivants, le ton monte à l'encontre d'une Allemagne toujours désignée comme l'ennemi. « Une discussion avec un Allemand quelconque ne peut que mal finir », déclare l'éditorialiste pour qui Herriot a abandonné le gage de la Ruhr, sans obtenir le désarmement allemand, mettant en péril la sécurité de la France[644]. La rentrée parlementaire le 21 août, entraîne une passion plus haineuse encore, qui fait écho au climat parisien. L'idée française d'un recours systématique à l'arbitrage, est violemment condamnée par le journal : « Quand un assassin vient vous planter son couteau entre les deux épaules, il ne vous demande pas si vous voulez arbitrer. Il en est des peuples comme des individus. Avec les nations honnêtes et qui ont le sentiment du droit, l'arbitrage réussira toujours. Mais c'est précisément avec les nations dangereuses, de mauvaise foi et fortement armées, que l'arbitrage ne servira à rien. C'est très dommage mais nous ne pouvons rien à la sauvagerie de certaines races. Elles l'ont dans le sang, et ce ne sont malheureusement pas les protocoles qui y changeront grand'chose »[645].

Le ton peut apparaître plus pondéré chez Desdevises du Dezert qui emploie toutefois dans ces notes de nouveau le terme « boche », au moment où la conférence aboutit à un accord. Ses notes se succèdent avec concision : « 12 août. Herriot est entré en relations directes avec les Boches. Il a rendu visite à Max et à Stresemann. Il voudrait obtenir en échange de l'évacuation de la Ruhr un traité de commerce et un traité de garantie. Les Américains et les Anglais font comprendre aux Allemands que les Français sont arrivés au maximum des concessions. Les Boches en réfèrent à leur gouvernement – qui renvoie une interminable dépêche chiffrée. Enfin le 16 août : les Allemands acceptent les propositions françaises et l'accord est paraphé. Le plan Dawes sera exécuté par l'Allemagne (?) La Sécurité de la France sera confiée à la S.D.N. (?) L'Allemagne et la France signeront un traité de commerce (?) Le problème des dettes interalliées sera examiné impartialement (?) ». Il note qu'à son retour, Herriot est ovationné[646]. Les points d'interrogation répétés marquaient son scepticisme.

Au même moment, la presse conservatrice régionale dénonçait la naïveté d'Herriot et voyait dans son retour triomphal une manipulation de l'opinion[647]. Desdevises du Dezert termina par un compte rendu sommaire de la ratification des accords par les deux Chambres françaises et par le Reichstag allemand. La dernière note était pessimiste, Desdevises du Dezert remarquant les premières critiques anglaises devant la crainte d'un rapprochement

[641] Folio 14.
[642] *Ibid.*
[643] *L'Avenir*, « La Ruhr et les financiers anglo-américains », 18 août 1924.
[644] *L'Avenir*, P. Chanturgue, « Le marché », 19 août 1924.
[645] P. Chanturgue, « La rentrée de la Chambre », 22 août 1924.
[646] Folio 15-16.
[647] *L'Avenir*, P. Chanturgue, « M. Herriot chef de parti », 17 août 1924. Le *Courrier du Puy-de-Dôme*, 30 août 1924. Il reprend un article paru dans l'*Opinion*.

franco-allemand. Il poursuivit un relevé rapide des événements, cette fois sur les discussions à la SDN, constatant au passage : « Ce qui fait l'incurable faiblesse de la S.D.N. – c'est que c'est une justice sans gendarmerie »[648]. Plus loin : « À mesure que se précise notre veulerie, notre lâchage, l'Allemagne enfle la voix. Elle parle de réclamer ses colonies – ou au moins des mandats coloniaux […] Et nos officiels se déclarent satisfaits… Il n'y a vraiment pas de quoi. On marche visiblement à une "révision du traité de Versailles". Fin septembre. L'admission de l'Allemagne à la S.D.N. est décidée »[649] . Des observations succinctes rendirent compte du renversement des travaillistes en Angleterre (chute du ministère R. MacDonald et défaite électorale) et des élections allemandes. Desdevises du Dezert ne les commentait pas, mais recherchait visiblement tout élément montrant une mise en cause à venir des accords de Londres, du fait des échecs électoraux de leurs protagonistes. Il termine par quelques lignes datées du 29 décembre qui témoignent de ses craintes pour l'avenir, face à ce qui restaient à ses yeux les deux principaux dangers, l'Allemagne et le bolchevisme : « 29 décembre. Le Conseil des ambassadeurs refuse d'évacuer la zone de Cologne le 10 janvier. On a découvert en Allemagne 40 000 ébauches de mitrailleuses – et 29 000 fusils à Berlin. La propagande bolcheviste agite la Chine, l'Inde et l'Islam »[650]. Le 29 décembre 1924, Desdevises du Dezert achevait ainsi ses notes de guerre commencées en 1914, sur une vision inquiète de la situation internationale, bien loin de consacrer les espoirs de paix durable suscités par la victoire de 1918.

Dans la presse conservatrice, la conférence de Londres apparaît comme un processus de révision du traité de Versailles et donc de renoncement aux gains de la victoire. Dans *L'Avenir*, Herriot est vu comme un « second Varus » dont l'attention aurait été endormie par les Allemands, comme le général romain le fut jadis par les Germains qui détruisirent ses légions, sonnant le glas de la puissance romaine au-delà du Rhin[651]. Après l'accord de Londres, la deuxième étape se jouait désormais à Genève. *L'Avenir* nota l'importance de l'événement, mais aussi les craintes qu'il suscitait : « Il ne s'agirait rien de moins que d'organiser dans le détail cette paix européenne après laquelle on court depuis six ans, et dont la conférence de Londres aurait préparé l'aurore ». La perspective d'une entrée de l'Allemagne à la S.D.N. – signal de sa réintégration dans le concert des nations – est insupportable pour les chroniqueurs de *L'Avenir* qui y voit une mise en cause du traité de Versailles [652] : « Ainsi s'oriente-t-on irrésistiblement vers la révision de l'acte qui, tout imparfait qu'il fût, enregistrait matériellement notre victoire dans une guerre subie ». Il conclut : « Nous avons fait beaucoup de chemin sur cette route d'abdication et d'aventure depuis le 11 mai »[653]. La même analyse est développée par Jacques Bardoux pour qui se profile un rapprochement anglo-allemand sur le dos des intérêts français : « Le socialisme britannique rêve de s'allier à l'impérialisme prussien pour réviser la charte de la juste victoire et pour retoucher les frontières de la nouvelle Europe. Le voilà le conflit de Genève ! Je n'en connais point de plus grave pour la Paix et pour le Droit »[654]. L'enjeu est donc pensé en termes de dilapidation de la victoire. La lecture des relations franco-allemandes reste celle d'une France triomphante sur une Allemagne vaincue qui doit encore faire pénitence et se

---

[648] Folio 19.
[649] *Ibid.*
[650] Folio 20.
[651] *L'Avenir*, A. Jeanne, « Après les accords de Londres », 28 août 1924.
Publiuis Quintilius Varus était Légat en Germanie. Il fut massacré avec son armée par les Germains d'Arminius, dans la forêt du Teutoburg en 9 de notre ère. La destruction des trois légions de Varus contraignit l'empereur Auguste à replier la force romaine sur le Rhin, repli qui fut définitif pour les Romains.
[652] Encore une fois, la France va être manipulée par les Anglais, qui veulent faire entrer l'Allemagne dans la SDN (« L'éternel conflit », 5 septembre 1924).
[653] M. Vallet, « Une nouvelle Conférence », 7 septembre 1924.
[654] « Le véritable conflit de Genève », 20 septembre 1924.

repentir. Pour *L'Avenir*, il est intolérable de constater que « l'Allemagne relève la tête »[655] : Elle « ne vient nullement en suppliante, comme une ancienne assaillante vaincue et repentante. Mais elle vient la tête haute, se posant en victime. Elle compte faire partie de la S.D.N. mais elle entend poser ses conditions et exiger qu'on lui donne raison […] Il faut bien mal connaître l'âme de l'Allemagne pour penser qu'elle fera autre chose que de jeter le désordre dans cette Société des Nations dont l'édifice a été si délicat à construire […] Si l'Allemagne crâne aussi violemment aujourd'hui, c'est qu'elle se dit qu'avec les Macdonald et les Herriot elle peut tout se permettre ».

À gauche : La conférence de Londres vu comme l'acte final de la guerre

La politique extérieure du cartel des gauches est au contraire unanimement saluée par les radicaux et les socialistes du département, d'autant qu'Etienne Clémentel, devenu ministre des Finances, joua un rôle important à la Conférence de Londres. Cette dernière suscita l'engouement dans un département désormais majoritairement acquis à la cause du gouvernement.

Premier indice : la ritualisation de l'événement à venir, qui promettait d'être historique. À la veille de son départ pour la capitale anglaise, la municipalité de Riom organisa une fête en l'honneur de Clémentel, à l'occasion du 14 juillet. La date républicaine ajoutait à la solennité du moment et rappelait, de manière opportune, que le cartel des gauches avait été élu précisément en défenseur de la République. C'était donc une petite fête républicaine, en présence des élus municipaux, de conseillers généraux et d'arrondissement. Le matin, une cérémonie avait été organisée à la mairie pour, déclarait le premier adjoint, que « la petite patrie fidèle, témoigne, une fois de plus en ce jour, au ministre et au maire son entière affection ». L'élu compare la situation du moment à la fin de la guerre de Cent ans, faisant de Clémentel un illustre successeur de Jacques Cœur, évoqué en tant que restaurateur des finances de la royauté, comme « un des plus sûrs serviteurs de la Patrie »[656] : « Comme jadis, la France envahie, mutilée et victorieuse, attend la consécration de sa victoire ». Les paroles du ministre allèrent dans le sens de cette lecture de la conférence de Londres comme le point final de la guerre. Etienne Clémentel annonçait la conférence « préparée par l'accord d'Herriot et de Mac Donald, attendue par le monde entier, comme le dernier acte d'un long cauchemar, l'entente des Alliés sortira plus forte que jamais ». Il se dit confiant, car « le front unique des Alliés étant enfin rétabli, l'Allemagne ne pourra se dérober aux obligations qu'elle a trop longtemps éludées, et les pays dévastés par les horreurs de la guerre, parmi lesquels hélas ! La France est la plus grande victime, obtiendront enfin les réparations légitimes qui leur sont dues »[657]. La cérémonie fut aussi l'occasion pour le Conseil municipal d'émettre un vœu de soutien et de confiance dans le gouvernement tout entier, et spécialement au président du Conseil et à son ministre des Finances[658]. Avant un déjeuner rassemblant les élus municipaux, Clémentel eut un geste symbolique envers les morts de la guerre, en déposant une couronne sur « l'autel de la patrie », le monument aux morts construit dans la cour de la mairie. L'après-midi, une deuxième séance plus populaire rassembla environ cinq cent fidèles

[655] C'est le titre de l'éditorial de P. Chanturgue, le 25 septembre 1924.
[656] Le personnage de Jacques Cœur, révoqué puis mis en accusation, avant une tardive réhabilitation, est aussi évoqué pour rappeler que la victoire électorale de 1924 sonne comme une réhabilitation de Clémentel, après son échec en 1919.
[657] *Archives municipales de Riom*, Séance du 14 juillet 1924. Voir également le compte-rendu de la séance publié par *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15-16 juillet 1924.
[658] *Ibid*.

pour un vin d'honneur au cours duquel la société lyrique de Riom ajouta un cérémonial festif classique, en jouant quelques airs patriotiques. Clémentel reprit la parole pour saluer ses amis, le succès du bloc des gauches et annoncer les réalisations à venir. Ce fut encore l'occasion de présenter la conférence de Londres comme l'« étape décisive ». Dans cette petite ville, la journée avait revêtu les aspects d'une fête républicaine mais aussi d'une commémoration de la guerre, un double ancrage propre à faire de l'événement un rite de sortie de guerre.

Plusieurs communes de l'arrondissement adressèrent également leurs félicitations au ministre. Le jour de la fête nationale, au village d'Ennezat, on vota à l'unanimité un ordre du jour qui précisait aussi les espoirs de ses conseillers municipaux : « Ils attendent de M. Herriot et de toute la mission française, la consolidation de paix, sans préjudices des justes réparations qui nous sont dues, par l'entente de tous les peuples résolus à éviter pour l'avenir toute nouvelle effusion de sang, ils lui expriment toute leur confiance ! »[659]. Moins loquace, le conseil municipal du village de Montcel félicitait Clémentel de sa nomination ministérielle et lui témoignait sa sympathie et sa confiance : « Il souhaite que le gouvernement dont vous faites partie puisse réaliser dans son intégrité le programme qu'il s'est tracé »[660]. Ces élus attendaient une solution de paix, tout en rappelant les conditions de son élaboration : le paiement des réparations dues à la France.

Les premiers résultats diplomatiques furent bien accueillis par les partisans du cartel. Le Conseil d'arrondissement de Riom réuni le 4 août, adressa ses félicitations au président du Conseil, « pour la grande victoire républicaine, dont il a été, le 11 mai dernier, dans toute la France, l'infatigable animateur et à laquelle ont si largement contribué les électeurs du Puy-de-Dôme. Il renouvelait sa confiance dans le gouvernement et marquait sa fierté d'y voir figurer Etienne Clémentel. Ces élus « sont heureux des résultats obtenus à la Conférence de Londres et forment des vœux pour que les efforts dispensés par nos éminents représentants aboutissent, par le maintien de nos droits, aux justes et nécessaires réparations dues à la France et à l'établissement définitif, entre les peuples, d'une paix durable et fraternelle »[661]. Le Conseil d'arrondissement de Thiers félicitait Clémentel « qui défend si heureusement les intérêts de la France à la Conférence de Londres » et adressaient ses compliments aux députés du Puy-de-Dôme pour leurs nominations respectives[662].

La session du Conseil général fut aussi l'occasion de souligner la confiance placée dans le ministre Clémentel, alors absent de Clermont-Ferrand, puisque retenu à Londres[663]. Le 18 août, le doyen d'âge, Josselin, le félicitait publiquement, « pour ce qu'il a fait à Londres pour la France » au cours d'une conférence jugée de « bon augure », concluant : « Nous serons enfin assurés d'une paix définitive ». Un autre élu radical, le sénateur Sabaterie, déclara que si la portée de la conférence n'était pas encore mesurable, « une éclaircie apparaît dans le ciel nuageux qui menaçait le monde » : « Le rétablissement du front unique, parmi les Alliés, est un des plus précieux et des plus importants avantages dont nous puissions bénéficier et avec nous, le monde entier […] La résurrection de l'entente entre les vainqueurs ne peut moins faire qu'anéantir les espoirs de revanche si ardemment caressés par les vaincus. C'est une première étape franchie dans la voie de la paix universelle après laquelle aspirent les peuples. La Conférence n'eut-elle apporté que ce résultat, qu'il nous serait permis de dire

---

[659] *Le Moniteur*, 20 juillet 1924. L'initiative semble venir du conseiller général du canton, le docteur Bassin.
[660] *Ibid.*
[661] *Le Moniteur*, 6 août 1924. Motion adoptée hors séance.
[662] *Ibid.* Du côté des socialistes, Varenne devient vice-président de la Chambre et Claussat président de la commission d'Hygiène. Chez les radicaux, Huguet est vice-président de la commission de l'Agriculture et Marrou vice-président de celle du Commerce.
[663] Clémentel fut réélu président par 37 voix sans opposition sinon deux bulletins blancs. Le radical Sabaterie conservait également son siège de vice-président et le socialiste Claussat accédait pour la première fois à ce poste. L'union des gauches fonctionnait parfaitement dans le département.

que les négociateurs ont bien mérité de la civilisation et de l'humanité ». Dans la presse radicale, on saluait aussi l'action du ministre Clémentel dans la défense énergique des droits de la France à la Conférence de Londres[664]. L'accord retrouvé entre les alliés de la guerre, permettait d'espérer un règlement des réparations. Or, l'entente interalliée était associée, depuis 1918, à l'image de la victoire[665]. Enfin, réunis hors séance, les conseillers généraux « adhérents à la politique de l'Union des gauches », votèrent eux aussi une adresse. Ils « enregistr[ai]ent avec joie l'heureuse conclusion des travaux de la Conférence de Londres qui, en apportant pour la première fois, une solution du problème des réparations, va donner à la France et à la paix du monde des garanties de sécurité nouvelles par l'entente étroitement renouée entre les Alliés, première étape vers l'accord général des peuples dans la Société des nations »[666].

Dans ce concert de louanges et d'optimisme, la municipalité de Clermont-Ferrand ne fut pas en reste. Le 16 juillet, une délibération consacrait une nouvelle avenue au Président Wilson, le jour même où s'ouvrait la conférence de Londres[667]. Par ce geste, les élus ne rappelaient-ils pas leur attachement à l'idéal de paix porté par le président américain, au moment même où une conférence regroupait de nouveau les alliés pour faire avancer la paix ? Plus tard, les élus clermontois rédigèrent également une lettre de félicitations à Clémentel. Le maire fit part de sa réponse en déclarant : « Je suis particulièrement heureux de donner à notre Assemblée communale communication de cette lettre, alors que la délégation française est rentrée de Londres après y avoir, à force de franchise et de bonne volonté, fait triompher la thèse française »[668].

Durant la conférence, Clémentel fit part de ses impressions. Par une lettre adressée à son premier adjoint, il voulut faire partager son émotion, « au moment où vient de se terminer heureusement la Conférence de Londres, qui marque le retour à l'entente interalliée et le commencement d'une ère de paix et de concorde internationale ». Pour lui, l'instant est bien historique puisqu'il joint à son courrier le protocole de Londres signé et un autographe d'Herriot. C'est à son sens, l'événement qui conclut enfin la guerre. « Je t'écris de cette pièce de Downing Street où se réunit le cabinet anglais et qui a vu les ministres du pays, aujourd'hui ami, déclarer souvent, hélas ! la guerre à la France et aussi déclarer, en 1914, la guerre à l'Allemagne. Elle vient de voir signer l'acte qui, je l'espère, y mettra fin », annonçait-il à son premier adjoint[669].

Localement, dans la presse de tendance radicale comme dans le quotidien socialiste, on crut discerner dans la conférence de Londres l'émergence d'« une ère nouvelle »[670]. L'accord bénéficiait à la fois d'un engagement « librement consenti » des négociateurs allemands, et d'un soutien de tous les Alliés. Dans *La Montagne*, Pierre Renaudel soulignait un changement de ton, signe qu'« une confiance d'aurore se manifestait » en France. « On commence dans la presse à se rendre compte qu'ainsi la conférence de Londres aura été la première à répondre au vœu de tous les peuples », remarquait-il, signalant avec une pointe d'ironie que « même des paroles de paix et d'amitié, dont ne serait pas exclue l'Allemagne, ont été prononcée par M. Barthou ». Renaudel l'affirmait : « C'est parce que nous voulons la paix pour notre peuple et la paix pour tous que nous préférons la conciliation internationale à la méfiance et à la violence ». Sa conclusion fait référence à l'avènement d'une ère nouvelle :

---

[664] *Le Moniteur*, 24 juillet 1924.
[665] *Le Moniteur*, « Le retour du traité » 28 juillet 1924.
[666] Elle est signée par 34 conseillers généraux.
[667] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Bulletin municipal 1924, Séance du 16 juillet.
[668] *Ibid.* Séance du 27 août 1924, p. 473-474.
[669] *Archives municipales de Riom*, Séance du 29 août 1924. Le docteur Grasset a lu en séance le courrier de Clémentel.
[670] C'est le titre de l'éditorial de Paul Belin dans *Le Moniteur*, le 17 août 1924.

« Puisque, comme l'enfant Dieu, la divine confiance est née, et avec elle, sa sœur la Paix, nous veillerons sur elle »[671]. En outre, Herriot disposait de l'appui de l'opinion publique française. *Le Moniteur* en vit pour preuve les ovations de la foule venue acclamer la délégation française, à son retour à Dieppe, puis à Paris, gare Saint-Lazare. « En vérité notre peuple éprouve une sensation de détente. Il sent très vite qu'il y a quelque chose de changé, et de changé à son avantage. Il juge la conférence avec son instinctive équité, en ne voyant pas seulement ce qui a été fait, mais encore ce qui a été évité », commente Paul Belin[672]. *La Montagne* salua également le retour qualifié de triomphal de la délégation française à Paris. « HERRIOT ! LA PAIX ! », titra J. Paul-Boncour, dans un éditorial où il fit le récit d'une anecdote notée à la veille de la conférence, quand un mutilé avait crié « Herriot la paix ! » au départ du train emmenant le président du Conseil vers Londres[673]. Un épisode symbolique pour manifester la caution apportée à l'action pacifiste d'Herriot par une victime emblématique de la guerre. Le journal souligna enfin la large confiance de la Chambre après les accords (par 336 voix contre 204)[674].

Concernant la SDN, sigle désormais usité dans la presse, le quotidien radical enregistrait avec satisfaction l'obligation d'arbitrage international, si cher aux radicaux depuis Léon Bourgeois, et inséré dans le traité à la demande d'Herriot. « Une aube nouvelle » se levait, malgré les difficultés encore présentes : « Depuis cinq ans, parmi les ruines de la guerre, l'humanité blessée regardait anxieusement l'avenir. Et voici que du haut de la tribune de la Société des Nations, […] les représentants des grandes démocraties européennes ont fait entendre le plus émouvant appel en faveur de la paix universelle »[675].

À la fin du mois de septembre, pour la première fois, l'éditorial du journal employa l'expression des « pays ex-ennemis » pour désigner les adversaires de la guerre. Le changement n'est pas anodin, d'autant que la formule était utilisée à propos du contrôle des armements des vaincus. Le regard porté sur l'ennemi s'était pacifié. Or à l'ouverture des travaux de Londres, le quotidien régional avait gardé une attitude réservée vis-à-vis des Allemands : « Il ne faudrait pas les connaître pour supposer qu'ils ne chercheront pas à ergoter, à discutailler, à chipoter »[676]. La conférence avait donc bien marqué un tournant dans la manière dont le quotidien local envisageait l'Allemagne. Pour sa part, *La Montagne* discernait dans la conférence, les résultats des attentes pacifistes nées avec la victoire. Le quotidien socialiste défendait ses orientations, celle d'un désarmement général, celle d'une entrée nécessaire de l'Allemagne dans la SDN[677]. Si tous les éditorialistes successifs acquiescèrent à l'importance de l'accord de Londres, ils ne voilaient cependant pas leurs critiques. Il était « un premier pas dans la voie de l'organisation de la paix » [678] pour Léon Jouhaux : « Nous ne voulons pas dire que les accords de Londres apportent des solutions complètes et définitives mais par eux, la Paix devient possible et la collaboration internationale un fait. Pour la première fois, l'esprit de guerre a cédé la place à un esprit d'entente. Le principe de l'arbitrage a été introduit dans les clauses des accords intervenus ».

Après la clôture de la conférence, les élus de gauche du département multiplièrent les discours de satisfaction à l'occasion de nouvelles solennités propres à ritualiser un moment

---

[671] *La Montagne*, Pierre Renaudel, « Les étapes de la conférence », 20 août 1924.
[672] *Le Moniteur*, P. B. « Manifestations », 19 août 1924.
[673] *La Montagne*, Jeudi 21 août 1924.
[674] *La Montagne*, 23 août 1924.
[675] *Le Moniteur*, « Une aube nouvelle », 10 septembre 1924.
[676] *Le Moniteur*, « L'accord », 3 août 1924.
[677] *La Montagne*, A. Aulard, « Le désarmement de l'Allemagne », 28 juillet 1924.
[678] C'est le titre de son éditorial paru le 23 août 1924 dans *La Montagne*. Voir également la critique de J. Paul-Boncour qui eût souhaité un contrôle de la Société des Nations sur l'Allemagne, en remplacement de l'occupation de la Ruhr (*La Montagne*, Jeudi 21 août 1924).

jugé historique. Un dîner fut offert par la municipalité clermontoise en l'honneur de Clémentel. « Nous avons tous applaudi au splendide succès de la France, dû à Herriot et à Clémentel, ils ont donné à notre beau et grand pays une figure nouvelle en préparant la paix et en réalisant le progrès social et la fraternité », remarquait Philippe Marcombes. Le ministre des Finances lui répondit, en rappelant ce qui avait été pour lui les enjeux de l'accord de Londres et des travaux en cours de la Société des Nations : « Il fallait rétablir la paix. C'était une grande œuvre à accomplir. Cette œuvre s'est réalisée à Londres, elle va s'achever à Genève »[679]. La réception à Thiers des ministres Clémentel et Moro-Giafferi, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique[680], fut aussi l'occasion d'un banquet républicain où tous les discours firent référence à l'accord de Londres. Après une réception à la sous-préfecture, la journée se poursuivit par un hommage rendu au monument aux morts, une attention qui, une nouvelle fois, soulignait la volonté d'intégrer l'événement de Londres à la temporalité du conflit. Car c'était bien la paix que l'on souhaitait fêter. Au banquet, les élus du département prirent tour à tour la parole.

Le socialiste A. Paulin porta un toast « à la paix féconde ». A. Varenne revint sur les conditions de la victoire du cartel qui avait permis une nouvelle politique de paix : « La France a recouvré la majesté de sa figure traditionnelle en faisant sortir le problème des réparations de la chicane et de la procédure. Herriot à Londres a vu clairement, il a assaini l'atmosphère en France et en Europe. Il lui a fallu plus de courage pour demander que pour obtenir beaucoup. Il a liquidé de son mieux la situation que lui avait léguée son prédécesseur, un avocat qui gagnait tous ses procès mais ruinait tous ses clients ». À Genève, le rôle d'Herriot ne fut à ses yeux, pas moins admirable : « C'est la France qui a donné à la Société des Nations un peu de ce prestige que les railleurs s'étaient plus à diminuer ».

Pour sa part, E. Clémentel redit sa foi pour une paix désormais en marche : « Le monde entier désire la paix véritable. Il veut voir s'éloigner de lui les périls odieux de la guerre, ce fléau humain qui, aujourd'hui plus que jamais ne lui réserverait que deuils, souffrances, misères. C'est pour rétablir cette confiance internationale dans l'avenir de l'Europe et de la France, c'est pour collaborer à cette œuvre de paix que le Gouvernement a considéré comme son premier devoir de rétablir l'entente interalliée ». L'accord de Londres et Genève allait en être le couronnement. Devant les nombreux hommages qu'on lui avait adressés, il déclarait les attribuer à Herriot, ajoutant : « Je les reporte à la France républicaine, continuatrice de la grande révolution, dont les principes éternels dominent toutes les mêlées humaines, à la France républicaine, qui au milieu de ses ruines non relevées, encore sanglante et meurtrie, appelle tous les hommes de bonne volonté à collaborer avec elle à l'œuvre de paix, de progrès et de fraternité ». Le secrétaire d'Etat Moro-Gaffieri eut un mot sur le sujet : « Depuis Londres, la France a recouvré sa vraie figure. On ne peut parler de liberté sans évoquer la Révolution française »[681].

Dernier geste symbolique, le 14 juillet 1924, cette fois à l'échelon national : le vote à la Chambre d'une loi d'amnistie des condamnés des conseils de guerre. Dans un climat politique tendu, la question avait soulevé une campagne agressive de la part de *L'Avenir* qui voyait là une mesure symbolique de la part d'un gouvernement aux mains de l'extrême gauche[682]. Le lendemain du débat parlementaire, le journal titre : « La Chambre vote fiévreusement l'amnistie », ajoutant en commentaire : « La surenchère démagogique continue

---

[679] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 21 septembre 1924.
[680] Journée du 21 septembre 1924. La Ville espère la création d'une école nationale de la coutellerie.
[681] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 22 septembre 1924.
[682] Pour Maurice Vallet, Herriot acquittait ses dettes à l'égard « des éléments antisociaux de son cartel ». Pour sa part, il condamne l'amnistie, comme une mesure favorable à des délinquants qui va permettre, en particulier, de réintégrer Caillaux. *L'Avenir*, « L'amnistie », 19 juin 1924.

à s'étaler honteusement »[683]. À côté, l'éditorial de P. Chanturgue dénonce « les Lénine qui s'appellent Herriot ou Painlevé » et « la clique révolutionnaire » des socialistes et des communistes, évoquant « une Chambre de guerre civile »[684]. L'amnistie allait profiter à des délinquants. *Le Moniteur* développa au contraire un argumentaire détaillé, arguant du soutien des associations d'anciens combattants qui avaient fait de la question une de leurs premières revendications. Il relève également la modération du texte législatif, qui exclut les traîtres et les insoumis : « Si cinq ans à peine après la victoire, ceux qui l'ont compromise par leur lâcheté ou leur félonie se trouvaient remis sur le même pied que ceux qui l'ont assurée au prix de tant de souffrances et de tant de sang, ce serait à désespérer de la justice. Mais cette réserve faite, tous les hommes qui ont connu les horreurs de la tuerie sont les premiers à demander grâce pour ceux de leurs camarades dont le cataclysme a détraqué l'équilibre moral. Quand on a mesuré aux lignes infernales la faiblesse de l'être humain ; quand on a eu les nerfs triturés par des jours et des nuits de bombardement ; quand on a senti sa pauvre tête se vider de toute pensée dans l'abrutissement inévitable du combat ; quand on s'est soi-même contraint à ne plus songer, à ne plus regarder, à ne plus réfléchir, afin de pouvoir accomplir l'œuvre affreuse ; quand on a eu en soi toute personnalité annihilée et la conscience réduite à l'instinct, on sait mieux que quiconque le peu de distance qui parfois sépare un héros d'un coupable… On sait aussi quels germes de révolte et d'amoralité la guerre a pu laisser dans bien des cœurs. Et l'on incline à l'absolution »[685]. Ancien combattant, l'éditorialiste du *Moniteur* s'attachait à souligner le traumatisme de la violence du combat sur tous les soldats[686]. Le vote de la loi d'amnistie se déroula à la date symbolique du 14 juillet. Herriot reçut une longue ovation à gauche quand il conclut sur un appel à un vote républicain : « Nous voulons faire l'union de la République et de la France dans la fraternité du pardon »[687]. La Chambre approuva le texte d'amnistie par 325 voix contre 185[688].

À gauche, l'idée d'une France pacifique, de nouveau reconnue et saluée par tous, symbolisait la réussite de la politique extérieure du gouvernement. À l'échelon local, la satisfaction était de mise. Devant le groupement du Bloc des gauches du canton de Saint-Germain-Lembron, le maire du Breuil-sur-Couze affirma à ses camarades, sa « complète satisfaction » en matière de politique intérieure et extérieure. Le socialiste A. Paulin souligna les difficultés politiques auxquelles il fallait faire face. Le Cabinet Herriot « a résisté à toutes les attaques de ses adversaires, dit-il. À Genève et à Londres, Herriot attira sur lui l'attention de l'univers et su gagner, par un labeur opiniâtre et une belle conviction, l'estime et l'amitié des peuples ». Il déclarait sa « confiance dans les destinées pacifiques du monde, sans oublier les droits réparateurs et la sécurité pour notre pays »[689].

---

[683] *L'Avenir*, 13 juillet 1924.
[684] « A la Chambre », 13 juillet.
[685] P. Belin, « Amnistie », 4 juillet 1924.
[686] S. Delaporte, *Le discours médical sur les blessures et les maladies pendant la Première Guerre mondiale*, Thèse de Doctorat, Université de Picardie, 1999. Plusieurs chapitres sont consacrés à la psychiatrie. A. Fryszman, *Les soldats fous de la Grande Guerre. Les combattants confrontés aux traumatismes psychiques pendant la Première Guerre mondiale*, D.E.A. sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal Clermont II, 1996, 128 p. Pour une mise en perspective, L. Crocq, *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1999, 422 p.
[687] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15-16 juillet 1924. Le président du Conseil intervenait contre Maginot qui en appelait au Sénat pour repousser le projet.
[688] La loi du 9 août 1924, à l'initiative de la LDH, instituait une procédure pour déclaration d'innocence des soldats exécutés sans jugement. Elle fut complétée par un second texte : La loi d'amnistie du 10 janvier 1925 instituait, pour deux ans, une procédure exceptionnelle de la Cour de Cassation chargée d'un nouvel examen des condamnations prononcées par les tribunaux militaires pendant la guerre. N. Offenstadt, *op. cit*., p.94.
[689] Réunion du 5 octobre 1924. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 10 octobre 1924.

3. Un pacifisme de plus en plus affirmé ?

Deux angles d'approche permettent de voir en quoi le pacifisme, et plus généralement l'éloignement de « l'esprit de guerre », selon l'expression d'Herriot, avait pu progresser en 1924. Le premier est celui de la culture scolaire dont on peut mesurer l'évolution pacifiste. Le deuxième est plutôt un double événement, celui du dixième anniversaire de la mort de Jaurès, puis du transfert de ses cendres au Panthéon. Celui qui avait refusé la guerre, qui avait péri à la veille de son déclenchement, et qui avait été tant de foi accusé de traîtrise pro-germanique, pouvait-il en 1924 entrer au Panthéon ? Le ressentiment contre l'ennemi était-il suffisamment apaisé ? La haine de la guerre avait-elle enfin pris le pas sur celle de l'Allemagne ?

Une culture scolaire pacifiste ?

Dans les discours de distributions des prix, il est incontestable que l'amenuisement des références à la guerre, repéré dès 1922, se poursuit, malgré une poussée isolée en 1923, dans le contexte de l'affaire de la Ruhr. La guerre n'est plus évoquée dans les discours de fin d'année en 1924.

Autre signe d'un retrait des références liées au conflit, la sélection des nouveaux noms d'écoles. Quand en octobre 1924, la municipalité clermontoise choisit de baptiser cinq groupes scolaires de la Ville, aucun ne porta un nom faisant référence à la victoire de 1918. Les noms furent choisis parmi « ceux qui, désormais entrés dans l'histoire, ont apporté à la solution des problèmes sociaux de l'éducation populaire et laïque, avec l'éclat de leur talent ou de leur génie, le meilleur de leur foi »[690] : Paul Bert, Edgar Quinet, Jules Ferry, Victor Duruy, Louis Pasteur, Edouard Michelet. C'est le culte des grands hommes et de leur « vertu sociale »[691] qui primait, non celui des héros de la Grande Guerre. Du reste, quelques semaines auparavant, vingt-quatre dénominations de rues avaient été arrêtées. Une seule concernait le souvenir du conflit passé, la rue du Président Wilson en qui la Ville honorait l'organisateur de la paix[692].

Dans leur bulletin syndical, les maîtres de l'école publique développèrent, à partir de 1923, une vision plus pacifiste, dans laquelle s'inscrivaient désormais leurs préoccupations pédagogiques. Une large place fut consacrée à un texte écrit par Marcel Giron, instituteur à Sauvagnat-Sainte-Marthe, militant « pour une conception sociale de l'histoire », qu'il qualifiait de « sociologie concrète », répondant à la définition de l'enseignement donnée par Durkheim. Il souhaitait que les maîtres cherchent à préparer les élèves à avoir une opinion personnelle. « C'est donc l'étude de cette progression constante chez nos ancêtres, vers un idéal toujours meilleur ou qu'ils ont cru meilleur ; c'est l'examen du passé avec ses œuvres, ses situations diverses, ses tendances, ses imperfections, ses fautes et ses régressions mêmes qui nous permettent de juger le présent et d'en tirer l'avenir […] Donc plus de bourrages de

---

[690] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Procès-verbal de délibération du Conseil municipal en 1924, Séance du 17 octobre 1924, p 515-516. Les cinq écoles portaient auparavant les noms de leurs quartiers respectifs.

[691] J.-F. CHANET, « La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes de Sedan à Vichy », *Vingtième siècle*, janvier-mars 2000, p.13-34.

[692] *Ibid*., Séance du 16 juillet 1924, p. 354.

dates, de noms de batailles, de suites généalogiques interminables : des faits expliqués, de la liaison, des comparaisons, de l'adaptation, de la vie. Et l'enseignement de l'histoire ainsi compris deviendra non plus la glorification d'une victoire, d'un état ou d'un régime ; non plus l'aliment de cet antagonisme latent qui est le germe de la haine entre les peuples de nations différentes et qui n'attend qu'une occasion pour s'éveiller ; sans exclure le patriotisme, il ne sera pas un enseignement nationaliste pas plus qu'il ne favorisera aucun dogme politique, mais il préparera réellement l'enfant à la vie sociale […] Il sera un citoyen et un homme digne de porter ce double nom »[693]. L'ombre portée de la guerre avait nuancé un patriotisme sans faille, le pacifisme devant permettre d'extirper un nationalisme guerrier. Il ne s'agissait plus de glorifier la victoire de la France mais de faire progresser les idées de paix chez les élèves.

Les instituteurs ne manquaient pas de se rendre, chaque année, au monument aux morts de l'Ecole Normale, depuis son inauguration en 1922. L'assemblée générale du syndicat était l'occasion, en fin d'année scolaire, d'apporter par ce geste un hommage solennel à leurs camarades morts pour la France. En 1922, le discours du président Guillaume évoquait leur courage, leur abnégation et plus globalement leur souvenir[694]. L'année suivante, la cérémonie se répéta et il insista alors essentiellement sur l'éternel souvenir et la reconnaissance qui leur étaient dus[695]. L'héroïsation du « poilu » et des vertus du sacrifice n'était plus mise en avant.

En mars 1924, le bulletin syndical publia un texte d'Anatole France adressé « aux instituteurs ». Il percevait le bouleversement né de la violence de la guerre, de la haine qu'elle avait engendrée, et les difficultés d'une paix si décevante. Il faut s'arrêter sur cette déclaration qui repoussait le bourrage de crâne, d'autant plus intéressante que son auteur s'était précisément engagé dans cet excès[696]. En 1924, Anatole France déclare aux instituteurs : « Quelle tâche à l'heure où nous sommes, dans ce grand écroulement des choses, quand les vieilles sociétés s'effondrent sous le poids de leurs fautes et lorsque vainqueurs et vaincus s'abîment côte à côte dans une commune misère, en échangeant des regards de haine ? Dans le désordre social et moral créé par la guerre et consacré par la paix qui l'a suivie, vous avez tout à faire, tout à refaire ». Anatole France attend encore de la guerre un monde nouveau, dont le pacifisme est désormais l'idée régénératrice : « C'est une humanité nouvelle qu'il faut créer. Ce sont des intelligences nouvelles que vous devez éveiller, si vous ne voulez pas que l'Europe tombe dans l'imbécillité et la barbarie […] Il faut bannir de l'école tout ce qui peut faire aimer aux enfants la guerre et ses crimes ». Mais il reconnaît la difficulté d'une tâche qu'il impute à l'état d'esprit majoritaire : « Dans notre bourgeoisie, grande et petite, et dans notre prolétariat même, les instincts destructeurs, justement reprochés aux Allemands, sont soigneusement cultivés ». Bannir le ressentiment envers l'Allemagne n'allait pas de soi : « L'instituteur devra faire aimer aux enfants la paix et ses travaux ; il faut lui apprendre à détester la guerre. Il bannira de l'enseignement tout ce qui excite à la haine de l'étranger, même à la haine de l'ennemi d'hier ; non qu'il faille être indulgent au crime et absoudre tous

---

[693] *Bulletin syndical des instituteurs*, Janvier 1923.
[694] La première cérémonie de ce type eût lieu le 5 août 1922. *Bulletin syndical*, Octobre 1922.
[695] *Ibid.*, décembre 1923. Cérémonie du 2 août.
[696]Citons par exemple « Debout pour la dernière guerre », le dernier texte du recueil *Sur la voie glorieuse*, publié en 1915 à la mémoire de Jean-Pierre Barbier, mort au champ d'honneur le 26 décembre 1914. Ce texte se termine par ses phrases : « Les Allemands ont ôté à l'art des armes tout ce qui lui restait encore d'humain. Ils avaient tué la paix ; ils tuent la guerre. Ils en font un monstre qui ne peut vivre : il est trop laid. Debout pour la dernière guerre ! À l'œuvre ! Courage ! Ô Grande-Bretagne, reine des mers, toi qui aimes la justice, ô sainte Russie, géante au cœur infiniment tendre, ô belle Italie que mon cœur adore, ô Belgique héroïque et martyre, ô fière Serbie, et toi France, ma chère patrie, et vous, nations qu'on entend au loin apprêter vos armes, étouffez l'hydre et demain vous sourirez en vous tenant par la main dans l'Europe délivrée ». Voir aussi : A. France, *Ce que disent nos morts*, Paris, R. Helleu, 1916, s.p.

les coupables, mais parce qu'un peuple, quel qu'il soit, à quelque heure que ce soit, est composée de plus de victimes que de criminels ; parce qu'on ne doit pas poursuivre le châtiment des méchants sur les générations innocentes et parce qu'enfin tous les peuples ont beaucoup à se pardonner les uns aux autres ». L'affliction envers les victimes a donc pris le pas sur la glorification des héros vainqueurs. Le message avait une portée éminemment politique, dans la mesure où Anatole France plaçait ce combat pacifiste dans la perspective d'une lutte pour le socialisme. Il appelait à « former des travailleurs » : « Formez des hommes raisonnables, capables de fouler au pied les vaines splendeurs des gloires barbares et de résister aux ambitions sanguinaires des nationalismes et des impérialismes qui ont broyé leur pères. Plus de guerres : le travail et la paix ! Qu'on le veuille ou non l'heure est venue d'être citoyen du monde ou de voir périr toute civilisation ». Dans l'esprit de l'écrivain, ne fallait-il pas instruire des hommes capables de réussir où leurs pères avaient échoué en août 1914, c'est-à-dire parvenir à s'opposer à la guerre ? Il espérait ainsi la formation d'une internationale d'instituteurs au sein de l'Internationale ouvrière, qui se chargerait de mettre au point un « enseignement universel » : « Nous verrons s'accomplir la grande prophétie socialiste : "L'union des travailleurs fera la paix du monde" ». Le pacifisme d'avant guerre, instruit de l'horreur de la Grande Guerre, devait progresser et servir désormais un combat universel.

Dans les choix des manuels scolaires, le rejet d'une lecture nationaliste de la guerre et une préoccupation pacifiste de l'enseignement, se firent jour également, à partir de 1924[697]. Un instituteur de Prondines, tout en conseillant un ouvrage, émettait cependant quelques réserves au sujet de sa représentation du conflit passé : « Quant aux lectures sur la Grande Guerre, ce sont parfois des extraits de journaux, peut-être pas toujours bien authentiques, et faisant plus appel à la haine qu'à l'amour … ». Malgré cette critique contenue à l'encontre de tout bourrage de crâne, il proposa d'inscrire le livre sur la liste départementale et son avis fut suivi par ses collègues[698]. On constate toutefois que ce livre ne fut finalement pas retenu par l'inspecteur d'Académie. Le même ouvrage, correspondant cette fois au cours élémentaire, fut également critiqué par d'autres instituteurs, et de manière plus incisive. Un maître regrettait « que certaines lectures aient une tendance nationaliste et guerrière trop marquée […] Je crois, dit-il, qu'il serait préférable de prêcher la paix et le travail dans l'union que de mettre entre les mains des enfants de la littérature guerrière semant la haine, l'esprit de supériorité et l'orgueil ». Son rapport avait été annoté par l'instituteur du Montel de Gelat qui adoptait les mêmes conclusions[699].

Par contre, les institutions religieuses restèrent profondément pénétrées de références lies à la guerre. La réunion des Anciens élèves de l'Institution Sainte-Marie se déroula dans une salle dont le décor rappelait le souvenir douloureux des morts de la guerre. Plus de 120 personnes avaient assisté à une messe, avant de participer au banquet traditionnel dans la grande galerie, « décorée avec goût de drapeaux, de tentures et de fleurs, et dont les murs sont recouverts par de nombreux souvenirs de la Grande guerre ». Au nom des élèves, le jeune Pierre de Marschal avait porté un toast, prônant comme ligne de conduite la fidélité à la « famille » de l'Institution et à ses héros : « Il nous suffira de garder le souvenir des héros qui seraient là si leur sacrifice n'eût été la rançon de notre propre salut. Avec le secours d'En-

[697] Les propositions des instituteurs, en tout cas celles archivées, sont cependant moins nombreuses. Rappelons qu'Hubert Tison avait relevé cette poussée pacifiste dans les demandes d'ouvrages des instituteurs dès 1919. Nous avons vu que ce n'était pas le cas dans le département du Puy-de-Dôme.
[698] *A.D. Puy-de-Dôme, T1461*, op. cit. Le livre en question – *Nos lectures* par Ch. Charrier, Inspecteur Primaire à Paris, Hatier, CM1 – est adopté par la Conférence des instituteurs du canton d'Herment le 17 juin 1924.
[699] *Ibid.*, Réunion du 28 mai 1924.

Haut qui n'a jamais fait défaut dans les moments difficiles à la Fille aînée de l'Eglise, nous pouvons espérer que leur victoire sera la nôtre »[700].

Jaurès, apôtre de la paix : Une célébration contestée

Le cartel des gauches, au pouvoir depuis quelques mois, voulut rendre hommage à Jean Jaurès. Quelle figure célébrer ? Le socialiste ? L'internationaliste ? Le patriote ? Le pacifiste, tombé dix ans plus tôt en s'opposant à la guerre ? Quant aux conservateurs, comment perçurent-ils l'organisation d'un tel hommage ?

Le dixième anniversaire de la mort de Jaurès, et celui de l'entrée en guerre, furent l'occasion pour la gauche d'affirmer son pacifisme mais aussi son combat antifasciste. La Ligue des Droits de l'Homme se montra particulièrement active. On garde la trace de l'action de son comité local de Saint-Eloy-les-Mines qui émit un communiqué dans lequel il insistait sur le péril fasciste qui, à ses yeux, se levait en Europe. Il se joignait au parti socialiste pour protester contre l'assassinat du député Matteoti par des fascistes italiens, déclarant : le « fascisme doit être mis au ban d'infamie ». Sur le plan national, il s'agissait également d'obtenir l'amnistie des condamnés des conseils de guerre. Or la nouvelle loi était mise sur la sellette, du fait de ses modalités d'application restrictives[701]. La Ligue des Droits de l'Homme milite alors pour l'« amnistie intégrale pour tous les condamnés politiques et pour tous les punis et condamnés pour faits de guerre, de même que pour toutes les victimes du code militaire. [Elle] demande une amnistie complète et non une amnistie au compte-goutte qui absout les officiers tortionnaires et responsables, et qui laisserait pourrir dans les prisons des petits soldats coupables d'insoumission et de désertion. [Elle] demande la réintégration des cheminots révoqués, et que le gouvernement qui a promis la réintégration, l'applique intégralement, loyalement, par une loi au besoin, et ne laisse pas les Compagnies de chemin de fer maîtresses d'une situation à laquelle pays a déjà répondu »[702].

Jaurès, Matteoti, deux figures héroïsées par les gauches : Elles sont ainsi glorifiées par une réunion d'une plus grande ampleur qui eut lieu à Clermont-Ferrand, le 26 juillet. Elle regroupa les « organisations républicaines » du mouvement ouvrier et des partis de gauche, le parti socialiste, la fédération républicaine (radical-socialiste), la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre pensée et l'Union des syndicats. La Bourse du Travail appelait à participer à la soirée. Le meeting devait permettre de « protester contre un crime qui a soulevé dans le monde entier l'indignation de tous les honnêtes gens, pour que soit respectée la Vie Humaine, pour la Liberté de Pensée et la Liberté tout court, pour apporter un hommage à la mémoire de Matteoti, martyr de la liberté »[703]. Un appel au calme avait été lancé par les organisateurs. Plus de deux mille personnes y assistèrent, selon le quotidien socialiste. Au fil des discours, les figures de Jaurès et du député italien furent associées. Pour Baylet, de la Ligue des Droits de l'Homme, « Matteoti est le martyr de la liberté, Jaurès fut le martyr de la Paix. Tous deux

[700] *La Bonne Parole*, 25 juin 1924.
[701] La loi, à l'initiative de la LDH, est alors en cours d'élaboration. Votée le 14 juillet par la Chambre et devant être approuvée par le Sénat, elle sera promulguée le 9 août 1924. Elle instituait une procédure pour déclaration d'innocence des soldats exécutés sans jugement. Elle ne prévoyait pas notamment le cas des civils.
[702] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 26 juillet 1924. La réunion avait eu lieu le 20 juillet.
[703] *La Montagne*, 26 juillet 1924. Texte extrait de l'annonce du meeting. Les orateurs étaient l'avocat Campolonghi, présenté comme ami personnel de Matteoti, A. Varenne vice-président de la Chambre, Chassaing député du Puy-de-Dôme, Baylet membre du Conseil national de la Ligue des Droits de l'Homme et Marquet, député de la Gironde. Ce dernier fut finalement absent.

auront leur nom inscrit au Panthéon de la civilisation »[704]. Le député radical-socialiste du Puy-de-Dôme, Chassaing, chercha aussi à inscrire la mort du député italien dans un martyrologe historique, « depuis Socrate jusqu'à Jaurès », selon le résumé de *La Montagne*. Il termina par une exhortation : « Puisez le courage de mener le bon combat dans l'exemple [du] sacrifice de vos martyrs ! » À sa suite, ce fut Alexandre Varenne qui en appela au souvenir de Jaurès. Il voulait d'abord légitimer la protestation française non « contre la noble nation italienne que nous aimons », mais « contre le régime qui a fait de ce crime sa loi […] Eh quoi ! Aurions-nous refusé aux socialistes italiens le droit de pleurer, le droit de commémorer notre Jaurès, le droit de flétrir ses assassins, le droit de condamner le crime ? » L'ordre du jour voté en fin de réunion reprit la filiation entre les deux martyrs. Les participants « clermontois et italiens » « protestent avec indignation contre les crimes fascistes et particulièrement contre l'ignominieux assassinat du député italien Matteoti ; Saluent avec vénération la mémoire du Grand Jaurès assassiné il y a dix ans par les fascistes français ; Associent dans une même pensée de reconnaissance et de regrets ces deux martyrs de la Justice et de la Vérité »[705]. Défense de la paix et de la liberté, lutte contre le fascisme, les mots d'ordre semblaient désormais bien liés. Et la figure de Jaurès pouvait devenir une icône de l'héroïsme au service d'un nouveau combat antifasciste, pour la Liberté.

C'est le Jaurès pacifiste qui est honoré par *La Montagne* le 31 juillet, et avec lui est rappelé le souvenir du déclenchement de la guerre. « Dix ans déjà ! et c'est l'anniversaire de la grande catastrophe que nous célèbrerons demain avec amertume. 1914, date fatidique que ni les orateurs, ni les écrivains ne pourront jamais évoquer sans tristesse et sans douleur », « la guerre que Jaurès avait voulu éviter, que Jaurès avait cru jusqu'à son dernier souffle pouvoir écarter ». Quel héritage retenir de cette figure socialiste ? Il faut « s'efforcer de tirer les enseignements de toute une vie consacrée à l'œuvre de paix, les leçons de justice et de bonté qui résument l'existence de Jean Jaurès », telle est la conclusion du journal[706]. Le lendemain, le quotidien socialiste faisait sa Une avec le portrait de son ancien leader, avec ce titre : « Jaurès assassiné il y a dix ans, en même temps que la paix »[707].

À gauche, on retenait de Jaurès ce qui pouvait faire consensus : l'homme de paix, opposé au militarisme nationaliste. Le leader socialiste s'effaçait pour laisser place à une figure plus rassembleuse pour le cartel des gauches, tandis qu'Herriot défendait au même moment, à la conférence de Londres, une politique de paix qui se voulait en rupture avec les orientations précédentes, influencées par les courants nationalistes. D'ailleurs, la première page de *La Montagne* associait les deux événements, l'anniversaire de la mort de Jaurès et les discussions londoniennes[708]. Jaurès représentait la sensibilité commune du Cartel des gauches : la paix, l'antinationalisme, l'antimilitarisme, et plutôt l'apôtre de la paix que le socialiste[709].

Le 31 juillet, la Chambre adopta le principe d'une cérémonie au Panthéon en son honneur[710]. Restait à en fixer la date. On pensa aux dates anniversaires du régime, soit le 4 septembre (Troisième République) ou le 22 (Première République), mais le 11 novembre fut

---

[704] *La Montagne*, 27 juillet 1924.
[705] Le texte approuvé se terminait ainsi : Ils « envoient leur salut fraternel à la démocratie italienne luttant pour la Liberté, et lèvent la séance aux cris de « vive l'Italie libre ; Vive la République démocratique et sociale ». *Ibid*.
[706] *La Montagne*, 31 juillet 1924.
[707] *La Montagne*, 1er août 1924.
[708] *La Montagne*, 1er août 1924. Sous le portrait de Jaurès et le compte-rendu succinct de la manifestation du Trocadéro, le journal titrait : « A Londres. Sauf imprévu, l'accord semble devoir s'établir à bref délai ».
[709] M. Agulhon, *Histoire de France…*, *op. cit.*, p.218 . Il ajoute que le souvenir du combat humaniste pour Dreyfus, plus secondairement sans doute, était aussi honoré.
[710] 346 députés ont voté *pour*, 110 *contre*. L'opposition regroupait une partie de la droite parlementaire, l'Action française et les communistes.

aussi envisagé. Ces dates ne pouvant faire consensus, ce fut un jour non symbolique, le 23 novembre, qui fut choisi en fonction des aléas ministériels. Dans le département du Puy-de-Dôme, *Le Moniteur* et *La Montagne* présentèrent avec enthousiasme les cérémonies parisiennes. Les élus du cartel des gauches s'associèrent aussi à l'hommage national. Il y eût même quelques cérémonies à l'échelle du village, comme la réunion organisée par le maire de La Forie, une petite commune proche d'Ambert. La manifestation se voulait un hommage républicain, « à la mémoire du grand tribun et pacifiste Jaurès » : « Considérant que cet acte public intéresse au plus haut degré non seulement toute la nation mais encore le monde entier qui, ayant les yeux fixés sur nous à cette occasion, ne manquera pas de chercher à dégager l'enseignement qu'il comporte, de lire dans le clair regard de la France républicaine victorieuse mais meurtrie, sa pensée profonde d'aujourd'hui, sa conduite de main. […] Les Républicains de La Forie, […] déclarent se solidariser plus que jamais à tous les républicains de l'union des gauches de France à l'occasion du transfert des cendres de Jean Jaurès au Panthéon »[711]. *Le Moniteur* fit une grande place au récit de la cérémonie du Panthéon. Les deux tiers de la première page et deux colonnes en deuxième page étaient consacrés au récit et au commentaire des cérémonies[712]. Le journal relevait les paroles d'Herriot, pour qui Jaurès avait été « assassiné pour avoir trop aimé la paix, pour avoir voulu servir son pays ». Il dressait le portrait d'un Jaurès pacifiste, patriote, républicain et humaniste. « S'il est juste que Jean Jaurès reçoive en ce jour l'hommage des peuples libres, il ne l'est pas moins que la France maternelle l'accueille avec amour dans son Panthéon, puisqu'il a représenté quelques unes des plus hautes qualités de son génie, puisque c'est en étant si profondément Français qu'il s'est montré si largement humain ». Dans son éditorial, Paul Belin justifiait l'attachement à Jaurès : « Pour nous, Républicains, si nous ne faisons pas nôtre dans son intégralité la doctrine de Jaurès, nous ne devons pas oublier que le grand orateur ne sépara jamais le socialisme de la République, pas plus qu'il ne sépara l'humanité de la patrie »[713].

Le cérémonial parisien, conçu par Firmin Gémier et réalisé par Gustave Charpentier, s'inspirait des fêtes civiques du régime et notamment de la panthéonisation de Victor Hugo en 1885. Les organisations du mouvement ouvrier, CGT, parti socialiste et Ligue des Droits de l'Homme, furent intégrées dans le comité d'organisation. Herriot veilla toutefois à atténuer une empreinte socialiste marquée ou des facettes trop théâtrales[714]. Dans ces temps riches en commémorations de l'après-guerre, la cérémonie du Panthéon pouvait aussi s'apparenter à celle de l'Arc de triomphe et du soldat inconnu, à celle des ré-inhumations des soldats morts au front, ou plus généralement aux inaugurations de monuments aux morts : la veillée et le cortège funèbres, le décor patriotique, la présence de la famille, les personnalités et la foule qui défile devant le cercueil. Jaurès était honoré comme un grand mort pour la patrie. Le décor est très patriotique avec nombreux oriflammes et drapeaux, tandis que le paysage sonore tient de la cérémonie funèbre et de l'hommage national, à travers les roulements de tambours et les clairons du 46e régiment d'artillerie. Arrivée à la gare d'Orsay, la dépouille de

---

[711] Ordre du jour voté à l'issue de la réunion, après une Conférence « du citoyen Nourisson », présenté comme un ancien conducteur des Ponts et Chaussées. *Le Moniteur*, 30 novembre 1924. La manifestation avait été impulsée par le maire radical Antoine Dubourgnon.

[712] 24 novembre 1924.

[713] « Jaurès », 24 novembre 1924.

[714] Danielle Tartakowsky, « Le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon selon Paul Nizan (1924) », in *Maitron.org - Site d'histoire sociale* [en ligne], 2000, [réf. du 13 août 2002]. Disponible sur http://biosoc.univ-paris1.fr/histoire/textimage/texte30.htm. Elle étudie la description des cérémonies faite par Paul Nizan dans *La Conspiration*, Prix Interallié 1938. L'écrivain décrit la cérémonie organisée par le parti communiste, en marge de la commémoration officielle. L'événement dans son ensemble est pour les héros du roman, des jeunes du Lycée Louis-le-Grand, un moment initiatique de découverte du monde politique. Ces lycéens destinés à devenir normaliens choisiront ensuite la voie révolutionnaire.

Jaurès a été transportée au Palais Bourbon pour une veillée funèbre. Le lendemain le cortège se rendant au Panthéon est ouvert par un groupe d'élèves de l'Ecole normale supérieure qui porte les franges du drapeau tricolore, recouvrant le pavois. Viennent ensuite la famille, sa fille et son frère, l'amiral Jaurès, des amis, puis les personnalités politiques, le président du Conseil en tête. L'inédit de la cérémonie tient dans la grande place faite aux délégations d'organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier, symbolisées par la présence de mineurs de Carmaux en tenue de travail. Après les discours, il y eut aussi la récitation d'un poème de Victor Hugo (peut-être l'Hymne aux morts, *Le Moniteur* ne le précise pas). De très nombreuses délégations se présentèrent. La foule, enfin, défila devant le monument qui devait rester illuminé pendant trois jours. Etudiant la présentation romancée de la cérémonie faite par Paul Nizan, Danielle Tartakowsky s'interroge sur la place de cette cérémonie à Paris, dans l'espace commémoratif de la guerre. « Deux espaces, qui sont les produits d'un semblable réemploi du monumental préexistant, se dressent désormais dans la capitale en exprimant deux lectures antinomiques de la guerre : le Panthéon républicain, où repose désormais l'apôtre de la paix, tombé le 31 juillet, face (?), contre (?), à côté (?) de l'Arc de triomphe, devenu le tombeau de celui qui résumait jusqu'alors officiellement toutes les victimes de la conflagration »[715]. On peut voir également dans l'entrée de Jaurès au Panthéon, une cérémonie figurant pour la nation, la clôture du temps de la guerre. Ouvert par l'assassinat de Jaurès, l'entrée de sa dépouille au Panthéon marquait le retour à la paix dont il avait été l'apôtre.

Dans les milieux conservateurs, le ressentiment était puissant à l'encontre de Jaurès, qui cristallisait, de surcroît, la politique menée depuis quelques mois par le cartel des gauches. L'entrée de Jaurès au Panthéon fut donc très critiquée. *L'Avenir* mit en exergue les dissensions entre socialistes et communistes, chacun cherchant à récupérer à son avantage l'héritage du tribun : « Vous fabriquez deux Jaurès, un socialiste et un communiste », remarque Camille Aymard, dans un article tiré de *La Liberté*. Le journaliste dénonçait les manifestations communistes organisées pour l'occasion, autour du thème de l'opposition internationaliste à la guerre. Elles faisaient scandale, notamment par la présence d'un représentant socialiste allemand. « Mais, en son nom [celui de Jaurès], vous allez commettre un acte absurde et monstrueux. Il vous faut une attraction pour votre « Semaine internationale contre la guerre impérialiste et la sociale trahison […] Vous invitez M. Loebe, ancien président du Reichstag et socialiste »[716]. Derrière ce refus de relations apaisées avec l'Allemagne, on retrouvait également l'accusation, lancée autrefois contre Jaurès, de soutenir les intérêts germaniques.

Desdevises du Dezert condamna évidemment la panthéonisation du chef socialiste. D'une part, il reprochait à Jaurès d'avoir été un révolutionnaire, un « démolisseur » qui « prêchait le bouleversement de la société, sans jamais consentir à préciser son plan de reconstruction ». D'autre part, il restait à ses yeux, l'archétype du progermaniste : « Dans toutes circonstances où l'intérêt français se heurtait à l'intérêt allemand, Jaurès prenait d'instinct parti pour l'Allemagne »[717]. Dans les cérémonies du Panthéon, Desdevises du Dezert croit reconnaître toutes les figures emblématiques des gauches. Il y voit les prémisses d'une agitation révolutionnaire, dont il a craint l'émergence avec la victoire du cartel des gauches. « 3 drapeaux rouges au Panthéon devant le président de la République. Défilé de communistes hurlant l'Internationale sur le Bd Saint Germain. La démonstration du 23

[715] *Ibid.*
[716] *L'Avenir*, Camille Aymard, « Le vertige », 31 juillet 1924. Paul Loebe avait également participé à la cérémonie du Trocadéro organisée par les socialistes, le 31juillet.
[717] Tome 21, Folio 54-55. Desdevises du Dezert commente une lettre de protestation du Lieutenant Colonel Carnot contre le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon, datée du 12 août.

novembre semble avoir sérieusement alarmé la population – et même le gouvernement »[718]. Le défilé organisé par les communistes à Paris lui est rapporté par des proches : « Ca a été beaucoup plus significatif que les journaux ne l'ont dit. Bd St Germain (sic), les communistes sont montés sur les omnibus et ont insulté les personnes qui étaient aux fenêtres. « Attendez ! On ira vous descendre sous peu ! Vous serez pendu ! » Des pierres ont été lancées dans les fenêtres ». Il relate qu' Herriot a été sifflé et des cris ont été proférés contre lui : « À bas Herriot ! Vive la Révolution ». « Melle Franz [sa correspondante] est allé voir les entours du Panthéon, elle a contemplé les masses de couronnes et de fleurs jetées au pied de la statue de Jaurès – Que d'emblèmes maçonniques ! que de rubans écarlates ! que d'inscriptions anarchistes !... », retient encore Desdevises du Dezert[719]. L'événement venait confirmer, chez ce notable conservateur, les craintes d'une guerre civile. La violence et la haine communistes avaient bien surgi dans la rue. En outre, à son rejet du communisme, il amalgamait d'autres figures honnies, des francs-maçons aux anarchistes. Il tenait finalement le cartel des gauches au pouvoir pour responsable, lui qui avait permis l'expression de cette violence politique dans l'espace public.

Bilan : Haïr la guerre, ne plus haïr l'ennemi ?

Du 5 au 13 juillet 1924 eurent lieu les premiers jeux olympiques d'après-guerre. Modeste réunion sportive, ils se déroulèrent au stade Colombes à Paris. Ni l'Allemagne, ni la Russie n'y participaient, leurs athlètes n'étant autorisés à concourir que dès lors que ces pays seraient admis à la SDN[720]. L'ostracisme de la guerre n'était pas effacé, même si les relations diplomatiques connaissaient une certaine détente. Dans les différents milieux politiques, les accords de Londres avaient montré des sentiments parfois ambivalents. Le désir de paix était patent et le succès international remporté par Herriot confirmait une avancée vers une paix stable, malgré les dénégations des journaux modérés. *Le Moniteur* rapporta, sans le commenter, les résultats du Convent de la Grande Loge de France qui « a[vait] adopté, sur le rapprochement franco-allemand – dont la nécessité n'a même pas été remis en cause – une résolution très développée préconisant une série de mesures pratiques à prendre dans l'ordre politique, dans l'ordre des réparations, dans l'ordre économique, enfin dans l'ordre éducatif, intellectuel et moral »[721]. L'année 1924 avait montré l'extrême diversité des rapports au temps de la guerre et à ses références. Dans le monde politique, l'évolution des relations franco-allemandes et la signature des accords de Londres avaient marqué un pas vers la construction d'une paix moins théorique qu'auparavant. Cependant, dans la violence des altercations à la Chambre au sujet de l'Allemagne, transparaissait un certain refus de sortir de la guerre et de ses représentations. La crainte de perdre les réparations et les garanties de sécurité, était encore partagée par une large partie de l'échiquier politique.

Dans les discours politiques, la détestation de la guerre prenait cependant le pas sur celle de l'ennemi. Un exemple paraît significatif. À l'occasion de l'inauguration du réseau électrique de sa commune, le maire du Vernet-la-Varenne fit le bilan de son action municipale essentiellement marquée par une réalisation majeure, la construction du monument aux morts, « un monument destiné à perpétuer leur souvenir et à inspirer aux générations futures

[718] Tome 21, Folio 35.
[719] Tome 21, f 104. « Le défilé communiste du 23 novembre » à Paris, 8 décembre 1924..
[720] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 6 juillet 1924.
[721] Communiqué du 20 septembre 1924. *Le Moniteur*, 21 septembre.

l'horreur de la guerre et de ses tueries »[722]. Dans cette commune où le projet du réseau électrique avait été stoppé par la guerre, la fin de ce deuxième grand chantier signifiait, en quelque sorte, la fin du temps de guerre et de ses conséquences directes. À l'Allemagne et à la guerre passée, il ne fut pas directement fait allusion. Mais la paix définitive restait l'horizon à atteindre. Un autre cas est celui d'une cérémonie tenue lors de l'incorporation de jeunes conscrits. Cet événement local donnait souvent lieu à des discours enflammés sur la guerre et la gloire du soldat, prononcés par tel ou tel responsable. Or, en 1923, il n'en est rien quand Charbonnier, le président du groupe de La Roche, s'adresse aux conscrits de la classe 1924, rassemblés à Saint-Eloy. Devant le monument aux morts, les plus jeunes venaient rendre hommage aux morts : « En ce jour mémorable qui fait de nous presque des soldats, il est de notre devoir de reporter notre pensée vers nos aînés, victimes innocentes de la grande guerre 1914-1918 […] Les martyrs obscurs, dont le nom est marqué dans ce bronze, ont donné leur vie pour qu'il n'y ait plus de guerre, pour épargner à nous les jeunes les horreurs d'une autre hécatombe. Espérons qu'ils ne seront pas morts en vain et que les guerres auront à tout jamais disparu. […] La classe 1924 se découvre bien bas, décidée à marcher sur leurs traces pour abhorrer les guerres et protéger la quiétude et la paix du monde »[723]. Après avoir déposé une palme du souvenir, les conscrits pouvaient poursuivre cette journée qui marquait pour eux un rite de passage, et se rendre au conseil de révision du chef-lieu de canton de Montaigut-en-Combrailles. Dans cette région marquée par un mouvement socialiste vigoureux, l'hommage aux morts avait trait à des « victimes innocentes », à des « martyrs », le suprême espoir de la paix demeurant l'horizon tracé. N'était-ce pas aussi la marque d'un certain effacement de l'héroïsation des « poilus », devenus des « martyrs obscurs » ? Ils figurent alors « l'héroïsme obscur, anonyme, des humbles », propre à porter « l'éloge des vertus moyennes », pour reprendre les formules de Jean-François Chanet[724].

De la guerre, persistait la douleur des victimes, et l'idée pacifiste selon laquelle toute guerre devait être combattue en chassant l'ignorance et la faiblesse. Le député B. Marrou prononça ainsi un discours au congrès national de la Libre pensée qui se tint à Clermont, où il faisait retour sur les croyances de la guerre. Il dénonçait l'anachronisme consistant à « plaider encore, en plein XXe siècle que telle de nos grandes victoires militaires est due bien plus à une influence surnaturelle qu'à l'héroïsme de nos poilus ? L'âge théologique dont parlait Auguste Comte règne encore pour des milliers et des milliers de Français ». Mais il insiste surtout sur la tâche qui restait à accomplir : « Travailler pour le bien de l'humanité, pour la disparition progressive du sectarisme et de l'intolérance, laissez-moi ajouter aussi de la douleur sous toutes ses formes, de la douleur qui n'est pas un bien, comme le prétendent nos adversaires, mais qui est une lourde rançon payée à la nature par les ignorances, les superstitions et les faiblesses humaines. Que cette pensée nous donne le courage de réaliser notre tâche »[725].

Le temps de la paix était-il venu ? Au moment de fêter l'armistice pour la sixième année consécutive, le journaliste du *Moniteur*, J. Soleil voit « une aurore » de paix : « Depuis 1919, quatorze conférences avaient tenté en vain de résoudre les multiples problèmes relatifs à l'application des traités. Elles avaient échoué par ce que la volonté de paix n'était pas dans tous les cœurs encore frémissant de colère et de rancune. Mais voici que, pour la première fois depuis l'armistice, nous pouvons saluer une aurore. L'assemblée de Genève a jeté les bases d'un accord international comportant des engagements formels de renoncer à la force et de

[722] *Le Moniteur*, 13 octobre 1924. Discours du maire M. Sauvadet.
[723] *L'Avenir*, 3 novembre 1923. Le samedi 27 octobre, les jeunes conscrits s'étaient d'abord rassemblés à 7h30 du matin au monument aux morts, avant de se rendre au Conseil de révision qui se tenait au chef-lieu de canton de Montaigut-en-Combrailles.
[724] J.-F. CHANET, « La fabrique des héros… », op. cit.
[725] *Le Moniteur*, 1er septembre 1924. Le congrès eût lieu du 31 août au 2 septembre 1924.

soumettre les différents futurs à l'arbitrage de la Société des Nations […] Nos morts ont combattu pour tuer la guerre. À notre tour, unissons-nous pour tuer la guerre. Il n'y a pas de meilleure manière de les honorer et de respecter leur mémoire »[726].

[726] *Le Moniteur*, J. Soleil, « Souvenir », 11 novembre 1924.

Conclusion de la quatrième partie

Lors des années 1920-1924, la justesse de la cause française pendant le conflit n'a pas été vraiment discutée. Agressée, la France avait été précipitée dans une guerre défensive dont elle était sortie victorieuse. Qu'est devenue sa victoire ? L'image prépondérante est celle d'une victoire obtenue par des sacrifices consentis dans une guerre atroce, dont la fin victorieuse n'est plus rappelée que pour exiger les réparations énoncées par les traités de paix. La déception s'est renforcée, dans le contexte de négociations difficiles, des modalités d'application du traité de Versailles, des accords sur le montant des réparations et du règlement des dettes de guerre entre alliés. Les traités de paix avaient été pensés dans un état d'esprit forgé par la guerre. Si les vaincus avaient pu être exclus de leur élaboration, leur application, basée sur la négociation ne pouvait les ignorer. Elle était indispensable à la mise en place effective de la paix. Les difficultés à penser les négociations de paix ont résidé en partie dans l'incapacité, ou au moins dans l'embarras, de considérer l'ennemi d'hier comme un négociateur potentiel. Accepter de discuter avec le vaincu avait pour préalable de lui rendre une certaine honorabilité. C'est ce pas qui fut si difficile à franchir.

Mais, au fil de ces années, le regard porté sur la guerre et sur l'ennemi a pourtant changé, certes à divers degrés, selon les individus et selon les cultures politiques. S'agissant du vocabulaire, la démobilisation sémantique est lente, l'emploi du mot « boche » retrouvant par exemple une nouvelle vigueur en 1923 lors de l'occupation de la Ruhr, ou bien encore à l'occasion de la campagne électorale de 1924. La haine de l'ennemi a été alimentée par le souvenir de la guerre et de ses atrocités, toujours associé au fait de guerre allemand. Une haine à l'encontre d'un ennemi jugé responsable de la brutalité du conflit. En outre, une deuxième source mémorielle l'a entretenu, le souvenir d'une injustice de la guerre et de la paix, dans la mesure où les réparations n'étaient pas payées par le vaincu. L'image négative de celui-ci empêche une réflexion sur les modalités d'application de la paix, et l'impasse des négociations a entretenu cette représentation. Aussi, la politique de fermeté a-t-elle poursuivi des rapports d'affrontements. N'est-elle pas revendiquée comme une politique de force ? Il fallut donc attendre un certain désinvestissement national face à ces questions, une érosion suffisante de la haine.

L'occupation de la Ruhr fut présentée comme légitime, au nom du bon droit de la France, au nom des victimes de la guerre. Elle apparaissait également comme la poursuite d'une victoire inachevée. La précarité de la paix, en tout cas ressentie comme telle, a amené à considérer la victoire comme inaboutie, malgré les terribles sacrifices qu'elle avait demandés. D'où le retour du discours nationaliste sur l'armistice prématuré et l'Allemagne non soumise. Mais surtout, l'affaire de la Ruhr a été présentée comme un nouvel engagement patriotique. Par cette lecture – la Ruhr au nom du droit, de la justice, pour la victoire de la France – elle devenait une source de remobilisation. Mais celle-ci a joué inégalement sur l'opinion. Par contre, dans ce moment de gravité, elle a provoqué une anxiété largement partagée : la crainte de la guerre est alors à son comble. Les représentations nationalistes de la guerre et de la victoire sont restées agissantes à droite, mais aussi chez certains radicaux, comme si elles témoignaient d'un refus de « démobilisation » de la part d'une majorité politique dont les bases étaient construites sur le terreau de la guerre, et dont l'action politique se voulait inspirée par les « leçons de la guerre ». La « captation du consensus »[727] de l'union sacrée s'était poursuivie. La droite et plus largement le Bloc national se sont présentés comme

[727] Selon l'expression de J.-J. BECKER, *La France en guerre*, op. cit., p. 158.

exécuteur testamentaire des héros sacrifiés. Les idées d'union, de travail, de fraternité ont donc été brandies comme autant de nouveaux préceptes pour le pays, comme les bases de la construction de la France de l'après-guerre. Cependant, le legs moral des combattants a été revendiqué, dans l'ensemble des groupes politiques, comme le fondement du monde à naître, à l'issue du conflit. Mais l'inquiétude, face aux duretés de l'immédiat après-guerre et au difficile relèvement du pays, a oblitéré les espérances d'un monde nouveau. Et la déception est patente dans les discours.

Reste l'attente pacifiste. Un pacifisme profondément ancré dans l'expérience de la guerre et dans l'empreinte durable des représentations des souffrances de celle-ci. Il s'est affirmé comme une nécessité dans l'ensemble de la société, nonobstant des lectures fort différentes de celui-ci. Or, l'occupation de la Ruhr en 1923 s'opposa à l'image d'une paix en émergence. L'action militaire apportait un démenti à une espérance de paix largement partagée. En janvier 1923, le retour de l'anxiété de guerre a, sans doute, renforcé encore son ancrage. La der des der… alors qu'on occupait la Ruhr ?... L'opération a cependant provoqué une résurgence des références au conflit. Une violence verbale témoigne d'une haine exacerbée à l'égard de l'Allemagne. Les enjeux de l'occupation sont surinvestis, comme s'il s'agissait de sauvegarder la victoire. Mais l'affaire de la Ruhr ne permettait pas véritablement une solution durable. L'année 1923 a constitué une césure dans l'évolution des représentations de la paix, peut-être parce qu'elle représentait le paroxysme d'une solution de force tournant à l'impasse. Elle permit une avancée de la « démobilisation culturelle ». Ce qui n'avait pas été possible avec Briand en 1922, le devient avec Herriot, malgré une campagne très active de la droite contre celui qui, dit-on, bradait la victoire. Le cartel des gauches s'était présenté comme à même de faire aboutir la paix. La Conférence de Londres est alors vue comme l'acte final de la guerre permettant d'entrer vraiment dans une ère de paix et de concorde internationale. On pouvait sortir des tergiversations incessantes à propos du règlement de la paix. Le changement ne résidait pas dans une nouvelle politique extérieure – une politique de négociations, rappelons-le, avait commencé sous le ministère Poincaré –, mais dans un nouvel état d'esprit plus détaché des enjeux initiaux de la Grande Guerre.

Ce désinvestissement relatif, inégal, permet un glissement des enjeux politiques sur le terrain traditionnel du républicanisme. La rhétorique républicaine s'affirme de nouveau, dès lors que l'emprise des références issues de la guerre se relâche. Au fond, le retour de la République se réalise grâce à celui de la paix et à une certaine « démobilisation » des esprits. Cependant celle-ci est partielle, et différente selon les individus et leurs ancrages politiques. La rhétorique républicaine en pâtit, et son retrait durant une dizaine d'années n'est pas sans conséquence. Ainsi, le ressort républicain du progrès pouvait-il rejouer, tandis que les bénéfices de la victoire attendus avaient fait long feu et que la déception était patente dans une France sujette aux difficultés économiques et sociales ? C'est sur ce terrain que s'était engagé le cartel des gauches, en 1924. Mais son programme ne renouvelait pas la dynamique républicaine, il était simple défense des acquis républicains.

À l'école, la démobilisation des esprits a été lente, encore timide en 1923, plus affirmée seulement en 1924, dix ans après le déclenchement de la guerre. Dans la pédagogie républicaine développée par l'école, les années 1920-1923 sont celles de l'héroïsation extrême des « poilus », modèles de toutes les vertus. Toutefois, la communauté enseignante s'est interrogée sur la portée du message et sur son impact. Revenons sur les critiques du doyen Audollent portées à l'encontre des candidats du baccalauréat en 1920, lui qui, rappelons-le, regrettait amèrement leur manque de « ferment moral » et d'engagement patriotique. C'était sans doute la marque des limites d'une mobilisation patriotique entreprise auprès des enfants de la Grande Guerre[728], mais aussi le signe d'une transmission réduite du

[728] Stéphane Audoin-Rouzeau a noté l'écart qui a pu exister entre les intentions et les réalités d'un conditionnement idéologique, constatant : « pour une part au moins, les enfants de la Grande Guerre glissèrent

modèle héroïque qui leur était proposé. Peut-être ces jeunes gens admiraient-ils les « poilus », mais ils n'avaient pas témoigné à leurs égards de la reconnaissance attendue ni de la prise de conscience du rôle patriotique qu'ils devaient endosser à leur tour. Peut-être, l'héritage d'un héroïsme patriotique était-il lourd à porter ? La force du questionnement sur la transmission de l'esprit de la victoire, que l'on a vue à l'œuvre en 1924, n'a-t-elle pas entraîné une mésestime de soi et la crainte de n'être pas digne héritier des héros de 14-18 ? Jean-François Chanet a souligné l'importance de ces questions dans son étude de la transformation de « l'héroïsme approprié aux temps démocratiques d'avant 1914 ». À l'épreuve de la Grande Guerre, l'héroïsation des « poilus » conduit à une idéalisation de leurs vertus mais aussi de la force, un héritage qui pouvait être en porte-à-faux avec l'idéal pacifiste. Très symboliquement, en 1924, le héros porté au Panthéon par le cartel des gauches est un Jaurès en apôtre de la paix, paradigme du maintien de la pédagogie républicaine basée sur le culte des grands hommes, et de la transformation du culte héroïque.

On assiste donc à une lente déprise de la guerre, mais l'occupation de la Ruhr a agi comme une remobilisation des références de la guerre. C'est un processus discordant et incomplet, dans le sens où, pour une part encore importance de l'opinion, la réhabilitation de l'ennemi reste encore impossible malgré un recul de la haine. À l'été 1924, au moins à gauche, la conférence de Londres est perçue comme la vraie fin de la guerre. Discours, adresses de félicitations, vin d'honneur, inaugurations, autant de paroles et de rituels voire d'objets (l'autographe d'Herriot) propres à symboliser une date jugée comme celle de la vraie sortie du conflit et de l'entrée dans la paix. Le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon a constitué un autre acte symbolique. Toutefois, il est indéniable que ces premiers repères d'une sortie de guerre sont inégalement partagés.

---

entre les mains des adultes et réussirent à s'échapper du cadre préparé à leur intention ». *La guerre des enfants (1914-1939). Essai d'histoire culturelle*, Paris, A. Colin, 1993, p.184.

CINQUIEME PARTIE : LA RANÇON DE LA VICTOIRE - L'institutionnalisation commémoratives (1920 -1924)

Après l'extraordinaire foisonnement commémoratif de l'année 1919, les célébrations connaissent une baisse quantitative à partir de 1920. Leur étude est plus difficile à cerner car les sources abondantes de la presse régionale s'amenuisent, au fur et à mesure que les célébrations au village quittent le mode collectif de la fête nationale pour devenir des événements locaux plus différenciés. L'étude précise du cérémonial devient alors plus aléatoire. Cependant, les fêtes et les cérémonies nées de la guerre, notamment le 11 novembre, s'imposent dans le calendrier festif local, aux côtés des célébrations habituelles comme le 14 juillet. Elles s'enrichissent de nouvelles commémorations liées à l'inauguration des monuments aux morts, et également, au mouvement singulier de retour des corps des soldats.

L'atmosphère est donc bien celle du deuil, la « rançon de la victoire », selon une expression très souvent employée dans les discours des commémorations[1]. Quelle place le deuil, contrepartie du triomphe, peut-il laisser à la victoire et à la fête, dans les commémorations de l'après-guerre centrées sur le souvenir des morts ? Après le retour des soldats, c'est en quelque sorte l'accueil des combattants morts au champ d'honneur par l'inscription de leurs noms sur les monuments aux morts, que l'on édifie dans les communes du département du Puy-de-Dôme, comme partout ailleurs. C'est aussi le retour de leurs corps, accueillis lors de rituels de ré-inhumations qui suivent l'arrivée de convois de cercueils à partir de 1921. On assiste alors à une installation de la commémoration autour de ce double mouvement de deuil, celui de la mise en place des monuments aux morts, tombes symboliques honorant le sacrifice des combattants, et celui des tombes effectives, au village.

Les cérémonies liées au « retour » des morts de la guerre ont donc constitué un premier ensemble. Le deuxième, avec les 14 juillet et les célébrations de novembre, permet d'envisager comment la victoire reste perçue dans les commémorations de la guerre. Avec l'éloignement du conflit, fêter la victoire, est-ce encore une préoccupation ?

[1] À titre d'exemple, le docteur Bassin évoque la « rançon de la victoire si chèrement achetée » lors de l'inauguration du monument aux morts d'Ennezat, la commune dont il est le maire. *L'Avenir*, 18 avril 1922.

CHAPITRE 1 : LA VICTOIRE ET LE DEUIL – La perception de la victoire dans les cérémonies autour des monuments aux morts et des ré-inhumations au village

Comment célébrer la victoire et ses héros à travers l'érection des monuments ? L'historiographie de la mémoire du premier conflit mondial accorde désormais une large place à l'étude des monuments commémoratifs[2]. En restant fidèle à l'objet de l'étude – la victoire et ses représentations – ce chapitre n'a pas vocation à entreprendre un examen exhaustif des monuments aux morts du département du Puy-de-Dôme. Mais il apporte un regard sur la manière dont les communes de ce département ont parfois exposé des représentations figurées de la victoire sur les monuments, et ont intégré ce thème dans leurs cérémonies d'inauguration. Ces réalisations permettent donc d'approcher la perception de la victoire par une société locale à dominante rurale, dans des cérémonies qui affichent au village la mort de masse. Quelle fut la place de la victoire dans les intentions qui préludent à la décision, puis au choix du monument ? Quelles sont alors les représentations des combattants sur ces panthéons communaux ? Des héros qui se sont sacrifiés pour la victoire, des combattants victorieux, ou des victimes de la guerre ? La célébration de la victoire avait-elle sa place dans ces cérémonies ?

Au mouvement d'érection des monuments aux morts s'est adjoint un ensemble de commémorations à la fois collectives et plus individualisées, organisées lors du retour des corps de soldats enterrés au front. Cette question n'a été que très récemment mise en lumière par la recherche historique[3]. Les cérémonies de ré-inhumations sont des commémorations qui permettent d'appprocher la façon dont la victoire a pu être perçue, lors de journées qui relevaient de la sphère privée, tout en gardant un aspect civique affirmé. Elles s'ajoutent aux inaugurations des monuments aux morts dans un ensemble de commémorations endeuillées de la guerre.

---

[2] A. PROST et J. WINTER constatent « une prolifération des études sur les monuments aux morts, au niveau local comme au niveau national », dans l'ensemble des pays belligérants. *Penser la Grande Guerre*, op. cit., p. 251. Concernant la France, parmi les travaux fondateurs : A. PROST, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939*, PNFSP, 1977. Ses articles in P. Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard : « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte patriotique ? », *Ibid*., 1. *La République*, 1984, p.195-225, « Verdun », *Ibid*., 2. *La Nation*, t.III, 1986, p. 111-141. Et son article récemment paru sur « le sens de la guerre : les monuments aux morts de 1914-1918 en France », *Comment (se) sortir de la guerre ? Regards sur quelques pays « vainqueurs » : la Belgique, la France et la Grande-Bretagne*, Etudes réunies par S. Claisse et T. Lemoine, L'Harmattan, p. 11-35. Des études régionales très nombreuses. Concernant une région proche de l'Auvergne, M. LUIRARD, *La France et ses morts, les monuments commémoratifs de la Loire*, CIERSR, Le Puy, 1977, 144 pages. Des travaux insistant sur la mémoire du conflit : A. BECKER, *Les monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre*, Errance, 1990. Jacques Bouillon, Michel Petzold, *Mémoire figée, mémoire vivante. Les monuments aux morts*, Paris, Citédis Editions, 1999, 160 pages.

[3] J.-C. Jauffret, « La question du transfert des corps 1915-1934 », *Traces de 14-18*, Actes du colloque de Carcassonne, Les Audois, 1997, p.133-146. Il a dirigé une thèse sur *le transfert des corps des militaires de la Grande guerre. Etude comparée France-Italie*, soutenue en 2004 par Beatrix Pau-Heyries à l'Université de Montpellier 3. Voir également : Béatrix Pau-Heyriès, « La démobilisation des morts français et italiens de la Grande Guerre » *Revue historique des armées*, 250 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 06 juin 2008. URL : http://rha.revues.org//index185.html. Consulté le 05 mai 2009. Malgré son titre, la reflexion n'englobe pas le concept de « démobilisation culturelle », mais s'attache à étudier comment la France et l'Italie ont mis en place une « mesure démocratique et égalitaire », devenant « les maîtres d'œuvre d'une véritable démobilisation des morts, faisant d'une affaire privée (le rapport de l'homme à la mort) une affaire d'État ».

I. La lecture de la victoire sur les monuments aux morts

Des recherches en histoire de l'art offrent une première approche de l'édification de monuments aux morts dans le département du Puy-de-Dôme. La thèse de Ginette Chalchat[4] concerne en effet les monuments des deux guerres mondiales. Mais pour notre sujet, elle s'est révélée décevante, n'offrant pas un corpus de données suffisamment fiables. Elle apporte cependant des informations iconographiques intéressantes. Concernant les inaugurations proprement dites (date, modalités, discours…), il a donc fallu se résoudre à élaborer un nouveau corpus, réalisé cette fois en croisant diverses sources (archives municipales, archives départementales et journaux régionaux). Cet ensemble a servi de base à l'analyse, pour rendre compte de la force du mouvement d'inauguration de monuments en morts, moment de célébration funèbre qui fait souvenir de la guerre et de ses souffrances, avant d'envisager la place accordée à la victoire, dans l'iconographie, puis dans les rituels et dans les discours cérémoniaux.

1. Des communes en deuil

Les communes se sont naturellement révélées comme le cadre approprié pour prendre en charge le deuil collectif. Dans ce contexte, on peut retracer quels furent les intervenants principaux qui présidèrent à la construction des monuments aux morts. Le calendrier des inaugurations permet d'envisager ensuite comment ces célébrations se sont inscrites dans le temps commémoratif de l'après-guerre. Enfin, l'étude des intentions commémoratives annoncées par les communes peut indiquer quelle fut leur lecture du conflit et de la victoire.

Le rôle des édiles

Parmi différents intervenants, les conseils municipaux semblent être les acteurs centraux des projets d'érection de monuments aux morts. Les principaux organisateurs sont donc des élus locaux. C'est aussi ce que constate Pierrick Hervé dans son étude systématique des monuments aux morts du département de la Vienne[5]. Il souligne également le poids des entrepreneurs qui jouent, à ses yeux, un rôle essentiel. Sur ce dernier point, nos sources administratives et municipales sont peu loquaces. Concernant les monuments du département du Puy-de-Dôme, G. Chalchat a constaté qu'un grand nombre d'entrepreneurs retenus travaillaient dans la région et participèrent à de multiples projets commémoratifs[6]. Des

---

[4] G. CHALCHAT, *Les monuments aux morts des deux guerres mondiales dans le département du Puy de Dôme*, Thèse de IIIe cycle en Histoire de l'Art, sous la direction de J.-P. Bouillon, Université Clermont-Ferrand II, 1987, 306 f.

[5] P. Hervé, « La mémoire communale de la Grande guerre : L'exemple du département de la Vienne », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°192/1998, P. 45-59. Sa thèse soutenue en 1998 : *Le Deuil, la Patrie. Construire la mémoire communale de la Grande Guerre : l'exemple du département de la Vienne*, sous la direction de N. Piétri, Université de Poitiers, 750 p.

[6] Sur les 349 monuments commémoratifs étudiés, elle a repéré 86 entrepreneurs de la région dont 17 viennent précisément de Volvic, commune connue pour ses tailleurs de pierre de lave. Seuls 7 entrepreneurs et 9 sociétés sont issus de départements extérieurs à la région. G. Chalchat, *op. cit.*, p.283. À titre de comparaison, 86% des monuments de la Loire sont dus à des artisans du département, a relevé M. Luirard (*op. cit.*, p.35). Dans cet

concours ont été organisés essentiellement dans les villes importantes et dans les stations thermales du Mont-Dore et de Châtelguyon[7]. Des associations professionnelles semblent avoir cherché à les organiser quelque peu. Ainsi, l'union syndicale des sociétés françaises d'artistes s'est adressée aux élus pour leur proposer une organisation des concours, « au moment où notamment la glorification de la Victoire française et des héros de la guerre va donner lieu à l'ouverture d'un grand nombre de concours, [pour] diffuser le plus possible ce programme-type, afin de prévenir les différends qui pourraient naître entre les organisateurs de ces concours et les concurrents »[8]. Les professionnels furent néanmoins souvent choisis parce qu'ils étaient du « pays ». À Clermont-Ferrand, c'était une des clauses du concours[9]. Leur origine renforce alors l'ancrage local du geste commémoratif de la part d'une communauté qui, collectivement, veut honorer ses morts.

Si les élus eurent une part prépondérante dans les décisions, en règle générale, ils souhaitèrent cependant obtenir l'assentiment populaire. Quel monument préférer ? Où le placer ? Au cimetière ? Devant la mairie ? À proximité de l'église ? Les choix ne se firent pas sans difficulté. Aussi le conseil municipal chercha-t-il souvent à aplanir toutes les oppositions, pour maintenir une union des habitants autour de l'œuvre commune que représentait l'érection du monument commémoratif. Ces questions passionnèrent les villages. Mais les sources sont rares pour rendre compte de ces débats qui n'eurent pas un cadre bien défini, comme celui d'un conseil municipal ou d'une réunion publique. Les discussions informelles de la place publique ou du café eurent sans doute un rôle essentiel, mais restent perdues pour l'historien. Cependant, la parole fut parfois officiellement donnée aux habitants. Quelques referendums communaux ont ainsi été prévus, notamment pour définir l'emplacement du monument. La pratique démocratique devait permettre aux élus municipaux de consentir aux souhaits du plus grand nombre et de trancher des questions polémiques sur le lieu ou le type de monument. C'est le cas dans le village de Moissat, où le Conseil municipal fut plusieurs fois amené à se prononcer et appela particulièrement les familles endeuillées à donner leur avis. En l'absence de consensus, il semble que l'on se soit résolu à ériger d'abord deux monuments, l'un en place publique, l'autre au cimetière, puis un troisième à la demande d'une section de la commune, soit trois monuments pour satisfaire les attentes commémoratives de l'ensemble de la population de ce village[10]. Face également à un désaccord sur le choix de l'emplacement – place publique ou cimetière –, la municipalité de Courpière préféra organiser

---

ensemble, elle a rassemblé les divers intervenants, qu'il s'agisse des entreprises artisanales (carriers, maçons…) ou des ateliers de fabrication des monuments.

[7] G. CHALCHAT, *Ibid*.

[8] *Archives municipales de Riom*, 1 M, Monuments aux morts. Courrier du 10 décembre 1919.

[9] Le concours est ouvert « entre tous les artistes, architectes et sculpteurs clermontois » précise le règlement établi par le comité d'érection. *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 M°2, Monument aux morts 1914-1918, Procès-verbal du comité pour l'érection, 9 février 1920.

[10] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 616-5*, Délibérations du Conseil municipal de Moissat. La première décision date de janvier 1920, pour élever un monument commémoratif sur la place de la mairie. Mais le choix de l'emplacement fait débat et « les familles des morts sont appelées à la mairie, le 28 avril, pour donner leur avis sur l'emplacement du monument communal » (Séance du 26 janvier et du 18 avril 1920). Le résultat de la consultation n'est pas connu. Mais quelques jours plus tard, le Conseil municipal doit de nouveau se prononcer sur cette question. Six voix, dont celle du maire, vont au projet en place publique tandis que cinq conseillers choisissent l'emplacement du cimetière. Le débat n'est pas clos et en octobre, par un second vote, le Conseil entérine son premier choix, celui de la place devant la mairie (Séance du 17 octobre 1920. 6 voix pour l'emplacement devant la mairie, 3 pour le cimetière et 2 abstentions). En décembre, un emplacement fut réservé au cimetière pour l'érection d'un autre monument funéraire, à l'intersection des deux allées principales du cimetière (Séance du 12 décembre 1920). Ainsi, devant l'absence de consensus sur le choix d'un emplacement, le Conseil municipal décida l'érection de deux monuments, l'un au cimetière, l'autre en place publique. En 1922, les habitants de Moissat-Bas, l'une des sections de la commune, demandèrent l'érection d'un autre monument, propre à cette localité ; Il fut bâti sur la place de l'église (Séances des 19 mars et 18 juin 1922).

un référendum incluant les femmes endeuillées et les représentants des orphelins. Leur sacrifice patriotique leur donnait une légitimité délibérative sur cette question commémorative. Furent ainsi appelés à voter les électeurs, les veuves de guerre, les mères de soldats décédés, tous les tuteurs des orphelins de guerre[11].

La préfecture intervint au titre de la procédure administrative mise en place en 1920. Elle fut relativement bien suivie par les communes mais elle n'allait pas sans poser problème[12]. Parfois, des irrégularités furent relevées. La commune de Ravel par exemple, n'avait pas fait viser son dossier par la commission préfectorale. Or le monument en place depuis le mois de mars 1921 fut inauguré le 18 septembre[13]. Deux mois plus tard, le préfet demandait une explication[14]. La réponse de ces élus montre leur ignorance de la procédure, un an après sa mise en route, et une certaine désinvolture face aux actes administratifs[15]. Certes, le maire paraît peu impliqué dans la gestion quotidienne de cette commune, ce qui peut expliquer les erreurs commises[16]. Mais cet exemple montre aussi quelle avait été la démarche de ces élus. Ils avaient eux-mêmes choisi un monument, celui proposé par un entrepreneur retenu de prime abord. On retrouve bien ici dans la prise de décision, le poids de la municipalité et celui des professionnels de l'art commémoratif.

Dans les villes, un comité d'érection fut plus systématiquement formé. Organisé par la municipalité, il relaye ainsi son action. Mais il est ouvert à des personnalités locales, répondant à la volonté d'union et de rassemblement qui préside à l'entreprise d'érection d'un monument commémoratif. On peut suivre quelques exemples pour lesquels les archives municipales fournissent des informations précises sur sa composition. À Issoire, la situation est peu claire, en raison d'oppositions au sein du conseil municipal[17]. La mise en place d'un comité d'érection du monument a, semble-t-il, pris en compte la situation politique locale. En

---

[11] Conseil municipal du 16 mai 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 mai 1920. Le referendum est organisé le 6 juin. Sur les débats plus largement suscités par un éventuel suffrage accordé aux disparus, J.-Y. Le Naour, « Le suffrage des morts ou l'impossible reconstruction politique », *Comment (se) sortir de la guerre*…, op. cit., p. 77-88.

[12] Une tournée du préfet, organisée en mai et en juin 1920, en témoigne. Alors qu'il visite les arrondissements du département, il est saisi, à de nombreuses reprises, de dossiers en cours concernant l'érection d'un monument aux morts. Le plus souvent, ses collaborateurs doivent rappeler aux élus requérants la législation, afin que la commune élabore correctement son dossier. *Archives départementales du Puy-de-Dôme*, M 4463.

[13] *L'Avenir*, 22 septembre 1921.

[14] *A.D. Puy-de-Dôme*, 3E 294 38, Délibérations du conseil municipal de Ravel, Séance du 27 novembre 1921.

[15] « Considérant qu'ayant vu d'autres monuments semblables au nôtre, considérant que le modèle proposé convenait au conseil municipal qui s'était rendu à Lezoux chez l'entrepreneur. C'est pour ces simples raisons que l'assemblée a agit ». *Ibid*.

[16] Réélu en 1920, Francisque Cottevieille est noté absent à toutes les séances du conseil municipal et c'est l'adjoint M. Ducros qui le remplace systématiquement. Pourtant, il s'était beaucoup engagé dans ce dossier. Comme il l'avait promis, il compléta de ses propres deniers la somme nécessaire à la construction du monument. Il a ainsi versé 2150 francs pour compléter un budget total de 7700 francs (dont 4553,5 francs obtenus par souscription et 1000 francs fourni par le budget de la commune – Délibération du 28 juillet 1921). Mais les bévues administratives ont retardé le paiement de l'entrepreneur qui menace de demander des intérêts à la Commune, s'il n'est pas réglé pour ce monument en place depuis huit mois (*A.D. Puy-de-Dôme*, 3E 294 38, op.cit., séance du 27 novembre 1921).

[17] Le maire a cherché à limiter l'action d'un nouvel élu, Gabriel Martin, qui mène une opposition soutenue depuis sa défaite contre le maire aux élections cantonales. Or il est aussi président d'une association des anciens combattants et il fait de l'édification du monument un sujet de polémique, se montrant très attentif à la mise en place du projet. *Archives municipales d'Issoire*, Procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal. Lors de son élection au siège de maire, M. Cibrand avait rappelé à son Conseil municipal la nécessité d'élever un monument (Séance du 24 décembre 1919). Dès le 13 février 1920, G. Martin le lui remémora. Le maire rétorqua que le sujet allait être étudié par « la commission du cimetière » prochainement réunie. En fait, un conseiller municipal, M. Baron, également professeur de dessin au collège et l'architecte M. Raymond, étaient déjà chargés de réfléchir à ce dossier (Séance du 23 avril 1920, p. 400).

juin 1920, « un comité pour l'érection du monument » est nommé par le Conseil municipal. « Pour ménager les susceptibilités, les organisateurs de ce comité se sont efforcés de le constituer en choisissant les personnes qui étaient chefs de services ou représentaient des groupements ou des associations », précisa soigneusement le maire devant son Conseil municipal (Annexe 30)[18]. À la lecture de la liste des personnalités retenues, apparaît bien le souci d'unir toute la commune. S'y côtoient des représentants du monde ouvrier tel Froment, le secrétaire du syndicat des ouvriers du bâtiment, ceux du patronat comme l'entrepreneur Barthon ou l'industriel Bourbié, les principaux fonctionnaires chefs de services, les directeurs des rédactions des journaux locaux et les présidents de toutes les sociétés locales, société lyrique et associations sportives. Le président de la section locale de la Ligue des Droits de l'homme, Bonneton est également associé. Dans cet ensemble, les responsables des cinq associations d'anciens combattants, nombreuses dans cette ville de garnison, et semble-t-il fort divisées, n'avaient pas été privilégiés et siégeaient parmi les nombreux autres représentants[19]. Ce comité fut essentiellement chargé d'organiser la souscription publique[20].

Des petites communes ont également mis en place des comités d'érection, cette formule permettant d'intégrer officiellement des personnalités locales et de montrer l'union communale autour du souvenir des disparus. D'un point de vue pratique, le comité pouvait aussi prendre en charge la souscription publique. À Tours-sur-Meymont, les noms de ses membres ont d'ailleurs été gravés sur l'une des plaques du monument aux morts. Il comprenait le maire et son adjoint, le prêtre du village et six autres personnalités dont les fonctions ne sont pas précisées (Annexe 31)[21]. Dans les villages, ces petits comités officialisaient l'entente entre les élus et l'association d'anciens combattants. À Perrier, le groupe fut composé de deux conseillers municipaux chargés de recevoir les souscriptions pour le monument, et d'agir « de concert avec les deux délégués de la société des démobilisés »[22]. Ensemble, ils devaient sélectionner le modèle de monument, le choix final étant entériné par le Conseil municipal. À Sardon, une commission plus formelle comprenait le maire et son adjoint ainsi que trois mutilés de guerre, un conseiller municipal en exercice et deux anciens élus municipaux[23].

Mais l'organisation d'un véritable comité d'érection du monument fut toutefois rare dans les villages. En règle générale, le maire s'était adressé officiellement, ou lors de rencontres informelles, au responsable de l'association d'anciens combattants. Parfois, il fit le tour des démobilisés et des familles concernées, afin de recueillir leurs avis sur le choix d'un monument, l'emplacement souhaité et les modalités de son financement. Puis il les exposa au conseil municipal qui prenait alors la décision finale. Le Broc est un cas exemplaire. Le projet est déjà bien avancé quand la première délibération officialise, en novembre 1919, une démarche plus ancienne[24]. Huit mois plus tard, les plans et les devis sont approuvés et une

---

[18] Annexe 30 : L'appel à la souscription publique et son comité de la ville d'Issoire.
Le comité d'honneur comprenait le sous-préfet, le maire, l'archiprêtre, le président du Tribunal civil et le colonel Favereau commandant le 16e Régiment d'Artillerie. Le comité proprement dit, comptait quarante-trois membres et il était présidé par Emilien Touttée, suppléé par M. Bouchet, le président de l'association des anciens élèves du collège, également président de l'Union des Sapeurs-pompiers

[19] Ibid., Séance du 3 juin 1920, p. 403-404.

[20] *Ibid.*, 23 octobre 1920. Des « quêtes » à domicile sont également prévues pour compléter les souscriptions. Une kermesse organisée le jour de la fête patronale connût aussi une grande réussite et permit de récolter 10 000 francs. Au total, une soixantaine de milliers de francs ont été obtenus par ces divers moyens.

[21] Voir photographie de la plaque en Annexe 31. Photographie du monument en Annexe 44.

[22] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 680-R3*, Perrier, Délibération du Conseil municipal, 4 novembre 1920.

[23] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 591-1*, Sardon. Procès-verbal des élections municipales, Séance du 10 décembre 1919. Les cinq hommes furent chargés de définir l'emploi de la souscription publique recueillie et de surveiller les travaux d'érection (*Ibid*., Délibération du 10 avril 1920).

[24] *A.D. Puy-de-Dôme, 1 Mi 551-2*, Le Broc. Délibération du Conseil municipal : « Le Conseil, à l'unanimité des membres présents, voulant perpétuer le souvenir des « Morts pour la Patrie » de la Commune désire faire élever

demande de subvention de l'Etat est prévue (Loi du 25 octobre 1919)[25]. En mars 1921, le Conseil municipal demande des trophées de guerre pour orner le monument[26]. Enfin, le monument est inauguré le 29 mai 1921[27]. Au total, un an et demi s'est écoulé, entre la décision officielle et l'inauguration effective du monument. Tout s'est passé sous l'autorité du maire qui a cherché à obtenir l'assentiment des habitants, et au premier chef, celui des familles des disparus et celui des démobilisés.

Comment mobiliser la population pour participer au financement du monument ? Presque partout, on procéda à une souscription publique. Quand il avait été créé, le comité d'érection en fut chargé. La plus importante contribution fut celle réalisée à Clermont-Ferrand. Le maire adressa à partir du mois de février 1920, soixante lettres de remerciements à des associations, à des personnalités ou à des habitants ayant fait des dons remarquables. Le personnel de la firme Michelin avait ainsi versé 15 919, 45 francs, l'évêque de Clermont 1000 francs[28]. Les étudiants avaient réuni la même somme grâce au produit d'une fête organisée à l'Hôtel de Ville, le 26 mars[29]. Une habitante fut remerciée pour avoir fait don de sa bague de fiançailles. Le maire l'informa du produit de sa vente affecté à la souscription publique (300 francs). Ce geste était très symbolique : offrir le symbole de son mariage pour honorer de jeunes hommes, souvent célibataires, qui eux ne le connaîtraient pas[30]. Toute la société clermontoise avait donc contribué à l'effort commun. Au fond, l'effort financier relevait de la mobilisation patriotique, telles les souscriptions aux emprunts de guerre. Quand la souscription fut jugée décevante, les initiateurs des projets eurent alors des mots durs envers la population. Les élus de la petite commune de Mayres (canton d'Arlanc), contraints de relancer la souscription publique, sont amers. Leur nouvel appel compare le résultat obtenu avec les sommes recueillies dans les communes voisines. « Dans quelques jours, nous irons vous demander si réellement, vous ne voulez ou vous ne pouvez suivre l'exemple des communes voisines, et si vous oubliez vos morts au point que vous ne puissiez délier les cordons de votre bourse pour élever à leur mémoire un monument passable […] Voulons-nous, ici, rester en état d'infériorité morale ? Regrettons-nous de donner le billet bleu qu'il faut pour que le monument soit digne du sacrifice ? Vos élus ne veulent pas croire à votre indifférence, et comptent sur vous pour une nouvelle offrande […] Honorez ses morts, c'est s'honorer soi-même. Oublier les morts, c'est les faire mourir une seconde fois »[31].

Plus généralement, les municipalités rencontrèrent des difficultés pour réaliser, avec des moyens financiers souvent limités, un monument jugé digne du sacrifice des morts du village. Et quelle que fût la générosité des habitants, les budgets ne permettaient pas souvent d'envisager des projets originaux et… onéreux. Des prix élevés ont été atteints pour les

---

en leur honneur un monument commémoratif », est-il noté dans le registre des délibérations (séance du 23 novembre 1919). C'est la première mention sur le sujet. Or une souscription est déjà ouverte. A la même séance, il est indiqué le montant déjà atteint par la « quête faite par quatre membres du Conseil et quatre délégués des Mobilisés de la Grande Guerre », soit 1475 francs et cinquante centimes. La Commune s'engage pour une somme de 4000 francs, inscrite au budget additionnel de 1919.

[25] Les prix ont augmenté de 15% « en raison de la situation actuelle », précise-t-on. Aussi, les élus municipaux comptent-ils sur la subvention attendue. *Ibid.*, 7 juillet 1920.

[26] *Ibid.*, 3 mars 1921. « 4 obus longs de gros calibre de 24 long par exemple » est-il noté sur le procès-verbal.

[27] *Ibid.*, 22 mai 1921. Elle est présidée par le conseiller général du canton, M. Cibrand.

[28] *Archives municipales de Clermont-Ferrand, 1 M^{9} 2*, Monument aux morts 1914-1918. La première lettre est datée du 19 février.

[29] *Ibid.*, Lettre du 14 avril 1920.

[30] *Ibid.* Au 23 septembre 1921, la souscription publique avait rapporté au total, 306 028, 70 francs et trente six listes de donateurs furent publiées.

[31] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 octobre 1920. Le bleu domine dans l'impression en couleur des billets de banque à partir de 1862. En 1920, c'est le cas d'un billet de 5 francs de 1905 et d'un billet de 10 francs représentant une Minerve et datant de 1915.

monuments des villes du département, 58 600 francs pour l'Arc de triomphe de Riom ou 60 000 francs déboursés pour le monument figuratif de Thiers. Le bronze de la Victoire à Châtelguyon coûta 82 500 francs. Les plus modestes pyramidions valurent de 330 francs à 800 francs et chaque motif en relief ajouté pouvait faire grimper la somme totale jusqu'à 10 000 francs[32].

Quel calendrier d'érection des monuments ?

Mobiliser les habitants pour honorer les morts de la guerre devait permettre une érection rapide du monument commémoratif, symbole du deuil collectif de la commune. Elle répondait à l'attente des habitants. Aussi la construction des monuments aux morts fut-elle marquée par sa rapidité et son caractère massif.

Dans sa thèse d'histoire de l'Art, G. Chalchat a relevé les dates livrées par les dossiers des demandes de subvention des communes, envoyés à la préfecture. Mais ses résultats sont en partie erronés[33]. Nous les avons confrontés à nos propres recherches basées sur l'étude des délibérations des conseils municipaux et de la presse régionale. Bien qu'elles concernent un nombre moins élevé de monuments, elles offrent une base d'analyse plus sûre.

Tableau 21 : Les inaugurations des monuments aux morts de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme

Année	*Nombre de monuments inaugurés*
1919	11
1920	44
1921	81
1922	37
1923	32
1924	19
1925	1
1926	-
1927	1
Total	226

(Sources : d'après la presse régionale, complétée par les archives municipales)

Un graphique permet de visualiser l'évolution du phénomène (Annexe 32). L'essentiel des monuments aux morts du département du Puy-de-Dôme est en place avant 1923. En effet, la figure souligne l'importance des années 1920 à 1922, période où l'activité inaugurale est la plus forte. L'année 1921 est celle qui comptabilise le plus d'inaugurations. Ensuite, s'amorce une décroissance qui s'accentue à partir de 1923. Il ne reste alors que de

[32] G. Chalchat, *Op. cit.*, p.285. Il fallut parfois multiplier les initiatives pour trouver d'autres financements, quand la souscription publique était insuffisante ou bien parce que le montant des travaux dépassait le budget initial. Citons par exemple, l'initiative du groupement théâtral de l'amicale des mutilés et de l'UNC d'Ambert qui organisèrent, le dimanche 21 novembre 1920, un gala, dont la recette fut affectée au projet du monument communal.

[33] Sur les 367 dates fournies par G. Chalchat, 112 se sont révélées inexactes (soit plus de 30%), 73 correctes (moins de 20%), 172 n'ayant pu être vérifiées. Les erreurs viennent de l'unique source utilisée. Les dates doivent sans doute correspondre, soit à l'inauguration prévue à l'origine, soit à des dates d'enregistrement des demandes de subvention. Les indications relevées par G. Chalchat ne signalent que l'année, empêchant toute recherche plus approfondie sur le jour choisi et les circonstances de l'inauguration. Pour travailler sur des données sûres et plus détaillées, l'essentiel des analyses reposera sur le corpus réalisé pour la présente recherche. On notera cependant que, malgré ces erreurs, l'évolution chronologique est globalement similaire aux nouveaux résultats.

rares communes qui n'ont pas entrepris ou terminé la construction d'un monument aux morts. La période étudiée de 1919 à 1924 est donc au cœur de ce processus d'hommage aux morts de la guerre, par l'édification d'un monument public.

En outre, aux inaugurations de monuments proprement dits, il faut aussi ajouter l'apposition de plaques commémoratives, soit d'origine paroissiale, soit émanant de communautés d'ordre professionnel, notamment dans l'enseignement. La plaque est un choix commémoratif élémentaire, plus facile à exécuter en raison de son prix et de la démarche administrative légère qu'elle suppose. Pas de choix d'architecte ou de sculpteur, ni de demandes multiples d'autorisation et de dossier préfectoral à déposer.

Tableau 22 : Plaques et monuments de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme

	1919	1920	1921	1922	1923	1924	Total
Monument aux morts dans l'espace public	11	44	81	37	32	19	224
Monument ou plaque commémorative dans les églises	5	31	19	5	5	0	65
Plaques commémoratives (écoles et lieux divers)	1	11	3	3	0	1	19
Total	17	86	103	45	37	20	308

(sources : Comptes-rendus publiés dans la presse régionale (1919-1924) et archives municipales)

D'emblée, il faut noter la moindre importance des plaques commémoratives. La source principale que sont les journaux, ne relatent pas toutes les initiatives et minorent sans doute leur importance. Celles émanant des cercles professionnels sont notamment peu évoquées. On peut cependant tracer un histogramme comparant l'évolution des divers modes de commémoration (Annexe 33). Les plaques commémoratives, paroissiales pour l'essentiel, montrent une chronologie spécifique. Leurs inaugurations sont plus nombreuses en 1920 et en 1921, quand le projet d'un monument communal est souvent encore en cours d'élaboration. Elles permettent d'organiser des cérémonies spécifiquement religieuses, au moment où les familles ne disposent ni d'un monument public, ni d'une tombe pour se recueillir. Une paroisse avait-elle le droit de dresser un mémorial dans une église ? Pour répondre à de nombreuses interrogations sur ce sujet, *La Semaine religieuse* apporta deux informations publiées initialement par *l'Ami du clergé*. Selon une délibération de la Cour de Cassation, un curé pouvait faire apposer une plaque dans l'église sans l'autorisation du maire. En outre, il n'était pas nécessaire de demander aux familles l'autorisation d'inscrire le nom d'« un mort pour la patrie », à condition qu'il s'agisse d'un soldat catholique baptisé, et n'ayant laissé aucune disposition testamentaire prescrivant des obsèques civiles. La publication diocésaine s'interrogeait du reste sur la validité de contester à la paroisse le droit de se saisir d'un deuil relevant de l'histoire collective du village : « D'ailleurs, ne pourrait-on pas considérer cette plaque comme une sorte de page d'histoire ? Or qui songerait à trouver mauvais que dans une histoire de la paroisse on insère les noms de tous ceux qui sont tombés pendant la guerre ? » Dernier argument en faveur des initiatives paroissiales, l'administration ne semblait pas avoir prévue de demander des autorisations aux familles, pour pouvoir apposer des plaques commémoratives dans les écoles et dans les mairies[34].

La plaque commémorative est souvent de facture simple, un marbre sur lequel ont été gravés les noms des disparus. Parfois est inscrite une dédicace, mettant en valeur le martyre

[34] *La Semaine religieuse*, 20 septembre 1919, p.488-489.

des combattants. Au village de Saint-Agoulin, une souscription paroissiale permit de réaliser une plaque de marbre noir, enchâssée dans un encadrement en chêne. Onze noms étaient gravés, accompagnés d'une phrase du général de Castelnau : « Ils ne sont pas morts ; ils vivent, ils triomphent »[35]. Ces cérémonies organisées par la paroisse ont souvent été honorées de la présence des élus municipaux. Ainsi, le village de Dorange inaugura sa plaque paroissiale en présence du maire et du conseil municipal. La cérémonie était prévue comme une première célébration du souvenir, devançant l'inauguration du monument aux morts à venir[36].

Dans les établissements scolaires, les plaques commémoratives furent le monument le plus simple à réaliser, souvent pris en charge par l'association des anciens élèves. Au Lycée Blaise Pascal, le seul lycée de garçons du département, des plaques de marbre noir furent apposées dans la cour, sur le mur de la tour de l'horloge de l'établissement. Il est remarquable que la cérémonie fût précédée, dans la matinée, de célébrations religieuses. L'une, catholique, eut lieu dans la chapelle du Lycée où un catafalque avait été drapé d'un linceul tricolore et le sol jonché de fleurs. L'autre se déroula au temple protestant[37]. L'après-midi, les plaques commémoratives furent inaugurées dans la cour du lycée. Les 190 noms des morts étaient présentés en deux cartouches qui portaient en soubassement une inscription soulignant le patriotisme des anciens élèves et donnant un sens à leurs sacrifices : « L'association des Anciens élèves du Lycée a voulu perpétuer la mémoire de ceux qui, partis de cette maison sont morts pour la Patrie, en gravant leurs noms sur les murs de L'Etablissement où ils ont puisé l'amour de la France. L'Allemagne a déclaré la guerre à la France le 3 août 1914. Après 51 mois de combats acharnés, nos ennemis ont été vaincus. Un traité de paix restituant l'Alsace-Lorraine à la France a été signé le 28 juin 1919 ». Cette dédicace mettait en exergue la victoire militaire dans une guerre défensive, marquant également une revanche sur le conflit précédent.

Les projets de monuments proprement dits ont plutôt été initiés à partir de 1920. L'exécution d'un monument commémoratif fut une entreprise sans doute compliquée pour les petites communes de ce département rural[38]. À partir de 1922, les mentions dans la presse d'inauguration de plaques commémoratives sont rares. À cette date, les inaugurations de monuments plus élaborés se multiplient. Rendre hommage aux morts par une plaque commémorative ne s'avéra plus nécessaire. En outre, les journaux, désormais plus attentifs aux consécrations nombreuses de monuments communaux, ont peut-être encore moins prêté attention à des initiatives touchant une population plus ciblée. Le recensement minore donc, sans doute une pratique plus largement développée.

Enfin, quelques initiatives paroissiales plus élaborées sont remarquables, elles sont aussi plus tardives. Des autels ont parfois été commandés pour rendre un culte spécifique aux morts de la guerre. L'un est inauguré en 1922 dans la chapelle des morts de l'église

---

[35] *La Croix d 'Auvergne*, 26 septembre 1920. L'inauguration de la plaque avait eu lieu le 19 septembre.

[36] Cérémonie du 5 septembre 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 13 septembre. *La Croix d'Auvergne*, 19 septembre 1920. L'église avait été décorée pour l'occasion. Il y eut une messe chantée, puis un sermon prononcé par l'abbé Chaumont, un ancien combattant originaire de la région. Ce professeur de théologie au Grand Séminaire de Clermont salua les vertus héroïques des combattants, et particulièrement des glorieux morts.

[37] Cérémonies du 19 octobre 1922. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 octobre.

[38] En 1919, les obstacles à une réalisation rapide d'un monument sont nombreux. Une procédure administrative spécifique est en cours d'élaboration. La loi de Finance du 25 octobre 1919 indique aux Préfets les modalités pour que les maires constituent les dossiers de demande de subvention. Une commission départementale chargée de leurs examens est créée dans le département du Puy-de-Dôme, le 24 mai 1920. Elle comprend un architecte départemental désigné par la préfecture, un professeur de l'Ecole d'architecture de Volvic, des architectes et un inspecteur des monuments historiques. G. Chalchat, *op.cit*., p. 56-57. En outre, les élus locaux sont parfois encore mobilisés. Les conseils municipaux ont quelquefois attendu les élections de décembre 1919, avant de prendre des décisions concernant le choix du monument aux morts.

d'Ambert[39]. Plus singulière fut, à Avèze, la bénédiction d'une nouvelle cloche pour remplacer la plus vieille des trois cloches, datant du XIIIe siècle, été fêlée pendant la guerre. N'était-elle pas une « cloche martyre » ? : « Elle sonna avec ses compagnes, le dimanche 2 août 1914, la déclaration de guerre et jusqu'au milieu de 1915, le glas des soldats morts au champ d'honneur. Elle mêlait sa tristesse à celle des mères, des épouses et des sœurs qui pleuraient un disparu ; et en cette année 1915 où elle sonnait le glas d'un soldat mort, elle paya son tribut à la guerre et fut fêlée »[40]. La nouvelle cloche fut baptisée « Jeanne d'Arc », et bénie en présence des autorités ecclésiastiques et du maire, également conseiller général du canton. Selon la presse religieuse, ce dernier avait fait placer « la cloche malade » près du monument récemment inauguré en l'honneur des morts de la guerre, car « comme eux, elle a payé de sa vie vibrante et sonore son tribut à la guerre et comme eux elle reposera désormais près du monument des glorieux disparus »[41]. La cloche, qui avait sonné le départ à la guerre puis le glas des morts au combat, s'ajoutait au martyrologe du village, à l'heure de la commémoration de leur sacrifice.

Les intentions commémoratives

Chaque ville ou chaque village a, par le choix de son monument, affiché sa propre lecture du conflit et de la victoire. Les intentions commémoratives des municipalités s'expriment lors de la prise de décision d'ériger le monument. Elles sont rappelées parfois, quand est rédigé un appel à une souscription publique.

La volonté d'ériger un monument aux morts de la guerre a été quasiment unanime. Pourtant, les termes dans lesquels le projet municipal est notifié, montrent parfois une évolution. Il est vrai qu'au cours des mois voire des années, chaque municipalité a mûri son projet. Quelle place laisse-t-il à la victoire ? À Clermont-Ferrand, les archives permettent de retracer l'évolution du dossier. La première mention est le projet « d'un monument à la mémoire des victimes de la guerre »[42]. Quelques jours plus tard est réunie une commission chargée de l'étude d'« un grand monument en l'honneur des combattants et de la Victoire »[43]. Une note du 10 février 1920 témoigne ensuite des hésitations concernant le choix de l'emplacement[44]. Entre temps, l'équipe municipale a été renouvelée. Observateur des difficultés pour définir la nature exacte de la statuaire commémorative, le comité chargé d'organiser un concours entérine finalement le double choix d'ériger « un monument aux

[39] L'inauguration s'est déroulée le 5 avril. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 6 avril 1922.
[40] *La Semaine Religieuse*, 29 septembre 1923. Compte-rendu de la cérémonie du dimanche 6 septembre 1923.
[41] Ibid.
[42] *Archives municipales de Clermont-Ferrand, 1 M° 2*. Monuments aux morts 1914-1918. Convocation du maire, le docteur Vigenaud, datée du 17 juillet 1919. Par ce texte à vocation interne, le maire réunit ses adjoints le 22 septembre. Les archives ne mentionnent pas dans le détail des participants convoqués ce jour par le maire. On peut penser qu'il s'agit des principaux adjoints.
[43] *Ibid*. Le 22 juillet 1919. Cette « sous-commission » veut proposer le vote d'une subvention municipale et ouvrir une souscription publique. Il s'agit en fait de quelques membres du « comité d'organisation » formé par le maire, et comprenant une cinquantaine de membres. Une liste datée de juillet 1920 indiquent les noms de cinq délégués de l'Ecole des Beaux Arts, des membres de la « commission du Musée » comprenant les adjoints du maire, le directeur de l'Ecole des Beaux Arts, des professeurs, des architectes (Jarrier, Papillard), des sculpteurs (Camus, Vaury), huit membres de la Commission des travaux. Sont également notés les directeurs des journaux locaux. La liste comprend l'indication des six fédérations d'anciens combattants, cette annotation ayant été barrée. Le maire a semble-t-il d'abord demandé officiellement à chaque association de participer au comité d'érection.
[44] Pas moins de neuf emplacements sont proposés par le service de l'Architecture de la mairie.

combattants de la grande guerre et un monument commémoratif aux morts pour la Patrie […] La Ville de Clermont-Ferrand a décidé d'édifier deux monuments : l'un placé en ville, l'autre au cimetière»[45]. Un comité d'honneur est constitué pour organiser le lancement de la souscription publique. En février 1920, un texte d'appel est rédigé par Desdevises du Dezert, à la demande du maire (Annexe 34)[46]. Comment présente-t-il le conflit ? Il fait de la guerre une *épopée victorieuse*, dont il faut honorer les héros sacrifiés pour la victoire du droit et de la justice sur la barbarie. L'historien relie la victoire de 1918 au triomphe de Marius sur les Cimbres et sur les Teutons en 102 et 101 avant notre ère. « Le Sénat et le peuple romain firent ériger au Capitole deux trophées étincelants pour rappeler à tout jamais le triomphe de la République sur les Barbares. Il faut que Clermont ait son trophée de la Grande Guerre, afin que ses fils n'oublient jamais à quel danger ils ont été exposés et quel héroïsme a assuré leur salut. Jamais on ne répétera assez que les Allemands et leurs alliés sont partis en guerre pour asservir le monde. Ils ont prémédité l'assassinat de la France, parce qu'ils savaient qu'ils la trouveraient toujours contre eux pour la liberté. Au monde européen soumis par eux, ils auraient offerts une paix servile […] Après quatre ans d'héroïques combats, une gigantesque bataille de 119 jours a décidé de la Victoire des peuples libres. L'Allemagne n'écrasera pas l'Univers, l'Europe ne sera pas germanique, la France, notre France, notre douce France, notre France immortelle vivra pour la justice, pour la liberté, pour la félicité du monde. Jamais victoire n'a volé d'un tel essor aux vastes cieux […] Il faut que le monument soit digne du souvenir, digne de la Victoire, digne de l'Auvergne, digne de la France. Il faut un demi million – Et on l'aura ! »[47].

Le texte s'apparente, par ses accents patriotiques, aux appels à l'Emprunt de guerre. Son ancrage historique n'est pas anodin. La démarche de Desdevises du Dezert s'accordait avec les représentations des élus. Dès le début du projet, le maire de Clermont-Ferrand avait souhaité comparer les soldats de la Grande Guerre aux figures historiques de la défense patriotique, bien souvent honorées dans la région. Le monument devrait mettre en valeur « les mâles vertus qui animaient sous Vercingétorix les soldats arvernes pour la défense de leur sol et de leurs libertés, qui ont brillé à toutes les grandes époques de l'histoire, qui nous ont donné le chevalier d'Assas et Desaix, se sont manifestées avec une puissance plus grande que jamais au cours de la guerre sans précédent que nous venons de subir »[48]. La ville de Clermont-Ferrand avait donc choisi de construire deux monuments, l'un pour témoigner de sa reconnaissance à ses héros victorieux, l'autre pour rendre hommage et glorifier les morts. Au cours de leurs élaborations, diverses propositions furent encore évoquées. En avril 1921, un conseiller municipal suggéra par exemple d'inhumer un soldat inconnu sous le piédestal du monument aux combattants : « Cette Victoire, il l'a conquise [le Poilu]. Elle est l'œuvre de tous : chefs et soldats. Mais comme nous la devons à tous, elle nous apparaît en quelque sorte comme anonyme. C'est pourquoi nous honorons les plus modestes, les plus obscurs et les plus inconnus de nos héros ». L'élu proposait de répéter le geste commémoratif national de l'Arc

---

[45] *Ibid*. Procès-verbal du comité, 9 février 1920. Pour la première réunion, furent convoqués sept conseillers municipaux et 13 personnalités dont le recteur d'Académie, six architectes (l'architecte départemental Sauzet, Arnaud, Papillard, Chassagne, Méridier, Jarrier), deux sculpteurs (Camus, Vaury), un peintre (Retru), un ingénieur (Dalechamps).

[46] *Ibid*. Le texte manuscrit est conservé aux archives municipales : Annexe 34. Une lettre datée du 20 février 1920, l'accompagne. Desdevises du Dezert propose de transmettre son article à la presse, s'il agréé. Il pense en outre à la possibilité d'organiser « une journée du monument » afin de récolter des fonds, « par un beau dimanche de printemps, en s'adressant à la jeunesse, aux corporations, à tous ceux qui peuvent y concourir. Il y aurait là ample matière à une belle fête d'union sacrée ».

[47] *Archives municipales de Clermont-Ferrand, 1 M^{9} 2*. Monuments aux morts 1914-1918. « Les trophées de Marius ». Texte manuscrit de Desdevises du Dezert. Annexe 34.

[48] Annonce par le comité de l'ouverture d'une souscription publique pour deux monuments, l'un en place publique, l'autre au cimetière. Signé par le maire, Marcombes, pour le comité. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 janvier 1920.

de triomphe et souhaitait, à Clermont-Ferrand, l'inhumation d'un soldat inconnu ayant appartenu au 13e Corps d'Armée[49]. La proposition ne fut pas retenue. Enfin, en 1921, le projet définitif du monument en place publique fut présenté aux Clermontois. « Pour les Morts et les Combattants », titra *Le Moniteur*. Il s'agissait d'un ensemble statuaire centré sur un grenadier, dressé sur un socle sculpté de bas-reliefs présentant des scènes de la guerre. Le lauréat, le sculpteur M. Vaury, exposa pour le journal ses intentions. À l'origine de son projet avait été la recherche de « la glorification des modestes héros qui, par leur ténacité, leur endurance et leur sublime courage ont, après avoir combattu avec acharnement, assuré la paix du monde et élevé la gloire de leur pays à des sommets qu'elle n'avait jamais atteinte »[50].

Comme à Clermont-Ferrand, la municipalité de Riom avait convenu de procéder à la construction de deux monuments, selon la volonté du maire Etienne Clémentel, véritable décideur. En mars 1920, une personnalité locale, le bâtonnier V. de la Brosse, fut également sollicité pour rédiger un appel public[51]. Cette fois, les références historiques sont celles des soldats de la Révolution et de l'Empire. « Les pages d'histoire nationale que des enfants de Riom eurent à écrire, dépassent en beauté le récit des volontaires de 92 et des grognards de la Grande Armée ». L'appel fait ensuite référence aux fêtes de la Victoire de 1919 : « Déjà, l'an dernier, les légions victorieuses, suivant un cortège de mutilés, recevaient à leur passage sous l'Arc triomphal, les acclamations enthousiastes de la Patrie reconnaissante ». Le geste commémoratif voulait glorifier le sacrifice consentis dans une guerre défensive : « À ceux qui ont écrasé la bête et purifié le sol natal, arraché l'Alsace-Lorraine à son joug demi séculaire ; à ceux qui ont effacé 1871, défendu Verdun, Reims et Paris ; à tous ces héros obscurs dont les reliques sacrées dressent encore la barrière infrangible, que pourrions-nous offrir de comparable à leur sublime holocauste ? »[52]. La ville de Riom a donc redoublé son hommage, par un monument commémoratif du sacrifice patriotique – appelé symboliquement autel de la patrie et placé dans la cour de la mairie – et par un un arc de triomphe comme monument de la victoire. Rendre hommage au sacrifice patriotique fut aussi l'intention essentielle du monument d'Issoire. L'appel à la souscription publique est dévoué au souvenir du sacrifice des combattants, morts pour la défense du territoire, « pour que ce Monument du Souvenir soit digne de nos Morts. Ceux qui sont tombés, en pleine force, en pleine jeunesse pour la défense du Pays, ont fait un sacrifice qui nous vaut d'être libres. Quoique nous fassions pour honorer leur mémoire, notre reconnaissance ne sera jamais assez grande. Mais nous pouvons, tout au moins, montrer que leur souvenir ne s'effacera pas »[53].

Dans les communes plus modestes du département du Puy-de-Dôme, un monument communal unique fut plutôt la règle. La fonction première qui lui fut assignée était de commémorer le sacrifice des combattants. Le conseil municipal d'Aulnat décide ainsi, le 6 juillet 1919, l'érection d'un monument aux morts, « dans le but de perpétuer le souvenir des hommes de la commune qui sont mort pour la France dans l'horrible guerre qui vient de se

---

[49] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Procès-verbaux des délibérations. Séance du 29 avril 1921. Vœu de M. Dubois.

[50] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 1er mai 1921. L'article est à la Une et il est illustré par trois photographies de la maquette du monument.

[51] *Archives municipales de Riom*, 1M, Monument aux morts. Lettre de l'avocat au maire datée du 22 mars. Il se déclare « très heureux d'avoir collaboré, par cet acte initial, à l'œuvre patriotique » et il espère avoir réussi à transcrire les sentiments communément partagés à ce sujet.

[52] Appel publié dans *Le Courrier du Puy-de-Dôme* du 11 avril et dans *Riom Républicain* du 15 avril 1920. Il est signé par les présidents d'honneur du comité : le sénateur-maire de Riom E. Clémentel, Le sénateur Gomot, Volf premier président de la Cour d'Appel, Vermeil, procureur général, le général Steinmetz commandant la subdivision militaire, le sous-préfet Berthet et Bayle, conseiller général.

[53] Annexe 30 : Texte et liste des membres du comité. *Archives municipales d'Issoire*, Monument aux morts. Texte non daté (été 1922 ?).

terminer victorieusement pour notre pays »[54]. « Ce sera notre Panthéon » concluait le maire d'Ennezat, lors de l'inauguration du monument de ce village en 1922[55].

L'élaboration des projets s'était faite dans le prolongement d'une mobilisation patriotique. Il fallait s'unir pour en réussir la réalisation, afin de rendre hommage aux morts ; c'était un devoir envers les artisans de la victoire. Au lancement du projet riomois, le premier adjoint rappela aux membres du comité d'érection le but recherché : commémorer la victoire et ses artisans : « Le 2 août 1914 nos enfants sont tous allés d'un cœur enthousiaste à la frontière. Pendant quatre années, ils ont fait l'admiration du monde et sauvé la France et la civilisation. Aujourd'hui, il s'agit de commémorer la victoire et d'honorer particulièrement les morts qui en sont les grands artisans. Il est heureux de rappeler que cette union sacrée qui a sauvé la France se retrouve ainsi faite par la collaboration étroite de tous les assistants à l'œuvre proposée »[56].

Honorer les morts pour leur sacrifice patriotique au service d'une guerre défensive fut donc au cœur des intentions commémoratives qui présidèrent à l'élaboration des monuments aux morts. Le résultat victorieux du combat ne fut que secondairement souligné. Le monument communal exprimait d'abord le deuil collectif du village.

Dans ce vaste ensemble commémoratif du sacrifice des combattants, les représentations de la victoire peuvent être maintenant étudiées plus précisément, non plus dans les intentions initiales, mais à travers leur transcription dans la pierre.

2. Iconographie de la victoire

En préalable à l'étude des représentations de la victoire, il faut prendre la mesure des types de monuments commémoratifs de la guerre dressés dans le département du Puy-de-Dôme. G. Chalchat a établi une typologie selon la nature des monuments.

Tableau 23 : Les monuments aux morts du Puy-de-Dôme. Formes et figures commémoratives

Pyramidions	202
Représentation d'un poilu (statue, buste)	95
Figures féminines	25
Coqs	27
Divers (colonne…)	10
Non défini (dossiers incomplets)	6
Total	365

(source : G. Chalchat, *op. cit*., p.284-285)

Le monument le plus modeste, un simple pyramidion ou un obélisque à quatre pans, est la forme la plus largement répandue, comme dans bien d'autres départements[57].

[54] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 577-R1, Aulnat, Délibération du conseil municipal du 6 juillet 1919.
[55] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 avril 1922. Deux ans et demi plus tôt, le modèle avait été choisi de concert par le conseil municipal, les parents des soldats décédés et le comité d'érection (*A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 741, Ennezat, Procès-verbaux de délibération du Conseil municipal, Séance du 21 septembre 1919).
[56] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 21 mars 1920. Compte-rendu de la première réunion de ce comité qui a eu lieu le 18 mars 1920 à la mairie de Riom. Discours du docteur Grasset, premier adjoint.
[57] C'est le cas de la Nièvre pour les deux tiers de ses monuments aux morts (H. Moisan, *Sentinelles de Pierrre. Les monuments aux morts de la guerre de 1914-1918*, 1991). Dans la Loire, les stèles, pyramides, obélisques ou colonnes l'emportent. M. Luirard, *op. cit*, p.29. A. Prost a recensé dans divers travaux régionaux le pourcentage

Mais cette catégorie cache une plus grande variété, tant ces monuments sont porteurs d'éléments secondaires fort divers, urne funéraire, croix, coq voire figure féminine...[58]. Pour s'en tenir au sujet de la victoire et de ses représentations, l'étude n'a pas dressé un inventaire des types de monuments suivant leur priorité commémorative[59]. Il s'est agi d'étudier de manière transversale les évocations de la victoire et celles de la guerre et des combattants. Selon les monuments, ces éléments peuvent constituer le thème central ou bien être des composantes secondaires (figure en médaillon, croix de guerre, palmes…). Les allégories féminines (personnification de la Victoire, de la paix, de la République, de la France ?...) et les figures de combattants ont alors particulièrement retenu l'attention.

Parmi les monuments figuratifs, vingt-cinq monuments du département du Puy-de-Dôme affichent une figure féminine[60]. Ces représentations sont donc rares. Les dédicaces ou les titres ne sont pas toujours suffisamment explicatifs pour que l'on puisse identifier précisément chaque allégorie. La Victoire est traditionnellement représentée par une figure ailée. Mais d'autres évocations, la Renommée ou le génie annonciateur, sont aussi personnifiées de la même manière. En outre, les représentations féminines s'inspirent également de la statuaire républicaine si développée et si polysémique[61]. Or, l'imagerie républicaine a connu pendant le conflit une « dérive patriotique » soulignée par M. Agulhon, qui a noté ses prolongements dans l'iconographie des monuments aux morts[62]. : une Marianne devenue plus patriote que républicaine. Il est alors bien difficile de distinguer les allégories de la patrie ou de la République. Les statues de la Victoire empruntent donc des attributs à ces diverses figures, auxquels s'ajoutent des symboles de la guerre, tel le casque du poilu. En outre, parmi les figurations fémines, certaines appartiennent à l'allégorie tandis que d'autres sont des représentations de femmes, une veuve, une mère… Est-ce une Victoire, la représentation de la France ou bien de la République ? Est-ce une veuve éplorée ? Leur symbolique est parfois ambiguë ou polysémique, mais il est apparu possible de les étudier en quelques grands types selon leur figure dominante. En outre, on s'est intéressé à la perception de la victoire offerte par les représentations de la guerre et des combattants.

Des statues de victoire

Quelques monuments ont pour thème principal la victoire symbolisée par une figure féminine. Pour ces réalisations, l'impression d'ensemble est bien celle d'une Victoire ailée représentée dans une atmosphère de deuil. Le monument d'Ambert la représente statique, drapée à l'antique, les bras le long du corps, des branches de lauriers à la main,

---

de stèle ou d'obélisque, soit 40% en Loire-Atlantique, 49,3% dans le Vaucluse, 51% dans les Bouches-du-Rhône, 58,5% en Seine-et-Marne, 65% dans le Var et 67% dans la Nièvre. « Le sens de la guerre… », *op. cit.*, p.16.

[58] Environ la moitié (93 sur 202) ont peu ou pas d'ajout. 31 monuments sont surmontés d'une urne, accentuant l'aspect funéraire de l'ensemble. 21 supportent des figures féminines ou des représentations de poilus. 16 exhibent une croix de guerre, tandis que 8 arborent une croix religieuse. 13 autres font apparaître un coq en relief ou en ronde-bosse.

[59] Diverses typologies sont proposées dans les études fondamentales sur le sujet. Voir A. PROST, *Les Anciens combattants…*, *op. cit*. et A. BECKER, *op. cit*.

[60] Dans le département de la Loire, M. Luirard a compté globalement une trentaine de monuments surmontés de figures allégoriques ou représentant des scènes de deuil. *Op. cit.*, p. 31.

[61] M. Agulhon, *Marianne au pouvoir…*, op. cit.

[62] « Marianne en 14-18 », *Guerre et cultures*, op. cit ., p.384. *Les métamorphoses de Marianne…*, op. cit. Les deux premiers chapitres concernent la Grande Guerre et ses prolongements symboliques sur les monuments aux morts.

tandis que ses ailes reposent en arrière sur un haut massif (Annexe 35). Son visage apparaît fermé. Elle présente bien les attributs de la victoire – les ailes, les branches de lauriers. Deux autres monuments montrent des postures identiques. À Saint-Germain-L'Herm comme à Bourg-Lastic, la Victoire apparaît casquée, l'épée le long du corps, la pointe en direction du sol (Annexe 36). Là encore, la figure est grave. Dans chaque main, elle tient des couronnes de lauriers tressées. Couronnes de la victoire, couronnes mortuaires ? Les morts sont seulement évoqués indirectement, par exemple par un paquetage de soldat disposé en arrière du monument d'Ambert et entouré de lauriers, symbolisant les combattants victorieux et victimes de la guerre. L'absence de figuration du soldat souligne encore son sacrifice pour la victoire. À Saint-Germain-L'Herm, l'unique dédicace, « À nos glorieux morts », héroïse les soldats. Mais dans l'ensemble, c'est bien le deuil et la tristesse qui entoure la victoire. À Billom, sa personnification est d'ailleurs clairement endeuillée. La Victoire est une pleureuse, les ailes repliées en arrière, presque stylisées à l'extrême (Annexe 37). Victoire, d'ailleurs ou ange porteur de couronne ? Symbolisant la douleur, elle est en retrait dans une niche, dans une posture affligée, soutenant sa tête d'une main, tandis que de l'autre, elle porte une couronne mortuaire. Au dessus de la cavité, en faible relief, sont représentées deux scènes figurant la mort des soldats : sur l'une, des brancardiers transportant un blessé, la deuxième figurant deux combattants qui en supportent un autre, le corps déjà rigide. La figure féminine est ici une association de la victoire, de la douleur et du deuil.

La figure de la victoire peut porter le voile du deuil. La personnification semble ici plus polysémique. La représentation féminine est alors à la fois une femme en deuil, la Victoire et la France personnifiées. Elle figure la France endeuillée et elle symbolise les mères ou les veuves touchées par le décès d'un parent. Sur le monument de Billom dédié aux enfants de troupe[63] (Annexe 38), elle abrite sous son manteau deux enfants de l'école militaire. Debout devant un canon, l'un des deux est blessé. Un cadavre à mi-corps est allongé à leurs pieds. La croix de guerre et les lauriers rappellent encore la gloire du sacrifice combattant qui a permis la victoire. C'est la problématique centrale de cette sculpture intitulée « le serment patriotique ». À Clermont-Ferrand, la figure féminine est placée à l'intérieur d'un mausolée situé à l'entrée du cimetière des Carmes (Annexe 39). La Victoire est figurée au centre d'une scène représentée en relief sur le mur du fond, face à l'entrée). Elle se présente avec un voile retenu par une couronne d'épines, les ailes largement ouvertes, comme pour protéger les autres personnages de la scène. Les bras tendus vers le bas, elle a déployé devant elle, à mi-hauteur, une bannière portant l'inscription « Gloria in pace ». De profil, sa tête est légèrement inclinée, prenant la pose d'une femme éplorée. Au premier plan, deux brancardiers transportent un corps recouvert par une étoffe. Les deux soldats marchent, la tête également inclinée. Une nouvelle fois la figure de la Victoire est endeuillée. Au fronton de l'entrée du mausolée, un bas-relief présente une autre figure féminine. Drapée à l'antique, elle est voilée à l'égyptienne et se présente le tronc de face et les genoux tournés de profil. Elle tend à bout de bras deux palmes très longues, telles des ailes. Cette singulière représentation semble déployer à l'entrée du mémorial, les palmes de la victoire, d'où la dédicace placée en dessous : « À nos glorieux morts ».

La Victoire apparaît protectrice et reconnaissante envers le combattant, le héros qu'elle couronne de ses lauriers. Une représentation spectaculaire à Châtelguyon (Annexe

[63] A Billom fut créé en 1558, le premier collège de Jésuites en France. En 1884, il fait place à l'Ecole Militaire Préparatoire d'Enfants de Troupe de Billom. Cette dernière a fonctionné jusqu'en 1963. Comme dans l'ensemble des écoles, les jeunes en âge de porter les armes ont rejoint durant la première guerre mondiale les unités combattantes, les cadets attendant leur appel. La devise de l'Ecole était « Honneur et patrie – Valeur et discipline ».

40)[64] figure une Victoire ailée portant une couronne de laurier, et qui semble planer au dessus du soldat. Les ailes déployées, posant son avant-bras sur son épaule, elle le protège et le pare en même temps de l'auréole de la victoire. Elle couronne le héros. Dans sa main droite, elle tient une palme. Sur deux autres monuments, la Victoire est associée à la statuaire d'un soldat blessé ou mourrant. Elle apparaît moins triomphale qu'à Châtelguyon, mais plus protectrice encore. Le monument de Chamalières[65] (Annexe 41) montre ainsi le soldat presque enveloppé par l'aile de la figure féminine, qui vole vers lui. Il semble se redresser dans un ultime effort pour regarder la figure ailée qui va poser sur sa tête une couronne de laurier. Ainsi, la Victoire sacre le soldat héroïque qui s'est offert pour elle. Elle vient, en consolatrice presque maternelle, auprès du mourant. À Saint-Anthème (Annexe 42), le monument consiste en une petite pyramide surmontée d'une croix de guerre. Sur l'arête droite, est appliquée en relief une Victoire ailée, qui semble voler au dessus du poilu mourrant. La scène évoque également la Victoire protectrice et reconnaissante. Elle tient dans sa main droite des branches de lauriers comme si elle allait les déposer. Elle regarde à ses pieds le soldat, tête nue et à demi étendu, s'appuyant sur son avant-bras et tenant encore de sa main droite son fusil posé au sol. Il est mourant, le regard est vague, il ne voit pas la victoire. Deux inscriptions renforcent l'évocation d'une victoire sacrificielle. L'une sur le pyramidion : « À ses morts glorieux 1914-1918 » (a été ajouté 1939-1945), avant le nom de la commune ; l'autre sur le socle bâti au pied de la pyramide, en lettres plus imposantes, indique le mot « Patrie », souligné par une palme en bronze.

Sacrifice patriotique, victoire, et deuil sont donc associés. Sur l'ensemble de ces monuments, les figures de la victoire sont bien caractérisées par le deuil, que l'allégorie soit explicitement endeuillée ou non. L'expression grave du visage et l'environnement décoratif mortuaire suffisent parfois.

La République victorieuse

Par les allégories républicaines, la République est-elle aussi associée à la victoire et au deuil dans la statuaire commémorative ? Porteuses des attributs républicains, en particulier du bonnet phrygien, les figures féminines de la République sont peu nombreuses sur les monuments aux morts. Marianne, figure de la statuomanie républicaine des décennies d'avant-guerre, n'est plus autant personnifiée au lendemain du Premier Conflit mondial. Maurice Agulhon suggère que par le monument aux morts lui-même, l'idée de commémorer le sacrifice des Français remplace l'évocation directe à la République. Cependant, il s'agirait alors d'un geste relevant plus du sentiment national que républicain. Aussi, il semble bien que le retrait de la personnification de la République dans les monuments accompagne son affadissement dans les représentations de la guerre et de la victoire portées par le discours et la parole politiques. Représenter la France plutôt que Marianne victorieuse ?

Sur le monument d'Aubière (Annexe 43), un buste de la République la figure en guerrière, avec cuirasse et drapeau. Elle ne présente pas d'attributs républicains spécifiques mais elle rappelle *La Marseillaise* de Rude, notamment par l'expression du visage. Le regard est fixe, les yeux marquent presque l'effroi et elle paraît vouloir crier, comme si elle haranguait le passant. Elle porte un casque de soldat recouvert d'une couronne de laurier et surmonté d'un coq qui semble crier avec elle, à l'unisson. Par une dédicace aux « glorieux

[64] Le site choisi, une butte entièrement dévouée au monument, met en valeur la statuaire qui domine la ville, du haut du « Petit calvaire de Longpuy », un site anciennement à vocation religieuse.

[65] C'est une stèle rectangulaire en pierre de Volvic, au centre de laquelle se détache un haut-relief taillé dans un bloc de marbre de Carrare. Elle est plaquée sur le mur d'enceinte du cimetière, du côté de la rue.

morts », elle est aussi une République victorieuse qui rend hommage aux artisans du succès de la nation.

Le monument de Tours-sur-Meymont (Annexe 44) est une pyramide très longiligne surmontée d'une statue inspirée des figures républicaines des décennies précédentes. La statue est bien ici une République reconnaissable à son bonnet phrygien et à son drapeau dans la main gauche. Elle apporte dans la main droite une couronne de laurier. La statue domine ainsi tout le cimetière[66]. La République victorieuse est aussi la figure féminine du monument de Giat avec ses emblèmes, bonnet phrygien et cocarde (Annexe 45). Elle pourrait être une République guerrière car elle porte une cuirasse, mais elle est représentée victorieuse, dans une attitude pacifique et désarmée. Elle tient les lauriers de la victoire, tandis que sa main se porte sur l'épaule du soldat qui semble se hisser jusqu'à elle. Il a passé son bras autour de ses hanches. Les deux figures se regardent et sont réunies par le drapeau qui les enveloppe. Le monument de La Bourboule associe de la même manière la République et le combattant (Annexe 46). Elle couronne de ses lauriers le soldat victorieux. La posture est fière, triomphale. Ils foulent de leurs pieds l'aigle vaincu. La République victorieuse arbore le drapeau national porté par son défenseur. Cependant, le sacrifice et le deuil ne sont pas figurés. Seule la base du monument, par le nom des soldats morts pour la victoire les énoncent. Pour ces monuments, c'est avant tout l'image du triomphe national qui l'emporte, non son tribut sacrificiel.

« Le monument de la Victoire » sur la place publique de Lezoux (Annexe 47) est remarquable par la polysémie de ses représentations. Au centre d'un ensemble de bas-reliefs appliqués sur un mur de soutien, une Victoire ailée portant un bonnet phrygien, s'apparente à une République victorieuse. Drapée à l'antique, la poitrine dénudée, elle tient dans sa main gauche une branche d'olivier et brandit un glaive de son bras droit tendu. Il semble qu'elle vienne de se poser, en foulant de ses pieds l'aigle prussien battu. La pose est triomphante, montrant la détermination à vaincre. La République victorieuse a terrassée l'aigle impérial et elle apporte la paix. De chaque côté, deux ensembles de personnages sont représentés de profil, le regard tourné vers elle, certains les bras tendus dans sa direction. À gauche, on distingue des personnages en tenue semi-civile. Un aveugle aux yeux bandés symbolise les blessés. Il est guidé par une infirmière. En arrière de ce groupe, deux travailleurs, l'un portant un obus sur l'épaule, l'autre tenant une pelle à la main, mais tous les deux arborant un casque militaire, pour signifier qu'ils sont aussi mobilisés dans l'effort de guerre. À droite, un autre groupe est figuré. Parmi eux, un officier subalterne reconnaissable à sa capote militaire, tenant en main deux attributs de l'autorité au combat, une carte et une cane. Deux soldats, peut-être des alliés, et un soldat colonial reconnaissable à son fez, symbolisent l'union des forces pour la victoire. Tous ces personnages comme épuisés par le conflit, figurent la souffrance et les sacrifices consentis pour la victoire. Leur taille réduite sur le monument ne fait que renforcer la position triomphante de la figure féminine, majestueuse, écrasant l'aigle. Sa personnification est ici presque divinisée ; les personnages la regardent et la désignent comme une apparition divine. Diverses plaques entourent l'ensemble et portent chacune le nom et la date d'une campagne militaire, « Marne 1914, Artois 1915… ». Au dessous, une dédicace donne le ton de l'ensemble : « Aux enfants de Lezoux victimes de la guerre, à ceux qui ont combattu pour l'abolir ». Une autre inscription domine le monument : « Souvenirs immortels ». La victoire a donc une portée pacifique. Le militarisme prussien, symbolisé par

[66] L'ensemble repose sur deux larges marches. Quatre obus forment les coins d'un quadrilatère, entouré par quatre bornes en pierre soutenant de chaque côté une barre. Sur la face principale, une palme en bronze a été apposée. Sur les autres faces sont gravés les noms des morts. Il est à noter qu'une plaque regroupe les noms des « disparus », tandis que les autres noms de soldats sont classés selon l'année de leur décès. Trois noms ont été ajoutés, rendant compte d'un décès survenu en 1920 et deux autres en 1926. Il est remarquable que leurs dates exactes soient précisées, comme elles l'avaient été pour les soldats morts pendant le conflit.

l'aigle, est abattu. La République est victorieuse et a fait œuvre de paix. Victoire, république et sacrifices sont associés. Le monument souligne ainsi que les artisans de la victoire sont aussi des victimes de la guerre, de la dernière des guerres.

Attributs iconographiques et épigraphie de la victoire

Des éléments iconographiques secondaires évoquent également la victoire. Ils ont été ajoutés sur des monuments de plus simple facture. Apparemment secondaires, ces attributs n'en sont par pour autant négligeables. Au contraire, leur usage courant sur l'ensemble des monuments témoigne de la force de leur représentation.

Les lauriers de la victoire sont ainsi fort répandus. Sur les monuments, des entrelacs de feuilles de chênes et de lauriers souvent sculptés sur la face principale du monument, apportant une discrète évocation de la victoire sur des monuments éminemment funéraires. La palme offerte aux combattants victorieux est aussi très utilisée. Sur le monument de Chamalières, lauriers, palme et branche de chêne ont été apposés sur le soubassement du monument de la Victoire (Annexe 48). La palme permet d'évoquer simplement la victoire et de rendre hommage aux combattants, c'est pourquoi cet attribut figure couramment sur des pyramidions de facture élémentaire[67]. Enfin, au cours des cérémonies annuelles, des palmes étaient déposées avec les couronnes ou les gerbes de fleurs, rappelant cette symbolique, dans un geste commémoratif répétitif. Parfois, une palme de bronze est offerte, souvent financée par une souscription. Dans le mausolée du cimetière de Clermont-Ferrand, deux plaques de marbre portant chacune une palme ont été déposées, l'une par « les parents des tués », l'autre par « les fils des tués » (Annexe 49).

Le coq, symbole de la patrie gauloise et allégorie de la vaillance et du combat, peut également signifier le triomphe. On l'a vu associé à la victoire sur le monument d'Aubière. Il est parfois la figure principale. Il surmonte par exemple le pyramidion du monument de Sauviat ou de Saint-Pardoux. Il est parfois opposé à l'aigle prussien. Cette figure appartient aux représentations patriotiques véhiculées durant la guerre. Le coq d'Abel Faivre présenté sur les affiches de promotion des emprunts de la Défense Nationale avait ainsi connu un grand succès. Après la guerre, reprendre cette figure fut, pour les petites communes rurales, un moyen d'ériger un monument un peu plus élaboré que le simple pyramidion, le coq représentant un motif peu onéreux[68].

La graphie des monuments se rapporte parfois explicitement à la victoire. L'inscription permet d'en préciser le sens. Le monument de Saint-Angel associe ainsi le soldat et la victoire par une inscription gravée sur le socle portant un poilu, l'arme au pied. « Gloria victoribus », proclame ce monument (Annexe 50). Une croix de guerre symbolise aussi l'héroïsme du combattant victorieux. C'est un relief souvent utilisé, mais son emblème est ambigu, tant il semble qu'elle ait pallié l'interdiction de toute croix chrétienne sur un monument civique. Si, la plupart du temps, l'épigraphie est réduite à une simple dédicace, dans quelques cas exceptionnels, elle constitue une véritable déclaration. Voici le monument de Maringues orné d'un motif de série intitulé « La Victoire », représentant un soldat, fusil à l'épaule accourant en chantant (Annexe 51). Derrière lui, le monument comprend une pyramide surmontée d'une étoile. Elle est placée sur une base elle-même pyramidale où un

[67] Deux exemples : En faible relief, elle est ainsi l'unique ornementation de la pyramide dressée à Mauzun. À Marsat, la palme accompagne une croix de guerre pour décorer la face principale du pyramidion. Une autre palme a été déposée sur l'arête, à la base de l'élévation.
[68] G. Chalchat, *op. cit*. p.88.

texte a été gravé, expliquant les intentions de la commune et remémorant les événements de la guerre : « [En 1914 (?)] Le monde civilisé s'est rangé à nos côtés et après plus de [quatre années (?)] de combats acharnés et cruels livrés sans interruption […] Nos éternels ennemis ont été vaincus et contraints à demander un armistice qui leur a été accordé le 11 novembre 1918. Un traité de paix annulant celui de Francfort et restituant l'Alsace et la Lorraine à la France a été signé à Versailles le 28 juin 1919. Cette victoire si chèrement payée par la mort de 1 500 000 Français dont 74 originaires de Maringues. La commune a voulu perpétuer le souvenir de ces événements tragiques en érigeant ce modeste monument. Français, souvenez-vous ! »[69]. L'ensemble épigraphique est ici exceptionnel car les monuments discourent peu, ils donnent à voir. Mais la Commune a tenu ici à expliquer finalement le sacrifice de ses combattants et à le replacer dans la vision d'une guerre « tragique », celle d'un combat du « monde civilisé » contre ses « éternels ennemis », achevée par une victoire « si chèrement pay[é] ».

Une forme exceptionnelle fut l'Arc de triomphe de Riom, cas unique dans le département du Puy-de-Dôme. Voulu et imposé par Etienne Clémentel, il donna lieu à des recherches documentaires sur des modèles antiques (Annexe 52)[70]. L'intention était de magnifier la victoire et ses combattants héroïques. Mais cette réalisation ne pouvait évoquer suffisamment l'hommage aux morts de la guerre. C'est pourquoi, un deuxième monument, un « autel de la Patrie » érigé dans la cour de la mairie, commémora le sacrifice patriotique.

La représentation de la France endeuillée

D'autres figures féminines s'apparentent à la France, représentée systématiquement en deuil. Ici, l'attribut républicain est absent ou n'apparaît que secondairement. Les monuments des cimetières d'Avèze et de Montferrand (Annexe 53) proposent une même figure féminine à genoux, une main appuyée devant elle sur une croix surmontée d'un casque, symbolisant une tombe de soldat. Elle baisse la tête, qui est voilée. Eplorée, elle est la France endeuillée, mais elle figure aussi toutes les femmes en deuil, les mères, les épouses, les sœurs... Ces monuments situés dans des cimetières, cherchent à transcrire la douleur et le deuil. En place publique, le monument de Volvic propose toutefois la même approche (Annexe 54). Sa forme est aussi très funéraire, un socle sur lequel repose une plaque où s'appuie le relief, l'ensemble surmonté d'un fronton. La dédicace, « aux morts », donne le ton. La figure féminine se tient penchée dans une pose éplorée. D'une main, le geste las, elle porte une branche de rosiers en fleurs qui touche le sol. Elle est une personnification de la République par son bonnet phrygien qui, cependant, apparaît peu, car elle se tient la tête de l'autre main, le coude appuyée sur une pierre tombale. En arrière, un casque de soldat, troué sur le côté, rappelle la mort du combattant. À Besse, le monument est

[69] Quelques mots sont illisibles ou effacés. Ils sont ici reconstitués, dans la mesure du possible, et indiqués entre crochets.

[70] *Archives municipales de Riom*, Procès-verbal de délibération du Conseil municipal, Séance du 15 mars 1919. Le premier adjoint informe le Conseil du souhait du maire. « Il expose que ce monument destiné à la fois à célébrer la Victoire et à conserver les noms de nos enfants morts face à l'ennemi pourrait êtr soit une colonne, soit un arc de triomphe ».
Dossier 1M, Monuments aux morts. 1920. Recherches d'un arc de triomphe antique pour modèle.
En septembre 1920, le préfet du Puy-de-Dôme informe Clémentel qu'il est autorisé par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, à faire photographier et à faire prendre les mensurations de l'Arc de Sextus Companus à Aix-les-Bains.

intitulé « La France en deuil » (Annexe 55). Elle est personnifiée par une femme portant unvvoile de deuil, debout, l'air grave, le visage fermé. Elle se présente, une couronne mortuaire dans la main gauche, devant un casque posé sur une branche de chêne, figurant le combattant qu'elle pleure. Ici pas d'abattement, pas d'attitude éplorée, mais une douleur contenue. Son poing droit étreint son voile, dans un geste qui renforce cette impression. Une France debout malgré le deuil ? La représentation du monument du village d'Arconsat imite cette fois le motif de la piéta (Annexe 56). Qu'il s'agisse d'une allégorie de la France ou simplement de la représentation d'une veuve ou d'une mère, la figure fémine est voilée. Assise, les bras chargé d'un combattant mort, un nouveau Christ sauveur de la patrie ?

Plus singulier est le monument de Tauves à travers une représentation originale d'une femme en deuil devant une tombe (Photographie, Annexe 57). L'arrière plan est occupé par un arc de triomphe dont le portique soutient la dédicace : « À nos morts pour la France, 1914-1918 ». Ici la figure féminine pourrait être une habitante du bourg portant le deuil, vêtue à l'auvergnate, avec une coiffe, un tablier, une cape sur les épaules. Elle personnifie la commune en deuil comme l'indique l'épitaphe du monument. Le réalisme de la reconstitution en fait aussi une mère ou une épouse qui se penche sur la tombe d'un soldat, son fils ou son époux. Elle va déposer une couronne de lauriers qui tient à la main et des fleurs des champs retenues dans son tablier relevé. Le monument de Rochefort-Montagne (Annexe 58) partage ce modèle de la paysanne endeuillée, ici accompagnée d'un enfant. L'épouse en deuil et l'enfant orphelin sont sculptés en haut relief. La femme est habillée en paysanne auvergnate (portant une coiffe, un tablier, un châle et des sabots). Avec l'enfant qu'elle tient dans ses bras, elle apporte des lauriers qu'ils s'apprêtent tous les deux à déposer devant une grande croix, symbole de la tombe. En arrière, en faible relief, des barbelés et d'autres croix symbolisent la sépulture sur le front et l'absence de tombe au village. Pour ces deux cas (Tauves et Rochefort-Montagne), le monument met en scène le deuil mais il veut aussi signifier la reconnaissance aux morts victorieux, à qui l'on offre des lauriers.

Le deuil et la douleur familiale sont aussi le thème du monument de Saint-Sauves, sculpté également par le clermontois J. Camus, dans la pierre de Volvic (Annexe 59). Là, la mort du père a été représentée par une scène regroupant un grand-père et son petit-fils. L'absence de figure féminine fait de la guerre un devoir d'hommes. La statuaire figure un vieil homme, un casque posé sur les genoux, assis sous une tonnelle auprès d'un enfant. Les deux personnages fixent la relique trouée d'une balle, symbolisant le parent absent. Les décès dus à la guerre ont bouleversé l'ordre naturel des générations. La scène insiste donc sur la mort de masse d'une génération de pères, et la souffrance de leurs parents et de leurs enfants. Les visages sont tristes. Une inscription traduit les paroles de l'aïeul à l'enfant : « Ne l'oublie jamais ». La scène est presque initiatique pour le jeune orphelin, à qui son grand-père transmet le souvenir douloureux de la guerre meurtrière. Il est remarquable que l'enfant porte à la ceinture une épée de bois, comme pour signifier qu'il se prépare, à son tour, à faire son devoir.

Le cercle familial du deuil est clairement représenté par toute une famille regroupée autour d'un gisant sur le monument de Royat (Annexe 60). Le symbole des générations assemblées autour du mort est fort. Près de la tête du soldat gisant, se tiennent la veuve de guerre et son enfant. Celui-ci est agenouillé, une couronne mortuaire présentée contre lui. Tous les deux sont éplorés, le visage penché en avant. Au pied du défunt, sont représentés les parents. Eux sont habillés en costumes traditionnels. La mère agenouillée porte une coiffe gaufrée et une cape. Son visage marqué par les rides exprime la douleur. Les mains jointes, elle prie les yeux fermés. À ses côtés, le vieil homme porte une blouse auvergnate et

la tête nue, il tient contre sa poitrine son chapeau qu'il serre de ses mains dans un geste de douleur contenue. L'affliction submerge l'ensemble des personnages. Au centre, le gisant semble apaisé, les yeux fermés, les bras le long du corps, sans blessure apparente. Il est figuré casqué et en uniforme, un havresac calé sous sa tête. Tous les détails de l'attirail militaire sont soigneusement respectés : les godillots, les bandes molletières, la ceinture et les cartouchières, la capote militaire… Dans la ville thermale qui fut pendant la guerre un centre de soins et de convalescence, le monument du deuil familial prend toute sa signification. Le monument met donc en scène une veillée funèbre, rituel rarement suivi, quand les blessés décédaient loin des leurs, dans un établissement hospitalier temporaire ou seuls au front. Un petit oratoire en arrière du monument a été transformé en chapelle funéraire, à la mémoire des soldats français et alliés décédés dans les hôpitaux militaires de la ville.

La nation, la commune, la famille, ces principales « communautés en deuil », selon l'expression de J. Winter[71], sont toutes rassemblées par le monument de Thiers (Annexe 61), celui d'« un jeune poilu s'appuyant sur un guerrier arverne »[72]. Au centre, un combattant et un gaulois. De part et d'autre, deux compositions, plus modestes, deux représentations des parents en deuil, agenouillés. Ce sont deux travailleurs, un ouvrier coutelier et une paysanne, symbolisant la commune à la fois ouvrière et paysanne. L'ensemble mêle la gloire de la victoire, symbolisée par un coq fièrement dressé, le dévouement patriotique – celui du gaulois – et le deuil. Le choix du monument a d'ailleurs été l'objet de discussions au sein de la municipalité. La composition fut controversée. Ne fallait-il pas préférer un monument centré de manière plus convenue sur une représentation du combattant ? Représenter la douleur, n'était-ce pas déprécier la victoire ? « Certains estiment que le poilu est trop effacé auprès du guerrier gaulois. D'autres s'en prennent aux personnages qui encadrent le groupe central. Ils leur trouvent une attitude humiliée. Ils voudraient que cet ouvrier coutelier et que cette paysanne aient une autre allure ; quelque chose qui indique que nous sommes victorieux », est-il noté dans le compte-rendu du conseil municipal, à la présentation du projet en décembre 1921[73].

La figuration d'enfants est rare dans la statuaire commémorative de la guerre. C'est cependant le cas sur le monument départemental des instituteurs. Destiné à être dressé dans l'enceinte de l'Ecole Normale du département, il se devait de porter une dimension pédagogique affirmée. Ainsi, la statuaire est construite autour des deux figures symboliques de l'enfant et de l'instituteur : un écolier offre la palme à l'instituteur-combattant. L'intention pacifiste du monument est bien soulignée au moment de la réception du projet de l'architecte. Le bulletin syndical rend compte des modifications alors demandées : « Un groupe symbolique : un écolier offrant une palme à l'instituteur-poilu qui vient de briser la chaîne du militarisme. Pinguet [un instituteur] désirerait voir ce symbole de la fin du militarisme accentué par l'image d'une arme brisée ; le poilu a fait la guerre pour tuer la guerre. La retouche est acceptée et une petite modification sera faite au projet »[74] (Annexe 62).

---

[71] J. Winter, *Sites of memory, Sites of Mourning. The Great War in European Cultural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 : chapitre II.

[72] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 9 avril 1922. C'est le titre du monument indiqué par la commission chargée du projet.

[73] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 décembre 1921. Conseil municipal du 11 décembre 1921 consacré en particulier à entériner le choix définitif de l'emplacement et la présentation du projet définitif de Joanny-Durand. Le square des Grammonts est retenu contre le choix du cimetière.

[74] *Bulletin syndical*, janvier 1920. Réunion du Conseil d'Administration du 8 janvier 1920 au cours duquel fut présenté par l'architecte le premier projet présenté par l'architecte.

Les combattants : les figures de héros victorieux ?

Sur un tiers environ des monuments, figure un poilu[75]. Dans cet ensemble, le combattant est-il associé à l'idée de victoire ?

La représentation du combattant doit permettre le souvenir des hommes de leur vivant. Ainsi, la figure la plus simple et la moins onéreuse est celle du poilu présenté sur un médaillon en faible relief, à l'exemple du monument pyramidal de Vic-le-Comte (Annexe 63)[76]. C'est en quelque sorte une représentation générique de tous les combattants remplaçant la photographie sur plaque émaillée placée parfois sur les tombes. Pour d'autres monuments, la figure en buste du soldat rappelle les sculptures du XIXe siècle réalisées à la mémoire des grands hommes[77]. Ainsi, un buste surmonte une petite pyramide sur le monument de Laqueuille (Annexe 64). Le soldat semble regarder l'avenir loin devant lui. La dédicace de la commune est un hommage funèbre classique, « à ses enfants morts pour la France, la commune reconnaissante ». Le monument communal a vocation à remplacer la tombe des combattants disparus. Parfois, sont ajoutés des éléments qui individualisent, au-delà de l'épigraphie mortuaire, l'hommage aux morts du village. Au pied du monument de Bromont-Lamothe, une petite vitrine abrite des plaques émaillées présentant les photographies des combattants dont les noms sont gravés sur le monument. On expose les visages des combattants, tandis que le monument, un poilu de série, restait au fond une image stéréotypée du soldat[78]. En reprenant une pratique funéraire familiale, la commune voulait permettre à chacun de se recueillir devant le monument aux morts.

Le combattant victorieux constitue une représentation relativement rare. Dans l'ensemble, le soldat est rarement enthousiaste, la Victoire rarement éclatante. À Saint-Angel, l'inscription « Gloria Victoribus » et la croix de guerre en relief en font un héros. Il s'agit bien du soldat victorieux qui, désormais, veille sur la paix. À Moriat, le poilu sans arme, semble marcher vers l'avenir (Annexe 65). Plusieurs monuments ont reproduit un motif de série faisant référence à la victoire. « La Victoire » proposé par les établissements Durenne figure un soldat qui dernier brandit d'une main une couronne de laurier tandis qu'il tient son fusil de l'autre. (Randan – Annexe 66). Il semble crier et sa posture peut suggérer la colère. Le modèle des fonderies Val d'Osne, « le soldat victorieux », choisi par la commune de Maringues (Annexe 51) est au contraire clairement joyeux. De telles représentations ont pu susciter des oppositions. Etait-ce une figuration de la résolution des combattants ou bien de leur enthousiasme à faire la guerre ?

Ainsi à Saint-Eloy-les-Mines (Annexe 67), le choix du monument mit en porte-à-faux la municipalité socialiste qui dut justifier son choix commémoratif. À première vue, on pourrait classer ce monument comme la représentation d'un soldat à l'enthousiasme agressif, marchant vers le triomphe[79]. Mais ce n'était pas l'intention du comité d'érection présidée par le député socialiste Alexandre Varenne, qui s'en explique le jour de l'inauguration et défend le choix controversé du monument. « On a dit que l'image de ce combattant de la grande guerre casqué et armé, la main crispé dans un geste de colère, jetant à l'ennemi un regard de haine et un cri de défi, avait pour effet, sinon pour but, de glorifier la guerre et que nous avions, sans le vouloir, dressé sur la plus belle place de cette ville socialiste, devant la maison

[75] A titre de comparaison, 24% des monuments de la Loire font du combattant, le personnage central. M. Luirard, *op. cit.*, p.30

[76] Annexe 63 : C'est un monument avant tout funéraire. Placé au cimetière, il est composé d'une pyramide longiligne surmontée d'une urne.

[77] G. Chalchat, *Op. cit*., p.93.

[78] Cette pratique est relativement développée. On la retrouve par exemple au village de Valbeleix ou à Sauvagnat-près-Herment.

[79] Ce que fait G. Chalchat, *Op. cit*., p.97.

commune, la statue du militarisme ». Sa lecture du monument est tout autre : « Regardez ce soldat à la démarche souple et ferme. On lit la résolution dans ses yeux, l'énergie dans son geste. Ce n'est pas la haine qui l'anime, mais la flamme de la liberté. Il personnifie la défense contre l'injuste agression, la résistance à l'envahisseur. Il est tel enfin que l'a vu l'artiste à la minute tragique où, sous la poussée du devoir compris et accepté, il allait vers son destin ». La controverse touchait au fond au cœur de la représentation de la victoire. Le député socialiste restait attaché à la vision d'une guerre du droit, consentie par les Français, résolus dans leur ensemble à défendre leur territoire et leur liberté et à combattre pour la paix. Pour lui, le monument indiquait donc au contraire, « que la guerre est le plus monstrueux des crimes et que le premier devoir des hommes est d'en préserver l'humanité »[80]. Rejetant la perception d'un monument nationaliste, il en faisait un monument à visée pacifiste.

Centrer le choix du monument commémoratif sur le thème de la victoire suscita également une polémique à Châtelguyon. À l'origine, le mécontentement vint du sentiment des familles en deuil d'avoir été écartées. La nature de la statuaire, « le monument de la victoire », fut alors mise en cause. L'irritation des familles des soldats décédés se cristallisa sur le choix de l'emplacement et sur ses intentions commémoratives. Elles s'opposaient à un monument placé hors du bourg et glorifiant « un poilu victorieux » ; « Ce n'est donc pas nos morts que vous voulez honorer mais ceux qui ont eu le bonheur de revenir ou qui ne sont pas partis », accuse la pétition présentée par « les veuves, les orphelins et les vieux parents des morts de la grande guerre » et adressée aux autorités municipales[81]. La polémique portait aussi sur les noms des soldats inscrits. Cependant, elle ne fut en rien une protestation contre la représentation glorieuse de leur lutte. Au contraire, glorifier les morts pour la victoire était, pour ces familles, l'intention prioritaire qui aurait dû être retenue. C'est, du reste, au nom de leur sacrifice que les familles demandèrent à être entendues. Leur représentation d'une guerre juste est ici manifeste. « On dirait aussi que vous avez honte de ceux qui sont morts au Champ d'honneur, et qui ont arrosé le sol français de leur sang pour le droit, la liberté des peuples et la dernière des Guerres ! », avaient-elles dénoncé, en s'adressant aux élus[82].

Peu nombreuses sont les figures de soldats au combat. La vision du champ de bataille est limitée à quelques scènes emblématiques. Tout d'abord, le soldat monte la garde, immobile dans la tranchée. Le monument de Sayat (Annexe 68) montre ainsi une sentinelle devant le parapet, baïonnette au canon. La représentation est un stéréotype de la défense du territoire. Seuls des barbelés gravés en arrière plan signalent le champ de bataille, au-delà de la tranchée. L'inscription en dessous donne le sens de la représentation : « À nos héros ». On retrouve également des éléments décoratifs rappelant la victoire. Une palme a été ajoutée sur le monument, sans doute lors d'une des cérémonies commémoratives. Au pied du monument, est également disposé un porte-couronne qui présente une couronne de laurier. Par contre, rares sont les monuments figurant le soldat en pleine action. Le plus remarquable, par sa stature, est la figure du monument de Clermont-Ferrand (Annexe 69). Une représentation similaire, mais de taille plus réduite, est reprise sur les monuments d'Orcines et de La Tour d'Auvergne). Si l'on suit la description faite par son sculpteur, c'est « un grenadier en pleine action, dans le geste sublime du « Semeur », du semeur de grains fécond transformé malgré lui en semeur de morts »[83]. L'image du semeur est remarquable car elle engage le combattant d'hier dans une France de la paix qu'il va cultiver à nouveau. Elle transforme la fonction

[80] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 juin 1922. Le monument est dû au sculpteur Joël Descomps

[81] La pétition fut adressée au maire et aux conseillers municipaux. Elle fut envoyée au Préfet en lui demandant d'intervenir auprès d'une municipalité à qui l'on reprochait de ne pas avoir consulté les familles en deuil, pour le choix de l'emplacement et du monument. Devant une fin de non-recevoir de la part des élus municipaux, le groupe réclama l'argent versé par les parents protestataires au titre de la souscription.

[82] Lettre du 9 mars 1922 adressée aux conseillers municipaux et au maire de Châtelguyon.

[83] Le Moniteur du Puy-de-Dôme, 1er mai 1921.

destructrice de la guerre en une fonction agricole nourricière, éminemment pacifique et source de vie. Trois bas-reliefs évoquent trois grands épisodes du conflit : La Marne (1914) avec les soldats du début de la guerre en képi et capote, Verdun (1916) avec la relève et défilé des territoriaux dans les boyaux d'accès qui symbolisent pour le sculpteur le courage obscur et l'abnégation du combattant ; enfin, les « Bleuets » de la Victoire (1918) sortant en groupes compacts pour libérer le sol français lors des dernières offensives. Comme l'indique la lecture des historiques des régiments de la région, mis à part le 16e RA, ils n'ont pas participé à la bataille de la Marne. Par contre, tous ont été mis à contribution à la défense de Verdun. Mais tous ces événements appartiennent à la représentation désormais classique, pour les Français, des grands épisodes de la guerre. C'est à ce titre qu'ils ont été figurés sur le monument clermontois. Le monument du Mont Dore reprend également la figure du grenadier sur un haut-relief. Le sculpteur Eric de Nussy lui a donné un visage grave, très résolu (Annexe 70). L'environnement guerrier n'est représenté que par un boisement de tranchée en bas-relief.

Certains monuments montrent des soldats statiques, dont la posture, le fusil tenu des deux mains, bras tendus à hauteur des cuisses, semble signifier l'instant de l'arrêt des combats ou la garde du territoire. Le thème de la victoire est alors secondairement évoquée (Arlanc, Grandif, Saint-Clément-de-Valorgue). Sur le monument d'Arlanc (Annexe 71), le combattant est représenté l'arme encore à la main, mais dans une attitude de détente. La victoire vient d'être acquise. Le poilu victorieux regarde loin devant lui, fièrement mais gravement. Sur le socle, en faible relief, la victoire est aussi évoquée par un coq entouré de palme de lauriers et chantant, les ailes déployées dans une posture triomphante. Le soldat peut se faire plus pacifique encore. Il est alors représenté les bras croisés (Champetière, Saint-Martin-des-Olmes, Saint-Amand-Roche-Savine (Annexe 72). La statuaire semble ici transcrire la pose photographique. L'image du soldat n'a-t-elle pas été pour les familles avant celle de la photographie convenue du militaire en uniforme prise au moment de l'enrôlement ? La représentation est alors une image rassurante, celle que l'on garde du soldat encore en vie. Finalement, ce sont des combattants bien vivants qui sont la plupart du temps représentés. Pourtant, le monument essaye parfois de traduire la blessure et la mort. Le combattant vient d'être touché et il s'affaisse : telle est la figure de série choisie pour le monument de Job ou de La Crouzille. Dans ce dernier cas, il sert le drapeau contre son cœur (Annexe 73). Accompagnés de figures féminines, des soldats mourants ont été remarqués précédemment, tel celui du monument de Saint-Anthème ou de Chamalières. À Thiers, la figure du gaulois, emblème du courage, de la ténacité dans la défense du territoire, vient soutenir le poilu blessé. Plus rare est la représentation unique du combattant blessé ou mourant. Dans ces derniers monuments, l'idée de victoire n'apparaît pas, le sacrifice qui l'engendre est par contre mis en exergue. Le monument de Bagnols (Annexe 74) montre ainsi un poilu mourant. Le premier projet présenté par le sculpteur Vaury fut retouché à la demande du conseil municipal qui, à l'unanimité, l'invita « à donner au guerrier placé sur le socle une expression plus douloureuse , ce que relate le maire en 1923, le jour de l'inauguration : « Voyez ce soldat qui agonise, voyez cette face convulsée par la douleur : ce n'est pas un héros victorieux, c'est un homme, un paysan de chez nous qui est allé jusqu'aux limites de ce qu'on peut souffrir dans sa chair et dans son cœur. Ce corps affaissé, cette penchée, ce visage amaigri, ce regard qui s'éteint, cet épuisement, cette grande détresse, tout cela dit au passant les horreurs de la guerre, ses fatigues, ses privations, ses amertumes »[84]. Cinq ans après l'armistice, la municipalité fait du monument une statuaire pédagogique à visée pacifiste en s'adressant aux plus jeunes : « Avoir en ce monument une image vraie de la guerre, de la guerre qui désole et qui tue : " comme il paraît souffrir ce pauvre soldat, diront-ils. Pourvu

[84] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 24 octobre 1923. L'inauguration a eu lieu la veille.

que cela ne revienne pas ! Nous n'en voulons pas, nous, de la guerre ", et, nous l'espérons, leurs maîtres sauront alors leur rappeler les préliminaires de la grande guerre, notre pays pacifique et désarmé, l'agression brutale et imprévue ». Célébrer le combattant victorieux devient décidément secondaire.

Exceptionnellement, un mort est donc figuré. Deux monuments en font un gisant, à Royat (Annexe 60) et au cimetière de La Bourboule. Pour ce dernier, une représentation de la victoire est figurée. Casquée, le regard porté au loin, elle soutient la veuve de guerre éplorée qui désigne le mort de sa main (Annexe 75). Au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand, le mourant est transporté par des brancardiers (Annexe 39). Ce bas-relief en marbre de Jean Camus, est intitulé « La gloire, suprême vision du héros expirant » sur le champ de bataille[85]. Cependant, la rareté des représentations de combattants morts montre la difficulté de figurer finalement la mort et le sacrifice. On eut donc plutôt recours à l'art funéraire classique utilisant l'image de l'urne, de la croix ou de la pierre tombale pour représenter le décès. Sur certains monuments, la mort est suggérée par l'équipement militaire du soldat, et en premier lieu son fusil. A. Becker y voient à juste titre des métonymies : « La mort est remplacé par les créations guerrières qui l'ont évoquée »[86]. Enfin, un monument paroissial remarquable propose une vision religieuse du sacrifice. Dans une chapelle de l'église de La Bourboule, un haut relief en bois figure un soldat au sol, s'appuyant sur son coude, au pied d'un Christ en croix (Annexe 76). Le soldat est représenté dans un ultime effort pour se redresser et le regarder. Son supplice s'inscrit dans une martyrologie chrétienne. Le poilu n'a-t-il pas pris la place du Christ après Descente de croix ? Ou bien est-celle de Marie éplorée ?

Les représentations de la guerre et de l'ennemi

L'ennemi est en général absent des monuments. Il est parfois figuré par des images récurrentes dans les représentations de la guerre depuis 1914. L'emblème principal est le casque à pointe, comme celui renversé que le coq écrase sur le monument de Surat, d'Egliseneuve-d'Entraigues ou de Malauzat (Annexe 77). L'autre figure est celle de l'aigle. Il est foulé par la Victoire républicaine à la pose triomphante sur le monument de Lezoux (Annexe 47) et sur celui de La Bourboule (Annexe 46). La figure féminine du monument de Lezoux est ainsi encadrée par des bas-reliefs témoignant de la violence faite aux combattants. Parmi des personnages en civil, on distingue un aveugle guidé par une infirmière. La violence est alors entrée dans l'iconographie monumentale. Elle accompagne la victoire. Le monument devient un ex-voto, monument de purification où les trophées du vainqueur sont offerts en signe de reconnaissance et de carthasis. B. Cabanes voit à juste titre dans cette pratique un rappel de la tradition antique qui voulait que le vainqueur offre à la divinité les armes des vaincus, à des fins de reconnaissance et de purifications[87]. Il est en effet remarquable que, très souvent, des trophées de guerre aient entouré le monument, comme marques de la victoire délimitant aussi l'espace sacré commémoratif. Les archives municipales recèlent de très nombreuses demandes de trophées émanant des communes. Celles-ci ont formulé des commandes précises de matériels de guerre pris à l'ennemi. Ainsi deux canons allemands de 17 mm étaient souhaités par la municipalité de Mazoires dès 1920[88]. Le 9 mars 1921 une

[85] *L'Avenir*, 19 mai 1921.
[86] Les monuments aux morts…, op. cit., p. 41.
[87] *Op. cit.*, p.463
[88] Séance du Conseil municipal du 23 mai 1920. *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 550 53, Mazoires. Le monument aux morts proprement dit est commandé en septembre 1921 mais ne sera inauguré que le 15 août 1923. Les travaux

circulaire préfectorale adressée aux communes précisait les modalités de demande de trophées de guerre[89]. C'est à sa réception que les élus du village d'Antoingt par exemple, demandèrent quatre obus allemands de 150 et deux mitrailleuses allemandes[90]. La statutaire commémorative reprend une pratique du temps de guerre, quand on exhibait à l'arrière les armes prises à l'ennemi. Après les batailles victorieuses de 1918, on exposa ainsi à Paris des centaines de pièces d'artilleries allemandes. L'ECPAD détient des photographies montrant la foule, amassée autour des prises de guerre place de la Concorde, lors des fêtes de la victoire en 1919. Les passants posent devant elles, ou bien ont grimpé sur les pièces d'artillerie entassées[91]. Leur volume signifie l'écrasement de l'ennemi. Les trophées de guerre appartiennent donc à l'imaginaire de l'ennemi vaincu. A. Becker souligne justement que ces trophées sont aussi le symbole de la guerre industrielle et de « la mécanisation de la mort »[92].

Chacune des communes a voulu obtenir *ses* trophées pour les exposer à proximité du monument aux morts. En effet, ils sont souvent un élément supplémentaire ajouté après l'édification, lors de l'aménagement d'un espace clos entourant le monument. Dans de nombreuses communes, l'inauguration à peine terminée, il faut déjà envisager des travaux complémentaires. Souvent le souhait est de séparer l'espace public du lieu du souvenir et du recueillement. Physiquement, il faut clore l'espace, l'isoler par un mur, par un entourage de verdure ou par un ouvrage en ferronnerie. Ce souci si présent laisse à penser à nouveau que le monument est considéré comme délimitant autour de lui un espace sacré. Le plus souvent, ce sont des obus et des pièces d'artillerie qui servent à borner l'espace qui entoure le monument et délimite ainsi le *temenos* dédié aux morts de la guerre. Parfois, on prend aussi des dispositions pour interdire certaines manifestations jugées trop bruyantes ou trop festives. Ce qui ne va pas sans poser problème quand le monument a été disposé près du champ de foire ou sur la place principale du village. À Ambert, on bouleversa tout l'espace communal pour aménager une place jugée convenable pour le monument[93]. Enfin, à Veyre-Monton, un canon allemand fut placé au pied de la statue de Marie, lieu de pèlerinage localement important[94].

---

ont été retardés par une procédure d'achat d'un terrain privé indispensable à la création de la place publique décidée au cours de l'opération.

[89] Le dernier délai est fixé au 5 avril. *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 648 R3. Escoutoux.
Si l'Etat envoyait gratuitement les trophées de guerre, la Commune devait prendre à sa charge le transport de la gare de livraison à l'emplacement final. Le village de Prompsat paye par exemple 69,65 francs pour acheminer les quatre obus de 280 mm offerts à la Commune (*A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 564-2, Délibération du 27 novembre 1921).

[90] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 565/R2, Antoingt, Procès verbaux des délibérations du Conseil municipal. Séance du 29 mars 1921. On ne connaît pas la suite donnée à cette commande.

[91] ECPAD, SPA 12 EY 214g. Les trophées de guerre exposés place de la Concorde lors de la fête de la Victoire, 14 juillet 1919. Photographie de Léon Heymann, Section photographique de l'armée, plaque de verre 6x13 cm stéréoscopique.
SPA 12 EY 239g, Les trophées de guerre surmontés du coq français sur la place de la Concorde. 14 juillet 1919. Photographie de Léon Heymann, Section photographique de l'armée , plaque de verre 6x13 cm stéréoscopique. Cette vue montre des badauds grimpés sur l'amas de pièces d'artillerie d'une dizaine de mètres de hauteur.
SPA 12 EY 215g. Ibid.. Sur cette troisième photographie, la foule monte sur les trophées de guerre posés au sol et rassemblés place de la Concorde, autour de la fontaine. À noter que des soldats alliés, notamment des opérateurs photographiques américains sont clairement visibles.

[92] *Op. cit.*, p.11.

[93] Les baraques foraines de la place saint-Jean furent déplacées, car elles devenaient inconvenantes à proximité du monument conçu comme un lieu du souvenir et du recueillement. En outre, la commune entreprit d'importants travaux d'urbanisme. Pas moins de trois espaces durent être transformés. Il est alors prévu de transférer les baraques foraines sur la place de la Bascule, elle-même déplacée à proximité de la gare. Ceci explique sans doute la lenteur d'exécution d'un projet en constante transformation. En 1922, des dépenses supplémentaires sont votées, car il s'agit désormais d'édifier deux monuments, l'un en place publique, l'autre au cimetière. En 1923, soient trois années après le lancement du projet, le maire précise que le monument au cimetière est en voie d'exécution, tandis que celui prévue place Saint-Jean nécessite l'achèvement d'autres travaux de voiries (Séance 29 mai 1923. Il s'agit maintenant d'aménager la place et le boulevard Sully…). En

Commémorer la victoire sur les monuments aux mort ? Ceux-ci ont principalement glorifié les morts de la guerre. Ils ont aussi célébré la victoire, même si ce fut rarement le thème figuratif principal de l'édifice. Dans l'ensemble, c'est une victoire endeuillée qu'ils donnent à voir. Les figures fémines, allégories de la France ou de la République ou personnification de la victoire, ont en commun d'être en deuil. Dans ces représentations, le sacrifice patriotique, la victoire et le deuil sont désormais associés. Par contre, la victoire seue a eu peu de place sur des monuments dédiés aux morts de la guerre.

3. La place de la victoire dans les cérémonies d'inauguration

La victoire fut-elle alors davantage glorifiée lors des cérémonies d'inauguration ? Grâce à la presse régionale, aux archives municipales et départementales, 308 inaugurations de monuments aux morts ou de plaques commémoratives (paroissiales, professionnelles, scolaires…) ont pu être recensées et étudiées pour rechercher les rituels du moment[95]. Les discours permettent d'envisager les représentations de la victoire et de ses artisans au moment de ces commémorations. Mais à quel type de célébrations se rattachent-elles ? À des fêtes de la victoire ? À des fêtes du retour des combattants ? Ou bien à des funérailles ?

Les rituels : des communautés en deuil

La journée de l'inauguration du monument aux morts débute souvent par un office religieux. La population y assiste massivement. Les comptes-rendus soulignent également la présence des élus municipaux. La messe est célébrée par le curé du village, parfois assisté d'un desservant ancien combattant[96]. Les églises ont retrouvé leur décoration patriotique des célébrations de l'après-guerre, soulignant la dimension civique de l'office religieux. Dans l'église de Boisséjour, un cénotaphe a été dressé dans le chœur, où se tiennent les élus municipaux, dont le député et maire de Ceyrat, B. Marrou[97]. Un catafalque est parfois dressé. Il est entouré ici de drapeaux et d'oriflammes[98], là il est drapé d'un linceul tricolore et dispose

---

juillet 1923, la municipalité annonce par voie de presse une prochaine inauguration, sans doute pour calmer des impatiences nombreuses (*L'Avenir*, 28 juillet 1923). Elle est repoussée encore plusieurs fois et finit par se dérouler très tardivement le 14 août 1927, soit sept ans après la première délibération du conseil municipal sur le sujet.

[94] Un obusier fondu en 1900, d'un poids de 5 tonnes, fut donné au village au titre de trophée de guerre. Il fut placé au pied de la statue de Notre-Dame-de-Monton. Pendant la seconde guerre mondiale, il fut enterré pour éviter les provocations, a-t-on alors dit, et il ne fut de nouveau exposé qu'en 1954.

[95] Contrairement aux études des célébrations précédentes, il est apparu difficile de mener une étude statistique, tant la qualité et la quantité de détails sur chaque inauguration étaient très disparates.

[96] Dans le village de Bussières-es-Prun par exemple, la célébration débuta par une messe de Requiem, avec la présence de toute la municipalité. Une allocution fut prononcée par l'abbé Lepelletier d'Aunay, un ancien brancardier militaire, décoré de la croix de guerre. L'inauguration du monument aux morts s'est déroulée le 05 septembre 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 septembre. Dans de nombreuses cérémonies, l'abbé Lestrade, l'ancien aumônier militaire du 92e régiment d'infanterie fut souvent invité, comme il l'avait été lors des fêtes du retour.

[97] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 septembre 1922. La cérémonie s'est déroulée le 17 septembre, dans ce village qui appartient à la commune de Ceyrat.

[98] C'est entre autres le cas à l'église de Saint-Dier pour l'inauguration du monument aux morts le 7 novembre 1920. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 novembre.

d'une garde d'honneur composée par des anciens combattants[99]. À Gimeaux, l'église est « pavoisée aux couleurs tricolores et à celles de Jeanne d'Arc », pour l'inauguration qui coïncidait avec la fête johannique[100]. La présence des élus renforce l'hommage civique de la commune et de la nation.

L'office religieux précède le programme officiel de l'inauguration ou bien il y est intégré[101]. L'amalgame est d'autant plus facile qu'il n'y a pas d'opposition entre les deux moments. En effet, ces deux temps de la commémoration avaient déjà rythmé les cérémonies de 1918 et 1919, qu'il s'agisse du 14 juillet de la Victoire ou des journées de novembre (Toussaint et anniversaire de l'armistice). Les polémiques au sujet de la commémoration religieuse sont rares. La bénédiction éventuelle du monument put cependant poser problème. Une cérémonie civile pouvait-elle intégrer une bénédiction religieuse ? Pour prendre la mesure de la présence de ce geste religieux, on peut relever dans la presse chaque mention d'une bénédiction indiquée dans le compte-rendu de la cérémonie d'inauguration.

Tableau 24 : La bénédiction des monuments commémoratifs (Puy-de-Dôme, 1919-1924)

	1919	1920	1921	1922	1923	1924	Total
Monument aux morts (cimetière et place publique)	11	44	81	37	31	20	224
Bénédiction du monument avérée	4	22	55	18	13	2	114
Pourcentage sur l'ensemble des inaugurations	36,4%	50,0%	67,9%	48,6%	41,90%	10,0%	**50,9%**

Sources : d'après les comptes-rendus de la presse régionale

Ces chiffres sont à analyser avec précaution, tant les sources sont ici seulement indicatives, au vu du degré de précision fort variable des comptes-rendus. Cependant, l'évolution donne toutefois une tendance intéressante. Pour la moitié des inaugurations recensées, la bénédiction du monument est indiquée. Ce chiffre peut être comparé au poids des cérémonies religieuses relevé dans les fêtes et commémorations de 1919-1920, étudiées à l'aide de sources semblables. Seulement 28% des fêtes de la victoire, le 14 juillet 1919, comportaient la mention d'un office religieux, ce pourcentage étant déjà relativement important pour la fête nationale dont la célébration était fort laïque, par tradition républicaine. L'hommage funèbre lors de l'inauguration complétait celui rendu aux combattants survivants lors des fêtes du retour. On peut donc comparer ces deux types de cérémonies, plus similaires par leur nature en tant que célébrations des combattants. Or, ces fêtes du retour avaient présenté un office religieux dans 52,8% des cas[102]. On retrouve donc un pourcentage moyen semblable. Par ailleurs, les mentions de monuments bénis par le clergé sont plus nombreuses pour les inaugurations des années 1920-1922, période très marquée par le retour des soldats

[99] Le 20 novembre 1921 à l'inauguration du monument aux morts du Vernet-la-Varenne. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 21 novembre.
[100] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 13 mai 1921. La cérémonie a eu lieu le 9 mai 1921.
[101] On ne peut vraiment le déterminer, car les sources ne sont pas suffisamment précises sur ce point. En l'absence des annonces officielles publiées par les communes, il faut se contenter de la presse régionale. Or *L'Avenir* a tendance à amalgamer les cérémonies, car ce journal conservateur et d'inspiration catholique veut chaque fois montrer l'union nationale et souligner l'impact encore fort de l'Eglise. On remarque parfois, pour une même cérémonie, que le compte-rendu du *Moniteur* fait commencer la cérémonie officielle au cortège organisé par la municipalité, tandis que *L'Avenir* a intégré la cérémonie religieuse préliminaire au programme officiel.
[102] La proportion était plus forte pour 1920 avec 67,6% contre 38,7% en 1919.

mais aussi par le mouvement de ré-inhumation ; ce sont les années d'une forte empreinte du deuil. C'est aussi une période où la présence des autorités religieuses dans les commémorations reste remarquable, dans la continuité des cérémonies du temps de la guerre. Enfin, l'inauguration du monument s'apparente également aux cérémonies funéraires alors que les obsèques sont religieuses dans la plupart des cas. La bénédiction du monument était donc aussi la reprise d'un geste funéraire classique.

Quelquefois, le rôle du clergé a été plus marqué. *L'Avenir* ne manque pas de mettre en exergue ces cas singuliers. L'inauguration du monument de Puy-Saint-Gulmier fut ainsi conduite par le clergé. En tête marchaient les porteurs de couronnes et les orphelins, suivis de trois hommes portant la croix, le drapeau de la commune et un drapeau du Sacré-Cœur[103]. Parfois, au contraire, *L'Avenir* nota des absences remarquées dans l'assistance à la messe[104]. L'inauguration du monument aux morts fut quelquefois voulue comme une cérémonie purement civile. *L'Avenir* s'en émeut et fustige alors des municipalités allant selon lui à l'encontre de la volonté des familles. À Beaumont, il n'y eut pas d'office religieux ni de bénédiction du monument, et *L'Avenir* affirma que les familles endeuillées s'abstinrent de participer à une telle cérémonie[105]. On peut cependant en douter, tant l'inauguration semble réussie et s'être déroulée devant une assistance nombreuse. Seule une minorité militante a, semble-t-il, joué l'abstention polémique. C'est bien la bénédiction du monument qui posait problème, non un office religieux que le curé pouvait organiser à sa guise, en marge des cérémonies officielles. Aussi le clergé beaumontois organisa-t-il une nouvelle cérémonie quelques semaines plus tard, à l'occasion de l'inauguration d'un monument paroissial, une statue de Jeanne d'Arc offerte par l'association catholique des « Femmes de France ». Ainsi la bénédiction du monument public eût bien lieue, mais au cours d'une cérémonie strictement paroissiale[106].

Après l'office religieux, un cortège se rend jusqu'au lieu de l'inauguration, le cimetière ou la place publique. Dans les deux cas, ce rituel peut être comparé à un enterrement. La presse décrit une foule compacte, souvent recueillie et silencieuse. Parfois la fanfare du village interprète une marche funèbre[107]. L'ordre du cortège présente diverses combinaisons qui indiquent aussi les intentions commémoratives de la municipalité. Dans l'ensemble, la disposition des cortèges privilégie la représentation d'un deuil collectif, insistant sur la dimension intergénérationnelle du monument qui devra dire aux générations suivantes le sacrifice des combattants. Ici, on choisit de placer en tête les enfants, ceux qui recevront en legs le monument et devront perpétuer le souvenir du sacrifice des

---

[103] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 novembre 1922. L'inauguration a eu lieu le 12 novembre. Le monument fut bénit par le Chanoine Lestrade. Auparavant, la journée avait débuté par une messe à l'église, où un catafalque couvert de fleurs était dressé. Puis on se rendit solennellement en cortège du parvis jusqu'au monument dressé sur la place de l'église.

[104] À Sauxillanges, le journal note l'absence de l'instituteur public et des enfants de l'école publique dans le cortège qui se rendit à l'église pour la messe. *L'Avenir* ne le précise pas, mais il est probable que la célébration officielle ne commençait qu'après la cérémonie religieuse, par un cortège se rendant au cimetière pour l'inauguration proprement dite *L'Avenir*, 15 août 1921. L'inauguration a eu lieu le 14 août 1921.

[105] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 11 avril 1921. Le monument aux morts a été inauguré le 10 avril au cimetière de Beaumont.

[106] L'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc et la bénédiction du monument aux morts eurent lieues le 26 juin 1921. Après un office religieux, un cortège se déroula jusqu'au cimetière où le chanoine Lestrade, l'ancien aumônier divisionnaire, procéda à la bénédiction du monument. L'après-midi, aux vêpres, il y eut encore l'intervention d'un missionnaire diocésain de Paris, également ancien combattant, venu faire un panégyrique de Jeanne d'Arc pour l'inauguration de la statue placée dans l'église du village. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 juin. *La Croix d'Auvergne*, 3 juillet 1921.

[107] A Sayat par exemple, on joua la marche funèbre de Chopin, tandis que le cortège se rendait de l'église au monument aux morts pour son inauguration, le 25 septembre 1921. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 septembre.

combattants[108]. Autre configuration : ce sont les combattants qui conduisent le défilé jusqu'au monument, célébrant leurs camarades morts au combat[109]. Parfois le cortège est ordonné comme pour un enterrement religieux. Ainsi, à Egliseneuve-près-Billom, le clergé tint le premier rôle le jour de l'inauguration. De la place de l'église au cimetière, un grand cortège est conduit la croix en tête suivie de drapeaux, puis défilent les enfants des écoles, le conseil municipal, les anciens combattants, les familles des morts et le clergé[110].

L'espace public est décoré : le monument lui-même, quelquefois toute la place qui l'accueille, et souvent les rues principales empruntées par le cortège. Le monument est recouvert avant l'instant officiel de son inauguration. À Saint-Sauves, sa vue est préservée d'un rideau tricolore retiré au début de la cérémonie[111]. Le monument du village de Vertaizon a été voilé, portant ainsi lui-même le signe du deuil. Le soir, son illumination ne devait pas troubler ce sentiment, tandis qu'aucune réjouissance n'avait été permise[112]. On retrouve par ailleurs l'installation d'arcs de triomphe, une pratique décorative qui avait marquée les fêtes du retour des combattants. Elle renforce également l'aspect endeuillé des cérémonies. Pas d'exaltation du triomphe ni d'aspect festif de ces décorations, comme lors des fêtes du retour, mais un rappel du deuil de guerre. Le jour inaugural est une célébration en l'honneur des morts de la guerre, de leur sacrifice pour la victoire. « Gloire à nos morts, Honneurs aux combattants, Souvenons-nous de nos morts glorieux » [113], ou bien « Ne les oublions pas! » [114], proclament les inscriptions visibles sur leurs frontons. Exemple singulier, celui de la commune d'Orcines où, en novembre 1922, les habitants des différents hameaux avaient décoré les rues. Plusieurs inscriptions s'affichaient sur les arcs de triomphe : « Hommage à nos morts ; Que leur sacrifice soit le dernier ! ; Aux héros de la grande guerre. A eux l'immortalité ». *L'Avenir* décrit en détail celui du village de Montrodeix : « Un arc de triomphe surmonté d'un petit canon ; arme inoffensive, incapable de cracher la mort, comme ses semblables, il lâchait avec profusion des torrents de confettis, ce qui ne nuisait en rien à l'allure martiale de l'ensemble, que complétait encore un trophée de trois casques de

---

[108] « Une foule compacte formait un cortège imposant », remarque *Le Moniteur* à Vic-Le-Comte, où le défilé est mené par les enfants des écoles, suivis des vétérans et des mutilés et des associations de démobilisés. Viennent ensuite, conduits par la fanfare, les groupements traditionnels des défilés : les sapeurs pompiers, le conseil municipal et son maire, les fonctionnaires chefs de service et des personnalités diverses. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 novembre 1920. La cérémonie avait eu lieu le 2 novembre.

[109] De la mairie au cimetière de Nonette où est édifié le monument aux morts, l'amicale des démobilisés est en tête, précédée d'un mutilé portant « une superbe palme à deux branches en bronze », offerte par les anciens combattants ». Suivent les blessés de guerre, les démobilisés, les parents des morts, les élèves des écoles avec le maître et la maîtresse puis les élus municipaux. Cérémonie du 7 novembre 1920. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 16 novembre 1920.

[110] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 16 novembre 1920. Op. cit.

[111] L'Avenir du Puy-de-Dôme, 6 décembre 1920.

[112] *L'Avenir* rend ainsi compte du dévoilement du monument, le dimanche 14 novembre : « A 10 heures, M. Mesnier, maire, déchire le voile et le monument apparaît dans toute sa beauté. Les marches jonchées de fleurs et de couronnes encadrent le socle où on lit sur les quatre faces les 60 noms des morts de la commune ; une élégante colonne surmontée d'une couronne et cravatée de deuil font au monument un ensemble parfait ». Le soir, « pas de fêtes, pas de réjouissances publiques. Trente lampes électriques voilées permettaient à la population de contempler dans la nuit le monument élevé par leur générosité ». *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 novembre 1920.

[113] Ce sont celles des quatre arcs de triomphe édifiés sur le parcours du défilé pour l'inauguration du monument du village de La Goutelle. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 février 1921. Cérémonie du dimanche 20 février.

[114] Pour l'inauguration du monument de Pontgibaud, le 29 octobre 1922, un arc de Triomphe avait été dressé par les élèves des écoles communales. Les rues principales du bourg et tout le parcours du cortège, de l'Hôtel de Ville à l'église et au cimetière, avaient été jalonnés d'une double haie de sapins et de genevriers, qui formaient, selon *L'Avenir*, « une voie triomphale ». Les bâtiments communaux et de nombreuses maisons particulières étaient également pavoisés. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 2 novembre 1922.

poilus »[115]. Le décor de l'arc de triomphe s'inscrivait toujours dans le registre de la violence de la guerre. De telles représentations continuaient de promouvoir l'héroïsme et le sacrifice des combattants, mais en soulignant désormais aussi l'espérance de paix.

Vient le moment de l'inauguration proprement dite. Les familles des défunts ont des places réservées aux premiers rangs. L'appel des morts, au début de la cérémonie, est un moment particulièrement douloureux. Les comptes rendus de presse évoquent souvent, dans l'assistance, des pleurs étouffés. Durant la cérémonie, il est à noter le silence des familles, des veuves et des enfants. Ils sont des participants privilégiés mais ne s'expriment que rarement. Des femmes, on décrit les habits de deuil, on évoque les pleurs, les larmes. Elles sont les mères et les veuves éplorées, silencieuses, à qui, parfois, dans un discours, on demande de retenir leurs larmes. C'est aussi de nouveau l'occasion de remettre des diplômes commémoratifs à « de vieilles mamans tremblotantes » et à « de jeunes veuves en deuil », est-il précisé, pour l'inauguration du monument aux morts de Saint-Beauzire, en 1922[116]. De nombreux comptes-rendus ne distinguent pas les familles endeuillées du reste des participants, préférant insister sur la présence d'une population unie. On privilégie alors la représentation du deuil collectif du village et d'une union patriotique mythique : L'inauguration regroupe tous les habitants, comme le serait une famille touchée par la perte.

À lire les comptes-rendus de presse, le deuil l'emporte évidemment sur la fête. Quand la cérémonie se déroule par une journée grise d'automne, la presse souligne la concordance entre le climat et les sentiments dominants du moment. Le brouillard intense devient « un manteau de deuil » recouvrant la commune[117]. Les comptes-rendus insistent sur la tristesse des participants lors de cérémonies essentiellement funèbres[118]. Ainsi un banquet parut-il inconcevable le jour de l'inauguration du monument de Saint-Bonnet-près Orcival, « après tant de douloureux souvenirs »[119]. Pas de réjouissance, ni de divertissement ou de bal à l'inauguration du monument aux morts de Saint-Romain, car ce jour « doit être consacré tout entier aux morts », selon le souhait du village rapporté par *L'Avenir*[120]. Au village de Brousse, « la cérémonie s'est déroulée dans le plus grand calme et la plus stricte intimité, respectant le deuil des malheureuses familles éprouvées par la maudite guerre », rapporte le même journal. Près de six ans après l'armistice, l'émotion restait vive. Toute la population était présente dans le cortège, accompagnée par des habitants des communes voisines. Il n'y eut pas de banquet mais un vin d'honneur fut offert par la municipalité aux anciens combattants [121]. À Châtelguyon, les bals publics avaient été interdits le jour de l'inauguration du monument commémoratif, en novembre 1923[122].

---

[115] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 13 novembre 1922. Le monument a été inauguré le 12 novembre. « Le libérateur », sculpté par Mabru, représentait un poilu dans sa tranchée.
[116] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 février 1922. La cérémonie a eu lieu le 20.
[117] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 octobre 1922. Inauguration au village d'Argnat, le 22 octobre.
[118] Le brouillard et la pluie fine accompagnait « la tristesse qui étreignait les cœurs », commente *L'Avenir*, en décrivant l'inauguration du monument commémoratif de Chapdes-Beaufort, le 8 octobre 1922. La cérémonie avait commencé par un office religieux en présence du chanoine Lestrade qui avait bénit une plaque émaillée apposée dans église. Puis un cortège se forma pour se rendre au monument élevé sur la place. Le chanoine Monier bénit le monument. Puis le président de l'UNC fit l'appel des morts, assisté de deux mutilés. La cérémonie se termina par un *De profondis* dit par le curé, avant un vin d'honneur offert par la municipalité. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 octobre.
[119] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 9 novembre 1921. L'inauguration est datée du 6 novembre.
[120] Cérémonie du 16 octobre 1921. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 24 octobre.
[121] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 7 juin 1924. L'inauguration s'est déroulée le 1er juin.
[122] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 novembre 1923. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er et 5 novembre 1923. La cérémonie s'est déroulée le 4 novembre.

Les banquets sont cependant fréquents. Il s'agit de repas amicaux pris entre vétérans, à l'invitation et en présence des élus de la commune, voire des personnalités invitées à l'inauguration (député, préfet, …). Contrairement aux banquets du retour, la presse ne rend pas compte d'une gaieté des convives, de chansons distrayantes ou d'autres indices de joie partagée. On évoque plutôt un banquet *amical*, un adjectif très souvent employé pour caractériser ce moment, qui souvent clôture la journée commémorative[123]. Le repas offert aux anciens combattants est aussi un témoignage de reconnaissance de la commune à ses soldats. Mais il n'est plus le rite intégrateur du temps du retour. Dans la journée funèbre, le banquet s'inscrit alors comme un simple repas fraternel des survivants.

Les réjouissances sont restées discrètes. Certes, la décoration a pu être plus plaisante : le monument de Cournon présenta ainsi des lampions, des guirlandes de verdures et de fleurs. Sur une photographie de l'événement, quatre fillettes se tiennent au pied du monument, deux sont debout, habillées en alsaciennes et lorraines. Les deux autres, accroupies, pourraient symboliser la France et la petite patrie (Annexe 78). L'inauguration avait été couplée à une célébration festive, en l'occurrence le 14 juillet. En 1920, des programmes plus festifs furent parfois prévus au moment de l'anniversaire de l'armistice, pour une journée qui se voulait aussi la fête des combattants. Les réjouissances ont alors été prévues en soirée, mais dans un temps clairement séparé de la commémoration endeuillée[124]. L'inauguration du monument aux morts n'est donc pas un jour de fête mais celui d'une cérémonie funèbre, souvent à la fois civique et religieuse. Elle s'inscrit dans la lignée des commémorations du retour des combattants, mais elle n'en garde que très rarement l'aspect festif initial.

Les orateurs

Est-ce seulement un hommage funèbre qui est prononcé ? 311 discours ont pu être étudiés pour l'ensemble de la période. Les sources sont de qualité variable, la presse résumant souvent tout ou partie du discours, choisissant parfois, selon ses options politiques, de privilégier tel élu ou bien tel thème de la prise de parole. Cependant, tout en ayant un œil critique sur ces archives, l'ensemble des discours offre une base d'étude suffisamment riche par la diversité des intervenants. Qui prend la parole ? Le discours est d'abord celui des représentants élus, pour 60,1% des discours étudiés. 187 des prises de paroles recensées sont ainsi le fait d'hommes politiques à tous les échelons de la vie civique, mais ce sont les élus locaux qui prédominent[125]. Le deuxième groupe est celui des anciens combattants pour

[123] Par exemple le 26 août 1923, à l'inauguration du monument aux morts de Saint-Pardoux. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 3 septembre.

[124] « Dans la soirée : amusements et jeux divers », annonce le programme de l'inauguration du monument d'Olmet (*L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 et 26 novembre 1920). L'inauguration eut lieu le dimanche 21 novembre. Il est vraisemblable que la journée fut aussi une fête de l'armistice, car elle était marquée par un banquet des vétérans, et la remise d'un drapeau à l'amicale des démobilisés par les jeunes filles de la commune. Auparavant, un service funèbre avait été prévu. La tristesse et la joie avaient donc été une nouvelle fois mêlées. Le jour de l'inauguration du monument aux morts de Nonette, un bal fut programmé le soir. La fête se déroulait le dimanche le plus proche de l'anniversaire de l'armistice. La journée fut donc aussi la fête des anciens combattants qui firent d'ailleurs leur banquet à midi (*Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 16 novembre 1920. L'inauguration du monument est datée du 7 novembre).

[125] Le maire intervient le plus fréquemment, à 77 reprises, auxquelles s'ajoutent six discours émanant d'adjoints municipaux. Il s'exprime à deux titres bien souvent, comme premier représentant élu de la communauté locale et comme maître d'œuvre du projet monumental. A trente-deux reprises le conseiller général prend la parole, apportant officiellement l'hommage de l'assemblée départementale qu'il représente. Onze conseillers

lesquels cinquante prises de paroles sont retranscrites dans la presse consultée. Ces responsables d'associations locales de vétérans ont par ailleurs souvent des charges électorales. Celui qui parle au nom de ses camarades est aussi fréquemment conseiller municipal. Plus rarement, le clergé est amené à s'exprimer. Toutefois, à seize reprises, le curé de la paroisse ou bien un personnel diocésain invité prend officiellement la parole. Il faut ajouter leur intervention presque systématique en ce qui concerne l'inauguration d'un monument ou d'une plaque commémorative de la paroisse, dans quatorze autres cas[126]. L'instituteur, autre figure de marque du village, est appelé à s'exprimer de temps à autre (10 discours ont été recensés). Il s'agit d'ailleurs parfois de l'ancien maître d'école, que l'on sollicite parce qu'il a connu ces jeunes gens morts au combat et c'est souvent avec émotion qu'il s'exprime devant les familles, les combattants survivants et l'ensemble de la population. N'est-il pas celui qui a formé ces jeunes, qui leur a inculqué le devoir civique ? Les autorités militaires sont quant à elle peu intervenues, à neuf reprises seulement. Quelques personnalités locales, parfois des donateurs généreux, parfois des présidents d'associations locales ,participent plus marginalement à la prise de parole[127].

Remarquons de nouveau que ce sont des hommes qui s'expriment, très rarement des femmes[128]. Dans une société où les femmes n'ont pas de représentation politique, le fait peut paraître logique. Cependant, les cérémonies d'inauguration s'adressent tout particulièrement aux familles endeuillées et une parole de mères ou de veuves aurait pu surgir. Mais celles-ci n'étaient pas organisées en associations spécifiquement féminines (ou très rarement). Le discours de la présidente de la Ligue des femmes françaises, une association catholique, fait donc exception. Elle s'exprima à Orcival le jour de l'inauguration du monument aux morts et d'une plaque commémorative paroissiale, le 20 novembre 1921[129]. Lors d'une inauguration un homme prit la parole au nom des « pères et des mères des morts de la guerre », il s'agissait

---

d'arrondissement ont été sollicités. Les députés sont intervenus quarante-sept fois, les sénateurs à onze reprises. Les élus de la représentation nationale sont parfois invités en nombre, afin de satisfaire à l'expression d'union que veut incarner la journée commémorative. Mais souvent, seul l'élu de la circonscription électorale est en fait sollicité. Enfin, trois discours ont été prononcés par des ministres en visite dans le département ou bien spécialement invité pour présider une inauguration exceptionnelle. Ainsi le ministre de l'Instruction Publique Léon Bérard assiste, le 12 mars 1922, à l'inauguration du monument aux morts des instituteurs, érigé à l'Ecole normale.

[126] Une participation exemplaire est celle de l'abbé Lestrade, un ancien combattant aumônier divisionnaire du 13e Corps pendant la guerre. C'est lui qui est sollicité pour la moitié des cérémonies paroissiales.

[127] Il s'agit de responsables d'association de la commune (Association d'anciens élèves, société de musique…), des sapeurs pompiers (l'intervenant est parfois aussi un ancien combattant). Les personnalités sont des hommes de loi (avocat, juge paix, président du Tribunal), des dirigeants d'entreprises par exemple.

[128] Trois cas de discours féminins ont cependant été repérés. À deux reprises des jeunes filles ont pris brièvement la parole après avoir eu un rôle particulier dans la cérémonie. L'une est une enfant orpheline de guerre (Valérie Geneix, « une toute jeune fille » parle aux noms des orphelins de guerre à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de Latour-d'Auvergne, le 22 octobre 1922. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 28 octobre 1922). La deuxième est une jeune fille qui avait remis un drapeau commémoratif aux anciens combattants (Clémence Jay prend la parole devant le monument aux morts de Sayat inauguré le 25 septembre 1921. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 septembre 1921). De la première, le journal ne relève que les larmes qu'elle fit couler, et il ne rapporte pas ces paroles.

[129] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 novembre 1921. La Ligue des femmes françaises a été créée par Jeanne Lestra, à Lyon en 1901, pour tenter de s'opposer au vote de la loi sur les associations. Ce mouvement est lancé dans le giron de l'Eglise dans le contexte de la lutte contre les lois laïques. Il reçoit l'appui de l'évêque, et le programme de son mouvement est rédigé par un jésuite. Née dans une période de combat, cette ligue tout en étant créée par des femmes reste sous la tutelle des hommes et de la hiérarchie catholique. Elle a été étudiée par Anne COVA, *« Au service de l'Église, de la patrie et de la famille ». Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000, 280 p.

d'ailleurs d'un adjoint au maire. Aussi est-ce donc bien en général un regard d'hommes sur la victoire et sur la guerre qui est donné à entendre au pied du monument que l'on inaugure[130].

Un discours de construction du souvenir historique de la guerre

Les discours évoquent plus qu'ils ne racontent le confit. Cependant, le monument et la cérémonie d'inauguration livrent une perception commune de la guerre. Les hommes qui s'expriment ont pour une partie d'entre eux été des combattants. Mais la majorité des orateurs ont connu la guerre à l'arrière, dans ce département du Puy-de-Dôme éloigné des combats. Aussi certains offrent-ils un récit de la guerre vécue depuis l'arrière. Tout d'abord par l'annonce de la mobilisation générale, dernier moment commun au village et aux soldats mobilisés. Un conseiller général, le docteur Miodet, pense que le monument aux morts qu'il inaugure à Trezioux fera se souvenir de ce jour bien sinistre : « Constamment debout au milieu de nous tous, il doit vous rappeler, combattants, le lugubre bruit des cloches du 2 août 1914, les heures bien sombres »[131]. Ce sont de « pénibles et touchants souvenirs » pour le maire de Bromont-Lamothe, M. Pourtier. Cet élu ancien combattant lie, comme par un double regard de l'événement, ses souvenirs de soldat mobilisé et la vision de ses administrés : « Je les revoie tous et vous les revoyez comme moi, ces braves enfants de nos villages, pleins de vie et de santé, tels qu'ils étaient au moment où le tocsin funèbre nous rappela sous les drapeaux […] Ah ! Ceux d'entre vous, mes chers amis, qui, alors, eurent le bonheur de ne pas éprouver le chagrin de la séparation, ne peuvent comprendre combien pour nous elle fut atroce et poignante. Brusquement, nous abandonnions le foyer où nous vivions heureux et calmes, nous nous en allions vers l'inconnu, vers la mort peut-être parce qu'il le fallait » [132]. Le départ à la guerre est remémoré comme un moment de résolution patriotique face à une guerre défensive. La réalisation du monument aux morts est alors un nouveau geste d'union sacrée inscrit en filiation avec celui de l'entrée en guerre. Hommage aux soldats morts, il relie aussi les souffrances des combattants aux efforts de guerre des populations de l'arrière.

Le temps de la guerre est décrit comme celui des souffrances, celles du champ de bataille, celles des familles à l'arrière. Les deux points de vue, celui des soldats et celui des familles, s'entrecroisent et se rejoignent dans la vision d'une guerre terrible. Dans ce département éloigné du front, l'anxiété des familles est souvent soulignée, dans des discours qui privilégient la représentation du conflit par les civils. C'est « l'attente cruelle, angoissante, puis la fatale nouvelle et l'affreux chagrin désormais installé au foyer dévasté », a évoqué Burin des Roziers, le maire de Latour d'Auvergne[133]. L'image est celle d'un cauchemar, celui des familles en attente de nouvelles. « Quelle angoisse a été la vôtre pendant ces longues années ! Combien de fois avez-vous dit : "Mon époux ou mon père monte en ligne aujourd'hui". Quels cauchemars affreux pendant vos journées sans nouvelles, pendant vos nuits sans sommeil », dit le maire d'une commune devant les familles des morts[134]. C'est avec de l'émotion dans la voix, rapporte *L'Avenir*, que le maire de Menat, dont un fils est mort à la guerre, exprime sa douleur qu'il voudrait croire apaisée : « Le cauchemar qui a pesé sur nous

---

[130] Il s'exprime lors de l'inauguration du monument aux morts de la commune de Moureuille, le 8 juin 1924. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 juin 1924.

[131] L'inauguration du monument aux morts a eu lieu le 16 mai 1920, le jour choisi pour la fête du retour des Poilus. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 mai 1920.

[132] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 5 novembre 1921. Inauguration du monument aux morts de Bromont-Lamothe, le 30 octobre 1921. Le maire est radical-socialiste.

[133] L'inauguration du monument communal a eu lieu le 22 octobre 1922. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 28 octobre.

[134] Discours du docteur Besserve, le maire et conseiller général de Pont-du-Château qui inaugura le monument aux morts de la commune, le 25 juillet 1920. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 29 juillet 1920.

pendant si longtemps, dit-il, est enfin dissipé, mais le monstre a fait couler bien des larmes »[135].

Et la guerre au front ? Sa représentation est celle d'un monde à la fois monstrueux et fantastique. Le conseiller général Ladevie évoque « la Gorgone qu'on appelle la guerre »[136], reprenant ici la figure mythologique d'un être fantastique et malfaisant[137]. La guerre est le plus souvent évoquée par des expressions communes. Une « guerre terrible » pour le maire de la ville, « l'affreuse guerre », où le champ de bataille est une « intense fournaise », ajoute à son tour le président local de l'UNC qui s'exprime lors de l'inauguration du monument aux morts de Beaumont[138] . C'est une guerre de souffrance, dit-il encore, où les soldats sont « tombés au hasard des batailles ». Un mutilé de guerre, directeur de l'école catholique de Bagnols se souvient de « l'horrible tourmente », et se décrit ainsi : « Nous les mutilés, survivants étonnés de la fournaise meurtrière, loques ambulantes, témoignant des périls courus dans les combats »[139]. Les mots, et les images sont souvent redondants : la « terrible guerre », « l'abominable guerre » et son « charnier horrible »[140], « les champs de carnage »[141], l'« intense fournaise » de « l'affreuse guerre »[142], « l'épouvantable tuerie »[143], la « terrible tourmente », ou encore « l'effroyable hécatombe »[144], le « sanglant holocauste de la moisson prématurée de tant de vies humaines »[145]. Autant d'expressions qui témoignent du même sentiment d'une guerre dévastatrice. Les épreuves du front furent « le long calvaire de la plus cruelle des guerres », selon la représentation qu'en donne le maire de Condat-les-Montboissier[146]. Durant les cérémonies paroissiales, l'expérience de la guerre est souvent décrite comme un long martyre. À l'occasion d'une mission, le Père Ferraton, en bénissant la plaque commémorative d'une église, fit « le tableau exact et terrible de la vie des tranchées durant ces longs jours, période de souffrances indicibles et pour beaucoup hélas, la lente agonie précédant une mort tragique et glorieuse sous les balles ou les obus »[147].

Pour appuyer leurs courts récits des combats, les orateurs privilégient l'évocation des armes de la guerre moderne. Marcel Serre, un ancien combattant, repense à « la lutte atroce

---

[135] Le docteur Rechapt s'exprime le 27 novembre 1921 à l'inauguration du monument aux morts de Menat. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 28 novembre 1921.

[136] Inauguration du monument aux morts de Billom, le 14 septembre 1924. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 15 septembre 1924.

[137] Rappelons que dans la mythologie grecque, les Gorgones sont trois soeurs, Sthéno, Euryalé et Méduse, filles de divinités marines. Elles se caractérisent par les serpents qui leur tiennent lieu de chevelure. Seule Méduse est mortelle et meurt décapitée par Persée, qui a réussi l'exploit de la tuer, sans croiser le regard de la Gorgone qui a le pouvoir de pétrifier celui qu'il le fixe.

[138] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 11 avril 1921. L'inauguration date du 10 avril 1921.

[139] M. Bellaigue parle au nom des Mutilés le 23 septembre 1923, lors de l'inauguration du monument aux morts de Bagnols. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 24 septembre 1923.

[140] Les trois expressions sont extraites du discours de Clouvel, le maire de Thiers à l'inauguration du monument aux morts de sa commune, le 5 août 1923. La commune commémorait la disparition de 566 combattants. *L'Avenir*, 6 août 1923.

[141] Discours du conseiller général, le docteur Michel à l'inauguration du monument aux morts de La Crouzille, le 29 juillet 1923. *L'Avenir*, 1er août 1923.

[142] Images tirées du discours du président de l'UNC, M. Cohendy, le 10 avril 1921à l'inauguration du monument aux morts de Beaumont. *L'Avenir*, 11 avril 1921.

[143] Discours du maire Pourtier, à l'inauguration du monument aux morts de Bromont-Lamothe, le 30 octobre 1921. *L'Avenir*, 5 novembre 1921.

[144] Inauguration du monument aux morts de Chamalières, le 1er novembre 1921. Discours du maire Chatrousse. *Le Moniteur* et *L'Avenir*, 2 novembre 1921.

[145] Discours du député Marrou à l'inauguration du monument aux morts de Bourg-Lastic, le 15 juillet 1923. *Le Moniteur*, 17 juillet 1923. *L'Avenir*, 16 juillet.

[146] Discours de Xavier Courdert, le 23 octobre 1921. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 30 octobre 1921.

[147] Cérémonie du 15 février 1920 à Charbonnières-les-vieilles, durant la Mission menée par le Père Ferraton. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 18 février et 5 mars 1920.

sous la tempête des obus »[148]. « Reportons un instant notre esprit vers ces temps abhorrés où quatre millions de Français piétinaient dans la boue des tranchées, ensevelis sous l'acier des rafales, asphyxiés par les gaz terribles, exposés à la mitraille qui fauchait les fleurs de la race », expose le maire d'un village, trois ans après l'armistice[149]. C'est une guerre d'usure symbolisée par la tranchée, pour cet autre élu, un conseiller général, grand blessé de guerre : « Nous qui savons l'extrême limite des souffrances endurées, de l'effroyable misère subie, nous qui avons côtoyé tant de détresse et d'agonies, vision déjà lointaine mais si précise cependant, hante notre mémoire et surgit tragique du fond de notre passé. La Tranchée ! La tranchée avec ses parois de craie ou de glaise, et son horizon saccagé, déchiqueté par le désordre des fils de fer. La tranchée avec son pan de ciel immense où passait seul le vol immuable de la mort, la tranchée avec sa boue, avec son sang, avec toute sa rançon quotidienne de chairs broyées et de cadavres »[150]. De semblables images sont évoquées par un autre élu local, M. Bargoin : dans sa bouche, il s'agit d'une « hécatombe immense », celle des combattants sous l'« infernale avalanche d'obus tombant par milliers, endurant les pires souffrances, sentant à chaque instant la mort planer sur eux » ; « surgissant du fond des tranchées boueuses, vous avez regardé l'ennemi dans les yeux »[151]. « Il faut bien se rappeler que ces braves ont vécu les horreurs de la guerre, la mort qui frôle le blessé qui gémit, le froid âpre des nuits d'hiver, les ténèbres mystérieuses qui font pressentir plus fortement le danger, l'attente pleine d'angoisse de l'attaque, d'où beaucoup ne reviendront pas, le découragement momentané », retient encore Jules Vialat, qui s'exprime au nom des sapeurs pompiers venus rendre hommage aux morts de la commune de Tourzel-Ronzières : « Ils ont souffert la pluie, la faim, l'insomnie sous les rafales des bombardements. Ils ont passé des semaines et des mois dans la boue des tranchées, exposant leurs poitrines aux balles des fusils, aux baïonnettes, aux mitrailleuses, aux obus, aux bombes et grenades. Ils ont été empoisonnés par les gaz et brûlés par les jets de flamme que dirigeait contre eux un ennemi sans humanité »[152]. De telles descriptions veulent dire aussi le courage et la ténacité de héros que l'on glorifie.

Décrire les paysages relève également d'une tentative d'évocation de la violence de guerre, auprès d'une population rurale tenue géographiquement éloignée du front. « Nous revoyons les paysages désolés, les villages anéantis, les bois rasés, l'aspect chaotique de ces endroits fameux qui ont nom : Yser, Marne, Somme ou Verdun »[153]. La représentation stéréotypée du champ de bataille est celle du fil de fer barbelé, trait essentiel du visage de la guerre moderne qui protège de l'assaut ennemi, mais qui expose longtemps le combattant au feu, quand il attaque. Disloqué, il forme encore un réseau compact après les tirs d'artillerie, il est celui qui retient des cadavres dans ses mailles et dont la vue démoralise le combattant. Les tranchées, les barbelés, les mitrailleuses sont alors les éléments du cadre de la « sanglante tragédie » que dresse à grands traits le président de l'UNC de la commune d'Arlanc[154].

---

[148] Discours prononcé le 11 décembre 1921 pour l'inauguration du monument aux morts de Neuf-Eglise. Cet ancien lieutenant du 339e régiment d'Infanterie est alors enseignant à l'Ecole professionnelle de Bourges. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 20 décembre 1921.

[149] Discours de M. Batut, maire de Saint-Floret devant le monument aux morts inauguré le 1er novembre 1921. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 4 novembre 1921.

[150] Inauguration du monument aux morts d'Ardes-sur-Couze le 13 novembre 1921. Le docteur Ahond, est le conseiller général radical du canton. Il s'exprima aussi au nom des mutilés de guerre. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 14 novembre 1921.

[151] L'orateur est le conseiller général du canton qui parle au banquet organisé à la suite de l'inauguration du monument aux morts de Saint-Maurice-es-Allier, le 20 novembre 1921. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 novembre 1921.

[152] Discours à l'inauguration du monument aux morts, le 29 avril 1923. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 8 mai 1923.

[153] Discours du docteur Villemeyre, président de la section des Mutilés, le 11 novembre 1923, jour de l'inauguration du monument aux morts de Giat, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 12 novembre 1923.

[154] M. Seneze est aussi le directeur de l'école publique. Discours prononcé le 2 septembre 1923 à l'inauguration du monument aux morts d'Arlanc. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 3 septembre 1923.

Le tragique de la guerre sert aussi à l' épopée. À l'inauguration du monument de Saint-Eloy-les-Mines, le délégué de l'UNC évoque le départ des combattants à l'assaut en mêlant ces deux aspects. Les soldats sont « ces pauvres petits » qui s'isolaient avant la bataille pour penser à leur village, à leur famille. Il les décrit faisant leurs adieux. « À tous les parents, à tous les amis, ils adressaient un dernier témoignage d'affection. En cette heure de détresse, ils auraient tant voulu envoyer un peu de leur cœur à leurs mamans. Et sur un signal, ils partaient comme des fous, mais comme des fous qui vont mourir pour la liberté »[155]. La folie est donc aussi dans l'univers du champ de bataille, mais elle est bien peu évoquée, si ce n'est par de telles métaphores qu'il faut alors prendre au pied de la lettre. Même ambivalence des images chez le docteur Deval, qui s'exprime au nom des mutilés, blessés et réformés de guerre, devant le monument aux morts de Pontgibaud. Il dénonce « toutes les horreurs de la guerre : la mort qui frôle, le mourant qui gémit, le froid âpre des nuits d'hiver, les ténèbres mystérieuses qui font pressentir plus sûrement le danger, l'attente pleine d'angoisse de l'attaque d'où beaucoup ne reviendraient pas, le découragement momentané qui saisit parfois les plus braves ». L'orateur veut faire passer l'idée d'une violence de la guerre subie mais acceptée, participant de la glorification des héros : « Tout cela, dit-il, ils l'acceptèrent l'âme sereine. Ils firent le sacrifice de leur vie simplement. Quel magnifique exemple d'abnégation »[156]. Six ans après la fin du conflit, la terreur des jeunes combattants confrontés à la mort sur le champ de bataille est clairement énoncée, cette fois par le sénateur Bony-Cisternes, bien qu'il n'ait pas pris part aux combats. « La guerre, quelle horrible tragédie, quel épouvantable fléau ; les adolescents valides, bien portants, souriant à l'aurore de la vie, sont fauchés sur le champ de bataille où le soir, au crépuscule, on entend les cris désespérés, les lamentations, les gémissements des moribonds, demandant du secours, appelant désespérément leurs mères, maman ! maman ! disent-ils ; c'est la mort qui leur répond »[157].

Toutes ces évocations parfois banales, deviennent autant de passages obligés des discours commémoratifs, mais elles cherchent, malgré tout à exprimer l'incommunicable. Elles restent aussi des tentatives pour dire ce qui échappe à l'expression, tant l'émotion est forte. Izambard, le président d'une association d'anciens combattants du départemen,t souligne sa difficulté à dire la guerre et ses souffrances, difficulté partagée par toute une communauté endeuillée : « Comme les mots sont peu de choses à côté de tels sentiments ! Une sorte d'impuissance nous étreint. Non, nous ne pouvons pas traduire cela. Nos phrases ne seraient qu'une image trop pâle et qu'un reflet éteint de sensations trop fortes, et c'est par notre cœur seul que nous pouvons ressentir et revivre tout ce que la guerre a créé de peines déchirantes, de coeurs brisés, de larmes jaillissant d'une source trop pleine et toujours renouvelée. Douleur ! Des peuples entiers ont gémi sous ta loi »[158]. Le député Marrou ne termine pas sa description des souffrances de la guerre, tant elles lui semblent connues. Il évoque les combattants tombés « après avoir enduré le martyre que vous savez dans la boue des tranchées »[159]. En outre, les discours disent la solidarité de la douleur qui étreint tous les participants à la commémoration : « Je viens avec vous, confondu dans une douleur commune, célébrer la gloire de vos fils et de vos époux », avait d'abord dit le député Marrou,

---

[155] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 juin 1922.
[156] Inauguration du monument aux morts de Pontgibaud le 29 octobre 1922. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 4 novembre 1922.
[157] Inauguration du monument aux morts de Saint-Cirgues, le 28 septembre 1924. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 1er octobre 1924.
[158] Inauguration du monument aux morts du Mont-Dore, le 6 juillet 1923. *L'Avenir*, 7 juillet 1923.
[159] *Ibid*.

avec émotion[160]. Les discours associent les souffrances des combattants et celles des familles, ce qui renforce la représentation d'une convergence de toutes les énergies du pays pour se défendre puis pour supporter les souffrances d'une guerre d'usure. Cette double perspective – celle des combattants et celle des familles – se retrouve chez le président de l'amicale des anciens combattants du Puy-de-Dôme qui résume ainsi le temps de la guerre : « Cinq années de souffrance, d'épouvante, de deuils. Il me serait trop facile de rappeler la tranchée, la blessure, la mort, le linceul de boue du combattant anonyme, le poste de secours, l'hôpital, le cimetière de l'arrière front aux milliers de tombes alignées et puis plus loin, là-bas, l'angoisse des mères, des femmes, des fiancées, l'attente horrifiée de la lettre qu'on espère, qui viendra peut-être demain, plus tard, et qui ne vient pas, et encore le sombre messager timide, ému et maladroit, dont la nouvelle va déchaîner la douleur, l'affreuse, l'incommensurable et incurable douleur »[161].

L'ennemi est peu présent dans les discours. Les vétérans sont peu nombreux à évoquer l'adversaire, ce sont plutôt des élus ou des personnalités non combattantes qui se font davantage l'écho d'un ressentiment à son égard. Celui-ci est vif, quand il s'agit de raconter le déclenchement de la guerre voulue par l'ennemi barbare. Le député modéré Courtial affirme que « lorsqu'éclata l'orage en 1914, nous n'avions nullement d'idées belliqueuses ». À sa suite, le sous-préfet d'Ambert parle de l'effroyable agression de 1914[162]. Pour le général Linder, l'Allemand reste « le Boche agresseur »[163]. C'est avec émotion que le maire du village de Marat glorifie les soldats français, vainqueurs d'un ennemi déshumanisé : « Lorsque la secte hideuse des grands rapaces allemands ouvrit ses serres pour ravir le beau patrimoine de gloire, de génie et de liberté que nous tenions de nos ancêtres, ils dressèrent devant la horde envahissante le vivant rempart de leur poitrine ». La guerre fut alors « l'atroce lutte », « une lutte homérique » « contre les barbares »[164]. L'Allemagne reste l'« ennemi héréditaire » pour le maire de Pontgibaud, lui-même ancien combattant[165]. L'image de l'ennemi agresseur alimente la représentation d'une guerre défensive dont la violence incombe à l'Allemagne. Le directeur d'une entreprise de Pont-du-Château dénonce les « ravages faits par le Boche en pays occupé »[166]. Le chanoine de Lestrade, à l'église de Chanat, « s'éleva avec indignation contre les atrocités commises par les Allemands », rapporte *L'Avenir*[167]. Plus tard dans la journée, le maire du village dénonçait les « inventions diaboliques » d'un « ignoble ennemi »[168]. En septembre 1923, le sénateur Sabaterie rappela encore le « cataclysme », « les horreurs des dévastations, des destructions, des massacres, des vols, des pillages que les incursions périodiques des hordes allemandes ont infligé à notre pays »[169].

---

[160] Rappelons qu'il a perdu son fils âgé de 23 ans, sous-lieutenant au 1e régiment d'artillerie de montagne, disparu en mer le 19 juillet 1917 lors du naufrage de l'Eloby. (D'après sa fiche individuelle. Fichier des soldats morts pour la France. SGA/Mémoire des hommes. http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

[161] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 7 juillet 1923. Inauguration du monument aux morts au Mont-Dore, le 6 juillet.

[162] Discours à l'inauguration du monument aux morts du Brugeron, le 7 août 1921. *L'Avenir*, 9 août 1921.

[163] *L'Avenir*, 28 octobre 1922. Il s'exprime à l'inauguration du monument aux morts de Latour-d'Auvergne, le 22 octobre.

[164] Discours de M. Chardon, le 29 octobre 1922 à l'inauguration du monument aux morts de Marat. *L'Avenir*, 6 novembre 1922.

[165] *Le Moniteur*, 4 novembre 1922. M. Ourceyre inaugure le monument commémoratif le 29 octobre 1922.

[166] Discours de M. Novince, directeur de la Société des Asphaltes du Centre, le 25 juillet 1920. *L'Avenir*, 2 août et *Le Moniteur* 29 juillet 1920.

[167] *L'Avenir*, 10 octobre 1921. L'orateur s'exprime à la messe qui ouvre la journée d'inauguration du monument aux morts de Chanat, le 9 octobre 1921.

[168] *Ibid*. Discours du maire M. Chemel.

[169] Discours à l'inauguration du monument aux morts d'Arlanc, le 2 septembre 1923. *L'Avenir*, 3 septembre.

Les représentations oratoires de la victoire

La violence du discours à l'égard de l'ennemi sert également une rhétorique victorieuse du bon droit français. Le discours du député Marrou à Bourg-Lastic est centré sur l'affirmation d'un combat universel du soldat français. « Tant de vaillants enfants ont fait volontairement le sacrifice de leur existence sur l'autel de la Patrie et de la civilisation ». Pour ce député radical-socialiste, c'était « pour sauvegarder les grands principes de justice et de liberté dont la France a été, en tout, temps la gardienne dans le monde. Pourquoi en effet, te battais-tu ? […] C'était pour sauver la civilisation ; c'était pour empêcher l'idéal républicain et démocratique personnifié par la France de disparaître du monde ; et c'était aussi pour que les générations futures n'eussent jamais à supporter les terribles souffrances que tu endurais ; c'était pour que la grande guerre fut la dernière de toutes les guerres. Et bien le Poilu a battu le Boche. Le Droit a vaincu la Force. La civilisation a triomphé de la Barbarie »[170]. Ce discours renferme à lui seul l'ensemble des représentations portées par la victoire. Victoire du droit, de la justice et de la liberté, victoire de la paix à portée universelle, victoire de la civilisation. Défendre la civilisation a été, affirment souvent les orateurs, le fondement de l'engagement. Les combattants « ont fait de leur corps une barrière infranchissable » et « ils ne sont pas tombés en vain sur le sol envahi puisqu'ils l'ont libéré d'une agression perverse de l'ennemi. Ils ont combattu pour une juste cause, pour la liberté des peuples et pour le Droit. Ils furent les ouvriers de la Civilisation », conclut un ancien combattant devant le monument commémoratif de Courpière[171].

Rappeler l'engagement résolu dans une guerre totale permet de donner sens au sacrifice patriotique, à « la rançon de la victoire », expression parfois employée dans les discours comme en 1922, à Saint-Beauzire, quand le maire glorifie l'union nationale qui l'a portée : « Epouses en deuil, mères inconsolées, pauvres orphelins, le monument que nous inaugurons aujourd'hui redira éternellement la grandeur de votre sacrifice et rappellera que pour rançon de la victoire, vous avez donné le plus noble lambeau de votre cœur déchiré […] Enfants de la même France, Français du Nord, du midi, du Centre, de l'Est, de l'Ouest, Français des colonies lointaines, ils ont lutté ensemble, ils ont souffert ensemble, il sont morts ensemble pour la même et sublime cause : la liberté du monde, avec le même idéal, le même amour, avec la même foi, idéal de justice, de bonté, de liberté, d'égalité, de fraternité, amour de la France, foi en ses éternelles destinées »[172].

Le discours se veut pédagogique pour les générations futures et les orateurs s'adressent alors particulièrement aux enfants présents à la cérémonie. Le député Alexandre Varenne veut croire à la portée universelle de la paix attendue, quand il leur dit : « Pensez à tous ces braves sans reproche, innocents du crime de la guerre, qui sont tombés pour que vous puissiez vivres libres dans la paix du travail ! Tâchez par votre effort de continuer leur pensée et leur œuvre, de garder la Patrie indépendante et juste, en préparant l'heure bénie où l'humanité réconciliée et fraternelle ne formera plus qu'une seule et même patrie »[173]. La rhétorique pacifique conforte l'image d'une France flambeau de la paix et de la liberté. Cette représentation est aussi partagée par le maire de Beaumont qui exprime son espoir de temps

[170] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 17 juillet 1923.

[171] Le 14 août 1921, Clavelier parle à double titre, comme président de la commission des fêtes de la commune et en tant que président local de l'association des mutilés et anciens combattants, veuves et ascendants. *L'Avenir*, 18 août 1921.

[172] Le maire est le docteur Vireraux, qui s'exprime le 19 février 1922 à l'inauguration du monument commémoratif de Saint-Beauzire. *L'Avenir*, 20 février 1922. C'est un modéré.

[173] Il s'exprime lors de l'inauguration du monument aux morts de Pionsat, le 16 mai 1921. *L'Avenir*, 27 mai et 30 mai 1921.

meilleurs, quand il n'y aura plus de guerre ; « Alors les morts que nous pleurons aujourd'hui pourront se dire qu'ils n'ont pas versé leur sang en vain. Grâce à eux, la France aura reconquis sa place dans le monde. O morts ! Vous avez bien mérité de la patrie, soyez bénis »[174]. L'attente reste forte d'un rejet universel de la guerre par l'humanité. « Ce sera l'horreur de ce fléau, cause de tant de sang et de douleur ; et alors on verra peut-être éclore et germer, parmi les hommes, un nouveau sentiment qui [ne nuit pas au] patriotisme, mais qui passera par-dessus lui, par-dessus les frontières, un sentiment de paix et fraternité durable parmi les peuples, l'abolition de la guerre, de ses atrocités et de ses misères ; ce n'est plus aujourd'hui un rêve chimérique », affirme encore le maire de Gerzat[175]. La recherche d'une paix universelle comme but ultime de la victoire élève la nature de la cause défendue à la hauteur de leur sacrifice. Dépassant le patriotisme, elle a une portée universelle. Défense de la patrie et grandeur universelle du combat sont associées à l'idée de la défense du sol national. Cette représentation s'inscrit dans une cérémonie locale qui marque l'inauguration du monument, tombe symbolique dressée dans la terre natale des combattants.

La paix devient le but ultime de la victoire. Cinq ans après l'armistice, cette attente pacifique reste forte, malgré les déconvenues françaises dans les affaires extérieures. Tout en faisant preuve de prudence, le sénateur radical Bony-Cisternes voit une nouvelle perspective de paix, après les premiers résultats de la politique du cartel des gauches. « Cette guerre sera-t-elle la dernière ? Je n'ose y croire : l'humanité n'est pas parfaite, les peuples ont des passions ardentes engendrant les convoitises ; aussi le lendemain n'est-il jamais assuré […] Néanmoins une ère de paix semble s'ouvrir, dans la conférence de Londres, grâce au merveilleux talent déployé par les ministres, des accords ont été conclus qui nous font espérer, dans un temps prochain, un arrangement avec l'Allemagne. Ce sera, je l'espère, le commencement d'une paix durable, tant souhaitée par tous les peuples qui devraient s'unir, se coaliser pour mettre un terme à ces terribles catastrophes. Espérons qu'elles ne se renouvelleront pas ; nous avons assez de nos malheurs, sans en envisager de nouveaux »[176]. Pour cet élu radical, la conférence de Londres de 1924 apparaît bien comme une étape majeure vers la paix.

Les orateurs socialistes entonnent volontiers le discours pacifiste. Les prises de paroles à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de Chateldon, commune dont le député maire était Joseph Claussat, sont, à ce titre, bien représentatives. Trois socialistes s'exprimèrent devant le monument, une simple pyramide, « sans ornement criard, sans croix de guerre. Tout en haut on a gravé : Aux Enfants de Chateldon, victimes de la guerre »[177]. L'inscription donne le ton. Claussat, qui a perdu son frère, commence par lui rendre hommage avant de prononcer un discours acerbe sur les « mensonges » de la guerre. Car il constate sa poursuite, le non respect du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes et « la ruine des foyers ». Il fait des combattants des victimes du conflit : « Vous avez bien fait, toutes les victimes vivantes de la guerre, de vous grouper en associations pour que se réalisent les promesses de nos dirigeants, mais vous aurez tort de vous disloquer tant que la formule de l'Association Républicaine des Anciens Combattants « Guerre à la guerre » sera

---

[174] Discours de Daupeyroux à l'inauguration du monument aux morts de Beaumont, le 10 avril 1921. *L'Avenir*, 11 avril 1921. Rappelons que la cérémonie a été purement laïque, au grand dam du clergé local qui organisa une bénédiction du monument le 26 juin. Dans ce contexte, la connotation religieuse du discours du maire est d'autant plus remarquable.

[175] Discours de M. Vigier, pour l'inauguration du monument commémoratif, le 19 juin 1921. *L'Avenir*, 20 juin 1921.

[176] Discours du 28 septembre 1924, à l'inauguration du monument aux morts de Saint-Cirgues. Le Moniteur, 1er octobre 1924.

[177] Extrait du compte-rendu de la cérémonie du 2 octobre 1921 par *La Montagne* qui titre son article, « Chateldon a inauguré hier le monument élevé à ses enfants victimes de la guerre », 3 octobre 1921. L'article signale qu'il y a eu 104 combattants décédés pour une population de la commune estimée à moins de 2000 habitants.

une nécessité. Ce que n'ont pu obtenir nos morts par le sacrifice de leur vie, vous devez l'imposer. Il faut que vous disiez que la guerre n'est pas seulement un crime mais une bêtise et une mauvaise affaire. Oui, la paix entre les peuples, dans le travail fécond et créateur de richesse, par le triomphe de la Démocratie universelle »[178]. À son tour, Henry Andraud prit la parole au nom de l'ARAC. Il expliqua les deux sentiments intimement mêlés qu'il éprouvait, celui constaté face à la mort « la douleur profonde qu'on éprouve à voir briser une vie, à voir mourir brutalement un homme. La douleur infinie que l'on éprouve à perdre les siens […] Douleur et tristesse, oui. Mais le deuxième sentiment qui m'agite et me prend aussi impérieusement, sentiment violent, c'est la haine, je l'avoue, je le proclame. Oh, non point, croyez-le, la haine d'une catégorie d'individus, la haine d'un peuple, mais la haine de la guerre, de la tuerie indigne de ce temps ». Il fait alors du monument aux morts, une oeuvre pédagogique à l'attention des « générations futures, les petits qui viennent, qui sont l'avenir, apprennent en lisant vos noms gravés ici, à maudire à jamais la guerre, à connaître le mensonge de la gloire ». Ensuite le député Alexandre Varenne retraça « l'histoire de ces hommes dont le nom est ici gravé dans la pierre, [qui] est la plus tragique et la plus glorieuse que l'humanité ait connue. Citoyens paisibles, ennemis résolus de la violence et de la guerre, ils ont été jetés par un coup du sort dans la plus effroyables des guerres. Et ils ont supporté le martyre qui, pour certains, a duré 1 500 jours [...] ». Varenne réaffirme une idée qui lui est chère, leur résolution à supporter l'épreuve, malgré ses horreurs. Et il dédouane les Français de la responsabilité de la guerre : « Ce n'est pas le peuple français qui a voulu la guerre et qui, lui du moins, est entièrement innocent du crime de l'histoire. Dans cette marche sanglante vers le mirage d'une paix radieuse, quelle fut la part de l'illusion ? Aujourd'hui encore, tout meurtris encore et tout étonnés de l'horreur tragique des événements, nous pouvons nous demander si vraiment la guerre atroce a guéri le monde de la guerre et si tant de sang généreux n'a pas été répandu en vain […] Ce serait sombre folie que cette monstrueuse hécatombe pût être possible à nouveau, que nous voulons de toutes nos forces croire qu'en effet il y a maintenant quelque chose de changé dans le cœur du peuple et que nos descendants ne verront pas ce que nous avons vu. Non, il n'est pas possible que revienne jamais [sic] la sinistre tuerie que le monde a vue pendant plus de quatre ans. L'humanité n'est pas à ce point barbare et maudite qu'elle puisse avoir gardé après cette orgie de sang, le goût de la guerre […] Crions ici pour apaiser les mânes des morts : La guerre est morte ».

Si les trois orateurs socialistes rejettent ensemble la guerre et ses horreurs, leur posture est chaque fois singulière. Claussat inscrit son pacifisme dans une dénonciation de la guerre voulue par les puissants et qui fait des peuples des victimes. Andraud a forgé son pacifisme viscéral dans son expérience de combattant. Varenne est presque dans le domaine de l'imprécation, tant il veut croire que l'horreur de la guerre apportera la paix universelle et l'extinction des germes de haine. Mais cette espérance pacifiste paraît déjà bien fragile. Or la fin de la guerre était une des justifications de sa défense de l'engagement dans une guerre juste. Le retour possible de la guerre reste envisagé comme une possibilité effroyable que l'on veut résolument écarter.

Les interventions des députés modérés, moins systématiquement il est vrai, rappellent aussi l'espérance de paix des populations sorties de la guerre. À cet égard, les prises de paroles du député Trincard-Moyat sont éclairantes. En 1922, il tient un discours engagé, dans la ville socialiste de Saint-Eloy-les-mines : « Nous maudissons la guerre au nom de la civilisation, au nom du de l'humanité, nous voulons que ce fléau disparaisse à jamais du monde […] La guerre est barbare et fait reculer le progrès, ce progrès bienfaisant qui doit améliorer le sort de l'humanité »[179]. Des paroles circonstanciées dans une ville ouvrière

[178] *Ibid*. Son discours ainsi que ceux d'Andraud et de Varenne sont publiés *in extenso*.
[179] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 19 juin 1922.

marquée à gauche ? Peut-être, mais ces propos ne sont pas uniques. En 1921, devant le monument de Sauxillanges, il s'exprimait dans des termes semblables, devant les enfants de la commune : « Nous maudissons la guerre, au nom de la civilisation, au nom de l'humanité ; nous voulons qu'elle vous soit épargnée, jeunes enfants, qu'elle disparaisse à jamais du monde »[180]. Quelques mois plus tard, à l'inauguration du monument aux morts d'Ardes-sur-Couze, le député retenait comme une des leçons de ces combattants : « Ils veulent que la France poursuive son oeuvre de civilisation et de progrès dans la paix entre les peuples par la fraternité entre ses enfants, ils veulent que le sang si largement répandu soit le dernier versé... Ils espèrent que les grandes nations sauront s'unir pour imposer au monde la paix du droit, la paix définitive »[181].

Mais en 1922, son discours s'infléchit. La paix est mise en balance avec l'application du traité de Versailles, tandis que la France prend ses gages dans la Ruhr. « On oublie les victimes et l'on plaint le bourreau. La France pacifique et généreuse veut plus que jamais la paix, mais la paix serait impossible sans le droit et la justice. Le sang de nos martyrs demande réparation »[182]. La paix universelle est devenue une utopie dangereuse : « Nous exécutons le testament que nos morts ont signé de leur sang. Ce testament exige les réparations nécessaires, réparations pour nos départements ruinés, réparations pour les victimes de la guerre, veuves, mutilés, orphelins, ascendants. Nous voudrions chanter l'hymne de la paix universelle par l'union de tous les peuples. Hélas ! il ne nous est pas permis de nous bercer de cette douce et dangereuse utopie. Il faudrait que nos ennemis d'hier manifestent leur sincère désir de paix, en réparant les désastres qu'ils ont causé. Jusqu'ici, ils nous ont opposé une mauvaise foi évidente et systématique »[183]. Même prudence chez le maire modéré de Bagnols, le docteur Godennèche, qui s'adresse aux anciens combattants devant le monument aux morts : « En ce soldat expirant, reconnaissez votre frère de misère et de sacrifice : comme vous alors, il semble appeler de ses derniers vœux la paix, la paix entre les citoyens et la paix entre les peuples, cette paix qui chancelle encore et qu'il nous faudra peut-être défendre ». Mais aux enfants présents, il conseille la vigilance : « Craignez d'être surpris, pensez à la guerre ; alors on vous laissera la paix ». L'inquiétude face à la situation internationale est perceptible dans sa conclusion : « Est-ce qu'aujourd'hui, en face d'une paix mal assise et d'une œuvre immense non encore accomplie, on va recommencer tout cela ? Prenons-y garde, ce serait la fin de la Patrie et de récents exemples nous ont donné l'affreuse certitude que la mort d'une patrie c'est un recul de la civilisation, c'est la misère, la famine, la terreur et l'esclavage pour le peuple tout entier. Soyons donc prêts à défendre la paix chez nous, comme nos morts ont défendu la paix dans le monde » [184]. « L'union toujours plus grande entre Français s'impose plus que jamais pour obtenir la paix définitive, la paix qui est notre but à tous, car c'est une ineptie et une calomnie odieuse que d'affirmer que la France est impérialiste », ajoute pour sa part, le député Courtial[185]. De paix universelle, il n'est plus vraiment question dans les discours de ces élus modérés pour qui défendre la paix signifie, dès lors, exiger les réparations face à l'Allemagne.

---

[180] Discours le 14 août 1921. *L'Avenir*, 15 août 1921.
[181] *Le Moniteur*, 14 novembre 1921.
[182] Il s'exprime le 6 mai 1923, à l'inauguration du monument aux morts de Montferrand. *L'Avenir*, 7 mai 1923.
[183] Inauguration du monument aux morts de Bourg-Lastic, le 15 juillet 1923. *Le Moniteur*, 17 juillet 1923.
[184] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 24 septembre 1923. Discours du 23 septembre, à l'inauguration du monument commémoratif de Bagnols.
[185] *Ibid*.

Héros et victimes ?

La figure héroïque du combattant a prévalu. Cependant, son image en tant que victime de la guerre – une vision perceptible dès 1919 – s'affirme au cours des années 1920-1924. Ils sont « les glorieuses victimes », expression très souvent employées au long de ces années d'inauguration de monuments aux morts, lors desquelles ils reçoivent le double qualificatif de victimes et de martyrs. Et les discours glorifient leur engagement en rappelant la grandeur de la cause défendue. « Vous vous êtes immolés sur l'autel de la patrie et vous étiez d'innocentes victimes », énonce le représentant des anciens combattants de Gerzat en 1921[186]. En victimes sacrificielles sur l'autel de la patrie, les soldats obtiennent, dès lors, l'immortalité que leur confère leur statut. Les discours rendent aussi hommage aux familles des morts pour la patrie, celles qui sont « les victimes vivantes de la guerre ». Un ancien combattant emploie cette expression pour désigner les veuves, les orphelins de guerre mais aussi les sœurs des combattants décédés[187]. En 1923, le discours du maire de Thiers est scandé par la représentation de l'ensemble des Français, cette fois, comme victimes de la guerre. « Neuf années nous séparent du jour où, d'un même élan de patriotique résolution, tous les hommes qu'appelait le devoir s'en allaient, insouciants du destin, au devant des armées ennemies qui déjà essayaient de violer le sol de la patrie, 566 d'entre eux ne devaient plus revenir et leur existence brisée à la fleur de l'âge devait entraîner la désolation dans nos foyers thiernois. D'autres sont revenus douloureusement mutilés. Ils sont là près de nous et, dans l'instant où toute notre ville concentre ses pensées sur ces victimes de la guerre, ils évoquent aussi le charnier horrible, la souffrance des tranchées, l'angoisse de l'incertaine victoire et la douloureuse vision des êtres chers qu'ils avaient laissés parmi nous. La France victorieuse, grâce aux sacrifices des uns, aux souffrances des autres, au labeur de tous les bons citoyens, se doit à elle-même de tourner un regard reconnaissant vers ceux qui ont souffert, vers ceux qui demandent réparation du préjudice subi et nous ne saurions qu'approuver les efforts de tous les gouvernements qui essayent de donner au pays la victoire qu'il mérite »[188]. L'héroïsme des combattants ne vient-il pas dès lors de leur statut de victimes plus que de leur contribution à la victoire ? De héros victorieux, ne se sont-ils pas transformés en victimes héroïques ?

Au total, les monuments et leurs cérémonies d'inauguration participent de la construction d'une mémoire communale de la guerre, marquée par une évolution de la perception de la victoire. Peut-on conclure, avec P. Hervé qui, à propos du département de la Vienne, considère que « la guerre se termine dans bien des communes avec la matérialisation de la mémoire par un monument pérenne »[189] ? Cette fin est d'abord souvent étalée dans le temps. Nombre de communes inaugurent un monument qui connaît ensuite des transformations. Ici, on aménage la place, ou bien on ajoute des trophées de guerre. Là, on entoure l'espace commémoratif d'une grille. On peint, on repeint, on fleurit. Tout se passe comme si la multiplication de ces retouches successives, négligeables au premier abord, montrait le besoin d'embellir, d'améliorer le projet intial, comme si au fond, le geste

[186] Montagnon est le président de l'association amicale des Anciens combattants. Discours du 19 juin 1921 à l'inauguration du monument aux morts de Gerzat. *L'Avenir*, 20 juin 1921.
[187] Edgard Riffaud intervient au titre de conseiller d'arrondisst et au nom des combattants, le 20 mars 1921, à l'inauguration du monument de Maringues. *L'Avenir*, 23 mars et *La Croix d'Auvergne*, 27 mars 1921.
[188] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 6 août 1923. Thiers a inauguré son monument aux morts le 5 août.
[189] Op. cit.,

commémoratif de l'érection du monument ne pouvait suffire. En outre, le monument marque par la pierre une mémoire de la guerre arrêtée au moment de la construction. Cependant, l'espace commémoratif est, lui, le lieu d'une mémoire vivante et dynamique lors des cérémonies qui montrent l'évolution des représentations de la guerre et du sens de la victoire. Celle-ci est perçue à travers un voile de deuil qui recouvre, pourrait-on dire, aussi bien les monuments aux morts que les discours des cérémonies d'inauguration. La perception d'une triste victoire accompagne l'image de Français devenus des victimes de la guerre plutôt que des héros victorieux. Le monument constitue donc un jalon plutôt qu'une fin, dans le processus de la sortie de guerre. Les commémorations sont, en outre, également renouvelées par le mouvement de retour des corps, qui réaffirme l'importance des sacrifices. Le monument aux morts, cette tombe vide, ne pouvait se substituer, pour de nombreuses familles, à une sépulture effective.

II. Le retour des corps

Un autre retour, celui des corps des combattants morts au front, prend la suite du retour des soldats au village. Celui-ci avait été accompagné de très nombreuses commémorations funèbres en hommage aux morts. La poursuite des cérémonies du deuil font bien de l'immédiat après-guerre le temps de l'absence des disparus, d'autant plus douloureusement ressentie par les familles endeuillées que les survivants sont alors rentrés. Tandis que l'édification du monument aux morts est souvent en cours de réalisation, les premiers corps de disparus sont rapatriés à la demande des familles. Relevant de la volonté de chacune d'elle, ce retour prend cependant une dimension collective à travers sa prise en charge par l'Etat et par les autorités locales. De longs trains funéraires sont accueillis dans les gares et leurs arrivées donnent lieu à de nouvelles cérémonies. Ces transferts matérialisent ainsi le sacrifice des combattants. Pendant plus de deux années, à partir de mars 1921, le département du Puy-de-Dôme fut le théâtre de ces retours des corps, par convois entiers, puis de manière plus irrégulière, enfin pour quelques cercueils isolés. Comment les sociétés locales ont-elles pris en charge ce retour des combattants morts. A-t-on accueilli des héros de la guerre victorieuse ou bien des victimes ? Quel fut l'impact de ces cérémonies funèbres sur ces sociétés de l'après-guerre plongées de manière récurrente dans les conséquences du deuil de masse ?

1. Les ré-inhumations dans le département du Puy-de-Dôme

La pression des familles

La question des sépultures militaires s'est posée durant la guerre, tout d'abord par la revendication de tombes individuelles. L'un des premiers à s'être interrogé sur ces modalités, J.-C. Jauffret a précisé comment l'usage de la sépulture individuelle a cherché à s'imposer[190].

[190] Malgré le Grand-Quartier-Général qui prescrivait encore en 1915 le creusement de fosses communes, par l'instruction du 19 juillet 1915. J.-C. JAUFFRET, « La question du transfert des corps 1915-1934 », *Traces de 14-18*, Actes du colloque de Carcassonnes. « Mais le courant individualiste de la société illustré par la multiplication des caveaux familiaux depuis le XIXe siècle et l'ampleur du sacrifice ne peuvent tolérer plus

Ce sont les poilus eux-mêmes qui prennent l'initiative d'enterrer un camarade en indiquant son identité militaire. Cette pratique qui appartient à la solidarité combattante, incarne aussi, dans le monde anomique du champ de bataille, une revendication d'humanité et de reconnaissance du sacrifice individuel. Dans ce contexte, l'Etat prit une première mesure, accordant la concession perpétuelle et individuelle dans les cimetières militaires créés dans la zone des armées, en arrière du front[191]. Mais la tombe individuelle au front ne remplace pas la volonté des familles de pouvoir se recueillir au « pays » sur la tombe du parent disparu. Aussi, des initiatives individuelles de transferts de corps se sont-elles multipliées. J.-C. Jauffret a souligné les tergiversations de l'Etat, tolérant d'abord le transfert, puis l'ajournant, puis accordant une autorisation partielle, avant de décréter une interdiction totale, en juin 1919,[192]. Mais les exhumations illicites se poursuivirent malgré tout, comme en témoignent des notes des préfets adressées au ministère de l'Intérieur[193].

Les pressions se multipliaient en faveur du transfert des corps, pression des élus locaux (les archives nationales renferment de nombreux vœux de Conseils généraux et de Conseils d'arrondissement), voire de fonctionnaires de police constatant l'inapplication de la loi[194]. A. Becker mentionne qu'une pétition nationale pour le rapatriement des corps fut lancée par *L'Art funéraire et commémoratif*, une revue créée en mai 1919[195]. Il y eut également une mobilisation des familles. À l'échelon local, *L'Avenir du Puy-de-Dôme* publia en janvier 1920, le texte d'une pétition de parents endeuillés, adressée aux parlementaires du département, dans le but d'obtenir du gouvernement des autorisations d'exhumation et de transfert des corps[196]. À la même époque, d'autres initiatives se développèrent partout en France[197].

---

longtemps d'archaïques pratiques », remarque l'historien. Les tombes individuelles apparaissent lors de la bataille de la Marne.

[191] Changement important, c'est l'Etat, non les communes chargées traditionnellement des sépultures, qui prend en charge l'entretien de ces tombes.

[192] *Ibid.* « Sans qu'il soit possible d'avancer un chiffre quelconque, dans un premier temps l'Etat laisse faire des transferts de corps, notamment pour les militaires décédés dans les hôpitaux ; mais par lettre aux préfets du 15 janvier 1915 le ministre de la guerre ajourne tout transfert de corps de militaires morts dans la zone des armées ». Le transfert est ensuite reconnu officiellement en 1917, dès lors que la dépouille n'est pas dans la zone du front. Mais des exhumations illicites ont continué. Aussi une nouvelle circulaire en juin 1919 interdit tout transfert quelques soient les conditions. L'Etat tenta de prendre des sanctions en cas de non respect de la règle.

[193] Ainsi par exemple, le préfet de la Loire adressa au ministère de l'Intérieur une note sur l'exhumation du corps du fils du député Dupin, à l'instigation de sa femme. « Très fortement ébranlée par le deuil qui l'a frappé, [elle] aurait, paraît-il, déjà tenté à deux reprises de faire transporter les restes de son fils, si elle ne s'était heurtée chaque fois à l'opposition très ferme de son mari ». Le sous-lieutenant Dupin, tué au Lingekopf le 21 juillet 1915, avait été inhumé dans un caveau du cimetière de Plainfaing, dans les Vosges. L'exhumation fut réalisée le 21 juin 1919 (?), dans la zone des armées, par le chauffeur de la famille. La mère avait participé au voyage. *Archives nationales*, F/2/2124, Administration financière des communes. Exhumations, transport des corps des victimes de la guerre (1918-1922).

[194] Très pragmatique fut le vœu d'une association de commissaires et d'inspecteurs de police demandant la modification de la loi pour qu'elle autorise exhumations et transferts des corps sous réserve. « Les familles qui prennent la détermination de ramener auprès d'elles les restes mortels des leurs ne reculent devant aucun obstacle ni devant aucun sacrifice pour arriver à leurs fins ». Et de conclure à propos de la circulaire du 15 juin 1919 alors en vigueur : « Une défense qui est violée avec une telle fréquence et une telle énergie n'est plus une défense, elle tombe d'elle-même, emportée par la force de la volonté nationale ». *Ibid.*, Lettre de J. BONNAFOUX, Commissaire de police, président de l'association amicale de prévoyance des commissaires municipaux, commissaires et inspecteurs spéciaux et mobiles de France et de Tunisie.

[195] A. BECKER, *Les monuments aux morts…*, op. cit., p. 9.

[196] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 29 janvier 1920. Le journal régional fit également témoigner des familles. Par exemple, un père lui avait adressé une lettre dans laquelle il soutenait la démarche pétitionnaire évoquée. Ayant eu connaissance d'avis de concours lancés par le ministère de la guerre, il craignait l'installation définitive de stèles sur les champs de bataille (*Ibid.*, 10 février 1920).

[197] *Archives nationales*, F/2/2124. Op. cit.

Aussi, en juillet 1920, le gouvernement français accorda-t-il la restitution des corps des soldats « morts pour la France », aux familles qui le souhaitaient. L'État enclencha des procédures administratives à cet effet. Au deuxième anniversaire de l'armisitice, les élus locaux amplifièrent, dans leurs discours commémoratifs, les références à ces retours désormais attendus par la population locale. Ces évocations furent particulièrement présentes lors des cérémonies de la Toussaint et de la fête des morts, donc à des moments privilégiés de recueillement dans les cimetières. Le 1er novembre 1920, en annonçant l'érection prochaine d'un monument à l'entrée du cimetière, le maire de Clermont-Ferrand faisait ainsi le lien entre ce geste commémoratif collectif de la Ville et les souhaits particuliers des parents pour des sépultures familiales. Pouvoir se recueillir au monument aux morts et devant une tombe individuelle devait réconforter les familles endeuillées, mais aussi leur permettre de surmonter l'affliction du deuil :

« Nous comprenons le sentiment de très haut et très noble patriotisme de ceux qui désirent voir les leurs demeurer ensevelis à l'endroit même où ils sont tombés ; les croix de bois de leurs tombes montant une garde sûre à notre frontière de l'Est. Mais il faut aussi que tous ceux qui le désirent puissent, au cimetière familial, ramener leurs chers disparus et nous nous devons de leur donner ici une place d'honneur. Mères ! épouses ! enfants ! favorisés ou non de la fortune, vous pourrez bientôt, en un petit coin de cette terre auvergnate, venir vous agenouiller et pleurer sur la dépouille de l'être cher. Pleurer, mais aussi puiser dans cette présence et ce contact immatériel, le réconfort moral, viatique prestigieux d'espérance, qui vous permettra de supporter les épreuves d'une vie diminuée par la perte de votre soutien ou de celui sur lequel vous aviez, très légitimement, basé toutes vos espérances. Elevant plus haut nos pensées et nos cœurs, ne voyons-nous pas planer au dessus de ces tombes, sur des ailes de gloire, l'âme vivante de la patrie »[198].

Les demandes de transfert des corps et les modalités de transport

Quelle fut l'ampleur du phénomène dans le département du Puy-de-Dôme ? Dans un premier temps, le préfet fit évaluer le nombre de familles susceptibles de demander le transfert du corps d'un soldat[199]. Une correspondance administrative relate la lente mise en place des procédures, qui commencèrent par l'attribution aux diverses mairies du département des formulaires de demandes à remplir par les familles. Les opérations furent laborieuses, la préfecture multipliant les demandes auprès du ministère des Pensions chargé de l'opération, afin que les formulaires arrivent en nombre. Il y eut une forte émotion quand les familles se rendirent compte que les dossiers, insuffisamment nombreux, étaient distribués avec parcimonie. Certaines s'en émurent auprès de leurs élus, à tel point que le Conseil général émit un vœu officiel auprès de l'administration, demandant leur mise à disposition immédiate auprès « des familles déjà si éprouvées par la guerre »[200].

Au 16 février 1921 (le 15 étant la date limite prescrite par la loi pour les demandes des familles souhaitant bénéficier d'un transport gratuit), 4741 familles avaient demandé le

[198] Discours du docteur Marcombes au cimetière des Carmes, lors de la cérémonie de la Toussaint en hommage aux morts pour la France. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 2 novembre 1920.

[199] Les maires et les sous-préfets répondirent en août et en septembre 1920. En fait, les estimations reposaient sur le nombre total de soldats décédés, soit près de 16 000.

[200] *A.D. Puy-de-Dôme*, R 077. Lettre du préfet au service de l'état civil et des sépultures militaires, au ministère des Pensions, 6 novembre 1920. Le préfet rappelait qu'il avait à sept reprises, par téléphone et par télégramme, demandé les 21000 formulaires attendus. Les formulaires devaient être remplis en double exemplaire. Une note manuscrite, inscrite en marge, précise qu'au 12 novembre, 16000 manquaient toujours.

transfert gratuit. Près de 30% des combattants décédés étaient concernés, un pourcentage comparable au résultat national[201].

Tableau 25 : Les demandes des familles pour le retour des corps des soldats (Puy-de-Dôme)

Arrondissement	Total des soldats morts pour la France	Total des demandes de transport adressées au 16 février 1921	%
Ambert	1625	580	35,7%
Clermont	6002	1221	20,3%
Issoire	2819	830	29,4%
Riom	3714	1411	38,0%
Thiers	1703	699	41,0%
Total	**15863**	**4741**	**29,9%**

(source : *AD Puy-de-Dôme*, R1077)

La répartition par arrondissement montre cependant une grande disparité dont les explications sont difficiles à fournir. Il semble que l'arrondissement de Clermont-Ferrand, plus urbain, ait été le moins pourvoyeur de demandes, avec un pourcentage de dix points inférieur à la moyenne départementale. Au contraire, l'arrondissement de Thiers, à la fois rural et ouvrier, présente la proportion la plus élevée de demandes. Etudiant les chiffres par communes pour l'arrondissement de Riom, Béatrix Pau-Heyries conclut que « le rapport à la mort différa entre les villes et les campagnes, entre la montagne et la plaine »[202]. Au-delà de caractéristiques sociologiques et anthropologiques des pratiques funèbres, il faudrait surtout ici se plonger dans une histoire individuelle du deuil. Qu'est-ce qui a prévalu dans la décision des familles ? Pour certaines, sept années étaient passées depuis le décès d'un proche datant des premières semaines du conflit. Demander un transfert, n'était-ce pas faire resurgir la douleur du deuil que l'on tentait d'adoucir ? Pour d'autres, l'attente du corps du défunt restait vive et le transfert indispensable à la résolution du deuil familial. Un exemple est rapporté par Desdevises du Dezert qui fait le récit de sa rencontre, en juin 1920, avec une institutrice portant le deuil de son fils unique, mort le 13 mai 1917, lors d'une mission de reconnaissance avec cinq de ses camarades : « La pauvre mère hypnotisée par sa perte ne voit que la mort de son petit. Elle l'avait, elle ne l'a plus ; avec lui, elle avait tout, et maintenant elle n'a rien. Le Lt Colonel du 95e Régiment a assisté à l'enterrement des cinq hommes. Le Colonel lui a écrit une belle lettre, lui a envoyé la croix de guerre, gagnée par son fils. Tout cela lui est bien égal ; c'est son fils qu'elle voudrait ; c'est son enfant qu'elle réclame, qu'elle ira chercher… qu'elle rapportera mort au village, puisqu'elle ne peut le ramener vivant. Tout en cette femme, respire la douleur tragique, inguérissable, qui ne finira qu'avec sa vie »[203].

De manière collective, les monuments aux morts se voulaient des tombes de substitution, pour les cas les plus fréquents d'absence de sépulture au village, qu'il s'agisse de disparus ou de soldats enterrés au front. Le monument de la commune de Joze, érigé au cimetière, comportait d'ailleurs une inscription gravée : « Leurs corps sont là-bas, leurs âmes sont ici ». En l'absence de corps, on fit parfois apposer sur le caveau familial une plaque à la mémoire du disparu. D'autres familles concentrèrent leurs efforts à retrouver le lieu d'inhumation sur le front, afin de s'assurer d'une sépulture décente pour l'être disparu. En

[201] Le secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants et Victimes de guerres estima qu'au total 240 000 corps avaient été restitués, soit 30 % des sépultures identifiées. Donnée indiquée par J.-C. Jauffret, *op. cit*. Mais ces chiffres sont à compléter, puisqu'ils ne concernent pas l'ensemble des morts du champ de bataille.

[202] Dans sa thèse, l'arrondisssement de Riom et celui de dans le Cantal lui ont servi de base à une étude à cette échelle du mouvement de réhinhumation. *Op. cit*., p. 495.

[203] DESDEVISES DU DEZERT, *op. cit*., Tome 19, folio 89, « Voyage de Clermont au Puy ». Le narrateur a rencontré cette institurice dans le train à Pont-de-Dore, le 26 juin 1920.

1920, la publication de l'Institution Sainte-Marie créa une nouvelle rubrique intitulée « Les tombes de nos morts ». Elle relatait les efforts consentis par les familles pour retrouver telle tombe de soldat ou tel emplacement supposé sur le champ de bataille, ou bien encore pour célébrer une cérémonie religieuse au front. Dans ce milieu catholique fervent, il s'agissait de rendre un véritable culte sur le champ de bataille et de s'assurer d'une sépulture chrétienne pour le disparu. Tel est le cas exceptionnel, par le luxe de détail de ses démarches et par la combattivité déployée par une mère pour donner une tombe chrétienne à son fils, le sous-lieutenant Jean de Guardia, tué dans le massif du Reichackerkopf, le 21 février 1915. Après avoir fait édifier un monument sur le lieu présumé de son décès, elle fit construire une église votive[204].

La correspondance échangée avec les autorités préfectorales révèle quelques aperçus sur l'état d'esprit de ces familles endeuillées. Ces témoignages sont précieux en ce qu'ils permettent une approche individualisée. Voici la lettre d'un père, un cultivateur de Bussières-et-Pruns, village de l'arrondissement de Riom, qui s'adresse au Préfet en juillet 1921. Sa demande est tardive car le corps de son fils, décédé à Sarrebourg en août 1914, vient juste d'être identifié : « Je viens donc Monsieur le Préfet vous prier de me faire envoyer son corps gare d'Aigueperse Puy-de-Dôme le plus tôt qu'il sera possible étant une nombreuse famille j'avais donné 4 fils à la guerre et 3 ont été tué, du moment que je sais ou un de mes enfants a été identifié c'est la seule consolation d'avoir son corps à reposer près de nous. J'espère que Monsieur le Préfet prendras ma juste demande en considération »[205]. Le transfert du corps est donc aussi souhaité pour permettre un certain apaisement, c'est aussi une « juste » revendication à l'égard de l'Etat, après un tel sacrifice patriotique. Par ailleurs, la question du transfert du corps fut parfois source de conflit familial. L'administration fut saisie de différends, souvent entre les parents du soldat et sa veuve, la mère par exemple demandant le transfert refusé par l'épouse[206].

---

[204] Elle entreprit d'abord des recherches pour retrouver le lieu exact de son décès sur le champ de bataille. Elle se rendit sur place au cours de l'été 1919. Le corps restant introuvable, madame de Guardia fit commander un monument, une croix commémorative à élever sur le lieu de la dernière offensive à laquelle son fils avait participé. En juin 1920, à la veille de l'inauguration du monument, elle fut avisée de l'identification de sa tombe dans un cimetière militaire. Le monument fut cependant inauguré au col des Sattel. La mère raconte dans une lettre adressée au Supérieur de Sainte-Marie tous les détails de la cérémonie. Le monument fut béni par le curé de Munster : « Enfin Jean est en terre sainte ! », concluait-elle. Le monument présente une croix de guerre, avec une couronne de laurier, supportée par un fût sur lequel court une palme avec la devise : « Pax in gloria ». (*La Bonne Parole*, 15 décembre 1920). Dans un deuxième temps, elle lança en 1924, un appel à souscription pour construire une église votive à Metzeral, en souvenir des soldats français morts en Alsace. *La Bonne Parole* publia l'appel pour ce monument du « Souvenir alsacien » (*La Bonne Parole*, 25 septembre 1924). L'entreprise était soutenue par des personnalités éminentes : citons le maréchal Fayolle et le maréchal Foch, les généraux Berthelot, de Castelnau, Gouraud ou Dubail, l'évêque et académicien Baudillart, Raymond Poincaré. Pour la financer, Madame de Guardia organisa aussi une vente de charité à l'Hôtel des Invalides, en décembre 1924.

[205] L'orthographe et la ponctuation sont celles de la lettre manuscrite. *A.D. Puy-de-Dôme*, R 1077. Lettre du 25 juillet 1921. Le fils J. C…, soldat au 16e Régiment d'infanterie, a été identifié deux mois plus tôt par le Bureau civil et militaire de Sarrebourg. Le 30 juillet, la réponse du Préfet au maire lui ayant transmis le courrier, est d'ordre purement administratif :une demande en double exemplaire doit être adressée, dans les trois mois suivant la date de notification de l'identification, directement au service des sépultures militaires du Ministère des Pensions.

[206] *Ibid*., Lettre du 12 octobre 1921. Le service de l'état civil et des sépultures informa ainsi la préfecture du Puy-de-Dôme de ce litige concernant une famille de la commune de Coudes. La veuve avait fait parvenir son opposition au transfert du corps de son mari. L'administration centrale précisait que seuls les tribunaux avaient qualité pour départager les requérants. Le dossier contient également une lettre du maire de Coudes averti du litige et qui tient à dégager sa responsabilité : « du moment qu'il y a conflit entre la veuve et la mère, la municipalité ne peut être rendue responsable si le transfert n'a pas lieu ». Il faut préciser que le secrétaire de la mairie avait reçu un blâme sévère du sous-préfet pour la négligence qu'il avait apporté dans la transmission des

Certaines familles choisirent d'organiser seules l'acheminement du corps de leur proche. Elles s'adressaient à des entrepreneurs de pompes funèbres et à des transporteurs. Des annonces apparaissent ainsi dans la presse régionale, proposant des services de transports[207]. Quelles étaient les motivations de ces familles ? Accélérer des procédures fastidieuses de mises en place des convois officiels ? Pouvoir suivre le retour du cercueil de l'exhumation à la ré-inhumation dans le caveau familial ? S'assurer un service adapté ? S'agissait-il aussi d'éviter un retour collectif et officiel, avec ses cérémonies ? Les sources restent muettes sur ces stratégies individuelles.

Par contre, les modalités de transfert collectif peuvent être précisées, de l'exhumation au retour des corps dans les villages. Après identification d'un corps[208], les familles étaient averties par l'autorité militaire et pouvaient alors en demander le transfert. Les conditions furent précisées par décret[209]. Après l'exhumation[210], les cercueils étaient regroupés pour constituer un *train funéraire*[211] à destination d'une gare régionale puis d'une gare départementale, avant la gare dite de déchargement, souvent proche du lieu d'arrivée de chaque cercueil. Le maire de la commune et le préfet concernés étaient informés par télégramme, au moins 24 heures avant l'arrivée du convoi. Il fallait encore prévoir le transport jusqu'au village, en charrette ou en voiture[212]. On ne peut établir combien de familles assistèrent aux exhumations. Il semble que, dans la plupart des cas, elles accueillirent le cercueil à son arrivée, à la gare proche du village.

Clermont-Ferrand, en tant que gare départementale, avait mis en place un dépositoire, selon les instructions du ministère des Pensions[213]. Des consignes suggéraient la discrétion pour les opérations de manutention[214]. En effet, l'arrivée régulière de convois importants,

---

demandes de transfert. Le conseil municipal avait été également blâmé. Le maire ne voulait donc être tenu pour responsable du différend.

[207] À titre d'exemples : « Exhumations du front. Partant prochainement pour Compiègne, Soissons, Reims, Château-Thierry et sur parcours, prendrait corps. S'adr[esser] Astier-Jarrier à Romagnat » (*L'Avenir*, 4 mai 1921). Ou bien, « Morts de guerre. Camion bâché partira incessamment pour région Verdun à la mer du Nord. Renseignements. Auguste Roche. Giat » (*Ibid*., 6 mai 1921). « Exhumations militaires. Région de Verdun. 2 places libres. Départ courant juin. Prix très réduit. Bardin-Goyon. Entraigues » (*Ibid.*, 25 mai 1921).

[208] J.-C. Jauffret, *op. cit.*. Il cite notamment le rôle d'un aumônier démobilisé qui publiait, dans le journal de sa paroisse, une rubrique « Autour des cimetières » où il donnait des informations précises sur des objets retrouvés, cherchant ainsi à faciliter l'identification des corps par les familles). Par ailleurs, le film de B. Tavernier, *La vie et rien d'autres*, a pour thème la recherche éperdue des familles des disparus sur le champ de bataille.

[209] *J.O*., 2 octobre 1920. L'exhumation et le transfert étaient au frais de l'Etat. Le transfert devait débuter le 1er décembre. Les premiers d'abord autorisés concernaient ceux réalisés par les familles, à leurs frais, sans emprunter la voie ferrée.

[210] Selon la procédure établie, les familles étaient prévenues dix jours à l'avance, de la date de l'exhumation où elles étaient représentées en permanence par des « délégués des familles », membre de l'association « Nouvelles du soldat ». Un fonctionnaire du ministère des Pensions assistait obligatoirement à l'opération.

[211] Les cercueils étaient envoyés d'abord dans une gare de regroupement, proche du lieu d'exhumation, puis des convois régionaux étaient progressivement formés dans une des quatre gares régulatrices, Brienne, Creil, Sarrebourg et Marseille.

[212] *Archives nationales*, F2-2124, op. cit. et J.-C. Jauffret, *op. cit*. La presse locale publia régulièrement des articles informant ses lecteurs des détails des procédures. Par exemple, *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 5 octobre 1920 et 24 janvier 1921.

[213] Il fallait envisager l'arrivée d'un wagon de quarante à cinquante cercueils, tous les mois ou tous les deux mois, à partir de février 1921. Le dépositoire devait cependant pouvoir accueillir une centaine de cercueils. *A.D. Puy-de-Dôme*, R 2769, Militaires morts pour la France. Dépositoire à la gare de Clermont-Ferrand. Circulaire aux Préfets, 8 janvier 1921.

[214] « Il importera évidemment que les manutentions s'exécutent hors de vues du public ; cette considération est de nature à influer sur le choix de l'emplacement, et aussi, peut-être, sur l'heure à laquelle les manutentions s'exécuteront ». *Ibid*., Circulaire du 25 janvier 1921. Un télégramme fut ensuite adressé au préfet du Puy-de-

l'aspect matériel et répétitif de leur logistique, pouvaient heurter le public. Dans les villages, les cercueils arrivaient en petits nombres, deux ou trois tout au plus. En règle générale, la famille avait prévu un corbillard pour recevoir le corps à la gare la plus proche. Le cercueil entrait alors dans le giron familial, souvent pour une veillée funèbre, avant une ré-inhumation prévue le lendemain. La procédure intégrait ainsi les rituels traditionnels accompagnant les décès. Parfois, la municipalité souhaita la mise en place d'un lieu public de recueillement pour permettre de rendre un hommage communal. La ré-inhumation devenait un acte comparable aux funérailles nationales organisées par la République.

Cependant, ces cérémonies plongeaient les communes, et de manière répétitive, dans une atmosphère funèbre. Comment rendre les honneurs aux chers disparus sans être submergé par ce climat ? Le maire de Celles voulut par exemple aménager en dépositoire une salle de classe de l'école, pour chaque nouvelle arrivée de corps rapatrié dans sa commune[215]. Tout en approuvant la démarche, le préfet s'opposa au choix du lieu. Egalement sollicité, l'inspecteur d'Académie refusa en raison d'une perturbation possible du service scolaire et, sur le fond, parce qu'il estimait « qu'on ne saurait plonger une école qui doit rester un lieu de gaieté, dans une atmosphère de tristesse, quel que soit le sentiment de gratitude et d'admiration que nous éprouvions à l'égard de nos glorieux morts »[216]. Dans de telles modalités techniques apparaît le dilemme de la ré-inhumation. Le village cherchait à rendre un hommage solennel mais on redoutait la redondance de cérémonies qui ravivait la peine des familles.

Les convois dans le département du Puy-de-Dôme

Pendant deux ans et demi, les retours se succédèrent dans le département du Puy-de-Dôme et ramenèrent, au total, 3930 corps. Les chiffres sont évocateurs de la mort de masse qui s'offrait, de manière répétée, à la vue des populations locales. À chaque arrivée prévue, les quotidiens régionaux en publiaient les listes par commune. Quarante-quatre convois furent ainsi organisés. Le premier arriva le 24 mars 1921, le dernier le 20 septembre 1923 (Annexe 79)[217]. Ils se succédèrent presque tous les mois, hormis des interruptions estivales en cas de fortes chaleurs[218]. Souvent, une dizaine ou une vingtaine des cercueils restaient au dépositoire de Clermont, avant un transfert ultérieur dans une autre gare. Les mairies des petits villages n'avaient pas toujours la possibilité de convoyer les corps à partir de la gare de déchargement[219]. Or, la préfecture avait averti qu'il n'y aurait pas de service prévu. C'était donc aux familles de s'organiser par leurs propres moyens.

À la gare de Clermont-Ferrand, un train était réorganisé en convois secondaires selon les lignes de chemins de fer du département. À titre d'exemple, on peut retracer l'organisation du premier convoi, arrivé le 24 mars 1921 et qui figure parmi les plus important organisé dans ce département. (Annexe 80). Les cercueils furent aiguillés dans sept directions ferroviaires,

---

Dôme pour lui signifier que les dépenses prévues pour le dépositoire étaient jugées trop importantes et qu'il fallait les limiter « dans l'intérêt national […] au minimum compatible avec [une] exécution décente ».

[215] A.D. Puy-de-Dôme, R1077. Lettre du 30 avril 1921.

[216] *Ibid*., 4 mai 1921.

[217] Tableau des convois.

[218] Le nombre de wagons fut bien plus important que prévu, et le rythme d'arrivée plus soutenu, avec plusieurs convois mensuels. Le nombre de cercueils était très variable. Le convoi le plus important, le 11 août 1922, en comporta 272, tandis que deux seulement furent déchargés des convois du 18 septembre 1921 et du 21 septembre 1922.

[219] *A.D. Puy-de-Dôme*, R1077. De nombreux courriers adressés par les maires au préfet témoignent de ces difficultés.

tandis que dix-sept restaient au dépositoire pour être acheminé dans la région de Clermont-Ferrand. Dans une organisation de ce type, sujette aux déconvenues matérielles, les polémiques ne manquèrent pas d'éclater, montrant l'extrême sensibilité au respect à l'égard des morts de la guerre. Des démarches administratives laborieuses pesaient sur les familles et il était difficile de supporter des retards dus à des changements impromptus. L'on souhaitait des garanties sur les conditions de déroulement des diverses phases. Pouvoir suivre le cercueil de l'exhumation à l'enterrement au village, c'était aussi effectuer le chemin du deuil que la guerre n'avait pas permis. C'était aussi s'assurer que le corps ramené était bien celui de l'être chéri. « Avec une organisation pareille […] une erreur est si vite arrivée », commentait *L'Avenir* à l'annonce de la procédure adoptée[220]. Au fond, la gestion administrative banalisée convenait mal aux transferts des corps. La correspondance adressée au Préfet révèle des dysfonctionnements dans l'annonce des arrivées. Des télégrammes étaient ainsi adressés à la préfecture par des familles inquiètes de ne pas savoir si le corps de leurs proches était dans le prochain convoi arrivant le lendemain ou quelques jours plus tard[221]. D'autres découvraient l'arrivée d'un cercueil dont le transfert n'avait pas été demandé[222].

2. Cérémonial et discours : le retour des victorieux ?

La cérémonie de ré-inhumation a valeur d'enterrement. Rituel familial, elle est aussi une commémoration publique et civique. Dans cette double perspective, étaient-ce des héros victorieux ou des victimes de la guerre que l'on accueillait ?

Les rituels d'accueil

Comme un enterrement, la ré-inhumation est une affaire familiale. Au fur et à mesure de l'arrivée des convois, les familles firent paraître dans la presse des « avis de transfert et de réinhumation », rédigés comme des avis d'obsèques. Selon les cas, la famille appelait à se réunir à la gare, au moment de l'arrivée du corps, ou bien parfois le lendemain à l'église pour l'office funèbre, ou bien encore au cimetière[223]. Mais la réception du cercueil prenait une

[220] Edition du 24 janvier 1921, « Comment sont faites les exhumations sur le front ».

[221] À titre d'exemple, le cas de la famille Vallent de Beauregard-L'Evêque, s'adressant au Préfet dans l'après-midi du 26 novembre 1921, et s'interrogeant sur la présence dans le prochain convoi du lendemain, du corps de leur parent. La réponse de la préfecture, transmise deux heures plus tard, est négative. *A.D. Puy-de-Dôme*, R1077.

[222] Par exemple, une veuve s'indigne auprès du préfet, en apprenant l'arrivée du corps de son mari dont elle n'a pas demandé le transfert et de surcroît, qui ne sera pas inhumé à Aubière où elle réside. « Car je le suppose l'orphelin de celui qui à payer de son sang la dette sacrée n'est pas un chien et la mère n'est elle pas qualifiée pour recevoir les restes de son époux à mon point de vue je crois que si. Au cas Mr le Préfet ou votre point de vue ne serait pas pareil au mien je vous prie de bien vouloir m'éclairer sur ce sujet et surtout à qui incombe la faute ou la responsabilité d'une pareille substitution ». (L'orthographe et la ponctuation sont celles de l'original). Dans ce cas précis, il semble que les parents du soldat avaient formulé la demande qui avait été prise en compte, dès lors que sa veuve n'avait pas explicitement signalé son refus d'un transfert. Cet exemple en dit long sur les différends familiaux qu'il put y avoir entre les parents et la veuve d'un combattant. *Ibid.*, Lettre de madame Chatain, habitant à Aubière, 24 avril 1921. Son mari, Francisque Chatain, soldat au 305e RI avait été tué dans la région de Moulins-sous-Couvent. Son corps devait être rapatrié au village de Nohanent. La réponse du préfet est adressée, le 27 avril 1921, au maire d'Aubière qui lui avait fait part du dossier.

[223] Par exemple, la dépouille de Jean Decitre, maréchal des Logis au 16e régiment d'artillerie, mort le 8 octobre 1914, est ramenée en gare de Clermont-Ferrand, le jeudi 24 mars 1921, par le premier convoi. Sa famille publie un avis d'obsèques et de réinhumation. Un convoi mortuaire est prévu au départ de la gare de Clermont, le

dimension civique, associant toute la société locale au deuil de la famille. À la gare départementale, un accueil officiel fut prévu pour chaque convoi funèbre. D'un point de vue administratif, à l'arrivée du train, le préfet ou son représentant devait autoriser l'ouverture des wagons plombés. Au premier convoi, la préfecture organisa la cérémonie en présence de toutes les autorités locales civiles et militaires, des représentants des groupements d'anciens combattants et des associations locales. Toute la population était invitée à y participer. Après une cérémonie à la gare, les corps furent transportés sur des prolonges d'artillerie jusqu'au cimetière[224]. Dans les petites communes, tous les conseils municipaux prirent des dispositions pour une réception solennelle au village. À Picherande par exemple, « il est décidé que le conseil municipal en entier, la section des sapeurs pompiers, rendront les honneurs, en corps constitués, au premier cadavre qui sera transféré »[225]. On chercha à organiser au mieux l'arrivée des corps, la commune prévoyant, quand elle le pouvait, un convoyage final au départ de la gare de Clermont-Ferrand[226]. Par la présence des élus locaux, l'accueil officiel se voulait un témoignage de sympathie aux familles endeuillées et de reconnaissance du village, pour « ses glorieux défenseurs »[227].

Les premières cérémonies furent grandioses. 1600 corps étaient rapatriés par le premier convoi du département et autant d'enterrements allaient donc être organisés. Plus encore que les cérémonies d'inauguration des monuments aux morts, l'accueil des ré-inhumés provoqua de très vives émotions, qui ne s'étaient pas jusque là publiquement manifestées. Plus de 1000 personnes attendaient à la gare d'Ambert à l'arrivée des dix-neuf premiers cercueils de l'arrondissement. Plus de 3000 à Thiers, où neuf corps étaient déchargés et où un cortège défila pendant plus de deux heures pour se rendre de la gare au cimetière. « Le recueillement de tous était intense et seuls le troublaient les sanglots et les pleurs », releva l'hebdomadaire catholique *La Croix d'Auvergne*[228]. On peut suivre en détail l'organisation de l'arrivée du premier convoi à Riom. À la gare, le commissaire de police procéda à l'ouverture du wagon transportant les cinq cercueils. Ils furent placés sur des chars et recouverts de fleurs et de couronnes. Les honneurs furent rendus par une compagnie du 105e régiment d'infanterie, puis un long cortège s'organisa. Derrière les chars funèbres, marchaient les familles des morts, puis tout le conseil municipal et le sous-préfet suivis par la population. Toutes les sociétés de Riom étaient présentes, enfants des écoles, sociétés de musique et bien sûr les groupements d'anciens combattants[229]. « Sur tout le parcours règne un profond silence, seulement interrompu par des sanglots que ne peuvent contenir les pères, les mères, les épouses, les enfants de ceux qui sont tombés pour que vive leur idéal », décrit encore *La*

---

samedi, pour se rendre au cimetière de Beaumont, situé à cinq kilomètres environ (Avis d'obsèques publié dans *L'Avenir*, 25 mars 1921).

[224] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Séance du 21 mars 1921. Communication de la préfecture à propos des dispositions prises pour la cérémonie.

[225] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 625 R3, op. cit., Délibération du 1er janvier 1921. Le conseil municipal accorda également des concessions perpétuelles gratuites « pour enterrer nos glorieux morts », précise la délibération. Un carré fut prévu dans le cimetière à cet effet.

[226] C'est le cas de la commune de Jumeaux qui envoie le garde-champêtre réceptionner le cercueil puis le transporter jusqu'au village. *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 581 R3, Délibération du 31 janvier 1921. La préfecture avait prévenu toutes les communes que le convoyage final n'était pas pris en charge. C'était aux mairies ou bien aux familles de prendre les dernières dispositions.

[227] Selon les termes employés dans la délibération du conseil de Jumeaux : « Le conseil municipal, désireux de manifester sa sympathie aux familles des soldats de Jumeaux « morts pour la France » et sa respectueuse reconnaissance à ses glorieux défenseurs du pays, décide qu'une délégation de deux conseillers assistera à chaque cérémonie de réinhumation. Les conseillers seront choisis dans l'ordre du tableau ». *Ibid*.

[228] *La Croix d'Auvergne*, 3 avril 1921.

[229] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 mars 1921.

Croix d'Auvergne[230]. Les cercueils furent conduits dans la cour de l'Hôtel de Ville où des anciens combattants les déposèrent au pied de l'autel de la Patrie tendus de draperies tricolores. Ce monument trouvait ici sa véritable fonction. Après un discours du docteur Grasset, le premier adjoint, toute la foule défila devant les cercueils. La cour de la mairie était devenue une chapelle ardente où un piquet de douze hommes et des représentants des sociétés riomoises restaient présents pour une veillée funèbre. Le lendemain, les cérémonies relevaient de la sphère privée. Mais elles furent suivies par la foule des habitants, dépassant largement le « cercle de deuil » (S. Audoin-Rouzeau) de la famille, des amis et des connaissances. À Riom, l'affluence fut grande aux différents offices religieux organisés par les familles[231]. La ré-inhumation permettait de suivre le rituel familial du deuil qui, jusque là, avait fait défaut : la veillée funèbre, la visite des proches, la messe, le cortège au cimetière et le recueillement sur la tombe. Mais ce cérémonial était accompagné par toute la société locale.

De semblables scènes eurent lieues dans les petites villes et les villages, où les arrivées étaient bien souvent réduites à l'accueil d'un ou deux cercueils. Mais la ferveur y était aussi forte, comme au village de La Goutelle où le premier corps ramené arriva par le deuxième convoi du 20 avril 1921. Le lendemain, les obsèques religieuses avaient lieu à l'église du village. Le bref compte-rendu de presse remarque une foule imposante constituée « de parents, d'amis et de connaissances accourus pour donner à ses restes glorieux une marque de gratitude et aux membres de sa famille le témoignage de leur sympathie ». Presque toutes les familles du village étaient représentées, note le journal qui relève aussi la présence des personnalités, les conseillers municipaux, les instituteurs et institutrices, « la plupart des anciens combattants ». Le deuil était conduit par la famille, le père du défunt, ses sœurs et ses beaux-frères. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre combattants. La foule apparut « émue et recueillie » au cimetière où, pour finir, il y eut quelques mots prononcés par le président de la société des anciens combattants[232]. Ainsi la cérémonie avait-elle relevé du rituel familial et de l'hommage officiel de la commune.

À la gare de Clermont-Ferrand, lieu de transit des cercueils, des cérémonies étaient organisées selon un rituel rapidement établi pour veiller les corps restés au dépositoire, avant un nouvel acheminement. Par exemple, le 7 juin 1921, le quatrième convoi arrivé en matinée, laissa cinq cercueils clermontois. Avec d'autres corps en attente d'un transfert, ils furent placés au dépositoire transformé en chapelle ardente. Chaque cercueil était drapé d'une tenture tricolore. Le sol était recouvert par des bouquets de fleurs et des couronnes mortuaires. Les parents veillèrent les corps, tandis que deux soldats montaient la garde à l'entrée de la pièce. En fin d'après-midi, la municipalité s'était rendue à la gare, accompagnée des sociétés d'anciens combattants et de nombreux habitants. L'heure avait été choisie afin de permettre aux employés de participer à une cérémonie qui se déroulait après la fermeture des ateliers et des usines. Une pluie diluvienne empêcha la formation d'un défilé. Mais tout le monde se recueillit devant les cercueils. Le lendemain, la Ville et les autorités militaires furent représentées au cimetière pour chacune des cérémonies funèbres réglées séparément par les familles[233].

La solennité et l'empressement populaire des premiers accueils se sont-ils démentis par la suite ? Lors de l'arrivée des convois suivants, on garda le même cérémonial au dépositoire de la gare de Clermont-Ferrand. Le protocole se voulait sans apparat, tout en rendant les honneurs aux héros morts pour la France. Pas de discours, mais dépôt de gerbes par une délégation officielle de la municipalité, de très nombreuses délégations des diverses autorités civiles et militaires, des associations de vétérans. Un piquet d'honneur restait en

[230] *La Croix d'Auvergne*, 3 avril 1921.
[231] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 27 mars 1921.
[232] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 23 avril 1921.
[233] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 8 juin 1921.

faction à l'entrée, jusqu'au départ du dernier cercueil. « La cérémonie, qui commence, hélas ! à se répéter, n'en reste pas moins impressionnante », notait *L'Avenir* en juillet 1921[234]. Cependant, la presse fut ensuite moins attentive à rendre compte en détail des cérémonies. En janvier 1923, *L'Avenir* publiait encore la liste des corps des militaires ramenés du front mais le journal ne faisait plus état de la cérémonie officielle[235]. Si les modalités d'accueil restèrent inchangées, une participation populaire massive s'était estompée tandis que les arrivées se faisaient moins nombreuses. Mais restaient les délégations officielles. Pour le retour du convoi du 28 mai 1923, *L'Avenir* remarquait surtout la présence « de nombreux anciens combattants, appartenant à toutes les sociétés de la Ville » et « des officiers délégués par tous les corps de la troupe de garnison »[236]. Les trois associations d'anciens combattants invitaient toujours leurs membres à venir saluer les dépouilles des soldats ramenés du front[237]. Et la cérémonie d'accueil gardait un protocole identique : recueillement des autorités civiles et militaires dans la chapelle ardente, en la présence d'un représentant du préfet et d'adjoints du maire de la Ville.

Dans les petites villes et dans les villages, la ferveur populaire semble s'être davantage maintenue. En novembre 1921, on recevait par exemple deux corps à Aubière. Toute la population participa à l'office funèbre puis se rendit au cimetière pour les ré-inhumations[238]. À Riom, on continua solennellement d'acheminer les cercueils de la gare à la mairie où ils étaient déposés sur l'autel de la Patrie et veillés jusqu'au lendemain. Mais parfois, les familles souhaitèrent les prendre en charge dès leur arrivée dans la commune, sans que l'on puisse établir leurs motivations exactes[239]. En outre, les associations locales restaient mobilisées pour participer activement à la cérémonie, quand il s'agissait de la ré-inhumation d'un des leurs. Dès le départ, elles cherchèrent à pérenniser les modalités de leurs premières participations à l'accueil des convois. À chaque retour du corps d'un instituteur, le syndicat départemental avait ainsi décidé l'envoi d'une palme destinée à être déposée sur sa tombe[240]. Plus généralement, les diverses associations d'un village mobilisaient leurs représentants à chaque arrivée.

Le cérémonial villageois s'apparentait à un enterrement officiel. C'est par exemple le cas en mai 1922, à Montaigut-en-Combrailles pour le retour d'un corps. Avec la compagnie de sapeurs pompiers, une forte délégation de la société de secours mutuels, tous les vétérans disponibles de l'association locale et d'autres délégations associatives, un important cortège s'est formé pour se rendre du bourg à la gare de Saint-Eloy-les-Mines où doit arriver le cercueil. La commune rend un hommage patriotique. Les délégations sont précédées de trois drapeaux crêpés de noir, sans doute celui de la commune et ceux des anciens combattants ou d'une société locale. À son arrivée, le cercueil est placé sur un corbillard décoré de drapeaux tricolores et chargés de couronnes. Le cortège se reforme pour gagner le bourg. Ce premier

---

[234] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 2 juillet 1921. Arrivée du convoi n°6, le 1er juillet.

[235] *Ibid*., « Retour de nos grands Morts », 10 janvier 1923. Annonce du convoi n°37 du 12 janvier qui comprenait 79 cercueils.

[236] Cet avant-dernier convoi concernait le retour de treize cercueils. *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 30 mai 1923.

[237] Par exemple, voir les annonces publiées dans *L'Avenir*, 2 février 1923.

[238] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 1er novembre 1921.

[239] Le 4 mai 1922, cinq corps arrivèrent à la gare de Riom avec d'autres cercueils envoyés ensuite dans l'arrondissement. Leurs prises en charge furent différentes. Le corps du soldat Jaffeux, originaire du faubourg de Mozac, fut déposé à la mairie, sur l'Autel de la Patrie et la ré-inhumation eut lieu le lendemain, après un office religieux donné en l'église Saint-Amable. La dépouille du caporal J. Brousse du 16e RI fut d'abord déposée à l'église où eût lieu un service religieux, avant son transfert au domicile de la famille. Les corps des soldats Pierre Debord et J. B. Piedgrand furent également déposés aux domiciles de leurs familles. *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922. Le compte rendu stipule que « malgré la fréquence des funèbres convois, la population de notre cité fait effort pour rendre à ceux qui sont morts pour la France l'hommage pieux qui leur est dû ».

[240] *Bulletin syndical des instituteurs du Puy-de-Dôme*, 20 avril 1921. Compte-rendu de la réunion du comité départemental du 7 avril 1921.

accueil par les délégations à la gare du chef-lieu de canton est redoublé au village par celui de la population. À l'entrée de Montaigut, attendaient les enfants des écoles et leurs maîtres, une délégation du conseil municipal, une autre de la gendarmerie et « une foule compacte et émue ». Il y eut un tour de ville, avec un arrêt place de la mairie puis on se rendit pour l'absoute à l'église avant de rejoindre le cimetière. Le maire et le directeur de l'école firent des discours[241]. Cet accueil officiel des morts de retour au village n'est pas sans rappeler celui des combattants survivants en 1919 et en 1920.

Dans les années suivantes, la mobilisation villageoise ne fléchit pas. En 1924, les arrivées sont désormais individuelles. En effet, le transfert de corps suit la découverte fortuite d'un cadavre ou bien une identification tardive. À la lecture des entrefilets parus dans la presse, l'émotion parait toujours aussi forte. Selon un cérémonial inchangé, les autorités locales, les asociations et la population d'un village continuent d'être présentes pour accueillir un nouveau corps et entourer une famille éprouvée. C'est par exemple le cas au village de Jumeaux, le 28 juillet 1924. Selon un rituel désormais classique, toute la population est venue à l'entrée du village pour accueillir « la glorieuse dépouille ». En tête les enfants des écoles, puis les associations, « L'Etoile de Jumeaux » et la société musicale. Le char funèbre, orné de drapeaux tricolores, est encadré par la compagnie de Sapeurs Pompiers. Le conseil municipal, les personnalités locales, les fonctionnaires… Toutes les notabilités assistent aux funérailles. Le deuil est conduit par « le père du défunt qui depuis 10 ans bientôt attendait les restes de son cher enfant », précise le compte-rendu de presse qui note encore la participation d'une foule « imposante et recueillie »[242].

À comparer les rituels urbains et les cérémonies villageoises de ré-inhumation, on pourrait conclure hâtivement à un certain détachement de la part des populations urbaines. Certes, la ré-inhumation n'est plus une grande cérémonie patriotique en ville et elle s'apparente désormais à un enterrement traditionnel. Mais n'est-ce pas en fait la différence de pratique funèbre qui est ici mise en lumière, entre un milieu urbain où elle est plus anonyme et une société villageoise où les funérailles restent suivies traditionnellement par toute la communauté ? Au fond, après les premières cérémonies grandioses, les funérailles des réinhumés concernèrent en ville plutôt des intimes, la famille et les proches, quand le village offrait un cadre de sociabilité plus élargi. Mais partout, les sociétés locales restèrent très attentives au bon déroulement des cérémonies.

Il y eut des polémiques soudaines, montrant que la susceptibilité restait vive, quand étaient en jeu l'hommage et le respect dus aux morts de la guerre. Un retard de quelques minutes du maire et l'absence de discours provoquèrent par exemple un incident au conseil municipal d'Issoire. L'élu fut accusé « de n'avoir pas reçu avec la solennité désirable » les corps ramenés. Le maire s'en défendit, rappelant qu'il avait fait adopter des règles dès la première arrivée, permettant un traitement égal de tous les convois[243]. L'accueil se voulait sobre mais solennel, et susceptible d'être perpétué les années suivantes. D'ailleurs, le maire d'Issoire mit en garde contre des cérémonies trop imposantes que l'on ne pourrait réitérer à l'identique. « Les municipalités qui ont décidé de recevoir les premiers convois en faisant une grande manifestation, ne tarderaient pas à le regretter », annonça-t-il. C'est au nom du principe d'égalité que ce maire avait arrêté un protocole dès le départ, « tous les morts

---

[241] *L'Avenir du Puy-de-Dôme*, 7 mai 1922.

[242] Cérémonie pour le retour du corps de Louis Barreyre, caporal au 30e bataillon de chasseurs alpins. *Le Moniteur*, 4 août 1924.

[243] *Archives municipales d'Issoire*. Séance du 30 avril 1921. À l'origine de la polémique, on retrouve le conseiller G. Martin, habituel opposant municipal. Le maire « ne peut accepter toute insinuation qui tendrait à faire accréditer que la municipalité n'a pas le respect des morts pour la Patrie. Il a été entendu avec le représentant du Gouvernement, lors de l'arrivée du 1er convoi de deux corps, qu'aucun discours ne serait prononcé car ce qui serait adopté pour le 1er convoi devrait être adopté par tous les convois qui se succèderont pendant plusieurs années peut-être ».

réinhumés devant être traités sur le pied de la plus stricte égalité, de même qu'ils ont été égaux devant la mort ». La polémique portait aussi sur le type de cérémonie à adopter : recueillement et cérémonie funèbre ou commémoration glorieuse rehaussée par une série de discours. Le choix du maire d'Issoire était celui d'une cérémonie patriotique sobre, essentiellement funèbre. Plus vive encore fut la polémique provoquée par un incident lors de l'accueil du dixième convoi en gare de Clermont-Ferrand. Le piquet d'honneur habituellement présent n'était pas là et il n'y eu pas non plus de délégation militaire au départ des divers convois. En outre, un « wagon malodorant » avait été nettoyé à proximité du dépositoire. Les sociétés d'anciens combattants s'en émurent et publièrent une protestation commune. « Ils estiment que leurs camarades ramenés du front et leurs familles ont droit à plus d'égard et plus de respect et demandent que de pareils faits ne se reproduisent plus », indique le communiqué signé par la Fédération des mutilés, l'UNC, l'association amicale des Anciens Combattants et l'ARAC[244]. Alerté par ses propres services, le préfet s'en plaignit auprès de la compagnie de chemin de fer PLM. Il regrettait également les changements d'horaires et de dates dans les opérations de correspondance : « Ces retards ont occasionné des déplacements des attentes et de multiples démarches qui expliquent la nervosité si facile en pareille circonstance, à la fois des familles et des municipalités »[245].

Les discours : Le sens du combat

Les discours sont très brièvement relevés dans la presse. La parole n'étant prise que très rarement par un membre de la famille du défunt, ils sont essentiellement le fait d'élus municipaux, de représentants d'associations d'anciens combattants ou de membres de sociétés locales. Contrairement au retour des régiments et à l'accueil des combattants de la guerre, les ré-inhumations ont pour particularité d'associer dans une même cérémonie la reconnaisance collective et un accueil nominatif de soldats morts pour la France. C'est à la fois un geste collectif et un accueil familial. La commune reçoit les dépouilles de ses soldats en même temps que des familles organisent les funérailles de l'un des leurs. La ré-inhumation relève donc d'un processus caractéristique de la mort de masse et d'une réindividualisation. Cette double appartenance donne-t-elle une tonalité différente aux discours de réception des corps ?

L'accueil garde un fort accent patriotique. Les prises de parole donnent un sens au sacrifice réalisé pour la patrie. L'image d'une guerre défensive est souvent au cœur du discours honorant ces soldats morts loin de leurs villages, désormais inhumés dans leur terre natale, celle qu'ils ont si vaillamment défendue. Or, leur retour se fait à la gare, un lieu symbolique de leur départ à la guerre, lieu associé au souvenir de la résolution patriotique d'août 1914. « Mères, épouses, enfants, les voici ! Au jour déjà lointain où, pour la dernière fois, au seuil de cette même gare, vous les avez embrassés, votre cœur aimant a eu, j'en suis certain, l'horrible vision d'aujourd'hui », s'exclame le maire de Clermont-Ferrand, à l'arrivée du premier convoi[246]. Après l'annonce du décès, ajoute-t-il, « abîmés dans votre chagrin, torturés par la douleur, vous n'avez eu qu'un seul espoir : les ramener près de vous, les

[244] *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 5 novembre 1921.
[245] *A.D. Puy-de-Dôme*, R1077. Courrier du 10 novembre 1921.
Les erreurs de destinations ou les changements d'horaires provoquent des incidents pénibles. Ainsi la foule s'impatiente à la gare de Riom, le 5 novembre 1921, quand le wagon initialement prévu était resté en gare de Clermont. Un cousin d'un disparu s'offrit de ramener en voiture à Riom les deux cercueils attendus (*Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 13 novembre 1921).
[246] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Procès-verbaux de délibérations. 1921, p. 515-517. Discours du 24 mars 1921.

ensevelir dans cette terre d'Auvergne, pour le salut de laquelle ils étaient tombés ». À Riom, parlant au nom de la municipalité, le docteur Grasset se souvient aussi de leur départ : « L'appel déchirant de la Patrie en danger les arracha en août 1914 à leur sérénité et les porta à la frontière envahie ». Il insiste sur leur « sacrifice de tout pour le salut commun », leur « interminable martyre » : « Leur mort a permis à la France de vivre et d'échapper à l'esclavage ». Et, conclut-il, « notre France une et indivisible, est faite de la terre de toutes nos provinces arrosée du sang de nos fils [247]». Devant le cercueil de son ancien élève, un professeur, également conseiller municipal de Riom, salue à son tour « leur retour à la terre ancestrale »[248]. Lors d'une autre cérémonie riomoise, un adjoint au maire évoque « nos morts héroïques qui reviennent du front pour dormir sur leur terre natale […] Que de souffrances leur a-t-il fallu subir pour que notre sol soit délivré de la souillure de l'ennemi, Paris menacé, la partie la plus riche de nos provinces envahie, la fleur de notre jeunesse impitoyablement fauchée dans une lutte gigantesque contre un adversaire plus nombreux et mieux armé »[249]. Tous ces discours mettent en valeur la représentation d'un combat pour la défense du sol natal. En effet, le sacrifice défensif engage la reconnaissance nationale mais aussi la gratitude de la communauté locale. Il associe la grande nation et la petite patrie[250], qui, dans son acception républicaine, fut sans doute un des ressorts de la résolution patriotique de la Grande Guerre. Par ailleurs, la fête de la victoire en 1919 avait symbolisé le triomphe des armées de la nation. Aussi n'est-il pas surprenant de retrouver dans le premier discours d'accueil du maire de Clermont-Ferrand, un rappel de cet événement commémoratif, avec le défilé des drapeaux et le chant national entonné par les vainqueurs sous l'Arc de triomphe, et dont le docteur Marcombes cite les deux premiers vers. S'adressant aux morts, il précise : « Vous n'aurez pas connu le jour inoubliable, jour de gloire et de fierté, où dans Paris, par une matinée de juillet, dans Paris où flottaient partout nos soies tricolores, a défilé, magnifique, la grande Armée de la Victoire. Vous n'êtes pas passé sous l'Arc triomphal dont les chaînes s'ouvraient pour la première fois devant les vainqueurs […] Et cependant, si l'univers a pu voir ce spectacle sublime de soldats plus grands que les plus grands, marcher dans une apothéose, c'est à vous les sacrifiés, qu'il le doit »[251]. Enfin, dans les milieux catholiques, le sacrifice patriotique est aussi martyr chrétien. Le conseiller général et député Trincard-Moyat accueille ainsi à Vertaizon « deux sublimes héros », les deux fils du maire, Rochette de Lempdes. S'adressant aux parents, il entend montrer la noblesse de leur sacrifice portée par leur tradition familiale : « Vous avez […] fait à la Patrie le double et douloureux sacrifices de vos deux enfants. Vous l'avez fait en chrétiens. Vos cœurs meurtris se sont penchés vers d'autres cœurs meurtris, qui ont fit le même sacrifice ; vous pouvez avec fierté, ajouter au blason de la famille, la palme de vos martyrs »[252].

Les discours s'attachent à glorifier un engagement consenti. Il « a fait délibérement le sacrifice de sa vie au pays qui fut à travers les siècles le champion de l'Idée », retient un

---

[247] *Riom Républicain*, 27 mars 1921. Discours à l'arrivée d'un convoi de 68 cercueils pour l'ensemble de l'arrondissement de Riom, le 26 mars 1921.

[248] *Riom Républicain*, 10 avril 1921. Discours de M. Caux aux obsèques de Marcel Fonfreide, Saint-cyrien et sous-lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied.

[249] *Ibid*. Cérémonie du 2 avril 1921, pour la ré-inhumation de Georges Cornet sous-lieutenant au 1e Génie et de François Aubry, sous-lieutenant des tirailleurs marocains.

[250] J.-F. CHANET, « La petite patrie », *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000*, sous la direction de J.-P. Rioux et J.-F. Sirinellli, Tome 1, Hachette Littérature, p. 285-293.

[251] Discours du 24 mars 1921 à la gare de Clermont-Ferrand, *op cit*.

[252] *La Bonne Parole*, 25 septembre 1922. Récit de la cérémonie de réinhumation du 12 août à Vertaizon. Le sergent Henri Rochette de Lempdes, élève saint-cyrien, était un ancien élève de l'Institution Sainte-Marie. Il est enterré avec son frère Paul, engagé volontaire, tué quelques mois avant lui.

conseiller municipal lors de la réinhumation d'un sous-lieutenant au cimetière de Riom[253]. Le thème est souvent central quand l'orateur est l'ancien maître d'école, celui qui a inculqué l'amour de la patrie et qui est mieux à même de glorifier le sacrifice réalisé pour « cette patrie la France, terre de justice, d'humanité, de liberté ; terre de beauté, d'esprit clair, de saine raison, de sacrifice à toute idée généreuse », que veut souligner Montjotin, le directeur de l'école de Riom, à l'occasion du retour du corps d'un ancien élève : « Il ne s'illusionnait pas sur le danger ; le sacrifice était consenti. Il ne demandait qu'une chose, contribuer au triomphe de son pays, comme à venger la mort des camarades perdus ». De ce soldat, il faut « garder un exemple de droiture, de gaieté souriante, de courage, de fierté française »[254]. Les discours sont aussi l'occasion de proclamer la dette contractée auprès des morts de la guerre. Elle implique l'obligation de poursuivre l'engagement patriotique pour permettre le relèvement du pays et pour donner une perspective au sacrifice du temps de guerre. « Cette manifestation est pour nous comme le symbole de notre profonde gratitude, de notre admiration infinie, et aussi de nos espérances et de notre foi en l'avenir », assure le maire de Clermont-Ferrand »[255]. « Le sacrifice de nos enfants nous a valu la victoire : 1 500 000 braves sont tombés pour que la France soit plus libre et plus grande. Notre patrie sort de la lutte plus glorieuse que jamais, mais terriblement meurtrie et nous devons tous nous unir pour aider à son relèvement »[256].

Au moment de la mise en terre, le discours est centré sur le souvenir du défunt. L'hommage se fait alors plus individualisé. Mais les journaux détaillent peu ces aspects. Le récit de la guerre menée par chaque soldat est souvent résumé à quelques formules convenues mettant en valeur son héroïsme. Des références plus précises concernent parfois les circonstances de la mort. Les citations militaires sont lues également. Mais au fond, le discours reste stéréotypé. Ainsi un combattant du service de santé est-il mort par éclat d'obus en voulant secourir un malade : « Son dernier geste fut un acte d'héroïque dévouement », relève un conseiller municipal[257]. Un autre soldat « fut envoyé dans la fournaise de Verdun d'où il revint, puis dans les marécages de la Somme où il devait trouver la mort le 5 septembre 1916 ». Le maire de son village lit ensuite la citation qui mettait en exergue l'héroïsme de ce combattant décoré de la légion d'honneur et « mort en héros »[258]. D'un autre combattant, on retient l'engagement volontaire à 19 ans : Antoine Renard, sous-lieutenant au 305e régiment d'infanterie est mort deux ans plus tard, en 1916, au fort de Vaux. Dans son discours, le représentant du collège de Riom, chargé d'honorer sa mémoire, souligne l'engagement de toute une famille, celui de sa mère infirmière pendant toute la guerre, celui de son père ancien professeur du collège, également mobilisé[259].

Les cérémonies de ré-inhumation sont aussi l'occasion d'affirmer la portée pacifique de l'immense sacrifice réalisé par le pays. « Plus de guerre ! Que ce soit notre cri d'espérance. N'avons-nous pas cru, en effet, que ce serait la dernière, alors que là-bas, dans la boue, stoïquement, vous supportiez intempéries, misères et privations ? N'avez-vous pas pensé, en

---

[253] Discours de Caux, conseiller municipal et professeur au collège de Riom, pour l'enterrement le 3 avril 1921, de Marcel Fonfreide, sous-lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied. *Riom Républicain*, 10 avril 1921.

[254] Cérémonie du 1er mai 1921 pour le retour du corps de Marcel Brun, soldat au 38e régiment d'Infanterie. *Riom Républicain*, 8 mai 1921. Montjotin intervient en sa qualité d'ancien maître d'école du disparu et comme représentant de la société lyrique et de la société de gymnastique (l'Alerte) auxquelles ce soldat avait appartenu.

[255] Discours du 24 mars 1921. *Op. cit.*

[256] Cérémonie du 2 avril 1921. Discours de M. Bonieux, adjoint au maire de Riom, à l'arrivée des corps du sous-lieutenant Georges Cornet au 1e Régiment du Génie et du sous-lieutenant François Aubry des tirailleurs marocains. *Riom Républicain*, 10 avril 1921.

[257] Ré-inhumation le 20 juin 1921 à Riom du sous-aide-major Joseph Moissinac, mort le 27 septembre 1918. *Riom Républicain*, 26 juin 1921.

[258] Discours du maire M. Geneste, au cimetière de Saint-Jean-des-Ollières, le 30 octobre 1921 pour la ré-inhumation du lieutenant Emile Ronet du 16e régiment d'artillerie. *Le Moniteur*, 7 novembre 1921.

[259] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 20 août 1921. Discours du docteur Felgeyrolles.

vous immolant, que vous sauviez ainsi, à tout jamais, la vie de vos fils et de vos frères ? Le monde entier doit le comprendre et nous, Français, pour rendre effectif cet ardent désir, restons unis ! Unis, pour que notre patrie victorieuse, mais, hélas ! meurtrie, puisse travailler à sa reconstitution. Unis, pour que nous puissions imposer notre volonté de paix ; unis pour que la France ne connaissant plus d'aurore sanglante, cueille, à pleines mains, la moisson, dont le sillon fut arrosé du sang de ses héroïques enfants »[260]. Rappeler l'espoir de paix définitive restait important lors d'une cérémonie destinée justement à montrer l'ampleur des sacrifices consentis.

La ré-inhumation a été un cérémonial du retour qui participe à la ritualisation de la sortie de guerre. Très souvent l'accueil familial et communal des corps s'est réalisé à la gare, qui, là encore, constitue un seuil[261]. Ce rituel a été vécu par les communautés endeuillées comme celui du retour de la guerre. Il est aussi un « rite de réincorporation » (L. Smith)[262].

Les prises de paroles au moment des rituels de ré-inhumation s'inscrivent dans la veine des discours entendus lors de l'inauguration d'un monument collectif. Ces cérémonies relèvent d'un même ensemble, l'enterrement des morts à la guerre. Cependant, les ré-inhumations montrent une ferveur familiale et populaire plus prononcée. Elles relèvent d'un acte individualisé propre à chaque famille et aussi d'une solidarité endeuillée au nom de l'union nationale. Elles appartiennent alors au mouvement commémoratif des morts de la guerre qui engagent les communautés en deuil. En cela, les monuments aux morts et leurs cérémonies, les cérémonials de ré-inhumation sont bien des moments de remémoration des sacrifices de la victoire. Les premiers sont des sites de la mémoire et du deuil[263], les deuxièmes des situations du souvenir et des rituels du deuil de guerre.

Toutefois, l'héroïsation de ces morts à la guerre prend un visage différent de celle des combattants survivants. Peu de glorification de la victoire dans les discours, sur les monuments aux morts. La figure du combattant mort à la guerre est celle d'une victime, une victime héroïque plutôt qu'un héros victorieux. Ce glissement également apparent dans la glorification de tous les soldats, apparaît ici comme totalement réalisé. On sacralise leur sacrifice mais la glorification de leurs vertus est moins évidente. Le héros mort au combat est-il un vaincu ? Une telle image aurait été considérée comme infamante. Pourtant, aux termes de l'étude de ces rituels, les morts au combat prennent la figure de sacrifiés au service de la victoire plutôt que de soldats victorieux – une figure victimaire plus évidente encore dans les cérémonies de ré-inhumation.

Dans ces cérémonies au village – ré-inhumations et inaugurations de monuments aux morts –, l'accent a donc été mis sur le rappel d'un sacrifice patriotique. Peut-être parce que la communauté locale a confusément conscience que ce sacrifice consenti représente un effort inédit de la part d'une France désormais meurtrie par la guerre et qui peine à s'en relever. Le pacifisme devient obligation voire nécessité, comme si se diffusait le sentiment qu'août 1914 et la mobilisation patriotique de toute la nation seraient difficile à renouveler. On remémore le sacrifice de combattants désormais davantage perçus comme des victimes du conflit que comme soldats victorieux. C'est cet engagement qui est héroïsé plus que la posture victorieuse. Cette évolution visible dans les cérémonies du deuil de guerre peut avoir marqué l'ensemble des commémorations et des fêtes de l'après-guerre.

---

[260] Discours du maire, le 24 mars 1921 à la gare de Clermont-Ferrand. *Op. cit*.

[261] B. CABANES, *op. cit*., p.455.

[262] Leonard V. SMITH, *The Embattled Self. French Soldiers'Testimony of the Great War***,** Cornell University Press, 2007, p. 43-59.

[263] J. WINTER, *Sites of Memory, Sites of mourning. The great War in European cultural history*, Cambridge University Press, p.29 et s. Voir en particulier les pages concernant les commémorations, p. 50-53.

CHAPITRE 2 L'INSCRIPTION DE LA VICTOIRE DANS LES CELEBRATIONS DE LA GUERRE

Plus de deux ans et demi après la guerre, le bureau syndical des instituteurs s'interrogeait sur une éventuelle reprise de leur fête annuelle, délaissée depuis 1914. « La vérité, c'est qu'on est encore mal revenu des bouleversements et des stupeurs causés par la guerre. Rien ne s'oppose à ce que nous reprenions l'ancienne tradition pour l'organisation de nos fêtes annuelles »[264], avait-on conclu. La fête fut prévue début août, à l'issue de l'Assemblée Générale du syndicat. « Nous espérons revoir la joyeuse jeunesse des fêtes d'avant-guerre »[265]. Ce milieu enseignant, comme d'autres, éprouvait des difficultés à envisager un retour à la fête. Dans l'atmosphère endeuillée, il ressentait aussi une certaine nostalgie pour l'insouciance d'avant-guerre. Après le foisonnement des commémorations de l'année 1919, les célébrations de la guerre se normalisent néanmoins. Elles intègrent le calendrier festif traditionnel et le cadre de la sociabilité républicaine. Date importante de cette période, l'anniversaire du cinquantenaire de la Troisième République en 1920 a entraîné de longs débats sur ses modalités, débats dans lesquels la victoire de 1918 prit une place centrale. Ne fallait-il pas célébrer la victoire comme résultat éclatant du régime républicain ? Le sentiment républicain et le sens de la victoire pouvaient-ils s'accorder, ou bien le premier continuait-il de souffrir d'un certain retrait devant l'omniprésence du patriotisme victorieux ? Plus largement, dans l'ensemble des fêtes de l'après-guerre, la victoire était-elle encore au cœur des commémorations de la guerre ?

I. La célébration de la victoire et la fête républicaine

En 1919, la grande célébration officielle de la victoire avait pris appui sur la traditionnelle fête nationale du 14 juillet. Par la suite, la fête républicaine garda-t-elle la marque des années de guerre et celle de la fête de la victoire de 1919 ? Après avoir analysé les fêtes du 14 juillet 1920, on recherchera la perception de la victoire au moment du cinquantenaire de la proclamation de la République, avant de prendre la mesure de son évolution dans les célébrations de la fête nationale des années 1921 à 1924.

1. Le 14 juillet 1920 marqué par l'empreinte de la guerre

La fête de l'armée victorieuse

Le 14 juillet 1920 s'inscrit dans la poursuite des éclatantes fêtes de la victoire de 1919. Il apparaît dans le département du Puy-de-Dôme comme « une splendide manifestation de foi patriotique et républicaine », selon *Le Moniteur*[266]. L'événement central en fut le défilé

[264] *Bulletin syndical des instituteurs du Puy-de-Dôme*, 20 mai 1921. Réunion du Comité départemental du 12 mai.
[265] *Ibid*, 20 juillet 1921. Réunion du comité directeur du 7 juillet. La fête devait se tenir le 4 août, soit le premier jour des vacances d'été.
[266] C'est le titre de l'article du *Moniteur*, le 15 juillet 1920.

militaire qui gardait ainsi sa place acquise lors des années de guerre. Comme l'année passée, les armées victorieuses furent acclamées. Plus dynamique qu'auparavant, intégrant des exercices de mise en batterie effectués par le 53e régiment d'artillerie, la prise d'armes fut à Clermont-Ferrand une démonstration de la puissance de l'armée victorieuse[267]. L'exercice voulait montrer la force de l'artillerie de campagne. « On sait quels services l'artillerie portée a rendus au cours de la campagne grâce à ses capacités de déplacement rapide permettant de la transporter d'un point à l'autre du front et d'opérer des concentrations déjouant les plans de l'ennemi », note *Le Moniteur*, pour qui l'exercice donnait aux Clermontois « une idée de la valeur combative de ces régiments formés pendant la guerre »[268]. Puis trois compagnies du 92e régiment d'infanterie et des sections des autres régiments clermontois présentèrent tous les types d'armes de la garnison[269]. Enfin, quatre escadron de Chasseurs effectuèrent une charge jusqu'au pied de la tribune officielle, soulevant l'enthousiasme du public.

La fête nationale est l'occasion de rappeler le sens de la victoire. Le maire de Châtelguyon fait du drapeau tricolore l'emblème du triomphe, « le rouge rappelle le sang de nos héros, le blanc dit au monde entier combien notre cause est juste, le bleu, tout comme un morceau de l'azur du ciel, symbolise notre triomphe »[270]. On continue de percevoir la victoire comme une purification nationale. Ainsi le discours du docteur Fénolhac, le maire et conseiller général de Combronde, qui « a montré quelle grande différence existe entre la France de 1870, vaincue et humiliée et la France d'aujourd'hui, victorieuse et purifiée des souillures de l'étranger. En terminant, il a levé son verre à l'ouvrier inoubliable de notre victoire, l'immortel poilu de la grande guerre »[271].

Les cérémonies rendent ainsi hommage aux combattants, en particulier par l'attribution de décorations. Une nouvelle fois, l'émotion est forte quand à Clermont-Ferrand, des médailles décernées à titre posthume sont remises aux familles[272]. En l'absence de cortège militaire dans les villages, les démobilisés sont aussi appelés à défiler, en civil comme à l'accoutumée. Souvent, un banquet regroupe les anciens combattants. Le Crest voit ainsi défiler toutes les sociétés locales avec le concours d'un groupement d'anciens combattants. Ils participent ensuite au banquet fraternel, avant l'ouverture du bal organisé sur la place publique[273]. À Nohanent, c'est l'ancien comité radical-socialiste qui offre son propre drapeau au groupe des anciens combattants. Ce don symbolise l'hommage rendu aux « défenseurs de la patrie » que l'on tient à honorer le jour de la fête républicaine, comme pour mieux souligner leur dévouement patriotique. On se rend ensuite devant le monument aux morts pour y déposer des fleurs, avant de partager un vin d'honneur offert par la section des combattants, puis de participer à un banquet[274]. Perpétuant les habitudes des fêtes du temps de la guerre, des quêtes au profit des victimes de guerre sont organisées durant la journée[275].

---

[267] Une suite de canons de 75, placés sur des plate-formes tractées, évolue en huit. Le matériel est prestement déchargé par le moyen de plans inclinés. Les canons sont mis à feu.
[268] Op. cit.
[269] Une section montre ses mitraillettes, portées par des mulets. Toutes les armes défilent, trois sections à pied du 113e régiment d'artillerie lourde et deux compagnies à pied du 13e Escadron du train. On exhibe les canons, une batterie de 75 porté, une section de 155 long attelé à dix, une batterie de 105 attelé à six. En outre, le corps des sapeurs pompiers a présenté ses nouveaux matériels, pompe à incendie et ambulance automobiles.
[270] *Le Moniteur*, 18 juillet 1920. Discours du maire M. Genestier.
[271] Selon le résumé de son discours le 14 juillet à Combronde, *Le Moniteur*, 18 juillet 1920. Voir aussi le compte-rendu de *L'Avenir*, 20 juillet.
[272] Parmi les décorés, la presse relève les fils des personnalités. Ainsi le général Mordacq remit à madame Linder, la femme du général commandant le 13e Corps, la croix de la légion d'honneur pour son fils mort le 27 août 1914 et qui était sous-lieutenant au 87e régiment d'infanterie.
[273] *Le Moniteur* et *L'Avenir*, 19 juillet 1920.
[274] Le comité radical-socialiste vient de prononcer sa dissolution. *L'Avenir*, 23 juillet 1923.
[275] S. SOURIE, *op. cit.*, p. 147.

Dans les défilés, lors des banquets ou à l'occasion des concerts des sociétés lyriques locales, La Madelon et La Marseillaise sont désormais les deux chants presque systématiquement interprétés.

La fête nationale est alors l'occasion de répéter les rituels d'hommage aux morts de la guerre. La plupart du temps, en l'absence de monument, une cérémonie est prévue au cimetière. Des couronnes et des fleurs sont déposées sur les tombes des militaires ou bien au pied de la grande croix[276].

L'éclat de la fête populaire

Le 14 juillet 1920 produit un certain faste, dans la continuité de la fête nationale de la victoire de 1919. La célébration fut très populaire. *Le Moniteur* décrit la foule clermontoise qui se presse pour la revue, aux alentours de la place Gambetta. « Les toits des immeubles voisins étaient aussi bien garnis que les trottoirs », est-il noté[277]. Cependant, la presse rend compte d'un nouveau climat. Dans les fêtes, elle se plaît à retrouver les réjouissances d'avant 1914[278]. À Clermont-Ferrand, « on se serait cru revenu à un des beaux jours d'avant-guerre ; des toilettes claires dans les tribunes bondées, de bons athlètes vivement applaudis par un public enthousiaste », commente *Le Moniteur* à propos des jeux organisés au stade des Ormeaux. La description tranche avec celle des commémorations de l'après-guerre. L'atmosphère paraît plus joyeuse. Dans la foule, ce sont les tenues claires qui se remarquent, non les habits de deuil.

Les programmes des festivités se sont étoffés. D'autant que les municipalités semblent moins souffrir des pénuries de la première année de paix et de ses restrictions budgétaires. À Clermont-Ferrand, la nouveauté est le premier couronnement de la rosière. Autre innovation, le programme des jeux est renforcé avec l'organisation de compétitions sportives. Les manifestations sportives font aussi leur apparition dans les villages[279]. Comme à l'habitude, les bals clôturent en général les festivités. Enfin, près de deux ans après la guerre, les feux d'artifice retrouvent un certain éclat. L'apothéose du feu d'artifice clermontois est ainsi l'embrasement d'« une République sur un socle, éclairée de feux tricolores »[280].

Dans ses comptes-rendus, *l'Avenir* multiplie les mentions relatives à la poursuite d'une union sacrée toujours érigée en mythe par ce quotidien conservateur. Ainsi, il se plaît à souligner l'assistance des autorités politiques aux cérémonies religieuses d'hommage aux morts, la participation des enfants des écoles catholiques aux festivités de la fête républicaine ou bien il mentionne la présence de toute la population d'un village, « sans distinction de classes ». Pourtant l'atmosphère a bien changé et l'image d'unité semble ternie. Mais les sources sont ici limitées pour en témoigner dans ce contexte festif. La situation économique et sociale encore difficile provoque des discordes. Il faut chercher dans *Le Moniteur* un billet d'humeur pour voir mis en exergue ces tensions de l'après-guerre. Le journaliste stigmatise « quelques embusqués notoires et quelques riches marchands » qui, à la terrasse d'un café, ne se sont pas découverts quand *La Marseillaise* fut jouée devant une foule debout pour l'écouter. La scène est singulièrement commentée : « D'un côté les mainteneurs, de l'autre les

[276] Voir par exemple la cérémonie du 14 juillet à Courpière, *L'Avenir*, 22 juillet 1922 ; Au cimetière de Billom, *Le Moniteur* et *L'Avenir*, 19 juillet 1920.
[277] *Le Moniteur*, 15 juillet 1920.
[278] Par exemple pour la fête de Combronde, *op. cit*.
[279] À Combronde, une course course de bicyclettes est ainsi le clou du programme festif. O*p. cit.*
[280] *Le Moniteur*, 15 juillet 1920.

souteneurs. Car la Patrie, au fond, c'est une femme. On l'aime d'autant plus et d'autant mieux qu'on on a plus enduré pour elle. Et ceux qui vivent de ses succès sont précisément ceux qui la méprisent. Tout de même, allons-nous voir cette maîtresse qui nous a tant coûté devenir la catin de ces goujats ? »[281]. Les profiteurs de guerre en souteneurs de Marianne…

Mais les tensions sont surtout politiques. Et elles ont trait au caractère républicain de la fête. Le 14 juillet 1920 a gardé de la période de guerre son aspect consensuel de glorification nationale, et l'empreinte républicaine est bien peu mise en avant. C'est la participation des autorités religieuses, pourtant recherchée pendant la guerre et, semble-t-il, tolérée depuis, qui provoque alors une vive polémique.

La participation des autorités religieuses : un sujet polémique

La controverse est menée par Alexandre Varenne. Ce dernier s'en prend au maire de Clermont-Ferrand, le docteur Marcombes, accusé d'avoir attribué à l'évêque catholique et au pasteur protestant une place officielle à la cérémonie du 14 juillet. Pour l'élu radical, républicain affirmé, l'attaque est sévère. Il se défend d'une invitation officielle des autorités religieuses, accueillies aux cérémonies au même titre que d'autres personnalités du monde économique et social. C'est un quiproquo dans le déroulement de la cérémonie qui aurait mis en avant les deux représentants des églises. Mais au fond, le maire radical retient que leur participation à la fête républicaine fut un signe positif de la poursuite d'une union nationale toujours souhaitée, et il se défend devant son conseil municipal, en affirmant sa foi républicaine et sa volonté de poursuivre l'union nationale. « Je connais, d'autre part, assez vos sentiments, mes chers collègues, pour savoir que vous désirez, comme je le désire moi-même, voir se perpétuer l'union qui nous a donné la Victoire et dont a besoin la France, en face du péril économique et financier qui la menace encore […] la République peut abriter, sous les ailes de sa Victoire, tous les hommes qui ont au cœur l'amour de la France et foi en sa destinée. Cette République, Messieurs, est celle de ceux qui désirent une France unie et prospère. C'est la République séparée de l'Eglise, mais admettant toutes les confessions, une République large et généreuse, résolue à panser et guérir les misères par la pratique d'une Fraternité et d'une solidarité vraiment effectives »[282]. Au final, le maire empêcha le vote d'un ordre du jour mettant en cause son républicanisme[283].

Cétait bien le caractère républicain, en l'occurrence la laïcité de la cérémonie, qui avait été au cœur des critiques dans cette affaire. Décidément, l'affirmation de la République ne pouvait faire partie du décor des célébrations de l'après-guerre. Or l'année 1920 devait marquer la commémoration du cinquantenaire du régime.

---

[281] *Ibid*. « En passant », rubrique signée par Brissac.

[282] L'attaque de *La Montagne* a secoué la majorité radicale de la municipalité. C'est un de ses élus, M. Foisset, qui demanda une explication du maire. *Archives municipales*, Procès-verbal de délibération, Séance du 23 juillet 1920. Voir aussi les comptes-rendus dans la presse locale le 24 juillet. Le maire reçoit le soutien du conseil municipal qui l'applaudit sans équivoque après son intervention.
Voir également le dossier du 14 juillet 1920 aux *archives départementales*, M 4576, op. cit.

[283] Le texte précisait que le conseil municipal, « respectueux des lois républicaines, invite M. le maire à en assurer désormais l'application ds les cérémonies officielles ». Sa mise aux voix fut rejetée par un vote. Les auteurs de l'ordre du jour étaient des élus radicaux (Pinet et Foisset) qui, ébranlés dans leur conviction laïque, avait voulu réagir mais ne souhaitaient pas que leur geste fut compris comme une opposition à l'encontre de Marcombes. Seul un autre conseiller municipal, Tourdias, les avait suivis.

2. Le cinquantenaire de la République : le 11 novembre 1920.

Les débats sur la commémoration officielle du 11 novembre

L'année 1920 a correspondu au cinquantenaire du régime. Plutôt qu'une célébration à la date anniversaire de la proclamation de la Troisième République, le 4 septembre, le gouvernement fit le choix du 11 novembre. Plus que le régime, on fêtait son apothéose, celle de la victoire de 1918. Mais le bénéfice de la victoire était-il pour autant mis au compte de la République ? Cette substitution calendaire ne montrait-elle pas une abdication du calendrier républicain au profit des commémorations de la guerre ? La décision gouvernementale fit naître la polémique, à tel point qu'en marge des commémorations officielles, les mouvements de gauche se mobilisèrent pour célébrer la République en septembre.

L'image de la France victorieuse avait été l'enjeu de controverses portant sur le choix de la date de célébration, aussi bien à la Chambre que dans la presse locale. En juillet, un premier projet de loi du gouvernement avait d'abord retenu la date du 4 septembre. Mais la droite s'y était opposée, arguant qu'elle symbolisait la défaite de la France en 1870, et ne pouvait être associé à l'éclatante victoire de 1918. Dans le département du Puy-de-Dôme, la presse radicale rejeta cette critique des « réactionnaires » contre la date anniversaire de l'avènement du régime proclamé « devant l'ennemi victorieux », car la république désormais victorieuse n'était plus la vaincue de 1871. « C'est en son nom comme au nom de la France – elles sont désormais inséparables – que nos soldats se sont battus et ont remporté la victoire finale qui devait mettre l'Allemagne à genoux »[284]. À la fin du mois de juillet, la proposition finale fut d'associer le 11 novembre et l'anniversaire du régime. Edouard Dessein, le rapporteur du projet, présentait la victoire de 1918 comme « l'aboutissement triomphal » de la République : « Aussi bien peut-on mieux commémorer le cinquantenaire de la République qu'en célébrant l'œuvre de ces cinquante années, et peut-on célébrer cette œuvre sans célébrer en même temps son aboutissement triomphal, la restitution de l'Alsace et de la Lorraine à la mère patrie ? » Qu'est-ce qui a permis la victoire ? « Si elle le doit avant tout, aux vertus innées de sa race, le mérite n'en est-il pas aussi aux qualités d'un régime qui a su s'adapter également aux nécessités de la plus effroyable guerre et aux difficultés de la plus formidable paix ? […] La France républicaine n'a pas seulement son prestige à l'extérieur universellement accru : elle a réalisé à l'intérieur l'apaisement politique et social, condition nécessaire de sa reconstruction économique. Et dans la collaboration des partis et des classes, elle apparaît plus forte que jamais par l'union de tous ses enfants »[285]. C'était au fond l'union sacrée encore mythifiée que l'on devait glorifier, celle qui avait permis la victoire.

Le débat rebondit à propos du choix d'un lieu pour accueillir les restes du soldat inconnu. L'Arc de triomphe valorisant le soldat victorieux ? Ou bien le Panthéon rendant grâce au sacrifice patriotique du défenseur de la France universelle ? Les socialistes réitérèrent leurs critiques tout en annonçant qu'ils voteraient les crédits concernant la translation d'un soldat inconnu. Leur porte-parole, le député Bracke, fut interrompu à de nombreuses reprises par des députés de droite. « Vous avez cherché, de plus en plus, à en escamoter le caractère en transformant cet anniversaire du cinquantenaire de la république en

---

[284] *Le Moniteur*, Th. Mourgue, « Le Cinquantenaire », 27 juillet 1920.

[285] *J.O. Chambre des députés. Débats*, Séance du 31 juillet, p. 3330. Discussion du projet de loi portant sur l'ouverture d'un crédit pour la célébration du cinquantenaire de la République. L'orateur rapporte les travaux de la commission de l'administration générale, départementale et communale. Le projet est adopté dans son ensemble, sa discussion n'ayant pas été demandée.

un anniversaire d'un armistice… », déclarait-il[286]. « Qui a sauvé la République ? Les poilus. Quand on honore les Poilus, on honore la République », lui répondit le député About. Le représentant des socialistes voulait rejeter le caractère militaire d'une commémoration le 11 novembre, glorifiant les états-majors. Mais ils furent bien les seuls à la Chambre à renouveler des critiques quant au cinquantenaire de la république fêté le 11 novembre. En fait, le débat porta essentiellement sur le lieu de transfert des restes du soldat inconnu. La perception de la victoire et de ses artisans fut alors au cœur des enjeux. Partisan au départ du choix du Panthéon, le député André Paisant, qui était à l'origine de la proposition de résolution[287], se rallia à celui de l'Arc de triomphe comme lieu de culte du soldat-citoyen victorieux : « C'est qu'il nous avait semblé que le soldat inconnu n'était pas seulement le vainqueur anonyme, mais qu'il était encore autre chose. C'est que ce qui avait fait la victoire si belle, c'est qu'elle n'était pas seulement la victoire des armes, mais aussi la victoire de l'idée de la liberté et du droit [*Vifs applaudissements*]. C'est que le peuple qui s'était levé, ce n'était pas un peuple de guerrier qui se lève pour conquérir, mais un peuple de citoyen qui se lève pour se défendre ! [*Vifs applaudissements*]. Messieurs, est-ce que vraiment il n'est pas le citoyen qui renferme tous les autres, ce soldat inconnu que nous honorons aujourd'hui ! Est-ce qu'il n'est pas comme le symbole le plus pur de cette république, née dans la défaite et dans le désarroi, et qu'il incarne dans la victoire comme Gambetta l'incarnait si magnifiquement dans le péril ! [*Applaudissements*] »[288]… Finalement on choisissait l'Arc de triomphe, comme voie triomphale glorifiant la victoire, mais aussi comme voie publique où défilerait le peuple en armes, défenseur de la patrie.

Dans l'association de l'anniversaire du régime à celui de l'armistice, les gauches radicales et socialistes ont donc cru déceler une volonté gouvernementale de ne pas célébrer la République. Localement, *Le Moniteur* soulignait que « le 4 septembre porte en lui une signification politique qu'il est bon de proclamer bien haut »[289]. *La Montagne*, plus critique encore, fustigea « les éternels ennemis du régime » qui ont accroché « la défroque du cinquantenaire de la République au clou éblouissant du 11 novembre… Bon truc pour escamoter, sous le manteau de la victoire, la robe de Marianne ! »[290]

La commémoration des gauches, le 4 septembre

Localement, pour marquer leur désapprobation, les mouvements de gauche prirent des initiatives communes, le 4 septembre. Ils se retrouvèrent sur les mêmes estrades pour

---

[286] *J.O. Chambre des Députés*. Débats, Séance du 8 novembre 1920, p.3178. Bracke expliqua ainsi le vote socialiste des crédits alloués à la translation du corps du soldat inconnu : « Parce que, quand la France a été acculé à se défendre, nous avons été de ceux qui n'ont cessé de protester contre les méthodes avec lesquelles cette guerre a été conduite, par lesquelles elle a été, à certains moments prolongée [*interruptions à droite et au centre*] ; parce que nous n'avons cessé de protester contre les nouveaux germes de guerre, de conflits devant amener des guerres, que vous avez laissé dans ce prétendu traité de paix auquel nous n'avons pas pu nous associer… [*Applaudissements à l'extrême gauche*] dans ces conditions nous avons le droit de rendre hommage aux soldats, aux citoyens qui ont combattu et c'est pourquoi nous voterons les crédits ».

[287] André Paisant (1868-1926) était député de l'Oise depuis 1914. Il est réélu en 1919 sur une liste d'union républicaine, radicale, radical-socialiste. Il dépose une proposition de résolution invitant le Gouvernement à étudier les moyens de transporter au Panthéon le corps d'un poilu anonyme mort au champ d'honneur. Sa proposition est retenue mais il est donc décidé de mettre la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.

[288] *Ibid*., p. 3180.

De janvier 1921 à janvier 1922, il est sous-secrétaire d'Etat aux finances.

[289] *Le Moniteur*, 4 septembre 1920.

[290] *La Montagne*, 11 novembre 1920.

célébrer le régime, un an après des élections qui les avaient opposés. Dans le département du Puy-de-Dôme, l'événement permettait le retour d'une certaine unité à gauche sur le terrain de la défense républicaine. À de rares exceptions près, la presse ne se fit pas écho d'éventuelles manifestations dans les campagnes[291]. Ce fut donc une commémoration essentiellement urbaine, sous la forme de meetings organisés dans trois des quatre chefs-lieu d'arrondissement, celui d'Ambert, à la faible implantation radicale et socialiste restant en marge de ce mouvement. Le meeting clermontois, prévu le dimanche après-midi 5 septembre, se voulait un événement départemental.

Ce jour-là, toute la première page du *Moniteur* fut consacrée au cinquantenaire de la Troisième République[292]. Le journal radical faisait de la victoire de 1918 l'apothéose du régime républicain. La guerre ? « C'était l'épreuve suprême. Elle s'est traduite pour la République et pour la France, désormais inséparables, par une victoire qui efface nos désastres de 1870 en nous rendant l'Alsace et la Lorraine »[293]. Lavée de la défaite par le succès de 1918, la République sortait grandie de l'épreuve. Dans *La Montagne*, l'éditorial d'Alexandre Varenne fêtait « les 50 ans de la Marianne » et soulignait également que la guerre avait révélé les qualités de la République : « Alors que l'épreuve suprême de la guerre, où se mesure la valeur des institutions politiques, les régimes d'autocratie succombaient l'un après l'autre, la République née de l'insurrection du 4 septembre, tenait tête à la tourmente et en sortait meurtrie, mais victorieuse »[294].

Le grand meeting départemental regroupa à Clermont-Ferrand « les représentants des diverses nuances du grand parti républicain »[295]. La salle Gaillard était comble[296]. La réunion avait été organisée sous l'égide de la Ligue des Droits de l'Homme, pour « commémorer le cinquantenaire de la République des Gambetta, des Ferry, des Paul Bert, des Waldeck-Rousseau, des Combes ; la République enfin que rêvait et que préconisait Jean Jaurès. Il importe de démontrer à la Chambre blanche du 16 novembre, à la réaction de toutes nuances, à ceux qui veulent tous les jours étrangler la *gueuse*, que les républicains sont tous debout pour la défendre et la faire encore une fois triompher »[297]. C'est une république de combat que revendique le comité d'organisation dont l'appel se terminait par un « vive la République laïque, anticléricale et sociale ! » Relique des combats républicains d'hier, le vieux drapeau du comité républicain de Beaumont de 1848 fut dressé en arrière de la tribune. Les différents orateurs s'attachèrent à glorifier la République, insistant sur ses réalisations sociales. On mit aussi en cause le républicanisme du gouvernement issu des élections de 1919, il fallait défendre le régime attaqué par la majorité parlementaire en place. Les arguments des orateurs

---

[291] *Le Moniteur* évoque une réunion à Ceyrat, sous l'égide de son député-maire B. Marrou qui eut lieu également le 5 septembre, dans cette commune de la banlieue clermontoise.

[292] Un article relatait le 4 septembre 1870 à Paris, un autre, le récit de la journée historique à Clermont-Ferrand. L'éditorial de Th. Mourgue titrait : « Vive la République ! » et dressait un historique de l'installation du régime.

[293] *Ibid*. Editorial de Th. Mourgue.

[294] *La Montagne*, 5 septembre 1920.

[295] *Le Moniteur*, 6 septembre 1920. Pour le récit de la journée, voir également le numéro du jour de *La Montagne*.

[296] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4578, Cinquantenaire de la République. Rapport du Préfet, 6 septembre 1920. Il indique que « cette manifestation s'est déroulée dans le calme et n'a pas soulevé un très grand intérêt, pour la majeure partie de la population ». La préfecture avait évalué la participation à 800 personnes, « un nombre relativement restreint », tandis que *La Montagne* avait comptabilisé plus de deux milles personnes.

[297] *Ibid*. Affiche « Aux républicains du Puy-de-Dôme » appelant au meeting du 5 septembre, « au nom du Comité d'action républicaine et sociale, du comité radical et radical socialiste, de l'Association républicaine des Anciens Combattants, de la section socialiste (SFIO), de la loge maçonnique Les enfants de Gergovie, de la Bourse du Travail, de la Libre pensée (L'Avernie) ». La participation des radicaux fut inégale. On peut remarquer l'absence de deux ténors radicaux, Clémentel et Marcombes. Les plus anciens élus radicaux-socialistes étaient cependant bien présents à l'image du député Marrou ou de l'ancien député d'Ambert, le docteur Chassaing. Les sénateurs Bony-Cisternes et Sabaterie s'étaient fait officiellement excusés. Des élus municipaux et des conseillers généraux radicaux-socialistes avaient participé au meeting.

se nourrissaient-ils du succès remporté par les armées de la République ? Le Docteur Pinet, du Groupe d'action républicaine et sociale au conseil municipal, l'évoqua dans son portrait de l' « œuvre grandiose » de la République, aux côtés de la mise en place de la laïcité et de l'œuvre d'éducation, des lois sociales d'émancipation et de protection du travail. Qu'a-t-elle permis ? : « Libération du territoire, délivrance des provinces captives, victoire sur l'impérialisme allemand ». Un deuxième orateur, Alexandre Varenne, fit aussi de la victoire un succès du régime, retrouvant la rhétorique de la République victorieuse qui lui était chère : « La IIIe République a subi de 1914 à 1918 l'épreuve suprême : la guerre. Quand un régime a subi cette épreuve-là et s'en est tiré à son honneur, on peut le considérer comme indestructible »[298]. En fait, mis à part ces deux prises de paroles, il y eut peu d'évocation du succès de 1918 pour souligner la réussite de la République. La victoire fut donc peu revendiquée comme une œuvre républicaine.

La veille, à Thiers, la réunion avait rassemblé globalement les mêmes groupes[299]. L'ordre du jour voté à la fin de la soirée s'achevait sur une constation amère des lendemains de la guerre pour la République : « Aujourd'hui, après l'effroyable tourmente de la guerre, qui a martyrisée l'humanité, les républicains réunis au marché couvert de Thiers, constatent avec douleur que les élections de 1919, en assurant la victoire au bloc national, ont amené au Parlement une majorité d'hommes dont l'action systématique tend, d'une part, à détruire les lois laïques et sociales qui, malgré leurs lacunes et leurs imperfections sont la sauvegarde et l'espoir de la démocratie en marche vers son émancipation ». À Riom, la manifestation semble avoir été de moindre importance, en raison sans doute de l'abstention des radicaux[300].

Les diverses initiatives, et principalement la manifestation clermontoise, avaient satisfait ses organisateurs. Elles se voulaient une contre-commémoration des réjouissances officielles qui allaient se dérouler un mois plus tard. Contrairement aux célébrations de l'après-guerre, trempées dans la rhétorique de l'union sacrée, elles se voulaient plus politiques et plus militantes. Elles s'étaient passées de la présence de « trop de gens attirés plus par la musique des fanfares et les feux d'artifice que par le désir de proclamer la République »[301]. Réactivant un clivage gauche contre droite, les mouvements de gauche, et les socialistes en particulier, avaient voulu fêter une République de combat, contre une Chambre jugée réactionnaire. Cependant, ces manifestations au fond, avaient attiré un public militant, minoritaire et isolé dans le climat politique de 1920. Le rejet même du choix du 11 novembre pour fêter le régime avait sans doute favorisé l'omission de la victoire dans les panégyriques de l'histoire de la république faits par les orateurs de gauche. Dans la commémoration officielle, le jour de l'armistice, la République et la victoire étaient-elles pour autant associées ?

Le 11 novembre 1920 dans le département du Puy-de-Dôme

La journée avait été déclarée jour de fête nationale, par la loi du 1er septembre 1920. Une délégation de chaque département était invitée à participer aux cérémonies parisiennes.

---

[298] Son dernier éditorial dans *L'Ami du Peuple*, le 2 août 1914, portait le titre « L'Epreuve suprême » et son premier à la reparution du journal, le 15 mai 1919, « Après l'épreuve ».

[299] Les principaux orateurs avaient été Hugonnet au nom de l'ARAC, Brugère pour la LDH et le parti radical et radical-socialiste, et enfin Pradel au nom de la SFIO et des Jeunesses Socialistes. *Le Petit Thiernois*, 12 septembre 1920.

[300] *Le Progrès d'Auvergne*, septembre 1920. Les proches de Clementel semblent s'être abstenus de participer à l'initiative. Le journal *Riom Républicain* proche du maire, n'évoqua d'ailleurs ni le meeting, ni l'anniversaire du régime, le 4 septembre.

[301] *La Montagne*, 6 septembre 1920.

En application des directives ministérielles, le Préfet avait désigné deux maires tandis que les associations de combattants avaient été sollicitées pour choisir un vétéran de 1870 et un mutilé de la Grande Guerre[302]. Les cérémonies locales devaient « revêtir un caractère de concorde nationale et de loyalisme républicain », montrer « l'indissoluble union de la France et du régime qui, après avoir sauvegardé l'indépendance de la Patrie, a restauré l'intégrité du territoire et donné à notre pays le prestige d'une incomparable victoire » [303]. Le lien entre le régime et le succès de 1918 était donc officiellement souligné. Pour le symboliser, le Préfet du Puy-de-Dôme encourageait les initiatives des communes, comme la plantation d'un arbre commémoratif « de la Victoire et de la Libération de l'Alsace et de la Lorraine »[304].

Les socialistes furent très critiques dans les comptes-rendus de *La Montagne*. Pour Alexandre Varenne, les célébrations du 11 novembre n'avaient été que « parades et cérémonies »[305], « sans éclat au milieu de l'indifférence générale »[306]. Il reconnaissait la grande date du 11 novembre comme celle de la fin du militarisme et de la guerre. Plus que le triomphe de la République, il faisait de la victoire l'écrasement de l'impérialisme : « Ce jour-là vit la défaite de l'Allemagne impériale. Il marqua surtout le terme de l'affreux cauchemar qui pesait sur l'humanité […] Dans l'histoire de ce temps, pour tous ceux qui ont vécu ses heures accablantes, il n'est pas minute plus solennelle et plus grandiose : le 11 novembre 1918, à 11 heures du matin, la voix du canon, qui avait tant hurlé la mort, annonça la fin de la guerre : il n'est pas un homme digne de ce nom qui ait pu se défendre d'une indicible émotion ». Au fond, c'est le succès électoral de la Chambre du 16 novembre qu'il jugeait non seulement désastreux pour la République mais contraire aux attentes de la guerre du « peuple de France », dont la force du républicanisme n'était pas douteuse. « On lui a volé sa victoire, en prétendant la faire servir à des desseins de réaction. Il n'ignore pas que ceux qui gouvernent en son nom et qui vantent à l'envie les beautés du régime, s'appliquent à le rendre chaque jour plus précaire. Sera-il donc vrai, comme l'avait dit Jaurès, qu'après une grande guerre, les peuples vainqueurs auraient à payer leur victoire d'une ère de réaction ? Oui, s'ils s'abandonnent. Le peuple français est-il résigné à subir cette déchéance ? » .

Pour *Le Moniteur* également, le choix du 11 novembre avait été fixé « sur les injonctions de quelques journaux réactionnaires » et « quelques quarterons de monarchistes »[307]. « Mais il y a une justice, la justice immanente dont parlait Gambetta. En reportant au 11 novembre, la célébration du cinquantenaire de la République, en faisant concorder cette fête avec l'anniversaire de l'armistice, en réunissant en une seule manifestation gouvernementale et populaire ces deux commémorations également significatives, il se trouve qu'on a mis en lumière le lien qui les unit. [Georges Leygues, président du Conseil, à la Chambre] a dit qu'en célébrant demain le cinquantenaire de la République nous fêterons le régime qui a restauré la Patrie »[308].

La presse modérée s'est réjouie au contraire d'une célébration organisée comme une journée d'union nationale, un geste renouvelé d'« union sacrée ». Plus que la République victorieuse, c'était le combattant français vainqueur de la Grande Guerre que l'on souhaitait honorer à travers le soldat inconnu à l'Arc de triomphe. Le cœur de Gambetta au Panthéon ?

---

[302] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4578, Cinquantenaire de la République.
[303] *Ibid*. Circulaire du préfet Bouju envoyée à tous les maires du département, 3 novembre 1920. Elle reprend les termes de la circulaire ministérielle de T. Steeg datée du 21 octobre et adressée à tous les préfets.
[304] Ibid.
[305] C'est le titre de son éditorial du 12 novembre 1920.
[306] *Ibid*. « Ce vilain temps morose l'aurait-il fait exprès, afin de nous rappeler que le cinquantenaire de la République était le 4 septembre- il faisait beau ce jour-là ! Et que le 11 novembre doit être « fêté » plus discrètement, sans coups de canons et sans fanfares car il y a un million cinq cent mille morts ».
[307] *Le Moniteur*, Th. Mourgue, « Union sacrée », 4 novembre 1920.
[308] Editorial du 10 novembre 1920, « 4 septembre-11 novembre ».

Ce geste glorifiait la résistance française face à l'ennemi germanique, « en face du Prussien barbare et vainqueur »[309]. *L'Avenir* rappelait avec orgueil qu'en décembre 1918, ce journal avait fait le voeu d'une journée nationale célébrant les morts de la guerre[310], imaginant une cérémonie à l'Arc de triomphe, drapé d'un immense catafalque. À Clermont-Ferrand, la population ira saluer à l'Hôtel de ville « les drapeaux et les étendards de l'héroïques 13e Corps » avant leur départ pour Paris. « Le plus beau cortège dont on puisse entourer le soldat inconnu, n'est-ce pas la phalange de tous ces glorieux drapeaux déchiquetés en qui s'incarne l'âme palpitante de la Patrie victorieuse ? »[311]. Les cérémonies allaient glorifier l'armée victorieuse, plutôt que le régime.

Rare témoignage individuel sur le 11 novembre dans le département, le jeune Alexandre Vialatte fit à Henri Pourrat une description piquante du cérémonial patriotique et républicain qui s'était déroulé à Thiers : « J'ai vu les fêtes du cinquantenaire républicain… apothéose du médiocre, béatification de la nullité satisfaite, faces jaunes, gibus, âmes sans grâce, esprits sans grandeur, comme ces voyageurs de 3e classe […] Le 11 novembre écharpe tricolore autour de l'arbre de la liberté, mais il la porte sans solennité, il n'a pas de ventre. Le serpent boa s'enroule ainsi autour du pommier dans l'histoire sainte de ma petite sœur, et il noue sa tête en nœud de cravate », « on y sonne beaucoup de cloches : paix, labours, héros. France-espérance. Gloire-Victoire. Bravo, bravo »[312]. Témoignage qui, à sa façon, souligne le côté artificiel des cérémonies officielles du cinquantenaire de la république, arrimées au calendrier commémoratif de la guerre et à ses représentations héroïques maintes fois célébrées.

Le cinquantenaire fut-il alors une fête remarquable de la sociabilité des lendemains de la victoire ? Selon le comptage réalisé à partir des sources locales (Annexe 81[313]), la célébration du 11 novembre 1920 ne fut pas une date très saillante du calendrier commémoratif de l'immédiat après-guerre. Certes, le jour anniversaire de l'armistice est alors plus fêté que l'année précédente, ou qu'il ne le sera l'année suivante. Trente-cinq cérémonies ont été relevées contre treize en 1919 et quinze en 1921. Mais il reste bien en retrait des diverses célébrations nationales de 1919 (fête de la Reconnaissance nationale…). Rappelons par exemple que cinquante célébrations avaient été comptabilisées dans le département du Puy-de-Dôme pour les fêtes de la Victoire de 1919, déclarées fête nationale, comme la journée du 11 novembre 1920. Pourtant, cette dernière avait bénéficié de crédits exceptionnels et d'une attention très soutenue de l'autorité préfectorale, relais des intentions gouvernementales. Enfin, si l'on observe l'évolution propre aux 11 novembre, l'année 1920

---

[309] *L' Avenir*, « La solennité nationale du 11 novembre », 7 novembre 1920.
[310] *L'Avenir*, 3 décembre 1918.
[311] *L'Avenir*, 7 novembre 1920.
[312] *Correspondance A. Vialatte – H. Pourrat*. Tome 1, op. cit., p.189. Lettre du 16 novembre 1920, adressée à « monsieur Henri Pourrat, poète rustique à Ambert ». Certaines images sont reprises dans son *Journal*, à la date du 11 novembre, dans lequel Vialatte a noté une description toutefois plus détaillée (*op.cit.*, p.27) : « Rejouissance citadine sur la place aux arbres ; gala populaire. Oh grotesque et fadeur ! Cérémonies caricaturales ; âmes sans charmes. L'apothéose de la nullité satisfaite ; béatification de la médicorité. Esprits sans grandeur, discours ronflants, faces jaunes, gibus, "belles têtes de viellards", bustes décoratifs, pompiers, bannières. Des physionomies qui s'appliquent à exprimer la profondeur. Recueillement sans conviction. Applaudissements politiques. Corvée. Joie bruyante et naïve des grisettes. Epanouissement bête des potaches. Autour de l'arbre de la liberté s'enroule un rumban tricolore ; comme au premier chapitre de l'histoire sainte ce boa, autour du pommier, qui met sa tête en nœud de cravate […] Au moins les galas du Grand Roi avaient quelque superbe dans leur appareil et roide majesté qui valait mieux que leur grotesque bonhonne solennité ». Vialatte est alors « pion » au collège de Thiers.
[313] On peut dresser un histogramme des fêtes et des commémorations en l'honneur des combattants de 1919 à 1924, dans le département du Puy-de-Dôme

ne donna pas l'impulsion au développement de cet anniversaire, dont le succès ne sera vraiment établi qu'en 1922, quand il deviendra la fête nationale de l'armistice.

Le matériel commémoratif officiel offrait une vision téléologique de l'histoire républicaine dont l'apogée était l'union sacrée de 1914 et la victoire de 1918. Le dossier comprenait essentiellement un historique de la République, le discours prononcé par Alexandre Millerand à la cérémonie du Panthéon lors du transfert du cœur de Gambetta, et le « chant des nations » de C. M. Couyba destiné à être interprété dans les communes. Le principal apport était un long article tiré de la *Revue du comité Michelet*, qui présentait un bilan de l'action républicaine. Il mettait en valeur l'œuvre économique et sociale du régime, son action coloniale présentée comme un palliatif de la perte de l'Alsace et de la Lorraine et une revanche sur la défaite de 1870. L'histoire de la République était placée sous le signe de l'union et de la concorde nationale, masquant tous les épisodes de conflits franco-français. Perspective nouvelle, ces rappels dressaient un tableau d'une France reconstituée par la république, prête à l'union sacrée d'août 1914. Les lois républicaines avaient permis l'avènement du « citoyen de la République » ; « C'est tout naturellement qu'il est devenu le magnifique poilu de la Grande guerre », le « soldat de la liberté ». Désormais, « la République, c'est la France », « la République ne connaît plus de partis »[314]. À la lecture des comptes-rendus de presse, il apparaît cependant que beaucoup de communes gardèrent un programme similaire à l'anniversaire précédent. À Issoire, la célébration fut organisée selon le même schéma qu'en 1919 : retraite aux flambeaux, revue des troupes, salves d'artillerie, cortège et dépôt de gerbe au cimetière, bals en soirée[315]. Le dossier commémoratif transmis par la préfecture semble donc avoir été très diversement utilisé. La commémoration officielle du cinquantenaire, contrairement aux célébrations des gauches, promouvait une république de concorde, prolongeant, dans la rhétorique de la guerre, l'union nationale. Aussi, ce fut souvent le sacrifice des combattants pour la France qui fut avant tout glorifié. À Brassac-les-Mines, le 11 novembre fut ainsi « la fête de l'union de tous les Français dans la gloire et le sacrifice », se plaisait à souligner *L'Avenir*[316].

Ces thèmes se retrouvent au cœur des prises de paroles des élus locaux. Les maires se sont parfois inspirés des documents envoyés par la préfecture. Etienne Clémentel retenait, à travers une rhétorique relevant de la religion civique, « le devoir d'abord de nous incliner devant les martyrs de la sainte cause », représentés par le « soldat magnifique et inconnu, le héros symbolique qui va concentre sur son cercueil l'amour de toutes les mères de France, l'amour du pays entier ». Deuxième devoir, « célébrer la victoire, la victoire de notre armée, de dire comment, par son courage, par sa ténacité, par ses souffrances, elle a pu arracher la victoire et sauver avec la Patrie l'Humanité ». Enfin honorer la République dont il retraçait l'histoire, « fille de la Révolution et de la Démocratie », avec son emblème la cocarde, son « credo » la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, sa fondation en 1792 avec Valmy, son retour le 4 septembre, « une date de résurection ». Et de conclure sur l'héritage de la victoire de 1918 : « Formons le voeu que cette France républicaine, fière du rang incomparable que par son courage et ses souffrances elle vient de conquérir dans la famille humaine, remplisse pleinement le destin que rêvaient pour elle le petit soldat et le grand Français dont elle vient de déposer le coeur au Temple de la Gloire. En terminant, laissez-moi vous demander d'unir dans une même pensée, dans une même acclamation la République et la France, éternellement toutes deux indestructibles »[317]. Il saluait donc le consensus national et républicain forgé dans la victoire de 1918. D'après les archives personnelles de Clémentel, la trame de ce discours telle qu'il l'avait bâtie souligne encore davantage les liens argumentatifs

[314] A.D. Puy-de-Dôme, M4578, op. cit.
[315] L'Indépendant d'Issoire, 13 novembre 1920.
[316] *L'Avenir du dimanche*, 28 novembre 1920.
[317] A la réception officielle organisée à la préfecture. *Le Moniteur*, 12 novembre 1920.

qui l'articulaient. La République était associée à l'armée, et Gambetta aux artisans de la victoire[318].

Les élus modérés honorèrent essentiellement la victoire et la revanche des armées françaises, dans des discours empreint d'un fort ressentiment envers l'ennemi allemand. Le député Tixier salua la « fête du cinquantenaire de la République démocratique » et de « la victoire des armées de la France », « la victoire définitive dans une lutte qui, depuis plus d'un siècle, armait de l'autre côté du Rhin les descendants d'Attila et de ses hordes jaloux de fouler encore ce territoire si beau, si riche de la France, jaloux plus encore peut-être de lui voler son patrimoine moral et intellectuel. Le premier épisode de cette lutte c'est Valmy, le dernier, c'est la Marne ! […] La revanche est venue. La France l'a fêtée aujourd'hui dans un élan de patriotisme sublime »[319]. Rendre hommage aux combattants fut aussi le thème majeur du discours d'un autre élu modéré, Henri Lecoq, maire de Neuf-Eglise et doyen des élus municipaux du département. Il salua « les poilus d'Auvergne, ces héroïques soldats qui, dans des circonstances graves, parfois presque désespérées, ont opposé à l'ennemi leurs rangs solides comme le basalte de leurs montagnes, et se sont acquis dans toute l'armée une enviable renommée de bravoure », et le soldat inconnu, « ce héros anonyme qui, en ce moment même, est porté triomphalement dans le Temple de nos Gloires et sur la tombe duquel on gravera ce seul mot : un Soldat ». Il fêtait la victoire par « l'anniversaire de cet inoubliable 11 novembre 1918 où nos armées victorieuses imposèrent silence aux canons boches »[320].

Les rituels de la fête relevaient-ils des célébrations républicaines traditionnelles ou bien de celles de la guerre ? La presse fit quelques comptes-rendus des fêtes de village sous la forme d'entrefilets sommaires. En général, les réjouissances habituelles des fêtes nationales furent reprises, jeux divers ou concerts l'après-midi et bals en soirée. À Thiers, un goûter fut servi par la mairie aux pupilles de la nation qui bénéficièrent également d'une séance de cinéma. La journée se termina par un bal public[321]. Dans les petites communes, le programme reprit souvent celui des célébrations antérieures des fêtes des poilus, marquées par une cérémonie au cimetière, un défilé et un banquet des vétérans, parfois un bal. Ici ou là, des arbres commémoratifs furent plantés comme à Bertignat où il était dédié spécifiquement à la victoire, non à la République[322]. Calmard, l'instituteur du village, fit un discours associant l'anniversaire de l'armistice et le cinquantenaire républicain d'une part, et le héros Gambetta aux combattants français de la Grande Guerre. À Thiers, un jeune collégien fut chargé de déclamer le « chant des Nations » lors de la plantation d'un arbre commémoratif place

---

[318] *A.D. Puy-de-Dôme*, 5J4, Conseil général. Le fonds Clémentel renferme plusieurs structures-types de discours qu'il utilisait en particulier lors des inaugurations de monuments aux morts. Là, il s'agit d'une trame spécialement établie pour le 11 novembre 1920 et dont la partie finale se présentait ainsi :
« En ce jour commémoration
qui glorifie République – Armée
ns fêtons Gambetta et artisans de la Victoire
formons vœu que
France républicaine, fière rang incomparable
Que par son courage et souffrances
Vient de conquérir famille humaine
Remplir pleinement le Destin que
rêvait pour elle
Le grand enfant dont elle vient de
Déposer le cœur au Temple des Gloires ».
[319] *L'Avenir*, 12 novembre 1920. Discours à la cérémonie de la Préfecture.
[320] *A.D. Puy-de-Dôme*, M 4578, Cinquantenaire de La République.
[321] *Le Moniteur*, 14 novembre 1920.
[322] *Le Moniteur*, 15 novembre 1920.

Duchasseint[323]. Fayet-le Chateau inaugura « l'arbre de la Victoire et du cinquantenaire de la République ». Ici également, la célébration glorifiait surtout l'héroïsme des soldats : « Il sera pour nous tous le symbole du Devoir. Car si tant de héros sont morts pour notre liberté, le plus grand hommage que nous puissions leur rendre, c'est d'utiliser leur sacrifice. Une voix s'élève de leur tombeau et nous dit : « Fils de France ! faites vos devoirs de citoyens pour que votre pays victorieux reste toujours libre, prospère et soit en même temps le champion de la Liberté »[324]. Au fond, la dimension républicaine de la commémoration était bien peu soulignée.

Dans le département du Puy-de-Dôme, la célébration du 11 novembre 1920 fut endeuillée par l'accident survenu le 7 novembre, à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand. Une foule énorme s'était pressée pour voir l'exposition des trente-deux drapeaux du 13e Corps, avant leur départ pour l'Arc de triomphe. L'escalier de l'entrée du bâtiment s'effondra et provoqua la mort de deux visiteurs et une quarantaine furent blessés[325]. Le drame s'ajoutait au souvenir des morts de la guerre dont les drapeaux des bataillons avaient été présentés comme des reliques. Dans son discours lors des obsèques des victimes, le maire décrivit la visite de l'exposition comme un « pèlerinage » des Clermontois : « La foule vint, en effet ; elle accourut, silencieuse et recueillie, comprenant que, par son attitude magnifique, elle rendait un suprême hommage à ceux qui étaient morts pour défendre l'honneur de leur drapeau et apportait aux survivants un nouveau témoignage de sa gratitude infinie. Le défilé se déroulait dans un calme impressionnant et combien de mères et d'épouses, essuyant furtivement une larme, ont été heureuses de voir de près le drapeau dont leurs fils et leurs époux avaient tant de fois parlé. Pourquoi a-t-il fallu que ce pieux pèlerinage fût soudain interrompu par un accident effroyable »[326]. Les deux défunts de l'accident étaient apparentés aux victimes de guerre et le maire loua leur dévouement pendant le conflit : Madame Jouffraix, « s'était donné toute entière aux œuvres de guerre et […] les blessés des hôpitaux de Clermont connaissait le charme d'une douceur incomparable et le très grand dévouement ». Elle était venue, en quelque sorte, rendre grâce aux drapeaux de l'armée qui lui avait rendu son fils : « Comment résister au désir d'apporter un hommage de gratitude pour le lui avoir rendu sain et sauf », remarque le maire. La deuxième victime était M. Bonhomme, « un poilu, un rescapé de la grande guerre », un trépané, accouru à l'exposition car « il n'avait pas revu son drapeau depuis septembre 1914 »[327].

À Clermont-Ferrand, la journée fut dès lors, plus encore une commémoration endeuillée de la guerre qu'une fête républicaine[328]. Il y eut une revue des troupes sur le Cours Sablon où se situait le Quartier Général. Elle fut marquée par la remise de décorations posthumes, notamment au député B. Marrou pour son fils. Ensuite un long cortège se forma, une « pieuse colonne » pour *Le Moniteur* qui en décrit l'agencement. En tête les enfants des écoles publiques et privées, « tous confondus dans la même communion patriotique », puis les autorités civiles et militaires, le conseil municipal et les cinquante maires du département invités aux solennités du 11 novembre par le Préfet. L'on se rendit au cimetière, tandis que

---

[323] *Le Moniteur*, 14 novembre 1920.

[324] *A.D. Puy-de-Dôme*, 1 Mi 638 R2, Délibérations de Fayet-Le-Château. Le procès-verbal de l'inauguration est signé par 23 personnes. 20 autres noms ont été ajoutés, dont 12 noms de femmes. Il est d'ailleurs noté que la cérémonie s'était déroulée « en présence du conseil municipal et de nombreux citoyens et citoyennes ». L'arbre de la victoire était un sapin Douglas.

[325] Voir par exemple le compte-rendu dans *Le Moniteur*, 8 novembre 1920. La ville fut secouée par des rumeurs colportant un bilan de plusieurs centaines de morts qui provoqua une grande angoisse.

[326] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Procès-verbaux de délibérations. 1920, p 930-932.

[327] Ibid.

[328] Sur le programme de la journée et la description des cérémonies. *A.D. Puy-de-Dôme*, M4581, Centenaire de réunion des Etats Généraux ; Cinquantenaire de la République. 1889-1920. M4578, 11 novembre 1920-1930. *Le Moniteur*, 12 novembre 1920.

l'Harmonie municipale jouait la marche funèbre de Chopin[329]. Une cérémonie eut lieu au carré militaire. Les journaux soulignent le recueillement de la foule et l'émotion qu'elle provoqua. Le préfet fit un discours à la mémoire de tous les combattants du département morts à la guerre. Après deux minutes de silence, l'Harmonie joua *La Marseillaise*. Puis les écoliers défilèrent en saluant devant le cénotaphe qui avait été dressé. Le cérémonial s'apparentait bien aux commémorations du retour des combattants ou à celles de la Toussaint. Dans son discours, le préfet avait souligné la correspondance avec la cérémonie parisienne de l'Arc de triomphe : « Nous saluons tous les combattants, morts ou survivants, de la lutte formidable, tous ces héros dont la gloire se concentre en ce jour, avec une poésie poignante, dans le « soldat inconnu » qui va dormir de son dernier sommeil sous l'Arche triomphale, symbole magnifique de cette foule anonyme, immense et douloureuse où le plus humble est parfois le plus grand »[330]. L'après-midi, la municipalité inaugura les rues Charles Bruyant et Eugène Gilbert, deux héros de la guerre[331]. Pour *L'Avenir*, La journée avait bien été « le cinquantenaire de la République et l'apothéose du soldat français »[332]. Des traditionnelles fêtes républicaines, il restait les attractions, la fête foraine prévue place des Salins, des séances de gymnastique sur diverses places de la ville et un concert au jardin Lecoq, toutes maintenus, malgré les circonstances. Les autres réjouissances, un banquet à l'Hôtel de ville, des bals en soirée, avaient été annulées. La mairie avait également prévue des illuminations spéciales et le bureau de bienfaisance avait obtenu un crédit supplémentaire pour des dons traditionnels aux indigents[333].

Les Eglises s'associèrent à la fête nationale. Des prières d'actions de grâces avaient été ordonnées par l'évêque dans toutes les paroisses catholiques[334]. On fit en général une messe avec chants, le *De Profondis* et le *Te Deum*. Le préfet fut officiellement invité par l'évêché à participer à la messe d'action de grâces célébrée à la cathédrale de Clermont, « pour commémorer la victoire des Armées alliés et le Cinquantenaire de l'anniversaire de la République »[335]. Au temple protestant, il y eut également un service d'action de grâces[336]. Un télégramme du ministre de l'intérieur avait précisé les modalités encadrant l'assistance des représentants de l'Etat aux cérémonies religieuses. Ils pouvaient y participer ou s'y faire représenter, mais en tenue civile, à condition qu'il s'agisse de « commémorer les morts de la guerre et de glorifier la victoire », et que l'autorité préfectorale traite de la même façon les divers cultes religieux sans distinction. En outre, il fut précisé que la participation des fonctionnaires à ces fêtes religieuses devait revêtir « un caractère personnel et non officiel »[337].

---

[329] Le cortège emprunta le boulevard Trudaine, traversa la place Delille, puis descendit la rue des Jacobins, avant de rejoindre le cimetière des Carmes-Déchaux.
[330] A.D. Puy-de-Dôme, M4578, op. cit.
[331] Le premier était un entomologiste, professeur à la faculté des Sciences de Clermont. A la déclaration de guerre, il partit à l'âge de cinquante-quatre ans comme médecin auxiliaire au 2e Régiment de Zouaves. Il fut tué en 1916 devant Verdun, quand un obus écrasa le poste de secours où il officiait. Le deuxième, clermontois d'adoption, fut un jeune aviateur célèbre de la guerre. Fait prisonnier en Suisse, il s'évada. Il mourut par la suite au cours d'un vol d'essai.
[332] Titre sur toute la première page de l'édition du 12 novembre 1920.
[333] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Délibération du 30 octobre 1920 concernant le vote de crédits supplémentaires.
[334] *Riom Républicain*, 7 novembre 1920.
[335] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4578, op. cit. Il s'y fit représenté, étant retenu par la cérémonie rendue au cimetière au même moment.
[336] Annonce publiée dans *Le Moniteur*, 10 novembre 1920.
[337] Ibid.

Le cinquantenaire de la République avait donc célébré la victoire dans la recherche d'un consensus national, en glorifiant plutôt les combattants que le régime, dans une rhétorique d'union nationale. Cependant, les désaccords sur l'anniversaire du régime soulignaient les difficultés à intégrer les références républicaines dans la glorification patriotique des lendemains de la guerre. Dans ce contexte, la fête nationale du 14 juillet pouvait-elle garder un certain éclat et continuer d'être associée au souvenir des glorieux défilés de 1919 ?

3. Le 14 juillet, une célébration républicaine ou une commémoration de la guerre (1921-1924) ?

Un lent déclin du 14 juillet ?

Selon les cérémonies recensées dans la presse, après l'immense succès des fêtes de la victoire en 1919, la fête nationale ne s'impose pas comme une date remarquable du calendrier festif et commémoratif de l'après-guerre. Si cinquante fêtes ont été comptabilisées dans la presse du département du Puy-de-Dôme pour le 14 juillet 1919, 17 seulement sont présentées en 1920, 16 en 1921, dix seulement en 1922. On revient en 1923 à un chiffre comparable aux années 21-22. Ce n'est qu'en 1924 que la fête nationale semble connaître un certain regain (Annexe 5-54). Il est certain que les villages ont continué d'organiser une célébration de la fête nationale, mais ces chiffres indiquent un désintérêt de la presse face à des fêtes devenues habituelles, tandis que son attention se portait désormais sur la multitude de cérémonies d'inauguration de monuments aux morts et autres commémorations de la guerre. Après l'apothéose du 14 juillet de la Victoire en 1919, pourquoi la fête nationale ne trouvait-elle pas une place remarquable dans le calendrier festif de l'après-guerre ? Quelle empreinte laissait le conflit sur la fête républicaine ?

Si le 14 juillet 1920 avait gardé un certain éclat, il le perd dès 1921. « On a célébré le Quatorze juillet hier. Modestement. Sans manifestations bruyantes. Un dimanche comme tous les autres », regrette Th. Mourgue dans *Le Moniteur*[338]. Caractéristique de ce retrait, le préfet du Puy-de-Dôme vit baisser les crédits alloués par le ministère de l'Intérieur, afin d'aider les communes nécessiteuses à célébrer la fête nationale[339].

À partir de 1921, la revue militaire, clou du 14 juillet, connaît aussi symptomatiquement cet affaiblissement. Le fait marquant fut sa suppression à Clermont-Ferrand, en raison de la forte chaleur. L'événement se reproduit également en 1924[340]. *Le Moniteur* constatait en 1921, les suppressions intervenues dans le programme initial : « Ce 14 juillet a eu toutes les guignes, on lui a supprimé la revue à cause du soleil ; on lui a supprimé

---

[338] *Le Moniteur*, « Quatorze juillet », 15 juillet 1921.

[339] *Archives départementale du Puy-de-Dôme*, M4511, Direction générale de la Sûreté : Enquêtes (1910-1935). Le Préfet demanda un crédit de 800 à 1000 francs (Lettre du 20 juin 1921 à la direction du Personnel, 2e Bureau). Il reçut la somme de 205 francs, soit quatre fois moins que ce qu'il espérait (Lettre du Ministère de l'intérieur du 1er juillet 1921). Informant ses collaborateurs de la réduction du crédit ministériel, le Préfet versa 40 francs à chacune des quatre sous-préfectures (Circulaire préfectorale du 2 juillet).

[340] Travaillant sur l'évolution du 14 juillet sur une plus large période, Sébastien Sourie a remarqué que la revue militaire n'a pas lieu huit fois de 1921 à 1934 soit un peu plus d'une année sur deux, étant supprimée soit pour des raisons climatiques, soit parce qu'elle se déroule dans un camp militaire éloigné où la garnison a pris ses quartiers d'été. S. Sourie, *op. cit.*, p.138.

le feu d'artifice à cause de la pluie »[341]. Le programme à Riom subit le même sort. L'hebdomadaire conservateur, *le Courrier du Puy-de-Dôme* semble avoir pris grand soin d'énumérer toutes les déconvenues qui, assurément, portaient préjudice à la fête républicaine de Riom[342]. Quand elle a lieu, la revue militaire se déroule avec moins de faste que les années précédentes. *Le Moniteur* souligne pour 1922, que, « malgré la dignité des chefs, l'allure martiale des soldats, l'aspect imposant du matériel, quel pauvre spectacle guerrier nous fut donné, si on le compare aux fastueuses parades d'avant-guerre ». Mais le journal estime, malgré tout, que l'on sentait « l'âme unique de cette foule pacifique de travailleurs vibrer à l'unisson dans un même sentiment de foi patriotique »[343]. L'attrait est-il moins fort pour des démonstrations militaires dans un contexte d'affirmation du pacifisme ? Peut-être l'aspect guerrier et cocardier des 14 juillet, acquis pendant les années de guerre, fait-il moins recette, tandis que le pacifisme s'affirme. Il est en tout cas symptomatique qu'il n'est pas fait référence ni au défilé de la victoire en 1919, ni au riche programme de la revue militaire de 1920. La comparaison est réalisée avec l'avant-guerre, comme si le faste de la victoire que l'on avait tant voulu mettre en avant lors des premières cérémonies de l'après-guerre, avait disparu. Constatant une affluence inhabituelle à la gare et une moindre animation dans les rues, *L'Avenir* s'interrogeait sur la désaffection du public aux fêtes de 1922 : « Serait-ce que nos concitoyens se fatigueraient des fêtes, même nationales et préfèreraient les plaisirs champêtres aux réjouissances officielles ? »[344] En 1923, les deux quotidiens régionaux évoquèrent une lassitude et un moindre éclat du 14 juillet, attribués alors à la multiplication des fêtes[345].

Par ailleurs, l'aspect ludique de la fête se renforce, poursuivant ainsi un processus déjà entamé avant guerre[346]. Les courses de bicyclettes constituent de nouvelles attractions[347]. Chercherait-on un nouvel attrait pour un 14 juillet qui ne fait plus recette ? À Clermont-Ferrand en 1923, la fête nationale vint ainsi en clôture de la « Quinzaine auvergnate », une foire-exposition connaissant une grande affluence. La journée fut marquée par le « cortège des reines », constitué par un défilé de chars. Ces « reines » animèrent le soir un « dancing » au jardin Lecoq[348]. Cette évolution ludique du 14 juillet est peut-être aussi d'autant plus soulignée dans la presse qu'elle faisait contrepoint à l'aspect commémoratif, solennel et grave, de l'hommage rendu aux combattants morts pour la France. Car de manière plus profonde, la fête nationale semble avoir subi une mutation avec la guerre et la victoire.

Affadissement du républicanisme, affirmation des références à la guerre

La fête célèbre désormais plutôt le sacrifice patriotique que le caractère républicain du régime. Le 14 juillet devient davantage la commémoration de la victoire et surtout de ses

[341] *Le Moniteur*, 15 juillet 1921.
[342] *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 16 juillet 1921. Il y avait eu une foule nombreuse à la retraite aux flambeaux le 13 juillet. Le lendemain, après les traditionnelles salves d'artillerie dès six heures du matin, la fête ne débuta vraiment que l'après-midi par un défilé des sociétés de gymnastique de la ville qui se rendirent jusqu'au Près-Madame pour des démonstrations diverses (saut à la perche, lancer de poids…) stoppées à l'arrivée d'un orage. En soirée, le concert de la société lyrique se déroula malgré une panne d'électricité, à la lumière des lampions.
[343] *Le Moniteur*, 15 juillet 1922.
[344] *L'Avenir*, 15 juillet 1922.
[345] *Le Moniteur*, 16-17 juillet 1923.
[346] S. SOURIE, *op. cit*. Les événements sportifs tendent à supplanter les jeux traditionnels (mats de cocagne, démonstrations gymniques…)
[347] À Riom par exemple, le comité des fêtes crée une course régionale organisée par le vélo Club Riomois, une course pédestre d'adultes et un concours de ball-trapp. *Le Courrier du Puy-de-Dôme*, 16 juillet 1922.
[348] A.D. Puy-de-Dôme, M4576, 14 juillet 1923. Le Moniteur, 17 juillet 1923.

artisans plutôt que de la prise de la Bastille et de la Révolution. Symbole de ce changement, une cérémonie au monument aux morts est désormais un rituel incontournable des célébrations du 14 juillet qui s'ajoute, dans les grandes villes, à la revue militaire. La date est parfois retenue pour l'inauguration du monument. Le poids de la guerre s'affirme aussi par la présence des associations d'anciens combattants dans les cérémonies. Des places sont réservées pour les mutilés de guerre et la journée propose des œuvres de bienfaisances pour toutes les « victimes de la guerre » (quêtes…). Plus globalement, les rituels du 14 juillet se fondent dans les gestes commémoratifs. Dans les villages, le programme s'apparente à celui des précédentes journées commémoratives de la guerre, les fêtes du retour des soldats ou les premiers 11 novembre. Au Cendre, la fête du 14 juillet 1921 a débuté par un défilé des sapeurs pompiers puis elle s'est poursuivie par des hommages rendus aux anciens combattants qui reçurent un drapeau avant de se rendre en cortège à un vin d'ohnneur. La journée se termina par un bal[349]. En 1924, au village de Saint-Julien-de-Coppel la fête nationale célébrée pour la première fois depuis la guerre, fut centrée sur la commémoration des morts de la guerre : dépôt de gerbes au monument aux morts et banquet des anciens combattants[350].

En outre, le 14 juillet subit l'affaissement du caractère combatif de l'idée républicaine. Le régime, accepté par la grande majorité, n'a plus besoin de s'affirmer par le 14 juillet. *Le Moniteur* le soulignait dès 1920 : « Cet anniversaire qui, jadis, quand il fut choisi comme jour de fête nationale de la République, souleva une si violente opposition dans les rangs des vieux partis, semble peu à peu avoir perdu toute signification politique. Personne ne songe plus à s'indigner de voir fêter le souvenir de la prise de la Bastille. Mais l'enthousiasme des uns a disparu comme l'indignation des autres. On dirait que la République devient incontestée, plus la célébration de sa fête devient indifférente à chacun »[351]. En 1921, *la Montagne* le regrettait également : « Le 14 juillet n'est plus qu'une habitude »[352]. Le quotidien socialiste déplorait l'effacement du souvenir des journées révolutionnaires : « Le peuple français a-t-il gardé sa foi républicaine assez vivante pour que tout espoir soit désormais interdit aux théoriciens et aux protagonistes du régime personnel ? Nous ne sommes pas optimistes au point de l'affirmer ». Mais l'affadissement républicain était mis au compte de la Chambre jugée réactionnaire, tandis que les socialistes espéraient pouvoir incarner l'espoir d'un réveil républicain aux élections de 1924.

En 1924, la fête nationale retrouva une place de choix dans la presse. Nous l'avons vu, elle fut l'occasion, à gauche, de célébrer les travaux de la Conférence de Londres. Mais plus globalement, ce renouveau, soutenu par le succès électoral des gauches, concerna cependant des municipalités de toutes tendances politiques[353]. Les rituels festifs furent dans la veine de ceux des années précédentes. Les animations sportives restaient importantes. Les comptes-rendus de presse insistèrent peut-être davantage sur les appels à pavoiser. En outre, le 14 juillet restait marqué par une cérémonie commémorative au monument aux morts communal. Elle fut par exemple le premier geste de la journée à Ambert. Après leur succès électoral, les gauches renouaient avec un 14 juillet militant et affirmaient leur républicanisme. Des initiatives politiques s'inscrivent alors clairement dans la célébration du gouvernement Herriot. On organise des banquets républicains. À Ambert, fief conservateur du département, « l'union des gauches » réussit à tenir la réunion, malgré les difficultés causées par les

[349] *L'Avenir*, 21 juillet 1921.
[350] *Le Moniteur*, 17 juillet 1924.
[351] *Le Moniteur*, 15 juillet 1920. Editorial de Th. Mourgue, « Quatorze juillet ».
[352] *La Montagne*, 14 juillet 1921.
[353] 34 fêtes ont été comptabilisées pour 1924. Elles ne concernent pas seulement des communes où la municipalité fit spécialement de la fête une manifestation en faveur du cartel des gauches.

autorités locales (sous-préfecture ? mairie ?) pour l'obtention d'une salle[354]. Plus simplement, les municipalités radicales ou socialistes ou bien les associations invitent à leur vin d'honneur tel ou tel élu du cartel. À Vic-le-Comte, il est organisé par « les associations républicaines » du canton[355]. Une « motion républicaine » est votée à Dallet pour féliciter les élus du cartel des gauches, et pour remercier l'élu du canton, le docteur Besserve, pour sa campagne électorale en faveur du cartel[356]. Le banquet républicain au village de Saint-André-le-coq fut l'occasion de porter un toast à Etienne Clémentel, le ministre des Finances du nouveau gouvernement et « aux amis du bloc des gauches »[357]. Qu'exprimaient alors ces élus et ces militants, forts de leur succès électoral ? L'idée d'un « redressement républicain », pour lequel les « républicains » du village de Saint-Flour se disaient prêts à seconder le gouvernement Herriot, avaient-ils déclarés au député radical-socialiste Chassaing[358]. À l'issue de la « causerie » qu'elle avait organisée, la section socialiste de Saint-Dier fit voter « des ordres du jour contre la dictature fasciste, et de sympathie et d'encouragement au ministère de l'union des gauches Herriot »[359]. *A contrario*, le pâle 14 juillet organisé au village de Bort est jugé comme une provocation de la part d'une municipalité opposée au gouvernement Herriot[360].

Mais le renouveau du 14 juillet en 1924 et son républicanisme de combat semblent de circonstance. Ils ne remettent pas en cause un mouvement de déclin qui se poursuivra, dans le département du Puy-de-Dôme, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale[361].

La concurrence d'autres fêtes nationales

Le 14 juillet ne subit-il pas aussi l'effet de la multiplication des fêtes nationales, à même de porter l'idéal d'union nationale qu'il revendiquait depuis 1918 ?

Outre le 11 novembre étudié ultérieurement, la fête nationale de Jeanne d'Arc chercha à s'affirmer, à partir de 1921, dans le calendrier festif de l'après-guerre. Elle rencontra un succès mitigé dans le département. En effet, malgré son caractère officiel, elle fut plutôt perçue comme une fête catholique engagée. Cependant, elle ne donna pas lieu localement à incidents[362], tout au plus à des critiques ou à une abstention des uns ou des autres. Au Mont-Dore par exemple, le maire fut traité de clérical car il avait fait pavoiser sa commune pour l'occasion[363]. *Le Courrier-du-Puy-de-Dôme* craignait à Riom un « boycott par les laïcs ». Or, pour l'hebdomadaire conservateur, « Jeanne d'Arc héroïne guerrière, Jeanne d'Arc sainte de l'Eglise, n'appartient à aucun parti ou plutôt elle appartient à tous […] Il ne s'agit ni de la République, ni de l'Eglise, il s'agit de la France et d'une gloire essentiellement

---

[354] *Le Moniteur*, 5, 12 et 20 juillet 1924. Le banquet s'est tenu finalement dans la salle des pas perdus du tribunal.
[355] Sont cités « la Ligue des Droits de l'Homme, le comité républicain des gauches, le parti socialiste et le cartel du salut social ». Annonce publiée dans *Le Moniteur*, 12 juillet 1924.
[356] *Le Moniteur*, 17 juillet 1924.
[357] *Le Moniteur*, 31 juillet 1924. La fête avait été reportée au 20 juillet.
[358] *Le Moniteur*, 23 juillet 1924.
[359] *Le Moniteur*, 27 juin et 23 juillet 1924.
[360] *Le Moniteur*, 20 juillet 1924. Les partisans du cartel des gauches l'accuse d'avoir bien peu pavoisé et illuminé la mairie et le monument aux morts, et d'avoir organisé un très modeste feu d'artifice.
[361] S. SOURIE, *op. cit*.
[362] *Le Moniteur* du 9 mai raconte les incidents survenus à Saint-Etienne entre les partisans de la Libre Pensée et les patronages catholiques.
[363] La polémique pourrait venir du zèle militant des associations catholiques de la ville très mobilisées pour l'occasion, en particulier la Ligue des femmes françaises. La cérémonie religieuse précédant l'hommage aux morts de la guerre fut présidée par le Chanoine Lestrade.

française ! »[364]. *La Croix d'Auvergne* regretta que seuls cinq conseillers municipaux se soient prononcés pour le pavoisement de la ville de Thiers. L'hebdomadaire catholique y vit une manœuvre socialiste[365]. Mais dans l'ensemble, les fêtes officielles furent très solennelles, prises en charge par les autorités municipales et préfectorales. Elles reprenaient un programme commémoratif propre aux célébrations de la guerre : revue militaire dans les villes de garnison[366], hommage aux morts rendu au monument quand il était déjà en place et cérémonie au cimetière. Il y eut aussi des cérémonies paroissiales, où Jeanne d'Arc était célébrée comme la sainte protectrice des poilus. À Nadaillat, l'église avait été pavoisée et la statue de Jeanne d'Arc placée dans le chœur, sur un brancard décoré aux trois couleurs. Puis elle fut portée par des anciens combattants[367].

Pour l'occasion, *Le Moniteur* avait chargé Desdevises du Dezert d'écrire l'éditorial du 8 mai 1921. Il fit un récit de l'épopée de Jeanne pour conclure : « Que sa mémoire soit sacrée à tous : aux royaux, puisqu'elle a sauvé le royaume, aux clercs puisqu'elle est sainte, aux soldats puisqu'elle fut guerrière, aux femmes puisqu'elle a porté si haut leur honneur, au peuple, puisqu'elle lui appartenait, à tous les Français puisqu'elle a restauré la patrie, aux amis de la paix, puisqu'elle n'a jamais versé le sang, aux croyants puisqu'elle fut pieuse, à ceux même qui ne croient plus, puisqu'elle a été brûlée par les clercs pour avoir affirmé et maintenu contre eux l'autonomie souveraine de la conscience ». Jeanne devait alors personnifier l'union nationale tant recherchée de l'après-guerre. Aussi la fête nationale du 8 mai pouvait-elle concurrencer le 14 juillet sur le terrain de l'entente patriotique. Il y eut presque autant de célébrations aux deux dates en 1921, si l'on suit les comptes-rendus de presse locale[368]. Cependant, la nouvelle fête nationale ne s'imposa pas. Les années suivantes, la fête du 8 mai semble décliner dans le département du Puy-de-Dôme[369]. Or la fête de Jeanne d'Arc, protectrice des combattants de la Grande Guerre et de la France victorieuse, aurait pu s'implanter davantage. Elle n'avait donc pas offert un cadre suffisamment rassembleur.

En fait, c'est dans un contexte paroissial que se développa un culte à Jeanne d'Arc en lien avec la victoire de 1918. En 1922, l'évêque procéda à la bénédiction de deux cloches pour l'église d'Ars-les-Favets. Un bourdon était baptisé « Jeanne d'Arc » et une deuxième cloche « La Victoire »[370]. Mais on note surtout la construction de nouvelles églises dédiées à la sainte. *La Semaine religieuse* publia des listes des souscriptions qui montrent le succès des initiatives[371]. Les fidèles versaient leurs dons en précisant souvent que leur geste s'inscrivait en mémoire de tel ou tel soldat mort à la guerre.

N'y a-t-il pas un paradoxe à assister, dans les années de l'immédiat après-guerre, à un déclin de la fête nationale alors que la France était victorieuse ? Le 14 juillet s'est alors inscrit dans un calendrier festif désormais étoffé d'autres célébrations à vocation nationale. En

---

[364] Le Courrier du Puy-de-Dôme, 8 mai 1921.

[365] *La Croix d'Auvergne*, 8 mai 1921. Le journal commente le vote du conseil muncipal de Thiers dans sa séance du 28 avril 1923 et conclut que c'est le socialiste Hugonnet qui mène la majorité, tandis que le maire lui obéit.

[366] A Clermont-Ferrand, la journée commença par des salves d'artillerie, puis se poursuivit avec une revue sur le cours Sablon et une fête foraine place Gambetta. Une messe avait eu lieu à la cathédrale. La mairie avait distribué des secours aux indigents, comme il était de coutume pour le 14 juillet.

[367] *La Croix d'Auvergne*, 15 mai 1921. Pour l'ensemble des cérémonies paroissiales se reporter aux éditions des 8, 15 et 22 mai.

[368] Ont pu être comptabilisées, 14 célébrations de la fête de Jeanne d'Arc et 17 pour le 14 juillet qui ont donné lieu à un article ou un entrefilet dans la presse régionale.

[369] Les comptes-rendus de presse sont rares, 7 en 1922 et 3 en 1923.

[370] *L'Avenir*, 24 octobre 1922. Ce village est proche de Montaigut-en-Combrailles dans le nord-ouest du département. La cérémonie s'était déroulée le dimanche 22 octobre.

[371] Par exemple, un total de 123 281 francs était enregistré en décembre 1924. *La Semaine religieuse*, 13 décembre 1924.

quelque sorte, le succès inouï du 14 juillet 1919, comme moment de communion nationale, a renforcé un déclin de la fête nationale déjà engagé à la veille du conflit. La fête était désormais bien établie et dépourvue d'enjeu politique. La première fête nationale perd donc de sa superbe républicaine. En 1924, la flambée d'un républicanisme militant à gauche est ephémère. Le contexte de l'après-guerre marque un essoufflement des références républicaines, dans un temps où le souvenir de la guerre et la commémoration du sacrifice des combattants submergent les célébrations civiques. Au moment où sur la scène internationale, la question du moratoire allemand et du paiement des réparations inquiétait, *Le Moniteur* constatait ainsi en 1922 que la fête nationale pouvait rassurer, par l'image d'union et de force militaire : « Il semble que dans les heures troubles que nous traversons, la population française éprouve le besoin de venir se réconforter au spectacle de sa jeune armée, de ses fiers petits soldats, dignes successeurs de leurs glorieux aînés de la Grande Guerre […] Nous avons vu des mères qui pleuraient le meilleur de leur chair anéanti dans la tourmente, des veuves au cœur meurtri, venant évoquer, dans une vision de bleu horizon le souvenir de l'époux disparu »[372]. En somme, le 14 juillet montrait, comme bien d'autres cérémonies commémoratives de la guerre, une représentation de la France victorieuse mais endeuillée. En outre, s'il s'agissait de fêter l'armée victorieuse ou de commémorer les morts de la guerre, les 11 novembre offraient alors un cadre commémoratif mieux à même de permettre l'union patriotique dans le souvenir des sacrifices consentis.

II. La perception de la victoire dans les commémorations de novembre : La Toussaint et l'anniversaire de l'armistice

En 1919, novembre avait bien été le mois commémoratif de la Grande Guerre mais essentiellement par les cérémonies de la Toussaint, apportant à l'ensemble une empreinte endeuillée. Les années suivantes allaient-elles suivre cette évolution ou bien le souvenir de la victoire pouvait-il s'affirmer tandis que s'éloignaient les années de guerre ?

Dans ces années, le 11 novembre devient la fête nationale de l'armistice. Il est apparu nécessaire de poursuivre l'étude conjointe des commémorations de la Toussaint et du 11 novembre, tant elles sont restées associées, les municipalités répartissant leurs efforts sur les deux cérémonies concomitantes. Pour rendre compte du poids de chacune d'elles à une échelle départementale, on a procédé à un comptage des articles de presse les concernant.

Tableau 26 Commémoration de la Toussaint et fête de l'Armistice (Puy-de-Dôme, 1919-1924)

	1919	1920	1921	1922	1923	1924
Hommage aux morts pour la Patrie lors des commémorations de la Toussaint	60	18	16	23	25	15
Fêtes de l'Armistice (autour du 11 novembre)	13	35 (Cinquantenaire républicain)	15	50 (fête devenue nationale)	31	45

(Source : d'après la presse régionale.)

Apparaît une évolution contrastée, marquée par une affirmation lente de la fête de l'Armistice. La Toussaint, en tant que journée de commémoration des deuils de guerre, perd-t-elle pour autant son attrait populaire ?

[372] *Le Moniteur*, 15 juillet 1922.

1. La Toussaint : La commémoration traditionnelle du souvenir des morts

Des cortèges en deuil

Après l'extraordinaire ensemble qu'ont constitué les commémorations de 1919, la Toussaint connaît un sensible mouvement de reflux. Mais elle continue d'être une journée remarquable de commémoration de la guerre. Ainsi, entre 1920 et 1924, la presse rend compte de ses cérémonies dans une proportion comparable à la fête du 14 juillet. Ce sont des cérémonies officielles, entièrement dédiées aux morts, et reprenant des programmes inchangés depuis 1918 : cortège, visite au cimetière et dépôt de gerbe au monument aux morts quand il existe. Auparavant, une messe a souvent eu lieu à l'église. Les autorités municipales sont les maîtresses d'œuvre du déroulement de la journée. Elles ont cherché progressivement un accord avec les associations d'anciens combattants pour envisager le déroulement des 1er et 11 novembre. À Clermont-Ferrand, le maire s'est entendu en 1923 avec les présidents des sociétés d'anciens combattants. Le 1er novembre devait être la « fête du souvenir ». La municipalité avait prévu de se rendre en cortège au cimetière pour apporter l'hommage de sa reconnaissance envers les soldats morts pour la patrie. Aucun discours ne devait être prononcé. Une première sonnerie « aux Champs » donnerait le signal de la minute de recueillement, une deuxième en marquerait la fin[373]. L'accord s'était donc fait sur un programme solennel mais sobre, uniquement centré sur le recueillement. La municipalité appelait la population à participer en masse à la cérémonie qui se devait « d'être imposante par son ampleur et sa belle ordonnance ».

En effet, les cortèges du 1er novembre rassemblent. La foule nombreuse est souvent décrite comme recueillie et silencieuse, aussi bien dans les cortèges qu'aux cimetières ou devant les monuments aux morts. En 1920, *Le Moniteur* relève qu'en dépit d'un très mauvais temps, les rituels ont été suivis « sans défaillance » à Clermont-Ferrand[374]. Sous une forte pluie, si les badauds et les curieux étaient absents, note H. Andraud dans *La Montagne*, une foule nombreuse et recueillie assista au passage du cortège[375]. La commémoration reste ainsi très populaire. À la campagne, c'est tout le village qui se rassemble pour y assister. À Bouzel en 1921, le cortège comprend les pupilles de la nation, les enfants des écoles, le conseil municipal, les sociétés d'anciens combattatnts et de mutilés, drapeaux en tête, « et la presque totalité des habitants de la commune », selon la presse[376].

Le cortège est funèbre. En 1920, *La Montagne* avait regretté qu'à Clermont-Ferrand, on ait joué des musiques militaires[377], l'année suivante il n'en est plus question. Ce sont des airs funèbres, tels la Marche de Chopin qui sont entonnés par l'Harmonie municipale. Le cortège se déroule lentement de la place de Jaude au cimetière, dans un silence recueilli, passant « entre des haies compactes de public ému »[378]. C'est sans doute la commémoration de la guerre qui rassemble le plus grand nombre de participants dans ces années 1920-1924.

---

[373] *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, Bulletin municipal de 1923, p 454-455 : Séance du 12 octobre 1923. Le programme a été arrêté à l'unanimité du conseil muncipal. Les représentants des sociétés d'anciens combattants avaient été reçus la veille par le maire.
[374] *Le Moniteur*, 2 novembre 1920.
[375] *La Montagne*, 2 novembre 1920.
[376] *Le Moniteur*, 7 novembre 1921.
[377] « Nous aurions pu nous passer de musique guerrière. Les morts et les survivants l'ont assez entendue, maintenant » avait suggéré H. Andraud. *La Montagne*, 2 novembre 1920.
[378] *Le Moniteur*, 2 novembre 1921.

En 1924, La Toussaint fut le jour choisi pour inaugurer le monument aux morts du cimetière de Clermont-Ferrand et une stèle dédiée aux soldats américains[379]. Parti de la place de Jaude, un énorme cortège défila durant une demi-heure et plus de 10 000 personnes se recueillirent au cimetière des Carmes devant le monument aux morts, selon le chiffre avancé par *Le Moniteur*. Ce journal insista sur la leçon de paix portée à ses yeux par ces cérémonies sobres, sans grandiloquence : « Ils sont plus grands que tous ces morts. La seule glorification qui leur convienne, la seule qu'ils eussent acceptée, c'est le silence et le recueillement. La leçon des morts, c'est une leçon de paix »[380].

Ces cortèges du deuil témoignent de la fonction rituelle qui marque ces commémorations. Ils conduisent la population au cimetière, pour des pèlerinages de reconnaissance aux morts de la guerre. Ils permettent l'expression d'un deuil collectif le jour où les familles vont aussi, individuellement, se recueillir sur les tombes. Aussi parle-t-on dans la presse, de « pieux cortège »[381]. À Chamalières, la visite des tombes des soldats décédés dans les hôpitaux de la ville est devenue « suivant l'usage créé par la guerre », « le traditionnel pèlerinage au cimetière »[382]. Les pupilles de la nation sont souvent placés en tête du cortège, accompagnés par les enfants des écoles et encadrés par les instituteurs. Par contre, les veuves ou les parents endeuillés sont rarement individualisés dans la foule des participants. On note classiquement la présence des représentants des administrations et celle des élus, suivis des sociétés locales. À partir de 1921, les articles de presse relèvent souvent le rôle des enfants, souvent chargés de déposer des bouquets de fleurs sur les tombes de soldats au cimetière ou bien au pied du monument aux morts. Ce sont eux qui symbolisent la communauté en deuil. Ils sont chargés de transmettre le souvenir des disparus. *Le Moniteur* note que la cérémonie du village de Jumeaux commença par une sonnerie aux champs. Puis les enfants récitèrent l'hymne aux morts de Victor Hugo. Ensuite, le maire « retraca la vie de nos 38 héros et demanda aux enfants de ne pas oublier le sacrifice de leurs aînés »[383].

Les paroles de reconnaissance et d'hommage aux sacrifices des combattants

Les discours de la Toussaint sont des hommages aux combattants. La démarche est semblable à celle évoquée pour les cérémonies des inaugurations de monuments aux morts. La Toussaint doit représenter le rite annuel d'hommage aux morts de la guerre, permettant l'évocation du souvenir du sacrifice des combattants. Car la crainte de l'oubli transparaît. Ce culte annuel aux « Grands morts »[384] pouvait soutenir la transmission générationnelle de l'esprit de la victoire et de la reconnaissance qui leur est dus.

Les discours insistent moins qu'auparavant sur les justifications du sacrifice des combattants, qui reste cependant présenté comme un acte consenti et justifié. « Ils ont tous combattu pour ce qui nous tient le plus au cœur : le droit, la justice et la liberté […] Ainsi, ô morts héroïques ! Votre sacrifice n'aura-t-il pas été vain ; ainsi la victoire pour laquelle vous avez donné votre vie répandra-t-elle ses bienfaits sur vos enfants », s'exclame le maire de

[379] Elle fut disposée à Herbet, sur la route de Lyon, à l'emplacement du cimetière provisoire alloué à la fin de la guerre aux troupes d'outre-atlantique. Voir le dossier de son élaboration aux *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 2 M² 4, Cimetière américain (route de Lyon).
[380] *Le Moniteur*, 2 novembre 1924.
[381] Ibid.
[382] *Le Moniteur*, 2 novembre 1922.
[383] *Le Moniteur*, 8 novembre 1924.
[384] *Le Moniteur*, 2 novembre 1923. Cérémonie du 1er novembre au Cendre.

Thiers en 1921[385]. Lors d'une journée essentiellement vouée au souvenir des morts et au recueillement, il apparaissait important de rendre hommage au dévouement des combattants tout en rejetant toute volonté de gloire militaire ou de nationalisme dans leur sacrifice. Leur « souvenir exalte notre foi en la justice de la cause à laquelle ils se sont immolés, tous, quel que fut leur grade, quel que fut leur âge, ils ont fait avec une égale générosité de sentiments et la même abnégation l'offrande de leur vie », affirma le maire de Saint-Floret. Il soulignait le caractère purement défensif de leur engagement. Il ne s'agissait pas d'« amour d'une vaine gloire militaire », ni de « rêve de conquête ou d'expédition à travers le monde, ils avaient simplement entendu l'appel au secours de la France attaquée, et, ils mourraient pour la défendre ». Il termina en précisant : « De la victoire qui fut leur oeuvre ils ne recevront aucun profit, même pas le prix de l'avoir connu »[386].

Quelques discours donnent à leur mort une portée plus universelle et également plus pacifique. Il est remarquable qu'ils soient prononcés dans une enceinte scolaire et spécialement adressés aux enfants. Ainsi, le jour de la Toussaint, le directeur de l'école de Riom prit la parole, lors d'une l'inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire de ses collègues combattants, en soulignant la justesse de la cause défendue et sa dimension pacifiste : « Ils ont été l'Humanité saignante dans une ascension douloureuse vers la souveraineté du Droit ; ils sont surtout la France immortelle dans son noble idéal de justice et de Fraternité ». Ils sont les «martyrs de la grande guerre », ceux qui « ont voulu tuer l'odieuse guerre ». Leur sacrifice engage alors les jeunes générations à travailler pour la paix : « Ce n'est pas de la gloire née sur les champs de carnage que nous rêvons pour vous [...] Comme eux, vous aurez bien mérité de la République et de votre pays, si vous consentez seulement pour les oeuvres de paix et de fraternité humaines la millième partie de l'effort qu'ils ont fourni, des sacrifices qu'ils ont accepté pour que vous restiez libres et ne voyiez les horreurs qui leur furent réservées par le destin »[387]. Martyre des combattants et attente pacifique sont donc les thèmes récurrents qui ont pris le pas sur l'exaltation de l'héroïsme guerrier.

En outre, d'une manière générale, les commémorations de la Toussaint sont de moins en moins une occasion de prononcer des discours. Les prises de paroles sont plus réduites, à tel point que dans certaines communes on s'abstient pour l'occasion à partir de 1923[388], privilégiant plutôt le recueillement. L'extraordinaire participation populaire aux cérémonies officielles témoigne ainsi du besoin de recueillement collectif pour conjurer la douleur provoquée par une mort de masse, celle de la « trop grande guerre » selon l'expression employée par le maire de Thiers[389]. Le Premier novembre, jour de deuil collectif de la guerre, permettait aussi de concevoir dix jours plus tard, une célébration plus festive, celle de l'anniversaire de l'armistice. C'est ce qu'affirme l'éditorialiste du *Moniteur* en 1922 qui se pose la question : « N'y a-t-il pas la place pour les deux solennités ? » ; « Un 1er novembre, consacré aux Morts, avec un hommage spécial aux héros de la Patrie. Un 11 Novembre pour glorifier l'anniversaire de la Paix reconquise par la Victoire. Un jour de deuil à la pensée des défunts ; un jour de fête dédié à la joie des survivants arrachés au massacre. L'un n'exclut pas l'autre »[390]. En 1923, *Le Moniteur* retenait encore que « La Toussaint est la journée consacrée au culte des morts : journée de pieux recueillement où toutes les haines, toutes les

[385] *Le Moniteur*, 5 novembre 1921.
[386] Discours de M. Batut le 1er novembre 1923. *Le Moniteur*, 2 novembre 1923.
[387] *Riom Républicain*, 6 novembre 1921.
[388] Outre l'exemple de Clermont-Ferrand évoqué précédemment, celui de Puy-Guillaume où le 1er novembre 1923, selon *Le Moniteur*, la foule est « silencieuse et recueillie » autour du monument aux morts. Les clairons de la société lyrique sonnent aux champs puis dans un silence profond, le doyen de la société des vétérans dépose une palme. « Pas de discours, pas de vaine paroles. Les clairons ferment le ban ». *Le Moniteur*, 2 novembre 1923.
[389] *Le Moniteur*, 5 novembre 1921.
[390] *Le Moniteur*, 1er novembre 1922.

mesquineries de la vie s'effacent un instant devant le souvenir des disparus. Il est presque sacrilège de troubler ce silence par le bruit des réjouissances en l'honneur de la victoire. Les deux fêtes [la Toussaint et le 11 novembre] ont des caractères différents ; il est bien de les leur avoir rendus. Consacrons quelques heures de reconnaissante émotion, le 1er novembre, à la mémoire de ceux qui sont tombés là-bas ; et que le 11 novembre nous rappelle avec la grandeur de leur sacrifice, que c'est grâce à eux que la France est encore la plus belle et la plus généreuse des patries ».[391]

À la Toussaint, une commémoration civique de la guerre s'est donc imposée le jour d'une célébration avant tout religieuse. Ses cérémonies continuent d'être un moment majeur du calendrier commémoratif de la guerre. Journée de recueillement des familles, elle portait en elle une pratique initiée dans les années de guerre de rendre collectivement hommage aux morts et aux disparus. Elle restait la journée du deuil, de la douleur et du recueillement, l'aspect festif étant rejeté sur le 11 novembre.

2. Le 11 novembre devient fête nationale

Il ne s'agit pas ici de retracer la mise en place de la fête nationale des combattants et de ces cérémonies. Dans sa thèse sur les anciens combattants, Antoine Prost a montré comment le 11 novembre était devenu fête nationale, sous la pression des associations. Fête civique, fête des poilus, elle était honorée par toute la nation reconnaissante. Plus qu'une fête de la victoire, explique-t-il, elle était une fête de la délivrance, célébrée au nom du patriotisme défensif[392]. Cependant, le culte du 11 novembre n'a pas encore pris la forme définitive qu'il n'adopte vraiment qu'en 1924[393]. Dans cette perspective, quelle lecture de la victoire se faisait jour lors de cette journée ?

La fête de la victoire ?

En 1918, le 11 novembre avait été une fête euphorique, celle de la victoire et surtout celle de l'arrêt des combats et de la délivrance de la guerre. En 1919, la journée n'avait pas été une célébration bien visible dans le foisonnement festif de cette première année de paix, quand les initiatives nationales et locales avaient été si nombreuses. L'année suivante, l'anniversaire de l'armistice était couplé au cinquantenaire de la République. Finalement, c'est en 1921 que la loi codifie la célébration de l'anniversaire de l'armistice, comme « la fête de la victoire et de la paix » (loi du 9 novembre 1921. art.1). Ce texte législatif engendra une vive polémique car l'article 2 fixait sa célébration au dimanche le plus proche du 11 novembre, ce qui provoqua la désapprobation générale des associations de vétérans et un boycott des cérémonies. Ainsi, dans le département du Puy-de-Dôme, le nombre de célébrations recensées dans la presse locale retombe au chiffre peu élevé de 1919.

Quelle était alors la perception de la victoire chez les anciens combattants du département du Puy-de-Dôme dans leur protestation unanime contre les dispositions calendaires de 1921 ? Leur rejet se fondait sur l'idée que la journée marquait l'arrêt des

[391] *Le Moniteur*, 2 novembre 1923.
[392] A. PROST, *op. cit.*, p.64 et s.
[393] *Ibid*., vol.3, p.36.

combats. Ils ne pouvaient donc accepter aucune autre date, « considérant que le 11 novembre 1918 est une date mémorable entre toutes pour ceux qui ont vécu les heures inoubliables de la mobilisation (2 août 1914) et plus mémorable encore pour ceux qui ont souffert pendant plus de 4 années pour donner à l'humanité une ère nouvelle de Justice et de Liberté […] Que les Parlementaires fêtent l'anniversaire de l'Armistice le jour qu'il leur plaira, mais pour les anciens combattants de 1914-1918, le 11 novembre restera le 11 novembre »[394]. Ainsi, le 11 novembre représentait bien l'anniversaire de l'arrêt des combats à l'issue d'une guerre juste, mais dont la victoire n'était pas directement évoquée. En 1922, les associations d'anciens combattants caractérisaient par contre le 11 novembre comme l'« anniversaire de la Victoire et de la Paix »[395]. L'UNC mobilisait pour une journée du souvenir et de la victoire. La section départementale rappelait que « le congrès de Strasbourg de l'UNC et le congrès des mutilés de Clermont-Ferrand ont demandé que cette fête reçoive l'éclat le plus considérable. Notre effort individuel rehaussera encore la grandeur de cette journée où nous vivrons dans le culte de nos morts et le souvenir de la victoire »[396]. Cette hésitation dans les termes employés montre la difficulté à qualifier la célébration du 11 novembre. Pour les anciens combattants, elle devait être une commémoration endeuillée de souvenir et d'hommage aux morts en même temps qu'une fête de la victoire et des combattants.

Par contre, l'accent était mis par les autorités politiques sur l'anniversaire de la victoire. Selon les directives ministérielles de 1921, la préfecture du Puy-de-Dôme chercha à donner à la célébration tout l'éclat possible. Les relais habituels de la mobilisation patriotique étaient mis à contribution. Les mairies étaient appelées à pavoiser. « Qu'une leçon soit faite sur la Victoire à la fin de la classe », le samedi matin, avait-il été prescrit. Il fallait encourager toutes les initiatives prises pour célébrer l'« anniversaire [de la] journée où triompha [la] cause de la France et du droit »[397]. L'année suivante, la victoire et la paix restaient les thèmes essentiels de la célébration de l'armistice dans les écoles. Les instructions de l'inspection académique s'adresssaient aux professeurs, pour qu'ils rappellent « les grands faits de la guerre, les grands actes d'héroïsme accomplis par les fils de France. En même temps, ils ne manqueront pas d'énumérer, devant les enfants, les efforts accomplis depuis quatre ans à la Société des Nations, en particulier, sur l'initiative de nos représentants. En exaltant à la fois le patriotisme français et le sentiment de justice tel qu'il s'est affirmé dans toutes les déclarations du Gouvernement et de ses délégués à Genève, les professeurs et les maîtres ne feront que suivre la volonté du Parlement qui entend à la fois, par la fête du 11 novembre, commémorer la gloire de la nation et affirmer son idéal »[398]. La célébration du 11 novembre devait ainsi souligner la poursuite de la cause défendue par la France dans l'après-guerre, celle d'une France victorieuse et pacifique.

Un 11 novembre revendicatif, face aux déceptions de la victoire

---

[394] Protestation des membres de l'Association amicale des anciens combattants de Gerzat, réunis pour un vin d'honneur le 11 novembre 1921. *Le Moniteur*, 13 novembre. Le texte fut repris par d'autres sections d'anciens combattants, celles de Gimeaux et de Champeix en particulier. *Le Moniteur*, 15 novembre.

[395] Ce sont ces termes qui sont employés par la société des anciens combattants de Gerzat (*L'Avenir*, 1er novembre 1922) et par les diverses associations de combattants et de mutilés de Billom, selon leur annonce commune de la cérémonie du 11 novembre (*L'Avenir*, 30 octobre 1922).

[396] *L'Avenir*, 5 novembre 1922

[397] *A.D. Puy-de-Dôme*, M4578. Fêtes nationales. 11 novembre, 1921-1930. Télégramme du ministre de l'Intérieur aux préfets, 10 novembre 1921 les informant que la célébration de l'anniversaire de l'Armistice est officiellement fixé au dimanche 13 novembre.

[398] *Archives municipales d'Issoire*, Circulaire de l'Inspection Académique au collège, 10 novembre 1922. Elle rend compte de la lettre du Recteur du 6 novembre, selon une circulaire ministérielle du 4 novembre pour l'enseignement primaire et secondaire.

Pour les anciens combattants, l'anniversaire de l'armistice fut souvent l'occasion de revendiquer le bénéfice des fruits de leur victoire. Ne devait-elle pas consacrer la fin de la guerre ? Le 11 novembre était l'occasion de rappeler cette forte attente. En 1922, la Fédération du Puy-de-Dôme des sociétés de mutilés, réformés, ascendants, veuves et orphelins de guerre publia un appel à la paix, au nom de la victoire. « Citoyens ! Les victimes de la guerre, fières dans leurs meurtrissures, veulent que leur victoire consacre l'écrasement de la guerre. Elle veut que l'Allemagne coupable paie la guerre qu'elle a déchaînée. Elles veulent que la France victorieuse demeure la patrie du Droit et le soldat de la Paix […] En ce 11 novembre, jour de la victoire, jour de nos souvenirs, jour de nos deuils, jour de nos espoirs, avec nous sachez vouloir d'une seule âme : Liberté, justice, paix entre les citoyens ! Justice pour la France ! Paix dans le monde »[399]. L'année suivante, l'association réitérait son appel sous la forme d'un « manifeste des victimes de la guerre » qui débutait par une évocation de la victoire de 1919 et de ses espérances : « Le 11 novembre, à 11 heures, la France étreignait la Victoire du Droit. Au même instant précis, l'Humanité entière se sentait soulagée d'un effroyable fardeau… on ne se tuait plus et chacun rentrant en lui-même se reprenait à espérer dans une vie meilleure ».

Le manifeste constatait alors une désillusion face à une paix inachevée : « Hélas ! la Paix passionnément chérie par tous les hommes de la guerre, la Paix riche de promesses et nourries d'illusions n'a pu encore être solidement installée pour la quiétude universelle. Et tandis que s'éloigne et s'estompe le souvenir des grands jours, les artisans de la victoire sentent l'angoisse les envahir, la rancœur les effleurer ». Le texte évoquait « l'amertume » de ses auteurs, « maints discours » et « beaucoup de vaines manifestations », « mais les paroles nous indiffèrent, déjà elles nous lassent, demain elles nous irriteront. Des actes vaudraient mieux », exigeait-il. Mais il s'achevait aussi sur un rappel de l'idéal de la victoire : « La guerre a été un brasier immense, ceux qui en ont souffert accepteraient qu'il n'en restât qu'une petite lueur vacillante sous un grand Arc de Triomphe, si cette lumière pouvait rayonner dans le cœur de tous les Français pour le rappeler les sacrifices d'hier et leur insuffler la foi dans la Paix de demain, dans cette œuvre de justice, de tolérance, de liberté, de solidarité pour laquelle nous avons farouchement combattu et qui reste notre seul idéal ». « Nous voulons qu'on respecte notre victoire », demandaient ces « victimes de la guerre » souhaitant, entres autres revendications, une représentation à la SDN, se considérant mieux à même d'éviter le retour des guerres ; « nous réclamons une fraternité meilleure, entre les hommes, au nom de ceux qui ont le plus souffert pour le bien commun »[400].

En 1924, l'UNC et l'union amicale des mutilés appelaient à manifester le 11 novembre, à Clermont-Ferrand comme dans toute la France, pour réclamer une harmonisation des pensions en rapport avec l'évolution du coût de la vie. Ils la revendiquaient en qualité d'artisans de la victoire : « Jour de paix dans la victoire, jour de nos souvenirs, jour de nos deuils, jour de nos espoirs. Nous les anciens combattants, encore endoloris de notre effort surhumain de quatre années, nous, les mutilés, nous, les orphelins, les veuves, les vieux parents des morts. Nous disons à la Nation que nous avons sauvée : *Souviens toi de ce nous t'avons donné, vois ce que nous avons reçu de toi, laisseras-tu souffrir encore ceux qui ont déjà tant souffert pour toi ?* »[401]

---

[399] Appel signé par Leclerc, secrétaire général de la fédération départementale. *L'Avenir*, 11 novembre 1922.

[400] *Le Moniteur*, 11 novembre 1923. Manifeste présenté par le docteur Grasset, président de la Fédération départementale. Outre une reconnaissance générale des victimes de guerre, le manifeste présentait des revendications économiques et sociales concernant les pensions, les emplois…

[401] *Le Moniteur* et *L'Avenir*, 11 novembre 1924. la phrase est en italique dans le manifeste publié dans la presse.

Enfin, à l'extrême gauche, plus marginal fut l'engagement du « Comité d'action contre l'impérialisme et la guerre » qui organisa des réunions publiques pour le 11 novembre 1923. L'appel à la paix se voulait également révolutionnaire, dans le contexte de l'occupation de la Ruhr. Nulle évocation de la victoire dans l'affiche appelant au meeting clermontois, mais un appel à y assister « dans le but de signifier aux gouvernants votre volonté de paix et votre solidarité aux travailleurs allemands »[402].

Le recueillement plutôt que la glorification de la victoire ?

Les cortèges du 11 novembre ressemblent à ceux de la Toussaint avec une participation populaire souvent imposante. Ce sont de longs défilés funèbres regroupant les autorités civiles et militaires, les anciens combattants et des délégations de toutes les associations. Ecoliers et lycéens défilent également en corps. La cérémonie est civile et dans les villes, la revue militaire, moment important de la journée, perd progressivement de son attrait. En 1922, elle n'est pas organisée à Clermont-Ferrand ni dans aucune place de la 13e région, « en raison de la faiblesse des effectifs depuis la libération du premier demi-contingent de la classe 1922, et des préparatifs nécessités par l'incorporation éminente des jeunes soldats ». Elle ne reprend pas l'année suivante. En outre, les discours officiels se réduisent pour laisser la place au recueillement silencieux. En 1922, *Le Moniteur* se réjouit de la suppression de la parade militaire, une « assommante corvée » pour les soldats, et de l'absence de discours au cimetière : « Deux minutes de recueillement ont avantageusement remplacé une heure de harangues […] Toutes les paroles sonnent faux lorsqu'elles tombent sur tant de cercueils […] On n'exprime pas l'inexprimable. Les morts n'ont pas besoin d'interprètes et la Victoire n'a pas besoin de tant de hérauts ! Les héros lui suffisent »[403]. Le 11 novembre témoigne ainsi d'une certaine lassitude de la rhétorique de la victoire et de ses discours. Au total, le cérémonial funèbre l'emporte. Il s'ordonne autour d'une cérémonie au monument aux morts, parfois d'une autre au cimetière. Les aspects festifs se cantonnent dans le cadre plus restreint de la sociabilité des anciens combattants qui se réunissent pour un banquet traditionnel accompagné parfois d'un bal, reprenant les rites des premiers 11 novembre.

Dans les rares prises de parole publiées par la presse[404], la victoire n'est évoquée qu'en filigrane, souvent par les rappels des souffrances de ses artisans, dans l'accomplisssement de leur devoir patriotique. « Enfants qui êtes ici présents, souvenez-vous des sacrifices que la guerre de 1914 à 1918 a imposées à vos parents, à votre patrie. Lorsque vous serez en âge de porter les armes, si notre France est en danger, suivez l'exemple de ceux qui vous ont devancé. Vaincre ou mourrir, tel doit être votre devise », demande le président de la société des combattants du village de La Sauvetat, en 1921[405]. La guerre fut défensive, est-il également rappelé en même temps que sont de nouveau évoquées les souffrances endurées par les combattants[406]. Néanmoins, la paix attendue de la victoire est bien mise en exergue

[402] Les derniers mots sont soulignés et en majuscule. La réunion organisée par la CGTU et le comité d'action contre l'impérialisme et la guerre ne regroupa qu'une soixante de participants à Clermont-Ferrand. Le 12 novembre, à Thiers, une autre réunion avait rencontré un peu plus de succès en rassemblant 300 personnes.
[403] *Le Moniteur*, « SILENCE ! », 12 novembre 22.
[404] Le corpus constitué par les discours publiés dans la presse se réduit de fait. 11 ont été rassemblés pour 1921, 5 l'année suivante et autant en 1923, deux seulement en 1924.
[405] Discours de Grassion au cimetière. *L'Avenir*, 24 novembre 1921.
[406] Par exemple par Mongesson, le président des mutilés de Billom qui souligne, après avoir évoqué leurs souffrances, que « les combattants défendirent âprement le sol de leur pays ». *Le Moniteur*, 14 novembre 1923.

dans les prises de paroles. « O morts héroïques qui avait sacrifié votre vie au devoir, vous avez voulu en tombant, tuer à jamais la guerre. Nous protégerons vos enfants contre ce fléau qui enlaidit l'humanité et la déshonore […] Ils peuvent compter sur vous pour remporter cette nouvelle victoire », s'exclame le maire de Montcel qui est aussi le président de l'association des anciens combattants[407]. Singulier est le discours du maire de Saint-Jean-des-Ollières qui, après avoir souligné la bravoure et le martyre des combattants, rappelait le souhait de voir payer les réparations, soutenant dans cette visée, et l'action en cours de Poincaré dans la Ruhr, et les appels de l'extrême gauche à la paix par une fraternisation des travailleurs : « Tant de sacrifices avaient été faits pour qu'il n'y ait plus de guerre, alors que l'égoïsme des alliés et la mauvaise foi boche des magnats de la finance, de l'industrie et du commerce nous ont laissé dans une situation plutôt critique en présence des menées militaristes des nationalistes de l'Allemagne actuelle. Si donc, malgré les efforts du grand Lorrain, nous n'obtenons pas l'argent des réparations qui, jusqu'ici, a été surtout fourni par les classes moyenne et pauvre de la France, il faudra tâcher de fraterniser avec les travailleurs de tous les pays pour que toute guerre soit, à l'avenir, évitée »[408]. À sa suite, le représentant des anciens combattants insista également sur ce dernier thème. À ses yeux, était « démontrée la nécessité pour l'avenir de faire appel à la solidarité des peuples pour faire la guerre à la guerre, c'est-à-dire, empêcher désormais toute lutte fratricide »[409].

[407] Discours de M. Charmat à la fête de l'Armistice de Combronde, le 13 novembre 1921. *L'Avenir*, 16 novembre 1921.
[408] Discours de M. Genest. *Le Moniteur*, 14 novembre 1923.
[409] Ibid.

Conclusion de la cinquième partie

Les commémorations de la guerre ont été de plus en plus exclusivement focalisées sur le souvenir des morts et sur l'hommage rendu à leurs sacrifices. Dans ce contexte, par les cérémonies d'inauguration de monuments aux morts et celles d'accueil des corps ramenés du front, la célébration des artisans de la victoire se concentre, non sur les anciens combattants dans leur ensemble, mais sur les morts. Ces initiatives répétitives montrent l'ampleur du deuil de masse qui submerge les commémorations de l'immédiat après-guerre. Etalées dans le temps, elles modifient l'image du combattant désormais davantage focalisée sur le héros mort à la guerre plutôt que sur le combattant victorieux revenu au village. En outre, ce caractère funèbre du souvenir des artisans de la victoire est renforcé par le devoir que se sont donnés les poilus de veiller à la reconnaissance des morts au champ d'honneur et de protéger leurs familles. La figure du combattant mort à la guerre impose davantage l'image de la victime, plutôt que celle du héros victorieux.

La force du deuil et le sentiment partagé d'avoir été des victimes de la guerre ont donc pris le pas sur l'euphorie victorieuse de 1918. Les commémorations collectives du deuil ont alors représenté les cérémonies adéquates pour des « communautés en deuil », voire des communautés de deuil. En prolongement du sacrifice des combattants, le deuil de guerre n'était-il pas un état sacralisé, presque indépassable, et qui expliquerait aussi la très lente démobilisation culturelle des sociétés de l'après-guerre ? On entend, par le deuil, rester fidèle aux victimes. Deuil et image de victimes sacrifiées, voilà qui fonde la mémoire de la guerre, plus que le souvenir de la victoire, oblitéré par les déceptions qu'elle a suscitées.

Aussi les monuments aux morts ne sont-ils que très secondairement les célébrations des morts victorieux. Quant au souvenir de la victoire, la commémoration dans la pierre l'a systématiquement liée à la représentation de la tristesse et du deuil. Le deuil accompagne donc les figures de la victoire. Toutes ces cérémonies contribuent à un rechargement mémoriel[410] de ce que fut l'épreuve de la guerre. Cette remémoration concourt à lier la perception de la guerre et de la victoire à celle d'un immense sacrifice, perception dont se nourrit le pacifisme de ces années 1920. Dans ce contexte, on célébra davantage les sacrifiés que la victoire, objectif pourtant de leur sacrifice. La force commémorative reste aussi la trace d'un investissement indispensable des communautés en deuil pour sortir du conflit. Elle marque cependant le pas, à travers un rythme des célébrations moins soutenu. Est-ce une marque d'une démobilisation culturelle ? Les commémorations funèbres semblent se répéter et, à ce titre, montrent leur difficulté à jouer un rôle de rites de réintégration et de levée de deuil, mis en avant par A. Van Gennep[411]. Commémorations anniversaires de la guerre, cérémonies devant le monument aux morts ou accompagnant le retour des corps, autant de rites recherchés pour permettre, de manière individuelle ou collective, de sortir de la guerre, de sortir du deuil de masse.

---

[410] J.-L. BONNIOL, M. CRIVELLO, *Façonner le passé. Représentations et cultures de l'Histoire XVIe – XXIe siècle*, Presses de l'Université de Provence, 2004, p.8.

[411] A. VAN GENNEP, *op. cit.*, p.211. Le deuil est « un état de marge pour les survivants dans lequel ils entrent par des rites de séparation et d'où ils sortent des rites de réintégration dans la société générale ».

CONCLUSION GENERALE

1918 est une victoire triste : une victoire endeuillée et une victoire déçue. L'étude de la persistance, en temps de paix, des références nées de la guerre et de la victoire, et celle de la sociabilité d'après-guerre dans le département du Puy-de-Dôme, confirme l'idée de Bruno Cabanes que la sortie de guerre se construit sur le consensus national opéré autour du sacrifice et du deuil. On peut ajouter que clui-ci est en effet le seul possible, du fait d'une contraction des références portées par la victoire. La victoire, au fond, aurait pu apparaître comme un facteur dynamique de démobilisation culturelle. Sortir de la guerre en étant victorieux, n'était-ce pas la voie la plus facile ? Il n'en n'est rien. Car le système de représentations de la victoire s'est figé sur l'image d'une guerre sacrificielle et source de douleurs, et sur l'exigence morale d'en récolter tous les fruits. La victoire fait obstacle à une démobilisation culturelle qui a toutefois débuté. Mais le sens de la victoire surtout, est devenu conflictuel.

La contraction de l'idée de victoire

De la victoire, reste en 1924 deux fondements : l'idée d'une guerre juste, défensive, menée au nom du droit et de la justice, et celle d'une guerre sacrificielle, faite de souffrances et de douleurs. Par contre, l'image d'une victoire remède à la douleur du deuil et source de rétributions s'est altérée. La France, pourtant victorieuse, est sur la défensive. Dans les relations internationales, elle s'est arcboutée sur la question des réparations. Mais il ne saurait rester de la victoire que l'idée de contraindre l'Allemagne à les payer. Les références constantes à la guerre comme un carnage et une terrible épreuve ont alimenté le ressentiment envers l'ennemi. En l'absence de règlement des réparations, la victoire semble s'effacer. Dans les questions intérieures, une même posture défensive marque le champ politique, sauf à ses extrêmes. L'utopie d'un monde nouveau né de l'épreuve avait été perceptible dans tous les courants politiques, y compris chez les conservateurs. Elle ne survit pas à la première année de paix, ternie par la déception née du traité de Versailles, pourtant établi par les vainqueurs, mais qui laisse le goût d'une paix inachevée, altérée encore par l'âpreté des luttes politiques électorales de 1919 et plus encore par les grèves de 1920. Cet environnement politique et social démentit l'image idyllique de l'union née de l'expérience commune de la guerre. En 1924, le vocabulaire propre à l'idée de régénération et de reconstruction, si présent dans les scrutins de 1919, a fait long feu. Il n'est question que de défense d'acquis, voire de retour à des positions antérieures d'avant-guerre.

L'union sacrée avait été « le sentiment national adapté à la guerre »[1]. Quel était celui adapté à la victoire ? Autant l'entrée en guerre avait été facilitée par une union bâtie sur la résolution à faire son devoir dans une guerre défensive, et que l'on croyait courte, autant la fin de la guerre est apparue rapidement comme accoucheuse d'une longue épreuve de difficultés, une épreuve considérée comme injuste en raison même des sacrifices préalablement consentis. Ce qui désagrège l'idée de victoire, ou du moins la vide de tout dynamisme, c'est l'absence d'un consensus sur les attentes de l'après-guerre et les fruits du succès. Le sens de la victoire n'est pas porté par la nation, au contraire il fait débat à l'heure où les grandes attentes de la paix se sont effondrées. Les références, promues par la guerre, d'union, d'ordre et de travail, et captées par le bloc national, divisent. La victoire n'a donc pas été un vecteur d'union, voire de cohésion dans le champ politique. La victoire n'a pas non plus permis de

[1] S. AUDOIN-ROUZEAU, J.-J. BECKER, *La France, la nation, la guerre 1850-1920*, op. cit., p.283.

retisser (ou raffermir) les liens entre le front et l'arrière. Ce sont des expériences opposées que celles de l'arrière – à l'exemple du département du Puy-de-Dôme – plongé dans l'exultation du succès le 11 novembre, et celle du front, entre stupeur, joie contenue et tristesse. Cette absence de consensus autour de la victoire rend la sortie de guerre difficile, sinon impossible.

Le pacifisme pouvait constituer un ciment autour de la victoire. Etrange paradoxe que celui d'une victoire guerrière porteuse de l'idée de « la der des der ». Cette dernière a été défendue avec force. Dans le département du Puy-de-Dôme, l'ensemble des forces politiques l'a peu ou prou revendiquée. On pourrait conclure à l'émergence d'une « culture de paix », mais celle-ci reste construite sur les références héritées de la guerre et de la victoire. Elle n'engage que très lentement et partiellement à réviser les rapports avec l'ancien ennemi et à se départir de la haine. Le refus de la guerre n'aboutit pas non plus, du moins jusqu'en 1925, à une relecture du sens de l'engagement dans le conflit passé.

Au total, un décalage s'est opéré entre d'une part, la désunion politique et les désillusions ressenties, et d'autre part, la mise en récit par les célébrations et les commémorations d'une expérience de guerre vecteur d'union. Il y a là sans doute un fait majeur qui explique les limites de la fonction sociale des rites de réintégration des combattants, survivants ou morts, et plus largement des rites de sortie de guerre de l'ensemble de la communauté nationale.

Une sortie de guerre hautement ritualisée et centrée sur les morts sacrifiés de la victoire

Après la joie et la tristesse liées, dans la victoire, au moment de l'armistice, la tristesse a pris le pas. Désormais, la victoire de 1918 sera associée au chagrin et à la douleur. L'euphorie de la victoire a progressivement disparu sous le poids du deuil de l'immédiat après-guerre. Dès 1919, il apparaît clairement que les intentions commémoratives des célébrations sont forgées par l'expérience de la guerre. Elles imposent des cérémonies qui associent triomphe et marche funèbre et honorent un sacrifice patriotique consenti pour une guerre défensive et considérée comme juste. Ces cérémonies expriment une communion nationale qui n'est plus que commémorative et figée dans l'image sacralisée du héros victime de la guerre.

Leonard Smith a montré comment l'expérience de guerre se structure par sa narration, à la fois construite comme un récit factuel et porteuse d'une dimension morale[2]. Le combattant témoigne ainsi de sa victimisation[3]. Notre étude des cérémonies montre que cette mise en récit de l'expérience de guerre est aussi opérante dans les discours des civils. Par les gestes et par les mots, les rituels permettent également à l'arrière de se retrouver dans cette figure de la victime. Les discours de ces hommes de l'arrière produisent, tout comme les récits des combattants, une vérité, celle du citoyen victime de la tragédie de la guerre, celle vécue à l'arrière et exprimée comme une expérience de guerre à part entière, avec ses propres efforts, ses propres souffrances, ses propres récits. Toutefois, la figure du combattant reste celle du héros-victime par excellence. Les cérémonies offrent à la fois des discours issus du monde combattant et d'autres énoncés par les civils. Tous disent la tragédie du soldat victime de la guerre. Dans ces conditions, on célèbre davantage les sacrifiés que la victoire.

Pour cela, il fallut d'abord accueillir et « réincorporer » (L. Smith) les héros. Fêtes du retour au village, réinhumations, cérémonies et inaugurations de monuments aux morts :

[2] L. SMITH, *op. cit.*, p. 7-13.
[3] *Ibid*., p 9.

toutes comportent des rites de réincorporations, celle des combattants, mais aussi celle des morts, réintégrés au village par la réinhumation ou par le biais du monument aux morts. Les rituels s'accompagnent d'un discours victimaire dans lequel la souffrance des combattants est mise au service de la victoire. Mais cette rhétorique d'un sacrifice héroïque oblitère progressivement l'image de la victoire. Le combattant mort au combat s'impose devant le héros victorieux et survivant. Il n'est alors pas étonnant que la cérémonie qui s'affirme dans le calendrier commémoratif de la Grande Guerre soit celle de la Toussaint. Elle exprime à merveille le besoin de communion national autour de la figure des combattants sacrifiés. Plus largement, les commémorations funèbres contribuent à un rechargement mémoriel de la tragédie de la Grande Guerre. Elles permettent une expression à la fois individuelle et collective du deuil de guerre. Mais elles témoignent de la difficulté à sortir de la guerre. Tous ces rites de levée de deuil peinent à jouer ce rôle. Être en deuil, n'est-ce pas un état sacralisé faisant obstacle à une réelle démobilisation culturelle ? Ce qui est vrai au point de vue individuel, l'est aussi pour la nation.

Il est remarquable de constater que ce discours victimaire est unanime, y compris pour l'extrême gauche qui place le soldat en victime d'une guerre capitaliste, en soldat contraint à la guerre. Toutefois, l'extrême gauche a rejeté une lecture du conflit qui en faisait une guerre du droit. Pour leur part, les communistes peuvent faire de la critique de la guerre capitaliste celle du régime républicain qui l'a portée.

La République et la victoire

En 1918, la victoire est celle de la nation plus que la celle de la République car l'union sacrée avait été forgée sur le sentiment national, non sur le sentiment républicain. Dans l'immédiat après-guerre, on assiste à un étonnant affadissement de l'expression de ce dernier, aussi bien dans les fêtes républicaines que dans les discours. Le succès inouï du 14 juillet 1919, comme moment de communion nationale, a renforcé un déclin de la fête nationale déjà engagé à la veille du conflit. Le souvenir de la guerre et la commémoration du sacrifice des combattants submergent les célébrations républicaines. En glorifiant une France victorieuse mais endeuillée, la fête nationale entre en concurrence avec toutes les commémorations de la guerre, plus aptes à porter la célébration de l'union patriotique dans le souvenir des sacrifices consentis. Dans la parole politique, à gauche, Marianne revient au combat seulement lors des élections législatives de 1924, comme si les radicaux en particulier, mais les socialistes également, sortaient de l'étourdissement provoqué par l'union sacrée du temps de la guerre et par sa « captation » à droite. Tout se passe comme si les références des cultures de guerre avaient submergé le républicanisme et qu'il avait fallu attendre une première démobilisation de la pensée pour qu'il retrouve une nouvelle vigueur. Le retour d'un républicanisme plus affirmé peut être considéré comme un indice d'une démobilisation culturelle. En 1924, la flambée d'un républicanisme militant à gauche est cependant circonstancielle. Le retrait du sentiment républicain a aussi laissé des traces. Les désillusions de la victoire rendent difficile l'expression d'une dynamique républicaine du progrès.

Par ailleurs, les années 1923 et 1924 sont celles des premières manifestations républicaines antifascistes. Le républicanisme à gauche trouve alors un nouveau souffle, d'autant qu'il peut inscrire sa lecture de la guerre dans cette problématique nouvelle. En effet, le fascisme est perçu comme un renouveau du nationalisme et du militarisme jugés responsables de la Grande Guerre. S'opposer au fascisme, c'est pour la gauche défendre la République et la paix et donc le sens de la victoire. Cependant, le républicanisme trouve ici dans la lutte antifasciste un nouvel ancrage qui permet, dans l'immédiat, de faire l'économie d'une discussion sur le consentement à la guerre. On peut ajouter que les combattants avaient

auparavant donné un sens à leur combat en recourant aux valeurs républicaines, ce qui eut pour effet « boomerang », constaté dès l'armistice, de rendre difficile un retour sur le consentement à la guerre. L. Smith a justement conclu que le régime républicain a fourni au citoyen et à l'ensemble de la nation les moyens rhétoriques et logiques nécessaires pour comprendre la guerre. Il souligne l'idée que le consentement, devenu irrévocable, a eu un prix existentiel et moral : tout en haïssant la guerre, il fallait la faire et ne penser qu'à une victoire totale, ce qui n'est pas arrivé. Et de conclure : « Lorsque le régime, la nation et les individus échouent à la tâche impossible d'une rédemption totale de l'engagement total, le consentement deviendra finalement traumatisme »[4]. L. Smith a insisté sur l'idée que le consentemen,t pour les Français en République, s'était opéré par un raisonnement logique d'appartenance à la communauté politique plus que par des sentiments affectifs à son égard[5]. On peut suggérer que la figure victimaire du combattant replace la question sur le plan des affects, ce qui contribue encore à obscurcir la mise en question du consentement à la guerre. Il faudrait le vérifier, voilà donc plusieurs phénomènes prompts à brouiller un processus de démobilisation culturelle partiellement accompli aux termes de la période étudiée.

Les temporalités de la sortie de guerre

Desdevises du Dezert sort du conflit avec un ressentiment profond à l'égard de l'Allemagne. Sa lecture de la guerre est celle d'une croisade spirituelle et patriotique, matrice d'un renouveau français. Malgré sa déception, il est un défenseur du traité de Versailles qui, à ses yeux, répond à son désir de justice. En tant qu'intellectuel, il se sent incapable de renouer des rapports professionnels avec ses collègues universitaires allemands. Une attitude répandue parmi les savants français[6]. La guerre est un horizon indépassable jusqu'en 1924, ce qui lui fait analyser les événements intérieurs à travers le prisme du conflit. Il abandonne toutefois la rédaction de ses *Récits de guerre*. Est-ce la marque d'une première démobilisation ? L'effondrement redouté après la victoire du Bloc des gauches n'est pas venu. L'universitaire reste cependant attentif au règlement de la question des réparations, et enregistre la pacification en cours des relations franco-allemandes tout en restant inquiet face au relèvement de l'Allemagne.

Etienne Clémentel, anxieux d'une victoire mise en doute à l'été 1918, a vécu la remobilisation de l'opinion en 1918 comme un redressement moral et patriotique du pays dans la foi pour la victoire. Une victoire présentée en 1919 comme celle du droit contre un ennemi féroce, à l'égard duquel l'ancien ministre des gouvernements de guerre n'exprime pas de haine, pourtant très affirmée dans la presse locale radicale. Membre de la délégation française à Versailles, Clémentel défend le traité de paix. En 1923, il soutient Poincaré dans l'affaire de la Ruhr. Son discours retrouve un ton grave et les accents eschatologiques de ces déclarations de 1918, mais il reste étranger à toute violence verbale à l'égard de l'Allemagne, tout en condamant, il est vrai, la « façon barbare et inhumaine » avec laquelle elle avait mené la guerre[7]. Etienne Clémentel a donc pris une première distance avec la guerre, dès janvier

[4] L. SMITH, *op. cit*., p.147.
[5] *Ibid*., p. 108-109.
[6] Brigitte Schroeder-Gudehus a analysé le fonctionnement des institutions scientifiques (académies, sociétés savantes, universités) dans la première moitié des années 1920 qui reste conforme à la mobilisation scientifique des années de combat. *Les scientifiques et la paix. La communauté scientifique internationale au cours des années vingt*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1978, 371 p. et « Pas de Locarno pour la science. La coopération scientifique internationale et la politique étrangère des États pendant l'entre-deux-guerres », *Relations internationales*, 46, 1986, p. 173-194.
[7] *Procès-verbaux des délibérations du conseil général*, Séance du 24 septembre 1923.

1919, précisément quand il travaille au sein de la délégation française à la préparation du traité. 1923 pourrait constituer un moment de remobilisation partielle de son discours de guerre. Pour ce ministre de l'économie pendant le conflit, redevenu ministre des Finances en 1924, la question du paiement des réparations qui l'avait amené à soutenir l'occupation de la Ruhr, trouve, à ses yeux, une solution avec la conférence de Londres. L'été 1924 et la signature des accords de Londres constituent le moment et le symbole de la sortie de guerre.

Le jeune Vialatte paraît être sorti au plus vite d'un conflit qu'il a connu comme adolescent. Le fait qu'il ait été préservé d'événement traumatique personnel (pas de deuil parmi ses proches) lui a sans doute permis ce détachement relatif. Vialatte se montre peu concerné par les commémorations d'après-guerre, à l'image de sa description du 11 novembre 1920 et de ses pompes à ses yeux ridicules. Plus tard, il se révèle curieux de découvrir la Rhénanie et ses habitants. Et surtout, il participe à une expérience littéraire franco-allemande, certes sous administration française dans le cadre de l'occupation de la Rhénanie et inscrite dans une politique culturelle menée dans le but d'asseoir une influence française dans la région. Il n'empêche que la revue est un espace d'échanges et de rencontres entre artistes des deux pays, ce qui constitue en soi une marque de distanciation avec le conflit passé. Venu en Rhénanie un peu par hasard, Vialatte a sans doute trouvé ici un milieu correspondant bien à son état d'esprit et à sa volonté déclarée d'indifférence, de distance affichée vis-à-vis des questions politiques. Cette mise à distance se retrouve alors chez d'autres intellectuels. Concernant la NRF, au centre d'un cercle littéraire que côtoie Vialatte et ses amis en littérature, Yaël Dagan a émis l'hypothèse que, « refusant le registre de revue de combat » celle-ci s'est cantonnée dans le champ de la « littérature pure », et s'abstient jusqu'en 1923 d'intervenir sur les questions politiques, répondant ainsi à une attente du public[8]. Puis, la NRF sort brièvement de sa réserve pour soutenir la révision du traité de Versailles, la réconciliation avec l'Allemagne et la construction européenne, avant de revenir à la discrétion en matière politique.

Au total, trois itinéraires différents dans ces années d'après-guerre, qui soulignent le caractère individuel du rapport avec la guerre et la flexibilité à la fois politique, sociale, et culturelle du processus de démobilisation. Toutefois, pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme, on peut mettre en valeur un rythme commun de sortie de guerre pour lequel l'idée de victoire constitue un repère. Il résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : déprise de la haine et des références de guerre, sens de la victoire, à travers une chronologie complexe – celle de la démobilisation militaire et du retour des soldats, celle du calendrier des commémorations liés à de l'économie morale de la reconnaissance, celle des relations franco-allemandes.

De mars à décembre 1918 s'est opérée une remobilisation autour de la victoire qui culmine au moment de l'armistice. Le 11 novembre 1918 constitue le premier moment clé de la sortie de guerre. Il a permis l'expression spontanée d'une liesse victorieuse et d'une communion nationale. Elles font suite à une période de grande anxiété quant à la victoire et de remobilisation de l'opinion, perceptible dans le département du Puy-de-Dôme dès mars 1918. Le 11 novembre propose une clôture rituelle du temps de la guerre. L'annonce de l'armistice crée alors un paysage sonore et visuel en rupture avec le temps du conflit (joie, sonneries de cloches, éclairage urbain, cortèges…) mais en l'absence des combattants, elle ne peut être le rite post-liminaire de la guerre, comme la mobilisation avait été le rite préliminaire de

[8] Yaël DAGAN, *op. cit.*, p.332-333. Dans un article-programme écrit pour introduire la nouvelle parution de la revue en juin 1919, Jacques Rivière écrivait : « la guerre est venue, la guerre est passée » (p.192). Yaël Dagan conclut que l'appel de Rivière à la démobilisation culturelle, lancé en 1919, est exaucé, en 1925, par la NRF de Jean Paulhan.

séparation au moment de l'entrée en guerre[9]. En outre, toute entière tournée vers le conflit et ses références, cette journée et les célébrations des semaines suivantes (jusqu'en décembre) ne constituent pas une première étape de démobilisation culturelle. Dans ce contexte, elle pose les représentations majeures de la victoire, celle d'une cause juste dans une guerre défensive, celle d'une victoire acquise grâce à des héros déjà présentés comme des martyrs et celle d'une victoire endeuillée.

De janvier à juin 1919, de l'ouverture de la conférence à la signature de la paix, cette période est celle des premières déceptions profondes vis-à-vis des attentes de la victoire et de la paix. Elle s'accompagne de l'expression d'un ressentiment marqué vis-à-vis de l'ennemi. Aussi la signature du traité de Versailles est-elle un non-événement dans la chronologie de la sortie de guerre. La paix est d'ailleurs bien peu fêtée dans le département du Puy-de-Dôme, ne donnant pas lieu à des rites de fin du conflit. Cette première année d'établissement de la paix s'inscrit en faux vis-à-vis de la communion nationale manifestée autour de la joie de l'armistice. L'union nationale autour de la victoire n'est plus que commémorative.

De l'été 1919 à la fin de 1922 s'est amorcée la première phase d'une démobilisation culturelle imparfaite. Elle débute, non par la signature de la paix, mais par le retour des régiments (août-septembre) qui ouvrent les rites de réincorporation à la société locale des combattants. Ils s'accompagnent à l'échelle du village d'autres rituels lors des fêtes du retour (jusqu'en janvier 1921). Ce mouvement se poursuit encore par les cérémonies de réinhumations (de mars 1921 à septembre 1923, le dernier convoi important arrivant le 12 janvier 1923), véritables rites de réincorporation des morts au combat. Les inaugurations de monuments aux morts, débutées à l'été 1919[10], sont également essentiellement programmées durant cette période[11]. L'ensemble de ces rites permet d'accomplir des gestes de deuil indispensables, même s'ils ne peuvent atténuer la douleur des familles. Ils apportent un certain apaisement mais contribuent aussi à fixer le deuil de guerre comme un état sacralisé, voire indépassable. Par les rites de passage du temps de guerre au temps de paix, les combattants, morts et survivants, apparaissent également comme victimes héroïques, plutôt que héros victorieux. Par ailleurs, la fin de l'année 1919 est le cadre d'un retour à la normale de la vie politique, par des élections générales. Le processus de démobilisation culturelle tisse de nouveaux liens, entre pacifisme et antifascisme à gauche, entre pacifisme et antibolchevisme à droite. La situation intérieure et les difficultés d'application du traité de paix renforcent les déceptions vis-à-vis de la victoire. Toutefois, une lente déprise du ressentiment envers l'ennemi s'est amorcée : fortement engagée chez les socialistes, inégale dans les milieux radicaux et rare parmi la droite modérée. La forte attente pacifiste n'empêche pas la haine de faire encore écran pour envisager une détente dans les relations avec l'Allemagne. D'autant qu'au nom du droit et de la justice, au nom des sacrifices consentis, on attend toujours une rétribution de la victoire.

L'occupation de la Ruhr, à partir de janvier 1923, est apparu comme un moment clé de la sortie de guerre, parce qu'il provoque une remobilisation de l'opinion autour des enjeux de la guerre et de la victoire. Mais ce mouvement s'avère conflictuel et problématique. L'affaire provoque aussi un renouveau de l'anxiété face à un risque de guerre. L'occupation de la Ruhr ralentit encore le processus de démobilisation culturelle et montre que le registre de la guerre reste opérant. Toutefois, elle rend nécessaire un déclic dans les relations franco-allemandes.

---

[9] L. SMITH souligne combien les rites de passage sont souvent pensés comme une série narrative en trois étapes qui s'applique à l'expérience du feu : une phase préliminaire (« pre liminal »), celle de l'entrée en guerre qui sépare le soldat de la société ; la phase liminaire (« liminal »), celle de la rencontre avec le sacré (ici le combat) ; la phase post liminaire (« post liminal ») de clôture et de réincorporation au monde. *Op. cit.*, p.21.

[10] Selon le recensement opéré, la première a eu lieu le 18 juillet 1919 à Messeix. *Archives départementale du Puy-de-Dôme*, 1 Mi 67-R1, Messeix. Délibération du conseil municipal du 20 juin 1919.

[11] Cf. Annexe 32. Sur les 226 inaugurations recensées, 173 ont lieu entre 1919 et la fin 1922. Elles se poursuivent en 1923 (31 inaugurations) puis en 1924 (20).

À partir du printemps 1924, s'ouvre une nouvelle période caractérisée par la recherche effective d'une sortie de guerre. Le calendrier commémoratif de la guerre connaît un rythme moins soutenu. Dans le champ politique, la victoire du bloc des gauches clôt la législature de la Chambre bleu horizon qui s'était au fond inscrite dans le prolongement du temps du conflit. Dans le département du Puy-de-Dôme, le retour d'un républicanisme plus affirmé au moment de ses élections est apparu comme la marque d'un reflux des références tirées du registre de la guerre. Le gouvernement entame une politique de liquidation de la question du règlement des réparations. La conférence de Londres peut être vue comme un dénouement qui permet d'entrer dans la paix[12]. Mais cette lecture est conflictuelle. L'événement donne lieu à une ritualisation partisane, uniquement à gauche. Si les gauches radicale et socialiste « se démobilisent » après la conférence de Londres, la droite n'a pas fait de cet événement un tournant vers la paix. Au contraire, cette conférence a pu être vécue comme une trahison de la victoire. Comment fêter alors la paix si les accords de Londres ont été signés pour les uns par les hommes de la paix, et pour les autres par les fossoyeurs de la victoire ? Il n'y a donc pas de ritualisation nationale possible de cet événement. À la fin de l924, le processus de démobilisation culturelle apparaît comme inachevé, incomplet et discordant en raison même de l'éclatement du sens porté par la victoire. En cela, la sortie de guerre ne peut être achevée, en l'absence de consensus sur le sujet.

L'idée de sacrifice héroïque et d'une guerre défensive consentie n'ont pas été, à cette date, mise en débat, sauf à la marge, par l'extrême gauche. Au contraire, elle constitue l'axe du souvenir de la victoire en 1924. Il semble donc que les mouvements de mobilisation, de démobilisation et de remobilisation culturelle autour de cette lecture du premier conflit mondial ne soient pas achevés, malgré l'éloignement de la guerre. Cette chronologie demande donc à être poursuivie. Se pose alors la question de l'ombre portée de la Grande Guerre sur la Seconde Guerre mondiale et du chevauchement des deux chronologies. Le lent processus de démobilisation culturelle serait inachevé quand se profile d'autres risques de guerre. Une hypothèse reste à vérifier, celle d'un potentiel toujours actif des références nées des expériences de guerre et des attentes de la victoire de 1918, quand surgit le nouveau conflit. Car « le souvenir de 1914 est présent en permanence en 1939-1940 », remarque J.-J. Becker, qui ajoute : « Soit pour l'imiter, soit pour ne pas s'en inspirer, mais par une sorte de maléfice, l'expérience de 1914 est à peu près toujours utilisée à contre-sens »[13]. Qu'en est-il des références à la victoire de 1918 à l'heure de la défaite de 1940 ? « Facteur de myopie et d'engourdissement avant Vichy, l'héritage de "14-18" devient, sous Vichy et au service de sa stratégie, un instrument politique. Il contribue à maintenir le pays dans un état de semi-somnanbulisme, à anesthésier la conscience nationale, à justifier l'entreprise de soumission et de discipline collectives »[14], remarque P. Laborie, qui montre un déplacement de sens de la mémoire de la Grande Guerre, permettant de se référer à l'esprit de sacrifice pour justifier une politique de consentement face à l'occupant et d'attentisme.

Il faudrait précisément s'interroger sur ce détournement du sens de la victoire de 1918 qui fit accepter, paradoxalement, la défaite en 1940. La déception née des grandes illusions de la victoire de 1918 nourrit la résignation à la défaite en 1940. L'archevêque de Toulouse, Monseigneur Saliège, s'interroge ainsi en juin 1940 : « Quel usage avons-nous fait de la

[12] Il faut encore attendre 1926 (le 8 septembre) pour voir l'entrée de l'Allemagne dans la SDN.

[13] J.-J. BECKER, « D'une guerre à l'autre 1914-1939 », *14-18 Aujourd'hui, Today, Heute*, Noésis, 1999, 2, p.150. Voir également J.-L. CREMIEUX-BRILHAC, « 1914 dans 1940 », dans *Guerre et cultures 1914-1918*, op. cit., p.287-293.

[14] Pierre LABORIE, « La mémoire de 1914-1918 et Vichy », in *Traces de 14-18*, Sylvie Caucanas et Rémy Cazals (dir.), Carcassonne, « Les Audois », 1997, 244 p.

victoire de 1918 ? Quel usage aurions-nous fait d'une victoire facile en 1940 ? »[15]. Comment penser la défaite en s'appuyant sur le souvenir de la victoire de 1918 ? Cette réflexion est une des clés de compréhension des choix et des comportements individuels et collectifs opérés en 1940. Le souvenir des atrocités allemandes, sujet de rumeurs très prégnant en 1918 dans le département du Puy-de-Dôme, ne rejoue-t-il pas au moment de l'exode de 1940, malgré la « défaite de la mémoire »[16] qui s'était opérée au sujet de la violence et des souffrances subies en 14-18 par les populations civiles ? « Penser la défaite pour résister » : Dans *L'étrange défaite*, Marc Bloch a « fait appel à la culture de guerre qui lie les Français à leur patrie » et à sa propre expérience de combattant de la Grande Guerre pour comprendre les défaillances de 1940, puis pour penser son engagement résistant comme un sursaut républicain impératif[17]. Or, la blessure subie par le républicanisme durant la Grande Guerre peut être aussi un des fondements de la désintégration morale qui surgit en 1940, renouvelée encore dans le contexte de la défaite.

Raymond Grasset, médecin pendant la Grande Guerre, élu radical, premier adjoint d'Etienne Clémentel à Riom, puis proche de Pierre Laval, fait explicitement référence au premier conflit mondial et à ses attentes quand il prend la présidence de la Légion française des combattants du Puy-de-Dôme en novembre 1940. Son discours à l'assemblée constitutive de ce mouvement joue sur une dialectique victoire/défaite. Les anciens combattants rassemblés sont là pour que « la France domine sa défaite ». Pétain est « le Chef de Verdun. L'artisan de la Victoire qui se survit à lui-même pour servir une nouvelle fois la France », « le survivant de la Victoire », avec « sa volonté farouche de permettre à son pays de vaincre sa défaite ». « Vingt ans pour perdre une victoire si chèrement gagnée […] La Chambre bleu horizon, hélas ! ne fut riche que de promesses […] La Légion française sera autre chose » pour « refaire la France ». Et de conclure : « En dix ans, nous pouvons avoir reconstruit de nos mains, de nos cerveaux, une France nouvelle »[18]. Discipline, ordre, union, sacrifice, héroïsme du combattant, douleur des victimes, défense de la paix, redressement moral, France nouvelle : voilà autant de figures et de références forgées dans la victoire de 1918 et qui sont captées par le maréchal Pétain en 1940.

Or celui-ci a acquis une popularité très tardive. Dans la presse combattante du Puy-de-Dôme étudiée par J.-C. Gaurel, la figure de Pétain, absente du panthéon des anciens combattants durant les années 20 et 30, surgit brusquement après les premiers revers de mai 1940, et elle est d'abord une image d'espoir, associée à la victoire de Verdun, souvenir symbolique de sursaut patriotique et de résistance jusqu'à la victoire[19]. Ainsi le président de l'UNC du Puy-de-Dôme déclare en mai 1940 avoir « confiance parce que nous avons enfin à la tête de nos armées les chefs qui ont été les deux plus grands artisans de la victoire : le

---

[15] *La Croix*, 28 juin 1940. Cité par P. Laborie, *Ibid*.

[16] Annette BECKER, « La défaite de la mémoire », p. 249-257, in *Penser la défaite*, Cabanel (Patrick), Laborie (Pierre) (dir.), Toulouse, Privat, 2002, 318 p. L'historienne note que « ce n'est au cours de l'exode de 1940, après l « étrange défaite », que les Français les plus perspicaces pourront prendre consicence de cette défaite de la mémoire, qui n'avait rien d'étrange ».

[17] Vincent DUCLERT, « Penser pour résister : L'étrange défaite de Marc Bloch », in *Penser la défaite*, ibid., p. 169-177. Un cheminement qui place l'historien médiéviste dans la figure de « l'intellectuel démocratique apparu dans l'affaire Dreyfus ».

[18] *A.D. Puy-de-Dôme*, 904 W 1. Discours prononcé à l'assemblée générale constitutive de la Légion du Puy-de-Dôme, le 3 novembre 1940. Grasset fut président de la fédération des mutilés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1940. Le 15 octobre 1940, il est devenu le président de la Légion française des combattants du Puy-de-Dôme. Il est ensuite en avril 1942 secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé dans le gouvernement Laval, puis ministre de la Santé publique en mars 1944.

[19] Jean-Christophe GAUREL, « L'image de Pétain dans la presse combattante du Puy-de-Dôme (1919-1940), p.33-41, dans *de Vichy au Mont-Mouchet*, GUESLIN (André) (dir.), IEMC, 1991, 182 p. Cette venue tardive de la figure de Pétain se retrouve dans le cas du département de la Loire étudié par Monique Luirard.

vainqueur de Verdun et [Weygand] le fils spirituel de notre grand Foch »[20]. En somme, voici un premier maréchalisme de la victoire encore espérée. Ce n'est qu'ensuite, après l'effondrement militaire, que le culte de Pétain glisse du chef militaire à l'homme d'Etat rédempteur, seul capable de redonner grandeur et honneur perdus. La Révolution nationale ne cherche-t-elle pas à renouer avec les attentes rénovatrices de l'autre guerre, celle dont la victoire devait faire naître un monde nouveau ? La révolution nationale pourrait avoir constitué une ultime tentative de remobilisation de l'opinion sur le souvenir de la victoire de 1918. Une remobilisation rendue sans doute illusoire, en l'absence de tout consensus national et de l'impossibilité de tout ressentiment à l'égard de l'ennemi du fait de la collaboration d'Etat. Une remobilisation liée aux affects et non à une logique d'appartenance du citoyen à la République.

[20] Vimal de Fléchac [président local de l'UNC], « Courage et confiance », *Le poilu du Centre*, mai 1940. Cité par J.-C. Gaurel, *Ibid*., p.39.

INDEX

A

About (Gaston), 494
Agulhon (Maurice), 52, 93, 123, 420, 443
Ahond (Pierre), 465
Albert 1er (roi des Belges), 43, 50
Albert-Favre (Ernest, Charles), 302
Amalvi (Christian), 95, 96, 236
Andraud (Henry), 368, 378, 379, 382, 470, 509
Archimbaud, 347
Archimbaud (Léon), 364
Arnaud (Charles), 243
Aubry (Albert), 364, 365, 486, 487
Audoin-Rouzeau (Stéphane), 13, 14, 15, 16, 24, 52, 54, 61, 66, 68, 76, 79, 80, 98, 107, 114, 198, 254, 290, 427, 482, 518
Audollent (Auguste), 23, 292, 341, 342, 427
Audollent (Dominique), 334
Auriol (Vincent), 296
Avril (Henri), 320

B

Baldini (commissaire de police), 55, 57, 63, 65, 120, 151, 168, 184, 194, 309, 330, 362, 380
Barbusse (Henri), 251
Bardoux (Jacques), 14, 18, 23, 24, 131, 136, 156, 157, 169, 170, 395, 407, 409
Bargouin (Marc-Antoine), 231
Bariéty (Jacques), 279
Barrès (Maurice), 116, 157, 251, 287, 344, 345, 369
Barret (abbé), 33, 40, 87, 105
Barthou (Louis), 144, 145, 157, 162, 296, 378, 405, 412
Bataillon (M.), 355
Baudrillart (Alfred, cardinal), 74, 75
Bayle (Lucien), 274, 441
Beaupré (Nicolas), 357
Bechon (Noël), 316
Becker (Annette), 12, 14, 68, 75, 76, 77, 79, 80, 98, 107, 114, 130, 198, 224, 233, 245, 282, 290, 430, 443, 454, 455, 474
Becker (Eugène), 118, 120
Becker (Jean-Jacques), 14, 16, 17, 52, 68, 69, 97, 121, 157, 297, 327, 328, 329, 384, 426, 518, 556
Belmont (Pierre-Marie, evêque), 74, 208
Benayon (Arthur), 251
Benoît XV (pape), 251, 290, 388
Bérard (Léon), 316, 320, 462
Berger (Henri), 313, 315
Bergougnan (Raymond), 56, 62, 137, 170, 172, 187, 194, 328
Bernard (Mathias), 18, 395
Berstein (Serge), 169, 308, 317, 318, 321, 322, 327, 328, 329
Bertry-Blondel, 86
Besserve (docteur), 304, 463, 506
Bigot (M.), 392
Birnbaum (Pierre), 393
Blatin (Marc), 136, 395
Blum (Léon), 361, 363, 364, 366
Bock (Fabienne), 84
Bon (Jean-Philippe), 75
Bonfils (Arsène), 271
Bonieux (M.), 487
Bonnefoy, 228
Bonniol (Jean-Luc), 517
Bonvalot (Gabriel), 157, 302, 406
Bony-Cisternes (Antonin), 293, 466, 469, 495
Boulard (Fernand), 75
Boulay (Jean), 21, 96
Bourgeois (Léon), 153, 308, 360, 413
Boy (Michel), 75
Boyer (Joseph), 379
Boyer (Joseph.), 379
Bracke (Alexandre), 493, 494
Brandt (Susanne), 283
Brangier (Pierre), 279
Braud (Philippe), 14
Bréhier (Louis), 31, 32, 41
Breschard (M.), 291
Briand (Aristide), 292, 296, 298, 299, 300, 308, 309, 317, 319, 321, 402, 427
Brugère (M.), 193, 367, 496
Brugerette (Joseph, abbé), 74, 75
Buisson (Ferdinand), 352

C

Cabanel (Patrick), 525
Cabanes (Bruno), 13, 22, 30, 51, 124, 125, 215, 237, 246, 248, 252, 254, 256, 257, 264, 266, 270, 277, 281, 454, 488, 518
Cachin (Marcel), 116, 117, 296, 300, 366
Calmard, 222, 500
Campa (Laurence), 24
Canini (Gérard), 283
Capdevila (Luc), 198
Caucanas (Sylvie), 524
Causseret (Charles), 349
Caux (M.), 486, 487
Cazals (Rémy), 524
Chadefaux (Octave), 224, 229, 243, 244, 245
Chalus (Maurice), 83, 137, 212, 328, 386
Chamboissier (abbé), 137
Champeaux (Antoine), 283
Champin (Emile), 190
Chanet (Jean-François), 416, 424, 428, 486
Chanturgue (Paul), 109, 132, 133, 134, 135, 164, 165, 166, 177, 178, 190, 233, 289, 295, 297, 299, 302, 305, 306, 307, 319, 322, 323, 332, 359, 360, 366, 369, 374, 408, 410, 415
Chardeaux (inspecteur d'Académie), 341

Charmat (M.), 516
Charpotier (Noël), 64, 117, 118, 194
Chassaing (Eugène), 170, 271, 397, 419, 420, 495, 506
Chassaing (Jean), 174, 294, 376, 386
Chassériau (Théodore), 95, 96
Chatrousse (Hippolyte), 137
Chatrousse (Pierre), 181, 464
Chomette (Henri), 137
Cibrand (Jules), 245, 314, 433, 435
Claussat (Joseph), 58, 78, 167, 168, 170, 172, 259, 301, 333, 361, 366, 376, 380, 382, 397, 411, 469, 470
Clemenceau (Georges), 35, 42, 43, 44, 50, 79, 84, 85, 91, 92, 93, 94, 110, 117, 145, 146, 158, 165, 169, 172, 178, 180, 183, 194, 203, 204, 230, 233, 235, 241, 298, 365, 369, 400
Clément (Florence), 16
Clémentel (Etienne), 14, 18, 20, 22, 26, 27, 28, 56, 60, 70, 71, 72, 78, 81, 90, 107, 125, 126, 140, 141, 151, 158, 159, 160, 169, 170, 172, 173, 174, 177, 178, 180, 182, 185, 187, 195, 256, 268, 272, 275, 280, 282, 292, 293, 294, 306, 308, 312, 317, 318, 376, 377, 379, 387, 392, 397, 410, 411, 412, 414, 441, 448, 495, 499, 500, 506, 521, 525
Clouvel (François), 304, 464
Cluzel (Octave), 314, 316, 317
Cohadon (Jules), 85
Constans (Paul), 148, 150
Corbin (Alain), 33, 104
Cornil-Frerrot (Sylvain), 170, 318
Cote (Henri), 386
Courtial (Georges), 170, 314, 374, 394, 395, 467, 471
Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), 524
Crivello (M.), 517
Cuchet (Guillaume), 261

D

Dagan (Yaël), 13, 25, 522
Dantant (général), 73, 92, 99, 214
Dantante (général), 54
Danton (René), 298, 310
Darmon (Pierre), 49, 102
Daudet (Léon), 23, 157, 298, 300, 302, 303, 329, 363, 364, 406, 407
Dautrey (Marie-Joseph), 282
Davich (C.), 343
David (M.), 347
Déat (Jean), 228
Defrance (Corinne), 287
Delzangles (Fernand), 179
Desaix (Louis Charles Antoine, général), 44, 94, 95, 96, 154, 256, 385, 440
Desaymard (Joseph), 286
Desbouis (Nicolas), 179
Deschanel (Paul), 175, 240
Desdevises du Dezert (Georges), 22, 23, 24, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 41, 45, 47, 48, 49, 53, 55, 56, 57, 59, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 70, 79, 90, 91, 96, 97, 102, 103, 104, 112, 113, 120, 125, 126, 129, 130, 131, 136, 139, 143, 155, 156, 157, 158, 169, 176, 179, 191, 233, 235, 280, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 290, 293, 302, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 341, 347, 391, 406, 407, 408, 409, 422, 423, 440, 476, 507, 521
Desgranges (Chanoine), 383, 389
Desjardins (Charles), 307
Dessein (Edouard), 493
Docher (Auguste), 272
Doumer (Paul), 152, 153, 154, 155
Doumergue (Gaston), 301, 377
Driault (Edouard), 157
Dubois (Jean-Etienne), 170
Dubois (Joseph), 85, 391, 441
Dubost (Pierre), 272, 275, 395, 396
Duclert (Vincent), 525
Dugat-Bony (Antoine), 174
Dugourd (C.), 344
Dumeil (M.), 345
Dumont (Ambroise), 48, 103, 107, 110, 120, 131, 132, 133, 134, 135, 164
Dupin (Anne-Marie), 16, 54, 61
Duroselle (Jean-Baptiste), 160

E

Emery (M., préfet), 55, 73, 92, 94, 101, 274

F

Fabre (Antoine), 170
Fayolle (Emile), 212, 235, 265, 273, 285, 289, 477
Fénolhac (Jacques), 174, 490
Férier (Gilles), 102, 340
Ferry (Abel), 157
Ferry (Désiré), 374, 375
Feuerstein (Pierre), 23
Foch (Ferdinand, maréchal), 41, 42, 43, 44, 72, 79, 82, 83, 84, 85, 91, 92, 134, 136, 156, 157, 233, 235, 239, 240, 241, 279, 360, 406, 477
Fougère (Jean), 290, 332, 339, 369, 395
Frank (Robert), 320, 323
Fridenson (Patrick), 15
Fryszman (Aline), 1, 13, 16, 185

G

Gance (Abel), 234
Ganière (Mathias), 21
Gaumet (M.), 344, 345, 347
Gaurel (Jean-Christophe), 16, 102, 338, 525
Gautheron (général), 230
Gautrez (Eugène), 212
Genest (M.), 516
Geneste (M.), 378, 487
Georges V (roi d'Angleterre), 50, 51
Gerbod (Paul), 278
Germouty (inspecteur primaire), 347
Godonnèche (Jules), 272
Gomot (Hippolyte), 182, 441
Goncalves (Sébastien), 72, 99
Gouttière (J.), 346
Grasset (Raymond), 87, 256, 271, 412, 442, 482, 486, 514, 525
Grosclaude (Maurice), 235
Grumbach (Salomon), 361

Gueniffey (Patrice), 84
Gueslin (André), 13, 77, 324, 325, 327, 328, 331, 361, 525

H

Hadjadj (Dany), 25, 286, 287
Hegeler (Jens), 287
Herriot (Edouard), 296, 301, 303, 321, 357, 366, 375, 376, 377, 400, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 420, 421, 423, 427, 428, 505, 506
Herriot (Édouard), 26
Hervé (Pierrick), 13, 431, 472
Heymann (Léon), 235, 455
Heymann Léon), 455
Horne (John), 12, 68, 393

I

Ingrao (Christian), 198
Izambard (Louis), 230, 304, 338, 339, 466

J

Jarrassé (Dominique), 260
Jauffret (Jean-Charles), 430, 473, 474, 476, 478
Jaurès (Jean), 150, 153, 167, 184, 186, 382, 416, 419, 420, 421, 422, 423, 428, 495, 497
Jeannesson (Stanislas), 157, 366, 367, 372
Jeismann (Michael), 80
Joffre (Joseph, maréchal), 43, 44, 83, 91, 92, 205, 233, 235, 279
Josselin (Jean-Marc), 228
Jouhaux (Léon), 194, 304, 309, 310, 399, 413

K

Koerner (Francis), 49
Kriegel (Annie), 326, 361, 384
Krumeich (Gerd), 97

L

La Tour (M. de), 228, 452
Laborie (Pierre), 524
Lachaud (Sébastien), 330, 331
Lacotte (Charles), 296, 331
Lamothe (Jules), 60, 78, 81, 191
Lang (Gilberte), 16, 84
Laroche (Ernest), 186, 245
Las Cases (Emmanuel de), 152, 153, 154
Latapie (Louis), 132, 133, 164, 177, 178, 297, 323, 337
Lauter (Anna-Monika), 279, 283, 284, 287, 293, 301, 302, 317, 359, 372
Laval (abbé, de), 206
Laval (Pierre), 525
Le Naour (Jean-Yves), 333, 433
Lebelle (M.), 354
Leclerc (Pierre), 118, 195, 514
Lecoq (Félix), 395
Lecoq (Henri), 92, 291, 500
Lepick (Olivier), 130
Lestrade (abbé), 260, 456, 458, 460, 462, 467, 506
Leusse (Jean de), 374, 375
Linder (Henri), 212, 219, 232, 374, 375, 467, 490
Longuet (Jean), 116, 118, 120
Luirard (Monique), 430, 431, 442, 443, 451, 525

M

Mabru (Raoul), 460
Maginot (André), 375, 405, 415
Maison (Etienne), 72, 167
Mallet (Hippolyte), 180
Marcombes (Philippe), 141, 274, 304, 312, 316, 329, 338, 385, 387, 414, 440, 475, 485, 486, 487, 492, 495
Marin (Louis), 157
Mariot (Nicolas), 36, 51
Marnas (Jean-François, évêque), 196, 208, 209, 212, 260, 334
Marre (Francis), 279
Marrou (Jean-Baptiste), 73, 92, 99, 152, 153, 154, 170, 231, 242, 293, 366, 376, 386, 397, 411, 424, 456, 464, 466, 468, 495, 501
Martin (Georges), 313
Massoptier, 315
Mathieu (Gaston), 59, 215, 219
Maurras (Charles), 67, 300, 327
Maymat (André), 107, 141, 313, 314
Mazuel (Antoine), 174
Michel (Elie), 315, 464
Michelin (André), 135, 302
Michelin (Edouard), 35, 56, 59, 135, 137, 146, 324, 325, 328, 329
Milkovitch-Rioux (Catherine), 25, 287
Millerand (Alexandre), 279, 296, 297, 320, 386, 387, 388, 499
Mongesson, 515
Monnet (chanoine), 231
Mordacq (Henri, général), 490
Moreau (Georges), 312
Mosnier (M.), 347
Moulin-Bourret (Annie), 16, 17, 35, 37, 46, 53, 57, 59, 63, 64, 69, 102, 180, 191, 194, 324, 327, 328, 329, 330
Mourgue (Th.), 71, 79, 82, 83, 108, 109, 111, 113, 141, 142, 143, 144, 146, 160, 161, 183, 292, 293, 295, 297, 299, 308, 493, 495, 497, 503, 505
Murat (Amélie), 56, 286

N

Nahoum-Grappe (Véronique), 34, 35

O

Offenstadt (Nicolas), 331, 415
Ozouf (Mona), 36, 270, 343

P

Painlevé (Paul), 346, 375, 402, 415
Paisant (André), 494
Paul-Boncour (Joseph), 148, 149, 167, 309, 361, 413
Paulhan (Jean), 25, 287, 522
Paulin (Albert), 195, 309, 381, 397, 414, 415

Péret (Raoul), 316, 358
Péries (M., sous-préfet), 87, 94, 96, 245
Pershing (John J., général), 71, 235
Pétain (Philippe, maréchal), 50, 71, 83, 211, 233, 235, 279, 525
Petiteau (Nathalie), 97
Pichon (M.), 179, 266
Pie XI (pape), 388
Pignot (Manon), 13, 252
Piketty (Guillaume), 252
Pinel (Michel), 24
Poincaré (Raymond), 50, 136, 142, 145, 146, 233, 234, 235, 239, 240, 279, 292, 294, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 317, 319, 357, 358, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 369, 371, 372, 376, 377, 378, 381, 382, 383, 384, 386, 393, 394, 395, 399, 400, 402, 404, 405, 406, 427, 477, 516, 521
Pollety (commissaire de police), 28, 57
Poncet (André-François), 157
Pourrat (Henri), 14, 25, 56, 57, 157, 286, 287, 288, 498
Pourtier (Alexandre), 313, 464
Pourtier (Louis), 463
Pradel (M.), 343, 367, 368, 496
Privat (Maurice), 179
Prochasson (Christophe), 13, 14, 24, 144
Prost (Antoine), 430, 442, 443, 512
Prunevieille (Antoine), 104

R

Rasmussen (Anne), 13, 24, 130, 144
Raynaud (chanoine), 77, 88, 208, 209
Renaudel (Pierre), 92, 111, 167, 309, 361, 412, 413
Reynouard (Joseph), 170, 174, 397
Riffaud (Edgard), 472
Rillard de Verneuil (Henri), 363
Rimé (Bernard), 123
Rivière (Jacques), 25, 287, 522
Robert (Jean-Louis), 119
Robin (Jean), 120, 121, 251
Rochias (Gilbert, abbé), 211
Rondreux (Laurent), 18
Ronserail (Félix), 42, 82, 103
Rouganne (M.), 304
Rousseau (Guy), 17, 18, 26, 158, 160, 169, 170, 178, 403
Rousselier (Nicolas), 169, 303, 358, 365, 366, 369, 376, 392
Rousso (Henry), 198
Rouzaud, 328
Roy (Eugène), 275
Rozier (Arthur), 150, 186

S

Sabaterie (Jean-Pierre), 56
Saint-Fuscien (Emmanuel), 365
Sallerin (Marie-Laure), 77, 88
SANSON (Rosemonde), 395
Sauvagnat (Ferdinand), 304, 416, 451
Schaffner (Alain), 25, 287
Sembat (Marcel), 116, 117, 304, 309
Sirinelli (Jean-François), 22, 305, 391, 393, 395, 405
Smith (Leonard V.), 15, 278, 488, 519, 521, 523
Sourie (Sébastien), 62, 214, 218, 221, 223, 490, 503, 504, 506
Soutou (Georges-Henri), 175
Steinmetz (Louis-Alfred-Emile, général), 229, 353, 441

T

Tardieu (André), 157, 296, 298, 303, 405
Thomas (Albert), 110, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 167, 168, 184, 309
Thoumyre (Robert), 364, 365
Tirard (Paul), 25, 283, 287
Tison (Hubert), 348, 418
Tison (Stéphane), 13
Tisseyre (Charles), 374
Tixier (Georges), 170, 291, 293, 304, 337, 367, 374, 395, 500
Tournadre-Foucaud (Murielle), 21
Trincard-Moyat (Antoine), 170, 317, 337, 367, 374, 394, 395, 470, 486

U

Ugarte (Juana), 221

V

Vacher (Michel), 313, 315, 317
Valbel (Henri), 140
Valenti (Catherine), 333
Vallenet, 244
Valsells (Stéphane), 49
Van Gennep (Arnold), 204, 277, 517
Vandrand (Marie-Joëlle), 16, 17
Varenne (Alexandre), 18, 20, 72, 84, 92, 93, 94, 114, 117, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 167, 168, 170, 171, 172, 203, 233, 234, 251, 258, 265, 274, 298, 300, 301, 303, 309, 313, 315, 316, 317, 318, 330, 333, 365, 366, 376, 381, 382, 397, 398, 411, 414, 419, 420, 423, 451, 457, 468, 470, 492, 495, 496, 497
Vasseur-Carrier (Adolfo), 49
Vavasseur-Desperriers (Jean), 375
Véray (laurent), 234
Véray (Laurent), 16, 49, 234
Vercingétorix, 44, 94, 95, 97, 154, 205, 294, 440
Versepuy (A., docteur), 243
Vialatte (Alexandre), 14, 22, 24, 25, 26, 280, 282, 286, 287, 288, 498, 522
Vidal-Naquet (Clémentine), 252
Vigenaud (Ernest), 49, 72, 73, 81, 89, 91, 92, 95, 100, 101, 113, 152, 154, 212, 214, 241, 244, 271, 304, 325, 338, 439
Vimal de Fléchac (docteur), 379, 526
Viple (Marius), 149, 168
Voldman (Danièle), 198
Volf (M.), 391, 441
Vovelle (Michel), 226, 269

W

Wauquier (Martine), 330

Wilson (Thomas Woodrow), 39, 41, 50, 60, 78, 79, 110, 114, 115, 116, 117, 118, 121, 140, 152, 154, 155, 156, 158, 167, 321, 412, 416
Winock (Michel), 97
Winter (Jay Murray), 68, 82, 430, 450, 488

Z

Zimmer (Bernard), 25, 287

INVENTAIRE DES SOURCES

SOURCES MANUSCRITES ET FONDS D'ARCHIVES

ARCHIVES NATIONALES

1. SERIE C

Les élections
Elections générales. Onzième législature 1914-1918. Puy-de-Dôme :
C 7062 Circonscription d'Ambert
C 7063 Clermont-Ferrand
C 7064 Issoire
C 7065 Riom, Thiers

Les commémorations et fêtes de l'après-guerre
C7602 Commission du Budget. Dépenses exceptionnelle des ministères. Dossier 2833. Fêtes de la Victoire.
C7725. Dossier 6709-6713. Fêtes de la victoire
C7762. Dossier 7535-7545. Monuments commémoratifs : propositions
Dossier 7549-7559. Morts au champ d'honneur : hommages

2. SERIE F

L'état d'esprit de l'opinion publique

F1C III 1125 à 1134	Rapports des préfets sur l'esprit public, la vie économique et la vie politique. 1917-1927
F7 12735 – 12750	Rapports des préfets et commissaires spéciaux sur la situation générale des départements. (1924-1928). Pour le Puy-de-Dôme : F7 12745.
F7 12967	Synthèses mensuelles sur situation politique. 1920. Sur la situation économique difficile et ses répercutions sur le moral en 1920.
F7 12970 à 13023	Rapports mensuels des préfets et commissaires spéciaux. Classement départemental 1908-1938. (Le dossier concernant le Puy-de-Dôme manque.)

Le mouvement ouvrier dans le Puy-de-Dôme :

F7 13611	Bourse du Travail de Clermont-Ferrand (1905-1919)
F7 13862	Grèves. Ouvriers du caoutchouc (1920-1930)

Les réinhumations des corps des soldats

F2 2124	Exhumations et transferts des corps des victimes de la guerre 1914-1918
F2 2125	Entretien des sépultures militaires 1918-1922

SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMEE DE TERRE (S.H.A.T.)

5N 428 Censure. Analyse de la presse parisienne (octobre - décembre 1918)
5N 268 Bulletins confidentiels résumant la situation morale à l'intérieur. 2e Bureau E.M.A. (octobre 1917-août 1919)
6N 147 Fonds Clemenceau. Bulletins confidentiels sur la situation morale. Août 1917-avril 1919.
16N 1636 – 1637 Etat moral de l'intérieur. Rapport du préfet du Puy de dôme 1917-1818.

26 N 140/13 *J.M.O. du 13e Corps d'armée*, , 1er juillet-19 août 1919.
26 N 313/6 *J.M.O. de la 26e D.I.*, , 6 juin 1918-20 août 1919.
Consultés en ligne [30 mars 2009] :
www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?article59.

ETABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DEFENSE (E.C.P.A.D.)

SCA, 14.18 B 124 « Le gouvernement de la République française à Metz », 8 décembre 1918, film Noir et blanc Muet, (Durée : 00 :08 :46).

Les fêtes de la victoire, 14 juillet 1919

SPA 12 EY 23 photographies de Léon Heymann. Référence Format 6x13, Noir et Blanc, sur plaque de verre.

SPA 80 X 13 clichés d'Agié, format 9x12 sur plaque de verre.

SPA 24 OX Photographies également de Maurice Grosclaude, format 9x12 sur plaque de verre.'SPA 24 OX 562)

SPA 12 EY 214g Les trophées de guerre exposés place de la Concorde lors de la fête de la Victoire, 14 juillet 1919. Photographie de Léon Heymann, Section photographique de l'armée, plaque de verre 6x13 cm stéréoscopique.

SPA 12 EY 239g Les trophées de guerre surmontés du coq français sur la place de la Concorde. 14 juillet 1919. Photographie de Léon Heymann, Section photographique de l'armée , plaque de verre 6x13 cm stéréoscopique.

SPA 12 EY 215g Idem.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU PUY-DE-DOME

1. SERIE M

Cette série étant en cours de reclassement, la sous-série d'affectation est rarement indiquée dans la cote du document. Il est apparu nécessaire ici d'établir un classement thématique tout en respectant le classementn actuel des archives.

1M Administration générale du département

La victoire dans la vie politique locale (rapports du préfets, activités politiques)

M 162-6	Haute-police. Rapports des sous-préfets (1923-1938)
M 2021	Administration générale. Correspondances diverses (1919-1924)
M 4462	Circulaires. Arrêtés 1910-1921
M 4463	Notes du préfet pour une tournée de révision. 1920
M 4517	Affaires politiques diverses (1901-1921)
M 4532	Divers dont explosion en gare de Clermont-Fd (1918)
M 4534	Divers. 1875-1935 (dont propagande communiste 1923)
M 4547	Comité d'érection d'un monument aux héros de la mer noire (1922). Riom et Thiers : affaires diverses (1893-1913)
M 4561	Grèves des chemins de fer et des PTT : instructions.1909-1920
M 6721	Discours de MM. Clémentel et Varenne. 1922

La victoire dans les cérémonies publiques, célébrations et voyages officiels

M 3835	Réceptions. 1891-1932
M 4576	Fête nationale. 1887-1933
M 4577	1er mai. 1890-1929
M 4578	11 novembre. 1920-1930
M 4580	Célébrations de 1919 : Mémorial Day, signature de la paix, retour des troupes.
M 4581	Centenaire de réunion des Etats Généraux ; cinquantenaire de la République. 1889-1920
M 4583	Journées de 1915 à 1930
M 4596	Obsèques de préfets et d'élus du département. 1886-1918
M 6437	Annonce de l'armistice.
M 6695	Participation des fonctionnaires aux cérémonies et manifestations publiques. Instructions. 1913-1929
M 7845	Fête nationale de Jeanne d'Arc. 1921-1944
M 7846	Fête nationale américaine. 1919-1939
M 7847	1er novembre. 1924-1936
M 4566	Réception de M. Millerand, Président de la République. 1923
M 4466	Adresses, visites officielles. 1924

Propagande et œuvres de guerre

M 4629	"L'effort de la France et de ses alliés" ; Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie (brochures). 1918

M 4628 "Ligue du Souvenir" (Nancy) sur les crimes de guerre allemands (brochures et correspondance). 1917
M 3955 Fondation Lefort-Langlois en faveur des victimes du devoir. 1922-1938

Monuments aux morts et retour des corps des combattants

M 867 Transport des militaires morts pour la France (1914-1920)
M 4607 Monuments commémoratifs : souscriptions, instructions. 1891-1935
M 5511 Trophées de guerre 1920-1930

Les difficultés du retour au foyer

M 167 Enquête dans l'intérêt des familles

3M Elections

M 2383 Elections du 11 mai 1923
M 2743 Elections municipales de 1912
M 2784 Elections 1919
M 3760-M 3761 Elections du 16 novembre 1919. Liste des candidatures

4M Police :

Surveillance des milieux politiques

M 854 Surveillance des journaux et des petites annonces. 1917-1919
M 3639 Suspects, antimilitarisme, propos séditieux... 1914-1924
M 3792 Enquête sur la situation du PC dans le département du commissaire central de Clermont-Ferrand, 1926.
M 4539 Maintien de l'ordre. Contrôle des correspondances téléphoniques.1909-1923
M 6687 Action française : groupe du Puy-De-Dôme. 1920
M 6693 Réunions publiques. 1913-1919
M 6699 Assistance au peuple russe, 1922.
M 6714 Rapports de police (1920-1923)

Rapports des préfets (certains sont classés en 1 M)

M 2383 Rapports. 1923
M 3640 Etat des esprits : rapports mensuels. 1916-1918
M 3818 Rapports mensuels 1923 et 1926.
M 3827-3828 Rapports mensuels. 1924-1925
M4513 Rapport du préfet du 18 décembre 1924

10M Travail et Main d'oeuvre

10 M 34 Etat récapitulatif des grèves (1917-1918)
10 M 76 Agitation aux Gravanches et aux usines Michelin (1918)
10 M 77 Grève générale du 21 juillet 1919
10 M 78 à 84 Grèves de 1920 à 1925

10 M 107	Rapport du préfet sur le chômage (1921)
10 M 167	Rapports de police (1910-1922)
10 M 168	Réunions et manifestations syndicales (1919-1940)
10 M 169	Rapports de police (1917-1919)
M 1968	Comité d'action économique : Instruction et correspondances (1919)
M 2148	Situation économique 1919

2. SERIE O

O 389-401	Monuments aux morts de la guerre 1914-1918. Classement par ordre alphabétique des communes
O 400	Subventions 1920-1925
O 582	Cimetières français et alliés. Châtel Guyon, Clermont-Ferrand, Riom. 1919

2O 22 Carton 2, Auzat-sur-Allier, Administration générale, Fêtes nationales (1882-1919).

3. SERIE R

Les réinhumations :

R 1073 - 1079	Transports des corps de militaires. Dossiers des convois n°1 à 44. 1921-1923. Correspondances et listes de soldats (1921-1933).
R 1365	Volontaires des gardes civiles (1920)
R 1537	Prohibition des monuments aux morts fabriqués en Allemagne.
R 1916	Transports des corps de militaires. Organisation aux frais de l'Etat 1921-1925.
R 2769	Militaires morts pour la France. Dépositoire à la gare de Clermont-Ferrand. 1921-1924.

4. SERIE T

Organisation scolaire :

T 430-431	Conseil départemental de l'Instruction. 19119-1920
T 432	Idem. 1921-1923
T 587	Idem. 1925-1937
T 988	Rapports périodiques adressés au recteur par les chefs d'établissements (1920-1921)
T 1461	Révision de la liste des ouvrages classiques 1921-1925
T 1462.	Révision de la liste des ouvrages classiques : 1914-1918
T 1504	Conférences pédagogiques 1913-1927
T 1498	Reclassement des intérimaires de guerre 1913-1928.
T6094	Conseil académique. Rapports, procés-verbaux, correspondances. Session du Baccalauréat 1914
T 6096 I	dem. Sessions 1917-1920

T 6097	Sessions 1921
T 6098	Sessions 1922
T 6099	Sessions 1923
T 6100	Sessions de novembre 1924

T 6382	Appel du recteur Causeret, manuscrit, Octobre 1918

Cérémonies. Commémorations – Fonds du Rectorat.

T 2478	Réceptions des présidents de la République et de ministres (1877-1923)
T 2480	Cérémonies (14 juillet, 11 novembre, fête Jeanne d'Arc) 1880-1925
T 2483	Cérémonies diverses 1850-1938
T 2485	Cérémonies, réceptions, anniversaires (1921-1928)

Œuvres de guerre. Propagande.

T 14 68	Concours français de la Paix. 1924
T 1493	Groupement universitaire pour la Société des Nations. 1924-1931.
T 1640	Cousinage des écoles. 1923
T 3167	Souscriptions nationales, érection de monuments (1899-1936)
T 5978	Propagande française, relation avec l'étranger (1910-1939).
T 6381	Propagande antionale (1914-1918)
T 6382	Propagande nationale 1914-1919
T 6387	Œuvres en faveur des victimes de guerre. Souscription pour les monuments aux morts (1920)

5. SERIE X

X 0561 à 0563	Situation mensuelle des réfugiés. (novembre 1914-novembre 1921)

6. SERIE Z

6 Z 196	Rapport de police au sous-préfet de Thiers, 1er mai 1923.
6 Z 201	Rapports 1923.
6 Z 423	Incidents à la sous-préfecture de Thiers. 30 juillet 1918.

7. SERIE 3E

Il s'agit des archives communales déposées aux Archives Départementales. Les cotes sont celles des microfilms ouverts à la consultation.

1 Mi 540	Anzat-le-Luguet	1 Mi 579	Auzat-sur-Allier
1 Mi 565	Antoingt	1 Mi 552	Beaulieu
1 Mi 546	Apchat	1 Mi 541	Boudes
1 Mi 672	Arconsat	1 Mi 770	Blanzat
1 Mi 544	Ardes-sur-Couze	1 Mi 580	Brassac-les-Mines
1 Mi 549	Augnat	1 Mi 555	Breuil-sur-Couze (Le)
1 Mi 596	Aulhat	1 Mi 551	Broc (Le)
1 Mi 577	Aulnat	1 Mi 698	Buxières-sous-Montaigut

1 Mi 618	Ceyssat
1 Mi 669	Celles
1Mi 618	Ceyssat
1 Mi 620	Chapdes-Beaufort
1 Mi 571	Charbonnier-les-Mines
1 Mi 578	Chapelle-Marcousse (La)
1 Mi 645	Châtelguyon (et St-Hippolyte)
1 Mi 611	Chauriat
1 Mi 686	Chaulme (La)
1 Mi 576	Compains
1 Mi 677	Coudes
1 Mi 624	Cros
1 Mi 754	Dore-l'Eglise
1 Mi 689	Durmignat
1 Mi 741	Ennezat
1 Mi 648	Escoutoux
1 Mi 617	Espirat
1 Mi 642	Gelles
1 Mi 638	Fayet-le-Chateau
1 Mi 774	Fernoël
1 Mi 599	Gignat
1 Mi 581	Jumeaux
1Mi 623	Labessette
1 Mi 688	Lapeyrouse
1 Mi 622	Larodde
1 Mi 592	Lastic
1 Mi 529	Lempdes
1 Mi 561	Lezoux
1 Mi 637	Ludesse
1 Mi 553	Mareugheol
1 Mi 664	Mauzun
1 Mi 550	Mazoires
1Mi 607	Messeix
1 Mi 644	Mirefleurs
1 Mi 616	Moissat
1 Mi 691	Montaigut-en-Combraille
1 Mi 676	Montpeyroux
1 Mi 539	Moriat
1 Mi 524	Murol
1 Mi 681	Neschers
1 Mi 554	Nonette
1 Mi 640	Orcival
1 Mi 582	Orsonnette
1 Mi 671	Palladuc
1 Mi 682	Pardines
1 Mi 643	Perpezat
1 Mi 680	Perrier
1 Mi 625	Picherande
1 Mi 619	Pontgibaud
1 Mi 564	Prompsat
1 Mi 562	Puy-Guillaume
1 Mi 693	Quartier (Le)
3E 294 38	Ravel
1 Mi 573	Rentières
1 Mi 589	Roche Blanche (La)
1 Mi 587	Royat
1Mi 596	Saint-Amant-Tallende
1 Mi 526	Saint-Bonnet-es-Allier
1 Mi 641	Saint-Bonnet-près-Orcival
3 E 352/II	Saint-Denis-Combarnazat
1 Mi 608	Saint-Genès-Champespe
1 Mi 557	Saint-Germain-Lembron
1 Mi 583	Saint-Gervazy
1 Mi 548	Saint-Hérent
1 Mi 585	saint-Jean-en-Val
1 Mi 668	Saint-Rémy-sur-Durolle
1 Mi 590	Saint-Sandoux
1Mi 595	Saint-Saturnin
1 Mi 602	Saint-Sauves
1 Mi 563	Saint-Victor-la-Rivière
1 Mi 591	Sardon
1 Mi 678	Sauvagnat-Sainte-Marthe
1 Mi 695	Servant
1 Mi 556	Ternant-les-Eaux
1 Mi 687	Teilhet
1 Mi 584	Tours-sur-Meymont
1 Mi 734	Vertolaye
1 Mi 572	Vichel
1 Mi 647	Vic-le-Comte
1 Mi 575	Villeneuve-Lembron
1 Mi 651	Vollore-Ville
1 Mi 697	Youx

8. PHOTOTHEQUE

502 Fi 295	Portrait Marius Force. Groupe anciens combattants. Chapelle Geneste 1 février 1920.
507 Fi 1288	Job. Inauguration du monument aux morts. Vers 1920. Ed. Robert et Tournebize. (carte postale l'Auvergne pittoresque). Coll. L. Saugues
507 Fi 1820	La sortie de la messe le 14 juillet 1919 – La fête de la Victoire à Olliergues (Puy-de-Dôme). Coll. L. Saugues
507 Fi 2989	Cérémonie 1919. Tribune officielle avec les autorités civiles et militaires, les soldats blessés.
507 Fi 4223	Le défilé des troupes – La fête du retour des régiments de Clermont-Ferrand le 21 septembre 1921. Passage sous l'arc de triomphe. La foule sur les trottoirs (vue de la rue Montlosier).
507 Fi 4224	Ibid. L'arc de triomphe Michelin, rue Montlosier – La fête du retour des régiments de Clermont-Ferrand le 21 septembre 1921
507 Fi 4225	Ibidem.L'arc de triomphe Michelin, rue Montlosier – La fête du retour des régiments de Clermont-Ferrand le 21 septembre 1921
507 Fi 4226	Ibid. L'arc de triomphe. Le passage des mutilés de guerre. Coll. L. Saugues
507 Fi 4750	Défilé Place de Jaude. 1918. Coll. L. Saugues
507 Fi 5247	Défilé soldats américains, avenue des Etats-Unis, à l'occasion de l'inauguration de celle-ci. 1919 (Date non vérifiée) Coll. G. Michelin ; Coll. L. Saugues
507 Fi 5249	Défilé de soldats américains, avenue des Etats-Unis. Coll. G. Michelin Coll. L. Saugues
507 Fi 5515	11 novembre 1924. Cérémonie aux morts. Photographie des personnalités (photographe : Géo Guérin). Coll. L. Saugues
507 Fi 5607	Manifestation patriotique de la Toussaint. Cortège rue Montlosier. 1923. Foule sur les trottoirs. (carte postale. Ed.VDc-ELD).
507 Fi 5758	Manifestation à Jaude. Banderoles des anciens combattants à leurs camarades de Vingré. Octobre 1921
507 Fi 5842	Carte postale à partir d'un cliché daté du 19 juillet 1918. Explosion d'un train de munitions en gare de Clermont-ferrand. Cliché pris de Cébazat à 3 heures du matin. Collection Louis Saugues.

9. ARCHIVES PRIVEES

Fonds Bardoux 142 J

142 J 88 à 134	Correspondances passive et active (sauf correspondances familiales)
142 J art. 356	Election législative du 16 novembre 1919
142 J art.358	Election législative du 11 mai 1924

Fonds Clementel 4J

.

5J1	Clémentel, maire de Riom
5 J3	Clémentel – Conseil général (1911-1915)

5J4 Clémentel – Conseil général
5J5 Discours de Clémentel prononcés aux monuments aux morts. 1921-1923
5J6 -1 Elections 1919
5J6-3 Conseil général 1919-1925
5J6-4 Parti radical
5J 11 Clémentel député

ARCHIVES MUNICIPALES DE CLERMONT-FERRAND

Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal.

Bulletins municipaux consultés : janvier 1918 - décembre 1924.

Fêtes et cérémonies

1 I^2 1	Inaugurations
1 I^2 2	Commémorations
1 I^2 3	Banquets et réceptions diverses, Congrès (Journée de la reconnaissance nationale, Arbre de la victoire)
1 I^2 4	Idem. (Réceptions de personnalités)
1 I^2 5	Idem. (cérémonies militaires. Inauguration du monument aux morts de Montferrand, 6 mai 1923)
1 I^2 7	Fêtes aériennes (dont fêtes des 16-18 juillet 1921)
1 I^2 9	Fêtes du 1er novembre. 1920-1928
1 I^2 11	Fêtes du 11 novembre. 1920-1928
1 I^2 13	Fêtes du 14 juillet
1 I^2 18	Obsèques
5 K^1 2	Troisième centenaire de la naissance de Blaise Pascal. 1923. Venue du président de la République.
5 K^1 11	Réceptions diverses. 1876-1925.

Monuments aux morts :

4 H^1 3	Trophées de guerre. 1920
1 M^9 1	Monuments, statues (dont cimetièr américian, monument aux morts)
1 M^9 2	Monuments aux morts. 1914-1918
2 M^2 4	Cimetière américain (route de Lyon). Etablissement (1918). Stèle (1921)
2 M^2 7	Entretien des sépultures militaires.

ARCHIVES MUNICIPALES D'ISSOIRE

Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal :
Registre du novembre 1911 au 10 février 1921
Registre du 1er mars 1921 au 18 juin 1932

Archives du Collège d'Issoire.
Correspondance administrative 1915-1918

Dossier Monument aux morts

ARCHIVES MUNICIPALES DE RIOM

Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal.
2 volumes consultés : 24-06-1991 au 3-10-1918
15-03-1919 au 10-05-1925.

1M Monuments aux morts.
Série II Dossier sur le Ve centenaire Jeanne d'Arc.

ARCHIVES MUNICIPALES D'AMBERT

Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET INTERUNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND :

Section Patrimoine :

Desdevises du Dézert (Georges), *Récits de guerre*. 19 volumes, 1914-1919.
Albums de guerre

Sections Lettres
Desdevises du Dézert (Georges), *Ecrits de guerre, 1914-1922*.

SOURCES IMPRIMEES

ARCHIVES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Journal Officiel, Chambre des Députés- Débats parlementaires. 1918-1924

Tableau des élections à la Chambre des Députés pendant la 12e législature, Paris, Imprimerie de la Chambre des Députés, 1924, 100 pages.
Table analytique des Annales.
Le Barodet. Elections législatives de 1919. Programmes et engagements électoraux.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

BOULOC (Enée), *Visions de guerres et de victoire*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1915, 256 p.
DRIAULT (Edouard), *La victoire, ses leçons et ses promesses*, Paris, Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie, 1919, 15 p. [Conférence du 8 décembre 1918 faite à l'Athénée de Bordeaux]
"Français ! La victoire ou l'esclavage !", Paris, Imprimerie- librairie militaire universelle L. Fournier, 1918, 8 p.
FRANCE (Anatole), *Ce que disent nos morts*, Paris, R. Helleu, 1916, s.p.
LACHAPELLE (Georges), *Les élections législatives du 16 novembre 1919, résultats officiels*, Paris, 1920, BN : 8°Le87 875
LACHAPELLE (Georges), *Elections législatives du 11 mai 1924, résultats officiels*, suivis de *l'application de la R.P. départementale. La R.P. intégrale et le scrutin d'arrondissement*, Paris, G. Roustan, 1924, 256 p., BN : 8°Le87.876, (Bibliothèque de l'Annuaire du Parlement) OU 8° L46 178
PARCY (Paul), *Victoire !*, Discours prononcé au Trocadéro le 10 novembre 1918 et à la Sorbonne le 22 décembre 1918, Besançon, Impr. Doidvers, s.d., 26 p.
REINARD (Joseph), *Les cinq sources de la victoire*, Paris et Bruxelles, G. Van Oest, 1919, 31p., Conférence donnée à Paris le 17 novembre 1918.
ROUGIER (Paul), *La Victoire*. (couronné par l'Académie française), Prix d'éloquence, 1920, Paris, 1921, 64 p.
SEMBAT (Marcel), *Les cahiers noirs. Journal 1905-1922*, Paris, Viviane Hamy, 2007, 829 p.
TARNOWSKI (Comte Jean), *La mutilation de la victoire*, Biarritz, Impr. moderne, 1919, 11p.
WEISS (Louise), *Mémoires d'une européenne, Tome 1 1893-1919*, Paris, Payot, 1968, 316 p.

B.D.I.C.

DOUVRELEUR (Madame), *Impressions et Souvenirs. En Lorraine reconquise*. Conférence donnée dans la salle du Bon-Pasteur, le 19 novembre 1923, par Mme Léon Douveleur, Clermont-Ferrand, impr. Moderne, 1925, 30 p

ROBIN (Jean), *Une campagne antirépublicaine et antiouvrière. Autour du meeting Avec Wilson pour l'Armistice*. Discours *in extenso* prononcé le 15 décembre 1918 au meeting intercorporatif, salle de la Maternité à Clermont-Ferrand, 1919, 16 p.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Procès verbaux des séances du Conseil général du Puy-de-Dôme
3 BIB 539/188, *J.O.- Débats à la Chambre* 1920,

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET INTERUNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FD

ANDRAUD (Henry), *Les fusillés de Vingré, Fontenoy, Flirey, Fleury*, Clermont-Ferrand, Imprimeries et papeteries commerciales, 1921, 64 p.
AUDOLLENT (Auguste), « L'action intellectuelle de l'Allemagne et de la France pendant la guerre ». *Revue internationale de l'enseignement*, 15 mars et 15 avril 1917.
AUDOLLENT (Auguste), Discours prononcé à la séance de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 1er juin 1919, Clermont-Ferrand, Impr. Bellet, 1919, 12p.
AUDOLLENT (Auguste), Discours prononcé à la séance des prix de vertu : 6 juin 1920, Clermont-Ferrand, Impr. Générales, 1920, 8 p.
AUDOLLENT (Auguste), « Le musée de Clermont », *Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences*, 1908, pages 447-484.
BATAILLON (Eugène), Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, 3 juillet 1922, Clermont-Ferrand, Impr. Montlouis, 1922, 6 p.
CAUSERET (Ch.), *L'Académie de Clermont-Ferand et la guerre. Distribution des prix du Lyce Blaise Pascal*, 13 juillet 1916, Clermont-Ferrand, Montlouis, 1916, 8 p.
BRUGERETTE (Joseph, abbé), *Héros thiernois inconnu*, Discours prononcé au service funèbre célébré en l'église Saint-Jean , le 11 mars 1919, à la mémoire d'Alfred Anglais, soldat au 54e chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 30 octobre 1918 à Grise-sur-Aisne, Thiers, Impr. Fayé, 1919, 7 p.
BRUGERETTE (Joseph., abbé), *Pour les mères qui pleurent*, Discours prononcé au service funèbre célébré en l'église Saint-Jean, le 17 février 1919, à la mémoire de François Philibin, soldat au 5e colonial disparu le 16 février 1915, Thiers, Impr. Fayé, 1919, 10 p.
BRUGERETTE (Joseph., abbé), Le Prêtre français et la société contemporaine, tome 3 : 1908-1936, 1938, 793 p.
Correspondance Alexandre Vialatte-Henri Pourrat. Textes réunis, présentés et annotés par Dany HADJADJ, Catherine MILKOVITCH-RIOUX et Alain SCHAFFNER, P.U. Blaise Pascal. Tome 1 : *Lettres de collège (1916-1921)*, 2001, 292 p. Tome 2 : *Lettres de Rhénanie février 1922-avril 1924*, 2003, 420 p
DESDEVISES DU DEZERT (Georges), *Pour la maison des Aveugles à Montferrand, Clermont-Ferrand*, Montlouis, 1916, 23 p.
Fêtes d'aviation de Clermont-Ferrand : programme, Supplément à La Montagne, 1921.
Le personnel mobilisé des usines Michelin pendant la Grande Guerre, Clermont-Ferrand, Impr. Dumont, 1914.
Historique du 92e Régiment d'Infanterie pendant la guerre. Campagne 1914-1919, établi par le Lieutenant-colonel d'Oullenbourg, Edition Alfred Mame et fils, Tours, 17 p.

Hommage aux morts pour la France (1914-1918), 18 juillet 1921. Cour dAppel de Riom, Riom, Impr. J. Roche, 1921, 15 p.
Journal Officiel, Chambre des Députés- Débats parlementaires. 1918-1924

LANGE (Maurice), *L'associaiton pour l'aide fraternelle aux réfugiés et évacués alsaciens-lorrains, Son œuvre à Clermont-Ferrand (1915-1919)*, Clermont-Ferrand, umpr. Paul Raclot, 1919, 8 p.
Livre d'or de l'Institution Sainte-Marie de Riom, 1914-1918, Thiers, Impr. Favyé, 1921.
MARNAS (François, Monseigneur), *Lettre pastorale sur la grande place morale de la France et Mandement pour le carême de l'an de grâce 1921*, Clermont-Ferrand, Impr. De Bussac, 1921, 28 p.
MARNAS (François, Monseigneur), *Lettre pastorale sur la sanctification du jour du Seigneur et Mandement pour le carême de l'an de grâce 1922*, Clermont-Ferrand, Impr. De Bussac, 1922, 28 p.
MICHELIN (André et Edouard), *Notre sécurité est dans les airs*, décembre 1919, Paris, Impr. J. Cussac, 1919, 40 p.
MURAT (Amélie), *Humblement sur l'autel… 1914-1919*, Paris, Jouve, 1919, 63 p.
PASCUITO (Pierre), *Cournon, Images du passé*, Cournon, 1987, 125 p.
REYNAUD (Raoul), *Chronique historique du conseil général du Puy-de-Dôme*, Tome 1 : *1900-1920*, Imprimerie du Conseil général, 1990, 570 p.. Tome 2 : 1921-1944, 1991, 353 p.
THENOT (A.), *Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand*, 13 juillet 1918, Clermont-Ferrand, Impr. Montlouis, 1918, 10 p.
Troisième centenaire de la naissance de Blaise Pascal, Recueil publié par la ville de Clermont-Ferrand, 1924, 203 p.
VERDIER (Chanoine), *Hommage à nos glorieux morts (1914-1919)*, Discours prononcé à la mémoire des soldats de la paroisse de Saint-Sauves morts pour la France, Clermont-Ferrand, Impr. générale, 1919

INSEE

Recensement de 1911. Département du Puy-de-Dôme.
http://stats-auvergne.nexenservices.com/deuxsiecles/accueil.php. [Page consultée le 15 décembre 2008 à 15h30]

PRESSE

JOURNAUX NATIONAUX

Disponibles à la B.N.F., ils ont été systématiquement consultés pour la période de septembre 1918 à décembre 1918. Le Journal et Le Petit Parisien ont été dépouillés également pour la période d'avril à mai 1924.

Les grands quotidiens d'information
Le Petit Parisien
Le Matin
Le Journal
Le Petit Journal

A droite
L'Echo de Paris
L'Action française
L'Intransigeant
La Victoire

Au centre
Le Temps

Presse de gauche
L'Humanité
Le Populaire
L'Homme libre
Le Radical
L'Oeuvre

PRESSE DEPARTEMENTALE

D'après les collections de la B.M.I.U., des Archives Départementales et de divers dépôts d'archives municipales.

Journaux quotidiens :
L'Avenir du Puy de dôme
Le Moniteur du Puy de dôme
La Montagne
Il remplace à partir du 2 octobre 1919 *L'Ami du Peuple* dont la parution s'est interrompue après l'entrée en guerre et n'a repris qu'en mai 1919 pour s'arrêter définitivement en septembre.

Almanachs

Almanach du Moniteur du Puy de dôme	1918, 1919, 1921, 1922, 1923-1925.
Almanach de L'Avenir	1918, 1920, 1922, 1923, 1925.
Almanach populaire du Puy de dôme	1922, 1923, 1924. (édité par *La Croix d'Auvergne*)

Journaux hebdomadaires ou mensuels d'arrondissement
Riom républicain
Le Courrier du Puy de dôme
Journal de Thiers.
Le Petit Thiernois
Le Progrès d'Auvergne, 1er juin 1919 - avril 1924.

Bulletins associatifs ou syndicaux
La Terre d'Auvergne. A partir de septembre 1922. Journal bi-mensuel du Syndicat départemental agricole et viticole.
Bulletin syndical des membres de l'enseignement primaire public du Puy-de-Dôme. Mensuel de l'Amicale des instituteurs du Puy-de-dôme jusqu'à la fin de 1919, devenue syndicat en 1920.
Le Travailleur du Puy de Dôme, mensuel de l'union Départementale des syndicats ouvriers. Mai 1918 - août 1922.
Bulletin mensuel de l'Association Amicale des Anciens Combattants du département du Puy de dôme, octobre 1919 à novembre 1921.
Le Poilu du Centre, Janvier 1922 - Décembre 1930

Presse religieuse
La Semaine religieuse
La Bonne Parole, Bulletin de l'Institution Sainte-Marie de Riom.
Le Foyer protestant, Edition du Puy-de-Dôme, numéro d'avril 1919.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires, Instruments de travail

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), BECKER (Jean-Jacques), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, Bayard, Paris, 2004, 1342 p.
GERARD (André-Marie), Dictionnaire de la Bible, R. Laffont, 2000.
JOLLY (Jean) (dir.), *Dictionnaire des Parlementaires Français*, 8 volumes, 1960-1997 ;
MAITRON (Jean) (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, 44 volumes, 1964-1997.
SIRINELLI (Jean-François) (dir), *Dictionnaire de la vie politique française au XXe siècle*, édition revue et corrigée 2003.

Histoire des émotions politiques – Histoire des sensibilités – Anthropologie historique

BRAUD (Philippe), *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sc. Po, 1996.
CORBIN (Alain), *Les cloches de la terre. Paysages sonores et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, p. 199-200.
NAHOUM-GRAPPE (Véronique), *La Culture de l'ivresse : Essai de phénoménologie historique*, Quai Voltaire histoire, 1991, 216 p.
NAHOUM-GRAPPE (Véronique),"Le boire et l'ivresse dans la pensée "sociale" sous l'ancien régime (France XVIème-XVIIIème siècles)", in *Histoire et Alcool*, T. Fillaut, V. Nahoum-Grappe, M. Tsikounas (dir), Paris, L'Harmattan, 1999, p. 15-99.
NAHOUM-GRAPPE (Véronique),"L'ivresse est-elle une ritualisation de l'excès?", *Psynergie*, "L'Excès", Lionel Waintraub (ed), 2003,p. 12-14.
PROCHASSON (Christophe), « Emotions et politique : premières approches », dans *La politique et la guerre. Pour comprendre le XXe siècle européen*. Hommage à Jean-Jacques Becker, sous la direction de S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, S. Cœuré, V. Duclert et F. Monier, Editions Agnès Viénot –Noésis, 2002, p. 431-449.
REVEL (Jacques) (dir.), *Jeux d'achelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard et le Seuil, Coll. Hautes Etudes, 1996, 243 p.
RIMÉ (Bernard), *Le partage social des émotions*, Paris, PUF, 2005, 420 p.
VAN GENNEP (Arnold), *Manuel de folklore français*, 3 tomes, Paris Picard. Tome 1 : 1982. Tome 2 : 1980,., Tome 3 :1947, 1416 p.
VAN GENNEP (Arnold) *Les rites de passage*, Ed. Emile Noury, 1909, réimpression Picard, 1991, 288 p.

Les attentes et les représentations de la Grande Guerre

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), *L'enfant de l'ennemi 1914-1918*, Aubier, Paris, 222 p.
AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), *La guerre des enfants (1914-1939). Essai d'histoire culturelle*, Paris, A. Colin, 1993
AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane),BECKER (Jean-Jacques), *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995, 387 p.
AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), BECKER (Jean-Jacques) (dir.), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Paris X -Nanterre, 1990.

JACOBZONE (Alain), *En Anjou, loin du front*, La Botellerie, Ed. Ivan Davy, 1988, 323 p.
AUDOIN-ROUZEAU, (Stéphane), BECKER (Annette), *14-18, Retrouver la guerre*, NRF Gallimard, Paris, 2000, 272 p.
BECKER (Annette), *La Guerre et la Foi 1914-1930*, A. Colin, 1994.
BECKER (Annette), *Oubliés de la grande guerre. Humanitaire et culture de guerre 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Noesis, 1998, 405 p
BECKER (Jean-Jacques), *La France en guerre 1914-1918. La grande mutation*, Edition Complexe, 221 p.
BECKER (Jean-Jacques), *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, Paris, 1980, 317 p.
Guerre et cultures 1914-1918, sous la direction de J.-J. BECKER, J. M. WINTER, A. BECKER et S. AUDOUIN-ROUZEAU, A. Colin, 1994, 445 p.
BON (Jean-Philippe), « L'engagement des catholiques du diocèse de La Rochelle - Saintes dans le premier conflit mondial », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°197, 2000.
CHANET (Jean-François), « La petite patrie », *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000*, sous la direction de J.-P. Rioux et J.-F. Sirinellli, Tome 1, Hachette Littérature, p. 285-293.
CUCHET (Guillaume,) « L'au-delà à l'épreuve du feu. La fin du purgatoire (1914-1935) ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 76, octobre-décembre 2002, p. 119-120.
FRIDENSON (Patrick) (dir.), *L'autre front, 1914-1918*, Cahier du *Mouvement social* n°2, 1977, 235 p.
JEISMANN (Michael), *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, Paris, CNRS éditions,
KASPI (André), *Le temps des Américains 1917-1918*, publications de la Sorbonne, 1976, 375p.
LE NAOUR (Jean-Yves), « Le sexe et la guerre : divergences franco-américaines pendant la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2000 - N° 197, .pages 115 à 129.
MOSSE (George. L.), *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, traduction Edith Magyar, Paris, Hachette Littératures, 1999, 291 p.
PIGNOT (Manon), *Allons enfants de la patrie ? Filles et garçons dans la Grande Guerre : expériences communes, construction du genre et inventions des pères (France,1914-1920),* thèse sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, EHESS, 2007.
PROCHASSON (Christophe), RASMUSSEN (Anne), *Au nom de la patrie. Les intellectuels et la première guerre mondiale (1910-1919)*, Editions La Découverte, 302 p.
SAINT-FUSCIEN (Emmanuel), *Obéissance et autorité dans l'armée française de 1890 à la fin de la Première Guerre mondiale : discours et pratiques*, soutenue en mai 2008 à l'E.H.E.S.S.)
VERAY (Laurent), *Les films d'actualités français de la Grande Guerre*, SIRPA/AFRHC, 1995.
VERAY (Laurent), « La représentation au cinéma du traumatisme provoqué par la guerre de 14-18 », in C. Gauthier, D. Lescot, L. Véray (dir.), *Une guerre qui n'en finit pas. 1914-2008 à l'écran et sur scène*, éditions Complexe, Paris, 2008, p. 17-44.

Démobilisations et sorties de guerre

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), PROCHASSON (Christophe) (dir.), *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après-1918*, Paris, Taillandier, 2008, 511 p.
BECKER (Annette), "Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920, Mort où est ta victoire ?", *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, Janvier - mars 1996, p.31-44.

BECKER (Annette), « 1919, Union Sacrée dans la commémoration de la Victoire? », *Cahiers de l'Association du Souvenir de la Bataille de Verdun*, n°21, mars 1994.
BEAUPRE (Nicolas), "Les écrivains combattants français et allemands témoins de la fin de la guerre", *Revue du Nord*, Tome LXXX, N°325, Avril - juin 1998, p. 383-391.
Comment (se) sortir de la guerre ? Regards sur quelques pays « vainqueurs » : la Belgique, la France et la Grande-Bretagne, Etudes réunies par S. Claisse et T. Lemoine, L'Harmattan, 159 p.
DAGAN (Yaël), *La NRF entre guerre et paix (1914-1925)*, Paris, Tallandier, 2008, 427 p. Version remaniée de sa thèse dirigée par C. Prochasson et soutenue en 2005 : *La Nouvelle Revue française de la guerre à la paix, 1914-1925, mobilisations et démobilisations culturelles*, EHESS, 2005.
HORNE (John), « Introduction » à « Démobilisations culturelles après la guerre », *14-18 Aujourd'hui, Today, Heute*, n°5, 2002, p.46.
PETIT (Stéphanie), *Les Veuves de la Grande Guerre, d'éternelles endeuillées ?*, Paris, Éditions du Cygne, 2007, 166 p.
RENOUVIN (Pierre), *L'Armistice de Rethondes. 11 novembre 1918*, NRF, Gallimard, 1968, 486 p.
TISON (Stéphane), *Guerre, mémoire et traumatisme : comment Champenois et Sarthois sont-ils sortis de la guerre ? (1870-1940)*, Thèse sous la direction d'Elisabeth du Réau, Université Paris III, 2002, 954 p. et 239 p. d'annexes
VAN YPERSELE (Laurence), TIXHON (Axel), "Célébrations de novembre 1918 au royaume de Belgique", *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, Juillet - septembre 2000, p. 61-78

La démobilisation et le retour des combattants

BECKER (Annette), « Le retour des prisonniers », Colloque de Verdun des 12 et 13 novembre 1999, *Finir la guerre* : *Les Cahiers de la Paix*, n°7, Presses Universitaires de Nancy, 2000, p. 67-78
CABANES (Bruno), « La démobilisation des soldats français », *Les cahiers de la Paix*, n°7, Presses de l'université de Nancy, 2000, p. 55-65.
CABANES (Bruno), *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004, 555 p. Version remaniée de sa thèse soutenue en 2002 : *Finir la guerre : l'expérience des soldats français (été 1918-printemps 1920)*, sous la direction d'A. Corbin, Université Paris 1.
Colloque international *Le retour à l'intime au sortir de la guerre de la Première Guerre mondiale à nos jours*, organisé par B. Cabanes et G. Piketty à Sciences Po Paris, 19 et 20 juin 2008 : Deux interventions : PIGNOT (Manon), «1914-1920 : L'invention des pères ».
VIDAL-NAQUET (Clémentine), « Imaginer le retour. L'anticipation des retrouvailles chez les couples pendant la Grande Guerre ».
CROCQ (Louis), *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1999, 422 p.
DELAPORTE (Sophie), *Le discours médical sur les blessures et les maladies pendant la Première Guerre mondiale*, Thèse de Doctorat, Université de Picardie, 1999.
LE NAOUR, (Jean-Yves) "Les désillusions de la libération d'après le contrôle postal civil de Lille (octobre 1918-mars 1919*)", Revue du Nord*, Tome LXXX, N°325, Avril-juin 1998, p. 393-404.
FRYSZMAN (Aline), *Les soldats fous de la Grande Guerre. Les combattants confrontés aux traumatismes psychiques pendant la Première Guerre mondiale*, D.E.A. sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal Clermont II, 1996, 128 p.

La démobilisation des scientifiques

LEPICK (Olivier), « Le programme français de guerre biologique : 1919-1945 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 185, janvier 1997, p.29-54.
RASMUSSEN (Anne), « Mobiliser, remobiliser, démobiliser : les formes d'investissement scientifique en France dans la Grande Guerre », dans *14-18 Aujourd'hui, today, heute*, numéro « Le sabre et l'éprouvette. L'invention d'une science de guerre 1914-1939 »,Paris, Éditions Noesis, 2003, p. 49-59.
RASMUSSEN (Anne), « Du vrai et du faux sur la Grande Guerre bactériologique. Savoirs, mythes et représentations des épidémies », dans *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, sous la direction de Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, La Découverte, Paris, 2004, p. 189-217.
RASMUSSEN (Anne), « Réparer, réconcilier, oublier : enjeux et mythes de la démobilisation scientifique, 1918-1925 », numéro « Sorties de guerre au XXe siècle », *Histoire@politique*, n°3, novembre-décembre 2007
SCHROEDER-GUDEHUS (Brigitte), *Les scientifiques et la paix. La communauté scientifique internationale au cours des années vingt*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1978, 371 p.
SCHROEDER-GUDEHUS (Brigitte), « Pas de Locarno pour la science. La coopération scientifique internationale et la politique trangère des États pendant l'entre-deux-guerres », *Relations internationales*, 46, 1986, p. 173-194.

L'anxiété démographique de l'après-1918

Annales de démographie historique, La population dans la Grande Guerre, n°103 –2002, Belin, 258 pages
DARMON, P. (2000), « Une tragédie dans la tragédie : la grippe espagnole en France (avril 1918-avril 1919) », *Annales de démographie historique*, 153-175.
LE NAOUR, (Jean-Yves), VALENTI (Catherine), *Histoire de l'avortement XIXe – XXe*, L'Univers Historique, Seuil, mars 2003.

Les figures du héros

AGULHON (Maurice), *Les métamorphoses de Marianne*, Flammarion, 2001
AMALVI (Christian), « Le mythe du Général Desaix dans les littératures populaires et scolaires de la Troisième République », *Annales historiques de la Révolution française*, 2001, n°2, pages 179 à 191.
AMALVI (Christian), « Vercingétorix dans l'enseignement primaire : 1830-1940 », *Colloque Nos ancêtres les Gaulois*, Actes présentés par Paul Viallaneix et Jean Ehrard, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, 1982, pages 350-351.
CHANET (Jean-François), « La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes de Sedan à Vichy », *Vingtième siècle*, janvier-mars 2000, p.13-34.
EHRARD (Antoinette), « Autour de la statue de Desaix place de Jaude à Clermont-Ferrand », *Annales historiques de la Révolution française*, 2001, n°2, pages 161 à 178.
EHRARD (Antoinette), « Vercingétorix contre Gergovie ? », *Colloque Nos ancêtres les Gaulois*, Actes présentés par Paul Viallaneix et Jean Ehrard, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, 1982, pages 307 à 317.
GERBOD (PAUL), « L'éthique héroïque en France, 1870-1914 », *Revue historique*, octobre-décembre 1982, N°544, P. 409-429.

GUENIFFEY (Patrice), article « Carnot », dans le *Dictionnaire critique de la Révolution française*, sous la direction de M. OZOUF et F. FURET, Paris, Flammarion, 1988.
KRUMEICH (Gerd), *Jeanne d'Arc à travers l'Histoire*, A. Michel, 1989, p.187
LOUBES (Olivier), *L'école et la patrie. Histoire d'un désenchantement 1914-1940*, Paris, Belin, 2001, 221 p.
PETITEAU (Natalie), *Napoléon. De la mythologie à l'histoire*, 1999, p.18.
WINOCK (Michel), « Jeanne d'Arc », *Les lieux de mémoire. Les France*, Tome 3, p.673-733.

Célébrations, lieux de mémoire et commémorations de la victoire

AMALVI (Christian), « Le 14 juillet », *Les lieux de mémoire*, Tome I : *La République*, p. 445.
BECKER (Annette), *Les monuments aux morts, Mémoire de la Grande Guerre*, Errance, 1988.
BONNIOL (J.-L.), Crivello (M.), *Façonner le passé. Représentations et cultures de l'Histoire XVIe – XXIe siècle*, P de l'Université de Provence, 2004, 304 p.
BRANDT (Suzanne), « Le voyage aux champs de bataille », *Guerre et culture 1914-1918*, op. cit., p.411-416..
CAPDEVILA (Luc), VOLDMAN (Danièle), « Rituels funéraires de sociétés en guerre », in S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, C. Ingrao, H. Rousso (dir.), *La violence de guerre 1914-1945*, IHTP-CNRS, Editions Complexe, p.289-311.
CHAMPEAUX (Antoine), « Les Guides illustrés des champs de bataille, 1914-1918 », dans Gérard CANINI (dir.), *Mémoire de la Grande Guerre*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 341-354.
DALISSON (Rémi), "La célébration de la victoire du 11 novembre ou l'enjeu de la mémoire combattante dans l'entre-deux-guerres (1918-1939)", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°192, 1998, p.5-23.
DALISSON (Rémi), *De la Saint-Louis au Cent - cinquantenaire de la Révolution. Fêtes et cérémonies publiques en Seine-et-Marne (1815-1939)*, Thèse Paris I, 1997, 927 p.
IHL (Olivier), *La fête républicaine*, NRF, Gallimard, 1996, 402 p.
JAUFFRET (Jean-Claude), « La question du transfert des corps 1915-1934 », *Traces de 14-18*, Actes du colloque de Carcassonne, Les Audois, 1997, p.133-146.
HERVÉ (Pierrick), "La mémoire communale de la Grande Guerre : L'exemple du département de la Vienne", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°192/1998, p. 45-59.
HERVÉ (Pierrick), *Le Deuil. La Patrie. Construire la mémoire communale de la Grande Guerre : L'exemple du département de la Vienne*, sous la direction de N. Piétri, Université de Poitiers, 1998, 750 p.
LUIRARD (Monique), *La France et ses morts. Les monuments commémoratifs dans la Loire*, Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les structures régionales, Le Puy, 1977, 144 p.
MARIOT (Nicolas), « Qu'est-ce qu'un enthousiasme civique ? », *Annales HSS*, janvier-février 2008, n°1, p.127-128.
OFFENSTADT (Nicolas), *Fusillés pour l'exemple ? Les exécutions de la Grande Guerre dans l'espace public 1914-1999*, Paris, Odile Jacob, 1999.
OZOUF (Mona), *La fête révolutionnaire, Paris, Gallimard, 1988 (1e édition 1976)*, 474 p.
PAU-HEYRIES (Béatrix), « La démobilisation des morts français et italiens de la Grande Guerre » *Revue historique des armées*, 250 | 2008, [En ligne], mis en ligne le 06 juin 2008. URL : http://rha.revues.org//index185.html. Consulté le 05 mai 2009.

PAU-HEYRIES (Béatrix), *Le transfert des corps des militaires de la Grande guerre. Etude comparée France-Italie*, thèse dirigée par J.-C. Jauffret, Université de Montpellier 3.
PROST (Antoine), *Les Anciens combattants et la société française*, vol.1, *Histoire*, 1977, 237 p., vol.2 *Mentalités*, 1977, 268 p.
SHERMAN (D. J.), "Bodies and Names : The Emergence of Commemoration in Interwar France", *The American Historical Review*, vol.13.2, Avril 1998, p. 443-466.
SHERMAN (D. J.), *The construction of memory in interwar France*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 1999, 413 p.
SMITH (Leonard V.), *The Embattled Self. French Soldiers'Testimony of the Great War*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2007, p.22.
TARTAKOWSKY (Danielle), « Le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon selon Paul Nizan (1924) », in *Maitron.org - Site d'histoire sociale* [en ligne], 2000, [réf. du 13 août 2002]. Disponible sur http://biosoc.univ-paris1.fr/histoire/textimage/texte30.htm.
UGARTE (Juana), « Deux grands hymnes idéologiques : le *Te Deum*, l'*Internationale* », *Mots. Les langages du politique*, n° 70, *La politique en chansons*, novembre 2002, p.9-27.
TISON (Hubert), « La mémoire de la guerre 14-18 dans les manuels scolaires français d'Histoire », *Guerre et cultures. 1914-1918.*
VOVELLE (Michel), « La Marseillaise », *Les Lieux de mémoire*. Tome I : *La République*, p. 85-136
WINTER (Jay), *Sites of Memory, Sites of mourning. The great War in European cultural history*, Cambridge University Press, 310 p.

La victoire et ses enjeux internationaux

BARIETY (Jacques), *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale. 10 novembre 1918-10 janvier 1925. De l'exécution à la négociation*, Thèse, 1977.
BARIÉTY (Jacques), *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale. 10 novembre 1918-10 janvier 1925, de l'éxécution à la négociation*, Paris, Ed. Pedone, 1977, 797 p
BEAUPRÉ (Nicolas), « Occuper l'Allemagne après 1918 » *Revue historique des armées*, 254, 2009, p.9-19. [En ligne], mis en ligne le 15 mars 2009. URL : http://rha.revues.org//index6333.html. Consulté le 23 mars 2009.
BECKER (Jean-Jacques), « De la guerre à la paix. 1918-1920 », in Vaïsse (Maurice) (dir.), *De la guerre à la paix*, CEHD, 2001, p.113-121.
DEFRANCE (Corinne), *Sentinelle ou pont sur le Rhin ? Le Centre d'Études Germaniques*, CNRS éditions, Paris, 2008, 333 p.
FRANK (Robert), *La Hantise du déclin. La France, 1920-1960 : finances, défense et identité nationale*, Belin, 1994, 316 p.
KRUMEICH (Gerd), SCHRÖDER (Joachim) (dir.), *Der Schatten des Weltkrieges. Die Ruhrbesetzung 1923*, Essen, Klartext, 2004
JEANNESSON (Stanislas), *La France, Poincaré et la Ruhr (1922-1924)*, Thèse de doctorat, sous la direction de G.-H. Soutou, 1995, Université Paris IV.
LAUTER (Anna-Monika), *Sicherheit und Reparationen. Die französische Öffentlichkeit, der Rhein und die Ruhr (1919-1923)*, Essen, Klartext, 2006, 431 p.
METZGER (Chantal), "L'Allemagne : un danger pour la France en 1920 ?", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°193, 1999.
MIQUEL (Pierre), *La Paix de Versailles et l'opinion publique française*, Paris, Flammarion, 1972, 610 p.

MOUTON (Marie-Renée). "La France et la Société des Nations en 1922", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°193, 1999.
SOUTOU (Georges-Henri), « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution de l'ordre européen », *Politique étrangère*, 3-4/2000, p. 841-853
VAÏSSE (Maurice) (dir.), *De la guerre à la paix*, CEHD, 2001.

Cultures politiques

AGULHON (Maurice), *Les Quarante-huitards*, Coll. Archives, 1975, rééd. Folio Histoire 1992, p.53-54.
AGULHON (Maurice), *1848 ou l'apprentissage de la république*, Paris, Seuil, 1973, 250 p.
BERGH (Alexandre), *La violence dans les représentations du mouvement ouvrier à la sortie de la Grande Guerre. Une étude du langage du Premier mai ds les journaux ouvriers 1919-1924*, Maîtrise sous direction de Michel Pigenet et Jean-Louis Robert, CHS du XXe siècle – Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2004, 227 f.
BERSTEIN(Serge), *Histoire du parti radical*, Tome 1, *La Recherche de l'âge d'or : 1919-1926*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1980, 486 p.
BECKER (Jean-Jacques), BERSTEIN (Serge), *Histoire de l'anticommunisme en France*, Tome 1 :*1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 407 p.
BERNARD (Mathias), *Les modérés lyonnais et la fédération républicaine du Rhône (1889-1940)*, Université Paris IV.
BIRNBAUM (Pierre), « Accepter la pluralité : haines et préjugés », in *Histoires des droites* sous la direction de J.-F. Sirinelli, Tome 3 *Sensibilités*, 1992, p. 423-471.
COVA (Anne), *« Au service de l'Église, de la patrie et de la famille ». Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000, 280 p.
DROZ (Jacques), *Histoire de l'antifascisme en Europe 1923-1939*, 1985,
JEANNENEY Jean-Noël, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, Paris, Seuil, 1977, 151 p.
KRIEGEL (Annie), *Aux origines du communisme français. 1914-1920*, 2 vol., Paris, Mouton, 1964, 995 p.
KRIEGEL (Annie), *Les communistes français 1920-1970*, 3e éd., Paris, Seuil, 1985,400 p.
ROBERT (Jean-Louis), *Les ouvriers, la patrie et la Révolution, Paris, 1914-1919*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, 484 p.
ROUSSELIER (Nicolas), *Phénomène de majorité et relation de majorité en régime parlementaire : le cas du Bloc National en France dans le premier après-guerre européen (1919-1924)*, Thèse de doctorat d'Histoire, sous la direction de S. Berstein, Paris, 1991.
Thèse dont est issue son livre *Le Parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre, PFNSP, 1997, 298 p.*
TARDIVEL (Jacqueline), *Des pacifistes aux résistantes, les militantes communistes, en France, dans l'entre-deux-guerres*, Université de Paris VII, 1993.
SANSON (Rosemonde), *L'ARD une formation du centre 1901-1920*, PU Rennes, 2003, 562p.
SIEGEL (Mona L.), *The Moral Disarmament of France : Education, Pacifism and Patriotism, 1914-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 334 p.
SIRINELLI (Jean-François), *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988, p.
SIRINELLI , (Jean-François) « La France de l'entre-deux-guerres : un « trend » pacifiste ? », in *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, sous la direction de Maurice Vaïsse, p. 45.

VAVASSEUR-DESPERRIERS (Jean), *Culture, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire durant l'entre-deux-guerres : la Fédération républicaine de 1919 à 1940*, 1999.

Le département du Puy-de-Dôme et la Grande Guerre

DUPIN (Anne-Marie), *Le « bourrage de crâne » dans la presse du Puy-de-Dôme pendant la Première guerre mondiale (1914-1916)*, sous la direction de J.-J. Becker et S. Audoin-Rouzeau, Université Blaise Pascal Clermont II, 1986, 185 f.
GERMINAL (Nathalie), *L'école en guerre dans le Puy-de-Dôme (1914-1918)*, T.E.R. de maîtrise sous la direction de J.-C. CARON, Université Blaise Pascal Clermont II, 2004, 156 f.
LANG (Gilberte), *L'opinion publique dans le Puy de Dôme pendant la première guerre mondiale*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J.-J. Becker, Université Blaise Pascal Clermont II, 1979, 244 f.
LOPEZ (Claire), *L'enfance dans la Première Guerre mondiale : Entre normes, vécu et propagande. L'exemple du Puy de Dôme*, 1999, 250 f.
VERAY (Laurent), *Le cinéma au service de la Nation, de 1914 à 1920*, Clermont-Ferrand : Maîtrise, Université Blaise Pascal 2 , 1987, 206 f .
VANDRAND (Marie-Joëlle), *Les campagnes du Puy de Dôme pendant la première guerre mondiale*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J.-J. Becker, Université Blaise Pascal Clermont II 1983, 201 f.

Le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre

FERIER (Gilles), "Les conséquences démographiques de la Grande Guerre en Auvergne", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°145, janvier 1987, p. 81-94.
MOULIN BOURRET (Annie), *La guerre et le développement industriel de Clermont-Ferrand (1912-1922)*, Thèse sous la dir. de J.J. Becker et A. Poitrineau, Université de Paris X-Nanterre, 1993, 5 vol., 1055 fol.
Thèse publiée en 1997 par L'Institut d'Etudes du Massif Central sous le *titre Guerre et industrie. Clermont-Ferrand 1912-1922: la Victoire du pneu*, 2 tomes, 1997.
CHALCHAT (Ginette), *Les monuments aux morts des deux guerres mondiales dans le département du Puy de Dôme*, Thèse de IIIe cycle en Histoire de l'Art, sous la direction de J.P. Bouillon, Université Clermont-Ferrand II, 1987, 306 f.
CLEMENT (Florence), *La mémoire figée : les monuments aux morts de la Grande Guerre, exemple de l'arrondissement de Riom dans le Puy-de-Dôme*, mémoire de maîtrise sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal-Clermont II, 1997, 187 p.
FRYSZMAN (Aline), *Le sentiment républicain et la victoire de 1918* dans le département du Puy de Dôme, mémoire de maîtrise sous la direction de S. Audoin-Rouzeau, séminaire de recherche d'A. Gueslin, Université Blaise Pascal Clermont II, 1990, 132 f.
GAUREL (Jean-Christophe), *Le souvenir historique de la Grande Guerre chez les Anciens combattants du Puy de Dôme*, mémoire de maîtrise d'Histoire sous la direction de S. Audoin-Rouzeau, Université Blaise Pascal Clermont II, 1989, 146 f.

Cultures politiques dans le département du Puy-de-Dôme

BEYBOT (Franceline), *Les conseillers généraux du Puy de Dôme de 1898 à 1914*, sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1998-1999.

BERNARD (Mathias), « A la recherche des militants : la droite républicaine du Puy-de-Dôme sous la IIIe République », *Siècles*, n°11, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, p.113-130.
BOULAY (Jean), *La franç-maçonnerie dans le Puy-de-Dôme*, Ed. Canope, Chamalières, 1990, 157 p
BOY (Michel), « Un ambertois de caractère : L'abbé Joseph Brugerette », Chroniques historiques du Livradois-Forez, n°21 – 1999, pages 199-201
CHOLLET (Maryvonne), *L'arrondissement d'Ambert entre 1919 et 1939*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Jacques Becker, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2, 1977, 279 f.
CORNIL-FRERROT (Sylvain), « Les Radicaux du Puy-de-Dôme dans l'entre-deux-guerres et le renouvellement de leurs structures politiques », *Siècles*, n°11, *Engagements politiques*, Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et cultures, Université Blaise Pascal -Clermont-Ferrand II, p. 35-54.
DALLE (Stéphane), *Les voyages officiels des présidents de la République et des membres du gouvernement dans le Puy-de-Dôme de 1870 à 1940*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal Clermont II,204 f.
DESBOUIS Nicolas, *Les mouvements antiparlementaires du Puy-de-Dôme 1924-1934*, Mémoire de maîtrise, Sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise Pascal Clermont II, 2000-2001, 185 f.
DUBOIS (Jean-Etienne), *Les députés du Puy-de-Dôme de 1919 à 1942*, Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Bernard, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2, 2003-2004,
FABRE (Stéphanie), *Centrisme et démocratie chrétienne en Auvergne : la Fédération démocrate populaire du Puy-de-Dôme de 1919 à 1939*, sous la direction de Franck Georgi, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand, 1996, 257 f.
FEUERSTEIN (Pierre), *Un journal, des journaux . Histoire, grandeur et servitude d'un journal de province*, Edition Créer, 1997, 240 p.
GANIERE (Mathias), *La loge maçonnique les Enfants de Gergovie à l'Orient de Clermont-Ferrand (1867-1914). Etude de la maçonnerie clermontoise de l'Empire libéral à la Grande Guerre*, sous la direction de F. Georgi, Université Blaise Pascal-Clermont II, 1995, 286 f.
GONCALVES (Sébastien), *Les députés du Puy de Dôme de 1889 à 1914 : Etude d'un personnel politique*, sous la direction de Mathias Bernard, Université Blaise Pascal -Clermont-Ferrand II, 1998-1999.
GUESLIN (André) (dir.), *Michelin, les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin, à Clermont-Ferrand, de 1889 à 1940*, Paris, les Éd. de l'Atelier-les Éd. ouvrières, 1993, 269 p.
JAMMES (Franck), *La protestation ouvrière à Clermont-Ferrand dans l'entre-deux-guerres*, sous la dir. d'A. Gueslin, Université Blaise Pascal-Clermont II, 295 f.
KOERNER (Francis), « L'historien clermontois Georges Desdevises du Dezert et l'Espagne durant la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 185, 1997, p. 111-126.
LAPORTE (Christian), *L'Union de la gauche 1919-1936. Etude des Législatives*, sous la direction d'A. Gueslin, Université Blaise Pascal-Clermont II, 1992, 432 f.
LAURENT (Anne), *Marcombes, un maire dans l'entre-deux-guerres*, maîtrise d'histoire sous la direction d'O. Faure, Université Blaise Pascal-Clermont II, 1992-1993, 180 f.
LAVERGNE (L.), *Cléricalisme et anti-cléricalisme dans le Puy de dôme (1870-1890)*, Université Blaise Pascal-Clermont II, 1993, 249 f.
PASSELAIGUE (Louis), BOUSCAYROL (René), MONTPIED (Ernest), « Le Groupe Gilbert Romme (1910-1923), *Brayauds et Combrailles*, n°74, juin 1995, p. 50-61.

PINEL (Michel), « Une figure normande en Auvergne. L'écrivain Georges Desdevises du Dezert. Sa vie, son œuvre historique et littéraire », *Revue du département de la Manche*, Tome 28, 1986)
ROUSSEAU (Guy), *Les "mouvements ouvriers" dans le Puy-de-Dôme (1871-1914)*, Thèse pour le Doctorat de 3e cycle, sous la direction de J.-J. Becker, 1982, p.371.
ROUSSEAU (Guy), *Etienne Clémentel (1864-1936). Entre idéalisme et réalisme, une vie politique. Essai biographique*, publié par le Conseil général du Puy de dôme - Archives départementales, 1998.
SALLERIN (Marie-Laure), *Le culte de la Vierge, des saints et des saintes au diocèse de Clermont-Ferrand de 1854 à 1913*, Mémoire de maîtrise sous la direction d'A. Gueslin, 1991-1992, 189 f.
VALSELLS (Stéphane)., *Du café-concert au cinéma à Clermont-Ferrand (1891-1920)*, Maîtrise d'histoire sous la direction de C. Bertho-Lavenir, 2001-2002, 271 p.
SOURIE (Sébastien), *La célébration du 14 juillet dans le Puy-de-Dôme (1880-1939)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Lalouette, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1996-1997, 361 f.
SPINA (Caroline), *Le parti communiste dans le département du Puy-de-Dôme*, Mémoire de maîtrise sous la direction d'O. Faure, Université B. Pascal Clermont-Ferrand II, 1992-1993, 192 p.
TOURNADRE-FOUCAUD (Murielle), *La loge maçonnique : les enfants de Gergovie à l'orient de Clermont-Ferrand 1919-1939*, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, 2001, 226 p.
VAUDON (Jean-Pierre), *Le parti communiste aux élections dans les arrondissements d'Issoire et de Thiers, de 1920 à 1936*, maîtrise d'histoire, Université Blaise Pascal Clermont II, 1970, 125 p.
WAUQUIER (Martine), *Le parti socialiste dans le Puy-de-Dôme (1919-1924)*, Maîtrise d'Histoire, sous la direction d'A. Silbert, Université de Clermont II, 1970, 270 f.

<u>La victoire de 1918 et la défaite de 1940</u>

BECKER (Jean-Jacques), « D'une guerre à l'autre 1914-1939 », *14-18 Aujourd'hui, Today, Heute*,
BECKER (Annette), « La défaite de la mémoire », p. 249-257, in *Penser la défaite*, Cabanel (Patrick), Laborie (Pierre) (dir.), Toulouse, Privat, 2002, 318 p.
CREMIEUX-BRILHAC (Jean-Louis), « 1914 dans 1940 », dans *Guerre et cultures 1914-1918*, op. cit., p.287-293.
DUCLERT (Vincent), « Penser pour résister : L'étrange défaite de Marc Bloch », in *Penser la défaite*, Cabanel (Patrick), Laborie (Pierre) (dir.), Toulouse, Privat, 2002, 318 p.
GAUREL (Jean-Christophe), « L'image de Pétain dans la presse combattante du Puy-de-Dôme (1919-1940), p.33-41, dans GUESLIN (André) (dir.), *De Vichy au Mont-Mouchet*, IEMC, 1991, 182 p.
LABORIE (Pierre) « La mémoire de 1914-1918 et Vichy », in *Traces de 14-18*, Sylvie Caucanas et Rémy Cazals (dir.), Carcassonne, « Les Audois », 1997, 244 p.
PRETESEILLE (Florent), *La Légion française des combattants dans le Puy-de-Dôme 1940-1944*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Mathias Bernard, 2000-2001

Tableaux

Tableau 1 : Discours, professions de foi et textes publics (Puy-de-Dôme, 1918-1924) 19
Tableau 2 : Les fêtes et les commémorations (Puy-de-Dôme, 1919-1924) 22
Tableau 3 La victoire au cinéma (Clermont-Ferrand, novembre-décembre 1918) 50
Tableau 4 : Les prières pour la victoire (Puy-de-Dôme, avril-novembre 1918) 76
Tableau 5 : Les représentations de la guerre dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919 131
Tableau 6 : Les représentations de l'Allemagne dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919.... 133
Tableau 7 : Les représentations de la guerre dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919... 141
Tableau 8 : Les représentations de l'Allemagne dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919 142
Tableau 9 : Les représentations de la guerre dans la presse socialiste du Puy-de-Dôme en 1919 147
Tableau 10 : Le thème de la guerre dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, élections législatives, 1919)..... 184
Tableau 11 : La République dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, élections législatives, 1919)..... 186
Tableau 12 : Les représentations de la France victorieuse dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919 188
Tableau 13 : Les représentations de la France victorieuse dans *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919 189
Tableau 14 : Les fêtes et les commémorations en 1919 dans le département du Puy-de-Dôme 198
Tableau 15 : Fêtes et discours en 1919 dans le département du Puy-de-Dôme 202
Tableau 16 : Les missions catholiques dans le diocèse de Clermont (1919-1924) 335
Tableau 17 : La guerre, la victoire et la paix dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, législatives, 1924)..... 398
Tableau 18 : L'idée républicaine dans les professions de foi (Puy-de-Dôme, législatives, 1924) 401
Tableau 19 : Les occurrences républicaines à gauche (Puy-de-Dôme, législatives, 1914-1924) 402
Tableau 20 : Les occurrences républicaines à droite (Puy-de-Dôme, législatives, 1914-1924) 404
Tableau 21 : Les inaugurations des monuments aux morts de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme..... 436
Tableau 22 : Plaques et monuments de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme 437
Tableau 23 : Les monuments aux morts du Puy-de-Dôme. Formes et figures commémoratives 442
Tableau 24 : La bénédiction des monuments commémoratifs (Puy-de-Dôme, 1919-1924) . 457
Tableau 25 : Les demandes des familles pour le retour des corps des soldats (Puy-de-Dôme) 476
Tableau 26 Commémoration de la Toussaint et fête de l'Armistice (Puy-de-Dôme, 1919-1924)..... 508

ANNEXES

Liste des annexes

1. Cartes : Le département du Puy-de-Dôme
2. Carte : Le parcours de Desdevises du Dezert dans les rues de Clermont-Ferrand, le 11 novembre 1918
3. Carte : L'annonce de l'armistice dans le département
4. Carte : Les rues commémoratives de la victoire – Clermont-Ferrand
5. Les troupes américaines, le 4 juillet 1918 à Clermont-Ferrand
6. Un conte de fées – Desdevises du Dezert
7. Vercingétorix, héros national (Almanach 1918 du Moniteur du Puy-de-Dôme)
8. La Conférence de la paix (Chronologie)
9. Les éditoriaux de *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919 : les thèmes de la Paix, de la guerre, de l'Allemagne et de la France victorieuse
10. Les éditoriaux du *Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919 : les thèmes de la Paix, de la guerre, de l'Allemagne et de la France victorieuse
11. Les fêtes et les commémorations (Puy-de-Dôme, 1919-1924) : ensemble du corpus.
12. Graphique : Fêtes et commémorations en 1919 dans le Puy-de-Dôme : Autour du 14 juillet de la Victoire et du mois commémoratif de novembre (chronologie)
13. Graphique : Fêtes et commémorations en 1919 dans le Puy-de-Dôme - La victoire, le retour des soldats, l'hommage aux morts (nature des cérémonies)
14. Plan : Les fêtes de la Paix en juin 1919 à Clermont-Ferrand
15. Le programme des fêtes de la victoire à Clermont-Ferrand (14 juillet 1919)
16. Graphique : Le programme des fêtes de la victoire (Puy-de-Dôme, 4 juillet 1919)
17. Plan : La fête de la victoire à Clermont-Ferrand - Les espaces commémoratifs et festifs du 14 juillet 1919
18. La tribune officielle à la revue militaire du 14 juillet 1919 – Place Gambetta à Clermont-Ferrand
19. Le défilé militaire à Clermont-Ferrand pour la fête de la victoire (14 juillet 1919)
20. La sortie de messe pour la fête de la victoire à Olliergues (14 juillet 1919).
21. Diplôme de la Reconnaissance Nationale (Fête du 3 août 1919)
22. Graphique des « Fêtes du retour des soldats dans le Puy-de-Dôme »
23. La bannière des combattants au pèlerinage d'Orcival (Puy-de-Dôme)
24. Graphique : Le programme des fêtes du retour
25. Dessin : L'Arc de triomphe de la Place de Jaude (Clermont-Ferrand), fête du retour des régiments, 21 septembre 1919.
26. L'Arc de triomphe Michelin. Fête du retour des régiments, 21 septembre 1919 (Clermont-Ferrand).
27. Image de propagande antiallemande (la ligue « Souvenez-vous »)
28. Poème de G. Boudet « A nos collègues ». Inauguration du monument aux morts des Instituteurs.
29. Dessin de presse : Le tambour de la paix, par Abel Faivre.
30. La souscription publique pour le monument aux morts d'Issoire (Puy-de-Dôme) : La mobilisation communale
31. Le comité d'érection du monument aux morts de Tours-sur-Meymont (Puy-de-Dôme).
32. Graphique : Les inaugurations de monuments aux morts de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme

33. Graphique : Les inaugurations de monuments commémoratifs de la Grande Guerre : Plaques et monuments dans le département du Puy-de-Dôme
34. L'appel à souscription pour le monument aux morts de Clermont-Ferrand. Texte manuscrit de G. Desdevises du Dezert, adressé au maire.
35. Le monument aux morts d'Ambert (Puy-de-Dôme) : Une Victoire ailée
36. Le monument aux morts de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) : Une Victoire casquée
37. Le monument aux morts au cimetière de Billom (Puy-de-Dôme) : La Victoire en pleureuse
38. Le monument de Billom dédié aux enfants de troupe
39. Le monument au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand : La Victoire accompagne le combattant sacrifié
40. Le monument aux morts de Châtelguyon (Puy-de-Dôme) : La Victoire et le héros
41. Le monument aux morts de Chamalières (Puy-de-Dôme) : La Victoire et le combattant mourant
42. Le monument aux morts de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) : La victoire sacrificielle
43. Le monument aux morts d'Aubière (Puy-de-Dôme) : La République guerrière en buste
44. Le monument aux morts de Tours-sur-Meymont (Puy-de-Dôme) : La République victorieuse
45. Le monument aux morts de Giat (Puy-de-Dôme) : La République victorieuse et le poilu
46. Le monument aux morts de La Bourboule (Puy-de-Dôme) en place publique : La République et le soldat foulent l'aigle vaincu
47. Le monument aux morts de Lezoux (Puy-de-Dôme) : La République triomphante
48. Couronne de laurier, branche de chêne et palme de la victoire
49. Plaques commémoratives - Mausolée du cimetière de Clermont-Ferrand
50. Le monument aux morts de Saint-Angel (Puy-de-Dôme) : « Gloria victoribus »
51. Le monument aux morts de Maringues (Puy-de-Dôme) : La Victoire en chantant
52. Un arc de triomphe à Riom (Puy-de-Dôme).
53. Personnifier la France endeuillée : Les monuments aux morts d'Avèze et de Montferrand (Puy-de-Dôme)
54. Le monument aux morts de Volvic (Puy-de-Dôme) : La France éplorée
55. Le monument aux morts de Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme) : « La France en deuil »
56. Le monument aux morts d'Arconsat (Puy-de-Dôme) : La France en Pietà
57. Le monument aux morts de Tauves (Puy-de-Dôme) : La Commune en deuil
58. Le monument aux morts de Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme) : La veuve et l'orphelin de guerre
59. Le monument aux morts de Saint-Sauves (Puy-de-Dôme) : Le grand-père et l'orphelin de guerre
60. Le monument aux morts de Royat (Puy-de-Dôme) : La famille en deuil
61. Le monument aux morts de Thiers (Puy-de-Dôme) : Le poilu et le guerrier arverne
62. Le monument aux morts des instituteurs du Puy-de-Dôme : L'écolier offre la palme de la Victoire à l'instituteur-combattant
63. Le monument aux morts de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) : Le combattant – Médaillon en relief
64. Le monument aux morts de Savennes (Puy-de-Dôme) : Le buste du poilu

65. Le monument aux morts de Moriat (Puy-de-Dôme) : Le combattant de retour, en marche vers l'avenir.
66. Le soldat victorieux. Modèle des fonderies Durenne – Monument aux morts de Randan (Puy-de-Dôme)
67. Le monument aux morts de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)
68. La sentinelle dans la tranchée : Le héros, défenseur du territoire. Monument aux morts de Sayat (Puy-de-Dôme)
69. Le grenadier en action. Monument aux combattants à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
70. Le grenadier : Monument aux morts au Mont-Dore (Puy-de-Dôme)
71. Le combattant victorieux : Monument aux morts d'Arlanc (Puy-de-Dôme)
72. Le combattant sans armes : Monument aux morts de Saint-Martin-des-Olmes (Puy-de-Dôme.
73. Le défenseur blessé : Monument aux morts de La Crouzille (Puy-de-Dôme)
74. Le combattant expirant : Monument aux morts de Bagnols (Puy-de-Dôme)
75. La Victoire soutient la veuve éplorée devant le combattant mort : Monument aux morts au cimetière de La Bourboule (Puy-de-Dôme) :
76. Le combattant expirant au pied du Christ - Eglise de La Bourboule (Puy-de-Dôme)
77. Le coq écrase le casque à pointe : Monument aux morts de Malauzat (Puy-de-Dôme)
78. L'inauguration du monument aux morts : Célébration festive et hommage funèbre à Cournon (Puy-de-Dôme), le 14 juillet 1920
79. Le transfert des corps des soldats de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme : Les 44 convois
80. Les transports de réinhumés dans le département du Puy-de-Dôme : convois secondaires à partir de Clermont-Ferrand.
81. Graphique : les fêtes et les commémorations en l'honneur des combattants de la grande Guerre (Puy-de-Dôme, 1919-1924)

Annexe 1 : le département du Puy-de-Dôme

Les données géoéconomiques

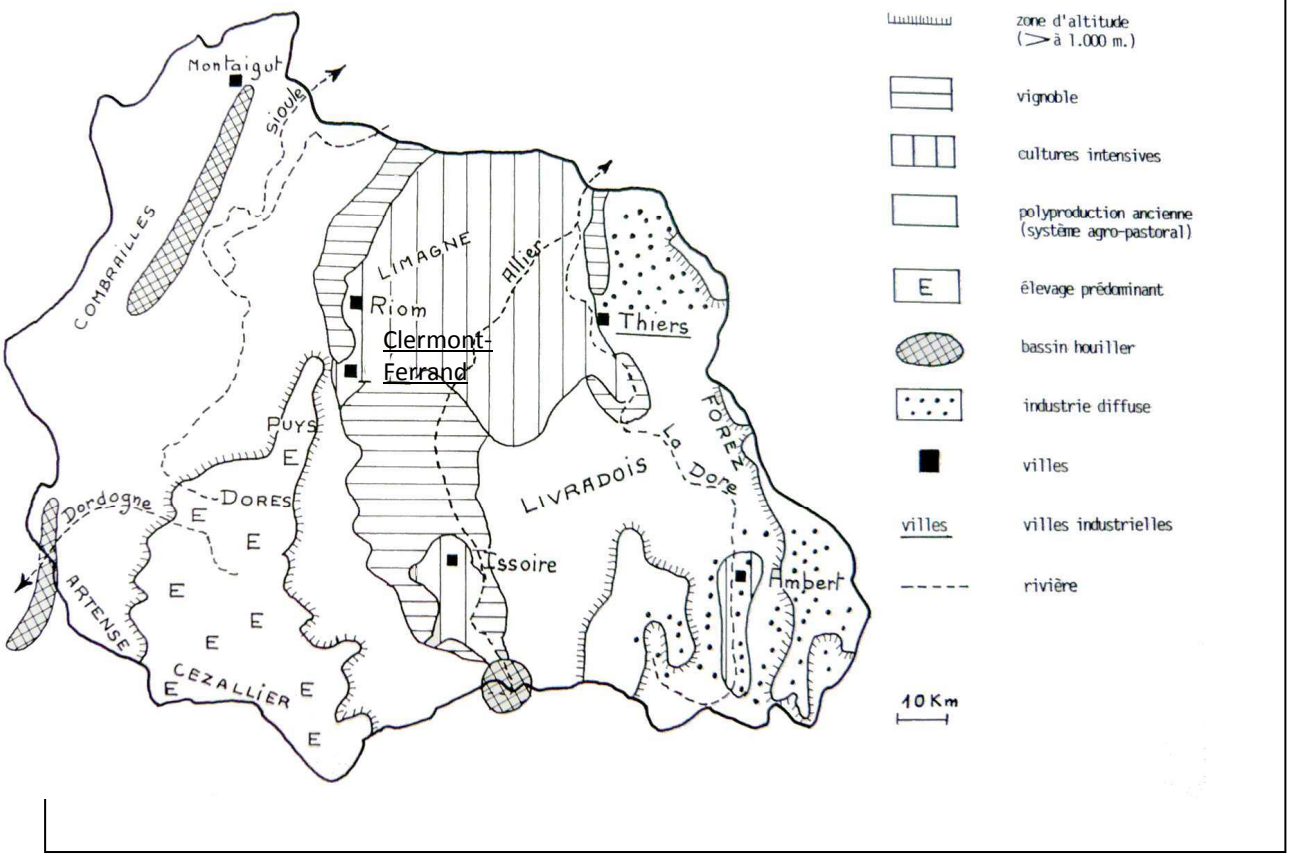

(D'après L. Rondreux, *Géopolitique du Puy-de-Dôme de 1871 à 1914 : Etude des élections législatives,* maîtrise sous la direction d'A. Gueslin, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2, 1987-1988, p.4)

Géographie électorale : Les élections cantonales de 1919

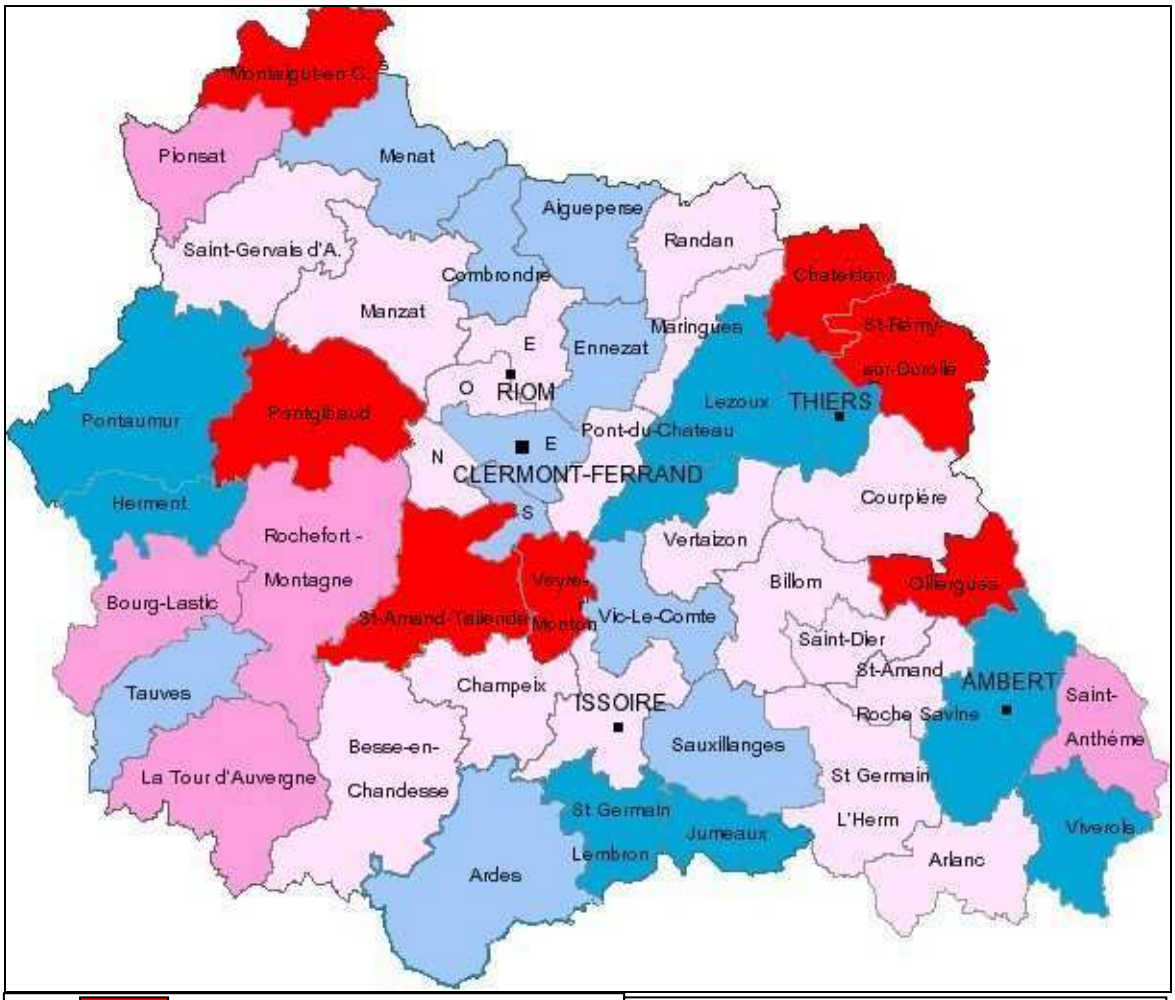

Socialistes Radicaux-socialistes Radicaux Centre droit (Républicains de gauche) Droite modérée	E. Clémentel a été réélu président du Conseil général grâce à une large majorité allant du centre-droit à l'extrême gauche (36 voix sur 48 votants. 12 bulletins blancs, Séance du 5 janvier 1920)

<u>Sources :</u>

AD Puy-de-Dôme, M 2784, Elections 1919. Appartenance politique des maires
Professions de foi des candidats publiés dans *L'Avenir* et Le *Moniteur*.
Procès-verbaux de délibérations du Conseil général du Puy-de-Dôme.

Annexe 2
Les fêtes et les commémorations
de la Grande Guerre (Puy-de-Dôme, 1919-1924)

Sources (abréviations) :

A.D. : Archives départementales
AM : Archives municipales
MM : Mémoire de maîtrise / A. Fryszman, *Le sentiment républicain et la victoire de 1918*, Maîtrise d'histoire, 1990.
Presse : (l'abréviation du nom du journal est suivie par le jour de publication)
Av : *L'Avenir du Puy-de-Dôme* (**AvDim** : hebdomadaire *L'Avenir du Dimanche*).
LM : La Montagne
M : *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* ;
JTh : *Le Journal de Thiers*
CPDD : *Le Courrier du Puy-de-Dôme* ; **RR** : *Riom Républicain*
Cx d'A : *La Croix d'Auvergne*
Bull AACPDD : *Bulletin de l'Amicale des Anciens Combattants du Puy-de-Dôme*

Date	manifestation	Lieu	Source
02/05/1919	retour 2 batteries du 313e R.A.L.	Clermont-Fd	*M 3/5, Av3/5*
03/05/1919	Conférence Amicale AC	Clermont-Ferrand	*M* 7/5
16/05/1919	Fête du retour (fête de Jeanne d'Arc)	Saint-Pierre-Roche	AvDim 30/5
24/05/1919	"Matinée de la Victoire" - section des Mutilés de Thiers - spectacle	Thiers	J.Th1/6
24/06/1919	Fête de la paix	Ambert	Av 26/6
24/06/1919	Fête de la paix	Billom	M26/6
24/06/1919	Fête de la paix	Clermont-Ferrand	M24/6 A24/6
24/06/1919	Fête de la paix	Saint-Sulpice	MM
24/06/1919	Fête de la paix	Thiers	*Le Petit Thiernois*29/6
24/06/1919	Fête du retour des Poilus (Fête de la Saint-Jean)	Saint-Amant-Tallende	AvDim 6/7
28/06/1919	Fête de la paix	Clermont-Ferrand	M29/9 A29/6
28/06/1919	Fête de la paix	Issoire	M30/6, *Indépendant d'Issoire*2/7
28/06/1919	Fête de la paix	Thiers	M30/6, J Th28/6
29/06/1919	Fête de la paix :Te Deum	Aigueperse	Av 2/7 cxd'A6/7
29/06/1919	Fête de la paix : Te Deum	Billom	Av 2/7, Cx d'A6/7
29/06/1919	Fête de la paix :Te Deum	Clermont-Ferrand	Av 26/6
29/06/1919	Fête de la paix	Coudes	MM
29/06/1919	Fête de la paix	Dallet	MM
29/06/1919	Te Deum de la paix + procession du Très-Saint-Sacrement	Maringues	*Cx d'A6/7*
29/06/1919	Fête de la paix	Marsac	MM
29/06/1919	Fête de la paix	Martres-sur-Morge (Les)	MM
29/06/1919	Fête de la paix : Te Deum	Riom	Av 1/7
29/06/1919	Fête de la paix	Saint-Pierre-Roche	MM
29/06/1919	Fête de la paix	Tortebesse	MM

Date	manifestation	Lieu	Source
29/06/1919	Fête de la paix	Vensat	MM
10/07/1919	Fête Ecole professionnelle des mutilés	Montferrand	Av 13/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Aigueperse	M17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Ambert	M17/7 A16/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Beaulieu	Av 19/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Beauregard-l'Evêque	M19/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Bergonne	MM
14/07/1919	Fête de la Victoire	Billom	M16/7 A17-19/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Bourboule (La)	M18/7 A19/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Broc (Le)	AM : 6/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Champeix	M18/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Chatel-Guyon	M17/7 A17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Clermont-Ferrand	M14 et 15/7 (fête 13 et 14/7)
14/07/1919	Fête de la Victoire	Cournon	M18/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Courpière	Av 18/7 M18/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Durtol	M18/7 A21/7
14/07/1919	Fête de la Victoire-fête privée	Escoutoux	A 17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Herment	MM
14/07/1919	Fête de la Victoire	Issoire	M15/7 A16/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Jumeaux	M 20/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Lamontgie	M17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Lezoux	M19/7 A18/7 + AM délib10/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Marsac	Av 15/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Martres-de-Veyre	M19/7 A21/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Montaigut-en-Combraille	AM9/6
14/07/1919	Fête de la Victoire	Mont-Dore (Le)	M21/7 A16/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Orcet	M 26/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Pontaumur	M18/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Pont-du-Château	Av 15/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Pontgibaud	M19/7 A18/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Riom	M17/7 A17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Rochefort-Montagne	Av 17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Royat	M17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Saint-Bonnet-près-Chauriat	M19/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Saint-Eloy-les-Mines	M18/7 A21/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Saint-Germain-Lembron	Av 19/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Saint-Gervais-d'Auvergne	M17/7 A18+21/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Saint-Maurice-de-Pionsat	M18/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Saint-Nectaire	M19/7
14/07/1919	Fête de la Victoire + remise d'un diplôme	Thiers+ 19-20/7	M15/7 A17/7, JTh 20/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Thuret	Av 21/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Tinlhat	M16/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Vertaizon	Av 21/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Vic-le-Comte	M21/7 A21/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Viverols	M 17/7
14/07/1919	Fête de la Victoire	Volvic	M20/7 A20/7
18/07/1919	Inauguration monument	Messeix	AM 20/6

Date	manifestation	Lieu	Source
20/07/1919	Fête de la Victoire	Combronde	M17+26/7 A20/7
20/07/1919	Fête de la Victoire	Entraigues	M 26/7
20/07/1919	Fête de la Victoire	Thiers - Le Moutier	J.Th 27/7
03/08/1919	Réception 16e R.A.	Issoire	M5/8 A5/8 *Indép. Issoire* 6/8
06/08/1919	Fête de la RN et des Poilus	Mezel	Av 7/8
15/08/1919	Fête de la Victoire et fête patronale	Avèze	M 24/8
17/08/1919	Fête du retour	Authezat	*MM*
24/08/1919	Fête des Poilus (retour)	Auzelles	M 27/8
31/08/1919	Reception 105e	Riom	M2/9 CPdD31/8
01/09/1919	Banquet des Poilus	Grandif	M11/9
12/09/1919	Banquet des Poilus (100)	Besse	*Indep Issoire*18/10
14/09/1919	Fête de la Victoire	Saint-Amant-Tallende	*MM*
14/09/1919	Fête des Poilus	Ambert	MM
21/09/1919	Fête du retour- Banquet des démobilisés	Ceilloux	M 2/10
21/09/1919	Fêtes du retour	Clermont-Fd	Cxd'A 28/9, M 22/9, Av 22/9
27/09/1919	cérémonie commémorative à l'école de garçons (P. Rabel instituteur Tué le 14/11/1914)	Saint-Donat	Indép. Issoire 27/9
28/09/1919	Fête de la Victoire et fête patronale ("fête de la descente")	Besse	Avdim 21/9/1919
28/09/1919	Fêtes du retour	Egliseneuve d'Entraigue	M 2/10
28/09/1919	Fête de la RN et du retour	Esteil	*MM*
28/09/1919	Fête des Poilus	Olloix	*MM*
28/09/1919	Manifestation patriotique assoc. AC	Menat	M 2/10
05/10/1919	Fête du retour organisée par l'association amicale	Bourboule (La)	M2/10 LM10/10
05/10/1919	Fête des Poilus	Chanat	*MM*
05/10/1919	Fête des Poilus	Mont-Dore (Le)	*MM LM v10/10*
05/10/1919	Fête des Poilus	Nébouzat	*MM*
05/10/1919	Fête des Poilus	Saint-Saturnin	*MM*
12/10/1919	Fête du retour des Poilus	Saint-Genès-Champespe	*LM17/10*
19/10/1919	Fêtes du retour	Beurières	M 30/10
19/10/1919	Fêtes du retour	Plauzat	LM23/10
19/10/1919	Fêtes du retour	Thuret	LM27/10
19/10/1919	Fête du retour	Godivelle (La)	M30/10
26/10/1919	Fête du retour	Aubusson	le M 12/11
26/10/1919	Fête du retour	Chamalières	LM18/10
26/10/1919	Fête du retour des Poilus	Lisseuil	M 30/10
26/10/1919	Fête du retour	Saint-Ferréol-des-Côtes	M31/10
26/10/1919	Fête du retour	Saint-Germain-L'Herm	*MM*
26/10/1919	Fête des mutilés - banquet de la société des mutilés et réformés	Billom	M 1/11
01/11/19	Fête du retour des démobilisés	Vensat	LM1/12
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Bourboule (La)	Av 03/11
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Châteaugay	Av 7/11, M3/11
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Clermont-Ferrand	Av 01/11, M2/11, LM2/11
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Durtol	M 4/11
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Manzat	LM1/11 7/11
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Orcival	Av 7/11 tr

Date	manifestation	Lieu	Source
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Gervais d'Auvergne	M 4/11 LM6/11
01/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Pierre-La Bourlhonne	M 27/11 (jour incertain)
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Pierre-Roche	M 7/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Rémy-sur-Durolle	LM8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Saturnin	M 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Servant	M 6/11r
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Varennes-sur-Morge	Av 8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Vic-le-Comte	M 6/11
02/11/1919	Fête du retour	Savenne	M 10/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Argnat (Sayat)	Av 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Aubière	LM4/11 (date exacte incertaine)
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Besse	M8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Billom	M 31/10 an, 4/11, LM6/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Blanzat	M 8/11 tr, A 8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Brassac-les-Mines	Av 04/11 LM2/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Brousse	Av 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Chamalières	M2/11ann
02/11/1919	Fête de la Toussaint	La Chapelle Agnon	M 6/11LM13/10 21/10
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Chappes	Av 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Charbonnières-les-Vieilles	Av 7/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Charnat	M 5/11,A4/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Chatel Guyon	M 10/11 tr
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Combronde (polém/pas de fête officielle?)	Av 15/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Courpière	M 6/11 tr, A7/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Cros	M 9/11, LM9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Dorat	LM6/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Ennezat	M 6/11 tr, A 8/11, Cx16/11 AM11/10
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Giat	M 7/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Gignat	M 7/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Heume-L'Eglise	M 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Issoire	A 4/11 IIss2/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Larrode	LM8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Lezoux	M4/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Luzillat	M8/11, A7/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Maringues	M 10/11 tr, A 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Montaigut-en-Combraille	M31/10 ann LM21/10
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Montel-de-Gelat (Le)	Av 18/11, LM 6/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Mozac	CPdD9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Néronde (Lezoux)	Av 7/11, M30/10
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Nohanent	M 15/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Nonette	AM delib7/9
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Olmet	Av 7/11, LM 8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Puy-Guillaume	LM5/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Pontgibaud	Av 8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Reignat	M19/11 A8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Riom	Av 04/11, M5/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Rochefort-Montagne	M 7/11 tr

Date	manifestation	Lieu	Source
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Avit	M10/11, Av 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Bonnet-Le-Chastel	M 6/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Bonnet-Près-Riom	Av 30/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Eloy-Les-Mines	M 9/11 LM2/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Laure	M 16/11, Av 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Nectaire	M 8/11, Av 8/11
02/11/1919	fête de la Toussaint+ inauguration monument	Saint-Pierre-Roche	M 7/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Rémy-sur-Durolle	LM8/11 (date exacte incertaine)
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Saturnin	M 9/11tr
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Saint-Sulpice	Av 9/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Savennes (Bourg-Lastic)	Av 13/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Servant	M 6/11 tr LM5/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Thiers	JTh9/11, M4/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Varennes-sur-Morge	Av 8/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Vertaizon	LM24/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Vertolaye	M1/11
02/11/1919	Fête de la Toussaint	Vic-le-Comte	M 6/11
02/11/1919	Inauguration monument	Effiat	LM4/11
04/11/1919	messe Requiem + pose 1e pierre monument+diplôme	Cournon	M 5/11
08/11/1919	Fête du retour	Reignat	M 19/11
09/11/1919	Fête de la victoire et du retour	Augnat	Av 21/11
09/11/1919	Fête du retour et de la victoire	Enval	M 14/11
09/11/1919	Fête du retour et de la victoire. Banquet démobilisés	*Luzillat*	*M 15/11*
09/11/1919	Fête des Poilus	Aigueperse	M12/11, Av 13/11
09/11/1919	Fête du retour et du souvenir	Arconsat	Av 12/11. AM9/11
09/11/1919	Fête du retour	Ardes-sur-Couze	M 15/11, Av15/11
09/11/1919	Fête de la Victoire et du retour	Augnat	Av 21/11
09/11/1919	Fête du retour	Billom	LM12/11
09/11/1919	Fête du retour	Brassac-les-Mines	Av 11/11
09/11/1919	Fête du retour	Chadrat	Av 15/11
09/11/1919	Fête du retour	Chatel Guyon	M 7/11
09/11/1919	Fête du retour	Condat-les-Montboissier	M 17/11, Av 16/11
09/11/1919	fête du retour	Cournols	MM, Av 12/11
09/11/1919	fête du retour	Ennezat	MM. AM : 21/11
09/11/1919	Fête du retour et de la victoire	Enval	M 14/11
09/11/1919	Fête du retour	Gignat	M 7/11
09/11/1919	Fête du retour	Lempdes	Av 17/11, LM13/11. AM : 14/11
09/11/1919	Fête du retour et de la victoire	Luzillat	M 15/11
09/11/1919	Fête du retour	Messeix	Av 21/11
09/11/1919	Bannquet du retour des Poilus	Olmet	LM14/11
09/11/1919	Fête du retour	Prondines	Av 17/11
09/11/1919	Fête du retour	Puy-Saint-Gulmier	Av 21/11
09/11/1919	Fête du retour	Rochefort-Montagne	M 14/11
09/11/1919	Armistice et fête du retour	Saint-Dier-D'Auvergne	M 14/11TR
09/11/1919	Fête du retour et du souvenir	Saint-Genès-la-Tourette	Av 16/11
09/11/1919	Fête du retour	Saint-Gervais d'Auvergne	Av 12/11, Cx d'A16/11, LM 5/11
09/11/1919	Fête du retour	Saint-Jean-en-Val	M 14/11
09/11/1919	Fête du retour	Saint-Laure	M 27/11

Date	manifestation	Lieu	Source
09/11/1919	Banquet des Poilus	Saint-Maurice-de-Pionsat	M 17/11
09/11/1919	Fête des Poilus	Saint-Sandoux	M14/11, Av 15/11
09/11/1919	Fête du retour	Saint-Sauveur	M 14/11 2
09/11/1919	Fête du retour	Saint-Vincent	M 29/11
09/11/1919	Fêtes du retour	Thiers (Bellevue)	JTh16/11, LM14/11
09/11/1919	Fête du retour	Vensat	M 02/12, Av 29/11
09/11/1919	Armistice (banquet)	Billom	Av 13/11
09/11/1919	Armistice (banquet)	Combronde	M12/11, A16/11
09/11/1919	Armistice	Espirat	Av 15/11
09/11/1919	Manifestation patriotique et religieuse en l'honneur des morts	Lastic	M 28/11 Av 01/12
09/11/1919	Inauguration monument aux morts	Martres-sur-Morge	M 17/11, Av 13/11
09/11/1919	Fête du retour - banquet	Royat	Av 12/11
09/11/1919	Inauguration monument +remise diplôme	Saint-André-le-Coq	M 16/11
09/11/1919	Journée du Souvenir	Saint-Bonnet-près-Orcival	Av 15/11
09/11/1919	Banquet des Poilus	Vertaizon	LM24/11
11/11/1919	Fête du retour	Beauregard-Vendon	*MM*
11/11/1919	Fête du retour	Giat	Av 15/11
11/11/1919	Fête de l'armistice et fête du retour	Saint-Eloy-Les-Mines	M 3/11LM2/11
11/11/1919	Armistice	Ambert	Av 15/11
11/11/1919	Armistice (banquet)	Courpière	Av 18/11
11/11/1919	Armistice (banquet)	Montaigut-en-Combrailles	M 31/10, LM21/10
16/11/1919	Fête du retour- Armistice	Charbonnière-Les-Vieilles	Av 21/11
16/11/1919	Fête du retour	Herment	Av 27/11
16/11/1919	Fête du retour - société des démobilisés	Perrier	M 27/11, *Indépendant Issoire*22/11
16/11/1919	Fête du retour	Solignat	M 20/11tr IIss22/11
23/11/1919	Fête du retour et de la victoire	Joze	M 27/11, Av 27/11
23/11/1919	Fête du retour	Antoingt	Av 01/12
23/11/1919	Fête du retour	Apchat	M 15/12
23/11/1919	fête du retour	Arconsat	Av 27/11
23/11/1919	Fête de la reconnaissance et du souvenir (et retour)	Bort L'Etang (Billom)	Av 28/11
23/11/1919	Fête des Poilus	Celette (La)	Av 27/11
23/11/1919	Fête du Souvenir et du retour	Chaumont (Arlanc)	Av 8/11 et 26/11
23/11/1919	Fête de la reconnaissance et du Souvenir	Condat-en-Combrailles	A 1/12
23/11/1919	Fête du retour	Contournat	M 27/11
23/11/1919	Fête du retour	Croix Mauzat (La)	M 28/11
23/11/1919	Fête des Poilus	Entraigues	M 27/11 A27/11
23/11/1919	Fête des Poilus et hommage aux morts	Fournols	A 29/11
23/11/1919	Fête du retour et de la victoire	Joze	M 27/11 A27/11
23/11/1919	Fêtes du retour	Jozerand	M 27/11 (A27/11)

Date	manifestation	Lieu	Source
23/11/1919	Fêtes du retour	Ludesse	*M 23/11, AM delibération du 14/11*
23/11/1919	Fête du retour	Martres-sur-Morge (Les)	M 15/12 (?), A1/12
23/11/1919	Fête du retour (banquet mpl)	Mezel	A 27/11
23/11/1919	Fête du retour	Murols	M 27/11
23/11/1919	Fête du retour	Orsonnette	A 01/12
23/11/1919	Fête du retour	Parentignat	M 28/11
23/11/1919	Fête du retour des Poilus	Paslières	LM27/11
23/11/1919	Armistice + retour	Pontgibaud	M 27/11, Av 27/11, LM37/11
23/11/1919	Fête du retour	Royat	M 20/11 , AM délibération
23/11/1919	Fête du retour	Saint-Bonnet-Le Chastel	M 27/11
23/11/1919	Fête du retour	Saint-Bonnet-Le-Bourg	Av 26/11
23/11/1919	Fête du Souvenir et du retour	Saint-Gervazy	Av 30/11
23/11/1919	Fête du retour	Saint-Jean - Saint - Gervais	Av 29/11
23/11/1919	Inauguration plaque commémorative à l'église	Blot-l'Eglise	Av 27/11
23/11/1919	Fête du Souvenir	Chambon-sur-lac	M 27/11 A1/12
23/11/1919	Inauguration plaques église et cimetière	Chaméane	Av 1/12
23/11/1919	Inauguration monument et Hommage aux morts	Chauriat	M 28/11, Av 29/11, LM 30/11
23/11/1919	Fête du Souvenir (egl+cénotaphe croix cimetière)	Clerlande	Av 28/11
23/11/1919	Hommage office religieux+ plaque à l'église	Malintrat	Av 30/11
23/11/1919	Inauguration monument + remise diplômes et 1 croix de guerre+banquet	Orbeil	M 5/12, *Indépendant Issoire* 6/12
23/11/1919	Inauguration plaque commémorative et statue de Jeanne d'Arc + remise diplômes	Saint-Flour (St Dier)	Av 1/12
23/11/1919	Cérémonie au cimetière et création société des anciens combattants	Saint-George-de-Mons	Av 27/11
23/11/1919	Inauguration monument +vin d'honneur aux démobilisés offert par la commune	Villeneuve-Les-Cerfs	M 2/12, Av 30/11 et 2/12
25/11/1919	Inauguration monument aux morts (à l'occasion d'une Mission ?)	Marsac	Av 29/11
30/11/1919	Fête du retour - banquet	Chambon-sur-Lac	M 5/12
01/12/1919	Manifestation patriotique. Office+ cimetière	Saint-Rémy-sur-Durolle	*Le Petit Thiernois* 8/12
04/12/1919	Fête du retour (fête de la Sainte-Barbe)	Auzat-sur-Allier	M 14/12 LM15/12
07/12/1919	Fête du retour	Chassagne	M 10/12
07/12/1919	Fête du retour	Viverols	M 14/12
07/12/1919	Fête de la Sainte-Barbe usine du Bitume. Remise palme au cimetière	Pont-du-Château	Av 9/12
12/12/1919	Fêtes du retour	Notre-Dame-de-Mons	M 23/11tr
14/12/1919	Fête du retour - Banquet des démobilisés	Biollet	Av 17/12, M 17/12

Date	manifestation	Lieu	Source
14/12/1919	Fête du retour	Charnat	Av 18/12
14/12/1919	Fête des Poilus	Grandeyrolles	*MM*
14/12/1919	Fête des Poilus	Montel-de-Gelat	Av 17/12, LM19/12
14/12/1919	Fête du retour	Pradeaux (les)	Av 18/12
14/12/1919	Inauguration monument à l'église	Menat	Av 17/12
14/12/1919	Fête des combattants	Puy-Guillaume	LM18/12
20/12/1919	Fête du retour et couronnement de la Rosière	Saint-Sauves	M 20/12, AvDim 4/1/1920
21/12/1919	Fête du retour	Bourg-Lastic	M 26/12
21/12/1919	Fête des Poilus	Bussières	LM28/12
21/12/1919	Fête du retour	Champagnat-Le-Jeune	M 26/12
21/12/1919	Fêtes du retour	Marsac	M 20/12
21/12/1919	Banquet des Poilus -bal	Moissat	Av 28/12
21/12/1919	Fête du retour	Nohanent	M 27/12, Av 28/12
25/12/1919	Arbre de Noël des orphelins offert par Assoc. des AC	Mont-Dore (Le)	Av 28/12
28/12/1919	Fête du retour	Briffons	M 19/12, Av 1/1/20
28/12/1919	Fête du retour et inauguration du monument aux morts	Cendre (Le)	Av Dim 4/1/1920
28/12/1919	Fête des Poilus	Chapelle-sur-Usson (La)	MM
28/12/1919	Fête du retour - Banquet du retour	Monnerie (La) / Saint-Rémy-sur-Durolle	Av 17/12, M17/12, LM4/1/19
28/12/1919	Fête du retour	Saint-Julien-Puy-Lavèze	M 31/12
28/12/1919	Fête des Poilus	Saint-Martin-des-Olmes	MM
28/12/1919	Fête des Poilus	Singles	MM
28/12/1919	Fête du retour des démob de Marcillat	St Martin des ollières	LM6/1/1920
01/01/1920	Inauguration plaque commémorative	Volvic (village de Crouzat)	LM4/1
01/01/1920	Fête du retour des Poilus	Opme	MM
01/01/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Eitenne-sur-Usson	LM11/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Ancizes-Comps (Les)	Av10/1
04/01/1920	Fête des combattants	Arlanc	Av9/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Champeix	MM, Av6/1, LM9/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Clermont-Fd (Montferrand)	Av 5/1 et 12/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Dauzat-sur-Vodable	Av10/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Forie (La)	Av9/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Lamontgie	MM, Av13/1, LM23/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Marsat	Av10/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Nadaillat	Av8/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Peslières (canton de Jumeaux)	Av14/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Nectaire	MM, Av5/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Ternant	MM, Av7/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Tortebesse	Av11/1
04/01/1920	Fête du retour des Poilus	Vernet-sainte-Marguerite (Le)	Av11/1
11/01/1920	Fête du retour des Poilus	Tralaigues (canton de Pontaumur)	Av15/1/1920

Date	manifestation	Lieu	Source
18/01/1920	Fête du Souvenir : Inauguration plaque église et monument communal au cimetière	Nohanent	Av7/2
18/01/1920	Fête du retour des Poilus	Châteauneuf-les-Bains	LM23/1
18/01/1920	Fête du retour des Poilus	Crest (Le)	LM23/1
18/01/1920	Fête du retour des Poilus	Issertaux	MM, Av7/1 et 25/1, LM24/1
18/01/1920	Fête du retour des Poilus	Issoire	MM, Av 15/1 et 20/1
18/01/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Jean-des-Ollières	MM, Av24/1
18/01/1920	Fête du retour des Poilus	Saulzet-le-Chaud	Av24/1
18/01/1920	Fête du retour des Poilus	Vernet-la-Varenne (Le)	MM, Av9/1, 25/1
25/01/1920	Inauguration et bénédiction munoment aux morts de la paroisse	Chavaroux	Av28/1
25/01/1920	Bénédiction d'un tableau d'honneur	Vertaizon	Cxd'A 1/2
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Artonne	Av28/1
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Chappes	MM, Avv3/2, LM3/2
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Cisternes-la-Forêt	MM, Av31/1
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Compains	MM
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Gerzat	MM, Av2/2
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Heume-l'Eglise	LM31/1
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Martres-de -Veyre (Les)	LM26/1
25/01/1920	Fête du retour des Poilus. Inauguration du monument	Romagnat	MM,Av 27/1
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Saulzet-le-Chaud	MM
25/01/1920	Fête du Souvenir et du retour	Vassel	CX d'A 1/2
25/01/1920	Fête du retour des Poilus	Verneugheol	MM, Av4/2
30/01/1920	office religieux et cérémonie au cimetière	Vernines	Av5/2
01/02/1920	Inaug plaque de marbre ds église	Entraigues	Av4/2
01/02/1920	Inaug plaque de marbre ds église	Saint-Cirgues	Av5/2
01/02/1920	Fête du retour des Poilus	Ancizes-Comps (Les)	MM
01/02/1920	Fête du retour des Poilus	Aubiat	MM, Av4/2
01/02/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Coudes	MM, Av3/2
01/02/1920	Fête du retour des Poilus	Landogne (canton Pontaumur)	Av20/2
01/02/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Maurice-près-Pionsat	Av8/2
01/02/1920	Fête du retour des Poilus	Volvic	LM8/2
08/02/1920	Fête du retour des Poilus	Condat-en-Combrailles	MM, Av8/2
08/02/1920	Fête du retour des Poilus	Sainte-Catherine-du-Fraisse	MM, Av12/2
08/02/1920	Fête du retour des Poilus	Vernines	MM, Av15/2
15/02/1920	Bénédiction plaque commémorative en lave émaillée	Charbonnières-les-vieilles	Av18/2 et 5/3
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Beaumont	MM, Av15/2
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Clerlande	MM, Av22/2
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Job	MM
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Jussat	MM, Av19/2

Date	manifestation	Lieu	Source
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Latour d'Auvergne	MM, Av26/2
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Neuf-Eglise	Av19/2
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Roche Blanche (La)	MM
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Tourzel-Ronzière	MM, A20/2
15/02/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Hippolyte	MM, Av18/2
22/02/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Moutade (La)	Av27/2
22/02/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Beauzire	MM, Av1/3
22/02/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Bonnet-près-Orcival	MM
22/02/1920	Fête du retour des Poilus	Seychalles	MM, A27/2, LM27/2
25/02/1920	Bénédiction plaque de marbre apposée ds l'église	Bertignat	Av4/3
27/02/1920	Inauguration plaque	Champetières (section de N.-D. de Mons)	Av5/3
29/02/1920	Fête des Poilus, fête du retour, de la solidarité et du souvenir	Clermont-Ferrand	Av1/3, Cx d'A 7/3. AM : PV délibérations 1920 p.895
29/02/1920	Fête du retour des Poilus	Cébazat	MM, Av4/3
29/02/1920	Fête du retour des Poilus	Gelles	MM, Av11/3
29/02/1920	Fête du retour des Poilus	Mirefleurs	MM, Av5/3, LM6/3
29/02/1920	Fête du retour des Poilus	Vodable	MM, Av4/3
04/03/1920	Inauguration plaque au cimetière	Murat-le-Quaire	Av9/3
07/03/1920	Inauguration monument, édifiée par initiative privée, clôture mission	Vensat	Av11/3 Cx d'A
07/03/1920	Inauguration plaque commémorative à l'église	Vernines	Av15/3 (Cx d'A 28/3)
07/03/1920	Fête du retour des Poilus	Royat	MM, Av8/3 et 9/3 (4/3)
14/03/1920	Inauguration plaque au Collège	Issoire	Av18/3. AM Collège : I.A.
14/03/1920	Fête des démobilisés	Sallèdes	Av18/3
21/03/1920	Inauguration plaque commémorative à l'église	Bourg-Lastic	Cxd'A 28/3
04/04/1920	Fête du retour des Poilus	Tallende	MM, Av15/4
05/04/1920	Fête du retour des Poilus	Chapdes-Beaufort	MM (Av12/3) et 31/3, Av10/4. AV12/4
05/04/1920	Fête du retour des Poilus	Paugnat (Charbonnières-les -V)	MM, Av9/4
11/04/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration du monument	Ceyrat	MM, Av 10/4, Cx d'A 18/4
11/04/1920	Fête du retour des Poilus	Chavaroux	MM, Av16/4
11/04/1920	Fête du retour des Poilus (P.A.R.: poilus de l'arrondisst de Riom)	Riom	CPDD18/4
11/04/1920	Fête du retour	Saint-Ignat	AV17/4
18/04/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Rémy-sur-Durolle	MM Av23/4
18/04/1920	Fête du retour des Poilus	Vic-le-Comte	MM (Av20/3) AV22/4
25/04/1920	Fête du retour des Poilus	Ambert	AV29/4
25/04/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Babel	MM, 9/5
02/05/1920	Fête du retour des Poilus	Boisséjour	MM Av6/5
09/05/1920	Inauguration monument aux morts	Gimeaux	Av13/5
09/05/1920	Fête du retour des Poilus	Bechon (commune de Saint-Rémy-s-D)	MM, Av17/5

Date	manifestation	Lieu	Source
09/05/1920	Fête du retour des Poilus	Champclos	MM (AV12/5)
09/05/1920	Fête du retour des Poilus	Pignols	MM
09/05/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Saint-Yvoine	MM A23/5
09/05/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument au cimetière	Sauvetat (La)	MM, Av14/5 et 16/5
15/05/1920	Inaguration plaque église	Charbonnier	Av30/9
16/05/1920	Inauguration monument aux morts	Saint-Jean-en-Val	Av23/5
16/05/1920	Inauguration monument aux morts et fête des Poilus	Trezioux	Av23/5
16/05/1920	Fête du retour des Poilus	Aulnat	AV22/5
16/05/1920	Fête du retour des Poilus	Gimeaux	MM A23/5
16/05/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Saint-Genès-Champanelle	AV17/5
16/05/1920	Fête du retour des Poilus (et fête J d'Arc)	Saint-Pierre-Roche	MM Av21/5
16/05/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Valz-sous-Chateauneuf	Av21/5
23/05/1920	Fête du retour (2e fête),	Saint-Maurice-es-Allier	Av5/6
30/05/1920	Inauguration monument au cimetière	Sauterre (Manzat)	Av3/6
30/05/1920	Memorial Day	Chatel-Guyon	M3/6
30/05/1920	Memorial Day	Clermont-Fd	A.D. M4580, Av29/5, Av31/5, AM PV délibération 1920 p.908
30/05/1920	Fête du retour	Courpière	MM, Le M3/6, AV17/5, A4/6
30/05/1920	Memorial Day	Mont-Dore (Le)	M4580
30/05/1920	Fête du retour des Poilus	Puy-Guillaume	MM
30/05/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Floret	Av5/6
30/05/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Ours	M3/6
06/06/1920	Inauguration plaque au cimetière	Grandval	Av11/6, Cx d'A 13/6
06/06/1920	Bénédiction de 2 plaques, l'une pr le cimetière, l'autre pr l'église	Meilhaud	Av12/6
06/06/1920	Fête du retour des Poilus	Maringues	MM A14/6, bull.AAAC6/20
06/06/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Jacques-d'Ambur	MM A11/6, bullAAAC6/20
13/06/1920	Inauguration monument aux morts au cimetière	Cébazat	Av18/6
13/06/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Pardines	MM A18/6
13/06/1920	Fête du retour des Poilus	Tauves	MM A21/6
16/06/1920	Inauguration plaque commémorative à l'école	Saint-Gervais	AV21/6
20/06/1920	Inauguration du monument aux morts	Crevant	Av28/6
20/06/1920	Inauguration du monument aux morts	Sugères	Av24/6
20/06/1920	Fête du retour des poilus et inauguration d'une plaque commémorative	Laqueuille	Av24/6
25/06/1920	Inauguration plaque . Bénédiction	Saint-Germain-L'Herm	Av29/6

Date	manifestation	Lieu	Source
27/06/1920	Inauguration plaque commémorative au collège Michel l'Hospital	Riom	RR4/7
27/06/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Saint-Clément-de-Reignat	MM Av3/7
04/07/1920	Fête du retour des Poilus	Effiat	MM Av12/7
11/07/1920	Inauguration monument ds église	Saint-Alyre (Arlanc)	Av16/7
11/07/1920	Fête du retour des Poilus	Mozac	Av10/7
14/07/1920	Inauguration monument aux morts	Auzat-sur-Allier	Av12/7
14/07/1920	Inauguration monument aux morts	Cournon	*PASCUITO (Pierre), Cournon, Images du passé, 1987 (BCIU)*
14/07/1920	Inauguration monument aux morts	Orsonnette	Av16/7
14/07/1920	Fête nationale. Inauguration monument	Auzat-sur-Allier	Av 12/7
14/07/1920	Fête nationale	Billom	M19/7, Av 19/7
14/07/1920	Fête nationale	Châteaugay	M18/7, Av16/7
14/07/1920	Fête nationale	Chatel-Guyon	M18/7
14/07/1920	Fête nationale	Clermont-Fd	M4576, M15/7, Av 15/7
14/07/1920	Fête nationale	Combronde	M18/7, A20/7
14/07/1920	Fête nationale	Cournon	M18/7
14/07/1920	Fête nationale	Courpière	Av 12/7 et 22/7
14/07/1920	Fête nationale	Crest (Le)	M19/7, A19/7
14/07/1920	Fête nationale	Maringues	Av12/7
14/07/1920	Fête nationale et remise drapeau aux anciens combattants	Nohanent	Av23/7
14/07/1920	Fête nationale	Riom	M18/7 (CPDD18/7), RR18/7
14/07/1920	Fête nationale	Sauxillanges	Av12/7
14/07/1920	Fête nationale	Tauves	M18/7
14/07/1920	Fête nationale	Vic-le-Comte	M19/7
14/07/1920	Fête nationale	Volvic	CPDD25/7
18/07/1920	Inauguration monument aux morts et plaque ds église	Davayat	Av23/7 (Cx d'A 18/7)
18/07/1920	Inauguration monument aux morts	Entraigues	Av23/7
18/07/1920	Fête du Souvenir et du Retour. Inaug mounment (cpté comme FR)	Châteaugay	M22/7, Av20/7
18/07/1920	Fête du retour des Poilus	Escoutoux	MM A23/7
18/07/1920	Remise médailles commémoratives en mémoire de 3 instit morts pr la France	Issoire	M20/7 (AM Issoire/ note du principal du Collège 9/7/1920)
18/07/1920	Fête nationale	Vollore-Montagne	Av22/7
25/07/1920	Inaugruation plaque église	Châteauneuf-les-Bains	Av1/8
25/07/1920	Inauguration monument	Pont-du-Château	Av2/8, M29/7
25/07/1920	Fête du retour des Poilus	Clémensat	Av29/7
25/07/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Amant-Tallende	Av23/7, Av1/12
01/08/1920	Inauguration plaque commémorative à l'école communale	Chapdes-Beaufort	Av7/8
01/08/1920	Inauguration plaques église	Miremont	AV16/8

Date	manifestation	Lieu	Source
08/08/1920	Inauguration monument	Château-sur-Cher	Av14/8
22/08/1920	Inauguration stèle dans l'église et plaque dans la salle du conseil municipal	Saint-Gervazy	Av20/8
22/08/1920	Fête du retour des Poilus	Saint-Georges-es-Allier	MM, AV26/8
25/08/1920	Fête du retour des Poilus	Châteaugay	Av20/8
29/08/1920	Inauguration plaques église	Neuf-Eglise	Av26/8
01/09/1920	inauguration monument ds église	Saint-Jean-en-Val	Av 9/9/1920
04/09/1920	meeting Cinquantenaire de la République	Riom	MM
04/09/1920	meeting Cinquantenaire de la République	Thiers- marché couvert	JTh12/9
05/09/1920	Inauguration monument	Bussières-es-Prun	Av12/9
05/09/1920	Inauguration plaque église	Doranges	Av13/9 (Cx d'A 19/9)
05/09/1920	Inauguration plaques église	Herment	Av9/9
05/09/1920	meeting Cinquantenaire de la République	Clermont-Fd	M6/9, A6/9
05/09/1920	fête du Cinquantenaire de la République	Ceyrat	M6/9
05/09/1920	Fête du retour des Poilus et inauguration monument	Jumeaux	MM
11/09/1920	Fête du retour des Poilus	Issoire (du 11 au 14/9)	MM
14/09/1920	Fête de la RN	Saint-Donat	MM
19/09/1920	Inauguration plaque église	Saint-Agoulin	Cxd 'A 26/9
24/09/1920	Fête du retour des Poilus	Peschadoires	MM
26/09/1920	Inauguration du monument aux morts	Charbonnier	Av30/9
26/09/1920	Bénédiction monument église	Montcel	Av30/9
26/09/1920	Inauguration du monument aux morts et remise diplômes	Saint-Bonnet-le-Bourg	Av2/10
03/10/1920	Inauguration monument à Jeanne d'Arc et plaque commémorative morts GG	Marsac	Av30/9/21
10/10/1920	Inauguration monument aux morts et plaque commémorative à l'école	Messeix	Av14/10
10/10/1920	Fête du retour des Poilus	Mont-Dore (Le)	MM
17/10/1920	Inauguration monument aux morts	Charbonnières-les-Varennes	Av19/10, Cxd'A 24/10
17/10/1920	Fête du retour des Poilus	Limons	Cx d'A 24/10
24/10/1920	Inauguration monument aux morts	Chappes	Av4/11
01/11/1920	Inauguration monument aux morts	Rochefort-Montagne	Av4/11, Cxd'A 7/11
01/11/1920	Toussaint	Ambert	M3/11, Av 3/11
01/11/1920	Toussaint	Billom	Av4/11
01/11/1920	Toussaint	Breuil-sur-Couze (Le)	M8/11
01/11/1920	Toussaint	Chamalières	M3/11, Av 29/10
01/11/1920	Toussaint	Chatel-Guyon	M3/11, Av 3/11
01/11/1920	Toussaint	Clermont-Fd	A.D. : M4579, M 2/11, Av 2/11, LM 2/11, Cx d'A 7/11. AM : PV délib. 1920 p.922
01/11/1920	Toussaint	Crest (Le)	M8/11

Date	manifestation	Lieu	Source
01/11/1920	Toussaint	Entraigue	M8/11
01/11/1920	Toussaint	Issoire	M3/11 , Av 3/11
01/11/1920	Toussaint	Lezoux	Av 4/11, Cxd'A 7/11
01/11/1920	Toussaint	Marsac	Av4/11
01/11/1920	Toussaint	Mozac	M8/11
01/11/1920	Toussaint	Nohanent	M8/11
01/11/1920	Toussaint	Riom	M3/11, CPDDn6/11, RR 7/11, Av 3/11
01/11/1920	Toussaint	Sainte-Agathe	M8/11
01/11/1920	Toussaint	Saint-Genes-du-Retz	M8/11
01/11/1920	Toussaint	Saint-Gervais-d'Auvergne	M8/11
01/11/1920	Toussaint	Thiers	JTh7/11, M4/11, Av 3/11
02/11/1920	Inauguration du monument aux morts	Vic-le-Comte	M14/11. AM : 10/10
07/11/1920	Inauguration du monument aux morts	Nonette	M16/11. AM : 13/9
07/11/1920	Inauguration monument aux morts	Egliseune-près-Billom	Av16/11
07/11/1920	Inauguration monument	Saint-Dier	Av18/11
07/11/1920	Inauguration monument aux morts et plaque commémorative	Saint-Jacques-d'Ambur	Av14/11
07/11/1920	Cérémonie commémorative	Chauriat	Av16/11
08/11/1920	Inauguration d'une plaque commémorative à l'école de garçons	Saint-Beauzire	M16/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Aigueperse	MM
11/11/1920	Armistice	Bertignat	M15/11
11/11/1920	Armistice	Besse	MM, Av16/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Billom	M14/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Brassac-les-Mines	MM
11/11/1920	Armistice	Ceyrat	M14/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+11 nov	Clermont-Fd	A.D. : M4581, M4578 ; M12/11 (AM délib 30/10 vote crédits)
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Condat-les-Montboissier	MM, Av18/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Corent	MM Av25/11
11/11/1920	11 nov. Fête des Poilus. 2e anniv de l'Armistice (fête du retour)	Cournon	M14/11
11/11/1920	Armistice	Crest (Le)	MM Av20/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Ebreuil	MM
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Ennezat	MM
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Entraigue	MM
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Fayet	MM Av21/11

Date	manifestation	Lieu	Source
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+11 nov	Issoire	M13/11, Av 14/11, I.Iss 6 et 13/11
11/11/1920	Armistice. 2e annive fêté par la Sté de musique	Lamontgie	M14/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+11 nov	Marsat	M15/11, CPDD14/11, Av18/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+11 nov	Martres-de -Veyre (Les)	Av16/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+11 nov	Pontaumur	M16/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+11 nov	Puy-Guillaume	M14/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Riom	M14/11, CPDD14/11, RR14/11, A14/11, *La Bonne Parole* 20/11
11/11/1920	manifestation de l'ARAC	Riom	RR20/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Saint-Amant-Tallende	MM, A17/11
11/11/1920	Armistice	Saint-Eloy-les-Mines	M8/11 et 14/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Saint-Maurice-es-Allier	Av17/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Saint-Saturnin	Av18/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Sauxillanges	MM, Av18/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Thiers	A.D. : M4578. JTh14/11, M8/11, M14/11, A14/11,
11/11/1920	Armistice	Vertolaye	MM, Av18/11
11/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Vic-le-Comte	MM Av18/11
14/11/1920	Inauguration plaque dans église	Arconsat	Av20/11
14/11/1920	Inauguration plaque dans église	Auzat-sur-Allier	Av20/11
14/11/1920	Inauguration du monument aux morts et plaque à l'église	Corent	Av25/11
14/11/1920	Inauguration plaque dans église	Perrier	Av18/11
14/11/1920	Inauguration 2 plaques dans église	Sauvagnat	Av20/11
14/11/1920	Inauguration monument aux morts	Sermentizon	Av26/11
14/11/1920	Inauguration plaque dans église	Thuret	Av18/11
14/11/1920	Inauguration du monument aux morts en place publique + plaques au cimet.	Vertaizon	Av18/11
14/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Combronde	Av20/11
14/11/1920	Manifestation patriotique (cpté comme Armistice)	Manglieu	Av18/11
14/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Martres-sur-Morge (Les)	MM, Av22/11

Date	manifestation	Lieu	Source
14/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Saint-Ignat	Av26/11
14/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Vensat	MM, Av22/1,1 Cx d'A 28/11
21/11/1920	Inauguration du monument aux morts	Charnat	Av25/11, Cx d'A 28/11
21/11/1920	Inauguration du monument aux morts	Olmet	Av17/11 et 26/11
21/11/1920	Inauguration du monument aux morts	Pradeaux (Les)	Av28/11
21/11/1920	Cinquantenaire de la République+Armistice	Chat	MM
28/11/1920	Inauguration du monument aux morts	Enval	Av3/12, Cx d'A 5/12
28/11/1920	Inauguration plaque église	Saint-Pardoux	Cx d'A 12/12
28/11/1920	Inauguration du monument aux morts	Saint-Sauves	Av6/12. AM : 18/11
28/11/1920	fête du souvenir	Saint-Pardoux	Av14/12
05/12/1920	Inauguration plaques église	Aigueperse	Av10/12
05/12/1920	Inauguration du monument aux morts et d'une statue de Saint-Julien, patron de la paroisse	Chapelle-sur-Usson (La)	Av11/12
05/12/1920	Inauguration plaque église	Perpezat	Av14/12
05/12/1920	Inauguration du monument aux morts	Quartier (Le)	Cx d'A 12/12
05/12/1920	Inauguration du monument aux morts	Saint-Genès-L'Enfant/ Malauzat	Av13/12
05/12/1920	Inauguration du monument aux morts	Saint-Jean-des-Ollières	Av18/12
12/12/1920	Inauguration statue ds église	Bagnols	Cxd'A 19/12
12/12/1920	Inauguration plaque commémorative à l'église	Bulhon	Av15/12, Cx d'A 6/2/1921,
12/12/1920	Inauguration plaque commémorative à l'église	Peschadoires	Av15/12
12/12/1920	Inauguration monument aux morts	Vollore-Montagne	Av11/12 et 21/12
12/12/1920	cérémonie privée- patronage relig.	Celles	Av15/12
25/12/1920	Inauguration monument commémoratif à l'église	Nébouzat	Av31/12
26/12/1920	Inauguration monument aux morts	Aubusson	Av2/1/21
26/12/1920	Inauguration monument aux morts	Sainte-Agathe	Av1/1/21
02/01/1921	Inauguration plaque commémorative à l'église	Chateldon	Av5/1
09/01/1921	Fête des démobilisés (du retour)	Blanzat	AV13/1
13/01/1921	Inauguration monument aux morts à l'église	Viverols	Av17/1, Cx d'A 23/1
16/01/1921	Inauguration plaque commémorative à l'église	Olby	Cx d'A 23/1
16/01/1921	Inauguration plaque commémorative à l'église	Saint-Jean-d'heurs	Av20/1

Date	manifestation	Lieu	Source
20/01/1921	Inauguration monument aux morts	La Goutelle	Av 17/2
23/01/1921	Inauguration monument aux morts	Néronde	Av28/1
06/02/1921	Inauguration monument aux morts	Celette (La)	Av10/2
06/02/1921	fête des Anciens Combattants (retour)	Saint-Angel	Av15/2
13/02/1921	Inauguration plaque commémorative à l'église	Busséol	AV13/2
20/02/1921	Inauguration monument aux morts	Combronde	Av18/2, 26/2
20/02/1921	Inauguration monument aux morts	Goutelle (La)	Av23/2
27/02/1921	Inauguration statue de Jeanne d'Arc	Menat	Cx d'A 13/3
06/03/1921	Inauguration monument aux morts	Yssac-la-Tourette	Av11/3
06/03/1921	Inauguration monument aux morts	Saint Bonnet	Av8/4
20/03/1921	Inauguration monument aux morts	Maringues	Cx d'A 27/3, Av 23/3
27/03/1921	Inauguration monument aux morts	Sardon	Av3/4
28/03/1921	inauguration tableau d'honneur à l'église	Martres-sur-Morge (Les)	Av1/4 (Cx d'A1/4)
03/04/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Bonnet-près-Riom	Av 8/4
03/04/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Priest-des-Champs	Av8/4
10/04/1921	Inauguration monument aux morts	Beaumont	Cx d'A 3/7, Av11/4
10/04/1921	Inauguration monument aux morts	Lempdes	AM 12/3
17/04/1921	Inauguration monument aux morts	Cunlhat	Cx d'A 24/4, Av21/4
17/04/1921	Inauguration monument aux morts et plaque à l'église	Surat	Cx d'A 1/5, Av23/4
01/05/1921	Inauguration monument aux morts	Olby	Av6/5
05/05/1921	Inauguration monument aux morts	Lempty	Av9/5
08/05/1921	Inauguration monument aux morts	Randan	M9/5, Av9/5
08/05/1921	Inauguration monument aux morts	Vertolaye	AM 30/1, Av12/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Aigueperse	Av12/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Ambert	Av10/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Aubière	Av13/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Briffons	Av18/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Ceyssat	Av16/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Clermont-Ferrand	M9/5, Av9/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Isserteaux	Av11/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Issoire	M9/5, Av10/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Laqueuille	Av12/5

Date	manifestation	Lieu	Source
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Marsac	Av13/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Maringues	Av13/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Mont Dore (Le)	Av15/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Moutade (La)	Av12/5
08/05/1921	Fête nationale de Jeanne d'Arc	RIom	CPDD8/5, RR8/5
15/05/1921	Inauguration monument aux morts	Sainte Christine	Av20/5
15/05/1921	Inauguration monument aux morts	Saint Georges de Mons	Av20/5
15/05/1921	Inauguration monument aux morts	Saint Laure	Av17/5
15/05/1921	Inauguration monument aux morts	Saint Maurice de Pionsat	Av30/5
16/05/1921	Inauguration monument aux morts	Pionsat	Av27/5, Av30/5
18/05/1921	Inauguration monument aux morts	Tauves	LM6/6, Av6/6, A.D. : O 0396/2 (plan).
29/05/1921	Inauguration monument aux morts	Broc (Le)	AM22/5
31/05/1921	Mémorial Day	Chatelguyon	Av3/6
05/06/1921	Inauguration monument aux morts	Charensat	LM6/6
12/06/1921	Inauguration monument école	Clermont-Ferrand	Av13/6
12/06/1921	Inauguration monument aux morts	Paugnat (Manzat)	Av17/6
19/06/1921	Inauguration monument aux morts	Compains	AM 29/5, Cx d'A 10/7
19/06/1921	Inauguration monument aux morts	Gerzat	Av20/6
26/06/1921	Inauguration statue de Jeanne d'Arc et bénédiction monument aux morts	Beaumont	Cx d'A 3/7, Av27/6
03/07/1921	Inauguration monument aux morts	Fayet Ronnayes	Av8/7
10/07/1921	Inauguration plaque église	Roche Blanche (La)	Av12/7
10/07/1921	Inauguration plaque église	Varennes-sur-Morge	Av25/7
14/07/1921	Fête nationale	Aigueperse	Av18/7
14/07/1921	Fête nationale	Ambert	Av16/7
14/07/1921	Fête nationale	Cendre (Le)	Av21/7
14/07/1921	Fête nationale	Ceyrat	M15/7
14/07/1921	Fête nationale	Chauriat	Av20/7
14/07/1921	Fête nationale	Châteaugay	Av19/7
14/07/1921	Fête nationale	Clermont-Fd	A.D. : M4576, M 15/7, LM 14/7
14/07/1921	Fête nationale	Combronde	Av 21/7
14/07/1921	Fête nationale	Courpière	Av 13/7, Av 21/7
14/07/1921	Fête nationale	Crest (Le)	Av20/7
14/07/1921	Fête nationale	Riom	CPDD16/7, RR 17/7
14/07/1921	Fête nationale	Saint-Floret	Av18/7
14/07/1921	Fête nationale	Saint Germain l'Herm	Av18/7
14/07/1921	Fête nationale	Saint Nectaire	Av18/7
14/07/1921	Fête nationale	Vic-le-Comte	Av19/7
16/07/1921	Meeting Aviation	Clermont-Fd	M17/7 et 18/7

Date	manifestation	Lieu	Source
18/07/1921	Inauguration plaque à la Cour d'Appel	Riom	RR 24/7
24/07/1921	Inauguration plaque église	Trézioux	Av28/7
31/07/1921	Fête nationale	Fayet	Av5/08
07/08/1921	Inauguration du monument aux morts	Brugeron (Le)	Av9/08
14/08/1921	Inauguration du monument aux morts	Bulhon	Av17/08
14/08/1921	Inauguration du monument aux morts	Courpière	Av18/08
14/08/1921	Inauguration du monument aux morts	Sauxillanges	Av15/08
15/08/1921	Inauguration plaque église	Fayet Ronnaye	Av22/08
21/08/1921	Inauguration du monument aux morts	Fournols	Av27/08
04/09/1921	Inauguration du monument aux morts	Saint-Germain-Lembron	AM 13/8
04/09/1921	plaque + statue J d'Arc à l'église	Solignat	Av12/9
11/09/1921	Inauguration monument aux morts	Estandeuil	Av 17/9
18/09/1921	Inauguration monument aux morts plus plaque église	Vodable	Av23/09
18/09/1921	Inauguration monument aux morts	Ravel	Av22/9. AM 9/10 et 27/11
18/09/1921	Inauguration monument aux morts	Vinzelles	Av30/9
25/09/1921	Inauguration plaque école libre	Giat	Av29/9
25/09/1921	Inauguration monument aux morts	Sayat	Av27/9
02/10/1921	Inauguration monument aux morts	Chateldon	LM3/10
09/10/1921	Inauguration monument aux morts	Chanat	Av10/10
09/10/1921	Inauguration monument aux morts	Puy-Guillaume	Av12/10. AM :14/9
16/10/1921	Inauguration monument aux morts	Chambon (St G l'herm)	Av27/10
16/10/1921	Inauguration monument aux morts	Gelles	Av 19/10
16/10/1921	Inauguration plaque église + remise drapeau aux Anciens combattants	Prompsat	Av27/10
16/10/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Romain	Av24/10
16/10/1921	Inauguration monument aux morts et bénédiction plaque église	Valbeleix	Av18/10
23/10/1921	Inauguration monument aux morts	Condat-les-Montboissier	M30/10
23/10/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Ferréol-des Cotes	Av26/10
30/10/1921	Inauguration plaque de marbre	Broc (Le)	Av5/11 (date incertaine)
30/10/1921	Inauguration monument aux morts	Bromont-Lamothe	Av5/11, M8/11

Date	manifestation	Lieu	Source
30/10/1921	Inauguration monument aux morts	Domaize	M3/11
30/10/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Alyre-es-Montagne	M4/11
30/10/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Victor-Montvianeix	M7/11
30/10/1921	Toussaint?	Aigueperse	M7/11
01/11/1921	Inauguration monument aux morts	Aubière	Av6/11
01/11/1921	Inauguration monument aux morts	Chamalières	M2/11 Av2/11
01/11/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Floret	M4/11 Av4/11
01/11/1921	Toussaint	Ambert	Av3/11
01/11/1921	Toussaint	Beaumont	M4/11. Av 2/11
01/11/1921	Toussaint	Bourboule (La)	M7/11
01/11/1921	Toussaint	Bouzel	M7/11
01/11/1921	Toussaint	Cendre (Le)	M7/11
01/11/1921	Inauguration monument +Toussaint	Chamalières	Av2/11
01/11/1921	Toussaint	Champeix	Av4/11
01/11/1921	Toussaint	Clermont-Ferrand	M2/11, Av 2/11. AM : PV délibérations 1921 p 557-559
01/11/1921	Toussaint	Clermont-Ferrand (Montferrand)	M 2 et 3/11, Av3/11
01/11/1921	Toussaint	Olmet	M7/11
01/11/1921	Toussaint	Riom	M 2 et 3/11, RR6/11, Av 3/11
01/11/1921	Toussaint	Pont-du-Château	Av5/11
01/11/1921	Toussaint	Riom	Av3/11
01/11/1921	Toussaint	Rochefort-Montagne	M7/11
01/11/1921	Toussaint	Saint-Jean-des-Ollières	M7/11
01/11/1921	Toussaint	Saint-Pardoux	M7/11
01/11/1921	Toussaint	Thiers	M5/11, Av 4/11
02/11/1921	Toussaint	Issoire	M4/11, Av 2/11
06/11/1921	Inauguration 2 plaques églises	Celles	Av20/11
06/11/1921	Inauguration monument aux morts	Manzat	M9/11
06/11/1921	Inauguration monument aux morts	Marsat	Av13/11
06/11/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Bonnet-près Orcival	M9/11. AM : 20/6/1920
11/11/1921	Fête des Combattants	Aubusson	M17/11 (date de la fête : Dimanche 13/11 ?)
11/11/1921	Fête du 11 novembre	Champeix	M16/11 (Av15/11)
11/11/1921	Fête du 11 nov par l'Association amicale des Anciens combattants	Gerzat	M13/11
13/11/1921	Inauguration monument aux morts	Ardes-sur-Couze	M14/11,Av 14/11, AM : 10/11
13/11/1921	Inauguration monument aux morts	Bort	Av20/11
13/11/1921	Inauguration monument aux morts	Chabreloche	Av16/11

Date	manifestation	Lieu	Source
13/11/1921	Inauguration plaque de bronze à l'église	Durtol	Av15/11
13/11/1921	Fête des Combattants	Aubusson	M13/11
13/11/1921	Fête de l'Armistice	Brugeron (Le)	M17/11
13/11/1921	Fête de l'Armistice	Châteaugay	M16/11
13/11/1921	Fête de l'Armistice	Clermont-Ferrand	M14/11
13/11/1921	Fête de l'Armistice	Combronde	M17/11, Av 16/11
13/11/1921	Fête de l'Armistice	Issoire	M15/11
13/11/1921	Fête de l'Armistice	Saint-Amant-Tallende	M17/11, Av 16/11
13/11/1921	Fête de l'Armistice	Vensat	Av27/11
13/11/1921	Anniversaire de l'Armistice. Fête de la Victoire	Vertolaye	Av15/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Martres-de-Veyre	Av24/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Miremont	Av5/12
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Montcel	Av24/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts et plaque commémorative	Orcival	Av29/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Saint-Maurice-es-Allier	Av29/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts et plaque commémorative	Saint-Rémy-de-Blot	Av24/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Servant	Av23/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Tinlhat	Av24/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Vernet-la-Varenne (Le)	Av21/11
20/11/1921	Inauguration monument aux morts	Vernines	Av27/11
20/11/1921	Anniversaire de l'armistice. Fête de l'U.N.C.	Effiat	Av27/11
20/11/1921	Anniversaire de l'Armistice. Cérémonie en l'honneur des morts	Saint-Laure	Av24/11
20/11/1921	Anniversaire de l'Armistice. Fête des combattants	Sauvetat (La)	Av24/11 et 27/11
27/11/1921	Inauguration monument aux morts	Menat	Av28/11
27/11/1921	Inauguration monument aux morts	Moissat	Av5/12
27/11/1921	Inauguration plaque église	Monnerie-Le-Montel (La)	Av2/12
27/11/1921	Inauguration monument aux morts	Montfermy	Av13/12
27/11/1921	Inauguration monument aux morts	Orléat	Av5/12
11/12/1921	Inauguration monument aux morts	Neuf-Eglise	Av20/12
11/12/1921	Inauguration plaque église	Saint-Avit	Av15/12
18/12/1921	Inauguration plaque église Saint-Loup	Billom	Av22/12

Date	manifestation	Lieu	Source
18/12/1921	Inauguration monument aux morts et plaque commémorative à l'église	Clerlande	Av29/12
18/12/1921	Inauguration monument aux morts	Pouzol (Menat)	Av27/12
08/01/1922	inauguration monument aux morts	Boudes	AM PV inauguration
15/02/1922	Inauguration monument dans église Saint-Cerneuf	Billom	Av15/2
19/02/1922	inauguration monument aux morts	Saint-Beauzire	Av20/2
12/03/1922	inauguration monument aux morts	Ecole Normale Clermont-Ferrand - Aux instituteurs morts pour la Patrie	Av13/3. Desdevises du Dezert, recits de guerre, T20, f162 . Bulletin SNI avril22
19/03/1922	inauguration monument aux morts	Saint-Maignier	Av28/3
05/04/1922	Inauguration autel dans la chapelle des morts de l'église	Ambert	Av6/4
17/04/1922	inauguration monument aux morts	Ennezat	Av18/4
04/05/1922	Fête Jeanne d'Arc	Marsac	Av17/5
08/05/1922	Fête Jeanne d'Arc	Riom	CPDD21/5 (date fête incertaine)
14/05/1922	Fête Jeanne d'Arc	Aigueperse	Av19/5 (date incertaine)
14/05/1922	Fête Jeanne d'Arc	Clermont-Ferrand	Av15/5
14/05/1922	Fête Jeanne d'Arc	Courpière	Av26/5
14/05/1922	Fête Jeanne d'Arc	Saint-Anthème	Av21/5
14/05/1922	Fête Jeanne d'Arc	Vernet-la-Varenne (Le)	Av 24/05
28/05/1922	inauguration monument aux morts	Crest (Le)	AV3/6
28/05/1922	inauguration monument aux morts	Sauviat	Av5/6
11/06/1922	inauguration monument aux morts	Loubeyrat	Av15/6
11/06/1922	inauguration monument aux morts	Saint-Rémy-de-Chargnat	Av26/6
18/06/1922	inauguration monument aux morts	Saint-Eloy-les mines	Av13/6 et 19/6
25/06/1922	inauguration monument aux morts	Bourboule (La)	Av1/7
02/07/1922	inauguration monument aux morts	Saurier	Av10/7
06/07/1922	plaques commémoratives par Anciens élèves, Collège Massillon	Clermont-Ferrand	Av9/7
09/07/1922	inauguration monument aux morts	Saint-Anthème	Av18/7
14/07/1922	Fête nationale	Authezat	Av16/7
14/07/1922	Fête nationale	Chamalières	M15/7
14/07/1922	Fête nationale	Clermont-Ferrand	M15/7, Av 15/7
14/07/1922	Fête nationale	Combronde	Av20/7
14/07/1922	Fête nationale	Crest (Le)	Av21/7
14/07/1922	Fête nationale	Effiat	Av20/7
14/07/1922	Fête nationale	Issoire	Av17/7
14/07/1922	Fête nationale	Riom	CPDD16/7

Date	manifestation	Lieu	Source
14/07/1922	Fête nationale	Saint-Eloy-Les-Mines	Av12/7
14/07/1922	Fête nationale	Saint-Nectaire	Av17/7
23/07/1922	inauguration monument aux morts	Saint-Rémy-sur-Durolle	Av24/7
15/08/1922	plaque village de la Geneste	Vernet-la- Varenne (Le)	Av19/8
20/08/1922	inauguration monument aux morts	Apchat	Av26/8
20/08/1922	inauguration monument aux morts	Brassac-les-Mines	Av21/8
20/08/1922	inauguration monument aux morts	Mayres	Av30/8
03/09/1922	inauguration monument aux morts	Monges (commune de Gelles)	Av9/9
17/09/1922	inauguration monument aux morts	Boisséjour	Av19/9
17/09/1922	inauguration monument aux morts	Chadrat	Av21/9
24/09/1922	inauguration monument aux morts	Dorat	Av26/9
24/09/1922	bénédiction vitrail église de Ceyrat	Ceyrat	Av27/9
08/10/1922	inauguration monument aux morts	Chapdes-Beaufort	Av19/10
08/10/1922	inauguration monument aux morts	Palladuc	Av19/10
15/10/1922	inauguration monument aux morts	Beaulieu	Av22/10
15/10/1922	inauguration monument aux morts	Biollet	Av22/10
19/10/1922	plaques commémoratives au Lycée Blaise Pascal	Clermont-Ferrand	Av20/10
22/10/1922	inauguration monument aux morts	Argnat (Sayat)	Av29/10
22/10/1922	inauguration monument aux morts	Courpière	Av26/10
22/10/1922	inauguration monument aux morts	Latour-d'Auvergne	M6/1, Av 28/10
22/10/1922	inauguration monument aux morts	Vitrac	M6/11, Av25/10
29/10/1922	inauguration monument aux morts	Marat	Av6/11
29/10/1922	inauguration monument aux morts	Pontgibaud	M4/11, Av2/11
29/10/1922	plaque église	Saint-Babel	Av1/11
01/11/1922	Toussaint	Ambert	Av4/11
01/11/1922	Toussaint	Beaumont	Av3/11
01/11/1922	Toussaint	Billom	Av5/11
01/11/1922	Toussaint	Cendre (Le)	M13/11, Av 5/11
01/11/1922	Toussaint	Chamalières	M2/11
01/11/1922	Toussaint	Champeix	M3/11, Av 5/11
01/11/1922	Toussaint	Châteaugay	Av5/11
01/11/1922	Toussaint	Clermont-Ferrand	M2/11, Av 2/11
01/11/1922	Toussaint	Entraigues	Av6/11
01/11/1922	Toussaint	Enval	M3/11

Date	manifestation	Lieu	Source
01/11/1922	Toussaint	Cendre (Le)	M3/11
01/11/1922	Toussaint	Combronde	Av6/11
01/11/1922	Toussaint	Issoire	M2/11, Av2/11
01/11/1922	Toussaint	Latour d'Auvergne	Av5/11
01/11/1922	Toussaint	Lezoux	M3/11, Av2/11
01/11/1922	Toussaint	Marsac	Av6/11
01/11/1922	Toussaint	Montaigut	Av5/11
01/11/1922	Toussaint	Olmet	Av5/11
01/11/1922	Toussaint. Inauguration de l'autel de la patrie (mairie) et pose 1e pierre monument aux morts	Riom	M3/11, CPDD5/11, Av3/11
01/11/1922	Toussaint	Rochefort	Av6/11
01/11/1922	Toussaint	Saint-Eloy-Les-Mines	Av4/11
01/11/1922	Toussaint	Saint-Yvoine	Av6/11
01/11/1922	Toussaint	Tauves	Av6/11
11/11/1922	Inauguration monument	Saint-Gervais-d'Auvergne	Av5/11 et 18/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Aigueperse	Av10/11 et 14/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Ambert	Av8/11 et 13/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Bertignat	Av18/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Billom	Av30/10 et 15/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Cendre (Le)	M13/11, Av 16/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Ceyrat	Av 19/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Champeix	Av 9/11 et 18/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Charbonnier-les-Mines	Av19/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Châteaugay	Av 16/11
11/11/1922	Cérémonie des anciens combattants	Clermont-Ferrand	M12/11 (Assemblée générale de l'Association Amicale des AC du département - section de Clermont)
11/11/1922	Ecole professionnelle. Inauguration plaque commémorative des Anciens élèves	Clermont-Ferrand	M12/11, Av 5/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Clermont-Ferrand	M12/11, Av 12/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Combronde	Av19/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Condat-les-Montboissier	Av16/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Courpière	Av18/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Crest (Le)	Av18/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Dallet	Av19/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Effiat	Av15/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Gerzat	Av1/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Issoire	Av11/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Laqueuille	Av8/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Manzat	Av16/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Martres-de-Veyre (Les)	Av14/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Mirefleurs	Av15/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Montaigut	Av17/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Olmet	Av5/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Pouzol	M13/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Riom	CPDD19/11, Av 10/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Ris	M13/11, Av 18/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Roche Blanche (La)	Av14/11

Date	manifestation	Lieu	Source
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Romagnat	Av17/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Royat	M12/11, Av10/11, 12/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Amant-Tallende	Av15/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Anthème	M13/11, Av19/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Bonnet-le-Bourg	Av21/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Bonnet-près-Orcival	Av13/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Eloy-les Mines	Av10/11 et 13/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Germain-Lembron	Av19/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Saturnin	Av17/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Sayat	Av18/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Thiers	M13/11
11/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Vernet-la-Varenne	M13/11, Av 19/11
12/11/1922	Inauguration monuments aux morts	Aubiat	Av15/11
12/11/1922	Inauguration monuments aux morts	Orcines	Av13/11
12/11/1922	Inauguration monuments aux morts	Puy-Saint-Gulmier	Av19/11
12/11/1922	Inauguration monuments aux morts	Saint-Pardoux-Latour	Av15/11
12/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Charbonnières-les-Vieilles	Av18/11
12/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Fournols	Av19/11
12/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Martres-qur-Morge (Les)	Av18/11
12/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Miremont	Av21/11
12/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Montel-de-Gelat (Le)	Av19/11
12/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Yvoine	Av18/11
12/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Sauxillanges	Av18/11
19/11/1922	Inauguration monument	Cros	Av23/11
19/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Effiat	Av29/11
19/11/1922	Fête nationale du 11 nov	Saint-Ignat	Av10/11
21/11/1922	Inauguration plaques commémoratives au Grand Séminaire de Clermont	Clermont-Ferrand	la BP 22/11, La SR2/12 (cérémonie le 2 novembre?)
03/12/1922	Fête des Poilus	Varennes-sur-Morge	Av17/12
07/01/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Julien-Puy-Lavèze	M14/1
21/01/1923	Inauguration croix	Martres-sur-Morge (Les)	Av25/1
21/01/1923	Fête des Anciens Combattants	Thuret	Av28/1
22/04/1923	Inauguration plaque église	Plauzat	Av29/4
29/04/1923	Inauguration monuments aux morts	Tourzel-Ronzières	Av8/5
06/05/1923	Inauguration monuments aux morts	Clermont-Ferrand (Montferrand)	Av7/5, LM7/5
06/05/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Beauzire	Av11/5
06/05/1923	Inauguration monuments aux morts	Sallèdes	La M7/5
08/05/1923	Fête nationale de Jeanne d'Arc	Lezoux	Av15/5
13/05/1923	Fête nationale Jeanne d'Arc	Ambert	Av15/5
13/05/1923	Fête nationale Jeanne d'Arc	Marsac	Av15/5

Date	manifestation	Lieu	Source
20/05/1923	Inauguration monuments aux morts	Aulhat	Av23/5
27/05/1923	Inauguration monuments aux morts	Monestier (Le)	Av31/5
27/05/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Gervais-sous-Meymont	Av30/5
03/06/1923	Inauguration monuments aux morts	Montaigut-en-Combraille	Av 8/6. AM : 14/4
24/06/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Pierre-Colamine	Av14/7
06/07/1923	Inauguration monuments aux morts	Mont-Dore (Le)	Av7/7
07/07/1923	Inauguration de l'Arc de Triomphe	Riom	CPDD15/7
14/07/1923	Fête nationale	Aubiat	Av18/7
14/07/1923	Fête nationale	Cellule	Av18/7
14/07/1923	Fête nationale	Chalus	AV1/8
14/07/1923	Fête nationale	Chamalières	M17/7, Av 14/7
14/07/1923	Fête nationale	Chas	Av14/7 cr Av 18/7
14/07/1923	Fête nationale	Clermont-Ferrand	A.D. : M4576. M17/7, Av14/7 et Av 16/7
14/07/1923	Fête nationale	Combronde	Av18/7
14/07/1923	Fête nationale	Cournon	M17/7
14/07/1923	Fête nationale	Crest (Le)	Av22/7
14/07/1923	Fête nationale	Effiat	Av20/7
14/07/1923	Fête nationale	Egliseneuve-d'Entraigue	Av22/7
14/07/1923	Fête nationale	Martres-sur-Morge (Les)	Av22/7
14/07/1923	Fête nationale	Pontgibaud	Av13/7
14/07/1923	Fête nationale	Pradeaux (Les)	Av19/7
14/07/1923	Fête nationale	Saint-Jean-des-Ollières	Av14/7
14/07/1923	Fête nationale	Thiers	M16-7/7
15/07/1923	Inauguration monuments aux morts	Bourg-Lastic	M17/7 , Av 16/7
15/07/1923	Fête nationale	Bertignat	M17/7
22/07/1923	Inauguration plaque église	Montaigut	Av24/7
29/07/1923	Ianuguration monuments aux morts	Aigueperse	Av30/7
29/07/1923	Ianuguration monuments aux morts	Crouzille (La)	Av1/8
05/08/1923	Inauguration monuments aux morts	Thiers	Av6/8
15/08/1923	Inauguration monuments aux morts	Mazoires	Av17/8. AM : délib. 17/6
15/08/1923	Inauguration monuments aux morts	Montel-de-Gelat	Av11/8
15/08/1923	Inauguration plaque église	Ris	Av18/8
19/08/1923	Inauguration monuments aux morts	Anzat-le-Luguet	Av20/8
26/08/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Pardoux	Av3/9
02/09/1923	Inauguration monuments aux morts	Arlanc	Av3/9
02/09/1923	Inauguration monuments aux morts	Maringues	Av3/9

Date	manifestation	Lieu	Source
09/09/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Genès-Champespe	Av19/9. AM : délib. 9/9
23/09/1923	Inauguration monuments aux morts	Bagnols	Av24/9
02/10/1923	Inauguration monuments aux morts	Blot-L'Eglise	Av7/10
07/10/1923	Inauguration monuments aux morts	Forie (La)	Av12/10
14/10/1923	Inauguration monuments aux morts	Baffie	Av18/10
01/11/1923	Inauguration plaque église	Clermont-Ferrand (Montferrand)	Av2/11
01/11/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Amant-Tallende	AM4/11 (jour incertain)
01/11/1923	Toussaint	Arlanc	Av1/11
01/11/1923	Toussaint	Beaumont	Av13/11
01/11/1923	Toussaint	Clermont-Ferrandd	M2/11, Av2/11
01/11/1923	Toussaint	Chamalières	Av30/10 et 2/11
01/11/1923	Toussaint	Champeix	Av3/11
01/11/1923	Toussaint	Châteaugay	M5/11
01/11/1923	Toussaint	Chatel-Guyon	Av31/10
01/11/1923	Toussaint	Cendre (Le)	M2/11
01/11/1923	Toussaint	Combronde	Av5/11
01/11/1923	Toussaint	Issoire	M2/11, Av 2/11
01/11/1923	Toussaint	Jumeaux	M5/11
01/11/1923	Toussaint	Lezoux	Av 31/10 et 3/11
01/11/1923	Toussaint	Mont-Dore (Le)	Av4/11
01/11/1923	Toussaint	Olloix	Av4/11
01/11/1923	Toussaint	Pontgibaud	Av8/11
01/11/1923	Toussaint	Puy-Guillaume	M2/11
01/11/1923	Toussaint	Ris	Av1/11
01/11/1923	Toussaint	Rochefort-Montagne	Av31/10
01/11/1923	Toussaint	Royat	Av3/11
01/11/1923	Toussaint	Saint-Amant-Tallende	Av3/11
01/11/1923	Toussaint	Saint-Eloy-les-Mines	Av3/11
01/11/1923	Toussaint	Saint-Floret	M2/11
01/11/1923	Toussaint	Saint-Myon	M5/11
01/11/1923	Toussaint	Saint-Remy-sur-Durolle	Av4/11
01/11/1923	Toussaint	Tauves	Av4/11
01/11/1923	Toussaint	Thuret	Av4/11
04/11/1923	Inauguration monuments aux morts	Chatel-Guyon	M5/11, Av 5/11
11/11/1923	Inauguration monuments aux morts	Giat	Av 12/11
11/11/1923	Armistice	Ambert	Av 9/11
11/11/1923	Armistice	Augerolles	Av9/11
11/11/1923	Fête de l'Armistice	Beaumont	Av13/11
11/11/1923	Armistice	Billom	Av31/10
11/11/1923	Armistice	Courpière	Av9/11
11/11/1923	Toussaint	Durtol	M14/11
11/11/1923	Banquet des Anciens Combattants	Beaumont	Av6/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Billom	M14/11, Av 9/11

Date	manifestation	Lieu	Source
11/11/1923	Armistice	Broc (Le)	Am 31/10
11/11/1923	Fête de l'armistice	Châteaugay	M14/11
11/11/1923	Fête de l'armistice. Association Amicale des Anciens combattants du PDD	Clermont-Ferrandd	M13/11, Av12/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Combronde	Av9/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Durtol	M14/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Lamontgie	Av14/10
11/11/1923	Fête de l'armistice	Lempdes	AM : 3/11
11/11/1923	Banquet des AC	Lezoux	Av6/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Lussat	M14/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Martres-de-Veyre (Les)	Av13/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Mont-Dore (Le)	Av13/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Riom	CPDD18/11, Av 4/11 et 13/11
11/11/1923	Armistice	Ris	Av1/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Royat	Av 30/10. Av 12/11
11/11/1923	Anniversaire de l'armistice	Saint-Clément-de Reignat	M14/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Saint-Germain-L'Herm	Av 13/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Saint-Eloy-les-Mines	Av 4/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Saint-Germain-Lembron	Av9/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Saint-Germain-L'Herm	M14/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Saint-Jean-des-Ollières	M14/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Thiers	M14/11 et 5/11, Av 3/11 et 13/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Tinlhat	M14/11
11/11/1923	Fête de l'armistice	Vernet-la-Varenne (Le)	Av23/10
12/11/1923	Inauguration monuments aux morts	Orcines	M13/11
25/11/1923	Inauguration monuments aux morts	Buxières-sous-Montaigut	AM 2/12
25/11/1923	Inauguration monuments aux morts	Saint-Germain-L'Herm	Av13/11 ann
13/01/1924	Inauguration monument aux morts	Moriat	M15/1. AM : Délib. 1/11/1923
24/02/1924	Inauguration monument aux morts	Orcet	M1/3
30/03/1924	Inauguration monuments aux morts	Issoire	AM. M27/3 et 31/3
01/06/1924	Inauguration monument aux morts	Brousse	M7/6
08/06/1924	Inauguration monument aux morts	Moureuille	M19/6, Av 12/6
29/06/1924	Inauguration monument aux morts	Chastreix	M6/7
14/07/1924	Fête nationale	Aigueperse	M12/7
14/07/1924	Fête nationale	Ambert	M5/7 et 20/7
14/07/1924	Fête nationale	Billom	M13/7 et M17/7
14/07/1924	Fête nationale	Bort	M20/7
14/07/1924	Fête nationale	Breuil-sur-Couze (Le)	M11/7
14/07/1924	Fête nationale	Ceyrat	M20/7
14/07/1924	Fête nationale	Chamalières	M15-16/7, Av 13/7
14/07/1924	Fête nationale	Charbonnier les Mines	M17/7
14/07/1924	Fête nationale	Châteaugay	M17/7

Date	manifestation	Lieu	Source
14/07/1924	Fête nationale	Clermont-Ferrand	M15-16/7
14/07/1924	Fête nationale	Combronde	M20/7
14/07/1924	Fête nationale	Corent	M20/7
14/07/1924	Fête nationale	Cournon	M18/7
14/07/1924	Fête nationale	Courpière	M11/7
14/07/1924	Banquet. Fête nationale	Dallet	M17/7
14/07/1924	Fête patronale et nationale	Egliseneuve-d'Entraigue	M28/7
14/07/1924	Fête nationale	Ennezat	M19/7
14/07/1924	Fête nationale	Issoire	M12/7 et 17/7
14/07/1924	Fête nationale	Messeix	M11/7 , Av 12/7
14/07/1924	Fête nationale	Mirefleurs	M20/7
14/07/1924	Fête nationale	Saint-Dier	M27/6 et 23/7
14/07/1924	Fête nationale	Saint-Flour	M23/7
14/07/1924	Fête nationale	Saint-Julien-de-Coppel	M17/7
14/07/1924	Fête nationale	Saint-Rémy-de-Chargnat	M20/7
14/07/1924	Fête nationale	Saint-Vincent	M20/7
14/07/1924	Fête nationale	Thiers	M12/7
14/07/1924	Fête nationale	Vertaizon	M20/7
14/07/1924	Vin d'honneur des associations républicaines pour la Fête nationale	Vic-le-comte	M12/7
20/07/1924	Fête nationale	Chappes	M26/7
20/07/1924	Fête nationale	Manglieu	M25/7
20/07/1924	Fête nationale	Saint-André-le-Coq	M31/7
20/07/1924	Fête nationale	Saint-Jean-des-Ollières	M25/7
20/07/1924	Fête nationale	Saint-Pierre-Rooche	M25/7
20/07/1924	Fête nationale	Tours-sur-Meymont	M17/7
24/08/1924	Inauguration monument aux morts	Laps	M31/8
31/08/1924	Inauguration monument aux morts	Rentières	M8/9
07/09/1924	Inauguration monument aux morts	Arconsat	M18/11. AM : 29/6
14/09/1924	Inauguration monument aux morts	Billom	M6/8, 10/9 et 15/9. Av 17/9
15/09/1924	fête patronale	Saint-Amant-Tallende	M17/9
28/09/1924	Inauguration monuments aux morts	Fayet-Le-Château	AM 4/9
28/09/1924	Inauguration monument aux morts	Saint-Cirgues	M1/10
05/10/1924	Inauguration monument aux morts	Saint-Saturnin	M11/10
12/10/1924	Inauguration monument aux morts	Saint-Eloy-la-Glacière	M3/11
26/10/1924	inauguration plaque par l'Amicale des anciens élèves de l'école laïque	Cunlhat	M1/11
01/11/1924	Inauguration monument aux morts	Clermont-Ferrand	M6/6
01/11/1924	Inauguration monuments aux morts	Vichel	AM 18/10
01/11/1924	Toussaint	Ceilhoux	M7/11
01/11/1924	Toussaint	Cendre(le)	M13/11

Date	manifestation	Lieu	Source
01/11/1924	Toussaint	Chamalières	M30/10
01/11/1924	Toussaint	Châteaugay	M6/11
01/11/1924	Toussaint	Clermont-Ferrand	M2/11
01/11/1924	Toussaint	Combronde	M5/11
01/11/1924	Toussaint	Cournon	M10/11
01/11/1924	Toussaint	Issoire	M2/11
01/11/1924	Toussaint	Jumeaux	M8/11
01/11/1924	Toussaint	Martres d'Artière (Les)	M5/11
01/11/1924	Toussaint	Saint-Germain-L'Herm	M1/11
01/11/1924	Toussaint	Sauxillanges	M5/11
01/11/1924	Toussaint	Riom	M4/11
01/11/1924	Toussaint	Saint-Eloy-Les mines	M30/10
01/11/1924	Toussaint	Vic-le-Comte	M8/11
09/11/1924	Armistice	Aubusson	M7/11 M15/11
09/11/1924	Armistice	Bertignat	M13/11
11/11/1924	Inauguration monument aux morts	Saint-Alyre-d'Arlanc	M14/11
11/11/1924	Armistice	Aigueperse	M16/11
11/11/1924	Armistice	Ambert	M7/11 M14/11
11/11/1924	Armistice	Auzat-sur-Allier	M16/11
11/11/1924	Armistice	Besse	M8/11
11/11/1924	Armistice	Bulhon	M7/11
11/11/1924	Armistice	Cendre(le)	M13/11
11/11/1924	Armistice	Chamalières	M1/11
11/11/1924	Armistice	Chateauneuf	M10/11
11/11/1924	Armistice	Chatel Guyon	M15/11
11/11/1924	Armistice	Clermont-Ferrand	M12/11
11/11/1924	Armistice	Combronde	M16/11
11/11/1924	Armistice	Culhat	M20/11
11/11/1924	Armistice	Cunlhat	M20/11
11/11/1924	Armistice	Estandeuil	M20/11
11/11/1924	Armistice	Issoire	M10/11
11/11/1924	Armistice	Larodde	M15/11
11/11/1924	Armistice	Lempdes	AM 8/11
11/11/1924	Armistice	Mareugheol	M22/11
11/11/1924	Armistice	Martres d'Artière (Les)	M16/11
11/11/1924	Armistice	Montaigut-le-Blanc	M13/11
11/11/1924	Armistice	Royat	M7/11, 10/11, 12/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Agathe	M15/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Amant-tallende	M15/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Bonnet-le bourg	M20/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Eloi-les-Mines	M7/11 M14/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Flour	M13/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Germain-Lembron	M16/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Germain-L'Herm	M16/11
11/11/1924	Armistice	Saint-Nectaire	M7/11
11/11/1924	Armistice	Sauxillanges	M23/11
11/11/1924	Armistice	Sayat	M15/11
11/11/1924	Armistice	Sermentizon	M15/11
11/11/1924	Armistice	Thiers	M10/11 M14/11
11/11/1924	Armistice	Trezioux	M14/11

Date	manifestation	Lieu	Source
11/11/1924	Armistice	Vic-le-Comte	M23/11
16/11/1924	Banquet annuel Anciens Combattants	Bouzel	M20/11
16/11/1924	Armistice	Brugeron (Le)	M20/11
16/11/1924	Armistice	Chabreloche	M23/11
16/11/1924	Armistice	Châteaugay	M20/11
16/11/1924	Armistice	Echandelys	M23/11
16/11/1924	Armistice	Lastic	M20/11
16/11/1924	Armistice	Parentignat	M23/11
16/11/1924	Armistice	Saint-Priest-Bramefant	M20/11
23/11/1924	Inauguration monuments aux morts	Heume-l'église	M29/11
Fin 1924	Inauguration monuments aux morts	Lezoux	AM : 17/2 (date incertaine)
29/03/1925	Inauguration monument aux morts	Durmignat	AM 8/2
14/08/1927	Inauguration monument aux morts	Ambert	AM 7/8

Annexe 3
L'annonce de l'armistice
Le parcours de G. Desdevises du Dezert dans les rues de Clermont-Ferrand

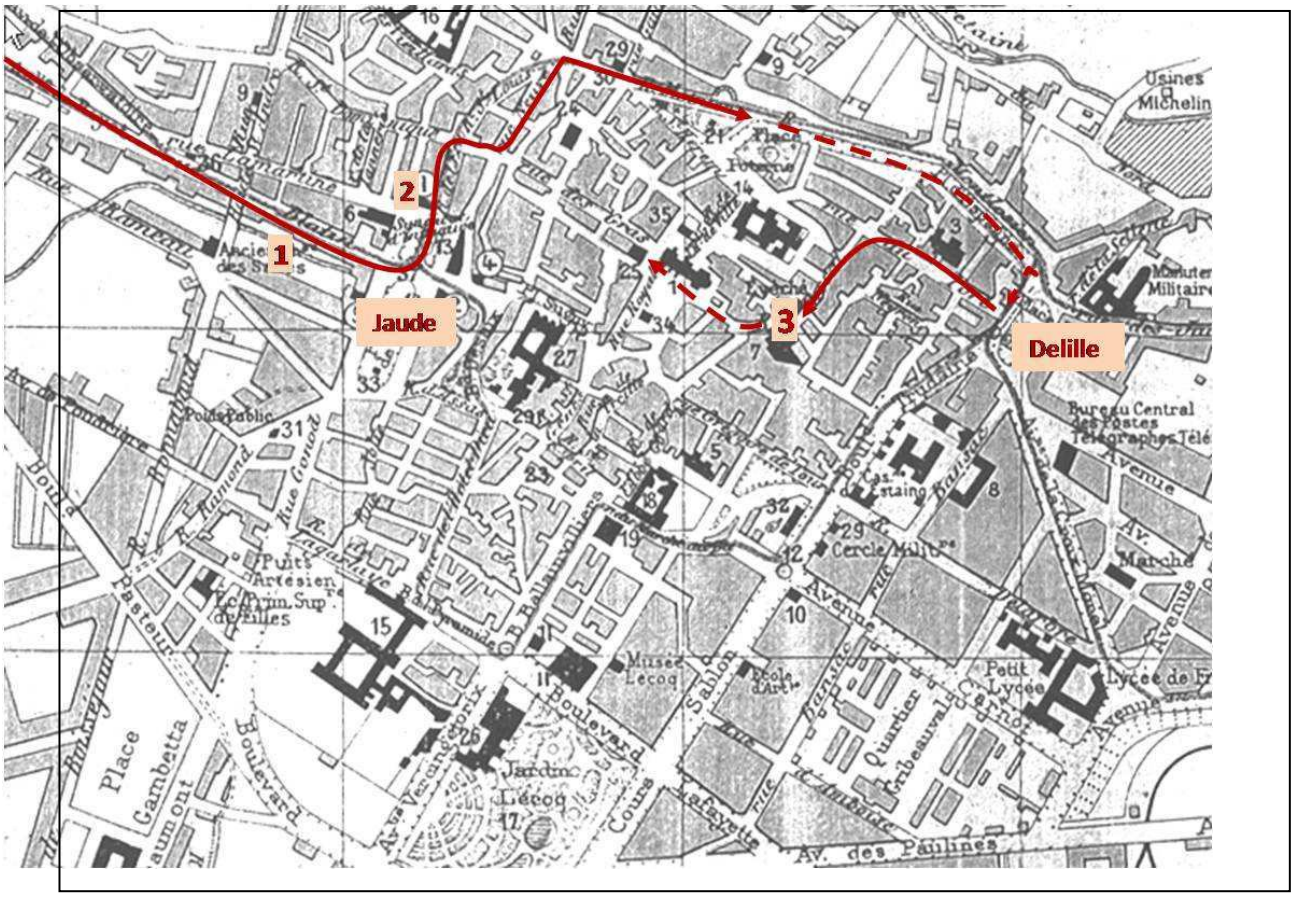

Vérifier la nouvelle :

1 *L'Avenir*

2 *Le Moniteur*

Partager la nouvelle :

→ Le trajet avéré : avenue de Royat (à Chamalières- domiciles de Desdevises du Dezert et de Bréhier), rue Blatin, Place de **Jaude**, avenue des Etats-Unis, place **Delille**

⇢ Autres parcours possible

3 La faculté des Lettres (transférée rue Pascal pendant la guerre)

Annexe 4
L'annonce de l'armistice dans le département du Puy-de-Dôme

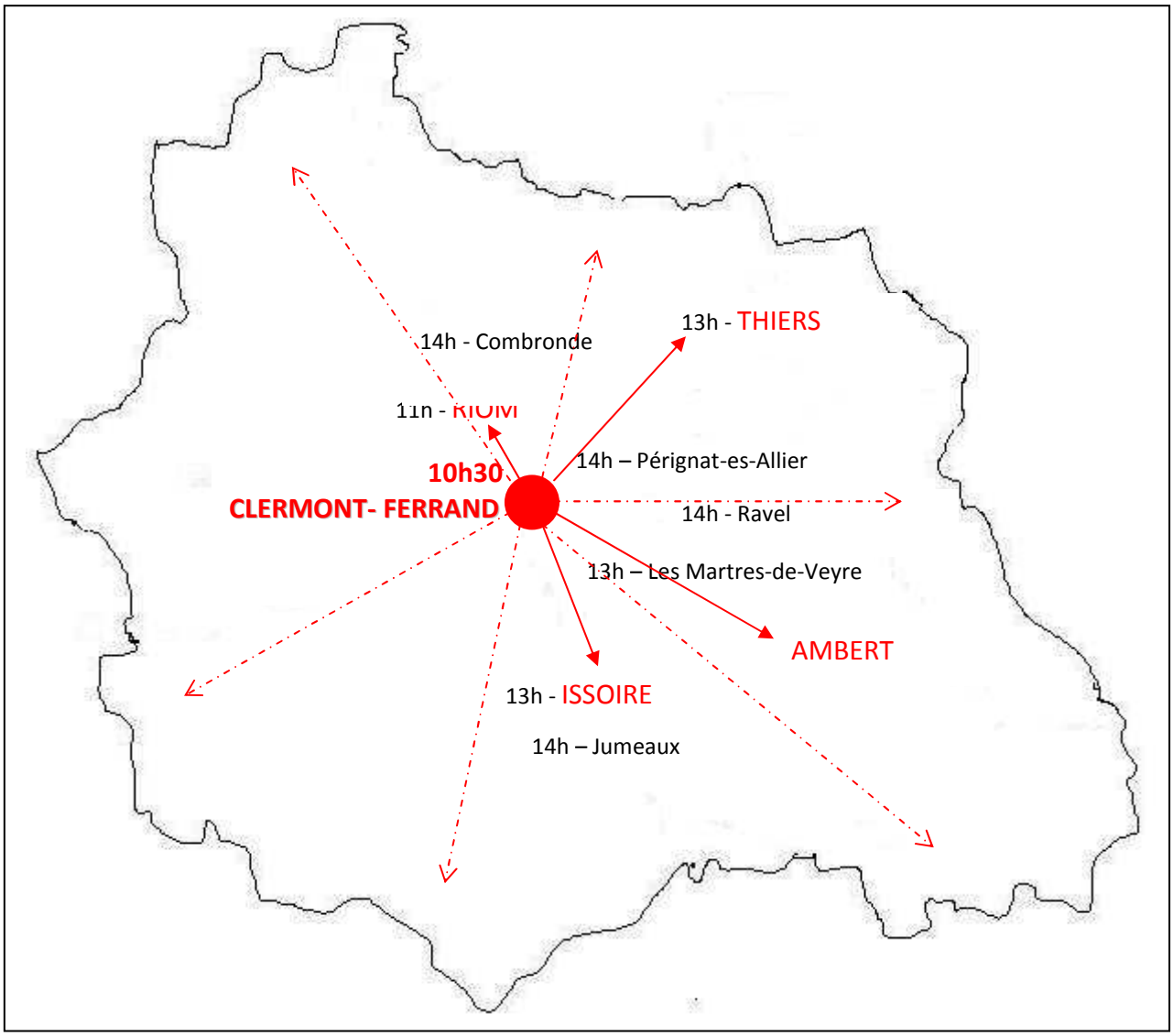

Clermont-Ferrand : Centre de diffusion de la nouvelle
10h30 : Affichage de la nouvelle par les salles des Dépêches des journaux

11h40 : Envoi d'un télégramme du Préfet aux sous-préfets et maires
RIOM Sous-préfecture

11h Heure avérée de la sonnerie des cloches

Annexe 5

L'inscription de la victoire dans l'espace public

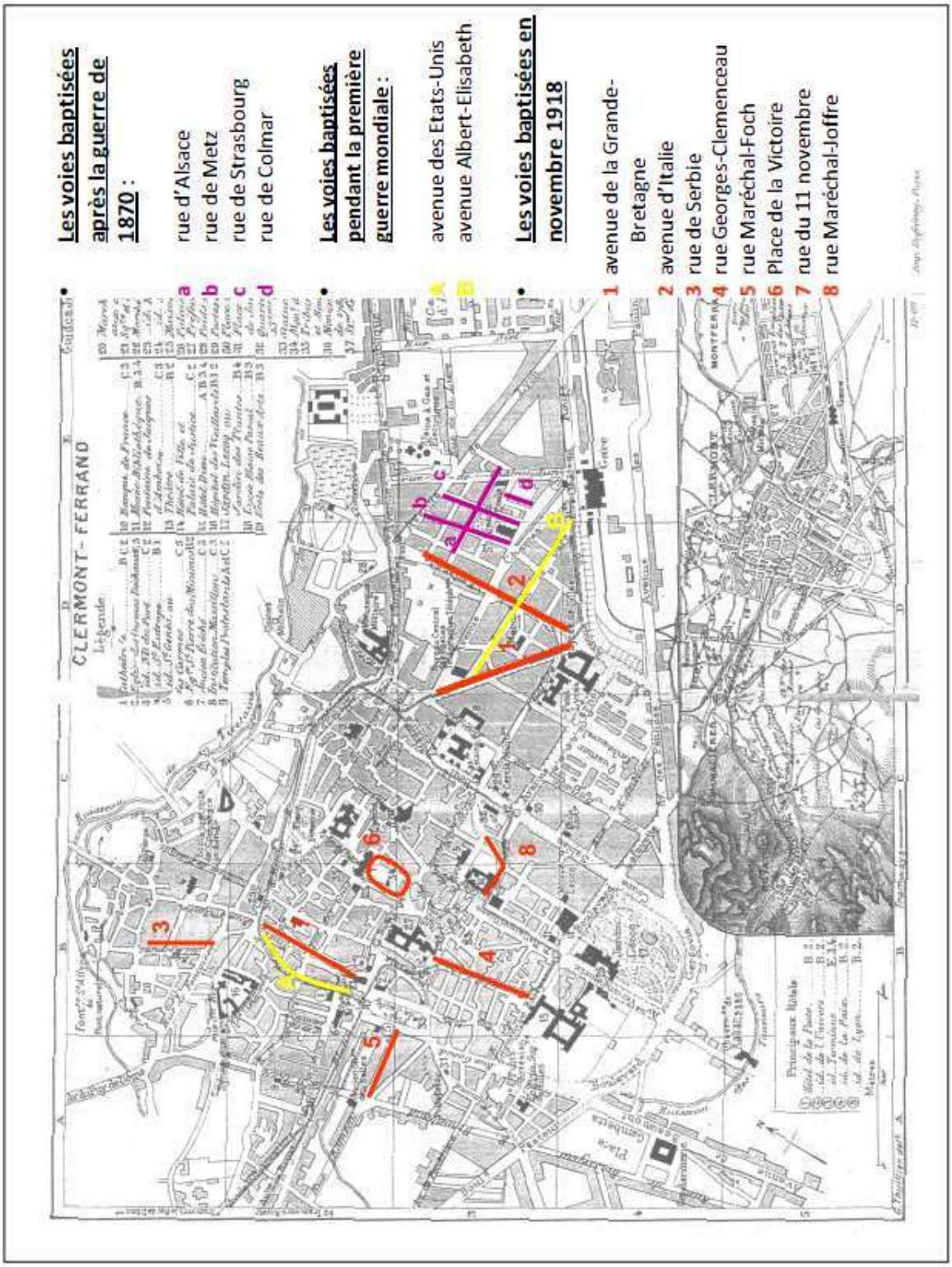

Annexe 6

4 juillet 1918 – Le défilé des troupes américaines à Clermont-Ferrand

Collection particulière: photo Gaston MATHIEU

(Source : photographie prise par Gaston Mathieu, photographe reconnu et artiste amateur, ingénieur chez Michelin. http://www.scdelamarneetverdun.com/enfance.htm : site consacré à la carrière de son fils, le colonel André Mathieu, Saint-Cyrien, promotion *Marne et Verdun*. Avec l'aimable autorisation de Bertrand Mathieu)

Annexe 7
Un conte de fées de Desdevises du Dezert

G. Desdevises du Dezert, *Récits de guerre*, Tome 15, F. 105-109

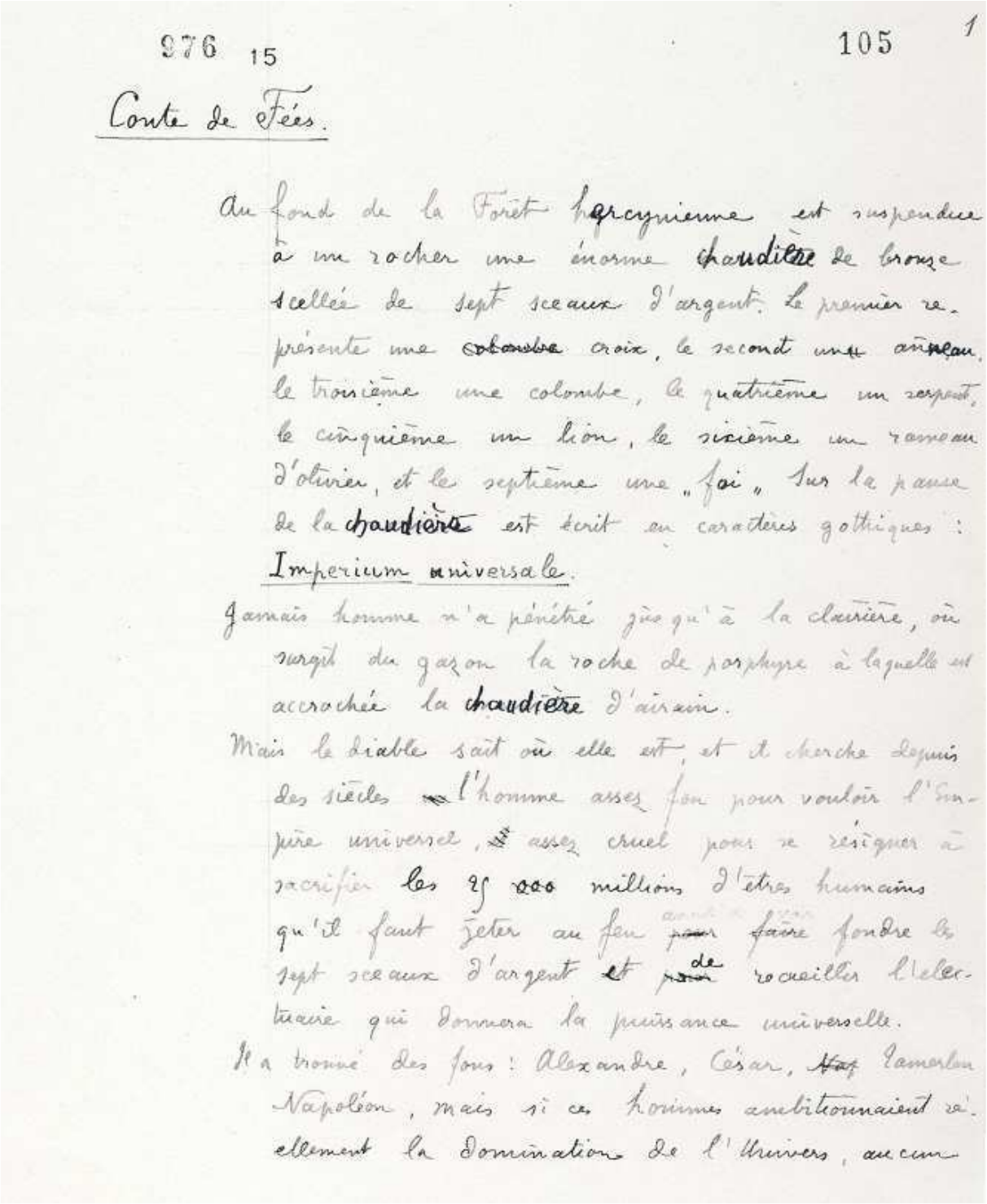

276 15 105 1

Conte de Fées.

Au fond de la Forêt hercynienne est suspendue à un rocher une énorme chaudière de bronze scellée de sept sceaux d'argent. Le premier représente une ~~colombe~~ croix, le second un anneau, le troisième une colombe, le quatrième un serpent, le cinquième un lion, le sixième un rameau d'olivier, et le septième une „foi„ Sur la panse de la chaudière est écrit en caractères gothiques : Imperium universale.

Jamais homme n'a pénétré jusqu'à la clairière, où surgit du gazon la roche de porphyre à laquelle est accrochée la chaudière d'airain.

Mais le diable sait où elle est, et il cherche depuis des siècles l'homme assez fou pour vouloir l'Empire universel, assez cruel pour se résigner à sacrifier les 25 000 millions d'êtres humains qu'il faut jeter au feu ~~pour~~ ~~faire~~ afin de fondre les sept sceaux d'argent ~~et~~ ~~pour~~ de recueillir l'électricité qui donnera la puissance universelle.

Il a trouvé des fous : Alexandre, César, ~~Nap~~ Tamerlan Napoléon, mais si ces hommes ambitionnaient réellement la domination de l'Univers, aucun

d'eux ne consentait sciemment à l'épouvantable hécatombe, et aucun d'eux n'a pu faire fondre les sceaux.

Mais Satan a tenté le roi des Bornes : ~~Wilhelm~~, il lui a montré en songe la clairière et la chaudière d'airain ; il lui a fait lire l'inscription. „ Le prince qui „ osera ~~signer la déclaration~~ jeter sous cette chaudière „ le sang de vingt-cinq millions d'hommes et les larmes „ de cent millions d'autres fera fondre les sept sceaux „ et une seule domination s'étendra sur toute la terre „ — C'est beaucoup ? — Ce n'est même pas la récolte de „ naissances d'une seule année ... La vie aura vite fait „ de réparer la brèche ... les larmes se sèchent ... et „ la paix sera à jamais assurée sur la terre par l'unité „ de commandement ... Signe ! ... „

Et Wilhelm a signé le pacte odieux.

Il a fait alliance avec le vieux roi ~~des Marcomans et~~ des Huns, avec le roi des Odryses, avec le roi des Transsciens.

Les quatre rois ont fait sonner les trompettes et lancé en avant leurs fantassins et leurs cavaliers ; ils les ont armés de la foudre et de la flamme, du fer et du poison. Leurs chars de guerre ont fauché les humains par milliers, et par centaines de milliers, par

15 millions. Le sang noir a ruisselé sous la chaudière, il a formé un lac immense qui s'est mis à bouillir et à ~~flamber~~ brûler. Les larmes sont tombées sur le sang et se sont changées en ~~flammes~~ ardentes flammes de haine, de bruit et de désespoir. Et Satan s'est réjoui dans son cœur.

Mais aucun des sceaux d'argent n'a fondu.

Du sang ! du sang ! toujours plus de sang !

Les rois ont levé de nouvelles armées ; ils ont ~~massacré~~ tué ceux de leurs sujets qui criaient merci, ils ont laissé les blessés sans secours, ils les ont ~~brûlés~~ calcinés dans les hospitaux, ils ont coulé les navires chargés de femmes et d'enfants, ils ont massacré des populations entières ; le sang a ruisselé sous la chaudière, les larmes sont devenues plus brûlantes, mais aucun des sceaux d'argent n'a fondu.

Du sang ! du sang ! toujours plus de sang.

Les rois ont sondoyé la trahison chez les peuples en guerre ; ils ont contraint une nation tout entière à ~~céder~~ signer la paix ; ils l'ont divisée contre elle même, ils y ont semé la zizanie et la haine, et les ~~hommes~~ frères ennemis s'entretuent sous leurs yeux scélérats. L'incendie ravage les villes, la famine étreint les campagnes, la peste rôde par les bois. L'envie ronge les cœurs et brouille les cervelles. Le sang coule en torrents sous la chaudière, les larmes tombent en déluge de feu mais aucun des sceaux d'argent n'a fondu.

Du sang ! du sang ! toujours plus de sang !

Les rois frappent ~~du fouet et~~ du baton et du fouet sur les peuples captifs ; ils lèvent des troupeaux d'esclaves ; ils contraignent l'homme et la femme, l'éphèbe et la Vierge à travailler sous le joug et sous la barrière. Et voilà que ~~derrière la barrière bleue~~ les cris se font entendre derrière la barrière bleue de l'océan, voilà qu'un peuple ~~tou~~ innombrable prête l'oreille, il se lève. Il s'arme en hâte, il accourt sur ses rapides galères, il jette dans la bataille de nouveaux et innombrables bataillons. Le sang déferle comme une mer, les larmes coulent en hombres de flammes plus brillantes que des diamants — Et aucun des sept sceaux d'argent n'a fondu !

Du sang ! du sang ! toujours plus de sang !

Les rois pâlissent, les rois tremblent, le roi des Odryses jette sa hache et s'enfuit, le roi des Transoxians s'enferme dans son palais avec ses femmes et ses eunuques. Le roi des Boruses et le roi des Huns se concertent ~~et le roi~~ Satan inspire au roi des Boruses une dernière trahison : „ La violence ne suffit pas à obtenir la ~~quantité de sang~~ mesure de sang et de larmes que nous devons fournir, appelons la ruse à notre aide, parons-nous des emblèmes mystérieux qui sont figurés sur les sceaux, ~~parlons au nom de la croix~~, ~~parons~~ ~~parons~~ en

15 „ Enlaçons nous les mains avec force, ~~agissons~~ joignons l'ar-
„ tifice du serpent, à la férocité du lion, mais affectons
„ la candeur de la colombe, parlons au nom de la paix
„ et de la croix; les hommes fascinés tomberont dans le
„ piège et notre empire n'aura plus ni limites, ni fin
„ La force est moins puissante que le mensonge.

Les sceaux d'argent éclatent, le métal coule en gouttes épaisses, le couvercle de la chaudière tombe avec fracas. une vapeur éblouissante emplit l'atmosphère.

Les rois pâlissent, les rois tremblent, les rois chancellent, les rois s'écroulent.

Une fée, à la robuste et fière allure, une fée aux vêtements éclatants, une fée au clair visage, aux cheveux d'or, aux yeux purs, surgit, grandit, s'envole au dessus des hommes et les couvre bientôt de l'ombre de ses ailes.

Une colombe est posée sur son épaule, un lion se tient au-près près d'elle, un cobra d'émail se tord sous ses pieds. Sa robe est brodée de rameaux d'olivier, une foi d'or attache sa ceinture. De la main gauche elle élève une croix. De la droite, elle présente aux hommes un anneau.

„ Humains, au nom du Christ et de la Croix fiancez-vous à la Liberté! Ecrasez
„ la haine, reptile immonde, gardez le courage du lion, mais soyez purs
„ comme la colombe. Unissez vos mains. Vivez en paix! Le sang et les
„ larmes n'ont pas coulé en vain. C'est à la Liberté qu'appartient
„ l'Empire du Monde! „

Annexe 8

L'Almanach 1918 du *Moniteur du Puy-de-Dôme* : Vercingétorix, héros de la défense nationale

(Source : *BCIU*, Section Patrimoine)

Annexe 9
La Conférence de la Paix de 1919

18 janvier	1e séance plénière de la Conférence. Discours d'ouverture de R. Poincaré
24 février-5 mars	Absence de W. Wilson, de retour aux Etats-Unis
Mars	Etablissement des clauses du traité. 1e crise entre les Alliés : Lloyd George refuse la dureté des clauses vis-à-vis de l'Allemagne
24 mars	Mise en place du Conseil des Quatre (en remplacement du Conseil des Dix) = conseil interallié réduit aux quatre principaux pays
16 avril	Vote de confiance à la Chambre : Le gouvernement Clemenceau est soutenu par 354 voix pour (21 contre)
18 avril	Article de Foch dans *Le Matin* protestant contre l'abandon de la rive gauche du Rhin
6 mai	Protestations réitérées de Foch à la conférence
7 mai	Texte du traité communiqué aux représentants de l'Allemagne (Bockdorff-Rantzau)
25 mai-16 juin	2e crise entre les Alliés : Lloyd George partisan d'accepter d'importantes atténuations pour prendre en compte les remarques allemandes
16 juin	Réponse aux observations allemandes. Le gouvernement allemand dispose de 5 jours pour accepter ou refuser. (puis délai porté à 7 jours) (en cas de refus les troupes alliées commandées par le maréchal Foch ont ordre d'attaquer le 23 juin)
21 juin	La flotte allemande de Scapa-Flow se saborde
	L'Allemagne demande le retrait des articles sur les crimes de guerre et de l'article 231 (portant la responsabilité de la guerre sur la seule Allemagne). Refus.
23 juin	L'Allemagne accepte le traité
28 juin	Signature du traité dans la galerie des glaces du château de Versailles
10 septembre	Signature du traité de Saint-Germain-en-Laye avec l'Autriche
27 novembre	Signature du traité de Neuilly avec la Bulgarie

Source : D'après J.-J. Becker, *Le traité de Versailles*, Que sais-je ?, 2002.

Annexe 10

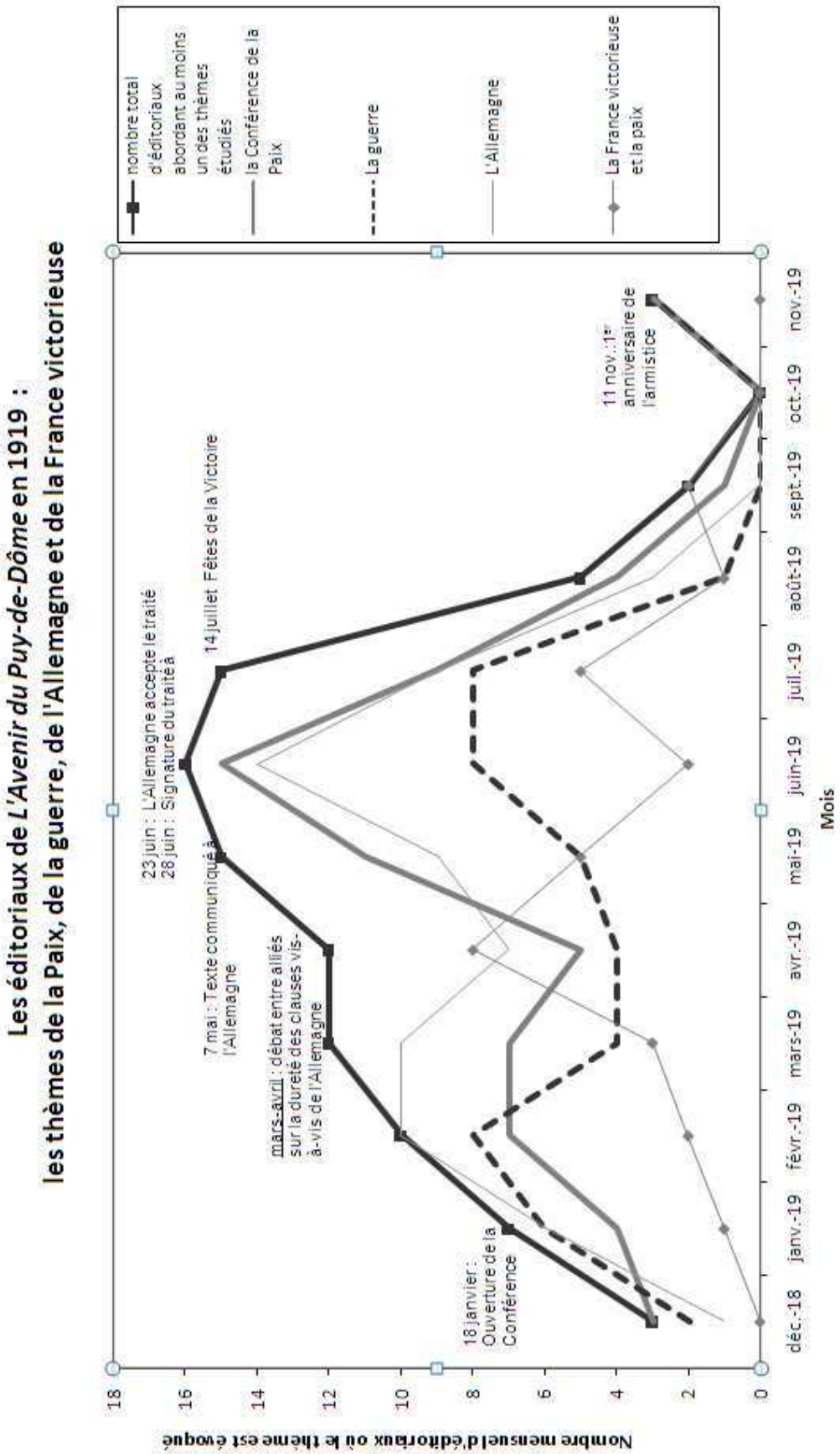
Les éditoriaux de *L'Avenir du Puy-de-Dôme* en 1919 :
les thèmes de la Paix, de la guerre, de l'Allemagne et de la France victorieuse
nombre total d'éditoriaux abordant au moins un des thèmes étudiés
la Conférence de la Paix
La guerre
L'Allemagne
La France victorieuse et la paix
18 janvier : Ouverture de la Conférence
mars-avril : débat entre alliés sur la dureté des clauses vis-à-vis de l'Allemagne
7 mai : Texte communiqué à l'Allemagne
23 juin : L'Allemagne accepte le traité
28 juin : Signature du traité à
14 juillet: Fêtes de la Victoire
11 nov.: 1er anniversaire de l'armistice
Nombre mensuel d'éditoriaux où le thème est évoqué
0
2
4
6
8
10
12
14
16
18
déc.-18
janv.-19
févr.-19
mars-19
avr.-19
mai-19
juin-19
juil.-19
août-19
sept.-19
oct.-19
nov.-19
Mois

Annexe 11

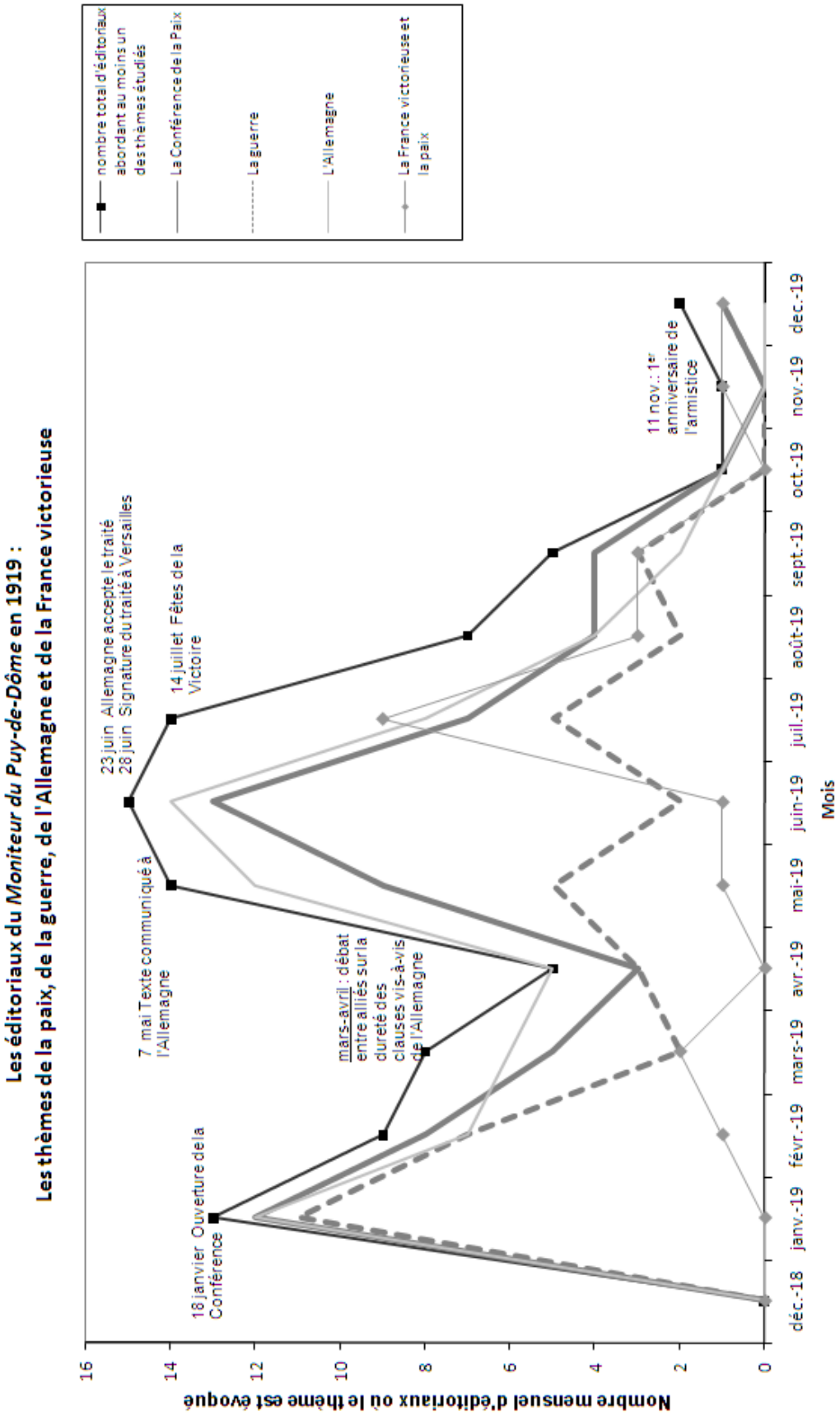
Les éditoriaux du *Moniteur du Puy-de-Dôme* en 1919 :
Les thèmes de la paix, de la guerre, de l'Allemagne et de la France victorieuse
nombre total d'éditoriaux abordant au moins un des thèmes étudiés
La Conférence de la Paix
La guerre
L'Allemagne
La France victorieuse et la paix
18 janvier Ouverture de la Conférence
7 mai Texte communiqué à l'Allemagne
23 juin Allemagne accepte le traité
28 juin Signature du traité à Versailles
14 juillet Fêtes de la Victoire
mars-avril : débat entre alliés sur la dureté des clauses vis-à-vis de l'Allemagne
11 nov. : 1er anniversaire de l'armistice
Nombre mensuel d'éditoriaux où le thème est évoqué
0
2
4
6
8
10
12
14
16
déc.-18
janv.-19
févr.-19
mars-19
avr.-19
mai-19
juin-19
juil.-19
août-19
sept.-19
oct.-19
nov.-19
déc.-19
Mois

Annexe 12

Fêtes et commémorations en 1919 dans le Puy-de-Dôme : Autour du 14 juillet de la Victoire et du mois commémoratif de novembre

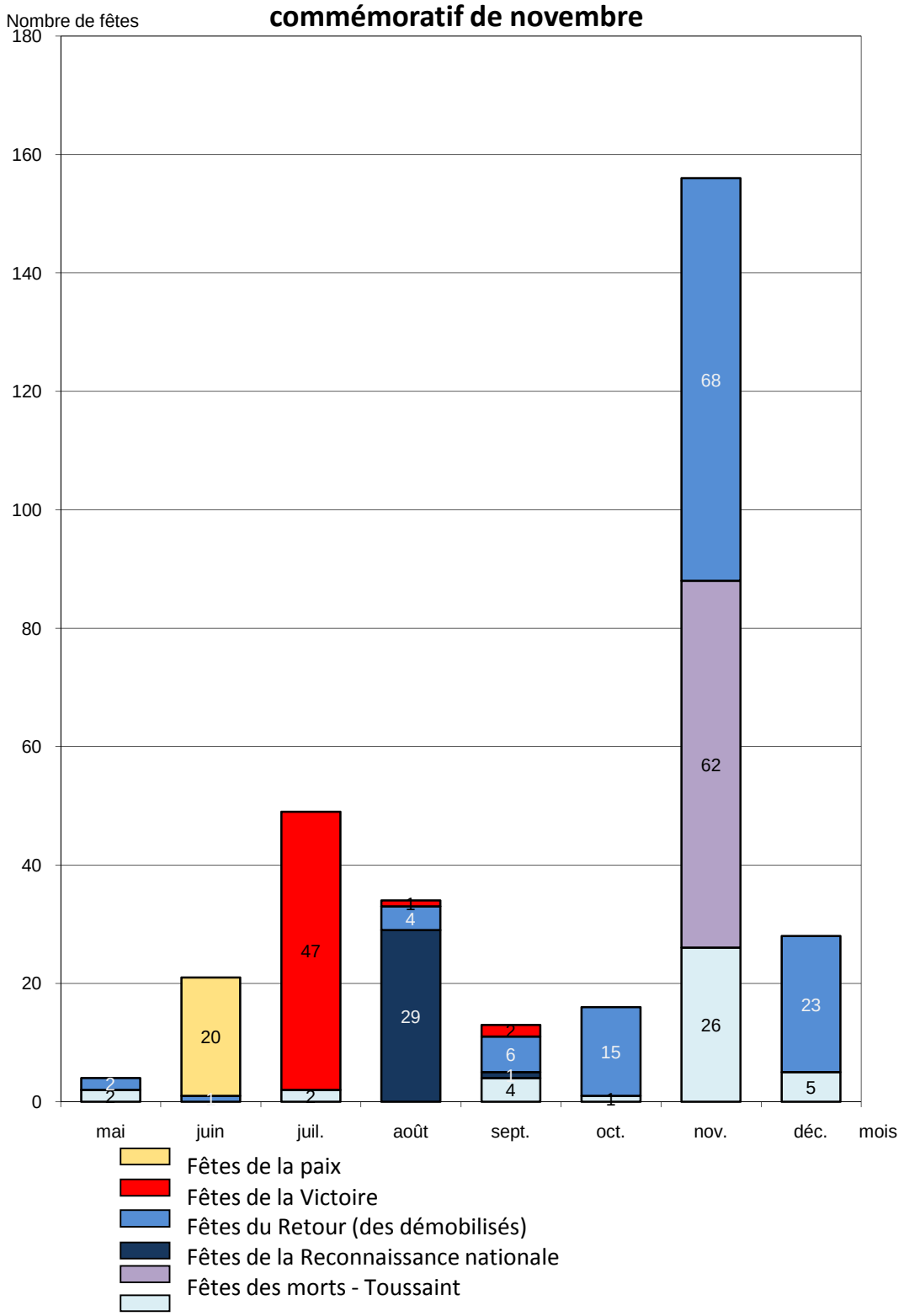

Annexe 13

Fêtes et commémorations en 1919 dans le Puy-de-Dôme :
La victoire, le retour des soldats et l'hommage aux morts

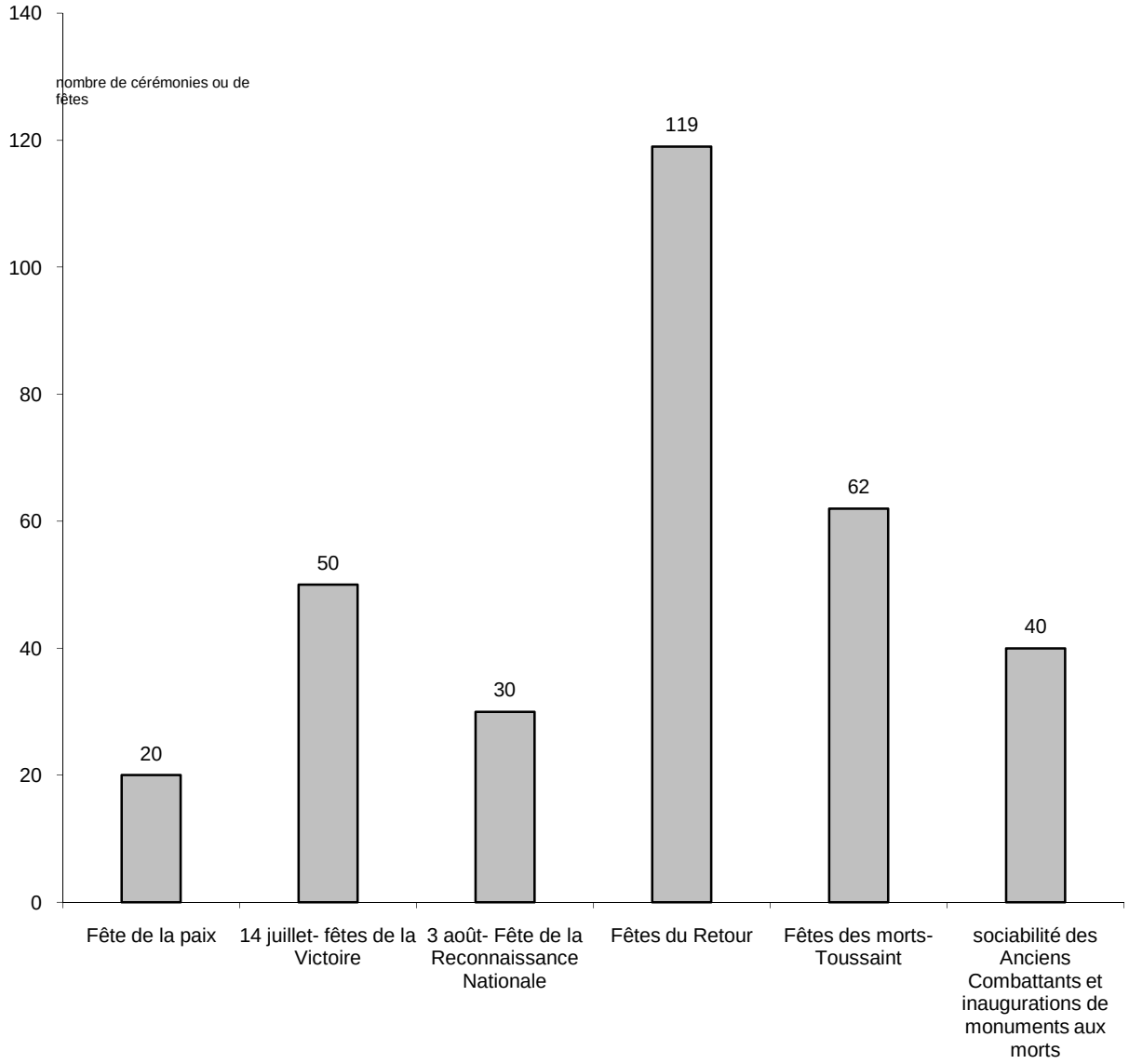

Annexe 14

Les fêtes de la Paix en juin 1919 à Clermont-Ferrand : Les défilés parcourent la ville

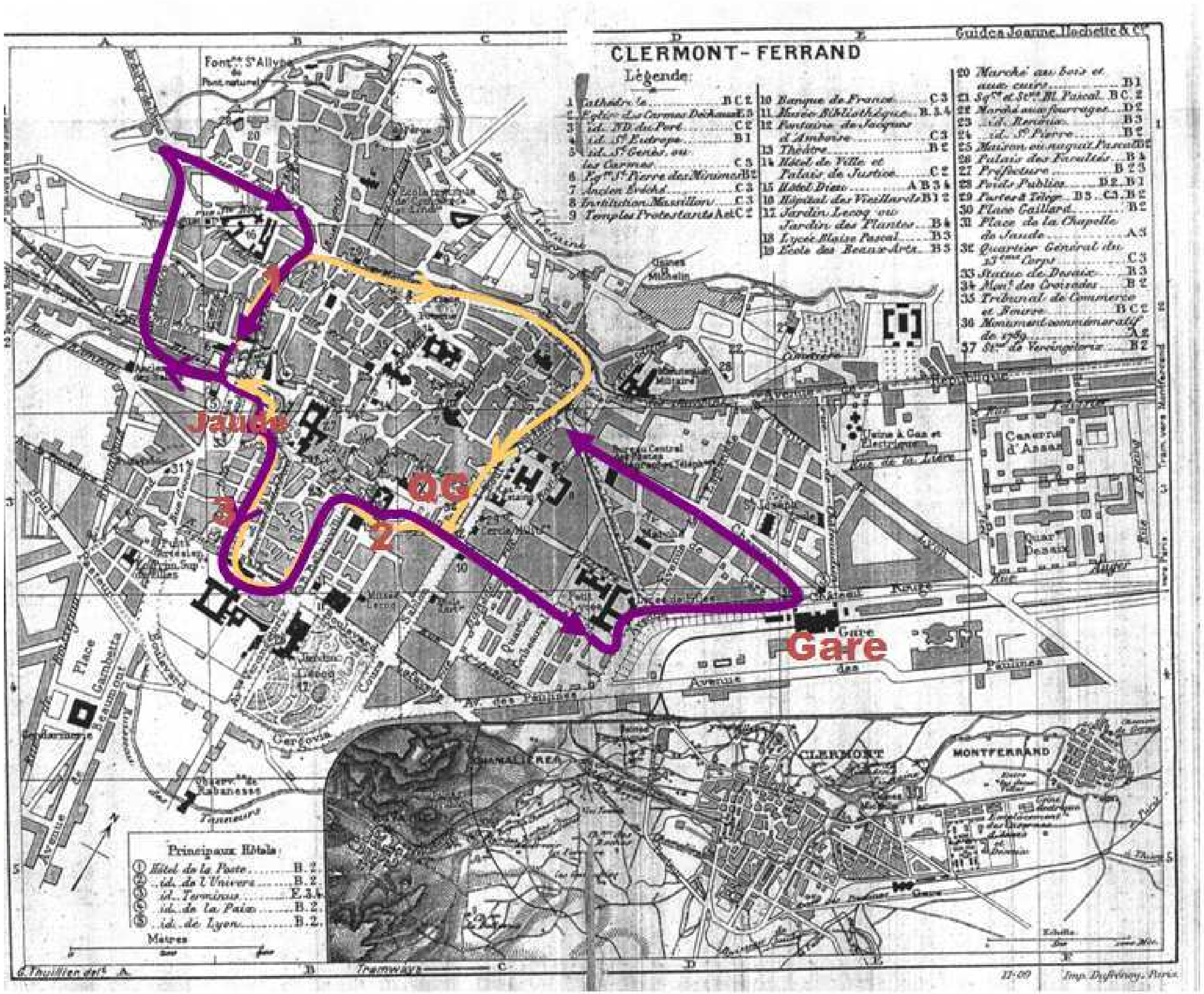

Le défilé spontané du 23 juin

Le défilé organisé du 28 juin

QG Quartier général

1 avenue des Etats-Unis

2 rue Maréchal-Joffre

3 avenue G. Clemenceau

Annexe 15
Le programme des fêtes de la victoire à Clermont-Ferrand
(13-14 juillet 1919)

Dimanche 13 juillet

	Ouverture de la fête par une distribution extraordinaire de **secours aux indigents**
10h	**Visite au cimetière** par le conseil municipal, les autorités civiles et militaires, les sociétés locales. Dépôt de couronnes.
17h	Jardin Lecoq. **Plantation d'un arbre de la Victoire**. Musique : Harmonie Bergougnan
21h	**Retraite aux flambeaux** par la société Lyrique municipale et les trompettes de la Garnison. Itinéraire : Place de Jaude, avenue des Etats-Unis, Pl. Gaillard, rue A. Moinier, rue Montlosier, Pl. Delille, Bd Trudaine, Cours Sablon, rue M. Joffre, rue Ballainvillier, Bd de la Pyramide, rue G. Clemenceau, Boulevard Desaix, Place de Jaude.

Lundi 14 juillet

8h	Esplanade de la gare. **1e salve d'artillerie**
9h30	**Grande Revue** place Gambetta, passée par le général commandant d'Armes. Remise de décorations. Défilé sur la place.
11h	**Remise du prix Antonine Granet** – salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Distribution avec le concours des professeurs et des élèves du Conservatoire.
12h	**2e salve d'artillerie – Sonnerie de cloches**.
14h.	**Théâtre municipal.** ***La Marseillaise*** par M. Herve, de la Comédie Française. Représentation populaire : ***Vercingétorix*** d'André Meyreuil.
14-18h	**Jeux divers** (place Fontgiève, Place de la Liberté, place d'Espagne, Avenue de Grande Bretagne, rue Bansac)
17-18h	**Séances de gymnastique** par l'Indépendante (place Delille), par l'Arvernoise (place Chapelle de Jaude), par l'Amicale Châteaudun (Esplanade de la gare)
17-18h	**Jardin Lecoq. Concert** par la Société Lyrique
20h	**3e salve d'artillerie**
21h	**Feux d'artifices militaires** place Gambetta**.**
Dans la nuit	**Bals publics**

Source : *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 I² 13, Programme contresigné par le maire, le 7 juillet 1919.

Annexe 16

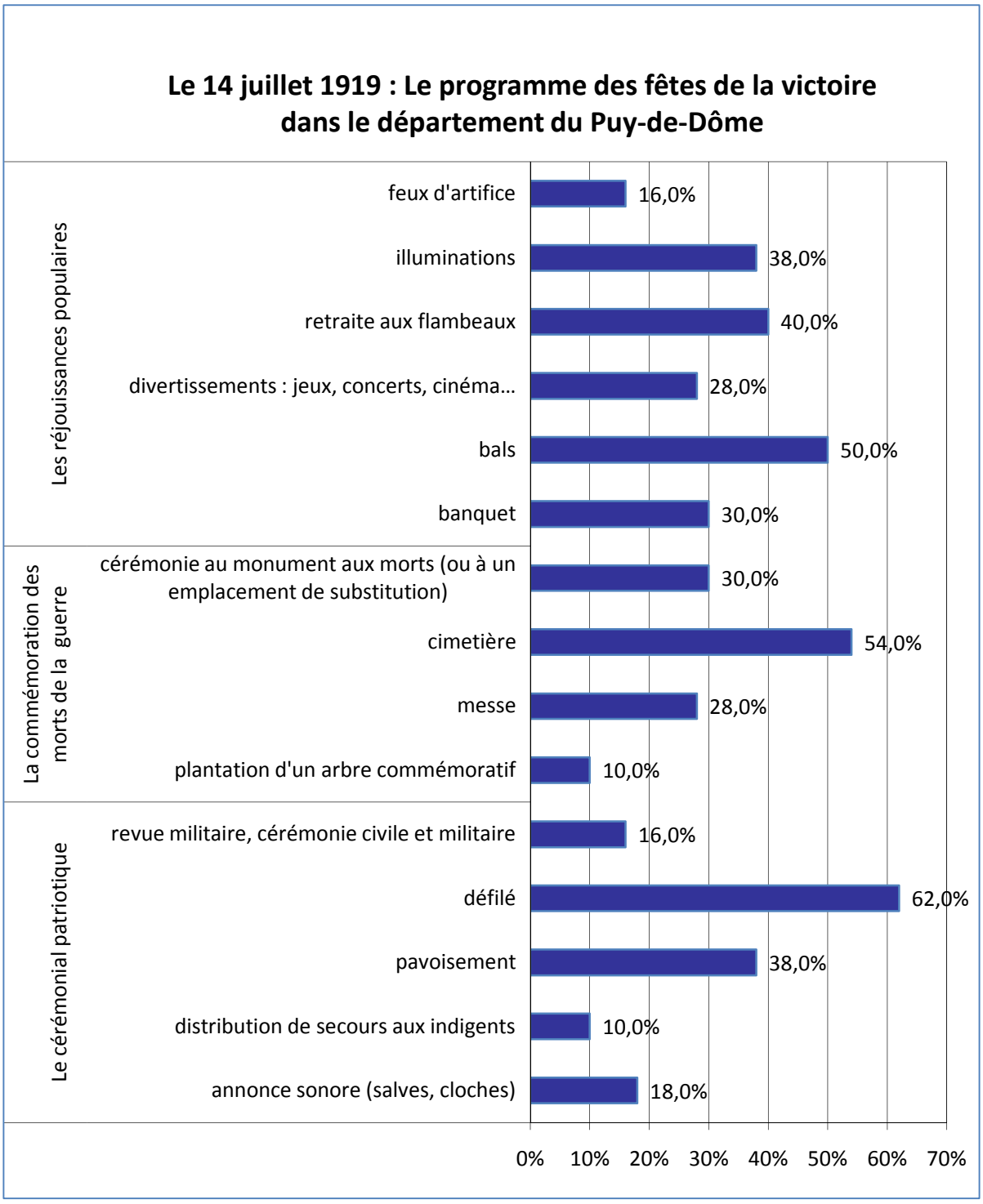
Le 14 juillet 1919 : Le programme des fêtes de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme
Les réjouissances populaires
feux d'artifice
16,0%
illuminations
38,0%
retraite aux flambeaux
40,0%
divertissements : jeux, concerts, cinéma…
28,0%
bals
50,0%
banquet
30,0%
La commémoration des morts de la guerre
cérémonie au monument aux morts (ou à un emplacement de substitution)
30,0%
cimetière
54,0%
messe
28,0%
plantation d'un arbre commémoratif
10,0%
Le cérémonial patriotique
revue militaire, cérémonie civile et militaire
16,0%
défilé
62,0%
pavoisement
38,0%
distribution de secours aux indigents
10,0%
annonce sonore (salves, cloches)
18,0%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%

Annexe 17

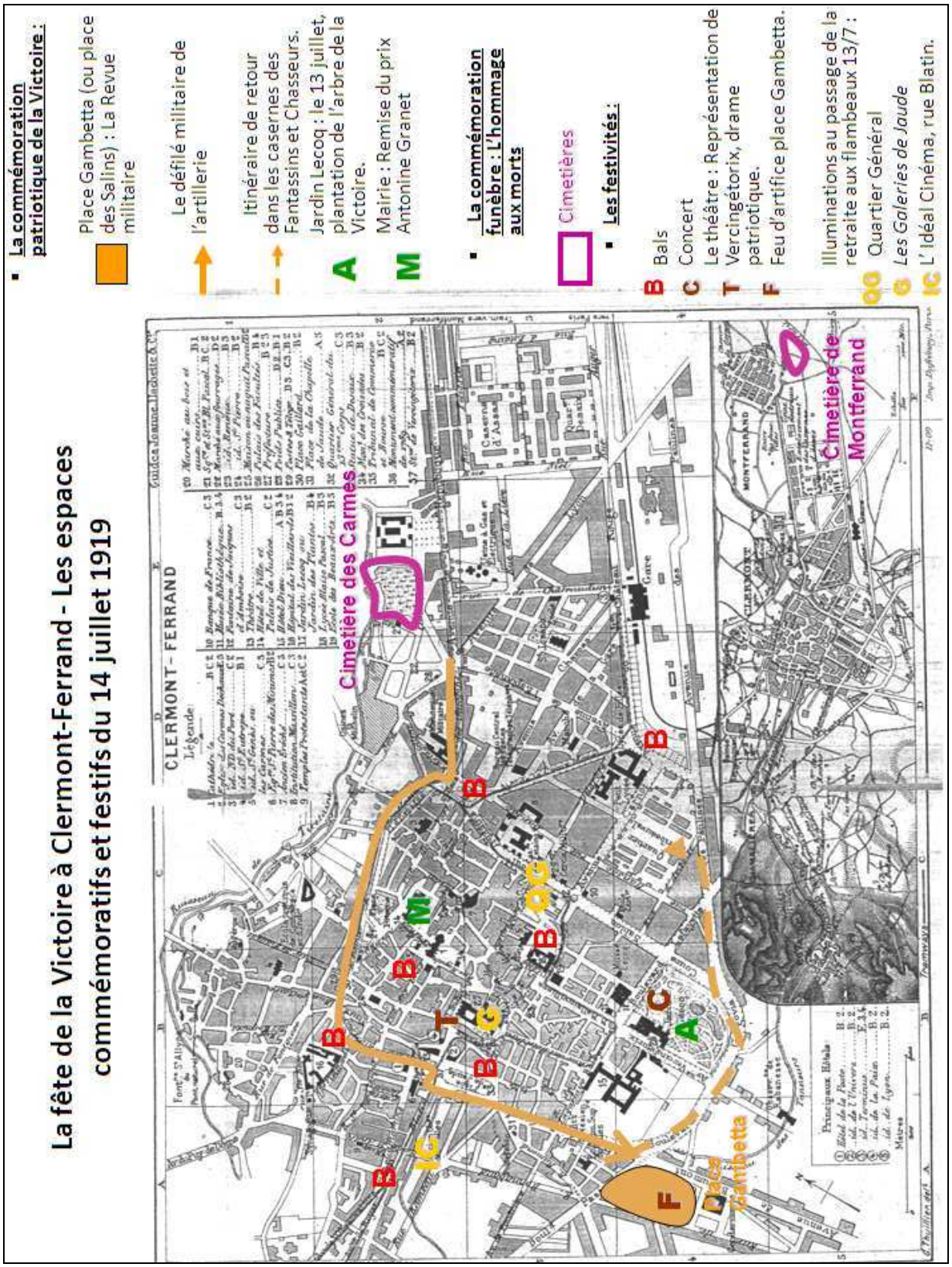
La fête de la Victoire à Clermont-Ferrand - Les espaces commémoratifs et festifs du 14 juillet 1919
La commémoration patriotique de la Victoire :
Place Gambetta (ou place des Salins) : La Revue militaire
Le défilé militaire de l'artillerie
Itinéraire de retour dans les casernes des Fantassins et Chasseurs.
A Jardin Lecoq : le 13 juillet, plantation de l'arbre de la Victoire.
M Mairie : Remise du prix Antonine Granet
La commémoration funèbre : L'hommage aux morts
Cimetières
Les festivités :
B Bals
C Concert
T Le théâtre : Représentation de Vercingétorix, drame patriotique.
F Feu d'artifice place Gambetta.
Illuminations au passage de la retraite aux flambeaux 13/7 :
QG Quartier Général
G Les Galeries de Jaude
IC L'Idéal Cinéma, rue Blatin.
Cimetière des Carmes
Cimetière de Montferrand
Place Gambetta
CLERMONT-FERRAND
Légende
Principaux Hôtels
Gare

La tribune officielle à la revue militaire du 14 juillet 1919 – Place Gambetta à Clermont-Ferrand

Répartition des places numérotées des premiers rangs d'après le plan de la tribune prévu par les services municipaux.
Est noté le nom du service ou de l'administration concerné, parfois le nom de la personnalité.

Arrière de la tribune

								V.P.	Inspecteur P.L.M.	PTT	Forêt	Dir. Ecole de Médecine	Inspecteur P.O. [Paris-Orleans]	Agent voyer	M. Guillou		Dir. Ecole Accouchement		Proviseur						
Enregistrement	Dir. Contributions	Inspecteur des Ponts	Chef de Cabinet	Inspecteur d'Académie	Conseiller Préfecture	Doyen Faculté des Lettres	V.P. Bonhomme	Président Tribunal de commerce	Président Tribunal civil	Evêque	Recteur	Préfet	Maire	Marron, député	Secrétaire général	Procureur République	Président Chambre de Commerce	Journal ?	Consul	Michelin	Doyen Faculté des Sciences	Trésorier Payeur Général	Mines	Contributions indirectes	Prud'hommes
25	23	21	19	16	15	13	11	9	7	5	4	2	1	3	6	8	10	12	14	16	17	18	20	22	24

Face à la revue

(nom intercalé)

Source : *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, carton 1 F 13, Fêtes du 14 juillet 1919.

Annexe 19
Le 14 juillet 1919, fête de la victoire : Le défilé militaire à Clermont-Ferrand

1. **Place Gambetta : l'artillerie de campagne portée**.

Collection particulière: photo Gaston MATHIEU

Une batterie de trois canons de 75 montés sur des « tracteurs automobiles » à plan incliné, suivie des trois camions portant les servants et les projectiles.

2. **Le défilé des canons de 155 G.P.F. (à grande puissance Filloux) sur leurs roues caoutchoutées.**

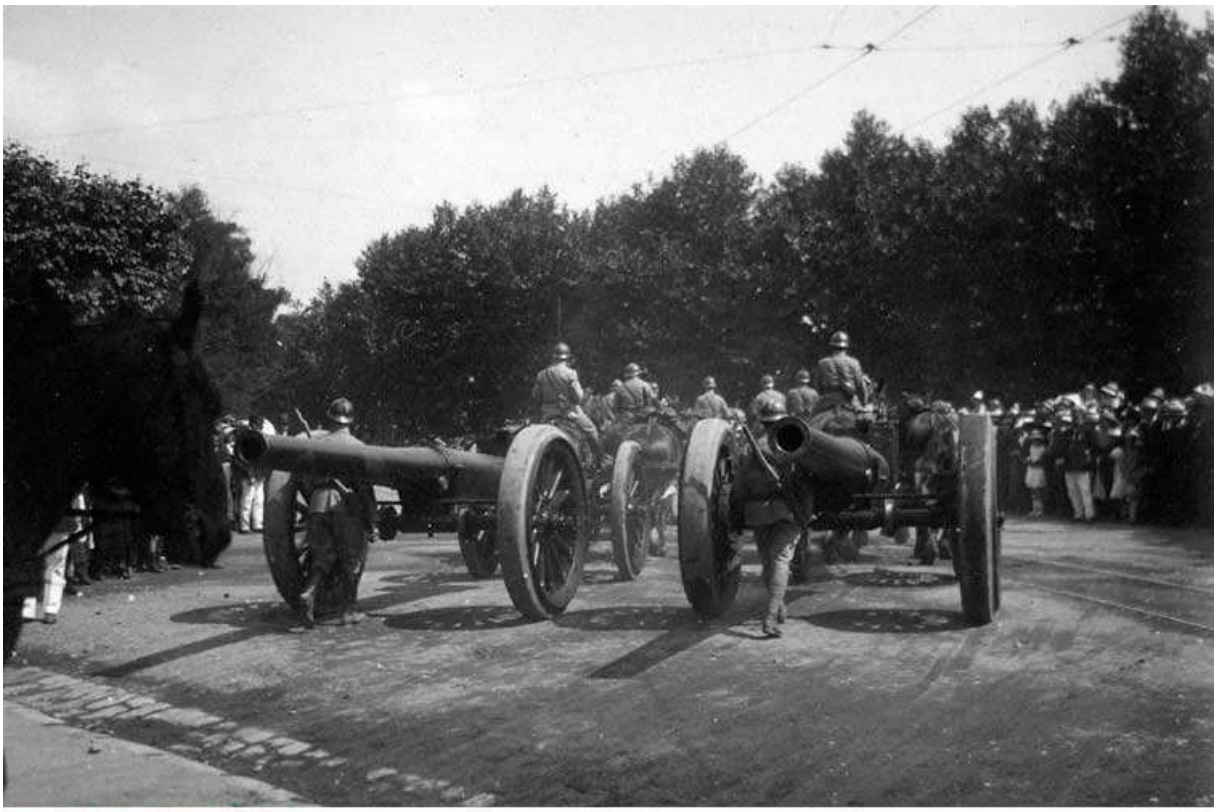

Une batterie du 113e régiment d'artillerie lourde.
Le tube, la pièce proprement dite, est transporté seul, sans l'affût. Chaque partie est traînée par un attelage à huit chevaux.

(Source : photographies prises par Gaston Mathieu, photographe reconnu et artiste amateur, ingénieur chez Michelin. http://www.scdelamarneetverdun.com/enfance.htm Site consacré à la carrière de son fils, le colonel André Mathieu, Saint-Cyrien, promotion *Marne et Verdun*. Avec l'aimable autorisation de Bertrand Mathieu)

Annexe 20

La sortie de la messe le 14 juillet 1919 – La fête de la victoire à Olliergues (Puy-de-Dôme)

Source : *A.D. du Puy-de-Dôme*, 507 Fi 1820, Coll. L. Saugues

Annexe 21
Diplôme de la Reconnaissance nationale

(Photographie d'un fac-similé)

Diplôme remis aux familles des combattants morts pour la France, lors de la fête de la Reconnaissance nationale (3 août 1919)

Annexe 22

Les fêtes du retour des combattants de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme (mai 1919-janvier 1921)

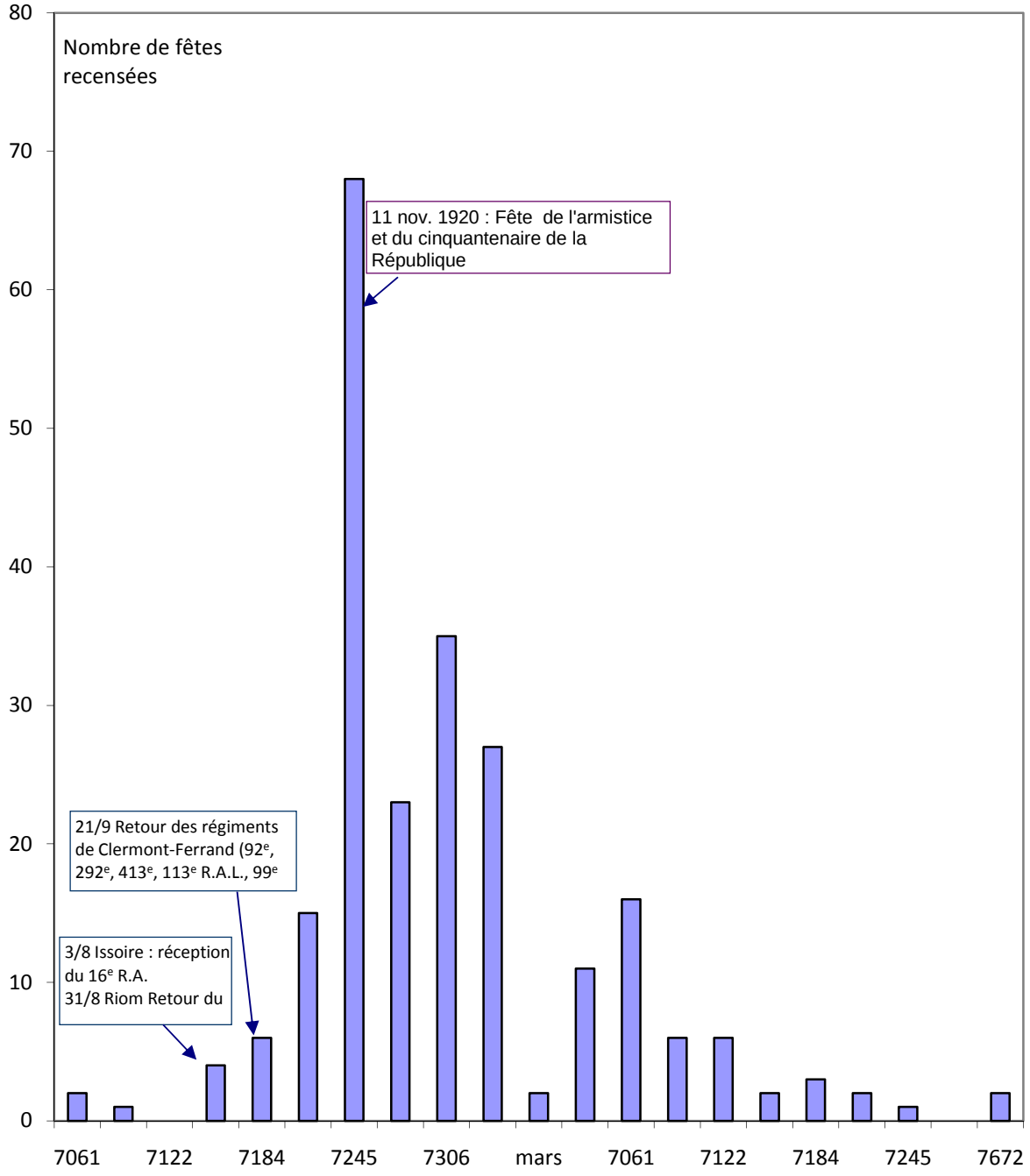

Sources : Journaux locaux et archives municipales

Annexe 23

La Bannière des Poilus au pèlerinage d'Orcival (Puy-de-Dôme)

À gauche : Détail de la partie centrale

À droite : la bannière exposée dans l'église (en 2002)

(photographies : J.-C. Bonté)

Annexe 24

Le programme des fêtes du retour des combattants de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme (mai 1919- janvier 1921)

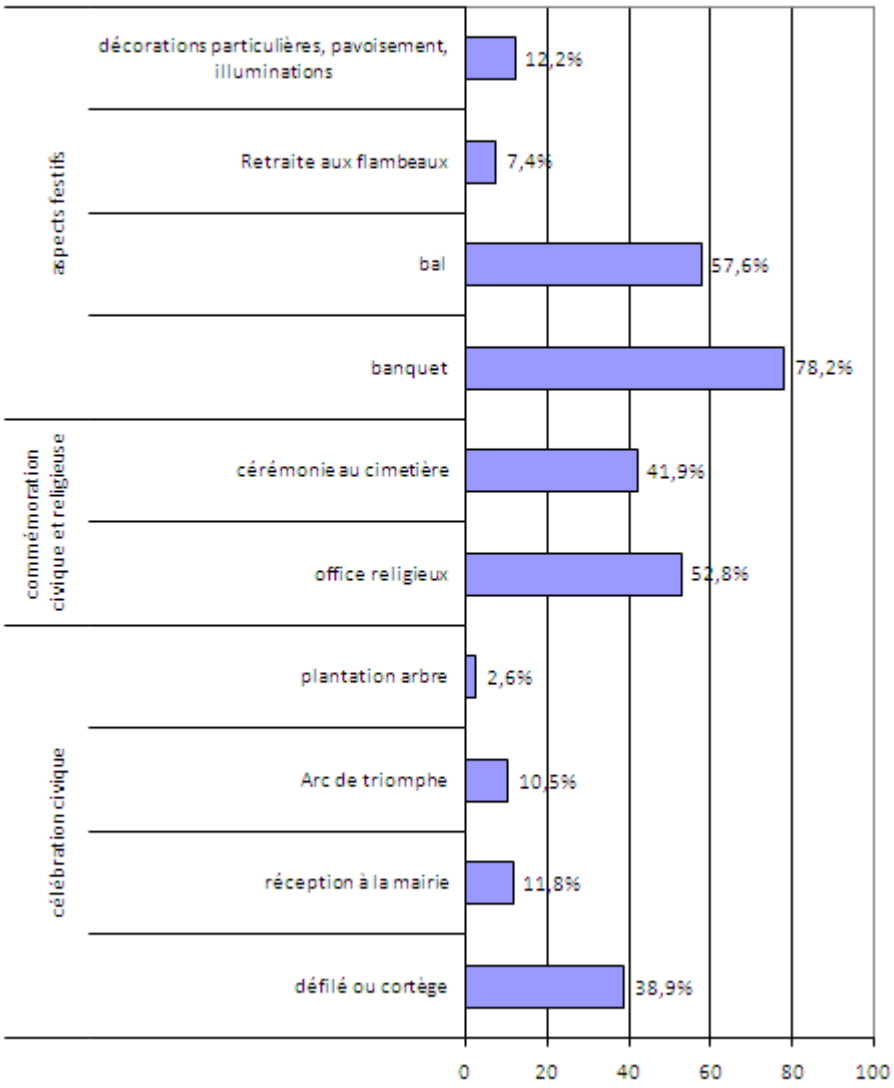

sources : presse régionale et archives municipales

Annexe 25

L'arc de triomphe dressé par la ville place de Jaude (Clermont-Ferrand)

Fête du retour des régiments le 21 septembre 1919

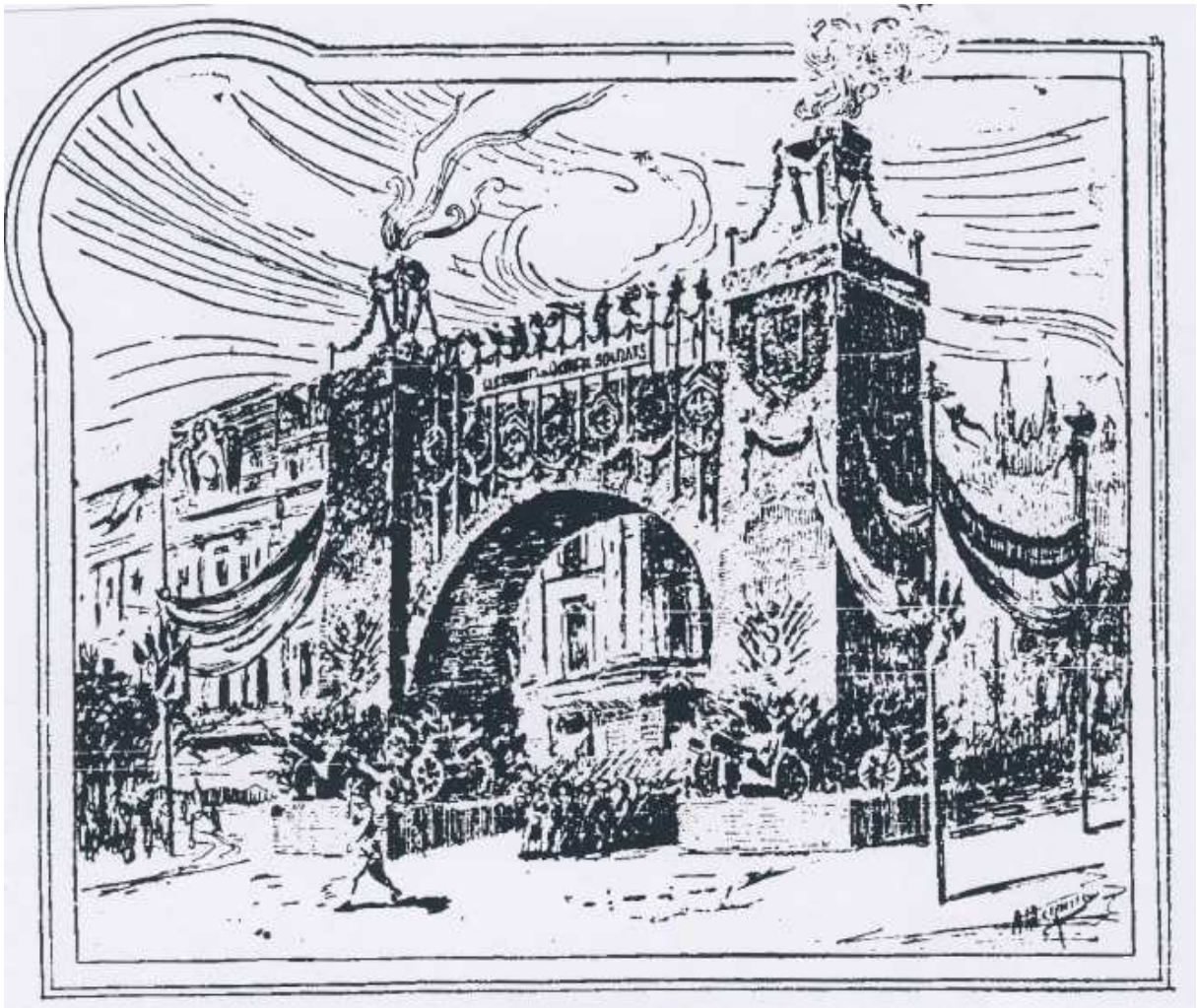

Source : *La Montagne*, 6 octobre 1919. Dessin de presse.

Annexe 26
L'arc de triomphe Michelin
Fête du retour des régiments de Clermont-Ferrand le 21 septembre 1921

Il avait été dressé rue Montlosier. Source : *AD du Puy-de-Dôme*, 507 Fi 4225.

Le passage des mutilés de guerre

Source : *AD du Puy-de-Dôme*, 507 Fi 4226, Coll. L. Saugues

Annexe 27

« Ce boche qui a tué, brûlé, pillé… c'est le même »

Source : *BCIU section patrimoine*, GR 20154, Desdevises du Dezert, *Albums de guerre*, Tome 1.

Annexe 28

Hommage aux instituteurs morts pour la victoire du droit

A NOS COLLÈGUES

TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR

Collègues glorieux, tombés pour la Patrie,
En ce jour plein de vous, tout notre être vous crie
Son admiration ainsi que sa fierté,
Pour le lustre éclatant que vous avez jeté,
O maîtres regrettés! héroïques apôtres!
Sur nous tous qui restons et qui sommes des vôtres,
Un peuple plein d'orgueil, de mensonge pétri,
Pour les plus saintes lois n'ayant que du mépris,
S'était rué sur nous, monstrueux, fou de rage,
Espérant nous réduire au plus vif esclavage.
La France avait besoin en ces jours angoissés
Du rempart tout puissant de tous ses fils dressés
Sans reproche et sans peur, prêts à tout sacrifice
Pour défendre son sol, le Droit et la Justice.
Vous fûtes les premiers, parmi tant de héros,
A sonner l'union, à courir au Drapeau.
Nous vous vîmes partir avec aux yeux la flamme
Qui réchauffe les cœurs, illumine les âmes
Et rend l'homme invincible. Oui, vous aviez la foi
La foi dans la victoire et vous saviez pourquoi.
Vous saviez qu'à l'abri de l'Ecole laïque,
Avec un soin jaloux et de tous les instants,
Etait entretenu le feu patriotique
Le plus vif, le plus pur au cœur de nos enfants.
Vous saviez que levaient pour la lutte suprême,
Malgré la calomnie, et toujours et quand même,
Sur le vieux sol sacré, les plus mâles vertus
Qui feraient des vainqueurs des enfants des vaincus,
Si l'on voyait, un jour, le Teuton en démence,
Croyant l'anéantir se jeter sur la France.
Il est venu ce jour!... Et d'autres ont passé!...
Que de maux! que d'horreurs! que's flots de sang versé!...
Mais pour notre pays, pour sa splendide histoire,
Et pour tous ses enfants, quelle moisson de gloire!
Et surtout, un moment, quelle auguste clarté
Apparut à nous tous pour plus d'humanité.
Oui, nous crûmes, un jour, devant tant de carnages
Qu'on se dépouillerait des mœurs des anciens âges,
Que l'homme, cette fois, fonderait à jamais
Le règne radieux du Droit et de la Paix.
Hélas!... L'heure présente a des taches sans nombre!...
Mais nous ne voulons croire aux éternelles ombres;
D'un avenir meilleur ne désespérons pas.
Il le faut, on le doit à tant de beaux trépas.
O collègues aimés, tombés pour la Patrie
Et ses nobles espoirs, tout notre être vous crie
Son admiration ainsi que sa fierté
Pour le lustre éclatant que vous avez jeté,
Intrépides soldats! pacifiques apôtres!
Sur nous tous qui restons et qui sommes des vôtres,
En ce jour plein de vous, devant ce monument,
Ensemble répétons: Assez, assez de sang!
La France ne veut plus semblable sacrifice,
Forces de l'Univers, que la guerre périsse!

G. BOUDET.

Inauguration du monument aux morts à l'Ecole normale, 12 mars 1922

(source : Bulletin syndical des instituteurs, avril 1922)

Annexe 29

Herriot, l'homme de la paix ?

(Source : Desdevises du Dezert, *Récits de guerre*, Tome 21, fo1io 2)

Annexe 30

La souscription publique pour le monument aux morts d'Issoire (Puy-de-Dôme) : La mobilisation communale

VILLE D'ISSOIRE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à l'effet d'ériger un

Monument aux Enfants d'Issoire Morts pour la Patrie

AU COURS DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918

CHERS CONCITOYENS,

Sur l'initiative du Conseil Municipal, une souscription publique est ouverte pour élever un Monument à la mémoire des enfants d'Issoire Morts pour la Patrie.

Il faut que chacun apporte son aide matérielle et morale pour que ce Monument du Souvenir soit digne de nos Morts.

Ceux qui sont tombés, en pleine force, en pleine jeunesse pour la défense du Pays, ont fait un sacrifice qui nous vaut d'être libres.

Quoique nous fassions pour honorer leur mémoire, notre reconnaissance ne sera jamais assez grande.

Mais nous pouvons, tout au moins, montrer que leur souvenir ne s'effacera pas.

Deux cents Issoiriens sont morts pour la France. La Ville d'Issoire se doit à elle-même de les honorer dignement.

Le Monument qui s'élèvera sur la Place du Collège, transformée en jardin, et qui portera les noms de nos compatriotes tombés au Champ d'honneur, doit être suffisamment imposant pour que ceux qui l'auront édifié aient le sentiment d'avoir fait leur devoir et pour que les générations à venir ne puissent pas trouver trop infime, auprès du sacrifice, le témoignage de la reconnaissance publique.

Il faut que tous, petits et grands, pauvres et riches, donnent autant qu'ils pourront.

Issoire est une ville où le sentiment local est particulièrement développé. Tous les Issoiriens appartiennent à la même famille. Les deuils de la guerre ont atteint tous les cœurs.

Issoiriens, donnez pour vos Morts.

BRIOUDE. — IMP. A. VERSEL

COMITÉ D'HONNEUR

MM. JACQUET, Sous-Préfet.
CIBRAND, Maire.
COURTADON, Archiprêtre.
BROSSON, Président du Tribunal civil.
FAVERÉAU, Colonel Commandant le 16e d'Artillerie.

COMITÉ

MM. TOUTTÉE, *Président.*
BOUCHET, *Vice-Président,* Président de l'Association des Anciens Elèves du Collège, Président de l'Union des Sapeurs-Pompiers.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. ANGLARET, Membre de la Chambre des Notaires.
AUBERT, Président du Tribunal de Commerce.
BARDIN, Agent-Voyer d'Arrondissement.
BAREIRE, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
BARON, Professeur, Conseiller Municipal.
BARTHON, Entrepreneur, Membre de la Chambre de Commerce.
BERAUD, Capitaine des Pompiers.
BIGOT, Inspecteur-Adjoint de l'Enregistrement.
BONNETON, Président de la Ligue des Droits de l'Homme.
BOURBIÉ, Industriel, Conseiller Municipal.
BOURILLON, Receveur des Finances.
BOYER, Président de la Caisse d'Epargne.
CANAGUIER, Président des Combattants de 1870.
CASTE, Principal du Collège.
CHALMETTE, Président de l'Association du Commerce et de l'Industrie.
CHALMETTE René, Président de l'Union des Combattants.
CHAMPIER, Conseiller Municipal.
CHAUVET, Directeur de l'*Indépendant d'Issoire.*
DELRIEUX, Président de la Société Lyrique.
DOUMAUX, Directeur du Crédit Lyonnais.
DUBIEN, Adjoint au Maire, Président du Syndicat d'Initiative.
ESCANDE, Président de la Ligue des Chefs de Section.
FERRIER, Directeur du Comptoir d'Escompte.
FROMENT, Secrétaire du Syndicat des Ouvriers du Bâtiment.
GALLAND, Président de la Société de Pêche.
GRENET, Président de la Chambre des Avoués.
HUGON, Procureur de la République.
MANUBY, Directeur de l'*Issoirienne.*
Gabriel MARTIN, Conseiller Municipal, Président des Démobilisés.
Georges MARTIN, Avocat, Conseiller Municipal, Président de la S. I. S. A.
PASCAL, Président de la Société des Jardiniers.
QUIQUANDON, Président des Commerçants et Industriels Démobilisés.
RAYMOND, Architecte.
RÉVERET, Directeur de la Banque Chalus, Président du *Stade Issoirien.*
ROBERT, Conseiller Municipal.
ROUVET, Adjoint au Maire, Syndic de la Chambre des Huissiers.
TÉZENAS Félix, Président du Syndicat Agricole.
TÉZENAS Léonce, Vice-Président de l'Union des Pompiers.
VESSELY, Directeur du *Moniteur d'Issoire.*
VIALLA, Inspecteur de l'Enseignement Primaire.
WASSMER, Président d'*Issoire-Gaîté.*

NOTA. — Les Souscriptions sont reçues à l'Hôtel de Ville (Bureau du Secrétariat), dans les Banques locales, à la Recette des Finances et aux Bureaux des Journaux locaux Le Moniteur d'Issoire *et* L'Indépendant d'Issoire.

Source : *Archives municipales d'Issoire*, Dossier Monument aux morts.

Annexe 31

Le comité d'érection du monument aux morts de Tours-sur-Meymont (Puy-de-Dôme)

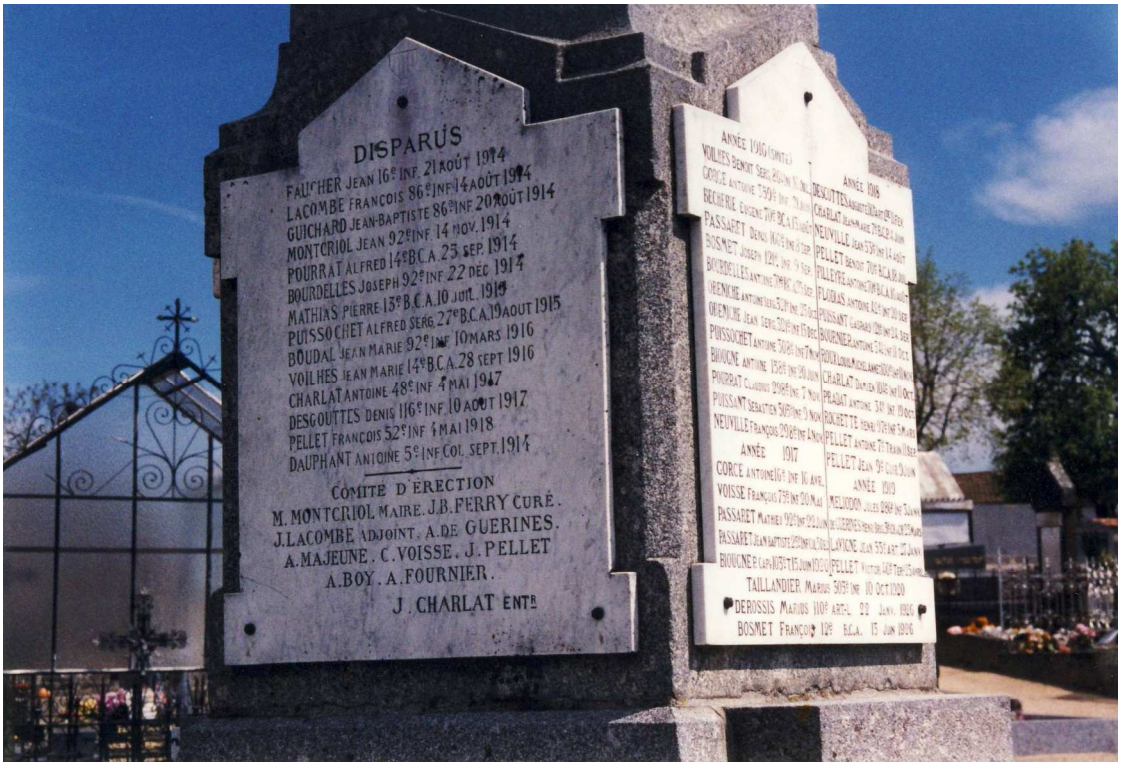

Annexe 32

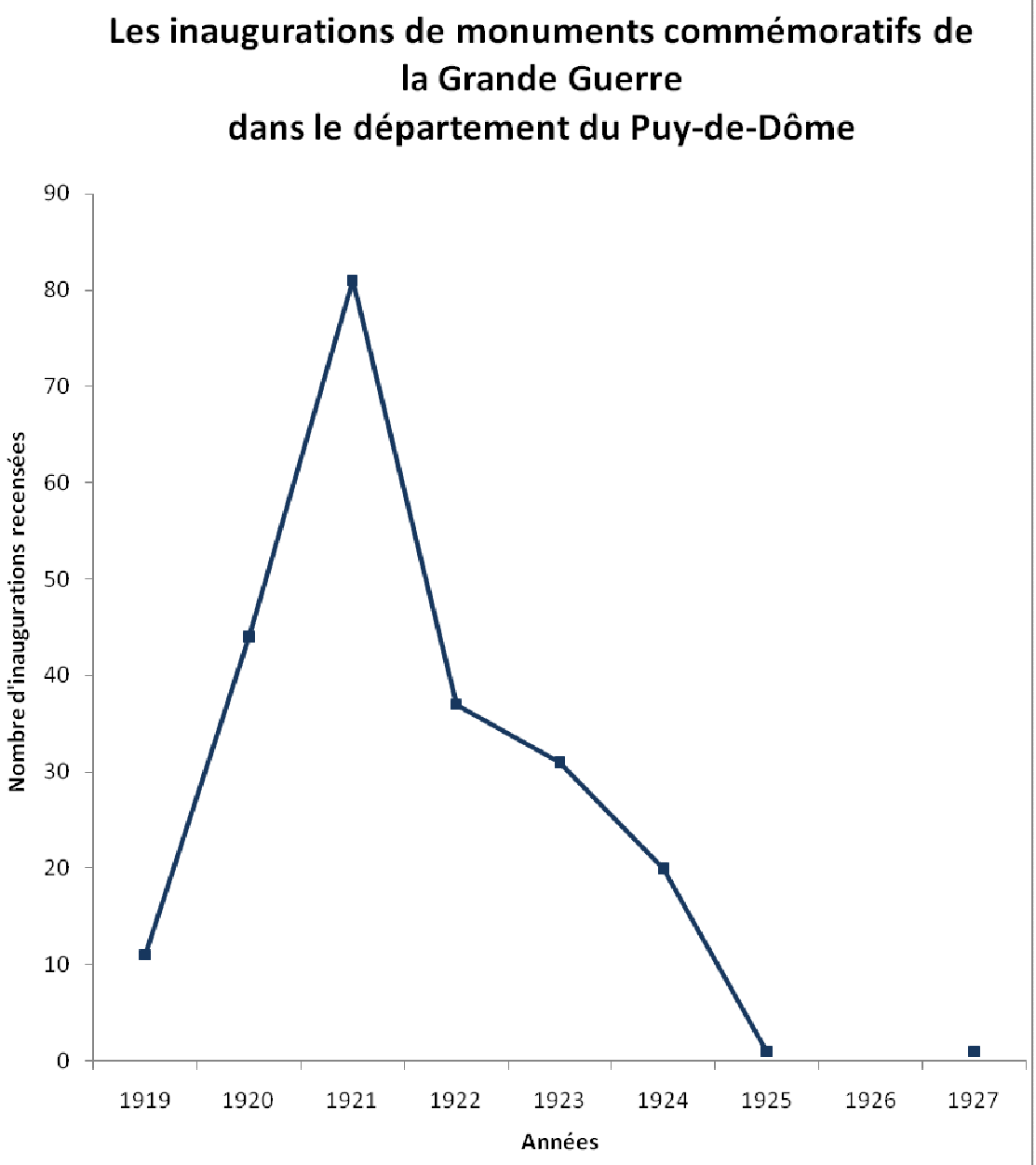

Sources : Journaux départementaux et archives municipales

Annexe 33

Les inaugurations de monuments commémoratifs de la Grande guerre dans le département du Puy-de-Dôme (1919-1924)

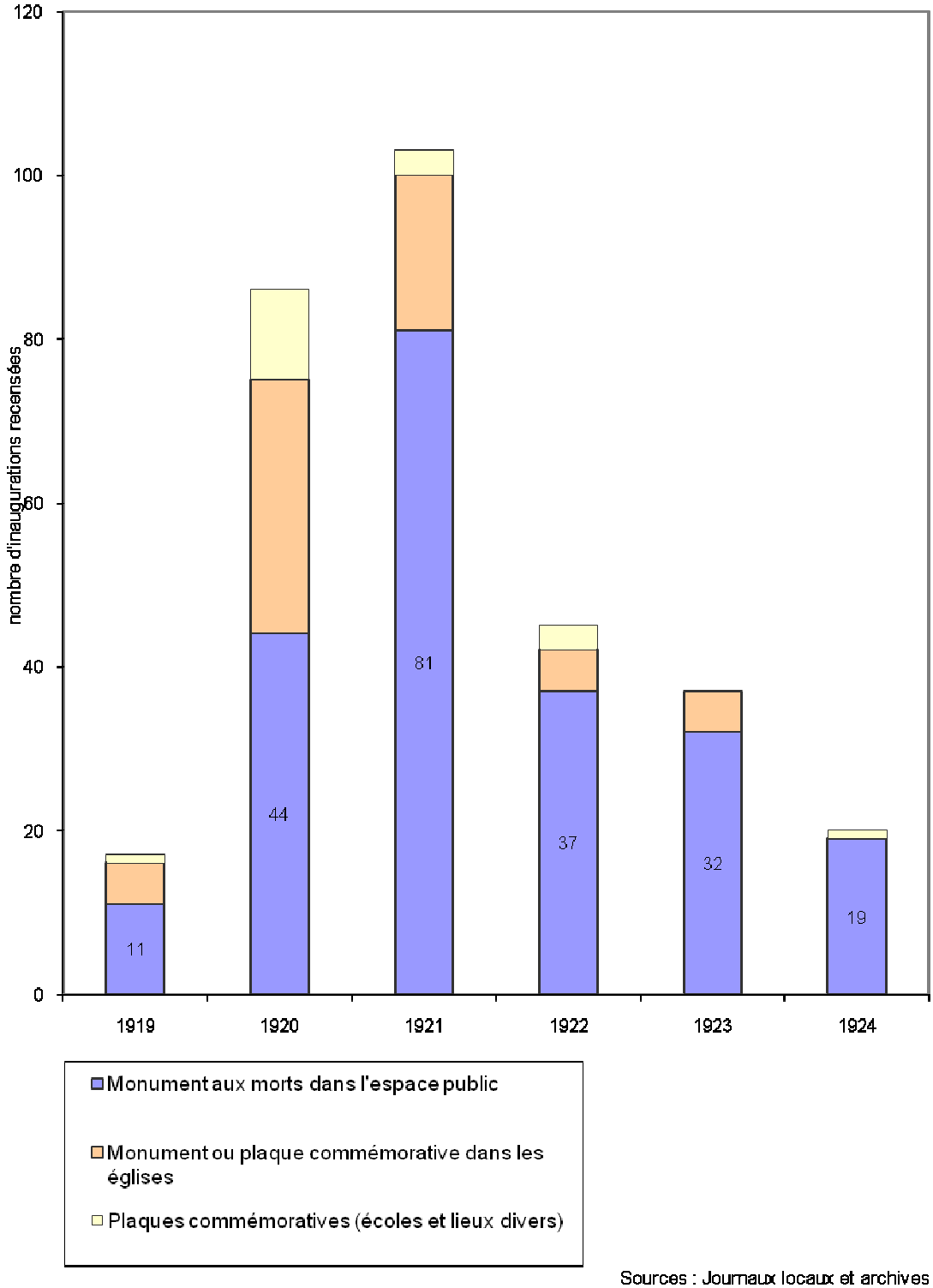

Sources : Journaux locaux et archives

Annexe 34

L'appel à souscription pour le monument aux morts de Clermont-Ferrand
Texte manuscrit de G. Desdevises du Dezert, adressé au maire

Les trophées de Marius

En l'an 114 av. J. C. les Cimbres et les Teutons, partis des forêts germaniques, entrèrent bruyamment dans l'histoire. Déjà barbares, déjà pillards, ils dévastèrent une partie de la Gaule et menacèrent de porter leurs ravages jusqu'à Rome. — le Paris d'alors. Le consul Caius Marius les anéantit dans deux grandes batailles à Aix en Provence et à Verceil en Gaule Cisalpine et le Sénat sauva par ces victoires la civilisation antique, mère de la nôtre.

Le Sénat et le peuple romain firent ériger au Capitole deux ~~groupes de marbre, sculpté en forme de~~ trophées étincelants pour rappeler à tout jamais le triomphe de la République sur les Barbares.

Il faut que Clermont ait son trophée de la Grande Guerre, afin que ses fils n'oublient jamais à quel danger ils ont été exposés et quel héroïsme a assuré leur salut.

Jamais on ne répétera assez que les Allemands et leurs alliés sont partis en guerre pour asservir le monde. Ils ont prémédité l'assassinat de la France, parce qu'ils savaient qu'ils la trouveraient toujours contre eux pour la liberté du monde esclave européen soumis par eux. Ils auraient offert une paix servile, dans laquelle ils eussent possédé seuls le [illegible] seuls le pouvoir politique, seuls la propriété foncière. Nous eussions été réduits à la terrible oppression qui pesa sur les Juifs pendant tout le Moyen-Age. En plus du malheur commun, la France démembrée, rançonnée à merci, amputée de presque toutes ses colonies, aurait dû recevoir dans son sein quatre millions de Français ou Wallons, expulsés de Lorraine et de Belgique, et leur faire une place à son foyer dévasté.

Voilà, dans sa sauvage réalité, dans sa brutale horreur, le destin qui nous menaçait. Voilà ce que la guerre allemande, la guerre [illegible]

et joyeuse » comme ils le disaient, devait rapporter à la Grande Allemagne
La France a eu la notion claire du péril. Elle a sauté sur ses armes, apr
avoir plié sous le premier choc de l'ennemi, elle s'est redressée et a tendu
lignes de défense du Jura à la mer. A l'abri de ces lignes, elle a lut
quatre ans, appelé à la rescousse l'Angleterre et la Prusse d'abord, puis
la Roumanie, la Serbie, la Grèce ; elle a complété son armement, créé
son artillerie lourde, ses tanks, son aviation ~~de grande~~, et le jour où
Prusse ignorant et stupide a renoncé à la ~~guerre~~ lutte mondiale pour se
Dans la guerre civile, la libre Amérique est venue prendre sa place. Apr
quatre ans d'héroïques combats, une gigantesque bataille de 119 jours
décidé de la victoire des peuples libres.

L'Allemagne ~~ne donne~~ n'écrasera pas l'Univers, l'Europe ne sera ~~libre~~ pas germa
France, notre France, notre douce France, notre France immortelle v
vie pour la justice, pour la liberté, pour la félicité du monde. Jam
Victoire n'a volé d'un tel essor aux vastes cieux.

Parmi les palmes dues aux plus vaillants, l'Auvergne a droit à
palme d'or. Ses soldats ont compté parmi les plus tenaces et les plus
ves, Ses ouvriers ont armé nos canons, ses femmes héroïques ont c
vé ses champs et tassé la poudre dans nos obus, riches et pauvres ont
crit sans se lasser à tous les emprunts de l'Etat, à toutes les œuvres de
En vérité, si le trophée de la Grande Guerre devait représenter tout ce
l'Auvergne a montré de courage et de vertu ~~pendant la guerre~~, il
faudrait faire presque aussi haut que les flèches de notre cathédra
notre saine raison n'en demande pas tant, mais il faut que le mo
ment soit digne du souvenir, digne de la victoire, digne ~~de la France~~
l'Auvergne, digne de la France.

Il faut un dernier million. ——— Et on l'aura !

G. Desdevises du Dezert

Source : *Archives municipales de Clermont-Ferrand*, 1 M°2

Annexe 35

Le monument aux morts d'Ambert (Puy-de-Dôme) : Une Victoire ailée

Monument en place publique

Annexe 36

Le monument aux morts de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) : Une Victoire casquée

La même statue figure sur le monument de la commune de Saint-Germain-L'Herm

Annexe 37

Le monument aux morts au cimetière de Billom (Puy-de-Dôme) : La Victoire en pleureuse

Monument au cimetière
Sculpteur : Raoul Mabru

Annexe 38

Le monument de Billom dédié aux enfants de troupe

Monument en place publique
Sculpteur : Robert Delandre – 1928

Annexe 39
Le monument au cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand : La Victoire accompagne le combattant sacrifié

1. à l'entrée du cimetière, vue générale du mausolée

2. « Gloria in Pace » :

3. Le fronton du mausolée :

A NOS MORTS
GLORIEVX
1914 † 1918

Annexe 40

Le monument aux morts de Châtelguyon (Puy-de-Dôme) : La Victoire et le héros

Monument en place publique

Annexe 41
Le monument aux morts de Chamalières (Puy-de-Dôme) :
La Victoire et le combattant mourant

Monument adossé au mur du cimetière, côté rue.

Annexe 42
Le monument aux morts de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) : La victoire sacrificielle

Monument en place publique

Annexe 43

Le monument aux morts d'Aubière (Puy-de-Dôme) : La République guerrière en buste

Monument au cimetière

Annexe 44
Le monument aux morts de Tours-sur-Meymont (Puy-de-Dôme) : La République victorieuse

Monument au cimetière

Annexe 45
Le monument aux morts de Giat (Puy-de-Dôme) : La République victorieuse et le poilu

Monument en place publique

Annexe 46
Le monument aux morts de La Bourboule (Puy-de-Dôme) :
La République et le soldat foulent l'aigle vaincu

Vue arrière du monument :

Monument en place publique

Annexe 47
Le monument aux morts de Lezoux (Puy-de-Dôme) : La République triomphante

1. Vue d'ensemble du monument :

2. Au centre, la République victorieuse brandit son glaive et foule l'aigle vaincu

3. A droite et à gauche, les artisans de la victoire :

1916
PAUL MABE

Monument en place publique
Sculpteur : Raoul Mabru.

Annexe 48

Couronne de laurier, branche de chêne et palme de la victoire

Détail du monument aux morts de Chamalières (Puy-de-Dôme)

Annexe 49
Plaques commémoratives - Mausolée du cimetière de Clermont-Ferrand

Annexe 50

Le monument aux morts de Saint-Angel (Puy-de-Dôme) : « Gloria victoribus »

Monument en place publique, à côté de l'église.
Statuaire : Gourdon (Paris)

Annexe 51

Le monument aux morts de Maringues (Puy-de-Dôme) : La Victoire en chantant

1. Vue générale du monument, place de l'ancien cimetière.

Obélisque – Société forézienne de granit Perrin à Saint-Julien-La-Vetre (Loire)
Poilu en bronze des ateliers du Val d'Osne.

Source : *Inventaire général*, 1992.
Photographie de l'*Inventaire des monuments historiques*. Choplain – Maston, 93 63 0849 X.

2. Le modèle sur catalogue : Fonderies du val d'Osne (Catalogue 1921)

Annexe 52

Un arc de triomphe à Riom (Puy-de-Dôme)

Vue face à l'entrée du square Virlogeux.
Inscription de l'autre côté : « La patrie reconnaissante »

Le monument fut bâti en 1922, d'après les plans de Ruprich-Robert.
Son inauguration eut lieu le 7 juillet 1923, en présence de M. Millerand, Président de la République.

Annexe 53

Personnifier la France endeuillée :
Le monument aux morts d'Avèze

Modèle de la pleureuse antique du sculpteur Jean Camus.
Il a été utilisé également au cimetière de Montferrand (Clermont-Ferrand)

Annexe 54

Le monument aux morts de Volvic (Puy-de-Dôme) : La France éplorée

Monument en place publique.

Annexe 55
Le monument aux morts de Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme) :
« La France en deuil »

Monument en place publique
Sculpteur : M. Vaury
(Photographie : J.-C. Cardenoux)

Annexe 56
Le monument aux morts d'Arconsat (Puy-de-Dôme) : La France en Pietà

Le plan approuvé par les autorités municipales et préfectorales

Modèle des Marbreries Générales, Paris.

Architecte : Alfred Quittard (Thiers)

Archives départementales du Puy-de-Dôme, O 0389 Arconsat. Monuments aux morts, 1923.

Le monument en place publique

(Source photographique : *Des esthétiques méconnues : II. Art laïque et architecture civile dans le Puy-de-Dôme (1789-1905)*, Carnets patrimoniaux du Puy-de-Dôme n°9, Conseil général du Puy-de-Dôme, 2005)

Annexe 57
Le monument aux morts de Tauves (Puy-de-Dôme) : La Commune en deuil

Carte postale. Collection privée.

Le plan (*A.D. Puy-de-Dôme*, O 0396-2. Tauves, monument aux morts)

Annexe 58
Le monument aux morts de Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme) :
La veuve et l'orphelin de guerre

Monument en place publique
Sculpteur : Jean Camus.

Annexe 59
Le monument aux morts de Saint-Sauves (Puy-de-Dôme) :

Le grand-père et l'orphelin de guerre

Monument en place publique
Sculpteur : Jean Camus.
Dédicace au dessus de la statuaire : « La Commune de Saint-Sauves à ses combattants à ses morts pour la France ».

Annexe 60
Le monument aux morts de Royat (Puy-de-Dôme) :

La famille en deuil

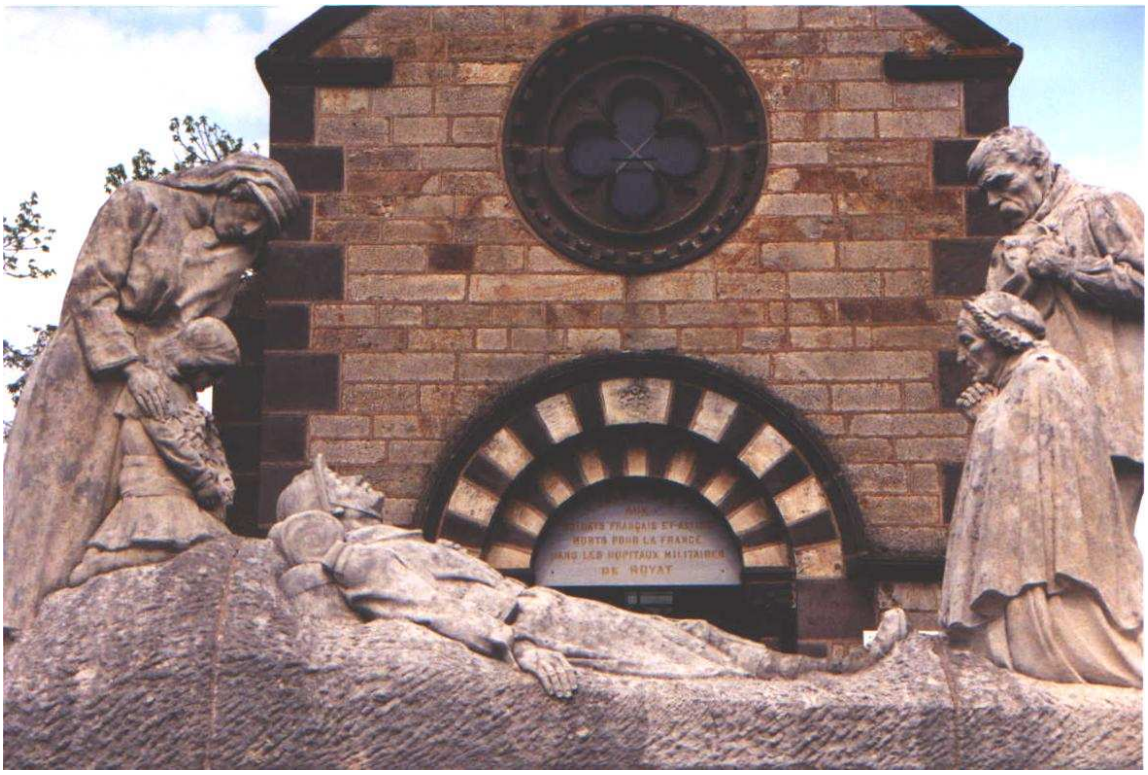

Monument en place publique
Sculpteur : Raoul Mabru.

A l'arrière-plan, une chapelle dédiée « aux soldats français et alliés morts dans les hôpitaux militaires de Royat ». A l'intérieur, ses murs sont recouverts d'ex-voto.

Annexe 61
Le monument aux morts de Thiers (Puy-de-Dôme) :
Le poilu et le guerrier arverne

(Photographie F. Chermette)

Monument en place publique
(Le coq surmontant l'édifice, en calcaire, a été refait à l'identique récemment)

Annexe 62
Le monument aux morts des instituteurs du Puy-de-Dôme :
L'écolier offre la palme de la Victoire à l'instituteur-combattant

Sculpteur : J. Astic
Monument déplacé de l'ancienne à la nouvelle Ecole normale de Garçons, devenue ensuite l'IUFM.

Annexe 63
Le monument aux morts de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) :
Le combattant – Médaillon en relief

Monument au cimetière
(Photographies : G. Morel)

Annexe 64
Le monument aux morts de Laqueuille (Puy-de-Dôme) : Le buste du poilu

Monument en place publique
Sculpteur : Raoul Mabru

Annexe 65

Le monument aux morts de Moriat (Puy-de-Dôme) : Le combattant de retour, en marche vers l'avenir

Monument en place publique

Annexe 66
Monument aux morts de Randan (Puy-de-Dôme) : Le soldat victorieux

Monument en place publique.
Sculpteur : Eugène-Paul Benet.
Fonderies Durenne
(photographie : Alain Choubard. www.monumentsauxmorts.fr)

Annexe 67
Le monument aux morts de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) :

Monument en place publique, devant la mairie.

Annexe 68
La sentinelle dans la tranchée : Le héros, défenseur du territoire
Monument aux morts de Sayat (Puy-de-Dôme)

Monument en place publique

Annexe 69
Le grenadier en action
Monument aux combattants à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Monument en place publique. Sculpteur : M. Vaury.

Annexe 70
Le grenadier. Monument aux morts au Mont-Dore (Puy-de-Dôme) :

Monument en place publique. Sculpteur : Eric de Nussy.

Annexe 71
Le combattant victorieux

Monument aux morts d'Arlanc (Puy-de-Dôme)

Monument en place publique.

Annexe 72

Le combattant sans armes :
Monument aux morts de Saint-Martin-des-Olmes (Puy-de-Dôme)

Monument en place publique.

Annexe 73
Le défenseur blessé
Monument aux morts de La Crouzille (Puy-de-Dôme)

Monument en place publique

Annexe 74
Le combattant expirant
Monument aux morts de Bagnols (Puy-de-Dôme)

Monument en place publique
Sculpteur : M. Vaury
(photographie : Alain Choubard. www.monumentsauxmorts.fr)

Annexe 75
La Victoire soutient la veuve éplorée devant le combattant mort
Monument aux morts au cimetière de La Bourboule (Puy-de-Dôme) :

Monument au cimetière
Sculpteur : M. Vaury

Annexe 76
Le combattant expirant au pied du Christ
Monument dans l'église de La Bourboule (Puy-de-Dôme)

Annexe 77
Le coq écrase le casque à pointe
Monument aux morts de Malauzat (Puy-de-Dôme) :

Annexe 78
L'inauguration du monument aux morts : Célébration festive et hommage funèbre. À Cournon (Puy-de-Dôme), le 14 juillet 1920

Le monument présente une urne funéraire posée sur une base soutenue par quatre colonnes.
Source : P. Pascuito, *Cournon d'Auvergne. Images du passé*, édité par l'Association « A la recherche du passé de Cournon », 1987, p. 34.

Annexe 79
Le transfert des corps des soldats de la Grande Guerre dans le département du Puy-de-Dôme : Les 44 convois

N°	date	Arrivée à Clermont -Ferrand	Nombre de corps	Nombre de communes concernées	Nombre de wagons	Gare régulatrice de départ	Observations. Utilisation du dépositoire
1	24/3/1921	2h39.	230	150	9	Creil	17 cercueils restés au dépositoire pour Clermont et environ
2	20/4/1921	2h39	138	104		Train spécial du 18 avril. Creil	
3	6/5/1921	2h39	158	119		Creil	
4	7/6/1921	8h39	97	84	4		8 cercueils au dépositoire
5	13/6/1921		132	201	5		
6	1/7/1921	8h30	157	113	4		
7	18/7/1921	1h53	2	2			
8	24/7/1921	8h (arrivée le 23/7 à 8h39)	84	70	2		Protestation du préfet, prévenu tardivement du changement de date, dans l'impossibilité de contacter les maires
9	27/10/1921		153	110			18 corps au dépositoire (11 pour Clermont, 7 pour les communes voisines)
10	4/11/1921	9h50	97	110	3		
11	27/11/1921	9h50	83	72			2 cercueils au dépositoire.
12	512/1921	9h50.	193	134			22 corps au dépositoire dont 11 pour Clermont.
13	27/12/1921	9h50	81	68			11 au dépositoire dont 8 pour Clermont.
14	21/1/1922	9h50	128	99			Arrivée.
15	2/2/1922	9h50	148	105			17 au dépositoire
16	12/2/1922	13h41	7	7		Marseille	
17	22/2/1922	9h50	137	103			8 au dépositoire
18	25/2/1922	9h50	179	116			18 au dépositoire dont 13 pour Clermont
19	20/3/1922	9h50	120	89			18 au dépositoire (11 pour Clermont)

N°	date	Arrivée à Clermont -Ferrand	Nombre de corps	Nombre de communes concernées	Nombre de wagons	Gare régulatrice de départ	Observations. Utilisation du dépositoire
20	21/3/1922	13h41	28	26		Marseille	
21	10/4/1922	9h50	152	116		Creil	7 au dépositoire
22	11/4/1922	9h50	154	119		Brienne	14 au dépositoire
23	30/4/1922	13h41	18	17		Marseille	
24	3/5/1922	9h50	174	114		Brienne	17 au dépositoire de Clermont
25	20/5/1922	9h50. arrivée des deux convois	123	99		Creil	29 au dépositoire
26	20/5/1922		117	92		Brienne	
27	8/5/1922	14h54	109	92			11 au dépositoire
28	13/6/1922	22h59	31	27		Marseille	
29	29/6/1922	14h54	94	79			7 au dépositoire
30	11/7/1922	14h54	181	127			17 au dépositoire
31	29/7/1922	22h59	25	23		Marseille	
32	11/8/1922	14h54	272	167			17 au dépositoire
33	17/9/1922	22h59	8	8		Marseille	
34	21/9/1922	22h59	2	2			
35	13/10/1922	1h53	40	36		Brienne	
36	12/12/1922	22h59	19	19			
37	12/1/1923	1h53	79	67			
38	2/2/1923	1h53	19	19		Brienne	
39	5/2/1923	12h59	16	13		Marseille	
40	24/2/1923	1h53	10	10		Brienne	
41	21/3/1923	1h53	7	7		Brienne	
42	7/4/1923	1h53	6	6		Brienne	
43	28/5/1923	22h59	13	10	1	Marseille	
44	20/9/1923	22h59	7	7	1	Marseille	

Les cases restent vides en l'absence des renseignements.
(Source : *Archives départementales du Puy-de-Dôme*, R1074-1075)

Annexe 80
Les transports des réinhumés :
Les convois secondaires à partir de Clermont-Ferrand
L'exemple du premier convoi arrivé le 24 mars 1921

Train funéraire parti de la gare régulatrice de Creil, le 22 mars, à destination de Clermont-Ferrand.

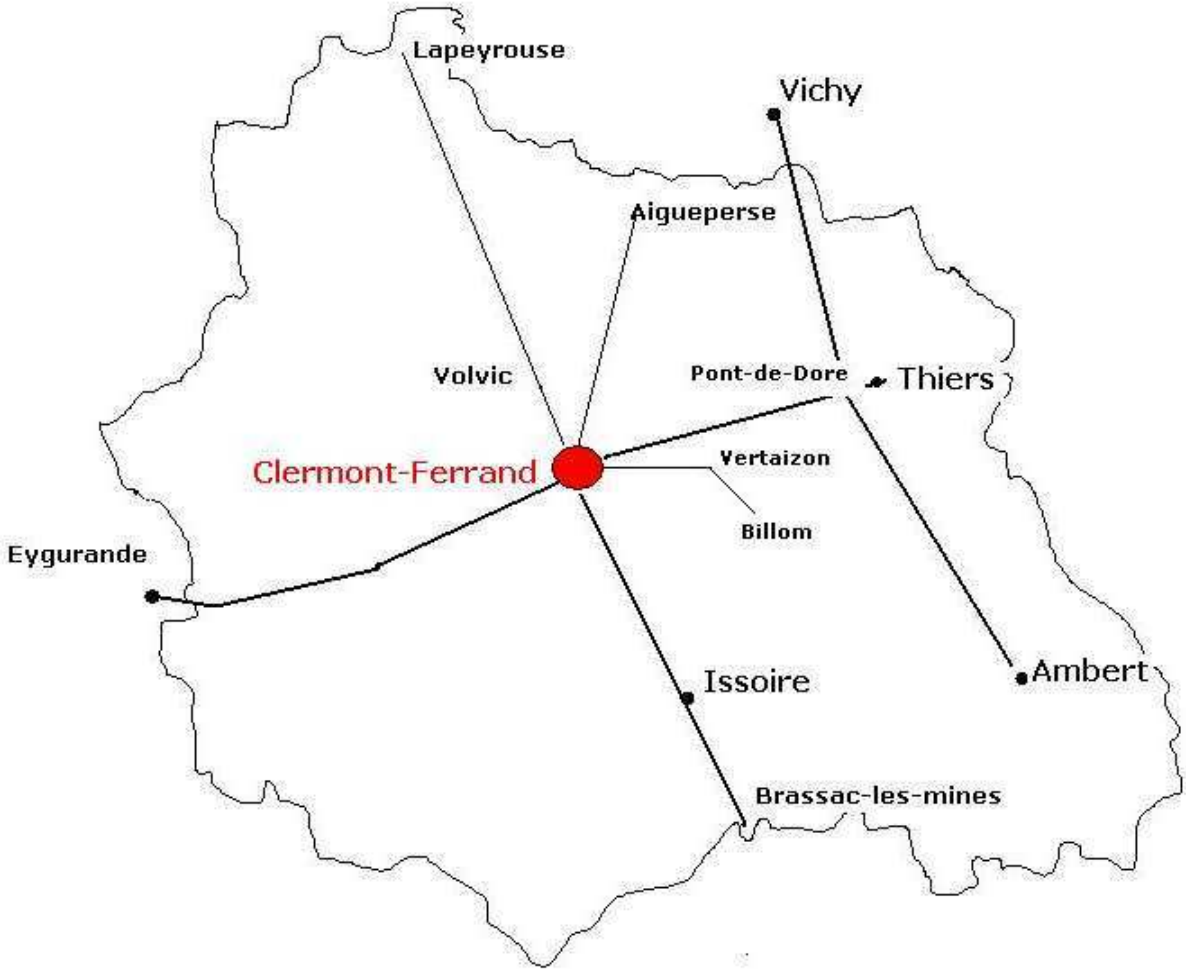

Gare départementale – Dépositoire
Gare d'une sous-préfecture
Ligne de chemin de fer

(Source : Archives départementales du Puy-de-Dôme, R1073)

Annexe 81

Les fêtes et les commémorations en l'honneur des combattants de la Grande Guerre (Puy-de-Dôme, 1919-1924)

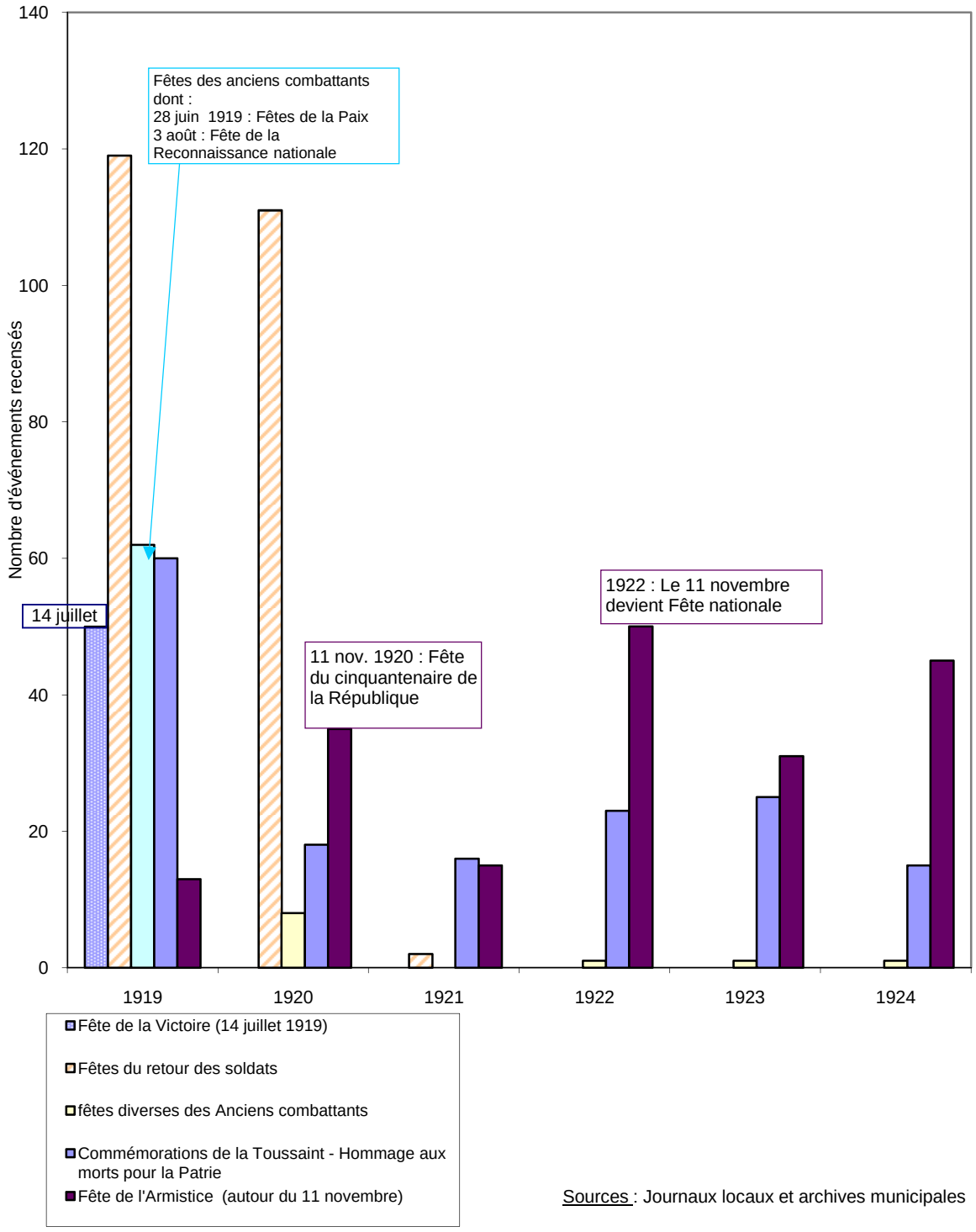

Sources : Journaux locaux et archives municipales